LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

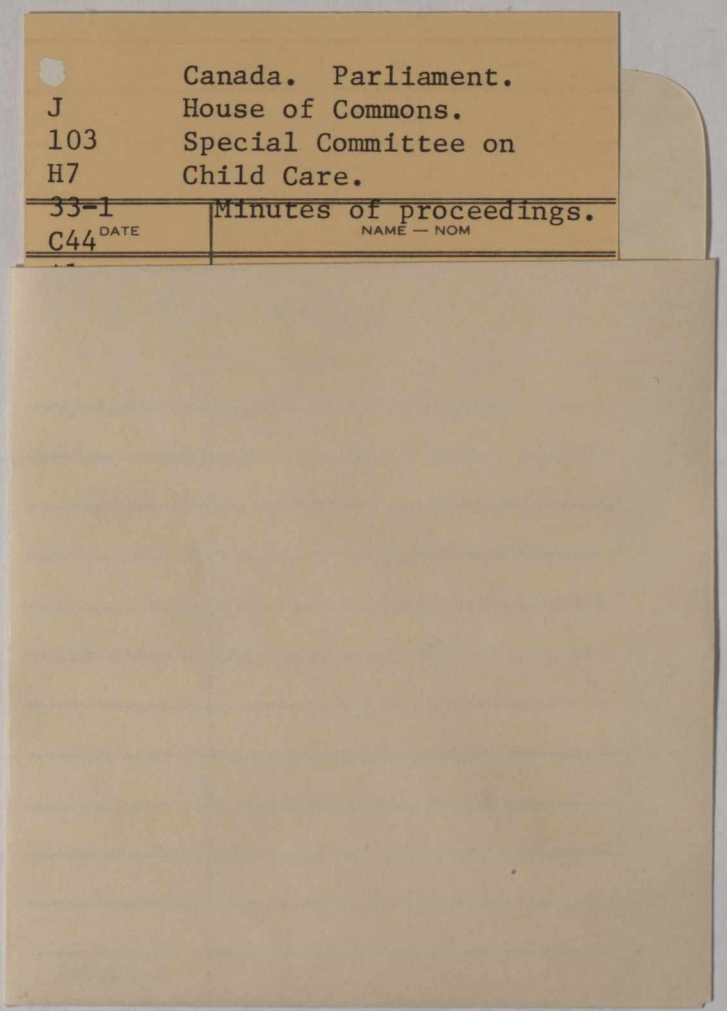
Canada. Parliament.
J House of Commons.
103 Special Committee on
H7 Child Care.
33-1 Minutes of proceedings.
C44 DATE
NAME — NOM

J
103
H7
33-1
C44
A1
no. 42-46

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 42

Thursday, June 5, 1986
Medicine Hat, Alberta

Chairperson: Shirley Martin

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 42

Le jeudi 5 juin 1986
Medicine Hat (Alberta)

Présidence: Shirley Martin

Minutes of Proceedings and Evidence of the Special Committee on

Child Care

Procès-verbaux et témoignages du Comité spécial sur

La garde d'enfants

RESPECTING:

Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985

CONCERNANT:

Ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

26383——1

SPECIAL COMMITTEE ON CHILD CARE

Chairperson: Shirley Martin

Vice-Chairperson: Leo Duguay

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA GARDE D'ENFANTS

Présidence: Shirley Martin

Vice-présidence: Leo Duguay

MEMBERS/MEMBRES

Suzanne Duplessis
Sheila Finestone
Margaret Anne Mitchell
Rob Nicholson
Bob Porter

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 94(3)(9)

On Thursday, June 5, 1986:
Bob Porter replaced Ross Belsher.

Conformément à l'article 94(3)(9) du Règlement

Le jeudi 5 juin 1986:
Bob Porter remplace Ross Belsher.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 5, 1986
(89)

[*Text*]

The Special Committee on Child Care met in Medicine Hat, Alberta at 9:05 o'clock a.m., this day, the Chairperson, Shirley Martin, presiding.

Members of the Committee present: Leo Duguay, Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell, Robert Nicholson and Bob Porter.

In attendance: Pearl Downie, Researcher.

Witnesses: *From the City of Medicine Hat*: Bob Wanner, Larry Bonneville and Susan Costea. *From the Family & Community Support Services Advisory Board, City of Medicine Hat*: Evelyn J. Thain. *From the Early Childhood Development Advisory Committee of Medicine Hat College*: Wendy Fletcher. *From the Southern Regional Day Care Directors Association, Lethbridge*: Karen Charlton and Evelyn Sera. *From the Medicine Hat Day Care Advisory Committee*: Bryn Barnes-Strachan and Selene Nicoll. *From the Lethbridge and District Private Operators Association*: Chris Guenther and Jean Staudinger. *From the Lethbridge Community College*: Evelyn Sera and Cybele Norohna.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, December 12, 1985, Issue No. 1*).

Bob Wanner and Larry Bonneville from the City of Medicine Hat made a statement and with Susan Costea answered questions.

Evelyn J. Thain from the Family & Community Support Services Advisory Board, City of Medicine Hat made a statement and answered questions.

Wendy Fletcher from the Early Childhood Development Advisory Committee if Medicine Hat College made a statement and answered questions.

Karen Charlton from the Southern Regional Day Care Directors Association, Lethbridge made a statement and with Evelyn Sera answered questions.

Bryn Barnes-Strachan from the Medicine Hat Day Care Advisory Committee made a statement and with Selene Nicoll answered questions.

Chris Guenther from the Lethbridge and District Private Operators Association made a statement and with Jean Staudinger answered questions.

Evelyn Sera from the Lethbridge Community College made a statement and with Cybele Norohna answered questions.

At 12:22 o'clock p.m., the Committee adjourned until 1:47 o'clock p.m., this afternoon.

PROCÈS-VERBAUX

LE JEUDI 5 JUIN 1986
(89)

[*Traduction*]

Le Comité spécial sur la garde d'enfants se réunit à Medicine Hat, en Alberta, aujourd'hui à 9 h 05, sous la présidence de Shirley Martin, (*présidente*).

Membres du Comité présents: Leo Duguay, Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell, Robert Nicholson et Bob Porter.

Aussi présente: Pearl Downie, chargée de recherche.

Témoins: *De la municipalité de Medicine Hat*: Bob Wanner, Larry Bonneville et Susan Costea. *De Family & Community Support Services de la municipalité de Medicine Hat*: Evelyn J. Thain. *Du Early Childhood Development Advisory Committee of Medicine Hat College*: Wendy Fletcher. *De la Southern Regional Day Care Directors Association, Lethbridge*: Karen Charlton et Evelyn Sera. *Du Medicine Hat Day Care Advisory Committee*: Bryn Barnes-Strachan et Selene Nicoll. *De la Lethbridge and District Private Operators Association*: Chris Guenther et Jean Staudinger. *Du Lethbridge Community College*: Evelyn Sera et Cybele Norohna.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985 (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 12 décembre 1985, fascicule nº 1*).

Bob Wanner et Larry Bonneville, de la municipalité de Medicine Hat, font une déclaration, puis eux-mêmes et Susan Costea répondent aux questions.

Evelyn J. Thain, de *Family & Community Support Services Advisory Board* de la municipalité de Medicine Hat, fait une déclaration et répond aux questions.

Wendy Fletcher, du *Early Childhood Development Advisory Committee of Medicine Hat College*, fait une déclaration et répond aux questions.

Karen Charlton, de la *Southern Regional Day Care Directors Association, Lethbridge*, fait une déclaration, puis elle-même et Evelyn Sera répondent aux questions.

Bryn Barnes-Strahan, du *Medicine Hat Day Care Advisory Committee*, fait une déclaration, puis elle-même et Selene Nicoll répondent aux questions.

Chris Guenther, de la *Lethbridge and District Private Operators Association*, fait une déclaration, puis lui-même et Jean Staudinger répondent aux questions.

Evelyn Sera, du *Lethbridge Community College*, fait une déclaration, puis elle-même et Cybele Norohna répondent aux questions.

À 12 h 22, le Comité interrompt les travaux pour les reprendre, cet après-midi, à 13 h 47.

AFTERNOON SITTING
(90)

The Special Committee on Child Care met in Medicine Hat, Alberta, at 1:47 o'clock p.m., the Chairperson, Shirley Martin, presiding.

Members of the Committee present: Leo Duguay, Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell, Robert Nicholson and Bob Porter.

In attendance: Pearl Downie, Researcher.

Witnesses: Bernie Koltun. *From Medicine Hat Women's Shelter*: Lori Cooper. *From the Medicine Hat Health Unit*: Audrey Redmond. Yumi Saka. *From Canadian Union of Public Employees (Lethbridge, Alberta Division)*: Velma Baker, General Vice-President and Dolores Viney. *From Children's Corner Child Care Centre*: Deborah Barrett and *from Lawson Children Centre*: Carol Lawson. *From the Child Development Professionals of Medicine Hat*: Jayne Hohne. *From the Medicine Hat Child Care Evaluation Project*: Bob Wanner; Susan Costea, Chairman; Sybil Waters and Carol Lawson.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, December 12, 1985, Issue No. 1*).

Bernie Koltun made a statement and answered questions.

Lori Cooper from Medicine Hat Women's Shelter made a statement and answered questions.

Audrey Redmond from the Medicine Hat Health Unit made a statement and answered questions.

Yumi Saka made a statement and answered questions.

Velma Baker and Dolores Viney from Canadian Union of Public Employees (Lethbridge, Alberta Division) made a statement and answered questions.

Deborah Barrett from the Children's Corner Child Care Centre and Carol Lawson from the Lawson Children Centre made a statement and answered questions.

Jayne Hohne from the Child Development Professionals of Medicine Hat made a statement and answered questions.

Bob Wanner and Susan Costea from the Medicine Hat Child Care Evaluation Project made a statement and with Sybil Waters and Carol Lawson answered questions.

At 4:00 o'clock p.m., the Committee adjourned until tomorrow morning.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(90)

Le Comité spécial sur la garde d'enfants se réunit à Medicine Hat, en Alberta, aujourd'hui à 13 h 47, sous la présidence de Shirley Martin, (*présidente*).

Membres du Comité présents: Leo Duguay, Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell, Robert Nicholson et Bob Porter.

Aussi présente: Pearl Downie, chargée de recherche.

Témoins: Bernie Koltun. *Du Medicine Hat Women's Shelter*: Lori Cooper. *De la Formation sanitaire de Medicine Hat*: Audrey Redmond. Yumi Saka. *Du Syndicat canadien de la fonction publique, division de Lethbridge (Alberta)*: Velma Baker, vice-présidente générale; Dolores Viney. *Du Children's Corner Child Care Centre*: Deborah Barrett; et du *Lawson Children Centre*: Carol Lawson. Des *Child Development Professionals of Medicine Hat*: Jayne Hohne. *Du Medicine Hat Child Care Evaluation Project*: Bob Wanner; Susan Costea, présidente; Sybil Waters et Carol Lawson.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 12 décembre 1985, fascicule nº 1*).

Bernie Koltun fait une déclaration et répond aux questions.

Lori Cooper, du *Medicine Hat Women's Shelter*, fait une déclaration et répond aux questions.

Audrey Redmond, de la Formation sanitaire de Medicine Hat, fait une déclaration et répond aux questions.

Yumi Saka fait une déclaration et répond aux questions.

Velma Baker et Dolores Viney, du Syndicat canadien de la fonction publique, division de Lethbridge (Alberta), font une déclaration et répondent aux questions.

Deborah Barrett, du *Children's Corner Child Care Centre*, et Carol Lawson, du *Lawson Children Centre*, font une déclaration et répondent aux questions.

Jayne Hohne, des *Child Development Professionals of Medicine Hat*, fait une déclaration et répond aux questions.

Bob Wanner et Susan Costea, du *Medicine Hat Child Care Evaluation Project*, font une déclaration, puis eux-mêmes, Sybil Waters et Carol Lawson répondent aux questions.

À 16 heures, le Comité s'ajourne jusqu'au lendemain matin.

Greffier de Comité

Richard Dupuis

Clerk of Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Thursday, June 5, 1986

• 0905

The Chairman: Good morning, ladies and gentlemen, and welcome to the hearings of the Special Committee on Child Care in Medicine Hat. We are very pleased to have all of you with us today.

Our first speaker this morning is Mr. Bob Wanner from the City of Medicine Hat, joined by Larry Bonneville and Susan Costea. Good morning.

Mr. Bob Wanner (Superintendent of Social Planning, City of Medicine Hat): Good morning, Madam Chairman. First of all, let met welcome you to Medicine Hat. Our elected officials, mayor and members of council are in a city which is close to your constituency in Hamilton at the Federation of Canadian Municipalities. They hope to be able to meet with you later this afternoon.

The Chairman: Very good.

Mr. Wanner: We hope you have enjoyed our community. I hope you get the chance to see a little bit more of it before the day is out.

The Chairman: Thank you.

Mr. Wanner: I would like to formally introduce Mrs. Susan Costea, who is the co-ordinator of day care services for the city, and Larry Bonneville, who is the community development co-ordinator for the City of Medicine Hat.

The submission we have before you this morning is a very brief summary of some of the issues which primarily represent the views of the administrative staff of the City of Medicine Hat. Because of time logistics, there has not been an opportunity for it to receive formal endorsement by our city council. However, the majority of issues mentioned in here we believe to be representative of the views of our elected officials.

• 0910

We intend that our comments now will be very brief. We apologize for the fact that we were not able to have it to you ahead of time. I would like to check whether or not you would like an opportunity to quickly read through it—or would you choose that we quickly walk you through it?

The Chairman: I think if you could quickly walk us through it that would be best.

Mr. Wanner: Okay. I am going to begin with a few preliminary remarks from the preamble and I will then turn it over to Mr. Bonneville, who will cover the major points from the document.

Just to speak first to the preamble, the City of Medicine Hat has had a long and somewhat unique involvement in child care in the Province of Alberta. We were one of the first municipalities in the province to become actively involved in the provision of child care services and we continue to be exten-

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le jeudi 5 juin 1986

La présidente: Bonjour, mesdames et messieurs. Je vous souhaite la bienvenue aux auditions, à Medicine Hat, du Comité spécial sur la garde d'enfants. Il me fait plaisir d'être avec vous aujourd'hui.

Nous entendrons ce matin M. Rob Wanner, de la ville de itMedicine Hat, ainsi que Larry Bonneville et Susan Costea. Bonjour.

M. Bob Wanner (surintendant de la planification sociale, ville de Medicine Hat): Bonjour madame la présidente. Tout d'abord, je vous souhaite la bienvenue à Medicine Hat. Nos édiles municipaux, le maire et les membres du conseil sont dans une ville non loin de votre circonscription à Hamilton, à la réunion de la Fédération des municipalités canadiennes. Ils espèrent pouvoir vous rencontrer plus tard cet après-midi.

La présidente: Très bien.

M. Wanner: J'espère que vous vous plaisez chez nous. J'espère que vous aurez l'occasion, avant la fin de la journée, de visiter un peu plus notre ville.

La présidente: Merci.

M. Wanner: Je vous présente Mme Susan Costea, coordonnatrice des services de garde d'enfants, et Larry Bonneville, coordonnateur du développement communautaire, tous deux à l'emploi de la ville de Medicine Hat.

Le mémoire que nous vous présentons ce matin est un très bref résumé du point de vue du personnel administratif de la ville de Medicine Hat sur la question. À cause des contraintes de temps, le conseil de ville n'a pu endosser officiellement ce mémoire. Cependant, nous croyons que les positions exprimées dans le mémoire représentent l'opinion de nos représentants élus.

Nos commentaires seront brefs. Nous nous excusons de ne pas avoir pu faire parvenir le mémoire à l'avance. Préférez-vous prendre un peu de temps pour le lire ou voulez-vous que nous vous l'exposions rapidement?

La présidente: Il serait mieux que vous nous l'exposiez rapidement.

M. Wanner: Très bien. Je vais faire quelques observations tirées du préambule et je demanderai ensuite à M. Bonneville de traiter les points principaux du mémoire.

La ville de Medicine Hat, depuis longtemps, a une situation assez unique en Alberta en ce qui concerne la fourniture des services de garde d'enfants. Nous sommes une des première municipalités à nous engager activement dans ce domaine et

[*Text*]

sively involved in a direct fashion as well as in a planning and advocacy role.

We currently operate four neighbourhood pre-school centres in the community. We also operate a pre-school day home program which is approved and supervised by City of Medicine Hat personnel and an out-of-school care program for children requiring out-of-school care.

We are currently actively involved and later today you will be hearing a presentation on the Medicine Hat child care evaluation project. Mrs. Costea is the chairman of the committee which oversaw the project. This is a project on which we have placed considerable emphasis these last two or three years on a partnership basis with the Province of Alberta and with the private operators from our community.

With those very brief comments, I will turn the actual presentation of the document over to Mr. Bonneville.

Mr. Larry Bonneville (Co-ordinator, Community Development, City of Medicine Hat): Thank you, Bob. I would invite any members of the task force and Bob and Susan to interrupt at any point if you have any questions or you wish to pursue any particular point as we go along.

The City of Medicine Hat feels privileged and pleased that the House of Commons task force on child care has chosen to include Medicine Hat in its itinerary of hearings.

The community of Medicine Hat has a somewhat unique history in the provision of child care. The city was one of the first municipalities to commence the financing of child care services in 1968. Until approximately 1978-79, the City of Medicine Hat was the sole provider of licensed child care in the community. After that, as a consequence of provincial policy changes, there has been an expansion of private, profit and non-profit child care services in the community.

The Corporation of the City of Medicine Hat currently provides approximately 40% to 50% of the child care services in the community, including neighbourhood group pre-school centres for children ages two to six and a system of neighbourhood day home programs for pre-schoolers approved and supervised by city staff. There is a similiar system of day homes for out-of-school care children.

We are proud to have the reputation in the Province of Alberta of being a pioneer in the development of child care policies and practices. This innovation was recently reconfirmed when the city formed a unique partnership with private operators and the provincial government in the development of another first for the Province of Alberta, that being the Medicine Hat child care evaluation project, to which Bob alluded and which you will hear more about later. We believe this particular project has the potential of assisting operators and decision-makers to improve the quality of child care services throughout Canada. It is within this historical framework that we respectively submit these general comments for your consideration.

[*Translation*]

nous continuons à jouer dans ce domaine un rôle direct de fournisseur ainsi qu'un rôle de planification et de promotion.

Nous administrons actuellement quatre garderies préscolaires de quartier dans la communauté. Nous administrons également un programme préscolaire dans des foyers approuvés et surveillés par le personnel de la ville de Medicine Hat et un programme de garderie préscolaire pour les enfants qui en ont besoin.

Nous sommes activement engagés dans un programme d'évaluation des services de garde d'enfants à Medicine Hat, qui fera plus tard aujourd'hui l'objet d'un exposé. Mme Costea est la présidente du comité chargé de la surveillance du programme. Ces dernières deux ou trois années, nous avons participé très activement à ce programme de pair avec la province d'Alberta et avec les garderies privées de notre communauté.

Je demanderai maintenant à monsieur Bonneville de vous présenter notre mémoire.

M. Larry Bonneville (Coordonnateur): Merci Bob. J'invite les membres du comité ainsi que Bob et Susan à m'interrompre, soit pour poser des questions, soit pour commenter quelque point de l'exposé.

La ville de Medicine Hat est très honorée de recevoir le Comité spécial de la Chambre des communes sur la garde d'enfants.

Medicine Hat a une histoire assez unique dans la fourniture des services de garde d'enfants. La ville a été une des premières municipalités à financer ces services en 1968. Jusqu'à environ 1978-1979, la ville de Medicine Hat était seul fournisseur de services agréés de garde d'enfants dans la communauté. Après cette date, à la suite de changements dans les politiques provinciales, il y a eu, dans la communauté, une expansion des services privés de garde d'enfants, à but lucratif et à but non lucratif.

À l'heure actuelle, la corporation de la ville de Medicine Hat fournit environ 40 à 50 p. 100 des services de garde d'enfants dans la communauté, y compris des centres préscolaires de quartier pour des enfants de deux à six ans et un système de services de garde au foyer dans les quartiers, pour des enfants d'âge préscolaire, agréé et surveillé par le personnel de la municipalité. Il existe un système semblable de garde à domicile, en dehors des heures de classe.

Nous sommes fiers de la réputation de pionnier de la province d'Alberta dans la mise au point des politiques et des pratiques de garde d'enfants. Cette attitude innovatrice a récemment été confirmée lorsque la ville, le gouvernement provincial et les garderies privées ont uni leur efforts dans une entreprise sans parallèle, le programme d'évaluation des services de garde d'enfants à Medicine Hat, auquel Bob a fait allusion et qui fera l'objet d'un exposé subséquent. Nous croyons que ce programme est en mesure d'aider les administrateurs et ceux qui sont chargés de prendre des décisions dans le domaine de la garde d'enfants à améliorer la qualité des services de garde partout au Canada. C'est dans ce contexte

[*Texte*]

The City of Medicine Hat Social Planning Department intends to focus on three issues in this presentation: first, the need for publicly supported child care in Canada; secondly, the importance of maintaining a quality child care system; and thirdly, the desirability of providing a variety of child care options.

First of all, the need: The demographic facts of life in Canada clearly support the need for a national child care strategy. The number of single-parent families or families in which both parents work are such that the vast majority of families with young children require child care services.

• 0915

Because child care is such a universal need, and because it is such a vital factor in the future of our children as individuals, as well as society as a whole, it must be publicly regulated and supported and not left to the influences of the marketplace. Just as public education became a social goal in the latter part of the 19th century, child care must become a social goal in the latter stages of this century. Public support must include the creation and the maintenance of a quality system of child care, and a subsidy level to ensure it is accessible to all families who require it. Therefore, we strongly recommend that Canada Assistance Plan funding continue to be made available to the provinces for child care programs. However, CAP funding should be applicable to programs offered by the non-profit and public sectors only. CAP support for profit-motivated programs would be inappropriate.

We feel strongly that the need for a publicly supported child care system extends to school children. Our position regarding need, quality and variety of options applies equally to out-of-school care for children 5 to 12 years of age as it does to pre-school children. The children require quality care before school, during lunch, and after school.

Now the quality issue: Because child care is so vital in the development of individual children and in the destiny of our society, it is obvious that as a nation we should strive to create and maintain a child care system of the highest possible quality. It is our contention that the federal government can play a very constructive role through its taxing policies and its CAP funding mechanisms in promoting a national standard for quality child care.

[*Traduction*]

historique que nous vous présentons les quelques observations suivantes.

La Direction de la planification sociale de la ville de Medicine Hat tient à souligner trois questions dans son exposé: d'abord, le besoin qui existe au Canada pour des services de garde d'enfants subventionnés à même les fonds publics. Ensuite, l'importance de maintenir la qualité des services de garde dans le régime et enfin, l'avantage de fournir une diversité de choix en matière de garde d'enfants.

D'abord, le besoin: des indications d'ordre démographique démontrent clairement le besoin qui existe au Canada d'élaborer une stratégie nationale en matière de garde d'enfants. Le nombre de familles monoparentales ou de familles où les deux parents travaillent est tel que la grande majorité des familles qui ont de jeunes enfants ont besoin de services de garde.

La garde d'enfants est un besoin tellement universel et un facteur tellement important dans l'avenir de nos enfants et de la société, qu'elle doit faire l'objet d'une réglementation et d'un appui publics; elle ne doit pas être le jouet des forces du marché. Tout comme l'instruction publique est devenue un objectif social vers la fin du XIXe siècle, la garde d'enfants doit devenir un objectif social vers la fin du nôtre. Le soutien public doit comprendre la création et le maintien d'un bon régime de garde d'enfants et des subventions suffisantes pour permettre à toutes les familles qui en ont besoin d'y avoir accès.

Par conséquent, nous recommandons fortement que les subventions du régime d'assistance publique du Canada continuent à être versées aux provinces pour des programmes de garde d'enfants. Cependant, le financement par le Régime d'assistance publique du Canada ne devrait être offert qu'aux programmes à but non lucratif et à ceux du secteur public. Il ne conviendrait pas que des programmes à but lucratif soient subventionnés. Nous croyons qu'un régime de garde d'enfants subventionné à même les fonds publics devrait s'appliquer aussi aux enfants qui fréquentent l'école. Notre point de vue en ce qui concerne les besoins, la qualité et la diversité des solutions s'applique autant à la garde périscolaire des enfants de cinq à douze ans qu'aux enfants d'âge pré-scolaire. Les enfants ont besoin de bons services de garde avant l'école, durant l'heure du repas et après l'école.

Abordons maintenant la question de la qualité des services. Parce que la garde d'enfants est essentielle au développement des enfants et au destin de notre société, il est évident que la nation devrait créer et maintenir un régime de garde d'enfants de la meilleure qualité possible. Nous croyons que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important par l'entremise de ses politiques fiscales et des mécanismes de subventions du régime d'assistance publique du Canada dans la promotion de normes nationales régissant la qualité de la garde d'enfants.

[*Text*]

We offer the following suggestions:

1. Regulations that are more explicit and measurable so that licensing inspectors are less called upon to rely on discretion.
2. A maximum size for child care centres. It is our firm belief that large centres become too institutional to provide quality care.
3. Internal and external monitoring and/or evaluation systems. At this point we draw your attention to the Medicine Hat Child Care Evaluation Project which will be discussed later today.
4. A federal research program on child care which addresses such issues as demographic trends, the optimum size of centres, the relative effectiveness of various child care settings—for example, whether day home settings, group settings, and so on, are preferable in given circumstances. Such a research program could involve the creation of specialized research centres at universities and/or a system of research grants.
5. A certification process which sets minimum basic standards of training for child care staff.
6. An accreditation process by which child care programs are rated. This could be a function of the federal research program. Again, you could have a star rating system, from one to five stars, similiar to the way hotels are rated.

7. Parent support systems as an integral part of all child care programs. These would include parenting skill development programs, counselling, information access, and so on.

8. A national education and awareness campaign to promote both the need and the nature of quality child care.

The third issue is variety. To ensure that the needs of all Canadian families who require child care are met, the federal government should adopt policies that would ensure that families have access to the greatest number of child care options possible. The options should include the following: neighbourhood group centres; group centres in places of employment—and here corporate tax incentives could encourage employers to establish child care centres in the workplace, where it is feasible; day home programs; 24-hour child care services for parents who are involved in shift work.

• 0920

Also, there should be emergency child care services for children with short-term sickness who cannot be accommodated in regular group centres. Specially designated and funded day homes may be suitable for this purpose.

Sixthly, there should be community-based programs for school-aged children. In this context, community-based means programs operating from and among schools, recreation centres, community halls and so on.

Finally, there is a seventh option that should also be available, traditional home care by one parent in two-parent families. This option could be encouraged through tax

[*Translation*]

A cet égard, nous proposons:

1. Des règlements plus détaillés et des objectifs pour éviter aux inspecteurs d'avoir à porter des jugements discrétionnaires.
2. Une limitation de l'effectif des garderies. Nous croyons fermement que les établissements trop peuplés s'institutionnalisent au point de ne pouvoir offrir de bons services.
3. Des systèmes d'évalutation ou de contrôle interne et externe. À cet égard, nous aimerions mentionner le programme d'évaluation des services de garde à Medicine Hat, qui vous sera présenté plus tard aujourd'hui.
4. Un programme fédéral de recherche sur la garde d'enfants portant sur des quetions telles que les tendances démographiques, l'effectif optimal des garderies, l'efficacité relative des divers cadres où s'exerce la garde—par exemple, si la garde à domicile, la garde collective etc. est préférable eu égard aux circonstances. Ce programme de recherche pourrait donner lieu à la création de centres spécialisés dans les universités et d'un système de subvention à la recherche.
5. Une procédure d'agrément établissant des normes minimales de formation pour le personnel des garderies.
6. Une procédure d'accréditation permettant de classer les programmes de garde d'enfants. Le programme fédéral de recherche pourrait jouer un rôle à cet égard. Ou encore, il pourrait y avoir un système d'étoiles, de une à cinq, comme pour l'hôtellerie.
7. Un élément d'aide aux parents dans tous les programmes de garde d'enfants. Celle-ci comprendrait des programmes pour l'amélioration des habiletés parentales, du *counselling*, l'accès aux renseignements et ainsi de suite.
8. Un programme national d'information et de sensibilisation pour promouvoir à la fois la reconnaissance des besoins en matière de garde d'enfants et la connaissance des éléments de la qualité des services.

La troisième question est celle de la diversité. Pour assurer que toutes les familles canadiennes peuvent satisfaire à leurs besoins dans ce domaine, le gouvernement fédéral devrait adopter des politiques permettant aux familles d'avoir accès à la plus grande diversité possible des services de garde. Ces divers services devraient comprendre des garderies de quartier, des garderies sur les lieux de travail—et à cet égard on pourrait, à l'aide de mesures fiscales, encourager les employeurs à les établir lorsqu'il est possible de le faire, des programmes de garde au foyer et des services de garde de 24 heures pour les parents qui travaillent par relais.

Il devrait également y avoir des services de garde d'urgence pour les enfants qu'une courte maladie empêche de fréquenter la garderie ordinaire. Des foyers pourraient être spécialement désignés et subventionnés à cette fin.

Ensuite, il devrait y avoir des programmes communautaires pour les enfants d'âge scolaire. Dans ce contexte, les programmes communautaires seraient offerts par les écoles, les centres récréatifs, les centres communautaires et ainsi de suite.

Enfin, on devrait retenir un septième choix, celui des soins traditionnels au foyer par un des deux parents. On pourrait favoriser ce choix par des mesures fiscales—par exemple, en

[*Texte*]

incentives—for example, allowing the income-earning parent to deduct a child care allowance equivalent to the amount it would cost for child care in a program outside the home. Encouraging this option would have the spin-off and additional advantages of promoting the welfare of the nuclear family and also relieving the unemployment problem.

Mr. Wanner: Madam Chairman, we know you have probably heard many of these issues in other locations throughout Canada. We are prepared to answer any questions you may have.

Ms Mitchell: I want to thank you for not only an excellent presentation but for what I would say is closest to being one of the most interesting model communities as far as child care is concerned. Not only do you have a philosophy which has a whole range of community child care services to supporting families who choose to do this themselves, or are able to do it themselves, but I also think you are very fortunate to have had funds in Alberta and a history that promoted this.

I know there has been concern about funds. We heard about it repeatedly in Calgary yesterday. It was very interesting for us, having come from territories and provinces that have a real lack of funds, to see that just money is not the answer. There has to be quality care, accountability, and some way of monitoring, and we have to be sure that we have qualified people working in centres as well. I think you have pointed that out very clearly.

I wanted to ask you if you could help a bit in the jurisdictional responsibilities between the federal and the provincial governments. I think we all want quality care for our children. The problem, as you spelled out, lies with the details of regulations and maximum size of centres and so on. You seem to be implying that this should perhaps be a federal responsibility to establish and kind of regulate these. Could you explain what you see is the difference between the federal and the provincial role in helping to promote higher standards in child care?

Mr. Wanner: First of all, we have tried to emphasize the idea of the federal government exploring the research end of the activity, that in fact you could play a co-ordinating information role for access by centres—private, public, government-operated, throughout Canada. We also suggest, or hope to imply, that there should be a minimum standard across the country.

When you live in any one particular province of Canada, you should not drop below a certain standard quality of care provided for children. Obviously, in this country of ours there has to be an allowance for diversity, of moving beyond a certain basic level. But I think our intent is to suggest that the federal government, through its various funding mechanisms, will ensure that a basic minimum be required.

Ms Mitchell: The federal government would then have to establish guidelines and principles in a very broad sense. Are you suggesting that any federal funding, even shared funding

[*Traduction*]

permettant au parent qui a un revenu d'en déduire une allocation de frais de garde du montant qu'il lui en coûterait pour faire garder son enfant à l'extérieur du foyer. Encourager cette option entraînerait comme avantage supplémentaire la promotion du bien-être de la famille nucléaire et une réduction des problèmes causés par le chômage.

M. Wanner: Madame la présidente, nous savons que vous avez sans doute entendu ces points de vue dans d'autres villes du Canada. Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

Mme Mitchell: Je tiens non seulement à vous remercier pour un excellent exposé mais aussi à vous féliciter d'être une communauté très intéressante du point de vue des services de garde d'enfants. Vos conceptions sont assez larges pour englober toute une gamme de services communautaires de garde d'enfants ainsi que le soutien aux familles qui préfèrent s'en charger—ou sont en mesure de s'en charger—elles-mêmes. De plus, il semble y avoir des fonds en Alberta pour ces services, qui ont d'ailleurs chez vous une longue histoire.

Je sais qu'on se préoccupe au sujet des fonds. On nous l'a répété, hier à Calgary. Puisque nous avons visité des territoires et des provinces où il y a une véritable carence de fonds, il a été intéressant de constater que l'argent, seul, n'est pas la réponse. Il doit y avoir de bons services, des services responsables et une façon de les contrôler, et nous devons nous assurer que les personnes qui travaillent en garderie sont compétentes. Cela, je pense que vous l'avez signalé très clairement.

Avez-vous des suggestions en ce qui concerne les responsabilités respectives des gouvernements fédéral et provinciaux? Je crois que nous désirons tous que nos enfants bénéficient de bons services de garde. Le problème, comme vous l'avez signalé, est d'arrêter les détails des règlements, de s'entendre sur l'effectif maximum des garderies et ainsi de suite. Vous semblez dire que cette réglementation devrait incomber au gouvernement fédéral. Pouvez-vous nous expliquer, quelle est, selon vous, la différence entre les rôles fédéral et provinciaux dans la promotion de meilleures normes de garde d'enfants?

M. Wanner: D'abord, nous avons appuyé l'intervention du gouvernement fédéral en matière de recherche, qui pourrait déboucher sur un rôle de coordination de renseignements, auxquels auraient accès les garderies partout au Canada, qu'elles soient privées, publiques ou gouvernementales. Nous suggérons également qu'il y ait des normes minimales applicables partout au pays.

Que l'on demeure dans l'une ou l'autre des provinces du Canada, les normes de qualité applicables à la garde d'enfants ne devraient jamais être inférieures à un certain niveau. Bien entendu, on doit pouvoir, dans un pays comme le nôtre, atteindre à une certaine diversité, on doit pouvoir dépasser un certain niveau de base. Mais nous souhaitons que le gouvernement fédéral par l'entremise des divers mécanismes de subvention qu'il possède, assure des normes minimum.

Mme Mitchell: Le gouvernement fédéral aurait alors à établir des lignes directrices et des principes en termes très généraux. Est-ce que vous proposez qu'il n'y ait aucune subvention fédérale, même des subventions partagées comme

[*Text*]

like the Canada Assistance Plan, should not be given unless there is recognition of those standards?

Mr. Wanner: I think that would be our suggestion. There are precedents in other policy areas where that practice is in fact already taking place, and we do not think that there is any radical departure from previous practice.

Ms Mitchell: What other comparative situations are you thinking of?

Mr. Wanner: I hesitate to get into a sensitive area, but health care is one area which immediately comes to mind.

• 0925

Ms Mitchell: No. I think it is interesting the province has responsibility for health care services and the federal government establishes a minimum standard across the country. It makes good sense. We want all Canadians to have good health. We want all Canadians to have good child care with a good flexible choice.

I think the problem is provinces would be very resentful if the federal government imposed too much in the way of standards from Ottawa. Certain provinces, particularly the Province of Quebec, want to keep us out of there altogether in a way. It is their right under the Constitution. I am somewhat concerned about how we could do this and have it accepted by provinces.

Mr. Wanner: Madam Chairman and Ms Mitchell, as a municipality we have some of those same feelings about the provincial government sometimes. We like to work with them on a partnership basis. I think there are all kinds of examples in other policy areas where there has been close consultation by the provincial governments with the federal government, where in fact a concensus has been reached. We would suggest the process for establishing the minimum level should be through the form of consensus with the provincial governments and not an arbitrary level of care established.

Ms Mitchell: One final question. You talked about continuing the Canada Assistance Plan. The Katie Cooke task force, which studied child care in considerable depth, felt it was important to have a new child care act which would be broader than the Canada Assistance Plan.

I know it is not quite so much of a problem in Alberta because you have direct grants from the province to your child care. Other provinces do not have that. Katie Cooke was recommending a system which would allow federal funds per spaces. We could keep the door open in child care centres. You would not be discriminated against based on income. People would pay according to their income. What do you say about that plan as opposed to maintaining the Canada Assistance Plan funding?

[*Translation*]

celles du régime d'assistance-publique du Canada, à moins que l'on reconnaisse ces normes?

M. Wanner: En effet, c'est ce que nous suggérons. Il existe des précédents dans d'autres domaines où cette pratique est déjà en vigueur, et nous ne croyons pas que notre suggestion entraînera des changements radicaux.

Mme Mitchell: À quelle autre situation pensez-vous?

M. Wanner: Je ne veux pas soulever de controverses, mais le domaine de l'assurance-maladie en est un exemple.

Mme Mitchell: Non. Je crois qu'il est intéressant de constater que la province est responsable des services de santé, alors que le gouvernement fédéral établit des normes minimales pour tout le pays. C'est très sensé. Nous souhaitons que tous les Canadiens puissent bénéficier de bons services de santé. Nous désirons aussi que tous les Canadiens aient de bons services de garde d'enfants et un choix varié de ces services.

Le problème, je pense, est que les provinces admettraient mal que le gouvernement fédéral impose trop de normes. Certaines provinces, en particulier la province de Québec, voudraient nous écarter entièrement, dans un sens, de ce domaine. C'est leur droit en vertu de la Constitution. Je me demande comment on pourrait y arriver avec l'agrément des provinces.

M. Wanner: Madame la présidente et madame Mitchell, en tant que municipalité nous avons parfois les mêmes sentiments à l'égard du gouvernement provincial. Nous aimons travailler en collaboration avec ses fonctionnaires. Je pense qu'il y a de nombreux exemples dans d'autres domaines où les provinces et le gouvernement fédéral ont eu d'abondantes consultations et où un consensus a pu se dégager. Nous pensons qu'il faudrait établir le niveau minimum par consensus entre les gouvernements provinciaux. Il ne faudrait pas fixer arbitrairement le niveau de qualité des soins de garde.

Mme Mitchell: Une dernière question. Vous avez proposé de maintenir le régime d'assistance publique du Canada. Le Comité de travail Katie Cooke, qui a fait une étude en profondeur de la garde d'enfants, a conclu à la nécessité d'une nouvelle loi en matière de garde d'enfants, qui aurait une portée plus large que le régime d'assistance publique du Canada.

Je sais que cela pose moins de problème en alberta parce que la province subventionne directement les services de garde d'enfants. Tel n'est pas le cas dans d'autres provinces. Katie Cooke recommandait un régime de subvention fédérale aux places en garderie. Les garderies seraient ouvertes à tous. Il n'y aurait pas de discrimination fondée sur le revenu; les gens paieraient selon leur revenu. Que pensez-vous d'un tel régime en comparaison avec le maintien des subventions en vertu du régime d'assistance publique du Canada?

[*Texte*]

Mr. Wanner: I have briefly reviewed the Cooke report, but we have not put a great deal of time and study into the matter. We would certainly support discussing the issue further.

Given your earlier question about the agreement between the provinces and the federal government to working relationships, I think, generally speaking—the Nielsen task force seemed to support it—the Canada Assistance Plan has worked well. There may be some areas which need to be expanded and possibly studied further. Perhaps because of our perspective in Alberta, we believe the Canada Assistance Plan has served the people of Canada fairly well.

Ms Mitchell: I have to respond to that. I think the complaint is we have a system in Canada. Forget about Alberta for a moment. We have a system in Canada where we have funding only for the very poor and tax deductions for the more well-to-do. We have no system of funding for child care for the in-between, the vast majority of average working people. I think that was the concern. The Canada Assistance Plan does not cover them. Unless you have subsidies from the province, fees have to be too high. Parents take their kids out of child care or pay an exhorbitant amount, a very high proportion of their income.

Thank you. I guess I should share with my colleagues.

The Chairman: Thank you. Mr. Duguay.

Mr. Duguay: Thank you, Madam Chairman. The Cooke report . . . I will just give you one paragraph to tell you where I am coming from:

> As our focus has been on non-parental care which supplements that which is provided by parents, we have not addressed the issue of how parents themselves should treat children in their own homes. Similarly, our mandate did not include consideration of the care of children in programs provided under education legislation.

You talked in your brief presentation about the demographic facts of life in Canada clearly supporting the need for a national child care strategy. That is where the Cooke reported departed. They just said is it happening in Canada. I think anywhere from 39% of women in Newfoundland to 60% plus of women in another province work. Therefore, there is a need for child care and for the government to establish a national financing act. That is their point of departure.

• 0930

I want to ask a philosophical question to which you may not have an answer any more than I do. I think it is an important one. We know what has happened. My question is this: Is it happening because people want it to happen or because of the economy? Is it happening because we have not had good enough support legislation for the enforcement of separations and divorces and support of the other spouse and the children?

[*Traduction*]

M. Wanner: J'ai brièvement étudié le rapport Cooke, mais pas en profondeur. Nous aimerions certainement en discuter plus longuement.

Etant donné votre question antérieure au sujet de la collaboration entre les provinces et le gouvernement fédéral, je pense qu'en général—le groupe de travail Nielsen semble l'appuyer—le régime d'assistance publique du Canada a bien fonctionné. Dans certains domaines, il serait peut-être nécessaire de prévoir une expansion et peut-être de procéder à d'autres recherches. Peut-être est-ce dû à notre perspective en Alberta, mais nous croyons que le régime d'assistance publique du Canada a bien servi les intérêts des Canadiens.

Mme Mitchell: Je me permets de répondre à cela. On se plaint du régime au Canada. Ne parlons pas pour l'instant de l'Alberta. Ce régime ne prévoit des subventions que pour les gens à très faible revenu et des déductions d'impôt pour ceux qui sont plus à l'aise. Nous n'avons aucun régime de subvention pour la garde d'enfants pour ceux qui se situent entre ces deux extrêmes, c'est-à-dire la vaste majorité des travailleurs. Je pense que c'est là le problème. Le régime d'assistance publique du Canada ne s'applique pas à eux. A moins d'avoir des subventions provinciales, les frais sont trop élevés. Les parents retirent leurs enfants de la garderie ou payent un montant exhorbitant, une proportion très élevée de leurs revenus.

Merci. Je devrais laisser parler mes collègues.

La présidente: Merci. Monsieur Duguay.

M. Duguay: Merci, madame la présidente. Le rapport Cooke . . . Je vais vous en citer un paragraphe pour situer ma préoccupation:

> Puisque nous nous sommes concentrés sur les soins qui complètent ceux que donnent les parents, nous n'avons pas étudié la question de savoir comment les parents eux-mêmes devaient traiter leurs enfants dans leur propre foyer. De même, notre mandat ne comprenait pas les soins des enfants dans des programmes établis sous le régime des lois scolaires.

Dans votre bref exposé, vous avez déclaré que la situation démographique au Canada démontrait clairement la nécessité d'une stratégie nationale sur la garde d'enfants. C'était le point de départ du rapport Cooke. On se demandait si tel était le cas au Canada. Je pense qu'au moins 39 p. 100 des femmes à Terre-Neuve et plus de 60 p. 100 des femmes dans les autres provinces travaillent. Par conséquent, les services de garde sont nécessaires, et c'est au gouvernement d'adopter une loi nationale sur leur financement. C'est leur point de départ.

Je veux vous poser une question d'ordre philosophique à laquelle vous n'aurez peut-être pas plus de réponse que moi. Je pense qu'elle est importante. Nous savons ce qui s'est produit. Ma question est la suivante: cela se produit-il parce que les gens le désirent ou à cause de l'économie? Cela se produit-il parce que notre législation en matière de divorce et de séparation est déficiente dans la mesure où elle ne permet pas de faire respecter l'obligation alimentaire à l'endroit de l'autre

[*Text*]

Should we as a task force do what we can to reverse the trend, accept what is, or expect it to continue?

Mr. Wanner: Mr. Duguay, I guess that one is a philosophical opinion. I would encourage Larry and Susan to comment as well.

My view is that you cannot change social change as it happens. In fact, you have to manage it. As governments and legislative bodies, as people who serve the public we have to develop systems to manage the change. How are we going to adapt to it? I think there are whole series of reasons why child care is necessary. To suggest that we are going to somehow change that trend in Canada would be difficult at best.

Mr. Duguay: Let me redirect that, if I may. If we were to recommend to our government that an educational leave policy be put in place to make it possible for parents to stay at home for the first two years of their child's life, and if we were to put in tax provisions which made it possible—along the lines of what I consider to be an excellent suggestion made by you in recommendation number seven—would that have the effect of reversing the trend? Would that mean that a lot of people . . . ? I do not know whether there are a lot of people because we have had varying suggestions. Would parents take advantage of either of those two mechanisms and stay home with their children?

Mr. Wanner: I believe it is clear that they would. We believe in the continued support of the family unit. Secondly, there is the choice question, the variety. In fact, your suggestion does provide that other option, the other alternative. Maybe Susan or Larry would care to comment.

Mr. Bonneville: I doubt very much that it would reverse the trend, but I think it would at least slow it down and provide a viable option for the people in our population that choose to bring up their children in that fashion. I think the way the system stands now there is a monetary disincentive for mother or dad to stay home and raise the child. I do not think it is fair.

I would not go so far as to say that it would reverse the trend. I think there are a lot of people . . . where both parents work . . . that the motivation has very little to do with child-rearing.

Mr. Duguay: Yes. I understand that. If you want to answer, please go ahead. I have two more things I want to do.

Mrs. Susan Costea (Co-ordinator, Day Care Services, City of Medicine Hat): I believe we live in an ever-changing society. I feel that there should be options for parents. That would definitely give parents an option.

Mr. Duguay: Good. Let me try to refocus that question. You will see by my question where I am heading. It has to do with this:

[*Translation*]

conjoint et des enfants? En tant que comité, cherchons-nous à remonter le courant, ou devons-nous accepter la situation comme elle est et nous attendre à ce qu'elle continue?

M. Wanner: Monsieur Duguay, je pense qu'il s'agit là d'une opinion philosophique. J'encourage Larry et Susan à répondre, eux aussi.

D'après moi, on ne peut enrayer le changement social au moment où il se produit. Il faut plutôt le canaliser. Les gouvernements et les organes législatifs ainsi que les personnes au service du public doivent mettre au point des systèmes pour canaliser le changement. Comment allons-nous nous y adapter? Je pense qu'il y a toute une série de raisons pour lesquelles les services de garde d'enfants sont nécessaires. Il serait, au mieux, très difficile de trouver quelques moyens pour changer cette tendance au Canada.

M. Duguay: Laissez-moi être un peu plus précis. Si nous recommandions à notre gouvernement d'instituer une politique de congé d'éducation pour permettre aux parents de rester au foyer pendant les deux premières années de la vie de leur enfant, et si nous adoptions des dispositions fiscales qui rendraient cette politique possible—dans le sens de l'excellente suggestion que vous avez formulée dans votre septième recommandation—cela pourrait-il renverser la tendance? Est-ce qu'il y aurait bon nombre de personnes . . . ? Je ne sais pas s'il y aurait beaucoup de personnes parce qu'on nous a fait entendre des suggestions très diverses. Les parents voudraient-ils se prévaloir de l'une ou l'autre de ces deux mesures pour rester au foyer avec leurs enfants?

M. Wanner: Je pense qu'il est clair qu'ils le feraient. Nous croyons à une politique d'appui à l'unité familiale. Ensuite, il y a la question du choix, de la diversité. En fait, votre suggestion prévoit cette autre option, l'autre solution. Larry ou Susan auraient peut-être des commentaires.

M. Bonneville: Je doute fort que la tendance serait renversée, mais elle serait au moins ralentie, et la solution permettrait à ceux qui le désirent d'élever leurs enfants de cette façon. Le système, à l'heure actuelle, décourage financièrement la mère et le père de rester au foyer pour élever leurs enfants. Je ne crois pas que c'est équitable.

Je n'irais pas jusqu'à dire que la tendance serait renversée. Je pense qu'il y a bon nombre de personnes . . . lorsque les deux parents travaillent . . . l'éducation des enfants n'est pas ce qui les motive en ce sens.

M. Duguay: Oui. Je comprends. Si vous voulez répondre, je vous prie de le faire. J'ai deux autres questions à poser.

Mme Susan Costea (coordinatrice, Service de garde d'enfants, ville de Medicine Hat): Je pense que nous vivons dans une société en perpétuel changement. Je crois que les parents devraient pouvoir choisir. Cela donnerait certainement le choix aux parents.

M. Duguay: Bon. Laissez-moi reformuler la question. Vous verrez où je veux en arriver. Elle porte sur la citation suivante:

[*Texte*]

Just as public education became a social goal . . . so child care must become a social goal in the latter stages of this century.

To my knowledge, we have never had people suggest to us that education is harmful to young children or to older children. We have had people suggest to us that institutionalized child care can be very harmful to young people in the zero to two range. What I am really trying to get an opinion from you on is whether we as a committee should recommend that infants are best looked after by their parents.

Mr. Wanner: I am not sure I am going to answer this question specifically. I will tell you where we have come from in our history in Medicine Hat. In fact, until about five years ago we had in our group centres care for infants from three months to two years. We still provide this service to the community; however, we now provide the service through day homes, where a maximum of two to three pr-eschool children are placed in an approved home which we supervise. This is an indication of some of our inclinations or intentions. We believe care for infants in a smaller setting and a more individualized setting is more appropriate.

• 0935

I think we have to be cautious that we do not make all of the decisions for parents. If we are on the one hand suggesting in our paper there should be choice, then possibly there should be the group-care situations for those parents who wish to exercise their option and make that particular choice. But if the federal government can in any way allow parents to have another choice, in fact to stay home if they wish to stay home, we would certainly encourage this. I hope I have answered your question in part.

Mr. Duguay: Yes. I think you have given us a very good opinion of what you believe. We have been trying to develop, if we can, a continuum which talks about infants and bonding and socialization and nursery school and kindergarten and public school. There seems to be a lot of agreement to this kind of a continuum. I think your answer about options and choices may be the best way.

My last question is on your comment about CAP funding and support for profit-motivated programs.

Mr. Wanner: We were hoping you would pass over that one.

Mr. Duguay: I think we raised it when we met you last night, so I made a note not to pass over it. I do not want to hook you with it, but you have established a relationship here which appears to be unique. I am really one who is quite excited about the fact that you are working with all the people together in this evaluation program you are doing. Are the profit centres in Medicine Hat making money?

Mr. Wanner: I will leave the answer to this question up to our friends from the private sector who are going to be making a presentation today. We believe we have established a good rapport with them, and have in fact worked collectively on

[*Traduction*]

Tout comme l'instruction publique est devenue un objectif social . . . ainsi les services de garde d'enfants doivent devenir un objectif social à la fin du nôtre.

À ma connaissance, personne n'a jamais soutenu devant nous que l'instruction était mauvaise pour les enfants, jeunes ou vieux. On nous a dit cependant que les services de garde institutionnalisés pouvaient être très mauvais pour les très jeunes enfants, jusqu'à l'âge de deux ans. En réalité, j'aimerais connaître votre opinion sur la question suivante: le Comité devrait-il adopter la position que ce sont les parents qui sont en mesure de donner la meilleure éducation à leurs enfants.

M. Wanner: Je ne sais pas si je vais répondre directement à cette question. Je vais vous dire ce que l'expérience nous a appris à Medicine Hat. En fait, jusqu'il y a environ cinq ans, nos garderies offraient des services de garde pour les enfants âgés de trois mois à deux ans. Le service est encore offert à la communauté; cependant, il est maintenant offert par l'entremise d'un réseau de foyers: deux ou au plus trois enfants d'âge préscolaire sont placés dans un foyer approuvé que nous surveillons, ce qui reflète bien notre orientation. Nous croyons que les soins individualisés et un petit nombre d'enfants conviennent mieux à la garde des très jeunes enfants.

Je crois qu'il faut être prudent pour éviter de prendre toutes les décisions pour les parents. Si, comme le suggère notre mémoire, on devrait laisser le choix aux parents, il faudrait peut-être alors prévoir des situations de garde collective pour les parents qui préfèrent cette solution. Mais si le gouvernement fédéral permet aux parents de faire un autre choix, et même de rester au foyer s'ils le désirent, nous serions certainement d'accord. J'espère que j'ai répondu à votre question, du moins en partie.

M. Duguay: Oui. Je pense que vous nous avez très clairement présenté votre opinion. Nous avons tenté d'envisager, si cela est possible, un continuum qui englobe les nourrissons, la création de liens, la socialisation, la pouponnière, le jardin d'enfants et l'école primaire. Bon nombre de gens semblent être favorables à cette conception. Je pense que votre réponse concernant les solutions et les choix nous montre la meilleure façon de procéder.

Ma dernière question porte sur votre commentaire au sujet des subventions en vertu du régime d'assistance publique du Canada et de l'assistance à des programmes à but lucratif.

M. Wanner: Celle-là, nous espérions l'éviter.

M. Duguay: Nous l'avons soulevée lorsque nous nous sommes rencontrés hier soir, et je l'avais notée. Je ne veux pas vous mettre sur la sellette, mais vous semblez avoir créé ici un genre de collaboration unique. Cela m'intéresse beaucoup que vous arriviez, tous ensemble, à travailler dans ce programme d'évaluation. Les garderies à but lucratif à Medicine Hat réussissent-elles à faire des profits?

M. Wanner: Je vais laisser nos amis du secteur privé qui vont vous présenter un exposé aujourd'hui répondre à cette question. Je pense que nous avons établi avec eux de bons rapports, et en fait, nous avons travaillé ensemble sur ce que

[*Text*]

what we call quality issues in our community. At the same time, we do identify certain issues we agree to disagree on, and I think this is one of them.

Our understanding is that the Province of Alberta would take exception to the position we are presenting here today. They are in fact, from our information, trying to convince you people from the federal government to cost-share in the profit area, because this province in particular has a sizeable investment in the provision of the various grants they are providing to profit centres.

Mr. Duguay: It is very interesting to me, as an individual, that this stipulation we have in CAP is one of the kinds of things Ms Mitchell alluded to in speaking of how the federal government can sometimes badger people into taking a position they support. You would think the federal government CAP funding, being limited to non-profit, would force the provinces into supporting non-profit. Yet this is not in fact what is happening. It is not happening in Alberta. It is not happening in New Brunswick. And in Newfoundland as many as 70% of the day care centres are profit-making; although they do not make any money, this is what they are.

I sometimes wonder about our ability to use the big bludgeon we apparently have, although I have not seen it anywhere yet. Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Duguay. On your item five about emergency care services for children, you are talking about the possibility of a funded day home. Have you given any consideration to having people who could visit and care for the child in their own home, as opposed to taking a sick child to another home to be cared for during the day?

Mr. Wanner: Maybe Susan could also comment on this particular issue. But another part of our department functions in the community with homemaker services which are across this country. It is more costly—particularly in some situations—to bring in a 10- or 12-hour day. We are sympathetic to the view of leaving the child in his home. For the sake of the child, we believe that when the child is ill, the last thing he wants to do is go out of the home.

• 0940

I guess the one point we are looking at again is there is a more concerted effort. Our service right now is primarily geared for emergency services. I do not want to leave the impression, Mrs. Mitchell, when I refer to this wealth, this big pot of money that we have in Alberta—we have found in the last three or four years that this pot of money has been shrinking considerabley. We make a pitch for all these poor social agencies. In Alberta right now we are hurting considerably.

[*Translation*]

nous appelons des questions relatives à la qualité dans notre communauté. En même temps, sur un certain nombre de questions, nous avons convenu de ne pas être d'accord, et je pense qu'il s'agit d'une de ces questions.

Je crois comprendre que la province d'Alberta s'opposerait à la position que nous adoptons aujourd'hui. Selon nos renseignements, ils cherchent à vous convaincre, les gens du gouvernement fédéral, de partager les coûts des subventions aux services à but lucratif parce que dans cette province, en particulier, on donne un montant considérable de subventions, sous diverses formes, aux garderies à but lucratif.

M. Duguay: Comme particulier, je trouve très intéressant que cette condition du régime d'assistance publique du Canada est une des choses auxquelles faisait allusion Mme Mitchell lorsqu'elle disait que le gouvernement fédéral harcèle parfois les gens pour qu'ils adoptent une position à laquelle le gouvernement est favorable. On penserait que la limitation des subventions aux services à but non lucratif forcerait les provinces à appuyer ces services à but non lucratif. Pourtant, il n'en est rien. Ce n'est pas ce qui se produit en Alberta. Ce n'est pas non plus ce qui se produit au Nouveau-Brunswick. Et à Terre-Neuve, 70 p. 100 au moins des garderies sont à but lucratif; bien qu'elles ne fassent pas de profits, elles sont quand même des entreprises commerciales.

Je me demande souvent dans quelle mesure l'arsenal de moyens draconiens que nous avons supposément à notre disposition a un effet; je dois dire que je ne l'ai jamais constaté. Je vous remercie.

La présidente: Merci, monsieur Duguay. Votre cinquième proposition visant les services de garde d'urgence pour les enfants soulève la possibilité de foyers subventionnés. Avez-vous étudié la possibilité d'un service de visiteurs qui pourrait garder l'enfant dans son propre foyer au lieu d'un réseau de foyers auxquels on peut conduire l'enfant pendant la journée?

M. Wanner: Susan pourrait peut-être répondre aussi à cette question. Cependant, un autre secteur de notre département travaille dans la communauté avec des services d'auxiliaires familiales qu'on retrouve partout au pays. Dans certaines situations, c'est plus cher de financer ces services pour une journée de travail de 10 ou 12 heures. Nous sommes favorables à l'idée de garder l'enfant dans son foyer. Lorsque l'enfant est malade, partir de la maison est certainement la chose qu'il désire le moins.

La question en est sans doute une de concertation des efforts. À l'heure actuelle, nos services sont conçus pour répondre aux cas d'urgence. Je ne veux pas laisser l'impression, madame Mitchell, lorsque je parle de cette prospérité, de cette quantité d'argent que nous avons en Alberta—nous avons découvert au cours des trois ou quatre dernières années que ces sommes supposément prodigieuses diminuent à vue d'oeil. Les organismes de services sociaux sont en mauvaise posture financière. À l'heure actuelle, en Alberta, nous subissons des compressions considérables.

[*Texte*]

To get back to your question, because there is not enough money we have had to restrict the access to the homemaker service to emergency care. The definition of emergency care sometimes gets fairly rigid. Susan, maybe you would care to comment on that.

Mrs. Costea: We realize that taking a child out of a day care setting and putting it into yet another home would be disruptive to that child. Presently the funds we receive in Alberta do not lend themselves for us to put a child care worker into the child's home. So the suggestion was rather than the mother finding yet another provider for the child, which she is forced to do anyway, or the mother staying home from work and losing earnings, we felt the program could perhaps accommodate and supervise the home where that child would go, rather than the mother going home or rather than the child staying in a group day care setting, which is definitely inappropriate for a child who is ill.

The Chairman: The thought of having to take a child who is already sick out of the home and take him someplace else is just—especially if it is just a one day type of thing. If it is something for a longer period of time . . .

The other thing was in item seven you mention that the traditional home care by one parent in a two-parent family could be encouraged by tax incentives. Are you ruling out a single parent being able to stay home through some type of incentive as well?

Mr. Bonneville: No, I do not think we are ruling that out, except that it would have to be a totally different mechanism. I do not think there is much you could do through special income tax deductions that would provide an incentive for single parents.

The Chairman: It is just that I had not seen anything in your recommendations to make it available for the single person to stay home.

Mr. Bonneville: No, we have not gone so far as to suggest that single parents should be paid to stay home or have the option of being paid to stay home to look after their child or children.

The Chairman: You mention allowing the income parent to deduct the child-care allowance equivalent to the amount it would cost. Do you have any ideas how you could judge what that equivalency would be? How could you control it?

Mr. Bonneville: I think there is a going rate in any community; indeed, probably across the country you could establish a going rate for one day or one year or one month of child care.

The Chairman: Across the country we have heard everything from $250 to $800 a month. So I was thinking as a government if you were going to set something, how would you determine it? Would it be a flat rate you would be suggesting or would it be by province you would have to set a rate?

Mr. Bonneville: I am not sure what would be feasible, but as much as possible you would have a rate tailored to the rates in

[*Traduction*]

Pour revenir à votre question, parce qu'il n'y a pas suffisamment de fonds, nous avons dû restreindre l'accès aux services d'auxiliaires familiales aux situations d'urgence. La définition de l'urgence est parfois assez rigide. Susan, vous aimeriez peut-être intervenir?

Mme Costea: Nous savons bien que le fait de retirer un enfant d'une garderie pour le placer dans un autre foyer ne peut que le perturber. À l'heure actuelle, les fonds qui sont disponibles en Alberta ne nous permettent pas d'offrir des services de garde au domicile de l'enfant. Il a donc été suggéré, puisque la mère devait, en tout cas, trouver une autre place pour l'enfant ou s'absenter du travail et perdre son salaire, que notre programme était assez souple pour intégrer et surveiller le foyer où irait cet enfant. La solution nous semblait meilleure que celle où la mère serait forcée de rester à la maison ou à celle de laisser l'enfant en garderie, ce qui ne convient certainement pas à un enfant malade.

La présidente: L'idée de retirer un enfant qui est déjà malade de son foyer et de le conduire ailleurs m'apparaît—surtout s'il ne s'agit que d'une absence d'une journée. Si c'était pour plus longtemps . . .

Mon autre question porte sur votre septième proposition selon laquelle la garde traditionnelle au foyer par l'un des deux parents pourrait être encouragée par des mesures fiscales. Éliminez-vous la possibilité qu'un parent d'une famille monoparentale puisse demeurer au foyer grâce à quelque mesure de ce genre?

M. Bonneville: Non, je ne crois pas que nous éliminons cette possibilité, mais il faudrait recourir à des mécanismes tout à fait différents. Je ne pense pas qu'on puisse fournir un encouragement à des parents de famille monoparentale par le moyen de déductions spéciales d'impôt sur le revenu.

La présidente: Je n'ai rien vu dans vos recommandations qui puisse aider le parent de famille monoparentale à rester au foyer.

M. Bonneville: Non, nous n'allons pas jusqu'à recommmander que les parents de famille monoparentale soient payés pour rester au foyer ou aient le choix d'être payés pour rester au foyer pour s'occuper de leurs enfants.

La présidente: Vous suggérez qu'on permette à celui des parents qui gagne un revenu de déduire une allocation de garde d'enfant équivalant au montant que coûterait cette garde. Savez-vous comment on pourrait établir cette équivalence? Quel contrôle pourrait-on exercer là-dessus?

M. Bonneville: Je pense que dans toute communauté il y a des taux courants; en fait, il serait possible d'établir dans tout le pays un taux quotidien, annuel ou mensuel.

La présidente: Les montants varient considérablement d'un endroit à l'autre dans le pays. Les sommes dont on nous a parlé variaient entre 250$ et 800$ par mois. Je me demandais donc comment le gouvernement pourrait fixer cette équivalence. S'agirait-il d'un montant fixe ou établirait-on un taux qui varierait d'une province à l'autre?

M. Bonneville: Je ne sais pas ce qu'il serait possible de faire, mais il faudrait tenter d'établir le taux en fonction de ceux qui

[*Text*]

that particular community. That may not be feasible, however; you may need to have a flat rate or at least a rate which varies from province to province, perhaps.

Mr. Wanner: After the federal government or the provincial governments in partnership with the federal government establish what is an acceptable standard and what are acceptable qualifications for staff, then we will be in a better position to determine what in fact is an appropriate level across Canada. Because of the various different standards, qualifications, etc. across Canada, we have a broad range of what the eventual unit cost is. After you have completed all your hearings you will be in a better position to answer that.

The Chairman: I have one last question, on supervision. You mention that you supervise the homes within the city. How often do your inspectors visit?

Mr. Wanner: I am going to get Susan to answer specifically. I think we have a minimum of two or three visits per month.

Mrs. Costea: Depending—if it is a newly established day home, we almost go in weekly. It depends if it is a child who has special needs or if it is a normal, healthy child. After the day home has been with us for a certain length of time and we are fairly confident about it and feel that the parents are very pleased with the service, we will then try to make monthly visits to the older children, with more frequent visits to the younger children.

• 0945

The Chairman: Would you do the same to licensed day care centres or is this just to the day home situation?

Mrs. Costea: We have a supervisor in every one of our licensed day care centres; it is my responsibility to go into those centres and I try to go in as often as I can. Sometimes it is more than once a month and other times . . . However, we do have a supervisor in charge of that particular centre.

The Chairman: Are private centres supervised in any way or are they supervised by the province?

Mr. Wanner: They are entirely supervised and licensed by the provincial government, and so the supervision is the relationship between the private sector and the province. The only involvement that the City of Medicine Hat has with the private sector is with respect to those numerous private homes, which Susan has described, where one or two children are placed. We select, approve and supervise those homes.

The Chairman: If we brought in a minimum standard by federal regulation, who would you suggest would have to visit to make sure that the minimum regulation was met?

Mr. Wanner: I suspect municipalities are constantly reminded that they are the children of the provinces, so I suspect it probably would be the provincial government. However, we are strong believers in the view that communi-

[*Translation*]

sont en vigueur dans la communauté du contribuable. Cela ne serait peut-être pas possible; il sera peut-être nécessaire d'avoir un taux unique ou un taux qui varie d'une province à l'autre.

M. Wanner: Lorsque le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux de pair avec le gouvernement fédféral établiront quelle est la norme acceptable et quelle est la compétence requise pour le personnel, nous serons en meilleure position pour établir ce qui en fait, constitue un niveau convenable pour tout le Canada. À cause des diverses normes, des divers niveaux de compétence, etc., au Canada, le coût à l'unité peut varier de façon considérable. Lorsque vous aurez terminé vos audiences vous serez plus en mesure de répondre à cette question.

La présidente: J'ai une dernière question qui porte sur la surveillance. Vous avez mentionné que vous faites de la surveillance des foyers de la ville. Quelle est la fréquence des visites de vos inspecteurs?

M. Wanner: Je vais demander à Susan de répondre de façon précise. Je pense que nous avons un minimum de deux ou trois visites par mois.

Mme Costea: Cela dépend. S'il s'agit d'une nouvelle garderie, nous la visitons presque toutes les semaines. Cela dépend aussi s'il s'agit d'un enfant qui a des besoins spéciaux ou si c'est un enfant normal, en santé. Après un certain temps, quand nous sentons que nous pouvons faire confiance au foyer et que les parents sont très satisfaits de ses services, nous réduisons la fréquence de nos visites à environ une fois par mois lorsqu'il s'agit d'enfants plus vieux. Lorsque les enfants placés dans ce foyer sont plus jeunes, nos visites sont plus fréquentes.

La présidente: Ce régime s'applique-t-il aux garderies agréées ou seulement aux foyers?

Mme Costea: Il y a un surveillant dans chacune de nos garderies agréées; c'est ma responsabilité aussi souvent que possible. J'y vais parfois plus d'une fois par mois, et parfois . . . Cependant, il y a un surveillant qui est responsable du centre.

La présidente: Les garderies privées sont-elles surveillées par vous ou par la province?

M. Wanner: Elles sont surveillées et agréées par le gouvernement provincial; le rapport entre le secteur privé et la province est un rapport de surveillance. La ville de Medicine Hat n'intervient dans le secteur privé qu'en rapport avec ces nombreux foyers, que Susan a décrits, où l'on place un ou deux enfants. Nous choisissons, approuvons et surveillons ces foyers.

La présidente: Si une réglementation fédérale établissait une norme minimum, qui devrait être chargé de la surveillance pour assurer le respect de cette norme?

M. Wanner: Je soupçonne qu'on rappelle constamment aux municipalités qu'elles sont des créations des provinces, ce qui me fait dire que cette responsabilité incomberait au gouvernement provincial. Cependant, nous croyons fermement que les

[*Texte*]

ties—and I hope you have heard this across this country—be given as much input and influence over the manner and level of service that can be provided within their boundaries. As Larry alluded to earlier, there are different circumstances and different conditions that apply in each community across this country, and so we are trying to address a principle of local autonomy, if you will. It is an important thing.

The Chairman: I have seen in industry where there are federal regulations and provincial regulations, whereby you are inspected by the feds and then by the provinces, it could get—

Mr. Wanner: I am sorry; now I understand you. I do not think we would suggest that the federal government become involved in the supervision question. We would not be supportive of that.

The Chairman: Okay. Thank you very much for your presentation this morning. Thank you for the tour last evening and the chance to see your beautiful city.

Mr. Wanner: Thank you very much.

The Chairman: We will next hear from the Family and Community Support Services, Evelyn Thain. Good morning, Evelyn, and welcome.

Ms Evelyn Thain (Family and Community Support Services Board, City of Medicine Hat): Good morning, Madam Chairman, ladies and gentlemen. As child care encompasses such a broad area, my focus this morning will be on latchkey children, 6 years to 12 years old.

Latchkey children are not a new phenomena, but what is alarming is the increasing number of latchkey children. In preparing my report I spoke to parents, children, teachers, principals, superintendents, the Alberta Teachers' Association executive and some agencies as well. As can be expected, the points of view varied considerably. Throughout all discussions, it was essential to remember that the issue was the emotional and physical safety of the children. These latchkey children are home alone, unsupervised and often afraid.

Presently, as we heard from Bob Wanner and his group, many parents have tried to establish means of babysitting, such as friends, relatives and day home, but for a variety of reasons, whether it be financial, laziness or otherwise, these alternatives have been unsatisfactory. If the latchkey children were becoming self-confident, independent young adults with high self-esteem, then there would be little or nothing to worry about. Unfortunately, this is not the case. Your philosophical question this morning was something I have struggled with in preparing this report and talking to all different kinds of people holding varying points of view.

• 0950

Child care in the future . . . the answer . . . I predict it is the schools. In California right now they are in committee. They

[*Traduction*]

communautés—et j'espère que vous avez entendu cette affirmation partout dans le pays—devraient avoir une importante voix au chapitre sur la quantité et la qualité des services dispensés à l'intérieur de leurs limites. Comme l'a déjà signalé Larry, dans chaque communauté au pays, les circonstances et les conditions sont différentes, et nous cherchons donc à promouvoir le principe de l'autonomie locale si l'on peut dire. C'est un principe important.

La présidente: J'ai observé dans les industries régies par des règlements fédéraux et provinciaux qu'il y a des inspections par des inspecteurs fédéraux et ensuite par des inspecteurs provinciaux. Cela peut devenir . . .

M. Wanner: Pardon, je vous comprends maintenant. Nous ne sommes pas favorables à ce que le gouvernement fédéral intervienne en faisant de la surveillance.

La présidente: D'accord. Merci beaucoup pour votre exposé ce matin. Merci aussi de nous avoir fait visiter votre ville, ce qui nous a donné l'occasion de la connaître.

M. Wanner: Merci beaucoup.

La présidente: Nous entendrons maintenant l'exposé du *Family and Community Support Services*, représenté par Evelyn Thain. Bonjour Evelyn, je vous souhaite la bienvenue.

Mme Evelyn Thain (*Family and Community Support Services Board, Ville de Medicine Hat*): Bonjour, madame la présidente, mesdames et messieurs. La question de la garde d'enfants comporte de nombreux aspects, mais je vais ce matin discuter surtout des enfants porte-clé, âgés de 6 à 12 ans.

Le phénomène des enfants porte-clé n'est pas nouveau, mais ce qui est alarmant, c'est leur nombre croissant. En préparant mon rapport, j'ai parlé à des parents, des enfants, des enseignants, des directeurs d'école, des surintendants, au comité administratif de l'*Alberta Teachers' Association* ainsi qu'à certains organismes. Comme l'on peut s'y attendre, les points de vue différaient considérablement. Dans toutes les discussions il fallait se souvenir que la question à l'étude était celle de la sécurité physique et affective des enfants. Les enfants porte-clé sont seuls à la maison, sans surveillance. Ils ont souvent peur.

Comme l'ont affirmé Bon Wanner et son groupe, bon nombre de parents ont tenté de mettre sur pied des services de garde grâce à des amis, des parents et des foyers, mais pour diverses raisons, qu'il s'agisse de problèmes financiers, de paresse ou d'une autre raison, ces solutions ne se sont pas avérées satisfaisantes. Si les enfants porte-clé devenaient de jeunes adultes confiants, autonomes, avec une bonne image de soi, il n'y aurait pas à s'inquiéter. Malheureusement, ce n'est pas ce qui se produit. La question philosophique qui s'est posée ce matin m'a donné beaucoup de difficultés quand je préparais ce rapport et que je parlais à toutes sortes de gens qui avaient des points de vue différents.

Les services de garde d'enfants à l'avenir . . . la réponse . . . Je pense qu'elle doit passer par les écoles. En Californie, la

[*Text*]

are discussing legislation that will require latchkey children to remain at school. Since this document was printed, I have gotten the bill number and the contact person in Sacramento. I do not have enough detail right now to inform you on it. Perhaps I will have it this summer. On May 21 the legislation was passed. As you can see in my brief—

Mr. Duguay: Do you have references for that—numbers, phone numbers and things that you can leave with us?

Ms Thain: Yes, I do. The school setting is the logical site for a program. If students stayed after school, parents would not have to worry about where their children were, or about things such as kidnapping, vandalism, drugs or alcohol. Employees would no longer receive interruptions in their work schedules to counsel or mediate difficulties, nor would transportation to the home of a relative or friend or a day home be necessary.

The curriculum for an after-school program would not—could not—be academic. Recreational activities could be offered such as softball, tennis, basketball, volleyball, which many students already enjoy and participate in. Concurrently, music lessons could be available. Other students may prefer art activities, painting, pottery, ceramics. In a stimulating environment with ready resources there are many challenges a youngster can explore other than an empty household with a blaring television set for company.

Who would staff such a program? Staffing, I believe, would have to be along the lines of an early childhood philosophy, which would mean one person in charge, a qualified BEd with early childhood courses and two aides. The adult-child ratio would be something like 8:1. In a class of 25 students there would be one teacher in charge of a planned agenda and two aides incorporating the care of the children. In a stimulating environment with ready resources it would be a challenge.

There could be two staffs. One could work from 8 a.m. to 3.30 p.m. Those individuals would not be expected or allowed to be the staff for the period from 3.30 p.m. to 9 p.m. We are certainly in an age of unemployment, job sharing and economic strife. However, by utilizing the school plant, teachers, aides, facilities and resources, some jobs would be created and others centralized.

With all programs taxpayers and bureaucrats ask all kinds of age-old questions and I am sure you have been inundated ever since your task force started. Who will fund the program? Who will pay for it? How much will it cost? What is the role of the parents? Will the system be abused? I was always asked that question while I was preparing this report. Which children will have access to the program? Who is going to make the program work? Who is going to enforce it?

First of all, provincial and federal funding is essential, not so much moneys from the municipalities. Taxpayers will not necessarily pay any more than they are presently paying.

[*Translation*]

question est à l'étude par un comité. On discute une loi qui obligera les enfants porte-clé à rester à l'école. Depuis que ce mémoire a été imprimé, j'ai obtenu la désignation numérique de la loi et les coordonnées d'une personne-ressource à Sacramento. Je n'ai pas suffisamment de détails actuellement pour vous les communiquer. J'en aurai probablement plus cet été. Le 21 mai la loi a été adoptée. Comme vous pouvez le constater dans mon mémoire . . .

M. Duguay: Avez-vous des références—des désignations numériques, des numéros de téléphone et d'autres renseignements que vous pouvez communiquer?

Mme Thain: Oui. L'école constitue le cadre logique d'un programme. Si les écoliers restaient après l'école, les parents n'auraient pas à s'inquiéter de ce que font leurs enfants ni de choses telles que le rapt, le vandalisme, les drogues ou l'alcool. Les employés ne seraient plus dérangés au travail pour aller régler quelques problèmes et il ne serait plus nécessaire de prévoir le transport des enfants au foyer d'un parent ou d'un ami ou d'un foyer de garde.

Le programme d'un tel service ne saurait être scolaire. On pourrait offrir des activités récréatives telles que la balle molle, le tennis, le ballon panier et le volleyball, auxquelles participent déjà avec plaisir bon nombre d'écoliers. En même temps, on pourrait offrir des leçons de musique. D'autres écoliers préféreraient peut-être des activités artistiques comme la peinture, la poterie et la céramique. Un milieu stimulant qui possède de nombreuses ressources offre plus d'intérêt pour un jeune qu'une maison vide avec le téléviseur qui joue à tue-tête.

Qui serait chargé d'animer un tel programme? Il faudrait, je pense, imiter le modèle adopté en puériculture, ce qui veut dire un responsable, une personne qui possède un baccalauréat en éducation avec spécialisation en puériculture, et deux assistants. Le rapport enfants-adulte serait environ de huit pour un. Dans une classe de 25 écoliers, il y aurait un professeur responsable d'un programme et deus assistants qui s'occuperaient des enfants. Dans un mimlieu stimulant, riche en ressources, un tel travail pourrait s'avérer très intéressant.

Il pourrait y avoir deux équipes. La première, en poste de 8 heures du matin à 15h30 et la seconde, une équipe tout à fait différente, travaillant de 15h30 à 21 heures. Notre époque est caractérisée par le chômage, le partage des emplois et les conflits économiques. Cependant, par l'utilisation de l'école, les enseignants, les assistants, les installations et les ressources, on pourrait créer certains emplois et en centraliser d'autres.

Tous les programmes suscitent les mêmes questions de la part des contribuables et des fonctionnaires et je suis certaine que vous en avez été inondés depuis le début de votre travail. D'où proviendront les fonds du programme? Qui en paiera les coûts? Quels seront ces coûts? Quel sera le rôle des parents? Le régime est-il susceptible d'abus? Lorsque je préparais le rapport, on me posait continuellement cette question. Quels sont les enfants qui pourront bénéficier du programme? Qui va le diriger? Qui séra chargé de son application?

D'abord, il sera nécessaire de recourir aux gouvernements provinciaux et fédéral pour les subventions, plutôt qu'aux municipalités. Les contribuables ne paieront pas nécessaire-

[*Texte*]

Moneys could not, should not, be taken from the education budget, but from existing decentralized programs. We are going to get some argument about this, I am sure. A sliding scale percentage basis would be fine. A single parent or low-income family would pay a flat rate.

• 0955

A family with a high income would still be able to use the service, but understandably would be required to pay a higher percentage of the actual cost. Therefore, all children regardless of their parents' financial status would have access to the service. Because the program would be based in a school environment with qualified staff monitoring the direction of the recreational fine arts curriculum, it would virtually be self-monitoring once a family's need was established and income was confirmed.

Addressing the philosophical question raised this morning, there will always be individuals concerned about others abusing the system. People always will reiterate there is not enough funding available. Citizens in a high-tech society will question the desirability of working parents, whether from a single-parent or a two-parent family.

Unfortunately or otherwise, it is naive to think the family will regroup in the next five years and return to the traditional family where one parent works and the other remains at home to tend the children. Often two salaries are a necessity to make ends meet in an industrialized country such as ours. These individuals have to work and they have a family.

Even if parents choose to work, which we do not necessarily want to encourage, there should be a quality program available to all children in a stimulating and safe environment. We have a lot of children out there between 6 to 12 years of age who are home unsupervised and afraid: Mum, I am home and I am scared; the door is locked. No friends are allowed to come in until they get home.

As Mr. Wanner and Mr. Bonneville mentioned, choice is instrumental in the future. Positive media coverage will be necessary to advertise to the general public such a program is not only available, but also very acceptable. We had one program last year at our local schools. I believe the Y sponsored it. It was something like $2 for after-school. It collapsed because there were so few numbers and apparently the social stigma associated with latchkey children. A potentially sound program was abandoned due to poor enrolment and this stigma.

If a program has structure, reliability and social acceptance in the public eye, more parents from all socio-economic strata will take advantage of it. The future of a child care program for 6- to 12-year-olds, latchkey children, depends heavily on a

[*Traduction*]

ment plus qu'à l'heure actuelle. On ne doit pas chercher les fonds dans les budgets destinés à l'éducation, mais dans des programmes décentralisés existants. Cela soulèvera certainement des objections, j'en suis certaine. Les frais pourront être établis suivant un tarif dégressif. Le parent d'une famille monoparentale ou une famille à revenu peu élevé paierait un prix fixe.

Une famille dont les revenus sont élevés pourrait bénéficier du service mais on exigerait, naturellement, qu'elle paye un pourcentage plus élevé du coût véritable. Par conséquent, tous les enfants, quelle que soit la situation financière de leurs parents, pourraient bénéficier du service. Parce que le programme se déroulerait dans un cadre scolaire et que les activités récréatives et artistiques seraient sous la direction d'un personnel compétent, il pourrait quasiment s'administrer lui-même. Il ne resterait plus qu'à établir le besoin des familles et contrôler leur situation financière.

Pour revenir à la question philosophique qui a été soulevée ce matin, il y aura toujours des gens qui s'inquiéteront des abus possibles. Certains ne cesseront de répéter qu'il n'y a pas assez d'argent. D'autres vont contester l'opportunité du travail des parents, qu'il s'agisse d'un parent de famille monoparentale ou des deux parents d'une famille plus traditionnelle.

Quoi qu'on puisse souhaiter à cet égard, il est naïf de penser qu'au cours des prochaines cinq années il y aura un retour à la famille traditionnelle où l'un des parents travaille tandis que l'autre demeure au foyer pour s'occuper des enfants. Bien souvent, il faut deux salaires pour subvenir à ses besoins dans une société industrialisée comme la nôtre. Ces personnes doivent travailler et elles ont une famille.

Même si les parents décident de travailler, ce que nous ne tenons pas nécessairement à encourager, tous les enfants devraient avoir accès à un programme de qualité dans un milieu stimulant et sécuritaire. Il y a bon nombre d'enfants dans la société, âgés de 6 à 12 ans, qui sont sans surveillance au foyer et qui ont peur: Maman, je suis seul à la maison et j'ai peur; la porte est fermée. Leurs amis n'ont pas le droit d'entrer avant que les parents ne reviennent.

Comme l'ont dit M. Wanner et M. Bonneville, le choix est essentiel pour l'avenir. Il faudra, par des campagnes dans les médias, non seulement informer le public de l'existence de ce programme, mais aussi le présenter comme acceptable. L'an dernier, nous avions un programme dans nos écoles locales. Je crois qu'il était parrainé par le Y. Il en coûtait environ 2$ pour le fréquenter après l'école. Le programme est tombé parce qu'il était très peu fréquenté et aussi à cause d'un certain élément de stigmatisation dû au fait d'avoir des enfants porte-clé. Un programme qui aurait pu être excellent a été abandonné parce qu'il était peu utilisé et aussi à cause de cet élément de stigmatisation.

Si un programme est structuré, s'il est fiable et s'il est accepté socialement, un plus grand nombre de parents de toutes les couches socio-économiques y auront recours. L'avenir d'un programme de garde d'enfants pour les enfants de 6 à 12 ans, les enfants porte-clé, dépend largement du

[*Text*]

task force affecting meaningful change. Will this task force make a difference to latchkey children? Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Evelyn. Mr. Porter.

Mr. Porter: Thank you, Madam Chairman. I extend a sincere welcome to my colleagues from Ottawa to Medicine Hat. I gather you were met at the airport and treated well last night. I appreciate that. I apologize for not being here. Like yourselves, I have travelled with the committee, which is now putting together a report. You may be doing the easy and most enjoyable part of your work right now.

I think you can appreciate the interest shown here. Medicine Hat is a community which has been involved, is concerned and cares for the needs of others. As parliamentarians, I think it is important we take the time to listen to communities of this size and smaller. They are where many Canadians who require the types of help social services provide reside.

As to Medicine Hat itself, I welcome you here. About 80 years ago Rudyard Kipling was here, and because of the abundance of natural gas he suggested this city had all hell for a basement. I hope this is as close as you get to it. Having left Ottawa at 6 p.m. last night, I can assure you there are other places that may be almost as close. We were still suffering from the shakes as well as shingles down there when I left last night.

• 1005

However, it is a pleasure to be here and to welcome all of you. For those of you who are appearing today, I would inform you that I am not a member of this committee. I am replacing Mr. Ross Belsher, who is a member. We do this in travelling around. I realize the committee is travelling a lot, and you are probably to the point where this must be Medicine Hat because it is Thursday. It is a busy schedule and I appreciate what you are going through.

As a parent, I have raised three children. I phoned home this morning and my grandchild is I hope under the care of some good supervision by his grandmother. I could hear him in the background. I do not think it was very temporary care, by the sound of it. My wife is coming to town today.

I have a number of comments on your report, and I do appreciate the time you have taken to present it. I guess when we talk about any of these programs, there are the two areas: the concern for adequate child care with quality supervision, and at the other end someone certainly has to pay the cost, whether it is divided up through those who are using it, provincial, municipal or federal levels. The one thing—and I think you have alluded to it, Evelyn—is the need for some type of awareness, and I have heard various comments. There is certainly concern about what we get into if we go the full route

[*Translation*]

changement que pourra provoquer ce comité d'étude. Le comité d'étude fera-t-il quelque chose pour les enfants porte-clé? Merci.

La présidente: Merci beaucoup Evelyn. Monsieur Porter.

M. Porter: Merci madame la présidente. Je souhaite à mes collègues d'Ottawa la plus chaleureuse bienvenue à Medicine Hat. J'ai su qu'on vous a rencontrés à l'aéroport et qu'on s'est bien occupé de vous hier soir. Cela, je l'apprécie beaucoup. Je m'excuse de ne pas avoir été ici. Comme vous, j'ai parcouru le Canada avec un comité qui, à l'heure actuelle, rédige son rapport. Vous découvrirez peut-être que ce que vous faites maintenant est la partie la plus facile et la plus agréable du travail.

Je pense que vous êtes en mesure d'apprécier l'intérêt qu'on manifeste ici. Medicine Hat est une communauté qui est sensible aux besoins des gens et qui fait de grands efforts pour répondre à ces besoins. En tant que parlementaires, je pense qu'il est important pour nous de prendre le temps d'être à l'écoute de communautés comme celle-ci et même de communautés plus petites. C'est là que demeurent bon nombre de Canadiens qui sont les usagers de la sorte d'aide que dispensent les services sociaux.

Quant à la ville de Medicine Hat elle-même, je vous y souhaite la bienvenue. Il y a environ 80 ans, Rudyard Kipling a visité Medicine Hat et, à cause de l'abondance du gaz naturel, il a écrit que la ville avait comme sous-sol l'enfer tout entier. Ayant quitté Ottawa à 6 heures hier soir, je peux vous assurer qu'il y a d'autres endroits où on réside aussi près de l'enfer. Quand j'ai quitté hier soir, certains parlaient encore des damnés de bardeaux.

À tout événement, je suis heureux d'être ici et de vous souhaiter à tous la bienvenue. À ceux qui présentent aujourd'hui des exposés, je tiens à dire que je ne fait pas partie de ce Comité. Je remplace M. Ross Belsher qui lui, en est membre. C'est une pratique quand nous voyageons. Je comprends que le comité voyage beaucoup et vous en êtes sans doute au point où vous devez vous situer en regardant votre horaire. Je sais que votre horaire est très chargé et j'admire vos efforts.

En tant que parent, j'ai élevé trois enfants. J'ai appelé chez moi ce matin et j'ai appris que mon petit-fils se fait garder par sa grand-mère. Je l'entendait faire du tapage. Ce n'était pas des bruits qui indiquaient une garde peu fréquente. Ma femme vient me rejoindre aujourd'hui.

Votre rapport m'inspire un certain nombre de commentaires et je vous reconnaissant de l'avoir présenté. Lorsque nous discutons de ce type de programmes, il faut toujours penser à deux aspects: d'une part, l'importance d'avoir des services suffisants de garde d'enfants avec un bon système de surveillance et d'autre part, la nécessité d'en payer les coûts, qu'on les partage entre les usagers, les niveaux provinciaux, municipaux ou fédéral. La chose essentielle—et je crois, Evelyn, que vous y avez fait allusion—et la nécessité d'une sensibilisation à ces questions et à cet égard, j'ai entendu plusieurs opinions. On se

[*Texte*]

of universal day care services—the cost of it, what it would tend to do to the family structure.

Could you maybe explain something from your report to me? You say—I think it is on page 4—moneys will not be taken from the educational budget but from existing decentralized programs. Would you outline just what you mean by this?

Ms Thain: The education budget, as it is right now for the traditional day school, I do not feel should be interrupted financially. If moneys came provincially from provincial and federal sources, the after-school program would be separate from the day. The superstructure would be there. They could use the resources; but as far as paying for the staff, it should not be coming out of the education budget.

Mr. Porter: I think it was suggested in the report we heard prior to yours that various aspects of funding . . . Do you see a program such as you have indicated here dovetailing with the other types of programs in existence today? Do you see it working in conjunction with them or as an adjunct to them?

Ms Thain: Do you mean for other age groups?

Mr. Porter: Yes. Other age groups, and other groups which may be . . . I gather the model you are commenting on is not California. Is this what you are suggesting? Do you feel there is a need for this age group to have this type of after-school care which is not covered in any other areas?

Ms Thain: Yes. I feel—along with Mr. Wanner—there should be all kinds of choice, that this quality program should be available from the school for the 6- to 12-year-olds. Parents can still choose friends, relatives, day-home, but the subsidy is centralized for the school program. The moneys go to the school program. I know there is going to be a lot of argument there. But if the one program is subsidized, along with the sliding scale I have mentioned, so the parents do contribute based on their income . . . Please keep in mind, this is just for the latchkey children I am referring to.

Mr. Porter: I see. I know there was a survey done recently, I guess it was last year, in Medicine Hat on some other areas. Do you have any indication of the percentage of children in that age group? Would a fairly high percentage of those children be requiring this type of service?

• 1010

Ms Thain: There has recently been a study done. Again, the ones that we know about . . . Often parents do not admit that they have latchkey children at home. I have the study at my seat. The numbers 424, 441 ring a bell. Mr. Porter, would you repeat your question?

Mr. Porter: In that age group, in the City of Medicine Hat, does the study indicate the number of children you feel require

[*Traduction*]

préoccupe certainement des conséquences d'un régime universel de garderies—ce qu'il en coûtera et les effets qu'un tel régime pourrait avoir sur la structure de la famille.

J'aimerais que vous m'expliquiez une partie de votre rapport. Vous écrivez—je pense que c'est à la page 4—qu'on ne distraira pas des fonds des budgets destinés à l'éducation mais des programmes décentralisés qui existent actuellement. Voulez-vous clarifier ce point?

Mme Thain: Je ne pense pas qu'on devrait grever le budget d'éducation consacré à l'heure actuelle aux écoles traditionnelles. Si l'argent était dispensé par les provinces à partir de sources fédérales et provinciales, le programme périscolaire serait distinct du programme scolaire. La superstructure serait la même. On pourrait faire usage des ressources mais le personnel ne serait pas payé à même le budget de l'éducation.

M. Porter: Je pense qu'on a proposé dans le rapport qui a précédé le vôtre que divers aspects du financement . . . Pensez-vous que le programme que vous nous avez présenté pourrait s'intégrer à d'autres sortes de programmes qui existent à l'heure actuelle? Voyez-vous ce programme comme un complément à ces autres programmes?

Mme Thain: Voulez-vous dire pour d'autres groupes d'âges?

M. Porter: Oui. D'autres groupes d'âge et d'autres groupes qui pourraient . . . Si j'ai bien compris, le modèle que vous proposez n'est pas californien. Est-ce bien ce que vous proposez? Est-ce que vous croyez qu'il faut donner à ce groupe d'âge des services de garde périscolaire qui ne sont pas offerts dans d'autres domaines?

Mme Thain: Oui. Je pense, comme M. Wanner, qu'il devrait y avoir toutes sortes de possibilités, que ce programme de qualité devrait être offert par l'école aux enfants âgés de 6 à 12 ans. Les parents pourraient encore recourir à des amis, à des parents, à des foyers mais les subventions seraient centrées sur le programme périscolaire. Les fonds iraient au programme périscolaire. Je sais que cette proposition soulèvera passablement d'opposition. Mais si l'on subventionne un seul programme, en adoptant le régime dégressif dont j'ai parlé de façon à ce que les parents contribuent en fonction de leurs revenus . . . N'oubliez pas, je ne parle pas des enfants porte-clé.

M. Porter: Oui. Je sais qu'on a fait une étude récemment, l'an dernier je pense, à Medicine Hat dans d'autres domaines.. Avez-vous quelque idée quant au pourcentage des enfants qui entrent dans cette catégorie? Y a-t-il un pourcentage relativement élevé de ces enfants pour qui ce type de services est nécessaire?

Mme Thain: Il y a eu une étude récemment. Là encore, il s'agit de ceux que nous connaissons . . . Souvent, les parents ne veulent pas avouer que leurs enfants sont des enfants porte-clé. J'ai laissé le rapport de cette étude à ma place. Je crois me souvenir des chiffres 424, 441. Monsieur Porter, voulez-vous répéter votre question?

M. Porter: L'étude indique-t-elle le nombre d'enfants dans cette catégorie d'âge dans la ville de Medicine Hat pour qui

[*Text*]

the care—the 6 to 12 age group? Is there any indication of that? Do you have a figure on that?

Ms Thain: I am referring to the survey on out-of-school care by the Social Planning Department, January 1986, the executive summary. Twenty-four percent of families in Medicine Hat with children 6 to 12 years of age would utilize out-of-school care if more spaces were available. That translates into a total of just over 1,000 children.

Among the families which currently utilize out-of-school care, 35% consider the service inadequate. That translates into a total of 441 children. Reasons include expense, inconvenient location and poor quality care.

Among the families not currently utilizing out-of-school care, 14% of them are not doing so because the service is either not available or too expensive. That translates into a total of 412 children. The percentages are not high but if you are looking at each child and emotional and physical safety, 412 represents a lot of children who are hurting.

The survey reveals that there is ample need to justify the two proposals before committee and council. That is, additional spaces . . . The survey substantiates the need to look at the creation of new and additional out-of-school care services in our community.

The Chairman: Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you very much. It is somewhat discouraging to hear about the YMCA program that was set up and was not used by some parents even though it was available. I trust they did not advertise it as a program for latchkey children. I am sure they used a little more delicate name than that. Did they do that, or do you know?

Ms Thain: I am sorry, I do not know. I do not know how they advertised it.

In doing the research for this report, I was also surprised that it was available. I am only recently a mom and am very aware of this now.

Mr. Nicholson: As you were making your presentation, I was thinking about the parent who would let a seven-year-old go home. In some cases they are looking after children who are younger than they are. In some cases they are also making the meal. I do not know what it would take to get that parent to get their child into some sort of a program. If they are willing to do that, do you think it is reasonable to assume that they will be willing to pay for some sort of after-school program?

Ms Thain: I know what you are getting at. I say yes. I left positive media coverage to the very last page. That kind of would . . . but positive pressure . . . gee, your kid is really missing out. Let us get the schools involved.

I talked to a number of principals, superintendents and Alberta Teachers' Association executives. They were very

[*Translation*]

ces services seraient nécessaires—la catégorie de 6 à 12 ans? Avez-vous quelque indication de ce chiffre?

Mme Thain: Je cite l'enquête sur la garde périscolaire par le département de la Planification sociale, janvier 1986, au résumé. Vingt-quatre pour cent des familles à Medicine Hat qui ont des enfants de 6 à 12 ans auraient recours aux services de garde périscolaire si les places étaient disponibles. Cela représente globalement un peu plus de 1,000 enfants.

Parmi les familles qui font présentement usage des services de garde périscolaire, 35 p. 100 considèrent ce service insuffisant. Cela représente globablement 441 enfants. Les raisons invoquées comprennent le coût, la mauvaise situation des lieux où les services sont offerts et la mauvaise qualité des services.

Parmi les familles qui, à l'heure actuelle, n'utilisent pas les services de garde périscolaire, 14 p. 100 ne le font pas soit parce que le service n'est pas disponible, soit parce qu'il est trop cher. Cela représente 412 enfants. Les pourcentages ne sont pas élevés mais si vous étudiez la situation en pensant aux enfants et à leur sécurité affective et physique, 412 est un nombre très élevé.

L'enquête révèle que les besoins sont suffisamment grands pour justifier les deux propositions auprès du comité et du conseil. C'est-à-dire, un plus grand nombre de places . . . L'enquête démontre que les besoins dans la communauté justifient la création d'un plus grand nombre de services de garde périscolaire.

La présidente: Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Merci beaucoup. Il est assez décevant d'entendre parler du programme du YMCA qui a été établi mais auquel les parents n'ont pas eu recours même s'il était disponible. J'espère qu'ils ne l'ont pas présenté comme un programme pour les enfants porte-clé. J'espère qu'ils ont fait montre d'un peu plus de tact. Qu'est-ce qu'ils ont fait, le savez-vous?

Mme Thain: Je regrette, je ne le sais pas. Je ne sais pas comment on l'a présenté.

En faisant la recherche pour ce rapport, moi aussi j'ai été surprise de découvrir que ce programme était disponible. J'ai eu mon premier enfant il n'y a pas très longtemps et maintenant je suis beaucoup plus sensible à ces questions.

M. Nicholson: Alors que vous nous présentiez votre exposé, je songeais aux parents qui laisseraient seul à la maison un enfant de 7 ans. Parfois ces enfants s'occupent d'enfants plus jeunes qu'eux. Parfois aussi c'est eux qui doivent préparer le repas. Des parents comme ceux-là placeraient-ils leur enfant dans un programme? S'ils sont prêts à agir de cette façon, croyez-vous qu'il est raisonnable de penser qu'ils seraient prêts à payer pour un programme périscolaire?

Mme Thain: Je sais ce que vous voulez dire. Je pense que oui. J'ai laissé la question de la campagne par les médias à la toute dernière page. Une telle campagne . . . la pression sociale . . . les avantages pour l'enfant de participer. Surtout si les écoles entrent dans le jeu.

J'ai parlé à bon nombre de directeurs d'écoles, de surintendants et de membres du conseil d'administration du *Alberta*

[*Texte*]

positive about getting the school to be a central spot. I know there is concern about institutionalized settings. Far better that than all these numbers home alone. They have television as their monitor.

• 1015

Mr. Nicholson: I think the argument about institutional care does not apply. I think that when we are talking about children of seven, eight, ten or eleven years old who are looking for a place to go from 3.30, or whenever they get out of school, up until 5 p.m., as I say, it just seems a little bit discouraging.

That is one positive reinforcement through the media to get people into these things. Now, just say we had a complete program in this city and every other city, it crossed my mind that if the facilities were there and people were not using them, that it might be, one, as a last resort to have a city by-law saying that you cannot leave seven or eight-year-olds at home unsupervised, that they must be in some sort of an after-school program, much the same as we insist that children of that age must go to school during the day, if they are not ill—a city by-law that could be enforced by a fine for parents who do not make use of the facilities that are provided, whether it is by the YMCA or the board of education.

Ms Thain: That is why I am very interested to know more about what is happening in California. I am going down there this summer.

Mr. Nicholson: We should go to California. We are exploring these things.

Mr. Duguay: We are going to go in January.

Mr. Nicholson: That is right. Of course.

The Chairman: Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: I would really like to congratulate you, because I feel very strongly that this is the way to go. There are some excellent examples that we have heard about and I just could mention a little bit of my own experience in Vancouver.

In my riding we have a couple of community schools. One happens to be a big high school complex where they have both day care and latchkey programs. The other is a much more modest development, an elementary school. They have a school co-ordinator and then I think it is the Y that comes in to do a latchkey program, but they have a whole range of after-school activities for kids.

There is another model, where Neighborhood House has a co-operative arrangement with schools. Neighborhood House goes into about eight or ten different schools offering latchkey programs, including hot meals, and I think they have a place for breakfasts in one spot and then they drive them over to the schools after. So everybody is working at this.

The thing I like about your model is that it makes use of what we have. It is not an expensive way to go. You have got

[*Traduction*]

Teacher's Association. Ils étaient très favorables à l'idée que l'école devait jouer un rôle central. Je sais que l'on s'inquiète à propos du cadre institutionnel. Bien mieux que tous ces enfants seuls à la maison. Ils ont la télévision pour les surveiller.

M. Nicholson: Je pense que l'argument sur la garde institutionnelle ne tient pas. Quand on parle d'enfants de sept, huit, dix ou onze ans, qui cherchent un endroit où rester de 15h30, ou à partir du moment où ils sortent de l'école, jusqu'à 17 heures, je dis que cela me semble simplement un peu décourageant.

C'est un effort positif, de faire une campagne de presse pour inciter les gens à utiliser les garderies. Maintenant, s'il existait un programme complet de garderies dans cette ville et dans toutes les autres villes, et s'il existait les garderies et les gens ne les utilisaient pas, on pourrait, en dernier recours, avoir un règlement municipal disant qu'on ne peut pas laisser des enfants de sept ou de huit ans à la maison sans surveillance, qu'ils doivent participer à une sorte de programme post-scolaire, exactement comme nous exigeons que les enfants de cet âge doivent aller à l'école pendant la journée, s'ils ne sont pas malades—un règlement municipal qui serait assorti d'une amende pour les parents qui n'utilisent pas les installations fournies, par le YMCA ou par le Conseil scolaire.

Mme Thain: C'est pour cela que j'aimerais bien savoir ce qui se passe en Californie. Je vais y aller cet été.

M. Nicholson: On devrait aller en Californie. Nous étudions cela.

M. Duguay: Nous allons y aller en janvier.

M. Nicholson: C'est juste. Naturellement.

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: J'aimerais vraiment vous féliciter, parce que je pense vraiment que vous êtes sur la bonne voie. Il y a des exemples excellents dont nous avons entendu parler et je pourrais vous mentionner ma propre expérience à Vancouver.

Dans ma circonscription, nous avons deux écoles communautaires. L'une est située dans un grand complexe d'école secondaire, où il y a un programme de garderie ainsi qu'un programme destiné aux enfants à clé. L'autre se trouve dans un établissement beaucoup plus modeste, une école élémentaire. Elles ont un coordonnateur scolaire, et je pense que le Y y a un programme pour les enfants à clé, mais elles ont une gamme étendue d'activités post-scolaires pour les enfants.

Il existe un autre genre de programme, où *Neighborhood House* a un accord coopératif avec les écoles. *Neighborhood House* offre, dans huit ou dix différentes écoles, des programmes destinés aux enfants à clé, avec repas chauds, et je pense qu'elle leur sert le petit déjeuner dans un endroit et les transporte ensuite dans les écoles. Aussi, tout le monde travaille à ce projet.

Ce que j'aime, dans votre système, c'est qu'il utilise les ressources existantes. Il ne coûte pas cher. Les écoles existent,

[*Text*]

the schools there, you have got kind of administrative backing and you just need to add, really, a supervisor, I would think.

The cautions we have learned are, as you indicated, that you have to offer something a little different from the school-hour program. It cannot be too regimented. Kids need time for free play and just kind of being by themselves a little. So you need a lounge room of some kind, I would think. Your idea of making it a home-like atmosphere at some point if you can, is good.

The cautions, from the experience that I am aware of, are that you have certainly got to have a sympathetic school administration. If you try to impose this on a school and either the janitor or the principal or the vice-principal are not happy with it, you can have a lot of hassles and it is difficult.

You say you have done the work with school boards and they are encouraging it and if the school can help to promote it . . . The schools usually know who the latchkey kids are and if you can kind of offer a positive program that is not seen as a problem-focused one, it seems to me you have got a really terrific idea.

I am making a speech, but I just wanted to compliment you on the approach you are taking.

The Chairman: Mr. Duguay.

Mr. Duguay: I just want to get back to Bob Porter's comment about Medicine Hat having all hell for a basement and then talking about Ottawa. When you talk about Ottawa, you can leave the basement part of it out.

There are just a couple of things I wanted to check with you. First of all, I want to say that I hope what we will accomplish will do something towards helping parents and latchkey children, because I cannot conceive of a parent, regardless of the circumstances, who would leave a six-year-old at home alone. That is unacceptable; regardless of what we do, our society should not tolerate that.

The concept about expensive and not being expensive concerns me. In the public school system, currently anywhere from 60% to 80% of costs are salaries. I agree with Ms Mitchell that we would be making use of the existing facilities, equipment and supplies perhaps, but it still would be a very costly system. I do not want to ignore that. One of our responsibilities as we make recommendations is to talk about where the money is going to come from. It is expensive and we should not say it is not.

• 1020

What would you think of us recommending things like what someone said to us yesterday—trying to get employers as a part of their normal working pattern to have employees who work three-quarter time, or just very simple little things like allowing a person who works for you to start 45 minutes or an hour earlier, and ending 45 minutes or an hour earlier? In other words, they would be shifting one of the parents' jobs from perhaps 7.30 a.m. to 4 p.m. or working three-quarter or

[*Translation*]

ainsi qu'une sorte de support administratif; tout ce qu'on doit vraiment ajouter, c'est, il me semble, un surveillant.

La leçon que nous avons apprise est, comme vous l'avez dit, qu'on doit offrir un programme un peu différent du programme scolaire. Il ne faut pas que la garderie soit trop régimentée. Les enfants ont besoin de jouer librement et être simplement un peu livrés à eux-mêmes. Aussi, je pense qu'il faut une sorte de salle de récréation. Votre idée de donner à la garderie une atmosphère de maison, dans la mesure du possible, est bonne.

Ce que l'expérience a prouvé, c'est qu'il faut absolument que l'administration de l'école regarde le projet d'un bon oeil. Si l'on essaye d'imposer la garderie a une école et que le concierge, ou le directeur, ou le sous-directeur n'aime pas l'idée, il peut créer beaucoup de difficultés, et cela devient difficile.

Vous dites que vous avez travaillé avec des commissions scolaires et qu'elles ont encouragé votre projet, et si l'école peut aider à le promouvoir . . . Les écoles savent en général qui sont les enfants à clé et si vous pouvez offrir un programme positif qui ne peut être vu comme un programme concentré sur un problème, il me semble que vous avez vraiment une idée fantastique.

Je fais un discours, mais je voulais simplement vous complimenter sur l'orientation que vous prenez.

La présidente: Monsieur Duguay.

M. Duguay: Je veux juste revenir sur le commentaire de Bob Porter sur Medicine Hat qui a l'enfer dans une cave, et puis sur Ottawa. Quand vous parlez d'Ottawa, vous pouvez oublier la partie sur la cave.

J'aimerais simplement vérifier une ou deux choses avec vous. Premièrement, j'aimerais dire que j'espère que nous arriverons à aider les parents et les enfants à clé, parce que je ne peux concevoir un parent qui, quelles que soient les circonstances, laisserait un enfant de six ans seul à la maison. C'est inacceptable; quoi que nous fassions, notre société ne devrait pas tolérer cela.

La notion de coût plus ou moins élevé de programme me préoccupe. Dans le système d'écoles publiques, à l'heure actuelle, les salaires représentent de 60 p. 100 à 80 p. 100 des coûts. Je suis d'accord avec Mme Mitchell: nous devrions utiliser les installations, le matériel et peut-être les fournitures de bureau, qui existent. Néanmoins, le système serait très coûteux. je ne veux pas oublier cela. Quand nous faisons des recommandations, nous devons parler de l'origine des fonds. Le programme est coûteux et nous ne devrions pas le nier.

Que penseriez-vous si l'on faisait des recommandations semblables à celles qu'on a mentionnées hier—essayer d'obtenir des employeurs que leurs employés travaillent normalement les trois-quarts du temps, ou simplement une chose très simple, comme permettre aux employés de commencer, et de terminer leur journée 45 minutes ou une heure plus tôt. En d'autres termes, les parents pourraient travaller de 7h30 à 16 heures, ou bien trois quarts ou 80 p. 100 du temps.

[*Texte*]

80% time. I am really concerned about a program that would take . . .

I want to make it clear that I am not that sure. I think 15-year-olds can run their own business, but when we get down to the bottom end of six-year-olds, I would be very concerned to watch a six-year-old troop off to school and after school go into another structured program, because I think after school these kids need to have someone they can share their experiences with, someone who is close to them, who means something to them. They need some down-time. What I call down-time is nothing. They may be sitting in the room, walking around, going down the stairs and getting some toys, walking outside, or throwing a ball up in the air, but the structured part for young people concerns me to no end. Do we agree on that? Are we headed in the same direction?

Ms Thain: When I listen to you speak, I think you must be a dad. I could not agree more that children need what you describe when they get home. They need time to come in that house, let off steam, go out in the backyard, then come back, have an apple, and tell you about what happened to them during the day. We are talking about children who do not have that. They absolutely do not have someone home. Whether or not it is greed we are trying to predict here, I do not know.

Your three-quarter time suggestion . . . I have a question with that. True enough. I say that it cannot be academic, but it must not be so structured—like Ms Mitchell referred to. Things they would normally do at home, there is no one there to do them with. The school is the centre. Those aides are very important to incorporating the care of child care, but you need someone in charge monitoring, making lesson plans of a recreational nature, playing softball, tennis, basketball, art, music lessons if they need it.

Mr. Duguay: I have a teaching and recreation background, so I know . . . Some countries in the world do not allow formalized structural games. They think young people should develop motor skills rather than play organized games. Softball and those things have to have an organization. I really think—maybe you and I agree—that the best thing after school is one-to-one with a parent, but if it is going to be one-to-zero we have to consider an alternative. You are suggesting some alternatives. I certainly would encourage any one of the alternatives you have suggested in place of a parent if there is no parent, but would prefer to suggest parents. Thank you.

The Chairman: I noticed in your brief that you were suggesting it continue until 9 p.m. What was your reason for picking that particular time?

Ms Thain: Madam Chairman, as I mentioned earlier, when I researched this report and talked to different kinds of people I got into a problem much like Mr. Duguay's. Are we not encouraging the reverse maybe, the social trend? I do not know if any of us are big enough or mean enough to do it.

[*Traduction*]

Ce qui me préoccupe vraiment, c'est un programme qui prendrait . . .

Je veux préciser que je ne suis pas tellement sûr. Je pense que des enfants de 15 ans peuvent prendre soin d'eux-mêmes, mais quand on parle d'enfants de six ans, cela me préoccuperait beaucoup de voir une troupe d'enfants de six ans sortir de l'école et, après l'école, aller participer à un autre programme structuré, parce que je pense qu'après l'école, ces enfants ont besoin d'avoir quelqu'un avec qui ils peuvent partager leurs expériences, quelqu'un qui leur est proche, qui leur est important. Ils ont besoin de calme. Ce que j'appelle du calme, c'est ne rien faire. Ils peuvent être assis dans leur chambre, ou se promener, descendre les escaliers et prendre des jouets, sortir, ou jeter une balle dans l'air; pour des jeunes, je n'aime absolument pas les programmes structurés. Etes-vous d'accord avec moi? Pensez-vous comme moi?

Mme Thain: Quand je vous entends, je pense que vous parlez comme un père de famille. Je suis absolument d'accord avec vous, que les enfants ont besoin de ce que vous dites quand ils rentrent à la maison. Ils ont besoin de rentrer à la maison, de se calmer, d'aller dans le jardin, puis d'en revenir, de prendre un pomme, et de vous raconter ce qui leur est arrivé dans la journée. Les enfants dont nous parlons n'ont pas cela. Ils n'ont absolument personne à la maison. Que nous essayons de prédire ici de l'avidité ou pas, je ne sais pas.

Votre suggestion de travailler trois-quart du temps . . . j'ai une question à ce propos. C'est juste. D'après moi, le programme ne doit pas être académique, mais il ne doit pas être tellement structuré—comme l'a conseillé Mme Mitchell. Ce que ces enfants devraient normalement faire à la maison, ils n'ont personne pour le faire avec eux. L'école est le centre. Il est très important d'avoir ces aides dans les garderies, mais il faut quelqu'un de responsable pour surveiller, faire des plans de leçons récréatifs, jouer à la balle molle, au tennis, à la balle au panier, donner des leçons d'art, de musique si les enfants en ont besoin.

M. Duguay: J'ai enseigné et travaillé dans le secteur récréatif, aussi je sais . . . Certains pays ne permettent pas de jeux structurés. Ils pensent que les jeunes devraient développer leurs qualités motrices plutôt que jouer à des jeux organisés. La balle molle et ce genre de jeux doivent être organisés. Je pense réellement—peut-être que nous sommes d'accord—que ce qu'il y a de mieux, après l'école, c'est une relation un à un avec un parent, mais si c'est une relation un à zéro, il faut envisager une alternative. Vous suggérez des alternatives. Je suis certainement en faveur de n'importe laquelle des alternatives que vous suggérez à la place du parent quand il n'y a pas de parent, mais je préférerais que ce soient les parents qui gardent les enfants. Merci.

La présidente: J'ai noté dans votre mémoire que vous avez suggéré que la garderie soit ouverte jusqu'à 21 heures. Pour quelle raison choisissez-vous cette heure particulière?

M. Thain: Madame la présidente, comme je l'ai mentionné plus tôt, quand je faisais des recherches pour le présent rapport, et j'ai parlé à différentes sortes de personnes, et j'ai rencontré un problème semblable à celui de M. Duguay. N'encourageons-nous pas l'inverse peut-être, la tendance

[*Text*]

• 1025

A 24-hour service was mentioned earlier. My goodness, that sounds almost like a kibbutz. Yet here I have mentioned from 8 a.m. to 9 p.m. After 9 p.m., I feel that parents have a responsibility to be with their children some of the time.

The Chairman: I was just wondering why you had extended it till 9 p.m. rather than to the supper hour.

Ms Thain: I extended it because not everybody gets off at 5 p.m. or 4.30 p.m. It would be nice if they did, but a lot of sales clerks go until 9 p.m.

The Chairman: Do you have shopping until 9 p.m. every night, or just on Thursdays and Fridays?

Ms Thain: That is a controversial issue here. We have shopping somewhere in this city every night, yes.

The Chairman: I see. You would have to at that time include a hot meal as well for those children who were staying right through until 9 p.m.

Ms Thain: Yes.

The Chairman: I guess the only other concern I had was similar to the one Mr. Duguay had. You mentioned a very varied program after school. I am just wondering, if you were going to have those choices, whether you could do it with one teacher and two aides. Someone would have to set up the basketball game, somebody would have to look after the crafts, and somebody else would have to look after the music. Would you really be able to do it with only three people?

Ms Thain: I was citing that as an example for 25 students. In a group of 25, there would be 3 adults to 25 students. The more students you have, the more staffing you would need. I was only citing if you had 25 students, you must have 8:1 or as close to it as possible.

The Chairman: But even then, if you had 25 students and some wanted to do baseball, some wanted to do crafts, some wanted to do basketball, and some wanted to do something else, you would have to have somebody who would be in a position to arrange and supervise the basketball game. At the same time, there could be a . . . If you gave too much freedom to it, you would really need groups of people to organize each individual craft or sport you were offering.

Ms Thain: It could not be all available all at once. This is where the qualified individual would have to outline what is happening, how many groups, and what choices.

The Chairman: It will be structured.

Ms Thain: Yes. You go over to that group, that group or that group.

[*Translation*]

sociale? Je ne sais pas si aucun d'entre nous est assez gros ou méchant pour le faire.

On a mentionné plus tôt un service de 24 heures. Mon Dieu, on dirait presque un kibboutz. Pourtant, j'ai mentionné ici de 8 heures à 21 heures. Après 21 heures, je pense que les parents ont la responsabilité d'être avec leurs enfants une partie du temps.

La présidente: Je me demandais simplement pourquoi vous voulez que la garderie reste ouverte jusqu'à 21 heures plutôt qu'à l'heure du dîner.

Mme Thain: J'ai choisi cette heure parce que tout le monde ne sort pas du travail à 17 heures ou 16h30. Cela serait bien si c'était le cas, mais beaucoup de vendeuses travaillent jusqu'à 21 heures.

La présidente: Est-ce que les magasins sont ouverts jusqu'à 21 heures toutes les nuits, ou uniquement les jeudis et vendredis?

Mme Thain: C'est une question controversée ici. Les magasins sont ouverts dans un quartier de cette ville chaque nuit, oui.

La présidente: Je vois. Il faudrait alors prévoir également un repas chaud pour les enfants qui restent jusqu'à 21 heures.

Mme Thain: Oui.

La présidente: Je pense que ma seule préoccupation est semblable à celle de M. Duguay. Vous avez mentionné un programme très varié après l'école. Je me demande simplement, si vous allez avoir un programme tellement varié, si un professeur et deux aides suffiront. Il faut quelqu'un pour organiser le jeu de balle au panier, quelqu'un pour surveiller les travaux d'artisanat, et quelqu'un d'autre pour enseigner la musique. Seriez-vous vraiment capable de faire tout cela avec uniquement trois personnes?

Mme Thain: J'utilisais, à titre d'exemple, un programme destiné à 25 étudiants. Pour un groupe de 25, il faut 3 adultes pour 25 étudiants. Plus il y a d'étudiants, et plus on a besoin de personnel. Seulement, si on a 25 étudiants, il faut un ratio de 8:1, ou aussi proche de 8:1 que possible.

La présidente: Mais même dans ce cas, s'il y a 25 étudiants, et si certains veulent jouer à la balle au panier, et d'autres veulent faire quelque chose d'autre, il faut quelqu'un qui soit capable d'organiser et de surveiller le jeu de balle au panier. En même temps, il pourrait y avoir un . . . S'il y a trop de liberté, on a besoin de beaucoup de personnes pour organiser toutes les activités ou tous les sports offerts.

Mme Thain: Toutes ces activités ne seraient pas offertes en même temps. C'est là que la personne qualifiée intervient pour organiser les activités, le nombre de groupes, et les choix.

La présidente: Cela sera structuré.

Mme Thain: Oui. Vous faites partie de ce groupe, de cet autre groupe, ou de ce groupe.

[*Texte*]

The Chairman: Certainly there is no doubt there is a need there. I do not think we have been in a city that has not had a problem as far as latchkey is concerned. It is something that has to be addressed.

I would like to offer you one thing. During our hearings we were shown a very excellent film, a video actually, on latchkey children. I believe we have a copy of it in Ottawa, if I am not mistaken. We could check it and find out for you. If you wanted to do any publicity of your own or try to get some support around the city, it is a very well-done video that really tells the story of latchkey. If you are interested in one, I would be glad to give you the name of the group that has it and see what we could do.

Ms Mitchell: A Vancouver group.

The Chairman: I think it was Vancouver, yes. If you are interested, I will be glad to see you get the name of the group.

Ms Thain: All right. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much for your presentation.

We will hear next from the Medicine Hat College Early Childhood Development Advisory Committee, represented by Wendy Fletcher, Susan Costea, and Loretta Harty.

Ms Wendy Fletcher (Early Childhood Development Advisory Committee, Medicine Hat College): Good morning. Welcome to Medicine Hat. We represent the Medicine Hat College Early Childhood Development Advisory Committee. We have already submitted a brief to the House of Commons Special Committee on Child Care. We sent it last week. The issue we addressed in our brief was the need for formal training of child care workers.

We consider the issue of training to be of extreme importance because child development workers in Canada's day care centres have an enormous responsibility. Well-trained child development workers understand the developmental needs of children and they know how to meet those needs. As well, child care centres with qualified staff are able to provide a valuable support structure for the family and the community.

• 1030

In case you have not had a chance to read our formal brief, I will quickly outline the points we cover in the brief. The first thing we cover is we define the quality of child care. We discuss the needs of pre-school children, their family and the community. Three, we define the role of day care workers and the skills which good quality child care workers need to have. Four, the appropriate type of training is detailed, and five, we mentioned the length of time required to become well trained.

Today we want to expand on the recommendations we make in the brief, but please feel free to ask us any questions you

[*Traduction*]

La présidente: Il est absolument certain qu'il existe un besoin dans ce domaine. Je ne pense pas qu'il y ait eu une seule ville où nous nous soyons trouvés, qui n'avait pas de problèmes d'enfants à clé. C'est quelque chose qu'il aut étudier.

J'aimerais vous faire une suggestion. Pendant vos auditions, on ous a montré un film excellent, en fait une vidéo, sur les enfants à clé. Je crois que nous en avons une copie à Ottawa, si je ne trompe pas. Nous pourrions vérifier et la trouver pour vous. Si vous voulez faire de la publicité vous-mêmes ou si vous essayer d'obtenir du soutien de la ville, c'est une vidéo très bien faite qui raconte vraiment l'histoire des enfants à clé. Si une copie vous intéresse, je serais heureuse de vous donner le nom du groupe qui l'a et de voir ce que nous pouvons faire.

Mme Mitchell: Un groupe de Vancouver.

La présidente: Je pense que c'était un groupe de Vancouver, oui. Si vous êtes intéressés, je serais heureuse de vous faire communiquer le nom du groupe.

Mme Thain: Bien. Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup pour votre présentation.

Nous entendrons ensuite le *Medicine Hat College Early Childhood Development Advisory Committee*, représenté par Wendy Fletcher, Suzan Costea et Loretta Harty.

Mme Wendy Fletcher (*Early Chilhood Development Advisory Committee, Medicine Hat College):* Bonjour. Bienvenue à Medicine Hat. Nous représentons le *Medicine Hat College Early Childhood Development Advisory Committee*. Nous avons déjà soumis un mémoire au Comité spécial sur la garde des enfants de la Chambre des communes. Nous l'avons envoyé la semaine dernière. La question dont nous avons parlé dans notre mémoire est le besoin de formation officielle des travailleurs de garderies.

Nous considérons que la question de formation est extrêmement importante, car les personnes qui travaillent dans le domaine du développement de l'enfance des enfants canadiens ont une responsabilté énorme. Les personnes qui travaillent dans le domaine du développement de l'enfance comprennent, quand ils ont reçu une bonne formation, les besoins de développement des enfants et savent comment satisfaire ces besoins. Également, les garderies qui ont du personnel qualifié peuvent fournir une structure de soutien valable pour la famille et la communauté.

Dans le cas où vous n'auriez pas eu la possibilité de lire notre mémoire officiel, je vais rapidement résumer son contenu. Nous commençons par définir la qualité des garderies. Puis, nous examinons les besoins des enfants d'âge préscolaire, de leur famille et de la communauté. Troisièmement, nous définissons le rôle des personnes qui travaillent dans les garderies et les qualités qu'elles doivent avoir. Quatrièmement, nous analysons en détails la formation nécessaire, et cinquièmement, nous mentionnons le temps requis pour acquérir cette bonne formation.

Aujourd'hui, nous voulons surtout parler des recommandations que nous avons faites dans notre mémoire, mais, nous

[*Text*]

may have about the brief we have already submitted and the points I have just mentioned.

Our first recommendation is to have the federal government play a role in insisting that all child care workers be formally trained. The day care regulations should be more specific as to the training required. For example, all staff working with children should meet basic standards of education. We would like to see the Federal Day Care Consultant Office in Ottawa expand its function to include the development of a national assessment instrument. The assessment would have to include the educational and competency level of staff in day care centres. The assessment instrument would then become mandatory in order to qualify for any assistance to provinces in cost-sharing day care expenses.

Our second proposal is that two years of concentrated studies be required to work in day care centres. We have decided not to expand on this recommendation in today's presentation because we think that in our formal brief we have done so sufficiently, but please ask us any questions if you want us to expand on it.

Our third recommendation is that there be a mechanism in place to ensure that untrained staff already in the field become trained. All day care staff should be formally trained and people already in the field who are untrained should qualify for financial support from Canada Manpower while attaining their qualifications. We suggest that untrained people in the field be given a five-year time span to receive a two-year diploma. Again, if after five years the day care centre still employs untrained care-givers, funding from the federal government would have to be discontinued.

Fourthly, trained child development workers already in the field would be required to continue professional development through workshops and in-service training. We feel that professional child development workers, as in any other profession, need to keep well-informed about their field, and the intent behind these professional development activities is to motivate people and to create creative ideas—keep people on the ball.

Finally and fifthly, our salaries for day care staff should correspond with the high value of work they do. We realize that the federal government does not have within its jurisdiction to dictate the salaries which should be paid to day care staff. However, we do feel the federal government has a role to play here. One way in which the federal government can

[*Translation*]

vous en prions, posez toutes les questions que vous voulez sur le mémoire que nous avons déjà soumis et les points que nous venons de mentionner.

Notre première recommandation est de faire jouer un rôle au gouvernement fédéral en exigeant que toutes les personnes qui travaillent dans les garderies reçoivent une formation structurée. Les règlements sur les garderies devraient spécifier davantage la formation requise. Par exemple, il devrait y avoir des exigences fondamentales d'instruction pour tout le personnel qui travaille avec des enfants. Nous aimerions voir les fonctions du Bureau du Conseiller fédéral des garderies, à Ottawa, augmenter pour comprendre l'élaboration d'un système national d'évaluation. Cette évaluation devrait porter sur le niveau d'études et de compétences du personnel de garderies. Ce système d'évaluation devrait être obligatoire pour toutes les garderies qui demandent aux provinces de les aider à financer leurs dépenses en vertu de programmes de partage des coûts.

Notre seconde proposition est que, pour travailler dans une garderie, il faut avoir terminé deux années d'études concentrées. Nous avons décidé de ne pas insister sur cette recommandation dans notre présentation d'aujourd'hui parce que nous pensons que nous l'avons suffisamment exposée dans notre mémoire officiel. Mais nous vous prions de poser des questions si vous voulez avoir des renseignements complémentaires.

Notre troisième recommandation est que l'on mette en place un mécanisme destiné à assurer que le personnel non qualifié qui travaille déjà dans des garderies reçoive une formation. Tout le personnel de garderies devrait recevoir une formation structurée, et les personnes qui travaillent déjà dans ce domaine, sans être qualifiées, devraient recevoir un soutien financier de Main d'oeuvre Canada pendant qu'elles étudient pour atteindre le niveau de formation requis. Nous suggérons que l'on accorde aux personnes non qualifiées qui travaillent déjà dans des garderies une période de cinq ans, pour terminer avec succès ce programme de deux ans. Si, à la fin de cette période de cinq ans, une garderie continue à employer du personnel non qualifié, le gouvernement fédéral devrait s'arrêter de la financer.

Quatrièmement, il faudrait demander aux personnes qui ont reçu une formation en développement de la jeunesse, et travaillent déjà dans ce domaine, de continuer leur formation professionnelle en participant à des ateliers et en acquérant une formation pratique. Nous pensons que les personnes qui exercent une profession dans le domaine du développement de l'enfance, comme les membres des autres professions libérales, doivent rester au courant des derniers développements dans leur domaine, et l'intention qui anime toutes ces activités de développement professionnel est de motiver les gens et de provoquer des idées créatives—de garder les gens au courant.

Finalement, et cinquièment, les salaires des personnes qui travaillent dans les garderies devraient correspondre à la valeur élevée du travail qu'elles accomplissent. Nous réalisons que le gouvernement fédéral n'est pas responsable d'imposer les salaires des personnes qui travaillent dans les garderies. Cependant, nous pensons que le gouvernement fédéral a un

[*Texte*]

influence the salaries of day care staff is by increasing transfer payments to the provinces on the condition that additional dollars be channelled directly into the salaries of certified child development workers.

That covers the recommendations we have already made. We would like now to just take a few minutes to address the issue of financial support for child care in this country.

We are not economists and we would not presume to be so, but we do know that day care is a permanent institution in this country, and only with more financial support will we be able to provide the quality of care necessary for healthy childhood development. We know that research has found that financial support for programs such as Headstart and Project Follow-Through in the United States has resulted in positive and long-lasting effects. We are aware, too, of economic arguments which recommend a re-direction of tax dollars from existing business and investment programs into social programs. There is also sociological research which supports a re-direction of tax dollars into preventive social programs.

We realize that initially additional funding into the day care system may be perceived as a poor investment of tax dollars. We believe, though, that children and their families in this country are in need of help. We believe that well-equipped child development centres can greatly help in meeting the needs of Canadian children and their families.

We also think that in a relatively short period of time the percentage of tax dollars going into some social programs, such as those for wayward youths, would decrease if we had consistently good quality early childhood programs in our day care system. In terms of well-trained staff, increased financial support will make child care a more feasible career choice for many people; more people will be attracted to child care as an area of study and child care workers will remain in the field for longer periods of time.

• 1035

Thank you. Do you have any questions?

Ms Mitchell: I like the confidence with which you speak. I think it says without any question you cannot have programs for children without having qualified staff, and I agree wholeheartedly.

The thing I wonder if we could get a little more help from you on is the federal role. As I mentioned earlier, it really is difficult for the federal government—even though I hope though they will become convinced of this need—to get too much involved in specific standards in this case, specific salaries, for example.

I am wondering what we could realistically do together. There were two or three things you mentioned. We have a

[*Traduction*]

rôle à jouer en la matière. Il pourrait, par exemple, influencer les salaires du personnel des garderies en augmentant les paiements de transferts aux provinces, à condition que les dollars additionnels soient payés directement en salaires aux personnes certifiées qui travaillent dans le domaine du développement de l'enfance.

Telles sont nos recommandations. Nous aimerions maintenant consacrer quelques minutes à la question du soutien financier des garderies dans ce pays.

Nous ne sommes pas économistes et nous ne prétendons pas l'être, mais nous savons que, dans ce pays, les garderies sont une institution permanente, et qu'elles ont besoin d'un soutien financier supplémentaire pour fournir une garde d'une qualité suffisante pour assurer un développement harmonieux de l'enfance. Nous savons que les recherches ont prouvé que le soutien financier fourni à des programmes tels que Headstart et Project Follow-Through a occasionné, aux États-Unis, des effets positifs et durables. Nous sommes également conscients des arguments d'économistes qui recommandent une ré-allocation de l'argent des contribuables, des programmes actuels destinés aux entreprises et aux investissements, aux programmes sociaux. Il y a également des recherches sociologiques qui soutiennent une ré-allocation de l'argent des contribuables, à des programmes sociaux préventifs.

Nous réalisons qu'initialement, on peut considérer qu'une augmentation du financement des garderies soit un mauvais investissement de l'argent des contribuables. Nous pensons, néanmoins, que, dans ce pays, les enfants et leurs familles ont besoin d'aide. Nous croyons que des centres de développement de la jeunesse bien équipés peuvent beaucoup aider à satisfaire les besoins des petits Canadiens et de leurs familles.

Nous pensons également que dans un temps relativement court, la proportion de l'argent des contribuables consacrée à des programmes sociaux tels que ceux destinés à la jeunesse inadaptée, devrait baisser si nous avons toujours des programmes de bonne qualité destinés aux très jeunes dans notre système de garderies. En matière de personnel qualifié, plus de gens voudront faire carrière dans la garde des enfants si l'on augmente le soutien financier; plus de gens voudront faire des études dans ce domaine, et ceux qui travaillent dans les garderies exerceront plus longtemps leur profession.

Merci. Avez-vous des questions?

Mme Mitchell: J'aime la confiance avec laquelle vous parlez. Je pense que vous nous avez clairement démontré qu'on ne peut pas avoir de programmes pour enfants sans personnel qualifié, et je suis absolument d'accord.

Je me demande si vous ne pourriez pas nous aider un peu plus sur le rôle fédéral. Comme je l'ai mentionné plus tôt, il est vraiment difficile pour le gouvernement fédéral—bien que j'espère qu'on se rendra compte de l'existence du besoin—de trop s'impliquer à établir des normes spécifiques dans ce domaine, par exemple à définir des salaires spécifiques.

Je me demande comment on pourrait, en fait, collaborer. Vous avez mentionné deux ou trois choses. Nous avons, par

[*Text*]

national clearing house on family violence, for example, and we have had to fight to keep it there, but it is needed as a consultative information service for people involved in the field.

I think there is a day care service linked to this which perhaps could be expanded for information support, information on standards and so on, which could be shared voluntarily. Is this one of the things you were suggesting? Could you expand on the points you made about a central clearing house of some kind?

Ms Fletcher: Generally, what we would like to see is the federal government taking a role as consultants to the provinces, so there would be some sort of way of making sure a basic standard of care was being met throughout the country.

We suggest the Federal Day Care Consultant Office in Ottawa should be expanded to do research, to pass information throughout the country to different provinces, to develop an assessment instrument which would be mandatory in the provinces. It would have to be conducted by the provinces, but the federal government would have to play some role in making sure the instrument was used and any weaknesses which showed up after the instrument was used were improved.

Ms Mitchell: There again, I think it is a good idea, but I think the role of the federal government would have to be to facilitate and make this available. It is the role of provincial government to enforce these things. And the provincial government has to want these things, so I think you have to keep working on your provincial government, even if it were there. As I mentioned earlier, some provinces may feel this is an intrusion into their territory. But I think the points you have mentioned are important from the point of view of the government providing options and having standards information available.

I wanted to ask you also about the point you made that the federal government could increase transfer payments on the condition it goes to upgrade day care salaries. I am not quite sure what you were getting at there.

Ms Fletcher: As we stated, we are not economists; we are not even politicians. We just know money does come to the provinces by way of transfer payments and the money, as far as we understand, is just given to different departments and the provinces are allowed to do what they like with the money. If there were to be an increase in the transfer payments, we would like to see a stipulation of how the money was being used.

Ms Mitchell: I hate to say this again, but the transfer payments are being grossly decreased rather than increased. I think what we really would have to do is go through some kind of funding to the day care centres themselves and hope day care centres would upgrade salaries.

We have heard, of course, from a number of day care centres which are unionized, where they have managed—slowly, because it is a different kind of collective arrangement

[*Translation*]

exemple, un Centre national d'information sur la violence dans la famille, et nous avons dû nous battre pour qu'il reste ouvert, mais il est nécessaire pour assurer un service d'information et de consultation à ceux qui travaillent dans ce domaine.

Je pense qu'il existe un service d'information sur la garde de jour, qui est lié à ce centre; on pourrait peut-être l'élargir afin qu'il devienne un centre de partage volontaire de renseignements sur les normes, etc . . . Est-ce l'une de vos suggestions? Pourriez-vous élaborer sur votre proposition de centre national d'information de quelque sorte?

Mme Fletcher: En général, nous aimerions voir le gouvernement fédéral jouer un rôle de conseiller des provinces, afin d'assurer que des normes fondamentales de garde soient respectées dans tout le pays.

Nous suggérons que les fonctions du Bureau fédéral du conseiller en garde de jour, à Ottawa, soient élargies pour comprendre la recherche, la transmission de renseignements dans tout le pays, aux différentes provinces, l'élaboration d'un système d'évaluation qui serait obligatoire dans les provinces. Les provinces devront appliquer ce système, mais le gouvernement fédéral devra jouer un rôle pour s'assurer que ce système est bien utilisé et que toute faiblesse, démontrée par l'utilisation de ce système, est corrigée.

Mme Mitchell: Là encore, je pense que c'est une bonne idée, mais je pense que le gouvernement fédéral devrait avoir pour rôle de faciliter l'application de ce système et de le rendre disponible. Le rôle du gouvernement provincial devrait être de l'appliquer. Et le gouvernement provincial doit le vouloir; aussi, je pense que vous devez faire pression sur votre gouvernement provincial, même si le système existe. Comme je l'ai mentionné plus tôt, certaines provinces peuvent penser que cela constitue une intrusion sur leur territoire. Mais je pense que les arguments que vous avez mentionnés sont importants si l'on veut que le gouvernement fournisse des options et rende disponible les renseignements concernant les normes.

Je voulais vous poser également une question sur votre proposition que le gouvernement fédéral augmente ses paiements de transferts à condition qu'ils contribuent à améliorer les salaires des employés de garderies. Je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

Mme Fletcher: Comme nous l'avons dit, nous ne sommes pas économistes, ni même politiciens. Nous savons simplement que l'argent va aux provinces au moyen de paiements de transferts et nous comprenons que l'argent est simplement donné aux divers ministères et que les provinces ont le droit de faire ce qu'elles veulent avec lui. S'il devait y avoir une augmentation de paiements de transferts, nous aimerions que l'on stipule la manière dont l'argent doit être utilisé.

Mme Mitchell: Je déteste répéter cela, mais on diminue beaucoup les paiements de transferts; on ne les augmente pas. Je pense que ce qu'on devrait réellement faire, c'est financer en quelque sorte les garderies, et espérer que les garderies elles-mêmes augmentent leurs salaires.

Nous avons appris, naturellement, que dans un certain nombre de garderies où il y avait des syndicats, ceux-ci ont réussi—lentement, parce que dans les garderies il y a une sorte

[*Texte*]

you have when you are in day care—to really improve the salary standards, so perhaps this is another thing to look into.

I think those are the points I wanted to raise. There was one other and it is the role of Canada Employment Centres. This is a federal function. How do you think Canada Employment could help in the whole question of getting qualifications up for day care people?

• 1040

Ms Fletcher: We are aware of the manpower-sponsored programs now. People who want to go back and upgrade their education or take specific types of training get sponsored by manpower. We suggest this as one way in which people who are already in the field, have been in the field for a number of years but have never been trained and perhaps would find it very financially difficult to go back to school could perhaps financially afford it.

Ms Mitchell: So we should look into what is being done now and what might be increased there.

The Chairman: Mr. Duguay.

Mr. Duguay: I want to tell you when you said you were not an economist, it made my ears perk up, because they are the ones who got us into this problem in the first place. You got my undivided attention when you said you were not politicians. That ends everything.

One of the things I wanted to add—and it is really simple—transfer payments are nothing more than money we take from one group of Canadians to give to another group. What we currently do is take $70 million from Canadians and give $105 million back. I think if you are not an economist, you will understand this. If you were an economist, you could say it is just because it is a transfer. This is the problem we have. In terms of giving more money in transfer payments, we have been giving money we do not have.

In terms of convincing the federal government of the need, I do not think you have to do it, really. We all understand. What this parliamentary committee is about is trying to test with Canadians whether there are any creative solutions we could apply, particularly in light of the economic conditions we currently have. You have given us some ideas, and for this we thank you very much.

The Chairman: Mr. Porter.

Mr. Porter: Just further—and I think each of the other speakers have commented on the transfer payments—it would probably be difficult at the federal level to insist provinces target to any specific area. I think we would open up a lot of areas of concern there.

I was interested in the two-year program you mentioned. First of all, I guess I am asking whether you feel it is adequate. Of those involved in the administration and working in day care centres now, I think you suggested they should have five

[*Traduction*]

de convention collective différente—à améliorer réellement les normes de salaires, aussi peut-être qu'on devrait étudier également cela.

Je pense que c'est ce que je voulais dire. Il y avait un autre point: le rôle des centres de main-d'oeuvre du Canada. C'est une fonction fédérale. Comment, d'après vous, Emploi Canada pourrait-il aider à promouvoir la formation du personnel des garderies?

Mme Fletcher: Nous sommes au courant des programmes parrainés par Main d'oeuvre. Les gens qui veulent retourner aux études pour améliorer leur éducation ou acquérir une formation particulière, sont financés par Main d'oeuvre. D'après nous, cela donne à des gens qui travaillent déjà dans le domaine de la garde des enfants, ou qui travaillent depuis un certain nombre d'année dans ce secteur sans avoir jamais reçu de formation, et qui trouveraient peut-être très difficile financièrement de retourner à l'école, la possibilité financière de pouvoir acquérir une formation.

Mme Mitchell: Aussi il faudrait examiner ce que l'on fait en ce moment et comment améliorer ces possibilités.

La présidente: Monsieur Duguay.

M. Duguay: Permettez-moi de vous dire que, quand vous dites que vous n'êtes pas économistes, je suis tout oreilles, parce que ce sont les économistes qui nous ont mis dans cette situation. Vous avez mon attention inconditionnelle quand vous dites que vous n'êtes pas politiciens. Cela clôt le débat.

J'aimerais ajouter quelque chose—c'est vraiment simple—les paiements de transferts, c'est simplement de l'argent qu'on prend à un groupe de Canadiens pour le donner à un autre. Ce que nous faisons en ce moment, c'est prendre 70 millions de dollars à certains Canadiens, et rendre 105 millions de dollars à d'autres. Je pense que si vous n'êtes pas économistes, vous comprendrez. Si vous étiez économistes, vous diriez que c'est juste parce que c'est un transfert. C'est le problème que nous avons. Quant à donner plus d'argent sous forme de paiements de transferts, nous donnons de l'argent que nous n'avons pas.

Quant à convaincre le gouvernement fédéral de l'existence d'un besoin, je ne pense pas que ce soit vraiment utile. Nous comprenons tous. L'objet du présent Comité parlementaire est de tâcher d'examiner avec les Canadiens s'il y a une solution créative que nous pourrions utiliser, en particulier compte tenu du contexte économique actuelle. Vous nous avez donné quelques idées, et nous vous en remercions beaucoup.

La présidente: Monsieur Porter.

M. Porter: Encore un mot—et je pense que tous les autres témoins ont fait des commentaires sur les paiements de transferts—il serait probablement difficile au palier fédéral d'exiger des provinces qu'elles s'occupent d'un domaine particulier. Je pense que cela créerait beaucoup de problèmes.

La programme de formation de deux ans que vous avez mentionné m'intéresse. Premièrement, je me demande si vous pensez qu'il est adéquat. Je pense que vous avez suggéré que les personnes qui s'occupent de l'administration et qui

[*Text*]

years to upgrade. Are you suggesting there are people involved now who are inadequately trained for the jobs they are doing?

Ms Fletcher: Unfortunately, there are people out there without any training working with children.

Mr. Porter: You feel there can be a level set? The training they could receive in a two-year program would be adequate?

Ms Fletcher: Yes. We feel two years of concentrated studies in the area of early childhood would be quite adequate. We would like to see people in the field continue with professional development activities. We would not like to see, at the end of two years, they be considered qualified for the next 20 years, but we do feel it is enough.

Have you had a chance to read the brief we sent to you last week? No? We indicate in the brief there is research out there suggesting a four-year degree to work with young children. We have discussed it at length, and certainly the more training you get, the better, but sometimes in a four-year degree there is a lot of general education. We feel you can do everything you need to do in two years to be adequately trained.

Mr. Porter: At the present time, do you feel salaries are not commensurate with the training of those who are trained for day care work? Do you feel, in comparison to other areas, there should be an upgrading in the area of salaries paid to people with adequate training?

Ms Fletcher: We definitely feel and think salaries for people with training are not enough.

The Chairman: Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: I was interested in your suggestion about giving people five years to come up with the diploma. I think it is going to be tough in a lot of areas for a lot of people, particularly with the low salaries. In my province's education system, they decided that teachers in the regular school had to upgrade, so they passed a bill which said people who did not have either a degree or a bachelor of education diploma would no longer be hired. Could you see that as a way to go? At the same time, we should encourage those who are already in the business to upgrade themselves through Manpower programs, for instance. I just do not know whether it is going to be feasible.

• 1045

The Chairman: You do not mean it should be mandatory.

Mr. Nicholson: Well, we should not make it mandatory that anybody else could be hired in the ECE area without a diploma or a degree, but we should recognize that some people

[*Translation*]

travaillent à l'heure actuelle dans des garderies devraient avoir cinq ans pour améliorer leurs connaissances. Suggérez-vous qu'il y a des gens qui travaillent maintenant dans les garderies sans avoir les qualifications requises?

Mme Fletcher: Malheureusement, il y a des gens, dans les garderies, qui ne sont pas qualifiés pour travailler avec des enfants.

M. Porter: Vous pensez qu'on pourrait établir un niveau de connaissances? La formation offerte par un programme de deux ans serait-elle adéquate?

Mme Fletcher: Oui. Nous pensons qu'un programme concentré de deux ans d'études en garde de première jeunesse serait tout à fait adéquat. Nous aimerions voir les gens qui exercent dans ce domaine continuer leurs activités de développement professionnel. Nous ne voudrions pas qu'à la fin des deux ans, on les considère suffisamment qualifiés pour les 20 années suivantes, mais nous pensons que c'est suffisant.

Avez-vous eu la possibilité de lire le mémoire que nous vous avons envoyé la semaine dernière? Non? Nous indiquons dans ce mémoire que des recherches en cours suggèrent qu'il faut quatre ans d'études pour travailler avec les jeunes enfants. Nous avons discuté cela en longueur. Il est certain que plus on a de formation, et mieux ça vaut. Cependant, parfois, dans un programme de quatre ans, il y a beaucoup d'études générales. Nous pensons que deux ans sont suffisants pour donner une bonne formation.

M. Porter: À l'heure actuelle, pensez-vous que les salaires ne sont pas proportionnés à la formation des personnes qualifiées dans le domaine de la garde des enfants? Pensez-vous que, par rapport à d'autres secteurs, on devrait augmenter les salaires payés au personnel qualifié?

Mme Fletcher: Nous pensons, et sommes absolument convaincus que les salaires du personnel qualifié ne sont pas suffisants.

La présidente: Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Votre suggestion de donner aux gens cinq ans pour obtenir leur diplôme m'intéresse. Je pense que ça va être difficile dans beaucoup de domaines pour beaucoup de personnes, en particulier celles qui ont des salaires bas. Dans le système d'éducation de ma province, on a décidé que les professeurs d'école ordinaire devaient recevoir une meilleure formation. Aussi, on a adopté une loi en vertu de laquelle les professeurs sans diplôme ou sans baccalauréat en éducation ne seraient plus embauchés. Pensez-vous que ce soit la bonne direction? En même temps, on devrait encourager ceux qui exercent déjà dans le secteur de suivre des cours de formation grâce aux programmes de Main d'oeuvre, par exemple. Je ne sais vraiment pas si ce sera possible.

La présidente: Vous ne voulez pas dire que cela devrait être obligatoire.

M. Nicholson: Eh bien, il ne devrait être interdit d'embaucher du personnel nouveau sans diplôme ou sans certificat pour garder de jeunes enfants, mais il faut se rendre compte que

[*Texte*]

have been in the field as long as 20 years, and it is highly unlikely that they will be able to come up with a two-year diploma in the next five years. Do you see that as a way to go, possibly?

Ms Fletcher: We really feel that people need to be trained. There are certainly exceptions out there, perhaps for people who have been in the field for 20 years and who have learned by doing. But we feel that exceptions are rare enough that a policy should be in place to expect all people who are professional child care workers to receive two years of training.

Mr. Nicholson: I cannot disagree with that. I just know that some provinces, like Newfoundland, have not even set up an ECE program anywhere, not at the university nor the college level. It is a little difficult to come down with hard rules. You might find out that nobody or very few people are qualified in a couple of years, but it is an interesting suggestion and I thank you for it.

The Chairman: Following Mr. Nicholson's comment, we have heard that by the time you are finished at the end of the day you are so tired from dealing with the child all day that it would make it very difficult to start to go to school. So I can understand where his feelings are on that.

I can also see yours from the point of view that they should have the training, so it is a dilemma we have to face. But would you see sort of a makeup type or an entrance type of—I hate to call it an exam—but some way that someone who has had the practical experience in the field could illustrate that they have certain skills that would be sufficient, without going through the course.

Ms Fletcher: I would like to say two things. I think it would be very difficult for people to give up a paying job and go back to school. That is why we suggest the Manpower sponsorship, so perhaps they could receive money while they are going to school, so it would not be as though they were going to school without any income at all.

I suspect the best way of going about writing some kind of an exam to see if they could be qualified or certified, is through some sort of correspondence course on their own. I really do not think that somebody just working in the field could pick up all the kinds of things we would like them to know and understand about what they are doing and why they are doing it. I think it would take some kind of extra reading, studying and guidance.

The Chairman: So when you say five years to complete the two, you do not see it as a refresher-type course that is specifically written for people in the field. You say that they have to take the full two-year course that someone coming into the course brand new would have to take.

[*Traduction*]

certaines personnes exercent cette profession depuis 20 ans, et il est hautement improbable qu'elles réussiront à obtenir ce diplôme qui prend deux ans, au cours des cinq prochaines années. Pensez-vous que l'on devrait aller dans cette direction?

Mme Fletcher: Nous pensons réellement que les gens doivent recevoir une formation. Il existe certainement des exceptions, peut-être pour les gens qui exercent leur métier depuis 20 ans, et on appris avec l'expérience. Mais nous pensons que ces exceptions sont suffisamment rares pour que l'on adopte une politique selon laquelle toutes les personnes qui exercent la profession de garder des enfants devraient recevoir une formation de deux ans.

M. Nicholson: Je ne peux être en désaccord avec cela. Je sais simplement que certaines provinces, comme Terre-Neuve, n'ont même pas un programme d'éducation de la première enfance en place, ni au niveau collégial, ni au niveau universitaire. Il est un peu difficile d'adopter une ligne dure. Vous risquez de trouver qu'au bout de deux ans, personne, ou très peu de personnes arrivent à obtenir leur qualification, mais c'est une suggestion intéressante, dont je vous remercie.

La présidente: À la suite du commentaire de M. Nicholson, nous avons entendu qu'à la fin de la journée, on est tellement fatigué de garder des enfants qu'il est très difficile de retourner à l'école. Aussi je peux comprendre sa réaction à propos de cette proposition.

Je peux aussi comprendre votre point de vue. Le personnel qui garde les enfants devrait être qualifié. C'est un dilemme auquel nous devons faire face. Mais est-ce que vous envisageriez une sorte d'examen de rattrapage ou d'entrée—j'ai horreur d'appeler cela un examen—un moyen permettant à une personne ayant de l'expérience dans le domaine de démontrer qu'elle a suffisamment de qualités et la dispensant de suivre le cours.

Mme Fletcher: J'aimerais dire deux choses. Je pense que les personnes auraient beaucoup de difficultés à abandonner leur travail payant et à retourner à l'école. C'est pour cela que nous suggérons une aide de Main d'oeuvre, afin de leur permettre d'avoir la possibilité de recevoir de l'argent pendant qu'elles suivent des cours. Ainsi, cela ne serait pas aussi difficile que de retourner à l'école sans aucun revenu.

Je pense que la meilleure façon de procéder, à propos de votre suggestion de leur faire passer un examen pour voir si elles sont qualifiées ou certifiées, serait de leur faire suivre un cours par correspondance sans présence obligatoire. Je ne pense réellement pas que les personnes qui gardent des enfants aient toutes les connaissances que nous aimerions qu'elles aient, et comprennent ce qu'elles font et pourquoi elles le font. Je pense que cela demanderait un peu de lectures, d'études et de conseils supplémentaires.

La présidente: Aussi quand vous dites cinq ans pour terminer les deux ans d'études, vous ne songez pas comme un cours de rappel, conçu spécifiquement pour des practiciens. Vous dites qu'ils devraient suivre la totalité des deux ans de cours, exactement comme une personne qui commence sans aucune base.

[*Text*]

Ms Fletcher: There may be some areas that they could be given credit for in the two-year program: perhaps a practicum, perhaps an art class, perhaps there could be some credit for what they have done in the field.

The Chairman: Thank you very much for your presentation this morning. We will hear next from the Medicine Hat Day Care Advisory Commission, Selene Nicol.

• 1050

Apparently Ms Nicol has left the room momentarily, so we will move on to Evelyn Sera and Cybele Norohna, from the Lethbridge Community College. Good morning. The floor is yours, Evelyn.

Ms Evelyn Sera (Advisory Committee to Early Childhood Education Program, Lethbridge Community College): Good morning. The Lethbridge Community College Joint Advisory Committee welcomes this opportunity to meet with you and to express to you some of the concerns they have in regard to Canada's families. We are looking primarily at training for the needs to serve children in Canada. We would like to address this particular aspect at this point.

First of all, I will just give you a bit of information about to the actual program the Lethbridge Community College does operate. The Lethbridge Community College presently operates an early childhood program, which is a year-long certificate program, and the students may take it in a day program or else they have the option of taking it as a correspondence distance education program. They may also do it as a blending of evening courses with correspondence, the reason being that people who are actually working with children have the option then of receiving training in a correspondence setting, but still maintaining their positions.

Before we can really address training specifics in regard to the needs of children, we have to identify what and why and who the people are we are trying to serve. Since we are of course in Alberta and we have been working within the Alberta spectrum, a lot of the comments we have will come from the experience we have had in Alberta. But we have some very specific recommendations we would like to make to you in regard to the future and the needs.

First of all, why do we need a program or what kinds of programs need to be available to children in Canada? We feel children in Canada do need the opportunities to develop intellectually, to develop emotionally, to develop socially, to develop physically and to develop creatively. We really feel these dimensions need to be included in each of the kinds of services provided to young children.

As we all know, the early years are naturally the most formative years for young children and they form the foundation upon which children will grow and develop and learn. So when we are looking at intellectual development, we are certainly looking at providing for the intellectual development

[*Translation*]

Mme Fletcher: Il peut y avoir des domaines où l'on pourrait leur donner des crédits dans le programme de deux ans: peut-être un travail pratique, peut-être une classe d'art, peut-être qu'on pourrait leur donner des crédits pour leurs activités professionnelles.

La présidente: Merci beaucoup pour votre présentation de ce matin. Nous entendrons ensuite Selene Nicol, de la *Medicine Hat Day Care Advisory Commission.*

Il semble que Mme Nicol soit sortie un instant de la salle, aussi nous allons passer à Evelyn Sera et Cybele Norohna, du *Lethbridge community college.* Bonjour. vous avez la parole, Evelyn.

Mme Evelyn Sera (*Advisory Committee to Early Childhood Education Program, Lethbridge Community College):* Bonjour. Le *Lethbridge Community College Joint Advisory Committee* est heureux d'avoir la possibilité de vous rencontrer et de vous informer de certaines préoccupations qu'il a à l'égard de la famille canadienne. Nous pensons surtout que pour pouvoir satisfaire les besoins des enfants du Canada, une bonne formation est nécessaire. Nous aimerions parler de cet aspect particulier de la question.

Premièrement, je vais vous donner quelques renseignements sur le programme actuel du *Lethbridge Community College.* Le *Lethbridge Community College* a, à l'heure actuelle, un programme d'éducation de la première enfance, qui est un programme d'un an conduisant à un certificat. Les étudiants ont la possibilité de suivre les cours dans la journée, ou de les suivre par correspondance. Ils peuvent également suivre une combinaison de cours du soir et de cours par correspondance. Ainsi, les personnes qui travaillent dans des garderies peuvent conserver leur travail, tout en recevant une formation par correspondance.

Avant de parler de points spécifiques sur la formation relative aux besoins des enfants, il faut identifier quels sont les services, pourquoi nous les rendons, et qui sont ces personnes que nous essayons de servir. Etant donné que nous sommes, naturellement, situés en Alberta et que nous travaillons dans le cadre de l'Alberta, beaucoup de nos commentaires seront basés sur notre expérience en Alberta. Mais nous aimerions vous faire quelques recommandations très spécifiques sur l'avenir et ses besoins.

Premièrement, pourquoi avons-nous besoin d'un programme ou quelles sortes de programmes doivent exister pour les petits Canadiens? Nous pensons qu'au Canada, les enfants devraient pouvoir se développer sur le plan intellectuel, se développer sur le plan social, se développer sur le plan émotif, se développer sur le plan physique et se développer sur le plan créatif. Nous pensons réellement que toutes ces dimensions doivent faire partie de chaque service offert aux jeunes enfants.

Comme nous le savons tous, les premières années sont naturellement les années les plus marquantes pour la formation des jeunes enfants. Elles sont les fondations sur lesquelles les enfants croîtront, se développeront et apprendront. Aussi, quand on considère le développement intellectuel des enfants,

[*Texte*]

of a child which forms the foundation for future development. Language skills are of course one of those ways this growth is enhanced. Emotionally, we want to encourage children to develop self-esteem and the ability to interact with other people, and this is the fundamental future for all of their learning. We also feel that children should be able to develop in a physical manner. In other words, safety, comfort, nutrition, health and physical development are primary concerns for young children.

• 1055

Socially, of course, for young children to be able to learn how to relate with other people, to give them the basic skills that will assist them throughout their whole lives in being able to relate with others and have basic formats by which they can do so, and creative, to encourage children to develop thinking skills, to allow them to express themselves and therefore allow them the chance to develop and get problem-solving skills . . .

One of the problems that we do see is although these are great and wonderful things, we feel all children in Canada should have the opportunity to develop so the future citizens of our country can develop to their maximum potential. Of course, we need to ensure that all children do receive that kind of thing. But the fact of the matter is, there are no guidelines so as to ensure that all children do receive those kinds of experiences, whether it be within a child care program, a home environment, or a group situation, or what it may be.

So the fact of the matter is it puts the onus, then, on the people who are directly working with those children to be knowledgeable, to have the training behind them, the experience, the ability to relate with children, with adults, with families, to be able to give to them these kinds of dimensions. And that brings us into training, and training certainly has been operating through our colleges and our universities and our technical schools. Certainly that has been the vehicle used in our country in order to provide training and opportunities for education.

So our background is to be behind the college type of program, but to be sensitive to the needs of our families, the needs of our communities, the needs of our professionals, our peer professionals in the field, the fact that we need to provide to them the training to be able to give to the children of Canada and so we promote a two-year program as being the basis, what we think is the minimum requirement for people to provide for children the experiences that they need in order to become citizens of this country.

Now, one of the other problems we see is a lack of recognition of the responsibility of early childhood education and the critical foundation which it really lays for the children and the future citizens of Canada. Because we have no staffing qualifications, the only real qualifications that we really have for people working with children is that they must be a

[*Traduction*]

on considère certainement que le développement intellectuel d'un enfant forme la base de son développement futur. Les qualités de language sont naturellement l'un des moyens par lesquels on pousse ce développement. Sur le plan émotif, nous voulons encourager les enfants à développer leur confiance en eux et leur capacité d'interaction avec d'autres personnes, et ce sont des éléments fondamentaux pour toutes leurs études futures. Nous pensons aussi que les enfants devraient pouvoir se développer physiquement. En d'autres termes, la sécurité, le confort, la nutrition, la santé et le développement physique des jeunes enfants sont, pour nous, des préoccupations essentielles.

Sur le plan social, naturellement, pour que de jeunes enfants puissent apprendre à communiquer avec d'autres personnes, il faut leur donner les qualités de base qui les aideront pendant toute leur vie à être en contact avec leurs prochains, et à acquérir la base à l'aide de laquelle ils pourront communiquer; sur le plan de la créativité, il faut encourager les enfants à développer leurs qualités intellectuelles, afin de leur permettre de s'exprimer et par conséquent de leur donner la chance de se développer et de pouvoir arriver à résoudre leurs problèmes . . .

Nous voyons un problème: tout cela est bien beau et merveilleux, mais tous les enfants au Canada devraient avoir la chance de se développer de manière à ce que les citoyens futurs de notre pays atteignent leur potentiel maximum. Naturellement, il faut nous assurer que tous les enfants recevront ce genre de soins. Mais le fait est qu'il n'y a pas de directives pour assurer que tous les enfants bénéficient de ce genre d'expérience, ni dans un programme de garderie, ni dans une maison ou ni au sein d'un groupe, ni où que ce soit.

Aussi, en fait, ce sont les personnes qui travaillent directement avec ces enfants qui sont responsables d'avoir les connaissances, d'avoir la formation, d'avoir l'expérience, de savoir parler aux enfants, aux adultes, aux familles, de pouvoir donner aux enfants toutes ces dimensions. Et cela nous amène à la formation. Il est certain que nos collègues, nos universités et nos écoles techniques ont donné une formation adéquate. Il est certain que ces institutions ont été le véhicule utilisé par notre pays pour offrir les possibilités d'éducation et de formation.

Aussi, dans le passé, nous avons été en faveur de ce genre de programme dans les collèges, tout en restant sensibles aux besoins de nos familles, aux besoins de nos communautés, aux besoins de nos enseignants, nos collègues des garderies, au fait qu'il faut leur fournir la formation requise pour qu'ils soient capables de garder les enfants du Canada. Aussi, nous sommes en faveur d'un programme de base de deux ans qui, d'après nous, constitue le minimum de formation nécessaire pour permettre aux éducateurs de donner aux enfants l'expérience dont ils ont besoin pour devenir des citoyens de ce pays.

Maintenant, nous voyons un autre problème: on ne reconnaît pas l'importance de la formation des tous jeunes enfants et de la base fondamentale qu'elle établit pour ces enfants, qui sont les citoyens futurs du Canada. Étant donné que nous n'avons pas de critères de recrutement, les seules exigences que nous avons pour recruter du personnel de garderie sont que les

[*Text*]

minimum of 18 years of age, and now they must have a first-aid certificate. But besides that, there really are no guidelines in regards to what kinds of needs and what kinds of things a person needs in oroder to work directly with children and families.

Therefore, we would recommend that there be a registry of qualified personnel established. We also recommend that operators of day care centre type of programs would have a two-year diploma. As it stands right now, the option is open for pretty well anyone to open up a day care centre type of program and there really are no guidelines at all with regard to them being prepared accurately in order to provide for children.

Another problem we see is the fact that we are talking about a situation here where salaries for people who are working with children who have a very, very major responsibility for the nurturing and the development of children in those most formative years . . . The majority of people who are working in the field right now are working on very, very low wages, many of which are minimum wage. For a person coming out of a college program, whether it be a one-year or a two-year type of program, and looking for jobs where they will look forward to perhaps minimum wage, certainly to them it does not make it worth their while. They are not recognized for the kinds of capabilities and the training, and certainly their wage does not recognize this kind of training.

Therefore, our recommendation is that we do feel we need mandatory levels of training and we do feel we need a recommended salary structure to give operators of programs guidelines in the kinds of salaries that could be paid.

• 1100

With respect to training, setting up guidelines for that, setting up salary structures and so on, certainly we do not expect that to happen tomorrow. What we would recommend is that we have to have a phase-in period. We would suggest a 10-year phase-in period where people would be given the opportunity to upgrade. That would challenge to our colleges and educational institutions to really meet the needs of the people who are presently working out there with the children and families in Canada. We would give strong encouragement to people and a recognition for that kind of training.

In conclusion, we really feel that there needs to be a review of the existing structure to serve the needs of our Canadian children. Presently it seems that we lack sufficient guidelines and this leaves our children open to abuse. Early childhood education lays the foundation for the future of children and it is incumbent upon our government to ensure that priority is given to the policies that reflect concern abut our future citizens. Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Evelyn. Mr. Porter.

Mr. Porter: Thank you, Madam Chairman. Ladies, I welcome you this morning. First of all, I was certainly interested in your comments. You mentioned one thing that I

[*Translation*]

personnes qui gardent les enfants doivent avoir au moins 18 ans, ainsi, maintenant, qu'un certificat de secourisme. Mais en dehors de cela, il n'y a vraiment aucune directive sur les qualités exigées pour permettre de travailler directement avec des enfants et des familles.

Par conséquent, nous recommandons que l'on établisse un répertoire du personnel qualifié. Nous recommandons également que les personnes qui dirigent des programmes du genre garderies aient un diplôme ayant nécessité deux ans d'études. À l'heure actuelle, pratiquement n'importe qui peut ouvrir une garderie et il n'y a aucune directive sur la formation nécessaire à la garde des enfants.

Un autre problème est, d'après nous, le fait qu'à l'heure actuelle, les salaires des personnes qui gardent les enfants, qui ont la responsabilité énorme de veiller aux soins et au développement des enfants dans ces années de formation . . . La majorité des gens qui travaillent dans ce domaine à l'heure actuelle reçoivent des salaires très, très bas, souvent le salaire minimum. Quand une personne a suivi des cours au collège, que ce soit un programme d'un ou de deux ans d'études, cela ne vaut pas la peine, pour elle, de chercher un emploi où elle ne peut espérer gagner que, peut-être, le salaire minimum. On ne reconnaît pas ses capacités et sa formation. Il est certain que son salaire n'est pas proportionné à sa formation.

Par conséquent, nous recommandons l'institution d'un niveau minimum obligatoire de formation pour le personnel des garderies, et sommes convaincus de la nécessité d'instituer une structure de salaire pour donner aux garderies des directives sur le genre de salaires à payer à leurs employés.

En matière de formation, d'élaborer des directives, d'établir les structures de salaires, etc . . . il est certain que nous n'espérons pas que cela arrive demain. Ce que nous recommandons, c'est qu'il y ait une période de transition. Nous suggérons une période de transition de 10 ans, durant laquelle les gens auront la possibilité de se qualifier. Nos collèges et nos institutions d'éducation seront mises au défi de satisfaire les besoins des personnes qui travaillent actuellement dans les garderies, avec les enfants et les familles du Canada. Cela encouragerait fortement les gens à entreprendre ce genre de formation, qui serait reconnue par la société.

En conclusion, nous pensons réellement qu'il faudrait réviser la structure existante pour satisfaire les besoins de nos enfants canadiens. À l'heure actuelle, il semble que nous n'ayons pas suffisamment de directives; cela permet tous les abus sur nos enfants. L'éducation de la première enfance construit la base du futur des enfants et notre gouvernement a la responsabilité de donner priorité aux politiques qui tiennent compte de nos futurs citoyens. Merci.

La présidente: Merci beaucoup, Evelyn. Monsieur Porter.

M. Porter: Merci, madame la présidente. Mesdames, je vous souhaite la bienvenue ce matin. Premièrement, vos commentaires m'ont vraiment intéressé. Vous avez mentionné un point

[*Texte*]

wrote down and put in quotations. I think it is probably the key to what we are all concerned about and that is that the early years are the most formative. As a parent who has raised three children, I think it is essential that whatever we do at the political level or you people who are involved in the training programs do, that is the key that we have to be concerned about. We must ensure that those formative years for our youth are adequately served.

The presentation prior to the one you did mentioned some of the requirements. I think you indicated a two-year program with correspondence courses and also some blending. I think it was mentioned that a 5-year term for for upgrading . . . Are you suggesting the 10-year phase-in . . . are you looking at the broader picture, or are you talking about those who are trying to upgrade their skills that they have or those who are in training now?

Ms Sera: Yes, definitely. A 10-year span of time would allow people working in the field right now not to have the pressure of registering for courses tomorrow. They have the option of getting the adequate amount of time to prepare themselves without the risk of losing positions and salary and so on.

Mr. Porter: At the present time, do you feel there are a lot of centres that are operating . . . ? I think you have indicated many now have people at minimum wage. Obviously we do not have the qualifications of some of these people. Is this a concern? Do you feel children are receiving inadequate treatment in homes or centres that have people who are not qualified to do the job we are expecting of them?

Ms Sera: I am afraid so. I think there are situations like that. That has been one of the real weaknesses we have seen in Alberta. I can only speak from the Alberta perspective. It seems like we very often work in isolation because the amount of resource people available to us is minimal. It seems like that one of the economic cutbacks that has happened within government is that the resource people who can be visiting a centre, giving support help to a centre that is not operating well, not providing the five dimensions to children . . . they are just are not there. Consequently, unless a person decides to go to college to gain more education and more training to better prepare him or herself to work with children, there is really nothing happening.

• 1105

Mr. Porter: I was in Washington, D.C. about six weeks ago on a completely unrelated area and was surprised at some of the statistics. We were talking about agriculture and food production, generally. That area has shifted. I was surprised at the statistic that was mentioned which indicated that in some states only 7% of families are considered traditional families where the mother stays home, raises a family and the meals are served at home. I was surprised at that. I would think there

[*Traduction*]

que j'ai noté et cité. Je pense que c'est probablement la clé de nos préoccupations, à nous tous: ce sont les premières années qui sont les plus importantes, sur le plan de la formation. En qualité de parent qui a élevé trois enfants, je pense qu'il est essentiel que quoi que nous fassions au palier politique ou quoi que vous fassiez, vous, qui êtes impliqués dans les programmes de formation, c'est la clé qui doit nous intéresser. Nous devons assurer que ces années de formation soient bien remplies pour nos enfants.

La présentation antérieure à la vôtre a mentionné certaines de ces exigences. Je pense que vous avez indiqué un programme de deux ans avec des cours par correspondance, ainsi que quelques équivalences. Je pense qu'on a mentionné une période de cinq ans pour mettre à jour . . . Est-ce que vous suggérez que la période de transition de 10 ans . . . Considérez-vous la situation dans son ensemble, ou parlez-vous de ceux qui essaient de mettre à jour une formation qu'ils ont déjà, ou ceux qui sont actuellement en cours de formation?

Mme Sera: Oui, définitivement. Une période de 10 ans permettrait d'inciter les personnes qui travaillent à l'heure actuelle dans ce secteur à s'inscrire demain à des cours. Cela leur donnera le temps de se préparer sans risquer de perdre leur poste et leur salaire, etc . . .

M. Porter: À l'heure actuelle, pensez-vous qu'il y a beaucoup de centres qui fonctionnent . . . ? Je pense que vous avez indiqué à plusieurs reprises que les employés de garderies gagnent le salaire minimum. Il est évident que nous n'avons pas les qualités de certaines de ces personnes. Est-ce une cause de préoccupation? Pensez-vous que les enfants reçoivent un traitement inadéquat dans des maisons ou dans les centres qui emploient du personnel non qualifié pour faire le travail qu'on attend de lui?

Mme Sera: J'en ai peur. Je pense que cette situation se produit. En Alberta, cela a été vraiment l'une de nos faiblesses. Je ne peux parler que de l'Alberta. Il semble que nous sommes souvent isolés quand nous travaillons, parce qu'on met très peu de personnes-ressources à notre disposition. Il semble qu'il y a eu des coupures gouvernementales dans le domaine des personnes-ressources qui viennent visiter les garderies, aident les centres qui ne fonctionnent pas bien et ne donnent pas les cinq dimensions, dont nous avons parlé, aux enfants . . . Elles ne sont plus là. Par conséquent, à moins qu'une personne décide d'aller acquérir plus de formation et d'éducation au collège, pour mieux se préparer à travailler avec des enfants, rien ne se passe vraiment.

M. Porter: J'étais à Washington, D.C., il y a environ six semaines à propos d'une question complètement différente et j'ai été surpris d'apprendre certaines statistiques. Nous parlions d'agriculture et de production alimentaire en général. Ce domaine été bouleversé. J'ai été surpris d'apprendre que dans certains États, seulement 7 p. 100 des familles sont considérées des familles traditionnelles où la mère demeure au foyer, élève sa famille et sert les repas à la maison. Cela m'a

[*Text*]

would be a range across . . . Certainly Canada might be somewhat different.

If we were to have services provided, do you feel there should be some onus on the parents to provide . . . ? I do not know what level of the expenses should be provided. I think what we are trying to do is not get into a situation where we have a glorified babysitting service. This is a thing that will come up to us as politicians when we are seeking funds for any type of arrangement. We have seen it in other social programs. They are designed for a specific need. Usually it is for very good reasons, but we tend to see abuse in many areas of it. Do you think there is a possibility of this, if it were wider ranging and if the cost to the parent was not that substantial?

• 1110

Ms Sera: I really believe that parents do need to take the primary responsibility for their children. As much as we try to provide services to parents to assist them, sometimes too many services almost take away the parent's responsibility. Or else people tend to say someone else will do it for them, so they do not need to worry about it. I do think often when people have to delve into their pocketbook to pay for a service to some extent they do take more responsibility in wanting to know what kind of a service they are receiving for their child. I am very much in favour; I think parents definitely do need to take some of the financial burden of the cost of child care.

We all know that the actual cost, especially when we are looking at increasing the qualifications, the training and therefore the salaries paid to the people who are working with children . . . Naturally, we just cannot have a total cost recovery. In other words, a parent is going to pay for all the services and it is going to pay the bill. So I do think that we do need the support of our government in this province and in this country in regards to supporting . . . But I do really strongly feel that parents really need the initial responsibility in order to provide for the care of their child.

Mr. Porter: Thank you very much, Evelyn. I appreciate your comments and the frankness with which you answered that last question. Thank you very much.

The Chairman: Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Yes. Evelyn, I am going to be a little bit stronger than you were. I think I can understand in your position you are trying to encourage people. But I am going to be perfectly honest with you.

When I came into Alberta yesterday for our hearings in Calgary, I was really was impressed with the first presentation because of the kind of funding the Alberta government has put into child care over the years. It is direct grants, which I think is far in advance of what most provinces are doing. As the morning went on, I became more and more appalled. I simply could not understand that the Province of Alberta, which recognized day care and child care in that way over the years,

[*Translation*]

bien surpris. Je m'attendais à une variation . . . Bien sûr, au Canada, cela pourrait être différent.

Si nous offrions des services, pensez-vous qu'il devrait incomber aux parents de fournir . . . ? Je ne sais pas à quel niveau les frais devraient être couverts. Je pense que nous cherchons à éviter la mise sur pied d'un simple service de gardienne. C'est ce qu'on nous objectera, à nous, politiciens, lorsque nous tenterons d'obtenir des fonds pour un programme, quel que soit son type. Nous l'avons constaté à l'occasion d'autres programmes sociaux. Ils sont censés répondre à un besoin précis. Habituellement, c'est tout à fait justifié, mais il semble y avoir de nombreux abus. Est-ce que vous pensez que cela serait possible si le système avait une plus grande portée et si le coût n'était pas aussi élevé pour le parent?

Mme Sera: Je pense vraiment que c'est aux parents qu'incombe la responsabilité principale des enfants. En fournissant des services d'assistance aux parents, nous ne devons pas perdre de vue qu'ils doivent conserver cette responsabilité. Sinon, les gens ont tendance à se dire que quelqu'un d'autre le fera pour eux et qu'ils n'ont par conséquent pas à s'en soucier. Je pense que, quand les gens doivent sortir leur portefeuille pour avoir accès à un service, ils se sentent plus concernés et s'intéressent davantage à la qualité des soins dispensés à leurs enfants. Je suis tout à fait en faveur de ce système. Je pense que les parents doivent absolument assumer une certaine partie du fardeau financier de la garde des enfants.

Nous connaissons tous le coût réel du système, surtout si l'on considère les qualifications et la formation de plus en plus spécialisées et, par voie de conséquence, les salaires de plus en plus élevés qu'il faut payer aux personnes qui travaillent avec les enfants . . . Il est évident que nous ne pouvons pas recouvrer la totalité des coûts. Autrement dit, un parent paiera tous les services. Par conséquent, je crois fermement que nous avons besoin de l'appui du gouvernement de la province et du pays à cet égard . . . En revanche, je crois fermement que les parents doivent assumer la responsabilité principale de la garde des enfants.

M. Porter: Je vous remercie de vous commentaires et de la franchise avec laquelle vous avez répondu à la dernière question.

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Oui. Evelyn, je vais être un peu plus catégorique que vous. Je peux comprendre que vous essayiez d'encourager les gens. Mais je serai tout à fait honnête avec vous.

Quand je suis arrivée en Alberta hier pour les audiences à Calgary, j'ai été vraiment impressionnée par le premier exposé qui faisait état des subventions que le gouvernement de l'Alberta a consenti pour la garde des enfants au cours des années. Il s'agit de subventions directes, qui donnent à l'Alberta plusieurs longueurs d'avance sur la plupart des provinces. À mesure que la matinée avançait, cependant, je me suis de plus en plus inquiétée. Je ne pouvais tout simplement

[*Texte*]

could not recognize standards. Every other province across the country says that you cannot operate a child care centre or a day care centre without a qualified person in charge, hopefully with most of the other people working in the centre being in training, apprenticing, or taking some courses. To not do this is really putting your children at risk.

I really hope the media are going to help you on this. You are being very gentle. You say it is going to take 10 years to do this basic thing, which is required in most provinces—maybe not all, but most, and certainly little ones like Nova Scotia. For years they have had this as a standard. It means this generation of children are going to be at risk during the 10 years. Many good centres are private centres. I know it. At the same time, unless it is made mandatory for either private or non-profit or public centres and is part of licensing and a requirement for government funding of any kind—it should be a requirement certainly of any Canada Assistance Plan funding, and I think it is, as a matter of fact—we are never going to get the minimum standards needed.

I cannot understand how Alberta can require a high standard of qualifications for teachers, I assume, at kindergarten level, yet when that child is four or five it thinks an 18-year-old who has just come out of school and who has no training can take on this job.

• 1115

Maybe it is instinctively kind of good, but with all the pressures of having a whole group of kids around you, the possibility is they will not be good. It is pretty hard to cope with that. And we have to have qualified, so I just wondered why you are saying 10 years. Surely you do not inside yourself believe it is soon enough and it is the provincial government you have to go after. The federal government cannot make this mandatory; the province can tie it into funding and licencing.

Ms Sera: Yes, exactly. And of course I know for a fact too that there are many of us . . . I am going to have to speak directly for myself and my own opinions here, but I am a director of a day care centre myself and I actually am an ex-teacher as well, and it is appalling to me that for such formative years as we have just talked about as young children we do not have requirements. It is just beyond belief as far as I am concerned.

I am really very dissatisfied with our provincial government for not having stepped in, not having brought in standards for staff much earlier than this. I really felt this is what would happen. I do not understand why. I cannot understand exactly what the big opposition to it is, except that I have heard from other aspects that perhaps one of the oppositions has been a real fear that we are not going to have enough people to man our centres because we bring in all these qualifications—these

[*Traduction*]

pas comprendre que l'Alberta, qui reconnaît l'importance de la garde des enfants, ne puisse admettre qu'il y ait des normes. En effet, toutes les autres provinces du pays sont d'avis que vous ne pouvez tenir une garderie sans disposer au moins d'une personne responsable vraiment qualifiée et d'un personnel en formation ou en apprentissage. Sans cela, les enfants courent vraiment un risque.

J'espère vraiment que les médias que les médias vous aideront à ce sujet. Vous êtes très tolérante. Vous dites qu'il va falloir une dizaine d'années pour remplir cette condition fondamentale, qui est déjà exigée depuis des années dans la plupart des provinces, surtout dans les petites comme la Nouvelle-Écosse. Cela veut dire que la génération d'enfants actuelle courra des risques pendant la période de dix ans que vous envisagez. Il y a de nombreux établissements privés qui sont de bonnes garderies, je le sais. Mais, à moins d'adopter cette norme pour les établissements privés ou non lucratifs comme pour les établissements publics et qu'elle devienne une condition essentielle à l'obtention d'un permis et de subventions du gouvernement (c'est, je pense une exigence minimale pour être admissible à toute subvention du Régime d'assistance sociale du Canada), nous n'obtiendrons jamais les normes minimales nécessaires.

Je ne peux comprendre comment l'Alberta peut exiger les plus hautes qualifications de ses enseignants, au niveau de la maternelle par exemple, et que, par ailleurs, elle tolère qu'on confie un enfant de quatre ou cinq ans à un jeune de 18 ans qui sort tout juste de l'école et n'a aucune formation qui le prépare à assumer de telles responsabilités.

Cela peut avoir du bon, mais j'en doute si l'on considère la tension à laquelle est soumise une personne qui est entourée d'un groupe de jeunes enfants. C'est une tâche difficile. Nous devons donc nous doter d'un personnel qualifié . . . et je me demande pourquoi vous parlez d'une période de 10 ans. Je suis sûr qu'au fond, vous trouvez que c'est trop long et qu'il faut talonner le gouvernement provincial. Le gouvernement fédéral, en effet, ne peut rendre cette norme obligatoire. En revanche, la province peut en faire une condition du processus d'attribution des subventions et des permis.

Mme Sera: Oui, exactement. Et, bien sûr, beaucoup d'entre nous . . . Je vais devoir parler en mon nom personnel et exprimer mes opinions, en tant que directrice de garderie et ancienne enseignante. Je suis consternée de voir que nous ne nous imposons aucune norme pour un groupe d'âge dont la formation est si importante. C'est tout simplement inconvenable.

Je suis vraiment très insatisfaite de notre gouvernement provincial, qui n'a pas emboîté le pas et n'a pas énoncé de normes plus tôt. Je croyais vraiment qu'il le ferait. Je ne comprends pas. Je ne vois pas non plus exactement pourquoi on s'y oppose, sinon, peut-être, par crainte de ne pas disposer du personnel suffisant qui réponde à ces normes (les gens qui ne seraient pas qualifiés seraient congédiés). Et c'est pour cette

[*Text*]

people are not qualified, therefore they are going to be out the door. And that is why I felt as far as the advisory committee . . . We talked about this quite a bit, and said okay, 10 years.

I go back into Alberta and back in 1974, when the teacher qualifications to teach kindergarten-age children, which are five-year-olds, was brought in; it is called the Early Childhood Services Program. I happened to be one of those people who was affected very much by that, because in Alberta if you have a four-year degree you can teach from grades 1 through 12, but to teach kindergarten children you must have extra courses; you must have the diploma or certificate in early childhood services on top of your degree, which to me really emphasizes the value of young children—the fact that the five-year-old age group is very, very formative.

It was brought in with the emphasis being zero to eight to nine years of age. Now, it has really been focused in on five years, but at that time when it was brought in they allowed a 10-year phase-in period for teachers in the field to go and get the courses in order to become qualified. Also at that point, when that was brought in there were not even any courses available, so the universities really had to start right from the basis and start developing that. I agree with you, I think it is . . .

Ms Mitchell: That was quite a while ago and you have learned from that experience.

Ms Sera: Exactly.

Ms Mitchell: I would hope you have some kind of a network between all your centres and all your training centres in the province and maybe get the Alberta Teachers' Federation—I do not know what your structures are in Alberta—and really go public on this. Do you not agree that to not do this is really for the provincial funding body to be condoning a risky situation for our children?

Ms Sera: Yes, I agree 100%. Yes, definitely.

Ms Mitchell: Thank you very much.

The Chairman: Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you, Madam Chairperson. How many ECE graduates do you have a year in Alberta? Do you have any idea?

Ms Cybele Norohna (Advisory Committee to Early Childhood Education Program, Lethbridge Community College): I would say probably 150 graduates per year.

Mr Nicholson: Do you have any follow-up on that? Do they all get hired?

Ms Norohna: It is very varied. Some of them do get hired, but a lot of others do a year of work after their training and then they leave to get married and have families of their own. I would imagine that not 100% get hired. I would say 50%, because a lot of private enterprise centres do not want to pay qualified people; they would rather have unqualified people

[*Translation*]

raison que j'étais du même avis que le comité consultatif . . . Nous en avons longuement parlé et j'ai dit, d'accord, 10 ans.

Je vous ramène maintenant en Alberta, en 1974, quand on a établi les qualifications des enseignants de la maternelle. Ces normes étaient regroupées sous le nom de *Early Childhood Services Program*. En Alberta, après quatre ans d'études, vous pouvez enseigner de la première à la douzième année, tandis que pour enseigner à la maternelle, vous devez avoir des cours supplémentaires; vous devez détenir un diplôme ou un certificat spécialisé en plus de votre diplôme général, ce qui, selon moi, souligne la valeur que l'on accorde à la formation des jeunes enfants.

Le programme insistait sur le groupe d'âge compris entre zéro et huit ou neuf ans. Maintenant, il est vraiment axé vers le groupe des cinq ans, mais, à cette époque-là, on prévoyait une période de préparation de 10 ans pour permettre aux enseignants de se perfectionner. En plus, il n'existait alors même pas de cours, ce qui fait que les universités ont dû commencer à partir de rien et élaborer leurs programmes. Je suis d'accord avec vous, je pense que . . .

Mme Mitchell: Mais c'était il y a déjà longtemps et nous avons appris par l'expérience.

Mme Sera: Exactement.

Mme Mitchell: Je souhaiterais qu'il s'établisse une sorte de réseau qui relie toutes les garderies et tous les centres de formation de la province et peut-être que l'on communique avec la Fédération des enseignants de l'Alberta—je ne connais pas les structures de la province—et vraiment porter le débat sur la place publique. Est-ce que vous ne pensez pas qu'à défaut de cela, l'organisme de subventions provincial se trouve à cautionner une situation qui représente des risques pour nos enfants?

Mme Sera: Oui, je suis entièrement d'accord avec vous.

Mme Mitchell: Merci beaucoup.

La présidente: Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Merci, madame la présidente. Combien l'Alberta produit-elle de diplômés en éducation des jeunes enfants chaque année? En avez-vous une idée?

Mme Cybele Norohna (Comité consultatif pour le Programme d'éducation des jeunes enfants, *Lethbridge Community College):* Je dirais environ 150.

M. Nicholson: Est-ce que vous les suivez quand ils quittent l'université? Savez-vous s'ils sont tous embauchés?

Mme Norohna: Cela varie. Certains d'entre eux trouvent du travail, tandis que beaucoup d'autres travaillent pendant un an après leur formation, puis quittent leur emploi pour se marier et fonder une famille. Mais je pense que tous ne trouvent pas d'emploi, peut-être la moitié, et c'est parce que beaucoup de garderies privées ne veulent pas payer convenablement les gens

[*Texte*]

earning salaries that are considerably less than qualified people would require.

Mr. Nicholson: Well, give me a salary range. What is the difference?

Ms Norohna: I think Evelyn would be able to give you a salary range for the non-profit centres and what they pay average hired people for the first year. Evelyn?

Ms Sera: Okay. It really varies. I would say probably around $800 to $900 a month would be the minimum amount that a person coming out would receive. It would vary on a first-year basis, going up to approximately $1200 to $1300 per month. So there is probably about a $500 range between one centre and another centre in types of salaries.

• 1120

Mr. Nicholson: How much are these profit centres you alluded to paying their unqualified staff you talked about? Or do you know?

Ms Norohna: Very often they do not advertise how much they are paying, but from students we have had coming in, they can earn anything from the minimum wage—which is in Alberta just about $4 or a little over $4 an hour—to about $7 and $7.50 an hour. Very often even the qualified people, if they cannot get jobs in non-profit centres, end up in profit-oriented centres, because they do want to work with children; but it is very disheartening for them to be earning the minimum wage after they have done their two-year program training.

Mr. Nicholson: I have not figured it out. I suppose the person who is an ECE graduate is getting $800 a month. Do you know what that works out to be per hour?

Ms Norohna: I have not worked it out per hour either, but I know if they do have the opportunity to get a job in a non-profit, board-run centre, they grab those.

Mr. Nicholson: Is that right?

Ms Norohna: They have stability and they also have benefits which go along with the non-profit, board-run centres, whereas with a lot of the private, profit-oriented centres, they do not have the job stability or the benefits which are allotted to the non-profit centres.

Mr. Nicholson: Would it be fair to say each of those 150 graduates can get a job in the child care area if they want one, whether it is profit, non-profit or whatever?

Ms Norohna: Yes.

Mr. Nihcolson: Could you use more graduates?

Ms Norohna: I am sure we could use more. One of the reasons I think we went with the 10-year projection was so people who were already employed in the field and who did not want to let go of their jobs would be able to upgrade their qualifications, taking no more than two courses per year or three courses per year, and they would be able to upgrade this.

[*Traduction*]

qualifiés; elles préfèrent employer des gens qui ne sont pas qualifiés et les payer beaucoup moins.

M. Nicholson: Bon, donnez-moi une échelle de salaire. Quelle est la différence?

Mme Norohna: Je pense qu'Evelyn pourrait vous dire le salaire que les garderies à but non lucratif offrent la première année. Evelyn?

Mme Sera: Cela varie beaucoup. Je situerais le salaire entre 800$ et 900$ au minimum pour une personne qui sort de l'université. Le salaire varie pendant la première année pour atteindre 1,200$ à 1,300$ par mois. Par conséquent, on peut dire qu'il y a une différence de salaire de l'ordre de 500$ d'une garderie à l'autre.

M. Nicholson: Quels salaires ces garderies à but lucratif dont vous parlez versent-elles à leur personnel non qualifié? Est-ce que vous le savez?

Mme Norohna: Très souvent, elles n'annoncent pas le salaire qu'elles offrent. Mais, d'après ce que les étudiants nous ont dit, cela va du salaire minimum—qui est d'environ 4$ de l'heure ou un petit peu plus en Alberta—à 7$ ou 7.50$ de l'heure. Très souvent, mêmes les gens qualifiés, quand ils ne peuvent obtenir d'emploi dans une garderie à but non lucratif, finissent dans ces garderies, parce qu'ils tiennent à travailler avec les enfants. Mais il est très décourageant pour eux de travailler au salaire minimum après avoir fait deux ans d'études spécialisées.

M. Nicholson: Le calcul m'échappe. À quoi correspond, en tarif horaire, le salaire de 800$ par mois que gagne un diplômé?

Mme Norohna: Je n'ai pas fait le calcul moi non plus, mais je sais que ceux qui ont la chance de se faire offrir un emploi dans un centre à but non lucratif s'empressent d'accepter.

M. Nicholson: Vraiment?

Mme Norohna: Oui. Ils y trouvent la stabilité et bénéficient des avantages qui se rattachent aux organismes à but non lucratif, ce qui n'est pas le cas dans un grand nombre de garderies privées, surtout préoccupées par leur rentabilité.

M. Nicholson: Est-il exact de dire que chacun de ces 150 diplômés peut obtenir un emploi dans son domaine, peu importe le type de garderie?

Mme Norohna: Oui.

M. Nicholson: Pensez-vous que le marché pourrait absorber un plus grand nombre de diplômés?

Mme Norohna: J'en suis sûre. Je crois que l'une des raisons pour lesquelles nous avons fait une projection de 10 ans, c'était pour que les gens déjà titulaires d'un emploi dans leur domaine puissent se perfectionner sans avoir à le quitter, en prenant au maximum deux cours par année.

[*Text*]

But right now they are almost asking why bother to upgrade? I am not going to be able to get a better salary or be regarded as a person of worth, even though I am doing a job worth a great deal in working with children during their formative years.

The Chairman: Mr. Duguay.

Mr. Duguay: Thank you, Chairperson. Ms Mitchell used the word "appalling" for Alberta and you concurred. Heaven knows I have not been one to come to the rescue of Alberta, nor do I want to in this circumstance, but I did want to bring just a little perspective if I can.

The perspective I wanted to bring is that Alberta has put money into the system, and I want to put forth the thesis that they could not put money and qualifications at the same time, because there were not enough early childhood graduates to fill the system. This is gradually changing. Let me give you the perspective I come from. Everybody always talks about the public school system being forever. We have short memories. I am a Manitoban; in 1965 when I graduated pupil-teacher ratios were 27:1 in the elementary school and 23:1 in the high schools, people judging higher education to be more important. We have been able to reverse this by making them both 23:1 now. It took until about 1971, if I recall, so it is not altogether prehistoric.

In terms of teacher qualifications, when I graduated, there were 7,500 teachers in the province, I think, 1,000 of them teaching without teaching certificates. This was 20 years ago. In terms of salaries, I made more as an amateur part-time hockey player than I made teaching. This gives you an idea of what has happened to salaries in the teaching profession. If you are graduating 150 this year in Alberta, you were not graduating nearly so many 10 years ago.

The other factor that I think comes into this, and is really significant, is that everyone I know accepts the fact that to be a teacher you have to be qualified. Most people I know think you can be a parent without any qualification whatsoever. If one thing has not kept pace, it is not governments or institutions. Our communities and parents themselves have not gone from the time when they did it themselves for nothing to the time when it is done by a qualified professional and it costs money. They have not adjusted to that change.

• 1125

So I do not want to condemn anyone. I just want us to get it in focus and say that we know why, historically—that it needs to be improved, and here is how we can do that. So that is the perspective I wanted to bring to this. Thank you.

Ms Sera: I will come to the defence of Alberta. Actually, I must admit that the growth I have seen in the field of child care in Alberta has been very remarkable since 1981. That was when our provincial government really identified the fact that there needed to be some money and some changes put into child care in Alberta, and certainly we are seeing more qualified people out there.

[*Translation*]

Mais, dans l'état actuel des choses, ils en sont au point où ils n'en voient pas l'utilité. Ils se disent que leur salaire n'augmentera pas et qu'ils ne seront pas mieux considérés même si leur travail est important.

La présidente: Monsieur Duguay.

M. Duguay: Merci, madame la présidente. Mme Mitchell s'est dite «consternée» par la situation en Alberta. Vous êtes d'accord avec elle. Dieu sait que je n'ai jamais pris la défense de l'Alberta et que je n'ai pas l'intention de commencer ici, mais je voudrais juste nuancer quelque peu ses propos.

Je tiens à attirer votre attention sur le fait que l'Alberta ne pouvait, en même temps, injecter de l'argent et trouver du personnel qualifié. Il n'y avait pas assez de diplômés. Cette situation est en train d'évoluer. Tout le monde dit que le système scolaire public est éternel. Eh bien, nous avons la mémoire courte. En 1965, quand j'ai terminé mes études (je suis Manitobain), le rapport maître-élèves était de 27,1 à l'école élémentaire et de 23,1 à l'école secondaire. Nous avons été capables de modifier cette tendance pour avoir un rapport qui est aujourd'hui de 23,1 dans les deux cas. Il a fallu attendre 1971, si je me souviens bien. Ce n'est donc pas si loin de nous.

En ce qui concerne la formation, quand j'ai terminé mes études, la province comptait, je crois, 7,500 enseignants, dont un millier n'avaient pas de certificat. C'était il y a 20 ans. Au point de vue salaire, je gagnais alors plus en faisant du hockey amateur à temps partiel qu'en enseignant. Cela vous donne une idée de l'évolution des salaires. Si l'Alberta produit maintenant 150 diplômés chaque année, c'était loin d'être le cas il y a seulement 10 ans.

L'autre facteur qui joue également, d'après moi, et qui a une grande importance, c'est le fait que tous les gens qu je connais acceptent que, pour enseigner, vous devez avoir une formation particulière. En revanche, la plupart des gens pensent que vous pouvez être parent sans la moindre formation. Ce sont nos gouvernements ou nos institutions qui n'ont pas suivi. Nos communautés et les parents eux-mêmes ont du mal à s'adapter au fait que ce ne sont plus eux qui sont responsables de l'éducation de leurs enfants, mais qu'ils doivent la confier à des professionnels qualifiés et que cela coûte de l'argent.

Je ne veux condamner personne. Je veux seulement mettre les choses en perspective et rappeler que nous savons, historiquement, que le système doit être amélioré et c'est de cette façon que nous pouvons le faire. Merci.

Mme Sera: Je me porterai à la défense de l'Alberta. En fait, je dois admettre que la garde des enfants en Alberta a fait de remarquables progrès depuis 1981. C'est alors, en effet, que notre gouvernement provincial a vraiment compris qu'il devait injecter les sommes nécessaires et apporter certaines modifications au système. C'est ce qui fait, sans aucun doute, que nous pouvons maintenant compter sur un plus grand nombre de personnes qualifiées.

[*Texte*]

We are seeing better situations for children. We are even seeing some better wages and so on. We really thank the provincial government for identifying that need, but it is only half way.

The Chairman: I would just like to go back to your presentation and ask a couple of questions if I could, Evelyn. You mentioned that a registry of qualified personnel should be required. What body will keep that registry up to date and be responsible for it? Do you see it at a municipal level or at a provincial level?

Ms Sera: I guess I would see that at the provincial level. I also think that perhaps we have associations here within Alberta, like the Alberta Association for Young Children, which have been very active. We also have the Early Childhood Professional Association of Alberta, and I know those particular two groups have identified this as a need, and are very willing to work with our provincial government in being able to establish . . . I know, for instance, our Alberta Association for Young Children have been looking at the NAEYC at the United States regarding an accreditation type of program as is done in the United States.

So as much as I am looking at it provincially, I think we have some very strong core groups here in Alberta, which are very willing to put some effort toward that.

The Chairman: So you do not really see them as being required to qualify the individual, only to keep the record that this is an individual who has graduated, and who therefore has the educational qualifications, but not anything further than that.

You also mentioned that a person opening a centre must have the ECE or ECD, as it is called here, certificate. Do you think the owner needs one, or only an operator?

Ms Sera: Actually, I think both do. Most of the people who actually own their centres also operate them. So I see the two as being hand in hand. In other situations where perhaps a person owns a day care centre, I wonder how they can really hire adequate personnel if they themselves do not have the background to really know what should be there for children.

The Chairman: But you would not see me as an individual being able to open a day care centre and to hire aqualified manager or supervisor or whatever title you wanted to put on it, because I did not have them?

Ms Norohna: I think we would grant an owner not having the qualifications, providing the owner was willing to allow the qualified supervisor to have full rein in employing qualified child care workers to work in that centre.

The Chairman: They would be then be responsible for the quality of the program, would they not?

Ms Sera: Yes, they would.

The Chairman: I have one last question. Do you know how many males graduates there are, of the 150 students?

[*Traduction*]

Nos enfants vivent désormais dans des conditions plus propices à leur épanouissement. Les salaires augmentent également. Il faut vraiment être reconnaissant au gouvernement provincial d'avoir pressenti ce besoin, même s'il reste encore beaucoup à faire.

La présidente: Je voudrais revenir à votre exposé et vous poser quelques questions, si vous le voulez bien, Evelyn. Vous prônez l'instauration d'un registre du personnel qualifié. D'après vous, quel organisme serait chargé de tenir ce registre et d'en assumer la responsabilité? Municipal ou provincial?

Mme Sera: Je le verrais plutôt au niveau provincial. Je pense, par ailleurs, que nous avons en Alberta certaines associations, comme la *Alberta Association for Young Children* et la *Early Childhood Professional Association of Alberta*, qui se sont montrées toutes deux très actives et ont identifié ce besoin. Elles sont tout à fait disposées à collaborer avec le gouvernement provincial pour établir . . . Je sais, par exemple, que la *Alberta Association for Young Children* s'est intéressée aux processus d'accréditation de la NAEYC des États-Unis.

Donc, à l'échelle provinciale, je pense que nus pouvons compter sur des groupes très dynamiques qui sont entièrement disposés à travailler dans ce sens.

La présidente: Si je comprends bien, vous ne les voyez pas établir les qualifications mais seulement tenir le registre des diplômés, qui, par conséquent, ont la formation appropriée. Rien de plus.

Vous avez également fait allusion au fait qu'une personne qui ouvre une garderie doit avoir un certificat dans une discipline appropriée. Est-ce que vous pensez que le propriétaire de la garderie doit avoir ce certificat ou seulement l'administrateur?

Mme Sera: En fait les deux, d'après moi, puisque la plupart des gens qui possèdent ces garderies sont aussi ceux qui les administrent. Je me demande comment une personne qui possède une garderie peut engager du personnel qualifié si elle n'a aucune formation dans le domaine.

La présidente: Par exemple, vous ne me considéreriez pas capable d'ouvrir une garderie et d'engager un administrateur ou un surveillant qualifié, peu importe son titre, parce que je n'ai pas cette formation?

Mme Norohna: Je pense que l'on pourrait accepter qu'un propriétaire de garderie n'ai pas la formation nécessaire, à condition qu'il laisse toute latitude au surveillant qualifié pour recruter un personnel qualifié.

La présidente: À ce moment-là, le propriétaire serait quand même responsable de la qualité du programme, n'est-ce pas?

Mme Sera: Oui.

La présidente: Une dernière question. Savez-vous combien il y a d'étudiants masculins parmi les 150 finissants?

[*Text*]

Ms Norohna: I think there is a very small number. If I remember rightly, I think the previous year we only had about five male graduates.

The Chairman: You are still ahead of other provinces.

Ms Norohna: We would like to have more, though.

The Chairman: I think it is being stressed to us that in single-parent family situations, the male role model is important within the day care centre.

Ms Norohna: It is very important.

The Chairman: Thank you very much for your presentation this morning. We will hear next from Karen Charlton, representing the Southern Regional Day Care Directors' Association of Lethbridge.

• 1130

Ms Karen Charlton (Southern Regional Day Care Directors Association, Lethbridge): Good morning. I would like to welcome you to Alberta and especially to Medicine Hat. I would like to welcome Mr. Porter back home.

My particular function this morning is to present the concerns of the Southern Regional Day Care Directors Association, of which I am the chairperson. The association welcomes the opportunity to express their views with respect to the changing needs of Canadian families. The Southern Regional Day Care Directors Association encompasses child care programs for children zero to 12 years in the southern section of Alberta. The brief we gratefully submit for your consideration is divided into six major issues. I would like to briefly outline the six issues.

Government funding: The association does not support 100% publicly funded centres. It is evident in today's society, when parents financially support a program, they tend to have a vested interest in that program and tend to take a more active role. Each parent has a right to select, participate and financially support to their particular ability their child care programs.

Forms of government funding: Government funding should be channeled through the provinces by direct operating monies for centres meeting provincially set standards and monies to assist parents with child care costs.

Standards of child care in Canada: The association believes there is a need for consistent standards set by the federal government. In our view, the role of the government in the area of standards is twofold: to assist programs and parents through funding sources and to ensure standards are maintained and improved. It is important to note qualified personnel to monitor child care programs in Canada is imperative.

Choices for parents: As an association, we believe the federal government should play a role in parent support and education regarding how to choose appropriate child care arrangements. Choices at present are limited due to lack of

[*Translation*]

Mme Norohna: Je crois qu'il y en a très peu. Si je me souviens bien, il y en avait seulement cinq l'an dernier.

La présidente: C'est déjà mieux que dans les autres provinces.

Mme Norohna: Nous aimerions quand même en avoir plus.

La présidente: Je pense qu'on attire notre attention sur le fait que pour les familles monoparentales, le rôle masculin est important dans une garderie.

Mme Norohna: Il est en effet très important.

La présidente: Je vous remercie. Ecoutons maintenant Karen charlton, qui représente la *Southern Regional Day Care Directors' Association*, de Lethbridge.

Mme Karen Charlton (*Southern Regional Day Care Directors Association, Lethbridge):* Bonjour. Je tiens à vous souhaiter la bienvenue à Medicine Hat. J'accueille monsieur Porter qui se trouve à rentrer chez lui.

J'ai pour fonction particulière ce matin de vous présenter les sujets d'inquiétude de la *Southern Regional Day Care Directors Association*, dont je suis la présidente. L'Association est heureuse d'avoir l'occasion d'exprimer son point de vue au sujet des besoin changeants des familles canadiennes. Les membres de l'Association mettent en oeuvre des programmes de garde des enfants, depuis la naissance jusqu'à 12 ans, dans le sud de l'Alberta. Le mémoire que nous soumettons à votre étude avec reconnaissance porte sur six principales questions dont j'aimerais traiter brièvement.

Financement gouvernemental: L'Association n'appuie pas le financement public intégral des garderies. Dans la société actuelle, il est évident que les parents qui appuient financièrement un programme de garde d'enfants ont tendance à s'y intéresser et à y jouer un rôle actif. Chaque parent a le droit de choisir le programme de garde de son enfant, d'y participer et de l'appuyer financièrement dans la mesure où il le peut.

Formes de financement gouvernemental: Le financement gouvernemental devrait comprendre l'affectation, par l'entremise des provinces, de fonds d'exploitation aux garderies qui répondent aux normes provinciales, et l'affectation aux parents de fonds destinés à les aider a couvrir leurs frais de garde d'enfant.

Normes des services de garde d'enfant au Canada: L'Association croit que le gouvernement fédéral devrait adopter des normes conséquentes. Elle est d'avis que le gouvernement doit jouer un rôle bipartite en matière de normes: favoriser des programmes et aider les parents grâce au financement et voir à ce que les normes soient respectées et améliorées. Il importe de reconnaître la nécessité d'un personnel compétent de contrôle des programmes de garde des enfants au Canada.

Possibilités que peuvent choisir les parents: Notre association croit que le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle d'appui et d'éducation des parents au sujet du choix des dispositions appropriées de garde des enfants. Ce choix est

[*Texte*]

spaces. An example is infant spaces in group centres in Alberta.

Staffing of child care programs: The quality of child care programs is directly connected to the quality of staff. Taking into consideration the totally awesome job of nurturing Canada's young, child care workers are underpaid and not recognized for their worth. A federal public awareness campaign focusing on child care could be of support.

Insurance for child care programs: A recent issue of grave concern is the increasing cost of insurance premiums for child care centres. Some premiums have increased as high as 400%. Many insurance companies have parent companies in the United States. With the recent child care turmoil in the United States, we have suffered the repercussions. The time has come when government has to step in to prevent the demise of all child care programs in relation to insurance costs.

Other issues addressed in our brief include the plight of the working parent with the sick child and no real choices for parents who wish to leave their children in their own home environment. The farm family is presently discriminated under the provincial subsidy program. We feel the need for some type of incentive program to encourage employers and businesses to establish child care programs on the work site.

Canada is a rich and bountiful country, but her greatest treasure is her people. As directors of child care programs, all of us feel the need to emphasize the first six years of life are the most important years.

We thank you for the opportunity for input and trust you will find our brief valuable information. Thank you for your time. If you have questions . . .

• 1135

The Chairman: Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: I would like to congratulate you, Karen, on a very succinct brief with six very important points.

You said the forms of government funding should be—if I have it down correctly—(*a*) direct operating grants for centres meeting provincial standards and (*b*) direct grants for parents in need. I do not think I have it quite correctly. I wanted to ask you a little more specifically what you see the respective federal and provincial role should be in this direct funding.

Ms Charlton: Evelyn might be able to help me on this one. As an association I think we realize the standards are set by the province, but perhaps the federal government can channel

[*Traduction*]

restreint actuellement à cause du manque de places. Ce manque est illustré par le nombre de très jeunes enfants que peuvent accueillir les garderies de l'Alberta.

Dotation des garderies: La qualité des programmes de garde d'enfants a directement trait à la qualité du personnel qui les réalise. Compte tenu de la difficulté considérable du nourrissement des jeunes du Canada, la rémunération des travailleurs de garderies est insuffisante et leur juste valeur n'est pas reconnue. Il pourrait être utile de réaliser une campagne fédérale de sensibilisation du public à la puériculture.

Assurance des garderies: La hausse des primes d'assurance des garderies est un récent sujet d'inquiétude important. Certaines primes ont augmenté de 400 p. 100. Les sociétés mères de bien des compagnies d'assurance se trouvent aux États-Unis. Or, nous avons subi les répercussions du récent émoi dont la puériculture a fait l'objet aux États-Unis. Il est temps que le gouvernement intervienne pour empêcher la dissolution de tous les programmes de garde d'enfants à cause des frais d'assurance.

Les autres questions abordées dans notre mémoire comprennent la triste situation du parent qui travaille et dont l'enfant est malade, et le fait que les parents qui désirent faire garder leurs enfants au foyer n'ont pas de véritable recours. L'actuel programme provincial de subventions est discriminatoire à l'égard des familles d'agriculteurs. Nous croyons qu'il y a lieu de mettre sur pied un programme destiné à encourager les employeurs et les entreprises à créer des programmes de garde d'enfants sur les lieux du travail.

Le Canada est un pays de richesse et d'abondance, mais son trésor le plus important est son peuple. En notre qualité de directeurs de programmes de garde d'enfants, nous croyons tous qu'il y a lieu d'insister sur le fait que les six premières années de la vie sont les plus importantes.

Je vous remercie de l'occasion que vous m'avez donnée de présenter notre apport et j'espère que vous trouverez d'utiles renseignements dans notre mémoire. Je vous remercie pour le temps que vous m'avez consacré. Je serai heureuse de répondre à vos questions . . .

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Je tiens à vous féliciter, Karen, de nous avoir présenté un mémoire très succinct comprenant six points très importants.

Vous avez déclaré que le financement gouvernemental devrait comprendre, si j'ai bien noté, a) des subventions directes à l'exploitation des garderies répondant aux normes provinciales et *b*) des subventions directes aux parents qui en ont besoin. Je ne crois pas avoir tout à fait bien compris. Je tiens à vous demander de préciser quel devrait être le rôle du gouvernement fédéral et des provinces, à votre avis, dans ce financement direct.

Mme Charlton: Evelyn pourrait peut-être m'aider à vous répondre sur ce point. En notre qualité d'association, je crois que nous nous rendons compte que les normes sont fixées par

[*Text*]

money through the province to centres meeting the standards set by the province.

Ms Mitchell: Included in the set standards, do you agree with the previous presenter that it should include qualified staff?

Ms Charlton: Certainly.

Ms Mitchell: To reverse it, would you say there should not be shared funding—I am thinking of a federal responsibility now—if those standards are not met? In other words, the federal government should not cost-share funds unless there is a guarantee those standards are being met.

Ms Charlton: Yes, I believe that is true.

Ms Mitchell: What were you thinking of when you talked about direct grants for parents? I gather you are talking about lower-income parents. Is this right? Could you elaborate what you mean, and whether this is the present system under the Canada Assistance Plan or whether you think it should be changed in some way?

Ms Charlton: When we discussed this issue, I think we were thinking about the middle-income parent who ends up paying. The lower-income parent is being serviced fairly well by the subsidy program in Alberta, but perhaps the middle people are getting hardest hit by exorbitant costs. It does not take much to have to pay full fee in Alberta.

Ms Mitchell: In other words, the present Canada Assistance Plan, which really only shares costs or subsidies for parents at the poverty level—and in some provinces it is very minimum—should be changed in some way so it goes up the range to include the average working people where the cost of day care is beyond what they can afford to pay.

Ms Charlton: Exactly.

Ms Mitchell: What do you think they should contribute? Are you thinking of a sliding scale, or are you proposing we work to a system of universal child care which is open to everyone?

Ms Charlton: No. I think it would be on a sliding scale. In the beginning of our brief, we stated we did not agree with 100% funding. We really believe if parents pay to the best of their ability they have a vested interest in the program and therefore will play a more active role.

Ms Mitchell: Good. A final point about federal public awareness program. We have had this mentioned a number of times. What kinds of things do you think should go into it? I am thinking not only of people who are using child care, but also perhaps parents who may want the option to do the child care themselves. Have you any thoughts about how we could approach it? Are you thinking about a TV campaign or notices going out in family allowance packages? What are you thinking?

[*Translation*]

la province, mais le gouvernement fédéral pourrait peut-être acheminer des fonds par l'entremise de la province aux garderies répondant aux normes que fixe celle-ci.

Mme Mitchell: Convenez-vous avec l'intervenante précédente que les normes devraient prévoir un personnel compétent?

Mme Charlton: Certainement.

Mme Mitchell: Croyez-vous qu'il ne devrait pas y avoir de financement partagé, et je songe ici à la participation fédérale, si ces normes ne sont pas respectées? Autrement dit, croyez-vous que le gouvernement fédéral ne devrait pas participer au financement si la réponse aux normes n'est pas garantie?

Mme Charlton: Oui, c'est ce que je crois.

Mme Mitchell: Qu'entendez-vous au juste pour ce qui est des subventions directes aux parents? Je suppose que vous songez aux parents à faibles revenus. Est-ce exact? Pourriez-vous nous donner des précisions et nous indiquer si le Régime d'assistance du Canada est suffisant à cet égard ou s'il y a lieu de le modifier?

Mme Charlton: Je crois que nous avons discuté de cette question dans l'optique du parent à revenu moyen, qui finit par couvrir lui-même les frais. Le programme de subventions de l'Alberta répond assez bien aux besoins du parent à faible revenu, mais c'est peut-être aux parents à revenus moyens que nuisent le plus les frais exorbitants. Il ne faut pas être riche pour devoir payer le plein tarif en Alberta.

Mme Mitchell: Autrement dit, le Régime d'assistance du Canada, qui ne prévoit effectivement un partage de frais ou des subventions que dans le cas des parents se trouvant sous le seuil de la pauvreté et dont on ne peut tirer que des montants minimes dans certaines provinces, devrait être modifié afin de s'appliquer au travailleur moyen pour lequel les frais de garde des enfants sont prohibitifs.

Mme Charlton: Exactement.

Mme Mitchell: Quelle devrait être la contribution de ces travailleurs, à votre avis? Proposez-vous une échelle mobile ou l'accès universel aux services de garde des enfants?

Mme Charlton: Je crois qu'il doit s'agir d'une échelle mobile. Au début de notre mémoire, nous avns indiqué que nous n'approuvions pas le financement intégral. Nous croyons sincèrement que si des parents assument la part des frais qui correspond à leurs moyens, ils ont intérêt à ce que le programme soit efficace et cela les pousse à jouer un rôle actif.

Mme Mitchell: Bon. J'aborderais en dernier lieu la question du programme fédéral de sensibilisation. Pareil programme nous a été proposé à bien des reprises. À votre avis, quels devraient en être les éléments? Je pense non seulement aux personnes qui font appel à des garderies mais aussi aux parents qui peuvent vouloir la possibilité d'assurer eux-mêmes la garde des enfants. Désirez-vous présenter des observations sur la ligne de conduite que nous pourrions adopter? Songez-vous à une campagne télévisée ou à la transmission d'avis accompagnant les allocations familiales? Quelles sont vos idées?

[*Texte*]

Ms Charlton: I think there are a whole gamut of vehicles you could use, but I really believe—I think it was stated earlier—the job we are least prepared for is parenting. I think if we can get more information on how to parent or how to choose day care centres or what consists quality care, all those kinds of things, the spinoff of this may be more recognition as child care professionals as well.

Maybe this is my personal opinion, but I do not always think it should be the parents. It might be the whole community, because there are a lot of older people who do not realize there is not an extended family and why there is a need for day care. Those are the kinds of people we have to sell, because it is their dollars going into it as well.

Ms Mitchell: Right. Thank you very much for an excellent brief.

The Chairman: Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you for this brief. You have a very comprehensive look at the whole area.

Your third recommendation was about the standards of child care in Canada, and I am just a little bit confused about the Alberta situation. Half way down the paragraph you say "In 1981 the government improved the day care standards", and then you list a number of the improvements: "child-staff ratios, sizes of centres based upon interior floor space per child, maximum group sizes", etc.

• 1140

From what I have been hearing, there are no standards set by the provincial government, yet this seems to say quite explicitly that the government not only has standards but they improved them in 1981. I just wondered if you could clear that up for me. Do you have standards that govern day care centres in Alberta or do you not?

Ms Charlton: I will answer that. We do have standards. I think our point is that although we have standards—and yes, in 1981 those standards were improved—those standards in fact mainly monitor numbers of children to numbers of staff and measure the interior floor space to the numbers of children and therefore the maximum capacity that a facility can have for children. With respect to this, a person must have a first aid certificate and must be a minimum of 18 years of age, and so on. Basically, however, the guidelines and the standards that we have in the Province of Alberta are really not monitoring or enforcing what actually happens in that centre for children.

Mr. Nicholson: As far as the program is concerned, do you mean they do not get into the program?

Ms Sera: It says a suitable program for the development of children—something vague.

Mr. Nicholson: I take it that it is not as explicit as guidelines in some other provinces.

[*Traduction*]

Mme Charlton: Je pense qu'il y a un vaste éventail de moyens que vous pourriez employer, mais je crois sincèrement—et je pense que cela a été dit plus tôt—que le rôle parental est celui que nous sommes le moins préparés à assumer. Je crois que si les gens pouvaient obtenir davantage de renseignements sur ce rôle, le choix d'une garderie, les critères de qualité de la puériculture, et d'autres questions connexes, il se pourrait que cela entraîne une augmentation de notre reconnaissance en tant que spécialistes de la garde des enfants.

Je crois, même si ce n'est que ma propre opinion, qu'il ne faut pas s'adresser qu'aux parents. On pourrait s'adresser à la collectivité entière, car il y a bien des personnes plus âgées qui ne se rendent pas compte de l'absence de famille étendue et de la raison pour laquelle les garderies sont nécessaires. Ce sont ces personnes qu'il faut sensibiliser parce qu'elles aussi apportent une contribution financière aux progrmmes.

Mme Mitchell: C'est vrai. Je vous remercie beaucoup de nous avoir présenté un excellent mémoire.

La présidente: Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Merci pour ce mémoire. Vous avez un point de vue très global du domaine.

Votre troisième recommandation concernait les normes de garde des enfants au Canada. Je ne comprends pas tout à fait bien la situation en Alberta. Vers le milieu du paragraphe, vous indiquez qu'en 1981 le gouvernement a amélioré les normes de garde des enfants et vous énumérez des améliorations quant au rapport numérique entre les enfants et les employés, à la surface intérieure par enfant, à l'ampleur maximum des groupes, etc.

J'ai cru comprendre que le gouvernement ne fixe aucune norme. Pourtant, vous semblez très nettement indiquer non seulement que le gouvernement a des normes mais aussi qu'il les a améliorées depuis 1981. Je me demandais simplement si vous pourriez éclaircir ce point. Y a-t-il ou non des normes albertaines applicables aux garderies?

Mme Charlton: Je vous répondrai que nous avons des normes. Ce que nous voulons dire, c'est que même s'il existe des normes, et qu'elles ont été améliorées en 1981, ces normes servent principalement, en fait, à contrôler les rapports numériques entre les enfants et les employés, la surface intérieure par enfant et, par conséquent, le nombre maximum d'enfants qu'une garderie peut accueillir. De plus, les puériculteurs doivent avoir au moins 18 ans, avoir obtenu un certificat de secouriste, etc. Toutefois, les lignes directrices et les normes en vigueur en Alberta ne servent pas vraiment à contrôler ou à influencer ce qui se passe dans les garderies.

M. Nicholson: Voulez-vous dire que les normes ne portent pas sur la teneur des programmes?

Mme Sera: Elles prévoient quelque chose de vague comme un programme propice au développement de l'enfant.

M. Nicholson: J'en conclus qu'elles ne sont pas aussi précises que les lignes directrices de certaines autres provinces.

[*Text*]

Ms Charlton: Even a guiding philosophy—here again, I tend to refer to the early childhood services, kindergarten program, in Alberta because the first thing to be developed there was a philosophy. This is what should happen for children. In the child care spectrum, we have no guiding philosophy whatsoever.

Mr. Nicholson: Tell me as well about the turmoil in American day care centres. We do not have any evidence on that yet, but we would be very . . .

Ms Charlton: I think we were alluding to some of the problems they have had, the lawsuits for child abuse, etc., in centres. Many of our insurance companies have parent companies in the United States, and we have therefore felt the repercussions of what is happening there through insurance premiums.

Mr. Nicholson: Perhaps you are going to have to consider getting insurance from some of those good Ontario companies we have back east.

The Chairman: Mr. Porter.

Mr. Porter: Thank you, Madam Chairman. Karen, I do thank you for the welcome home—sometimes I do not get one. However, it is good to be back.

You raised a number of certainly interesting points. I have just scanned through your brief and there are a number of things . . . However, I would like to follow up a bit on Mr. Nicholson's comments about the insurance. Are the criteria for insurance in centres pretty much the same? Is there a standard that is set for the private sector and the public sector with respect to levels of insurance coverage?

Ms Charlton: I could not answer that fully. I believe it is, but this is not a fact.

Mr. Porter: In other words, somebody opening up a private day care has to have insurance. It is mandatory that he has it.

Ms Charlton: Yes, that is true.

Mr. Porter: I believe you said it was upwards of 400% we are getting from . . .

Ms Charlton: Yes. Some centres have gone from $1,000 to $4,000.

Mr. Porter: I guess the cost of insurance is affecting a lot of areas right across the country. I gather you feel that there is an onus on parents to pay a portion of the costs, which is going to vary. You raised some interesting points, from farm families whose circumstances are different . . . There are going to be items involved, such as transportation, which would affect them.

Another point you raised was whether or not it would be subsidizing a family when they employ a nanny. Has this been contemplated? I have always wondered if some people were in that position, and perhaps those who are hiring people on a

[*Translation*]

Mme Charlton: J'ai tendance à me reporter aux principes directeurs du programme des services aux jeunes enfants ou des maternelles en Alberta parce que la première étape de ce programme a consisté à établir ces principes pour indiquer comment les enfants devraient être traités. Or, il n'y a aucun principe directeur applicable à la garde des enfants.

M. Nicholson: Pouvez-vous nous donner des précisions sur l'émoi au sujet des garderies des États-Unis. Nous n'avons rien entendu jusqu'à présent sur ce point. Et nous vous saurions très . . .

Mme Charlton: Je crois que nous faisions allusion à certains des problèmes tels que les poursuites pour mauvais traitement infligé à des enfants dans les garderies. Puisque les sociétés-mères de bon nombre de compagnies d'assurance du Canada se trouvent aux États-Unis, les primes d'asurance ont augmenté au Canada par suite de ce qui se passe aux États-Unis.

M. Nicholson: Il vous faudra peut-être songer à prendre pour assureur certaines des bonnes compagnies ontariennes avec lesquelles nous faisons affaire dans l'Est.

La présidente: Monsieur Porter.

M. Porter: Merci, madame la présidente. Karen, je vous remercie de m'avoir accueilli chez moi. Il arrive que personne ne m'y accueille. Toutefois, cela fait du bien que de rentrer chez soi.

Vous avez abordé un certain nombre de points d'un intérêt incontestable. Je viens de parcourir votre mémoire et je tiens à discuter de certains de ses aspects avec vous. Toutefois, j'aimerais d'abord faire suite brièvement aux observations de M. Nicholson sur les assurances. Les critères d'assurance applicables aux garderies varient-ils beaucoup? Y a-t-il une norme de couverture applicable au secteur privé et une autre qui est applicable au secteur public?

Mme Charlton: Je ne peux pas vous donner une réponse complète. Je crois que si, mais je n'en suis pas sûre.

M. Porter: Autrement dit, la personne qui ouvre une garderie privée doit contracter une assurance. Cela est obligatoire.

Mme Charlton: Oui, cela est vrai.

M. Porter: Je crois que voius avez dit que la hausse avait été de plus de 400 p. 100 depuis . . .

Mme Charlton: Oui, la prime de certaines garderies est passée de 1,000$ à 4,000$.

M. Porter: Je suppose que les frais d'assurance influencent bon nombre de secteurs dans l'ensemble du Canada. J'ai cru comprendre que vous croyez qu'il doit incomber aux parents de payer une proportion variable des frais. Vous avez exprimé des points de vue intéressants, notamment celui des familles d'agriculteurs qui se trouvent dans des circonstances différentes . . . Ces familles subiront l'effet de facteurs tels que le transport.

De plus, vous vous êtes demandée s'il y avait lieu de subventionner une famille qui emploie une nourrice. Je me suis toujours demandé s'il y avait des gens dans pareille situation. Ceux qui engagent des personnes pour garder leur enfant à

[*Texte*]

full-time basis to maintain children can afford it. I suppose in some instances it would help if there was something, but do you have any comments on this?

Ms Charlton: It is not presently a choice, and I think we are presenting it as a choice for parents.

Mr. Porter: Okay. With respect to employess on the job site, I think this has been raised several times this morning. Has there been any indication from people in the work force and employee-employers if they were willing to consider this type of . . . ? I can just see the reaction that might take place if employers today were hit with something like this. I am sure there would have to be some type of shared-funding programs, but has there been anything done along this line that you are aware of in Alberta?

• 1145

Ms Charlton: Not that I am aware of. I think there needs to be some incentives so that employers look at that as an option. If I am going to run a hospital that runs 24 hours a day, then I have nursing staff and perhaps I should have some kind of child care arrangements as part of that or whatever.

Mr. Porter: I guess there is one other item and I would just touch on it briefly. The assistance that has come up, moneys in the form of some type of subsidy for parents, would you think that it should be based some way on income, need criteria? I guess what I am getting at again is that we are very careful that we do not encourage the babysitting type of thing by parents who would perhaps tend to abuse this. Do you think we could put in place an adequate system that would provide funds to those who really require it and yet can put onus on those who do require it but can certainly afford to pay something for that service?

Ms Charlton: I suppose the most obvious criteria is always income on a sliding-fee scale regarding how much you make.

Mr. Porter: Thank you very much.

The Chairman: Karen, could you give us a brief description of your satellite family home program, as to how it works?

Ms Charlton: Yes. Back probably about 1983 or so, the provincial government here in Alberta really put some money behind the satellite family day home program, which basically is the oldest form of day care; in other words, it is care for children in private homes.

So the situation is that a centre such as ourselves, who actually operate a satellite family day home program or an agency . . . In other words an individual can actually become an agency themselves and would submit a proposal in order to develop a program; then they would select and supervise private homes with usually mothers within that home. Primarily those mothers are often people who have young children of their own. So this offers them the opportunity of getting some extra income without perhaps leaving their own home. Also, it allows their children the opportunity of

[*Traduction*]

plein temps en ont peut-être les moyens. Je suppose que dans certains cas il serait utile de prévoir de l'aide. Quelles sont vos observations à ce sujet?

Mme Charlton: La garde à plein temps n'est pas une solution possible pour le moment, et je crois que nous voulons qu'elle devienne une solution que peuvent choisir les parents.

M. Porter: D'accord. Je crois que la question du travail sur les lieux a été abordée plusieurs fois ce matin. Des membres de la population active et des employeurs ont-ils indiqué qu'ils étaient disposés à adopter ce genre de . . . ? J'imagine bien la réaction qu'auraient les employeurs si on leur proposait quelque chose comme cela actuellement. Je suis sûr qu'il devrait y avoir des programmes quelconques de partage des frais, mais a-t-on engagé des démarches à cet effet, à votre connaissance, en Alberta?

Mme Charlton: Pas que je sache. Je crois qu'il faudrait inciter les employeurs à étudier la solution en question. Si je dirige un hôpital qui est ouvert à longueur de journée, j'ai un personnel infirmier et je devrais peut-être prendre des dispositions de quelque sorte pour fournir des services de garde des enfants.

M. Porter: Je crois qu'il y a un autre point dont j'aimerais traiter brièvement avec vous. Croyez-vous que les subventions destinées aux parents devraient être consenties selon des critères fondés sur le revenu ou le besoin? Ce à quoi je veux en venir, c'est que nous devons bien voir à ne pas encourager les parents à abuser de l'aide. Croyez-vous que nous pouvons adopter un système permettant d'octroyer des fonds à ceux qui en ont vraiment besoin et d'obliger les parents qui ont besoin des services mais peuvent certainement couvrir une partie des frais à payer cette partie?

Mme Charlton: Je suppose que le critère le plus évident demeurera toujours le revenu et qu'on pourrait adopter une échelle mobile fondée sur ce que gagne le parent.

M. Porter: Merci beaucoup.

La présidente: Karen, pourriez-vous nous exposer brièvement votre programme de foyers satellites?

M. Charlton: Oui. Vers 1983, probablement, le gouvernement provincial de l'Alberta a investi dans le programme de foyers satellites, qui est fondé sur la plus vieille forme de services de garde d'enfants: la garde des enfants dans des foyers privés.

Actuellement, ce sont des garderies telles que la nôtre ou des agences qui dirigent les programmes de foyers satellites . . . Autrement dit, une personne peut devenir elle-même une agence et présenter un projet de programme. Ensuite, on choisit et supervise des foyers privés comprenant, habituellement, des mères. En général, ces mères ont elles-mêmes de jeunes enfants. Elles ont l'occasion d'arrondir leurs revenus sans quitter leur foyer. De plus, le programme donne à leurs enfants l'occasion de se développer sur le plan social parce que d'autres enfants se font garder chez eux.

[*Text*]

developing social skills because they would be having other children coming into their homes.

The benefit, of course, for parents is that it can be used as a choice for infants, a home environment in comparison to perhaps a centre environment. It is an opportunity perhaps for a parent if for some reason they would prefer to have a small group setting rather than a larger group setting that often happens in centres.

The Chairman: So what is your limitation on the number of children within a home?

Ms Charlton: That no provider can care for any more than three children that are not related to herself as long as she does not have any more than, say, two pre-schoolers of her own. So at the most she could have five pre-schoolers.

The Chairman: I see. And they are supervised from a day care centre such as yourself or an agency?

Ms Charlton: Yes.

The Chairman: Do they have to have certain floor space requirements, etc., as you do in a day care centre?

Ms Charlton: The actual licencing is done by the agency itself; in other words, we have guidelines given to us by the provincial government in regard to what a home should have, mainly safety features—not so much in regards to size; size is pretty well left to the discretion of each individual agency.

The Chairman: Right.

Ms Charlton: But out of that total number of five children, only two can be under two years of age or only three can be under three years. So there are quite a number of regulations in regardss to age groupings so that you are not getting a large number of infants and one provider.

The Chairman: How many of these would you have in your area?

Ms Charlton: We run one with the City of Medicine Hat.

The Chairman: How many homes would be involved?

Ms Charlton: I want to say 50 but that may be a little high.

The Chairman: Going back to your recommendations again, did you say that funding should be available to private profit as well as non-profit situations?

Ms Charlton: In regards to the forms of funding?

The Chairman: Yes.

Ms Charlton: Only if they met the standards set out.

• 1150

The Chairman: But you are not ruling out private sectors.

[*Translation*]

Bien sûr, l'avantage que cela présente pour les parents est que les nourrissons peuvent être gardés dans un milieu de foyer plutôt que, par exemple, dans un milieu de garderie. Il s'agit peut-être d'une occasion pour le parent qui préfère le contexte du petit groupe à l'environnement de groupes nombreux qu'ont souvent les garderies.

La présidente: Quel serait, selon vous, le nombre maximum d'enfants que pareil foyer pourrait accueillir?

Mme Charlton: Il s'agirait qu'aucune responsable ne garde plus de trois enfants qui n'ont aucun lien de parenté avec elle pourvu qu'il n'y ait pas plus de, mettons, deux de ses propres enfants qui sont d'âge préscolaire. Chaque gardienne s'occuperait d'un maximum de cinq enfants d'âge préscolaire.

La présidente: Je vois. Et les gardiennes sont supervisées par une garderie telle que la vôtre ou une agence?

Mme Charlton: Oui.

La présidente: Y a-t-il des conditions applicables à la surface totale ou par enfant, etc., comme dans le cas des garderies?

Mme Charlton: C'est l'agence qui fixe les conditions. En d'autres mots, le gouvernement provincial nous donne des lignes directrices sur les caractéristiques que le foyer doit avoir, principalement du point de vue de la sécurité et pas beaucoup de celui de l'espace; la détermination des conditions d'espace est plus ou moins laissée à la discrétion de l'agence.

La présidente: Je comprends.

Mme Charlton: Cependant, du nombre total de cinq enfants, seuls deux peuvent avoir moins de deux ans et trois peuvent avoir moins de trois ans. Vous voyez qu'il y a bon nombre de règles applicables aux groupes d'âge afin qu'une seule gardienne ne s'occupe pas d'un grand nombre de nourrissons.

La présidente: Combien d'agences y a-t-il dans votre région?

Mme Charlton: Nous en exploitons une de concert avec la ville de Medicine Hat.

La présidente: Combien de foyers en relèvent?

Mme Charlton: Je voudrais pouvoir dire 50, mais ce chiffre me semble un peu trop élevé.

La présidente: Pour revenir à vos recommandations, avez-vous dit que les organismes privés tant à but lucratif qu'à but non lucratif devraient être admissibles au financement?

Mme Charlton: Au chapitre des formes de financement?

La présidente: Oui.

Mme Charlton: Seulement s'ils répondent aux normes établies.

La présidente: Mais vous n'éliminez pas les garderies privées.

[*Texte*]

Ms Charlton: No, the association we represent this morning encompasses private centres and directors as well.

The Chairman: Could you briefly elaborate on why the farm family is discriminated against in funding?

Ms Charlton: It sounds very complicated, I know, in talking to our subsidy workers. But apparently it is related to the fact that, when the wife goes off to work, the husband who is the farmer technically is in and out. Therefore, he could care for the child in essence. It really is not true because a farmer is out; he is working and so on. But it is related to income tax deductions and the difficulty in getting an accurate report of the amount of income a farmer actually earns in order to assess how much subsidy he would actually be able to qualify for. It seems to be a real problem.

The Chairman: Okay, fine, thank you very much for your presentation this morning. We will next hear from Selene Nicol, the Medicine Hat Day Care Advisory Committee, and Bryn Barnes-Strachan.

Ms Bryn Barnes-Strachan (Medicine Hat Day Care Advisory Committee): I would like to introduce myself. I am Bryn Barnes-Strachan and I am a member of the Medicine Hat Day Care Advisory Committee. This is Selene Nicol and she is the chairperson of that board.

We submitted a brief for you to have a look at. We basically are only going to cover one section, so it is going to be pretty brief. The main thing we have looked at is that children who are ill should not be taken to group settings. It is something we feel very strongly about. We feel too many children are being taken to groups settings while they are not feeling well and while they are ill and having to participate in the daily activities that go on in the centre. Studies have proven that illness can go from child to child and from family to family very quickly. So it presents a problem not only for the child but also for the people who are giving the care.

We feel that due to the economy, job transfers and population mobility, the extended family and dependable neighbours are no longer available. It is very difficult for people to find care, especially on short notice. Our advisory committee studied several options we felt parents had in situations like this.

We looked at the satellite family day homes, which you have just been briefed about and what they are in regards to for our city here. We feel it is difficult. The children still had to be removed from the home and taken to the day home for care. So it was difficult for the child. One other problem with it is that the parent would still have to pay a daily rate and the space may not be available. It is not always available for them.

Another alternative for parents is taking or sending children to the group setting. This is something that is happening too often. It is not a good alternative at all. As for informal arrangements with neighbours when available, it does not often happen that they are, as we said.

[*Traduction*]

Mme Charlton: Non, l'association que je représente ce matin englobe tant des garderies privées que des directeurs.

La présidente: Pourriez-vous préciser brièvement pourquoi le mode de financement est discriminatoire à l'égard de la famille d'agriculteurs?

Mme Charlton: Je sais, pour avoir parlé à nos travailleurs qui s'occupent des subventions, que cela semble très compliqué. La discrimination semble tenir au fait que, techniquement, l'agriculteur dont la femme travaille à l'extérieur est au foyer et pourrait garder l'enfant. Cela n'est pas vrai, cependant, parce que l'agriculteur n'est pas au foyer pendant qu'il travaille. Le vrai problème semble tenir aux retenues d'impôt sur le revenu et à la difficulté d'obtenir un état précis des revenus de l'agriculteur afin de déterminer le montant de la subvention à laquelle il aurait droit.

La présidente: C'est bien. Merci beaucoup de nous avoir présenté cet exposé ce matin. Nous entendrons maintenant Selene Nicol et Bryn Barnes-Strachan, du *Medicine Hat Day Care Advisory Committee*.

Mme Bryn Barnes-Strachan (*Medicine Hat Day Care Advisory Committee):* Permettez-moi de me présenter. Je suis Bryn Barnes-Strachan et je fais partie du comité consultatif de la garderie de Medicine Hat. Voici Selene Nicol, présidente de ce comité.

Nous avons soumis un mémoire à votre étude. Puisque nous ne traitons, en somme, que d'une seule section de ce mémoire, notre exposé sera plutôt bref. Notre principal point est que les enfants malades ne doivent pas fréquenter des milieux de groupe. Nous défendons très fortement ce point. Selon nous, trop nombreux sont les enfants qu'on envoie dans des milieux de groupe alors qu'ils sont malades ou ne se sentent pas bien et qui doivent participer aux activités quotidiennes de ces milieux. Des études ont prouvé que la maladie peut se propager très rapidement entre les enfants et les familles. Cela présente un problème non seulement pour l'enfant mais aussi pour les personnes qui fournissent les services de garde.

Nous croyons qu'à cause de la situation économique, des mutations et de la mobilité de la population, il n'y a plus de famille étendue ou de voisin de confiance. Il est très difficile d'obtenir des services de garde d'enfants, particulièrement dans de courts délais. Notre comité consultatif a étudié plusieurs possibilités que les parents ont en pareil cas.

Nous avons étudié les foyers satellits, dont on vient de vous parler, et les possibilités d'en créer dans notre ville. Nous croyons que ces possibilités sont faibles. Les enfants doivent quand même quitter le foyer familial le jour. Cela est difficile pour l'enfant. De plus, le parent doit quand même verser des frais quotidiens et il se peut qu'aucune place ne soit libre.

Par ailleurs, les parents peuvent conduire ou envoyer leurs enfants à une garderie. Tel est trop souvent le cas. Cela n'est pas du tout une bonne solution. Pour ce qui est de prendre des dispositions à l'amiable avec des voisins, il n'arrive pas souvent que cela soit possible, comme nous l'avons déjà dit.

[*Text*]

Having parents stay home from work may force them to forfeit income. This can become a problem as well. Leaving children home alone is something for sure we do not want to see happening. We feel it may be happening. It may also be happening that an older child may be staying home from school to look after a younger child.

We felt a lot of the alternatives parents were faced with when a child was sick were not very good. One good alternative we felt they could look at would be to have a care-giver come into their home for the day or period of time the child was ill. We found it would be very feasible. In our city, Medicine Hat, we do have a service called a home support service that could fill this need. Someone could come into the home and look after the child. Our only problem is the billing of this. When a child is registered in the day care program here, or the day home program in our city, they have a spot saved for them. They have to pay a monthly fee on the spot. When you have to get alternative care of any kind, you have to pay for the service for the spot saved and the other one. We found it was a little difficult. As a result, people were being double-billed, having to pay for both spots. If the situation was for a period of two weeks or so, it would be very difficult for some families to handle.

• 1155

Both our programs, the day care program and the home support service, have subsidies. People still have to pay for both programs according to their income. We want to impress upon you that being involved in the day care field, we want to encourage and support parents in their best efforts of nurturing their children. They will be able to have a positive, affordable alternative care system when their children are sick. Thank you.

The Vice-Chairman: Mr. Porter, do you have any questions?

Mr. Porter: Thank you, Mr. Chairman. You raised another area of concern. I would think children in that age group . . . Quite a number of times there are going to be illnesses in a family. The home support service available locally, is the service available to parents with children who are sick and should not be placed in those day care facilities during some of these periods? Are they available on a per-day basis or how is it arranged?

Ms Barnes-Strachan: They are available. You have to call in the morning and hope they will have someone available for that time. We met with the home support service person from the city to find out the details. If your child is sick that day, you call and they might have someone. They do not always, but they have done this type of thing before. They have been sending care-givers into the homes of families to look after children.

Mr. Porter: They must be short-staffed to meet the requirements needed. I suppose it would tend to go in cycles when there are illnesses going around.

[*Translation*]

Le fait que les parents s'absentent de leur travail pour garder leurs enfants peut comporter une perte de revenu. Cela peut également poser un problème. Nous ne voulons certainement pas voir les enfants laissés seuls à la maison. Nous croyons qu'il se peut que cela se produise. Il se peut également qu'un enfant plus vieux s'absente de l'école pour garder un enfant plus jeune.

Nous avons jugé que bon nombre des solutions pour lesquelles les parents peuvent opter quand leur enfant est malade ne sont pas très bonnes. Une solution judicieuse qui, selon nous, mérite d'être étudiée consisterait à faire venir quelqu'un au foyer pour garder l'enfant pendant la journée ou la période où il est malade. Nous trouvons que cela serait très possible. Dans notre ville de Medicine Hat, il y a un service d'aide au foyer pouvant répondre à ce besoin. Quelqu'un viendrait s'occuper de l'enfant au foyer. C'est la facturation de cela qui pose le seul problème. On réserve une place à l'enfant inscrit au programme de garde des enfants d'ici ou au programme des foyers satellites dans notre ville. Les parents doivent payer des frais mensuels à la garderie. Quiconque doit obtenir un autre service de garde doit payer ce service en plus de la place réservée à la garderie. Nous avons trouvé que cela est un peu difficile. Il s'agit d'une double facturation que certaines familles auraient beaucoup de difficulté à supporter pendant, par exemple, une période de deux semaines.

Nos deux programmes, soit le programme des garderies et le service d'aide au foyer, sont subventionnés. Il reste que les parents doivent payer des frais selon leur revenu. Nous tenons à insister sur le fait que puisque nous oeuvrons dans le domaine de la garde des enfants, nous voulons encourager et aider les parents à assurer de leur mieux le nourrissement de leurs enfants. Les parents pourront obtenir un serice de garde différents, positif et abordable, quand leurs enfants sont malades. Merci.

Le vice-président: Monsieur Porter, désirez-vous poser des questions?

M. Porter: Merci, monsieur le vice-président. Vous avez abordé un autre sujet d'inquiétude. Je crois qu'il est inévitable qu'il arrive souvent que des enfants du groupe d'âge en question tombent malades. Le service d'aide au foyer qu'on peut obtenir localement est destiné aux parents dont les enfants sont malades et ne doivent pas être envoyés aux garderies pendant certaines périodes. Le service est-il assuré à la journée ou autrement?

Mme Barnes-Strachan: Il faut appeler le matin et espérer que quelqu'un soit libre à ce moment-là. Nous avons demandé de plus amples renseignements à la personne responsable du service d'aide au foyer au sein de l'administration municipale. Si votre enfant est malade un beau jour, vous demandez le service et il se peut qu'on puisse vous envoyer quelqu'un. Cela n'est pas toujours possible, mais cela a déjà été fait. On envoie quelqu'un au foyer pour garder les enfants.

M. Porter: Les ressources humaines ne doivent pas suffir à répondre aux besoins. je suppose qu'il y a tendance à y avoir des périodes de pointe quand certaines maladies courent.

[*Texte*]

Are we seeing children being taken to day care centres in spite of the fact they should be at home being taken care of? Is it prevalent?

Ms Barnes-Strachan: Yes. We feel it is happening. We feel it is an important issue to address. We feel the service is available, but it could very easily be due to the cost of the extra service the parent has to pay. It could be part of the problem why more parents are not utilizing the home support service.

Mr. Porter: What are we looking at roughly in terms of cost if someone were to come in and stay? I would assume it is for an eight-hour period. Is it usually?

Ms Barnes-Strachan: Yes, through the day. I believe they go the nine or ten hours the day care allows. It depends on their income. There is lower fee and it rises to a higher fee. It depends on the number of dependants they have and how many are being raised in the family. The lowest cost is $5.30 a day and the highest is $26.50 a day.

Mr. Porter: Paid by the parents.

Ms Barnes-Strachan: Paid by the parent. The lower-income people are being subsidized. It is an extra burden on what they are already paying for space they have for the child in day care or day home program, whatever it may be. The person at the top end of the scale in day care . . . They are just there. They are not extremely far over it. They are having to pay the top scale of both programs. It could be a true burden, depending on the length of the illness. It may make too many parents bring their children into group settings. It can cause a lot of the problems we discussed.

• 1200

Mr. Porter: It certainly raises another issue that I would assume has to be addressed. Again I suppose we get into the unfortunate situation of the costing of services. I thank you for bring that perspective to us this morning and I appreciate the comments you have made. Thank you very much.

The Chairman: Mr. Duguay.

Mr. Duguay: I was a principal of a public school. I was just trying to do some arithmetic as you went through, and I think you have come with a phenomenal conclusion that is not available in most places in Canada. The average young person . . . Almost all children in the public school are sick for between zero and 20 days. Anybody who is sick more than 20 days a year is usually called an exception. Most young people miss somewhere between zero and 10 days. If a family has two children, there may be 20 days in a year . . . If you have two kids you are really hoping that they are sick at the same time, because then it makes life easier for everyone.

[*Traduction*]

Est-ce qu'on envoie des enfants à la garderie même s'ils devraient être gardés au foyer? Est-ce courant?

Mme Barnes-Strachan: Oui. Nous croyons que cela arrive. Nous estimons qu'il s'agit d'une importante question à aborder. Nous jugeons que le service est disponible mais il se peut fort bien que les parents n'y fassent pas appel à cause des frais supplémentaires qu'ils devraient payer. Cela peut expliquer pourquoi il n'y a pas plus de parents qui font appel au service d'aide au foyer.

M. Porter: Que coûterait à peu près la garde au foyer? Je suppose qu'il s'agirait d'une période de huit heures. Est-ce d'ordinaire la durée?

Mme Barnes-Strachan: Oui, il s'agit d'une journée entière. Je crois que le service peut être assuré pendant les neuf ou 10 heures que peut comprendre la journée dans les garderies. Cela dépend des revenus. Il y a une marge de tarifs. Le tarif dépend du nombre d'enfants à charge et du nombre d'entre eux qui sont élevés dans la famille. Le tarif minimum est de 5,30$ par jour et le maximum est de 26,50$ par jour.

M. Porter: C'est le montant que versent les parents.

Mme Barnes-Strachan: C'est exact. Les parents à faible revenu se trouvent subventionnés. Ils doivent verser un montant s'ajoutant à ceux qu'ils paient déjà pour réserver une place à leur enfant dans une garderie ou un foyer satellite, selon le cas. La personne qui paie le tarif de garderie maximum mais dont les revenus ne sont pas de beaucoup supérieurs à ceux auxquels correspond ce tarif peuvent trouver vraiment difficile, selon la durée de la maladie, de payer également le tarif maximum du service d'aide. C'est peut-être pourquoi de trop nombreux parents envoient leurs enfants dans des milieux de groupe. Cela peut poser les nombreux problèmes dont nous avons traité.

M. Porter: Cela nous conduit certainement a une autre question qui, je suppose, doit être abordée. Il s'agit de la malheureuse situation de la fixation des frais des services. Je vous remercie de nous avoir présenté cette optique ce matin et je vous suis reconnaissant des observations que vous avez exprimées. Merci beaucoup.

La présidente: Monsieur Duguay.

M. Duguay: J'ai été directeur d'une école publique. J'ai essayé de faire des calculs pendant que vous parliez, et je crois que les chiffres astronomiques auxquels vous êtes arrivés ne sont pas valables à la plupart des endroits au Canada. En moyenne les jeunes . . . Presque tous les enfants des écoles publiques sont malades de 0 à 20 jours par année. L'enfant qui est malade pendant plus de 20 jours par année est d'ordinaire considéré comme une exception. La plupart des jeunes manquent de 0 à 10 jours d'école pour cause de maladie. Dans une famille de deux enfants, il peut y avoir 20 jours de maladie par année . . . Si vous avez deux enfants, vous espérez vraiment qu'ils tombent malades en même temps, parce que cela facilite la tâche de tout le monde.

[*Text*]

We have had suggestions from other people about flexible work schedules which would allow parents to take personal time off. Do you think that would be a support mechanism that we should recommend?

Ms Barnes-Strachan: Yes, it could be good. I am not certain it would work in every case. Would it always be possible for single-parent families to work flexible hours? A lot of industries have to be open certain hours and flexing the hours is not always possible. In some situations I am sure it would be viable.

Mr. Duguay: If we were to recommend that employers should consider . . . What happens now is that people who have sick leave plans, the mother or father phones at 7:30 a.m. and says they are sick. It may be that they are sick but it is probably just as likely that one of the children is sick. If we had a personal-time-off clause it would legitimize what people are currently doing.

Ms Barnes-Strachan: That would be something you would recommend to employers, that type of thing. I certainly think that would be one of the things that could be looked at.

Mr. Duguay: From the point of view of ability to pay, it has to be phenomenal to have this schedule of $5.30 to $26.50. How are people reacting to that?

Ms Barnes-Strachan: To having it based on their income? Do you mean in day care or in the home support service?

Mr. Duguay: I am referring to the home support service. How do people react? I pay $26.50 because my income is $50,000 and my neigbour pays $5.60 because her income as a single mom is $12,000.

Ms Barnes-Strachan: On the whole I think most people are in favour of it. Having been at the bottom of scale myself and gone all the way up, I can see it from all sides. I do not think there really is that kind of thing. I think our committee pretty well strongly feels the same as what others have presented . . . about this is the way we feel it is working.

Mr. Duguay: Did you set the scale on the basis of an average of $13 and say that allows us to charge some $26 and therefore down scale some to $5? How did you arrive at your scale from a mechanical point of view?

Ms Barnes-Strachan: We are not the ones who have set the scale. The scale has been set within our city or municipality. I am not really sure how they arrived at it. I think they probably took a look at the actual cost of the program and set the scale from there.

Mr. Duguay: I would be absolutely fascinated from the point of view of this committee to look at the exact data and see how many people use the service and at what level of income in order for us to say . . . I think Medicine Hat is probably typical of a lot of other centres in Canada and we could generalize.

[*Translation*]

Nous avons entendu proposer des horaires de travail variables permettant aux parents de prendre des congés pour des raisons personnelles. Croyez-vous que ce soit une solution de soutien que nous devrions recommander?

Mme Barnes-Strachan: Oui, cela pourrait être bon. Je ne suis pas certaine que ce serait efficace dans tous les cas. Serait-il toujours possible qu'un chef de famille monoparentale ait un horaire variable? Bien des industries doivent être ouvertes pendant certaines heures, et il n'est pas toujours possible d'y faire varier son horaire. Je suis sûre que dans bien des situations, l'horaire variable serait praticable.

M. Duguay: Si nous recommandions que les employeurs étudient . . . Ce qui arrive maintenant, c'est que les gens ont des régimes de congés de maladie et que la mère ou le père communique avec son travail vers 7h30 pour dire qu'il ou elle ne rentrera pas parce qu'il ou elle est malade. Il se peut qu'il ou elle soit malade, mais il est tout aussi probable que ce soit un de ses enfants qui le soit. L'adoption d'une clause de congé pour des raisons personnelles légitimiserait ce qui se fait actuellement.

Mme Barnes-Strachan: Vous pourriez recommander quelque chose comme cela aux employeurs. Je crois bien que c'est une des possibilités à étudier.

M. Duguay: Du point de vue de l'aptitude à payer, elle doit être phénoménale pour que le tarif puisse varier de 5.30$ à 26.50$. Comment les gens réagissent-ils à cela?

Mme Barnes-Strachan: Au tarif indexé sur leur revenu? Voulez-vous dire le tarif des garderies ou celui du service d'aide au foyer?

M. Duguay: Je veux dire le tarif du service d'aide au foyer. Quelle est la réaction? Je paie 26.50$ parce que je gagne 50,000$ et ma voisine paie 5.60$ parce que ses revenus de mère célibataire sont de 12,000$.

Mme Barnes-Strachan: En général, je crois que la réaction de la plupart des gens est favorable. Puisque j'ai déjà été au bas de l'échelle moi-même et que je l'ai gravie jusqu'en haut, je peux voir la question de tous les points de vue. je ne crois pas que cela pose un problème. Je pense que notre comité croit fermement, comme les autres intervenants, que le système actuel est efficace.

M. Duguay: Avez-vous fondé le barème sur une moyenne de 13$ et jugé que cela vous permettrait d'imposer un maximum de 26$ et un minimum de 5.$? Selon quel mécanisme avez-vous établi votre barème?

Mme Barnes-Strachan: Ce n'est pas nous qui avons établi le barème. Il a été établi dans notre ville ou municipalité. Je ne connais pas vraiment la méthode employée. Je crois qu'on a probablement axé l'échelle sur le coût du programme.

M. Duguay: Je serais très curieux de pouvoir examiner, de notre point de vue, les données exactes sur le nombre d'utilisateurs du service et leurs revenus, afin de pouvoir déterminer . . . Je crois que la situation à Medicine Hat est probablement représentative de celle de bien d'autres villes du Canada, et nous pourrions généraliser.

[*Texte*]

People have asked us why we are going across the country trying to get information. I do not recall anyone suggesting a plan like this, as well organized as this one is. Thank you very, very much.

Ms Barnes-Strachan: Thank you.

Mr. Duguay: Could you see if we can get that kind of data?

Ms Barnes-Strachan: I certainly will.

The Chairman: Thank you very much for your presentation. We are going to hear next from the Lethbridge and District Private Operators' Association.

• 1205

Ms Chris Guenther (Lethbridge and District Private Operators Association): Madam Chairperson and committee members, we also want to thank you very much and tell you we appreciate this opportunity to present our concerns. What we have done is given you a brief, and we are responding in a way to things we have heard in the media, as well as expressing concerns we have.

Our group feels universal day care would be an unfair financial burden on taxpayers, since all would contribute whether or not they currently have children. This group feels parents should retain some responsibility for the nurturing of their children in their own homes when appropriate.

This group feels universal day care will remove the incentive for parents to remain at home with their children. We also feel universal day care might create ghettoized child care facilities and therefore remove the uniqueness which comes from independent child care facilities.

We feel universal day care will remove the current sliding scale where parents who can afford to pay do so, and those who cannot receive government assistance.

In the Province of Alberta—and I want very much to defend our province, we love our province and we are very happy with what they are doing for us—government subsidies for low-income families, operating allowance to provide high-quality child care ratio, and the federal child care tax deductions more than meet the needs of children and their families in Alberta.

We feel more control should be placed on provincial government subsidies provided to day care centres. For example, an accreditation process could be used to ensure high-quality day care centres receive more funds than those of lower quality which only meet minimum standards.

We feel government personnel for licensing, monitoring and evaluating day care centres should be trained in the field of early child care to ensure standards are adhered to.

[*Traduction*]

On nous a demandé pourquoi nous parcourons le pays pour essayer d'obtenir des renseignements. À ma connaissance, personne n'a proposé un régime aussi bien organisé que le vôtre. Je vous remercie infiniment.

Mme Barnes-Strachan: Merci.

M. Duguay: Pourriez-vous voir s'il est possible d'obtenir les données en question?

Mme Barnes-Strachan: J'y verrai certainement.

La présidente: Je vous remercie beaucoup pour votre exposé. Nous entendrons maintenant une représentante de la *Lethbridge and District Private Operators Association.*

Mme Chris Guenther (*Lethbridge and District Private Operators Association):* Madame la présidente, mesdames et messieurs, nous tenons à vous remercier et à vous dire que nous vous sommes reconnaissants de l'occasion que vous nous donnez de présenter nos considérations. Nous vous avons fait parvenir un mémoire et nous répondons en quelque sorte à des idées que la presse a véhiculées, en plus d'exprimer certaines de nos inquétudes.

Notre groupe juge que l'accès universel aux services de garde des enfants imposerait une charge financière injuste aux contribuables, parce qu'ils payeraient cet accès peu importe s'ils ont des enfants ou non. Notre groupe croit que les parents doivent continuer d'assumer une part de la responsabilité de l'éducation de leurs enfants au foyer, quand c'est possible.

Notre groupe croit que l'accès universel aux services de garderie découragerait les parents de rester au foyer avec leurs enfants. Nous croyons également qu'il risquerait de créer des garderies de ghetto, supprimant ainsi le caractère d'intégration sociale des garderies indépendantes.

Nous croyons que l'accès universel aux services de garde des enfants supprimera l'échelle mobile actuelle selon laquelle les parents qui le peuvent paient les services alors que ceux qui n'en ont pas les moyens reçoivent une aide de l'État.

En Alberta, et je tiens beaucoup à défendre notre province, nous aimons notre province et nous sommes très heureux de ce qu'elle fait pour nous; les subventions publiques aux familles à faible revenu, les indemnités d'exploitation permettant un encadrement optimal des enfants et un service de qualité, et les déductions fiscales fédérales applicables aux frais de garde des enfants répondent amplement aux besoins des enfants et de leurs familles en Alberta.

Nous croyons qu'il y a lieu de contrôler plus rigoureusement les subventions provinciales octroyées aux garderies. Par exemple, on pourrait employer une procédure d'accréditation afin que les garderies de qualité reçoivent plus de fonds que celles qui ne répondent qu'aux normes minimales.

Nous croyons que le personnel des services publics qui délivrent les permis et contrôlent les garderies devraient recevoir une formation en matière de garde des jeunes enfants afin d'être en mesure de s'assurer que les normes sont respectées.

[*Text*]

We feel more stringent controls should be in place before parents are approved for government subsidy. In this way, better utilization of government funds would be in place.

The task force statement that families with special characteristics—that is, parents who work on shifts, have low income, live in rural areas or have a handicapped child—have particular difficulties finding adequate care for their children is not applicable in Alberta. All the above needs are met through the availability of government-approved, subsidized, satellite family day homes and licensed day care centres. Special-needs children are funded for day care or day home spaces by Alberta Social Services and Community Health.

We agree with the task force recommendations on formal training. However, the existing course content of college-based programs in southwest Alberta does not meet our needs. We suggest the course content be further researched with input from day care operators with government guidelines.

This group agrees with the task force recommendations that trained personnel are necessary if parents are to feel confident in the reliability and quality of care their children are receiving. However, this group has a concern as to where the additional funding will come from to meet the financial remuneration trained personnel would expect. This group would request the task force accept "grandfathering" when and if trained staff become obligatory.

This group, representing the Lethbridge and District Private Operators' Association—and I was almost afraid to introduce myself as a private operator after listening to previous presentations—cannot agree with the task force that universality for day care throughout Canada is acceptable.

The Government of Alberta provides assistance to every family by way of operating allowance paid for day care spaces for all pre-school children in licensed programs. All programs which may be operated by public, private, or community sponsored groups are equally assisted, provided day care standards are met.

In addition to the general application of operating allowance, all licensed and approved spaces in the Province of Alberta, families are eligible, based on net income and family size, to receive additional assistance through the family subsidy program. The principle that the subsidy will follow the child has enabled the development of services under a variety of auspices in Alberta. Parents are able to choose among various services.

[*Translation*]

Nous estimons qu'il y a lieu d'intensifier le contrôle des parents qui est préalable à l'octroi des subventions gouvernementales. Cela permettrait une meilleure utilisation des fonds publics.

La déclaration du groupe de travail selon laquelle les familles présentant des caractéristiques spéciales, c'est-à-dire celles où les parents travaillent par postes, ont de faibles revenus, habitent des régions rurales ou ont des enfants handicapés, éprouvent des difficultés particulières à trouver des services de garde qui conviennent à leurs enfants ne s'applique pas en Alberta. On y répond à tous les besoins spéciaux grâce à des foyers satellites et à des garderies ayant des permis, qui sont approuvées et subventionnées par le gouvernement. Pour les enfants ayant des besoins spéciaux, les garderies ou les foyers satellites sont financés par le ministère albertain des Services sociaux et de l'Hygiène publique.

Nous approuvons les recommandations du groupe de travail sur la formation officielle. Toutefois, les programmes des cours donnés actuellement dans les collèges du sud-ouest de l'Alberta ne répondent pas à nos besoins. Nous proposons que le programme de cours fasse l'objet de recherches plus poussées, compte tenu de l'apport des exploitants de garderies, et des directives gouvernementales.

Notre groupe approuve les recommandations du groupe de travail selon lesquelles le personnel des garderies doit être compétent pour que la fiabilité et la qualité des services que leurs enfants reçoivent inspirent confiance aux parents. Toutefois, notre groupe se demande d'où on tirera les fonds supplémentaires qu'exige la rémunération à laquelle un personnel compétent peut s'attendre. Nous voudrions que le groupe de travail admette, le cas échéant, qu'on ne puisse revenir sur la formation obligatoire des moniteurs.

Notre groupe, qui représente la *Lethbridge Distict Private Operators' Association*—et j'ai presque eu peur de me présenter en tant qu'exploitante privée après avoir entendu les intervenants précédents—ne peut pas convenir avec le groupe de travail que l'universalité des services de garde des enfants à l'échelle du Canada est acceptable.

Le gouvernement de l'Alberta apporte une aide à chaque famille grâce à des indemnités d'exploitation versées pour que les garderies ayant des permis réservent des places à tous les enfants d'âge préscolaire. Tous les services de garde des enfants, qu'ils soient exploités par des groupes publics, privés ou communautaires, reçoivent une aide égale pourvu qu'ils répondent aux normes.

Outre l'admissibilité à l'indemnité d'exploitation de toutes les garderies approuvées de l'Alberta qui ont des permis, les familles ont droit, selon leurs revenus nets et le nombre de leurs membres, à une aide supplémentaire octroyée dans le cadre du programme de subventions familiales. En Alberta, le fait que la subvention suive l'enfant nous a permis d'établir des services offerts par divers organismes. De cette façon, les parents ont le loisir de choisir parmi toute une gamme de services.

[*Texte*]

• 1210

In order to maintain current levels of standards in day care, the govenment needs to recognize the fact that day care costs increase along with other areas of the cost of living. All appropriate moneys and government monitoring of centres must be kept in place to ensure constant and proper fulfillment of the day care commitment.

Thank you. I have presented the brief, and we would welcome questions. Each one of us is prepared to answer.

• 1215

Ms Mitchell: Thank you very much and we are pleased to hear from your group. You certainly placed a very strong position, I think, on qualifications. It was read kind of quickly and I did not get them all written down. Could you review them for us?

First of all I had better ask if you feel it is desirable that at least one supervisory person in any child care centre should have early childhood education training. If so, what steps can be taken in a practical way to move toward this objective?

Ms Guenther: I definitely feel that there should be qualified people in every centre. How can that be done? There are various ways and in Alberta we have been presented with various options, but no one has ever come to us and said if you do this then you are qualified to work in a day care centre. There are options presented and then it is left up to us.

A lot of the girls I think feel if they go into a college program or whatever, where will the government take a stand? Will they say no, that is not good; you need something else? We have several training programs available for day care staff, one in Calgary and one in Edmonton, which we feel would be very appropriate with some revisions to what we are needing for our staff.

I am going to go out on a limb and this is a personal view. Having worked in day care for eight years, I do not believe that just because a person graduates from a two-year program at a college or a four-year program at a university, they will be the person to work with children, that it automatically makes them good to work with children. I believe you need something very special to work with pre-schoolers. They need more mothering and loving and that sort of thing than they need educating. I think sometimes we forget that.

I believe the formal training aspect of it is very important. I believe that every person in a day care centre, not just a few, should have a child development background. They should know what is normal child development and what is not normal child development. I believe they should have training in what is appropriate discipline methods, that sort of thing. I believe that is very important. I feel we should not think that just because some one has graduated and they have a diploma

[*Traduction*]

S'il veut préserver le niveau actuel de qualité des services de garde des enfants, le gouvernement doit reconnaître que les coûts liés à ce domaine sont portés à augmenter comme partout ailleurs. Il doit continuer à verser les fonds nécessaires et à surveiller les activités des centres afin de s'assurer que les services de garde offerts demeurent toujours du même calibre.

Merci. C'était là notre mémoire. Nous sommes tous disposés à répondre à vos questions.

Mme Mitchell: Merci beaucoup. Nous sommes heureux d'avoir pu entendre les idées de votre groupe. Vous semblez accorder énormément d'importance aux compétences. Malheureusement, vous avez lu votre mémoire un peu rapidement et je n'ai pas pu toutes les noter. Pourriez-vous nous en refaire la liste?

Mais d'abord, je dois vous demander ceci: Croyez-vous qu'il serait souhaitable qu'au moins un superviseur par garderie ait reçu une formation en puériculture? Si oui, quelles mesures pratiques recommanderiez-vous pour en arriver à cet objectif?

Mme Guenther: Je suis convaincue que chaque garderie doit être dotée de personnel compétent. Comment y arriver? De diverses façons, et en Alberta nous en avons vu plusieurs. Cependant, personne ne nous a jamais dit «faites ceci et vous aurez les compétences requises pour travailler dans une garderie». Les options nous sont simplement présentées et c'est à nous de décider.

Je crois que beaucoup de jeunes filles se demandent quelle sera la réaction du gouvernement si elles s'inscrivent à un programme d'études collégiales ou autre. Décidera-t-il que le programme choisi n'est pas le bon et qu'elles devront s'inscrire à autre chose? Il existe plusieurs programmes de formation pour les employés de garderie, notamment un à Calgary et un autre à Edmonton, et nous croyons qu'avec certaines modification, ils conviendraient parfaitement aux besoins de nos employés.

Je vais me risquer à vous soumettre une opinion personnelle. Cela fait huit ans que je travaille dans le domaine des garderies, et je doute qu'un diplôme obtenu après deux ou quatre années d'études collégiales ou universitaires signifie automatiquement que le détenteur est apte à travailler avec des enfants. À mon avis, il faut avoir un talent tout spécial pour travailler avec des enfants d'âge pré-scolaire. Ces enfants ont besoin d'une plus forte dose de maternage et d'amour et d'une éducation spéciale. Je crois qu'on a parfois tendance à l'oublier.

À mon avis, la formation professionnelle est un aspect très important de la question. J'estime que chaque employé de garderie, et non pas seulement quelques-uns, devrait avoir une formation en puériculture. Chacun devrait savoir ce qui fait partie du développement normal d'un enfant et ce qui n'en fait pas partie. Et cette formation devrait inclure des éléments comme les méthodes acceptables de discipline. C'est très important, à mon avis. Il ne faut pas s'imaginer qu'un diplôme ou un certificat signifie automatiquement que la personne a les

[*Text*]

or a certificate then they are qualified and they will be super to work with children, because it is not the case.

Ms Mitchell: So it is a combination, from what you are saying, of training and knowing these things plus being the kind of personality that can provide loving care?

Ms Guenther: Right.

Ms Mitchell: Is that what you are saying? You would not say that for a person who is instinctively very good with children and has this kind of nurturing approach it would hurt them to have training, would you? I mean, would that not be an improvement?

Ms Guenther: I believe they still need it. Something that was presented to us at one point from our college, and I do not know where they have gone on this, is a co-operative training program where this person would work for three months in a centre. Then they would go to school for three months, to the college for three months, then they would come back to that centre and work for three months with a hands-on as to what they had learned and I belive something like that is—

Ms Mitchell: Yes. We heard from somebody, I think it was in Calgary, that maybe Employment and Immigration Canada should be trying to extend their apprenticeship training programs to cover child care workers. This might be a way that centres would have the extra staff while the person is training as well.

Ms Guenther: Right.

Ms Mitchell: I am not sure how many operators are involved in your group, but to what degree would you have trained personnel in the centres at this point? I am not trying to be critical at all, because I know it is a developmental thing and it takes a while to move towards the goals. You seem to be saying that you would appreciate the government giving a bit of help in that direction too. But what is the situation now? That is what I guess I am asking.

Ms Guenther: I am not sure if I can speak for the group. In my centre it would be one-third of my staff that are qualified.

Ms Jean Staudinger (Lethbridge and District Private Operators Association): I think in most centres the majority of people are working towards qualifications in one way or another. Distance courses mainly—

Ms Guenther: Night courses.

Ms Staudinger: —night courses or at least they are registered in them—not working towards it but registered in them. They cannot always get into the programs.

• 1220

Personally, I would love to see something where our staff persons could enter the programs that Chris was just talking about. The Day Care Society of Alberta has a very good idea,

[*Translation*]

compétences requises et un talent inouï avec les enfants, car ce n'est pas le cas.

Mme Mitchell: Donc, si je vous ai bien comprise, vous dites qu'il faut avoir à la fois la formation, certaines connaissances de base et le tempérament nécessaire pour donner aux enfants l'attention qu'ils méritent?

Mme Guenther: Exactement.

Mme Mitchell: C'est bien ce que vous avez dit? Mais vous n'iriez pas jusqu'à dire que ce genre de formation pourrait nuire à quelqu'un qui, d'instinct, s'entend naturellement avec les enfants? En d'autres termes, une telle formation ne serait-elle pas une amélioration?

Mme Guenther: À mon avis, la formation demeure nécessaire. Il y a quelque temps, notre collège avait mis sur pied un programme de formation coopérative, mais je ne sais pas s'il est en cours. Dans le cadre de ce programme, les participants travaillent dans une garderie pendant trois mois, retournent aux études pour trois mois, et reviennent ensuite travailler trois autres mois pour mettre en application ce qu'ils ont appris. À mon avis, un programme de ce genre . . .

Mme Mitchell: En effet. Il y a quelqu'un, à Calgary je crois, qui a proposé qu'Emploi et Immigration Canada élargisse ses programmes d'apprentissage pour y inclure les puériculteurs. De cette façon, les garderies pourraient accroître leur effectif pendant que les étudiants accomplissent leur formation.

Mme Guenther: C'est juste.

Mme Mitchell: Je ne sais pas à quel point votre groupe est nombreux, mais j'aimerais savoir quelle proportion des employés des garderies a jusqu'ici subi une formation professionnelle? Ce n'est pas du tout pour vous critiquer, car je comprends bien qu'il s'agit d'un changement graduel et qu'il faut du temps pour réaliser tous ces objectifs. Vous semblez d'ailleurs dire que le gouvernement devrait prêter main forte. Que se passe-t-il en ce moment? En fait, c'est à cela que je voulais en venir.

Mme Guenther: Je ne suis pas certaine de pouvoir répondre pour tout le groupe. Mais dans mon propre centre, je dirais qu'un tiers des employés ont les compétences requises.

Mme Jean Staudinger (*Lethbridge and District Private Operators Association*): Je crois que dans la plupart des centres, la majorité des employés cherchent d'une façon ou d'une autre à acquérir les compétences requises. La plupart suivent des cours par correspondance . . .

Mme Guenther: Des cours du soir.

Mme Staudinger: . . . des cours du soir. Du moins, ils s'y inscrivent. Ils ne travaillent pas nécessairement à acquérir les compétences, mais du moins ils s'inscrivent aux cours. Il ne leur est pas toujours possible d'être admis aux programmes.

Personnellement, j'aimerais beaucoup que nos employés puissent participer à des programmes comme ceux dont parlait Chris. La *Day Care Society of Alberta* a eu une excellente

[*Texte*]

and I wonder if I might just . . . They are working on this and they are turning out 105 students, I think, or 150 students at the present time are in that program.

I would like to read this to you, because I am neither for extreme qualifications nor no qualifications. I believe that everyone should be working to upgrade all the time, and the more you upgrade the more you want. The more you learn, the more you want to learn. But I am not totally satisfied with the college and I do not believe for one moment that everyone needs to be college-qualified or university-qualified to work with children.

I am surprised that on one hand the same people are asking for total qualifications, yet they are supporting satellite systems and the satellite system accepts a lot; almost any home that applies will qualify to be a satellite.

Ms Mitchell: That satellite system, is that the family day care homes you are talking about?

Ms Staudinger: That is family day care. Any type of person—well, not any type, but they are not tremendously particular about the type of person who is caring for the children. They are supposed to be under supervision and inspection, but this is not done every day on a daily basis.

So they are allowing people like that with absolutely no training, with a home setting, with no other persons around to audit what they are doing, to handle five children. And a lot of our Canadian kiddies are in these type of settings—

Ms Mitchell: That is right, a great deal of them.

Ms Staudinger: —absolutely no training, and then they are allowing five different aged children in there. They can have two infants and the rest can be other ages, which mades it even worse. If they would even allow five infants or five two-year-olds, or five five-year-olds or whatever, it might be a better situation, because they could do something with those kiddies; but the infant then limits what the older child, the five-year-old, may be allowed to do.

Ms Mitchell: Are you suggesting that there should be some form of monitoring—I guess there is licensing, but licensing and monitoring and perhaps some minimum training for family day care?

Ms Staudinger: Right. I think you cannot ask for both things, like the same parties are asking for total qualifications for people working in day care and yet they are accepting a situation that is the extreme opposite, almost always—not always, but mostly no training whatsoever, just mothering and maybe not even successful mothering.

Ms Mitchell: Yes. But do you feel there is a different kind of training for group settings where you are working with a larger number of children and where the majority are probably the three- to five-year-olds and going through the stages, the

[*Traduction*]

idée, et j'aimerais peut-être . . . Leur programme est actuellement en cours et 105, sinon 150 étudiants y sont actuellement inscrits.

J'aimerais vous lire quelque chose, car je suis partisane du juste milieu en ce qui concerne les compétences. À mon avis, tout le monde devrait toujours chercher à s'améliorer, car plus on acquiert de compétences, plus on en veut. Plus on apprend, plus on veut apprendre. Mais je ne suis pas entièrement satisfaite du collège, et je ne crois certainement pas qu'il soit nécessaire d'avoir un diplôme collégial ou universitaire pour travailler avec des enfants.

Cela m'étonne de voir que, d'une part, les gens exigent des compétences maximales et, d'autre part, qu'ils acceptent l'établissement d'un système de satellites, qui permet toutes sortes de choses; en effet, presque tous les foyers qui en font la demande peuvent devenir des satellites.

Mme Mitchell: Lorsque vus parlez de satellites, s'agit-il de la garde en milieu familial?

Mme Staudinger: En effet. N'importe qui peut . . . bien, n'importe qui, mais il faut dire qu'ils ne sont pas très difficiles en ce qui concerne les gens qui s'occupent des enfants. Ces gens sont censés être supervisés et faire l'objet d'inspections, mais cela ne se fait pas quotidiennement.

C'est ainsi que l'on permet à des gens qui n'ont aucune formation de s'occuper de cinq enfants chez eux, sans que personne d'autre ne puisse surveiller la situation. Et un grand nombre d'enfants canadiens se trouvent dans ce genre de situation . . .

Mme Mitchell: En effet, beaucoup d'entre eux.

Mme Staudinger: . . . où il n'y a absolument aucune formation et où cinq enfants d'âge différent peuvent être regroupés. Le groupe peut être composé de deux poupons et d'autres enfants plus âgés, ce qui est encore pire. Si au moins les groupes étaient formés de cinq poupons, ou de cinq enfants de deux ans ou de cinq enfants âgés de cinq ans, ou peu importe, ce serait mieux, parce qu'il serait ainsi possible d'organiser des activités pour ces enfants. Mais la présence d'un poupon peut limiter les activités des enfants plus âgés, par exemple les enfants de cinq ans.

Mme Mitchell: Croyez-vous qu'il devrait y avoir une certaine forme de contrôle . . . Je sais qu'il existe déjà un système de délivrance de permis, mais on pourrait y ajouter un système de contrôle et peut-être un minimum de formation pour les garderies en milieu familial, ne croyez-vous pas?

Mme Staudinger: Justement. On ne peut pas demander à la fois l'un et l'autre. Ce serait comme les gens qui exigent que les puériculteurs possèdent toutes les compétences requises mais qui acceptent en même temps la situation inverse, c'est-à-dire des éducatrices qui, dans la plupart des cas, pas tous, mais la plupart, n'ont aucune formation, des éducatrices qui ne font que materner les enfants et pas toujours avec succès.

Mme Mitchell: Oui. Mais croyez-vous que la formation soit différente pour les situations de groupe où les enfants sont plus nombreux et où la plupart d'entre eux sont âgés de trois à cinq ans? Je parle des situations où les diverses étapes ont été

[*Text*]

pre-school stages, preparation for school, enrichment programs and so on?

Ms Staudinger: Well, I would say that the home setting should be more training than the day care, because more pressure is put on one individual person. They cannot remove themselves from the situation. They have to be there, whereas in a day care setting they can remove themselves from anything that is upsetting.

Ms Mitchell: So I guess what we are saying is there should be both. Is that what the consensus would be?

Ms Staudinger: There should be both, but to accept one and then demand from the other—the one extreme qualifications, no qualifications . . .

Ms Mitchell: So you are saying that really anybody who is working with young children and is outside the family home should have training.

Ms Staudinger: Some training.

Ms Mitchell: And it should be monitored?

Ms Staudinger: Certainly. I am very interested in the type of training that the Alberta Association or the Day Care Society of Alberta and the Heritage Child Development Institute are offering. No doubt you have been informed of this. Do you have any information on it?

Ms Mitchell: Did we hear from that one in Calgary? I am not sure. We do not have a lot of time, so maybe you could table it for the committee.

Ms Staudinger: I have a package I can leave for you with some information on it, but I would read this and this is sort of for both of these programs. This will tell you what it is about. The college provides an early childhood education program, which readies students to work in day care, hospitals, and other types of child care. An evening outreach program makes it possible for those who are working to take courses and obtain a diploma. One problem is that this program is theory oriented and not suitable for the more mature student who has not been in school for many years. Another problem is that the number which can be accommodated is limited.

To meet the needs of those who are unable to take advantage of a college program, the Day Care Society of Alberta is offering a care-giver career training program. This program emphasizes the practical aspect of child care and is competency-based so that the students must demonstrate their ability to put into practice the theory learned in the instructional time.

• 1225

These courses are held at the University of Calgary. At present, 150 students are in training in three separate classes. This is what I am extremely interested in as a starting point. We cannot all of a sudden plunge right in and have everybody

[*Translation*]

franchies, c'est-à-dire la période pré-scolaire, la préparation à l'école, les programmes de développement, etc.

Mme Staudinger: Eh bien, je dirais que les jardinières qui travaillent à la maison devraient avoir une meilleure formation que celles qui travaillent en garderie, car elles subissent plus de pressions. Il leur est impossible de se soustraire à la situation. Elles sont obligées d'être constamment présentes, tandis que dans une garderie, elles peuvent s'éloigner d'une situation qui les embête.

Mme Mitchell: En d'autres termes, les deux devraient exister. N'est-ce pas là le consensus?

Mme Staudinger: Les deux devraient exister, mais de là à en accepter un et à exiger l'autre—c'est-à-dire demander d'une part toutes les compétences et d'autre part permettre que les responsables n'aient aucune compétence . . .

Mme Mitchell: En d'autres termes, d'après vous, quiconque travaille avec de jeunes enfants hors du foyer devrait avoir une formation.

Mme Staudinger: Une certaine formation.

Mme Mitchell: Et devrait-il y avoir des contrôles?

Mme Staudinger: Absolument. Le genre de formation qu'offre l'«*Alberta Association*» c'est-à-dire la «*Day Care Society of Alberta*» ainsi que le «*Heritage Child Development Institute*». Vous en avez certainement entendu parler. Est-ce que vous connaissez ces programmes?

Mme Mitchell: Est-ce qu'on nous en a parlé à Calgary? Je ne sais plus. Nous n'avons pas beaucoup de temps, alors vous pourriez peut-être déposer les documents auprès du comité.

Mme Staudinger: J'ai une trousse d'information que je pourrais vous laisser, mais j'aimerais vous lire quelque chose qui décrit un peu les deux programmes. Cela va vous expliquer de quoi il s'agit. Le collège offre un programme de puériculture qui prépare les étudiants à travailler dans des garderies, dans des hôpitaux et dans d'autres milieux où ils sont appelés à s'occuper d'enfants. Un programme du soir permet à ceux qui travaillent de suivre les cours et d'obtenir ainsi leur diplôme. Un des inconvénients de ce programme est qu'il est fortement axé sur la théorie et qu'il ne convient pas aux étudiants plus âgés qui reviennent aux études après bien des années. Un autre inconvénient tient du fait que seul un nombre limité d'étudiants peuvent être admis au programme.

Pour répondre aux besoins de ceux qui ne peuvent participer à un programme collégial, la «*Day Care Society of Alberta*» offre un programme de formation professionnelle pour les jardinières d'enfants. Ce programme met l'accent sur l'aspect pratique de la garde des enfants et est fondé sur les compétences existantes, de sorte que les participants doivent prouver qu'ils sont capables de mettre en pratique la théorie qui leur a été enseignée dans le cadre du cours.

Ces cours sont offerts à l'Université de Calgary. À l'heure actuelle, 150 étudiants participent à trois cours différents. Cela m'intéresse énormément comme point de départ. Après tout, nous ne pouvons pas décider du jour au lendemain d'accréditer

[*Texte*]

certified and qualified. This is a good starting point. We could have this type of training for our girls, where they would go in in the evening. I believe they go in one evening a week and a half-day Saturday. They learn and then they go into the day care and apply what they have learned. They are not professionals when they are finished their program, but they have a lot of hours and lot of ideas which are getting them started in the right direction.

Ms Mitchell: It makes a lot of sense, but would you still say there should be one person who has the full training who is in charge of the centre?

Ms Staudinger: Yes, this is a good way of doing it, to have one qualifed person to oversee what is happening. In fact, this is what it is all about. There is somebody there watching how they are using the things they have been learning in the evening and Saturday courses.

I think this is the best starting point as far as our province and Canada being able to cope with the cost financially, because this is a tremendous cost we are talking about.

Ms Mitchell: I have just one other question. I know my colleagues want to get in here. One of the things I think a lot child care or early childhood education people would feel, and I imagine most parents would feel this too, is that to the greatest degree possible, child care services should be family focused. It is really helpful to have a parent advisory committee or a parent board and parents involved as much as possible in setting the policies and having some say in the centre. I think this is one of the things sometimes raised from the point of view of non-profit versus private centres. Is this something which is taking place in private centres or which you feel is important?

Ms Staudinger: I think often this is what people believe, but when parents are paying—and we have a lot of full-paying parents—they also have a lot to say about programs. They also know what is happening to their children, or they would not have them there.

We would love to have parents, but I believe often these parents' participation is somewhat of a farce, even in the public programs. They do not always participate the way they appear, any more than do the parents in private day care participate.

I believe they give us the time they are able to, but after all, they have to leave early in the morning; they work until late at night. They are being mothers and providers at home and they do not have the extra time. I do not believe, whether it is public or private, it is honest to say they are in fact contributing to the extent we would want them to contribute, but I believe they are encouraged to contribute and they do because they are paying a lot of—

Ms Guenther: Further to this, I am on a local advisory committee for my son's kindergarten as well. Using this as a comparison, I would say in my private day care centre I

[*Traduction*]

tout le monde et de leur reconnaître toutes les compétences requises. C'est un bon point de départ. C'est un genre de formation que nous pourrions offrir à nos employées dans le cadre de cours du soir. Je pense que les cours se donnent un soir par semaine et une demi-journée le samedi. Les étudiants apprennnent des choses qu'ils peuvent appliquer en semaine à la garderie. À la fin du cours, les participants ne sont pas des professionnels, mais ils ont consacré beaucoup d'heures et accumulé toutes sortes d'idées pour les mettre dans la bonne voie.

Mme Mitchell: Tout cela me paraît bien logique, mais ne croyez-vous pas qu'il devrait quand même y avoir une personne pleinement qualifiée pour administrer le centre?

Mme Staudinger: Oui, je crois qu'il serait bon d'avoir une personne compétente chargée de surveiller les activités. En fait, c'est justement de cela qu'il s'agit. Quelqu'un doit être présent pour voir comment les étudiants appliquent les choses qu'ils apprennent le soir et le samedi.

Pour notre province et pour le Canada, je crois que c'est la meilleure façon d'aborder le problème et de faire face aux coûts énormes que cela va entraîner.

Mme Mitchell: J'aurais une dernière question. Je sais que mes collègues veulent eux aussi discuter avec vous. Je crois que, de l'avis d'un grand nombre d'éducateurs et de puériculteurs, et aussi d'un grand nombre de parents, il faudrait que les services de garde d'enfants soient, dans la mesure du possible, axés sur la famille. Il est très utile d'avoir un comité consultatif ou un conseil d'administration composé de parents afin qu'ils puissent participer autant que possible à l'élaboration de politiques et à l'administration de la garderie. Je crois que c'est un des problèmes qui a été soulevé à quelques reprises au sujet des garderies sans but lucratif par opposition aux garderies privées. Est-ce que ce système existe dans les garderies privées et croyez-vous qu'il soit important?

Mme Staudinger: Je crois que c'est souvent ce que les gens pensent, mais lorsque les parents payent—et nous avons beaucoup de parents qui payent le plein tarif—ils ont voix au chapitre des programmes. Ils sont également au courant de l'évolution de leurs enfants, autrement ils ne les placeraient pas sous notre tutelle.

Ce serait merveilleux d'avoir la participation des parents, mais je crois que trop souvent, leur participation n'est que factice, même dans les garderies sans but lucratif. Leur participation n'est pas toujours aussi importante qu'elle puisse sembler, pas plus que elle des parents des garderies privées.

Je suis persuadée que les parents nous donnent le temps qu'ils peuvent nous consacrer, mais après tout, ils doivent partir tôt le matin et travailler tard le soir. Ce sont des mères et des gagne-pain qui n'ont pas toujours du temps à consacrer. Qu'il s'agisse de garderies publiques ou privées, je ne crois pas que l'on puisse dire que les parents contribuent autant que nous le voudrions, mais je sais qu'on les encourage à le faire et qu'ils le font parce qu'ils payent énormément . . .

Mme Guenther: À cet égard, je signale que je fais aussi partie d'un comité consultatif local pour le jardin d'enfants que fréquente mon fils. Si je me sers de cela comme comparaison,

[*Text*]

probably have more parent participation than they have on the committee, and parents are very busy.

They work or they go to school. When they feel confident in leaving their children with us, often that is where it is at. We work very hard at getting parent participation, but it is very hard.

Ms Mitchell: I gather from your own feelings you would support the idea of this being one of the things which should be encouraged regardless of which type of care it is.

Ms Guenther: Yes.

Ms Staudinger: We do not consider sending a lunch or the afternoon snack to be participation.

The Chairman: Mr. Duguay.

Mr. Duguay: I certainly would agree with you in terms of some parent councils. Some of them are good at cooking hotdogs, but this is not really co-operation or participation either.

Let me ask you, do all five of you own your own centres?

Ms Guenther: Yes, we do.

Mr. Duguay: We have had people come before us who have said that the federal government, and every other government, as a matter of fact, should not contribute one penny to people who make a profit. They have said, if I could quote a lot of them directly, "No one should be allowed to make profit on the backs of children"; "The private day care operators can only make money if they cut corners in terms of qualification, teacher-student or teacher-young person ratio"; "if they serve watered-down soup and a quarter of an apple"; it goes on and on—people have said to us that it was watered-down Kool-Aid. I wish I could say it was only one or two. It has been a lot more than one or two who genuinely believe that you private operators should be ruled out of existence. What is your reaction to that?

• 1230

Ms Guenther: My first reaction is that there are private operators who probably deserve that, and it is to our shame. I wish you people had time to visit our centres, I really do. I wish you could spend time in our centres. Drop in any time. See our meals, see the care our children get, and see the attitude of our children to the care-givers. That would be my advertising. That is my advertising to my parents.

There is the other side of it. We know that not all private day care centres are like that. I believe that our society is based on private enterprise. That is one of the reasons why I am in private day care. Another reason is that I have control of my environment.

You would not believe how many of my parents have come to me and told me that I do not know how lucky I am to be in

[*Translation*]

je dois dire que la participation des parents est plus forte à la garderie privée qu'au sein du comité, et que les parents sont très occupés.

Ils travaillent ou bien ils sont aux études. S'ils se sentent à l'aise de nous confier leurs enfants, c'est souvent tout ce qu'il leur faut. Nous travaillons très fort pour encourager la participation des parents, mais ce n'est pas facile.

Mme Mitchell: Si je vous ai bien comprise, vous voudriez que l'on encourage ce genre de chose, peu importe le genre de services de garde offerts.

Mme Guenther: Oui.

Mme Staudinger: Il ne suffit pas d'envoyer un déjeuner ou un goûter avec l'enfant pour dire qu'on participe.

La présidente: Monsieur Duguay.

M. Duguay: Je suis entièrement d'accord avec vous pour ce qui est du conseil d'administration composé de parents. Certains d'entre eux savent bien faire cuire des saucisses, mais ce n'est pas cela la véritble coopération ou participation.

J'aimerais vous demander ceci: êtes-vous tous les cinq propriétaires de vos propres garderies?

Mme Guenther: Oui.

M. Duguay: Certaines personnes ont comparu devant le Comité pour nous dire que le gouvernement fédéral, et en fait aucun palier du gouvernement, ne devrait verser un sou aux garderies à but lucratif. Leur argument, si vous me permettez de les citer directement, est que «personne ne devrait pouvoir réaliser des profits sur le dos des enfants»; «les garderies privées ne peuvent faire de l'argent qu'en étant moins exigeantes au niveau des compétences et du rapport entre les éducatrices et les enfants»; «qu'en servant de la soupe diluée et un quart de pomme»; etc., etc. Des gens nous ont dit que ce n'était ni plus ni moins que de la limonade diluée. J'aimerais pouvoir vous dire que ce n'était qu'une ou deux personnes. Mais bien plus qu'une ou deux personnes vous ont dit croire fermement que les garderies privées devraient être interdites par la loi. Qu'en pensez-vous?

Mme Guenther: De prime abord, je dirais que certaines garderies privées mériteraient sans doute d'être fermées, et cela déteint sur nous tous. C'est vraiment dommage que vous n'ayez pas le temps de visiter nos garderies. J'aurais voulu que vous y passiez un peu de temps. Venez n'importe quand. Vous pourriez voir les repas que nous servons, les soins que nous donnons à nos enfants, et l'attitude des enfants face aux jardinières. Ce serait ma publicité. C'est la publicité que je fais pour les parents.

Il y a aussi l'envers de la médaille. Nous savons que toutes les garderies privées ne fonctionnent pas de cette façon. Notre société est fondée sur l'entreprise privée. C'est une des raisons pour lesquelles je travaille dans ce domaine. Une autre raison est que cela me permet de contrôler mon environnement.

Vous ne pouvez vous imaginer le nombre de parents qui m'ont dit à quel point j'étais chanceuse de pouvoir contrôler

[*Texte*]

control of my environment, and these are teachers, these are special teachers, these are professional people who know where it is at. If you have a staff in your centre and you do not like how she cares for the children, or you do not think that she works as a team member, that she is detrimental to the care of the children, you can get rid of her. It takes something else to remove a bad teacher.

When I say I am in control of my environment, a lot depends on what kind of a person I am, whether that situation is good or bad. If I am a dictator and if I want to have bad care, that is bad. But if I want to provide good care for the children I have, and I want to provide a good environment for my staff to work in, then that is very good. That is why I am in private day care. I am in control.

The ultimate responsibility of everything that happens in my day care centre is mine, and therefore, I work very, very hard at providing the best care. If a parent is not satisfied, they do not go to a board, they do not go to someone higher up, they come to me. If my staff are not happy with something that happens in my centre, they come to me. I therefore work very, very hard. I cannot pass the buck. The buck stops with me. That is some of the reasons why I believe in private day care.

Mr. Duguay: Can I just get one last question in? We have heard from a lot of people in Canada about profit. Since all five of you own your own, would you be willing to provide your financial statements to this committee, on a confidential basis?

Ms Guenther: We have one with us, and others would be willing to as well.

Mr. Duguay: We are just trying to get an analysis of what kind of profit people make. Let me rephrase the question for the record. Would the range of your profits be any different if you were the director of a non-profit centre?

Ms Guenther: I think we have to keep in mind here that we as private operators have placed a lot of money into our centres. We have an investment in building and equipment, whereas often public centres maybe do not have that. Their buildings may be . . . I do not know. I do not know how that works. But my guess would be that often their physical environment would be provided for them, and I therefore believe that because we have our money tied up in this, our profit maybe needs to be higher than what a public director would make, for that simple reason.

Mr. Duguay: Would your profit be in the range of what an executive director of a centre might make, plus a fair return on your investments?

Ms Guenther: I would think it would not be that.

Ms Staudinger: These figures will show you.

Mr. Duguay: Could we have it anyway, on a confidential basis? It will not be for the public record. We just want to

[*Traduction*]

mon environnement. Et ce sont des enseignants, des enseignants spéciaux, des professionnels qui savent de quoi ils parlent. Si vous n'aimez pas la façon dont une de vos employées s'occupe des enfants ou si vous croyez qu'elle ne travaille pas bien avec le reste de l'équipe, qu'elle nuit aux enfants, vous pouvez vous en débarrasser. Par contre, il est plus compliqué de se débarrasser d'un mauvais enseignant.

Lorsque je dis que je contrôle mon environnement, cela dépend beaucoup du genre de personne que je suis, et de la situation elle-même. Si j'ai l'esprit d'un dictateur et que j'assure des services inadéquats, c'est mauvais. Mais si je tiens à offrir des services de qualité pour les enfants sous ma garde, si je veux offrir un milieu de travail sain pour mes employés, c'est excellent. C'est pour cela que j'ai une garderie privée. C'est moi qui décide.

J'ai la responsabilité ultime de tout ce qui se passe dans ma garderie. C'est pour cela que je fais tout mon possible pour offrir des services de la plus haute qualité. Si un parent est insatisfait, ce n'est pas à un conseil d'administration ou à une instance supérieure qu'il le dit, c'est à moi. Si mes employés n'aiment pas quelque chose qui se passe à la garderie, c'est à moi qu'ils le disent. Je travaille donc très, très fort. Je ne peux pas me dégager de la responsabilité. C'est à moi que tout revient. C'est une des raisons pour lesquelles je suis en faveur des garderies privées.

M. Duguay: J'aimerais vous poser une dernière question. Bien des gens au Canada nous ont parlé de la question des profits. Comme vous êtes tous les cinq propriétaires, seriez-vous disposés à soumettre vos bilans financiers au Comité, à titre confidentiel?

Mme Guenther: Nous en avons un ici, et les autres pourraient aussi vous être communiqués.

M. Duguay: Nous voulons simplement avoir une idée du genre de profits que réalisent les gens. Je vais vous poser la question d'une autre façon pour la clarté du procès-verbal. Vos profits seraient-ils différents si vous étiez directeurs de garderie sans but lucratif?

Mme Guenther: Je crois qu'il faut tenir compte du fait qu'en tant qu'entrepreneurs privés, nous avons investi énormément d'argent dans nos garderies. Nous avons investi dans l'immeuble et dans l'équipement, tandis que souvent, les garderies publiques ne le font pas. Leurs immeubles sont . . . je ne sais pas. Je ne sais pas trop comment cela fonctionne. Mais je dirais que, souvent, les locaux des garderies publiques leur sont fournis. Par conséquent, comme nous avons investi de l'argent dans nos locaux, c'est pour cette raison bien simple que nous devons réaliser des profits plus élevés que ceux des garderies publiques.

M. Duguay: Est-ce que vos profits sont aussi élevés que le salaire d'un directeur exécutif de garderie, avec une marge bénéficiaire raisonnable pour votre investissement?

Mme Guenther: Je dirais que non.

Mme Staudinger: Vous verrez avec les chiffres.

M. Duguay: Pourriez-vous nous soumettre vos bilans quand même, à titre confidentiel? Ils ne seront pas rendus publics.

[*Text*]

know so that when we make comments in our report, we know what we are speaking about.

Ms Staudinger: I would like to also be able to submit my 1986 returns. They are not prepared yet. I have only given you one sheet, but it is still sufficient.

I have just given you the statement of income for my centre. I would like you to notice that the management wage and cost is not included in this, for bookkeeping purposes. Look at the full year prior and you will see the cost there. The next six months will show it on there. I have stated my original investment. I wanted you to note that there is no building, there are no mortgage payments included, because we have a clear title. So naturally my profit is going to be higher than a lot of average private operators. But I would like you to look at next year's, too, and note that it is dropping, dropping, dropping. You will then have a look at a larger period of time.

• 1235

I want to also speak to that question about the type of care given in other day care centres. That is one of the reasons we have put number seven in here. We feel that the government should see that those who are monitoring, evaluating and licensing our day cares are qualified. We have also requested that we have to be more accountable for the money we are receiving. We are even asking that day care operators are made more accoutable for what they are doing with the money. If they are using the money that is provided by the provincial government on the operating allowance, then they should have quality care.

I am from the Aslan Day Care Centre. It is recognized by the facility review committee as one of the better centres. They really admire the way we operate.

I believe if they all put the money in where it belongs and if they had the right kind of people inspecting and licensing, we would not have any of those situations that you are hearing about. It does not need to be like this. There has been sufficient money . . . to give good care.

Mr. Duguay: Thank you very much. I appreciate it.

The Chairman: Thank you very much for your presentation.

The only thing I would add is that the last paragraph should perhaps be changed from "grandfathering" to "grandmothering" for the . . .

Mr. Duguay: Grandparenting.

The Chairman: Thank you very much for your presentations today.

Ladies and gentlemen, we have two speakers from the floor for our open session. They are Lori Cooper and Bernie Koltun. I would just like to let you know that three of us are leaving to go and visit a day care centre. The children are waiting to have

[*Translation*]

Nous voulons simplement en prendre connaissance afin de pouvoir en parler de façn informée dans notre rapport.

Mme Staudinger: Je voudrais aussi vous présenter ma déclaration d'impôts pour 1986. Je ne l'ai pas encore remplie. Je ne vous ai remis qu'une seule feuille, mais je crois que cela suffira.

Je vous ai seulement remis un état des revenus de ma garderie. Je vous signale que le salaire des administrateurs et les coûts n'ont pas été inclus, pour faciliter la tenue des livres. Il vous suffira de vous reporter à l'année précédente pour y voir les coûts. Les six mois suivants les indiquent. Je fais aussi état de mon investissement original. Veuillez noter qu'il n'y a aucun paiement hypothécaire, car l'immeuble nous appartient. Donc, il est évident que mes profits seront plus élevés que bon nombre de garderies privées. Mais regardez les profits pour l'an prochain, et vous verrez qu'ils ne cessent de diminuer. Cela vous donnera une idée de la situation sur une plus longue période.

Je voudrais aussi répondre à la question concernant les services offerts dans les autres garderies. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons inclus le point sept. Nous voulions montrer au gouvernement que les responsables du contrôle et de l'évaluation des garderies ainsi que de la délivrance des permis ont les compétences requises. Nous revendiquons aussi une plus grande responsabilité des fonds qui nous sont versés. Nous avons même demandé que les administrateurs de garderie soient obligés de rendre des comptes plus détaillés quant à l'utilisation des fonds. S'ils bénéficient des allocations de fonctionnement du gouvernement provincial, ils devraient être en mesure d'offrir des soins de qualité.

Je représente la garderie Aslan. Selon le Comité d'examen des installations, c'est une des meilleures garderies. Le Comité est en effet très satisfait de la façon dont nous fonctionnons.

A mon avis, si les fonds étaient utilisés à bon escient, et si des personnes compétentes étaient chargées de l'inspection et de la délivrance des permis, des cas comme ceux qu'on vous a décrits n'existeraient pas. Cela ne doit pas nécessairement se passer ainsi. Jusqu'ici, l'argent a été suffisant . . . pour fournir des soins de qualité.

M. Duguay: Merci beaucoup. Je vous remercie de votre réponse.

La présidente: Merci beaucoup de votre exposé.

La seule chose que je voudrais mentionner concerne un changement que vous pourriez apporter au dernier paragraphe. Au lieu de parler de «grand-père», vous devriez plutôt parler de «grand-mère» pour . . .

M. Duguay: On pourrait parler de grands-parents.

La présidente: Merci beaucoup d'être venus aujourd'hui.

Mesdames et messieurs, nous avons deux orateurs pour la séance publique. Il s'agit de Lori Cooper et de Bernie Koltun. Je vous signale que trois membres du comité doivent s'absenter pour visiter une garderie. Les enfants nous attendent pour le

[*Texte*]

lunch with us and are kind of hungry. I will give you your choice. You can either speak to Mr. Nicholson and Mr. Duguay, who will be pleased to wait and listen to you now, or you can wait until we all come back. We will reconvene 15 minutes earlier at 1.45 p.m. It is on the record either way.

You both prefer to present this afternoon. That is fine.

This meeting stands adjourned.

[*Traduction*]

déjeuner et ils ont faim. Vous avez le choix. Vous pouvez parler à MM. Nicholson et Duguay, qui se feront un plaisir de vous écouter, ou vous pouvez attendre que nous revenions tous. Nous reprendrons la séance 15 minutes plus tôt, c'est-à-dire à 13h45. D'une manière ou d'une autre, votre intervention sera versée au procès-verbal.

Vous préférez tous deux attendre à cet après-midi; très bien.

La séance est levée.

AFTERNOON SITTING

• 1347

The Chairman: Good afternoon, ladies and gentlemen. We will begin our afternoon session, and we will start with the public speakers from the floor, Bernie Koltun and Lori Cooper.

Ms Bernie Koltun (Individual Presentation): I also have a presentation which was to be given by Sharon Samcoe, but she is not here at the moment. I would like to read it. It is very short.

Brief from Sharon Samcoe: I am opposed to universal day care or increased funding for day care. These are my concerns.

Our country cannot afford to pay for the social programs we now face. Where is this money going to come from? The taxpayers, of course, who are of the middle class.

My family is not prepared to subsidize day care. I am staying at home to raise our children, and we pay taxes to pay other mothers' baby-sitting fees. This is illogical. Universal day care is subsidizing those who can afford it. I do not want our taxes going towards some working mother's payments on a VCR or a recreational vehicle or whatever.

• 1350

How many parents have read anything of child development, of the importance of mothering to young children? How many parents with children in day care have read *The Child Care Crisis in Canada* by Fredelle Maynard?

Perhaps instead of increasing day care we should be educating mothers on the benefits of stay-at-home mothering. With more children at home with their mothers or fathers, present day care facilities and staff could be improved for those who truly have a need for child care.

Three, I am philosophically opposed to and extremely leery of more government interference in our lives. Do Canadians really want the government to do everything for them? Should we bother to be responsible, thinking, feeling individuals if the government will look after us anyway? Why not pass our children over to state-run nurseries as soon as they are born?

SÉANCE DE L'APRES-MIDI

La présidente: Bon après-midi, mesdames et messieurs. Pour débuter la séance de l'après-midi, nous entendrons les orateurs publics, Bernie Koltun et Lori Cooper.

Mme Bernie Koltun (à titre personnel): J'ai aussi un exposé que devait vous présenter Sharon Samcoe, mais elle n'est pas ici aujourd'hui. J'aimerais vous le lire car il est très court.

Mémoire de Sharon Samcoe: Je m'oppose à la garde universelle des enfants et à l'accroissement du financement pour la garde des enfants. Voici la liste de mes préoccupations.

Le Canada n'a pas les moyens de défrayer les programmes sociaux qui existent en ce moment. Où allons-nous trouver l'argent? Chez les contribuables, bien entendu, qui sont de la classe moyenne.

Ma famille n'est pas disposée à subventionner la garde des enfants. Je reste à la maison pour élever nos enfants, et pourtant nous payons des impôts pour subventionner les frais de garde d'autres mères. C'est illogique. Le principe de la garde universelle fait en sorte que même les bien nantis sont subventionnés. Je ne veux pas que nos impôts servent à payer le magnétoscope, la camionnette ou autre achat du genre pour une mère qui travaille.

Combien de parents se sont documentés sur la puériculture ou sur l'importance de materner les jeunes enfants? Combien de parents dont les enfants fréquentent les garderies ont lu l'ouvrage de Fredelle Maynard intitulé «*The Child Care Crisis in Canada*»?

Au lieu d'augmenter le nombre de garderies, nous devrions peut-être sensibliser les mères aux avantages de rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants. Si plus d'enfants pouvaient rester à la maison avec leur mère ou leur père, les garderies actuelles et leurs employés pourraient offrir de meilleurs services à ceux qui en ont véritablement besoin.

Troisièmement, je m'oppose par principe à une ingérence supplémentaire de l'État dans nos vies, et je m'en méfie énormément. Les Canadiens veulent-ils vraiment que l'État fasse tout pour eux? Pourquoi nous forcer à être des personnes responsables, pondérées et sensibles si de toute manière l'État nous prend en charge? Pourquoi ne pas simplement confier nos

[*Text*]

Then we can all go out to pursue a career and abdicate our responsibilities as parents.

Four, many women have been brainwashed by the media into believing that mothering is a boring job. If they treat mothering that way, I question their value in the workplace. I realize that times have changed. Many grandparents work and are not around to baby-sit; families are transient; friends and relatives are not close enough to help; and it is hard to live on one income.

As I mentioned before, some families need quality day care. However, I am not prepared to pay day care taxes because some women feel unfulfilled by working at home.

On behalf of myself, I would like to say how much I appreciate the opportunity of speaking here. I want to commend the committee on their apparent compassion. I have really felt that you are interested in each concern expressed today.

We listened this morning to the presentation of the City of Medicine Hat. After requesting certain things that could be done for day care and advisory councils and research developments, etc.—money, money, money are the things I heard—almost as an afterthought he suggested that perhaps money could be directed toward the nuclear family. I found that a bit "unstabling".

Both Bob Wanner and Larry Bonneville felt it would not reverse the trend if the nuclear family was supported. I feel that this is a very pessimistic attitude to take because it has not been tried. They were also commending Alberta on leading in day care. If my memory serves me correctly, we are also the leading province in divorce.

The task force is to examine a report on the future of child care in Canada in the context of the changing needs of the Canadian family in today's society. I submit to you that the needs of the Canadian family have not changed in years. Love, support, security, stable income, etc., are still basic requirements, but because of taxation, greed, intolerance and selfishness we have broken down families, forming an unstable society.

If we realize that the family is the cornerstone of society, if we understand that strong families build strong nations, if we value our children at all, then we are definitely taking a step backwards when we put the majority of our children's care into the hands of strangers. If we are seeking what is best for our children, why cannot we not see what is so plainly before us, that mother care is the best care?

For quite a while women and men have been shirking responsibility for their own children. In fact, day care is so

[*Translation*]

enfants dès leur naissance à des garderies dirigées par l'État? Cela nous permettrait à tous d'entreprendre une carrière et d'abandonner nos responsabilités en tant que parents.

Quatrièmement, les médias ont réussi à convaincre beaucoup de femmes que l'éducation des enfants est un travail ennuyeux. Si telle est leur attitude face au maternage, je m'interroge sur leur utilité dans le marché du travail. Je comprends bien que les temps ont changé. Bien des grands-parents travaillent et ne sont pas disponibles pour garder les enfants; les familles se déplacent fréquemment; les amis et la parenté ne sont pas suffisamment proches pour prêter main-forte; sans compter qu'il est difficile de vivre avec un seul revenu.

Comme je l'ai déjà indiqué, certaines familles ont besoin de services de garde de qualité. Cependant, je ne suis pas disposée à verser des impôts pour la garde des enfants simplement parce que certaines femmes ne se sentent pas comblées en restant à la maison.

En mon nom personnel, je voudrais vous remercier de m'avoir donné la possibilité de prendre la parole aujourd'hui. Je tiens aussi à féliciter le comité pour son évidente compassion. J'ai vraiment l'impression que vous vous intéressez à tous les problèmes qui ont été exprimés aujourd'hui.

Nous avons écouté ce matin l'exposé de la municipalité de Medicine Hat. Après avoir demandé certaines améliorations au régime de garde des enfants et avoir parlé de conseils consultatifs, de travaux de recherche, etc.—il me semble que tout ce que j'entendais, c'était des sous, des sous, des sous—il est demandé, presque après-coup, que des fonds soient exés sur la famille nucléaire. J'ai trouvé cela un peu «troublant».

Bob Wanner et Larry Bonneville étaient tous deux d'avis qu'on ne renverserait pas le cycle en subventionnant la famille nucléaire. J'ai trouvé cela très pessimiste comme attitude car personne ne l'a même essayé. Ils ont également félicité l'Alberta pour ses innovations dans le domaine de la garde des enfants. Si je ne m'abuse, nous sommes également la première province canadienne pour le nombre des divorces.

Le Comité doit examiner un rapport sur l'avenir de la garde des enfants au Canada dans le contexte des besoins changeants de la famille canadienne et de la société moderne. Je soutiens que les besoins de la famille canadienne n'ont pas changé depuis des années. L'amour, le soutien, la sécurité, un revenu stable, etc. sont toujours les exigences fondamentales, mais à cause de l'imposition, de l'avarice, de l'intolérance et de l'égoïsme, des familles ont été brisées, déstabilisant notre société.

Si nous comprenons que la famille constitue la pierre angulaire de la société, si nous comprenons qu'une nation unie est constituée de familles unies, si nous accordons la moindre valeur aux enfants, nous devons comprendre à quel point il est rétrograde de confier la majeure partie de l'éducation de nos enfants à des étrangers. Si nous voulons ce qu'il y a de mieux pour nos enfants, pourquoi nous est-il si difficile de comprendre que les soins d'une mère sont les meilleurs?

Depuis bien longtemps les hommes et les femmes se défilent de leurs responsabilités envers leurs enfants. En fait, la garde

[*Texte*]

prevalent that it has bred the idea that it is our human right that others look after our children. Our children are not wards of the government; our children are our responsibility.

There are too many government-sponsored social and support groups. People have been stripped of any real responsibility for either themselves or their families. This tragedy is twofold: one, a mother is not given either recognition or monetary reward for raising her children; two, the economic burden on families is so great that a mother feels forced to work to help her family survive. While she works, more distance is created between parents and between parents and children so they must all seek support groups to cope with their new lifestyle. As we progress in this manner, the family unit weakens and the tax burden increases. How do we stop this merry-go-round?

Most women choose to have children and they want to raise them. Those that do not also have a choice. They can prevent childbirth, other than abortion, which is ignorance after the fact, or have their offspring adopted by others who would gladly care for them as their own. But we see mothers forced into the work force by our government's ignorance of a mother's contribution to society.

• 1400

Mothers who choose to labour at home to develop positive self-images in their children and productive citizens for our nation's future have never been accorded the dignity and value which is theirs. It is high time the government changed its attitude towards at-home mothers in a tangible way. A mothers' allowance should be instituted and given to those who raise their children during the formative years. When children enter school full-time a mother can resume her career, confident that her years at home were not wasted.

If a mother had a salary to augment either the husband's salary or alimony, it would be an incentive for her to devote this precious time to her children—the crucial instructional time we are so swiftly delegating to strangers. A degree in child care can never replace a mother's care.

The rationalization of "quality time" rather than quantity of time is a guilt-reliever. There can be little quality when adequate quantity is lacking.

If money were "alleviated" from many unnecessary social programs, most brought about through family breakdown, there would be ample for mothers' salaries. Other countries have paid a mothers' salary with no problems, only benefits. It seems, however, this nation is intent in heading toward even more corruption of the family unit by leading children out of their homes into day care. But if this government persists in thinking it should raise our children, sponsor day cares,

[*Traduction*]

des enfants est un principe si omniprésent qu'il nous porte à croire que c'est un droit fondamental que nous avons de faire garder nos enfants par d'autres. Nos enfants ne sont pas la responsabilité de l'État. Ils sont notre responsabilité.

Il existe trop de groupes et de régimes sociaux financés par l'État. Les gens n'ont plus de véritable responsabilités, que ce soit face à eux-mêmes ou face à leur famille. Cela crée une double tragédie: premièrement, les mères ne sont ni reconnue ni rétribuées pour avoir élevé leurs enfants; deuxièmement, le fardeau économique des familles est si lourd que les mères se sentent obligées de travailler pour faciliter la survie de leur famille. Et pendant qu'elles travaillent, un fossé s'est créé entre les parents et les enfants, de sorte que tous les membres de la famille ont besoin de groupes de soutien pour les aider à assumer leur nouveau mode de vie. Au fur et à mesure que ce système persiste, l'unité familiale faiblit et le fardeau fiscal augmente. Comment mettre fin à ce cercle vicieux?

La plupart des femmes ont choisi d'avoir des enfants et veulent les élever. Celle qui ne le veulent pas ont également le choix. Elles peuvent éviter d'avoir des enfants, autrement que par l'avortement qui n'est qu'un acte d'ignorance après le fait, ou encore faire adopter leurs enfants par des gens qui seraient tout à fait prêts à s'en occuper comme s'ils étaient les leurs. Mais nous voyons des mères obligées de travailler parce que notre gouvernement ne reconnaît pas la contribution des mères à la société.

Les mères qui choisissent de travailler à la maison pour encourager chez leurs enfants une attitude positive et en faire les adultes productifs de l'avenir ne se sont jamais vu accorder la dignité et la valeur qui leur sont dues. Il est grand temps que le gouvernement modifie concrètement son attitude face aux mères au foyer. Il faudrait établir un régime d'allocations pour les mères qui décident d'élever leurs propres enfants pendant les années de formation. Lorsque les enfants commencent à fréquenter l'école à temps plein, la mère peut alors reprendre son travail, sachant que les années qu'elle a passées à la maison n'ont pas été perdues.

Si la mère avait un salaire qui venait s'ajouter au salaire de son mari ou à sa pension alimentaire, cela l'encouragerait à consacrer ce temps précieux à ses enfants—cette période d'apprentissage si importante que nous déléguons si facilement à des étrangers. Un diplôme en puériculture ne peut jamais remplacer l'amour d'une mère.

L'argument selon lequel la «qualité du temps» est préférable à la quantité du temps n'est qu'un prétexte pour éliminer la culpabilité. La qualité ne peut être très élevée lorsque la quantité n'y est pas.

S'il n'était plus nécessaire de verser de l'argent dans les nombreux programmes sociaux inutiles, créés pour la plupart à cause de la rupture de la famille, il y en aurait amplement pour verser un salaire aux mères. D'autres pays ont institué un salaire pour les mères non seulement sans problème, mais avec des avantages. Cependant, il semble que le Canada soit décidé à corrompre encore plus l'unité familiale en sortant les enfants de leur foyer pour les mettre dans des garderies. Mais si l'État

[*Text*]

subsidize families that use them, and recognize day care workers as essential in our society, then the mother at home will demand day care pay as her equal right.

In this day I can go to work and claim baby-sitting expenses on my income tax form—the government recognizes the services a baby-sitter provides—yet if I go to work and leave my children with my husband, there is no recognition or compensation. The only way I can be recognized for helping to raise children is by looking after other people's children. The government does not see as significant the parents' role in raising children; yet sends a task force across the country in recognition of the day care workers' contribution to society.

There is a powerful statement I wish to leave ringing in your ears, and that is by Harold B. Lee. He said the greatest work you will ever do will be within the walls of your own home. Our government must take a courageous step to recognize, and tangibly so, the work parents do in raising their children. Let us put responsibilty for child care back where it belongs: in the loving care of a mother and a father.

Ms Lori Cooper (Medicine Hat Women's Shelter): I am here in two capacities, one as a working parent of two children, aged six months and three years, and a user of the day care services, and also as the Director of the Medicine Hat Women's Shelter, where I see numerous women who need a wide range of child care options and I also have a staff of eight women who have children and child care problems.

I would first like to address briefly the issue of parental care in the home. First of all, I would like caution people, and this task force, that just because a male and female were given the biological capacities to produce children does not mean they were given the emotional and mental capacities to do so. Child care needs to address this issue. As a former child-welfare social worker, I know what I speak about.

Also, I would like to support the idea of the support groups this city spoke about through their day care centres offering the support and the parenting. I think this is an excellent idea.

I would like also to address the idea of our society today. Mothers no longer stay at home, regardless of the reason, whether it is to help the family make ends meet or for self-fulfilment. The reason why women work should not be questioned. Through the shelter I see numerous women on a yearly basis who, through the lack of day care, because of the jobs they must seek—clerk in a store, shift-work through the evenings—cannot find suitable day care. They quit their jobs; they go on welfare. Is this a good solution?

[*Translation*]

persiste à croire qu'il devrait élever nos enfants, s'il continue de parrainer des garderies et de subventionner les familles qui les utilisent, s'il reconnaît aux jardinières un rôle indispensable dans notre société, les mères au foyer auront parfaitement le droit d'exiger un salaire pour la garde de leurs enfants.

Aujourd'hui, je peux sortir travailler et déduire de mon revenu mes dépenses de gardienne—car l'État reconnaît les services des gardiennes—par contre, si je vais travailler et que je confie mes enfants à mon mari, son travail n'est ni reconnu ni rémunéré. La seule façon pour moi d'être indemnisée pour mon rôle d'éducatrice serait en m'occupant des enfants des autres. Pour l'État, le rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants n'est pas important; et pourtant, il crée un groupe de travail qui sillonne le pays pour souligner la contribution sociale des jardinières d'enfants.

Harold B. Lee a dit quelque chose de très pertinent que j'aimerais vous répéter. Il a dit que le plus grand chez-d'oeuvre de l'homme sera créé entre les quatre murs de son propre foyer. Notre gouvernement ne doit pas hésiter à reconnaître de façon concrète le travail qu'accomplissent les parents dans l'éducation de leurs enfants. Remettons la garde des enfants là où il se doit. Dans les bras de leur mère et de leur père.

Mme Lori Cooper (Centre d'accueil des femmes de Medicine Hat): Je suis ici premièrement en tant que travailleuse et mère de deux enfants âgés de six mois et de trois ans, et donc utilisatrice des services de garderie, et deuxièmement en tant que directrice du Centre d'accueil des femmes de Medicine Hat, où je rencontre un grand nombre de femmes qui ont besoin de toute une gamme de services de garde. Mon personnel est composé de huit femmes qui ont des enfants et, par le fait même, des problèmes de garderie.

J'aimerais tout d'abord discuter brièvement de la garde des enfants par un parent au foyer. Premièrement, j'aimerais rappeler à tout le monde, et particulièrement votre Comité, que le simple fait, pour un homme et une femme, de pouvoir biologiquement produire des enfants, ne signifie pas qu'ils ont les compétences émotives et mentales pour les élever. Il faut tenir compte de ce problème. En tant qu'ancienne travailleuse sociale dans le domaine de l'aide à l'enfance, je parle en connaissance de cause.

Je vous signale également que j'appuie le principe des groupes de soutien dans les garderies dont parlaient les représentants de la municipalité. À mon avis, c'est une excellente idée.

J'aimerais aussi vous parler de notre société moderne. Pour diverses raisons, que ce soit pour suppléer le revenu familial ou pour s'épanouir, les mères ne restent plus à la maison. Il ne sert à rien de se demander pourquoi les femmes travaillent. Chaque année, au centre, je rencontre un grand nombre de femmes qui, à cause des lacunes dans le système de garderie et du genre de travail qu'elles réussissent à trouver—travail de vendeuse, travail posté le soir—ne peuvent trouver de garderies qui leur conviennent. Elles doivent donc démissionner et toucher des prestations d'aide sociale. Est-ce là une bonne solution?

[*Texte*]

The idea of after-school care . . . the child welfare act in this province vaguely speaks to the idea of leaving children unattended. Now, with our new act, it talks about the least intrusive method. This in fact may promote more parents to leave their young children unattended because there is no supervisory body. The act would speak to it, and there could be a monitor for this problem.

The idea of upgrading of education of day care staff to me is an "utmost". The idea of phasing in the educated people and allowing for educational leave . . . I do not know what other provinces are doing, but when I worked for the province here, they allowed for educational leave. They guaranteed your job when you came back and they paid 60% to 100% of your salary, with a guarantee, a commitment, that you would then in turn provide them with a certain number of years of work so they could reap the benefits of your education. If you quit, you paid the money back.

• 1405

Some solutions that I see, perhaps a little idealistically, would certainly be tax incentives to employers to allow longer maternity leave for working mothers, paternity leave for fathers and day care in the workplace.

Corporations, business and government be encouraged to allow for creative job-sharing, flexible hours and reduced hours of work.

Infants being allowed to attend the workplace where disruptions are not a problem. I recently did this when my son was just born, and also someone we all know and respect in this province, I hope, Mila Mulroney did that or does that.

Also the idea of taking care of the sick child; as you mentioned earlier, Mr. Duguay, about sick leave and a benefits package. We at the shelter, for example, allow our women a certain number of days per year that they are allowed to take off sick. We also allow them to use those days if their children are ill. I do not see how this would not be effective in most workplaces.

Also some things that the federal government can do and do have jurisdiction over would be longer UIC benefits for women taking maternitiy leave. Right now it is only 15 weeks. If your child is late, you may in fact go to work when your child is only two months old.

Also, up front deductions for child care on your TD1 allowing for that deduction up front, rather than waiting until your income tax forms are completed. You may get a few hundred dollars back then, but allow it so not so much income tax is taken off in the first place. You would then have the cash available to pay for quality day care.

[*Traduction*]

Quant à la garde des enfants après les heures de classe . . . La loi sur la protection de l'enfance de notre province parle vaguement des enfants laissés tout seuls. Maintenant, la nouvelle loi parle de la méthode la moins compliquée. Cela risque en fait d'encourager un plus grand nombre de parents à laisser leurs jeunes enfants seuls puisqu'il n'existe aucun organisme de surveillance. Il faudra en parler dans la loi, et établir un mécanisme de contrôle.

À mon avis, le perfectionnement des employés de garderies est d'une importance capitale. L'idée d'intégrer graduellement les gens déjà formés et de prévoir un congé d'étude . . . Je ne sais pas ce que font les autres provinces, mais lorsque j'étais moi-même fonctionnaire provinciale, il existait un congé d'étude. Le poste de l'employé absent y était gardé et il pouvait toucher entre 60 p. 100 et 100 p. 100 de son salaire. En retour, l'employé devait s'engager à donner un certain nombre d'années de travail afin que l'employeur puisse bénéficier des nouvelles connaissances de l'employé. Si celui-ci démissionnait avant la fin de son contrat, il devait rembourser l'employeur.

Les solutions que j'entrevois, et je suis peut-être un peu idéaliste, comprennent des encouragements fiscaux pour susciter les employeurs à octroyer des congés de maternité plus longs, des congés de paternité et des garderies en milieu de travail.

On pourrait encourager les sociétés, les entreprises et les gouvernements à créer des systèmes novateurs de partage des emplois, à établir des plages horaires et des horaires de travail réduits.

On pourrait aussi permettre aux parents d'amener leurs poupons au travail lorsque cela ne dérange pas la routine. C'est ce que j'ai fait récemment lorsque mon fils est né, tout comme quelqu'un que nous connaissons tous et que nous respectons fort bien dans notre province, je l'espère, Mila Mulroney.

Il faudrait aussi, comme vous l'avez mentionné tout à l'heure, monsieur Duguay, prévoir des avantrages sociaux et des crédits de congé pour soigner un enfant malade. Par exemple, au centre d'accueil, nous accordons à nos employées un certain nombre de jours annuels de congés de maladie. Nous leur permettons aussi de prendre ces journées si leurs enfants sont malades. Je ne vois pas pourquoi cela ne fonctionnerait pas dans la plupart des endroits.

Le gouvernement fédéral peut également apporter d'autres changements dans les domaines de sa compétence. Il pourrait notamment prolonger les prestations d'assurance-chômage versées aux femmes en congé de maternité. En ce moment, ces prestations ne durent que 15 semaines, et si l'enfant naît en retard, la mère risque d'être obligée de rentrer au travail lorsque son bébé n'a que deux mois.

De plus, il faudrait prévoir une réduction des retenues à la source dans la formule TD1 pour tenir compte des frais de garde d'enfants, plutôt que d'attendre que la personne ait rempli sa déclaration d'impôt. Elle pourrait recevoir alors quelques centaines de dollars, mais il faudrait faire en sorte de percevoir moins d'impôt au départ. De cette façon, les parents

[*Text*]

Also, with the cost of day care, the low income, as previously mentioned, have subsidies. The high income, it is usually not a problem. It is for the middle class, of which I am one, where if I were to put two children in the day care system in Medicine Hat it would cost me $622. That is twice as much as I spend on food and more than my mortgage payment.

We are penalized because we are not . . . We make too much money for a subsidy and not enough money that that $622 does not cost us. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Lori. Mr. Duguay.

Mr. Duguay: I have just one quick question, Bernie. I just want to point out that I hope you were not referring to this group when you said a task force that studied day care, because our mandate has been expanded specifically because of the comments that you made. We want to look at the broader aspects.

The other thing that I just wanted to comment briefly on is sabbaticals. The sabbatical leave clauses sometimes are very good, but very few people get a chance to use them. The problem has always been how many and what size number.

With regard to the TD1, are you suggesting that . . . ? Right now we currently have child care exemptions, you know, the $710. That is on the TD1. You want to add the child care exemptions to the TD1 as well, so that the money is up front.

Ms Cooper: Exactly.

Mr. Duguay: I understand. I think that is a good idea. We should look at that.

The other one was the matter of the relative amount of money for child care. You know, $300 and some odd for food and something more for mortgage or around the same amount and $600 for child care. It seems to me that is an appropriate reference of the value of the real services. As a matter of fact, I think it is probably way more expensive than that real figure to have children cared for, when you take away the subsidy that the governments are giving.

Ms Cooper: I can appreciate that. I would gladly pay $1,000 a month per child if that were practical. If I could—

Mr. Duguay: We have asked for estimates of the real cost, because it does not matter whether you pay it through your tax, or you pay it directly, if a service is provided and it costs a certain amount some way or other it gets paid. If you have a ratio of 1:3 for three younger infants and you provide the day care worker or the child care worker with a salary of $35,000 a year or $30,000 a year, and you provide the capital cost of the building and the food and the requirements and the equipment and the operation, you may be looking at as much as $15,000

[*Translation*]

pourraient disposer immédiatement de l'argent nécessaire pour obtenir des services de garde de qualité.

Rappelons aussi que les familles à faible revenu bénéficient de subventions pour les frais de garde. Quant aux familles à revenu élevé, cela ne pose généralement aucun problème. C'est plutôt chez les familles de classe moyoenne, dont je fais partie, que c'est plus difficile. Si je devais inscrire deux de mes enfants dans une garderie à Medicine Hat, cela me coûterait 622$. C'est deux fois plus que ce que je débourse en nourriture et plus que mes paiements hypothécaires.

On nous pénalise parce que nous ne sommes pas . . . Notre revenu est trop élevé pour bénéficier de subventions et pourtant pas suffisant pour que les 622$ ne fassent pas mal. Merci beaucoup.

La présidente: Merci, Lori. Monsieur Duguay.

M. Duguay: J'ai une petite question à poser à Bernie. Mais j'aimerais d'abord faire une petite observation. J'espère que vous ne parliez pas de notre groupe lorsque vous avez mentionné un groupe de travail chargé d'étudier la garde des enfants, car notre mandat a été élargi justement à cause de remarques comme les vôtres. Nous devons maintenant examiner les aspects plus généraux de la question.

Un autre point que je voulais soulever rapidement concerne les congés sabbatiques. Les dispositions relatives aux congés sabatiques sont parfois excellentes, mais très peu de gens ont l'occasion de s'en prévaloir. Le problème a toujours été de déterminer combien de gens peuvent s'en prévaloir.

Quant à la formule TD1, voulez-vous dire que . . . ? En ce moment, comme vous le savez, il existe une exemption pour la garde des enfants de l'ordre de 710$. C'est prévu dans la formule TD1. Vous voulez ajouter à cette même formule des exemptions pour la garde des enfants afin que les parents n'aient pas à débourser.

Mme Cooper: C'est juste.

M. Duguay: Je vois. C'est une bonne idée. Nous devrions l'examiner de plus près.

L'autre problème concerne les sommes relatives d'argent consacrées à la garde des enfants. Comme vous disiez, il en coûte quelque 300$ pour la nourriture, un peu plus pour l'hypothèque et quelque 600$ pour la garde des enfants. Cela me semble donner une bonne idée de la valeur de ces services. En fait, si l'on élimine les subventions publiques, je dirais même que la garde d'enfants est encore beaucoup plus chère.

Mme Cooper: Je comprends. Je paierais volontiers 1,000$ par mois par enfant si j'en avais les moyens. Si je pouvais . . .

M. Duguay: Nous avons demandé des estimations du coût réel car, qu'on le paie par les impôts ou directement, un service fourni doit être financé d'une manière ou d'une autre. Si vous avez un moniteur par trois jeunes enfants et que ce moniteur touche un salaire de 30,000$ ou de 35,000$ par année, et si vous ajoutez à cela les coûts en capital de l'immeuble, la nourriture, l'équipement et les frais d'administration, vous verrez qu'il peut en coûter jusqu'à 15,000$ par enfant par année. C'est vraiment un service extrêmement coûteux.

[*Texte*]

per young person per year. So it is an extremely expensive thing that we have to look at.

Ms Cooper: Oh, I can appreciate that.

Mr. Duguay: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Duguay. Just to you, Bernie, I want you to know that you are not alone in feeling as strongly as you do about the parent who stays home. We have heard from many parents who have the same feelings as you do. Certainly, as far as support of the family is concerned, it is something that is very important to us as a committee. The one thing that is happening is that October 6 to October 12 is family week in Canada this year, with a very strong support directed toward supporting the family role in our nation. I think it has been said that the nation is only as strong as the family is strong.

• 1410

The one other thing that is heart-warming is to know that more long-distance telephone calls are made on Mother's Day than on any other day of the year. So there is somebody out there who cares about us. Thank goodness!

Thank you very much for your presentations this afternoon. I appreciate it very much.

We will next hear from the Medicine Hat Health Unit, represented by Audrey Redmond. Good afternoon, Audrey, and welcome.

Ms Audrey Redmond (Medicine Hat Health Unit): Thank you. I would like to thank you for changing your itinerary so you could come to Medicine Hat and give us the opportunity to express the concerns we have about child care. Many of the issues that have been raised today are concerns we have as well. But we chose to focus on an issue we felt was uniquely ours, and that is the control of outbreaks of communicable disease in day cares. My comments are very short, so I have chosen to read them.

In Canada a large percentage of the labour force is made up of working mothers, and many of these women have children under the age of six years. For example, at the health unit we have a payroll of 100, and most of our staff are working mothers. So we are certainly well attuned to the concerns for child care and day care.

Our concern as a community health agency is that all children receive quality care. As more and more young children are being cared for outside of their home, the quality of care they receive becomes a major concern of all: parents, the private sector, and all levels of government. This steady upward trend towards the care of young children outside the home has resulted in an increasing number of outbreaks of communicable disease within or originating from day care centres.

Most day care settings have in common the close proximity of many children, which facilitates the transmission of infectious agents. Moreover, the daily return of the children to

[*Traduction*]

Mme Cooper: Mais je comprends.

M. Duguay: Merci.

La présidente: Merci, monsieur Duguay. Bernie, je voulais vous signaler que vous n'êtes pas la seule à avoir une opinion aussi arrêtée au sujet des parents qui demeurent au foyer. Nous avons entendu bien des parents qui partagent votre opinion. Notre Comité accorde beaucoup d'importance à la question du soutien de la famille. Je vous signale que la semaine du 6 au 12 octobre prochain sera la Semaine de la famille au Canada. Au cours de cette semaine, on mettra fortement l'accent sur le rôle de la famille au Canada. Quelqu'un a dit que la cohésion d'un pays se mesure à celle de ses familles.

Je voulais aussi mentionner à quel point il fait chaud au coeur de savoir que les appels interurbains le jour la Fête des mères sont plus nombreux que tout autre jour de l'année. Il est bon de savoir qu'il y a des gens qui pensent à nous. Dieu merci!

Je vous remercie beaucoup de vos exposés de cet après-midi. Ils nous seront très utiles.

Notre prochain groupe sera le Dispenhsaire de Medicine Hat, représenté par Audrey Redmond. Bonjour Audrey, et bienvenue.

Mme Audrey Redmond (Dispensaire de Medicine Hat): Merci. Je vous remercie d'avoir modifié votre itinéraire pour y inclure Medicine Hat et nous permettre de vous faire part de nos idées au sujet de la garde des enfants. Bon nombre des questions qui ont été soulevées aujourd'hui recoupent nos propres préoccupations. Mais nous avons préféré discuter d'une question qui nous concerne particulièrement, celle de l'endignement des maladies contagieuses dans les garderies. Mes remarques sont très brèves, et j'ai donc décidé de vous les lire.

Au Canada, un bon pourcentage de la main-d'oeuvre est composé de mères de famille, dont beaucoup ont des enfants de moins de six ans. Par exemple, le Dispensaire comprend un effectif de 100 personnes dont la majorité sont des mères de famille. Nous sommes donc très conscients des problèmes liés aux enfants et à leur garde.

En tant qu'organisme sanitaire local, nous voulons que tous les enfants bénéficient de services de garde de qualité. De plus en plus en jeunes enfants se font garder hors du foyer, et la qualité de ces services revêt donc une importance croissante pour les parents comme pour le secteur privé et tous les paliers de gouvernement. Cette tendance croissante à faire garder les jeunes enfants hors du foyer a multiplié l'incidence des maladies contagieuses dans les garderies ou émanant de ces dernières.

La plupart des garderies ont un élément en commun. Elles regroupent beaucoup d'enfants, ce qui facilite la transmission d'agents infectieux. De plus, le fait que ces enfants rentrent

[*Text*]

their families permits the reciprocal spread of illness to and from the community.

For example, in a community in southern Alberta, and not within our health unit, we recently had an outbreak of hepatitis A among a group of pre-school children. They were not in a day care centre; they were in an ECS centre. Out of the day care we had 5 cases of hepatitis A. But in the community the spread resulted in 17 cases. It resulted also in 1,700 people having to receive immune globulin.

This is a major expense in time, in energy, and in vaccine. It also can have a very traumatic effect on a small community, because although hepatitis A in small children is not terribly serious—most of them are not sick; they are totally asymptomatic—in adults it can be very traumatic, and it can have an economic impact, because many of the adults were seriously ill and will be out of the work force for close to six months.

The care of infants and toddlers in group settings poses a special problem for several reasons. This age range is uniquely susceptible to a myriad of infectious agents which spread by close personal contact; for example, hemophilus influenza type B.

Certain infections which cause significant disability in older children and adults are mild or subclinical in infants and toddlers, thus allowing a silent spread. Because of their age, many of these children are usually un-immunized against, and therefore susceptible to, infections with measles, mumps, and rubella. Children in diapers are likely to be both the victims and the vectors of disease transmitted via the fecal-oral route; for example, enteric diseases.

Notwithstanding the above, we strongly support the concept and recognize the need for quality care for young children outside the home. This is a reality of our lifestyle. What we would like to encourage is greater development of satellite day-home programs. In this way children can be cared for in much smaller groups, in a setting that can still be controlled or supervised. We do not support the care of diapered children in large group settings and feel this age range particularly should be cared for in day home programs.

• 1415

We have five recommendations we would like to bring forward:

1. That all future policies relating to day care should be directed toward the development of more day home programs, and that the use of large group settings be discouraged.

2. That as a part of orientation, and periodically thereafter, all day care staff be given in-service education relating to the transmission of communicable diseases.

[*Translation*]

chez eux tous les jours permet de répandre ces maladies entre la collectivité et la garderie.

Par exemple, dans une localité du sud de l'Alberta, qui ne relève pas de notre service, il y a eu récemment une épidémie d'hépatite À parmi un groupe d'enfants d'âge pré-scolaire. Ces enfants n'étaient pas dans une garderie mais dans un centre spécialisé. Dans la garderie il y a eu 5 cas et 17 autres dans la localité. À cause de cet état d'urgence, il a fallu que 1,700 personnes reçoivent de l'immunoglobuline.

L'opération a été très coûteuse en temps, en énergie et en vaccins. Sans parler du traumatisme qu'elle a pu causer dans cette petite localité, car si l'hépatite À n'est pas très grave chez de petits enfants—la plupart d'entre eux ne sont pas malades et ne montrent aucun symptôme—chez les adultes, cela peut être terrible, et peut avoir des répercussions économiques graves, car bon nombre des adultes sont tombés gravement malades et ne pourront pas travailler pendant près de six mois.

La garde collective de poupons et d'enfants d'âge préscolaire représente pour diverses raison un problème spécial. En effet, ce groupe d'âge est particulièrement sensible à toute variété de microbes par des contacts rapprochés; par exemple, l'infection causée par l'influenza haemophilus de type B.

Certaines infections qui peuvent gravement atteindre des enfants plus âgés et des adultes sont au contraire bénignes ou subcliniques chez les nourrissons et les enfants d'âge préscolaire, de sorte que la contagion passe pratiquement inaperçu. À cause de leur jeune âge, bon nombre de ces enfants ne sont généralement pas immunisés contre des maladies comme la rougeole, les oreillons et la rubéole, et ils y sont donc sensible. Les enfants qui portent des couches risquent d'être à la fois les victimes et les porteurs de maladies transmise par voie fécale ou orale; par exemple, les maladies intestinales.

Malgré tout ce qui précède, nous appuyons fermement le principe et nous reconnaissons le besoin de services de garde de qualité pour les jeunes enfants hors du foyer. C'est un fait réel lié à notre mode de vie. Cependant, nous voudrions voir un plus grand nombre de programmes satellites de garde en milieu familial. De cette façon, il serait possible de garder les enfants dans des groupes beaucoup plus réduits, dans un milieu où la surveillance est en encore possible. Nous recommandons que les bébés ne soient pas gardés dans de grands groupes mais qu'ils soient au contraire gardés en milieu familial.

Nous avons cinq recommandations à vous soumettre:

1. Il faudrait que toutes les politiques futures relatives à la protection de l'enfance visent au développement d'un plus grand nombre de programmes de garde dans des familles et il faudrait dissuader les intéressés d'avoir recours à des solutions où les enfants seraient trop nombreux.
2. Il faudrait que lors de leur formation et périodiquement ensuite, tout le personnel des garderies reçoive des instructions au sujet de la transmission des maladies contagieuses.

[*Texte*]

3. That all day care centres and day home programs require as part of the admission criteria that children be immunized appropriate to their age prior to admission.

4. That day care programs have as part of their hiring policy a requirement that staff members must also be appropriately immunized.
5. That in a day home program staff members' families also be appropriately immunized. Thank you.

The Chairman: Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: You raise some very interesting points, Ms Redman, that give me cause to think. When a child's parents apply to have he or she put into day care, I wonder if there are any requirements in this province that you have to produce your immunization certificates. I know you have to do that when you get into kindergarten, for instance.

Ms Redmond: No, you do not. We do not have compulsory immunization in Alberta.

Mr. Nicholson: There is no compulsory immunization in Alberta!

Ms Redmond: No. The decision in Alberta was because our immunization levels ranged between 90% and 95% most of the time that we would not have compulsory immunization.

Mr. Nicholson: I do not know if I would buy that one for sure. It seems to me that is a big gap, particularly at the day care or the family care or the infant stage. You might certainly be exposing other children. It seems to me it would be a very worthwhile thing for the department of health in every province and territory to make sure that not only is there compulsory immunization, but that you cannot get admission into any sort of a group care setting without showing those credentials. As well it should apply to the staff workers. I know back home you could not work in a restaurant, could not work in the tourist trade, or anything else, until you had TB tests and everything else.

Ms Redmond: We do not have those rules. It can be a local policy, and within the City of Medicine Hat it is a local policy that children have to be immunized. But you must remember that if you are bringing in children under the age of 12 months they are not eligible for some of the immunization; for example, rubella, measles and mumps cannot be given until after 12 months of age. The primary series for whooping cough, diphtheria, tetanus and polio is not complete until 18 months of age.

Mr. Nicholson: Your opposition then for very young children—

Ms Redmond: Diapered children.

Mr. Nicholson: Diapered children, which is up to two, two and a half, I would guess.

Ms Redmond: It is because of the spread.

[*Traduction*]

3. Il faudrait que tous les programmes de garderie et de garde dans les familles exigent, comme l'un des critères d'admission, que les enfants soient vaccinés selon leur âge avant d'être admis.
4. Il faudrait que les programmes de garderie stipulent . . . que les conditions d'emploi doivent exiger, entre autres, la vaccination du personnel.
5. Il faudrait que pour la garde en milieu familial, les membres des familles d'accueil soient également vaccinés comme il convient. Merci.

La présidente: Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Vous avez soulevé, madame, des questions très intéressantes qui me font réfléchir. Lorsque des parents demandent que leur enfant soit inscrit dans une garderie, est-ce que cette province exige un certificat de vaccination. Je sais qu'il en faut un pour entrer, par exemple, dans un jardin d'enfants.

Mme Redmond: Non, ce n'est pas nécessaire. La vaccination n'est pas obligatoire en Alberta.

M. Nicholson: La vaccination n'est pas obligatoire en Alberta?

Mme Redmond: Non. On a décidé, en Alberta, de ne pas imposer la vaccination puisque, naturellement, le taux de vaccination est déjà de 90 p. 100 à 95 p. 100 la plupart du temps.

M. Nicholson: Cela m'étonne beaucoup. Je crois que c'est une grande lacune du point de vue des garderies, des familles d'accueil et des enfants. D'autres enfants pourraient être exposés à certaines maladies. Il me semble que les ministères de la Santé de toutes les provinces et des territoires devraient s'assurer non seulement que la vaccination est obligatoire mais aussi que l'admission dans une garderie ou dans une famille d'accueil exige la présentation d'un certificat de vaccination. Cette exigence devrait également s'appliquer au personnel qui garde les enfants. Dans la localité où j'habite, on ne peut pas travailler dans un restaurant ou dans des lieux fréquentés par les touristes sans avoir subi le test de la tuberculose et tout le reste.

Mme Redmond: Nous n'avons pas de règlements semblables. Cependant dans certaines localités, comme Medicine Hat, on exige que les enfants soient vaccinés. Il faut, cependant, savoir que les enfants ayant moins de 12 mois ne peuvent pas recevoir certains vaccins. C'est ainsi qu'on ne peut pas les vacciner, par exemple, contre la rubéole, la rougeole et les oreillons. Les premiers vaccins contre la coqueluche, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite ne peuvent être inoculés qu'à des enfants ayant au moins 18 mois.

M. Nicholson: Votre opposition concerne donc les très jeunes enfants.

Mme Redmond: Les bébés.

M. Nicholson: Les bébés dont l'âge peut aller, j'imagine jusqu'à deux ans ou deux ans et demi.

Mme Redmond: C'est à cause de la contagion.

[*Text*]

Mr. Nicholson: You oppose it on health grounds alone. Do you have any other reservations about it?

Ms Redmond: Yes, but not reservations that I necessarily want to go into today.

Mr. Nicholson: Okay, thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Audrey. We have only another two weeks on the road, and in all our travels this is the first time anyone has made a presentation based on the topic you have presented today as far as health care is concerned. We have had some broad statements, but it is the first time we have had a presentation that has detailed some of the needs and especially stresses the diapered children. I think we have said in every city that we think we have heard it all, and then we hear something that is new again, so we thank you very much for bringing your point of view before us today.

Our next speaker this afternoon is Yumi Saka. Good afternoon, and welcome.

Ms Yumi Saka (Individual Presentation): Thank you. I am the head nurse of the neonatal unit here at the hospital. Something was brought up to me when I was talking to several parents of my patients. I work with a lot of premature and ill infants in this unit.

• 1420

I wrote to the committee about Unemployment Insurance because I was really concerned about our working mothers. We would like to suggest possible changes in the proposed Child Care Act in UIC benefits for maternity leave for mothers of premature infants, handicapped children—such as those who may have congenital anomalies—babies who have to return home on apnoea monitors or oxygen or even have special medications and treatments.

The reasons for the changes we would like to see are the following. More and more mothers are now in the work force, and I am sure you have heard this over and over again, and usually they are trying to supplement the family income or they are the sole supporter of the family. Premature and ill infants born to these mothers are usually in the hospital for a lengthy stay, and before the infants are discharged the mothers' benefits are just about finished. They collect for 17 weeks, but the first two weeks you have to wait and then you have 15 weeks left, but by the time the baby is ready to go home, most of their UI benefits are used up.

In speaking to some of the mothers, I find that some are returning to work shortly after the birth of the children because of finances. Some of the employers have been very understanding and are willing to let the mothers take their maternity leave after the babies are home, but the UI benefits do not allow this.

[*Translation*]

M. Nicholson: Vous vous opposez à la vaccination pour des raisons de santé. Avez-vous d'autres réserves?

Mme Redmond: Oui, mais ce sont des réserves dont je n'ai pas l'intention de parler aujourd'hui.

M. Nicholson: Très bien. Merci beaucoup.

La présidente: Je vous remercie beaucoup, Audrey. Nos audiences vont se poursuivre, ici et là, pendant seulement deux semaines. Durant tous nos déplacements, c'est la première fois qu'on nous parle en détail du problème de santé dans les garderies. Nous avons eu des déclarations de nature très générale à cet égard. Cependant, c'est la première fois que nous avons examiné de près la question des besoins particuliers des bébés portant des couches. Je crois que dans chaque ville où nous sommes allés nous avons pu obtenir un tableau complet de la situation locale. Cependant nous apprenons toujours quelque chose de nouveau. Nous vous remercions donc beaucoup de nous avoir donné votre point de vue aujourd'hui.

Nous allons maintenant avoir le témoignage de Yumi Saka que j'accueille en lui souhaitant un bon après-midi.

Mme Yumi Saka (à titre personnel): Merci. Je suis l'infirmière en chef du service néonatal de l'hôpital d'ici. J'ai appris beaucoup de choses en parlant avec les parents de mes poupons malades. Je m'occupe des nouveau-nés prématurés ou malades, dans ce service.

J'ai écrit au comité en ce qui concerne l'assurance-chômage, car la situation de nos mères qui travaillent me préoccupait beaucoup. J'aimerais que des changements soient apportés au projet de loi sur la protection de l'enfance en ce qui concerne les prestations d'assurance-chômage destinées aux mères des enfants nés avant terme ou handicapés—comme ceux qui ont des anomalies congénitales—en somme des bébés qui en rentrant chez eux doivent être pourvus d'un moniteur d'apnée ou d'un inhalateur d'oxygène et même recevoir des médicaments ou des traitements spéciaux.

Voici pourquoi nous croyons que ces changements sont nécessaires. De plus en plus de mères travaillent. Je suis sûre que vous en entendez souvent parler. Généralement, ces mères essaient de compléter le revenu familial ou bien elles sont l'unique soutien de la famille. Les bébés prématurés ou malades de ces mères restent généralement longtemps à l'hôpital. Avant que ces bébés sortent de l'hôpital les prestations accordées aux mères ont pris fin. Les mères ont droit à 17 semaines de prestations, mais durant les deux premières semaines elles doivent attendre et il leur reste 15 semaines de paiement. Lorsque le bébé est prêt à retourner chez sa mère, celle-ci n'a plus guère d'argent provenant de l'assurance-chômage.

En parlant avec les mères, j'ai découvert que certaines d'entre elles retournent au travail peu après la naissance de leur enfant pour des raisons financières. Certains employeurs très compréhensifs aceptent que les mères prennent leur congé de maternité lorsque leurs bébés sont rentrés à la maison, mais

[*Texte*]

I think the UI maternity benefits could be given to the mother for the time she is off shortly after the baby is born, and if she choses to return to work for a while then the benefits cease, and then the maternity leave benefits begin again once the baby is discharged to go home. This will certainly alleviate the financial concerns of the family rather their having to worry about where the money is going to be coming from for a while. This is in a case where fathers are unemployed or if the mother is trying to supplement the income.

Child neglect and child abuse is common knowledge in our society and is ever on the increase, and statistics will show this. If a mother returns to work for financial reasons because she no longer has maternity leave benefits, then the person who suffers the most is the baby as well as the family.

You will find that many of the infants will return to the hospital and to the pediatric unit for failure to thrive or sometimes because of child neglect, and I think you hear this quite often. Responsibility to the infant and the family unit is being neglected many times. A mother and a father who have an infant in the hospital have a difficult time bonding with the infant as it is, and when the mother returns to work, the time spent with the infant is even less. Can you imagine what this mother must be feeling? The stress must be tremendous and no wonder at times the mother will be in the psychiatric unit, which has happened at our hospital several times, for post-partum depression.

I think we have to be aware of the fact that when an ill infant is on its way to recovery and is being looked after by its mother, the baby thrives, and this has been proven over and over again. Fathers are quite capable of looking after the infant too, but in most cases they feel very inadequate, and fathers have expressed this many times to us in our unit. They say it is very frightening.

If baby-sitters are involved in the care of the infant, in most cases they are untrained. There are mothers who have children of their own and take babies into their homes to baby-sit, again, to supplement their own income. If an infant who has problems is cared for by an untrained baby-sitter, if the infant is on, say, an apnoea monitor and requires CPR, there could be some serious consequences. It is unsafe and it is frightening.

Parents who hire trained personnel are very fortunate, but they are few and far between and very expensive. If mothers were allowed to stay at home on UI maternity leave benefits for a while, then the above problems can be alleviated to a certain extent.

We worry about family unit nowadays. We try to keep it together, but in cases where there is an ill infant, the problem that arises can destroy this unit. The other children in the family must feel neglected, fathers must be at a loss when

[*Traduction*]

la Commission d'assurance-chômage ne permet pas cet arrangement.

Je crois que les prestations de maternité de l'assurance-chômage pourraient être versées à la mère durant la période faisant suite à la naissance de son bébé et si elle décide de retourner au travail pendant quelque temps, les prestations cesseront jusqu'au jour où le bébé sera autorisé à quitter l'hôpital. Alors les prestations de congé de maladie reprendront, ce qui soulagera les finances de la famille. Ce changement s'appliquerait soit dans le cas où le père est en chômage, soit dans le cas où la mère s'efforce de compléter le revenu familial.

Les enfants négligés et maltraités sont monnaie courante dans notre société et il y en a de plus en plus, comme on le verra dans les statistiques. Si une mère retourne au travail pour des raisons financières, parce qu'elle n'a plus de prestations de congé de maternité, c'est le bébé qui en souffre le plus dans cette famille éprouvée.

C'est un fait que de nombreux enfants doivent retourner au service de pédiatrie de l'hôpital parce qu'ils se développent mal ou parce qu'ils sont négligés. La responsabilité de la société envers l'enfant et envers la famille fait souvent défaut. Une mère et un père ayant un jeune enfant à l'hôpital ont déjà beaucoup de mal à communiquer avec lui, mais lorsque la mère travaille, le temps consacré à l'enfant est encore plus court. Pouvez-vous imaginer ce qu'une mère peut ressentir dans une telle situation? Son stress est terrible et il n'est pas étonnant de voir au service de psychiatrie de notre hôpital des femmes ayant une dépression post-partum.

Je crois que nous devons être conscients du fait que lorsqu'un bébé malade est en voie de guérison et que sa mère le soigne, ce bébé prend des forces et cela a été constaté maintes et maintes fois. Les pères peuvent aussi s'occuper des bébés mais dans la plupart des cas, ils ne pensent pas avoir la compétence voulue. Ils nous ont souvent dit, dans notre service noénatal, que l'idée de s'occuper des nouveaux-nés les effraie beaucoup.

La plupart des gardiennes n'ont pas la formation voulue pour s'occuper des bébés. Il y a des mères, ayant leurs propres enfants, qui prennent soin des bébés qu'on leur confie et elles le font pour compléter le revenu familial. Si un bébé ayant des problèmes de santé est confié à une simple gardienne il pourrait en résulter de graves conséquences, particulièrement si le bébé a besoin d'un moniteur d'apnée ou d'un inhalateur d'oxygène. Une telle situation serait dangereuse et effrayante.

Les parents qui peuvent recourir aux services d'un personnel qualifié ont beaucoup de chance. C'est un fait que ce personnel est rare et que ses services sont très coûteux. Si les mères étaient autorisées à rester à la maison avec des prestations d'assurance-chômage pendant quelque temps, les problèmes susmentionnés pourraient être partiellement résolus.

On s'inquiète beaucoup, aujourd'hui, au sujet de l'unité familiale. On s'efforce de maintenir cette unité, mais le problème posé par un bébé malade peut la détruire. Les autres enfants de la famille peuvent se sentir négligés et les pères

[*Text*]

mothers are torn between several different ways when she is a working mother. Mothers have quite a role to play, and if she is torn between the family, the ill infant and the work, she can lose her own identity, and we find that quite often with mothers asking, Who am I?

This in turn may cause a marriage breakdown or the family unit is destroyed. There have been many articles written concerning a breakdown in the family because of the unsettled situation of day-to-day living, the end result probably being divorce between the parents, and we have had several in our unit. The innocent person blamed of course is the ill infant.

• 1425

The Chairman: Thank you very much, Yumi. Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you very much for your presentation. That is a new wrinkle too that we have not heard in now nine provinces and two territories.

Your suggestion to extend it for children who are in some way suffering is very interesting. However, whenever you see a government policy they like to have it very broad without, hopefully, too much administration or paperwork. It would seem to me that if we started making distinctions between the parent who takes the child home and then he has to come up with a certificate and say he gets extended UIC benefits because his child is suffering from this . . . I could see we would get into which disabilities or which sicknesses we would allow and that kind of thing.

How about this as a suggestion: just extending it unilaterally from 17 weeks to 26 weeks? Do you think that would cover better the problems we are facing, or did you have something more in mind.

Ms Saka: It is a suggestion. I think 26 weeks is even better than 17. I would like to see babies that have been in our neonatal unit be taken care of longer than the six months after they go home because this is the prime time where babies might end up with CIDS. The first year is very important. I think you will find in our province alone that the majority of premature babies being born right now do go home on apnoea monitors and if they are not available then the mothers go home . . . In fact I have two neighbours who have premature infants. One has a monitor; the other has not because it was not available. Could you live on a 24-hour basis for the next how many months worrying about that baby, say if a baby-sitter was there? It would be tough.

Mr. Nicholson: Our job is tough too, as you can appreciate. For instance, just on UIC benefits, they have to be paid, according to the act, out of the premiums. Hopefully committees such as this raise the profile of children's needs and all that. There is only so much we can raise the premiums before

[*Translation*]

doivent être embarrassés lorsque les mères qui travaillent ne savent plus que faire. Les mères ont un grand rôle à jouer et celles qui sont tiraillées entre la famille, le bébé malade et le travail peuvent perdre leur propre identité. Il arrive souvent que des mères ainsi tiraillées nous disent «Qui suis-je»?

Ces situations peuvent provoquer la rupture d'un mariage ou la destruction de l'unité familiale. De nombreux articles ont été écrits au sujet des ruptures familiales causées par un problème non résolu dans la vie quotidienne. Tout se terminera sans doute par un divorce entre les parents. Nous avons eu connaissance de plusieurs divorces dans notre service. La personne innocente que l'on blâme est naturellement le bébé malade.

La présidente: Merci beaucoup Yumi. Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Je vous remercie beaucoup de votre exposé. Aucune suggestion comme la vôtre n'a été faite dans les neuf provinces et territoires ou nous sommes allés.

Les prestations supplémentaires d'assurance-chômage que vous demandez pour les mères des bébés malades présentent beaucoup d'intérêt. Cependant, les politiques gouvernementales tendent à être générales, ne serait-ce que pour réduire les écritures et les frais d'administration. Il me semble que si nous commencions à faire des distinctions entre la mère qui rentre à la maison avec son bébé bien portant et la mère qui doit laisser son bébé malade à l'hôpital, nous aurions des difficultés à établir quelles sortes de maladies pourraient donner lieu à des prestations supplémentaires et d'autres difficultés de ce genre.

Voici une suggestion: augmentation générale de la durée des prestations qui passerait de 17 à 26 semaines. Pensez-vous que cela vous permettrait d'affronter vos problèmes dans de meilleures conditions ou attendez-vous une aide plus importante?

Mme Saka: C'est une suggestion. Certes, il serait préférable d'avoir 26 semaines de prestations. Pourtant, j'aimerais que les bébés ayant séjourné dans notre service néonatal soient soignés convenablement après leur retour à la maison et, ce, durant plus de six mois. En effet, la première année est très importante, car c'est alors que les bébés peuvent contracter toutes sortes de maladies infantiles. C'est un fait qu'en Alberta la majorité des enfants nés avant terme doivent, une fois rentrés chez eux, être pourvus d'un moniteur d'apnée. Lorsque ce dispositif de survie n'est pas disponible alors la mère rentre à la maison. En fait, j'ai deux voisines ayant un bébé né avant terme. L'une d'elles a un moniteur d'apnée tandis que l'autre n'en a pas car il y en avait pas de disponible pour elle. Dans ce dernier cas, il y a lieu de s'inquiéter 24 heures par jour pendant des mois et si le pire arrivait lorsque la gardienne est là, ce serait pénible.

M. Nicholson: Notre travail est pénible aussi, comme vous pouvez l'imaginer. Par exemple, considérons les prestations d'assurance-chômage. D'après la loi, ces prestations doivent provenir des primes payées par les cotisants. Cependant, des comités comme celui-ci dressent le tableau des besoins de

[*Texte*]

we start getting a backlash. It is a fact of life and I think it is wrong and I think we have many times got our priorities out of whack in this country. I find your comments very interesting and they provide another very good reason why those UIC benefits should be extended one way or the other to look after situations such as this. Thank you very much.

Ms Saka: Thank you.

The Chairman: Mr. Porter.

Mr. Porter: Yumi, I appreciate the comments you have made and to those of you who have appeared in Medicine Hat I am gathering by the some of the new evidence brought forward to this committee that it is indeed fortunate you decided to come here. Some of the comments you made I find certainly interesting.

You have mentioned the premature and some of the children who are handicapped. Were we to make changes in the UIC benefits, is it going to be a fuzzy grey line? Are there definite areas we can see that could be extended for people who are in need, or do we get into areas of abuse again where people would tend to take advantage of longer periods? Do you think someone in your position would be able to determine lengths of time, for example, an extension for those people who might be eligible to qualify for that?

Ms Saka: In our hospital right now we have two paediatricians but we also have a neonatologist and a paediatrician coming. I think these are the people that can probably determine the length of time that baby could be cared for more carefully by a mother at home. This is where you may have to get a certificate signed saying that the baby needs the next so many months of special care. I think there are going to be some grey areas. I cannot deny that.

Mr. Porter: No, I am sure there would be.

Just another area you mention, the child neglect and abuse, the stress on mothers and perhaps the incidence of mothers in the psychiatric units: Do you notice a tendency lately to an increase in that? From a different perspective, because of some of the economic pressures we are under, and not only in Canada but in this area in particular, and through calls to my office I can tell the increase, because of parents who are unemployed, in the incidence of people calling in regard to child neglect or abuse. Do you see that as a trend that is escalating somewhat?

• 1430

Ms Saka: I do not know the statistics here in Medicine Hat alone, but I know that often some of our babies who have gone home have come back into pediatrics as neglected children. In fact, we lost two babies in a row, and it was because the mother was out working. I really do not have any figures; I am sorry.

[*Traduction*]

l'enfance et d'autres démarches sont faites. Nous ne pouvons pas augmenter indûment les primes car nous pourrions avoir une réaction brutale. C'est une réalité de la vie que je n'approuve pas et je crois que très souvent nos priorités sont établies au petit bonheur dans ce pays. Vos commentaires sont très intéressants. Ils nous donnent une autre raison très valable pour que les prestations d'assurance-chômage soient augmentées d'une façon ou d'une autre afin que les situations comme celles que vous avez décrites puissent être réglées. Merci beaucoup.

Mme Saka: Merci.

La présidente: Monsieur Porter.

M. Porter: J'apprécie, Yumi, vos commentaires. D'après les témoignages entendus à Medicine Hat je crois que votre intervention était fort opportuné. Votre exposé m'a paru très intéressant.

Vous avez parlé des bébés prématurés et handicapés. Doit-on apporter des changements aux prestations d'assurance-chômage? S'agit-il d'une zone grise et floue? Voit-on des domaines bien définis où les prestations pourraient être accrues pour les personnes dans le besoin. Ne s'agirait-il pas de domaines où des abus se produiraient encore à cause de gens qui chercheraient à profiter des prestations supplémentaires sans y avoir droit? Croyez-vous qu'une personne occupant un poste comme le vôtre pourrait déterminer les périodes requises par les personnes vraiment dans le besoin?

Mme Saka: Dans notre hôpital, actuellement, nous avons deux pédiatres mais nous avons aussi un néonatalogiste et nous attendons un autre pédiatre. Je crois que ces spécialistes pourraient sûrement déterminer la période durant laquelle un bébé devrait être soigné par sa mère à la maison. Il suffirait d'un certificat attestant que le bébé requiert l'attention de sa mère pendant un nombre de mois bien spécifié. Il est indéniable qu'il pourrait y avoir quelques zones grises.

M. Porter: J'en suis sûr.

Vous avez également parlé des enfants négligés et maltraités, des mères stressées se retrouvant dans les services psychiatriques. Avez-vous noté récemment une tendance à la hausse dans ces désordres? Dans une perspective différente, à cause de certaines pressions économiques qui nous harcèlent dans ce domaine particulier (pas seulement au Canada) et compte tenu des appels à mon bureau je peux dire que nous faisons face à une augmentation, en tout cas en ce qui concerne les parents en chômage et les enfants négligés ou maltraités. Voyez-vous cette tendance allant en s'aggravant?

Mme Saka: Je ne connais pas les statistiques de Medicine Hat mais je sais que souvent des bébés renvoyés chez eux nous reviennent en pédiatrie comme enfants négligés. De fait, nous avons perdu deux bébés de suite parce que la mère travaillait au dehors. Je regrette de ne pas avoir de statistiques à vous donner.

[*Text*]

Mr. Porter: I do not, either. I am just going by what has happened in the past. It seems to be when families are facing these pressures—obviously, an unemployed husband, or a mother in a family that requires two incomes who is unable to work—it does create extra pressures and certainly tensions in the family, and that seems to spread out in our society. In the last year and a half or two years, I have tended to notice that in the calls. Again, it is nothing I can back up with statistics.

But it is an interesting comment you made, and I do thank you for your appearance here today. Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Yumi. I think you raised some very interesting areas that we are going to have to look into.

One thing I would like to ask you is this, and I do not know whether or not you are in a position to answer it. But in many of the provinces to which we have travelled, we have been told we really need to do something about the training of parenting skills, that waiting until high school to give a living style course is too late, and that we probably should start at least at grade 7—some suggest younger—to try to make children aware of what the parenting role is and what their responsibilities are.

One suggestion we got was that, in the prenatal courses that prepare a mother and father for birth, we should be including something in the way of parenting skills there. It is fine; in those courses we seem to take them to the time of birth, but then the day they get home and the baby cries all night, they do not know what to do with it. Do you feel there is a role in the prenatal courses, that we could be teaching something in the way of what to expect in that first six months after they go home with the baby and what they should be prepared for?

Ms Saka: I think there should be a program; I really do. I think it is a very necessary program. I feel sorry for the moms who do have premature infants and who are not prepared. This is something they had never forecast during pregnancy, and when suddenly it happens they really are in a dither. I really feel for them. I have never gone through their experience myself, but to watch them is very sad. A lot of them say they do not know if they can be a mother to a premature infant. I do agree; I think there should be some kind of program for them.

The Chairman: Thank you very much.

Our next speakers this afternoon are Velma Baker and Dolores Viney, representing the Canadian Union of Public Employees, Alberta Division. Good afternoon and welcome.

Ms Velma Baker (General Vice-President, Canadian Union of Public Employees, Alberta Division): Madam Chairperson, I would like to say that we have sent in 15 copies of our brief and that Delores and I will be doing a summary.

The Chairman: Fine, thank you.

Ms Baker: I am pleased to have this opportunity to highlight some of the issues addressed in the Alberta Division of the Canadian Union of Public Employees' brief on day care in Canada. I should like to point out that our brief represents the

[*Translation*]

M. Porter: Je n'en ai pas non plus. Je me contente . . . d'avancer à la lumière du passé. Je crois que lorsque les familles font face à des difficultés comme un mari en chômage, ou une mère qui ne peut pas trouver de travail rémunérateur dans une famille requérant deux revenus, des tensions se font sentir dans ces familles et, ce, de plus en plus dans notre société. Je l'ai remarqué dans les appels que j'ai reçus au cours des deux dernières années. Je n'ai, cependant, pas de statistiques pour le prouver.

Votre témoignage a été intéressant et je vous remercie d'être venue aujourd'hui. Merci beaucoup.

La présidente: Merci Yumi. Je crois que vous avez soulevé des questions que nous devrons examiner de près.

J'ai une question à vous poser mais je ne sais pas . . . si vous pourrez me répondre. Dans plusieurs provinces où nous sommes allés, on nous a dit qu'il est nécessaire de s'occuper de la formation des futurs parents. Il est trop tard, au stade secondaire, pour donner des cours sur le mode de vie. On a suggéré de commencer l'initiation au rôle de parent en 7e année—et même avant selon certains—afin que les enfants puissent se rendre compte des responsabilités qui les attendent.

On nous a sugéré d'ajouter des notions de puériculture aux cours donnés aux parents qui attendent un enfant. C'est une bonne idée, car dans ces cours on parle de ce qu'il faut faire avant la naissance mais après la naissance, quand les parents rentrent à la maison avec un bébé qui pleure toute la nuit, ils ne savent pas quoi faire. Croyez-vous que les cours prénataux devraient comprendre . . . des notions de puériculture pour les six premiers mois que le bébé passe à la maison?

Mme Saka: Je crois qu'un programme de ce genre est très nécessaire. Je suis désolée pour les mères qui ont un enfant né avant terme et qui n'y sont pas préparées. C'est quelque chose qu'elles n'avaient pas prévu durant leur grossesse et lorsque cela arrive soudainement elles paniquent. Je me mets à leur place. Je n'ai jamais eu cette expérience moi-même, mais il est fort triste de voir ce qui leur arrive. Nombreuses sont celles qui ne savent pas si elles peuvent assumer leur rôle de mère d'un enfant né avant terme. Je les comprends. Il devrait y avoir un programme spécial pour elles.

La présidente: Merci beaucoup.

Nos prochaines invitées cet après-midi sont Velma Baker et Dolores Viney qui représentent la division albertaine de *Canadian Union of Public Employees (CUPE)*. Je vous souhaite la bienvenue.

Mme Velma Baker (vice-présidente générale de CUPE, division albertaine): Madame la présidente, je tiens à vous dire que nous avons envoyé 15 copies de notre mémoire et que Dolores et moi en ferons le résumé.

La présidente: Très bien, merci.

Mme Baker: Je suis contente d'avoir l'occasion de mettre en lumière certaines questions soulevées dans notre mémoire sur les garderies au Canada. J'aimerais faire remarquer que notre mémoire exprime l'opinion des 21,500 membres de CUPE

[*Texte*]

views of our membership of 21,500 workers resident in Alberta, out of a total of 300,000 members nation-wide.

• 1435

The largest trade union in Canada, as a union that represents parents, taxpayers, and day care workers across Canada, we believe there are several problems with day care in Canada that need urgent attention. The appalling state of day care in Canada has been documented in several reports and discussed at numerous conferences in workshops. Most recently, the Cooke report, released two months ago, provided a thorough and comprehensive account of the problems with child care in this country. The evidence is clear, and we do not need further studies and reports to tell us what is already blatantly obvious. Our need is for urgent action, and we hope your committee will become the instrument of change so desperately needed to create a national system of child care.

Tremendous changes have taken place in society, especially in family structure, that have made day care no longer a frill but an absolute necessity if the needs of workers, and more importantly that of children, are to be met. It appears, however, that this reality is being ignored. Funding is totally inadequate or misdirected, and the harmful consequences are painfully evident.

The cost of quality day care is prohibitive, choice of day care services gravely limited, and parents are faced with unsatisfactory alternatives, often having to rely on unlicensed care-givers who are unsupervised, unregulated, and of unknown quality. Is this the value we place on our children and their well-being? How many more studies do we need before we do something tangible to improve conditions for our children?

The facts are that day care is unaffordable by many; that spaces in licensed day care centres fall far short of the demand; that centres operate to their convenience instead of to the needs of children and their parents; and that many areas, especially rural areas, are hardly served at all.

Ms Dolores Viney (President, Canadian Union of Public Employees, Lethbridge, Alberta, Division): The problems are compounded by the mess in which the day care centres are today. Working conditions are pathetic, wages are minimal, and benefits, which are taken for granted in other areas of employment, are often totally lacking in day care employment.

One of the major reasons for this is the increasing trend, especially in Alberta, towards private, profit-motivated day care. When the bottom line is how much profit the centre can make, it is obvious that in many cases the profit will be made

[*Traduction*]

résidant en Alberta, sur un total de 300,000 membres dans l'ensemble du pays.

En tant que syndicat représentant les parents, les contribuables et le personnel des garderies au Canada, nous croyons que plusieurs problèmes se posent dans les garderies canadiennes et qu'il est urgent de s'en occuper. L'état épouvantable dans lequel se trouvent les garderies au Canada a été signalé dans plusieurs rapports et il a fait l'objet de discussions en ateliers dans le cadre de nombreuses conférences. Le rapport Cooke, publié il y a seulement deux mois, contient un compte rendu exhaustif des problèmes que l'on trouve dans les garderies au Canada. Les preuves sont manifestes et nous n'avons pas besoin de nouvelles études ou de nouveaux rapports pour nous dire ce qui est déjà parfaitement évident. Une action urgente est nécessaire et nous espérons que votre comité sera la clé du changement qui est terriblement nécessaire pour créer un réseau national de protection de l'enfance.

Des changements importants se sont produits dans la société, particulièrement dans la structure familiale, tant et si bien que les crèches et les garderies ne sont plus un luxe mais une nécessité absolue pour répondre aux besoins des travailleurs et surtout à ceux de leurs enfants. On dirait, cependant, que cette réalité est volontairement ignorée. Le financement requis est inadéquat ou mal employé et les conséquences fâcheuses de cette situation nous sautent aux yeux et ce n'est pas beau à voir.

Le coût des garderies de qualité est prohibitif. Le choix des services est sérieusement limité et les parents n'ont que des options insatisfaisantes. Souvent, ils doivent recourir à un personnel sans aucune qualification qui n'est même pas assujetti à des règles ou des inspections permettant d'évaluer sa compétence. Est-ce la valeur que nous voulons donner à la formation et au bien-être de nos enfants? Combien d'études faudra-t-il encore faire avant que nous puissions prendre des mesures tangibles pour améliorer les conditions dans lesquelles nos enfants grandissent?

Le fait est que la plupart des travailleurs n'ont pas les moyens de mettre leurs enfants dans des garderies. Les garderies autorisées n'ont pas assez de places pour répondre à la demande. Les centres de garde des enfants sont souvent établis pour répondre aux besoins de ceux qui les organisent au lieu de répondre aux besoins des parents et de leurs enfants. Enfin, de nombreuses localités, particulièrement dans les régions rurales, n'ont pour ainsi dire pas de garderies.

Mme Dolores Viney (présidente de CUPE, division de Lethbridge, Alberta): Les problèmes sont multipliés à cause de la situation désastreuse dans laquelle se débattent les garderies. Les conditions de travail sont pathétiques, les salaires sont minimaux et les avantages sociaux, considérés comme acquis dans les autres secteurs de l'emploi, sont souvent totalement inexistants pour le personnel des garderies.

L'une des raisons majeures de cette situation est le fait que l'on tend de plus en plus, particulièrement en Alberta, à recourir aux services privés de garderie à but lucratif. Lorsque le but ultime est le profit, il est évident que le profit sera

[*Text*]

at the expense of the children. And for our children, supposedly our most valuable resource, one that we are told should be shown loving care and provided with a stable, healthy, nurturing and stimulating environment, instead we have a situation where inadequate attention is being given to the provision of quality day care. It would not be unfair to state that in our enlightened country we treat our animals better than we do our children.

In all fairness, our union has noted that Alberta spends more per child on child care services than most other provinces. However, it is our contention that this funding situation has not translated into superior quality services for our children—for example, there are no education requirements—so increased funding on its own will not solve all the problems. What is needed is a comprehensive approach, a review of policies, both provincial and national, and guidelines and regulations that will result in high quality, universally accessible non-profit day care services provided by qualified care-givers enjoying fair wages and benefits for the highly responsible and very demanding duties we entrust to them.

Our brief strongly endorses the recommendations of the Cooke report, in that we believe what is needed is a national leadership and a national response to remedy what amounts to a national disgrace. Our concern for people's health and well-being was great enough to create a national medicare system. Surely, our concern for the well-being of our children merits a similar response.

As the largest trade union in Canada, we could collectively deplore the sorry state in which day care is today. As a union, we believe that the time for concerted action, nationally and provincially, is long overdue. As a union, we feel that the Cooke report has provided sensible, realistic recommendations for financing day care and making a comprehensive system of quality day care a reality. And as a union, we believe that the recommendations of the Cooke report should be implemented without further delay. Our children deserve nothing less.

I would like to assure your committee of my union's strong support for an action-oriented approach to meet the needs of our children during their most formative years. Thank you for your time.

The Chairman: Thank you very much. Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you very much, Madam Chairperson. And thank you very much, ladies, for your brief.

I would like to make two quick comments, one about the Cooke report and the studies that have gone on in the past.

• 1440

The Cooke report was not intended to cover the whole area of child care in this country. As a matter of fact, you will

[*Translation*]

réalisé très souvent aux dépens des enfants gardés. Alors que nos enfants sont censés constituer notre ressource la plus précieuse, et alors qu'on nous dit qu'ils ont besoin de soins affectueux et d'un environnement stable, sain, éducatif et stimulant, nous nous trouvons en fait dans une situation où la qualité des services n'est pas vraiment prise en considération. On peut honnêtement dire que dans notre pays éclairé nous traitons mieux nos animaux que nos enfants.

En toute justice, notre syndicat a remarqué que l'Alberta dépense plus par enfant, pour les services de protection de l'enfance que la plupart des autres provinces. Cependant, nous soutenons que la situation du financement n'a pas eu pour effet de mettre des services de qualité supérieure à la disposition de nos enfants—par exemple, il n'y a aucune exigence en matière de formation—donc, l'augmentation du financement ne suffira pas à résoudre tous les problèmes. Ce qu'il faut, c'est une approche globale, des politiques révisées au plan national et aux plans provinciaux et des directives et règlements pour obtenir en fin de compte des services de garderie sans but lucratif et univesellement accessibles. Par ailleurs, ces services seront assurés par un personnel qualifié ayant un bon salaire et des avantages sociaux car les tâches et les responsabilités confiées à ce personnel sont très exigeantes.

Notre mémoire approuve sans réserve les recommandations du rapport Cooke, car nous croyons qu'il faut une direction nationale et des moyens nationaux pour remédier à ce qui constitue une honte nationale. Notre préoccupation à l'égard de la santé et du bien-être de la population nous a conduit à créer un régime national de soins médicaux. Il est à espérer que notre préoccupation pour le bien-être des enfants nous conduira à une solution semblable.

En tant que syndicat national nous ne pouvons que déplorer le triste état dans lequel les garderies se trouvent actuellement. En tant que syndicat nous croyons que le moment d'une action concertée, au plan national et aux plans provinciaux, tarde depuis longtemps. En tant que syndicat, nous estimons que le rapport Cooke contient des recommandations réalistes et sensées pour financer les garderies et pour réaliser un réseau complet de centres de qualité. Enfin, en tant que syndicat, nous croyons que les recommandations du rapport Cooke devraient être acceptées et appliquées sans délai. Nos enfants méritent au moins cela!

Je tiens à assurer le Comité que mon syndicat approuvera sans réserve toute solution concrète visant à répondre aux besoins de nos enfants durant les premières années de leur formation, lesquelles sont les plus importantes. Merci de votre attention.

La présidente: Merci beaucoup. Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Merci beaucoup madame la présidente et merci beaucoup, mesdames, de votre mémoire.

J'aimerais faire deux commentaires rapides, l'un au sujet du rapport Cooke et l'autre au sujet des études antérieures.

Le rapport Cooke n'avait pas pour but de couvrir tout le domaine de la protection de l'enfance au Canada. En fait, on

[*Texte*]

notice in the preface to it they said they focused on nonparental care. This is an expanded look at the area. If you heard the last speaker, that was an example of the kind of thing we have been mandated to look into: how can we be equally fair to a person who decides, for whatever reason, to look after their child at home? So that is part of our mandate.

Just for the record, Ms Viney, you indicated that Alberta puts more in than most . . . I can tell you Alberta puts more into child care than any other province. In fact, in some cases it is two and a half times what is put in by some of the provinces. You have more child care spaces for the amount of the population than any other province in the country. So while there are certainly deficiencies we have heard about, certainly this province is not doing less in terms of funding than any other province.

In that regard, I would like to ask you, Ms Baker, were your comments more directed at a national focus on this? You emphasized the problem with lack of spaces. We have heard in some parts of the province here where there are not those long waiting lists that we see in other parts of the country. But is that your experience here in Lethbridge? I believe that is the CUPE union that you represent, or are speaking on behalf of. Is there a problem with not enough spaces in this particular area? We have not had a lot of emphasis on that up to this point.

Ms Baker: I am from the Edmonton area, actually. Delores is from Lethbridge, so we have presented here. But yes, we do feel in Alberta it is a problem. It is hard for a lot of people—

Mr. Nicholson: I guess there are degrees of these things, because it did not strike me as quite as acute as it is in some . . . where people were trying to sign their kids up for day care pre-conception, if you can believe it, just hoping that in a year and a half there might be an opening. But in any case, thank you very much. I appreciate hearing your comments.

Mr. Porter: I appreciate the comments you have made. But I think you have indicated that in many cases day care is unaffordable, certainly in rural areas; and I am sure that covers a much broader spectrum. You indicated too, I think, that private-sector profit motivated day care. Do you feel that is a fair comment? Do you feel a lot in the private sector are strictly profit motivated? We have heard—

Ms Viney: Some 70% of the day cares in Alberta are privately operated, and we have documentation which we submitted to you regarding abuse of children in the private day cares.

[*Traduction*]

peut lire dans les préface de ce rapport que les auteurs ont concentré leur attention sur les soins donnés aux enfants par d'autres personnes que les parents. C'est un élargissement du domaine étudié. La personne qui nous a adressé la parole en dernier nous a donné un bon exemple du genre de choses qui entrent dans notre mandat. Il s'agissait d'être équitable avec des mères qui décident, peu importe leur raison, de s'occuper de leurs enfants à la maison. Voilà une question qui fait partie de notre mandat.

Simplement pour le procès-verbal, madame Viney, vous avez dit que l'Alberta finance plus que la plupart . . . Je peux confirmer que l'Alberta consacre davantage de fonds à la protection de l'enfance que n'importe quelle autre province. De fait, dans certains cas, l'Alberta y consacre deux fois et demie plus d'argent que d'autres provinces. Il y a plus de places disponibles dans les garderies albertaines, en fonction de la population, que dans n'importe quelle autre province du Canada. Donc, bien que les insuffisances dont on a parlé existent sûrement, nous pouvons dire que l'Alberta n'est pas à la traîne des autres provinces en ce qui concerne le financement.

À cet égard, j'aimerais vous demander, madame Baker, si vos commentaires visaient un objectif national? Vous avez parlé d'un manque de places. Nous avons entendu dire dans certaines régions de cette province qu'il n'y a pas les longues listes d'attente que l'on trouve dans d'autres provinces. Avez-vous remarqué cela à Lethbridge? Je crois que vous représentez le CUPE ou que vous parlez en son nom. Est-ce que les places font défaut dans cette localité? Nous n'en avons pas beaucoup parlé jusqu'à présent.

Mme Baker: Je viens en fait de la région d'Edmonton. Dolores est de Lethbridge. Nous représentons le syndicat. Nous pensons effectivement que c'est un problème en Alberta, un problème pénible pour beaucoup de gens.

M. Nicholson: J'imagine que ces problèmes sont plus ou moins accentués. En tout cas, je n'ai pas été frappé ici autant qu'ailleurs . . . où des parents cherchaient à s'inscrire dans les garderies avant même d'avoir conçu leurs enfants, car ils savaient qu'il y aurait peut-être des places disponibles dans un an ou deux. Quoi qu'il en soit, je vous remercie beaucoup de vos commentaires.

M. Porter: J'ai apprécié vos observations. Je crois que vous avez signalé le coût trop élevé des garderies dans de nombreux endroits et particulièrement dans les régions rurales. Je suis sûr que les coûts élevés se retrouvent un peu partout. Vous avez, je crois, indiqué que les profits étaient la véritable motivation des garderies privées. Cette assertion est-elle juste? Estimez-vous que la plupart des garderies privées sont à but lucratif?

M. Viney: Environ 70 p. 100 des garderies, en Alberta, sont gérées par des entreprises privées. Nous vous avons fourni de la documentation concernant les mauvais traitements reçus par les enfants dans les garderies privées.

[*Text*]

Mr. Porter: But you feel that is a fair statement, that it is profit motivated—a large percentage of that 70% that is private day care?

Ms Viney: Yes, we do.

Mr. Porter: Have either of you had any experience with day care in the workplace or the response of employers to that type of day care situation?

Ms Baker: I have a day care that is privately owned in the school where I work, and I see lots of problems within that day care, right within that school; and it is privately owned.

Mr. Porter: I think you indicated too that you felt day care should be universally accessible. Did I understand you right there?

Do you feel there is an onus on the part of parents to pay some portion, depending on financial circumstances, for the services provided? I am assuming like all social services there will be those that require probably full funding, and others who can probably afford some. But when we get into the area of universal social services, I guess as governments we have to be concerned with the cost; where that funding is coming from. I guess what I am asking is for your views on what role parents should play financially.

Ms Viney: The Canadian Union of Public Employees believes day care should be universally accessible to everybody. That is our opinion.

• 1445

Mr. Porter: Do you feel people should pay a portion?

Ms Viney: Yes.

Mr. Porter: Should it be accessible and funded totally by the government?

Ms Viney: I think it should be accessible and totally funded by government.

Mr. Porter: You mentioned private. What about the public and community day care centres you are aware of? Do you feel they are handled in a better light than you have indicated of those in the private sector?

Ms Baker: Those I am familiar with are subsidized. There is a lot of single-parent day care.

Mr. Porter: Madam Chairman, I think that is all I have at this time.

The Chairman: Ms Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you very much. I am sorry I was on the phone. I could not get away for the beginning of your presentation. How many day care centres are unionized in Lethbridge or in this region?

Ms Viney: I do not think there are any in Lethbridge. There is one in Calgary and there is one—

[*Translation*]

M. Porter: Vous estimez que cette assertion est juste en ce qui concerne le but lucratif de la plupart des garderies privées, qui constituent 70 p. 100 du total des garderies en Alberta?

Mme Viney: Oui, nous l'estimons juste.

M. Porter: Avez-vous eu, l'une ou l'autre, l'expérience d'une garderie installée sur le lieu de travail et connaissez-vous la réaction des employés à ce genre de garderies?

Mme Baker: Il y a une garderie privée dans l'école où je travaille. Je vois beaucoup de problèmes dans cette garderie.

M. Porter: Je crois que vous avez également suggéré que les garderies devraient être universellement accessibles. Est-ce que je vous ai bien comprises?

Estimez-vous que les parents ont la responsabilité de contribuer, en fonction de leurs moyens, aux services fournis? Comme toujours dans les services sociaux il y aura des parents qui devront recevoir une indemnité complète ou partielle pour placer leurs enfants dans des garderies. Mais si nous parlons de services universels, le gouvernement doit se préoccuper du coût et de l'origine du financement. J'aimerais avoir votre opinion quant au rôle que les parents devraient jouer dans le financement des garderies.

Mme Viney: Le CUPE estime que les garderies devraient être universellement accessibles. Telle est notre opinion.

M. Porter: Estimez-vous que les utilisateurs devraient défrayer une partie des coûts?

Mme Viney: Oui.

M. Porter: Est-ce que les garderies devraient être accessibles à tout le monde et financées entièrement par l'État?

Mme Viney: Je crois, en effet, qu'elles devraient être accessibles à tout le monde et financées entièrement par l'État?

M. Porter: vous avez parlé des garderies privées. Que pouvez-vous dire des garderies publiques et municipales que vous connaissez? Pensez-vous qu'elles sont mieux gérées que les garderies privées dont vous avez parlé?

Mme Baker: Je connais bien les garderies subventionnées. On y garde généralement les enfants des familles monoparentales.

M. Porter: Madame la présidente, je crois que ce sera tout pour l'instant.

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci beaucoup. Je m'excuse, je téléphonais et je n'ai pas pu assister au début de votre exposé. Combien de garderies sont-elles syndiquées à Lethbridge ou dans cette région?

Mme Viney: Je ne crois pas qu'il y ait de garderie syndiquée à Lethbridge. Il y en a une à Calgary et une autre . . .

[*Texte*]

Ms Mitchell: I think there are three in Calgary. There are not very many in Alberta which are unionized.

Ms Viney: No, there are not.

Ms Mitchell: We have found across the country where day care centres are unionized, it is usually CUPE which is involved. I think CUPE has done a really good job on this. Salaries have improved.

I have been impressed with the way the union is sensitive to the difference in a day care centre. If you are organizing a non-profit centre, the board usually does not have much access to funds. The funds come from some place else. In some areas they have gone together to the funders to try to work out better funding arrangements so decent salaries could be paid.

Here, where you have some provincial money going into day care, it does not seem to be a money problem to the same extent as it is in other provinces. I was just curious as to why there are not more organized day care centres. Any suggestions?

Ms Viney: We are hoping we are going to be able to organize more day care centres within a very short time.

Ms Mitchell: Have you any suggestions from the federal point of view? You are suggesting the federal government should not only work with provinces in establishing sort of standards, but should—I thought you said—establish some guidelines for a comprehensive day care system. Is that what you are saying?

Ms Viney: Yes.

Ms Mitchell: What kinds of things do you suggest the federal government might do which would not be resented by the provinces, which fall within our jurisdiction? I know it is kind of complicated, but have you any suggestions as far as standards go?

Ms Viney: At this point I do not think I would be prepared to answer that. I am sorry.

Ms Mitchell: If you could think about it within CUPE, perhaps with your national body, I think it would be helpful to us.

Ms Viney: We will certainly do that.

Ms Mitchell: Have you any suggestions about how salaries can be raised where there is not a union?

Ms Viney: That is a tough one.

Ms Baker: Pressure of the government for—

Ms Viney: Pressure of the government to set some educational standards and make sure the private day cares are paying according to the educational standards.

Ms Mitchell: Are you working in a network of any kind with other day care groups and groups concerned about child care,

[*Traduction*]

Mme Mitchell: Je crois qu'il y en a trois à Calgary. En somme, il n'y a pas beaucoup de garderies syndiquées en Alberta.

Mme Viney: C'est exact, il n'y en a pas beaucoup.

Mme Mitchell: Nous avons identifié les garderies syndiquées au Canada. C'est le CUPE qui est généralement présent. Je crois que ce syndicat a fait du bon travail dans les garderies. Les salaires ont été augmentés.

J'ai été impressionnée par la façon dont ce syndicat s'est spécialisé dans les garderies. Lorsqu'on organise une garderie à but non lucratif, le conseil de cette garderie n'est généralement pas en mesure d'obtenir beaucoup de fonds. Les fonds viennent d'ailleurs. Dans certaines localités, le conseil et le syndicat ont demandé ensemble aux fondateurs de trouver de meilleurs arrangements financiers afin que des salaires décents puissent être accordés au personnel.

Ici des fonds provinciaux sont versés aux garderies. C'est pourquoi le problème du financement n'est pas aussi grave en Alberta que dans les autres provinces. J'aurais voulu savoir pourquoi le nombre des garderies syndiquées est limité. Avez-vous des suggestions.

Mme Viney: Nous espérons pouvoir obtenir la syndicalisation d'un nombre croissant de garderies dans un très proche avenir.

Mme Mitchell: Avez-vous des suggestions à faire en ce qui concerne le rôle du gouvernement fédéral? Vous avez dit, n'est-ce pas, que le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les provinces pour établir des normes et qu'il devrait donner des directives pour la mise en place d'un réseau complet de garderies. Est-ce bien ce que vous avez dit?

Mme Viney: Oui.

Mme Mitchell: Quelles sortes de choses suggérez-vous que le gouvernement fédéral fasse en dehors de celles qui reviennent de droit aux provinces. Je sais qu'il s'agit d'une question complexe mais avez-vous des suggestions sur les normes?

Mme Viney: Je ne suis pas en mesure à l'heure actuelle de répondre à votre question et je m'en excuse.

Mme Mitchell: Si vous pouviez en discuter dans votre syndicat, peut-être au niveau de votre comité national, cela nous serait très utile.

Mme Viney: Nous le ferons certainement.

Mme Mitchell: Avez-vous des suggestions à faire en ce qui concerne l'augmentation des salaires dans les garderies non syndiquées.

Mme Viney: Voilà une question difficile!

Mme Baker: La pression du gouvernement . . .

OMme Viney: Oui la pression du gouvernement pour établir des normes pédagogiques et pour s'assurer que les garderies privées offrent des salaires conformes aux normes.

Mme Mitchell: Est-ce que vous cherchez à établir un réseau avec d'autres groupes . . . s'occupant de près ou de loin de la

[*Text*]

support groups which would help to bring this pressure? It seems it is a lot for any one group to do on its own.

Ms Viney: Velma is on the national day care of CUPE. She is very much involved at that level.

Ms Mitchell: And provincially too.

You said you had some specific documentation which made you concerned about what was happening in private centres. We know there are many good private centres, but I would be very interested in a copy of your brief. We do not have one here.

The other thing has to do with training. We heard from groups this morning about training. There was a request. I think it was in Calgary yesterday. There should be as much incentive as possible for Canada employment to help to fund training programs for child care workers who need it. Perhaps they should also investigate the possibility of an apprenticeship program of some kind linked into the apprenticeship side of training. Have you any suggestions on that at all?

• 1450

Ms Viney: I believe right now at Mount Royal College in Calgary they have a child care training course. I understand it is as good as anything available in Canada. And even if that requirement was a base requirement to work in day care, to work in a day care right now you only have to be at the age of 18 and only one member of the day care has to have a first aid course. To me, entrusting your children to somebody like that is a very, very dangerous thing. I am a mother of six children and my children were in a day care. I do not have any problem of identity. I know where I am.

My children are all grown now, but every one of them has succeeded. They are in university. I have a graduate of a management arts degree, and those children came up through day care. They did not have any problems socially, or adapting.

• 1455

Ms Mitchell: That is very good to hear too, because we had some briefs yesterday that suggested that day care was anti-family and would have a very negative effect on children. We hear all extremes.

Ms Viney: I think it is a very great thing to develop a social atmosphere for your children.

Ms Mitchell: What about children under two? Did you say anything about that in your brief? There has been some feeling that maybe there should be much greater financial choice for parents of infants, and I wonder if you have any suggestions for us about that.

Ms Viney: We did not cover that in our brief.

Ms Mitchell: Has your union been proposing any particular changes for parental leave?

[*Translation*]

protection de l'enfance pour obtenir cette pression? C'est demander beaucoup à un seul groupe de faire cela.

Mme Viney: Velma est au comité national des garderies de CUPE et elle est très occupée à ce niveau.

Mme Mitchell: Au plan provincial aussi.

Vous avez dit que vous avez une documentation spéciale sur vos préoccupations à l'égard des garderies privées. Nous savons que de nombreuses garderies privées font bien leur travail, mais j'aimerais beaucoup avoir une copie de votre mémoire. Nous n'en avons pas ici.

L'autre question touche à la formation. Certains groupes nous ont parlé de formation ce matin. Une demande a été faite. Je crois que c'était à Calgary hier. Le ministère de l'Emploi du Canada devrait avoir la responsabilité de participer . . . au financement des programmes de formation du personnel des garderies qui en ont besoin. Peut-être qu'ils devraient également étudier la possibilité d'établilr un programme d'apprentissage. Avez-vous des propositions à faire?

Mme Viney: Je crois que le collège *Mount Royal* de Calgary offre présentement des cours sur la garde des enfants. Si j'ai bien compris, ils se comparent aux autres cours offerts ailleurs au Canada. On pourrait en faire une condition préalable à l'emploi dans les garderies; en ce moment, il suffit d'avoir 18 ans pour tavailler dans une garderie, et un seul membre du personnel de la garderie doit avoir suivi des cours de secourisme. Pour ma part, je trouve qu'il est très, très dangereeux de confier ses enfants à quelqu'un comme ça. J'ai six enfants qui sont tous allés à la garderie. Je n'ai pas de problème d'identité. Je sais où j'en suis.

Mes enfants sont tous grands maintenant, et ils ont tous réussi. Ils vont à l'université, et j'en ai un qui est diplômé en gestion. Ces enfants sont tous allés à la garderie. Ils n'ont jamais eu de problèmes de sociabilité ou d'adaptation.

Mme Mitchell: Je suis très contente de vous l'entendre dire parce que, si l'on en croit certains témoignages que nous avons entendus hier, les grderies sont antifamiliales et ont des effets très négatifs sur les enfants. Nous entendons les opinions les plus extrêmes.

Mme Viney: Je trouve que c'est une très bonne idée de créer un climat social pour les enfants.

Mme Mitchell: e Et les enfants de moins de deux ans? En avez-vous parlé dans votre mémoire? On semble penser que les parents de jeunes enfants devraient peut-être avoir un plus grand choix sur le plan financier, et je me demandais si nous n'aviez pas d'observations à formuler à ce sujet.

Mme Viney: Nous n'en avons pas parlé dans notre mémoire.

Mme Mitchell: Votre syndicat a-t-il proposé d'apporter des modifications aux congés parentaux?

[*Texte*]

Ms Viney: I think we have some collective agreements that have negotiated parental leave. As for myself, I do not have one in my collective agreement.

Ms Baker: We have one in ours, up to six months.

Ms Mitchell: Up to six months; that is a good start. Thank you very much. I would like to congratulate CUPE again. I think nationally you have helped the cause quite a bit.

The Chairman: Just before you leave, when you say you recommend the Cooke report, you are in favour of all 53 recommendations made by the Cooke report, are you? There is none you do not agree with?

Ms Baker: I would say there are certain ones. Did you not get a copy of the Cooke report that was sent?

Ms Mitchell: Yes, we have a copy.

Ms Baker: There are lots of things we agree and disagree with, but we did not emphasize that.

The Chairman: It is just that in your brief you did state that you wanted the Cooke report implemented now, and I wonder if you are in favour of all 53 recommendations or if there were some you were . . .

Ms Viney: Yes, all of them.

The Chairman: Thank you very much.

We will hear next from Lawson Children's Centre and Children's Corner Child Care Centre, with Debra Barrett, owner/operator; and Carol Lawson, owner/operator. Good afternoon and welcome.

Ms Debra Barrett (Owner/Operator, Children's Corner Child Care Centre): Good afternoon. Carol and I would like to present a joint submission.

To tell you a little bit about our day cares, they are both relatively small commercial enterprises, appropriately licensed through the government. They are privately owned residential day care centres housed in ordinary homes in residentially zoned areas. Both operate satellite day home networks.

Lawson Children's Centre is licensed for 20 day care spaces. It has four staff, a satellite project of seven homes with a maximum of 21 spaces. Children's Corner Child Care Centre has 25 day care spaces, with seven staff, a satellite project of 20 homes with a maximum of 40 spaces, as well as four spaces for children with special needs, three within the centre and one within the satellite.

I would like to address the areas of concern, which are consumer demand and our personal concerns in the field.

Children need alternative child care arrangements other than parents because of the reality of today's economic

[*Traduction*]

Mme Viney: Je crois que les congés parentaux sont prévus dans certaines conventions collectives. En ce qui me concerne, je n'en ai pas dans ma convention.

Mme Baker: Nous en avons dans la nôtre, un maximum de six mois.

Mme Mitchell: Un maximum de six mois; c'est un bon départ. Merci beaucoup. Je voudrais de nouveau féliciter le CUPE. Vous en avez fait beaucoup sur le plan national pour faire avancer notre cause.

La présidente: Avant que vous nous quittiez, j'aimerais savoir si, lorsque vous affirmez que vous recommandez le rapport Cooke, vous souscrivez aux 53 recommandations qui y sont formulées? Vous n'en rejetez aucune?

Mme Baker: Je dirais qu'il y en a quelques-unes. Avez-vous reçu un exemplaire du rapport Cooke que nous vous avions fait parvenir?

Mme Mitchell: Oui, nous en avons un exemplaire.

Mme Baker: Il y a plusieurs choses que nous acceptons et d'autres que nous réfutons, mais nous n'avons pas insisté là-dessus.

La présidente: C'est que, dans votre mémoire, vous avez mentionné que le rapport Cooke devrait être mis en oeuvre immédiatement; je me demandais si vous souscriviez aux 53 recommandations ou s'il y en avait quelques-unes . . .

Mme Viney: Oui, à toutes.

La présidente: Merci beaucoup.

Nos prochains témoins sont Debra Barrett et Carol Lawson, propriétaires du *Lawson Children's Centre* et du *Children's Corner Child Care Centre* respectivement. Bonjour mesdames et soyez les bienvenues.

Mme Debra Barrett (propriétaire, *Children's Corder Child Care Centre):* Bon après-midi. Carol et moi-même aimerions vous présenter un mémoire collectif.

Pour vous donner une petite idée de nos garderies, je dirais que ce sont d'assez petites entreprises accréditées par le gouvernement et, plus précisément, des garderies privées aménagées dans des maisons ordinaires en plein secteur résidentiel. Nous offrons toutes les deux des services de garde satellites.

Le *Lawson Children's Centre* a une capacité d'accueil de 20 enfants et quatre employés. Des services satellites sont offerts dans sept maisons qui peuvent accueillir 21 enfants au maximum. Le *Children's Corner Care Centre* a une capacité de 25 enfants et sept employés. Des services satellites sont offerts dans 20 maisons qui peuvent accueillir un maximum de 40 enfants. Quatre places sont réservées aux enfants en difficulté, dont trois à la garderie principale et une dans une garderie satellite.

J'aimerais maintenant vous entretenir des problèmes liés à la demande de services et de nos préoccupations personnelles à cet égard.

En raison de la conjoncture économique actuelle, du phénomène des familles monoparentales et des exigences

[*Text*]

situation, the single parent and the career-minded woman of today. It is necessary to provide the parents with as much choice as possible so they have the option of finding a child care arrangement that benefits not only their particular situation, but most importantly, the needs of their individual child. The more choice available to the parent, the better chance there is of their finding a child care situation complementary to their individual needs, including the child, the parent, the location and then the cost.

There appears to be a lack of movement towards government monitoring of the unlicensed baby-sitters who take children into their homes as a means of making money versus the licensed family day home provider who is screened to provide quality care and genuine concern for the child's development.

• 1500

Ironically, parents utilize the unlicensed care the most. Statistics show that 80% or more of the children of working parents are given care by unlicensed baby-sitters. At this point, there is little incentive for unlicensed baby-sitters to upgrade. Many are probably unaware of licensing requirements and the parents are hesitant to insist on licensing as then they may lose the advantage of cheaper costs.

Child care is a serious business and should be taken as such to avoid the difficulties of parents depending on strangers. Care-givers should be required to become approved through a recognized and licensed satellite family day home and provide a project. That way the relationship between parent, provider and child can be maintained without the added pressures and difficult dynamics of a too casual agreement.

The onus remains on the operator of a satellite project to maintain standards and administer the project, including the billings and payments. This arrangement maintains the quality and keeps the child care administration appropriately business-like, which benefits the parent, the provider and the child.

Many instances arise demanding child care within the home. The demand can be for both short- and long-term care. The shift workers and part-time workers find it very difficult to find dependable, consistent and appropriate child care arrangements. Even a licensed family day home, providing care during the various working hours of the parents, cannot always prevent the reaction of confusion and instability in the children when they are constantly transferred from one environment to another at all hours of the day or night.

Young children are the least able to adjust to a rotating shift. Some of these children need to be cared for in their homes so a normal routine can be carried out to stabilize their world.

Sick children should not be in day care, but often the parent has no alternative. Special circumstances do exist where care in the home is the most practical and beneficial for the child. Our licensed day home system is a step in the right direction,

[*Translation*]

professionnelles des femmes d'aujourd'hui, il s'impose de trouver d'autres solutions que la garde à domicile par les parents. Il est indispensable d'offrir le plus de choix possible aux parents afin qu'ils puissent trouver la solution de garde qui répond non seulement à leurs besoins particuliers, mais, ce qui est plus important, aux besoins de chaque enfant. Plus les choix offerts aux parents sont variés, plus leurs chances sont grandes de trouver un service de garde approprié à un endroit propice et à un prix acceptable.

Il semble que le gouvernement soit peu intéressé à contrôler les gardiennes non accréditées qui gardent des enfants pour gagner de l'argent. Par contre, les gardiennes accréditées font l'objet d'une sélection pour faire en sorte qu'elles fournissent des soins de qualité et qu'elles s'intéressent réellement au bien-être de l'enfant.

Paradoxalement, les parents utilisent davantage les services de garde non accrédités. D'après les statistiques, 80 p. 100 ou plus des enfants dont les parents travaillent sont confiés à des gardiennes non accréditées. À ce stade, elles sont peu motivées à s'améliorer. Bon nombre d'entre elles ne sont probablement pas au courant des modalités d'accréditation, et les parents n'insistent guère sur ce point parce qu'ils ont peur de s'en sortir perdants sur le plan financier.

La garde des enfants est une affaire sérieuse qui doit être prise au sérieux pour éviter que les parents aient à compter sur des étranger. Il faudrait obliger les gardiennes à se faire agréer par une garderie satellite accréditée et à présenter une demande. De cette façon, les parents, la gardienne et l'enfant peuvent entretenir des rapports sans avoir à subir les pressions et les contraintes d'une entente à l'amiable.

Il appartient à l'exploitant d'un réseau de garderies satellites de veiller à ce que les normes soient respectées et de s'occuper des questions administratives, y compris des factures et des paiements. Cette façon de procéder garantit la qualité des services de garde et permet de les administrer de façon pratique suivant des modalités précises, ce qui avantage les parents, la gardienne et l'enfant.

Il y a bon nombre de cas où l'enfant doit être gardé à la maison pendant une période restreinte ou prolongée. Les personnes qui travaillent par postes ou à temps partiel ont beaucoup de difficultés à trouver des services fiables, stables et appropriés. Même une garderie familiale accréditée qui fonctionne durant les diverses heures de travail des parents ne peut pas toujours empêcher que les enfants soient déroutés et qu'ils souffrent d'instabilité lorsqu'ils sont ballotés à toutes heures du jour ou de la nuit.

Les jeunes enfants sont les moins capables de s'adapter au cycle d'alternance des postes. Certains doivent être gardé à domicile afin que s'établisse une routine qui leur assurera une certaine stabilité.

Les enfants malades ne devraient pas aller à la garderie, mais souvent le parent n'a pas d'autre solution. Dans certains cas, la garde à domicile est ce qu'il y a de plus pratique et de plus avantageux pour l'enfant. Notre réseau de garderies

[*Texte*]

but it is not complete until we can meet the demand for some of the care to be given in the home of the child by an approved provider.

The federal government has to recognize the changing roles within society, especially women and families. As always, children should be the responsibility of their parents, but when their parents are working or being educated, society and the government have a responsibility to ensure that the children of tomorrow's future have the opportunity to thrive, physically, mentally and emotionally.

The role of nurturing and caring cannot be categorized into anything other than a shared arrangement among parents, the private sector, the government and the voluntary sector. There has been a great deal of controversy over who provides this care. The focus on who is providing the care, rather than the quality of the care being provided, is an error in priority. If the emphasis were to shift to standardizing the quality of care offered, it would certainly benefit the children.

Medicine Hat has developed a promising tool to evaluate the quality of care present. As private operators, we welcomed a system which was standardized, comprehensive and helpful for future planning, as well as a vehicle for consumer feedback.

The child observation section, which looks at the activities and interactions in the centre, we consider to be the most significant and potentially helpful part of the instrument. It gave us the opportunity to express our professionalism. It also provided us with data for planning and managing day to day operations at the centre.

This evaluation tool provides an excellent opportunity to judge the quality of care present in any given day care centre, whether it be public, private, non-profit or private profit.

A very needy age group of children have been unable to receive adequate funding of care. The school-age child is often left unattended due to the political confusion over whose responsibiity is it to fund this age group—the school's or the day care's.

Meanwhile, we have the needs of the children being virtually ignored. In our city, there is no subsidy available to a child when he or she reaches the age of six, unless that child is receiving care through a non-profit agency. It is our understanding that these public agencies can be additionally funded through CAP and other grants which are unavailable to commercial centres.

This funding contributes to their pre-school day care programs, as well as to the school-age child. The demand for school-age care is not being met in this city. We recognize the large demand and would like to meet some of the needs of these children in our family day homes. However, few parents can afford our fees with no subsidization.

[*Traduction*]

familiales accréditées est un progrès, mais il ne sera pas complet tant que nous ne réussirons pas à fournir des gardiennes agréées au domicile de l'enfant.

Le gouvernement fédéral doit reconnaître que les rôles changent à l'intérieur de la société, surtout ceux des femmes et des familles. Comme toujours, les parents sont responsables des enfants, mais, lorsqu'ils travaillent ou poursuivent des études, il appartient à la société et à l'État de faire en sorte que les enfants de demain puissent s'épanouir sur les plans physique, mental et affectif.

L'éducation et la garde des enfants doivent être assumées à part égale par les parents, le secteur privé, l'État et le secteur bénévole. La question de savoir qui doit fournir ces services, a soulevé une grande controverse. On fausse les priorités en accordant plus d'importance aux personnes qui doivent fournir ces services qu'à la qualité des services offerts. Si on insistait davantage sur la qualité des services, les enfants en profiteraient certainement.

À Medicine Hat, nous avons mis au point un système d'évaluation de la qualité des services offerts qui promet beaucoup. En tant qu'exploitantes de garderies privées, nous nous réjouissons de disposer d'un système normalisé, complet et utile qui nous permet de planifier à long terme en plus de recueillir les impressions des usagers.

À notre avis, la partie la plus importante et sans doute la plus utile de cet instrument concerne l'observation des enfants en fonction des activités de la garderie et de l'établissement de rapports humains. cette démarche nous a permis d'exprimer notre professionalisme en plus de réunir des données relatives à la planification et la gestion des activités quotidiennes de la garderie.

Cet instrument d'évaluation est un excellent moyen de juger la qualité des services offerts par n'importe quelle garderie, qu'elle soit publique, privée, sans but lucratif ou commerciale.

Un groupe d'enfants très négligés n'a pu bénéficier d'une aide financière appropriée. En effet, les enfants d'âge scolaire sont souvent laissés sans surveillance parce que les politiciens ne s'entendent pas pour décider qui, de l'école ou de la garderie, doit assumer la responsabilité financière pour ce groupe d'âge.

Pendant ce temps, les besoins des enfants sont pratiquement ignorés. Dans notre ville, aucune subvention n'est accordée pour un enfant de six ans à moins qu'il ne soit pris en charge par un organisme sans but lucratif. Nous croyons savoir que ces organismes publics peuvent recevoir des fonds supplémentaires par l'entremise du Régime d'assistance publique du Canada et d'autres programmes de subventions qui ne sont pas offerts aux garderies commereciales.

Ces fonds servent à financer les programmes destinés aux enfants d'âge préscolaire et scolaire. Toutefois, on ne suffit pas à la demande de services pour les enfants d'âge scolaire à Medicine Hat. Nous savons que la demande est forte et nous aimerions y répondre par le biais de nos garderies familiales. Cependant, peu de parents peuvent payer le prix que nous demandons s'ils ne sont pas subventionnés.

[*Text*]

A possible solution would be to utilize the existing funding vehicle for all licensed centres. If the province would raise the cut-off age for funding to 12 years rather than 6, the money could then follow the child through the parent-chosen agency, whether day care or school, as long as it was licensed to ensure standards and accountability for the funding.

• 1505

Funding should follow the child, and those funds should not be distributed according to the status of the agency—that is, public, non-profit, profit, etc.—but according to the quality of the care provided by the agency, assessed with a country-wide, standardized evaluation tool.

Parents should be subsidized on a standard sliding scale with adjustments made according to economic conditions of the region and allowances made for special needs of parents and/or child.

Funding should be according to general need and not on a universal scale which would encourage parents to abdicate any financial responsibility for the care of their offspring.

Funding should be standardized so that the necessary operating allowances or grants are distributed to the agencies by a fair method which does not allow for some agencies to access funds from several sources of taxpayers' money or in any other discriminatory manner.

The private sector should be encouraged to stay in child care and it should be given equal backing through grants to allow it to remain competitive. As operators we would like very much to pay our staff more and to be able to afford 100% trained staff; but, because we cannot price ourselves out of the market by raising fees, which is the only source of income we have any control over, we are definitely limited. We cannot operate at a deficit and provide a service.

Day care centres should be limited in size to encourage a family feeling rather than an institutional atmosphere.

The gravest danger to children in child care is not that child care be recognized as a legitimate service and therefore a business; the danger lies in this needed service becoming an unwieldy big business, regardless of whether it is under the public or private sector. In the case of child care, contrary to accepted business practices of big is better, small is better because it is much more favourable to creating the most beneficial environment for the child.

The issue of whether it is public or commercial is irrelevant as long as the quality and size are controlled and the funding is distributed fairly and in an accountable manner always following the child.

[*Translation*]

Une des solutions a envisager serait d'utiliser la même formule de financement pour toutes les garderies accréditées. Si l'âge limite pour être admissible aux subventions était porté à 12 ans au lieu de 6 ans, le montant d'argent auquel l'enfant a droit pourrait alors être remis à l'organisme choisi par le parent, c'est-à-dire à la garderie ou à l'école. La seule condition posée serait qu'il soit accrédité afin de s'assurer que les normes sont respectées et que les fonds sont bien utilisés.

L'aide financière devrait suivre l'enfant et ne devrait pas être répartie en fonction du statut de l'organisme—c'est-à-dire, public, sans but lucratif, commercial, etc.—mais suivant la qualité des services offerts qui seraient évalués au moyen d'un instrument normalisé appliqué à l'ensemble du Canada.

Les subventions accordées aux parents devraient être calculées en fonction d'une échelle mobile normalisée qui tiendrait compte des conditions économiques de la région ainsi que des besoins spéciaux des parents ou des enfants.

Il faudrait toutefois qu'elles répondent à un besoin général sans ête universelles, ce qui inciterait les parents à renoncer à toute responsabilité financière en matière de garde d'enfants.

Des normes devraient être établies afin que les fonds nécessaires à l'exploitation soient répartis entre les organismes selon un procédé équitable qui interdit de puiser à même les fonds de plusieurs programmes ou d'en obtenir de toute autre manière discriminatoire.

Il faudrait inciter le secteur privé à poursuivre ses activités dans le domaine de la garde des enfants et le taiter sur le même pied d'égalité en lui accordant des subventions pour lui permettre de soutenir la concurrence. En tant qu'exploitantes, nous aimerions beaucoup donner un meilleur salaire à nos employés et engager des professinnels; toutefois, parce que nous ne voulons pas être obligées de nous retirer du marché en augmentant nos tarifs—la seule source de revenu que nous pouvons contrôler—nous sommes vraiment limitées. Nous ne pouvons fonctionner à perte et fournir un service.

Il faudrait restreindre le nombre de places dans les garderies afin de créer une atmosphère familiale plutôt qu'institutionnelle.

Le plus grand danger qui guette les bénéficiaires de services de garde, ce n'est pas que l'on reconnaisse la légitimité des services offerts et, par conséquent, leur caractère commercial; c'est plutôt le fait qu'ils pourraient devenir une machine très lourde indépendamment du fait qu'ils relèvent du secteur public ou privé. Dans le cas de la garde d'enfants et, contrairement aux pratiques commerciales acceptées selon lesquelles plus une entreprise est grosse, plus elle est rentable, il est préférable d'en restreindre la taille si l'on veut créer le milieu le plus propice au développement de l'enfant.

Il importe peu de savoir si les services de garde doivent être publics ou commeriaux tant que la qualité et la taille sont contrôlées et que les fonds sont répartis de manière équitable et justifiable, et qu'ils accompagnent toujours l'enfant.

[*Texte*]

Ms Carol Lawson (Owner/Operator, Lawson Children's Centre): I would like to address the important issue of parent and public awareness.

The parent needs to be made aware of what to look for other than basic custodial care. They need to be made aware of the alternatives and the positives and negatives of each in order to have the necessary information to choose what would be best for their child.

Parents need to be encouraged to view the child care of their children as a legitimate business service. They need to recognize the right to demand quality service as well as their responsibility to contribute to establishing that service.

We feel the parents need to be educated as to what to look for and what is reasonable to expect. The government does need to encourage the parent to seek out and demand licensed arrangements. An awareness campaign is necessary to educate the public on the comparison of licensed and unlicensed care.

In our province it is illegal to care for more than three children other than your own without a licence. Most people, including the perpetrators and the parents using these homes, are unaware that the law even exists. The public is unaware of the differences between day care and baby-sitting. Often the public is unaware of how necessary quality care is for a pre-schooler's healthy development.

Many of our young single mothers need education in parenting to meet the needs of their children. These parents want to take good care of their children but sometimes do not know the basics of child development, nutritional needs, etc. They are often overwhelmed with the reality of their lives where they are doing the best they can to earn a living or gain an education. These parents need supportive people and their children need a supportive environment.

We would like to express our appreciation for having the opportunity to have our concerns and opinions heard. The committee members on child care are providing a much-needed link for input, and we recognize that this is an enormous job. We look forward to seeing the results of this task force. Your dedication and patience are to be commended.

Thank you.

• 1510

The Chairman: Thank you very much, Carol and Debra.

Ms Mitchell: I just had a couple of questions here. I wondered if you could give me a little bit more information about your centres, what fees you charge? You told us about the size, the 20 and 25 spaces and the number of staff. I assume that meets the staff ratio requirements. I wondered if

[*Traduction*]

Mme Carol Lawson (propriétaire, *Lawson Children's Centre):* Je voudrais vous parler de l'importance de sensibiliser les parents et le grand public.

Il est indispensable que les parents sachent quoi chercher et qu'ils ne se limitent pas aux services essentiels fournis par des gardiennes. Il faut les mettre au courant des différentes possibilités, des avantages et des inconvénients propres à chacune afin qu'ils aient en main les données nécessaires pour choisir le meilleur mode de garde pour leur enfant.

Il faut faire valoir la légitimité des services de garde commerciaux aux yeux des parents et leur faire comprendre qu'ils ont le droit de demander des services de qualité, qu'il leur appartient d'aider à établir ces services.

Il faut montrer aux parents quoi chercher et à quoi ils doivent s'attendre. Il faut que le gouvernement incite les parents à chercher et à demander des services de garde accrédités. Il s'avère donc indispensable de mener une campagne de sensibilisation afin de renseigner le grand public sur la différence entre les services accrédités et non accrédités.

Dans notre province, il est illégal de garder plus de trois enfants, à l'exception de ses propres enfants, si on n'a pas de permis. La plupart des gens, y compris les contrevenants et les parents qui utilisent ces services, ne savent pas qu'il existe une loi à ce sujet Le grand public ignore la différence entre un service de garde et un service de gardiennage. Souvent, le grand public ignore à quel point il est important que l'enfant d'âge préscolaire reçoive de bons soins pour s'épanouir pleinement.

Bon nombre de jeunes mères célibataires ont besoin de suivre des cours de formation afin de répondre efficacement aux besoins de leurs enfants. Ces mères font preuve de beaucoup de bonne volonté, mais parfois elles n'ont aucune idée de la façon dont un enfant se développe, de ses besoins alimentaires, etc. Souvent, elles sont complètement dépassées par les événements, étant obligées de faire de leur mieux pour gagner leur vie ou se faire instruire. Elles ont besoin de gens qui les épaulent, et leurs enfants ont besoin d'un milieu qui les appuie.

En terminant, je voudrais vous remercier d'avoir accepté d'entendre nos préoccupations et nos opinions. Les membres du comité sur la garde des enfants remplissent une fonction vraiment indispensable en ce qui concerne la collecte de renseignements et nous admettons qu'il s'agit là d'une tâche énorme. Nous avons hâte de connaître les résultats de votre enquête. Nous ne pouvons que vous louer pour votre dévouement et votre patience.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup Carol et Debra.

Mme Mitchell: J'aurais quelques questions à poser. Je me demandais si vous ne pourriez pas me donner un peu plus de renseignements sur vos garderies. Quels sont vos tarifs? Vous nous avez parlé de la capacité, des 20 ou 25 places et du nombre d'employés J'imagine que vous respectez le rapport

[*Text*]

you could tell me what fees parents pay, and also what are the salary levels in your two centres?

Ms Lawson: In my centre we charge the parent $250 a month, and this is on a full-time basis. In Debra's centre, she charges $260 a month, and of course we are allowed to have the subsidy from the subsidy program.

Ms Mitchell: How does the subsidy work?

Ms Lawson: It goes to the parent and to the social services department—

Ms Mitchell: That is for families with special needs. What are the salary ranges you would pay?

Ms Lawson: My director is receiving $18,000 per year, and the day care workers range from $12,000 up to $18,000. I believe that we may have a unique situation in Medicine Hat, where 75% to 80% of our day care personnel are trained in the private sector.

Ms Mitchell: Do you mind me asking what your salaries are?

Ms Barrett: They are comparable.

Ms Mitchell: They are about the same. Then the other thing I was interested in, are you both operating in your own homes?

Ms Lawson: Yes, we are.

Ms Mitchell: So are you subsidizing the facilities, would you say then?

Ms Lawson: We run on a very strict budget. As of yet we have not had to subsidize that by other means, no.

Ms Mitchell: What kind of facilities do you use? Is this a basement? How do you have facilities in your own homes, I am just interested in that?

Ms Barrett: I do not live in my centre any more. I started out living there. It is an ordinary home that has been totally converted. The total space is used for day care.

Ms Mitchell: I see. So there are no people actually living in the home, but the whole space is used. Were you here this morning when we were discussing this issue? I just wanted to bring up a couple of other arguments. I know myself that private care is good quality care, and obviously you two care very much about that.

I really liked what you were saying about standards. But another argument came up—I think it was from someone in Calgary the other day. A witness said that she really did not feel that as a taxpayer her taxes should go towards subsidizing profit-making child care. I wondered what comments you would have to that, what reaction you would have.

Ms Lawson: We run our services not as a profit-making business, but as a very important service. We operate under a strict budget, yet we have a positive situation where the majority of our staff in private day care are trained in the

[*Translation*]

personnel-enfants. Je me demandais si vous ne pourriez pas me dire quel prix les parents payent et aussi quels salaires sont versés aux employés des deux garderies.

Mme Lawson: À ma garderie, les parents payent 250$ par mois pour des services de garde à plein temps. Chez Debra, c'est 260$ par mois et, bien entendu, nous avons des subventions.

Mme Mitchell: Comment fonctionnent les subventions?

Mme Lawson: Elles vont aux parents et aux services sociaux . . .

Mme Mitchell: Dans le cas des familles en difficulté. Quels salaires versez-vous à vos employés?

Mme Lawson: Le salaire annuel du directeur est de 18,000$ et celui du personnel des services de garde varie entre 12,000$ et 18,000$. Je crois que la situation à Medicine Hat est unique dans ce sens que 75 p. 100 à 80 p. 100 du personnel est formé dans le secteur privé.

Mme Mitchell: Est-ce que cela vous dérangerait si je vous demandais quels sont vos salaires?

Mme Barrett: Ils sont comparables.

Mme Mitchell: Ils sont à peu près les mêmes. Je voudrais aussi savoir si vous exploitez vos gasrderies dans vos propres maisons.

Mme Lawson: Oui, c'est ce que nous faisons.

Mme Mitchell: Vous subventionnez donc vos propres installations?

Mme Lawson: Nous avons un budget très serré. Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu à les subventionner d'une autre façon.

Mme Mitchell: Quelles sortes de locaux utilisez-vous? Le sous-sol? Comment vos maisons peuvent-elles être aménagées en garderies? C'est uniquement ce que je cherche à savoir.

Mme Barrett: Je ne vis plus dans ma garderie, mais je le faisais au début. C'est une maison ordinaire qui a été complètement transformée. Tout l'espace est utilsé pour la garderie.

Mme Mitchell: Je vois. À vrai dire, personne ne vit dans la maison, mais tout l'espace est utilisé. Etiez-vous ici ce matin lorsque nous avons abordé cette question? Je voulais tout simplement apporter d'autres arguments. je sais moi-même que les garderies privées offrent de bons services, et il est évident que vous y attachez beaucoup d'importance.

J'ai vraiment aimé ce que vous avez dit au sujet des normes. Toutefois, un autre argument nous a été présenté—je crois que c'était à Calgary, l'autre jour. En effet, ce témoin nous a dit qu'elle ne voyait pas pourquoi ses impôts devraient servir à subventionner des garderies commerciales. Je me demande si vous n'auriez pas d'observations à formuler à ce sujet. qu'en pensez-vous?

Mme Lawson: Nous exploitons nos garderies non pas dans le but de faire des profits, mais bien pour rendre un service très important. Même si nous avons un budget serré, notre bilan est positif et la majorité de nos employés qui offrent des services de garde privés ont reçu une formation en éducation des petits.

[*Texte*]

early childhood development field. Our priority is quality care, not a profit motive situation.

The size of our business is potentially limited profit. I guess our incentive to remain in the day care field is the satisfaction and the pride of offering a quality service to our community.

Ms Mitchell: The thing that I cannot quite understand—and I come from a province where subsidies come through non-profit—is why when your motive is not profit—and that is what you are saying essentially—would you object to being a non-profit centre? Could you not meet those satisfactions and be a non-profit centre with a board?

Ms Barrett: As an entrepreneur, a lot of satisfaction comes from owning the business and working hard, and seeing what you believe in come about. The non-profit is a consideration, but you lose the control. But I am very proud of working towards that quality.

• 1515

Ms Mitchell: But would parents not gain control? Would it not be shared control?

Ms Barrett: Of the parents?

Ms Mitchell: If you had a board that was supervising and involved.

Ms Barrett: We welcome parent participation. However—

Ms Mitchell: But the control remains in one person?

Ms Barrett: Yes.

Ms Lawson: Excuse me. I think it is very important that it is understood that profit day care centres can have boards and do have boards.

Ms Mitchell: Do they?

Ms Lawson: Yes.

Ms Mitchell: Oh, I did not know that.

Ms Lawson: The boards make decisions; staff decisions and program decisions. There is no reason why a profit day care centre cannot also have board participation and definitely parent participation.

Ms Mitchell: Thank you very much.

The Chairman: Mr. Porter.

Mr. Porter: Thank you, Madam Chairman.

You had mentioned that you would welcome standardization and certainly inspection. Can you tell me a bit about that in your operations, about the inspection of programs that takes place? Are they on a regular basis or are you monitored by a government agency which inspects on a regular basis?

[*Traduction*]

Notre priorité, c'est d'offrir des services de qualité et non pas de faire des bénéfices à tout prix.

Etant donné la taille de notre entreprise, nos profits sont restreints. Ce qui nous pousse à persévérer dans ce domaine, c'est la satisfaction et la fierté que nous éprouvons à offrir des services de qualité aux membres de notre collectivité.

Mme Mitchell: Ce que je ne comprends pas très bien—et je viens d'une province où les subventions sont accordées aux garderies sans but lucratif—c'est que, si votre but n'est pas de faire des profits—et c'est ce que vous dites au fond—pourquoi vous objecteriez-vous à exploiter une garderie sans but lucratif? Ne pourriez-vous pas éprouver autant de satisfaction en exploitant une garderie sans but lucratif dotée d'un conseil d'administratin?

Mme Barrett: En ma qualité d'entrepreneur, j'éprouve beaucoup de satisfaction à l'idée de posséder ma propre entreprise, de travailler dur et de voir se concrétiser des choses en lesquelles je crois. Les garderies sans but lucratif jouent un rôle important, mais on perd le contrôle. Quoi qu'il en soit, je suis très fière de poursuivre cet objectdif de qualité.

Mme Mitchell: Mais les parents n'auraient-ils pas le contrôle? Le contrôle ne serait-il pas partagé?

Mme Barrett: Des parents?

Mme Mitchell: Si vous aviez un conseil d'administration qui se chargeait de la surveillance et qui participait aux activités.

Mme Barrett: Nous sommes d'accord pour que les parents participent. Cependant . . .

Mme Mitchell: Le contrôle doit être exercé par une seule personne?

Mme Barrett: Oui.

Mme Lawson: Permettez-moi de vous interrompre. Je crois qu'il est très important que l'on sache que les garderies à but lucratif peuvent avoir des conseils d'adminstration et qu'elles en ont.

Mme Mitchell: Vraiment?

Mme Lawson: Oui.

Mme Mitchell: Oh! je ne savais pas.

Mme Lawson: Les conseils prennent des décisions tant en ce qui concerne le personnel que les programmes. Je ne vois pas pourqouoi les garderies à but lucratif ne pourraient pas, elles aussi, profiter de la présence d'un conseil et, bien sûr, de celle des parents.

Mme Mitchell: Merci beaucoup.

La présidente: Monsieur Porter.

M. Porter: Merci madame la présidente.

Vous avez dit que vous étiez en faveur de la normalisation et, bien sûr, des inspections. Pourriez-vous me dire comment cela se passe chez vous, en quoi consistent les inspections? Sont-elles faites régulièrement? Êtes-vous contôlées par un

[*Text*]

Ms Barrett: Yes, we are. Our centres are no different from the public centres. We are under the same licensing, the same regulations and the same surveillance.

Mr. Porter: Do you feel the inspection is adequate? Do you feel the people who are doing the inspections are well qualified and trained in the task they are performing?

Ms Barrett: I feel the evaluation tool that Medicine Hat has developed is promising to standardize and make things objective in what they see.

Mr. Porter: I was interested in your comments and I think we had heard from some of the other witnesses about the profit motivation. I realize you commented that you take some satisfaction and certainly some pride in that. Quite frankly, I have never felt that profit was a dirty word. I think some of it is required to make things happen. If it was not there, some of the services that all of us enjoy probably would not be available. I guess it can be abused at times.

You had indicated in your price range, I think, $250 to $260 per month. Are most of the people who are leaving children in your care able to assume the responsibilities themselves? What proportion of those children are requiring extra help in order to maintain that level of service you are providing?

Ms Barrett: Do you mean how many, or what is the percentage of subsidized parents?

Mr. Porter: Yes.

Ms Barrett: It is very high. I would say 90% to 95% of the people who use my centre are subsidized.

Mr. Porter: Of that portion, of the $250 roughly how high would the subsidization be?

Ms Barrett: Our parent portion varies from $55 within the centre to $70 within the satellite as a minimum. It can go anywhere upwards according to the provincial sliding scale as to how much, based on the parent portion.

Mr. Porter: I see. I guess one of the items that has come up and the committee has heard various views on it is the accessibility of child care, universal child care and at what level governments, provincial, municipal and federal, should fund it. Do you feel that there should be universal day care provided and if it is, should it be funded totally by government?

Ms Barrett: I feel there needs to be more funding but, again, going back to my attitude as to the status of the centre, I feel it is really irrelevant that public is not the only agency that can adequately do the job.

Mr. Porter: Thank you very much. I appreciate your comments.

[*Translation*]

organisme gouvernemental qui fait des inspections régulièrement?

Mme Barrett: Oui, nous le sommes. Nos garderies ne sont pas différentes des garderies publiques. Nous devons respecter les mêmes modalités d'accréditation, les mêmes règlements et nous faisons l'objet de la même surveillance.

M. Porter: Croyez-vous que l'inspection est menée de façon appropriée? Que les inspecteurs sont compétents et qu'ils ont reçu la formation nécessaire pour accomplir le travail qu'ils font?

Mme Barrett: Je crois que l'instrument d'évalutation élaboré à Medicine Hat leur permettra de s'appuyer sur certains normes et d'être objectifs.

M. Porter: J'ai trouvé vos observations intéressantes et, si je ne m'abuse, d'autres témoins nous ont également parlé de l'aspect lucratif. Vous avez dit que vous en tirez une certaine satisfaction et, bien sûr, une certaine fierté. À vrai dire, je n'ai jamais pensé que le mot profit était vulgaire. Il est indispendable d'en faire pour que le système fonctionne. S'il n'y en avait pas, certains services dont nous jouissons tous ne seraient probablement pas disponibles. Je pense qu'on en abuse parfois.

Lorsque vous avez parlé de prix, vous avez dit, je crois, entre 250$ et 260$ par mois. Est-ce que la plupart des gens qui vous confient leurs enfants peuvent assumer eux-mêmes cette responsabilité financière? Quel est la proportion d'enfants qui doivent recevoir une aide supplémentaire pour profiter de vos services?

Mme Barrett: Voulez-vous dire le nombre d'enfants ou le pourcentage de parents subventionnés?

M. Porter: Oui.

Mme Barrett: Il est très élevé. Je dirais qu'entre 90 p. 100 et 95 p. 100 des usagers de ma garderie sont subventionnés.

M. Porter: Quelle partie de ce 250$ est, en fait, une subvention?

Mme Barrett: Le prix minimum payé par les parents varie entre 55$ pour la garderie principale et 70$ pour une garderie satellite. Ils peuvent payer plus cher selon qu'ils se situent à un niveau plus ou moins élevé de l'échelle mobile provinciale.

M. Porter: Je vois. Une autre question longuement débattue devant le Comité concerne l'accessibilité des services de garde, leur caractère universel, et le financement de ces services par les gouvernements provinciaux, municipaux et fédéral. Croyez-vous que les services de garde devraient être universels et, dans l'affirmative, faudrait-il qu'ils soient complètement financés par le gouvernement?

Mme Barrett: Je trouve qu'il faudrait les subventionner davantage, mais, une fois de plus, en ce qui concerne le statut de la garderie, j'estime que ça n'a aucune importance et que les garderies publiques ne sont pas les seules à pouvoir remplir cette tâche de façon appropriée.

M. Porter: Merci beaucoup. J'apprécie vos observations.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you very much for your presentation this afternoon.

We will hear next from the Child Development Professionals of Medicine Hat, represented by Jayne Hohne. Good afternoon, and welcome.

• 1520

Ms Jayne Hohne (Child Development Professionals of Medicine Hat): Good afternoon, Madam Chairperson and hon. members.

First of all, we are here on behalf of a small group of child development professionals. I am presently at the John Miller Day Care Centre. We would like to present as line staff a few of our concerns and views on certain areas.

Firstly, we feel the middle-income families with one or more pre-school children are presently paying full fees for day care services. We feel this puts a financial burden on this group. At present the needs of the low income-families are being met under our existing subsidy programs, but the financial burden needs to be lessened on the middle-income families so that quality care may be available for their children also.

We have thought of two solutions to this problem. One may be raising the income level of the cut-off for subsidies . . . like they have the low-income families and raising it to meet the middle-income families. The second solution could involve giving a larger federal tax break to the middle-income families who pay full fee for day care services each fiscal year.

Secondly, we would also like to have a Canada-wide guideline to be drafted on the hiring policies for qualified day care staff in Canada. This standard hiring tool is to be drafted and implemented by the federal government . . . like a guideline to follow.

For example, we would like to have the one- or two-year early childhood development course to be a requirement for hiring and have a full screening process into the background history and qualifications on each person being interviewed.

Thirdly, we feel that the Medicine Hat quality care evaluation tool should become a standard value system to be used in the granting of licensing for all day cares across Canada.

For existing and future day cares a monetary incentive program needs to be developed so that the day cares will achieve and maintain the high standards of quality care based on the qualified staff and the Medicine Hat quality care evaluation tool. Federal funds need to be available in the forms of grants that go directly to each centre which have achieved and maintained the high level of quality care each fiscal year.

[*Traduction*]

La présidente: Merci beaucoup d'être venues témoigner cet après-midi.

Le prochain groupe que nous entendrons est le *Child Development Professionals* de Medicine Hat représenté par Jayne Hohne. Bon après-midi madame et soyez la bienvenue.

Mme Jayne Hohne (*Child Development Professionals of Medicine Hat):* Bon après-midi, madame la présidente et honorables députés.

Avant de commencer, j'aimerais dire que je représente un petit groupe de professionnels en éducation des petits. Je travaille présentement au *John Miller Day Care Centre*. En tant que membre du personnel de direction, j'aimerais vous faire part de nos préoccupations et vous présenter notre point de vue sur certaines questions.

Premièrement, les familles à revenu moyen qui ont un ou plusieurs enfants d'âge préscolaire paient le plein prix pour les services de garde ce qui les désavantage sur le plan financier. En ce moment, les familles à faible revenu reçoivent de l'aide en vertu des programmes de subventions existants, mais il faudrait alléger le fardeau financier des familles à revenu moyen afin que leurs enfants puissent également bénéficier de services de garde de qualité.

Nous proposons deux solutions à ce problème. Dans un premier temps, on pourrait hausser le niveau de revenu limite pour être admissible aux subventions . . . comme on le fait pour les familles à faible revenu sauf qu'il engloberait maintenant les familles à revenu moyen. Dans un deuxième temps, on pourrait consentir un allégement fiscal annuel plus important aux familles à revenu moyen qui paient le plein prix pour les services de garde.

Deuxièmement, nous aimerions que l'on élabore des lignes directrices nationales régissant l'emploi des travailleurs des services de garde du Canada. Le gouvernement fédéral pourrait se charger de la rédaction et de la mise en oeuvre de cet instrument d'embauchage normalisé qui serait présenté sous forme de lignes directrices.

Par exemple, nous aimerions qu'une des conditions d'emploi soit d'avoir suivi un cours d'un an ou de deux ans en éducation des petits et que chaque personne interviewée soit questionnée sur ses antécédents et ses compétences.

Troisièmement, nous croyons que l'instrument d'évaluation de Medicine Hat devrait servir de critère d'accréditation de toutes les garderies du Canada.

Dans le cas des garderies existantes et de celles qui ouvriront à l'avenir, il faudrait élaborer un programme d'incitation financière afin qu'elles offrent de façon suivie des services de haute qualité grâce à leur personnel qualifiée et à l'instrument d'évaluation de Medicine Hat. La contribution du fédéral doit prendre la forme de subventions directes acordées annuellement à chaque garderie qui a réussi à offrir de façon suivie des services de haute qualité.

[*Text*]

Fourthly, we propose that all provincial licensing inspectors in Canada be trained in the use of the Medicine Hat quality care evaluation tool and that it be used as the basis for evaluating all centres in their jurisdiction; and that the licensing inspectors main area of specialization be only day care oriented. In other words, there would be one main day care centre licensing inspector for the region.

We believe this will enable the inspector to focus on the issues, standards and qualifications that contribute to the operations of a high quality day care. We would like to request more no-prior-notice spot checks on all day cares in their region.

Thank you for your co-operation in these matters.

The Chairman: Ms Mitchell.

Ms Mitchell: I just wanted to ask about the Medicine Hat quality care evaluation tool. Are we going to hear about that later? I hope whoever is presenting will give us a copy. You are certainly whetting our appetites. I can hardley wait to see it.

Ms Hohne: Mr. Wanner, Susan Costea and Sybil Waters will be doing the presentation.

Ms Mitchell: Fine. I think I will wait until then to ask my questions.

Ms Hohne: They will answer them well.

The Chairman: Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you, Madam Chairperson. Thank you to the witnesses for your presentation.

Tell me why you feel that they should raise the age from 19 to 24 months. You said you would like to see the amendment; you did not give any reasons for that. I wonder if you could tell me.

Ms Hohne: At this time I do not feel I can fully answer that. I would like to get back to you on it. It was not one of my main points, but it was one suggested by the group as a whole.

• 1525

Mr. Nicholson: Thank you. I would appreciate receiving it whenever you get it. That was my only question, Madam Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Nicholson. Mr. Porter, do you have anything to ask?

Mr. Porter: I just have a brief question. Did I understand you to say you felt there should be no more prior notice of spot checks?

Ms Hohne: The way it stands now, the licensing inspectors come around twice a year and usually each day care knows the

[*Translation*]

Quatrièmement, nous proposons que tous les inspecteurs provinciaux des établissements accrédités du Canada apprennent à utiliser l'instrument d'évaluation de Medicine Hat et qu'ils s'en servent pour évaluer toutes les garderies sous leur juridiction; de plus, il faudrait que les inspecteurs se spécialisent surtout dans les services de garde. En d'autres mots, il y aurait un inspecteur principal chargé d'inspecter les garderies accréditées de la région.

L'inspecteur pourrait ainsi accorder une attention toute spéciale aux problèmes, aux normes et aux compétences qui permettent à une garderie d'offrir des services de haute qualité. Nous aimerions que les inspecteurs fassent un plus grand nombre de visites de surveillance dans toutes les garderies de la région sans donner d'avertissement au préalable.

Merci de votre collaboration.

La présidente: Mme Mitchell.

Mme Mitchell: Je voudrais tout simplement poser une question au sujet de l'instrument d'évaluation de Medicine Hat. Est-ce qu'on doit nous en parler plus tard? J'espère qu'on pourra nous remettre un exemplaire à ce moment-là. Vous avez aiguisé notre appétit et je meurs d'envie d'en prendre connaissance.

Mme Hohne: M. Wanner, Susan Costea et Sybil Waters feront l'exposé.

Mme Mitchell: D'accord. Je vais donc attendre qu'ils aient fait leur exposé avant de poser mes questions.

Mme Hohne: Il sauront vous fournir des réponses appropriées.

La présidente: Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Merci madame la présidente. Je voudrais remercier les témoins pour leur exposé.

Dites-moi pourquoi il faudrait que l'âge limite soit porté à 24 mois au lieu de 19 mois. Vous vous êtes prononcée en faveur de cette modification, mais vous n'avez pas donné de raisons. Je me demande si vous ne pourriez pas me le dire à moi.

Mme Hohne: Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question pour le moment. Je devrai vous communiquer ma réponse à une date ultérieure. Ce n'était pas un de mes principaux arguments, mais une proposition formulée par le groupe en général.

M. Nicholson: Merci. J'aimerais bien que vous me donniez votre réponse en temps opportun. C'était ma seule question madame la présidente.

La présidente: Merci monsieur Nicholson. Monsieur Porter, avez-vous des questions à poser?

M. Porter: Je n'ai qu'une toute petite question. Ai-je bien compris lorsque vous avez dit que les visites de surveillance devraient se faire sans préavis?

Mme Hohne: Les inspecteurs viennent deux fois par année en ce moment et, d'habitude, les dates de visite sont fixées

[*Texte*]

day they are coming. We feel there should be more no-notice spot checks so they just walk in and see it as it is day to day.

Also, if the quality care evaluation tool is used, the procedure takes one day in a centre for a licensing inspector to go completely through the tool, so if the inspectors were only day care oriented they would have enough on their hands with the day care that they would not be going to other areas like nursing homes and such places.

Mr. Porter: Do you think it is adequate to have checks twice a year?

Ms Hohne: I do not think so, not for quality service. This is why I feel two may be the minimum, but I feel there should be more spot checks.

Mr. Porter: I would certainly think so.

There was one other item, and maybe you could just enlarge on it a bit—federal funding in the form of grants. Do you suggest putting it on some type of an incentive program so the better operated a day care centre was the better chance they would have of receiving funding, based on a priority that merits service, funding would be available to those who provide quality service, certainly more readily than others?

Ms Hohne: Yes, I do. I feel it would be the incentive for the existing day cares to come up to and maintain the standard if it became a federal ruling. Then all day cares in the future would have to meet this standard before being licensed and I feel you would be getting your quality service. If they did not meet the standards, they would not get the grants and it would be an incentive for each day care.

Mr. Porter: It is an interesting concept, and I certainly think it has some merit. Thank you very much for your comments.

The Chairman: I think the questions I had were answered also. I thank you very much for your presentation this afternoon.

We will hear next from the Medicine Hat Child Care Evaluation Project and find out what this is all about. Good afternoon and welcome back.

Mr. Bob Wanner (Medicine Hat Child Care Evaluation Project): I think, Madam Chairman, you have had the opportunity to meet all of these individuals with the exception of Sybil Waters, who is from the provincial regional office of Alberta Social Services and Community Health, which is located in Coaldale.

My comments will be very brief and only introductory. We have tried to stress with you today—and I think it has been evidenced by the presentations from both the private and public sector and community groups in Medicine Hat—that we have been fortunate enough to have established a co-operative tone in our community, one which demonstrates an

[*Traduction*]

d'avance. Nous estimons qu'ils devraient faire un plus grand nombre de visite de surveillance sans avertissement préalable afin qu'ils puissent voir ce qui se passe en temps ordinaire.

Par ailleurs, si les inspecteurs se servaient de l'instrument d'évaluation, il faudrait qu'ils passent une journée au complet à la garderie pour remplir toutes les formalités. Par conséquent, s'il y avait des inspecteurs uniquement pour les garderies, ils auraient suffisamment de travail en main pour ne pas être obligés de faire la tournée des maisons de repos et d'autres établissements semblables.

M. Porter: Croyez-vous qu'il suffit d'effectuer deux inspections par année?

Mme Hohne: Non, pas pour des services de qualité. Ces deux inspections constituent un minimum, mais je crois qu'il devrait y avoir un plus grand nombre de visites de surveillance.

M. Porter: Je suis également de votre avis.

Vous avez parlé d'une autre chose au sujet de laquelle je voudrais que vous me donniez plus de précisions, soit que le gouvernement fédéral devrait accorder une aide financière sous forme de subventions. À votre avis, est-ce que cette aide doit être fournie dans le cadre d'un programme d'incitation qui ferait en sorte que plus la garderie est bien exploitée, plus elle a de chances de recevoir des fonds pour l'excellence de ses services ou, tout du moins, plus elle a de la facilité à en obtenir?

Mme Hohne: Oui, c'est ce que nous proposons. Je pense que ce serait une façon d'inciter les garderies actuelles à se conformer aux normes établies si le gouvernement fédéral décidait qu'il devait en être ainsi. Toutes les garderies qui seraient établies par la suite seraient alors obligées de respecter ces normes pour recevoir leur accréditation et c'est à ce moment-là que l'on aura des services de qualité. En cas de non-conformité, elles ne recevraient pas les subventions, ce qui serait une façon d'inciter chaque garderie à le faire.

M. Porter: C'est une idée intéressante qui peut certainement se justifier. Merci beaucoup pour vos commentaires.

La présidente: Je pense que vous avez répondu aux questions que je voulais vous poser. Je vous remercie d'être venue témoigner cet après-midi.

Nous entendrons maintenant le représentant du *Medicine Hat Child Care Evaluation Project* qui nous dira de quoi il s'agit. Bon après-midi et soyez de nouveau le bienvenu.

M. Bob Wanner (*Medicine Hat Child Care Evaluation Project):* Je crois, madame la présidente, que vous avez eu l'occasion de rencontrer tous ceux qui m'accompagnent à l'exception de Sybil Waters qui vient du bureau régional des services sociaux et d'hygiène communautaire de l'Alberta à Coaldale.

Je tenterai d'être très bref et de me limiter à quelques mots d'introduction. Nous avons essayé de vous faire comprendre—et je crois que vous avez pu le constater par les témoignages des représentants des secteurs public et privé ainsi que des groupes communautaires de Medicine Hat—à quel point nous sommes chanceux d'avoir pu établir un climat de coopération dans notre collectivité qui montre que toutes les parties sont

[*Text*]

equal commitment by all parties to good-quality care of children in our particular area.

I will just give you a very brief lead-up to the project which Sybil and Susan and Carol will address. Prior to approximately 1979, the community of Medicine Hat was somewhat unique in the Province of Alberta—and probably in Canada—in having an almost exclusive public sector day care market. With provincial policy changes within a one- to two-year period there was a considerable change in that picture, such that there was considerable involvement of the private, both profit and nonprofit, sector in the community.

• 1530

As is often the case with those kinds of issues, the debate started to centre around which is good and which is bad, and private is bad and public is bad and vice versa. We decided collectively that it was not in the best interests of our community and our children that that debate should continue. So we focused on one common concern. That was, how can we make all of our services more beneficial to our community?

One of the topics that continually came up in our discussions was quality. How do we measure, how do we enforce, that quality control?

After several attempts at implementing a strategy for such a goal, the Medicine Hat Child Care Evaluation Committee was formed. Mrs. Costea, who was the Co-ordinator of Day Care Services for the City of Medicine Hat, was the Chairman of that committee. The provincial government, both from the Edmonton provincial headquarters as well as from the regional office in Coaldale, agreed to work in a partnership, and the private day care operators in Medicine Hat, represented by Carol Lawson, agreed to participate in such a project.

The end result is what we have after I guess several years of work, and a lot of work by a lot of different people. We would like to share with you some of our experiences and the final product—and it is not final; a lot of work yet has to be done. It is, we believe, something that has some use across this country.

I am not sure if Susan . . . I have not heard all of their presentation yet myself, but one of the first examples we went to, with the assistance of the provincial government . . . several trips were made by people to the state of Pennsylvania, and we had several of their representatives come to Medicine Hat, and we designed from their base, their experience in the past, a project which is now being popularly referred to as the Medicine Hat Child Care Evaluation Project.

Ms Susan Costea (Medicine Hat Child Care Evaluation Project): We have developed something we think is very unique. It is this little thing. This is what we feel we are all about; and as we go through our presentation, you may be able to identify with this little symbol.

[*Translation*]

autant intéressées l'une que l'autre à offrir des services de qualité aux enfants de notre région.

J'aimerais vous parler un peu des circonstances qui nous ont amenés à réaliser ce projet. Sybil, Susan et Carol se chargeront de vous donner plus de précisions. Avant 1979 environ, Medicine Hat se distinguait des autres villes de l'Alberta—et du Canada sans doute—dans ce sens que le marché des services de garde relevait presque exclusivement du secteur public. Par suite de l'évolution de la politique provinciale au cours d'une période d'un ou deux ans, la situation connu des changements considérables, notamment une participation importante du secteur privé, qu'il s'agisse d'organisations à but lucratif ou non.

Comme il arrive souvent dans les cas de questions de ce genre, le débat a dégénéré en jugements de valeur sur ce qui est bon et ce qui est mauvais, du genre «privé est mauvais» ou «public est mauvais» et vice versa. Nous avons conclu ensemble que la poursuite du débat ne servirait pas les intérêts de notre collectivité, ni ceux de nos enfants. Nous avons donc concentré notre attention sur une préoccupation commune, la manière de rendre tous nos services plus utiles à la communauté.

L'une des questions qui revenait continuellement, au cours de nos discussions, concernait la qualité. Comment la mesurer, et comment faire respecter ce contrôle de la qualité?

Après plusieurs essais de mise en oeuvre d'une stratégie à cet effet, le *Medicine Hat Child Care Evaluation Committee* a été formé, sous la présidence de Madame Costea, coordonnatrice des services de garde de jour de la ville de Medicine Hat. Les fonctionnaires du gouvrnement provincial, tant à l'administration centrale à Edmonton qu'au bureau régional de Coaldale, ont accepté de faire équipe avec nous, et les propriétaires de garderies privées de Medicine Hat, représentés par Carol Lawson, ont accepté de participer au projet.

Pour arriver là où nous en sommes, il a fallu plusieurs années de travail, et beaucoup d'efforts de la part de toutes sortes de gens. Nous aimerions vous présenter certaines de nos expériences, ainsi que le produit final, qui n'a rien de définitif. Il reste encore beaucoup de travail. C'est à notre avis un système qui pourrait avoir une certaine utilité dans l'ensemble du pays.

Je ne sais pas si Susan . . . Je n'ai pas entendu moi-même toutes leurs présentations, mais un des premiers exemples que nous avons étudiés, avec l'aide du gouvernement provincial . . . il a fallu se rendre plusieurs fois dans l'état de la Pennsylvanie, et inviter quelques-uns de leurs représentants à venir à Medicine Hat. Nous avons conçu, à partir de leur expérience passée, un projet qui est maintenant connu de tous comme le *Medicine Hat Child Care Evaluation Project*.

Md. Susan Costea (*Medicine Hat Child Care Evaluation Project*): Je pense que nous avons mis au point quelque chose de vraiment unique, que voici. C'est ce qui nous semble notre raison d'être; au fur et à mesure de notre présentation, vous pourrez peut-être vous identifier avec ce petit symbole.

[*Texte*]

We see the Medicine Hat Child Care Evaluation Project as very much a grassroots project, in that parents, politicians, and professionals in the community were very much concerned about the quality of care provided to parents and children in day care centres, and how that quality can be measured; whether the fee that a day care centre charges is an indication of the quality it provides.

Assessment of day care services is a difficult task and continues to be an issue throughout the southern region. Since there was no system in place in Alberta, a group of professionals interested in day care and children's needs met to address the community's concern.

The committee was established on September 4, 1983, and it consisted of one representative from the private operators, one representative from the public at large, who was a parent, one representative from the City of Medicine Hat Community Services, one southern region of Alberta day care licensing officer, and also a southern region Alberta day care consultant and a southern region Alberta child development specialist.

• 1535

The committee was founded to develop a standardized system capable of assessing day care services or day care centres, to determine to what degree family and community needs were being met by day care and to pilot the sytem to demonstrate its validity.

The committee's major efforts were the research of 66 various sytems in North America, and we have attached the various researches that we did.

In the process of research, we approached the provincial government and discovered that they had spent a considerable amount of time studying the Pennsylvania system. They shared their findings with us. The committee, after much deliberation, felt that the Pennsylvania system could be easily adapted to meet our identified needs.

The committee applied to Health and Welfare Canada for a grant to assist with financing the development of an evaluation instrument, which resulted in Joan Simpson, the federal representative for western Canada, coming to Medicine Hat to meet with the committee to discuss our proposal.

It became apparent that it would take considerable time to obtain grants from the federal government. The committee decided to set more immediate goals when it realized the length of time it would take before it could get grants from the federal government, if it could get those grants at all.

A survey and assessment of a day care evaluation system used in other jurisdictions was completed by a STEP student who worked for the City of Medicine Hat. The research

[*Traduction*]

Nous voyons notre projet d'évaluation, le *Medicine Hat Child Care Evaluation project*, comme venant de la base, c'est-à-dire que les parents, les politiciens et les professionnels de la communauté s'intéressaient beaucoup à la qualité des services offerts aux parents et aux enfants dans les garderies de jour, ainsi qu'à la manière de mesurer cette qualité. Par exemple, est-ce que les tarifs demandés par une gardeire sont une indication de qualité?

L'évaluation des services de garde de jour est une tâche difficile, qui continue à préoccuper les gens de toutes la région du sud. Comme il n'existait aucun système à cet effet en Alberta, un groupe de professionnels intéressés aux garderies et aux besoins de enfants se sont réunis pour trouver une réponse à cette inquiétude de la communauté.

Le comité a été formé le 4 septembre 1983. Il se composait d'une représentante des garderies privées, d'un représentant du grand public, qui était un parent, d'un représentant des services communautaires de la ville de Medicine Hat, d'un agent responsable de l'octroi des permis aux garderies de jour dans la région du sud de l'Alberta, et d'un expert-conseil en matière de garde de jour et d'un spécialiste du développement de l'enfant, travaillant tous deux dans la région du sud de l'Alberta.

Le comité a été formé dans le but d'élaborer un système normalisé permettant d'évaluer les services de garde de jour ou les garderies et de déterminer jusqu'à quel point les besoins des familles et de la communauté sont satisfaits par les services existants. Il fallait aussi mettre ce système à l'essai pour en établir la validité.

Le comité a consacré la plus grande partie de ses efforts à l'étude de 66 systèmes divers, utilisés en Amérique du Nord, et nous avons joints les divers travaux de recherche réalisés en cette matière.

Au cours de nos recherches, nous nous sommes adressés au gouvernement provincial et nous avons appris qu'on y avait consacré beaucoup de temps à l'étude du système utilisé en Pennsylvanie. Les conclusions de ce travail nous ont été communiquées. Le comité, après maintes discussions, a pensé que le système de la Pennsylvanie pourrait facilement être adapté aux besoins identifiés en Alberta.

Le comité s'est adressé à Santé et Bien-être social Canada pour demander une subvention en vue de la mise au point d'un instrument d'évaluation. C'est alors que Joan Simpson, la représentante fédérale pour l'ouest du Canada, est venue à Medicine Hat pour rencontrer le comité et discuter de notre proposition.

Les membres du comité se sont rendu compte que les subventions fédérales, si même il y avait moyen d'en obtenir, arriveraient seulement après des délais considérables. Devant cette situation, ils ont décidé de se fixer des buts plus immédiats.

Un étudiant engagé par la ville de Medicine Hat en vertu du programme de création d'emploi pour les étudiants a procédé à l'étude et à l'évaluation de systèmes utilisés sous d'autres

[*Text*]

confirmed that the Pennsylvania system had potential for Alberta.

The committee received funding from Alberta Social Services and Community Health for a workshop with Dr. Fiene, Information Systems Research Director, from the Office of Children, Youth and Families, in August 1984. Dr. Fiene is the author of the Pennsylvania system.

Approximately 100 people, representing a variety of health and social services, attended the one-day session which provided an overview of instrument based program evaluation and its application for a range of services.

At a meeting, Dr. Fiene and the committee explored the feasibility of a project to develop a system for Alberta day care services using the southern region as a pilot. It was determined that this would provide an indication of whether or not province-wide field testing was warranted and would also provide a basis for obtaining a federal grant to support further development.

I will now turn it over to Sybil, who will be talking about the instrument based evaluation system.

Ms Sybil Waters (Medicine Hat Child Care Evaluation Project): Throughout the day, you have had the instrument based program monitoring system for Medicine Hat in one form or another, and what I am going to try to do is to explain how the system works.

An instrument based program monitoring system is a tool used to both monitor and evaluate programs. This system utilizes checklists or specific questionnaires to structure monitoring interviews and site visits. Highly specific questions incorporate pertinent regulations in a simplified format that can easily be completed and indicates how well the provider is complying with requirements.

At this stage, the Medicine Hat child care evaluation instrument will not measure whether the provider is 70% in compliance or 30% out of compliance, because weights have not been attached. What it will do is show where the strengths and weaknesses are and allow program specialists and agencies to work together to improve the weakness.

An instrument based program monitoring system differs substantially from the more common approach to monitoring. Typically narrative site reports describe a site visit and summarize, not only observations, but also interpretive and evaluative comments about the monitor's findings. Even the best monitor has biases that are reflected in the selection of topics covered in the report and the degree to which the topics are covered.

[*Translation*]

compétences pour mesurer la qualité des services de garde de jour. Ce travail a confirmé que le système de la Pennsylvanie offrait des possibilités pour l'Alberta.

Le comité a reçu des fonds d'*Alberta Social Services and Community Health*, pour organiser un atelier devant être dirigé par le docteur Fiene, directeur de la recherche en systèmes d'information de l'*Office of Children, Youth and Families*. Le docteur Fiene est l'auteur du système utilisé en Pennsylvanie.

Une centaine de personnes, représentant divers services sanitaires et sociaux, ont assisté à la session d'une journée qui a eu lieu en août 1984. On leur a présenté une vue d'ensemble de l'utilisation d'un instrument d'évaluation des programmes et de son application à une gamme de services.

Le docteur Fiene a participé à une réunion du comité, pendant laquelle on a étudié la faisabilité d'un projet d'élaboration d'un système applicable aux services de garde de jour de l'Alberta. La région du sud de la province en ferait l'expérience, et les résultats devraient permettre de déterminer l'à propos d'un projet d'essai réalisé à l'échelle provinciale, et servir de point de départ à l'obtention d'une subvention fédérale pour poursuivre ce travail plus à fond.

Je vais maintenant passer la parole à Sybil, qui va décrire le système d'évaluation lui-même.

Mme Sybil Waters (*Medicine Hat Child Care Evaluation Project):* Depuis le début de la journée, vous entendez parler, d'une façon ou d'une autre, du système de contrôle des programmes au moyen d'un instrument d'évaluation, tel qu'utilisé à Medicine Hat. Je vais maintenant essayer d'en expliquer le fonctionnement.

Un système de contrôle des programmes au moyen d'un instrument d'évaluation sert à la fois au contrôle et à l'évaluation des programmes. Des listes de vérification ou de questionnaires spéciaux servent de fondement aux entrevues et aux inspections. Une série de questions très précises résume les règlements pertinents sous une forme simplifiée; tout en étant faciles à remplir, elles indiquent jusqu'à quel point le pourvoyeur respecte les exigences.

Pour le moment, l'instrument d'évaluation des soins assurés aux enfants de Medicine Hat ne peut pas indiquer si le pourvoyeur respecte 70 p. 100 ou 30 p. 100 des règlements, parce qu'on n'a pas encore établi de coefficients de pondération. Mais il sert à découvrir les qualités particulières et les faiblesses d'un programme, et permet aux spécialistes et aux organisations de travailler ensemble pour essayer de corriger les lacunes.

Un système de surveillance des programmes à base d'instrument d'évaluation est très différent de la méthode habituelle de contrôle. En général, les rapports descriptifs d'inspections décrivent une visite sur place et résument, non seulement les observations, mais aussi les commentaires qui servent à interpréter et évaluer les conclusions de l'enquêteur. Toutefois, même l'enquêteur le plus consciencieux n'est jamais entièrement libre de parti pris, qui se manifestent par le choix des sujets traités dans le rapport et l'importance qui leur est accordée.

[*Texte*]

• 1540

The instrument-based program monitoring systems are more comprehensive, objective and consistent than the narrative report approach. They are also easier to read and understand. They are ideally suited to achieve the following objectives of a day care system: They ensure equitable monitoring of day care to meet a desired level of health and safety. They ensure that day care promotes child development. It provides for efficient and cost-effective funding and monitoring procedures, and it can be used as a self-assessment instrument. It permits sound policy decision-making. The instrument-based monitoring system can also be quantitative and objective, providing easily interpreted data. It is easily administered and can be administered by monitoring and with minimum interference with the ongoing activities of the program.

It increases providers' perception that requirements are equitable, necessary and desirable with respect to improving their provision of day care services. Involvement of providers in developing the questionnaires further insures that questions will be comprehensive without being burdensome.

The Medicine Hat Child Care evaluation instrument is the first step in designing a system for standardizing the approach to licensing and reviewing day care services. The system contributes to consistent, comprehensive and objective coverage of regulations and provides useful information for planning and reviewing day care services.

Ms Carol Lawson (Medicine Hat Child Care Evaluation Project: A partnership was formed which consists of private day care operators, the City of Medicine Hat, regional and corporate levels of Alberta Social Services. My involvement with the project was the third part of the partnership. My role was to represent private operators and parents. The involvement took place in the form of working together through the development of questionnaires and feed-backs for the revision. The success of the project was the involvement of the group I represent. They felt they had ownership and when the time came for the piloting of the instrument, which was on a volunteer basis, there were no shortages of volunteers.

The piloting of the instrument was not to evaluate the centres but to test the process and whether it would be acceptable to community and day care agencies. This instrument was piloted 40 times in 28 centres in the southern region of Alberta by people from various backgrounds. On April 1, 1986, the southern region of Alberta put in place a policy that day care could be licensed under the instrument for the annual re-application for license on a volunteer basis.

[*Traduction*]

Les systèmes de surveillance des programmes qui font appel à un instrument d'évaluation sont plus complets, plus objectifs et plus uniformes que les rapports descriptifs. Ils sont également plus faciles à lire et à comprendre. Ils constituent la méthode idéale pour atteindre les objectifs suivants, lorsqu'il s'agit de garderies de jour: ils assurent une surveillance équitable des garderies, permettant d'atteindre un niveau souhaitable de maintien de la santé et de sécurité. Ils garantissent que les garderies vont favoriser le développement de l'enfant. Ils permettent l'établissement de procédures de financement et de contrôle efficaces et économiques, et ils peuvent servir d'instrument d'auto-évaluation. Ils servent à prendre des décisions justes en matière de politique. De plus, ces systèmes peuvent être quantitatifs et objectifs, fournissant des données faciles à interpréter. Ils ne présentent aucune difficulté d'administration, et peuvent être appliqués au moyen d'une surveillance qui ne provoque qu'un minimum de dérangement de l'activité courante du programme.

Ils font mieux réaliser aux pourvoyeurs de services de garde de jour que les améliorations exigées sont équitables, nécessaires et souhaitables. La participation des pourvoyeurs à l'élaboration des questionnaires assure de plus un nombre suffisant de questions pour une évaluation complète, sans imposer un fardeau trop lourd aux répondants.

L'instrument d'évaluation des garderies de Medicine Hat représente la première étape de la conception d'un système normalisé d'attribution des permis d'exploitation et d'examen des services offerts. Le système permet de rendre compte de façon uniforme et objective du respect de tous les règlements et fournit des informations utiles pour la planification et l'examen des services de garde de jour.

Mme Carol Lawson (*Medicine Hat Child Care Evaluation Project):* On a obtenu la collaboration des exploitants de garderies privées et de représentants de la ville de Medicine Hat, ainsi que des paliers régional et provincial d'*Alberta Social Services*. Ma participation au projet constituait le troisième élément de cette équipe, puisque j'y représentais les garderies privées et les parents. Les participants ont travaillé ensemble à l'élaboration de questionnaires et à l'étude des retours d'information qui ont indiqué les révisions nécessaires. Le succès du projet est la participation du groupe que je représente, dont les membres se sont sentis responsables. Quand est venu le moment de faire l'essai, sur une base volontaire, de cet instrument d'évaluation, on n'a pas manqué de candidats.

Le but du projet d'essai n'était pas d'évaluer les centres mais de vérifier le processus et de voir s'il convenait aux organismes communautaires et aux services de garde de jour. On a fait remplir le questionnnaire 40 fois, dans 28 centres de la région du sud de l'Alberta, par des gens aux antécédents très divers. Le 1er avril 1986, la région du sud de l'Alberta mettait en vigueur une politique permettant aux garderies de jour de choisir volontairement d'utiliser l'instrument d'évaluation au moment du renouvellement annuel de leurs permis d'exploitation.

[*Text*]

The Medicine Hat Child Care Evaluation Project Committee feels that we in this region have demonstrated our efforts by working in a partnership with private operators, parents, municipally funded operators, regional and provincial governments, a cross section of professionals as well as the community at large. We feel we have demonstated the positive outcome of a united approach.

Now I would like to turn it over to Susan to present our recommendations.

Ms Costea: Before I present the recommendations, I seem to feel that we have sent the instrument to Ottawa but I am not sure that any of you have seen it.

This is the instrument. It comprises various different sections. The yellow section has two parts. One of them is the staff interview and the other one is the child interview. The licensing officer sits down and interviews the staff and then the licensing officer also picks two children who they interview.

The blue section is the staff-child observation. The licensing officer observes the interactions between the children and the staff: general staff-child interaction, child-child interaction, activities, mealtime observation, and also a section on infants.

The green section concerns the staff-child ratio, and there is a general safety tour: indoor play area, outdoor play area, nutrition, food handling observations, children with special needs, sleeping requirements, infants toys safety and also a health and fire check.

The pink section is the site review in which the records are being reviewed. The gold section has the licensing file questionnaire, and then the white section is the day care director's questionnaire.

• 1545

There is also a parent questionnaire that gets mailed out to the parents; the parents fill out the parent questionnaire and send it back to Coaldale and the operator does not get to see what the parents have answered to those questions.

The licensing officer sends out a letter to the day care and the day care then chooses whether they would like to be licensed using this instrument or like to be licensed according to the narrative site previous licensing.

The day care regulations are included in the instrument and they are marked with a DCR and a number corresponding to the DCR so you can go to the Alberta Provincial Day Care Regulations and you can look up that specific day care regulation. So in it we have addressed all the day care regulations and some health regulations and fire regulations—all the ones that are pertinent to the Alberta regulations which every day care centre must meet in order to become licensed.

[*Translation*]

De l'avis du *Medicine Hat Child Care Evaluation Project Committee*, on est parvenu dans la région à combiner les efforts des exploitants de garderies privées, des parents, des services financés par la municipalité, des représentants des gouvernements régional et provincial, de professionnels divers et du grand public. Nous croyons avoir ainsi fait la preuve des résultats positifs qui peuvent être obtenus au moyen d'une approche unifiée.

Je voudrais maintenant demander à Susan de présenter nos recommandations.

Mme Costea: Avant de présenter les recommandations, je voudrais d'abord vous montrer l'instrument. J'ai l'impression que nous l'avons envoyé à Ottawa, mais je ne suis pas certaine que vous l'avez vu.

Le voici. Il comprend plusieurs sections. La section jaune est en deux parties: l'entrevue avec le personnel et l'entrevue avec un enfant. L'agent responsable des permis d'exploitation rencontre d'abord le personnel et choisit ensuite deux enfants à qui poser des questions.

La section bleue porte sur l'observation des relations entre le personnel et les enfants. L'agent doit observer les relations mutuelles entre les enfants et les employés: les contacts généraux, l'attitude des enfants les uns envers les autres, les activités, le temps des repas, avec une section spéciale pour les nourrissons.

La section verte concerne le coefficient du nombre des employés par rapport à celui des enfants, ainsi qu'une inspection de sécurité générale: salles de jeux intérieures, terrains de jeux, nutrition, préparation des aliments, enfants exceptionnels, siestes, sûreté des jouets des nourrissons, dispositions en matière de santé et de sécurité contre les incendies.

La section rose est le rapport de l'inspection des lieux, y compris l'examen des dossiers. La section or contient le questionnaire à conserver dans le dossier du permis d'exploitation, et enfin la section blanche est le questionnaire rempli par le directeur ou la directrice de la garderie de jour.

Il y a également un questionnaire destiné aux parents, qui leur est envoyé par la poste, et doit être retourné à Coaldale sans que le pourvoyeur n'ait l'occasion de voir les réponses des parents.

L'agent responsable des permis écrit à la garderie de jour, qui choisit alors si le renouvellement de son permis d'exploitation doit se faire à partir de cet instrument, ou selon le rapport descriptif établi à la suite d'une inspection sur place, comme auparavant.

L'instrument d'évaluation contient les règlements concernant les garderies, désignés au moyen des initiales DCR, avec le numéro du règlement correspondant. Il est possible de cette façon de consulter les règlements provinciaux concernant les centres de garde de jour et y trouver le règlement pertinent. Le questionnaire porte sur tous les règlements concernant les garderies de jour, en plus de certains règlements de santé et de sécurité contre les incendies—tous ceux que les garderies de

[*Texte*]

Then of course we have added all the other questions that you will view as you have a look at the instrument.

As Chairman of the Medicine Hat Child Care Evaluation Committee Project, I would like on behalf of the committee to present our recommendations to the task force, which are as follows:

1. That governments should not restrict their role to assisting child care by cost-sharing dollars to programs. Rather, they should adopt an approach which ensures day care services will have a positive impact on the development of children.

2. That a process for assessing day care services be put into place.

3. A non-subjective instrument with well-established statistically-based validity and reliability such as the Medicine Hat Child Care Evaluation Instrument is capable of.

4. To make a strong commitment for a national awareness campaign on the impact of quality care for children. I think we have heard a lot of this national awareness today.

5. To ensure that dollars are available for further development of an assessment instrument, the Medicine Hat Child Care Evaluation Instrument, which requires further expansion in weighting and validation. We realize that the instrument as it is needs an awful lot more work done to it, and we have set some short-term and some long-term goals for ourselves, which are continuously to update, continuously to get feedback from the operators as they are using this to become relicensed to ensure that the questions being asked are relevant to quality care for children.

If you have any questions, we would be more than anxious to answer them.

The Chairman: Thank you, Susan. Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you very much for that presentation. This presentation again demonstrates that this trip to Medicine Hat has been very valuable to us. If I could make one suggestion to further committees—maybe we will put this in our report as well—it can be highly valuable to get out of the capital cities of the provinces and into other communities to hear a different perspective. I thank you for that.

I want to ask you a bit about what you have found in this. Mr. Wanner, earlier today you told us that it would be inappropriate for government funds to go towards a profit day care system. Yet from what I hear of this project, as outlined by your colleagues here, there seems to be co-operation with the private sector; there seems to be very thorough analysis of quality, programs, staffing and all that.

[*Traduction*]

jour de l'Alberta doivent respecter pour obtenir un permis d'exploitation.

Ensuite, bien entendu, nous avons ajouté toutes les autres questions que vous allez voir en examinant l'instrument.

À titre de présidente du *Medicine Hat Child Care Evaluation Committee Project*, j'aimerais, au nom du comité, présenter les recommandations suivantes du groupe de travail:

1. Les gouvernements ne devraient pas se limiter à aider les services de garde de jour en leur remboursant une partie de leurs coûts. Ils devraient plutôt adopter une méthode susceptible d'assurer que les garderies puissent avoir une influence positive sur le développement des enfants.

2. On devrait mettre sur place un système d'évaluation des services de garde de jour.

3. On devrait adopter un instrument d'évaluation objectif dont la validité serait bien établie sur une base statistique, comme par exemple le *Medicine Hat Child Care Evaluation Instrument*.

4. On devrait s'engager fermement à mener une campagne nationale de prise de conscience de l'importance de la qualité des soins dispensés aux enfants. Je pense qu'on a beaucoup parlé de cette prise de conscience nationale, depuis le début de la journée.

5. On devrait prévoir les fonds nécessaires pour perfectionner cet instrument d'évaluation, le *Medicine Hat Child Care Evaluation Instrument*. Il reste à établir des coefficients de pondération et à procéder à une validation. Nous nous rendons compte que l'instrument, tel qu'il existe présentement, requiert une somme considérable de travail additionnel, et nous avons fixé d'autres buts à court et à long terme. Il faudra, notamment, une mise à jour continuelle de l'instrument, et des retours d'information des responsables des garderies elles-mêmes, à mesure qu'ils utilisent cette méthode pour renouveler leurs permis d'exploitation, pour nous assurer que les questions posées sont pertinentes à la qualité des soins aux enfants.

Si vous avez des questions, nous serons heureuses d'y répondre.

La présidente: Merci, Susan. Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Merci beaucoup pour votre présentation. Elle démontre encore une fois que ce voyage à Medicine Hat a été pour nous très précieux. Si je puis me permettre une suggestion aux comités à venir—peut-être que nous le mentionnerons aussi dans notre rapport—c'est une bonne idée de sortir des capitales provinciales pour se rendre dans d'autres localités et y entendre un point de vue différent. Je vous en remercie.

J'aimerais poser une question au sujet de vos conclusions. Monsieur Wanner, il y a quelques heures, vous nous avez dit qu'il ne conviendrait pas que les fonds du gouvernement passent à un système de garde de jour à but non lucratif. Mais, après avoir écouté vos collègues décrire ce projet, il me semble y avoir une collaboration avec le secrteur privé, une analyse très approfondie de la qualité, des programmes, du personnel, etc.

[*Text*]

Did you find a big difference between the profit and non-profit to lead you to that conclusion, or was that more of a philosophical statement on your or the city's part?

Mr. Wanner: First, I want to point out that the specific point made this morning in the City of Medicine Hat's presentation was we suggested that the current Canada Assistance Plan cost-sharing not be passed along to the private sector.

The other point I made in our discussion with you was that, while we try to resolve our differences of opinion in Medicine Hat as constructively as possible, there are certain issues that we agree to disagree on. I am sure that Carol sitting beside me may have a counter opinion to the one I shared with you this morning.

• 1550

I want to clarify, though, specifically with respect to the Canada Assistance Plan cost-sharing that we spoke of this morning. I elaborated on the fact the Alberta government is proposing that cost sharing be passed along.

Mr. Nicholson: Is that it? Can you go a little bit farther for me? Is it a philosophical statement you are making or have you found differences that would lead you or your city council to the conclusion that, as you say, CAP support for profit-motivated programs would be inappropriate, in your words?

Mr. Wanner: I do not want to make a value judgment. I think it would be inappropriate for me to make a value judgment on the success of the child care evaluation project in Medicine Hat at this point in time. I think the important point we are trying to make is, given the realities of the marketplace and given the realities of the provision of day care services in our community, in this province and in this country, we have developed on a co-operative basis an instrument by which we can determine collectively what is appropriate and what is not appropriate. Have I walked around the issue enough, Madam Chairman?

Mr. Nicholson: You should be in politics, Mr. Wanner.

Mr. Wanner: Some people have suggested that.

The Chairman: He has probably been around politicians too long; that is the problem. Ms Mitchell.

Ms Mitchell: I would just like to second Rob's comment about what a joy it has been to be in Medicine Hat. I cannot help but feel that you have kind of the ideal size of a community as well. We can feel the kind of community spirit that all of you have. I think this is an example of groups starting from different philosophies perhaps and coming together in a collective way to do something that is pretty important.

[*Translation*]

Est-ce que vous avez constaté une grande différence entre les services à but non lucratif et sans but lucratif, qui vous a mené à cette conclusion, ou s'agissait-il plutôt d'un énoncé de principe de votre part ou de celle de la municipalité?

M. Wanner: En premier lieu, je veux préciser ce qui a été dit ce matin au moment de la présentation de la ville de Medicine Hat. À notre avis, le partage actuel des coûts en vertu du Régime d'assistance publique du Canada ne devrait pas inclure le secteur privé.

J'ai voulu également faire ressortir, au cours de notre discussion avec vous, le fait que, même si à Medicine Hat nous essayons de résoudre nos différences d'opinion le plus constructivement possible, il reste certaines questions au sujet desquelles nous reconnaissons ne pouvoir nous entendre. Je suis certain que Carol, ici à mes côtés, peut entretenir une opinion opposée à celle que je vous ai exprimée ce matin.

Mais je tiens à m'expliquer, toutefois, surtout en ce qui concerne le partage des coûts en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, dont nous avons parlé ce matin. J'ai commenté la proposition du gouvernement de l'Alberta concernant le partage des coûts avec le secteur privé.

M. Nicholson: Vraiment? Pouvez-vous élaborer un peu? Est-ce que vous faites une déclaration de principe ou avez-vous constaté des différences qui vous ont amené, vous-même ou votre conseil municipal, à conclure qu'il ne conviendrait pas que le Régime d'assistance publique du Canada appuie les programmes établis en vue d'un profit?

M. Wanner: Je ne veux pas porter de jugement de valeur. À mon avis, il ne convient pas, pour le moment, que je me prononce sur le succès du projet d'évaluation des services de garde de jour de Medicine Hat. Je pense que l'aspect le plus important de notre intervention est que, étant donné les réalités du marché et de l'offre de services de garde de jour dans notre communauté, notre province et notre pays, nous avons pu collaborer à la conception d'un instrument qui permet de déterminer collectivement ce qui est approprié et ce qui ne l'est pas. Est-ce que j'ai suffisamment tourné autour du pot, madame la présidente?

M. Nicholson: Vous devriez faire de la politique, Monsieur Wanner.

M. Wanner: Certaines personnes l'ont déjà suggéré.

La présidente: Il a probablement trop fréquenté les politiciens. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: J'aimerais simplement appuyer l'observation de Rob au sujet du plaisir que nous a donné notre visite à Medicine Hat. Je ne puis m'empêcher de penser que votre communauté a également des dimensions plus ou moins idéales. On peut sentir votre esprit communautaire. Je pense avoir vu ici un exemple de travail collectif effectué par des groupes qui, au départ, entretiennent peut-être des opinions différentes, mais sont capables de collaborer à la réalisation de quelque chose d'important.

[*Texte*]

I have not had a chance to look at this but I am really, really interested that you have come this far with an instrument. I am just wondering where it goes from here. Is it still in a test stage or do you have results back? You said that you thought there needed to be more funding. I am wondering what the federal government role would be and so on.

Ms Costea: In order for us to further develop the system, we are going to be needing extra dollars. For example, these questionnaires need to be weighted in order to go to the next step. As Sybil mentioned, if it measures that you are 70% in compliance, you do not get a rating on it because it has not been weighted. The next step is to weight it. We have not totally decided how we are going to do it, although we have all kinds of ideas up our sleeve. After the centres are relicensed using the instrument, we then get together and meet to see what kind of feedback we can get from those.

Now Carol's centre has been relicensed using the instrument, and the John Miller centre has been relicensed using the instrument. Maybe Carol would like to comment on how valuable she found the instrument. We certainly sat down and we went through the instrument as the licensing inspector marked them. She gave us a very comprehensive report as well as giving us feedback on the parent questionnaire and on the instrument. We have set out several goals and objectives for the centre whereby we realize we can further improve the quality of service that we are providing to the children in our centres. Would you like to comment, Carol?

Ms Lawson: Yes. As I previously stated in our brief, we welcome the standardized consistent comprehensive system. It helped for future planning and it was also a vehicle for consumer feedback. It also gave us an opportunity to express our professionalism. It also provided us with data for planning and managing on a day-to-day operation. I think those were the main issues in being evaluated.

• 1555

Ms Waters: I would like to tell you about where the instrument is going. This group you see here presented a report on the evaluation instrument to a group here in the city of Medicine Hat and made recommendations to the provincial government on where we would like it to go, and the provincial government is doing some research. It is researching what we researched and is looking at the questions we came up with. While that is going on up there—and we are not sure if there is going to be an end product—we felt we could not just sit.

So we have put in a process for documenting the usage of the instrument, and we have given ourselves one year to do that before we make comparisons against centres being relicensed on a voluntary basis with the instrument and centres being licensed in the old method with the day care regulations.

[*Traduction*]

Je n'ai pas eu la chance d'examiner ce document, mais je trouve très très intéressant de voir jusqu'où vous avez pu aller pour élaborer un tel instrument. Je me demande simplement ce qui doit arriver maintenant. Est-il encore à l'essai, ou avez-vous des résultats? Vous avez mentionné que d'autres fonds seraient nécessaires. Je me demande quel rôle devrait jouer le gouvernement fédéral, etc.

Mme Costea: Pour être capables d'élaborer plus à fond ce système, nous allons avoir besoin de plus d'argent. Par exemple, il faudrait pondérer les questionnaires pour être en mesure de passer à l'étape suivante. Comme l'a mentionné Sybil, si l'instrument d'évaluation sert à établir que vous respectez les règlements à 70 p. 100, vous n'obtenez pas de cote parce qu'il n'y a pas encore de coefficients de pondération. La prochaine étape est dont la pondération. Nous n'avons pas encore pris de décision quant à la manière de procéder, même si nous avons toutes sortes d'idées. Quand on aura renouvelé les permis des centres de garde de jour au moyen de cet instrument, nous nous réunirons pour étudier le genre de feedback que nous pouvons en tirer.

Le centre de Carol a utilisé cet instrument pour renouveler son permis d'exploitation, de même que le *John Miller Centre*. Peut-être que Carol pourrait nous donner son opinion sur l'utilité de l'instrument. Nous avons certainement pris le temps d'examiner à mesure que l'inspecteur y inscrivait les résultats. Carol nous a donné un rapport très complet, en plus de commentaires au sujet du questionnaire destiné aux parents et de l'instrument lui-même. Nous avons fixé plusieurs buts et objectifs pour le centre, ce qui nous a fait réaliser qu'il est encore possible d'améliorer la qualité des services que nous offrons aux enfants qui fréquentent nos garderies. Pourriez-vous commenter, Carol?

Mme Lawson: Oui. Comme je l'ai déjà dit dans notre mémoire, nous sommes heureux d'avoir un système normalisé et complet. Il nous a aidé à planifier pour l'avenir, et il a été de plus un moyent de recueillir l'opinion des consommateurs. Il nous a aussi donné l'occasion de manifester notre professionalisme. On y a trouvé des données utiles pour les activités quotidiennes de planification et de gestion. Ce sont à mon avis les principaux avantages d'une évaluation de ce genre.

Mme Waters: J'aimerais maintenant que vous parliez des suites données à l'instrument. Mes collègues et moi-même avons présenté un rapport sur l'instrument d'évaluation à un groupe de Medicine Hat et nous avons formulé des recommandations au gouvernement provincial au sujet des suites que nous aimerions qu'il lui donne. Il fait présentement des recherches sur les recherches que nous avons effectuées, et il étudie les questions que nous avons soulevées. Entretemps—et nous ne sommes pas certains s'il y aura un aboutissement—nous ne pouvions tout simplement pas demeurer inactifs.

Nous avons donc mis en branle un processus afin de documenter les cas d'utilisation de l'instrument, et nous nous sommes donné un an pour faire ça avant d'établir des comparaisons entre les garderies qui acceptent volontiers de se faire réaccréditer au moyer de cet instrument et les garderies qui se

[*Text*]

But hopefully at the end of one year, with the data we are collecting, we may be able to have more concrete data.

• 1600

The other thing is we gave every single operator in the south region one of these instruments to do with as they wished. Most of the operators have been using it as a self-assessment tool, and in my opinion—and it has nothing to do with checks or crossing off—the standards have begun to go up without any extra cost to the government.

Ms Mitchell: That was my next question. It is obviously a very useful tool for self-evaluation and kind of planning where your priorities are. I just wondered if you had applied or will be applying to Health and Welfare Canada under the research section, national welfare grants, because this would be an instrument that would be very useful in other provinces.

Ms Waters: Could we use what you said as a recommendation when we apply for the grant?

Ms Mitchell: You could certainly use my recommendation.

Mr. Wanner: If I could just address that issue, I appreciate the comments Mr. Nicholson and Mrs. Mitchell made concerning the fact of coming into communities of this size. We do not want to be critical of the federal government, but we were somewhat frustrated two or three years ago when we continuously tried to access a federal Health and Welfare grant.

Our sense of it is that the majority of those grants in fact have been going into the larger urban centres. We suffer from a little paranoia of isolation in Medicine Hat at the best of times; but, in the same vein that you have indicated it is important to get out to the size of communities you have and receive the kind of input, we really do feel isolated from Ottawa sometimes. Little old Medicine Hat comes in and asks for a Health and Welfare grant and we have to jump through all those hoops. It seems like we are rather unimportant, and if the 213th recommendation might be a Health and Welfare grant to Medicine Hat for a child care evaluation project it would be helpful.

Ms Mitchell: Just specifically to answer my question, have you applied to the Health and Welfare grants?

Mr. Wanner: We applied once. We are considering reapplying for the second stage. Is that correct, Susan?

Ms Costea: We are finding that all of us are holding down full-time jobs and this is really demanding on our time. When we had the person up from Ottawa with National Health and Welfare for grants, one of the comments made to us was that we were too small an area and the random sampling from such a small area would hardly be worth the amount of dollars we were asking for, that we should continue doing what we are

[*Translation*]

font accréditer suivant la vieille méthode de conformité aux règlements concernant les garderies. Grâce aux données que nous réunissons, nous espérons avoir plus de données concrètes au bout d'un an.

Nous avons également donné à chaque opérateur de la région du sud un de ces instruments dont ils peuvent se servir à leur guise. La plupart des opérateurs l'ont utilisé comme instrument d'auto-évaluation et, à mon avis—et ceci n'a rien à voir avec les vérifications ou les radiations—les normes ont commencé de s'élever sans coût supplémentaire pour le gouvernement.

Mme Mitchell: Cela est ma prochaine question. Il s'agit évidemment d'un outil très utile pour l'auto-évaluation et l'établissement de vos priorités. Je me demandais simplement si vous avez fait une demande ou comptez en faire une à la Division de la recherche, Santé et Bien-être Canada, subvention du bien-être national, car ce serait un instrument très utile aux autres provinces.

Mme Waters: Pourrions-nous utiliser ce que vous venez de dire comme recommandation lors de notre demande de subvention?

Mme Mitchell: Certainement.

M. Wanner: À ce propos, j'apprécie les commentaires de M. Nicholson et de Mme Mitchell en ce qui concerne leur venue dans des communautés de cette dimension. Nous ne voulons pas critiquer le gouvernement fédéral mais nous étions quelque peu frustrés il y a deux ou trois ans, lorsque nous tentions continuellement d'obtenir une subvention de Santé et Bien-être Canada.

Nous avons l'impression que ces subventions ont, en fait, été attribuées à des centres urbains plus importants. Durant les époques les plus favorables, nous souffrons, à Medecine Hat, d'une certaine paranoia provoquée par l'isolement. Cependant, comme vous l'indiquiez, il est important d'oublier l'aspect dimensionnel des communautés et de recevoir ce genre d'apport, nous nous sentons parfois isolés d'Ottawa. Ces petits vieux de Medecine Hat viennent et demandent une subvention de Santé et Bien-être Canada et nous devons sauter. Nous avons l'impression d'être sans importance et si la 213e recommandation pouvait être une subvention de Santé et Bien-être Canada à Medecine Hat pour l'évaluation d'un projet de garderie, cela nous aiderait.

Mme Mitchell: Pour répondre à ma question, avez-vous fait une demande de subvention à Santé et Bien-être Canada?

M. Wanner: Nous en avons présentée une et nous envisageons d'en faire une deuxième. Est-ce exact, Susan?

Mme Costea: Nous occupons toutes des emplois à plein temps, ce qui est très exigeant. Quand nous avons reçu cette personne qui s'occupe des questions de subventions au ministère de la Santé et du Bien-être à Ottawa, elle nous a dit que notre région était trop petite et que le sondage dans une telle région ne pourrait justifier la somme que nous demandions. Elle a dit aussi que nous devrions continuer d'agir

[*Texte*]

doing and at some point in time, probably when we have gotten to the stage where we are now—she did not say that, but that is the feeling I personally got—they may look at it.

At that point in time we did not feel we had time to wait and we needed dollars to go the next step so we tried to pursue a lot of other western groups that were giving out funds for whatever. Then we finally approached the provincial government, who came to our aid and assisted us to get to the steps we are at now.

Ms Mitchell: Probably the size of the sample is relevant. I wonder if you had thought of or might agree to it being circulated maybe through a group like the Day Care Advocacy Association or some group that could circulate it in a broader sense and get their support for it. It would be interesting to know what they feel, whether it is of universal value across the country. Maybe they would have some little regional adaptations, but it is too bad not to use all your work.

Ms Waters: It was presented at the back end of last year in Montreal to a very large conference group there. The people in Montreal had heard about it and asked if we would send a presenter. It was also presented as a scholarly paper at the National Evaluation Conference held in Banff in April. We have had requests from British Columbia and quite a few people have been asking us if they can have the instrument.

• 1605

Ms Mitchell: Thank you.

The Chairman: Mr. Duguay.

Mr. Duguay: Thank you. Having a background as a school principal means that I have not only seen lots of rating instruments and used quite a few, but I want to compliment you because I know how much energy it takes to prepare something like that and I am just trying to go through it as quickly as I can.

I am going to take the time to review it in some detail when I have the time to do that, but I did want to first of all comment. At first glance, I think it is an excellent tool for self-evaluation, so I want to say I have jumped quickly to that conclusion.

In terms of evaluating child care, and perhaps because I have not read it yet, I want to just ask this question: is there a section in here which makes a judgment, that someone has to make in my view because I believe that the quality of child care is largely dependent on the quality of the child care givers, fundamentally? And is evaluation of the people involved a large part of this instrument?

Ms Waters: That is the area that we need to expand on, but we have directed quite a number of questions to that area in as much that we have asked if the children are respected by the adults, if they are spoken to at eye level or are they spoken to

[*Traduction*]

comme nous le faisons et qu'à un certain moment, probablement lorsque nous serons au point où nous en sommes maintenant—elle n'a pas dit cela mais c'est l'impression que j'ai éprouvée—le Ministère pourrait donner suite à notre demande.

A ce moment, nous savions que nous ne pouvions attendre et que nous avions besoin d'argent pour passer à l'étape suivante. Nous nous sommes donc adressés a un grand nombre d'autres organisations de l'ouest qui attribuent des fonds. Finalement, nous avons approché le gouvernement provincial qui nous a aidé à atteindre notre présente étape.

Mme Michell: Il est probable que la taille de l'échantillonage soit appropriée. Je me demande si vous accepteriez de le faire circuler, peut-être par l'intermédiaire d'organisation comme l'Association pour la promotion des services de garde à l'enfance ou d'autres qui pourraient le faire circuler plus largement et l'appuyer. Il serait intéressant de connaître leur avis, de savoir elles si elles lui accordent une valeur à l'échelle nationale. Peut-être y aura-t-il quelques petites adaptations régionales à prévoir, mais il serait dommage de ne pas utiliser tout votre travail.

Mme Waters: Il a été présenté à la fin de l'an dernier à Montréal lors d'une très importante conférence. Les gens de Montréal en avaient entendu parler et ont demandé si nous pouvions envoyer quelqu'un. Il a également été présenté comme document de référence à la Conférence d'évaluation nationale tenue à Banff en avril. Nous avons reçu des demandes de la Colombie-Britannique et un bon nombre de gens désirent obtenir l'instrument.

Mme Mitchell: Merci.

La présidente: Monsieur Duguay.

M. Duguay: Merci. Grâce à mes antécédents de directeur d'école, j'ai vu un grand nombre d'instruments d'évaluation et que j'en ai utilisé beaucoup. C'est pourquoi je tiens à vous féliciter car je sais qu'il est nécessaire de mettre beaucoup d'énergie dans leur préparation et je vais essayer de le voir aussi vite que possible.

Je prendrai le temps de le revoir en détails lorsque ce sera possible mais, avant tout, je voulais vous faire part de mes commentaires. À première vue, je pense qu'il s'agit d'un excellent instrument d'auto-évaluation et je dois dire que je suis arrivé rapidement à cette conclusion.

En ce qui concerne l'évaluation des services de garde des enfants, et peut-être parce que je n'en ai pas encore pris connaissance, je voudrais poser cette seule question: y a-t-il ici une section qui porte un jugement, que quelqu'un doit faire à mon avis, car je crois que la qualité des soins destinés aux enfants dépend largement des gens qui les dispensent? Et l'évaluation des gens impliqués représente-t-elle une grande partie de cet instrument?

Mme Waters: C'est un sujet que nous devons étudier plus à fond, mais nous avons posé autant de questions à ce sujet que nous avons demandé si les enfants sont respectés par les adultes, si on se met à leur niveau, si on les appelle par leur

[*Text*]

by name, are they given choices, are they treated with respect? To some of the questions, I still personally feel the observer has to use some self-judgment there.

Mr. Duguay: How do you rate this once you are all finished? I know, because I have done a little bit of evaluation using some instruments. One year our superintendent forced us to use one and I had to do it. It takes a lot of time. And once you have all the data you have to make decisions. That is the part that I could not see here at first glance. How do you make judgments about this after you have collected all the information?

Ms Waters: The licensing officer submits a report that goes on the regulation day care file and also comes back to the committee. It is broken down in different areas and it is truly reporting on what the observer has observed. The licensing officer who has been using this was part of our committee so was well aware that we really did not want judgments put on it. But we still feel that area needs work.

Mr. Duguay: Looking at this and trying to analyse it in a way which makes sense would take a licensing person a fair amount of time. I am just leery about adding to the number of inspectors. You know, we had those in schools; we got rid of them because they were out of touch with reality.

Ms Waters: We cannot judge that yet until we have given it the full year. It takes the licensing officer one full day if she is going to observe the arrival of the children, the children eating, the children having their rest and the departure of the children.

I was part of the piloting team and at one centre I could be finished at 2.30 p.m. because the children had started to go home then and I had seen all the areas. Bear in mind that we only started using this in April. The first report that the licensing officer did took her four hours, but she reduced that down to less time as the format became more familiar to her. And in Pennsylvania, where they weighted their system, they developed an indicator checklist and they reduced the number of licensing officers in their area and saved their state $5 million in one year.

Mr. Duguay: Let me add one final, I hope, encouraging comment. We have found in education that the best use of instruments like this is the amount of education they provide for the people who use them, those who answer them and those who administer them. So I think you should be commended because it is obvious that you have put an incredible amount of work into this. I am glad I came to Medicine Hat, too.

The Chairman: How many homes have you used this instrument with so far?

Ms Costea: I think it is five centres that have been re-licensed using the instrument.

• 1610

The Chairman: And have you found deficiencies in those five, using the instrument?

[*Translation*]

nom, si on leur donne des choix, s'ils sont traités avec respect? Pour certaines de ces questions, je crois encore que l'observateur doit utiliser son jugement personnel.

M. Duguay: Comment faites-vous cette évaluation lorsque tout est terminé? Je le sais car j'ai fait un peu d'évaluation en utilisant certains instruments. Une année, notre directeur nous a obligé d'en utiliser un. Cela prend beaucoup de temps. Et quand vous disposez de toutes les données, vous devez prendre des décisions. C'est la partie qui m'échappe ici. Comment établissez-vous vos jugements après avoir rassemblé toutes les informations?

Mme Waters: L'inspecteur soumet un rapport qui va au dossier des règlements sur les garderies et parvient également au comité. Il traite de différents domaines et relate exactement ce que l'observateur a constaté. L'inspecteur qui l'a utilisé faisait partie de notre comité et savait donc fort bien que nous ne voulions pas qu'il contienne des jugements. Mais nous pensons toujours que du travail doit être fait dans ce domaine.

M. Duguay: Il faudrait beaucoup de temps à un inspecteur pour analyser ceci objectivement. je vois d'un mauvais oeil l'augmentation du nombre d'inspecteurs. Vous savez, nous avons connu cette situation dans les écoles et nous nous sommes débarrassés des inspecteurs car il étaient trop loin des réalités.

Mme Waters: Nous devons attendre une année entière avant de porter un jugement sur cette question. L'inspecteur a besoin d'une journée entière pour observer l'arrivée des enfants, leurs repas, leurs temps de repos et leur départ.

J'ai fait partie d'une équipe pilote et, dans une garderie, je pouvais avoir terminé mon travail à 14h30 car les enfants commençaient à rentrer chez eux et j'avais vu l'ensemble des lieux. Rappelez-vous que nous n'avons commencé à utiliser ceci qu'en avril. Le premier rapport fait par l'inspecteur lui a pris quatre heures mais, l'habitude aidant, elle a pu réduire ce temps. Et en Pensylvanie, où les systèmes sont évalués, ils ont mis au point une liste de contrôle témoin ce qui a permis de réduire le nombre d'inspecteurs et d'épargner ainsi 5 millions de dollars en un an à cet Etat.

M. Duguay: Permettez-moi d'ajouter un dernier et, j'espère, encourageant commentaire. En éducation, nous avons trouvé que la plus grande utilité d'instrument comme celui-ci est de permettre à ceux qui l'utilisent, y répondent et l'administrent, de récolter les fruits de leur travail. Je pense donc que vous méritez des éloges car il est évident que vous y avez investi une somme incroyable d'efforts. Je suis également heureux d'être venu à Medecine Hat.

La présidente: Pour combien de garderies avez-vous utilisé cet instrument jusqu'à présent?

Mme Costea: Je crois que cinq garderies ont eu leur permis renouvelé en l'utilisant.

La présidente: Et en utilisant l'instrument, avez-vous trouvé des déficiences dans ces cinq garderies?

[*Texte*]

Ms Costea: I think at this point in time, we are not saying there are deficiencies or there are not deficiencies. What is happening is the licensing operator reports her observations. Because they are not weighted and because we are asking questions that at this point in time are not regulations, we cannot weight it at this point in time.

We cannot say that you should be doing this or you should not be doing this as long as they are meeting all the provincial regulations to become licensed, and that is why we were very careful how we worded this.

As Mr.Duguay said, it is by the very virtue of the fact that the people use it as self-evaluation in looking at some of these questions; for instance, "Do the staff approach to within a reasonable distance of the children before addressing them?"

We have heard a lot about trained staff this afternoon, and those kinds of questions to those people who have not had training . . . it is hoped this will alert something and say to them, Hey, these are things we are not doing and if we did them, possibly there could be a better relationship. Through this avenue, we have found that the quality has improved.

The Chairman: So have you done follow-ups to those centres? Have you gone back to those centres that you did the initial evaluation on? And have you noticed any change?

Ms Lawson: The licensing officer came out with statements asking or suggesting what areas we needed to improve on and I guess, on a positive note, to encourage us.

The Chairman: Yes. Have you made changes based on what was recommended?

Ms Lawson: Yes.

The Chairman: How do you feel about the results of those changes yourself?

Ms Lawson: Very, very positive.

The Chairman: Bob, did you have a question?

Mr. Porter: Thank you, Madam Chairman. Just very briefly, and I gather this is the last presentation this afternoon, I would like to say how much I have enjoyed being able to be here.

While not a member of this committee, but as a representative in Ottawa of this constituency, I have always taken a great deal of pride in the people whom I represent and the work they have done in various areas.

I think this is certainly an indication of the co-operation which had to go into this at the various levels. I think, Bob, I have talked to you briefly about this on one or more occasions, and I think I can assure you and you can appreciate perhaps some of the difficulties.

I think it is significant having this committee come to places like Medicine Hat. You can perhaps, too, appreciate that when you get to Ottawa, because places of this size sometimes tend to be put in the background. I think it is extremely important that people and organizations like yours, who have come

[*Traduction*]

Mme Costea: Je crois que nous ne pouvons pas dire à ce moment si des déficiences existent ou non. Ce qui se produit, c'est que l'inspecteur a fait rapport de ses observations. Parce qu'elles ne sont pas évaluées et parce que nous posons actuellement des questions qui ne concernent pas les règlements, nous ne pouvons les mesurer pour le moment.

Nous ne pouvons pas dire que vous devriez faire ceci et pas cela pour autant que cela réponde aux exigences de tous les règlements provinciaux pour obtenir une autorisation, et c'est pourquoi nous avons été très prudents dans notre formulation.

Comme le disait M. Duguay, c'est en vertu du fait que les gens l'utilisent comme une auto-évaluation en répondant à quelques-unes des questions; par exemple: «Est-ce que le personnel s'approche à une distance raisonnable des enfants avant de leur adresser la parole?»

On a beaucoup parlé cet après-midi du personnel qui jouit d'une formation et de celui qui n'en a pas . . . il est à souhaiter que ceci déclenchera une réaction et amènera certains à dire: «Hé, ce sont des choses que nous ne faisons pas et si nous les faisions, les relations pourraient s'améliorer». En suivant cette voie, nous avons constaté une amélioration de la qualité.

La présidente: Vous avez donc donné une suite à vos actions entreprises dans ces garderies? Êtes-vous retournée dans les centres où vous aviez procédé à la première évaluation? Et avez-vous constaté un changement?

Mme Lawson: L'inspecteur est venu nous voir pour nous suggérer ou nous demander d'améliorer certains secteurs faibles et, je pense bien, également pour nous encourager.

La présidente: Oui. Avez-vous procédé à des changements basés sur ces recommandations?

Mme Lawson: Oui.

La présidente: Que pensez-vous des résultats de ces changements?

Mme Lawson: Qu'ils sont extrêmement positifs.

La présidente: Bob, voulez-vous poser une question?

M. Porter: Merci, madame la présidente. Très brièvement, et je suppose que ceci est la dernière intervention cet après-midi, je voudrais dire que j'ai éprouvé beaucoup de plaisir à être ici.

Bien que je ne sois pas membre de ce comité mais à titre de représentant de cette circonscription à Ottawa, j'ai toujours été très fier des gens que je représente et du travail qu'ils ont accompli dans différents domaines.

Je pense que ceci est certainement une indication de la coopération qui a été nécessaire à tous les niveaux. Je crois, Bob, que je vous en ai parlé à une ou plusieurs reprises et je ne doute pas que vous soyiez conscient des difficultés que cela représente.

Que ce Comité vienne dans des endroits comme Medecine Hat est, à mon avis, significatif. Vous aussi, sans doute, pouvez apprécier ce fait lorsque vous êtes à Ottawa car on a parfois tendance à reléguer à l'arrière plan des endroits de cette dimension. Je crois qu'il est extrêmement important que des

[*Text*]

forward with a presentation like this to the committee, emphasize the need that we must be heard and represented at that level.

As I have indicated to you, any time I can be of assistance in any way and work along with your organization, I would be more than pleased to do so.

One item; just at the first, you mentioned—or did you mention?—the number of private day care centres that were involved in the city. Are most of the day care centres involved?

Ms Lawson: Yes, they are.

Mr. Porter: All of them in Medicine Hat are taking part?

Ms Lawson: Yes, and also, Redcliff is involved.

Ms Mitchell: How many are there? Can you tell us what the number of private centres is? I am sorry to interrupt.

Ms Lawson: There are six private day care centres.

Mr. Porter: Six in Medicine Hat and Redcliff?

Ms Lawson: Yes. Pardon me; seven, with Redcliff.

Mr. Porter: Seven. I think other than that, Madam Chairman, may I just briefly thank those groups which have appeared here today.

I am sure you have heard a great many groups and obviously, Medicine Hat and district, as well as Lethbridge, were well represented today. I do thank each of you for coming to the city. We would welcome you back at any time on other committees you may be serving on. I look forward to seeing you when we get back to Ottawa. I do sincerely thank each of you very much for coming and sharing your time and that of the committee with those of us here in Medicine Hat.

• 1615

The Chairman: I would like to also, on behalf of the committee, thank all of you for being with us today. I know there are some faces back there that have been with us since first thing this morning, and we appreciate the support for this very important topic. I thank you all for your presentations.

We had a double reason for inviting Bob to be with us today. It is one more person on our side when we get back to Ottawa.

Thank you again for your hospitality and your attention.

This meeting stands adjourned.

[*Translation*]

gens et des organisations comme la vôtre qui ont présenté cet exposé au comité soulignent la nécessité pour nous d'être entendus et représentés à ce niveau.

Comme je vous l'ai dit, je serai très heureux de vous aider en tout temps et de collaborer avec votre organisation.

Une question: Au tout début, vous mentionniez—ou l'avez-vous mentionné?—le nombre de garderies de la ville qui ont participé. Est-ce que la plupart l'ont fait?

Mme Lawson: Oui.

M. Porter: Toutes les garderies de Medecine Hat participent?

Mme Lawson: Oui, ainsi que celle de Redcliff.

Mme Mitchell: Quel est leur nombre? Pouvez-vous nous dire combien il y a de garderies privées? Je m'excuse de cette interruption.

Mme Lawson: Six garderies privées.

M. Porter: Six à Medecine Hat et à Redcliff?

Mme Lawson: Oui. Excusez-moi: sept, avec Redcliff.

M. Porter: Sept. À part cela, madame la présidente, j'aimerais remercier brièvement ces groupes qui étaient présents aujourd'hui.

Je suis certain que vous avez entendu un grand nombre de groupes et il est visible que Medecine Hat et son district, ainsi que Lethbridge, étaient bien représentés aujourd'hui. Je désire vous remercier tous d'être venus à Medicine Hat. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir en tout temps quel que soit le comité dont vous faites partie. J'ai hâte de vous revoir à Ottawa. Je désire vous remercier sincèrement d'être venus à Medicine Hat et d'avoir pris le temps de nous écouter.

La présidente: Au nom du Comité, je voudrais également remercier tous ceux qui ont assisté aux audiences d'aujourd'hui. Je sais que certaines personnes à l'arrière sont ici depuis très tôt ce matin et je leur suis reconnaissante de bien vouloir soutenir une cause aussi importante. Je vous remercie tous pour vos exposés.

Nous avions doublement raison d'inviter Bob à être parmi nous aujourd'hui. Ce sera une personne de plus pour nous appuyer lorsque nous retournerons à Ottawa.

Merci une fois de plus pour votre hospitalité et votre attention.

La séance est maintenant levée.

From the Southern Regional Day Care Directors Association, Lethbridge:

Karen Charlton;

Evelyn Sera.

From the Medicine Hat Day Care Advisory Committee:

Bryn Barnes-Strachan;

Selene Nicoll.

From the Lethbridge and District Private Operators Association:

Chris Guenther;

Jean Staudinger.

From the Lethbridge Community College:

Evelyn Sera;

Cybele Norohna.

Afternoon Sitting

Bernie Koltun.

From Medicine Hat Women's Shelter:

Lori Cooper.

From the Medicine Hat Health Unit:

Audrey Redmond.

Yumi Saka.

From Canadian Union of Public Employees (Lethbridge, Alberta Division):

Velma Baker, General Vice-President;

Dolores Viney.

From Children's Corner Child Care Centre:

Deborah Barrett.

From Lawson Children Centre:

Carol Lawson.

From the Child Development Professionals of Medicine Hat:

Jayne Hohne.

From the Medicine Hat Child Care Evaluation Project:

Bob Wanner;

Susan Costea, Chairman;

Sybil Waters;

Carol Lawson.

De la Southern Regional Day Care Directors Association, Lethbridge:

Karen Charlton;

Evelyn Sera.

Du Medicine Hat Day Care Advisory Committee:

Bryn Barnes-Strachan;

Selene Nicoll.

De la Lethbridge and District Private Operators Association:

Chris Guenther;

Jean Staudinger.

Du Lethbridge Community College:

Evelyn Sera;

Cybele Norohna.

Seance de l'après-midi

Bernie Koltun.

Du Medicine Hat Women's Shelter:

Lori Cooper.

De la Formation sanitaire de Medicine Hat:

Audrey Redmond.

Yumi Saka.

Du Syndicat canadien de la fonction publique, division de Lethbridge (Alberta):

Velma Baker, vice-présidente générale;

Dolores Viney.

Du Children's Corner Child Care Centre:

Deborah Barrett.

Du Lawson Children Centre:

Carol Lawson.

Des Child Development Professionals of Medicine Hat:

Jayne Hohne.

Du Medicine Hat Child Care Evaluation Project:

Bob Wanner;

Susan Costea, présidente;

Sybil Waters;

Carol Lawson.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES/TÉMOINS

From the City of Medicine Hat:

Bob Wanner;

Larry Bonneville;

Susan Costea.

From the Family & Community Support Services Advisory Board, City of Medicine Hat:

Evelyn J. Thain.

From the Early Childhood Development Advisory Committee of Medicine Hat College:

Wendy Fletcher.

(*Continued on previous page*)

De la municipalité de Medicine Hat:

Bob Wanner;

Larry Bonneville;

Susan Costea.

De Family & Community Support Services Advisory Board, de la municipalité de Medicine Hat:

Evelyn J. Thain.

Du Early Childhood Development Advisory Committee of Medicine Hat College:

Wendy Fletcher.

(*Suite à la page précédente*)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 43

Friday, June 6, 1986
Regina, Saskatchewan

Chairperson: Shirley Martin

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 43

Le vendredi 6 juin 1986
Regina (Saskatchewan)

Présidence: Shirley Martin

Minutes of Proceedings and Evidence of the Special Committee on

Child Care

Procès-verbaux et témoignages du Comité spécial sur

La garde d'enfants

RESPECTING:

Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985

CONCERNANT:

Ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

26384—1

SPECIAL COMMITTEE ON CHILD CARE

Chairperson: Shirley Martin

Vice-Chairperson: Leo Duguay

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA GARDE D'ENFANTS

Présidence: Shirley Martin

Vice-présidence: Leo Duguay

MEMBERS/MEMBRES

Suzanne Duplessis
Sheila Finestone
Bill Gottselig
Margaret Anne Mitchell
Rob Nicholson

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 94(3)(9)

On Friday, June 6, 1986:
Bill Gottselig replaced Bob Porter.

Conformément à l'article 94(3)(9) du Règlement

Le vendredi 6 juin 1986:
Bill Gottselig remplace Bob Porter.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, JUNE 6, 1986
(91)

[*Text*]

The Special Committee on Child Care met in Regina, Saskatchewan at 9:00 o'clock a.m., this day, the Chairperson, Shirley Martin, presiding.

Members of the Committee present: Leo Duguay, Bill Gottselig, Shirley Martin and Margaret Anne Mitchell.

In attendance: Pearl Downie, Researcher.

Witnesses: *From the Canadian Association for Young Children*: Barbara Stange. *From the Saskatchewan Pro-Life Association*: Ed Landgraf, Executive Director and Elaine Muggeridge. *From the Saskatchewan New Democratic Party Caucus*: Ed Tchorzewski M.L.A. *From the Saskatchewan Knights of Columbus*: Tom Schuck. *From the Congress of Black Women of Canada*: Fleurette Y. Osborne. *From the Government of Saskatchewan*: Honourable Pat Smith, Minister of Education and Honourable Gordon Dirks, Minister of Social Services. *From the Bridging Program for Women, Regina Plains Community College*: Jacquie Adams, Margo Soriano and Marge McCreight. *Panel I*: *From the Saskatchewan Council on Children and Youth*: Bob Ryan. *From the Regina Day Care Coalition*: Christine Johnson and Fiona Bishop. *From the Regina YWCA*: Noella Bamford. *Panel II*: *From Regina Plains Day Care Centre*: Sandra Reese and Christine Johnson. *From University Co-operative Daycare*: Wynne Young, Vice-Chairman. *From Child Care Centre Co-operative*: Jane Wolf and Christine Taylor. *From Planned Parenthood of Saskatchewan*: Margaret Fern, Executive Director. *From Panel III*: Gay Caswell on behalf of Lauriane Dellabough. Virginia Battiste. *From the Twenty-Four Hour Child Care Co-operative*: Giorgina Cyr and Earl Blacklock. *Panel IV*: *From the Regina and District Labour Council*: Alvin Huber, Vice-President. *From the Saskatchewan Government Employees' Union*: Fiona Bishop. *Panel V*: *From the Early Childhood Education Student*: Molly Moss. *From the Regina Family Day Care Providers Co-operative*: Iris Miller-Denis. *From the Co-operative Day Care Association of Regina*: Kathie Pendrigh. *From the Cathedral Area Day Care*: Alison Hayford. *From the Massey Road Day Care*: Dawn Peterson.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, December 12, 1985, Issue No. 1*).

Barbara Stange from the Canadian Association for Young Children made a statement and answered questions.

Ed Landgraf from the Saskatchewan Pro-Life Association made a statement and with Elaine Muggeridge answered questions.

Ed Tchorzewski from the Saskatchewan New Democratic Party Caucus made a statement and answered questions.

Tom Schuck from the Saskatchewan Knights of Columbus made a statement and answered questions.

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 6 JUIN 1986
(91)

[*Traduction*]

Le Comité spécial sur la garde d'enfants se réunit à Regina, en Saskatchewan, aujourd'hui à 9 heures, sous la présidence de Shirley Martin, (*présidente*).

Membres du Comité présents: Leo Duguay, Bill Gottselig, Shirley Martin et Margaret Anne Mitchell.

Aussi présente: Pearl Downie, chargée de recherche.

Témoins: *De l'Association canadienne pour jeunes enfants*: Barbara Stange. *De la Saskatchewan Pro-Life Association*: Ed Landgraf, directeur exécutif; Elaine Muggeridge. *Du Caucus du Nouveau parti démocrate de Saskatchewan*: Ed Tchorzewki, m.a.l. *Des Chevaliers de Colomb de Saskatchewan*: Tom Schuck. *Du Congress of Black Women of Canada*: Fleurette Y. Osborne. *Du Gouvernement de la Saskatchewan*: L'honorable Pat Smith, ministre de l'Éducation; l'honorable Gordon Dirks, ministre des Services sociaux. *Du Bridging Program for Women, Regina Plains Community College*: Jacquie Adams, Margo Soriano et Marge McCreight. *Groupe I*: *Du Saskatchewan Council on Children and Youth*: Bob Ryan. *De la Regina Day Care Coalition*: Christine Johnson et Fiona Bishop. *De la YWCA de Régina*: Noella Bamford. *GroupeII*: *Du Regina Plains Day Care Centre*: Sandra Reese et Christine Johnson. *De la University Co-operative Daycare*: Wynne Young, vice-présidente. *De la Child Care Centre Co-operative*: Jane Wolf et Christine Taylor. *De Planned Parenthood of Saskatchewan*: Margaret Fern, directrice exécutive. *Du Groupe III*: Gay Caswell au nom de Lauriane Dellabough. Virginia Battiste. *De la Twenty-Four Hour Child Care Co-operative*: Giorgina Cyr et Earl Blacklock. *Groupe IV*: *Du Conseil du travail de Regina et du district*: Alvin Huber, vice-président. *Du Syndicat des fontionnaires de la Saskatchewan*: Fiona Bishop. *Groupe V*: *De Early Childhood Education Student*: Molly Moss. *De la Regina Family Day Care Providers Co-operative*: Iris Miller-Denis. *De la Co-operative Day Care Association of Regina*: Kathie Pendrigh. *De la Cathedral Area Day Care*: Alison Hayford. *De la Massey Road Day Care*: Dawn Peterson.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 12 décembre 1985, fascicule nº 1*).

Barbara Stange, de l'Association canadienne pour jeunes enfants, fait une déclaration et répond aux questions.

Ed Landgraf, de la *Saskatchewan Pro-Life Association*, fait une déclaration, puis lui-même et Elaine Muggeridge répondent aux questions.

Ed Tchorzewski, du Caucus du Nouveau parti démocrate de Saskatchewan, fait une déclaration et répond aux questions.

Tom Schuck, des Chevaliers de Colomb de Saskatchewan, fait une déclaration et répond aux questions.

Fleurette Y. Osborne from the Congress of Black Women of Canada made a statement and answered questions.

Honourable Pat Smith and Honourable Gordon Dirks from the Government of Saskatchewan made a statement and answered questions.

Jacquie Adams, Margo Soriano and Marge McCreight from the Bridging Program for Women, Regina Plains Community College made a statement and answered questions.

The witnesses from Panel I made a statement and answered questions.

The witnesses from Panel II made a statement and answered questions.

At 1:00 o'clock p.m., the Committee suspended its meeting.

At 1:35 o'clock p.m., the Committee resumed its meeting.

Margaret Fern from the Planned Parenthood of Saskatchewan made a statement and answered questions.

The witnesses from Panel III made a statement and answered questions.

The witnesses from Panel IV made a statement and answered questions.

The witnesses from Panel V made a statement and answered questions.

At 4:25 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Fleurette Y. Osborne, du *Congress of Black Women of Canada*, fait une déclaration et répond aux questions.

L'honorable Pat Smith et l'honorable Gordon Dirks, du gouvernement de la Saskatchewan, font une déclaration et répondent aux questions.

Jacquie Adams, Margo Soriano et Marge McCreight, du *Bridging Program for Women, Regina Plains Community College*, font une déclaration et et répondent aux questions.

Les témoins du Groupe I font des déclarations et répondent aux questions.

Les témoins du Groupe II font des déclarations et répondent aux questions.

À 13 heures, le Comité interrompt les travaux.

À 13 h 35, le Comité reprend les travaux.

Margaret Fern, de *Planned Parenthood of Saskatchewan*, fait une déclaration et répond aux questions.

Les témoins du Groupe III font des déclarations et répondent aux questions.

Les témoins du Groupe IV font des déclarations et répondent aux questions

Les témoins du Groupe V font des déclarations et répondent aux questions.

À 16 h 25, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidente.

Greffier de Comité

Richard Dupuis

Clerk of Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Friday, June 6, 1986

• 0903

The Chairman: Good morning, ladies and gentlemen. We would like to begin our hearings of the Special Committee on Child Care.

We have an extremely heavy day today, so we will have to move things along fairly quickly. The first group we have today is the Canadian Association for Young Children, represented by Barbara Stange.

Ms Barbara Stange (Member, Canadian Association for Young Children): Good morning. We are delighted to have this chance to speak with this special committee about some of our concerns.

I am speaking for the Regina members of the Canadian Association for Young Children. We are a group of people who are involved in community work of various sorts, which makes us aware of the problems of families and of children. I thought that before I started I would take a minute to say a little bit more about who we are.

Janet Peti, with me, is a parent of young children. She has been an early childhood teacher and she is presently a trainer of day care workers. She teaches courses connected with the Kelsey Institute in Saskatoon, which has a one-year day care course. With me also is Nancy Hordern, who is a consultant working with parents of exceptional children, children with special problems. I am an assistant professor of education and teach early childhood education at the University of Regina. However, I was a day care director for five years and I have been a kindergarten teacher, so I have work experience in the area of day care particularly.

The other people who have been involved in this submission are listed on the last page of my brief. Caroline Krentz is at the Department of Education, in charge of curriculum development for the province in social sciences and humanities.

• 0905

Elnor Thompson is a retired nursery school teacher; and Frances Haug and Elnor Thompson are national directors of CAYC. Frances is also a professor at the university.

So we are speaking as a group primarily, I would say, of professionals who are concerned about the welfare of children in Canada.

Our starting perspective, as you can see if you look at the second page of my submission, which outlines our main principles on which we are basing our recommendations, and our recommendations . . . Our main concern is with children.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le vendredi 6 juin 1986

La présidente: Bonjour, mesdames et messieurs. Nous allons ouvrir la séance du Comité spécial sur la garde des enfants.

Nous avons une journée extrêmement chargée aujourd'hui. Il faudrai donc avancer assez rapidement. Notre premier groupe est l'Association canadienne pour le bien-être des jeunes enfants, représentée par Barbara Stange.

Mme Barbara Stange (membre de l'Association canadienne pour le bien-être des jeunes enfants): Bonjour. Nous sommes très heureux de l'occasion qui nous est donnée d'exposer au Comité spécial quelques-unes de nos préoccupations.

Je parle au nom des membres de Regina de l'Association canadienne pour le bien-être des jeunes enfants. Nous sommes un groupe de personnes qui se consacrent à des travaux communautaires de toutes sortes, ce qui nous permet de connaître les problèmes des familles et des enfants. Avant de commencer, j'aimerais prendre une minute pour nous présenter.

Janet Peti est mère de jeunes enfants. Elle a déjà été professeur en soins à la petite enfance et elle s'occupe actuellement de la formation d'employées de garde d'enfants. Elle enseigne dans le cadre de l'institut Kelsey de Saskatoon, qui offre un cours d'un an en garde d'enfants. À mes côtés se trouve également Nancy Horden, expert-conseil auprès des parents d'enfants ayant des problèmes spéciaux. Je suis professeur adjoint en éducation de la petite enfance à l'université de Regina. Toutefois, j'ai été directrice d'une garderie pendant cinq ans et enseignante dans une maternelle, ce qui me donne une expérience pratique du domaine de la garde d'enfants.

On trouvera, à la dernière page de notre mémoire, les noms des autres personnes qui ont participé à sa rédaction. Caroline Krentz travaille au ministère de l'Éducation, où elle est responsable de l'élaboration des programmes d'enseignement des sciences sociales et des humanités de la province.

Elnor Thompson est une ancienne enseignante de classes prématernelles maintenant à sa retraite. Frances Haug et Elnor Thompson sont membres du conseil d'administration national de notre association. Frances est également professeur à l'université.

Nous nous présentons donc principalement comme un groupe de spécialistes qui s'intéressent au bien-être des enfants canadiens.

Notre perspective de base, comme vous pouvez le voir à la deuxième page du mémoire, où sont exposés les grands principes sur lesquels sont basées nos recommandations . . . Notre principal souci, ce sont les enfants. Nous savons qu'il y a

[*Text*]

We know there are adult groups who are advocating on behalf of their needs. We are advocating on behalf of the needs of children. We feel very strongly that we must put the needs of children first in any sorts of new policy decisions we are making at the federal level or at the local level.

When we start with the child, one of the first things we are aware of is that the welfare of the children depends very much on a stable, well-prepared, and well-trained staff. It is not sufficient for people to be well-meaning; they need to have the skills and the experience and the training that enable them to work effectively with children in groups. As long as we have the kind of wage situation that we have, the lack of availability of training, and the lack of requirement of training, we are going to have less than the best kinds of programs for children, and in some instances we are going to have dangerous programs for children—not because people are intentionally trying to abuse or misuse children, but because they simply do not know how to work effectively with children in groups.

There has been a long-standing assumption that anybody who is adult, warm-blooded, and healthy can take care of children. Our wages for day care workers reflect that assumption. I think it is high time we recognized that is not the case. At the present time the situation in Saskatchewan, as I have outlined here, is that even if a person has had the one-year Kelsey training, that person's wages are not changed to reflect that added training. The reason is that there simply is not the money in the programs . . . there are not the funds to recognize extra training in the wage system.

This means that where we do have good-quality programs—and we do—we have them on the backs of people who are working out of concern for kids and who are not being reimbursed in a suitable way. I think it is a disgrace that in Canada, for instance, we have day care workers who are very competent, many of them with training, and who are working for less income than a hairdresser; less income than a zoo keeper or a dog trainer.

It is our position that given the nature of what is happening in day care across Canada now, what is needed is federal leadership support and guidance so that we can have, for our Canadian children, suitable . . . varied; there is no one model of day care that we need. Children are different; they need different kinds of things. Some children thrive in groups; some do not. Some need in-home care; some need group care. But we need to have federal guidelines with teeth in them sufficient so that it is possible for local groups to develop quality programs and maintain them over time.

I am not going to speak any more. I think I have put my points down fairly clearly on that second page. The third page and subsequent pages amplify each of the points.

• 0910

It was tempting to get into a long discussion of the effects of intervention on . . . The effects of providing good programming

[*Translation*]

des groupes d'adultes qui plaident pour leurs besoins. Nous, nous plaidons pour les besoins des enfants. Nous croyons très fermement que les besoins des enfants doivent passer en premier dans n'importe quelles décisions de principe adoptées au niveau fédéral ou local.

Quand on part sur cette base, on se rend compte immédiatement que le bien-être des enfants dépend beaucoup d'un personnel stable, bien préparé et bien formé. La bonne volonté ne suffit pas. Il faut que les employés aient les aptitudes, l'expérience et la formation qui leur permettent de travailler efficacement avec des groupes d'enfants. Tant que règnera la situation actuelle en ce qui concerne les salaires, le manque de moyens de formation et l'absence d'une formation obligatoire, nous continuerons à avoir des services de garde d'enfants inférieurs à la norme optimale et, en certains cas, dangereux pour les enfants, non pas parce que les employées cherchent à les maltraiter intentionnellement, mais simplement parce qu'elles ne savent pas comment travailler efficacement avec des groupes d'enfants.

On suppose depuis longtemps que tout adulte affectueux et en bonne santé peut s'occuper des enfants. Il est grandement temps que nous admettions que tel n'est pas le cas. À l'heure actuelle, en Saskatchewan, ainsi que je l'ai mentionné dans le mémoire, même quelqu'un qui a une formation d'un an à l'institut Kelsey n'obtient pas un meilleur salaire tenant compte de cette qualification supplémentaire. La raison en est simplement que les garderies n'ont pas d'argent . . . Il n'existe pas de fonds permettant de reconnaître cette formation dans le barème des salaires.

Cela signifie que lorsque les services sont de bonne qualité, et il y en a, cette qualité existe aux dépens d'employés qui travaillent par souci des enfants sans recevoir une rémunération convenable pour leurs efforts. Je pense qu'il est honteux qu'au Canada, il y ait des employées de garderie très compétentes, dont bon nombre ont acquis une formation à cette fin, qui touchent un salaire inférieur à celui d'une coiffeuse, d'un gardien d'animaux dans un jardin zoologique ou d'un dresseur de chien.

Nous soutenons qu'étant donné ce qui se passe actuellement au Canada dans le domaine de la garde d'enfants, nous avons besoin d'un appui et d'une direction du gouvernement fédéral afin qu'il existe, pour nos enfants, des services convenables, variés. Nos besoins en matière de garde d'enfants ne se limitent pas à un seul modèle. Les enfants sont différents. Il leur faut différentes sortes de services. Certains enfants s'épanouissent en groupe, d'autres pas. Certains ont besoin d'être gardés en milieu familial, d'autres au sein d'un groupe. Mais nous avons besoin de directives fédérales suffisamment fermes pour que des groupes locaux aient la possibilité de mettre en place et de maintenir des services de qualité.

Je m'arrête de parler. Je crois avoir exposé mes points assez clairement dans cette deuxième page. La troisième page et les pages suivantes explicitent chacun de ces points.

Nous avons été tentés de faire un long exposé sur les effets de l'intervention . . . Il est maintenant démontré que la

[*Texte*]

for children in the pre-school years are now being shown to have positive social and economic effects in later years.

Good programming can now actually be demonstrated to cut down on school drop-out rates, delinquency, teenage pregnancy and other kinds of problems that are endemic at this time among teenagers. It has actually been demonstrated in solid research that if we invest sufficiently to provide quality programming for young children, we have a good shot at preventing a great many social problems in the future.

The Chairman: Thank you very much. Mr. Duguay.

Mr. Duguay: Thank you, Chairperson. I just want to raise one comment. Understanding your view that the Head Start-type operation has a potential for remedying a number of problems that we face later on, have you drawn any conclusions about child care given by people other than the parents or immediate family in the infant stage?

Ms Stange: I do not think we have definitive conclusions, at least of research that I am aware of, but there are certainly indications that where that care is provided by a stable person, where the infant is not moved from one adult to another in a succession of changes, the infant seems to be able to establish the same sort of stability and connection with the parents as children not put in that situation.

I worked for 20 years overseas and I was very aware of a crèche for infants that was a block away from my house in a suburb of Jakarta. And being interested in this sort of thing, I went to that place a number of times and tried, as a matter of fact, to have some impact on the program. I was unable to do so.

It was clean. In fact, it was immaculate. The children were in cribs and their sheets were changed, although sometimes they were directly on rubber sheets. But all the toys were up on the wall locked into cupboards looking very attractive to adults who visited, but not providing any opportunity for the children to play. And the children were not handled or talked to.

Now, if you put infants in that kind of situation they will be damaged for life, because infants need steady constant interaction with a caring adult. So if we are going to look at infant care in Canada, we have to be very sure that we provide a lot of support to those programs.

In contrast, I spent a year in Australia in Perth in 1982. I saw an infant care program there that was working very well. They had suitable space, they had suitable staffing, and it was on the campus of Western Australia Institute of Technology. Excuse me, it was near it. A lot of the infants were students' children and they were not there great long hours every day,

[*Traduction*]

prestation de bons services aux enfants durant les années préscolaires produit des effets sociaux et économiques positifs au cours des années ultérieures.

On peut actuellement démontrer que des services de qualité diminuent les taux de décrochage scolaire, la délinquance, l'incidence des grossesses d'adolescentes et d'autres problèmes qui se posent actuellement à l'état endémique chez les adolescents et les adolescentes. Des recherches très sérieuses ont démontré, en fait, que si nous investissions suffisamment d'argent dans des services de qualité pour les jeunes enfants, nous contribuerions grandement à prévenir beaucoup de problèmes sociaux au cours des années ultérieures.

La présidente: Merci beaucoup. Monsieur Duguay.

M. Duguay: Merci, madame la présidente. J'aimerais simplement présenter un point. Compte tenu de votre opinion selon laquelle un programme du genre *Head Start* permet éventuellement de prévenir certains problèmes que nous risquons d'avoir par la suite, avez-vous tiré des conclusions sur les soins donnés aux enfants par d'autres personnes que leurs parents ou un membre de la famille immédiate durant les premiers mois de leur vie?

Mme Stange: Je ne crois pas qu'on soit arrivé à des conclusions définitives, du moins dans les recherches que je connais, mais il y a certainement lieu de croire que si les soins sont donnés par une personne stable, si le bébé n'est pas envoyé d'un adulte à l'autre au cours d'une succession de changements, il semble capable d'établir le même genre de rapport stable et de lien affectif avec ses parents que les enfants qui ne sont pas placés dans cette situation.

J'ai travaillé 20 ans à l'étranger. Je connaissis très bien une crèche située à une rue de chez moi, dans une banlieue de Jakarta. Comme je m'intéressais à ce genre d'activités, je suis allée plusieurs fois à cet endroit pour essayer d'avoir une influence sur le service fourni. Je n'ai pas réussi.

La crèche était propre. En fait, elle était immaculée. Les enfants étaient dans des berceaux et on changeait leurs draps, mais parfois ils reposaient directement sur les matelas protecteurs en caoutchouc. Cependant, tous les jouets étaient rangés le long du mur, dans des armoires où ils paraissaient très jolis aux adultes qui visitaient la crèche, mais les enfants n'avaient pas la possibilité de jouer avec eux. Et personne ne prenait ces enfants dans ses bras ni leur parlait.

Si vous mettez des bébés dans ce genre de milieu, ils en subiront un traumatisme pour la vie, parce que les bébés ont besoin d'une interaction constante avec un adulte chaleureux. Donc, si nous songeons à des services de garde de bébés au Canada, assurons-nous que ces services respecteront ces exigences.

En revanche, j'ai passé un an à Perth, en Austalie, en 1982. J'y ai vu une garderie de bébés qui fonctionnait très bien. Elle était située sur le campus . . . non, pardon, tout près du campus de l'Institut de technologie de l'ouest de l'Australie. La garderie avait des locaux d'une grandeur convenable et un personnel compétent. Beaucoup des bébés étaient des enfants d'étudiants. Ils ne passaient pas de longues heures à la garderie

[*Text*]

but they were cared for suitably, I felt, in that kind of situation.

I said I was finished with my general remarks, but I do want to call your attention to my reference to the Lady Gowrie Centres in Australia because I think there is a model extant which is really important. It has worked very well in Australia to stimulate the development of good day care, broad gauge day care.

They have had model centres in every capital city since the latter part of the 1930s. These are federally supported.

Mr. Duguay: Good. Thank you.

The Chairman: Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you very much. I would like to join in welcoming you. It is very nice to be in Regina today.

• 0915

You talked about your being here advocating on behalf of children, and that is really what we are here for too. As a Member of Parliament of some seven years, however, I have found that one of the most difficult issues to get interest in from the media, and from politicians, is really a concern about children. We know that, from the politicians' point of view, children do not vote. If it is an issue affecting seniors, there is much more activity going on, I think, in reponse.

Have you any ideas about how all of us, and particularly those of us in federal jurisdiction . . . what is needed to have more of a permanent advocacy for children, what we can do really to stir the general public up a bit about this very important issue?

Ms Stange: I do not know, but our hand is strengthened by these recent longitudinal studies I refer to in the paper. There are two major studies. One was done in London, Ontario so we have a good Canadian study. It seems as if we have to be able to demonstrate something that you would think we would all understand without its being demonstrated: that there may be short-term gains if we provide inexpensive or casual care, but there are going to be long-term losses for the whole of society if we keep doing that.

I do not know how we—

Ms Mitchell: Yes, I think studies are good to back it up, but not many politicians will take the time to read studies, especially if you do not have the interest in the first place.

Ms Stange: I know.

Ms Mitchell: So along with that I think we have to have pretty strong public education, public awareness programs—and political action too. For instance, here in Saskatchewan—

[*Translation*]

chaque jour, mais ils étaient bien soignés, à mon avis, dans ce milieu.

J'ai dit que j'allais terminer mes remarques générales, mais je tiens à attirer votre attention sur les centres *Lady Gowrie* d'Australie, parce que je crois qu'ils fournissent un modèle très important. Ce modèle a beaucoup aidé à stimuler la mise en place, en Australie, de services de garderie de qualité capable de recevoir beaucoup d'enfants à la fois.

Il existe des centres établis sur ce modèle dans chaque capitale depuis la fin des années 1930. Ces garderies sont financièrement soutenues par le gouvernement fédéral.

M. Duguay: Très bien. Merci.

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci beaucoup. J'aimerais, moi aussi, vous souhaiter la bienvenue. Il est très agréable d'être à Regina aujourd'hui.

Vous avez dit que vous étiez ici pour plaider la cause des enfants et c'est vraiment aussi notre cas. Cependant, comme membre du Parlement depuis environ sept ans, j'ai constaté que l'une des questions pour lesquelles il est le plus difficile de soulever l'intérêt des média et des politiciens est celle des enfants. Du pointe de vue d'un homme politique, nous le savons, les enfants ne votent pas. Quand il s'agit d'une question qui concerne les personnes âgées, je crois qu'elle suscite beaucoup plus d'activités.

Avez-vous des idées sur la façon dont nous tous, et en particulier ceux d'entre nous qui travaillent au niveau fédéral . . . sur ce qu'il faudrait faire pour que la cause des enfants soit entendue d'une façon plus permanente, sur ce que nous pourrions faire pour remuer un peu le grand public sur cette question très importante?

Mme Stange: Je ne sais pas, mais nous sommes encouragés par les récentes études longitudinales donc je parle dans le mémoire. Il y en a eu deux. L'une a été faite à London, Ontario, ce qui nous donne une bonne étude du côté canadien. Il semble qu'il faut prouver quelque chose que tout le monde, on dirait, comprend sans qu'il y ait besoin de démonstration, à savoir qu'en dispensant des services de garde d'enfants bon marché ou de qualité inférieure, on réalise peut-être des gains à court terme, mais que l'ensemble de la société fera des pertes à long terme si nous continuons dans cette voie.

Je ne sais pas comment nous . . .

Mme Mitchell: Oui, je pense que les études sont de bons moyens pour appuyer une cause, mais il n'y a pas beaucoup de politiciens qui prennent le temps de les lire, surtout si la question ne les intéresse pas en premier lieu.

Mme Stange: Je sais.

Mme Mitchell: Donc, en même temps que ces études, je crois que nous devons avoir des programmes bien étoffés d'éducation du public, des programmes de conscientisation du public, de même qu'une action politique. Par exemple, ici, en Saskatchewan . . .

[*Texte*]

Ms Stange: Well, this is exactly—

Ms Mitchell: —I hope you are confronting all of your candidates—

Ms Stange: Yes.

Ms Mitchell: —about this issue to make them take more interest.

I wonder federally what you think of a recommendation of the Katie Cooke task force to have a Minister for Children and to have maybe a higher profile on that in the federal government.

Ms Stange: I think that is an excellent idea. We certainly locally, provincially and federally have to focus attention on children and the needs of children, and that is one way to do it.

Ms Mitchell: The other thing you spoke about was the need for federal guidelines. We heard a lot about this in Alberta too, where they have funding but they do not really have the kind of quality of training, and so on, across the board. Yet we are very aware of the federal versus provincial jurisdictions, day care being a provincial jurisdiction. What kind of federal guideelines do you see us establishing? Have you any more suggestions for us on that, keeping in mind that health and safety and that kind of thing is really a local responsibility?

Ms Stange: I am not a politician and I am not a student of the Constitution in the sense that I know what is possible. However, this morning on the radio Shirley was talking about the fact that somebody else had mentioned health care as a model; I mean the national standard that has been established and the enabling things we do to be sure there is access to health care. That is an analogy of what we might be able to do in the way of—

Ms Mitchell: Some people recently have been suggesting that first of all it is the federal role to establish minimum standards because we have to think of the underdeveloped regions that are really just beginning to develop professional service.

They also are saying that we should at the federal level perhaps require adherence to certain standards in exchange for having shared funding. That is what happens under the Canada Health Act.

Ms Stange: Yes.

Ms Mitchell: In a way there is a penalty if they do not maintain the philosophy of medicare.

Ms Stange: There are ways to do this. When I was a day care director I was a director in Wisconsin, and we had there a system of licensing of centres. That, I grant you, was at the state—or it would be comparable to the provincial—level.

[*Traduction*]

Mme Stange: Eh bien, c'est exactement . . .

Mme Mitchell: . . . j'espère que vous confrontez tous vos candidats . . .

Mme Stange: Oui.

Mme Mitchell: . . . avec cette question, pour les amener à s'y intéresser d'avantage.

Au niveau fédéral, que pensez-vous d'une recommandation du groupe de travail Katie Cooke qui préconise la création d'un ministère d'État à l'enfance et qui demande que ce domaine fasse l'objet de plus d'attention au niveau fédéral?

Mme Stange: Je crois que c'est une excellent idée. Il faut certainement concentrer l'attention des pouvoirs locaux, provinciaux et fédéraux sur les enfants et les besoins des enfants et ce serait là une façon d'y arriver.

Mme Mitchell: Vous mentionnez également la nécessité de lignes directrices fédérales. On nous a beaucoup parlé de cela en Alberta aussi. Là-bas, si les fonds, ne manquent pas, on manque pourtant de programmes de formation de qualité, etc., pour l'ensemble de la province. Cependant, nous sommes bien conscients des champs de compétence en cause. La garde d'enfants est de la compétence des provinces. Quelle sorte de lignes directrices croyez-vous que nous pourrions établir au niveau fédéral? Avez-vous d'autres suggestions à nous faire là-dessus, tout en tenant compte que les questions de santé et de sécurité et les domaines similaires relévent des pouvoirs locaux?

Mme Stange: Je ne suis pas dans la politique et je ne connais pas assez la constitution pour savior ce qui est possible ou non. Toutefois, ce matin, Shirley disait avoir entendu à la radio quelqu'un mentionner, comme modèle, l'assurance-santé. Je veux dire les normes nationales qui ont été établies et les dispositions habilitantes adoptées comme condition d'accès au régime. C'est là une analogie avec ce que nous pourrions faire dans le domaine de . . .

Mme Mitchell: Certaines personnes ont soutenu récemment qu'en premier lieu, il incombe au gouvernement fédéral d'établir des normes minimales, parce que nous devons tenir compte des régions sous-développées, qui commencent seulement à élaborer un service professionnel.

On a soutenu aussi que le gouvernement fédéral devrait peut-être exiger le respect de certaines normes comme condition d'un partage des frais. C'est ce qui se passe avec la loi canadienne sur la santé.

Mme Stange: Oui.

Mme Mitchell: D'une certaine façon, il existe une pénalisation pour les provinces qui n'appliquent pas les principes du régime d'assurance-santé.

Mme Stange: Il y a diverses façons de le faire. Lorsque j'étais directrice d'une garderie au Wisconsin, il existait, dans cet État, un système d'autorisation pour les garderies. Cela, je vous l'accorde, se situait au niveau d'un État, ce qui correspond au niveau provincial ici.

[*Text*]

• 0920

This could be something that was recommended from the federal level that had different kinds of licensing so that parents could be aware, when they selected programs for their children, what level of program this was. And this was a recognition of the fact you cannot suddenly say all programs are going to be of this certain high quality. We know that is not possible. But we are never going to get there if we do not set the standard of where that should be and if we do not recognize those programs that reach that standard. I think we should have some way of accrediting programs across Canada by the federal government; that these programs meet the standards set and that there is a plaque to that effect, or something parents can see so they know there is monitoring of these programs.

Ms Mitchell: I would be inclined to feel that monitoring is a provincial responsiility, but I think the federal government, and we have not taken a committee position on this, has certainly to establish a general philosophy for all Canada's children below which no province should go.

The Chairman: Thank you very much, Mrs. Mitchell.

Mr. Gottselig, one last question.

Mr. Gottselig: I have only one short question, Madam Chairperson.

I support many of the things you cover in your brief, particularly the role of the family and strengthening that family role. I believe the family is the cornerstone, the fabric of our society. Where you learn to be a person first is in your family. I grew up in a different era when my mother stayed home and looked after the family, but my wife has had to work during our marriage. We were able to get someone to come into the home to provide the stability the children required.

I have a little difficulty with the principle that everybody should have access to day care. We realize that today there are a lot of single-parent families out there—it is 1986, and this is a way of life—and I think we must provide as much support for those people as we possibly can, but for the people who can afford to provide this on their own, I think there is a role for them to look after themselves. I think our resources may be better spent in assisting those people who actually require the assistance.

Ms Stange: I spoke to that tangentially when I was talking about the need to look at in-home care, whether it is somebody who comes into your own home, or whether it is a neighbour. The fact of the matter is that—well, I am just aware of a lot of abuses that have happened. I do not want to make the statement that it is a dangerous thing to do to have a neighbour take care of your children, but I have a daughter who is a social worker here in rural Saskatchewan, and I have my own

[*Translation*]

Ce système est peut-être similaire à une recommandation qui nous a été faite suivant laquelle le gouvernement fédéral délivrerait différentes sortes de permis, de sorte que les parents sauraient, quand ils choisiraient un centre de garde pour leurs enfants, à quel niveau ce centre se situe. Cette recommandation reconnaissait ainsi le fait qu'on ne saurait obliger d'un seul coup tous les centres de garde d'enfants à se situer à un niveau élevé de qualité. Nous savons que cela est impossible. Mais nous n'arriverons jamais à ce niveau de qualité si nous n'établissons pas une norme souhaitable et si nous n'accordons pas une certaine forme de reconnaissance aux centres qui l'atteindraient. Nous devrions avoir, au niveau fédéral, une formule quelconque d'accréditation des centres de garde d'enfants qui serait appliquée dans tout le Canada et qui attesterait que ces centres répondent aux normes établies. Ces centres pourraient arborer un plaque à cet effet ou quelque chose que les parents pourraient voir, de sorte qu'ils sauraient que le centre est contrôlé.

Mme Mitchell: Je serais portée à croire que le contrôle devrait relever des provinces, mais je crois que le gouvernement fédéral, et le comité n'a pas pris position là-dessus, devrait certainement établir une norme générale pour tous les enfants du Canada, que chaque province devrait respecter.

La présidente: Merci beaucoup, madame Mitchell.

Une dernière question, monsieur Gottselig.

M. Gottselig: Je n'ai qu'une courte question, madame la présidente.

J'appuie un grand nombre des points que vous exposez dans votre mémoire, en particulier sur le rôle de la famille et le renforcement de ce rôle. Je crois que la famille est la pierre d'angle de notre société, l'étoffe dont elle est faite. C'est dans la famille qu'on apprend d'abord à devenir un adulte. J'ai grandi à une autre époque, où ma mère restait à la maison et s'occupait des enfants, mais ma femme a dû travailler pendant notre mariage. Nous avons pu obtenir les services de quelqu'un qui venait à la maison apporter aux enfants la stabilité nécessaire.

J'ai quelque peu de difficulté à admettre le principe que chacun devrait avoir accès à des services de garde d'enfants. Nous admettons qu'il existe beaucoup de familles monoparentales—nous sommes en 1986 et c'est un mode de vie—et je pense que nous devons accorder à ces gens le plus grand appui possible, mais quant à ceux qui peuvent se permettre de fournir ce service par leurs propres moyens, je pense qu'ils ont aussi le devoir de s'occuper de leurs propres affaires. Je pense que nous dépenserions mieux nos ressources en aidant les personnes qui ont effectivement besoin d'aide.

Mme Stange: J'ai touché à ce sujet quand j'ai parlé de la nécessité d'étudier la question de la garde en milieu familial, qu'il s'agisse de quelqu'un qui vient chez vous ou d'une voisine, par exemple. Le fait est que . . . Oui, je sais bien qu'il y a beaucoup de mauvais traitements. Je ne veux pas affirmer qu'il est dangereux de confier ses enfants à une voisine. Mais j'ai les récits d'une de mes filles, qui est travailleuse sociale dans un milieu rural de la Saskatchewan, et j'ai ma propre expérience

[*Texte*]

experience as a day care director and talking to parents, and I was listening to a teacher talk the night before last about the acute situations of some of her children. I guess we have to face the fact that individual people caring not only for other people's children but sometimes for their own children, without sufficient support to the family, do things we do not like to hear about. And that can happen in a middle-class home where you have somebody coming in to take care of your children who can have a boy friend come visiting. I have known of one such situation.

What I am suggesting here is a network so that in-home care-givers are part of a support system, so they are not working in isolation; that there is some way we can prevent some of the abuses that we are sad to hear are happening. I think upper-income people are just as vulnerable to having uncomfortable things happening to their children as some of the people without financial resources.

The Chairman: Thank you very much, Miss Stange, for your presentation this morning. We appreciate your coming before us, and we appreciate your brief.

Ms Stange: Thank you for the opportunity.

• 0925

The Chairman: The next group is the Saskatchewan Pro-Life Association, represented by Ed Landgraf and Elaine Muggeridge.

Mr. Ed Landgraf (Executive Director, Saskatchewan Pro-Life Association): Good morning, and welcome to Regina.

Elaine Muggeridge is the teacher for the Regina area Teen Aid program and I am the Executive Director for the Saskatchewan Pro-Life Association. We oversee the Teen Aid program in the province of Saskatchewan. Currently, there are five teachers delivering this educational program directed towards adolescents.

In our brief we have addressed two issues. Because the Task Force on Child Care was in a much broader sense than just day care or early childhood care, we address the issue of the adolescent period. Child care does not simply end at some arbitrary age. There is that sort of nebulous zone between early childhood and adulthood. We form a lot of our values and learn how to have stable families of the future in the adolescent period. That is why we thought we would like to address that and talk a little about what we do with our education program.

I would like to make one general statement regarding what we emphasize in the program. Probably about half of all young adolescents have chosen not to be sexually active, and we want to affirm their decision to adopt that type of lifestyle. We take the approach of teaching lifestyle and affirming decisions, things of that nature. Traditionally, say, over the last 15 years, both the federal and provincial health departments have

[*Traduction*]

comme directrice de garderie. J'ai parlé aussi à des parents. J'écoutais, avant hier soir, une enseignante parler de la situation pénible où sont certains de ses élèves. Je crois que nous devons admettre que certaines personnes ne s'intéressent pas suffisamment aux enfants, qu'il s'agisse de leurs propres enfants ou des enfants des autres, et qu'elles font des choses dont nous n'aimons pas entendre parler. Et cela peut se passer dans un foyer de classe moyenne, où quelqu'un vient garder des enfants tout en reçevant son petit ami. J'ai connu un cas de ce genre.

Ce que je suggère ici, c'est un réseau qui regrouperait les personnes qui gardent des enfants en milieu familial dans un cadre de soutien, de telle sorte qu'elles ne travailleraient pas isolément. Je dis qu'il y a des moyens d'empêcher certains des mauvais traitements dont nous entendons parler avec tristesse. Je pense que les personnes des classes supérieures sont tout aussi susceptibles de voir leurs enfants subir ce genre de traitement que les personnes sans ressources financières.

La présidente: Merci beaucoup, madame Stange, pour votre exposé de ce matin. Nous apprécions votre venue et votre mémoire.

Mme Stange: Merci beaucoup de nous avoir donné l'occasion de parler devant vous.

La présidente: Le groupe suivant est l'Association Pro-Life de la Saskatchewan, représentée par Ed Landgral et Elaine Muggeridge.

M. Ed Landgraf (Directeur exécutif, Association *Pro-Life de la Saskatchewan):* Bonjour et bienvenu à Régina.

Elaine Muggeridge est enseignante pour le programme *Teen Aid* de la région de Régina et je suis le directeur exécutif de l'Association *Pro-Life* de la Saskatchewan. Nous supervisons le programme *Teen Aid* dans la province de la Saskatchewan. Actuellement, il a cinq enseignants qui travaillent dans ce programme éducatif centré sur les adolescents.

Notre mémoire porte sur deux questions. Le groupe de travail sur la garde d'enfants portait beaucoup plus que sur les garderies et la garde de très jeunes enfants. C'est pourquoi nous parlerons de la période de l'adolescence. La garde d'enfants ne s'arrête pas simplement à un certain âge choisi arbitrairement. Il y a une espèce de zone nébuleuse entre la première enfance et l'âge adulte. Pendant la période de l'adolescnece, nous formons un grand nombre de nos valeurs et apprenons comment fonder des familles stables. C'est pourquoi nous avons pensé faire porter notre mémoire sur cette période et parler un peu de ce que nous faisons dans notre programme d'éducation.

J'aimerais faire une déclaration générale au sujet d'un point auquel nous accordons beaucoup d'importance dans notre programme. Environ la moitié des jeunes adolescents et adolescentes choisissent de ne pas avoir d'activité sexuelle et nous tenons à mettre en évidence leur décision de vivre ainsi. Nous enseignons un style de vie et nous insistons sur la prise de résolutions fermes et d'autres choses de ce genre. Depuis 15 ans, les ministères de la Santé, tant fédéral que provinciaux,

[*Text*]

emphasized contraceptive-type solutions for adolescent problems.

Although that may be an option or an alternative, we believe our approach is just as worthy of government funding. Because of the wide support that we have in the province, we believe it is a viable alternative. Indeed, if 50% of the adolescent population are choosing not to be sexually active, and if we can reinforce that and bring other values into play, then we are going to produce young people or young adults who are going to have more stable families. Hopefully, this will ultimately result in better child care.

That is the sort of indirect link we wanted to allude to. If you have any questions regarding the program Elaine would be glad to discuss them.

Another point I would like to make is that we are trying to assist teens in reaching for an ideal. That is part of the focus of the program. We want them to know that there is help available, and there is a reinforcement of the idea of restraint and control.

I read in the paper yesterday an item about legislation that was passed in Parliament, in London, England. The item said that sex education should prepare youngsters for adult life, teaching them the importance of self-restraint, love and caring in relationships and stability in family life. Certainly that is the emphasis of our program. I will let her address that more specifically.

• 0930

We also have a few things to say about early childhood care. We believe, as most people believe, the closer to the family looking after . . . or parental care of the child, the better. When it comes to government subsidies of day care, we would like to see that money go directly to the parents, and then they could decide what is the best form of child care for them. Hopefully . . . the ideal situation would be that any money they do receive would alleviate the economic hardships they are having, so at least one of the parents could stay at home and look after the children.

Maybe a quick sideline to that is the current situation. I guess I am a prime example of that if you just look at the 1985 tax form I had to fill out. I have four children, and my wife stays at home and looks after our four children. So we have a single income from myself—my wages—but it is considered a family income. When you fill out all the forms and do all the calculations, I end up paying two times more tax than a family where both the husband and wife are working with the four children in day care and they each split the income. Let us say I am making $30,000, and the couple who work each earn $15,000, each filing separate returns, being able to charge for the various deductions. I end up paying twice the amount of income tax.

[*Translation*]

favorisent des solutions comme la contraception pour régler les problèmes des adolescents et des adolescentes.

C'est peut-être là une option ou une solution parmi d'autres, mais nous croyons que notre approche mérite tout autant d'être financée par l'État. Étant donné le vaste appui que nous avons dans la province, nous croyons que c'est une solution valable. En effet, si 50 p. 100 de la population adolescente choisit de rester chaste et si nous pouvons conforter leur option et faire jouer d'autres valeurs, nous produirons des jeunes gens, des jeunes filles, des jeunes adultes qui auront des familles plus stables. Nous espérons que cela se traduira éventuellement par de meilleurs soins pour les enfants.

Tel est le genre de lien indirect que nous voulions présenter. Si vous avez des questions au sujet du programme, Elaine se fera un plaisir d'y répondre.

J'aimerais aussi mentionner que nous essayons d'aider les adolescents et les adolescentes à atteindre un idéal. C'est là un aspect de l'orientation du programme. Nous voulons qu'ils sachent qu'ils peuvent compter sur une aide et qu'il y a un programme qui peut les conforter dans leur idéal de maîtrise et de contrôle de soi.

J'ai lu dans un journal, hier, un article sur une loi qui a été adoptée au Parlement de Londres, en Angleterre. L'article disait que l'éducation sexuelle doit préparer les jeunes à la vie adulte, leur enseigner l'importance de la maîtrise de soi, l'amour du prochain et le don de soi dans les relatons avec autrui, et la stabilité dans la vie familiale. C'est certainement là l'accent principal de notre programme. Je lui laisse le soin d'en parler d'une façon plus précise.

Nous avons aussi quelque chose à dire sur les soins aux tout jeunes enfants. Nous croyons, comme la plupart des gens, que plus la famille ou les parents sont proches de l'enfant, mieux cela vaut. En ce qui concerne les subventions de l'État pour la garde d'enfants, nous aimerions que cet argent soit versé directement aux parents, qui pourraient ensuite décider quelle est la meilleure forme de garde pour leurs enfants. L'idéal serait que l'argent reçu viennent atténuer leurs difficultés économiques, de façon à ce qu'au moins l'un des parents puisse rester à la maison et s'occuper des enfants.

Peut-être que je pourrais évoquer rapidement ma situation actuelle pour illustrer la question par le biais. Je crois que j'en suis un excellent exemple, si je regarde ma déclaration d'impôts de 1985. J'ai quatre enfants et mon épouse reste à la maison pour s'en occuper. Nous n'avons qu'un seul revenu, mon salaire, mais il est considéré comme revenu de la famille. En remplissant tous les formulaires et en faisant tous les calculs, j'arrive, à la fin, à payer deux fois plus d'impôts qu'une famille dont le mari et la femme travaillent, qui mettent leurs quatre enfants dans une garderie et qui se partagent le revenu de la famille. Supposons que je touche 30,000$ mais que le mari et la femme de ce couple touchent chacun 15,000$. Chacun rempli des feuilles d'impôts distinctes et peut demander les différentes déductions. À la fin, je paye deux fois plus d'impôts sur le revenu.

[*Texte*]

So I am actually subsidizing someone else to have both parents out of the home and their children in day care. I think that is a terribly unfair situation. It does not give the woman very much recognition for staying at home, but it is actually an incentive to get both people out to work.

I guess those are some of the main points. Maybe we could address some things with some questions now.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Landgraf.

Ms Mitchell: You talked about teen-agers; and I agree with you that it is a very, very important stage of development, second only to the pre-school years, probably, and it is a more difficult age, inasmuch as it is often more difficult to reach kids at that age.

I wondered what kinds of things . . . I am really glad to hear you focusing on prevention, but I wondered what other kinds of things, in a realistic world, would appeal to teen-agers that would be helpful and more responsible—sexuality, I guess, if we want to use a broad term—keeping in mind that they are bombarded by *Dallas* and all the TV of today, and also keeping in mind that we have a different era from the days before birth control methods were available.

One of the things I might just throw into the discussion is that we have heard from a number of witnesses—in every city, pretty well—that pre-school programs targeted particularly to ages, let us say, four and five . . . research particularly into the Headstart programs in the United States has shown that those children who have had these programs, particularly those who have come from disadvantaged communities . . . there has been a much lower teen-age pregnancy rate where they have had a good pre-school program, and many other adolescent problems are reduced in proportion for those who have had pre-school experience. I wondered if you had any comment about that. There is definite scientific evidence that has been established over a very large sample in the United States.

Mr. Landgraf: I would not dispute any of that. But I think the main point is that because half the students, as statistically shown as well, are chaste, or choose not to be sexually active . . . who is addressing their decision, or affirming their decision? I think an alternative approach rather than using, let us say, intensive sex education programs, which focus on contraception or using contraceptives responsibly . . . we are saying the step of responsibility comes even before that. There may be programs in place to address half the youth. But we are saying we think there should be an opportunity to address the other half of the situation.

As you say, there are so many pressures in the media, and the peer pressure is there to become sexually active. But what is there affirming the decision not to be? And if half the

[*Traduction*]

Donc, je subventionne une autre famille dont le père et la mère travaillent à l'extérieur et dont les enfants sont dans une garderie. Je crois que c'est une situation extrêmement injuste. Elle ne reconnaît guère le rôle de la femme qui reste à la maison, mais elle incite, en fait, le père et la mère à travailler à l'extérieur.

Je crois que ce sont là les points principaux. Peut-être pourrions-nous maintenant répondre aux questions.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Landgraf.

Mme Mitchell: Vous avez parlé de l'adolescence et je suis d'accord avec vous pour dire que c'est une étape très, très importante du développement, qui ne le cède probablement qu'aux années préscolaires. C'est un âge difficile, dans la mesure où il est souvent plus difficile de communiquer avec les enfants de cet âge.

Je me demande quel genre de chose . . . Je suis vraiment heureuse d'entendre que vous mettez l'accent sur la prévention, mais je me demande quelles sortes d'autres sujets, dans un monde réaliste, pourraient intéresser les adolescents et les adolescentes, leur être utiles et éveiller davantage leur sens de la responsabilité . . . La sexualité, je suppose, pour employer un terme dont le sens est vaste . . . compte tenu qu'ils sont bombardés de programmes comme Dallas et tous ces autres programmes que nous montre la télévision aujourd'hui, et que nous sommes à une époque différente de celle où les méthodes de contrôle des naissances étaient inexistantes.

J'aimerais lancer dans la discussion le point suivant. Nous avons entendu plusieurs témoins, dans chaque ville où à peu près, nous dire que les programmes préscolaires sont axés sur les âges, par exemple, quatre ans, cinq ans . . . Des recherches, particulièrement sur les programmes Headstart, aux États-Unis, ont montré que parmi les enfants qui ont bénéficiés de ces programmes, en particulier ceux qui venaient de milieux défavorisés, les taux de grossesses sont beaucoup moins élevés chez les adolescentes et qu'un grand nombre d'autres problèmes d'adolescents sont proportionnellement moindre chez ceux qui ont l'expérience de soins préscolaires. J'aimerais avoir vos commentaires là-dessus. Des preuves très nettes ont été scientifiquement établis sur un très vaste échantillons aux États-Unis.

M. Langdraf: Je ne conteste rien de tout cela. Mais je crois que le point principal ici, c'est que si la moitié des étudiants, comme le montrent les statistiques, sont chastes ou choisissent de ne pas exercer activement leur sexualité, il faut que quelqu'un les conforte dans leur décision. Qui le fait? Je crois qu'on peut employer une autre approche, plutôt de recourir, disons, à des programmes intensifs d'éducation sexuelle axés sur la contraception ou sur l'utilisation responsable des contraceptifs. Nous disons que l'étape de l'exercice de la responsabilité vient bien avant. Il peut bien y avoir des programmes pour la moitié de la jeunesse. Mais nous disons qu'il faut donner aussi le moyen qu'on s'occupe de l'autre moitié du groupe des adolescents et des adolescentes.

Comme vous le dites, les média exercent bien des pressions pour que les jeunes exercent activement leur sexualité et la pressions des gens de leur âge joue aussi. Mais qu'est ce qui

[*Text*]

students are not being sexually active, I think there should be something in place, education programs and funding in place for that sort of thing. I am not disputing the fact that the programs you were mentioning were of help. That is really not the point at all. We are saying that using a lifestyle solution for an adolescent problem is realistic and, indeed, here in Saskatchewan we have demonstrated that it works. So I guess that is where we are coming from.

• 0935

Ms Mitchell: I wonder if a sound education program does not preach one thing or another, but really helps young people to be aware of life, you know, of their sexuality; they are aware of it very strongly. It is interesting. We had a group of kids in one of the maritime provinces, high school students who spoke to us. It was quite a large group and we had a very nice discussion. One of our members asked them to put up their hands as to how many had had any form of sex education discussions with their parents. I think only one out of quite a large group put up their hand. But it seems to me that it would make sense for them to have well-rounded information and a good discussion about how to handle this, including abstinence, if that . . . You know, that is sometimes pretty difficult, even though that may be a value that the family has been upholding. And also family planning positions.

It seems to me in sound education you have to be pretty realistic and really give a rounded education.

Ms Elaine Muggeridge (Teen Aid Resource Teacher, Saskatchewan Pro-Life Association): With the program, what we are doing is talking about the consequences of being sexually active. That is one of the units we do. And we talk about what would happen to you if you are sexually active. What are the consequences of that? Are you capable of taking those consequences? Are you aware of what would happen to you? Is that what you want for your lifestyle? So we address that issue.

We also help the family in co-ordinating ideas of sexuality, what they want to promote. We give what is called "parenting communicators" which are hand-outs that are given to the parents. They analyse what we have done in the classroom and they give little questions at the end so that they can talk with their adolescent about the issues that are at hand. Often parents do not want to talk to their children, or they cannot or they are embarrassed or whatever. And this gives them an end to talk about with their adolescent, because there is peer pressure. There is the media influence. And all those influences are coming at the kids; why not the parents' influence as well? So we give a positive affirmation to that.

Ms Mitchell: We have a high school teacher here—a former high school teacher—so maybe he would like to tell us what the answer is.

The Chairman: Mr. Duguay.

[*Translation*]

existe pour conforter la décision de ces jeunes de rester chastes? Et si la moitié des étudiants sont dans ce cas-là, je crois qu'il faudrait quelque chose, des programmes d'éducation et des sources de financement pour ce genre de programmes. Je ne conteste pas que les programmes que vous avez mentionnés soient utiles. Là n'est vraiment pas la question. Ce que nous disons, c'est que l'adoption d'un tel mode de vie pour résoudre les problèmes de l'adolescence est réaliste et, en fait, ici en Saskatchewan, nous avons démontré que cela marche. Je crois que c'était là notre point de départ.

Mme Mitchell: Je me demande si un bon programme d'éducation, tout en prêchant ceci ou cela, ne les aide vraiment pas aussi à prendre conscience de la vie, de leur sexualité. Les jeunes en prennent très fortement conscience. C'est intéressant. Un groupe de jeunes est venu nous rencontrer dans une des province maritimes. Il s'agissait d'élèves du niveau secondaire. Ils formaient un groupe assez considérable et nous avons eu une très bonne discussion. L'un de nos membres a voulu savoir combien d'entre eux avaient eu des conversations sur la sexualité avec leurs parents. Je crois qu'un seul des élèves a levé la main et pourtant c'était un groupe assez considérable. Il me semble qu'il serait sensé qu'ils aient des informations claires et une bonne discussion sur la façon d'exercer la sexualité, y compris l'abstinence, si cela . . . Vous savez, c'est parfois fort difficile, même si c'est une valeur que la famille cultive. De même, il faudrait qu'ils puissent discuter de planification familiale.

Il me semble qu'une bonne éducation doit être très réaliste et donner des informations claires.

Mme Elaine Muggeridge (Enseignante au programme *Teen Aid*, Association *Pro-Life* de la Saskatchewan): Dans le cadre du programme, nous parlons des conséquences d'une vie sexuelle active. C'est l'un de nos sujets. Nous parlons de ce qui arrivera, si vous exercez votre sexualité. Quelles seront les conséquences? Êtes-vous capable de les assumer? Savez-vous bien ce qui vous arrivera? Est-ce le style de vie que vous voulez? Donc, nous examinons la question.

Nous aidons aussi la famille à coordonner des idées sur la sexualité, ce qu'elle veut promouvoir. Nous remettons aux parents des bulletins que nous appelons «*parenting communicators*». Ces documents analysent ce que nous faisons en classe et comportent, à la fin, des questions qui leur permettent de parler à leurs adolescents des points étudiés. Souvent, les parents ne veulent pas parler à leurs enfants ou ne le peuvent pas ou encore, cela les gêne, etc. Cela leur donne donc une raison de parler avec leurs jeunes. Il y a la pression des gens de leur âge. Il y a aussi l'influence des média. Toutes ces influences s'exercent sur les jeunes. Pourquoi les parents n'exerceraient-ils pas une influence, eux aussi? Nous donnons donc un sens positif à leur intervention.

Mme Mitchell: Nous avons avec nous un professeur d'école sescondaire—un ancien professeur d'école sescondaire. Peut-être voudrait-il nous dire quelle est la réponse?

La présidente: Monsieur Duguay.

[*Texte*]

Mr. Duguay: Is it my turn, Madam Chairperson?

Ms Mitchell: I thought you would like to comment.

Mr. Duguay: I always know when we are in trouble; that is when Mrs. Mitchell calls on me to solve the problem.

I was interested in your comments about the tax structure, and particularly about the exemptions for dependent spouse and children. I notice that you have focused in on the de-indexing. I will not raise that except to say that clearly there is disagreement amongst Canadians and not much, I might say, amongst people in my government that indexing in itself causes inflation and sometimes actually exacerbates the problem you are trying to remedy, by providing indexing. I understand why we did it and I do not expect everyone else in the world to agree.

But I am concerned that what I feel may be the root of the problem is neglected in this, and that is that when you provide a tax deduction, that tax deduction is not progressive. In other words, if you were making $100,000 a year and you received that tax deduction, you get far more in benefits than if you were making $15,000. Am I on the right track or not?

Mr. Landgraf: I think so. I basically just outlined my own situation I guess because it is so close to home. And we have a few other examples there with a two-child family, four children and also the wage-earners where they have no children. I do not exactly know what all the answers are. I just know that there seems to be an unfair situation existing now and surely there could be something done to reduce that incentive for both parents to go to work.

Mr. Duguay: Would it have helped your situation, to narrow it down, if we were to have provided the same deduction for child care for you as we provide for the two parents who each make $15,000? Would that be fair in your view?

• 0940

Mr. Landgraf: Yes, it could be that. Or allow the split in the income. For example, in my case, if it is just my wage that is being counted, maybe, to give my wife some recognition, split my income so that she can file for half of my income, because it is really a family income. That would be another approach.

Mr. Duguay: Okay.

I just want to raise one last comment, Chairperson, if I may, and that is the concept of funding lobby groups. I guess someone asked me the other day this question. I answered, one of the reasons I am a Conservative is because I am fiercely independent. You may find it more difficult to get contributions from the private sector and from supporters, but you are independent. You can tell us, as Members of Parliament, and the government, to go fly a kite.

[*Traduction*]

M. Duguay: Est-ce mon tour, madame la présidente?

Mme Mitchell: J'ai pensé que vous aimeriez commenter le sujet.

M. Duguay: Je sais toujours quand nous avons des ennuis. C'est quand Mme Mitchell fait appel à moi pour résoudre le problème.

J'ai été intéressé par vos commentaires sur la structure fiscale et en particulier sur les exemptions pour le conjoint à charge et les enfants. Je remarque que vous avez insisté sur la désindexation. Je ne vais pas soulever la question, sauf pour dire qu'il y a , de toute évidence, désaccord entre les Canadiens, mais pas tellement, je dirais, au sein des membres de notre gouvernement, sur le fait que l'indexation en soi cause de l'inflation et parfois aggrave le problème qu'on essaie de résoudre. Je comprends pourquoi nous avons décidé d'agir ainsi et je ne m'attends pas à avoir l'assentiment de quiconque.

Mais je me préoccupe de ce qu'on oublie, en l'occurence, ce qui, à mon avis, est la racine du problème, à savoir que lorsqu'on accorde une déduction fiscale, cette déduction n'est pas progressive. Autrement dit, si vous gagnez 100,000$ par année et que vous bénéficiez de cette déduction fiscale, vous obtenez un avantage fiscal beaucoup plus élevé que si vous gagnez 15,000$. Ai-je raison ou non?

M. Landgraf: Je le crois. J'ai simplement parlé de mon propre cas, parce qu'il me touche de très près. Et nous avons quelques autres exemples ici: celui d'une famille de deux enfants, de quatre enfants et aussi le cas de salariés qui n'ont pas d'enfants. Je ne sais pas très bien quelles sont les réponses. Je sais simplement qu'il semble exister actuellement une situation injuste. Sûrement qu'on pourrait faire quelque chose pour diminuer cette modalité qui incite les deux parents à aller travailler.

M. Duguay: Votre situation serait-elle meilleure si nous vous accordions, pour la garde d'enfants, le même déduction que nous accordons aux deux parents qui font chacun 15,000$? Cela serait-il juste, à votre avis?

M. Landgraf: Oui, cela pourrait l'être. Ou encore permettre de partager le revenu. Par exemple, dans mon cas, s'il n'y a que mon salaire qui entre en ligne de compte, peut être devrait-on reconnaître le travail de me femme, permettre de partager mon salaire de façon à ce qu'elle puisse produire une déclaration pour la moitié de mon revenu, car il s'agit vraiment du revenu la famille. Cela serait une autre approche.

M. Duguay: Très bien.

J'aimerais faire une dernière observation, madame la présidente, si vous me le permettez, au sujet du financement des groupes de pression politique. Je crois que quelqu'un m'a posé la question, l'autre jour. J'ai répondu que l'une des raisons pour lesquelle je suis un conservateur, c'est que je suis farouchement indépendant. Cela rend peut-être plus difficile d'obtenir des contributions du secteur privé et de ses propres partisans, mais on est indépendant. Un groupe de pression indépendant peut nous dire, en tant que membres du Parle-

[*Text*]

When you depend on government funding, you are always tied to that. I want to encourage you not to put yourself at the mercy of governments. Although I am part of one, it is not a good idea. You will be better off and happier on your own.

Mr. Landgraf: Okay.

The Chairman: Mr. Gottselig, one last question.

Mr. Gottselig: Thank you very much, Madam Chairperson. I was just going to pick up on the tax structure, as my colleague has just raised. I think that is certainly an area that should be pursued, particularly if you take into consideration the cost of providing not only the day care centre, but some of the other funding that might be required later on for children who obviously have not had as good a chance to be brought into life as someone who has had the mother at home. I think there is a very valid point that my colleague raised, and also that the high-income earner might get a disproportionate benefit for that exemption. I think there is some really fertile ground to be worked there to try to arrive at some solution.

I just want to make one other comment also. I have three children myself, two of whom are now past the teenage stage and well into university or through, and one still at home. I have discussed this area of peer pressure with my children a number of times. I think the work you are doing is just terrific, but I think it has to be backed up by parents at home accepting their responsibility as well. I think all too often today parents are shirking their responsibilities. They do not want to touch that area. Sure, it is a difficult area maybe to sit down and talk to these kids, but when all of these external forces are there . . . Even in a small town where we live, kids can get marijuana just virtually at the drop of a hat.

If you discuss that at some length with your children so that they are well aware of the other side and what is going to happen there, and you point out to them that there is a certain responsibility in making that decision—bearing in mind that if you make this decision you live with the consequences—it does not take a great deal of time to get the children to realize that they too have a very important role here, and that ultimately it is their decision. I am all for giving all of the support available, particularly because some people do succumb to that peer presssure, but I think parents, generally, may be shirking their role. I would think of what Mrs. Mitchell said. If one student in this group of students has discussed at some length with their parents birth control methods . . . Obviously there is a great need there, and maybe the parents need a little bit of help to deal with this as well.

Mr. Landgraf: Yes. Okay.

[*Translation*]

ment et en tant que gouvernement, d'aller nous coucher dehors.

Quand on dépend de fonds de l'État, on a toujours les mains liées. Je voudrais vous encourager à ne pas vous mettre à la merci des gouvernements. Bien que je fasse partie d'un gouvernement moi-même, ce n'est pas une bonne idée. Vous serez dans une meilleure position et plus heureux si vous êtes indépendants.

M. Landgraf: Très bien.

La présidente: Une dernière question, monsieur Gottselig.

M. Gottselig: Merci beaucoup, madame la présidente. J'allais aborder la question de la structure fiscale, dont mon collègue vient de parler. Je crois que c'est un secteur qu'il vaudrait la peine d'examiner, compte tenu en particulier non seulement de ce que coûte le placement d'un enfant dans une garderie, mais encore de certaines dépenses qu'il faudra faire plus tard pour des enfants qui n'ont pas eu la bonne fortune d'être menés à l'âge adulte comme ceux qui ont eu leur mère à la maison. Je crois que le point soulevé par mon collègue est très valable et aussi que celui qui touche un revenu élevé tire un avantage disproportionné de cette exemption. Je crois qu'il y a là un champ fertile à étudier en vue de trouver une solution quelconque.

J'aimerais aussi faire un autre commentaire. J'ai trois enfants moi-même, dont deux ont dépassé le stade de l'adolescence, l'un étant à l'université et l'autre ayant déjà terminé ses études universitaires. L'autre est encore à la maison. J'ai discuté plusieurs fois avec mes enfants de cette question de la pression des gens de leur âge. Je pense que le travail que vous faites est tout simplement extraordinaire, mais il faut qu'il soit appuyé par les parents, à la maison, qui doivent assumer aussi leurs responsabilités. Je crois que trop souvent, de nos jours, les parents éludent leurs responsabilités. Ils ne veulent pas toucher à ce domaine, Certes, c'est peut-être difficile de s'asseoir et de parler à des adolescents, alors que toutes ces forces extérieures agissent . . . Même dans la petite ville où nous habitons, les jeunes peuvent avoir de la marijuana pratiquement en tendant la main.

Quand on discute un peut à fond ces questions avec ses enfants, de façon à ce qu'ils comprennent bien le revers de la médaille et ce qui peut leur arriver, quand on leur montre que la décision dépend d'eux en partie et qu'ils ne doivent pas oublier qu'en prenant leur décision, ils devront en subir les conséquences, il ne faut pas beaucoup de temps pour les amener à se rendre compte qu'ils ont, eux aussi, un rôle très important à jouer et qu'en définitive, la décision leur appartient. Je suis tout à fait d'accord pour qu'on accorde tout l'appui possible aux jeunes, en particulier parce que certains succombent effectivement à la pression de leur entourage, mais je pense que les parents, en général, se dérobent à leur rôle. Je pense à ce que Mme Mitchell a dit. Si une seule des élèves de ce groupe avait parlé un peu en profondeur des méthodes de contrôle des naissances avec ses parents . . . De toute évidence, il y a là un grand manque et peut-être que les parents ont aussi besoin d'aide dans ce domaine.

M. Landgraf: Oui. Très bien.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you, Mr. Gottselig.

Thank you very much for your presentation this morning, and for the effort that went into the brief. Thank you very much.

Mr. Landgraf: Okay. Thank you.

The Chairman: We will next hear from the Saskatchewan New Democratic Party represented by Mr. Ed Tchorzewski.

• 0945

Mr. Ed Tchorzewski,MLA (Saskatchewan New Democratic Party Caucus): Good morning. Let me begin by expressing our appreciation for the opportunity to meet with you this morning and to present our brief on what I think most people would agree is a social issue of growing importance in our society. With me is Doug Elliott.

I will summarize what we have presented for you. What we want to indicate are the four basic principles on which an adequate and good day care program should and could operate.

I appreciate the difficulty of your task. It is extremely difficult to make the kinds of recommendations that will meet the needs and the expectations of diverse points of view in our society; yet when you consider the importance of the need to provide family support and to make sure our children get adequate care, I think it is a challenge that needs to be met. I am confident that your recommendations must and will propose some action. This issue has been debated and studied for a considerable period of time, and I would like to commend the committee, the federal government and Parliament for taking this initiative.

One can say that child care is an issue for the 21st Century since the young children of today will reach adulthood in the next century. They are Canada's future. So as we think about this issue, we must develop a national day care policy that meets the needs of Canadian children and Canadian families. I do not think anyone would dispute that there is a crisis today in day care and in other related issues, and its dimensions have been quite adequately described by professionals and by others who have become concerned. This crisis affects children, and we must deal with it.

We do not present for you here this morning a lot of statistical information. But if you look at the example we have shown you only in Saskatchewan—and I am more familiar with that than I am with other parts of Canada—you will see that the growth of working women, for example, in the decade between 1975 and 1985 compared to the growth of licensed day care spaces shows a very wide spread. The needs quite obviously have not been met, and therefore steps have to be taken to meet those needs. Steps to develop a comprehensive national day care policy are imperative, and in doing that, it is

[*Traduction*]

La présidente: Merci, monsieur Gottselig.

Merci beaucoup pour votre exposé et pour les efforts que vous avez consacrés à rédiger votre mémoire. Merci beaucoup.

M. Landgraf: Très bien. Merci.

La présidente: Nous entendrons maintenant le Nouveau parti démocratique de la Saskatchewan, représenté par monsieur Ed Tchorzewski.

M. Ed Tchorzewski, député provincial (Nouveau parti démocratique de la Saskatchewan): Permettez-moi de commencer par vous exprimer notre appréciation pour l'occasion que vous nous donnez de vous rencontrer ce matin et de vous présenter notre mémoire. Je crois que la plupart des gens s'entendent pour dire que notre sujet est une question d'une importance croissante. J'ai avec moi monsieur Doug Elliott.

Je vais vous résumer notre mémoire. Nous avons voulu exprimer les quatre principes fondamentaux dont devrait s'inspirer un programme de garde d'enfants adéquat et de qualité.

Je comprends bien la difficulté de votre tâche. Il est extrêmement difficile d'élaborer des recommandations qui répondent aux besoins et aux attentes des divers secteurs de notre société. Cependant, compte tenu de l'importance de fournir un soutien à la famille et de donner à nos enfants les soins voulus, je crois qu'il importe de relever le défi. Je suis persuadé que vos recommandations proposeront des mesures concrètes. Il le faut. La question est étudiée et débattue depuis fort longtemps et j'aimerais féliciter le Comité, le gouvernement fédéral et le Parlement d'avoir pris cette initiative.

On peut dire que le problème de la garde d'enfants est une question qui intéresse le 21e siècle, car les jeunes enfants d'aujourd'hui atteindront l'âge adulte au cours du siècle qui vient. Ils sont l'avenir du Canada. C'est pourquoi notre réflexion sur la question doit nous amener à élaborer une politique nationale de garde d'enfants qui réponde à la fois aux besoins des enfants et des familles. Je crois que personne ne conteste l'existence d'une crise, actuellement, dans le domaine de la garde d'enfants et dans d'autres domaines connexes et ses dimensions en ont été fort bien décrites par des spécialistes et d'autres personnes intéressées. Cette crise touche les enfants et nous devons y remédier.

Nous ne voulons pas vous présenter, ce matin, un grand nombre de données statistiques. Mais si vous regardez l'exemple que nous vous avons donné pour la Saskatchewan, un secteur qui m'est plus familier que le reste du Canada, vous constaterez que la croissance de la population des femmes qui travaillent, pour la décennie de 1975 à 1985, présente un écart très prononcé comparativement à la croissance des places de garderie autorisées. Il est tout à fait manifeste que les besoins ne sont pas satisfaits et il y a lieu, par conséquent, de prendre des mesures pour y arriver. Il est de la plus haute importance qu'on s'applique à élaborer une politique nationale globale de

[*Text*]

imperative that we face up to the realities facing Canadian families.

The growth and the change in Canadian families, the change from the point of view of single parents, has been mentioned earlier this morning by others. There has been a very dramatic increase in single parents who face unique problems and unique situations. Even in two-parent families there is a growing need—and I might say regretfully, to some degree—for both parents to work. The number of people in poverty would increase by 62% if, in the case of two-parent families, one of those parents stopped working. So one has to consider those realities in looking at this issue.

We believe the federal government has a responsibility and a role to play here. I suppose the paramount obligation is on the part of provincial governments because of the structure of our country, but the federal government too has a role to play. It has a role to play in setting some standards. If the federal goverment is going to provide some financial assistance then provinces should expect that the federal government will also provide some minimum standards which ought to be met.

• 0950

One of the principles I talk about is quality of care, which I will outline in just a moment. So standards will have to be important in that.

The four principles are the quality of care . . . We must provide the highest and the best possible quality. In order to do that a substantial increase in funding will have to be provided by both levels of government for day care. Quality depends on facilities; it depends on programs; and it especially depends on dedicated workers. It is said about hospitals and universities and schools and other institutions that a building is nothing without the staff who will provide the service.

At present the kinds of salaries that are paid because day cares cannot pay any better salaries under the present funding are such that I think we will see that new entrants to the field of day care are going to be discouraged, and that would be very unfortunate.

The other principle that needs to be paramount in the development of an adequate day care system is accessibility. By accessibility we are talking about a variety of day care programs. The 8 a.m. to 5 p.m. day care in today's society is not adequate. It does not meet the need for infant day care where it is required or care for school-aged children more commonly known as the latchkey children. I am a teacher as well, and I have lots of experience of children who come to school with those keys around their necks and who between 3.30 p.m. and the time the parents come home really have nowhere to go. We cannot continue to ignore this situation. We need to look at rural day care, day care for children with special needs and 24-hour day care.

[*Translation*]

garde d'enfants et il est non moins important que nous le fassions en tenant compte des réalités que doivent affronter les familles canadiennes.

D'autres ont mentionné ce matin les changements intervenus dans la famille canadienne en ce qui concerne la croissance du nombre des familles monoparentales. Il s'est produit une augmentation extraordinaire du nombre des parents de familles monoparentales, qui doivent faire face à des situations et à des problèmes tout à fait particuliers. Même dans les familles biparentales, il est de plus en plus nécessaire, et je crois que la chose est regrettable dans une certaine mesure, que le père et la mère travaillent. Le pourcentage des personnes vivant dans la pauvreté augmenterait de 62 p. 100 si, dans le cas des familles où le père et la mère travaillent, l'un des deux cessait de travailler. Il faut donc tenir compte de ces réalités quand on examine cette question.

Nous croyons que le gouvernement fédéral a un devoir à remplir et un rôle à jouer ici. Je suppose que c'est aux gouvernements provinciaux que la responsabilité d'agir incombe principalement, à cause de la structure de notre pays, mais le gouvernement fédéral a également un rôle à jouer, celui d'établir des normes. Si le gouvernement fédéral apporte une aide financière, les provinces doivent s'attendre à ce qu'il impose aussi des normes minimales à respecter.

L'un des principes dont je veux parler est celui de la qualité des services. Je vais en parler dans un instant. Les normes auront donc un rôle important à jouer dans ce domaine.

Les quatre principes sont la qualité des services . . . Nous devons fournir des services de la plus haute et de la meilleure qualité possible. Pour y arriver, il faudra que les deux paliers de gouvernement augmentent substantiellement les fonds qu'ils consacrent au secteur de la garde d'enfants. La qualité dépend des installations, des programmes et plus particulièrement encore du dévouement du personnel. On dit des hôpitaux, des universités, des écoles et des autres établissements de ce genre qu'un bâtiment n'est rien sans le personnel qui dispense les services.

Actuellement, à cause de la présente structure de financement, qui empêche les services de garde d'enfants de mieux payer leur personnel, les salaires sont tels que nous verrons, je crois, les futurs employés de ce secteur se décourager, ce qui serait très regrettable.

Un deuxième principe de toute importance pour l'élaboration d'un système adéquat de garde d'enfants est celui de l'accessibilité. Nous entendons par là une variété de programmes. Le système des garderies ouvertes de 8 heures à 17 heures qui existe actuellement n'est pas suffisant. Il ne répond pas aux besoins en matière de garde de bébés et de garde d'enfants d'âge scolaire dont les parents travaillent. Je suis moi-même enseignant et je connais bien les enfants qui viennent à l'école avec un clé autour du cou et qui n'ont vraiment nulle part où aller entre 15h30 et le moment où leurs parents reviennent à la maison. Nous ne pouvons pas continuer à fermer les yeux devant cette situation. Il faut aussi que nous examinions les besoins en matière de garde d'enfants dans les milieux ruraux,

[*Texte*]

The other principle your committee needs to consider very carefully is that of affordability. Along with that comes the need to remove what I refer to as the welfare stigma. The first step in reforming the system is the removal of day care funding from the realm of the Canada Assistance Plan and the provincial social services departments. Also, there needs to be the provision of adequate direct core funding to community centres. In Saskatchewan this year core funding is beginning, first for this province. I think that is the right step; it is a good step. There are some models in Saskatchewan, that being one example, which need to be considered.

Finally, we would urge very strongly that we move away from corporate profit-oriented day care. We do not have them in Saskatchewan as far as I am aware. They do exist in other places. I think day care services are for children and families; they are not for the making of corporate profit. The care of children in private homes is also an option that needs to be available. There are many of those kinds, but incumbent with any policy that provides that there has to be adequate regulation in order that the standards are up to the level required.

So, having summarized what we provide for you in a little more detail, I simply would like to say that we urge your special committee to recommend to the Government of Canada that it adopt these basic principles—and I am sure others will be elaborating on them and others in greater length—and that you urge the federal government to play a leadership role in developing and funding a day care policy for Canada.

Thank you.

The Chairman: Thank you.

Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: I want to thank you very much for that presentation, as the representative of the New Democratic Party on the panel. I do not think this is a partisan issue. I have found, along with my colleagues on the committee, that we are all very concerned with children. It is perhaps a question of how far we might go in moving toward the criteria that you mentioned, but certainly putting children and families as a first consideration.

• 0955

I wanted to just ask you to elaborate a little bit on a few points, particularly from the federal point of view, the whole question of having some kind of child care act or day care act. We are using the term "child care" in a broader sense, in order to also consider the choice element for parents who want to

[*Traduction*]

de garde d'enfants ayant des besoins spéciaux et de garderies ouvertes 24 heures sur 24.

Un troisième principe que votre comité doit examiner très attentivement est celui de la prestation des services à prix abordables. Ce principe implique aussi la nécessité de supprimer ce que j'appelle le stigmate de l'assistance publique. La première mesure à prendre pour réformer le système consisterait à soustraire le financement de la garde d'enfants du Régime d'assistance publique du Canada et des ministères des services sociaux provinciaux. Il faudrait également fournir des subventions de fonctionnement de base suffisantes, accordées directement aux centres communautaires de garde d'enfants. En Saskatchewan commencera cette année un système de subventions de financement de base qui constitue une première pour cette province. Je crois que c'est ce qu'il faut faire, que c'est une bonne mesure. Il existe des modèles en Saskatchewan, cette mesure en est un exemple, qui méritent d'être examinés.

Enfin, nous demandons instamment qu'on retire la garde d'enfants du secteur des entreprises à but lucratif. Nous n'avons pas, pour autant que je sache, de centres de garde d'enfants à but lucratif en Saskatchewan, mais il en existe ailleurs. Je crois que ce service doit exister pour le bien des enfants et des familles, non pour rapporter des profits. La garde d'enfants en milieu familial doit aussi être une option offerte aux intéressés. Il existe beaucoup de possibilités, mais toutes devraient dépendre d'une politique prévoyant une réglementation adéquate, afin que les normes soient respectés.

Donc, après avoir résumé ce que nous vous exposons d'une façon plus détaillée dans notre mémoire, j'ajouterai simplement que nous prions votre comité spécial de recommander au gouvernement du Canada l'adoption de ces principes de base. Je suis sûr que d'autres vous parlerons plus longuement de ces principes aussi et d'autres encore. Nous vous prions également d'insister auprès du gouvernement fédéral pour qu'il joue un rôle de direction dans l'élaboration et le financement d'une politique de garde d'enfants au Canada.

Merci.

La présidente: Merci.

Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Je tiens à vous remercier beaucoup pour l'exposé que vous avez présenté au nom du Nouveau parti démocratique. Je ne pense pas que la question soit une question partisane. J'ai constaté, avec mes collègues du comité, que nous sommes tous très soucieux du bien-être des enfants. On pourrait se demander jusqu'où nous pourrions porter l'application des principes que vous avez mentionnés, mais il s'agit certainement de considérer d'abord et avant tout le bien des enfants et de la famille.

Je voudrais vous demander de nous en dire un peu plus sur quelques points, en particulier du point de vue fédéral, et notamment sur l'adoption d'une loi quelconque en matière de garde d'enfants ou de soins d'enfants. Nous employons l'expression «soins d'enfants», qui a un sens plus large, pour

[*Text*]

and should have an economic choice to provide their own care, particularly for the first two years of a child's life. I wondered what you would see that should go into some kind of a child care act.

Also, we have heard some groups recommending that we put a statement of minimum standards for federally-shared funding into any kind of national act. Have you any advice for us that is a little more specific there?

Mr. Tchorzewski: First of all, let me just comment on your comment about the non-partisan approach. I certainly agree that it is that, and it should be. Our presentation here today is on behalf of our caucus and on behalf of the issue.

One thing I want to mention as well is that we believe strongly that there should be the element of choice. Everybody does not need nor want to have their children in day care and I think it is important that this element of choice be incorporated in whatever legislation or act or policy emanates from this.

I cannot specifically comment on what should exactly be in the legislation, other than to highlight again what I think should be the main principles of it. I support your comment that there needs to be a basic minimum national standard. That is why I think there has to be some action taken at the federal government level in consultation with the provinces in order that this may be brought about.

I also think that one of the ways to bring that about is to say that if there is going to be some matching funding of some type, then there has to be minimal standards that have to be met by the providers of day care. That is something that could be either put into the legislation, if there is going to be legislation, or the policy. But I am not prepared to outline what I think the legislation should be at this time.

Ms Mitchell: No, no, of course not.

It was very interesting, coming from Alberta, to see that in Alberta they have been giving direct grants to day care centres for some time, as you were saying that you are starting here in Saskatchewan. There is no question that this is needed.

The thing that was happening there that was of great concern, though, was that while the government recognized child care and the importance of day care and was providing these grants, they were not attaching any strings to them as far as quality goes. So you have a situation where there really is no requirement that there be a trained worker in day care centres.

There was great concern that any funding, whether federal or provincial, should really not be given unless there are strings attached that require an adequate standard of care-givers, an adequate educational standard for them and also perhaps provision for some assisting staff to be in training.

[*Translation*]

tenir compte aussi de l'option que devraient avoir les parents qui veulent s'occuper eux-mêmes de leurs enfants et qui en ont les moyens, en particulier pendant les deux premières années de la vie de l'enfant. Que devrait, selon vous, comporter une loi sur les soins d'enfants?

En outre, certains groupes nous ont dit qu'il faudrait inscrire dans une sorte de loi nationale un énoncé de normes minimales conditionnant le versement des fonds fédéraux à un régime de partage des frais. Auriez-vous des opinions plus précises à nous donner à ce sujet?

M. Tchorzewski: Premièrement, j'aimerais faire une observation sur votre mention du fait qu'il ne s'agit pas d'une question partisane. Je suis tout à fait d'accord avec vous et il doit en être ainsi. Nous comparaissons ici aujourd'hui au nom de notre caucus pour parler de la question.

Nous croyons fermement aussi, je tiens à la mentionner, qu'il faudrait inscrire dans la loi la possibilité du choix. Ce ne sont pas tous les parents qui ont besoin de faire garder leurs enfants et il est important, je crois, que cette possibilité de choisir fasse partie de toute mesure législative sur la question ou de toute politique qui en découlerait.

Je ne peux pas faire de commentaires précis sur ce que devrait contenir une loi de ce genre, sauf insister encore sur les grands principes sur lesquels elle devrait se fonder. Je suis d'accord avec vous sur la nécessité d'établir des normes minimales nationales. C'est pourquoi j'estime que le gouvernement fédéral devrait prendre des mesures, en consultation avec les provinces, pour l'établissement de ces normes.

Je crois aussi que l'un des moyens de faire respecter ces normes consisterait à conditionner tout financement paritaire avec l'obligation, pour les personnes qui fournissent des services de garde d'enfants, de respecter des normes minimales. C'est une disposition qu'on pourrait inscrire dans une loi, si une telle loi était adoptée, ou dans une politique. Mais je ne suis pas prêt à dire maintenant ce que devrait, à mon avis, contenir une loi de ce genre.

Mme Mitchell: Non, non, bien sûr.

Il est très intéressant de constater qu'en Alberta, d'où nous venons, on donne des subventions directes aux garderies depuis un certain temps, car vous dites que cela va commencer, ici, en Saskatchewan. Il est incontestable que la chose est nécessaire.

Mais si le gouvernement albertain reconnait les besoins en garde d'enfants et l'importance de ce secteur au point de lui verser ces subventions, il y a un fait qui nous préoccupe beaucoup. C'est qu'il n'attache aucune condition à ces subventions en ce qui concerne la qualité. De ce fait, les garderies ne sont pas tenues d'engager des employées ayant reçu une formation dans ce domaine.

On a insisté beaucoup sur le fait que toute forme de financement, qu'elle soit fédérale ou provinciale, devrait être accordée à la condition que les employées répondent à des normes satisfaisantes, qu'elles aient reçu une formation suffisante et aussi, peut-être, qu'une partie du personnel suive des cours de formation.

[*Texte*]

I am sure, coming from the teachng profession, we have a model there. It was really quite unbelievable that we can have governments requiring qualifications for kindergarten teachers but not for day care centres. I wonder if you have any comment on that?

Mr. Tchorzewski: I have difficulty understanding how anyone, at any level, could talk about the care of our children and not talk about the quality of the care. I think quality of the services provided, the quality of the support services for families that I think an appropriate day care program would provide, is one of the first necessities.

• 1000

It is not good enough simply to hand out or to transfer taxpayers' money to any kind of a program unless there is fair value for the dollar, and quality is part of that. I do not want to turn my arguments on the basis of the value of the dollar. I still think the paramount issue is children and families and the kind of care children get and the kind of support that families get in the care and the preparation of their children for their future. We would not support any kind of a day care program that did not emphasize in a very strong way the quality of the care.

• 1005

Ms Mitchell: I agree completely with your concern about the salary level of care-givers. To me it is contrary to our whole Charter of Rights that care-givers, almost all of whom are women, are working at minimum wages, and they are wonderful people—we have heard them from coast-to-coast—who are really subsidizing the system. So we have a situation where women's poverty is subsidizing women's poverty. It is contrary to the Charter of Rights; it is contrary to equal pay for work of equal value; and it is contrary to employment equity, a policy of the federal government at this point. I think that is another area, as you have indicated, where we have to have some statement of standard federally as well as provincially.

Mr. Tchorzewski: If I may make two quick comments. I agree, and that is why we raise it. It is a matter of funding, and it is also a matter of the kind of funding. That is why we try to highlight the whole concept of some core funding so there is some stability in any day care setting. If you do not have the core funding to provide some stability, you cannot meet either quality or the necessary requirement of adequate pay for staff.

The Chairman: Mr. Duguay.

Mr. Duguay: Thank you, Chairperson.

You have commented that there is no dispute there is a crisis in day care today. We have had people, largely from the day care environment, who are advocates of day care, come

[*Traduction*]

Vous qui venez de la profession enseignante, je suis sûre que vous voyez dans ce secteur un modèle. Il est vraiment inconcevable que les gouvernements exigent des qualifications pour les enseignantes des classes maternelles, mais non pour les employées de garde d'enfants. Avez-vous des observations à faire à ce sujet?

M. Tchorzewski: J'arrive difficilement à comprendre comment on puisse parler, à quelque niveau que ce soit, de soins d'enfants sans parler de la qualité des soins. Je pense que la qualité des services fournis, que la qualité des services de soutien aux familles que, selon moi, tout bon programme de garde d'enfants devrait fournir, sont des éléments de toute première nécessité.

Il ne suffit pas de verser ou de transférer des fonds publics à un programme quelconque. Il faut aussi en retirer une juste valeur pour chaque dollar dépensé, et la qualité est un des éléments de cette valeur. Je ne veux pas cependant fonder mes arguments sur la valeur du dollar. Je continue à croire que la question principale, c'est le bien-être des enfants et de la famille ainsi que le genre de soins à donner aux enfants et le genre d'appui à apporter aux familles pour leur permettre de s'occuper de leurs enfants et de les préparer à leur avenir. Nous n'appuierons aucun programme de garde d'enfants qui n'accorderait pas une très grande importance à la qualité des services fournis.

Mme Mitchell: Je fait entièrement miennes vos préoccupations au sujet des salaires des employés des services de garde d'enfants. Pour moi, il est tout à fait contraire à notre Charte des droits que ces personnes, qui sont presque toutes des femmes, travaillent au salaire minimum. Ce sont des personnes extraordinaires. Nous en avons entendu d'un océan à l'autre. Elles subventionnent d'autres femmes pauvres. C'est contraire à la Charte des droits, contraire au principe de l'égalité des salaires pour un travail d'égale valeur et contraire au principe du traitement équitable en matière d'emploi, qui a été adopté par le gouvernement fédéral. Je crois que c'est là un domaine où il faudrait, comme vous l'avez mentionné, que des normes soient établies tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial.

M. Tchorzewski: Permettez-moi deux observations rapides. Je suis d'accord et c'est pourquoi nous avons soulevé ce point. C'est une question de financement et aussi de type de financement. Voilà pourquoi nous essayons de mettre en évidence la notion générale de financement global, afin que tout établissement de garde d'enfants jouisse d'une certaine stabilité. Sans cette forme de subvention qui assure cette stabilité, un établissement ne peut ni respecter des normes de qualité, ni payer au personnel des salaires suffisants.

La présidente: Monsieur Duguay.

M. Duguay: Merci, madame la présidente.

Vous avez dit que le secteur de la garde d'enfants est incontestablement en situation de crise actuellement. Des gens oeuvrent surtout dans le domaine de la garde d'enfants et qui

[*Text*]

before us and say, there is a crisis, and it is absolutely incredible. And we have had other people come to us from the other end of the spectrum and say, that is just hogwash, it is not true, there is no crisis, but there may be a problem in some areas, based on need. And so I want to ask a couple of questions that are relatively specific to your presentation.

I am assuming that in a province like Saskatchewan of around 1 million people that something in the order of 50% of them are women. You indicate that, in 1985, 187,000 women were in the work force. Would 500,000 be about right—something like that—of women in Saskatchewan?

Mr. Tchorzewski: That is pretty close.

Mr. Duguay: Of the 187,000 who are working, do you have a breakdown that you could provide us with of the number who are working with children, the number who have children older than 12 or younger than 6, or a breakdown in age levels? The group that particularly interests me is the group between zero and two.

Mr. Tchorzewski: Yes, we do. I do not have it with me, but we could get you that.

Mr. Duguay: It is really of interest to me to try to determine what the current situation is, because when you talk about a crisis, if a lot of women who are in the work force are women who do not have children of child care age, you would draw a different conclusion about crisis than you would draw if they all have children between zero and six. We are trying to decide whether we have a crisis or a problem, and what its extent is.

Mr. Tchorzewski: If I may comment on that. Maybe the word crisis is a strong term, but I guess in order to get people's attention you have to use strong terms. The crisis is not one that deals with any one simple example, the crisis is there are children who are not getting adequate care. There are parents who would like to get their children into a day care and are unable to because there are not adequate spaces. Even in my constituency I know there are many such people who cannot do that.

• 1010

If you want to call it a crisis, there are day care situations, I am sure, across Canada, in some circumstances, where the quality of the care the children are getting is one we all should be concerned about. That is why I use that word: because I think it is important enough that we get everybody's attention.

Mr. Duguay: Would you say the best person, in your view, to look after . . . and as you are a teacher, I am; and I know at some point you have to rely on professionals to educate. But in terms of care, would you agree that the best person to look after a young infant is the mother or the father?

Mr. Tchorzewski: Indeed, my whole argument—our argument—is based on the premise that the family is the foundation. We say that recognizing that there are certain

[*Translation*]

se font les promoteurs de ces services sont venus nous dire qu'il y a crise et que la situation est absolument incroyable. Mais d'autes personnes venant de milieux tout à fait différents sont venues nous dire que tout cela est de la poudre aux yeux, que ce n'est pas vrai, qu'il n'y a pas de crise, mais qu'il y a peut-être un problème dans certaines régions, compte tenu des besoins. J'aimerais donc vous poser quelques questions qui concernent votre exposé.

Je suppose que dans une province comme la Saskatchewan, qui compte environ un million d'habitants, à peu près 50 p. 100 d'entre eux sont des femmes. Vous dites qu'en 1985, 187,000 femmes appartenaient à la population active. Est-ce qu'on peut dire qu'il y a environ 500,000 femmes en Saskatchewan?

M. Tchorzewski: C'est à peu près exact.

M. Duguay: Parmi ces 187,000 femmes qui travaillent, pouvez-vous nous dire combien ont des enfants, combien ont des enfants de plus de 12 ans ou de moins de six ans, ou avez-vous une répartition par groupes d'âge? Le groupe qui m'intéresse particulièrement est celui des enfants de zéro à deux ans.

M. Tchorzewski: Oui, ces données existent. Je n'ai pas ces chiffres avec moi, mais nous pourrions vous les fournir.

M. Duguay: Il m'intéresserait vraiment de déterminer quelle est la situation actuelle, car si un grand nombre de femmes qui travaillent n'ont pas d'enfants ayant besoin de services de garde, parler de crise revêt une tout autre dimension que si elles ont toutes des enfants âgés de zéro à six ans. Nous cherchons à déterminer si nous sommes en face d'une crise ou d'un problème et quelle est son ampleur.

M. Tchorzewski: Permettez-moi de faire un commentaire là-dessus. Peut-être que le mot crise est trop fort, mais je crois que pour attirer l'attention des gens, il faut employer des mots forts. La crise ne tient pas à un exemple en particulier, mais au fait que des enfants n'obtiennent pas des soins suffisants. Il y a des parents qui aimeraient mettre leurs enfants dans une garderie et qui ne le peuvent pas parce qu'il n'y a pas de places en nombre suffisant. Même dans ma circonscription, je sais qu'il y a bien des gens qui ne le peuvent pas.

Appelez cela une crise si vous voulez, mais il y a dans tout le Canada, j'en suis sûr, des garderies où la qualité des soins donnés aux enfants devrait nous préoccuper tous. Voilà pourquoi j'emploie ce mot. C'est que je crois qu'il est important d'attirer l'attention de tout le monde.

M. Duguay: Diriez-vous que la meilleure personne qui soit habilitée à s'occuper . . . Vous êtes un enseignant, moi aussi. Et je sais qu'à un moment ou l'autre, on doit confier l'éducation de ses enfants à des spécialistes en la matière. Mais en ce qui concerne les soins à donner aux enfants, croyez-vous que la meilleure personne qui puisse s'occuper d'un bébé soit sa mère ou son père?

M. Tchorzewski: En fait, toute notre argumentation repose sur le principe que la famille est la base. Nous le disons tout en reconnaissant que certaines familles ont des problèmes. Mais

[*Texte*]

family situations that have problems. But I am not sure that is something the day care system can solve totally. There are other agencies and other programs that can do that. But I very specifically in my presentation referred to day care as an important family support service.

Mr. Duguay: One last direction. I think, as Ms Mitchell has pointed out, in a nonpartisan sense all of us are trying to do what we can to support young children, and what we are trying to determine is how we might best respond to the need. You have made an argument for need and quality, and you have highlighted that in your view what is necessary is additional federal funding. Would you say the province should be contributing more? Would you also say parents should be contributing more?

Mr. Tchorzewski: One of the things I should mention is that I think there has to be provision . . . Let me put it this way. I do not argue we should do away with all parent fees. There should be room for some parent fees. But I think we need to be taking a very hard look at the subsidy levels. We need to be taking a very hard look at the income levels at which the subsidies phase out and disappear or stop. What we commonly referred to as "middle-income" people 10 years ago are not middle-income people in 1986. I think the realities of that have to be taken into consideration.

There needs to be joint funding by the federal and the provincial levels. Whether the funding should be equal or the provincial or federal government should pay more—one should pay more than the other—is something that would obviously have to be worked out between the provinces and the federal government, based on the recommendations your committee will be providing to Parliament. That is the best way to determine that.

Mr. Duguay: I raise that from a narrow scope, which although narrow gets to be quite broad, and that is that not so long ago parents contributed nothing because they stayed at home and looked after children themselves, and governments did not either, and now we are talking about significant amounts of money. We had someone give us an estimate of the care of an infant a while back that ranged at about $15,000 per infant. That is an incredible amount of money.

One of the things I am trying to address is it has gone from zero to a very, very high expense. The parents pay their share. The province and the federal government each pay their share. But people sometimes forget we have no money. We take it from the parents in the first place, and from other citizens who do not have children. So we tend to be large about our share, forgetting that we got it from the same people in the first place.

Mr. Tchorzewski: The point I would make is what is the price of providing the best possible care and upbringing for our children? It is a matter of priority. I think the priority, when it comes to applying it to children, has to be paramount.

[*Traduction*]

je ne suis pas certain qu'un système de garde d'enfants puisse résoudre tous ces problèmes. Il y a d'autres organismes et d'autres programmes qui peuvent le faire. Cependant, je mentionne expressément dans mon exposé que la garde d'enfants est un important service de soutien à la famille.

M. Duguay: Je vous demande un dernier avis. Ainsi que Mme Mitchell l'a signalé, je crois que, dans un sens non partisan, nous essayons tous de faire ce que nous pouvons pour aider les jeunes enfants et que nous essayons de déterminer comment nous pourrions le mieux répondre au besoin. Vous avez plaidé en faveur de la satisfaction des besoins et de l'instauration de la qualité et vous avez insisté sur le fait que, selon vous, il faudrait des fonds fédéraux supplémentaires. Croyez-vous que les provinces devraient verser plus d'argent? Diriez-vous aussi que les parents devraient payer davantage?

M. Tchorzewski: Je devrais dire, entre autres choses, que selon moi, il faudrait prévoir . . . Permettez-moi de m'exprimer ainsi. Je ne dis pas qu'on devrait supprimer tous les droits d'utilisation payés par les parents. Il y a place pour ces droits d'utilisation. Mais je crois que nous devons scruter de très près les subventions. Il faudrait en particulier examiner de très près les seuils de revenu où les subventions disparaissent progressivement ou cessent complètement. Ce que nous appelions communément, il y a 10 ans, les personnes à «revenus moyens» ne le sont plus en 1986. Je crois qu'il faut tenir compte de ces réalités.

Il faudrait qu'il existe un financement mixte au niveau fédéral et au niveau provincial. Quant à savoir si la part de chacun devrait être égale ou si le gouvernement fédéral devrait payer plus que le gouvernement provincial, c'est là une question qui devra évidemment être réglée entre les provinces et le gouvernement fédéral en fonction des recommandations que votre Comité fera au Parlement. C'est la meilleure façon de le faire.

M. Duguay: Je soulève la question d'un point de vue étroit, qui va toutefois s'élargissant. Il n'y a pas si longtemps, les parents ne payaient rien parce que l'un des deux restait à la maison et s'occupait des enfants. Les gouvernements ne payaient rien non plus. Maintenant, nous parlons de sommes d'argent considérables. Quelqu'un nous a donné, il y a quelque temps, une estimation de ce qu'il en coûte pour faire garder un jeune enfant. Il s'agissait d'environ 15,000$ par enfant. C'est une somme d'argent incroyable.

J'essaie de faire remarquer que cette somme est passée de zéro à un montrant très, très élevé. Les parents paient leur part. Les provinces et le gouvernement fédéral paient chacun la leur. Mais les gens oublient parfois que nous n'avons pas d'argent. Nous le prélevons d'abord du portefeuille des parents et des autres citoyens qui n'ont pas d'enfants. Nous avons tendance à parler d'une large part, en oubliant que nous avons d'abord obtenu cet argent des mêmes personnes.

M. Tchorzewski: Mon point est le suivant: quel prix voulons-nous payer pour fournir les meilleurs soins et la meilleure éducation possibles à nos enfants? C'est une question de priorité. Je crois que lorsqu'il s'agit de nos enfants, la question de priorité est de toute première importance.

[*Text*]

I appreciate the fact that there are limited resources. But there are also incidences of spending that we do in our society at all levels of government, and I suppose maybe even at the family level, which sometimes can be questioned. Looking at those, considering the fact that our children are important and our whole family structure is important, I think we have to repriorize some of the financial commitments we make in this field.

• 1015

Mr. Duguay: This is my last comment, Chairperson, if I may.

I certainly agree with you. Let me tell you something from the point of view of a Member of Parliament elected in 1984. I agree that there is a need. I think children are important; I really want to see what we can do. I sure wish I had had the opportunity to start before someone got into the habit of collecting $70 billion and spending $105 billion, because it was a lot easier to priorize then than it is now. We are priorizing money we do not have. So I understand and I agree. Within the confines of what we have, I am sure you can count on us.

Mr. Tchorzewski: I appreciate that.

The Chairman: I have two quick questions before you leave. You mentioned that there would be a 62% increase in poverty if the two-parent families could not be working. Is that a national figure you are quoting or is it a figure for the province?

Mr. Tchorzewski: No, that is a national figure.

The Chairman: What was your basis for that figure?

Mr. Tchorzewski: It was a study group in Toronto, I believe—in Ontario, certainly—that did the research on this. I do not recall offhand what the name of the group was. We take that out of their study, and we can provide it for you if it will help.

The Chairman: If you would, please, if you are going to provide the other figures.

The other statement you made is that day care should be taken away from the social services realm. Where should it go?

Mr. Tchorzewski: I suspect it could go into a number of places, including a separate agency of its own. Generally, I do not really concern myself about where any program of government is located. In this case I do because I think there is a general view that, because day care is located in departments that provide, in this case, Saskatchewan Assistance Plan or welfare with the federal government or Canada Assistance Plan, that it is therefore a form of welfare. That has two problems. First, it provides a stigma, which I think is unfortunate; and second, I think it prevents some people from getting

[*Translation*]

Je comprends bien que les ressources sont limitées. Mais nous faisons des dépenses parfois contestables, à tous les niveaux de gouvernement, et peut-être aussi au niveau de la famille. Compte tenu de cela et du fait que nos enfants sont importants, que toute notre structure familiale est importante, je crois que nous devons réviser les rangs de priorité de certains de nos engagements dans ce domaine.

M. Duguay: Voici ma dernière intervention, madame la présidente, si vous me le permettez.

Je suis certainement d'accord avec vous. Permettez-moi de vous parler du point de vue d'un député fédéral élu en 1984. J'admets qu'il y a un besoin et j'estime que les enfants sont importants. Je cherche vraiment ce que nous pourrions faire. J'aurais certainement aimé qu'on ait commencé avant qu'on ne prenne l'habitude de prélever 70 milliards de dollars pour en dépenser 105, car il était beaucoup plus facile d'établir des priorités en ce temps-là que maintenant. Nous établissons des priorités avec de l'argent que nous n'avons pas. Donc, je comprends et je suis d'accord. Je suis sûr que vous pouvez compter sur nous, dans les limites de ce que nous avons.

M. Tchorzewski: Je vous en sais gré.

La présidente: J'ai deux questions rapides à poser avant que vous partiez. Vous avez dit que la proportion des gens vivant dans le besoin augmenterait de 62 p. 100 si dans les familles dont le père et la mère travaillent, ces derniers ne pouvaient plus le faire. Est-ce là une statistique nationale ou est-ce un chiffre qui concerne votre province?

M. Tchorzewski: Non, c'est un chiffre national.

La présidente: Sur quoi vous êtes-vous fondé pour arriver à ce chiffre?

M. Tchorzewski: C'est un groupe d'étude de Toronto, je crois, en tout cas certainement de l'Ontario, qui a fait les recherches sur cette question. Je ne me rappelle pas, pour le moment, comment il s'appelle. Nous avons tiré ce chiffre de son étude et nous pourrions vous la fournir, si cela peut vous aider.

La présidente: Faites-le, s'il vous plaît, pour que nous ayons les autres données.

Vous avez dit aussi qu'il faudrait soustraire le domaine de la garde d'enfants des ministères des Services sociaux. À quoi faudrait-il le rattacher?

M. Tchorzewski: Je suppose qu'il y a un certain nombre de domaines auxquels on pourrait la rattacher et qu'on pourrait même créer un organisme distinct. En général, je ne me préoccupe pas vraiment des domaines auxquels sont rattachés les programmes de l'Etat. Dans ce cas-ci, je m'en préoccupe parce qu'on admet généralement, je crois, qu'il s'agit en l'occurrence d'une forme d'assistance publique, vu que la garde d'enfants est rattachée à des ministères qui fournissent de l'assistance publique. C'est le cas ici avec le Régime d'assistance publique de la Saskatchewan, ou encore avec le Régime d'assistance publique du Canada, qui fournit de l'assistance

[*Texte*]

the service of day care because they feel reluctant to become part of that stigma.

I suppose if I were to pick any department—I am not saying it should become part of that system—the Department of Education might be one place in which the funding could be located. In saying that, I am not suggesting that day care should be part of the continuing education system as it is. Some people will argue that, and I think their points are good points, but that is not the reason I say that. I say the stigma has to be taken away.

The Chairman: But being in government yourself, you realize that every time you put together a new department to administer something, you do nothing but add additional overhead and cost to any program you introduce.

Mr. Tchorzewski: I am in the opposition now, but having been in government, I can tell you that is not always the case. Indeed, I have been in government; in fact, I was at once the Minister of Finance in Saskatchewan and was instrumental in organizing those kinds of initiatives without increasing administrative costs. It is a question of a commitment to doing it correctly and doing it efficiently.

The Chairman: Just to clarify that, I consider any government position being in government, be it in opposition or in government.

Anyway, I thank you very much for your presentation this morning and for your thoughts and for the information you have passed on to us. I look forward to receiving the rest of it. Thank you very much.

Mr. Tchorzewski: I appreciate it. Thank you.

The Chairman: We will hear next from the Saskatchewan Knights of Columbus, represented by Tom Schuck. Welcome, Mr. Schuck.

Mr. Tom Schuck (Saskatchewan Knights of Columbus): Good morning, Madam Chairman and panel members. I am pleased to be here this morning to speak on behalf of the Knights of Columbus.

The Knights of Columbus is a Catholic men's fraternity of approximately 10,000 men in Saskatchewan. Most of these men are active with their families and are family men.

• 1020

We believe that the most important need for children is love and that in the ideal situation the mother is usually the person in the position to provide the highest-quality care because she is in a position to give that kind of love. We realize that it is not always possible for everybody to raise their own children, but we do feel that it is an ideal we should strive for.

[*Traduction*]

sociale au niveau du gouvernement fédéral. Cela pose deux problèmes. Premièrement, cette situation stigmatise les gens, ce qui est regrettable à mon avis. Deuxièmement, je crois que cette situation empêche certaines personnes de recourir aux services de garde d'enfants, parce qu'elles ne tiennent pas vraiment à se retrouver dans cette catégorie de gens marqués.

Je suppose que si je devais choisir un ministère, je crois que le ministère de l'Education pourrait être la source des fonds. Je ne dis pas cependant que la garde d'enfants devrait faire partie des services d'éducation permanente tel qu'à l'heure actuelle. Certains pourraient le soutenir, avec de bons arguments à l'appui, mais ce n'est pas la raison pour laquelle je préconise le rattachement à ce ministère. Je dis que la flétrissure devrait disparaître.

La présidente: Mais étant membre d'un gouvernement vous-même, vous voyez bien que chaque fois qu'on crée un organisme pour administrer quelque chose, on ne fait qu'ajouter des frais généraux et des coûts additionnels au programme que l'on veut mettre en place.

M. Tchorzewski: Je suis maintenant dans l'opposition, mais ayant été membre du gouvernement, je peux vous dire que tel n'est pas toujours le cas. En fait, j'ai été ministre des Finances de la Saskatchewan et j'ai contribué à mettre en place des initiatives de ce genre sans qu'il y ait eu augmentation des frais d'administration. Il s'agit d'avoir la volonté ferme de faire les choses correctement et efficacement.

La présidente: J'aimerais préciser ici que pour moi, ce principe vaut pour tout le monde, qu'on soit dans l'opposition ou dans le gouvernement.

Quoi qu'il en soit, je vous remercie beaucoup de votre exposé de ce matin ainsi que des réflexions et des renseignements que vous nous avez apportés. Je serai bien contente de recevoir le reste de ces données. Merci beaucoup.

M. Tchorzewski: Je vous remercie de ces paroles. Merci beaucoup.

La présidente: Nous entendrons maintenant les Chevaliers de Colomb de la Saskatchewan, représentés par M. Tom Schuck. Bienvenue, monsieur Schuck.

M. Tom Schuck (les Chevaliers de Colomb de la Saskatchewan): Bonjour, madame la présidente et bonjour à vous aussi, membres du Comité. Je suis heureux d'être ici ce matin pour parler au nom des Chevaliers de Colomb.

Les Chevaliers de Colomb sont une association fraternelle d'hommes catholiques comprenant environ 10,000 membres en Saskatchewan. La plupart d'entre eux sont des pères de famille et ont des enfants à élever.

Nous croyons que le plus grand besoin des enfants, c'est celui d'être aimé et que, dans une situation idéale, la mère est ordinairement la personne la mieux placée pour fournir à l'enfant les meilleurs soins, parce qu'elle est bien placée pour lui prodiguer cet amour. Nous admettons qu'il n'est pas toujours possible à chacun d'élever soi-même ses enfants, mais nous croyons que c'est un idéal vers lequel on doit tendre.

[*Text*]

Our primary concern is that there appears to be in government a preferential bias for families where both parents work out of the home, and I would like just to go through a few examples.

First, in relation to taxation, as has already been alluded to, families where both parties work can bring in the same amount of total income and yet they consistently pay less in taxes than the family that stays at home and looks after their own children. I think Mr. Landgraf mentioned the problem of a family earning $30,000 a year with the mother at home raising four children paying twice as much tax as a family where the husband and wife both work, both earning $15,000 for a total of $30,000 in family income.

At the other end of the spectrum, in the wealthier families, the problem becomes even worse. A family with one parent working and a mother at home with four children earning $50,000 a year pays 25% more in taxes than a couple with no children, each earning $25,000. In other words, a couple that is trying to raise a family would be better off if you took away all family allowances, all child tax credits, all exemptions and just gave them the same advantage that our taxation structure gives a family where both parties work and split their income. We think that when you have two households, each with the same amount of income, the family with four children ought to be paying less in taxes, but that simply is not the case today.

Also in relation to taxes, we are opposed to the de-indexing of child family allowance. I think it would be fine if you were going to de-index everything. Unfortunately, the family is one organization that does not have an effective lobby group. As a result, while the pensioners were able to stop de-indexing of old age pensions, the families were not as successful.

The talk at one time as to the removal of the spousal exemption is another example of the kind of thinking that is going on that is biased against the family.

In the area of universal child care, our position is that this would be yet another benefit only for one type of family model, and that family model is the one where both parents work. Unfortunately, universal child care is going to be financed by all taxpayers, and in particular the families that raise their own children. So the question is why families who raise their own children should be taxed to provide another benefit for families who have placed their children into a particular role, and that is day care.

Rather than give universal day care, it seems to us that it is most fair to give the money to the parents and let the parents decide where they are going to spend their money, whether the parents want to use that money to pay for day care services or whether they wish to use that money to give to an extended member of the family, a grandparent or a friend, or whether

[*Translation*]

Notre principale préoccupation, c'est qu'il semble exister, au sein de l'État, un parti-pris en faveur des familles dont le père et la mère travaillent, et j'aimerais vous en donner quelques exemples.

Premièrement, parlons de l'impôt sur le revenu, ainsi qu'on l'a mentionné déjà. Les familles dont le père et la mère travaillent peuvent rapporter à la maison un revenu total égal à celui d'un seul salarié et cependant payer moins d'impôts qu'une famille dont l'un des deux conjoints reste à la maison pour s'occuper des enfants. M. Landgraf a mentionné le cas d'une famille dont le père gagne 30,000$ par année, tandis que la mère reste à la maison pour élever quatre enfants. Dans ce cas, la famille paye deux fois plus d'impôts que celle dont le père et la mère travaillent tous les deux et gagnent 15,000$ chacun, ce qui fait un total de 30,000$ comme revenu de la famille.

A l'autre extrême, dans le cas des familles plus aisées, le problème est encore plus grave. Si le père gagne 50,000$ par année et la mère reste à la maison pour s'occuper de quatre enfants, cette famille paye 25 p. 100 de plus en impôt qu'un couple sans enfants dont chaque membre gagne 25,000$. Autrement dit, un couple qui essaie d'élever une famille serait dans une meilleure situation si l'on supprimait les allocations familiales, le crédit d'impôt pour enfants et toutes les exemptions et qu'on donnait à cette famille les mêmes avantages que notre structure fiscale donne à une famille dont les deux parents travaillent et partagent leurs revenus. Nous croyons que dans le cas de deux ménages gagnant chacun le même revenu, la famille de quatre enfants devrait payer moins d'impôt, or tel n'est pas le cas actuellement.

De plus, en ce qui concerne les impôts, nous nous opposons à la désindexation des allocations familiales. Je crois que ce serait très bien si l'on désindexait tout. Malheureusement, la famille est une organisation qui ne dispose pas d'un groupe de pression politique efficace. De ce fait, alors que les retraités ont réussi à empêcher la désindexation des pensions de vieillesse, les familles n'ont pas eu le même succès.

Le fait qu'on ait parlé, à un moment donné, de supprimer l'exemption pour le conjoint est un autre exemple du genre de parti-pris qui joue à l'encontre de la famille.

En ce qui concerne l'universalité des services de garde d'enfants, nous croyons qu'un tel avantage social ne favoriserait encore une fois qu'un seul type de famille, celui dont le père et la mère travaillent. Malheureusement, ce système universel de garde d'enfants serait financé par tous les contribuables, et en particulier par les familles qui se chargent d'élever elles-mêmes leurs enfants. On peut donc se demander pourquoi les familles qui élèvent elles-mêmes leurs enfants devraient payer des impôts pour permettre d'accorder un autre avantage aux familles qui placent leurs enfants dans une situation particulière, c'est-à-dire dans une garderie.

Au lieu d'un système universel de garde d'enfants, il nous semble qu'il serait plus juste de verser l'argent aux parents, qui décideraient ensuite à quoi faire servir cet argent, soit pour payer un service de garde d'enfants, soit pour payer un membre de la famille, par exemple un des grands-parents, ou un ami, ou encore, soit pour utiliser cet argent simplement

[*Texte*]

they wish to use that money simply to enable them to stay at home and have the extra income and raise their children.

This push for universal child care is forcing all families into the same mould. You are adding to the burden of families that would like to raise their own children and transferring that money to people who have both husband and wife working.

I recognize there was some mention as to single parents, yet the same principle applies for them. Why do you wish to push the children of single parents into a universal day care centre? Maybe the single parents would prefer to give the money to a grandparent or a friend and raise their children some other way. We feel that it is most discriminatory for the government to try to push everyone into the day care mould. It is particularly a problem in Saskatchewan, which is largely rural. It is really hard to believe that in many of our outlying areas we are ever going to get the kind of day care centres that people talk about.

• 1025

We feel that the bias that government has towards the working mother and both parents working is a direct result of your funding priorities for women's organizations. Women's organizations that feel they would like to raise the status of women as homemakers have been frozen out of government funding. Government funding has been almost exclusively directed towards those organizations that are fighting for equality of women in the work force as opposed to raising the status of women in the home.

We know that the women's organizations funded by your government are probably the largest advocates for the pro-abortion movement, which also goes against the beliefs of the Knights of Columbus. If we are going to continue to fund lobby groups, then we see a need to fund an organization that will lobby for the family, that will lobby for children, so there is some balance provided. But if the government persists in funding only organizations that try to improve the woman's position in the work force, then it is going to be the children who are going to suffer.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Schuck.

Mr. Duguay.

Mr. Duguay: I just want to address briefly two things.

First of all, I have been a member of the Knights of Columbus since 1963, so I want to pay tribute to the things that Knights have done in support of the family.

In terms of the government funding, I think you should know that the Status of Women Program was established a long time ago with some criteria. I think we are all sensitive to the argument that you make and it is being addressed. It was never anyone's intention, former government included, to fund

[*Traduction*]

pour pouvoir rester à la maison et élever leurs enfants grâce à ce revenu supplémentaire.

Cette pression en faveur d'un service universel de garde d'enfants forcerait toutes les familles à entrer dans le même moule. On accroîtrait le fardeau des familles qui veulent élever elles-mêmes leurs enfants et l'argent irait à des familles dont le mari et l'épouse travaillent tous les deux.

Je reconnais qu'il y a, comme on l'a mentionné, des familles monoparentales. Mais le même principe s'applique pour elles aussi. Pourquoi inciter toutes les familles monoparentales à mettre leurs enfants dans une garderie? Peut-être que les chefs de ces familles préféreraient verser l'argent à un grand-parent ou à un ami ou bien élever leurs enfants d'une autre façon. Nous croyons que le gouvernement agit d'une façon tout à fait discriminatoire en essayant de forcer tout le monde à entrer dans le même système de garde d'enfants. Le problème se pose particulièrement en Saskatchewan, province largement rurale. Il est vraiment difficile de croire que dans un bon nombre de nos régions reculées, nous pourrons offrir le genre de garderie dont on parle.

Nous croyons que le parti-pris manifesté par l'État en faveur de la mère qui travaille ou des familles dont les deux conjoints travaillent est le résultat direct des priorités de financement accordées aux organisations féminines. Les organisations féminines qui voudraient élever la condition de la femme qui reste à la maison sont évincées des systèmes de financement de l'État. Les fonds de l'État vont presque entièrement aux organisations qui luttent pour l'égalité de la femme sur le marché du travail, par opposition à celles qui veulent valoriser la condition de la femme qui reste à la maison.

Nous savons que les organisations féminines financées par votre gouvernement sont probablement les plus grandes avocates de l'avortement, qui va aussi à l'encontre des convictions des Chevaliers de Colomb. Si nous continuons à financer les groupes de pression politique, nous croyons qu'il faudrait aussi financer un groupe de pression politique qui travaillerait pour la famille et les enfants, afin qu'existe un certain équilibre. Mais si le gouvernement persiste à ne financer que les organisations qui cherchent à améliorer la position de la femme sur le marché du travail, ce sont les enfants qui en souffriront.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Schuck.

Monsieur Duguay.

M. Duguay: J'aimerais aborder brièvement deux points.

Premièrement, je suis membre des Chevaliers de Colomb depuis 1963 et je tiens à rendre hommage à l'oeuvre que ces gens accomplissent en faveur de la famille.

En ce qui concerne les fonds versés par l'État, vous savez sans doute que le programme accordé au Conseil canadien sur la situation de la femme a été établi il y a longtemps, et ce suivant certains critères. Je crois que nous sommes tous sensibles à l'argumentation que vous présentez et on en tient compte. Personne n'a jamais eu l'intention, y compris l'ancien

[*Text*]

one group that promoted women's working and fund another group that promoted women's staying at home.

Now, we all know that organizations get grants for one purpose, and that is what the money is targeted to, because they are doing that. But the organization may at the same time be doing a raft of other things. That has happened, and we cannot confuse the two.

But I want to tell you that our government is addressing the matters that you have raised, and I hope the Secretary of State will be, at some point in the near future, announcing some redress of what you point out so well.

The other one is this whole concept of de-indexing and the seniors. I wish I were going to be here longer today. If I could, I would stay over and talk to you about it. It is not quite as simple as the impression that, if you do indexing, you help everybody out, and, if you do not do indexing, you hurt everybody. Not many Canadians know, for instance, that the Consumer Price Index is a basket of goods and that the basket was changed in 1979. The Gross National Product deflator, which includes all things, is sometimes a better indicator.

What I am getting at really is that, if you use the Consumer Price Index, it is not always accurate for every group of Canadians. If you keep doing this, the CPI goes up, so you raise the income you provide. The next thing that happens is the costs rise by that and a little more. After a while, all you have is a massive leap frog. I have made the argument and would make it with you that indexing is sometimes—not all the times, I would never be universal about that—a detriment to the very people it was designed to help.

When I went to university in the 1960s, it was not even on the table, because what people did is adjust on a real and needs basis. But these indices were added in between the 1960s and the 1980s, which may or may not reflect everybody. I, for one, am opposed to automatic increases because they sometimes cause more problems than they resolve.

• 1030

It is a simple argument. I do not expect everybody in the world to argue. But no one was trying to hurt families. Let us divorce those two things.

Mr. Schuck: I can appreciate your comments, Mr. Duguay. I guess what I am saying is that the families seem to me to be one of the few organizations that have not organized into an effective lobby group.

Mr. Duguay: I would be glad to help you do that, if you like, because I think we all agree that it is very, very important.

[*Translation*]

gouvernement, de financer un groupe favorisant la présence de la femme sur le marché du travail et un autre favorisant la présence de la femme à la maison.

Cela dit, nous savons tous que les organisations obtiennent des subventions dans un but bien précis et c'est à cette fin qu'est versé l'argent, parce qu'elles s'y consacrent. Mais une organisation peut, en même temps, se consacrer à beaucoup d'autres objectifs. Le fait existe et nous ne devons pas mélanger les deux.

Cependant, je voudrais vous dire que notre gouvernement s'occupe des points que vous avez soulevés, et j'espère que le Secrétaire d'État annoncera, dans un proche avenir, des mesures propres à corriger ce que vous avez si bien signalé.

L'autre point concerne la désindexation et les personnes âgées. J'aimerais pouvoir rester plus longtemps ici aujourd'hui. Si je le pouvais, je vous en parlerais davantage. Ce n'est pas aussi simple qu'on le croit. On pense que si l'on indexe une prestation, on aide tout le monde et que si on ne le fait pas, on fait souffrir tout le monde. Il n'y a pas beaucoup de Canadiens qui savent, par exemple, que l'indice des prix à la consommation se fonde sur un ensemble de denrées et que cet ensemble a été modifié en 1979. L'indice de déflation du produit national brut, qui porte sur tout, est parfois un meilleur indicateur.

Ce que je veux dire, c'est que si l'on utilise l'indice des prix à la consommation, cet indice n'est pas toujours exact pour tous les groupes de Canadiens. Quand on indexe, l'IPC monte lui aussi. On augmente donc les prestations versées. Ce qui se produit ensuite, c'est que les coûts montent en proportion et même un peu plus. Après quelque temps, il se produit une hausse massive. J'ai déjà soutenu, et je le soutiens encore devant vous, que l'indexation est parfois—pas toujours, je ne dis pas absolument—préjudiciable aux pauvres qu'elle vise à aider.

Lorsque je fréquentais l'université, durant les années 1960, la question ne se posait même pas, parce que les gens dépensaient en fonction de leurs revenus et de leurs besoins réels. Mais ces indices ont été ajoutés entre les années 1960 et 1980 et peuvent ne pas correspondre à la situation de chacun. Pour ma part, je m'oppose aux augmentations automatiques, parce qu'elles causent parfois plus de problèmes qu'elles n'en résolvent.

C'est une argumentation simple. Je ne m'attends à ce tout le monde veuille l'admettre. Mais personne n'a cherché à faire du tort à la famille. Dissocions ces deux choses.

M. Schuck: Je comprends vos remarques, monsieur Duguay. Ce que je veux dire, c'est que la famille semble être l'un des rares secteurs qui ne s'est pas organisé en groupe de pression politique efficace.

M. Duguay: Je serais heureux de vous aider à le faire, si vous le voulez, car je crois que nous sommes tous d'accord pour dire que c'est très, très important.

[*Texte*]

Mr. Schuck: As a result, the people who get de-indexed are the ones with no lobby group; and we are, to a degree, in that position.

Also, on your comments on funding, I notice that, for example, there is an organization called Action Child Care that got something like $30,000 to make a brief to you today, from the Secretary of State. Well, I do not see any family or Christian organization getting that kind of funding. I think the terms of reference Secretary of State has are loaded against the Christian community and Christian women's groups or organizations, so that they are usually frozen out of any funding provided for these sorts of things.

Mr. Duguay: Will you write me with the details of that? I am not at all . . . if the facts are as you say them, I am not at all excited that anybody got funding specifically to appear here. So I would be glad to have a look at that.

Mr. Schuck: Yes, I could show you—

Mr. Duguay: We have had something on the order of 2,000 briefs submitted. I am not at all excited about the fact that one group should have got some money to appear here.

Mr. Schuck: Yes, Action Child Care, $30,000. I have a description of it. I can give you a copy of it.

Mr. Duguay: Would you, please?

Mr. Schuck: It is for preparation and distribution of discussion papers on day care and economic issues to prepare for the federal task force on day care. This kind of grants simply is not available to what I would call Christian organizations.

Mr. Duguay: Would you send me that in a formal fashion? I promise you a formal reply.

Mr. Schuck: Certainly.

Ms Mitchell: I would like to correct one impression I think both Mr. Duguay and our witness made, and that was that the . . . I presume you are referring to status of women groups generally. I am not taking sides with any particular women's groups, but I think it is incorrect to say they are just promoting women's working. What they are promoting is equality. They also have provided home-makers' pensions, they have strongly supported fully indexed family allowances and a lot of family support programs, including greater recognition of the role of home-makers. I think we should be fair.

Mr. Schuck: Well, why would REAL Women of Canada not get funding, then?

Ms Mitchell: I understand they have applied to a different department for that. But the Secretary of State funding was specifically for groups supporting work towards equality, as I

[*Traduction*]

M. Schuck: Il s'ensuit que les gens qui subissent la désindexation sont ceux qui n'ont pas de groupe de pression. Et nous sommes, jusqu'à un certain point, dans cette situation.

En outre, en ce qui concerne les subventions, je constate, par exemple, qu'une organisation appellée *Action Child Care* a obtenu environ 30,000$ du Secrétariat d'État pour vous présenter un mémoire aujourd'hui. Or, je ne vois pas d'organisations familiales ou d'organisations chrétiennes qui aient obtenu ce genre de fonds. Je crois que d'après son mandat, le Secrétariat d'État est défavorable à la communauté chrétienne et aux groupes ou aux organisations de femmes chrétiennes, de sorte qu'elles sont ordinairement tenues à l'écart des fonds accordés poour ce genre de chose.

M. Duguay: Pourriez-vous m'envoyer une lettre détaillée sur la question? Je ne suis pas du tout . . . Si les faits sont tels que vous le dites, je ne suis pas très content que quelqu'un ait obtenu des fonds expressément pour témoigner ici. Je serais donc heureux d'examiner la question.

M. Schuck: Oui, je pourrais vous montrer . . .

M. Duguay: On nous a présenté environ deux mille mémoires. Je ne suis pas très heureux d'entendre qu'un groupe a obtenu de l'argent pour témoigner devant nous.

M. Schuck: Oui, *Action Child Care* a obtenu 30,000$. J'ai un document là-dessus. Je peux vous en donner un exemplaire.

M. Duguay: S'il vous plait.

M. Schuck: Il porte sur l'établissement et la distribution de documents de travail relatifs à la garde d'enfants et sur les questions économiques connexes, en vue de la participation du groupe aux audiences du comité fédéral chargé d'étudier la garde d'enfants. Ce genre de subvention n'existe pas pour ce que j'appellerais les organisations chrétiennes.

M. Duguay: Pourriez-vous m'en envoyer un exemplaire en bonne et du forme? Je vous enverrai une réponse tout aussi officielle.

M. Schuck: Certainement.

Mme Mitchell: J'aimerais corriger une impression que semblent avoir tant M. Duguay que notre témoin. Je suppose que vous parlez des groupes qui s'occupent de la condition de la femme en général. Je ne prends par le parti d'un groupe en particulier, mais je pense qu'il est inexact de dire qu'ils se contentent de promouvoir la présence de la femme sur le marché du travail. Ces groupes cherchent à promouvoir l'égalité de la femme. Ils ont également préconisé des pensions pour les ménagères, lutté fermement pour des allocations familiales pleinement indexées et appuyé beaucoup d'autres programmes de soutien à la famille, y compris une plus grande reconnaissance du rôle de la femme au foyer. Je crois qu'il faut être juste.

M. Schuck: Eh bien alors, pourquoi l'organisation *REAL Women of Canada* n'obtient-elle pas des subventions, elle aussi?

Mme Mitchell: Je crois savoir que ce groupe a fait sa demande à un autre ministère. Mais si j'ai bien compris, les subventions versées par le Secrétariat d'État sont expressément

[*Text*]

understand it. My understanding also was that the REAL Women had said—initially; they may have changed their position now—that they were not working for equality. In fact, they oppose section 15 of the Charter.

I do not want to get into an argument. I just wanted to clarify the information.

What I really wanted to do was to talk about family benefits, because this committee is looking very closely at, and having some research into, the whole family benefits package, to see if there is any way that can be realigned to be more helpful so that parents will have an economic choice; particularly parents of infants and children under two.

I agree with you of course completely that the de-indexing of the family allowance, and even worse, the de-indexing of the child tax credit, have the effect of really undermining and reducing the value of both those family benefits—and they are both progressive benefits. The de-indexing of the child tax credit means every year the amount of the child tax credit goes down. The income level that is eligible for that goes down. So it is only the very poorest families that are eligible for that. It was increased a little. I just wonder if you would feel that it should be increased, to be fairer to families.

Mr. Schuck: Ms Mitchell, I think all of the tax credits, child allowances, and exemptions one receives for children are not nearly as valuable as being able to split your income with your spouse. A couple with no children pay less tax than a couple with children, both families earning the same income.

• 1035

Ms Mitchell: I think that is a good point that we should certainly look into.

Mr. Schuck: I think if you would just give families the opportunity to split their income so they can lower their tax bracket, you could probably take all those benefits away and they would be better off.

Ms Mitchell: Well, let us keep in mind that you are talking about people who pay taxes. I think probably the neediest group in society are not the very poor on welfare but these ones who are struggling, the so-called working poor. With the threat of unemployment, often the male wage earner is in the more precarious employment situation in these things too. So that is the target group that your plan would not affect.

Mr. Schuck: That is right. I think the tax credit is moving in that direction though, to rectify that problem.

Ms Mitchell: No, excuse me. It is not, it is going down. It is only the very poor. It really does not cover that group. I think it would be a good investement if the eligibility were raised so

[*Translation*]

destinées à des groupes qui oeuvrent pour l'égalité de la femme. Or je crois savoir que *REAL women* ne travaille pas en faveur de l'égalité de la femme. De fait, il s'oppose à l'article 15 de la Charte.

Je ne veux pas me lancer dans une discussion. Je voulais simplement éclaircir certaines affirmations.

J'aimerais plutôt des prestations versées à la famille, parce que notre comité examine très attentivement l'ensemble des avantages accordés à la famille et fait des recherches dans ce domaine pour voir si nous ne pourrions pas les reviser d'une façon ou d'une autre pour qu'ils soient plus utiles et permettent aux parents d'opérer un choix pécuniaire, en particulier les parents qui ont des bébés ou des enfants de moins de deux ans.

Je suis tout à fait d'accord avec vous, bien entendu, pour dire que la désindexation des allocations familiales et, pire encore, la désindexation du crédit d'impôts pour enfant, ont pour effet de réduire la valeur de ces deux avantages accordés à la famille, qui sont deux prestations progressives. La désindexation du crédit d'impôts pour enfant signifie que chaque année, le montant de ce crédit fiscal diminue. Le niveau de revenu qui rend admissible à ce crédit diminue, si bien que seules les familles très pauvres peuvent le réclamer. On l'a augmenté un peu. Croyez-vous qu'on devrait l'augmenter encore pour être plus juste envers les familles?

M. Schuck: Madame Mitchell, je crois que les crédits d'impôts, les allocations familiales et les exemptions pour enfants à charge ne rapportent pas autant que le fait de pouvoir partager le revenu avec son conjoint. À revenu égal, un couple sans enfant paye moins d'impôts qu'un couple qui a des enfants.

Mme Mitchell: Je crois que c'est une remarque fort juste et dont nous devrions certainement tenir compte.

M. Schuck: Si l'on donnait aux familles la possibilité de partager le revenu familial en deux parts, de façon à pouvoir le situer dans uen tranche d'imposition moins élevée, on pourrait probablement supprimer tous ces avantages et les familles se trouveraient quand mème dans une meilleure position.

Mme Mitchell: Eh bien, n'oublions pas que nous parlons de ceux qui payent des impôts. Je crois que le groupe le plus démuni de notre société n'est pas celui des gens très pauvres, qui vivent de l'assistance publique, mais celui des personnes qui luttent pour joindre les deux bouts, celles qu'on appelle les pauvres qui travaillent. Avec la menace du chômage, le salarié de sexe masculin est souvent dans la situation d'emploi la plus précaire à cet égard. C'est donc un groupe que votre programme n'atteindrait pas.

M. Schuck: C'est exact. Je crois cependant que le crédit d'impôt pour enfant s'oriente dans cette direction, afin de corriger cette situation.

Mme Mitchell: Non, excusez-moi. Ce n'est pas le cas. Il va en diminuant. Il n'aide que les personnes très pauvres, mais non ce groupe. Je crois qu'on ferait un bon placement si l'on majorait le niveau d'admissibilité de façon à donner plus de

[*Texte*]

that it gives more income support to and more choice for those who want to stay home.

The Chairman: One last question Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Oh, I just wanted to ask you on the question of family benefits. We have been looking at that and will be looking at all of them. I note your point that you do not think the spouse's allowance should be touched. The other thing is, what would you feel about changing the family allowance so that it does not apply to teenagers but gives more to parents of young children? That is one thing that has been suggested. Now I personally would have some real question about that, but I wonder what your views were.

Mr. Schuck: Well I think families are under such economic pressure that to a large extent I think anything you can do to help families is ultimately going to help the child. I think a lot of the talk about universal day care is basically a bandage solution to pick up the pieces. After the family has suffered from enough economic pressure, then they both go out to work, instead of having one devote the time to the care of the children. I think you can better address the problem, in addition to the matters that you have raised, by improving the tax structure and giving larger family allowances and increasing spousal exemptions.

I think there is a number of things that you could do that would relieve the financial pressure, but the real problem that aggravates it is that there is no effective lobby group to counteract those forces that are lobbying for changes that will help them. There is no effective lobby group, as I see it, that speaks for the family, and they are the ones who always come out the loser whenever there is a shuffle in the tax structure or in any of these other programs.

Ms Mitchell: Thank you.

The Chairman: Mr. Gottselig.

Mr. Gottselig: Thank you very much, Chairperson. I just would like to offer my support to Tom for the presentation he made. I have been a member of the Knights of Columbus for almost 30 years now. I certainly stand behind the family-oriented group that they are.

There is one area, I think, that certainly would bear a little investigation. I have not been very happy, either, with some of the funding that has been provided by the Secretary of State department. What would your impression be to changing funding for groups generally and matching what they are able to raise themselves? I have a little difficulty with just giving this money out.

Mr. Schuck: Yes.

Mr. Gottselig: I think it is of far more benefit to everyone if the supporters of these various organizations were to put up the money and then possibly government would have some formula worked out whereby they either match it dollar for dollar, or whatever they do. You would have to get some of your funding from the people who believe in your organization

[*Traduction*]

revenus et plus de possibilités de choisir à ceux qui veulent rester à la maison.

La présidente: Une dernière question, madame Mitchell.

Mme Mitchell: Je voudrais seulement vous poser une question sur les avantages accordés à la famille. Nous entendons les examiner tous. J'ai remarqué que vous dites qu'il ne faudrait pas toucher à l'exemption accordée pour le conjoint. D'autre part, que diriez-vous si l'on modifiait le régime des allocations familiales de façon à ce qu'elles ne soient pas versées pour les adolescents, mais qu'on donne davantage aux parents de jeunes enfants? C'est une suggestion qu'on nous a faite. Pour ma part, j'aurais des réserves à ce sujet, mais je me demande ce que vous en pensez.

M. Schuck: Je crois que les familles subissent des pressions financières telles que, dans une large mesure, tout ce qu'on peut faire pour elles finit par aider les enfants. Je crois qu'une bonne partie de ce qu'on a dit à propos d'un régime universel de garde d'enfants ne constitue, au fond, qu'une solution de fortune. Quand la famille subit suffisamment de pressions financières, les parents vont travailler, au lieu que l'un des conjoints se consacre aux soins des enfants. Je crois qu'en plus des points dont vous avez parlé, on pourrait beaucoup mieux s'occuper du problème en améliorant la structure fiscale, en versant des allocations familiales plus élevées et en augmentant les exemptions accordées pour le conjoint à charge.

Je crois qu'il y a plusieurs choses qu'on pourrait faire pour atténuer la pression financière, mais le vrai problème qui l'aggrave, c'est qu'il n'existe pas de groupe de pression politique efficace pour faire contrepoids aux groupes qui font du lobbying afin d'obtenir des changements à leur avantage. Il n'y a pas, à mon avis, de groupes de pression politique efficaces représentant la famille et c'est toujours elle qui se retrouve perdante quand on remanie la structure fiscale ou un programme quelconque.

Mme Mitchell: Merci.

La présidente: Monsieur Gottselig.

M. Gottselig: Merci beaucoup, madame la présidente. J'aimerais simplement offrir mon appui à Tom pour l'exposé qu'il a fait. Je suis membre des Chevaliers de Colomb depuis près de 30 ans. J'appuie certainement l'orientation favorable à la famille de la part de cette organisation.

Il y a un domaine, je crois, qui mériterait d'être examiné un peu. Je ne suis pas très heureux, moi non plus, de certains des fonds versés par le Secrétariat d'État. Que diriez-vous de modifier le système d'attribution des subventions des groupes en général afin qu'on leur verse un montant égal à ce qu'ils peuvent récolter eux-mêmes? J'ai un peu de difficulté à accepter qu'on leur verse purement et simplement cet argent.

M. Schuck: Oui.

M. Gootselig: Je crois que ce serait beaucoup plus avantageux pour tout le monde que les membres de ces diverses organisations doivent d'abord récolter de l'argent, après quoi l'État pourrait appliquer une certaine formule suivant laquelle il leur verserait un montant égal ou quelque chose de ce genre. Ces organisations auraient ainsi à trouver leurs fonds chez les

[*Text*]

and in what you are doing, and believe in it strongly enough to put their money where their mouth is.

Mr. Schuck: I would very much endorse that approach. We know we would not have the kind of anti-family forces that, I think, have a very large profile almost entirely because of the funding the government has provided. They simply could not raise the kind of money that some of our family-oriented organizations raise. I suppose I speak in particular about the Teen Aid Program sponsored by the Pro-Life Association. They raised 90% of their money in our province, almost $400,000 a year if you add up all the groups, and get nothing from the federal government, to teach young people good, healthy living.

Yet on the other hand, I suppose, if there was an opposing philosophy, it would be the contraceptive solution. That is almost entirely paid for by the federal government and provincial government. I really challenge them to raise 10% of what they get from the government through private donations, from people who really put their money where their mouth is.

• 1040

Mr. Gottselig: I think the other thing that should be pursued is the changes in the tax structure you mentioned. I think certainly there is a lot of fertile ground there to be worked. I also would be interested in receiving the information you were mentioning to my colleague, Mr. Duguay.

Mr. Schuck: Sure. If you have a photocopy machine handy here, I could drop it off before I leave.

Mr. Gottselig: Thank you.

Mr. Duguay: I have one simple last point. I can agree with my colleague and with you that it would be important to have groups do some matching funding. Would you accept one qualification to that, which is that, when we are dealing with the poor and the disadvantaged, we not ask them to pay the same fund-raising contribution as we ask those groups that are more advantaged?

Mr. Schuck: I can accept the fact that there are some problems in having a hard and fast rule. There might be some esoteric disease in Canada that—

Mr. Duguay: I was thinking of the National Anti-Poverty Organization and also of the fact that women in this country make considerably less money than do men. In order to be fair, I would not want to have two or three kinds of organizations treated on the same footing.

Mr. Schuck: Mr. Duguay, no matter how poor the organization is, I think they should be required to put up something, whether it is 5% or 1%. They should be required to put up a little bit of earnest money; otherwise, when you fund it, how do you know there really is the concern there that you perceive?

[*Translation*]

gens qui croient en leur cause et en ce qu'ils font, et suffissement pour délier les cordons de leurs bourses.

M. Schuck: J'appuierais tout à fait cette approche. Nous saurions ainsi que nous n'aurions pas ces groupes de pression antifamiliaux qui, je crois, attirent beaucoup l'attention presque uniquement grâce aux fonds que l'État leur fournit. Ils ne pouraient tout simplement pas recueillir autant de fonds que certaines de nos organisations favorables à la famille, comme le programme Teen Aid patronné par l'Association *Pro-Life*. Cette association récolte 90 p. 100 des ses fonds dans notre province, c'est-à-dire 400,000$ par année si l'on compte tous les groupes qui la composent, et elle n'obtient rien du gouvernement fédéral, alors qu'elle enseigne aux jeunes de bonnes et saines façons de vivre.

En revanche, s'il doit exister une partie adverse, c'est, je suppose, celle qui prône la contraception. Or ce groupe est presque entièrement financé par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Je mets ces organisations au défi de récolter auprès de donnateurs privés, de gens qui pratiquent vraiment ce qu'ils professent, 10 pour cent de ce qu'ils obtiennent de l'État.

M. Gottselig: Je crois qu'on devrait étudier aussi les changements qu'on pourait apporter à la fiscalité, ceux que vous avez mentionnés. Il y a là certainement un terrain fertile à examiner. J'aimerais, moi aussi, recevoir les renseignements que vous avez mentionnés à mon collègue, monsieur Duguay.

M. Schuck: Certainement. Si vous avez une photocopieuse tout près d'ici, je pourrais vous les laisser avant de partir.

M. Gottselig: Merci.

M. Duguay: J'ai un dernier point à aborder. Je suis d'accord avec mon collègue et avec vous qu'il serait important d'établir un système suivant lequel les organisations devraient recueillir autant d'argent qu'elles en recevraient sous forme de subventions. Que diriez-vous, cependant, de la réserve suivante, à savoir qu'en ce qui concerne les organisations de pauvres et de personnes défavorisées, elles n'auraient pas à récolter des fonds dans la même proportion qu'on le demanderait aux groupes plus favorisés?

M. Schuck: J'admets qu'une règle rigide pourrait poser des problèmes. Il pourrait exister au Canada, une obscure maladie qui . . .

M. Duguay: Je pensais à l'Organisation nationale de la lutte contre la pauvreté et aussi au fait que les femmes de notre pays gagnent beaucoup moins d'argent que les hommes. Pour des raisons de justice, je ne voudrais pas que trois ou quatre types d'organisations soient traitées sur le même pied que les autres.

M. Schuck: Monsieur Duguay, si pauvre que serait une organisation, je crois qu'elle devrait quand même être tenue de fournir des fonds, ne serait-ce que cinq pour cent ou un pour cent. Il faudrait que ces organisations soient tenues de mettre un peu de leur propre argent. Autrement, si on les finançait entièrement, comment saurait-on qu'elles s'occuperaient

[*Texte*]

The Chairman: Thank you very much for your presentation this morning.

Mr. Schuck: Thank you.

The Chairman: Our next group is the Congress of Black Women of Canada, represented by Glenda Simms and Fleurette Osborne. Welcome.

Ms Fleurette Osborne (Congress of Black Women of Canada): Thank you. We are very happy to be here this morning to make our presentation to the committee. In listening to the last presenter, one of the things I would like to emphasize is that we are presenting on behalf of a very unique group of people, most of whom do not and cannot fit the model of "family" that was just defined.

I will give you a little bit of background about the congress. It is the only national organization that deals with black women's issues, and we now have approximately 500 members across the country. We believe the whole issue of child care is not only necessary; it is rather imperative for the women we represent.

Most of them live in urban centres. They are employed in very low-paying jobs and work mainly as cleaners or in factories, those kinds of positions. For the most part, they are sole supporters and come from single-parent families, so it is a different kind of situation from the one that was just described.

We are not going to go through all the various issues that everybody addresses as related to child care; we are going to deal with those that we feel have some specific relevance to us. Even though we do endorse all the recommendations of the Cooke report, we are going to emphasize especially the matters of availability, accessibility, subsidies, training and programming.

On the issue of availability, since the majority of the women we represent work multiple jobs and shift work, it is very important for them, especially as they are sole supporters, to have some sort of services for their children when they are not able to give them the kind of care and attention they need. Most of them have the added stress, besides all the other stresses of the kinds of work they do and the kinds of socio-economic conditions under which they live . . . they must rise very early in the morning to take their children to the centre, wherever that is. So they have to take transportation to get there, and then they have to get back to their work. So they leave very early in the morning.

• 1045

So we are recommending that child care services be available to accommodate these women, and indeed all women who have to work shifts, because we believe such services will ensure that in the case of black children there is a certain

[*Traduction*]

vraiment des questions pour lesquelles on croit qu'elles oeuvrent?

La présidente: Merci beaucoup de votre exposé de ce matin.

M. Schuck: Merci.

La présidente: Le groupe suivant est le *Congress of Black Women of Canada*, représenté par Glenda Simms et Fleurette Osborne. Soyez les bienvenues.

Mme Fleurette Osborne (*Congress of Black Women of Canada*): Merci. Nous sommes très heureuses d'être ici ce matin pour présenter notre exposé au comité. En écoutant le dernier intervenant, j'ai pensé que je devrais bien souligner que nous sommes ici pour représenter un groupe très spécial de personnes, dont la plupart ne cadrent pas et ne peuvent pas cadrer avec le modèle de famille qu'on vient de définir.

Voici quelques données sur notre organisation. C'est la seule organisation nationale qui s'occupe des questions intéressant les femmes noires et nous comptons environ 500 membres dans tout le pays. Nous croyons que la question de la garde d'enfants représente non seulement un besoin, mais bien plutôt une nécessité impérieuse pour les femmes que nous représentons.

La plupart d'entre elles vivent dans des milieux urbains. Elles occupent des emplois très mal payés, principalement comme femmes de ménage, travailleuses d'usine ou dans des emplois de ce genre. La plupart d'entre elles sont le seul soutien de familles monoparentales. Il s'agit donc d'une situation différente de celle qu'on vient de décrire.

Nous n'allons pas examiner les diverses questions que chacun soulève en matière de garde d'enfants, mais plutôt traiter de celles qui nous concernent particulièrement. Bien que nous approuvions toutes les recommandations du rapport Cooke, nous allons nous arrêter en particulier aux questions de la disponibilité, de l'accessibilité, des subventions, de la formation et de la programmation.

En ce qui concerne la disponibilité des services de garde d'enfants, comme la majorité des femmes que nous représentons occupent plusieurs types d'emplois et travaillent par postes, il est très important pour elles, surtout en tant qu'unique soutien de famille, qu'elles aient à leur disposition des services de garde pour leurs enfants quand elle sont incapables de leur donner les soins et l'attention dont ils ont besoin. En plus de tous les autres facteurs de stress liés au genre de travail qu'elles font et aux conditions socio-économiques dans lesquelles elles vivent, la plupart d'entre elles ont aussi le stress supplémentaire de devoir se lever très tôt le matin pour conduire leurs enfants à la garderie. elles doivent s'y rendre par un moyen de transport quelconque puis aller à leur travail, ce qui les oblige à partir très tôt le matin.

Nous recommandons donc la mise en place de services de garde d'enfants pour ces femmes et, en fait, pour toutes les femmes qui travaillent par postes, car nous croyons que dans le cas des enfants noirs, ces services leur garantiraient dans une

[*Text*]

degree of structure, predictability and positive interaction during the time when their mothers are unable to attend to their physical, emotional, spiritual and cognitive needs.

Accessibility we see as complementary to availability from our perspective, and we recommend that the child care centres should be located in communities or in the immediate neighbourhood so that at least they are within the confines of a supportive environment.

On the issue of subsidies, again, because these women earn so little and because they have their families to support, we are suggesting that subsidies be paid to enable them to carry the financial burden laid upon them. We are not saying that subsidies should be universal, that everybody should be subsidized; but we are saying that for those who cannot afford or can ill afford what is required to be paid to keep their children in care there should be some subsidy.

Given some of the experiences that have been brought to our attention, we are also particularly interested in and emphasize the training of day care workers. We all know that the majority of children in care are those who are in their formative years.

We also know, although most of us do not like to accept the fact, that we live in a racist society and that this is projected. We have examples of how this has been projected onto our children. So we would recommend for training that there be standardized training and proper training, which would include such things as early child development and also cross-cultural communication and race relations issues. This should be a component of any training program for day care givers.

In addition to that, we would like also to see a number of black women involved in these training programs so they can act as surrogate sorts of mothers, if you like, to the children in care. We are urging that there be consultations with the congress, through whose auspices black women would be encouraged to take the training that is offered. We believe that this again would enhance the development of the youngsters because there would be surrogate parents of their own race.

So our recommendation is that all centres be monitored on a regular quarterly basis to ensure that they not only meet the accepted standards but also are not allowed to exclude children on the basis of race, sex, religion, native Indian ancestry or any other discriminatory factor.

Programming: We would like to see the programming contain multicultural components and there should be emphasis in the programming on the fact that children of all races and cultures can interact and develop in an environment where individual attributes and differences are respected.

[*Translation*]

certaine mesure un environnement structuré et stable et une interaction positive pendant les heures où leurs mères sont incapables de s'occuper de leurs besoins physiques, émotifs, spirituels et intellectuels.

Nous voyons l'accessibilité comme un complément de la disponibilité et nous recommandons que les garderies soient situées dans les quartier où habitent ces femmes ou dans leur voisinage immédiat, de façon à être au moins dans les limites d'un milieu où elles trouvent un soutien.

En ce qui concerne les subventions de garde d'enfants, là encore, parce que ces femmes gagnent très peu et sont soutien de famille, nous recommandons que ces subventions servent à les aider à supporter le fardeau financier qu'elles doivent assumer. Nous ne disons pas que les subventions doivent être universelles, qu'elles doivent être versées à tout le monde. Nous disons que l'on doit verser des subventions à celles qui ne peuvent pas ou peuvent difficilement se permettre de payer des services de garde d'enfants.

Compte tenu de certains faits qui ont été portés à notre attention, nous nous intéressons particulièrement à la formation des puériculteurs et puéricultrices et nous insistons là-dessus. Nous savons bien que la majorité des enfants qui sont dans des garderies sont des enfants qui vivent leurs années de formation.

Nous savons aussi, bien que la plupart d'entre nous ne veulent pas l'admettre, que nous vivons dans une société raciste et que ce fait atteint nos enfants. Nous avons des exemples de cas de ce genre. C'est pourquoi nous recommandons la mise en place de programmes de formation normalisés et adéquats qui comprendraient des matières comme le développement des tout jeunes enfants et les questions de communication interculturelle et de rapport entre les races. Ces sujets devraient être un élément de tout programme de formation des puériculteurs et puéricultrices.

En outre, nous aimerions qu'un certain nombre de femmes noires participent à ces programmes de formation, de manière à ce qu'elles puissent se substituer à la mère en quelque sorte, auprès des enfants placés dans les garderies. Nous demandons instamment qu'il y ait des consultations avec notre organisation, sous les auspices de laquelle on pourrait encourager les femmes noires à suivre les cours de formation offerts. Nous croyons, là encore, que cela favoriserait le développement de nos enfants, parce qu'ils auraient des personnes de leur propre race pour remplacer leurs parents.

Nous recommandons que tous les centres de garde d'enfants fassent l'objet d'un contrôle régulier, une fois par trimestre, pour garantir que non seulement ils respectent les normes établies, mais encore qu'ils ne ferment pas leurs portes aux enfants en raison de la race, du sexe, de la religion, de leurs origines autochtones ou d'un autre facteur de discrimination.

En ce qui concerne les programmes, nous aimerions qu'ils contiennent des éléments multiculturels et qu'ils insistent sur le fait que les enfants de toutes races et de toutes cultures puissent agir et se développer en interaction, dans un environnement qui respecte les caractéristiques et les différences individuelles.

[*Texte*]

We have one more issue we want to raise. We are not sure that it directly relates to the mandate of the committee.

• 1050

We know that black women, from the days of slavery and on through into this current century, have been care-givers to children of white women. Yet in Canada, except for, I believe, two provinces, none of these women are protected. They are not included in the labour relations laws, and so the terms and conditions of their employment vary; in fact, they have no protection, no guarantee.

We are suggesting that this committee uses whatever influence it has to bring about consultation with the provinces so these people are covered by the labour standards legislation.

Our recommendation, therefore, is that these women who are in-home child care workers, as we call them, also have accessibility to training so they can become certified so they then have the status of all other child care workers and also be in a position to receive whatever benefits accrue to child care workers.

That is our presentation.

The Chairman: Thank you very much, Fleurette.

Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: I would like to thank you for a really excellent presentation. You are the first group representing the black community that has appeared before us unless—oh, Halifax, yes. I was not at the Halifax hearings, sorry.

You mentioned at the end of your presentation the whole question of I guess it is the immigration question and women, particularly black women, many from the Caribbean area, who come to Canada on work visas, who are brought in as nannies. Is that what you are referring to? Is that one of the questions you are concerned about?

Ms Osborne: There is that group but there are also others who have come in under other kinds of sponsorship who also work in these kinds of positions. They work under the same kinds of conditions or non-conditions which—

Ms Mitchell: There were supposed to have been some changes. I remember pressing this several years ago in the House of Commons. I thought there had been some changes to provide more protection for women coming in who were on work visas rather than on landed immigrant status and also some access to training, but I gather from what you have said that that is not happening.

Ms Osborne: That is not universal. As far as I am aware it happens in Ontario, and I think it happens in Nova Scotia, but I am not aware that it happens in any other province. It certainly does not happen here.

[*Traduction*]

Nous aimerions soulever une dernière question. Nous ne sommes pas sûres toutefois qu'elle concerne directement le mandat de votre comité.

Nous savons que les femmes de race noire, depuis l'époque de l'esclavage jusqu'à nos jours, ont été chargées de dispenser des soins aux enfants de race blanche. Et cependant, sauf, je crois, dans deux provinces, ces femmes n'ont aucune protection au Canada. Elles ne sont pas visées par la législation en matière de relations de travail, de sorte que leurs conditions de travail varient. En fait, elles n'ont aucune protection, aucune garantie.

Nous demandons au comité d'user de son influence pour susciter des consultations avec les provinces afin que ces personnes soient visées par la législation sur les normes de travail.

Nous recommandons que les femmes s'occupant d'enfants dans les familles aient toutes accès à des programmes de formation de façon à pouvoir acquérir un diplôme reconnu et le statut de toutes les autres employées de garde d'enfants et à pouvoir toucher tous les avantages dont ces mêmes employées bénéficient.

C'est là notre exposé.

La présidente: Merci beaucoup, Fleurette.

Madame Mitchell.

Mme Mitchell: J'aimerais vous remercier de cet exposé vraiment excellent. Vous êtes le premier groupe représentant la communauté noire qui ait témoigné devant nous, sauf si . . . oui, il y en a eu un à Halifax. Je n'étais pas aux audiences tenues dans cette ville, je m'excuse.

Vous avez soulevé, à la fin de votre exposé, la question de l'immigration des femmes noires, dont plusieurs viennent des Caraïbes, qui sont admises au Canada avec un visa de travail à titre de bonnes d'enfants. Est-ce de cela que vous parlez? Est-ce là l'une de vos préoccupations?

Mme Osborne: Il y a ce groupe de femmes, mais il y en a d'autres également qui sont venues au Canada sous d'autres formes de parrainage et qui occupent également des emplois de ce genre. Elles travaillent dans les mêmes conditions ou la même absence de conditions qui . . .

Mme Mitchell: Des changements sont censés être intervenus. Je me rappelle avoir insisté beaucoup là-dessus, il y a plusieurs années, à la Chambre des communes. Je pensais qu'on avait apporté certains changements pour mieux protéger les femmes qui viennent ici avec un permis de travail plutôt qu'à titre d'immigrantes reçues, et qu'on leur avait accordé un accès aux programmes de formation, mais si j'ai bien compris ce que vous avez dit, ce n'est pas le cas.

Mme Osborne: Des changements ont été apportés mais pas de façon générale. Pour autant que je sache, ils ont été mis en oeuvre en Ontario et aussi, je crois, en Nouvelle-Ecosse, mais je ne pense pas qu'ils l'aient été dans les autres provinces. Ce n'est certainement pas le cas ici.

[*Text*]

Ms Mitchell: That women who are brought in by an employer actually are unprotected, who if they do not like that employer and leave could be thrown out of the country. Is that still the situation?

Ms Osborne: Yes. Sometimes they are not even allowed to leave. There are stories of their passports being taken away and hidden and their clothes being hidden.

Ms Mitchell: I would personally be very interested to have any further information you can give so we can not only consider this in committee, but also raise it in the House, because it is really deplorable we still do not have those protections for people.

The other point I wanted particularly to hear from you on is the question of subsidies. We have subsidies through the Canada Assistance Plan, but primarily for people who are either on welfare or very close to the welfare level.

• 1055

Do I understand you to say most of the women who are in the low-paid jobs you are talking about, who are working hard, single parents caring for children, are not eligible for any of the Canada Assistance Plan subsidies at this point? Are you familiar with that?

Ms Osborne: No, that is not what we were saying. Some of them are eligible, some of them are not. What we are saying about child care is that these women work for very little and they have to support their families. Even with subsidies they cannot afford the services. The experience we have is they have to be constantly looking all over the place to find someone or some place where they can take their children. Our experience is that a lot of them have to use the home care sort of facilities, because there is a little flexibility there; but there are often problems there as well, because even with a subsidy they still cannot afford it.

Ms Mitchell: I suppose if we were in the land of Utopia it would be wonderful to have a public system of free child care. We are not likely to get that in the near future. You are saying in the meantime there must be a much more flexible subsidy, so there is either no charge for certain very low-income groups or a very minimum fee. Is that what you are saying?

Ms Osborne: Or some sort of a sliding—

Ms Mitchell: Sliding scale, right. To do that means, of course, we have to have more money coming into the core funding for the child care centre so they can stretch it and not just exploit the salaries of their staff.

[*Translation*]

Mme Mitchell: Ces femmes qu'un employeur fait venir ne jouissent d'aucune protection. Si elles n'aiment pas leur employeur et le quittent, elles risquent d'être explusées. Est-ce encore le cas?

Mme Osborne: Oui. Parfois, on ne leur permet même pas de quitter leur emploi. On nous a raconté le cas de personnes à qui on a retiré leur passeport pour les cacher ensuite ainsi que leurs vêtements.

Mme Mitchell: Je tiens personnellement à avoir d'autres renseignements, si vous pouvez m'en donner, afin que non seulement nous examinions la question au sein de notre comité, mais encore que nous la soulèvions à la Chambre des communes, car il est vraiment déplorable que nous n'offrions pas encore de protection à ces personnes.

Je voulais aussi que vous me parliez de la question des subventions. Nous versons des subventions de garde d'enfants par l'entremise du Régime d'assistance publique du Canada, mais elles sont accordées principalement aux personnes qui vivent de l'assistnce publique ou qui sont très proches de ce niveau.

Si je vous comprends bien, vous dites que la plupart de ces femmes occupant les emplois mal payés dont vous parlez, qui travaillent dur, qui élèvent seules leurs enfants, ne sont pas actuellement admissibles aux allocations du Régime d'assistance publique du Canada. Cette situation vous est-elle familière?

Mme Osborne: Non, ce n'est pas ce que nous avons dit. Certaines d'entre elles sont admissibles, d'autres pas. Ce que nous disons au sujet de la garde d'enfants, c'est que ces femmes gagnent très peu et doivent subvenir aux besoins de leur famille. Même avec les subventions, elles ne peuvent pas se payer des services de garde d'enfants. D'après ce que nous savons, elles doivent constamment chercher partout quelqu'un ou un service qui puisse prendre soin de leurs enfants, et bon nombre d'entre elles doivent recourir à la garde en milieu familial, parce qu'elles trouvent un peu de souplesse avec ce système. Mais il se pose souvent, là aussi, des problèmes, parce que même avec l'allocation, elles ne peuvent quand même pas se payer ces services.

Mme Mitchell: Je suppose que si nous vivions en pleine utopie, il serait merveilleux d'avoir un système public et gratuit de garde d'enfants. Il est peu probable que cela arrive dans un avenir rapproché. Entre-temps, vous dites que les subventions devraient être beaucoup plus souples, de façon à ce que certains groupes de salariés à très faibles revenus ne payent aucun frais ou des frais très minimes. Est-ce bien ce que vous dites?

Mme Osborne: Oui qu'il y ait une sorte d'échelle mobile.

Mme Mitchell: Une échelle mobile. Très bien. Pour y arriver, il faudrait que nous affections plus d'argent au fonctionnement de base des garderies, de manière à ce qu'elles le répartissent sur l'ensemble de leurs activités au lieu d'exploiter les salaires de leur personnel.

[*Texte*]

Thank you very much. I liked also the multicultural things you stressed, which we have heard from other visible minority groups as well. I know in the oriental community in Vancouver, where I come from, there was a very interesting proposal there too . . . native communities as well. It is really important that we have multicultural staffs.

Mr. Gottselig: I also wanted to commend you on the excellent presentation you made. I am just a little unclear on the last item you mentioned, about the problem with workers coming in. I was wondering, are you referring more to the domestic type of workers who are brought in under a sponsored plan and then somehow do not get what they are supposed to?

Ms Osborne: The majority of black women work in the domestic field, whether somebody brought them in specifically for that or they came in on a scheme or they came into the country on any other kind of sponsorship scheme. That is, you find them in the hotels, cleaning. You find them in extended care places. You find them in hospitals, cleaning. You find them in other people's houses. The majority you will find in those kinds of occupations.

Mr. Gottselig: I see. I would be interested in receiving any additional information on that problem as well, and certainly would follow up on it for you.

The Chairman: What sort of barriers are you finding in getting black women into the training programs at the various colleges? Is it strictly a financial one?

Ms Osborne: Mostly financial.

The Chairman: And have these women who would like to get into this line gone to look for funding to help them get educated within the field under the job re-entry programs or any of those programs?

Ms Osborne: Some of them have tried. Some of them are just not aware. That is why we are saying through the aegis of the congress that this information could be fed out to the communities. Some of them are not even aware. That is one of the problems.

The Chairman: That is unfortunate, because the opportunities are there, and certainly it is important that there be role models within the child care industry—that we do have the models there. As Mrs. Mitchell has said, we have had some excellent presentations from various groups on programs within the day cares themselves, teaching the differences in people—and there really are not any differences at all when you get down to it; they are all people. The programs we have heard of are very good, and I certainly hope you are successful in the future.

[*Traduction*]

Merci beaucoup. J'ai aussi aimé que vous souligniez certains aspects multiculturels, dont nous ont d'ailleurs également parlé d'autres groupes des minorités visibles. La communauté orientale de Vancouver, ville d'où je viens, a fait une très intéressante proposition, de mème que les groupes autochtones. Il est vraiment important que nous ayons des employées de cultures diverses.

M. Gottselig: Je voudrais également vous féliciter de votre excellent exposé. Cela dit, je ne comprends pas très bien le dernier point que vous avez soulevé, au sujet des problèmes des personnes venant de l'étranger. Parlez-vous des domestiques qui viennent ici grâce à un régime de parrainage et qui n'obtiennent pas ce qu'elles sont censées avoir?

Mme Osborne: La majorité des femmes noires travaillent comme domestiques, soit que quelqu'un les ait fait venir expressément pour cette fin, soit qu'elles soient venues en vertu d'un régime quelconque ou d'un autre plan de parrainage. On les trouve dans les hôtels, comme femmes de chambre, dans des centres de soins prolongés, dans les hôpitaux, comme femmes de ménage. On peut les trouver également chez des particuliers. La majorité d'entre elles occupent des emplois de ce genre.

M. Gottselig: Je vois. J'aimerais bien recevoir des renseignements supplémentaires sur ce problème aussi. J'y donnerais certainement suite pour vous.

La présidente: Quelles sortes d'obstacles rencontrent les femmes noires qui veulent participer à des programmes de formation donnés dans les collèges? S'agit-il strictement d'un problème financier?

Mme Osborne: C'est surtout un problème financier.

La présidente: Et les femmes qui veulent suivre cette voie ont-elles cherché à obtenir des subventions qui les aideraient à recevoir leur formation au titre des programmes de réinsertion dans le milieu de travail ou d'un autre programme?

Mme Osborne: Certaines d'entre elles ont essayé. D'autres ne sont tout simplement pas au courant de ces programmes. C'est pourquoi nous disons que ces renseignements pourraient être transmis à la collectivité par le truchement de notre organisation. Certaines femmes ne savent même pas qu'ils existent. C'est là l'un de nos problèmes.

La présidente: C'est regrettable parce que les occasions sont là et il est certainement important qu'il existe des modèles pour les enfants au sein des services de garde d'enfants. Comme Mme Mitchell l'a dit, divers groupes nous ont présuité d'excellents exposés sur les programmes dispensés par les services de garde d'enfants eux-mêmes, et éduquent les enfants au sujet des différences entre les gens, différences qui n'existent vraiment pas quand on y regarde de près. Nous sommes tous des être humains. Les programmes dont on nous a parlé sont très bons et j'espère bien que vous aurez du succès à les faire connaître.

[*Text*]

• 1100

If you do need any help at all in finding out information regarding the programs, I am sure your local member, wherever you come from, whether it be Mr. Gottselig or someone else in the area, will be glad to help you get the information that you need to help the women of your group.

Thank you very much for your presentation this morning.

Ms Osborne: Thank you very much.

The Chairman: Next this morning I would like to welcome Pat Smith, Minister of Education and Gordon Dirks, Minister of Social Services. Good morning and welcome.

Hon. Pat Smith (Minister of Education, Government of Saskatchewan): I should welcome you to the sunny Province of Saskatchewan. However, the sun is not quite shining today. But I want to assure you that in Saskatchewan rainy weather is every bit as much sunshine as the sun itself.

My colleague to my left here, Mr. Gordon Dirks, Minister of Social Services, and I are indeed pleased to have an opportunity today to talk about child care issues as we perceive them and as we deal with problems around the Province of Saskatchewan. We believe this is a good opportunity to discuss the future of day care and child care with the Special Committee on Child Care.

First, our government recognizes that parents indeed have a primary responsibility for the care of their children and the right to carry out that responsibility. We also recognize that the provision of child care is an essential support service for many families in this province. Given that 54% of the women in Saskatchewan currently work outside the home, full-time or part-time, it is very vital that families have access to quality child care services which are both affordable and flexible.

The demographics and the sparsity of our population, which I am sure several other provinces cope with, presents some particular challenges. In terms of the demographics, we in Saskatchewan are faced with an increasingly aging population, as indeed Canada is, whose needs will continue to exert a great deal of pressure on the social programming dollars.

The sparsity of our population has always placed special demands on programs in terms of ensuring that there is an equal distribution of resources and services between our rural residents and our urban residents.

We think that Saskatchewan has the foundation to continue to develop quality child care services and some options for delivery of services. And we are committed to improvement in this area. We base this commitment on the following principles:

[*Translation*]

Si vous avez besoin d'une aide quelconque pour obtenir des renseignements au sujet de ces programmes, je suis certaine que votre député, où que vous soyez, que ce soit M. Gottselig ou quelque'un d'autre dans la région, sera heureux de vous aider à trouver ce dont vous avez besoin pour aider les femmes de votre organisation.

Merci beaucoup de votre exposé de ce matin.

Mme Osborne: Merci beaucoup.

La présidente: J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à Pat smith, ministre de l'Education et à Gordon Dirks, ministre des Services sociaux. Bonjour et soyez les bienvenus.

L'hon. Pat Smith (ministre de l'Education, gouvernement de la Saskatchewan): J'aimerais vous souhaiter la bienvenue dans la province ensoleillée de la Saskatchewan. Toutefois, le soleil n'est pas très fort aujourd'jui. Mais je tiens à vous assurer qu'en Saskatchewan, le temps pluvieux est tout aussi radieux que lorsque le soleil paraît.

Mon collègue, à ma gauche, monsieur Gordon Dirks, ministre des Services sociaux, et moi-même, nous sommes très heureux d'avoir l'occasion de vous parler aujourd'hui des questions de garde d'enfants comme nous les voyons et dans l'optique des problèmes que nous avons à résoudre dans la province de la Saskatchewan. Nous croyons que c'est une bonne occasion de discuter de l'avenir des services de garde d'enfants et des soins aux enfants avec le comité spécial sur la garde des enfants.

Premièrement, notre gouvernement reconnaît que les parents sont, en fait, les premiers responsables des soins à donner à leurs enfants et qu'ils ont le droit d'exercer cette responsabilité. Nous reconnaissons également que les services de garde d'enfants sont un élément de soutien essentiel à de nombreuses familles de la province. Etant donné que 54 p. 100 des femmes de la Saskatchewan travaillent actuellement à l'extérieur du foyer, à temps partiel ou à plein temps, il est tout à fait essentiel que les familles aient accès à des services de garde d'enfants de qualité, à prix abordables et offrant des programmes souples.

La situaion démographique et la faible densité de notre population, réalités qui, j'en suis sûre, existent dans plusieurs autres provinces aussi, posent des défis particuliers. Du point de vue démographique, la Saskatchewan se trouve en présence d'une population de plus en plus âgée, comme c'est le cas, d'ailleurs, dans le reste du pays, et les besoins de ces personnes continueront à exercer de fortes pressions sur les ressources financières des programmes sociaux.

La faible densité de notre population a toujours présenté des exigences spéciales pour nos programmes quand il s'agit d'assurer une répartition égale des ressources et des services entre nos habitants des campagnes et ceux des villes.

Nous croyons que la Saskatchewan possède la base voulue pour continuer à mettre en place des services de garde d'enfants de qualité et à offrir des options dans ce domaine. Et nous nous efforçons résolument d'améliorer ce secteur. Nous fondons cet effort sur les principes suivants:

[*Texte*]

Parents have primary and ultimate responsibility for care of their children.

Children have a right to be cared for in a safe, stimulating and nurturing environment.

Child care services are an essential support to many families right across the country.

Parents should have a choice of quality child care arrangements which are affordable and flexible.

Lastly but not leastly, federal provincial and community co-operation is essential to the development of quality child care services.

Hon. Gordon Dirks (Minister of Social Services, Government of Saskatchewan): Good morning. I will just briefly review for you our program here in the Province of Saskatchewan. It may assist you as you review our brief and consider some responses.

The day care program here in the province basically has a dual thrust. We operate day care centres in the province that are parent-controlled, non-profit in their orientation. We also approve and licence day care homes which allow individuals to care for up to, I believe, eight children. These two options are licensed by the government, the centres and the homes, and if they are licensed then parents have the opportunity to gain subsidy if children are cared for in those particular areas.

• 1105

The funding subsidy is up to $235 per month per child, as you can see in the brief, and that of course depends on the income of the particular family. While a fairly high percentage of people who receive subsidies are low-income families, in fact perhaps a quarter of the families receiving subsidies we would not consider to be in the extremely low-income end.

I think the importance of the subsidy can be seen from the fact that for almost 80% of children using licensed centres, their parents receive subsidy; and of those 80% who receive subsidy, fully 80% of those are single-parent households, almost all headed by women. So you can see how crucial child care is for those particular families.

This is the first year Saskatchewan has provided a direct operating grant to day care centres to stabilize funding for those particular organizations. Of course we also provide start-up funding in the form of grants to centres and to homes. There is also a program in terms of special supervision grants to assist in the provision of care for special-needs children. As my colleague indicated, I think that the program generally has been a successful one that can be built upon in the province of Saskatchewan. Pat is going to deal with some of the challenges

[*Traduction*]

Les parents ont la principale et l'ultime responsabilité en matière des soins à donner à leurs enfants.

Les enfants ont le droit de recevoir des soins dans un milieu sûr, stimulant et enrichssant.

Les services de garde d'enfants sont un soutien essentiel pour un grand nombre de familles dans tout le pays.

Les parents doivent pouvoir choisir des services de garde d'enfants de qualité, à prix abordable et offrant des programmes souples

Dernier principe, mais non le moindre, une collaboration entre les pouvoirs fédéraux et provinciaux et la collectivité est essentielle à la mise en place de services de garde d'enfants de qualité.

L'hon. Gordon Dirks (ministre des Services sociaux, gouvernement de la Saskatchewan): Bonjour. Je me contenterai de passer brièvement en revue le programme que nous mettons en oeuvre dans la province de Saskatchewan. Cela vous aidera à prendre connaissance de notre mémoire et à voir quels points soulever.

Le programme de garde d'enfants de la province a essentiellement une double portée. Nous exploitons des garderies qui sont contrôlées par les parents et sans but lucratif. Nous approuvons et autorisons également des centres de garde en milieu familial qui permettent à des particuliers de s'occuper d'un nombre d'enfants ne dépassant pas, je crois, huit. Ces deux options, les garderies et les services de garde d'enfants en milieu familial, font l'objet d'un agrément de l'État, et quand le permis est accordé, les parents peuvent obtenir des subventions pour les enfants qu'ils font garder dans ces établissements.

La subvention peut atteindre 235$ par mois par enfant, comme vous pouvez le lire dans le mémoire. Ce montant dépend, naturellement, du revenu de la famille. Bien qu'un assez haut pourcentage des familles touchant ces subventions soient à faibles revenus, et correspondent peut-être à un quart du total, nous ne considérons pas que le programme s'adresse aux familles à revenus très faibles.

On peut constater à quel point ces subventions sont importantes si l'on considère que près de 80 p. 100 des enfants placés dans des centres de garde agréés ont droit à une subvention. De ce nombre, 80 p. 100 appartiennent à des familles monoparentales, presque toutes dirigées par des femmes. Vous pouvez donc constater à quel point les services de garde d'enfants sont importants pour ces familles.

C'est la première année que la Saskatchewan à verser des subventions de fonctionnement directement aux centres de garde d'enfants afin de stabiliser le financement de ces établissements. Bien entendu, nous contribuons aussi au démarrage des services, sous forme de subventions versées aux garderies et aux établissements de garde en milieu familial. Il existe aussi un programme de subventions pour soins spéciaux, conçu afin d'aider certains établissements à dispenser des soins aux enfants qui ont des besoins particuliers. Comme l'a dit ma

[*Text*]

that face us. And then I will make some specific recommendations to your group.

• 1110

Ms Smith: As Gord mentioned, we face challenges. And I believe we have to face them together. If we do not, we are not going to be able to come up with good solutions that meet the needs of families.

The diversity, not only of Saskatchewan, but of Canada, makes it particularly difficult to come up with one program or policy. There is not only the diversity of the country and the province but the diversity of lifestyles, of cultures, of religions, of beliefs. Even though we talk about child care being nonpartisan, we do in fact, in reality, have a diversity of political opinions from ocean to ocean. I do not think you are going to be able to ignore all those diversities as you move into looking at the development of a policy at the federal level.

It is not that long ago that children were cared for almost exclusively within the family domain by women. However, that is changing. That change is creating some challenges not only in terms of government dollars and government programming but in attitudes. It is challenging attitudes that perhaps thought that is where women should be. It is challenging attitudes within the workplace itself.

The emergence of child care as a very major issue has generated other challenges and some of them, I would dare say, are unique to moving into what I would call uncharted waters. In order to address the child care issues, it is important to note that the changes taking place in this province and others point to the need for innovative alternatives and an increased responsiveness to the changing needs of families.

The single most important factor in this regard is the unprecedent growth in the number of women who are entering the work force. Whether one likes it or not or agrees with it or not, it is a reality. So it is incumbent upon governments to deal with realities.

I believe the time has come for the current programming, which has mostly focused on day care centres, to broaden its scope. We must be able to address other issues such as child care in the workplace, flexible hours for both male and female, job sharing.

I also believe managers and governments must consider the possibility, depending on what job the father or mother may be in, that the job in fact could be carried out in the home. I believe that is possible in this day and age because of technology. I also believe we have some work to do in terms of attitudes with our managers and our personnel administrators

[*Translation*]

collègue, je crois que le programme est, dans l'ensemble, un succès qui peut constituer le premier jalon d'une expansion dans la province de Saskatchewan. Pat vous parlera de certaines des difficultés que nous devons affronter. Je ferai ensuite certaines recommandations à votre groupe.

Mme Smith: Ainsi que Gord l'a mentionné, nous devons affronter cerains problèmes. Et je crois que nous devons les affronter ensemble. Sinon, nous ne pourrons pas trouver les solutions qui répondent aux besoins des familles.

La diversité observée non seulement en Saskatchewan, mais aussi dans tout le Canada, rend particulièrement difficile l'élaboration d'un programme ou d'une politique unique. Il ne s'agit pas seulement de la diversité du pays et de la province, mais encore de la variété des styles de vie, des cultures, des religions et des croyances. Nous avons beau dire que la garde d'enfants est une question non partisane, en réalité, nous rencontrons une diversité d'opinins politiques d'un océan à l'autre. Je ne crois donc pas que vous pourrez faire si de toutes ces différences quand vous envisagerez l'élaboration d'une politique au niveau fédéral.

Il n'y pas si longtemps, au sein de la famille, les femmes étaient, pratiquement les seules responsables des soins à donner aux enfants. Mais cela est en train de changer. Cette évolution crée des probèmes non seulement pour ce qui est des subventions et de programmes de l'État, mais encore en ce qui concerne les attitudes. En effet elle se trouve à remettre en question l'idée reçue voulant que la place de la femme soit au foyer, et elle le fait jusque dans le milieu de travail lui-même.

L'émergence de la garde d'enfants comme problème d'une extrême importance a engendré d'autres défis et certains d'entre eux, j'oserais dire, sont particulièrement de nature à nous entraîner dans ce que j'appelle des terres inconnues. Pour répondre aux questions que pose la garde d'enfants, il importe de noter que les changements intervenant dans notre province et ailleurs montrent la nécessité d'apporter des solutions nouvelles et originales et d'accorder une plus grande attention aux besoins nouveaux des familles en évolution.

A cet égard, le facteur le plus important demeure la croissance sans précédent du nombre des femmes qui entrent dans le population active. Qu'on le veuille ou non, qu'on soit d'accord ou pas, c'est une réalité. Et c'est le devoir des gouvernements de tenir compte des réalités.

Je crois que l'heure est venue d'élargir la portée des programmes actuels, qui sont axés princialement sur les établissements de garde d'enfants. Il faudrait qu'on s'occupe d'autres questions, comme la garde d'enfants dans le milieu de travail, les horaires flexibles, tant pour les travailleurs que pour les travailleuses et le partage des emplois.

Je crois aussi que les gestionnaires et les gouvernements devraient envjsager la possibilité que le père ou la mère, suivant l'emploi en cause, puisse exercer cet emploi à la maison. Je crois que la technologie rend la chose possible à notre époque. Je crois aussi que nous avons à faire évoluer l'attitude des gestionnaires et des administrateurs de personnel

[*Texte*]

in terms of scheduling of time. And because governments are such a large employing body of workers, I believe they have a leadership role to play in this regard.

I also believe we have to deal with the issue of child care being closest to the home, if possible. That is where many families would choose in fact to have their child care centres or perhaps a family day care that is smaller.

If we recognize that not all parents make the same choices and not all children are best suited to any one program, then the challenge becomes one of examining our attitudes and our policies. Society has talked for many, many years about our most valuable resource, our youth and our children. We know that is our future and yet we still continue to perhaps turn a blind eye to the value of child rearing. Whatever policy you come up with must recognize the value of the women or the men who choose to stay at home and raise their children. That is a tall challenge, indeed.

• 1115

Mr. Dirks: We would like to bring a number of recommendations to your attention, and then perhaps we can have a little bit of interaction.

First, we believe it is crucial that governments develop a co-ordinated approach to this whole matter of providing day care in Canada at all levels. I do not think we have seen much of that to date, and that is not surprising. We are dealing with a fairly new phenomenon and new expressions of a fairly recent problem, as many people across Canada see it. But I think a co-ordinated, multi-disciplinary approach is necessary to meet the challenges that are ahead of us.

In that regard, perhaps the most significant recommendation we might make to you today would be that the provinces and the federal government negotiate some kind of agreement of principles concerning our respective roles and responsibilities in the development of child care in Canada. That may take some time and some considerable effort, but clearly, the provinces have a significant role to play, a significant stake and substantial jurisdiction. If the federal government is going to be involved, which we believe they must be, then surely there needs to be discussion concerning our respective roles in terms of delivery, in terms of funding, in terms of standards and other items. Clearly, we will have to sit down and reach some kind of consensus and agreement on those particular issues.

I believe it would be prudent for the federal government to extend cost-sharing under the CAP arrangement. I might comment that some people view the CAP arrangement of cost-sharing as being strictly a welfare-based approach. That is not necessarily the case, as I indicated previously. There are significant numbers of individuals in our province who would be receiving some kind of cost-sharing under CAP, whom one would not class as being welfare families or, indeed, even close

[*Traduction*]

vis-à-vis de l'ordonnancement du temps de travail. Et puisque les gouvernements sont de gros employeurs, je crois qu'ils doivent être le fer de lance dans ce domaine.

Je crois aussi que nous devons nos efforcer de placer les services de garde d'enfants le plus près possible de la maison. C'est d'ailleurs là qu'un grand nombre de familles choisissent leurs garderies ou un endroit plus petit en milieu familial.

Si nous admettons que les parents ne font pas tous les mêmes choix et qu'un programme donné ne convient pas à tous les enfants, le problème consiste alors à examiner nos attitudes et nos politiques. La société parle depuis des années de nos jeunes et de nos enfants comme de notre ressource la plus précieuse. Nous savons qu'ils sont notre avenir et cependant nous continuons peut-être ne pas tenir compte de l'importance des soins à prodiguer aux enfant. Quelle que soit la politique que vous élaborerez, elle devra reconnaître la valeur des hommes et des femmes qui choisissent de rester à la maison et d'élever eux-mêmes leurs enfants. C'est là effectivement un défi de taille.

M. Dirks: Nous aimerions vous présenter un certain nombre de recommandations et peut-être pourrons-nous ensuite avoir quelques échanges de vues.

Premièrement, nous croyons qu'il est essentiel que les gouvernements adoptent une approche coordonnée à toute la question de la garde d'enfants au Canada, à tous les niveaux. Je ne crois pas que nous ayons vu beaucoup d'efforts en ce sens jusqu'ici, et ce n'est pas étonnant. Nous avons affaire à une situation assez neuve et à la manifestation d'un problème assez récent, ainsi que le voient bien des gens dans tout le pays. Je crois toutefois qu'une approche coordonnée et pluridisciplinaire est nécessaire pour répondre aux défis qui nous attendent.

À cet égard, la recommandation la plus importante que nous puissions vous faire, aujourd'hui, est peut-être celle-ci: que les provinces et le gouvernement fédéral négocient une forme quelconque d'entente de principe au sujet de nos obligations et de nos rôles respectifs en matière de mise en place de service de garde d'enfants au Canada. Cela exigera peut-être du temps et des efforts considérables, mais il est évident que les provinces ont un rôle non négligeable à jouer, un enjeu important en la matière et un domaine de compétence substantiel. Si le gouvernement fédéral doit intervenir dans ce domaine, et nous croyons qu'il le doit, il faudrait sûrement, dès lors, engager des discussions au sujet de nos rôles respectifs relativement à la prestation des services, à leur financement, aux normes, et arriver à une forme quelconque de consensus et d'entente sur ces questions.

Je crois qu'il seerait sage que le gouvernement fédéral augmente sa part des frais en vertu de l'entente du RAPC. J'aimerais faire une observation sur l'avis de certaines personnes d'après lesquelles cette entente de partage des frais se calque strictement sur le régime d'assistance publique. Or dans notre province, bon nombre de personnes bénéficient d'une aide suivant une forme quelconque de partage des frais aux termes du RAPC, et l'on ne saurait les considérer comme

[*Text*]

to being welfare families. However, it is true that, certainly, most people who do receive assistance under CAP are naturally going to be lower-income families.

We think it would be important for the Canada Assistance Plan to allow for unconditional federal start-up grants for day cares and for extending CAP arrangements for full cost-sharing of equipment and operating grants, which presently is not the case under CAP. This would allow for increased flexibility for the provinces. We believe this to be an essential and immediate iniative that the federal government should undertake.

I say that fully cognizant of the fiscal problems that face the federal government. We have no illusions about the difficult issues you have to make with regards to financing and deficit management and so on. I do believe, however, that if there is a will at the federal level, significant decisions can be made in terms of priorizing the dollar expenditure, and you can find dollars to deal with an increased federal cost-sharing under CAP. I would be happy to make some suggestions of my own later on, if you would like to know what those are.

We believe the federal government can move in the area of providing greater taxation incentives to employers. We would concur with the Cooke task force recommendation concerning capital costs for child care, and you will see that recommendation in the brief.

We also believe it would be appropriate that there be a provision for child care expenses in the income tax system, that it be increased from the current level of $2,000 per child. We would suggest that this deduction should correspond to the actual cost up to a maximum. Perhaps that maximum could be determined by the average cost of licensed child care in a province or across Canada as a whole, but that may cause difficulties.

• 1120

Those who argue that families at the upper income level would benefit more from this particular kind of initiative simply need to be reminded that the taxing system in the country can of course be retooled to take into account that particular problem that people are concerned about.

We would like to see the federal government support and fund research and development of innovative services to families in rural communities. We think the system we have had operating here in the province in terms of non-profit centres and family day homes really provides the basis for appropriate innovations in the future, and we would like to see the federal government continue to support and encourage and develop your particular initiatives around those.

[*Translation*]

des familles vivant de l'assistance publique ni même comme des familles proches de cette catégorie. Il n'en demeure pas moins vrai que la plupart des gens qui reçoivent de l'aide en vertu du RAPC appartiennent à des familles à faibles revenus.

Nous croyons qu'il est important que le Régime d'assistance publique du Canada verse des subventions fédérales inconditionnelles pour assurer le démarrage des établissements de garde d'enfants et qu'on étende les accords du RAPC de façon à ce qu'il comporte un régime de subventions à frais partagés défrayant entièrement le matériel et le fonctionnement, ce qui n'est pas le cas actuellement aux termes du RAPC. Cela donnerait une plus grande marge de manoeuvre aux provinces. À notre avis, il s'agit là d'une initiative essentielle, et que le gouvernement fédéral devrait prendre immédiatement.

Je dis cela tout en étant bien conscient des problèmes fiscaux que doit affronter le gouvernement fédéral. Nous n'entretenons aucune illusion sur les problèmes difficiles que vous devez résoudre en matière de financement, de gestion du déficit et ainsi de suite. Je crois cependant que s'il existait une volonté d'agir au niveau fédéral, il serait possible de prendre des décisions importantes relativement aux dépenses prioritaires et de trouver les fonds nécessaires pour financer une part accrue des frais assumés par le gouvernement fédéral en vertu de l'accord de partage des frais du RAPC. Je serais heureux de vous présenter quelques suggestions personnelles, plus tard, si vous voulez les entendre.

Nous croyons que le gouvernement pourrait accorder des stimulants fiscaux plus importants aux employeurs. Nous approuvons la recommandation du groupe de travail Cooke au sujet des dépenses en immobilisation des établissements de garde d'enfants et vous trouverez cette recommandation dans notre mémoire.

Nous croyons également qu'il conviendrait d'inclure dans le régime d'impot sur le revenu une disposition augmentant le plafond actuel de 2,000$ par enfant pour les dépenses de garde d'enfants. Nous recommandons que cette déduction corresponde aux coûts réels, jusqu'à un maximum donné. Peut-être qu'on pourrait fixer ce maximum en fonction de ce qu'il en coûte, en moyenne, pour faire garder un enfant dans un établissement autorisé, dans une province ou dans tout le Canada, mais cela pourrait présenter des difficultés.

À ceux qui soutiennent que les familles situées dans la tranche supérieure des revenus profiteraient davantage de cette mesure, il faudrait simplement rappeler qu'on peut modifier le régime fiscal pour tenir compte de ce problème particulier.

Nous aimerions que le gouvernement fédéral appuie et finance des activités de recherche et développement nécessaires à la mise en place de services innovateurs pour les familles rurales. Nous croyons que le système en vigueur ici, dans la province, celui qui consiste à offrir des centres sans but lucratif et des services de garde d'enfants en milieu familial constitue le fondement approprié sur lequel édifier les services diffèrents de l'avenir, et nous aimerions que le gouvernement fédéral

[*Texte*]

I do not want to be restrictive when I say that. There are those who argue that the parent-controlled non-profit way is the only way to go. Of course we need to be reminded that the family day homes are of course not co-operatives. They are simply family operations that people run on their own as a means of securing income. My understanding is that the federal government is not willing to see family day homes expanded in some sense so that perhaps a husband and a wife, for example, together could run a slightly larger operation than the present family day home is permitted to run, which I believe is up to eight children here in our province, and they would not cost-share anything above that. But we know there have been instances where a husband and wife would want to run a slightly larger family day home but federal cost-sharing is not available to the province if we fund that particular kind of operation.

We would also recommend that the federal government provide funding for the development of new training programs for family day care providers. We recognize the need to have appropriately trained individuals to work in centres and homes. There are naturally going to be differences of opinion as to what level of training those particular individuals should have, but I think everyone recognizes that some level of training is appropriate. Since the federal government is involved in training initiatives concerning the workplace, we believe it would be appropriate for the federal government certainly to give close attention to this particular issue.

I think perhaps we will leave it at that. If we have a moment or two then you may want to ask some questions.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Duguay.

Mr. Duguay: I want first of all to express the special committee's appreciation for having the Government of Saskatchewan appear before us. That has not been the practice in every other province and I think it speaks well for you to be willing to put your position on the record for all of us to hear. So I appreciate that very much.

I also want to commend you for having suggested, in as many places as you can, that you are willing to work with the federal government because I too believe that without us working together there would be little opportunity for getting the job done.

I want to ask two specific things, the first having to do with the data you have given us about the number of women working in the work force. Could I have the raw data at some point? Not today, but you could perhaps send it on to us. We are having some difficulty establishing a definition for what "working" means. We have had estimates from working two

[*Traduction*]

appuie, encourage et développe les initiatives que vous prendrez à cet égard.

Je ne veux pas parler ici d'une façon restrictive. D'aucuns soutiennent qu'un système contrôlé par les parents et sans but lucratif est la seule façon de procéder. Il toutefois convient de se rappeler que les établissements de garde en milieu familial ne sont pas des coopératives. Ce sont simplement des entreprises familiales que des gens exploitent de leur propre initiative pour en tirer des revenus. Je crois savoir que le gouvernement fédéral ne veut pas que ce type d'établissement soit élargi, par exemple qu'un homme et son épouse puissent exploiter ensemble un établissement un peu plus grand que le type de centre autorisé actuellement, qui, je crois, ne peut pas recevoir plus de huit enfants, dans notre province. Je crois que le gouvernement fédéral n'accepterait pas de partager les frais pour un plus grand nombre d'enfants. Or, nous savons qu'il y a des couples qui voudraient monter un établissement un peu plus grand, mais le gouvernement fédéral ne partage pas les coûts de ce genre de centre avec la province, si nous-mêmes acceptons de l'aider financièrement.

Nous recommandons également que le gouvernement fédéral fournisse des fonds pour la mise en place de nouveaux programmes de formation destinés aux puériculteurs et puéricultrices en milieu familial. Nous reconnaissons que les garderies et les établissements de garde d'enfants en milieu familial doivent être dotés d'un personnel bien formé. Bien entendu, les avis peuvent différer quant au niveau de formation que ces personnes devraient acquérir, mais je pense que tout le monde reconnaît la nécessité d'une formation quelconque. Comme le gouvernement fédéral participe à des programmes de formation en milieu de travail, nous croyons qu'il serait opportun qu'il examine attentivement cette question.

Je crois que nous allons nous arrêter là. Si vous avez un moment ou deux, peut-être aimeriez-vous nous poser quelques questions.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Duguay.

M. Duguay: J'aimerais dire d'abord combien le comité spécial apprécie la présence du gouvernement de la Saskatchewan devant nous aujourd'hui. Ce ne fut pas le cas dans toutes les autres provinces, et je pense que c'est tout à votre honneur que vous consentiez à ce que votre position soit portée au compte rendu et que nous ayons tous l'occasion de l'entendre. C'est une chose que j'apprécie beaucoup.

J'aimerais aussi vous féliciter d'avoir montré que vous êtes disposés à collaborer avec le gouvernement fédéral, partout où ce serait possible, parce que je crois, moi aussi, que si nous ne travaillons pas ensemble, nous n'aurons guère la possibilité de réaliser la tâche.

J'aimerais poser deux questions. La première porte sur les données que vous nous avez présentées quant au nombre de femmes qui travaillent. Pourriez-vous me fournir les données brutes là-dessus? Pas aujourd'hui, mais peut-être pourriez-vous nous les envoyer. Nous avons quelque difficulté à définir ce qu'on entend par «personne qui travaille». Certains nous ont dit que cette définition s'applique à celles qui travaillent deux

[*Text*]

hours or three days a month, and depending on which estimate you use you may draw a slightly different conclusion.

The last one is that you have suggested some changes to CAP, the Canada Assistance Plan, and we are certainly going to be considering a range of changes. I wanted to ask you specifically what your reaction would be to the following change.

We have had people come before us and say that providing child care in a business sense, as a small business person, for profit, is actually in the best interests of the whole structure because small business people will work very hard and will make sure that the standards are there—the provinces and the government could legislate standards—and that parents would then have as broad a range of choices as possible. What would your reaction be to a federal government suggestion that the Canada Assistance Plan fund child care whether it be profit or non-profit?

• 1125

Mr. Dirks: That is a difficult issue. There are those, of course, who argue very strenuously that you should in essence not be subsidizing profit by cost sharing through CAP the business activities of a particular organization, and I think that is a fair concern. It is a concern that I have because that in essence is what you would be doing.

We know that the Government of Alberta wants to see cost sharing for their particular approach. They do not have cost sharing, as I understand it now, for a good deal of what they do. If cost sharing were to be extended there would be a substantial increase to the taxpayers of Canada, just on the basis of what Alberta does alone, I understand.

On the other hand, there is the argument that there may be some particular parents who really are not all that interested at all in serving on a parent board. They simply want to know that there is a place where they can put their children. They simply want to know that it is licensed, which means that certain minimum standards are being met, and that is all they care about. So you have the two options there.

In Saskatchewan, we have decided to run with the system that has been in place for some time. We do not have any intention of changing that. I think you are going to have to wrestle with that fundamental question of whether or not the taxpayers' dollar should be used in that form of subsidy, I suppose, recognizing that the federal government already subsidizes many businesses in many forms.

Mr. Duguay: All the governments subsidize profits of corporations. The Manitoba government and every other government support profit of corporations.

Mr. Dirks: I just might add in that regard that, if you are talking about finding dollars to enhance day care out of the federal treasury, one way to do so may be in fact to lessen subsidies to business. Another way to do so might very well be

[*Translation*]

heures par jour, d'autres, trois jours par mois, et suivant la définition qu'on utilise, on peut arriver à une conclusion légèrement différente.

Mon deuxième point porte sur les changements que vous recommandez d'apporter au RAPC, le Régime d'assistance publique du Canada, et nous allons certainement examiner toute une gamme de modifications. Je voudrais vous demander ce que vous penseriez de la modification suivante.

Des gens nous ont dit qu'un service de garde d'enfants établi sur une base commerciale, comme une petite entreprise, en vue d'un profit, est dans l'intérêt de tout le système, parce que le petit entrepreneur travaillerait très fort et s'assurerait que les normes soient respectées—en supposant que les provinces et le gouvernement fédéral établiraient de telles normes—et les parents disposeraient alors de la gamme d'options la plus étendue possible. Que diriez-vous si l'on proposait au gouvernement fédéral que le Régime d'assistance publique du Canada finance tous les services de garde d'enfants, qu'ils soient à but lucratif ou non?

M. Dirks: C'est un problème difficile. D'aucuns soutiennent fermement qu'on ne doit pas subventionner une entreprise rentable en partageant avec les provinces, par l'entremise du RAPC, les coûts d'une activité commerciale particulière, et je crois que c'est là un souci valable. C'est pour mois un sujet de préoccupation parce que c'est en fait ce qui arriverait.

Nous savons que le gouvernement de l'Alberta voudrait que le partage des coûts fasse partie intégrante de ses solutions dans le domaine. Ce partage des coûts, si j'ai bien compris, n'existe pas pour bon nombre de ses programmes. Si un tel partage devait toutefois être ainsi étendu, cela occasionnerait une augmentation substantielle des impôts pour tous les contribuables du Canada, et ce, simplement par rapport à ce que l'Alberta fait seule actuellement.

D'autre part, d'autres personnes soutiennent qu'il y a des parents qui ne tiennent pas du tout à faire partie d'un conseil de parents. Ils veulent simplement savoir qu'il existe un établissement où ils peuvent placer leurs enfants. Ils veulent savoir aussi qu'il est agréé, ce qui signifie qu'il respecte certaines normes minimales. C'est tout ce qui les intéresse. Il y a donc là deux choix.

En Saskatchewan, nous avons décidé de maintenir le système qui est en place depuis quelque temps déjà. Nous n'avons pas l'intention de changer. Je crois qu'il faudra faire face à la question fondamentale de savoir si les fonds publics devraient, oui ou non, servir à ce genre de subventions, compte tenu du fait que le gouvernement fédéral subventionne déjà un grand nombre d'entreprises sous diverses formes.

M. Duguay: Tous les gouvernements subventionnent les bénéfices des sociétés. Le gouvernement du Manitoba et tous les autres soutiennent les bénéfices des entreprises.

M. Dirks: À ce sujet, je pourrais ajouter que s'il s'agit de trouver des fonds dans le trésor fédéral pour améliorer les services de garde d'enfants, une façon de le faire pourrait consister à diminuer les subventions versées aux entreprises.

[*Texte*]

to lessen the largesse that comes out of Secretary of State, which is used to fund lobby groups, to take a good portion of those dollars and set up some kind of a child care fund at the federal level.

I suspect that there might be a much more productive expenditure of dollars if they were directed towards actual service delivery as opposed to lobbying. Now, I say that, recognizing that you would have considerable difficulty in that regard. But you are going to have some tough fiscal decisions to make.

Mr. Duguay: I certainly understand that and recognize what your suggestion is. It is very complicated. When a major high tech manufacturer wants to locate in Canada, you just have to watch the provinces that tell us not to support corporate profits. They will be the first ones lining up to provide subsidies to attract them to their provinces.

So I think we all understand the problems. I thank you very much for sharing them with us.

The Chairman: Thank you, Mr. Duguay.

Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: I would like to thank you very much. Also, I think your experience in Saskatchewan has certainly given us a good balanced approach.

I particularly like the way you spelled out the principles at the beginning. It seems to me that you have done that in a way that could be quite acceptable, regardless of the right and left political positions. It is a very good statement of basic principles on behalf of children and families. I hope our committee will perhaps take a similar approach in any document that we are preparing.

I was really interested in Mr. Dirks' statements regarding the potential of using the Canada Assistance Plan in a much broader way. I worked in the field, in the early days of the Canada Assistance Plan, and know that it was used extensively for a preventive kind of service in the early days. But it seems to have been cut back quite a bit. I do not know whether that is the fault of the federal government or just the way it has been applied, because all governments lack funds these days.

Perhaps you could elaborate a little bit more on that. I appreciate what you are saying about working people who pay taxes having to have a fairer tax exemption. But if we were going to do that, I would be very concerned about the middle people, many of the marginal income families who are struggling and have to have two incomes. They are struggling with the costs of day care and are probably using informal care to a large degree. They would not have either the Canada Assistance Plan subsidies or the tax deductions. How would we cover that? Should we have a tax credit of some kind, or do you think the Canada Assistance Plan could be stretched enough to cover those people?

[*Traduction*]

Une autre pourrait consister à diminuer les largesses du Secrétariat d'État servant actuellement à financer des groupe de pression politique, et à prendre une bonne partie de cet argent pour établir une sorte de fonds des services de garde d'enfants au niveau fédéral.

Je crois que les fonds seraient dépensés d'une façon beaucoup plus productive s'ils étaient affectés à la prestation de ces services, au lieu d'être versés aux groupes de pression politique. Mais en disant cela, je reconnais qu'on se heurterait à des difficultés considérables à cet égard. Cependant, il y aura des décisions fiscales difficiles à prendre.

M. Duguay: Je comprends très bien cela et j'admets ce que vous avancez. C'est très compliqué. Quand un grand fabricant de produits de haute technologie veut s'installer au Canada, vous n'avez qu'à surveiller les provinces qui nous disent de ne pas soutenir les profits des entreprises. Ce sont elles qui se mettent les premières sur les rangs pour offrir des subventions afin d'attirer cette entreprise chez elle.

Je pense donc que nous comprenons tous ces problèmes. Je vous remercie beaucoup d'en avoir parlé avec nous.

La présidente: Merci, monsieur Duguay.

Madame Mitchell.

Mme Mitchell: J'aimerais vous remercier beaucoup. De plus, je crois ce que vous faites en Saskatchewan constitue un bel exemple d'une perspective bien équilibrée.

J'ai aimé tout particulièrement la façon dont vous avez énoncé vos principes, au début. Il me semble que l'avez fait d'une manière tout à fait acceptable, indépendamment des positions politiques de la droite et de la gauche. C'est un très bon énoncé de principes fondamentaux au nom des enfants et des familles. J'espère que notre comité adoptera une perspective semblable dans son rapport.

Je m'intéresse aux propos de M. Dirks concernant la possibilité d'élargir l'application du Régime d'assistance publique du Canada. J'ai travaillé dans ce domaine, quand le régime a commencé, et je sais qu'au début, on l'appliquait beaucoup comme une sorte de service préventif. Il semble toutefois qu'il a subi pas mal de compressions. Je ne sais pas si c'est la faute du gouvernement fédéral ou si c'est à cause de la façon dont on l'a appliqué, car tous les gouvernements manquent de fonds actuellement.

Peut-être pourriez-vous nous parler davantage de cette question. Je comprends bien ce que vous dites quand vous affirmez que les travailleurs qui payent des impôts devraient bénéficier d'une plus juste exemption fiscale. Si nous faisions cela toutefois, je me préoccuperais beaucoup des gens qui sont au milieu, des nombreuses familles à revenu marginal qui luttent pour joindre les deux bouts et qui doivent avoir deux revenus. Elles ont de la difficulté à payer les coûts d'un service de garde d'enfants et utilisent probablement des services non officiels dans une large mesure. Elles ne bénéficieraient ni des subventions du Régime d'assistance publique du Canada ni des déductions fiscales. Que ferions-nous pour compenser? Devrions-nous offrir un crédit d'impôt quelconque ou croyez-

[*Text*]

• 1130

Mr. Dirks: First of all, if the federal government were to cost-share operating grants to day care centres, for example—

Ms Mitchell: Yes, that would bring down fees.

Mr. Dirks: —that alleviates the fee cost pressures, at least to some degree. Consequently, those marginal-income people you were talking about, who are working poor or slightly above working poor, certainly are going to benefit from that kind of assistance.

Second, if you are going to allow parents to deduct the total cost of child care, that is going to benefit those people who are paying taxes even at the lower end or the middle-income end as well. If you are concerned that somehow it is going to benefit people more at the upper end comparatively speaking, then of course, you can simply tax back at the upper end if you choose to do so. So the effect can be balanced out in favour of those at the lower- or middle-income levels, if that is what you want to do.

Third, I think CAP is a very flexible tool to fund all sorts of things, and I think we make a mistake if we think of CAP as simply being a tool to fund welfare. It is not that at all. You can fund training initiatives; you can fund preventive initiatives; and of course, you have your normal social assistance initiatives that are funded there as well. So I think we can get caught up in the semantics a little bit too much and not realize that we do have a very good vehicle there, trying to spend a lot of time to find a new cost-sharing vehicle when perhaps it is not necessary. I think it is something we have to take a close look at.

If this is going to serve us reasonably well in terms of cost-sharing, if the flexibility is already there to cost-share different kinds of things, then let us stick with it. If it is not, then let us amend CAP if need be. But the Social Services Ministers have had a lot of discussions right across the country with the federal Minister, and we have found that in fact the flexibility is there if we want to use that mechanism.

Ms Mitchell: That is an interesting observation. We are studying that in depth, and it would be really useful if you have any further information or examples.

My understanding of CAP, though, is that it is definitely targeted to those in need, and there is a limit to how far you can stretch that. It is specifically economic need, is it not?

Mr. Dirks: Yes, as long as there is an income test in there. Of course, you can define income test in various ways and you can income test for middle-income people as well. If you are concerned that you should not be income testing at all when it

[*Translation*]

vous qu'on devrait élargir suffisamment le Régime d'assistance publique du Canada pour qu'il s'occupe de ces gens-là?

M. Dirks: Premièrement, si le gouvernement fédéral partageait les coûts d'une subvention de fonctionnement versée aux établissements de garde d'enfants, par exemple . . .

Mme Mitchell: Oui, cela réduirait les frais d'utilisation.

M. Dirks: . . . cela diminuerait la pression des coûts d'utilisation, du moins jusqu'à un certain point. En conséquence, les personnes à revenu marginal dont vous parlez, à savoir des travailleurs pauvres ou presque, bénéficieraient certainement de ce genre d'aide.

Deuxièmement, si l'on permettait aux parents de déduire le coût total des services de garde d'enfants, cela profiterait aux personnes qui paient des impôts, même à celles qui se situent à l'extrémité inférieure ou au milieu de l'échelle des revenus. Si l'on craint que les personnes qui se situent au haut de l'échelle en profitent relativement davantage, alors, on peut simplement imposer cette tranche supérieure de façon à récupérer cet argent. On peut donc équilibrer les effets d'une mesure de ce genre au profit de ceux qui sont au bas ou au milieu de l'échelle, si on le veut.

Troisièmement, je crois que le RAPC est un outil très souple permettant de financer toutes sortes de choses et je crois que nous faisons une erreur si nous croyons qu'il est simplement un instrument d'assistance publique. Ce n'est pas cela du tout. Il peut servir à financer des initiatives de formation et de prévention tout autant que des initiatives normales d'assistance publique. Donc, je crois que nous nous arrÊtons un peu trop sur les termes sans nous rendre compte que nous avons, ici, un très bon mécanisme, et nous passons beaucoup de temps à chercher un nouvel instrument de partage des frais alors que cela n'est peut-être pas nécessaire. Je crois qu'il y a lieu d'examiner la situation de plus près.

Si le RAPC peut nous être raisonnablement utile sur le plan du partage des frais, s'il est déjà assez souple pour permettre de partager les frais de différents genres de programmes, gardons-le. Dans la négative, modifions-le s'il y a lieu. Cependant, les ministres des services sociaux en ont discuté beaucoup, dans tout le pays, avec le ministre fédéral et nous avons trouvé qu'en fait, ce système est souple, si nous voulons nous en servir.

Mme Mitchell: C'est une observation intéressante. Nous étudions la question en profondeur et il serait vraiment utile que vous nous donniez d'autres renseignements ou d'autres exemples.

Cependant, je crois comprendre que le RAPC est nettement axé sur les personnes dans le besoin et qu'on ne peut élargir le système que jusqu'à un certain point. Il est expressément axé sur les besoins financiers, n'est-ce pas?

M. Dirks: Oui, dans la mesure où intervient une enquête sur les revenus. Bien entendu, on peut définir ce genre d'enquête de différentes façons et l'appliquer aux personnes à revenus moyens. Si vous croyez qu'il ne faut pas enquêter sur les

[*Texte*]

comes to day care, then of course, CAP naturally would not be the vehicle you would choose. If we are going to have some kind of subsidy structure tied to income test, then I think CAP is an appropriate vehicle.

Ms Mitchell: I want to thank you very much. I think you have been extremely helpful in your brief.

The Chairman: Mr. Gottselig.

Mr. Gottselig: Thank you very much, Chairperson. I would also like to extend a warm welcome to my provincial colleagues and commend them on the excellent brief they have presented. I have a few brief comments to make regarding your brief, and if you feel you want to respond to some of my comments, fine.

I think the key to the day care solution is flexibility, as you mentioned. There is a role here for the various modes of providing day care, and they probably all have their place. Given that Canada is so diverse from coast to coast, that there are probably different needs in different areas, I think we should be looking at these and expanding what the people really need and want in any particular area.

In the area of rural Saskatchewan you mentioned, the Minister of Agriculture just this past week, in a speech he gave, made mention of the fact that they are going to be looking in some depth into rural living. That is a full recognition of the input from the women of rural Canada or the agricultural commitment they have given, and looking particularly to providing some support services. As you mentioned in your brief, there is probably a growing need for rural families living outside the major urban centres to have some sort of day care system in place as well, so the women can utilize this and assist more in their role in agriculture. I think we are going to see some in-depth studies in this particular area.

• 1135

The training program standards seem to be highlighted by the briefs we are hearing this morning, too. I think the federal government probably has a role to play in putting this umbrella of standards in place. Here again, I suppose there would have to be some provincial consultation. This probably is the key, to work with the federal and provincial governments in developing this plan so everybody has their input and it is tuned to the needs of each particular province.

Ms Smith: Just to comment, you keep referring to day care; I am going to keep referring to child care, because I believe some of the services which have not been there have nothing to do with daytime. They have to do with shift work and 24-hour day care and those kinds of issues, crises and nurseries which are often used in the late hours of the evening.

As it relates to farm women, the farm women have always assisted in the operation of the farm. Children or no children,

[*Traduction*]

revenus des gens lorsqu'il s'agit de garde d'enfants, alors, bien entendu, il ne faut pas choisir le RAPC comme instrument. Mais si vous choisissez une structure quelconque de subventions liée à une enquête sur les revenus, alors, je crois que le RAPC est un mécanisme approprié.

Mme Mitchell: Je tiens à vous remercier beaucoup. Je crois que vous nous avez présenté un mémoire extrêmement utile.

La présidente: Monsieur Gottselig.

M. Gottselig: Merci beaucoup, madame la présidente. J'aimerais souhaiter très chaleureusement la bienvenue chaleureuse à mes collègues de la province et les féliciter de l'excellent mémoire qu'ils ont présenté. J'ai quelques brefs commentaires à faire au sujet de ce document et si vous voulez y répondre, ce sera très bien.

Je crois que la clé de la solution à la question de la garde d'enfants est la souplesse comme vous l'avez mentionné. Les différents types de garde d'enfants ont tous un rôle à jouer et il y a de la place pour tous. Étant donné la diversité du Canada d'un océan à l'autre et le fait que les besoins sont différents d'une région à l'autre, je crois que nous devons en tenir compte et élargir les services suivant les besoins réels des gens de chaque région.

En ce qui concerne les régions rurales de la Saskatchewan, le ministre de l'Agriculture, dans un discours qu'il a prononcé la semaine dernière, a déclaré qu'on allait étudier en profondeur le mode de vie rural. On reconnaîtra ainsi pleinement l'apport des femmes du Canada rural et leurs efforts dans le secteur de l'agriculture. On étudiera en particulier la possibilité de fournir certains services de soutien. Ainsi que vous le mentionnez dans votre mémoire, il existe probablement une nécessité croissante de fournir des services quelconques de garde d'enfants aux familles rurales établies loin des grands centres urbains, de manière à ce que les femmes, en les utilisant, puissent contribuer davantage au secteur agricole et y jouer le rôle qui leur est propre. Je crois que nous verrons des études en profondeur dans ce domaine particulier.

Les mémoires que nous avons entendus ce matin insistent également sur des normes en matière de formation. Or je crois que le gouvernement a un rôle à jouer dans l'établissement de normes générales. Là encore, je suppose qu'il devra y avoir des consultations avec les provinces. C'est probablement là la clé, une collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux à l'élaboration d'un projet de façon à ce que chacun y apporte ses idées pour qu'il soit axé sur les besoins de chaque province.

Mme Smith: Vous parlez constamment de garde de jour. Je voudrais parler de garde d'enfants en général, parce que je crois que certains des services qui manquent actuellement n'ont rien à voir avec les heures du jour. Ils concernent le travail par postes et la garde d'enfants 24 heures sur 24 ainsi que les problèmes et les énormes difficultés des garderies qui demeurent ouvertes tard le soir.

En ce qui concerne les femmes rurales, elles ont toujours contribué à l'exploitation de la ferme. Avec ou sans enfants,

[*Text*]

somehow they have managed to do it. What we are seeing now is that many farm women are carrying two and three jobs: one on the tractor, one in town, and a part-time job or maybe a full-time job, and of course, one with the children when they get home.

As I see it, coming from the southwest corner of the province, the difficulty is when she chooses to—or sometimes must, as the case may be—work off the farm to bring in some income. This is when they get into greater difficulty than what they had before. I think this is why you are seeing the issue arising more and more in terms of accessibility within rural communities, because of working off the farm for income.

Mr. Gottselig: This is the whole area we want to get in and really explore in depth. I support your comments fully.

Ms Smith: Just one other comment—and I realize several groups have been waiting for some time—there has not been a lot of discussion as I have read it this morning on education and training. I believe the two ladies before us did talk about it. It is a very important area, because more and more women, even at a later age, are electing to go back to school for education, whether it is training, upgrading, university or whatever. We are seeing a greater need in this province in terms of child care connected with education and training.

We took a step this year. We put it where we thought the need was greatest, which was with single parents in universities and the technical institutes. We added some money so there is a provision for single parents of up to $150 more per week in recognition of child care responsibilities. I would ask you, when you get home to Ottawa and start to get into everything you have heard, to put the education and training one up front, because more and more are into those institutions with families.

The Chairman: It is a good point you raise, Pat, and it is something that we have had before the committee in almost every province. Certainly there is some educational help through Canada Employment for people who are going back. There is some assistance for women there as well, but not enough to meet the need that we currently have before us.

I would like to follow up on Mr. Gottselig's comment about rural women. I was a farm wife and working wife for 20 years, so I know what it is like to raise children and work and farm as well. We have had some very interesting presentations before us. One was a pilot project done in Northumberland, Ontario strictly to look at the needs of rural and farm women.

They came up with a plan of almost emergency-type service. You could call in the morning because you needed somebody

[*Translation*]

elles s'organisent pour le faire. Nous observons actuellement que bien des femmes rurales ont deux ou trois emplois. Elles conduisent le tracteur, occupent un emploi à temps partiel ou peut-être à plein temps à la ville et, bien entendu, elles s'occupent des enfants quand elles sont à la maison.

A mon avis, et en tant qu'originaire du sud-ouest de la province, je crois que la difficulté se présente lorsqu'elles choisissent, parfois par obligation, de travailler en dehors de la ferme pour y ramener un revenu. Elles se heurtent alors à de plus grandes difficultés. Je crois que c'est la raison pour laquelle on envisage de plus en plus la question sous l'angle de l'accessibilité dans les communautés rurales, car la femme travaille à l'extérieur de l'exploitation agricole pour augmenter le revenu.

M. Gottselig: C'est un sujet que nous voulons examiner en profondeur. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Mme Smith: J'ai une autre remarque à faire, mais je me rends compte que plusieurs groupes attendent depuis quelque temps. On n'a pas beaucoup parlé, ce matin, d'études et de formation. Je crois que seulement deux dames l'ont fait. C'est un domaine très important, parce que de plus en plus de femmes, même à un âge assez avancé, choisissent de retourner à l'école pour y acquérir une formation, améliorer leurs connaissances, suivre un cours à l'université, etc. Nous observons, dans la province, un besoin croissant de services de garde d'enfants liés aux études et à des activités de formation.

Nous avons pris une mesure cette année. Nous avons agi là où nous pensions que les besoins étaient les plus grands, c'est-à-dire dans le cas des parents de familles monoparentales qui fréquentent l'université ou un institut technique. Nous avons augmenté les fonds dans ce domaine de sorte que le chef d'une famille monoparentale peut obtenir jusqu'à 150$ de plus par semaine pour s'acquitter de sa tâche auprès de ses enfants. Quand vous retournerez à Ottawa et commencerez à examiner tous les témoignages que vous avez entendus, je vous prie de mettre en premier la question des études et de la formation, parce que de plus en plus de chefs de famille fréquentent des maisons d'enseignement.

La présidente: Vous soulevez là un bon point et le Comité l'a entendu dans presque toutes les provinces. Les personnes qui retournent aux études ont certainement droit à de l'aide de la part d'Emploi Canada. Les femmes peuvent également obtenir de l'aide, mais pas suffisamment pour répondre aux besoins que nous constatons actuellement.

J'aimerais ajouter quelque chose aux commentaires de M. Gottselig sur les femmes rurales. J'ai été une épouse d'agriculteur et j'ai occupé un emploi pendant 20 ans, de sorte que je sais ce que c'est que d'élever des enfants, de travailler à l'extérieur et de s'occuper de la ferme en même temps. Nous avons eu des exposés très intéressants sur le sujet. L'un d'eux portait sur un projet-pilote réalisé à Northumberland, en Ontario, qui concernait strictement les besoins des femmes rurales et des épouses d'agriculteurs.

Il en est résulté un régime de services qui est presque un service d'urgence. On peut téléphoner le matin, si on a besoin

[*Texte*]

that day to help with the children. They were pretty well able to service . . .

This was a Canada Employment grant during the summer which they tried last year. All the details of the project are put together. I would be glad to send it to you if you like, because it worked very well in sending people out.

• 1140

In a real plea for something on a sort of mobile basis where the day care provision could move to the farm community as opposed to . . . because of the long distances you just do not have the time to leave the farm work and drive your child to a location and then go back and pick them up again at night. The pilot project appears to have worked very well and there will be continuing study on it.

In every province we have had presentations on the part of rural women, so it is very high on the priority list . . . and also for rural fathers. In many cases because the wife is out at work, the father still has the farm to run and the children at home with him so he also needs the assistance.

Regarding the workplace, you mentioned that there could be a lot done in terms of flexi hours and job sharing. We had a presentation in Toronto from Imperial Oil which is looking into telecommuting—just as you spoke to—to allow the parent to work at home through the use of computer systems and do the work there as well. It seems to be working very well. There is far more work being done in that area. I think it is a brand new area that we are moving into here in Canada as far as workplace . . .

Ms Smith: I am pleased to hear that. I would hope that somebody . . . The difficulty that you get into in each province is finding out where the innovations are taking place. We almost need a focus for information so provincial governments and the territories do not reinvent the wheel each time they go on and add to the cost. It is very important that this information be there.

Mr. Dirks: Excuse me, Madam Chairperson, I have to leave.

The Chairman: Thank you very much for your presentation, Mr. Dirks.

In B.C. we had presented to us an innovative type of home care where the parents open their home to their own two children plus three additional ones. Rather than provide the service themselves, as Mr. Dirk was mentioning about home care, someone with early childhood education came into the home and provided the care. They also brought three other children in. So in a way it was a . . . they called it a parent-operated quality service. So the fees of the three children coming in paid for the services of the care-giver who was a trained professional. It was still done within the home care setting. By using their home, they were able to meet the requirements of the floor space that was necessary and the outdoor space. It was an innovation we had not heard of

[*Traduction*]

de quelqu'un ce jour-là pour s'occuper des enfants. Le service peut fort bien répondre . . .

Il a été essayé l'été dernier, grâce à une subvention d'Emploi Canada. Tous les détails du projet sont consignés dans un document. Je serais heureuse de vous l'envoyer si vous voulez, car il a très bien réussi à envoyer des gens là où il fallait.

Si l'on veut vraiment une sorte de système mobile suivant lequel le service de garde d'enfants va à la ferme, au lieu de . . . À cause des longs trajets à faire, on n'a pas le temps de quitter les travaux de la ferme pour conduire les enfants à une garderie, retourner à la ferme et les reprendre le soir. Le projet-pilote semble avoir très bien fonctionné et il fera l'objet d'une étude de suivi.

Dans chaque province, des femmes rurales nous ont présenté des exposés. La question occupe un rang élevé sur notre liste dest priorités. La même chose vaut aussi pour les pères de familles des milieux ruraux. Dans bien des cas, comme l'épouse est au travail à l'extérieur, le mari doit s'occuper de l'exploitation agricole et des enfants qui sont à la maison, de sorte qu'il a également besoin d'aide.

En ce qui concerne le lieu de travail, vous avez mentionné qu'on pourrait faire beaucoup en matière d'horaires flexibles et de partage d'emploi. La société Imperial Oil nous a présenté, à Toronto, un exposé qui portait sur un système de «télétravail», le même dont vous avez parlé, et qui permettrait à la mère de travailler à la maison, grâce à l'informatique. Cela semble fonctionner très bien. Il se fait beaucoup de travail dans ce domaine très nouveau et vers lequel nous nous dirigeons, au Canada, en ce qui concerne le lieu de travail . . .

Mme Smith: Je suis heureuse de l'entendre. J'espère que quelqu'un . . . Le problème qu'on rencontre dans chaque province, c'est de savoir où ont lieu les initiatives novatrices. Nous avons besoin d'un centre de renseignements, de manière à ce que les gouvernements provinciaux et les territoires ne réinventent pas la roue chaque fois qu'ils agissent dans ce domaine, ce qui augmente les coûts. Il est très important qu'on puisse disposer de ces renseignements.

M. Dirks: Veuillez m'excuser, madame la présidente. Je dois partir.

La présidente: Merci beaucoup de votre exposé, monsieur Dirks.

En Colombie-Britannique, on nous a présenté une formule innovatrice de garde d'enfants suivant laquelle les parents accueillent dans leur maison trois enfants, en plus des leurs. Au lieu de fournir le service eux-mêmes, comme le disait M. Dirks au sujet de la garde d'enfants en milieu familial, une personne ayant reçu une formation en éducation de la petite enfance vient à la maison et s'occupe de ces enfants. On y amène trois autres enfants aussi. Donc, en un sens, c'est un . . . On l'a décrit comme un service de qualité exploité par les parents. Les droits payés pour les trois enfants qui viennent à la maison permettent de rémunérer la personne qui s'occupe d'eux et qui a repu une formation professionnelle. Le service est néanmoins fourni dans un environnement familial. En

[*Text*]

anyplace else. It is just an extension of parent care within the home but brings in some of the quality training that so many parents feel is necessary.

Thank you very much for bringing your thoughts.

Ms Smith: Thank you.

The Chairman: There were some very good innovations in there as well and we look forward to sharing our information with you in the future.

Ms Smith: Thank you.

The Chairman: Our next group is the Bridging Program for Women, Regina Plains Community College. We have Jacquie Adams, Marge McCreight and Margo Soriano.

Ms Jacquie Adams (Bridging Program for Women, Regina Plains Community College): Good morning.

The Chairman: Good morning and welcome.

Ms Adams: We are from the Women's Bridging Program. There are three of us presenting this morning. Our brief is short so we will present it in its entirety.

Ms Margo Soriano (Bridging Program for Women, Regina Plains Community College): The Bridging Program for Women is a national pilot and demonstration project delivered through the Regina Plains Community College and developed by women in the community, co-ordinated by the Canadian Congress for Learning Opportunities for Women.

The underlying principle of this program is that women have different learning needs than men and that these needs must be met if women are to compete equitably in the employment arena. The Bridging Program for Women recognizes these different and unique needs and seeks to provide a bridge between the poor economic situation many women find themselves in and a situation better suited to their needs and aspirations.

We recognize that some of the learning needs of women include: the development of an education; training; job plan based on their own values, attitudes, interests, skills and current and projected labour market needs; support services such as counselling, personal support, follow-up, advocacy, self-help groups, and referrals to other community groups; adequate financial assistance; physical access to programs, part-time programs, extended hours of operation; and access to pubicly funded, high-quality, affordable child care.

[*Translation*]

utilisant leur maison, ces parents peuvent satisfaire aux exigences en matière de dimension des locaux et d'espace extérieur. C'est une innovation dont nous n'avons entendu parler nulle part ailleurs. Il s'agit d'un prolongement des soins donnés par les parents à la maison, mais ce système intègre les services de qualité dispensés par une personne qualifiée et que bien des parents jugent nécessaires.

Merci beaucoup de nous avoir fait part de vos réflexions.

Mme Smith: Merci.

La présidente: Votre exposé nous a également présenté de très bonnes idées novatrices et nous aimerions beaucoup échanger des renseignements avec vous plus tard.

Mme Smith: Merci.

La présidente: Le groupe suivant est le *Bridging Program for Women* du collège communautaire Plains de Regina. Nous avons parmi nous Jacquie Adams, Marge McCreight et Margo Soriano.

Mme Jacquie Adams (*Bridging Program for Women, Collège communautaire Plains de Régina):* Bonjour.

La présidente: Bonjour et bienvenue.

Mme Adams: Nous appartenons au *Women Bridging Program*. Trois d'entre nous sont ici ce matin. Notre mémoire est court. Nous allons donc vous le présenter au complet.

Mme Margo Soriano (*Bridging Program for Women, Collège communautaire Plains de Regina):* Le *Bridging Program for Women* est un projet-pilote et de démonstration dispensé par l'entremise du collège communautaire Plains de Regina. Il a été élaboré par des femmes de la collectivité et il est coordonné par le *Canadian Congress for Learning Opportunities for Women.*

Le principe de base du progamme est que les femmes ont des besoins de formation différents de ceux des hommes et qu'il faut répondre à ces besoins pour leur permettre de soutenir équitablement la concurrence sur le marché du travail. Le programme reconnaît ces besoins différents et uniques et cherche à établir un pont entre la situation économique difficile dans laquelle se trouvent un grand nombre de femmes et une situation convenant mieux à leurs besoins et à leurs aspirations.

Parmi les besoins en formation qui concernent la femme, nous reconnaissons les suivants: acquisition d'une scolarité et d'une formation; projet d'emploi fondé sur leur valeurs, leurs attitudes, leurs intérêts, leurs aptitudes et les besoins actuels et prévus du marché du travail; services de soutien, par exemple, counselling, soutien personnel, suivi, promotion des intérêts de la femme, groupes d'entraide et orientation vers d'autres groupes communautaires; aide financière suffisante; accès à des programmes à plein temps et à temps partiel et le prolongation de leurs heures de fonctionnement et accès à des services de garde d'enfants de haute qualité et à prix abordables, financés par l'état.

[*Texte*]

• 1145

The Bridging Program for Women believes it is imperative that employment equity be facilitated not only by special educational opportunities for women but also by the establishment of high-quality, accessible, affordable child care. We recognize that the conditions in our lives are changing. It is an economic necessity that we work for wages, whether we are single parents or wives and mothers. We find ourselves in the position of having to contribute to or supply solely the family income. Rachael Robertson, of Halifax, Nova Scotia, has described this new situation very vividly:

> The days of the little house in the suburbs, with the kids coming home from school to be greeted with Mom in an apron and the smell of freshly baked cookies and piles of sun-dried bedding waiting to be put in the linen cupboard, are long gone. Mom cannot afford to stay home any more—not when the mortgage is $900 a month and Johnny needs braces and new Nikes and Levis, and the transmission of the car Dad commutes in is shot.

Our own situations are counted among the statistics that show the majority of the women in Canada are now working in the labour force; that women will comprise the majority of labour force entrants in the future; and that one-earner couples are being replaced by two-earner couples and single-parent families. Let us illustrate for you some of the very real situations those statistics represent.

Ms Marge McCreight (Bridging Program for Women, Regina Plains Community College): Kay's economic situation is representative of many situations of women in the Bridging Program. Kay has come into the Bridging Program to complete the grade 12 subjects she needs to get into a university science program. She attempted to complete grade 12 algebra at home, but because of the disturbances from children, homework, telephone calls, stress from financial strain, and having been out of school for 10 years, she was unable to do this alone. Kay's husband is an unemployed carpenter. Kay was unsuccessful at finding any kind of employment in the small Saskatchewan town where they lived.

In order to attend the Bridging Program, Kay and her husband moved to Regina. She and her husband have four children, ages nine, seven, five, and three. Kay phoned seven day care centres looking for space for her five-year-old and her three-year-old. She required a day care subsidy, so could not use private day care. Three centres were not full, but two of those three centres had public reputations for child abuse and inadequate care and attention. The third centre was Kay's only option. There was no waiting list, unlike others who have as long as a five months' waiting list. Adding Kay's three-year-

[*Traduction*]

Le *Bridging Program for Women* croit qu'il importe au plus haut point de favoriser l'égalité dans l'emploi non seulement en offrant aux femmes des possibilités spéciales de poursuivre des études, mais encore par la mise en place de services de garde d'enfants de haute qualité, accessibles et à prix abordables. Nous reconnaissons que les conditions de vie actuelles sont en voie de transformation. Que nous soyons chef d'une famille monoparentale ou épouse et mère de famille, c'est une nécessité économique que nous occupions un emploi rémunéré. Nous devons maintenant contribuer au revenu familial, quand nous ne sommes pas les seules à l'assurer. Rachael Robertson, de Halifax, Nouvelle-Écosse, a décrit d'une façon très vivante cette nouvelle situation:

> L'époque de la petite maison de banlieue où les enfants, au retour de l'école, étaient accueillis par leur maman en tablier et par l'odeur de petits biscuits bien frais et de piles de linge de lit séché au soleil et attendant d'être rangé dans une armoire, cette époque est révolue depuis longtemps. Maman n'a plus les moyens de rester a la maison quand l'hypothèque est de 900$ par mois et que Jeannot a besoin d'orthèses dentaires, de nouveaux souliers de tennis et de blue-jeans et que la transmission de la voiture qui conduit papa à son travail est foutue.

Notre situation se réflète dans les statistiques, qui montrent que la majorité des femmes canadiennes font maintenant partie de la population active, que les femmes formeront bientôt la majorité des nouveaux venus sur le marché du travail et que les familles ne comptant qu'un seul salarié sont en voie d'être remplacées par des familles dont les deux conjoints travaillent ou par des familles monoparentales. Permettez-nous de vous illustrer certaines des situations réelles que ces statistiques représentent.

Mme Marge McCreight (*Brindging Program for Women, collège communautaire Plains de Regina):* La situation économique de Kay est représentative de celle d'un grand nombre de femmes qui participent à notre programme. Kay s'y est inscrite pour terminer les matières de la 12e année dont elle a besoin pour commencer un cours universitaire en sciences. Elle a essayé de terminer le cours d'algèbre de 12e année à la maison, mais parce qu'elle est dérangée par les enfants, par son travail de ménagère, par le téléphone, par le stress du manque d'argent, et comme elle avait quitté l'école 10 ans auparavant, elle ne pouvait pas y arriver toute seule. Son mari est un menuisier au chômage. Kay n'avait pas réussi à trouver du travail dans la petite ville de la Saskatchewan où la famille habitait.

Pour participer au *Bridging Program*, Kay et son mari ont déménagé à Regina. Le couple a quatre enfants âgés de neuf, sept, cinq et trois ans. Kay a téléphoné à sept garderies pour y placer ses enfants de cinq ans et de trois ans. Il lui fallait une subvention de garde d'enfants, de sorte qu'elle ne pouvait pas placer ses enfants dans une garderie privée. Trois de ces garderies avaient de la place, mais deux d'entre elles étaient notoirement connues pour avoir maltraité des enfants et pour donner des soins et une attention insuffisants. Il ne lui restait que la troisième garderie. Cette garderie n'avait pas de liste

[*Text*]

old and five-year-old increased the ratio of children to workers to 10:1.

Kay's family of six live on $1,200 per month from Canada Employment and Immigration Commission, and their day care is subsidized by the Saskatchewan Department of Social Services. From that $1,200 per month, Kay pays an additional $170 per month to the day care centre, above the subsidy—a very great strain on a budget for six.

Bev, with two children, ages two-and-a-half and one, came to the program in September 1985 to decide on a career change. Bev has been working in hotels performing managerial duties for low wages, often working two roles, but being paid for only one. Bev decided on a career in human justice, so came into the learning centre to secure the necessary skills for university entrance. Bev has now completed her first university class with 87%.

Bev found room in a day care centre for her two-year-old, for which she pays $295 per month, which is paid by CEIC. Bev provided her child's lunch. There is no facility in Regina for children under 18 months, so Bev also hires a 60-year-old woman to come into her home, at $320 per month. This also is provided by CEIC.

If CEIC were not paying for child care, Bev would have no opportunity to improve her economic situation. Bev is frustrated by the fact that if her two-year-old is sick, he cannot go to the day care centre and must be kept at home. When this happens, there is no refund from the day care centre, and Bev must pay the double cost of having the child cared for at home with his brother. When picking up a child, late fees are $5 for each 15 minutes.

• 1150

Bev would have preferred a day care facility for both children together, rather than the existing registered centres. There were no home care facilities available at the time. Bev is critical of the quality of care provided in large centres. She feels these centres are too often impersonal and too structured for young children. There are often too many children per worker to provide the kinds of attention a young child requires.

Bev has witnessed the disturbing disciplinary action of a worker biting a child in order to teach a child not to bite. Bev's concerns for the quality of care her children receive while she is at work are well founded, when one examines the situation that Susan has experienced.

Susan has recently joined the staff of the Bridging Program as a vocational planning instructor. From 1983 to 1986, she

[*Translation*]

d'attente, contrairement à d'autres qui ont parfois une liste d'attente de cinq mois. En y placant ses deux enfants de trois et cinq ans, le ratio employées/enfants est passé à 10 enfants par employée.

La famille de Kay, qui comprend six personnes, vit grâce à une aide de 1,200$ par mois de la Commission d'emploi et d'immigration du Canada et la garde des enfants est subventionnée par le ministère des Services sociaux de la Saskatchewan. Avec ces 1 200$ par mois, Kay doit payer 170$ à la garderie, en plus de la subvention, ce qui est une forte ponction dans un budget de 6 personnes.

Beverley a deux enfants âgées de deux ans et demi et d'un an. Elle est venue au programme en septembre 1985 pour réorienter sa carrière. Elle avait travaillé dans des hôtels où elle exercait des fonctions de gestion mal rémunérées, devant souvent remplir deux fonctions tout en n'étant payée que le salaire d'une seule. Elle décida de faire carrière dans le domaine de la justice et se présenta au centre de formation pour acquérir les aptitudes nécessaires à son entrée à l'université. Elle a maintenant terminé sa première année d'université avec une note de 87 p. 100.

Beverley a trouvé une place dans une garderie pour son enfant de deux ans. Elle doit verser à la garderie 295$ par mois, somme qui est payée par le CEIC. Elle fournit le dîner de l'enfant. Comme il n'existe pas d'établissement à Régina pour les enfants de moins de 18 mois, Beverley doit engager une femme de 60 ans qui vient garder son enfant chez elle pour 320$ par mois. Cette somme lui est également versée par la CEIC.

Si la CEIC ne payait pas les services de garde de ses enfants, Beverley n'aurait pas la possibilité d'améliorer sa situation pécuniaire. Elle est frustrée par le fait que quand son enfant de deux ans est malade, il ne peut pas aller à la garderie et doit être gardé à la maison. Quand c'est le cas, la garderie ne lui rembourse rien et elle doit payer le double pour faire garder cet enfant à la maison avec son frère. Quand elle va chercher son enfant, elle doit payer 5$ par 15 minutes de retard.

Beverley aurait préféré une garderie pouvant accueillir les deux enfants en même temps, au lieu de ne pouvoir en placer qu'un seul dans une garderie autorisée. Il n'y avait pas de places, à l'époque, dans un établissement de garde en milieu familial. Beverley n'est pas satisfaite de la qualité des soins fournis dans les grandes garderies. Elle estime que ces centres sont trop souvent impersonnels et trop structurés pour les jeunes enfants. Il s'y trouve souvent un ratio enfants/employées trop élevé pour qu'ils puissent y recevoir le genre d'attention dont un jeune enfant a besoin.

Beverley a été témoin de la méthode disciplinaire troublante d'une puéricultrice qui a mordu un enfant pour lui apprendre à ne pas mordre. Ses préoccupations sur la qualité des soins que reçoit son enfant pendant qu'elle est au travail sont bien fondées, si l'on considère la situation que vit Susan.

Susan est récemment entrée au service du *Bridging Program* comme monitrice en planification professionnelle. De 1983 à

[*Texte*]

taught the 42 hour orientation to the day care course. This is a summary component of the Early Childhood training course taught at the Kelsey Institute in Saskatoon.

The orientation course is the minimum requirement for people working in registered day care centres in Saskatchewan. This 42 hour orienatation is a far shorter period of required instruction than most other provinces. There is no screening of applicants, other than their ability to pay the $80 entrance fee. Prior to 1985, the only requirement to complete the course was satisfactory attendance. Since 1985, a few written assignments have been added to the requirement, but there is still no final exam. There is no minimum educational requirement for entering or completing the course.

Susan's criticisms of the training received by day care workers also include: the training period demanded by government is too short; the educational requirement for entry is too low and non-existent; and the low wages offered to workers, usually minimum wage forever, attracts low level entrants. The attitude that anyone can babysit is reflected in these government policies.

Ms Adams: Concerns about the quality of day care in Saskatchewan are also deeply felt by Margo. Margo's situation, although not typical, demonstrates some of the struggles and fears of many single parents in the Bridging Program.

Margo has recently separated from her husband, and has moved back to Canada from the United States. Margo has had to be extremely careful about arranging the perfect day care situation for her two-and-a-half year old child and her 10 month-old baby, because her husband is suing her for custody in the California courts. Any situation that might be construed as neglect, for example, hiring a high school student for evening babysitting, has had to be carefully avoided, because Margo's ex-husband has hired a detective to follow her.

Margo has been advised by her lawyer to leave her children only in the care of an extended family member, a licensed day care centre, or a qualified adult with day care experience. The Saskatchewan Department of Social Services advised Margo that she would receive $1 per child per hour for exclusively class time, while Margo attends evening classes, even though CEIC has agreed to pay $3.50 per hour per child for class time, plus an hour on each end for travelling time. CEIC has been most co-operative, but Social Services demanded that the entire amount paid by CEIC be deducted from Margo's assistance payments as income.

This situation has been endlessly negotiated over four very frustrating months, involving the Deputy Minister of Social Services. There have been many times over the past four months when Margo thought she would have to quit her evening education program, because of inappropriate child

[*Traduction*]

1986, elle avait donné le cours d'orientation de 42 heures préparatoires au cours de formation en soins d'enfants. Il s'agit d'un concentré du cours de formation en soins à la petite enfance donné à l'institut Kelsey à Saskatoon.

Le cours d'orientation est la formation minimale exigée des personnes qui travaillent dans les centres de garde d'enfants agréés de la Saskatchewan. Ce cours de 42 heures est beaucoup plus court que la période de formation exigée dans la plupart des autres provinces. Les personnes qui veulent le suivre ne font l'objet d'aucune présélection. Il suffit qu'elles puissent payer les frais d'inscription de 80$. Avant 1985, la seule condition exigée pour réussir le cours consistait à avoir été présente un nombre de fois suffisant. Depuis 1985, on donne aussi quelque devoirs écrits à faire, mais il n'y a pas d'examens finals. On n'exige aucune scolarité minimale pour s'inscrire à ce cours.

Les critiques de Susan sur la formation dispensée aux employées de soins de garde d'enfants portent sur les points suivants. La période de formation exigée par l'Etat est trop courte. La scolarité exigée est trop faible ou inexistante. Enfin, les faibles salaires offerts aux puéricultrices, c'est-à-dire ordinairement le salaire minimum à perpétuité, attirent des candidates de faibles niveaux. Ces politiques gouvernementales reflètent l'attitude suivant laquelle n'importe qui peut garder un enfant.

Mme Adams: Margo se préoccupe également beaucoup de la qualité des services de garde d'enfants dispensés en Saskatchewan. Sa situation, quoique non courante, illustre bien les luttes et les craintes de bien des parents inscrits au *Bridging Program.*

Margo a récemment quitté son mari aux Etats-Unis et elle est revenue au Canada. Pour placer dans une garderie ses deux enfants, l'un de deux ans et demi et l'autre de 10 mois, elle a du être extrêmement prudente afin de trouver la situation la plus parfaite possible, car son mari la poursuit devant les tribunaux de la Californie pour obtenir la garde des enfants. Elle doit soigneusement éviter qu'on puisse la taxer de négligence, par exemple en prenant une étudiante pour garder les enfants le soir, car son ex-mari a engagé un détective chargé de la suivre.

Son avocat lui a conseillé de ne confier ses enfants qu'à la garde d'un membre de sa famille, à une garderie agréée ou à un adulte qualifié ayant de l'expérience en garde d'enfants. Le ministère des Services sociaux de la Saskatchewan a informé Margo qu'il lui verserait 1 dollar de l'heure par enfant, uniquement pour les heures de classe, pendant qu'elle assisterait aux cours du soir, tandis que la CEIC a consenti à lui verser 3,50$ par enfant pour chaque heure de classe, plus une heure à l'aller et une heure au retour. La CEIC l'a beaucoup aidée, mais les services sociaux ont exigé que la somme versée par la CEIC soit déduite, en tant que revenu, des versements que Margo touche au titre de l'assistance sociale.

Cette situation fait l'objet d'une négociation interminable depuis quatre mois très pénibles au cours desquels est intervenu le sous-ministre des Services sociaux. Depuis quatre mois, Margo a bien souvent pensé qu'elle devrait quitter ses cours du soir, à cause de l'insuffisance des services de garde d'enfants.

[*Text*]

care. Margo cannot use a licensed day care centre, for they will not accept children under 18 months of age. There is only one 24 hour day care centre in Regina.

At this point, Margo continues to attend evening classes, with an adult child care worker caring for her two children for whatever amount CEIC provides. Margo still has nothing in writing from Social Services that says she will not have to pay the total amount back to Social Services as income.

• 1155

Margo is still battling the constant threat that the courts will rule that her ex-husband should have custody of her children because he can afford the expense of high-quality care available in California. We all wonder if Margo's children are going to end up being raised in California, ultimately because California has a higher quality day care system than we do.

The Women's Bridging Program represents over 200 families, each struggling toward a better economic situation. Each of us is beginning to realize our vocational aspirations but not without considerable stress. One of the greatest sources of stress is unquestionably child care for our children. We at the Bridging Program believe a comprehensive child care system in Canada is an essential and universal need. Our economic situations demand that we work for wages and our domestic situations demand that we provide appropriate care for our children.

We believe the time has come for the federal government to make a decisive move towards providing a system of high quality affordable day care for all children of all ages. In our efforts to achieve equality we cannot leave behind our concerns for our children. The familiies of the Women's Bridging Program want our voices recognized in support of the recommendations of the Cooke report and in support of the Canadian Day Care Advocacy Association proposal. Thank you.

The Chairman: Thank you very much. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: I would like to congratulate CCLOW once again. I think right across the country you have presented really excellent briefs. It is particularly useful, I think, to have the case examples that show the real life situation of what I assume many women are facing. I cannot help but think that many many women in similar situations do not have a bridging program to help them to get started on these things. You did not say very much about your program. Perhaps you might take just a few seconds to explain that.

We are looking at the child care allowances that CEC provides now, so any other comments you have would relate to the concerns we have about the CEC . . . If there is any way that CEC programs can be stretched—things that are positive about them—it would be useful to know as well.

[*Translation*]

Elle ne peut placer ses enfants dans une garderie agréée, car celle-ci n'accepte pas les enfants de moins de 18 mois. À Regina, il n'existe qu'une seule garderie ouverte 24 heures sur 24.

Actuellement, Margo continue à assister à ses cours du soir et une puéricultrice s'occupe de ses deux enfants et reçoit la somme versée par la CEIC. Le ministère des Services sociaux n'a pas encore avisé Margo par écrit qu'elle n'aura pas à rendre toute cette somme au ministère, à titre de revenu.

Margo doit encore lutter contre la menace constante que les tribunaux confient la garde de ses enfants à son ex-mari, parce que celui-ci peut payer des services de garde d'enfants de haute qualité comme il en existe en Californie. Nous nous demandons si les enfants de Margo ne finiront pas par être élevés en Californie, parce que, en fin de compte, la Californie a un système de garde d'enfants de meilleure qualité que le nôtre.

Le *Women's Bridging Program* groupe plus de 200 familles, dont chacune lutte pour améliorer sa situation économique. Nous commençons toutes à réaliser nos aspirations professionnelles, mais non sans une tension considérable. L'une des plus grande sources de tension est sans contredit la question de la garde d'enfants. Nous croyons qu'un système global de garde d'enfants est essentiel et constitue un besoin universel au Canada. Notre situation économique exige que nous occupions un emploi rémunéré et notre situation familiale exige que nous fournissions à nos enfants des services de garde convenables.

Nous estimons que le moment est venu pour le gouvernement fédéral de faire un pas décisif en vue de mettre en place un système de garde d'enfants de haute qualité et à prix abordables pour les enfants de tous les âges. Nos efforts pour atteindre l'égalité ne doivent pas nous faire oublier le souci de nos enfants. Les familles du *Women's Bridging Program* veulent qu'on entende leur voix, qui appuient les recommandations du rapport Cooke et la proposition de l'Association canadienne de promotion des services de garde d'enfants. Merci.

La présidente: Merci beaucoup. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: J'aimerais féliciter de nouveau le CCLOW. Je crois que dans tout le pays, vous avez présenté des mémoires vraiment excellents. Il est particulièrement utile, je crois, d'avoir des exemples concrets qui montrent la situation réelle que doivent affronter, je suppose, un grand nombre de femmes. Je ne peux m'empêcher de penser que bien des femmes qui sont dans des situations semblables ne disposent pas d'un programme comme le vôtre pour les aider à entreprendre ce genre de chose. Vous ne nous avez pas beaucoup parlé de votre programme. Peut-être pourriez-vous nous l'expliquer en quelques secondes.

Nous examinons les allocations de garde d'enfants que le CEC verse actuellement. Donc si vous avez d'autres observations à ce sujet . . . Il nous serait utile de savoir aussi si, selon vous, on ne pourrait pas élargir les programmes de la CEC, certains de leurs éléments utiles.

[*Texte*]

Ms Adams: I will take the liberty of talking with you a bit about the Bridging Program for Women. I am afraid I cannot say very much about CEIC funding and so on. I am a working mother, a single parent, but I do not know very much about funding and the kinds of situations that federal and provincial governments set up.

The bridging program is a program that has been established to meet the unique and particular needs of women. It is being used, in particular, by women who would like to get back into the work force after many years of being at home raising children. It is used by women who have been working, perhaps for minimum wage, or at least for low wages for a number of years and would like to upgrade their economic situation. It is also used by women who have been on welfare and would like to be off welfare and supporting their families independently.

There are a number of components of the bridging program. Women usually look into vocational planning and employment options first, so that they can find out what some of the occupations are that are out there. Once they have decided on a career goal we assist them in making entry into whatever institution will train them for that career. If they need some additional high school subjects or some upgrading of academic skills, we provide that in a learning centre.

We also have a job search club, which is a component of the program that helps women write résumés, helps support one another while they are looking for work, and they are turned down on a lot of occasions. We also do some work placements in the community.

• 1200

Ms Mitchell: Thank you. At least one of your examples really illustrated what I suspect is a trend in a number of areas where the male breadwinner is unemployed, especially if he has been in certain trades like construction, for example. In resource communities there is certainly a decrease in the working opportunities for many men, and often they do not have other kinds of skills. It really means women in many two-parent families are becoming the main breadwinner in the family. You cannot generalize, but I wondered whether this was a trend and if there are special things we should be looking for there.

Ms Adams: I cannot speak to this one. I am a single parent. I believe all three of us are. It is a difficult situation for us to speak to. There are some situations women from the bridging program are in, where husbands are not able to find employment so wives are looking for employment. The family has to have an income. Whoever can best do it tries.

Ms Mitchell: Fine. Thank you very much. I want to thank all of you for your brief. It is particularly good to have women here who are experiencing this themselves. I think in many

[*Traduction*]

Mme Adams: Permettez-moi plutôt de vous parler un peu du *Bridging Program for Women*. Je crains de ne pouvoir vous en dire beaucoup sur les subventions du CEIC, etc. Je suis mère d'une famille monoparentale et je travaille, mais je ne connais pas grand chose aux subventions et aux services qu'offrent le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Notre programme a été établi pour répondre aux besoins particuliers des femmes. Celles qui y recourent sont notamment des femmes qui aimeraient retourner sur le marché du travail après avoir passé un grand nombre d'années à la maison à élever leurs enfants. D'autres sont des femmes qui travaillent depuis plusieurs années, peut-être au salaire minimum ou du moins à des salaires peu élevés, et qui voudraient améliorer leur situation économique. Le programme aide aussi des femmes qui vivent de l'assistance publique et qui aimeraient en sortir et subvenir par elles-mêmes aux besoins de leur famille.

Le programme comporte plusieurs éléments. Nos clientes examinent d'abord les options qui s'offrent en matière d'orientation professionnelle et d'emploi, afin de voir les occupations qui existent. Une fois qu'elles ont choisi une carrière, nous les aidons à entrer dans les établissements qui leur donneront la formation voulue. Si elles ont besoin d'étudier des matières supplémentaires au niveau secondaire ou d'améliorer leur scolarité, nous y pourvoyons au moyen d'un centre scolaire.

Nous avons aussi un club de recherche d'emplois, intégré au programme. Ce groupe aide les femmes à rédiger des curriculum vitae et à s'encourager mutuellement pendant qu'elles cherchent un emploi, car elles essuient bien souvent des refus. Nous fournissons aussi un service de placement dans la collectivité.

Mme Mitchell: Merci. Certain de vos exemples montrent bien ce que je soupçonne être une tendance en plusieurs secteurs, où le mari qui assure le gagne-pain de la famille est au chômage, surtout dans certains métiers, comme dans la construction par exemple. Dans certaines collectivités spécialisées, les chances d'emploi sont certainement à la baisse pour bien des hommes qui souvent n'ont pas d'autres titres de compétence. Cela signifie que dans bien des familles biparentales, c'est l'épouse qui devient le principal gagne-pain de la famille. On ne doit pas généraliser, mais je me demande si ce n'est pas là une tendance et s'il n'y aurait pas lieu de chercher des solutions pour ce domaine en particulier.

Mme Adams: Je ne peux pas me prononcer là-dessus. Je suis chef d'une famille monoparentale. Je crois que c'est le cas de nous trois. C'est une situation sur laquelle il nous est difficile de parler. Il y a des cas, parmi les femmes qui participent à notre programme, où le mari ne peut pas trouver d'emploi. C'est donc l'épouse qui cherche un emploi. Il faut que la famille ait un revenu. Donc, celui ou celle qui a le plus de chances essaie de trouver.

Mme Mitchell: Très bien. Merci beaucoup. J'aimerais vous remercier toutes pour votre mémoire. Il est particulièrement utile d'entendre ici des femmes qui vivent ces situations elles-mêmes. Je pense qu'à maints égards, cela a une bien plus

[*Text*]

ways this is much stronger than big, academic briefs in general terms.

Ms Adams: Thank you for your time.

The Chairman: I would just like to ask one question on your first example of Kay's situation, where she has four children and is looking for care and her husband is unemployed. What role does he play in the care of their children?

Ms Adams: He plays quite an active role. I know he has come up to the bridging program learning centre with the children to collect Kay on their way home for lunch or on their way home at the end of the day. He is actively looking for work and occasionally gets part-time day jobs, whatever he can.

The Chairman: But he does not actually take care of the children in any way.

Ms Adams: This is one of the problems, as we see it. Universal day care really is necessary because people like Kay and her husband should not be left out. He has to look for work. What do you do while you are out at a job interview and you have children to take care of? What do you do if you have to go to a doctor's appointment in the middle of the afternoon?

It seems to me there are times for all of us. We cannot provide continual care for our children for 24 hours a day. There are times when we have to leave the home to do other things and it is inappropriate to take children; or we just need to leave the home to take a little break from children.

The Chairman: Are you advocating a type of child care facility where the children could be left for an afternoon or a morning without having to be there all the time?

Ms Adams: Yes.

The Chairman: But in this particular case, her husband does not alleviate the problem of the cost of day care by providing the care for the children.

Ms Adams: This is correct.

The Chairman: Is it because he does not see a responsibility to care for the children?

Ms Adams: No. My observations are that he feels very responsible for the care of their children. During the day, he is looking for work or working in part-time, temporary jobs, and he does collect the children from the day care centre and bring them over to meet Kay at the end of the day. I think he does play a very active role in raising the children.

The Chairman: Mr. Gottselig.

Mr. Gottselig: Madam Chairman, I was just going to pursue this particular area as well, but I think we have pretty well covered the example. I am wondering about the 200 families you say you represent. Would the major portion of those be single-parent families, or do you have a breakdown on those at all?

[*Translation*]

grande portée qu'un gros mémoire théorique rédigé en termes généraux.

Mme Adams: Merci du temps que vous nous avez accordé.

La présidente: J'aimerais poser une seule question au sujet de votre premier exemple, celui de Kay, qui a quatre enfants et qui cherche à les faire garder alors que son mari est au chômage. Quel rôle joue-t-il en l'occurence?

Mme Adams: Il jour un rôle fort actif. Je sais qu'il vient avec les enfants au centre scolaire du programme pour ramener Kay à la maison à l'heure du dîner et à la fin de la journée. Il cherche activement un emploi et trouve parfois du travail à temps partiel.

La présidente: Mais il ne s'occupe pas effectivement de la garde des enfants, d'une façon ou d'une autre.

Mme Adams: C'est là, selon nous, l'un des problèmes qui se posent. Un service universel de garde d'enfants est vraiment nécessaire parce que les gens comme Kay et son mari ne doivent pas être laissés à eux-mêmes. Le mari doit chercher du travail. Or que peut-il faire quand il doit aller à une entrevue et qu'il a des enfants à garder? Que peut-on faire quand on a rendez-vous avec le médecin au milieu de l'après-midi?

Il me semble qu'il faut du temps pour chaque chose. Nous ne pouvons pas garder nos enfants 24 heures sur 24. Il peut arriver que nous devions partir de la maison pour faire autre chose sans pouvoir amener nos enfants avec nous. Ou bien encore, il peut arriver que nous devions quitter la maison pour prendre un peu de répit.

La présidente: Est-ce que vous préconisez un service de garde d'enfants permettant d'y laisser un enfant pendant un après-midi ou une matinée, afin de ne pas être avec lui tout le temps?

Mme Adams: Oui.

La présidente: Mais dans le cas qui nous concerne, le mari n'atténue pas le problème des frais de garde d'enfants comme ce serait le cas s'il s'occupait lui-même des enfants.

Mme Adams: C'est exact.

La présidente: Est-ce parce qu'il ne se sent pas responsable de cette tâche?

Mme Adams: Non. J'ai vu qu'il se sent très responsable de la garde des enfants. Durant la journée, il cherche du travail ou travaille à temps partiel ou à des emplois temporaires et il va chercher les enfants à la garderie et les amène chercher Kay à la fin de la journée. Je pense qu'il joue un rôle très actif dans l'éducation des enfants.

La présidente: Monsieur Gottselig.

M. Gottselig: Madame la présidente, j'allais poursuivre sur cette question, moi aussi, mais je pense que nous avons très bien étudié cet exemple. J'aimerais me renseigner sur les 200 familles que vous dites représenter. Est-ce que la majorité d'entre elles sont des familles monoparentales? Pouvez-vous nous en donner le pourcentage?

[*Texte*]

Ms Adams: I am sorry. I do not know the percentage of women in the bridging program who are single parents.

Mr. Gottselig: I was just wondering how much support you get from the spouse in your bridging program, somewhat along the lines of what the chairman was asking. This was my concern. I wondered if you were actually getting a lot of support from the traditional family structure, male-female.

Ms Adams: I think there is no question child care is still traditionally women's responsibility. The individual fathers and husbands I am familiar with take an active role in it, but they must of course be working too.

Mr. Gottselig: I guess that is all.

• 1205

The Chairman: It sounds like you are offering a very good program for helping people get back into the work force, and I commend you for it. Thank you very much for making your brief before us this morning.

Ms McCreight: May I say something before the new group appears? I feel a negative attitude regarding Kay and her husband, but also I feel that attitudes have to change. The traditional role of the breadwinner being the male is definitely changing. Some men like to take care of their children at home, but not all men are geared towards that. I just do not want to leave a negative kind of feeling about the husband not taking an active role.

The Chairman: Marj, we have more men in the audience today than we have had in most of our trips across the country. I think there is a real responsibility on behalf of the males of this country to accept responsibility in child-rearing as well. This is the first time we have had a situation where we had an outline of a program, and I was just curious as to what role and what responsibility the husband took in it.

In defence of the males, as well, we have had those cases where the husband has stayed home and looked after the child fully to allow the mother to go back to work or to go out to get an education. But we are not getting the support within the audience from the males, so I commend those who are here today. We have more in the audience today than we have had for a while.

Mr. Gottselig: Another thing, Madam Chairman, I was trying to establish how much support you are getting from the husbands of the families and how many of those families were single parents and how many were the traditional husband-wife structure.

Ms McCreight: We could get that information to you if you require it.

Mr. Gottselig: Yes. I certainly am not negative. I recognize fully that a lot of family structures are changing today where the female is the breadwinner. That is a decision the couple

[*Traduction*]

Mme Adams: Je regrette. Je ne connais pas le pourcentage des femmes de notre programme qui sont chef d'une famille monoparentale.

M. Gottselig: J'aimerais savoir quel appui fournissent les conjoints des personnes qui participent à votre programme, un peu dans la même veine que la question de la présidente. J'aimerais savoir si ces femmes obtiennent effectivement beaucoup d'appui de la structure familiale traditionnelle à la base du couple.

Mme Adams: Je crois qu'il ne fait aucun doute que c'est la mère qui est encore la première responsable des soins à donner aux enfants. Les maris que je connais participent activement à cette tâche, mais ils doivent travailler, naturellement.

M. Gottselig: Je crois que c'est tout.

La présidente: Il semble que vous offrez un très bon programme pour aider les gens à retourner sur le marché du travail et je vous en félicite. Merci beaucoup pour nous avoir présenté votre mémoire, ce matin.

Mme McCreight: Permettez-moi de dire quelque chose, avant que comparaisse le groupe suivant. Je constate une attitude négative au sujet de Kay et de son mari, mais j'estime aussi que les attitudes doivent évoluer. Le rôle de gagne-pain qui était dévolu traditionnellement au mari est nettement en train de changer. Certains maris aiment garder leurs enfants à la maison, mais tous les maris ne sont pas enclins à le faire. Je n'aimerais pas que subsiste un sentiment négatif au sujet du mari qui ne joue pas un rôle actif dans ce domaine.

La présidente: Marj, nous avons ici aujourd'hui plus d'hommes dans l'auditoire que nous n'en avons eus dans la plupart de nos séances, ailleurs dans le pays. Je crois que l'éducation des enfants est une tâche qui incombe également au mari et que le mari doit l'accepter. C'est la première fois que l'on nous présente une situation de ce genre dans l'exposé d'un programme et j'étais simplement curieuse de savoir quel était le rôle et la responsbilité qu'assumait le mari dans cette situation.

En outre, à la décharge des maris, je dirai qu'on nous a présenté des cas où le mari restait à la maison et s'occupait entièrement des enfants pour permettre à la mère de travailler ou d'enquérir une formation. Mais nous n'obtenons pas d'encouragement de la part des hommes de nos auditoires. Je félicite donc ceux qui sont ici aujourd'hui. Nous en avons plus devant nous aujourd'hui que depuis un bon moment.

M. Gottselig: Autre chose, madame la présidente. Je cherchais à savoir quel soutien ces femmes obtiennent de leur mari et combien de ces familles sont des familles monoparentales ou des familles du type traditionnel composé du mari et de l'épouse.

Mme McCreight: Nous pourrions vous fournir ces renseignements, si vous le voulez.

M. Gottselig: Oui. Je n'ai certainement pas une attitude négative. Je reconnais entièrement que la structure familiale change énormément actuellement et que l'épouse peut être le

[*Text*]

have made, and I have no difficulty with that whatsoever. All I was trying to establish was how many of your 200 families are traditional and how many of them are single parents, and single parent could be either male or female.

The Chairman: If you could provide us with those figures, it would be helpful for our study.

Ms McCreight: We will get the information to you.

The Chairman: Thank you very much. I am going to deviate slightly for the next groups. I would like to ask the next three groups to come to the table at the same time. We will hear each brief, one after the other, hold our questions until we have heard from all three groups, and then we will put questions.

I would ask Bob Ryan, representing the Saskatchewan Council on Children and Youth, Christine Johnson, representing the Regina Day Care Coalition, and Noella Bamford, representing the Regina YWCA, to come forward. We will call first upon the Saskatchewan Council on Children and Youth, Mr. Bob Ryan.

Mr. Bob Ryan (Saskatchewan Council on Children and Youth): Thank you. I would like first to extend apologies on behalf of our chairman, Dr. Geoffrey Pawson, who is the primary author of the brief. He had intended to be here, but he is recovering from surgery. I will do the best I can in his place. The brief has been submitted to you. I will attempt to highlight it as briefly as possible and try to hit the key points, as I realize we are running behind time.

The Saskatchewan Council on Children and Youth is a provincial affiliate of the Canadian Council on Children and Youth—a rather broad mandate that encompasses a number of areas related to children and youth. We have an interest in child care that is fairly broad, but we have chosen in this instance to look at a much narrower part of child care, and that is day care.

• 1210

In looking at day care we identified what we believe to be six key principles that must be involved in any program or strategy to develop the day care system in Canada. Those are outlined in the brief and I will highlight them.

• 1215

We believe that day care, both formal and informal systems of day care, must be licensed and supervised. It is essential that quality standards be set and that licensing supervision and monitoring take place to ensure that at least minimal standards of care are present.

[*Translation*]

gagne-pain. C'est le couple qui en décide ainsi que je n'ai aucune difficulté à l'accepter. J'essayais simplement d'établir combien, parmi vos 200 familles, sont des familles du modèle traditionnel et combien sont des familles monoparentales. Et dans ce dernier cas, leur chef peut aussi bien être un homme qu'une femme.

La présidente: Si vous pouviez nous fournir ces chiffres, ils seraient utiles à notre étude.

Mme McCreight: Nous vous enverrons ces données.

La présidente: Merci beaucoup. Je vais m'écarter légèrement de notre mode de procéder habituel pour les prochains groupes. J'aimerais demander aux trois groupes suivants de venir ensemble à la table. Nous entendrons chacun de leurs mémoires, l'un après l'autre, et nous garderons nos questions jusqu'à ce que nous ayons entendu les trois groupes, après quoi nous les poserons.

Je demande à Bob Ryan, qui représente le Conseil des enfants et de la jeunesse de la Saskatchewan, à Christine Johnson, qui représente la *Regina Day Care Coalition* et à Noella Bamford, qui représente le YMCA de Regina, de bien vouloir s'avancer. Nous entendrons d'abord M. Bob Ryan, du conseil de l'enfance et de la jeunesse de la Saskatchewan.

M. Bob Ryan (Conseil de l'enfance et de la jeunesse de la Saskatchewan): Merci. J'aimerais d'abord vous présenter les excuses de notre président, M. Geofrey Pawson, qui est le principal auteur de notre mémoire. Il voulait être ici aujourd'hui, mais il se remet d'une intervention chirurgicale. Je ferai de mon mieux pour le remplacer. Le mémoire vous a été distribué. Je vais essayer d'en faire ressortir les grandes lignes le plus brièvement possible et d'en montrer les principaux points, car je constate que nous sommes en retard sur l'horaire.

Le Conseil de l'enfance et de la jeunesse de la Saskatchewan est un organisme provincial affilié au Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse, dont le mandat assez large porte sur plusieurs secteurs intéressant les enfants et les jeunes. Nous nous occupons de soins d'enfants au sens large, mais nous avons choisi d'examiner aujourd'hui un secteur bien particulier des soins aux enfants, celui de la garde.

En examinant la question de la garde d'enfants, nous avons déterminé ce que nous considérons comem six principes de base qu'il faudrait appliquer à tout programme ou à toute stratégie de mise en place d'un système de garde d'enfants au Canada. Ces principes sont exposés dans le mémoire et je vais en donner les grandes lignes.

Nous croyons que les services de garde d'enfants, tant ceux qui sont établis officiellement que ceux qui sont dispensés sans caractère officiel, doivent faire l'objet d'une autorisation et d'une supervision. Il est essentiel d'établir des normes de qualité et de mettre en place des mécanismes d'autorisation, de supervision et de contrôle pour assurer le respect de normes minimales de soins.

[*Texte*]

We think that day care must answer needs in social, cultural and educational areas. I think there has been some examples given and many of us are aware of situations where day care has been little more than custodial care or babysitting. We believe it must fulfil a much wider role.

The third principle is we feel that day care must be normalized. There has been much talk and discussion about day care associated to disadvantaged, poverty groups. We do not see this as a healthy model for day care, especially if we are into the area of public education and providing information to the public about day care.

We believe that day care must have a broad focus on programming and the programming must incorporate health, education, social, cultural and related involvements for children. Access to day care must be based on need and not on the ability to pay for such services. Day care must have a commitment to excellence. The structures designed for licensing monitoring must be designed to ensure that quality services are provided.

One of the barriers that we see to developing quality day care is social attitudes related to day care. One argument that we have heard is that day care will weaken the family structure within Canada. It is our position that quality day care which involves families and which has auxilliary services of family support, can actually strengthen families and does not necessarily have to weaken the institution of the family.

There have been suggestions that day care is a personal responsibility, that child care is the responsibility of parents and that there must be an emphasis on allowing the parents to maintain that responsibility. We believe also that it is the responsibility of the state where there is substitute care. We cannot rely on parents to necessarily monitor and to ensure that there are quality services.

We looked at day care as a social welfare service and that has been mentioned earlier this morning. We would encourage the committee to reject that notion. There certainly are models of day care that appear to be welfare oriented but those models should be rejected and day care seen in a much wider context.

A further issue and one that has been related to at least in part by the last speaker is that day care has often been seen as a woman's issue. As a man and a parent I see day care as a family issue. I think if we allow ourselves to look at it only as a woman's issue it is much too narrow a view and it must be seen as a family concern. I think where there are two parents or where the single parent is a male, there are issues that must be addressed in that area as well.

[*Traduction*]

Nous croyons que les services de garde d'enfants doivent répondre à des besoins sociaux, culturels et éducatifs. Je crois que bon nombre d'entre nous connaissons des situations de garde d'enfants qui ne dépassent guère le niveau de la garde pure et simple et du «*babysitting*». Nous croyons que qu'un tel service doit jouer un rôle beaucoup plus vaste.

Nous croyons, en troisième lieu, que la garde d'enfants doit être normalisée. On a beaucoup parlé et discuté du fait que les services de garde d'enfants s'adressent surtout aux groupes défavorisés ou aux personnes vivant dans la pauvreté. Nous ne voyons pas cela comme un bon modèle pour les services de garde d'enfants, surtout quand il s'agit d'éduquer le public et de le renseigner en ce domaine.

Nous croyons que les services de garde d'enfants doivent être largement axés sur la programmation et que les programmes doivent porter sur la santé, l'éducation, les activités sociales et culturelles et d'autres activités connexes intéressant les enfants. L'accès à des services de garde d'enfants doit être basé sur les besoins, et non sur la capacité de payer. Les services de garde d'enfants doivent s'efforcer d'atteindre un niveau d'excellence. Les mécanismes établis pour l'autorisation et le contrôle des services doivent être conçus de façon à assurer des services de qualité.

Nous constatons que les attitudes sociales vis-à-vis des services de garde d'enfants constituent l'une des barrières qui emmpèchent la mise en place de services de qualité. On nous a avancé l'argument que les services de garde d'enfants risquent d'affaiblir la structure de la famille canadienne. Nous estimons, au contraire, que des services de qualité, comportant la participation des familles et de services auxiliaires de soutien à la famille peuvent, en fait, renforcer la famille et non pas nécessairement affaiblir l'institution familiale.

D'aucuns soutiennent que la garde d'enfants est une tâche personnelle, que c'est une responsabilité des parents et qu'on doit mettre en oeuvre des moyens particuliers pour permettre aux parents de s'acquitter de cette responsabilité. Mais nous croyons également que l'État a un rôle à jouer dans le secteur des services de garde d'enfants de remplacement. On ne saurait compter que les parents vont nécessairement contrôler les services et assurer des services de qualité.

Nous avons examiné la notion de garde d'enfants en tant qu'élément de l'assistance publique, question qui a été abordée ce matin. Nous encourageons le comité à rejeter cette notion. Il existe certainement des modèles de garde d'enfants qui semblent axés sur l'assistance publique, mais il faut rejeter ces modèles et considérer la garde d'enfants dans un contexte plus vaste.

Un autre problèmes a été soulevé, du moins en partie, par le dernier intervenant, à savoir que la garde d'enfants est souvent considérée comme l'affaire des femmes. En tant qu'homme et père de famille, je vois la garde d'enfants comme une affaire de famille. Je crois que considérer ce secteur comme une affaire qui n'intéresse que les femmes constitue une vision trop étroite de la réalité et qu'on doit voir la chose comme une affaire qui intéresse toute la famille. Lorsqu'il y a deux conjoints ou que le chef d'une famille monoparentale est un

[*Text*]

We have addressed other issues within our brief. Some are in terms of CAP and certainly I do not have the answers to CAP. I think some of the points made by Mr. Dirks earlier about stretching some of the limits of CAP I can support. I think there are mechanisms to increase subsidies and to work in those areas.

• 1220

We have addressed some of the social issues and some of the concerns about whose auspices day care should fall under. We are encouraging all levels of government to become involved in the development of day care and to negotiate responsibilities in the area.

We have addressed the issue of models. I think we talked a little bit earlier about the welfare model. I think there is a health model for day care and there is an educational model. I think all of these models have a place and it is important not to look exclusively at day care in a narrow sense as a health service, an educational service or a service for the poverty and working-poor groups. We must look at a broader model.

We would like to see the federal government take some leadership in beginning to establish national standards for day care and possibly through CAP funding to encourage the provinces to upgrade their standards and to strengthen at least the minimal standards. Through a process of licensing, it could ensure these standards are met and hopefully move beyond the minimal acceptable standards of baby-sitting or custodial care into developing programs we can all be proud of.

The last point I would like to emphasize is the provision of training. I am certainly not familiar with the situation in other provinces. In Saskatchewan, the situation is poor. There is a lack of quality programs to train day care workers. Those programs that do exist are not providing enough graduates to cover the field. The profession of day care worker has become a very transient, low-paying, babysitting model.

With that, I think I will close my part of the presentation and turn it over to one of the other speakers.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Ryan. Chris Johnson.

Ms Christine Johnson (Regina Day Care Coalition): I am Chris Johnson and this is Fiona Bishop. We both represent the Regina Day Care Coalition. We are presenting this brief today on behalf of the Regina Day Care Coalition. The coalition represents various organizations that share a common concern for day care. Labour organizations, women's groups, and child advocacy groups are the mainstay of the coalition. They consist of the Canadian Council for Children and Youth, Canadian Union of Public Employees, Day Care Association, Grain Services Union, Saskatchewan Action Committee on the

[*Translation*]

homme, il se pose également des questions particulières qu'il faut examiner.

Notre mémoire porte sur d'autres questions. Les unes concernent le RAPC et je n'ai certainement pas les réponses qu'elles esxigent. Je crois que je suis d'accord avec certain des points exposés plus tôt par M. Dirks quand il parlait d'élargir certaines des limites de RAPC. Je crois qu'il existe des mécanismes permettant d'augmenter les subventions et d'intervenir dans ces secteurs.

Notre mémoire examine certaines questions sociales et certaines préoccupations relatives à la garde d'enfants. Nous encourageons les gouvernements à tous les niveaux, à participer à l'élaboration d'un système de garde d'enfants et à négocier leurs responsabilités respectives dans ce domaine.

Nous parlons aussi de la question des modèles. Je crois qu'on a parlé, plus tôt, du modèle lié à l'assistance publique. Je pense qu'il existe aussi un modèle de garde d'enfants centré sur la santé et un autre sur l'éducation. Je pense que tous ces modèles ont leur place, qu'il est important de ne pas voir la garde d'enfants dans un sens étroit, en tant que service de santé ou d'éducation ou encore comme un service d'assistance aux classes pauvres. Il faut envisager un modèle plus vaste.

Nous aimerions que le gouvernement fédéral assume un rôle de direction dans l'établissement de normes nationales en matière de garde d'enfants et qu'il encourage les provinces, peut être par l'entremise du RAPC, à rehausser leurs normes ou du moins à renforcer les normes minimales. Grâce à un processus d'autorisation, on pourrait garantir le respect de ces normes et, espérons-le, passer du niveau minimal acceptable que constitue la garde pure et simple à l'élaboration de programmes dont nous serions tous fiers.

J'aimerais, en dernier lieu, insister sur les services de formation. Certes, je ne connais pas la situation qui existe dans les autres provinces, mais en Saskatchewan, elle est médiocre. On y trouve un manque de programmes de formation de qualité pour les employées de garderie. Les programmes qui existent ne produisent pas suffisamment de diplômées pour répondre à tous les besoins. La profession d'employée de garde d'enfants est devenue une profession de transition, mal payée, du type «babysitter».

Sur ce, je conclus mon exposé et je donne la parole aux autres intervenants.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Ryan. Chris Johnson.

Mme Christine Johnson (*Regina Day Care Coalition*): Je m'appelle Chris Johnson et j'ai avec moi Fiona Bishop. Nous représentons toutes les deux la *Regina Day Care coalition*, au nom de laquelle nous présentons ce mémoire aujourd'hui. Notre coalition représente diverses organisations qui s'intéressent à la garde d'enfants. Les principales sont des syndicats, des groupes féminins et des groupes de promotion du bien-être de l'enfant. Ce sont le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse, le Syndicat canadien de la fonction publique, l'Association des garderies, la *Grain Services Union*, le Comité

[*Texte*]

Status of Women, Saskatchewan Federation of Labour, Saskatchewan Government Employees' Union and Saskatchewan Working Women.

The impetus for this coalition came about in the spring of 1984. At that time, the provincial government was threatening to introduce for-profit day care. The response by day care advocates was swift and clear; we would not tolerate an attack on one of the fundamental principles that had created day care in Saskatchewan and that is the non-profit, community-based model.

Taken in isolation, a move to private commercial day care services in Saskatchewan was, by itself, a backward step threatening to erode much of the program quality that those in day care had worked hard to achieve in the last 10 years. Through much effort, a day care worker's training program had been started. Child-staff ratios had been improved and physical spaces in day care greatly upgraded. The fear among many was that private commercial day care would simply not maintain the standards and quality that should be the basis for all day care services. This concern stemmed from the evidence of inferior day care in private commercial centres in other parts of Canada.

What day care advocates found so threatening about this latest talk of for-profit day care was the milieu into which it was introduced. Day care services have been suffering from a period of stagnation since 1982. There had not been any increase in funds for equipment purchase or maintenance. The day care subsidy level had not been increased, although fees had through necessity been raised, and there had been no overall increase in the number of day care spaces. It was feared that the public perception of day care might be one of a stagnating ineffectual system that could be cured by an infusion of free enterprise rather than strengthening the non-profit sector. The immediate goal of the new coalition was to provide a picture of what good quality day care looked like and explain why the private, for-profit day care does not achieve this end.

• 1225

At a public forum in September 1984, many groups and individuals came together to hear our Coalition's challenge to the move to privatize. Much to the delight of day care advocates, the message struck a responsive chord within those attending the forum and others that became aware of the debate. The talk of introducing private commercial day care subsided, at least for the time being.

Although the immediate threat had passed, the members of the coalition were still concerned about the lack of development and ongoing day-to-day monetary problems in the day

[*Traduction*]

d'action sur la condition féminine de la Saskatchewan, la Fédération du travail de la Saskatchewan, le Syndicat de la fonction publique de la Saskatchewan et l'Association des travailleuses de la Saskatchewan.

Notre groupe de coalition a reçu son élan au printemps de 1984. À cette époque le gouvernement provincial menaçait de mettre en place des services de garde d'enfants à but lucratif. La réaction des promoteurs de services de garde d'enfants fut nette et rapide. Nous n'allions pas tolérer qu'on s'en prenne à l'un des principes fondamentaux qui avaient présidé à la création des services de garde d'enfants en Saskatchewan, c'est-à-dire que ces services devaient être sans but lucratif et basés sur les besoins de la communauté.

Considérée en soit, cette initiative en vue d'introduire en Saskatchewan des services privés et commerciaux de garde d'enfants constituait un pas en arrière, qui menaçait de saper une bonne partie de la qualité que les promoteurs de services de garde d'enfants avaient réussis avec peine à implanter depuis 10 ans. Grâce à des efforts considérables, un programme de formation des employées de garde d'enfants avait été mis sur pied. On avait amélioré les ratios enfants-personnel et on avait beaucoup amélioré les locaux. Beaucoup de gens craignaient que des services commerciaux privés ne puissent pas maintenir les normes et la qualité qui doivent présider à tous les services de garde d'enfants. Cette crainte se fondait sur le fait qu'on constatait des services inférieures de garde d'enfants dans le secteur commercial privé, ailleurs au Canada.

Ce qui préoccupait le plus les promoteurs de services de garde d'enfants dans cette nouvelle initiative, c'était le moment qu'on avait choisi pour l'introduire. Les services de garde d'enfants passaient par une période de stagnation depuis 1982. On n'avait pas augmenté les fonds disponibles pour l'achat du matériel ou l'entretien. Le niveau des subventions n'avait pas augmenté, bien qu'il avait fallu, par nécessité, augmenter les droits d'utilisation. Le nombre des places de garde d'enfants n'avait pas, dans l'ensemble, augmenté non plus. On craignait que le public ne voie les services de garde d'enfants comme un système inefficace et stagnant qu'on pourrait revitaliser par une infusion de l'entreprise privée, au lieu de renforcer le secteur sans but lucratif. La nouvelle coalition se donna pour objectif immédiat de montrer en quoi consistait un service de garde d'enfants de bonne qualité et d'expliquer pourquoi le secteur privé à but lucratif ne pouvait réaliser cet objectif.

Au cours d'une assemblée publique tenue en septembre 1984, un grand nombre de groupes et de particuliers vinrent prendre connaissance du mouvement de résistance de notre coalition vis-à-vis de l'initiative de privatisation. À la grande satisfaction des promoteurs de services de garde d'enfants, le message suscita une réponse positive chez les participants et d'autres personnes qui s'était rendu compte de la situation. Le projet de mise en place de services privés commerciaux de garde d'enfants fut oublié, du moins pour le moment.

Même si la menace immédiate était disparue, les membres de la coalition se préoccupaient encore du manque d'expansion de ce secteur et de ses problèmes financiers quotidiens. La

[*Text*]

care delivery system. The coalition continued to meet to monitor the developing situations and strategize how best to propose improvements for day care. One area of delivery service had long been neglected in Saskatchewan, that of services for school-age children.

We held a conference in late October 1985 that concentrated on alternatives for organizing school age care. Conference participants agreed that the hesitancy about discussing a new form of day care services stemmed from essentially two problems. First, in Saskatchewan there are few precedents that could be used as models of school-age care. There are very few programs operational, and these programs in turn serve very few children. The few spaces that do exist tend to be in pre-school day cares, as an extension of regular day care services. There is no comprehensive approach to the problem of the lack of school-age care programs. That is to say, the discussion and dialogue has not yet reached the stage that we, as citizens, have decided that school-age children are best cared for in on-site school-based centres or centres attached to community association facilities.

Rather than developing a consensus about how best to provide care for school-age children, we are at the point of initiating some discussion that in fact these children are entitled to good, properly supervised care. The fact that there are few precedents of school-age care in Saskatchewan in part hampers this larger discussion, as the public has little to focus on as an example of a good stimulating school-age care program.

Second, in Saskatchewan day care is not a dynamic service. At best it is a partial service provided primarily for the benefit of pre-schoolers from low-income urban families. There is no recognition of day care as an essential service or as a real need for Saskatchewan families. The problem is manifest in two main aspects with a common root cause.

First, the system is incomplete. Little provision is made for infant and toddler care apart from a handful of family day care homes that all have long waiting lists for infants, or are not located in all neighbourhoods. Similarly, there is virtually no provision made for shool age children or for children of all ages who live outside large urban centres. What we are left with is a system that in fact only serves the pre-school population.

Second, the funding for these day care centres in operation is so unstable that little progress can be made within the existing day care service. For a least the last four years, there has been no increase in equipment or maintenance allowances and no increase in day care subsidies available to user families when what is really needed is overall increased direct funding for services. Currently, even the equipment grant is being threatened. Day care centres are almost constantly concerned with the lack of finances and all the attendant problems. For

[*Translation*]

coalition continua à se réunir pour suivre l'évolution de la situation et établir une stratégie optimale en vue de proposer des améliorations. Il y a un secteur de la garde d'enfants qui était depuis longtemps négligé en Saskatchewan, celui des services aux enfants d'âge scolaire.

Nous avons tenu, à la fin d'octobre 1985, une conférence sur les divers moyens d'organiser des services de garde d'enfants d'âge scolaire. Les participants se sont accordés à dire que le débat sur une nouvelle forme de services de garde d'enfants piétinait pour deux raisons principales. Premièrement, il existe peu de précédents, en Saskatchewan, qui puissent servir de modèles de services de garde d'enfants d'âge scolaire. Très peu de centres existent et ces centres atteignent très peu d'enfants. Les quelques places qui existent sont plutôt situées dans des centres de garde d'enfants d'âge préscolaire, en tant que prolongement des services ordinaires. Il n'existe aucune approche globale au problème du manque de garderies d'enfants d'âge scolaire. C'est donc dire que le débat et le dialogue n'avaient pas encore atteint le stade où nous, comme citoyens, pouvions décider si les enfants d'âge scolaire seraient mieux gardés dans des centres établis sur place, dans les écoles, ou dans des centres mis sur pied par des associations communautaires.

Au lieu d'essayer d'établir un consensus sur la meilleure façon de fournir des services de garde aux enfants d'âge scolaire, nous sommes sur le point d'entamer un débat plus vaste sur le principe même que ces enfants ont droit à des services de garde de qualité convenablement supervisés. Le fait qu'il y a peu de précédents dans le domaine de la garde d'enfants d'âge scolaire en Saskatchewan gêne en partie ce débat élargi, car le public a peu d'exemples de centre stimulants et de qualité de ce type.

Deuxièmement, en Saskatchewan, la garde d'enfants n'est pas un service dynamique. C'est tout au plus un services d'appoint fourni principalement aux enfants d'âge préscolaire des familles urbaines à faibles revenus. La garde d'enfants n'est pas reconnue comme un service essentiel et comme un besoin réel pour les familles de la Saskatchewan. Le problème revêt deux aspects principaux qui ont une seule et même cause.

Premièrement, le système est incomplet. Il offre peu de services pour les bébés et les tout petits, à part quelques centres de garde d'enfants en milieu familial qui ont de longues listes d'attente pour les bébés et qui n'existent pas dans tous les quartiers. De même, il n'existe pratiquement pas de centres pour les enfants d'âge scolaire et les enfants de tous âges qui vivent en dehors des grands centres urbains. Il nous reste donc un système qui, en fait, ne s'adresse qu'à la population préscolaire.

Deuxièmement, le financement de ces centres de garde d'enfants est si instable que le système actuel de garde d'enfants peut très peu progresser. Depuis au moins quatre ans, les allocations pour le matériel et l'entretien n'ont pas augmenté, de même que les subventions versées aux familles qui en ont besoin, alors que ce qu'il faudrait vraiment, c'est une augmentation générale des fonds versés directement aux centres. Actuellement, même la subvention pour le matériel est menacée. Les garderies doivent constamment se préoccuper

[*Texte*]

example, many are located in unsuitable spaces but financially could not bear the cost of the move.

The common root cause for problems within the existing day care system and those aspects of children's services that are not included or addressed, is the lack of a comprehensive policy that provides for the care of Saskatchewan children. What we are left with is a piecemeal, underfunded approach that puts the entire onus for success and quality on the shoulders of poorly paid day care staff and inexperienced parent groups. A comprehensive child care policy that would begin to envision good quality, well supervised care for children would solve many of these problems. Conference participants constantly returned to this point when trying to imagine what shape a school-age care delivery system would take. If it were part of an overall, dynamic day care system, then many of the questions would be answered about the provision of school-age care.

At any rate, the coalition saw that the conference provided an important starting point to expand our fledgling day care system in Saskatchewan. After the conference, the Coalition realized that we could start planning for the next one and the next and target each group that is as void of any form of supervised non-profit care as the school-age group.

To cite a few examples, infant care—what are acceptable ratios? Why is infant centre care still not allowed in this province? How do we deal with family day care homes as a delivery model? Should they be tied to centres for support?

• 1230

Native day care: How do we offer support to native families who are strong in their desire to give their children an opportunity to experience a positive, healthy cultural heritage? How can we best incorporate the needs of children who require specialized care for health or emotional reasons?

Rural day care: How do we deal with the seasonal need? In the last few years, as more and more farm families take off-farm employment, how do we deal with day care needed on a regular basis in rural areas, given the distances involved and the low population? How do we make centre care more than just an urban phenomenon?

We have raised a lot of questions, but we feel we can offer some concrete and valid solutions. We are raising these questions to illustrate examples of the diverse and complex nature of the need for the development of a comprehensive, flexible day care delivery system that will address the needs of all young children, no matter who they are or where they live.

[*Traduction*]

d'un manque d'argent et de tous les problèmes que cela entraîne. Par exemple, plusieurs sont situées dans des locaux insuffisants, mais elles n'ont pas les moyens de payer un déménagement.

L'absence d'une politique globale de services de garde d'enfants en Saskatchewan est la racine des problèmes qui existent dans le système actuel et du manque de service de garde d'enfants de certains types. Il ne nous reste qu'un système fragmentaire et mal financé, qui place tout le fardeau du succès et de la qualité sur les épaules d'employées mal payées et de groupes de parents sans expérience. Une politique globale de garde d'enfants qui prévoirait des services de qualité bien supervisée règlerait un grand nombre de ces problèmes. Les personnes qui participaient à la conférence revenaient constamment sur ce point quand elles essayaient d'imaginer la forme que devrait prendre un système de garde d'enfants d'âge scolaire. Si un tel système était intégré à un système général et dynamique de garde d'enfants, plusieurs des questions que pose la garde d'enfants d'âge scolaire seraient résolues.

De toute façon, la coalition a constaté que la conférence avait été un bon point de départ pour l'expansion de notre système chancelant de garde d'enfants en Saskatchewan. Après la conférence, la coalition a vu que nous pouvions commencer à planifier notre prochaine action et à nous occuper des groupes d'enfants pour lesquels il n'existe pas de services de garde contrôlés et sans but lucratif, comme c'est le cas des enfants d'âge scolaire.

Voyons quelques exemples. La garde des bébés—Quel est le ratio acceptable dans ce secteur? Pourquoi continue-t-on à ne pas permettre l'établissement de centres de garde de bébés dans notre province? Comment devons-nous envisager un modèle de services en milieu familial? Devraient-ils être reliés à des centres qui les soutiendraient?

La garde d'enfants autochtones: Comment aider les familles autochtones qui tiennent beaucoup à donner à leurs enfants la possibilité de grandir dans un milieu sain et positif, conforme à leur patrimoine culturel? Comment répondre le mieux aux besoins des enfants qui exigent des soins spécialisés pour des raisons de santé ou à cause de problèmes émotionnels?

La garde d'enfant en milieu rural: Comment tenir compte des besoins saisonniers? Depuis quelques années, de plus en plus de membres des familles rurales prennent des emplois à l'extérieur de la ferme. Comment répondre d'une façon régulière, dans les régions rurales, aux besoins en services de garde d'enfants, étant donné les distances et la faible densité de la population? Comment faire pour que les services de garde d'enfants ne se limitent pas uniquement aux milieux urbains?

Nous avons soulevé beaucoup de questions, mais nous croyons que nous pouvons offrir des solutions concrètes et valables. Nous soulevons ces questions pour illustrer la nature diverse et complexe du besoin actuel de mettre en place un système global et flexible de garde d'enfants qui réponde aux besoins de tous les enfants, quels qu'ils soient et où qu'ils habitent.

[*Text*]

We are also raising some other fundamental questions; that is, although the complexity of the day care system that is required to meet all these needs can seem overwhelming at times, in reality the answer is quite simple. Day care needs core funding, public tax dollars, a day care act and regulations for enforcement through a non-profit system that can pay decent wages to well-trained staff, that can keep child-staff ratios to appropriate levels depending on the age groups, that can take day cares out of basements and run-down houses and put centres in place designed with children in mind, and finally, by doing all these things, provide the kind of quality care we have been demanding for our children for more than a decade.

What is lacking in this scenario is the political will, and that is why we are here today to impress on this committee the need to grab hold of this political will and implement this day care system now. There have been enough studies, enough task forces, enough documentation. We want to see some action. Thank you for your time.

The Chairman: Thank you very much, Ms Johnson. Noella.

Ms Noella Bamford (Regina YWCA): Thank you. We have heard so often of late that people who really care for their children should stay home and look after them, that if women want to further their careers they should not do it at the expense of their children, that women who want to work should never have had children.

My sister phoned me last night because a man was killed at the industrial plant her husband owns. He has a young wife and a young family. How is she going to manage? Is she going to find work? Who will look after her children? Currently in the Province of Saskatchewan there is approximately one child care space for every 39 children needing it. Does she have adequate financial resources to raise her children?

Last summer another woman I knew lost her husband in a boating accident. Her children were three and five. She sold her house. She has to go to work. She has a grade 12 education, married out of high school, has no formal training and no work experience.

Child care for these women, if they want to survive, is a necessity, not a luxury. Their working will contribute to the $110,000 Statistics Canada currently states is the cost of raising a child.

Child care in all cases is a necessity, whether provided by the child's own parent or by someone else. Parents who care for their own children do not arouse public concern unless these parents are on welfare. Children cared for outside the home are not talked about, something we should not consider as a necessity or an essential service, something that only people who truly do not care for their children consider, something that if we can hide in church basements will surely disappear.

[*Translation*]

Nous soulevons également d'autres questions fondamentales. La complexité du système de garde d'enfants nécessaire pour répondre à tous ces besoins peut paraître insurmontable, mais en réalité, la solution est toute simple. Les services de garde d'enfants ont besoin de subventions de fonctionnement, de fonds publics, d'une loi sur les services de garde d'enfants et de règlements assurant son application par l'entremise d'un système sans but lucratif. Ce système devrait pouvoir payer des salaires à un personnel bien formé, maintenir à des niveaux appropriés les ratios enfants-personnel suivant les groupes d'âges, sortir la garde d'enfants des sous-sol et des maisons délabrées, établir des centres conçus en fonction des enfants et enfin, fournir les services de qualité que nous réclamons pour nous enfants depuis plus d'une décennie.

Ce qui manque dans ce scénario, c'est la volonté politique, et c'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui, pour bien montrer au Comité la nécessité d'instaurer cette volonté politique et de mettre en oeuvre dès maintenant ce système de garde d'enfants. Il y a eu suffisamment d'études, de groupes de travail et de documents sur la question. Nous voulons une action concrète. Merci pour le temps que vous nous avez accordé.

La présidente: Merci beaucoup, madame Johnson. Noella.

Mme Noella Bamford (YMCA de Regina): Merci. Nous avons entendu bien souvent, ces derniers temps, que les gens qui ont vraiment souci de leurs enfants devraient rester à la maison et s'en occuper, que si les femmes veulent faire avancer leur carrière, elles ne doivent pas le faire aux dépens de leurs enfants et que les femmes qui veulent travailler n'auraient jamais dû avoir d'enfants.

Ma soeur m'a téléphoné l'autre jour parce qu'un homme s'est tué à l'usine que possède son mari. Il avait une jeune femme et de jeunes enfants. Comment fera-t-elle? Trouvera-t-elle du travail? Qui s'occupera des enfants? Actuellement, dans la province de Saskatchewan, il y a environ une place de garde d'enfants pour 39 enfants qui en ont besoin. A-t-elle les ressources financières suffisantes pour élever ses enfants?

L'été dernier, une autre femme que je connais a perdu son mari dans un accident de bateau. Ses enfants ont trois et cinq ans. Elle a vendu sa maison. Elle a dû aller travailler. Elle a 12 ans de scolarité et s'est mariée dès la fin de ses études secondaires. Elle n'a aucune formation spécialisée et aucune expérience de travail.

Pour ces femmes, des services de garde d'enfants sont une nécessité, non un luxe, si elles veulent survivre. Leur volonté de travailler contribue à payer les 110,000$ qu'il en coûte, selon Statistique Canada, pour élever un enfant.

La garde d'enfants est dans tous les cas une nécessité, quelle soit assurée par les parents de l'enfant ou par quelqu'un d'autre. Les parents qui ont souci de leurs enfants ne suscitent pas la préoccupation du public, à moins de vivre de l'assistance sociale. Les enfants qui sont gardés en dehors du foyer ne font pas le sujet dés conversations. C'est quelque chose qu'on ne considère pas comme une nécessité ou comme un service essentiel, quelque chose que seuls les gens qui se soucient vraiment de leurs enfants considèrent comme important, un

[*Texte*]

The YWCA was founded in 1910 and has been providing child care for approximately 14 years. During that time we started with a 30-space centre which grew to a 90-space centre. We had the day care regulations waived, since currently the day care regulations state that the maximum spaces per centre are 60 spaces. Because of the facility, the community board, the finances available and the staff available, we were able to have those day care regulations waived in order to amalgamate the two centres we had in our building to a 90-space centre.

We also have a 30-space play school and latchkey program. We are currently doing a proposal and putting it forward to the federal government under the Canadian Employment Centre for funding of a nanny training program. On our day care waiting list we have between 50 and 150 names of parents needing child care. We cannot provide that care. Day care regulations state, in order to provide care, the children must be between the ages of 18 months and 12 years.

• 1235

Good child care is the difference between a promising future or a bleak outlook on life. We have heard of the welfare cycle and the cycle which often develops from this type of disease—parents, children, their children, their children's children. Should we support these families on welfare or offer support and incentive to lead to productive lives by furthering their abilities and possibly their careers?

Good child care provides social stimulation, interaction with peers and low-stress surroundings for the children and oftentimes for the parents. It provides intellectual stimulation. Our day care centre has all types of toys. It has computers. It aims its programs at every child between 18 months and 5 years. We have opportunity for physical development, offering programs in swimming and in gymnasium. We are looking at a dance and music class in the fall.

Our day care provides 60% of the nutritional requirement a child needs in one day. We have opportunities to develop skills and abilities. We provide a resource facility for a worry-free environment for those children. Approximately 30% of our parents are single parents and I believe about 45 are on government subsidy.

We make a number of recommendations you will hear during the course of your studies and have probably heard across Canada.

[*Traduction*]

problème qui diparaîtra sûrement si nous pouvons le cacher dans les sous-sol des églises.

Le YMCA a été fondé en 1910 et il fournit des services de garde d'enfants depuis environ 14 ans. Nous avons commencé avec une garderie de 30 places, qui en compte maintenant 90. Nous avons obtenu une dérogation au règlement sur la garde d'enfants, puisque ce règlement limite actuellement à 60 le nombre des places que peut offrir une garderie. Grâce à nos installations, au conseil communautaire, aux moyens financiers dont nous disposions et à notre personnel, nous avons pu obtenir cette dérogation afin de fusionner les deux garderies qui existaient dans notre édifice pour créer un centre de 90 places.

Nous avons également une école enfantine de 30 places et un programme pour les enfants dont les parents travaillent. Nous sommes actuellement à élaborer une proposition que nous présenterons au gouvernement fédéral, par l'entremise du Centre d'emploi du Canada, pour le financement d'un programme de formation de bonnes d'enfants. Nous avons une liste d'attente de 50 à 150 noms de parents qui ont besoin de services de garde pour leurs enfants. Nous ne pouvons pas leur fournir ce service. Les règlements sur la garde d'enfants stipulent que les enfants reçus dans une garderie doivent avoir entre 18 mois et 12 ans.

Un service de garde d'enfants de qualité fait toute la différence entre un avenir prometteur et un avenir sombre. On parle souvent du cycle de l'assistance publique et du cycle qui naît souvent de ce genre de maladie. Les parents la transmettent à leurs enfants, qui à leur tour la transmettent à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants. Devons-nous faire vivre ces familles par l'assistance publique ou leur offrir une aide et une incitation à mener des vies productives en les aidant à développer leurs aptitudes et à poursuivre, peut-être, une meilleure carrière?

Des services de garde d'enfants de qualité produisent une stimulation sociale, une interaction des enfants avec leurs semblables et un environnement moins stressant pour les enfants et souvent pour les parents. Ils produisent une stimulation intellectuelle. Notre garderie a toutes sortes de jouets. Elle a des ordinateurs. Ses programmes sont axés sur les enfants de 18 mois à cinq ans. Nous avons des programmes de développement physique, par la natation et des activités de gymnase. Nous prévoyons commencer des cours de danse et de musique à l'automne.

Notre garderie fournit 60 p. 100 des besoins nutritifs quotidiens d'un enfant. Nous leur offrons la possibilité de développer leurs aptitudes et leurs talents. Nos locaux permettent à ces enfants de vivre dans un environnement sécurisant. Environ 30 p. 100 de nos parents sont chefs de familles monoparentales et je crois qu'environ 45 touchent des subventions de l'État.

Nous vous présentons un certain nombre de recommandations qui reviendront tout au long de vos études et que vous avez probablement entendues dans tout le Canada.

[*Text*]

Our recommendations are day cares not be viewed as second-class establishments by focusing more attention and more money on the positive benefits they provide. That day cares receive priority in grants, enabling the development of more centres and more child care spaces for all ages of care. That day care professionals be recognized as professionals and their wages and training reflect the importance of their work and equate with other professionals working in the early childhood education field.

Currently, Canada Employment and Immigration Centres feel anyone who is unemployable, who has no training, can babysit. It is an attitude. We have to change the attitude.

We recommend the regulations regarding day care be strengthened so establishments must comply with the maximum standards for quality of care, not the minimum standards. That day cares remain in the control of parents or parent committees responsible to community boards to ensure quality and standards do not dwindle. That this government consider offering incentives for the creation of employment in day care, the development of new centres and an increased child care exemption for income tax which more realistically reflects the cost of child care. That this government confirms its commitment to our children, assuring them a future as responsible adults by taking steps to ensure they will have quality child care today.

In summary, child care in an important issue as greater numbers of people seek employment. Our children are our greatest resources. As our current population ages and there are fewer young people to replace them in the work force, it is of the utmost importance these people have the training, the imagination and the motivation to seek and develop every resource for our future in caring for our aging population and themselves. Thank you.

The Chairman: Thank all of you very much. Mr. Gottselig.

Mr. Gottselig: The briefs are all very well prepared and highlight the problems very well. I commend you all for your presentation.

The Chairman: Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Bringing all groups together is a tremendous whammy on us about needs and positive goals we have to find some way of meeting.

It is difficult to know where to start. I will start with the Regina Coalition. I was very interested in the action which brought all groups together. I think this is a move we are

[*Translation*]

Nous recommandons que les centres de garde d'enfants ne soient pas considérés comme des établissements de seconde classe, qu'on s'arrête davantage aux avantages positifs qu'ils apportent et qu'on y consacre plus d'argent. Nous recommandons aussi que les subventions à la garde d'enfants reçoivent la priorité, pour permettre la mise en place de plus de centres et de plus de places pour les enfants de tous les âges. Nous recommandons également que l'on reconnaisse les employées de garde d'enfants comme des employées spécialisées et que leurs salaires et leur formation reflètent l'importance de leur travail et soient comparables à ceux d'autres spécialistes qui travaillent dans le domaine de l'éducation des tout jeunes enfants.

Actuellement, les centres d'emploi et d'immigration du Canada estiment que quiconque est inemployable et sans formation peut garder des enfants. C'est une attitude que nous devons changer.

Nous recommandons qu'on renforce les règlements concernant la garde d'enfants de manière à ce que les établissements soient tenus de respecter des normes maximales de qualité, non des normes minimales. Nous recommandons que les centres de garde d'enfants restent sous le contrôle des parents ou de comités de parents responsables envers des conseils communautaires, pour assurer le maintien de la qualité et des normes. Nous recommandons que le gouvernement envisage d'offrir des stimulants pour la création d'emplois dans le secteur de la garde d'enfants, qu'il mette en place de nouvelles garderies et qu'il augmente l'exemption fiscale de garde d'enfants de manière à ce qu'elle reflète d'une façon plus réaliste le coût de la garde d'enfants. Nous recommandons aussi que le gouvernement confirme son engagement en faveur du bien-être de nos enfants et qu'il leur assure un avenir d'adultes responsables, en prenant des mesures pour qu'ils aient dès maintenant des services de garde d'enfants de qualité.

En résumé, la garde d'enfants est une question importante, car de plus en plus de personnes prennent un emploi. Nos enfants sont notre plus grande ressource. À mesure que notre population vieillit et qu'il y a de moins en moins de jeunes pour les remplacer sur le marché du travail, il est de la plus haute importance que ces jeunes personnes aient la formation, l'esprit d'initiative et la motivation voulue pour trouver et développer tous les moyens nécessaires pour prendre soin de notre population vieillissante et d'eux-mêmes. Merci.

La présidente: Merci beaucoup à vous tous. Monsieur Gottselig.

M. Gottselig: Les mémoires sont tous très bien conçus et mettent très bien en évidence les problèmes. Je vous félicite tous pour vos exposés.

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Le fait d'avoir rassemblé les trois groupes nous apporte un éclairage saisissant sur les besoins et les objectifs auxquels nous devons chercher un moyen de répondre.

Il m'est difficile de décider par où commencer. Je vais commencer par la coalition de Regina. J'ai été très intéressée de voir ce qui a amené tous ces groupes à se réunir. Je pense

[*Texte*]

seeing in other communities as well. You took very strong stands.

• 1240

I got the feeling that you were presenting a very different picture of day care in Saskatchewan than was the minister who spoke earlier. The principles and so on sounded as though they were ones I could certainly support. I wondered if you would now like to comment further. One of the points he raised was that he did not feel it was necessary to move child care out of the Canada Assistance Plan funding; he felt it was possible to stretch it more. Do you have any comments about this? You may recall that I asked him the question about the marginal groups, the vast number of working parents who were just struggling to survive and were not really qualified for CAP funding or for tax deductions.

Ms Fiona Bishop (Regina Day Care Coalition): Obviously we do not agree with him. We believe CAP funding is a very erroneously funded service of day care in that way. It also makes it underfunded.

The problem is not only the CAP funding, but also the whole user fee model. I think his comments regarding expanding it slightly—perhaps he was trying to get at the problem of the operating grants, because, as you very well know, the federal government does not cost share the direct operating costs for the centres.

This is what the main problem is. The largest expense is the day care workers' salaries, and the fees correspond to it. About 80% of the fees—or even 90%—go into the direct operating cost of the wages. This is not going to be resolved by increasing the capital. Right now, the subsidy is obviously not high enough. It is $235 in Saskatchewan, whereas the mean fees are around $300, if not $330 in different cities in Saskatchewan.

Clearly, this difference for families to have to pay is too much for low income earners, and even middle income earners when they have more than one child. It does not get cheaper by the dozen. If you have three children in care, you just cannot do it. If you have to pay even the difference between the subsidy and the full fee, it is very, very difficult.

I do not think what he was suggesting is going to address those kinds of problems. I think you need the core funding, the public funding, to allow for the kind of flexibility you need in the different kinds of care that we were talking about. For example, we raised the issue of the rural day care and the need for school-age and infant care, which we do not have in this province. We do of course have some school-age care spaces, but we do not have a program. We have no regulations that are geared to any kind of programming or the different needs that relate specifically to school-age children. Some of the

[*Traduction*]

que c'est un fait que nous observons également dans d'autres collectivités. Vous avez adopté des positions bien arrêtées.

J'ai eu l'impression que vous avez présenté, sur la situation de la garde d'enfants en Saskatchewan, un tableau bien différent de celui que le ministre avait brossé auparavant. les principes énoncés me paraissent des principes que je pourrais certainement appuyer. Pourriez-vous maintenant nous en dire davantage? Le ministre avait dit qu'il ne jugeait pas nécessaire de soustraire la garde d'enfants du Régime d'assistance publique du Canada. Selon lui, il serait possible d'élargir encore l'application du régime. Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet? Vous vous rappellerez que je lui ai posé une question au sujet des groupes marginaux, du grand nombre de parents qui travaillent et arrivent à peine à survivre sans pourtant être admissibles aux subventions du RAPC ou aux déductions fiscales.

Mme Fiona Bishop (*Regina Day Care Coalition):* Nous ne sommes manifestement pas d'accord avec lui. Nous croyons que le RAPC est un moyen tout à fait erroné de financer les services de garde d'enfants. De plus, cela fait également que ce secteur est financé insuffisamment.

Le problème ne porte pas seulement sur les subventions du RAPC, mais également sur tout le système des droits d'utilisation. Je crois que ses commentaires au sujet de l'élargissement du régime . . . Peut-être parlait-il du problème des subventions de fonctionnement, parce que, comme vous le savez, le gouvernement fédéral n'assume pas une partie des coûts directs de fonctionnement des centres en vertu du partage des frais.

C'est là que se situe le principal problème. Le plus grand poste de dépenses est celui des salaires des employées et les droits d'utilisation sont établis en conséquence. Environ 80 p. 100 des droits, voire 90 p. 100, sont affectés directement aux salaires, qui constituent des coûts de fonctionnement. On ne résoudra pas le problème en augmentant le capital. Actuellement, la subvention n'est évidemment pas assez élevée. Elle est de 235$ en Saskatchewan, alors que la moyenne des droits d'utilisation se situe aux environs de 300$, voire 330$ dans certaines villes.

Il est évident que la différence est trop forte pour les familles à faibles revenus, et même pour les familles à revenus moyens qui ont plus d'un enfant. Ce n'est pas moins cher à la douzaine. Si vous avez trois enfants à faire garder, c'est tout simplement impossible. Même si vous n'avez qu'à payer la différence entre la subvention et le prix entier, c'est très, très difficile.

Je ne crois pas que ce qu'il proposait puisse résoudre ces problèmes. Je crois qu'il est nécessaire de verser des subventions de fonctionnement de base à même les fonds publics, pour permettre aux services de garde d'enfants d'avoir cette souplesse en matière de programme nécessaire pour offrir les différents types de services dont nous parlons. Par exemple, nous avons soulevé la question de la garde d'enfants en milieu rural et des besoins en matière de garde d'enfants d'âge scolaire et de bébés, services qui n'existent pas dans notre province. Nous avons, bien sûr, des places de garde d'enfants

[*Text*]

regulations need to be looked at and changed to allow for the development of the school-age care program.

There are all kinds of things, but we mainly feel that the funding question would definitely not be addressed under the CAP program.

Ms Mitchell: May I just ask the other two witnesses if they agree with that?

Ms Bamford: Yes, I tend to agree. I do not feel that CAP addresses the issue. It addresses the issue of individual care, but it does not address the issue of subsidy overall. It does not address the issues of education, programming, actual training, upkeep, and cost. Currently 95% of the cost for operating the day care at the YWCA is borne by the parents; the the parents pay for that cost.

Ms Mitchell: In a multi-service agency such as the YWCA, it is probably a little bit easier in some ways than it is in an isolated centre which has nothing to start with.

Ms Bamford: That is true, but on the other hand, you are expecting the organization to subsidize the day care. We in fact have that agreement. Yes, it is very fine and very wonderful, and we are in a much better position than a lot of other day cares, but the same problem exists. If you cut the government funding to the YWCA in terms of other grants, through the women's secretariat or wherever, the day care is still left to struggle on its own.

Ms Mitchell: Are not the staff the ones who are also largely subsidizing in most centres?

Ms Bamford: That is right.

Ms Mitchell: Did you want to add something, Mr. Ryan?

• 1245

Mr. Ryan: I think the "stretching" of CAP could certainly provide more moneys for day care and provide an answer to some of the problems, but certainly not all of the problems. I think we have to start to look at day care much wider than a social welfare model. Even though it has been argued the other way, I still feel that CAP is seen as a social welfare problem. I think if we continue to look at it that way, and in that narrow way, we will say that a few more dollars out of CAP can do something. It can help but there are also day care needs beyond this that CAP cannot address. I think we have to look at other strategies and other ways of trying to address them.

[*Translation*]

d'âge scolaire, mais nous n'avons pas de programme. Il n'y a pas de règlements concernant l'établissement de services de garde d'enfants d'âge scolaire ou répondant aux différents besoins en ce domaine. Il y aurait lieu d'examiner certains des règlements et de les modifier pour permettre la mise en place de services de garde d'enfants d'âge scolaire.

Il y a toute sorte de questions qui se posent, mais nous croyons surtout que le programme du RAPC ne peut certainement pas régler la question du financement.

Mme Mitchell: Puis-je demander aux deux autres témoins s'ils sont d'accord?

Mme Bamford: Oui, je suis plutôt d'accord. Je ne crois pas que le RAPC s'occupe de la question. Il porte sur la prestation des services pris individuellement, mais il ne règle pas la question du financement pris globalement. Il ne règle pas la question de l'éducation, des programmes, de la formation, de l'entretien et des coûts. Actuellement, les parents assument 95 p. 100 des coûts de fonctionnement de la garderie du YMCA. Ce sont donc les parents qui paient ces coûts.

Mme Mitchell: Dans un organisme offrant plusieurs services, comme le YMCA, les choses sont probablement un peu plus faciles, d'une certaine manière, que dans un centre isolé qui n'a rien pour commencer.

Mme Bamford: C'est vrai, mais d'un autre côté, on s'attend effectivement à ce que l'organisation subventionne la garderie. En fait, nous avons une entente à cet effet. Oui, c'est très bien et c'est merveilleux, et nous sommes dans une bien meilleure position qu'un grand nombre d'autres garderies, mais le problème subsiste. Si disparaissent les autres subventions versées par l'État au YMCA, par exemple, par le Secrétariat aux affaires féminines ou un autre organisme, la garderie devrait se débrouiller par ses propres moyens.

Mme Mitchell: Est-ce que les employées ne subventionnent pas largement aussi la plupart des garderies?

Mme Bamford: C'est exact.

Mme Mitchell: Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur Ryan?

M. Ryan: Je crois que l'«élargissement» du RAPC apporterait certainement plus de fonds au secteur de la garde d'enfants et résoudrait certain de ses problèmes, mais certainement pas tous. Je crois que nous devrions commencer à voir la garde d'enfants dans une perspective plus vaste que comme modèle d'assistance sociale. Même si on a soutenu le contraire, je continue de croire qu'on considère le RAPC comme un service d'assistance publique. Je crois que si nous continuons à le voir de cette façon et dans cette perspective étroite, nous pouvons dire qu'en tirant du régime quelques dollars de plus, on pourrait faire quelque chose. Cela pourrait aider, mais il y a aussi d'autres besoins dans le secteur de la garde d'enfants auxquels le RAPC ne peut pas répondre. Je crois que nous devons envisager d'autres stratégies et chercher d'autres moyens d'y répondre.

[*Texte*]

Ms Mitchell: My party, the New Democratic Party, supports the position that I think is implicit in what most of you are saying, that we have to work towards a far more comprehensive system that has to be affordable, quality care, and offered regardless of a person's income. It is up to the parent to make a choice as to whether or not they want to care for their own kids at home. Perhaps some parents need more financial assistance to make that choice or to put them in a community care of some kind, which must be high quality.

The dilemma we face is that even if we happened to be in power, which we are not, we still would have to work with today's reality. That is the long-term goal. In our case in the last election we advocated that an extra $300 million be put into the day care system in order to upgrade it and make a positive step towards this goal.

This is a tough question, but I wondered if you had any suggestions as to the priorities of the federal government. We are not going to be able to do everything. The committee will probably not go as far as I would in some ways, but all of us are sincerely trying to do what we can. Have you any suggestions about what you would see as the major priorities from a federal point of view, given *x* amount of dollars?

Ms Bishop: Yes, we do. The immediate need right now is to have operating grants, maintenance grants for the ongoing monthly operation of the centre. Over summer centres can close down because we lose a few spaces. Teachers want to keep their kids home when they are are off in the summer. They lose the space. A lot of centres have closed down over the summer. It is very, very crucial that the money go directly into the centre for space care. In that way you can take the pressure off the parent fees and get more money right to the day care workers, so they can get a little more money that they should get for the kind of care that they give and to get the quality.

The two fundamental issues that determine quality are well-paid and well-trained staff—one goes with the other, it should—and keeping the child-staff rations down. The only way you can do that is if you have money going directly to the centres to stabilize them. That will help with the quality.

The Chairman: Mr. Ryan.

Mr. Ryan: Although there are probably 24 or 2400 things that I would like to see done, if I were setting priorities the two areas that I would want to emphasize would be the setting of standards . . . We have had other speakers mention that the minimal standards are too low. We have to have the federal government start to take some initiatives to setting generic standards that could be modified and adapted as need be in individual communities or provinces. We have to have some fairly high minimum standards of care and have the federal government take an initiative there.

[*Traduction*]

Mme Mitchell: Mon parti, le Nouveau parti démocratique, soutient une position qui, je crois, se retrouve dans ce que disent la plupart d'entre vous, c'est-à-dire que nous devons travailler à la mise en place d'un système complet, de qualité et à prix abordables, accessible à tous les intéressés, quels que soient leurs revenus. Il appartient aux parents de décider s'ils veulent ou non s'occuper de leurs enfants à la maison. Mais peut-être que certains parents ont besoin d'une aide financière plus grande pour faire ce choix ou pour mettre les enfants dans une garderie communautaire, qui doit être de haute qualité.

Notre dilemme est que même si nous étions au pouvoir, ce qui n'est pas le cas, nous devrions quand même tenir compte de la réalité d'aujourd'hui. C'est donc un objectif à long terme. Pour notre part, au cours des dernières élections, nous avons préconisé qu'on injecte 300 millions de dollars de plus dans le système de garde d'enfants pour l'améliorer et faire un pas vers cet objectif.

C'est une question très difficile, mais avez-vous des suggestions à faire quant aux priorités que devrait établir le gouvernement fédéral? Nous ne pourrons pas tout faire. Le Comité n'ira probablement pas aussi loin que je le ferais dans certains domaines, mais nous essayons tous sincèrement de faire ce que nous pouvons. Avez-vous des suggestions sur ce que devraient être, selon vous, les principales priorités du gouvernement fédéral, étant donné une somme de «X» dollars disponible?

Mme Bishop: Oui, nous en avons. Le besoin le plus immédiat actuellement est de verser des subventions de fonctionnement, des subventions d'entretien pour l'exploitation courante d'une garderie d'un mois à l'autre. En été, des garderies risquent de fermer parce qu'elles perdent quelques places. Les enseignants veulent garder leurs enfants à la maison quand ils sont en congé, durant l'été. Les garderies perdent ces places. Beaucoup de garderies ont fermé au cours l'été. Il est absolument crucial que les fonds soient versés directement aux garderies suivant le nombre des places. Ainsi, on pourrait atténuer la pression des droits d'utilisation demandés aux parents et affecter plus d'argent aux salaires des employés, de sorte qu'il y aurait un peu plus d'argent pour les services dispensés et qu'on pourrait dispenser des services de qualité.

Les deux éléments fondamentaux qui déterminent la qualité sont, d'une part, des employés bien payés et bien formés—l'un ne devrait pas aller sans l'autre—et des ratios enfants-employés peu élevés. La seule façon d'atteindre cet objectif est que l'argent aille directement aux garderies pour qu'elles puissent reposer sur une base stable. Cela aiderait aussi à maintenir la qualité.

La présidente: Monsieur Ryan.

M. Ryan: Bien que j'aimerais voir mille et mille choses se réaliser dans les garderies, si j'avais à établir des priorités, les deux domaines auxquels j'accorderais la plus grande attention seraient l'établissement de normes . . . D'autres intervenants nous ont dit que les normes minimales sont trop peu élevées. Il faudrait que le gouvernement fédéral prenne l'initiative d'établir des normes générales, qu'on pourrait modifier et adapter suivant les besoins à une province ou à une collectivité. Il faudrait qu'il y ait des normes minimales assez élevées et que le gouvernement fédéral prenne l'initiative de les établir.

[*Text*]

Secondly, I would emphasize an initiative in the area of training. I can cite a lot of examples—I am sure other people here can—of day care workers who are virtually untrained, working for a minimum wage because as was mentioned by someone else sitting here, anybody can babysit. We can start with the establishment of standards and an incremental building towards a quality service through standards, licensing and monitoring and the training of day care workers. Those are the two priorities I would set.

• 1250

Ms Mitchell: How about the YWCA?

Ms Bamford: Oh, we have always a lot to say. I guess from our perspective we are interested in the training because of the nanny training program that we are establishing, but we also feel that it is important to get the money back into the centres. Also, the child tax credit currently offered through income tax is not sufficient. I think that encompasses the three things that we feel are most important: the training of the staff, the money back into the centres, and assistance to parents through the increased child tax exemption.

Ms Mitchell: Increased child tax exemption?

Ms Bamford: Well currently the income tax allows $2,000 per child.

Ms Mitchell: Oh, you are talking about the day care.

Ms Bamford: Yes.

Ms Mitchell: I thought you were talking about the child tax credit.

Ms Bamford: No, I am not talking about the child tax credit.

Ms Mitchell: Okay, well that is another whole area, so I guess I will not get into that at the moment. Thanks.

The Chairman: Thank you, Mrs. Mitchell. Thank you all for your presentations. I would like to mention to Christine and Fiona that we have had some excellent examples of after-school programs that exist in other provinces, and if we can be of any help to give you some information on that, we would be glad to. We have everything from 50¢ a day cost, run by the communities, to formal programs. There are some examples that we would be glad to put you in touch with if it would be of help to you.

Ms Johnson: Yes, we did have some people at our conference from Alberta, from Ontario who did give us details of programs for school-age children in other provinces, but they were also experiencing difficulties in keeping them going.

[*Translation*]

Deuxièmement, j'accorderais la priorité à la formation. Je pourrais citer un grand nombre d'exemples—mais je suis sûr que d'autres personnes, ici, pourraient le faire aussi—d'employées de garderie qui sont pratiquement sans formation, qui travaillent au salaire minimum parce que, comme le disait quelqu'un dans la salle, n'importe qui peut garder un enfant. Nous pourrions commencer par l'établissement de normes, avec une structure progressive visant à établir un service de qualité grâce à ces normes, à un système d'autorisation et de contrôle et à la formation des employées. Telles sont les deux priorités que j'établirais.

Mme Mitchell: Qu'en pense le YMCA?

Mme Bamford: Oh, nous avons toujours baucoup de choses à dire. Je crois qu'en ce qui nous concerne, nous attachons de l'importance à la formation, étant donné le programme de formation de bonnes d'enfants que nous sommes en train de mettre sur pied, mais nous croyons également qu'il est important que les fonds soient versés directement aux garderie. En outre, le crédit d'impôt pour enfants qu'offre actuellement le régime fiscal n'est pas suffisant. Telles sont les trois choses que nous considérons les plus importantes: la formation du personnel, le versements des subventions aux garderies et l'aide aux parents par une augmentation de l'exemption fiscale pour les enfants.

Mme Mitchell: Une augmentation de l'exemption fiscale pour les enfants?

Mme Bamford: Eh bien, actuellement, le régime fiscal permet 2,000$ par enfant.

Mme Mitchell: Oh, vous parlez de l'exemption pour la garde d'enfants.

Mme Bamford: Oui.

Mme Mitchell: Je croyais que vous parliez du crédit d'impôt pour enfants.

Mme Bamford: Non, je ne parlais pas du crédit d'impôt pour enfants.

Mme Mitchell: Très bien, c'est un tout autre domaine. Je pense donc que je ne vais pas m'y engager pour le moment. Merci.

La présidente: Merci, madame Mitchell. Merci à vous tous pour vos exposés. Je voudrais dire à Christine et à Fiona qu'on nous a présenté, dans d'autres provinces, d'excellents exemples de programmes de garde d'enfants après les heures de classe et si nous pouvons vous aider en vous donnant des renseignements à ce sujet, nous serons heureux de le faire. Il y en a de toutes sortes, par exemple des garderies qui coûtent 50c . . . par jour et qui sont dirigées par la collectivité, ou des centres établis officiellement. Voilà donc des exemples de centres de garde d'enfants avec lesquels nous serions heureux de vous mettre en contact, si cela pouvait vous être utile.

Mme Johnson: Oui, nous avons eu, à notre conférence, des gens de l'Alberta, et de l'Ontario qui nous ont donné des détails sur des centres de garde d'enfants d'âge scolaire

[*Texte*]

The Chairman: I realize that, but you were mentioning that there were no models, and there are some models out there of how they could be set up.

Ms Johnson: Yes, we do not have any models here, but we realize there are some, and we have been looking at those.

The Chairman: Very good then. The question on infant care is one that we have to address, because we have had a lot of evidence that children are best in the care of their family for the first 18 months. We just had a presentation yesterday on the very high risk of communicable diseases if a child goes into community care while they are still in the diaper stage, and that there are some real concerns about the spreading of disease. I think that is an area that we have to give a lot of concern to.

One of the things we are looking at is how we can make it economically possible for one of the parents to be home in that first critical two years of a child's life, as opposed to having to increase the amount of outside spaces for them. We share your concerns in that area, and also the concerns for not only supporting the family—as you mentioned, Mr. Ryan—but making sure that for those who need the outside care there is quality there to look after their children. So I thank you all for your presentations today.

I would now like to call the Regina Plains Day Care Centre, Sandra Reese and Diedre Desmarais; the University Co-operative Day Care, Wynne Young, vice-chairman; Child Care Centre Co-op, Jane Wolf.

Ms Sandra Reese (Regina Plains Day Care Centre): Good afternoon. I am Sandy Reese and this is Chris Johnson and we represent Regina Plains Day Care Centre.

The Regina Plains Day Care Centre is a centre unique in this province. It provides day care services to people on social assistance wishing to upgrade their skills or to complete their high school education through the Saskatchewan Skills Development Program. This program was designed and implemented in 1984 and the centre has been in operation since then. There is a similar program in Saskatoon that is also run through the college system.

A vast majority of the parents who utilize the day care centre are single parents, but whether they are single parents or a two-parent family, they all have one thing in common: they are all living on a very low inadequate income. Stress levels among these people are already very high because of having to cope with living on the limited budget Social Services provides.

[*Traduction*]

existant dans leurs provinces, mais ils éprouvaient des difficultés à les garder en existence.

La présidente: Je comprends cela, mais vous disiez qu'il n'existait pas de modèles. Or il en existe dans ces endroits qui pourraient vous indiquer comment procéder.

Mme Johnson: Oui, nous n'avons pas de mokèles ici, mais nous constatons qu'il en existe et nous les avons examinés.

La présidente: Très bien alors. Nous devons également nous occuper de la question de la garde de bébés. Beaucoup de témoins nous ont dit qu'il vaut mieux que les enfants soient gardés dans leur famille pendant les 18 premiers mois. Hier, nous avons entendu un exposé sur les risques très élevés de maladies contagieuses que court un enfant placé dans une garderie communautaire quand il est encore dans les langes. La dissémination d'une maladie suscite des préoccupations réelles. Je crois que c'est une question que nous devrons examiner attentivement.

L'une des questions que nous étudions est celle de déterminer comment rendre économiquement possible la présence du père ou de la mère à la maison au cours des deux premières années critiques de la vie d'un enfant, par opposition à l'augmentation du nombre des places de garderie pour ces enfants. Nous partageons vos préoccupations à cet égard et également celle du soutien qu'on doit apporter aux familles, comme vous le mentionniez, monsieur Ryan. En même temps, il faut garantir aux familles qui ont besoin de services de garde d'enfants qu'elles puissent trouver à l'extérieur des services de garde d'enfants qu'elle puissent trouver à l'extérieur des services de qualité. Je tiens donc à vous remercier tous pour vos exposés.

J'appelle maintenant Sandra Reese et Diedre Desmarais, de la garderie Plains de Regina, Wynne Young, vice-présidente de la Garderie coopérative universitaire et Jane Wolf, du Centre coopératif de garde d'enfants.

Mme Sandra Reese (garderie Plains de Regina): Bonjour. Je m'appelle Sandy Reese et voici Chris Johnson. Nous représentons la garderie Plains de Regina.

La garderie Plains de Regina est une garderie unique dans la province. Elle fournit des services de garde d'enfants à des personnes qui retirent des prestations de l'assistance publique et qui veulent améliorer leurs qualifications ou terminer leurs études secondaires par l'entremise du programme de développement des aptitudes de la Saskatchewan. Ce programme a été conçu et mis en oeuvre en 1984 et le centre fonctionn depuis cette époque. Il existe un programme similaire à Saskatoon qui fonctionne, lui aussi, dans le cadre du collège.

La grande majorité des parents qui utilisent la garderie sont des chefs de familles monoparentales, mais que ce soit le cas ou non, ils ont tous une chose en commun: ils vivent avec un revenu très faible et insuffisant. Les niveaux de stress sont déjà très élevés parmi ces personnes, parce qu'elles doivent vivre avec le budget limité que leur fournit le ministère des Services sociaux.

[*Text*]

• 1255

The centre is providing an invaluable service to these parents. Providing day care alleviates much of the anxiety of seeking out suitable child care arrangements which presents an extra burden when seeking employment or trying to further your education. The expense of this service is also not a problem that students need worry about. The fee for service is paid directly, and in full, to the centre by Social Services. The students do not have to apply through the subsidy branch of the provincial Social Services department.

For people living on social assistance when unexpected expenses arise, there are few alternatives for making payments. The money usually ends up coming out of the food budget. This is the reason the day care has a hot meal program and nutritionally sound meals are always provided for the children.

Providing child care services for students of the Saskatchewan Skills Development Program was a progressive move on the part of the government and the community college, a move that was based on an acknowledgement of a very real need. We must properly fulfil the needs of the parent and most importantly the child when these parents are forced to return to school or to take vocational training—forced in the sense that this may be the only way they are able to overcome the disability of having to live on an extremely low income.

Comprehensive planning and intervention is needed to restrict the harmful effects of poverty on children. Perhaps high-quality day care provided for these children can give them a strong head start. We often do forget the stress faced by the children and youth of our society when there is no extra money to participate in social events that we take for granted, no extra money for clothing, and so on. Children may have to grow up much too quickly because of added responsibilities and pressures placed on them. With high-quality child care, these children will surely benefit, as will our society in the long term.

Although the day care centre is a non-profit organization and is run efficiently as a small business, we have at times been forced to call upon the government for special monetary compensation. The centre has been somewhat dependent upon this compensation for some of the operating budget. This compensation would put us in the same classification as a non-government organization. As an NGO, at times strict stipulations have been placed on our centre that have contributed to some of the financial problems we have encountered, and this in turn has affected our quality of service.

The Regina Plains Day Care is located in one of the schools that offer the Saskatchewan Skills Development Program. This is excellent for the students attending this school, but the centre is only accessible to half the student population. The

[*Translation*]

La garderie dispense un service d'une valeur inestimable à ces parents. En leur fournissant des services de garde d'enfants, nous atténuons une bonne partie de l'anxiété que produit la recherche de services convenables de garde d'enfants, qui représente un fardeau supplémentaire quand on cherche un emploi ou qu'on essaie d'améliorer son bagage scolaire. Le coût des services n'est pas un problème dont les étudiantes doivent s'inquiéter. Les frais d'utilisation sont payés directement et en entier à la garderie par le ministère des Services sociaux. Les étudiantes n'ont pas besoin de présenter une demande par l'entremise de la direction des subventions du ministère.

Pour les personnes qui vivent de l'assistance publique, toute dépense inattendue leur laisse peu de choix. L'argent pour la payer finit ordinairement par être prélevé du budget de la nourriture. C'est pourquoi la garderie a un programme de repas chauds et les enfants ont toujours des repas nutritifs.

L'introduction de services de garde d'enfants pour les étudiants du programme de développement des aptitudes de la Saskatchewan a été une initiative progressiste du gouvernement et du collège communautaire, qui visait à reconnaître un besoin très réel. Nous devons répondre convenablement aux besoins des parents et, ce qui est plus important encore, aux besoins des enfants, quand les parents sont forcés de retourner à l'école ou de suivre des cours de formation professionelle. Nous disons «forcés» en ce sens que c'est peut-être la seule façon, pour eux, de surmonter le handicap de devoir vivre avec un revenu extrêmement faible.

Une planification et une intervention globales sont nécessaires pour atténuer les effets nocifs que la pauvreté exerce sur les enfants. Peut-être que des services de garderie de haute qualité peuvent leur donner une bonne base de départ. Nous oublions souvent le stress que subissent les enfants et les jeunes de notre société quand ils n'ont pas d'argent de poche pour participer à des manifestations sociales où nous considérons notre présence comme allant de soi, ni d'argent supplémentaire pour des vêtements, et ainsi de suite. Les enfants pauvres grandissent souvent trop vite à cause des responsabilités et des pressions supplémentaires qu'ils doivent assumer. Ces enfants retirent sûrement beaucoup d'avantages d'un service de soins de haute qualité, tout comme notre société, à long terme.

Bien que notre garderie soit une organisation sans but lucratif gérée avec efficacité comme une petite entreprise, nous avons dû, à l'occasion, demander à l'État une aide financière spéciale. La garderie a dû compter quelque peu sur cette aide pour équilibrer son budget de fonctionnement. Cette aide financière nous place dans la même catégorie qu'une organisation non gouvernementale. À ce titre, on nous a parfois imposé des conditions sévères qui ont contribué à certains des problèmes financiers que nous avons dû affronter, et cela, à son tour, a influé sur la qualité de notre service.

La garderie Plains de Regina est située dans l'une des écoles qui dispensent le programme de développement des aptitudes de la Saskatchewan. C'est excellent pour es personnes qui fréquentent cette école, mais la garderie n'est accessible qu'à

[*Texte*]

day care cannot afford to provide transportation for the children of parents attendiing the other schools. As the schools are located on direct opposite sides of the city, the parents cannot afford to provide transportation either.

The centre is only run for preschool children, but we have taken in some kindergarten children upon occasion. Because our centre is paid in accordance with the number of hours the child is in attendance, as opposed to the spot, it is not financially feasible for the centre to take many children on a part-time basis. Our children have to be in attendance 100 hours before we qualify for full fee, as opposed to other centres, where the children have to in attendance for 36 hours.

Being a firm believer in non-profit day care accessibility for everyone in need of the service, we see that this government has taken a small step in the right direction to achieve this goal. They have done so by providing this type of service and funding for our centre.

Underfunding has some very detrimental effects on the provision of care to our children. That there are not enough spaces to meet the demand is a major concern. We require a system where fund-raising would not have to play an important part in providing day care services for our children. The positive results of providing this service on a widespread basis are many.

Day care should not be considered a welfare service, but rather a support to the quality of family life. Children need the good, secure growth environment that day care provides, while also assisting both men and women with equal opportunities to combine gainful employment and education with family life. High-quality day care contributes to this end, as well as the social, cognitive, and emotional well-being of the children.

We urge this task force to make recommendations to the federal government that will address our concerns.

The Chairman: Thank you very much, Sandy. Wynne Young.

Ms Wynne Young (Vice-chairman, University Co-operative Day Care): The University Co-operative Day Care is located here in Regina. Our board of day cares believes in quality, universally accessible, non-profit day care which is supported by direct funding from the federal and provincial governments and governed by a parent-user board under guidelines established by the provincial or federal legislatures.

• 1300

Today, instead of expanding on the philosophy behind direct funding and quality day care, I thought I would like to spend

[*Traduction*]

la moitié seulement de la population étudiante du programme. La garderie ne peut pas payer le transport des enfants dont les parents fréquentent les autres écoles. Comme les écoles sont situées dans des quartiers opposés de la ville, les parents ne peuvent pas non plus payer le transport.

La garderie ne reçoit que des enfants d'âge préscolaire, mais nous avons, à l'occasion, pris des enfants du niveau de la maternelle. Comme notre garderie est payée en fonction du nombre d'heures que l'enfant y passe, par opposition à un paiement suivant le nombre d'enfants, il ne lui est pas possible financièrement de prendre beaucoup d'enfants à temps partiel. Nos enfants doivent être présents 100 heures avant que nous ayons droit au plein paiement des droits d'utilisation, par opposition à d'autres centres où les enfants n'ont à être présents que pendant 36 heures.

Comme nous sommes de fermes partisans d'un système de garde d'enfants sans but lucratif accessible à quiconque a besoin de ce service, nous considérons que le présent gouvernement a fait un pas dans la bonne direction vers cet objectif en fournissant ce genre de service et en financant notre centre.

Un financement insuffisant a des effets très négatifs sur la prestation de soins à nos enfants. Le fait qu'il n'y ait pas suffisamment de places pour répondre à la demande est une grand source de préoccupation. Nous demandons un système où la collecte de fonds n'aurait pas un rôle important à jouer dans la prestation des services de garde d'enfants. Nombreux seraient les résultats positifs d'un tel système établi à une vaste échelle.

On ne devrait pas considérer la garde d'enfants comme un service d'assistance publique, mais plutôt comme un soutien à la qualité de la vie familiale. Les enfants ont besoin du milieu sûr et de qualité que fournit un service de garde d'enfants, qui aide en même temps et les hommes et les femmes à avoir une chance égale de combiner un emploi rémunéré avec l'éducation de leurs enfants au sein de la famille. Des services de garde d'enfants de haute qualité contribuent à cette fin, de même qu'au bien-être social, intellectuel et émotif des enfants.

Nous demandons instamment au groupe de travail de présenter au gouvernement fédéral des recommandations qui répondent à nos préoccupations.

La présidente: Merci beaucoup, Sandy. Wynne Young.

Mme Wynne Young (Vice-présidente, Garderie coopérative universitaire): La Garderie coopérative universitaire est située ici, à Regina. Notre conseil de promotion des services de garde d'enfants préconise l'établissement de services de qualité, universellement accessibles, sans but lucratif et soutenus financièrement par des fonds versés directement par les gouvernements fédéral et provinciaux. Ces services devraient être contrôlés par un conseil de parents utilisateurs, suivant des lignes directrices établies par le Parlement fédéral et les Parlements provinciaux.

Aujourd'hui, au lieu de parler des grands principes qui justifient un financement direct et qui sont à la base de

[*Text*]

the next few minutes illustrating these concepts by providing you with an example of how a form of limited direct funding can be put to work to enhance the quality of the child care system.

Our day care, the University Co-operative Day Care, has been fortunate enough to have a high-quality rent-free space provided to us by the University of Regina. We estimate that similar space in Regina would cost us between $25,000 and $35,000 per year to rent and maintain. This measure of limited direct funding has allowed us to channel this money otherwise needed for rent directly into staff wages. Thus, with fees only slightly higher than the local average, we are able to pay wages which are significantly higher than many others paid by Saskatchewan day cares. These wages have enabled us to attract and keep a highly qualified staff.

All our present staff have training in the provision of child care, with most having university degrees or community college diplomas in a related area. Over half of our staff have been with us for three years or more. We are also able to keep a healthier ratio in terms of day care workers to children. With this high level of commitment and professionalism, our staff has a degree of control over their environment and are actively involved in the decision-making and the planning of processes of the day care. With the adequate time, resources and motivation that we have been able to provide to them, our staff has helped to develop and operate programs which extend and enrich our children's environment and helped to develop their physical, social and intellectual skills.

We, the board of the University Co-operative Day Care, feel all of these positive attributes of our day care are at the very least a partial result of the form of direct funding that has been extended to us. However, please do not presume by my positive tone toward our day care that this indicates satisfaction with the current system of day care funding. Although we know our staff is remunerated well when compared to other day care workers, they are in fact poorly paid compared to other workers with similar backgrounds and job responsibilities.

Given the level of skill and responsibilities required to properly perform the role of a day care worker, we feel our staff is considerably underpaid. At the same time, our fees are already as high as we can afford to have them and we have no means of increasing wages. Our budget, like so many others, has no room for additional expense. If our enrolment drops, even temporarily, we do feel the pinch.

To close then, the board of directors of the University Co-operative Day Care do feel it is important to bring to you and your inquiry an example of the positive effects that one form of

[*Translation*]

services de garde d'enfants de qualité, j'aimerais utiliser les quelques minutes qui suivent pour illustrer ces principes par un exemple montrant comment on pourrait, grâce à une forme limitée de financement direct, améliorer la qualité du système de garde d'enfants.

Notre garderie, qui s'appelle *University Co-operative Day Care*, a eu la chance d'obtenir de l'université de Regina un local de très bonne qualité, qui nous est founi gratuitement. Nous estimons qu'un local semblable, à Regina, nous coûterait de 25,000 à 35,000$ par année en loyer et en frais d'entretien. Cette forme limitée de financement direct nous permet d'affecter aux salaires du personnel l'argent qu'il faudrait autrement consacrer au loyer. De ce fait, avec des droits d'utilisation à peine supérieurs à la moyenne locale, nous pouvons payer des salaires beaucoup plus élevés que dans un grand nombre d'autres garderies de la Saskatchewan. Ces salaires nous ont permis d'attirer et de garder un personnel hautement qualifié.

Toutes nos employées ont une formation en soins d'enfants et la plupart ont un diplôme universitaire ou un diplôme d'un collège communautaire dans un domaine connexe. Plus de la moitié de nos employées sont avec nous depuis trois ans ou plus. Nous avons également pu maintenir un meilleur ratio employées-enfants. Grâce à leur degré élevé de dévouement et de conscience professionelle, nos employées exercent un certain contrôle sur l'environnement de la garderie et participent activement au processus décisionnel et à la planification des activités. Grâce aussi aux motivations, aux ressources et au temps que nous avons pu leur donner, nos employées nous ont aidées à élaborer et à mettre en oeuvre des programmes qui élargissent et enrichissent l'environnement de nos enfants et contribuent à développer leurs aptitudes physiques, sociales et intellectuelles.

Pour notre part, nous-mêmes, qui formons le conseil d'administration de la Garderie coopérative universitaire, nous estimons que tous ces éléments positifs de notre service de garde d'enfants tiennent, tout au moins en partie, à cette forme de financement direct qui nous a été accordée. Toutefois, n'allez pas conclure de mes propos positifs sur notre service que nous sommes satisfaites du système actuel de financement de notre garderie. Même si notre personnel est bien rémunéré par rapport à d'autres employées de garde d'enfants, il est, en fait, mal payé comparativement à d'autres personnes possédant des qualifications similaires et exercant des responsabilités analogues.

Compte tenu des qualifications et des responsabilités que comporte le bon exercice de la fonction d'employée de garde d'enfants, nous estimons que notre personnel est considérablement sous-paye. Et cependant, nos frais d'utilisation sont les plus élevés que nous puissions demander et nous n'avons aucun moyen d'augmenter les salaires. Notre budget, comme c'est le cas pour tant d'autres, ne permet pas des dépenses additionnelles. Si le nombre de nos inscriptions baisse, même temporairement, nous en sentons les effets.

Nous conclurons en disant que le Conseil d'administration de la Garderie coopérative universitaire jugeait important de vous donner un exemple des effets positifs que peut avoir, sur

[*Texte*]

limited direct funding can have on a day care and to ask that you consider this option as a real possibility for the future of the day care system in Canada.

The Chairman: Thank you very much, Wynne. Christine or Jane, who is going to speak?

Ms Christine Taylor (Child Care Centre Co-operative): I am going to speak. My name is Christine Taylor and I am president of the School Children's Co-operative Centre. I am here speaking on behalf of not only our School Children's Co-operative Centre, but also the Child Care Centre Co-operative.

You have probably heard everything that has to be said about day care, but very briefly, Chris Johnson has mentioned a really big concern of our board, and this is with infant and toddler care.

We appreciate the opportunity we have to speak to you about our concerns for the care of infants and toddlers, mainly children between the ages of three and 30 months. The request we make of this special committee is to recommend a change to the present day care system to provide for higher subsidies to parents with children between the ages of three to 30 months. We also request that changes be made to the regulations to ensure an environment of quality development for the children in the infant-toddler age.

As a 23-year provider of child care services in Regina, we have become increasingly aware of the serious lack of good infant-toddler care. At the present time in Saskatchewan, the only infant care being offered is through licensed private day homes or through unlicensed, unregulated homes which offer a babysitting service. Since many of the licensed day care homes prefer to take older children, fewer infants are looked after in this capacity. There is little contact with field workers, because our field workers are very busy. In Regina they have more than 50 day care homes to look after. I think they have a minimum of 13 day care centres themselves to supervise.

• 1305

Since there is no way of monitoring the unlicensed, unregulated homes, they often have less than satisfactory conditions. There are some spaces available in the day care centres for toddlers, but these are always full, with a long waiting list. Each centre has to subsidize this age group from fees charged to parents with older children. The need for infant-toddler care is just going to be immense. There are more and more women entering the work force; there are more young girls keeping their children and there are more women who want to combine a career and a family at the same time.

[*Traduction*]

un service de garde d'enfants, une forme limitée de financement direct et il vous demande d'examiner cette option comme un possibilité réelle pour l'avenir du système de garde d'enfants au Canada.

La présidente: Merci beaucoup, Wynne. Christine ou Jane, qui veut prendre la parole?

Mme Christine Taylor (Centre coopératif de garde d'enfants): Je vais le faire. Je m'appelle Christine Taylor et je suis présidente du Centre coopératif de garde d'enfants d'âge scolaire. Je parle non seulement au nom de cette garderie, mais aussi au nom du Centre coopératif de garde d'enfants.

Vous avez probablement entendu tout ce qu'il est possible de dire sur la garde d'enfants, mais j'aimerais brièvement aborder un point que Chris Johnson a mentionné et qui est un grand sujet de préoccupation pour notre conseil d'administration. Il s'agit de la garde des bébés et des tous petits.

Nous vous savons gré de l'occasion qui nous est donnée de vous exposer nos préoccupations au sujet de ces tout jeunes enfants, en particulier ceux de trois à trente mois. Nous demandons au comité de recommander qu'on apporte une modification au système actuel de garde d'enfants afin qu'on accorde des subventions plus élevées aux parents d'enfants âgés de trois à trente mois. Nous demandons également qu'on modifie le règlement afin de garantir aux bébés et aux tout petits un environnement propice à un développement de qualité.

En tant que service de garde d'enfants depuis 23 ans à Regina, nous constatons de plus en plus un sérieux manque de bons services de garde d'enfants pour les bébés et les tout petits. Actuellement, en Saskatchewan, les seuls services de garde de bébés qui existent sont offerts dans des milieux familiaux privés autorisés ou dans des milieux familiaux sans autorisation et non réglementés qui offrent un service de *babysitting*. Comme un bon nombre des établissements autorisés de garde d'enfants en milieu familial préfèrent prendre des enfants plus âgés, il y a moins de centres s'occupant des bébés comme tels. Les établissements ont peu de contacts avec les visiteuses chargées de la supervision, parce que ces personnes sont très occupées. À Regina, elles ont plus de 50 établissements de garde d'enfants en milieu familial à visiter. Je crois qu'elles ont au moins 13 établissements chacune à superviser.

Comme il n'y a aucun mooyen de contrôler les établissements dépourvus de permis et non réglementés, ces établissements offrent souvent des conditions moins satisfaisantes. Il y a des places pour les tout petits dans certaines garderies, mais elles sont toujours prises et les listes d'attente sont longues. Chaque garderie doit subventionner ce groupe d'âge avec les droits d'utilisation demandés aux parents des enfants plus âgés. Les besoins en services de garde d'enfants pour les tout petits vont tout simplement finir par être immenses. Il y a de plus en plus de femmes qui entrent sur le marché du travail. Un plus grand nombre de jeunes filles gardent leurs enfants et il y a de plus en plus de femmes qui veulent combiner famille et carrière.

[*Text*]

At this time we would like to present our brief, which I believe has been presented already. In it we deal with four aspects of infant-toddler care which need your attention. These are the rationale for services, the financial aspects, programming, and community support. I will now give you just a real brief summary of what we have in the brief.

From our research we know that the key factor in providing quality care to very young children is to restrict it to a small scale. In our brief, we show our plans to build a bilevel building which would have 15 infants on the main floor and 30 toddlers on the upper floor. We are proposing a child-staff ratio for infants of three to one, with a program including volunteer expectant mothers.

Of these 15 infants, there would be three under six months of age, six between the ages of six to twelve months and six infants between twelve to eighteen months. Our 30 toddlers would be completely separate from the infants and they would have their own entrance. The child-staff ratio would be five to one for the toddlers and we would use the same program of volunteer expectant mothers.

We have asked our provincial government to open up our infant-toddler centre as a pilot project and they have been presented with copies of our brief. It is our desire to work with them in assessing and developing different regulations for this age level. However, we believe that our provincial government has not opened up our infant-toddler centres because the subsidy rates need to be higher than the present $235.

In the brief we have a proposed budget, showing the fee for infant care to be $450 per month and for the toddler, a fee of $400 per month per child. The difference between the fee and the subsidy would be far too great for people in the lower-income level to absorb.

We request that the national day care system meet the grave need that young families are facing by funding and regulating the environment this age of children needs. It is our desire that infant-toddler care have first priority in the recommendations that this special committee will make to Parliament. We thank you for your consideration to our concerns.

I would like to say one more thing, though. You said that there was a presentation yesterday and a big concern was communicable diseases. Well, with proper cleanliness and the strict, stringent rules that I am sure we all keep in our centres, I really am at a loss at that concern. If we want to talk about communicable disease, we can take our child to the swimming pool and they can pick up things from the water. They can get it anywhere. That aspect of it sort of has me buffaloed. Furthermore, we are only talking about 15 children under 18 months of age. This is what our pilot project is proposing. We

[*Translation*]

Nous aimerions maintenant vous présenter notre mémoire, qui, je crois, vous a déjà été distribué. Nous y traitons quatre aspects de la garde de bébés et de tout petits qui demandent votre attention. Ce sont: la raison d'être de ce type de services, ses aspects financiers, l'établissement des programmes et le soutien communautaire. Je vais maintenant vous résumer très brièvement le contenu de notre mémoire.

Nos recherches nous ont montré que pour fournir des services de qualité aux très jeunes enfants, il est de toute première importance de les dispenser sur une échelle restreinte. Dans notre mémoire, nous présentons nos plans d'un immeuble de deux étages qui recevrait 15 bébés au premier et 30 tout petits à l'étage supérieur. Nous proposons un ratio de trois enfants par employée, en même temps qu'un programme qui permettrait à des mères enceintes d'offrir leur concours bénévolement.

Parmi ces 15 enfants, trois seraient âgés de moins de six mois, six auraient six et 12 mois et six auraient de 12 à 18 mois. N°s 30 tout petits seraient complètement isolés des bébés et pénétreraient par une entrée distincte. Le ratio enfants-employées serait de 5 à 1 pour les tout petits et nous aurions le même programme d'aide bénévole fournie par des femmes enceintes.

Nous avons demandé au gouvernement provincial de mettre sur pied notre centre de garde de bébés et de tout petits à titre de projet-pilote et nous lui avons présenté des exemplaires de notre mémoire. Nous désirons travailler en collaboration avec lui et élaborer des règlements pour ce niveau d'âge. Toutefois, nous croyons que la raison pour laquelle le gouvernement provincial n'a pas mis ce centre sur pied, c'est qu'il faudrait que les subventions soient plus élevées que le montant actuel de 235$.

Dans notre mémoire, nous présentons un projet de budget. Il prévoit que les frais d'utilisation, dans le cas des bébés, seraient de 450$ par mois et, dans le cas des tout petits, de 400$ par mois. La différence entre ces droits et la subvention serait beaucoup trop grande pour les personnes à faibles revenus.

Nous demandons que le système national de garde d'enfants réponde aux graves besoins des jeunes familles en finançant et en réglementant l'environnement nécessaire aux enfants de cet âge. Nous souhaitons que les services de garde de bébés et de tout petits occupent le premier rang de priorité dans les recommandations que votre Comité spécial présentera au Parlement. Nous vous remercions d'examiner nos préoccupations.

J'aimerais ajouter une chose. Vous avez dit qu'au cours d'un exposé présenté hier, on a fait grand état des maladies contagieuses. Eh bien, avec la propreté et les règles très sévères que nous maintenons toutes, j'en suis sûre, dans nos centres, je ne comprends vraiment pas cette préoccupation. S'il faut parler de maladies contagieuses, parlons alors des enfants que nous amenons dans les piscines, où ils peuvent attraper des maladies dans l'eau. Ils peuvent en attraper partout. Je suis plutôt renversée qu'on soulève cette question. De plus, il ne s'agit que de 15 enfants de moins de 18 mois. C'est ce que propose notre projet-pilote. Nous ne voyons aucun problème à

[*Texte*]

do not see a problem in that regard at all. Thank you very much for your time.

The Chairman: This problem was brought to us by the medical association yesterday, when we were hearing them and they did have a real concern about it. But I can see your point. If the cleanliness is there, you feel you could control it.

Ms Taylor: I am sure all the centres . . . We really strive, you know. We have . . .

The Chairman: There was no indication that it was from a lack of cleanliness. It was just the fact that being together makes it so easy for disease to spread.

Ms Jane Wolf (Child Care Centre Co-op): That is true.

The Chairman: That is what their concern is.

• 1310

Ms Wolf: That is why we feel that regulations should state that centres be very small, which we are proposing at 15. But it is costly, and that is why we are asking you to look at raising the funding in that area.

The Chairman: Fine, thank you.

Ms Mitchell: We have heard similar views across the country, but we always get a special dimension from local people.

I was going to ask you some questions about co-ops, but I see that we have a co-op association later on in the day, so I will leave that. I guess you are really talking about workplace day care in a college setting, where the university provides the facilities.

Ms Young: They certainly started off that way. The university day care now is located off campus, in a building that is being rented by the university. We provide day care to university students, I believe about a third to a half of our day care parents are students, but since we have gone off campus, we have taken in many other groups as well.

Ms Mitchell: I see, but the site facilities are provided by the university.

Ms Young: They are rent-free and maintenance-free, yes.

Ms Mitchell: This certainly seems to be something that is beginning in other universities, and I would hope it would be something we would strongly recommend. The advantage of it being on site, provided the facilities are good, seems to be that both students and staff at universities could drop in to see their kids, so there is quite a strong parental involvement, and maybe they would have time to help a bit, as well.

[*Traduction*]

cet égard. Merci beaucoup du temps que vous nous avez accordé.

La présidente: Ce problème nous a été exposé par l'Association médicale, dont des représentants ont comparu devant nous hier. Ils se préoccupaient beaucoup de cette question. Mais je comprends votre point. Si les lieux sont propres, vous estimez que vous pouvez maîtriser le problème.

Mme Taylor: Je suis sûre que tous les centres . . . Nous faisons de réels efforts, vous savez. Nous avons . . .

La présidente: On ne semblait aucunement parler du manque de propreté. C'était simplement que le fait d'être ensemble facilite la propagation d'une maladie.

Mme Jane Wolf (Le Centre coopératif de garde d'enfants): C'est vrai.

La présidente: C'était là leur préoccupation.

Mme Wolf: C'est pourquoi nous estimons que les règlements devraient stipuler que les centres soient très petits. Nous proposons 15 enfants. Mais cela est très coûteux et c'est pourquoi nous vous demandons d'examiner la possibilité d'augmenter les subventions dans ce domaine.

La présidente: Très bien. Merci.

Mme Mitchell: Nous avons entendu des opinions similaires dans tout le pays, mais elles ont toujours un éclairage nouveau quand elles viennent des intéressés de la localité où nous sommes.

Je voulais vous poser quelques questions au sujet des coopératives, mais je vois que nous avons une association coopérative qui doit se présenter plus tard durant la journée. Je vais donc mettre de côté mes questions. Vous parlez, si j'ai bien compris, d'une garderie située sur les lieux, dans le cadre d'un collège, et que l'établissement fournit les locaux.

Mme Young: C'est ainsi que notre service a commencé. La garderie universitaire est maintenant située en dehors du campus, dans un immeuble loué par l'université. Nous dispensons des services de garde d'enfants aux étudiants de l'université, qui constituent, je crois, entre un tiers et la moitié de nos parents. Mais comme nous ne sommes plus sur le campus, nous accueillons également des enfants appartenant à d'autres milieux.

Mme Mitchell: Je vois, mais c'est l'université qui fournit les locaux.

Mme Young: Oui, ces locaux sont gratuits et leur entretien est gratuit aussi.

Mme Mitchell: Cela semble aussi commencer dans d'autres universités et j'espère que nous pourrons fortement le recommander. L'avantage d'une garderie située sur les lieux, à condition que les locaux soient bons, me semble être que les étudiants et le personnel de l'université peuvent y venir voir leurs enfants pendant la journée, ce qui doit donner une participation assez forte des parents. Peut-être ont-ils le temps de vous aider un peu aussi.

[*Text*]

But you are finding that because you have in effect free facilities, that your financing is equivalent to what might be a direct grant to other centres which do not have that. Would you say this is the case?

Ms Young: I would see it as sort of a creative form of direct funding to a day care. It certainly is directly reducing the cost of the day care, and the money is not being channeled through the parents to us, but rather we are feeling that reduction in costs directly.

Ms Mitchell: I wanted to ask... Was it Sandy who presented?

Ms Johnson: Yes, I will respond to any questions for her.

Ms Mitchell: In one point in the brief, you talked about your centre being run like a small business. I believe it is located in a school, and I would be interested in what kind of school. You said later on that you are a firm believer in non-profit, accessible child care, and to me they are a little bit contradictory in a way.

Ms Johnson: Yes, well actually all day cares are run like small businesses, even if they are non-profit. You still have to be solvent.

Ms Mitchell: You mean they are run in a businesslike way, as far as the finances go?

Ms Johnson: I guess, but all day cares are run like a small business. We all have to—

Ms Mitchell: But a small business is usually for profit. That is one of the motivations, even though a lot of them do not achieve that, of course.

Ms Johnson: This particular day care is a unique one, in that it is totally funded by the government.

Ms Mitchell: But is it a business, or is it a society?

Ms Johnson: It is neither. I guess it is incorporated under the societies act, yes.

Ms Mitchell: So it is not really a commercial business.

Ms Johnson: Oh no, it is not commercial. I guess that is a bit misleading.

Ms Mitchell: Oh, I thought that is what you were saying. What kind of school setting are you in?

Ms Johnson: We are in a school that is operated by the community college, the Regina Plains Community College.

Ms Mitchell: Do they help provide facilities, so it is a little bit similar to the university?

[*Translation*]

Mais vous estimez qu'en ayant ainsi des locaux gratuits, vous avez une forme de financement qui équivaut à une subvention directe par rapport aux autres garderies qui n'ont pas cette aide. Est-ce exact?

Mme Young: Je considère ce système comme une sorte de forme innovatrice de financement direct d'une garderie. Il réduit certainement, d'une façon directe, les coûts des services de garde d'enfants et cet argent ne nous vient pas des parents. Nous estimons plutôt que ce système réduit nos coûts directement.

Mme Mitchell: Je voudrais vous demander... Est-ce Sandy qui a fait l'exposé?

Mme Johnson: Oui. Je vais répondre à toutes vos questions pour elle.

Mme Mitchell: Dans votre mémoire, vous dites que votre garderie est administrée comme une petite entreprise. Je crois qu'elle est située dans une école et j'aimerais savoir de quel genre d'école il s'agit. Vous avez dit par la suite que vous étiez une adepte convaincue des services de garde d'enfants sans but lucratif et accessible à tous et il me paraît y avoir là une légère contradiction, en un sens.

Mme Johnson: Oui. Eh bien, en fait, tous les centres de garde d'enfants sont administrés comme de petites entreprises, même s'ils sont sans but lucratif. Il faut quand même qu'ils soient solvables.

Mme Mitchell: Vous voulez dire qu'on les administre à la manière d'une entreprise, en ce qui concerne les finances?

Mme Johnson: Je le crois. En tout cas, toutes les garderies sont administrées comme une petite entreprise. Nous devons toutes...

Mme Mitchell: Mais une petite entreprise est ordinairement à but lucratif. C'est l'une des motivations de ses promoteurs, même si bon nombre d'entre elles n'atteignent pas ce but, bien entendu.

Mme Johnson: Notre garderie est un cas unique, en ce sens qu'elle est entièrement financée par l'État.

Mme Mitchell: Mais est-ce une entreprise ou est-ce une société sans but lucratif?

Mme Johnson: Oui, je crois qu'elle est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés sans but lucratif.

Mme Mitchell: Donc, ce n'est pas vraiment une entreprise commerciale.

Mme Johnson: Oh non, ce n'est pas une entreprise commerciale. Je crois que cela porte un peu à confusion.

Mme Mitchell: Je pensais que c'était ce que vous disiez. Dans quel genre de milieu scolaire êtes-vous installées?

Mme Johnson: Nous sommes dans une école administrée par le collège communautaire. Il s'agit du collège communautaire Plains de Regina.

Mme Mitchell: Le collège vous aide-t-il en matière de locaux? Est-ce un peu comme pour l'université?

[*Texte*]

Ms Johnson: Yes, they do. Again, we do not pay rent.

Ms Mitchell: It is really good to hear this trend. I hope that other provinces will be able to move in that direction.

Ms Johnson: Well, it is not a trend. There are a few day cares in schools, but I wear a few hats. I am also the director of another day care, and I am chairman of the board of this one. But my own day care is in a storefront. It is quite big and it has been renovated over the last few years by the day care itself, having spent $26,000 on it. Our rent was recently raised 50%, so we now pay $2,500 a month plus all the heating. You can see how really hard that is.

Ms Mitchell: I think that is fine, Madam Chairman.

The Chairman: Christine, you mentioned you have to include expectant mothers among your volunteers. Can you elaborate on that a little bit?

• 1315

Ms Taylor: Yes. We are situated at the end of College Avenue. We are only about 10 blocks away from Balfour Collegiate. It is a public high school which has a program for expectant mothers. We wanted to work with them to bring the girls in and teach them how to look after a baby and be around it, and influence them positively one way or the other.

Ms Wolf: Not only that, we would hope we could set up some kind of a program open to any mother who was going to be a mother and needed . . . anyone who was interested, and really have a program where they would want to—

The Chairman: I think it is an innovative step, because we have heard a lot of testimony about the need for the teaching of parenting skills. There are so many young people today having children who really do not know what parenting is all about. Although it is after the fact because they are already pregnant, it is still a step in the right direction in the fact they can have some hands-on experience before they are left all alone with their own.

• 1320

Ms Wolf: We have quite a bit of contact with schools. Martin Collegiate had six students in our school, in our two day cares, this last week. This is what we are looking at in the program.

The Chairman: Yes. I think it is an interesting and a very valuable step you have taken on this. At the community college, at Regina Plains, do they have an early childhood education course?

Ms Johnson: Yes, they do.

[*Traduction*]

Mme Johnson: Oui, il nous aide. Je le répète, nous ne payons pas de loyer.

Mme Mitchell: Il est vraiment agréable d'entendre parler de cette tendance. J'espère que les autres provinces pourront agir dans cette direction.

Mme Johnson: Eh bien, ce n'est pas une tendance. Il y a quelques garderies dans les écoles. Mais j'exerce plusieurs fonctions. Je suis aussi directrice d'une autre garderie et je suis présidente du conseil d'administration de celle-ci. Mais ma propre garderie est située dans un local commercial. C'est un local assez vaste et nous l'avons rénové ces dernières années au coût de 26,000$. On a récemment augmenté notre loyer de 50 p. 100. Nous payons actuellement 2,500$ par mois, plus le chauffage. Vous pouvez voir que c'est réellement difficile.

Mme Mitchell: Je crois que c'est tout, madame la présidente.

La présidente: Christine, vous avez dit que vous vouliez inclure des femmes enceintes parmi vos bénévoles. Pouvez-vous nous en parler.

Mme Taylor: Oui. Nous sommes situés à l'extrémité de l'avenue College et à 10 rues seulement de l'école *Balfour Collegiate*. Il s'agit d'une école secondaire qui a un programme pour les jeunes filles enceintes. Nous voulions travailler avec elles, les recevoir à la garderie, leur enseigner comment s'occuper d'un bébé et exercer une influence positive sur elles, d'une façon ou d'une autre.

Mme Wolf: Non seulement cela, mais nous espérions aussi établir un programme ouvert à toute femme en voie de devenir mère et qui aurait besoin . . . à quiconque serait intéressée. Nous voulions mettre en place un programme par lequel elles pourraient . . .

La présidente: Je pense que c'est une mesure innovatrice, car nous avons entendu beaucoup de témoignages sur la nécessité d'enseigner les tâches parentales. Il y a tant de jeunes, de nos jours, qui ont des enfants sans savoir en quoi consiste la tâche d'un père ou d'une mère. Bien que vous interveniez après coup, car elles sont déjà enceintes, c'est quand même un pas dans la bonne direction en ce sens qu'elles peuvent avoir une expérience concrète avant d'être laissés toutes seules avec leur propre enfant.

Mme Wolf: Nous avons passablement de contacts avec les écoles. Six étudiantes de l'école *Martin Collegiate* ont suivi notre programme de soins d'enfants de deux jours, la semaine dernière. C'est ce que nous cherchons à faire avec ce programme.

La présidente: Oui. Je crois que c'est un pas intéressant et très valable que vous avez fait dans ce domaine. Au collège communautaire Plains de Regina, y a-t-il un cours sur l'éducation des tout jeunes enfants?

Mme Johnson: Oui, il y en a.

[*Text*]

The Chairman: Do they use the day care centre as a practicum for the students of the course?

Ms Johnson: I do not think they have used this day care yet, but they do use other day cares for practicums.

The Chairman: Thank you very much for bringing your concerns and some of your solutions before us today. We appreciate very much your taking the time to make a presentation.

We are now going to adjourn until 1.30 p.m. We will see you all back then.

AFTERNOON SITTING

• 1334

The Chairman: Good afternoon, ladies and gentlemen. We would like to get started with this afternoon's session. I call on the Planned Parenthood of Saskatchewan, Margaret Fern. Good afternoon and welcome.

Ms Margaret Fern (Executive Director, Planned Parenthood of Saskatchewan): Thank you, Madam Chairman. Madam Chairperson, before I begin my presentation I have a complaint to make. I understand the clerk of your committee, or someone representing him, in speaking to the director of research for the oppostion caucus in the Government of Saskatchewan categorized Planned Parenthood of Saskatchewan as "an NDP organization".

• 1335

I would like to inform you that Planned Parenthood Saskatchewan is a volunteer, community-based organization with a charitable status under the Income Tax Act. It is open to membership for anyone in this province. My own political affiliation is very well known, but we have many, many members and volunteers who are of all political party persuasions, so I feel that kind of categorization was most inappropriate and I bring it to your attention.

The Chairman: I thank you for bringing it to my attention. It certainly was not something that had come back to the panel. If it happened, I apologize for it; it was not intentional.

Ms Fern: Thank you. I also have to bring regrets from my colleague, Mrs. Bonnie Johnson, who had to be out of town today, so I will be fielding this one alone.

Planned Parenthood Saskatchewan is a community-based volunteer organization whose objectives are as follows:

(1) To promote the provision and use of family-planning services in Saskatchewan as a fundamental right of all people, as an aid to responsible parenthood and as a means of improving the quality of life.

[*Translation*]

La présidente: Le collège utilise-t-il votre garderie comme centre de stages pratiques pour les étudiantes de ce cours?

Mme Johnson: Je ne crois qu'il l'ait fait jusqu'ici, mais il utilise d'autres garderies pour les stages pratiques.

La présidente: Merci beaucoup de nous avoir fait part de vos préoccupations et de nous avoir présenté certaines de vos solutions aujourd'hui. Nous apprécions beaucoup que vous ayiez pris le temps de nous présenter un exposé.

Nous allons ajourner la séance jusqu'à 13h30. Nous nous reverrons tous alors.

SÉANCE DE L'APRES-MIDI

La présidente: Bon après-midi, mesdames et messieurs. Nous allons ouvrir la séance de cet après-midi. J'appelle Margaret Fern, du groupe *Planned Parenthood of Saskatchewan.* Bon après-midi et bienvenue.

Mme Margaret Fern (directrice exécutive, *Planned Parenthood of Saskatchewan):* Merci, madame la présidente. Avant de commencer mon exposé, j'ai une plainte à formuler. Je crois savoir que le greffier de votre comité, ou son représentant a dit, en parlant au directeur des recherches du caucus de l'oppositin du Parlement de la Saskatchewan, que notre organisation était «une organisation du NPD».

J'aimerais vous informer que l'organisation *Planned Parenthood of Saskatchewan* est une organisation bénévole communautaire reconnue comme organisation de charité aux termes de la loi de l'impôt sur le revenu. N'importe qui peut en devenir membre dans la province. Mon allégeance politique est bien connue, mais nous avons beaucoup de membres et de bénévoles de toutes allégeances politiques. J'estime donc que cette étiquette était tout à fait inappropriée et je vous le signale.

La présidente: Je vous remercie de me le signaler. Le comité n'en a certainement pas entendu parler. Si la chose est arrivée, je m'en excuse. Ce n'était pas volontaire.

Mme Fern: Merci. Je dois aussi vous transmettre les regrets de ma collègue, Mme Bonnie Johnson, qui a dû s'absenter de la ville aujourd'hui. Je vais donc présenter notre exposé toute seule.

L'organisation *Planned Parenthood of Saskatchewan* est une organisation bénévole communautaire dont les objectifs sont les suivantes:

(1) Promouvoir la prestation et l'emploi de services de planification familiale en Saskatchewan, en tant que droit fondamental de tous, comme moyen de favoriser une accession responsable à la paternité et à la maternité et d'améliorer la qualité de la vie.

[*Texte*]

(2) To encourage the training of professionals and voluntary personnel for the practical implementation, promotion and use of such services.

(3) To promote public education and discussion, research, meetings and conferences on the social, economic and political problems arising from population growth and distribution in Canada and abroad.

(4) To co-operate with local, provincial, national and international organizations recognized as having similar aims.

I should have mentioned, Madam Chairperson, I did leave copies of this short brief at the clerk's place for the members of the committee.

With respect to children, social policy must be defined to reflect changing social mores as well as current needs if a harmonious, caring society is to be developed. Politicians and public alike agree that children are our greatest resource as a society and their needs should be given our intense interest.

The present reality is that most parents, male and female, work outside of the home. In Saskatchewan approximately 50% of females aged 15 years and over work outside of the home, and I believe that is pretty comparable to the national stats.

Traditionally, the needs of children prior to school-age or after school hours have been met by the mother in the home. Clearly there is now a need for alternatives in the traditional approach to child care given the reality of the present working world. Statistics Canada estimates that there would be a 40% increase in families living below the poverty level if single-parent mothers did not work. It is obvious, therefore, that many working mothers are working out of economic necessity in order to maintain the family either in a single-parent home or in the lower income two-parent home.

Madam Chairperson, I have to tell you I have made these statements to I do not know how many of these various committees over the last 10 years and I find myself repeating the same statements in 1986. I hope we will have a resolution before I die.

In an 1980 report by the Saskatchewan Advisory Council on the Status of Women to the government, the council quoted 1976 census data to the effect that in 1976 in Saskatchewan there were 113,000 children under the age of 15 years whose parents or single parents were in the work force. Some 33,000 were under the age of six years, and of these 9,570 were from single-parent families.

In all of Saskatchewan by 1978 there were approximately only 3,068 spaces in day care centres. Current data—for 1982, at least—indicates that there was a total in 1982 of 3,200 spaces in Saskatchewan and yet the mothers of 39% of children under five years and 47% of children under 12.5 years

[*Traduction*]

(2) Favoriser la formation de collaborateurs professionnels et bénévoles pour la mise en oeuvre, la promotion et l'utilisation de ces services.

(3) Favoriser l'éducation du public ainsi que des débats, des recherches et la tenue de réunions et de conférences sur les problèmes sociaux, économiques et politiques suscités par la croissance démographique et la répartition de la population au Canada et dans le monde.

(4) Collaborer avec les organisations locales, provinciales, nationales et internationales reconnues comme ayant des objectifs similaires.

J'aurais dû mentionner, madame la présidente, que j'ai laissé des exemplaires de ce court mémoire au bureau du greffier pour les membres du comité.

En ce qui concerne les enfants, il faut élaborer des politiques qui tiennent compte de l'évolution des moeurs et des besoins actuels, afin que se développe une société harmonieuse et soucieuse de ses enfants. Les hommes politiques tout comme le public s'entendent pour dire que les enfants sont notre plus grande ressource en tant que société et qu'il y a lieu de prêter la plus grande attention à leurs besoins.

La réalité actuelle est que la plupart des pères et mères de famille travaillent à l'extérieur du foyer. En Saskatchewan, environ 50 p. 100 des femmes de 15 ans et plus occupent un emploi rémunéré et je crois que cela correspond assez bien aux statistiques nationales.

Autrefois, c'était la mère au foyer qui répondait aux besoins des enfants d'âge préscolaire ou qui s'occupait des enfants après les heures de classe. Il est clair qu'i faut maintenant adopter de nouvelles approches en matière de soins d'enfants, étant donné la réalité de la population active actuelle. Statistique Canada estime que si les mères de familles monoparentales ne travaillaient pas, le nombre des familles vivant au-dessous du seuil de la pauvreté augmenterait de 40 p. 100. Il est donc évident que bien des mères qui travaillent le font par nécessité économique, pour subvenir aux besoins de leur famille, soit qu'il s'agisse d'une famille monoparentale, soit qu'il s'agisse d'une famille biparentale à faible revenu.

Madame la présidente, je dois vous dire que j'ai répété ces choses à je ne sais combien de comités divers depuis 10 ans et je me vois répétant les mêmes paroles en 1986. J'espère que la question sera réglée avant ma mort.

Dans un rapport qu'il a présenté en 1980 au gouvernement, le Conseil consultatif de la Saskatchewan sur la conditin féminine, citant les données du recensement de 1976, rappelait que cette année-là, il y avait en Saskatchewan 113,000 enfants de moins de 15 ans appartenant à des familes monoparentales ou biparentales et dont les parents travaillaient. Environ 33,000 d'entre eux étaient âgés de moins de six ans et de ce nombre, 9,570 appartenaient à des familles monoparentales.

En 1978, dans toute la Saskatchewan, il n'y avait qu'environ 3,068 places dans les centres de garde d'enfants. En 1982, il y en avait 3,200 et cependant, les mères de 39 p. 100 des enfants de moins de cinq ans et de 47 p. 100 des enfants de moins de 12 ans et demi travailaient à l'extérieur du foyer. je ne crois

[*Text*]

worked outside of the home. I do not believe the figures have changed dramatically but they have certainly increased since 1982 as I am sure the people involved directly in the day care movement will have attested.

One of the concerns of Planned Parenthood Saskatchewan and one of the most distressing ongoing social problems in this province is the rate of teenage pregnancy. Children as young as 12 years are bearing children. Reliable estimates are that over 85% or more of teenage moms are now keeping their babies. Some of these youngsters manage to continue their education if they are fortunate enough to have supportive families who will provide care for the infant.

• 1340

Unfortunately, the result of an unplanned pregnancy for many teenagers is the permanent cessation of education, with virtually no prospect of decent employment, and every prospect of a life on welfare for the mother and the infant. This is a sad and unnecessary waste of human potential, and results in what could be an avoidable burden to the taxpayer.

A primary need for these youngsters, these young mothers, is the availability of infant and child care facilities, so that the mother may finish her schooling. Our present provincial government's only response to that particular problem to date, to the fact that we do indeed have one of the highest rates of teenage pregnancy in Canada, has been to fund a so-called education program that promotes chastity as the only lifestyle choice for teenagers. This is in face of the fact that at least 50% of these teenagers are sexually active by the age of 15 years. The program promotes a 1950s stereotype of the role of women. We have grave objections to that program for those two reasons.

Both the present and the previous federal governments have acted promptly to enforce provincial compliance to the Canada Health Act. We commend both of them for that, and we see the results of that presently in a dispute in Ontario.

We believe that it is also within the means and the mandate of the federal government to establish a national policy on universally accessible day care, to fund it accordingly and to take appropriate action to enforce provincial compliance.

We therefore, Madam Chairperson, urge your committee to make such a clear, unequivocal recommendation to the Government of Canada, and to urge its implementation as soon as possible. That concludes my written statement, Madam Chairperson.

The Chairman: Thank you very much, Margaret.

Ms Mitchell: I particularly wanted to ask you about the incidence of adolescent pregnancies. There is a recent study completed by Maureen Orton from McMaster University, which hopefully the committee will be using. But this certainly

[*Translation*]

pas que les chiffres aient changé d'une façon draconnienne, mais ils ont certainement augmenté depuis 1982, comme ont dû, j'en suis sûre, en témoigner les personnes qui travaillent directement dans le secteur de la garde d'enfants.

L'un des sujets de préoccupation de notre organisation, qui est aussi l'un des problèmes sociaux les plus affligeants à l'heure actuelle dans notre province, est le taux des grossesses d'adolescentes. Il y a des filettes de 12 ans qui sont déjà enceintes. Selon des estimations dignes de foi, plus de 85 p. 100 des filles-mères gardent actuellement leur bébé. Certaines d'entre elles réussissent à poursuivre leurs études, si elles ont la chance d'avoir une famille qui les soutient et qui s'occupe du bébé.

Malheureusement, pour un grand nombre d'adolescentes, une grossesse imprévue se traduit par la fin définitive de leurs études, ce qui ne leur laisse pratiquement aucune perspective d'un emploi décent et offre toutes les chances d'une vie aux crochets de l'assistance publique pour la mère et l'enfant. C'est là une perte triste et inutile de capacités humaines qui entraîne pour le contribuable un fardeau qu'on pourrait éviter.

Ces jeunes mères ont d'abord et avant tout besoin de services de garde de bébés et d'enfants afin qu'elles puissent terminer leurs études. La seule façon dont notre gouvernement provincial actuel a répondu jusqu'ici à ce problème, qui fait que nous avons l'un des taux les plus élevés de grossesses d'adolescentes au Canada, a été de financer un supposé programme d'éducation qui favorise la chasteté comme seule option de style de vie pour les adolescents et les adolescentes. Et cependant, au moins 50 p. 100 de ces jeunes exercent activement leur sexualité dès l'âge de 15 ans. En outre, le programme favorise un stréréotype du rôle de la femme qui date des années 1950. Nous avons de sérieuses objections vis-à-vis de ce programme pour ces deux raisons.

Le gouvernement fédéral actuel et celui qui l'a précédé ont agi rapidement pour obliger les provinces à respecter les dispositions de la Loi canadienne sur la santé. Nous les en félicitons, et nous en voyons les résultats dans un conflit actuellement en cours.

Nous croyons que le gouvernement fédéral a les moyens et le mandat d'élaborer une politique nationale de services de garde d'enfants universellement accessibles, de financer cette politique en conséquence et de prendre les mesures voulues pour forcer les provinces à la respecter.

En conséquence, madame la présidente, nous demandons instamment à votre comité de présenter au gouvernement du Canada une recommandation claire et non équivoque en ce sens et de réclamer sa mise en oeuvre dans les plus brefs délais. Voilà qui conclut mon mémoire.

La présidente: Merci beaucoup, Margaret.

Mme Mitchell: Je voudrais vous interroger sur la fréquence des grossesses d'adolescentes. Une étude a été menée récemment sur le sujet par Maureen Orton, de l'Université McMaster, et j'espère que le comité s'en servira. C'est certainement

[*Texte*]

has been one of the special needs and one of the trends we are concerned about.

We are told that the incidence is higher in Newfoundland, and it is interesting that you say it is high in Saskatchewan as well. The national average is going down a bit, but the fact remains that children are raising children. I guess most of these kids choose to keep their kids.

We found two or three pilot projects that I am sure you are probably familiar with: I think of the YW in Vancouver, in my riding, where they have developed sort of a multi-service program in the high school. The mother goes back to school. There is an infant care centre at the school, and they are teaching parenting, or at least they are learning parenting by example. They are also completing their schooling. That seems to be working quite well. It is pretty expensive, I would think, so we would have to have special funding.

I wondered if you had any other ideas from the point of view of prevention. I am making a speech here, but I am trying to be a little quick. I mentioned this morning the example we had in Newfoundland again, where we had a very interesting and almost an intimate discussion with a fairly large group of students. They informed us that only one of them had received any parent education or discussion of sex at all with their parents. So I wondered, both from the prevention point of view and also from the point of view of dealing realistically with young mothers, what suggestions you might have.

Ms Fern: If I may just quickly put on another hat, I also happen to be a trustee of the Regina Board of Education. We have had a program for young pregnant teenagers in our school system since 1971, called the Balfour Tutorial, where these young women are encouraged and enabled to continue their education with a lot of support.

One of the deficiencies has been a lack of infant day care, so when the young women have their babies, they have a problem about taking care of them and so on. A private organization in the Junior Service League in Regina has finally managed to get enough resources to establish an infant day care near to that program, so now it is a very much rounded program. The young women can continue their education while they are pregnant, have the infant, continue a little further and have access to good infant care for the babe.

I think that is something very positive, but it is not available in all school systems, of course. I think the need for infant day care of course is probably something you will have heard over and over again.

• 1345

With respect to prevention, there is no question that every study I have ever read which has ever been done has indicated that if you provide good factual sex education to young people, and I mean in the broad sense of family life education, in addition to access to services, then you can reduce the rate of

[*Traduction*]

l'un des besoins particuliers et l'une des tendances qui nous préoccupent.

On nous a dit que l'incidence est plus élevée à Terre-Neuve et j'ai remarqué que vous dites qu'elle est élevée en Saskatchewan aussi. La moyenne nationale est en train de baisser un peu, mais le fait demeure que des enfants élèvent des enfants. Je crois que la plupart des filles-mères choisissent de garder leur bébé.

Nous avons pris connaissance de deux ou trois projets-pilotes, que vous connaissez, j'en suis sûre. Je pense en particulier à celui du YMCA de ma circonscription, à Vancouver, où l'on a mis en oeuvre un programme offrant plusieurs services dans une école secondaire. La mère peut continuer ses études. Il existe, dans cette école, une garderie de bébés et l'on y enseigne les tâches de la mère, ou du moins ces jeunes filles apprennent ces tâches par l'exemple. Elles terminent également leurs études. Le programme semble fonctionner très bien. Il est très coûteux, je crois. Il exige donc un financement spécial.

Je me demande si vous avez d'autres suggestions en matière de prévention. Je vois que je suis en train de faire un discours, mais je vais essayer d'aller plus vite. J'ai parlé ce matin de l'exemple qui nous a été présenté à Terre-neuve, où nous avons eu une discussion très intéressante et presque intime avec un assez fort groupe d'étudiants et d'étudiantes. Une seule nous a dit avoir reçu une éducation sexuelle de ses parents ou avoir eu une discussion sur le sujet avec eux. J'aimerais donc connaître vos suggestions tant en ce qui concerne la prévention que la prestation de services réalistes aux jeunes mères.

Mme Fern: Permettez-moi de changer de chapeau, car je suis aussi membre du conseil scolaire de Regina. Nous avons dans notre système scolaire, depuis 1971, un programme pour les jeunes adolescentes enceintes appelé le *Balfour Tutorial*, qui encourage et aide ces jeunes filles à poursuivre leurs études en leur apportant beaucoup de soutien.

L'une des lacunes du programme était un manque de services de garde de bébés, si bien que quand une jeune fille avait un bébé, elle avait de la difficulté à le faire garder, etc. Une organisation privée membre de la *Junior Service League* de Regina a finalement réussi à obtenir suffisamment de fonds pour établir un service de garde de bébés connexe au programme, si bien que le programme est maintenant complet. Ces jeunes filles peuvent poursuivre leurs études pendant leur grossesse, avoir leur bébé et poursuivre encore leurs études, tout en ayant accès à un bon service de garde pour leur bébé.

Je crois que c'est quelque chose de très positif, mais le programme n'existe pas dans tous les conseils scolaires, bien entendu. Je crois qu'on a dû vous parler beaucoup, naturellement, de la nécessité de services de garde de bébés.

En ce qui concerne la prévention, il ne fait aucun doute, d'après toutes les études que j'ai lues sur le sujet, que si l'on donne une bonne éducation sexuelle factuelle aux jeunes, et je veux dire, au sens large, une éducation familiale, en plus de leur ouvrir l'accès à des services, on peut diminuer le taux des

[*Text*]

teenage pregnancy. There are studies from the U.S., there are studies from England, there are studies from Australia, there are studies from everywhere, over and over again, indicating this.

Ontario is considerably ahead of certainly Saskatchewan with respect to that kind of approach, and the Orton study that you referred to has clearly demonstrated that they have reduced both the rate of teenage pregnancy and the rate of teenage abortion, both objectives that I think everyone shares.

Ms Mitchell: That is very good to hear. Another factor related to teenage pregnancies is we have heard there is evidence, also from the United States, through the research done on children who come through the Headstart programs where they have a better start in life, they feel better about themselves, they make better use of school starting at kindergarten and up. It reduces the incidence of adolescent problems, including pregnancy. I do not know whether you had anything to comment on that.

Ms Fern: Yes. There is no question that there is constant need for special programs for special needs children, regardless of what those needs are. The fact of the matter is, though, that teenage pregnancy knows no economic boundaries—

Ms Mitchell: That is right.

Ms Fern: —and it includes teenagers of all kinds of backgrounds. I look at our school system here in Regina, with which I am very familiar, and the teenage pregnancies occur no matter where the children's homes are in the city or what their economic status happens to be.

I think it is more of almost a problem that has to be dealt with in the generic sense in terms of having education for all the children in the school systems and also access to services for anybody. This means the kinds of things they have in Ontario. It means family planning clinics and so on and so forth, which we are a long way away from here, I am sad to say.

Ms Mitchell: Thank you very much.

The Chairman: You mentioned, Margaret, that the rate of teenage pregnancy is very high in Saskatchewan. Do you know what the rate is in the national average, for instance, how it compares?

Ms Fern: I do not have the most up-to-date figures. We were the highest at one point; I believe we are about second-highest now.

The Chairman: Have there been any studies done as to why it is so high here?

Ms Fern: No, not to my knowledge. In Saskatchewan, you mean?

The Chairman: Yes.

Ms Fern: Not per se in Saskatchewan, to my knowledge.

[*Translation*]

grossesses d'adolescentes. Il y a des études faites aux Etats-Unis, d'autres en Angleterre, d'autres en Australie, partout, qui l'affirment tant et plus.

L'Ontario est certainement bien en avance sur la Saskatchewan en ce qui concerne ce genre d'approche et l'étude de Mme Orton dont vous avez parlé montre clairement que cette province a diminué le taux des grossesses et des avortements d'adolescentes, deux objectifs que nous poursuivons tous.

Mme Mitchell: Voilà des choses qu'il fait bon d'entendre. Il y a un autre facteur qui influe sur les grossesses d'adolescentes. On nous a dit qu'il est démontré, également aux Etats-Unis, par des recherches faites auprès des enfants qui ont participé au programme *Headstart*, que ce programme diminue l'incidence des problèmes des adolescents et des adolescentes, y compris celui des grossesses. Ces enfants ont un meilleur départ dans la vie, ils ont une meilleure opinion d'eux-mêmes et ils profitent mieux de l'école, dès la maternelle. Auriez-vous des commentaires à faire à ce sujet?

Mme Fern: Oui. Il est indubitable qu'il existe un besoin permanent de programmes spéciaux pour les enfants ayant des besoins particuliers, quels que soient ces besoins. Cependant, c'est un fait que les grossesses d'adolescentes ne connaissent pas de frontières économiques . . .

Mme Mitchell: C'est exact.

Mme Fern: . . . qu'elles se produisent chez des adolescentes de tous les milieux. je pense à notre conseil scolaire, ici à Regina, que je connais très bien. Les grossesses d'adolescentes se produisent indépendamment de l'endroit où habitent ces jeunes filles ou de leur situation économique.

Je crois qu'il s'agit davantage d'un problème qu'il faut traiter dans une optique générale, c'est-à-dire en offrant des programmes d'éducation à tous les enfants du système scolaire et un acès universel à des services. Cela veut dire des programmes du genre de ceux de l'Ontario. Cela veut dire aussi des cliniques de planification familiale, etc., dont nous sommes très loin ici, je suis triste d'avoir à le dire.

Mme Mitchell: Merci beaucoup.

La présidente: Vous avez dit, Margaret, que le taux des grossesses d'adolescentes est très élevé en Saskatchewan. Connaissez-vous, par exemple, le taux moyen national? Comment se compare-t-il au vôtre?

Mme Fern: Je n'ai pas les chiffres les plus récents. À une certaine époque, nous avions le taux le plus élevé. Je crois que nous sommes au deuxième rang actuellement.

La présidente: A-t-on fait des études pour déterminer pourquoi il est si élevé ici?

Mme Fern: Non, pas à ma connaissance. Vous voulez dire en Saskatchewan?

La présidente: Oui.

Mme Fern: Non, pas à ma connaissance pour la Saskatchewan proprement dite.

[*Texte*]

The Chairman: Certainly, as Mrs. Mitchell was saying, we have heard of some very good high school programs which have allowed the children to go back to school and have their infants in a nearby day care centre. It is an after-the-fact solution, but at least it is helping them at least get their education, which is very good, and I can appreciate your concerns in this particular area.

The other thing I might ask is that a lot of the groups who have been before us have suggested that we have to start teaching parenting skills much younger. From your role as a school trustee . . . They are suggesting that it be started at least at grade seven, and I was wondering what your opinion was on when we should start teaching the parenting skills—not necessarily the sex education, but rather what the role of the parent is and what responsibilities it entails.

Ms Fern: My view about family life education is that it should be a continuum from K to 12. It should be a comprehensive integrated program into health so that at kindergarten, you obviously talk about brushing your teeth after meals and those are the kinds of health issues, and probably at grade six or seven you would be talking about parenting roles and responsibilities and skills, and so on, and not much after that—probably around about that time, too—you should start talking about birth control and prevention of pregnancy, and so on. This is not to say you are promoting or not promoting sexual activity among teenagers.

I can tell you when I do educationals for Planned Parenthood—and I am a parent of four teenagers, so you will appreciate I have a vested interest in this—one of the first things I stress is abstinence and the need to wait until one is older before one gets into those kinds of relationships.

The reality is, though, we know there was a study in Saskatchewan in 1980 demonstrating to us that teenagers in Saskatchewan, as in most places, are sexually active. Fifty percent of them are sexually active by the age of 15, and then progressively as they get older. That is the reality.

• 1350

The Chairman: If we start teaching parenting skills earlier in life, do you see any problem with including the traditional family role in it?

Ms Fern: No, not at all. I think one of the things that distresses me—and it has distressed me today by some of the presentations that you have been hearing—is this perception or alleged perception that the only family is the traditional father, mother and child. We all know that the family has changed dramatically in the last 20 years, since some of us were young.

[*Traduction*]

La présidente: On nous a parlé, comme l'a mentionné Mme Mitchell, de très bons programmes mis en oeuvre dans les écoles secondaires, qui permettant aux élèves de reprendre leurs études et de faire garder leurs enfants dans une garderie située près de l'école. C'est une intervention après le fait, mais au moins, elle les aide à poursuivre leurs études, ce qui est très bien, et je comprends les préoccupations que vous avez dans ce domaine.

Il y a une autre chose que j'aimerais vous demander. Beaucoup de groupes qui ont comparu devant nous ont dit qu'on devrait commencer beaucoup plus tôt à enseigner les tâches parentales. À titre de commissaire d'école . . . On nous a dit que cette éducation devrait commencer au moins en 7e année. Quand, selon vous, devrait-on commencer à enseigner les tâches parentales? Je ne parle pas nécessairement d'éducation sexuelle, mais plutôt du rôle des parents et des tâches qu'il comporte.

Mme Fern: Pour ma part, je crois que l'enseignement de la vie familiale devrait être continu, depuis la maternelle jusqu'à la 12e année. Il devrait s'agir d'un programme global intégré, axé sur la santé. A la maternelle, on enseignait évidemment qu'il faut se brosser les dents après les repas et d'autres questions de santé de ce genre. En 6e ou en 7e année, on parlerait des rôles, des responsabilités et des aptitudes que comporte la paternité ou la maternité, etc., et peu de temps après, probablement vers cette époque aussi, on commencerait à parler de contrôle des naissances et de prévention de la grossesse, etc. Cela ne veut pas dire encourager ou ne pas encourager l'activité sexuelle chez les adolescents et les adolescentes.

Je peux vous dire que quand je fais des exposés éducatifs sur la planification de la famille, et je suis mère de quatre adolescents, ce qui vous permet de comprendre que je suis directement intéressée par la question, l'une des premières choses sur lesquelles j'insiste, c'est qu'il faut pratiquer l'abstinence et attendre d'être plus vieux avant d'avoir des rapports sexuels.

Cependant, la réalité est là. Nous savons, par une étude faite en Saskatchewan en 1980, que les adolescents et les adolescentes de la province, comme à peu près partout ailleurs, font usage de leur sexualité. Cinquante pour cent d'entre eux ont une vie sexuelle dès l'âge de 15 ans et de plus en plus à mesure qu'ils vieillissent. Telle est la réalité.

La présidente: Si nous commencions à enseigner les rôles parentaux plus tôt dans la vie, verriez-vous des objections à ce que cet enseignement porte aussi sur les rôles familiaux traditionnels?

Mme Fern: Non, pas du tout. Ce qui m'inquiète, et on en a parlé ce matin encore dans les exposés qui vous ont été présentés, c'est qu'on conçoit ou qu'on semble concevoir la famille uniquement sous sa forme traditionnelle, le père, la mère et l'enfant. Nous savons tous que la famille a extraordinairement changé depuis 20 ans, depuis l'époque où certains d'entre nous étaient jeunes.

[*Text*]

There are all kinds of families now. I have four children, and I would be very offended by anyone who said to me that, as a single parent and four children, we are not a family. When you talk about parenting skills to young people, I think you talk about the various models of the family; they are all valid and they all have a place in our society, but one does not negate the other.

The Chairman: Thank you very much for your presentation.

Ms Fern: Thank you.

The Chairman: We would like to next go with another panel, Georgina Cyr of the Twenty-Four Hour Child Care Cooperative; Vonda Koslovsky of the Ad Hoc Committee to Protect the Family; Virginia Battiste and Lauriane Dellabough.

Ms Gay Caswell (Individual Presentation): I am here to represent some ladies who either could not make it or were waiting all morning. I have a copy of their points and comments.

I think in a committee such as this it is very important that individuals who have researched, but may not be directly connected to a group, have a say. Groups on the whole may be part of the day care community or the day care lobby group, and they most certainly deserve a hearing. But there are also individuals, mothers, who do not have the time or do not feel they are welcome to attend this committee, because they see this committee—rightly or wrongly—as a media event for the day care lobbyists and not for them. I am therefore talking about perception; I am not criticizing your attitudes, and I want to make that very clear. I am speaking on behalf of the Ad Hoc Committee to Protect the Family and Lauriane Dellabough.

First of all, I would like to highlight some of the points in Lauriane Dellabough's brief. Lauriane is a real estate agent in Moose Jaw; she has been active in political and community affairs. She is raising four children and she has some very basic concerns about day care. These concerns are in a written brief statement; I will not read them all, but I will highlight some of them.

She says the relationship between employees and children tend to be, in her opinion, more impersonal at a crucial time in the lives of the children, a time when children need and desire a more personal close relationship, someone to spend a great deal of time with them. This, she says, is the problem with day care.

One-on-one relationships are definitely an advantage to a child who has a person to care for him. As the cost of the contact is prohibitive in day care centres, an employee is expected to be in charge of many children at one time, somewhat like the school environment. She says there is an opportunity for an adult to pass his beliefs in an area on to many children, which she might be in disagreement with as a parent. This could be a source of much confusion for the child.

[*Translation*]

Il y a maintenant toutes sortes de familles. J'ai quatre enfants et je serais très offensée si quelqu'un me disait que, en tant que mère d'une famille monoparentale de quatre enfants, je n'ai pas une vraie famille. Quand on parle d'enseigner aux jeunes les rôles parentaux, je crois qu'on parle des divers modèles de la famille. Ils sont tous valables et ont tous leur place dans la société, mais aucun n'exclut les autres.

La présidente: Merci beaucoup de votre exposé.

Mme Fern: Merci.

La présidente: J'aimerais maintenant passer à un autre groupe et j'appelle Georgina Cyr, de la garderie coopérative *Twenty-Four House*, Vonda Koslovsky, du Comité Ad Hoc pour la protection de la famille, Virginia Battiste et Lauriane Dellabough.

Mme Gay Caswell: (À titre individuel): Je représente ici des dames qui n'ont pas pu venir ou qui ont attendu toute la matinée. J'ai un exemplaire de leurs points et de leurs observations.

Je crois que pour un comité comme le vôtre, il est très important que des particuliers ayant fait des recherches, mais qui ne sont pas directement affiliés à un groupe, puissent s'exprimer. Ces groupes, en général, font partie du secteur de la garde d'enfants ou du grupe de pression politique sur la garde d'enfants et ils ont certainement le droit d'être entendus. Mais il y a aussi des particuliers, des mères de familles, qui n'ont pas le temps de se présenter devant le comité, ou qui ne sentent pas devoir le faire parce qu'elles voient le comité, à tort ou à raison, comme une manifestation pour média intéressant les promoteurs de services de garde d'enfants, en tant que groupes de pressions politiques, mais ne les intéressant pas elles-mèmes. Je parle donc d'une façon d'envisager la chose. Je ne critique pas vos attitudes et je tiens à le dire très clairement. Je parle au nom du comité ad hoc pour la protection de la famille et au nom de Lauriane Dellabough.

Premièrement, j'aimerais faire ressortir certains des points du mémoire de Lauriane Dellabough. Lauriane est un agent d'immeuble de Moose Jaw. Elle participe activement à la vie politique et aux affaires communautaires. Elle élève quatre enfants et elle a quelques sujets de préoccupation fondamentaux en matiere de garde d'enfants. Ces questions sont présentées dans un mémoire écrit. Je ne vais pas le lire en entier, mais je vais faire ressortir quelques-uns de ces points.

Elle dit que les rapports entre les employées et les enfants ont tendance à être, à son avis, trop impersonnels à un moment crucial de leur vie, alors que les enfants ont besoin d'une relation plus personnelle, de quelqu'un qui passera beaucoup de temps avec eux. C'est là, dit-elle, le problème qui se pose avec les garderies.

Les rapports individualisés sont nettement un avantage pour un enfant qui a quelqu'un qui peut s'occuper de lui. Comme le coût d'un tel contact serait trop élevé dans un centre de garde d'enfants, on demande à une employée de se charger de plusieurs enfants à la fois, un peu comme dans une école. Lauriane soutient que ces employées ont l'occasion de transmettre à un grand nombre d'enfants des croyances avec

[*Texte*]

• 1355

Children need and desire relative security and peace of mind for better emotional and physical development in their tender years. She says that recent media reports of abuses in the United States that have occurred in day care centres are very indicative of the very real danger we could place our children in.

Of the three different types of child care available, day care centres tend to cost the most to the parent and the taxpayer. Any dangers present could affect the greatest amount of children in the day care centre environment. In government run and controlled institutions, there is also the very real danger of their being used as a propaganda tool. Parents should have the ultimate control and responsibility over their children's environment for that is what parenting is all about.

Health care is also a concern in a day care centre. When a child is sick, he is encouraged to stay at home and the working mother must try to take time off for day care, which costs wages as a result.

She speaks about private day care, the family child care and the day care centres. Family child care is where the child care is extended from the family, and I think many ladies I have been talking to are very concerned because they are seeing the traditional family of mother and father as an anomoly, as no longer existing. We are not hearing about the 50 or more people who do stay home and look after their children. We are consistently talking about the the abnormal as the norm. There are many people who are home when Johnny comes home from school and want to have a lifestyle in which they can afford that without being burdened by taxes, but I do not think this is being communicated.

Although families are not as close as they were, in Saskatchewan and in other cities there still are grandmas, neighbours, relatives or sometimes even older children who can look after the children. There are some problems with that because the government discriminates against it, and I want to stress this point. This is the most ideal alternative to parental care. She says:

> The child is most comfortable with relatives who are familiar to him or her. They will most likely have the same values and traditions, thereby avoiding mental conflicts for the children. The age-old practice whereby grandparents, aunts, brothers, sisters-in-law help looked after children of working parents was in many ways the best. The family unit was healthier and stronger. A lot of love was given to the

[*Traduction*]

lesquelles elle pourrait être en désaccord en tant que mère. Cela peut être une source de confusion pour l'enfant.

Les enfants ont besoin d'une relative sécurité et d'une certaine tranquilité pour mieux se développer émotivement et physiquement au cours de leurs tendre années. Selon elle, les mauvais traitements qui se sont produits dans des garderies aux Etats-Unis, et qui ont été signalés récemment par les media, montrent clairement les dangers très réels que nous pouvons faire courir à nos enfants.

Des trois types de soins d'enfants disponibles, ceux qui sont donnés dans les garderies ont tendance à être les plus coûteux pour les parents et les contribuables. Les dangers que présente cet environnement risquent d'atteindre le plus grand nombre d'enfants. Dans les établissements dirigés et contrôlés par l'Etat, il existe également un danger très réel qu'on se serve de ce milieu comme instrument de propagande. Les parents devraient voir le contrôle et la responsabilité finale de l'environnement de leurs enfants, car c'est cela être père et mère de famille.

Les soins de santé posent aussi un problème dans les garderies. Quand un enfant est malade, on encourage les parents à le garder à la maison et la mère qui travaille doit essayer d'obtenir un congé pour s'en occuper, ce qui constitue pour elle un manque à gagner.

Lauriane parle aussi des soins d'enfants dispensés dans des établissements privés, qu'il s'agisse de garde d'enfants en milieu familial ou de garderies. Dans les centres de garde en milieu familial, l'enfant est sorti de son contexte familial et placé dans un contexte familial élargi et cela préoccupe un grand nombre de dames à qui j'ai parlé, parce qu'on y voit la famille traditionnelle dirigée par le père et la mère comme une anomalie, comme une réalité qui n'existe plus. On n'entend pas parler des 50 p. 100 ou plus de gens qui restent à la maison et s'occupent de leurs enfants. On parle constamment de la normal comme si c'était la norme. Il y a bien des gens qui sont à la maison quand le petit Jean arrive de l'école et ces gens veulent mener un style de vie qui leur permette de vivre ainsi sans être alourdis par les impôts, mais je ne pense pas qu'ils le font savoir.

Bien que les familles ne soient pas aussi unies qu'autrefois, en Saskatchewan comme ailleurs, il y a encore des grands-mères, des voisins, des parents et parfois même des enfants plus âgés qui peuvent s'occuper des enfants. Cela pose des problèmes, parce que l'Etat exerce une discrimination envers cette façon d'agir et je tiens à le dire avec insistance. C'est la solution la plus idéale qui puisse remplacer les soins donnés par les parents eux-mêmes. Lauriane dit ceci:

> L'enfant se sent plus à l'aise avec des membres de sa parenté qui lui sont familiers. Ces personnes ont le plus souvent les mêmes valeurs et les mêmes traditions, ce qui évite de semer des conflits dans l'esprit de l'enfant. La méthode ancienne suivant laquelle les grans-parents, les tantes, les frères ou les belles-soeurs aidaient à la garde des enfants des parents qui travaillaient était, en maints aspects, la meilleure. La cellule familiale était plus saine et plus forte. Les enfants recevaient

[*Text*]

children. I had occasion to also utilize this kind of child care and feel my children were happiest in this environment.

In terms of the problems with this, she says:

Again, taxation interfered with the availability of this kind of child care. Immediate family members could not be claimed as baby-sitters for the tax credit. It could claim the wages paid to my oldest children who helped care for the younger ones. Because they needed time to earn wages also, they therefore had to seek employment outside the home. So I had to get another baby-sitter so I could claim the child care tax credit.

In summary, in many instances mothers work outside the home for economic reasons. Instead of trying an expensive cure, we should be practising preventive medicine where children are concerned. Mothers who wish to stay at home instead of working outside of the home should be allowed a tax credit off the family income, either the husband's income or a subsidy in the case of a single parent. Of course this would have to be administered on a financial needs basis. In the case of the husband's income or vice versa, there would have to be a ceiling on the amount of income earned to be eligible.

I think the spin-off effects of the implementation of this plan would be better harmony with the family, better mental health, protection of our children from some of the dangers which are very present outside the home, tightening of the family unit, economic recovery and visible support of the government of the family. It is very true that as goes the family, so goes the government. That is Lauriane's brief brief.

• 1400

Another lady of the ad hoc committee was very distressed at what she saw as the unfounded allegations made to REAL Women of Canada by one of the committee members. It was explained that REAL Women did not support equality and therefore did not need Secretary of State money or should not have Secretary of State money because they opposed the charter.

Many people, for real, very logical, legal reasons, opposed section 15 of the charter. They opposed it perhaps because they did not want the power going to the courts; they did not want equality meaning "the same". They knew the courts could rule in a rather arbitrary manner, and it was most certainly not because they were opposed to equality. I believe one person who had this view was the former Premier of Saskatchewan, Allan Blakeney.

So I tend to think the slam made at REAL Women of Canada is most unfortunate. When the REAL Women of Canada representative speaks in Saskatoon, I trust you will be

[*Translation*]

beaucoup d'amour. J'ai eu moi-même l'ocasion de recourir à cette pratique et j'estime que mes enfants étaient très heureux dans cet environnement.

Au sujet des problèmes qui se posent quand on applique ce système, elle dit ceci:

Là encore, le système fiscal vient gêner ce genre de soins d'enfant. On ne peut pas déclarer les membres immédiats de la famille comme gardiens des enfants au sens de l'exemption fiscale. J'aurais aimé réclamer une exemption pour les salaires payés à mes enfants plus vieux qui aidaient à prendre soin des plus jeunes. Comme ils avaient besoin de gagner de l'argent eux aussi, ils ont dû chercher du travail à l'extérieur. J'ai donc dû trouver une autre gardienne pour pouvoir réclamer l'exemption de garde d'enfants.

En résumé, bien souvent, les mères de famille trvaillent à l'extérieur pour des raisons économiques. Au lieu d'essayer un remède couteux, nous devrions pratiquer une médecine préventive en ce qui concerne les enfants. Les mères qui veulent rester à la maison au lieu de travailler à l'extérieur devraient avoir droit à une exemption fiscale sous forme de déduction du revenu familial, qu'il s'agisse du revenu du mari ou des subventions touchées par la mère d'une famille monoparentale. Bien entendu, cette déduction devrait être fonction des besoins financiers. Dans le cas du revenu du mari ou réciproquement, il faudrait imposer un plafond au montant du revenu gagné pour avoir droit à cette exemption.

Je crois que la mise en oeuvre de cette mesure entraînerait, comme retombées, une meilleure harmonie dans la famille, une meilleure santé mentale, une protection de nos enfants contre les dangers réels qui existent hors du foyer, un renforcement de la cellule familiale, une reprise économique et un soutien visible de l'Etat pour la famille. Il est très juste de dire que tant va la famille, tant va l'État. Voilà le court mémoire de Lauriane.

Une autre dame du comité *ad hoc* s'est trouvée fort affligée d'entendre ce qu'elle considère comme des allégations non fondées faites par un des membres de votre comité à l'endroit du groupe *REAL Women of Canada*. Cette organisation, a-t-on expliqué au Comité, n'avait pas appuyé le principe de l'égalité et, par conséquent, elle n'avait pas besoin ou ne devait pas recevoir de fonds du Secrétariat d'État, parce qu'elle s'était opposée à la Charte.

Bien des gens se sont opposés à l'article 15 de la Charte pour des raisons réelles, très logiques et fondées en droit. Peut-être que leur opposition tenait au fait qu'elles ne voulaient pas que le pouvoir passe aux mains des tribunaux. Elles ne voulaient pas que l'égalité signifie «la même chose». Elles savent que les tribunaux peuvent statuer d'une manière plutôt arbitraire, mais elles ne s'opposaient certainement pas à l'égalité. Je crois que l'ancien premier ministre de la Saskatchewan, monsieur Allan Blakeney, était du nombre.

Je crois donc que le fait d'avoir fermé la porte à l'organisation *REAL Women of Canada* a été un geste regrettable. Lorsque la représentante de cette organisation comparaîtra

[*Texte*]

better acquainted with this organization and its active and real support to women.

I do not have the other brief made by ladies of the committee. I have not had time to review it, so I certainly will not read it in case I distort the view. So I will turn it over to Virginia Battiste.

The Chairman: If you will table those with us then, Gay, we will see that they get into the record.

Ms Caswell: Most certainly.

Ms Virginia L. Battiste (Individual Presentation): My name is Virginia Battiste. At the risk of being out of place because you have presentations being made by large organizations or organizations that are representative of other numbers, I am here as an individual. I came this morning simply out of a personal concern and to represent only myself.

I am a wife, I am a mother, I am a foster parent. I am recently employed as a social services worker. I have a background in education, community development, psychology and media work.

I have raised a son who will be 18 this summer and a daughter who just turned 14. As a foster parent, I have cared for some 10 or 12 foster children. I began my career in fostering as a single parent. In addition to my own two children who were at that time six and 10, I cared for a family of four children who were 18 months, five years, seven years and nine years old. At that time I also had three teenage borders, two of whom came from families of eight siblings and another who came from a family of 14 siblings. They provided me with assistance in care of the children.

I have some real concerns about the institutionalization of day care, the long-term effects on children of being cared for in settings of up to 60 in number of their own age range, their own peer group, and on their ability to develop a significant one-to-one relationship with a significant adult.

As I understand it, psychologically it is a very important and very significant part of human development that there be that bonding relationship with one significant adult. Studies have shown that, if a child is cared for outside the home, the next best setting for that child is in a one-to-one relationship. I am talking about younger children. They do need to be in a setting where they have a one-to-one adult relationship that is significant to them, and that has implications in their psychological and emotional development.

I question the normalacy of the setting of pre-school children being lumped together in the large numbers of up to 60 children under the circumstances of such long-term hours.

[*Traduction*]

devant vous, à Saskatoon, j'espère que vous en apprendrez davantage sur ce groupe et sur l'appui actif et réel qu'il apporte aux femmes.

Je n'ai pas lu l'autre mémoire établi par certaines dames du Comité. Je n'ai pas eu le temps de l'examiner. Je ne vais donc pas le lire, de crainte d'en déformer le contenu. Je passe donc la parole à Virginia Battiste.

La présidente: Si vous voulez déposer ces mémoires devant le comité, Gay, nous verrons à ce qu'ils soient consignés au compte rendu.

Mme Caswell: Très certainement.

Mme Virginia L. Battiste (à titre personnel): Je m'appelle Virginia Battiste. Je suis ici à titre individuel, et peut-être que je ne suis pas à ma place, parce que vous avez des exposés présentés par de grandes organisations ou des organisations qui représentent un grand nombre de personnes. Je suis venue ici, ce matin, simplement à cause de certaines choses qui me préoccupent personnellement et je ne représente que moi-même.

Je suis épouse et mère de famille et j'ai gardé également des enfants placés dans mon foyer. J'occupe depuis peu un emploi au ministère des Services sociaux. J'ai travaillé dans les milieux de l'enseignement, du développement communautaire, en psychologie et dans les media.

J'ai élevé un fils qui aura 18 ans cette année et une fille qui vient d'avoir 14 ans. À titre de mère de foyer nourricier, j'ai pris soin de 10 à 12 enfants qui ont été placés chez moi. J'ai commencé ma carrière dans ce domaine comme mère de famille monoparentale. en plus de mes deux enfants, nous avions parfois six à dix enfants dans la maison. Je m'occupais d'une famille de quatre enfants âgés de 18 mois, cinq ans, sept ans et neuf ans. À cette époque, j'avais également trois pensionnaires adolescents; deux venaient d'une famille de huit enfants et l'autre, d'une famille de 14 enfants. Ils m'aidaient à m'occuper des autres enfants.

Je me préoccupe réellement de l'institutionnalisation de la garde d'enfants et des effets à long terme que subissent les enfants gardés dans des établissements comptant 60 enfants de leur groupe d'âge qui sont au même stade de développement. Je me préoccupe de leur capacité de développer une relation valable, de personne à personne, avec un adulte important pour eux.

Selon moi, il est psychologiquement très important, en tant qu'élément marquant du développement humain, que l'enfant ait cette relation qui le lie à un adulte important pour lui. Des études ont démontré que lorsqu'un enfant doit être gardé en dehors de la maison, le meilleur environnement est celui d'une relation de personne à personne. Je parle des tout jeunes enfants. Ils ont besoin d'un environnement qui leur fournisse une relation de personne à personne avec une adulte ayant une importance pour eux. Cela a des répercussions sur leur développement psychologique et émotionnel.

Je conteste qu'on puisse considérer comme normal un environnement où l'on met ensemble des enfants d'âge préscolaire en nombre pouvant atteindre jusqu'à 60 enfants et

[*Text*]

We are not talking even about the school-age child who is in the school from say 9 a.m. to 3.30 p.m. or 4 p.m. We are talking sometimes from 7 a.m. or 8 a.m. in the morning to 5 p.m. or 6 p.m. in the evening, which is extended much beyond the time school children are in those large numbers.

I think there is an over-emphasis in the direction of the large, even though licensed, day care. I think we need to look at alternatives that bring it to a smaller setting, one primary care-giver, a more home-based care. The future of our children and the future well-being of our children are important in that area, to be brought into what has been not just more traditional but what I think in long-term studies psychologically would prove more beneficial to the children themselves.

• 1405

I certainly do have concerns, and I have heard it expressed in terms of the type of day care offered to infants and toddlers and concerns in terms of the adequacy of that kind of arrangement.

I just wanted to comment on the point raised about the communicable diseases. One question was put as to whether or not it would be any different from for older children. I think in terms of physiological development the immune systems of young children have not totally developed and they are far more susceptible to communicable diseases under the age of 18 months than they are when they are older and out and more exposed. So I can certainly see that would be a medical concern.

I have read studies that day care is producing a measure of aggressiveness and assertiveness in children, in comparison to their peers who are raised at home, that makes them much more forward children. I think we are seeing an increase in the aggressiveness in our young people, and have any studies been done of the long-term effects of raising a generation of children through day care systems, where basically they are institutionalized from the age of two right through their whole school system and school education experience, coupled again with that lack of bonding and a significant relationship?

In the work I am presently doing I am working with a protection case load and we see many young people reaching their adolescence who are not in a significant bonded relationship with their parent and their behaviour is beginning to become antisocial and out of control of their parent. Is that being produced or in some ways being added to by the day care situation? I am posing questions because I do not know the answers; I have concerns in those areas.

Certainly from my own perspective and my own point of view and my own personal philosophy I believe that the best

[*Translation*]

durant de longues heures. Il ne s'agit même pas des heures que passe à l'école l'enfant d'âge scolaire, c'est-à-dire de 9 heures à 15h30 ou 16 heures. Il s'agit, parfois, d'un horaire qui va de 7 heures ou de 8 heures à 17 heures ou 18 heures, ce qui dépasse de beaucoup le temps que passent ensemble les écoliers dans des groupes aussi considérables.

Je crois qu'on s'oriente beaucoup trop vers des établissements de garde d'enfants accueillant des groupes très nombreux, même si ces garderies sont officiellement autorisées. Je crois qu'il faut envisager d'autres solutions qui placeraient l'enfant dans un environnement moins vaste, où il recevrait l'attention d'une employée rattachée à lui principalement, laquelle lui donnerait des soins s'apparentant davantage à ceux du foyer. Il est important de tenir compte de l'avenir et du bien-être futur de nos enfants, dans ce secteur, où les enfants sont élevés dans un environnement qui n'est plus le milieu traditionnel. Les études à long terme montrent qu'un environnement ainsi conçu se révélerait psychologiquement plus avantageux pour les enfants eux-mêmes.

Cette situation me préoccupe beaucoup et j'ai entendu les mêmes préoccupations au sujet des services de garde d'enfants disponsés aux bébés et aux tout petits et de la qualité de ce genre de service.

Je voudrais faire une observation sur la question des maladies contagieuses. On a posé la question de savoir si la situation est différente en ce qui concerne les enfants âgés. Je crois que du point de vue du développement physiologique, les systèmes immunologiques des jeunes enfants ne sont pas entièrement développés et que ces enfants risquent davantage d'attraper des maladies contagieuses quand ils ont moins de 18 mois qu'après, alors qu'ils vont à l'extérieur et sont plus exposés. Je vois donc là certainement un sujet de préoccupation pour leur santé.

J'ai lu dans certaines études que les garderies rendent les enfants plus aggressifs et plus portés à s'affirmer que les enfants élevés à la maison, que cela fait d'eux des enfants plus entreprenants. Je crois que nous observons une augmentation de l'aggressivité chez les jeunes. Des études ont-elles été faites sure les effets à long terme de l'éducation d'une génération d'enfants dans des garderies? Avec ce système, l'enfant est placé dans un établissement depuis l'âge de deux ans jusqu'à la fin de sa scolarité, sans compter, encoure une fois, qu'il lui manque ce lien affectif et cette relation avec un adulte important pour lui.

Je travaille actuellement dans le domaine de la protection de l'enfance et nous voyons bien des jeunes atteindre l'âge de l'adolescence sans connaître une relation affective valable avec leurs parents. Leur comportement commence à être anti-social et à échapper au contrôle des parents. Est-ce là le résultat direct de l'éducation en garderie ou, d'une certaine manière, une conséquence de cette situation qui vient s'ajouter au reste? Je pose ces questions parce que je ne connais pas les réponses. J'ai des préoccupations dans ces domaines.

À mon avis, de mon propre point de vue et suivant mes principes personnels, je crois que le meilleur endroit pour

[*Texte*]

place to raise children is in the home with the parent at home and with the parent available; and that not being available, a one-to-one significant person relationship is still by far preferred.

This morning a brief was presented talking about the need perhaps to direct funds through to the family so the parents have a free choice because they have funds available to them, they have the choice in terms of where they direct their child care dollars. I certainly would endorse that and support that.

As a parent who has made the choice and the decision to stay at home with my children until just very recently, I know how much that could have been a help to our own family situation and particularly as a single parent. I made the decision when my daughter was five that I wanted to stay at home and raise my children, and I took the option of taking in foster children as well to provide me with a financial base, but how much more so if there could have been that money available to me to assist in our family situation. As a matter of fact, it came to a point where I went out of the foster care because financially I could not continue in that way to support a family.

I appreciate the need and the by-choice decision of women to work, but I think we need to re-examine the focus of child care services and the vehicles for delivery of that service. I do not think that necessarily bigger and better is the answer. I think we need to look to more child-centred and home-centred care for our children. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Virginia. Georgina.

Ms Georgina Cyr (Secretary, Parent Board, Twenty-Four Hour Child Care Co-operative): I will be speaking. This is the administrator of our day care, Earl Blacklock.

The Chairman: Welcome.

Ms Cyr: We are of that day care that has been mentioned several times. We offer a 24-hour service. As far as I know, we are the only one in western Canada. Do not quote me on that, because I am not sure.

I would like to make just one comment before I go into our presentation. I have always remembered the credo of a lady that was an administrator at the day care one time, Mary Helen Miller. She always said that how we are talking about day care and how we feel is no longer the issue; day care is here as an integral part of our present-day society and our job is to make it the very best we can. And I think that is the bottom line.

• 1410

Our centre is a 24-hour centre. We have currently 106 children; 47 of those, about half, need evening and weekend care. We provide service for people who work shifts, evenings,

[*Traduction*]

élever un enfant, c'est à la maison, avec ses parents. S'il n'a pas ses parents, une relation de personne à personne avec un adulte important pour lui est encore, de loin, la situation la plus souhaitable.

Ce matin, un mémoire disait qu'il faudrait verser des fonds de garde d'enfants directement à la famille, afin que les parents puissent librement choisir, avec ces fonds, de quelle manière ils voudront les affecter. Je suis certainement d'accord avec cette proposition.

À titre de mère de famille qui a choisi et décidé de rester à la maison avec mes enfants, ce que j'ai fait jusqu'à récemment, je sais combien cela aurait pu aider notre situation familiale, en particulier en tant que mère d'une famille monoparentale. J'ai décidé, quand ma fille avait cinq ans, de rester à la maison et d'élever mes enfants et j'ai choisi de prendre chez moi des enfants placés en foyer nourricier, ce qui me donnait en même temps une base financière. Mais combien mieux aurais-je pu le faire, si cet argent avait été mis à ma disposition pour m'aider à subvenir aux besoins de notre famille! En fait, il est arrivé au moment où j'ai dû cessé d'offrir un foyer nourricier, parce que je ne pouvais pas financièrement continuer, de cette manière, à subvenir aux besoins d'une famille.

Je comprends le besoin et la décision des femmes qui choisissent de travailler, mais je crois que nous devrions réexaminer le but des services de garde d'enfants et les moyens employés. Je ne crois pas que la solution soit nécessairement de créer des établissements plus vastes et meilleurs. Je crois que nous devrions songer à des soins centrés davantage sur l'enfant et sur le foyer. Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup, Virginia. Georgina.

Mme Georgina Cyr (secrétaire du conseil d'administration de la garderie *Twenty-Four Hour Child Care Co-operative*): Je vous présente l'administrateur de la garderie, Earl Blacklock.

La présidente: Bienvenue.

Mme Cyr: Notre garderie est d'un type qui a été mentionné plusieurs fois. Nous sommes ouverts 24 heures sur 24. Pour autant que je sache, nous sommes la seule garderie du genre dans l'Ouest canadien. Ne me citez pas là-dessus, parce que je n'en suis pas sûre.

J'aimerais faire une observation avant de passer à notre mémoire. Je n'ai jamais oublié le crédo d'une dame qui était administratice de notre garderie auparavant, Mary Helen Miller. Elle disait toujours que l'heure était passée de discuter et de dire ce que nous pensions de la garde d'enfants, que la garde d'enfants était maintenant une partie intégrante de la société actuelle et que notre devoir était de fournir les meilleurs services possible. Et je crois que c'est là ce qui compte le plus.

Notre garderie est ouverte 24 heures sur 24. Nous avons actuellement 106 enfants dont 47, c'est-à-dire presque la moitié, ont besoin de services de garde le soir et en fin de semaine. Nous offrons notre service aux personnes qui

[*Text*]

nights, weekends, splits, and we do have as our base people who work a regular day.

We opened our doors just about 10 years ago, February of 1977. We are located on two city lots. Now we have three buildings on those lots. One is fairly new; two of them are quite old and are getting to the point that we need an awful lot of money just to meet licensing standards just for constant repair.

Our options are really quite limited to improving these. We can increase the fees. The last increase of subsidies was in April of 1982. Since then, we have increased our fees three times and we have a fourth increase coming up Juy 1. The last increase was in February of 1985 and at that time three families came to us and said that they were unable to afford the cost of our centre. So on one hand we increased by a little and we lose.

Most of our parents are single parents. I think over 90% of our parents are single parents. Another option we have is fund-raising. However, in the first three months of this year our expenses exceeded our income by $330 a month, and this amount is made up by fund-raising. As I said, all our parents are working parents, and they spend several hours in volunteer time at the centre. It really does not give them that much time to extend fund-raising to include extensive renovations or to actually raise enough to save for rebuilding. We have considered relocating but we have had our properties appraised and they are worth actually right now less than the existing mortgage. The real value lies with our property. So we could sell the buildings, but even then we would not get enough to rebuild properly without aid from both federal and provincial.

Really, what we need is caring people. We have approached the day care branch. They do not have any provisions to fund improvements such as we need or for the relocating of existing centres. They have an operating grant which they just established, paid monthly, and it replaces the annual equipment grant.

This new grant provides $20 per child-space monthly. The old one was $100 per child-space annually. The only catch to our centre is we are licensed for 60 children, but since we work on a 24-hour basis that has been extended to 60 children at any given time with a total of 120 children.

We were getting the $100 per child space annually at one point for 120 children. Now they tell us we are going to get $20 per child space for our licensing, which is only 60. Whereas for most of the other day cares that is about 140%

[*Translation*]

travaillent par postes, le soir, la nuit, en fin de semaine, suivant des horaires fragmentées et nous avons aussi, comme clientèle de base, des parents qui travaillent aux heures normales.

Nous avons débuté il y a tout juste 10 ans, en février 1977. Nous sommes situés sur deux terrains de la ville. Nous avons actuellement trois bâtiments sur ces terrains. L'un est assez neuf, mais les deux autres sont très vieux, à tel point que nous devons dépenser beaucoup d'argent à faire constamment des réparations simplement pour répondre aux normes d'autorisation.

Nos options sont vraiment très limitées quand nous voulons améliorer nos services. Nous pouvons augmenter les droits d'utilisation. La dernière augmentation des subventions date du mois d'avril 1982. Depuis lors, nous avons augmenté nos droits trois fois et une quatrième augmentation entrera en vigueur le 1er juillet. La dernière a eu lieu en février 1985 et à cette époque, trois familles sont venues nous dire qu'elles étaient incapables de payer le prix demandé. Même si l'augmentation était faible, nous les avons quand même perdues.

La plupart de nos parents sont des chefs de familles monoparentales. Je crois que c'est le cas de 90 p. 100 de nos parents. Une autre option consiste à recueillir des fonds par souscription. Au cours des trois premiers mois de cette année, nos dépenses ont dépassé nos revenus à raison de 330$ par mois et cette somme a été couverte par des fonds recueillis par souscription. Je le répète, tous nos parents sont des gens qui occupent un emploi et ils consacrent beaucoup d'heures à travailler bénévolement à la garderie. Cela ne leur laisse pas beaucoup de temps pour s'occuper de recueillir des fonds nécessaires pour les travaux considérables de rénovation que nous devons faire ou pour nous permettre d'économiser afin de rebâtir le centre. Nous avons songé à déménager, mais nous avons fait évaluer nos immeubles et ils valent, en fait, moins que l'hypothèque en cours. C'est le terrain qui vaut quelque chose. Nous pourrions donc vendre les bâtiments avec le terrain, mais même alors, nous n'obtiendrions pas suffisamment d'argent pour reconstruire ailleurs des locaux convenables sans une aide à la fois du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.

En réalité, ce qu'il nous faut, ce sont des personnes dévouées. Nous avons approché la direction de la garde d'enfants. Elle n'a pas de fonds pour financer des améliorations comme celles dont nous avons besoin ou pour permettre aux centres existants de déménager. Elle dispose d'une subvention de fonctionnement qui vient tout juste d'être établie, qui est versée mensuellement et qui remplace la subvention annuelle pour le matériel.

Cette nouvelle subvention s'élève à 20$ par mois par place. L'ancienne était de 100$ par année par place. L'ennui, pour notre centre, c'est que notre permis nous permet d'accueillir 60 enfants, mais comme nous fonctionnons 24 heures sur 24, cette autorisation a été modifiée pour nous permettre d'accueillir 60 enfants à la fois, jusqu'à un maximum de 120 enfants.

À un moment donné, nous obtenions la subvention de 100$ par place d'enfant par année pour 120 enfants. Maintenant, on nous a dit que nous obtiendrions 20$ par place pour le nombre d'enfants que nous sommes autorisés à recevoir, qui n'est que 60. Alors que la plupart des autres services de garde d'enfants

[*Texte*]

increase, for us it comes to about 40%. Actually we are getting about 30% the increase that other centres are getting.

Now, we consider our day care unique because it is 24 hours. We have children from all over. We have many nationalities and religions and there is a great need for our service. We want to provide a high standard of service. If we are forced to close because of rigid regulations of government which refuse to address the existing realities, it is not only our children in the 24-hour service who are going to lose; it is going to be everybody.

• 1415

We need quality care. We need more 24-hour . . . The way it looks now, there is not going to be a 24-hour very much longer unless we get help in some way.

We would like to see child care kept non-profit and affordable. Direct funding levels must be increased in the form of operating and maintenance grants which are designed to meet the needs of individual centres. I do not think you can lump every centre together. There are special needs. Special provisions should be made through direct grants, interest-free, low-interest loans or a combination of them for centres which are forced to rebuild or relocate.

Mr. E. Blacklock (Administrator, Twenty-four-Hour Child Care Co-operative): I would like to make a couple of comments from the perspective of an administrator of a day care.

I reiterate Georgina's comments. For us, the question is no longer whether there should be day care. We want to provide the very best day care which can be provided. At this point, we are finding ourselves constrained in doing so.

I consider the most important priority of this committee and of any government or other agency considering the needs of day care is to increase the support to existing day cares and existing providers. If they do not have the support, there is no point in talking about expanding an inadequate service.

I would like to call on the government at both levels to start targeting their grants for specific needs. For example, at this point day cares can only take in special needs children through the commitment to the ideal they should take in special needs children. We simply cannot afford it in terms of the existing grant structure.

I consider the needs of those children to be at least equal to the needs of any other children. Yet, we cannot hire the qualified staff we need to hire in order to meet their needs adequately.

[*Traduction*]

toucheront une augmentation de 140 p. 100, pour nous, elle équivaut à environ 40 p. 100. En fait, nous touchons environ 30 p. 100 de l'augmentation que les autres centres ont obtenu.

Nous considérons notre service de garde d'enfants comme un service unique, parce qu'il fonctionne 24 heures sur 24. Nous avons des enfants de partout. Ils appartiennent à de nombreuses nationalités et religions et notre service a de grand besoins. Nous voulons fournir un service de haute qualité. Si nous sommes forcés de fermer à cause des règlements rigides de l'État, qui refuse de tenir compte de la situation existante, ce n'est pas seulement les enfants bénéficiant de ce service ouvert 24 heures sur 24 qui seront les perdants: c'est tout le monde qui sera perdant.

Nous avons besoin de services de garde d'enfants de qualité. Il faudrait plus de garderies ouvertes 24 heures sur 24. De la manière dont les choses vont actuellement, il n'y aura pas très longtemps encore une garderie de ce genre, à moins que nous obtenions une aide quelconque.

Nous aimerions que les services de garde d'enfants restent sans but lucratif et à prix abordables. Il faudrait augmenter les niveaux de financement direct, sous forme de subventions de fonctionnement et d'entretien conçues de manière à répondre aux besoins particuliers de chaque garderie. Je ne pense pas qu'on puisse mettre tous les centres dans le même panier. Il existe des besoins spéciaux. Il faudrait prévoir des dispositions spéciales, sous forme de subventions directes, de prêts sans intérêts ou à faibles intérêts, ou une combinaison des deux, pour les centres qui sont forcés de rebâtir leurs locaux ou de déménager.

M. E. Blacklock (Administrateur de la garderie *Twenty-Four Hour Child Care Co-operative):* J'aimerais faire quelques commentaires du point de vue d'un administrateur de garderie.

Je tiens à répéter ce qu'a dit Georgina. Pour nous, la question n'est plus de savoir s'il devrait y avoir des services de garde d'enfants. Nous voulons fournir les meilleurs services possibles. À l'heure actuelle, nous éprouvons beaucoup de difficultés à le faire.

Je considère que la priorité la plus importante du comité ou de tout gouvernement ou organisme, compte tenu des besoins en garde d'enfants, est d'augmenter le soutien accordé aux services actuels de garde d'enfants et à ceux qui fournissent ces services. Sans cet appui, il est inutile de parler d'élargir un service inadéquat.

Je demande aux deux gouvernements de commencer à axer les subventions sur des besoins déterminés. Ainsi, actuellement, les services de garde d'enfants ne peuvent recevoir les enfants ayant des besoins spéciaux que s'ils se sont donné comme idéal d'accueillir de tels enfants chez eux. Mais la structure actuelle des subventions ne nous le permet tout simplement pas.

Je considère que les besoins de ces enfants sont au moins égaux à ceux des autres enfants. Et cependant, nous ne pouvons pas engager le personnel qualifié nécessaire pour répondre convenablement.

[*Text*]

You will hear over and over again throughout the country that salaries are too low. We think we should be aiming any support in terms of salaries specifically to provide subsidies to day cares to hire very well-qualified people and targeting the grants specifically for that need.

As Georgina has pointed out, in our situation we need new facilities. Our present facilities are inadequate and makeshift. We need to see the facilities of current day care operations able to handle the present need.

We would like to see federal assistance to increase the level of operating grants so the operating grants totally cover the cost of facilities and the cost of maintenance. It is one area where all day cares can operate on an equal basis. The 24-hour does not have to be handicapped. We are providing a multi-shift service because we do not have the money to keep our facilities at an adequate range.

Ms Caswell: I would like to leave. I think it is unfair of me to answer questions when I am representing someone else.

The Chairman: I appreciate that.

Ms Caswell: I will have an opportunity to speak in Saskatoon.

The Chairman: Thank you very much. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you very much. I wanted to ask Mrs. Battiste some questions about children under two. We have had a lot of evidence across the country which shares your concern. I agree with you. I think we need more research about the best options for children under two, the first being much more support so parents have a choice.

We had some interesting evidence yesterday. One of our panelists feels strongly that fathers should be getting more involved. One of the witnesses said babies know the difference between the skin texture of men and women. Mothers have the best for the tiny infants. Even the difference in smell, she said . . . It was kind of a new litle addition.

• 1420

I think the committee is seriously looking at any way by which we can encourage a little more economic choice. There is not a lot of money around. But I personally would like to see the child tax credit or something like that targeted, provided it was on a monthly basis and not on an annual one—

Ms Battiste: That is right.

Ms Mitchell: —as one option. But I think we would all agree that the bonding and the nourishing quality of an infant, and even a toddler—I am never quite sure what age that is

[*Translation*]

Vous entendrez sans relâche, partout dans le pays, que les salaires sont trop bas. Nous estimons qu'il faudrait orienter tout aide en matière de salaire de façon à fournir aux services de garde d'enfants des subventions qui leur permettraient d'engager des personnes très qualifiées. Il faudrait que les subvention servent expressément à répondre à ce besoin.

Ainsi que Georgina vous l'a souligné, dans notre cas, nous avons besoin de nouveaux locaux. Nos locaux actuels sont des locaux inadéquats et de fortune. Il faudrait que les locaux de nos services de garde d'enfants puissent répondre aux besoins actuels.

Nous aimerions qu'une aide du gouvernement fédéral permette d'augmenter le niveau des subventions de fonctionnement, de façon à ce qu'elles couvrent entièrement le coût des locaux et de leur entretien. C'est un domaine où tous les services de garde d'enfants sont sur un pied d'égalité. Les services ouverts 24 heures sur 24 n'ont pas à subir un handicap en ce domaine. Nous fournissons un service morcelé pour plusieur postes de travail, mais nous n'avons pas l'argent pour donner à nos installations la continuité voulue.

Mme Gaswell: J'aimerais partir. Je crois qu'il ne serait pas juste que je réponde à des questions alors que je représente quelqu'un d'autre.

La présidente: Je comprends.

Mme Gaswell: J'aurai l'occasion de parler à Saskatoon.

La présidente: Merci beaucoup. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Je voudrais poser à Mme Battiste quelques questions au sujet des enfants de moins de deux ans. Nous avons eu beaucoup de témoins, dans tout le pays, qui ont les mêmes préoccupations que vous. Je suis d'accord avec vous. Je crois qu'il faudrait plus de recherches sur les meilleures options à offrir pour les enfants de moins de deux ans, à commencer par celles qui constitueraient à augmenter le soutien accordé aux parents, de façon à ce qu'ils puissent opérer un choix.

Nous avons eu un témoignage intéressant hier. L'un de nos membres croit fermement que les pères devraient participer davantage à la garde d'enfants. L'une des témoins a dit que les bébés connaissent la différence entre l'épiderme d'un homme et celui d'une femme. Les mères ont la préférence des petits bébés. Même la différence des odeurs, a-t-elle dit . . . C'était là un nouvel apport modeste à la discussion.

Je crois que le Comité veut sérieusement trouver des moyens de favoriser un peu plus le choix, du point de vue économique. On ne dispose pas de beaucoup d'argent. Mais j'aimerais personnellement que le crédit d'impôts pour enfant ou quelque chose de ce genre soit considéré, pourvu que ce soit sur une base mensuelle et non sur base annuelle . . .

Mme Battiste: C'est exact.

Mme Mitchell: . . . comme une première option. Mais je crois que nous sommes tous d'accord pour dire que le lien affectif et l'enrichissement d'un bébé, et même d'un tout petit—je ne sais pas très bien de quel âge il s'agit—sont très

[*Texte*]

defined as—are very important, and also the question you mentioned about family atmosphere.

Having said that as the first step, beyond that, where a mother or father cannot provide that care, for whatever reason, can you add a little to what you are saying? You are saying you think the second option probably should be almost like foster care in some one else's home. Or would you say the second option might be having someone come into the parents' home?

We have heard very little about that. I am surprised. We have not heard anything very much about nannies. Nannies, in my idea, are really a luxury of the rich, who can afford to have somebody come in under the Immigration Act and pay them and so on—sometimes exploit them, I might say. We have not heard very much about other kinds of in-home care. That seems to be almost like a thing of the past, unless you are quite well-to-do.

The third option, I guess, would be the kind of thing you did, of a mother or parent family with children taking children into their own home; in other words, family care. I was curious in your experience whether the experience of the children who came to you as foster children was different from that of your own, because you had both there—a lot of variables, of course.

Then the final thing is of course in some settings, and some people would say within a group care setting, as long as you have a very separate facility and you keep a very intense adult-child relationship and a constant care-giver, this maybe is not as desirable as the home care, but this can be good care as well.

I lean a little, personally, towards the home care in preference. But I wondered if you would like to comment a little more on those points, or whether you disagree with me on the things I have said.

Ms Battiste: Basically I think I followed you and agreed with most of it. The question of whether the care is provided in the home or outside the home is not at issue in one of the studies I heard the results of. It is not at issue so much as that it is one single person.

Ms Mitchell: But it is not the place.

Ms Battiste: It is not the place. It is not the location.

Ms Mitchell: It could be a surrogate parent as well as a parent?

Ms Battiste: Yes.

Ms Mitchell: It could be equal.

Ms Battiste: Yes. The one concern I have, the one thing in my experience of having the six children in my home, was the help the children gave one to another—the older children to the younger children, and the involvement on a vertical basis

[*Traduction*]

importants, de même que le point que vous avez soulevé, celui de l'atmosphère familiale.

Ceci étant une première étape, je voudrais savoir si, ensuite, quand la mère ou le père ne peut pas, pour une raison quelconque, s'occuper de l'enfant . . . Pourriez-vous nous en parler davantage? Vous dites que la deuxième option serait à peu près semblable aux soins donnés dans un foyer nourricier. Ou bien voulez-vous que la deuxième option consisterait à avoir quelqu'un au domicile des parents?

On nous a très peu parlé de cette question. J'en suis surprise. Nous n'avons pas beaucoup entendu parler des bonnes d'enfant. Les bonnes d'enfant, je crois, sont vraiment un luxe de riche, de quelqu'un qui peut se permettre de faire venir une personne en vertu de loi sur l'Immigration, de la payer, etc. et parfois, je dirais, de l'exploiter. On ne nous a pas beaucoup parlé de cet autre type de garde d'enfants en milieu familial. C'est semble-t-il, presque une chose du passé, à moins d'avoir beaucoup de moyens.

La troisième option, je suppose, correspondrait à ce que vous avez vous-même fait. Une mère de famille accepte d'autres enfants chez elle. Autrement dit, une garde en milieu familial. Je serais curieuse de savoir, d'après votre expérience, si le comportement des enfants que vous receviez à titre de foyer nourricier était différent de celui de vos propres enfants, parce que vous aviez les deux . . . Il y avait beaucoup de variables, bien entendu.

Enfin, en dernier lieu, il y a la garde d'enfants en groupe. D'aucuns disent que tant et aussi longtemps que vous avez des locaux distincts, que vous conservez une relation très intense entre l'adulte et les enfants et que les soins sont constants, cette situation, même si elle n'est peut-être pas aussi souhaitable que la garde en milieu familial, peut quand même apporter de bons soins à l'enfant.

Pour ma part, j'ai une petite préférence pour la garde en milieu familial. Mais j'aimerais vous demander de commenter davantage ces options ou de me dire si vous n'êtes pas d'accord avec moi.

Mme Battiste: Pour l'essentiel, je crois que je vous ai suivie et que je suis d'accord avec la majeure partie de ce que vous avez dit. La question de savoir si les soins diovent être fournis au foyer ou en dehors du foyer ne se pose pas, d'après une étude dont j'ai entendu parler. Ce n'est pas un problème, tant qu'il s'agit d'une relation individualisée.

Mme Mitchell: Mais ce n'est pas une question d'endroit.

Mme Battiste: Il ne s'agit pas de l'endroit. Ce n'est pas une question de lieu.

Mme Mitchell: Il pourrait s'agir aussi bien de la mère que d'une personne qui la remplace?

Mme Battiste: Oui.

Mme Mitchell: Ce pourrait être la même chose.

Mme Battiste: Oui. Je me préoccupe d'une chose ici, compte tenu de l'expérience que j'ai eue avec les six enfants qui étaient chez moi. Je veux parler de l'aide que les enfants s'apportaient les uns les autres, les plus vieux aidant les plus jeunes, et de

[*Text*]

as opposed to the horizontal basis. I question the whole principle of how we are lumping together on a horizontal basis by age range without mixing it all up—

Ms Mitchell: That is interesting.

Ms Battiste: —because that is not a natural setting. The natural setting is that you have a different range of ages. That to me has to be looked at as well: that maybe we are doing a disservice by thinking we are caring for children because they are all along the longitudinal and not along the vertical age range.

What you said about an infant knowing the difference texturally of a father and mother and that kind of thing . . . I did not mention that the child I have in my care now—the foster child—is an autistic, mentally handicapped child. We will have had him for four years this summer. He is developmentally delayed. But one of the things he is into right now is he will check men's—the shave. He is very tactile, very texturally oriented—something that can be associated with autism. He very much knows the difference. He is just coming . . . I have seen him develop into that area of being more oriented toward my husband. As I say, all the men who come into the home get checked out. They are especially fun if they have beards. But they all get checked out to see if they have shaved that morning.

He does not do that with me. He will cuddle in. But they do have a sense. I have been home with this child for three and a half years, and he is ready now to move out into a setting with peers because he is of that developmental stage. But prior to that he was not, and he really needed the individual one-to-one relationship, perhaps accentuated because of his difficulties. But when they mention these special needs children, I can see a real need there as well. I have worked a lot with the mentally handicapped. How and where do they fit into the whole system as well? And how do they get integration and normalization experience?

• 1430

Ms Mitchell: We have had a lot of briefs from people concerned about handicapped children with special needs. I guess I should have also mentioned the importance of parental leave as an option. I think we are going to hear more about that in one of the later briefs. So in the interests of time I will leave that.

Perhaps I could ask the presenters from the 24-hour care what ages you have in your centre. I was not quite clear about that. And how does it operate? I imagine one of the problems with 24-hour care is the fact that you cannot . . . It is easier to finance a group that is steady for one eight-hour period, rather than ones that are kind of coming and going and have different needs. I think that is the difficulty with day care. Also, the

[*Translation*]

leur participation sur une base verticale, par opposition à une base horizontale. Je conteste le principe de mettre les enfants dans le même panier, comme nous le faisons, sur une base horizontale, par groupe d'âge, sans les mélanger . . .

Mme Mitchell: Voilà qui est intéressant.

Mme Battiste: . . . parce que ce n'est pas un environnement naturel. Dans l'environnement naturel, vous avez des enfants de différents âges. J'estime que c'est un point à examiner, qu'il faudrait voir si nous ne rendons peut-être pas un mauvais service aux enfants en pensant que nous nous occupons bien d'eux parce qu'ils sont tous placés dans un même groupe d'âge, et non dans une situation verticale.

Vous avez parlé du fait que le bébé peut distinguer entre l'épiderme du père et de la mère et entre des choses de ce genre . . . Je ne vous ai pas dit que l'enfant que je garde actuellement, à titre de foyer nourricier, est un enfant austistique, mentallement handicapé. Cela fera quatre ans cet été que nous l'avons chez nous. Il est retardé dans son développement. Mais il y a une chose, entre autre, qu'il sait très bien faire actuellement, c'est de vérifier s'il s'agit d'un homme, par la peau rasée du visage. Il a le sens du toucher très développé; il est très sensible à l'épiderme, une chose qu'on peut associer à l'autisme. Il connaît très bien la différence. Il vient tout juste . . . J'ai observé son développement dans cette direction. Je l'ai vu se tourner davantage du côté de mon mari. Tous les hommes qui viennent à la maison subissent une vérification. Il s'amuse particulièrement avec ceux qui portent la barbe. Mais il les vérifie tous pour voir s'ils se sont rasés le matin.

Il ne me fait pas cela, à moi. Il se montre câlin. Ces enfants ont un sens développé. J'ai cet enfant à la maison depuis trois ans et demi et il est maintenant prêt à aller dans un milieu où se trouvent des enfants comme lui, car il a atteint ce stade de développement. Mais auparavant, il n'était pas prêt et il avait vraiment besoin d'une relation individuelle, de personne à personne, peut-être plus encore à cause de ses difficultés. Mais quand on parle des enfants ayant des besoins spéciaux, je crois qu'il existe vraiment un besoin dans ce domaine aussi. J'ai beaucoup travaillé avec les handicapés mentaux. Comment et où peuvent-ils s'intégrer dans l'ensemble du système? Et comment peuvent-ils obtenir une expérience d'intégration et de normalisation?

Mme Mitchell: Beaucoup de personnes nous ont présenté des mémoires au sujet des enfants handicapés, qui ont des besoins spéciaux. J'aurais dû mentionner aussi, en parlant des options, l'importance du congé parental. Je crois que nous en entendrons davantage sur la question dans l'un des mémoires à venir. Donc, pour ne pas prendre trop de temps, je ne vais pas poursuivre sur ce sujet.

J'aimerais demander aux représentants de la garderie ouverte en permanence quels sont les âges des enfants qu'elle accueille. Je n'ai pas très bien compris ce point. Comment fonctionne-t-elle? Je suppose que l'un des problèmes que pose une garderie ouverte 24 heures sur 24, c'est le fait qu'on ne peut pas . . . Il est plus facile de financer un établissement qui reçoit des enfants pendant une période fixe de huit heures,

[*Texte*]

group day care, where you have some parents who need half-day care too, while you have to pay your teachers for a full day . . . I would like to know the ages and how you also build in this kind of one-to-one, if you do take infants, this one-to-one thing that we are talking about, or the fairly intensive adult-child relationship.

Mr. Blacklock: First of all, no day care outside of the family day care in the Province of Saskatchewan can take infants. The youngest we can take them is 18 months. And we have children ranging anywhere from 18 months to 12 years of age.

Ms Mitchell: I see.

Mr. Blacklock: And throughout our 24 hours, we have a fairly broad range of children.

Ms Mitchell: What is the percentage of children that you have overnight as compared to day-time care?

Mr. Blacklock: In most cases we do not have a large number of children completely overnight. The majority of our need in terms of multi-shift day care is not for the midnight shift worker. For the midnight shift worker, generally their need for day care is while they are sleeping. So for the parent who gets off at 7 a.m., it is easier for her or for him to find somebody who will take the child overnight while the child is sleeping and requires relatively little care, and put them in a day care during the day while they sleep.

We have approximately one third of our total number of children . . . We are running right now at about 110 total. One third to 50%, somewhere in that range, of people go into the evening and until the early hours of the morning. And some of them, indeed, go all night, depending on the circumstances.

Ms Mitchell: Do you have more staff on in the day than in the night?

Mr. Blacklock: Oh, yes.

Ms Mitchell: Thank you. I think that is a whole area that we have to look at a lot more. We have heard from nurses, for example, who need round-the-clock care. There are unique problems, depending on the kinds of shifts people are in. And yet—

Mr. Blacklock: The trend right now toward 12-hour shifts or longer shifts is actually increasing the need for facilities of our kind.

Ms Mitchell: Yes. I sometimes wonder what that does to a child who is away that long. Anyway, we will not go into that one. I guess we have no time.

Mr. Blacklock: Another comment I would make on it, though, is the fact that we receive no special consideration, or

[*Traduction*]

plutôt qu'un établissement où les enfants vont et viennent et qui ont différents besoins. Je crois que c'est la difficulté que présente la garde d'enfants. Dans une garderie de jour, il y aussi des parents qui ont besoin de faire garder leurs enfants la moitié de la journée, alors qu'on doit payer les employées pour une journée entière . . . J'aimerais connaître les âges de vos enfants et savoir comment vous établissez cette relation de personne à personne, si vous accueillez les bébés. Je parle de cette relation individuelle, de cette relation assez intense adulte-enfant dont nous avons parlé.

M. Blacklock: Premièrement, à part les services fournis en milieu familial, il n'existe pas d'établissements qui puissent accueillir des bébés dans la province de la Saskatchewan. Nous ne pouvons prendre des enfants qu'à partir de l'âge de 18 mois. Nous avons des enfants de 18 mois à 12 ans.

Mme Mitchell: Je vois.

M. Blacklock: Et sur une période de 24 heures, nous avons des enfants d'à peu près tous les âges.

Mme Mitchell: Quel est le pourcentage des enfants que vous gardez toute la nuit, comparativement à ceux que vous gardez le jour?

M. Blacklock: La plupart du temps, nous n'avons pas beaucoup d'enfants qui passent la nuit entière. La majorité de nos clients ne sont pas des personnes qui travaillent à partir de minuit. Ces personnes ont généralement besoin de la garderie pendant qu'elles dorment. Quant à celles qui terminent leur travail à 7 heures le matin, il est plus facile pour elles de trouver quelqu'un qui garde l'enfant toute la nuit, pendant qu'il dort et qu'il n'a relativement pas besoin de beaucoup de soins, et de le laisser dans une garderie durant le jour, pendant qu'elles-mêmes dorment.

Environ le tiers de nos enfants . . . Nous accueillons actuellement environ 110 enfants en tout. Entre le tiers et la moitié de nos clientes commencent le soir et travaillent jusqu'au tout début de la matinée. Certains enfants passent effectivement toute la nuit, suivant les circonstances.

Mme Mitchell: Avez-vous plus d'employés le jour que la nuit?

M. Blacklock: Oh oui!

Mme Mitchell: Merci. Je crois que c'est un domaine que nous devrions examiner bien davantage. Par exemple, des infirmières nous ont parlé du cas des enfants qui ont besoin de soins 24 heures sur 24. Il se pose des problèmes tout à fait particuliers, suivant le genre de client qui travaille par poste. Et cependant . . .

M. Blacklock: Actuellement, les postes de travail ont tendance à être de 12 heures ou plus, ce qui augmente le besoin d'établissements de notre genre.

Mme Mitchell: Oui. Je me demande parfois l'effet que subit un enfant qui est loin de chez lui pendant si longtemps. De toute façon, nous n'allons pas entrer dans ce sujet. Je crois que nous n'en avons pas le temps.

M. Blacklock: Cependant, j'aimerais faire une autre observation à ce propos. Nous ne bénéficions d'aucune

[*Text*]

very little special consideration for the fact that we are providing multiple shift service. So in fact our day-shift parents are subsidizing the care that we are giving in the evening and night hours and the weekends, of course, simply because there is not adequate revenue from those times to completely cover the costs.

Ms Mitchell: Thank you.

• 1435

The Chairman: Thank you very much for your presentations. Virginia, I would just like to add that the individual presentations carry just as much weight as the group ones do. So do not feel that your individual—

Ms Battiste: Thank you very much. I appreciate the assurance. I feel I get up to speak because I do not necessarily hear anyone voicing my views.

Could I just make one more response to what you asked? I really did not respond about family care. I would see using the extended family, private home care and perhaps innovative ways of developing opening of home resources. Maybe we need to look at ways we can encourage women who are at home to open their homes and receive other children. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Virginia. And thank you very much, Georgina and Earl, for your presentation.

I would next like to call to the table two groups: the Regina and District Labour Council and the Saskatchewan Government Employees' Union, represented by Fiona Bishop, Alvin Huber and Deborah Thompson.

Mr. Alvin Huber (Vice-President, Regina and District Labour Council): Deborah Thompson could not be here today due to health problems, unfortunately.

The Chairman: I wonder if you would like to go first, please.

Mr. Huber: The Regina and District Labour Council welcomes this opportunity to present our views on child care in Canada today. Our organization represents 9000 workers and 39 affiliate local unions in Regina and area, both in public and private sector unions, including those workers who are in some of the few organized day cares in the city.

Our concerns on child care in Canada stem from a number of different areas. We are concerned not only as an organization that represents workers in this area, but also as users of child care and as citizens and taxpayers in Canada.

We must first realize that society has changed drastically in the 20 years since federal provisions for subsidies were put into place. The family as we knew it then, with father working and mother at home caring for children, has all but disappeared. Today the vast majority of mothers are in the paid work force,

[*Translation*]

considération particulière, ou très peu, pour le fait que nous fournissons un service à horaires variables. Donc, les parents qui font garder leurs enfants le jour subventionnent, en fait, les services que nous fournissons le soir, la nuit et en fin de semaine, parce que durant ces périodes, nous ne touchons pas suffisamment de recettes pour payer entièrement les coûts.

Mme Mitchell: Merci.

La présidente: Merci beaucoup pour vos exposés. Virginia, j'aimerais ajouter que les exposés présentés à titre individuel ont tout autant de poids que ceux des groupes. Donc, ne croyez pas que votre exposé individuel . . .

Mme Battiste: Merci beaucoup. Je suis heureuse que vous m'en donniez l'assurance. J'ai cru devoir prendre la parole devant vous parce que je ne suis pas nécessairement certaine que quelqu'un viendra exposer mes opinions.

Puis-je ajouter une réponse à la question que vous avez posée? Je n'ai pas vraiment parlé de la garde d'enfants en milieu familial. Je crois qu'on pourrait utiliser la famille élargie, les établissements familiaux privés et peut-être trouver des moyens innovateurs pour développer davantage les ressources qu'offre la garde en milieu familial. Nous devrions peut-être étudier comment encourager les femmes qui restent à la maison à ouvrir leurs portes à d'autres enfants. Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup, Virginia. Et merci beaucoup à vous aussi, Georgina et Earl, pour vos exposés.

J'appelle maintenant deux groupes, le Conseil du travail de Regina et du district et le Syndicat de la fonction publique de la Saskatchewan, représentés par Fiona Bishop, Alvin Huver et Deborah Thompson.

M. Alvin Huber (Vice-président du Conseil du travail de Regina et du district): Deborah Thompson ne peut malheureusement pas être ici aujourd'hui, pour cause de santé.

La présidente: Voudriez-vous, s'il vous plaît, passer le premier.

M. Huber: Le Conseil du travail de Régina et du district est heureux de l'occasion qui lui est donnée de présenter ses vues sur la garde d'enfants au Canada. Notre organisation représente 9,000 travailleurs et 39 syndicats locaux affiliés de Regina et de la région, tant dans le secteur public que privé, y compris les employés des quelques garderies syndiquées de la ville.

Nos préoccupations en matière de garde d'enfants au Canada portent sur différents domaines. Ce sont des préoccupations que nous avons non seulement en tant qu'organisation représentant des travailleurs de la région, mais aussi en tant que clients de services de garde d'enfants et en tant que citoyens et contribuables canadiens.

Nous devons d'abord constater que la société a radicalement changé au cours des 20 années qui se sont écoulées depuis l'entrée en vigueur des subventions fédérales. La famille telle que nous la connaissions il y a 20 ans, alors que l'époux tavaillait et la mère s'occupait des enfants à la maison, a

[*Texte*]

either by necessity or by choice. With our more mobile society, family supports, grandparents, brothers, sisters, etc., are further away and not able to lend support in emergency situations.

In my travels across the country over the last number of years, every place I go I meet people who were born and raised in Saskatchewan. Obviously, they are across the country . . .

Ms Mitchell: What about B.C.?

Mr. Huber: Yes, that is right. And Newfoundland and everywhere else. When they are across the country, their parents and brothers and sisters are quite probably back home in Saskatchewan and they do not have family support to fall back on when there is a crisis and a need for it.

The burgeoning divorce rate in Canada has added to this change in society. The single-parent family is becoming all too common in society today, adding to our concern with child care. Even with this transition in our society, child care services will remain in the user-fee marketplace it began in 20 years ago. Because of this sytem, quality child care is now beyond reach of many people. At a cost of about $3000 to $4000 for a family space, only those in higher income brackets can afford these services.

Even these families who can afford to pay the costs are not guaranteed quality, licensed child care, as they are unable to find a space. In Saskatchewan, according to Statistics Canada in the May 1984 report, there are 5269 day care spaces available with a population of 206,525 children between the ages of zero and twelve years. In itself, this is a ratio of about 1:39. These are not very good odds in finding day care in the province.

Parents working shift work, part-time, or with infants are even worse off. There are no day care spaces in Saskatchewan for infants under the age of 18 months, and only a limited amount for toddlers between the ages of 18 months and 30 months. Licensed care for shift workers is almost non-existent. We have just heard of the situation of probably the only 24-hour day care co-op in western Canada, let alone in Saskatchewan.

Many people must travel out of their way to take children to day care services. While this may not be much of an inconvenience for those with vehicles, many with lower incomes must use sometimes a less than adequate public transportation system. Here in our province our bus systems, especially in the cities, are not as good as in the larger centres across Canada.

[*Traduction*]

pratiquement disparu. De nos jours, la grande majorité des mères de famille occupent un emploi rémunéré, que ce soit par nécessité ou par choix. Avec la société mobile d'aujourd'hui, les personnes qui peuvent apporter un soutien à la famille, grands-parents, frères, soeurs, etc, habitent dans des endroits éloignés et ne sont pas capables d'apporter leur appui en cas d'urgence.

Au cours des voyages que j'ai faits dans tout le pays ces dernières années, j'ai rencontré, partout où je suis allé, des gens qui étaient nés et qui avaient grandi en Saskatchewan. De toute évidence, ils se sont répandus dans tout le pays . . .

Mme Mitchell: Que dire de la Colombie-Britannique?

M. Huber: Oui, c'est exact. Et la même chose vaut pour Terre-Neuve et partout ailleurs. Ces gens sont dans tout le pays, mais leurs parents, leurs frères et leurs soeurs sont probablement restés en Saskatchewan et ils ne peuvent pas compter sur le soutien de leur famille en temps de crise ou quand ils en ont besoin.

La montée rapide du taux des divorces au Canada a également contribué à modifier la société. La famille monoparentale est de plus en plus courante aujourd'hui, ce qui accroît nos préoccupations en matière de garde d'enfants. Même en cette période de transition, les services de garde d'enfants contre rémunération continueront à exister sur le marché, là où ils ont commencé il y a 20 ans. À cause de ce système, des services de garde d'enfants de qualité sont hors de portée d'un grand nombre de personnes. Une place de garde d'enfants coûte de 3,000$ à 4,000$, si bien que seules les familles qui se situent dans les tranches supérieures de revenus peuvent se les payer.

Même les familles qui le peuvent ne sont pas assurées d'avoir des services autorisés et de qualité, faute de pouvoir trouver une place. En Saskatchewan, suivant le rapport de mai 1984 de Statistique Canada, il y avait alors 5,269 places de garde d'enfants pour une population de 206,525 enfants âgés de zéro à 12 ans. C'est là un rapport d'environ une place pour 39 enfants. Les chances ne sont pas très bonnes de trouver un service de garde d'enfants dans la province.

Les parents qui travaillent par postes ou à temps partiel, ou qui ont un bébé, sont dans une position pire encore. Il n'existe pas, en Saskatchewan, de place de garde d'enfants pour les bébés de moins de 18 mois et le nombre de places est limité pour les tout petits de 18 à 30 mois. Les services de garderie autorisés pour les personnes qui travaillent par postes sont presque inexistants. Nous venons d'entendre la situation d'une garderie qui est probablement la seule à offrir un service de 24 heures sur 24 dans l'Ouest canadien, donc, à plus forte raison, la seule en Saskatchewan.

Bien des gens doivent faire un long détour pour amener leurs enfants à la garderie. Cela n'est peut-être pas trop incommode pour ceux qui ont une voiture, mais un grand nombre de personnes à faibles revenus doivent le faire en utilisant un réseau de transport en commun parfois moins qu'adéquat. Ici, dans notre province, nos transports en commun, surtout dans les villes, ne sont pas aussi bons que dans les grands centres du reste du Canada.

[*Text*]

• 1440

In doing our report, we talked to one mother with three children who is in the circumstance of being on and off welfare throughout the last number of years. It came to the point, she was telling us, that she had to leave her eight-year-old son at home by himself while she took the other two children on the bus to the day care, dropped the children off at the day care, jumped back on a bus, and went to work. Back home, the same thing. The child was left at home by himself from the time she left early in the morning until the time he went to school, at lunch time, and after school until she got home.

This puts very much an additional strain, especially on a single parent, having to take all this extra time to take their children to day care and worrying about a child who is sitting home by itself. It leaves much less time to interact with her children, as with a normal family.

Financing of day care is a pivotal problem. Current methods of government financing are inadequate and inappropriate. Only in this area must parents still endure a means test to receive assistance. Many of the other areas which traditionally—when they came into being many, many years ago—did have a means test, we have gotten rid of those means tests. In day care subsidies, we still have it, unfortunately.

With each salary increase, also, their subsidy goes down. So those people receiving subsidies, especially lower-income earners, have no chance to increase their spot in society. When they are fortunate to get a wage increase, their subsidies are cut back and, unfortunately, their take-home salaries, their disposable income, remains the same—even though inflation keeps going up in the country.

Our current sytem pits child care workers against parents, a situation which is of grave concern, as we should be working together in the best interests of the children. Child care workers are very dedicated individuals who work very hard at providing a proper environment for children to grow in, yet their dedication and training is not reflected in salaries and benefits paid them. As mentioned many times, I am sure, throughout briefs, the average salary of $14,000 per year has been mentioned. They are extremely underpaid when compared to the value of work with other professionals. In talking to day care workers in some of the organized day cares, they feel the sum of $14,000 is even high for Regina.

When they are able to receive wage and benefit increases, it is parents who must pay these added costs, not the government. This leads to parents having to make a decision between quality care and lower costs. We have again heard from the Twenty-Four Hour Day Care Co-operative that they increased

[*Translation*]

Pendant que nous rédigions notre rapport, nous avons rencontré une mère de trois enfants qui a vécu par intermittence aux frais de l'assistance publique au cours des dernières années. Elle nous disait qu'elle en était arrivée au point de devoir laisser son fils de huit ans seul à la maison pendant qu'elle amenait ses deux autres enfants à la garderie en autobus. Elle remontait ensuite dans un autre autobus pour aller au travail. Au retour, même scénario. L'enfant était seul à la maison depuis le moment où elle quittait la maison, tôt le matin, jusqu'à ce qu'il parte pour l'école. Il était seul à l'heure du dîner et après la classe, jusqu'à ce qu'elle revienne à la maison.

Une situation de ce genre ajoute beaucoup à la fatigue des parents, surtout s'il s'agit d'une famille monoparentale, quand il faut prendre tout ce temps supplémentaire popur amener les enfants à la garderie tout en s'inquiétant d'un enfant resté seul à la maison. Ces situations laissent beaucoup moins de temps aux parents pour avoir des rapports d'interaction avec leurs enfants, comme dans une famille normale.

Le financement de la garde d'enfants est un problème capital. Les méthodes actuelles de financement de l'État sont inadéquates et inappropriées. Ce n'est que dans ce secteur que les parents doivent encore subir une enquête sur leurs moyens de subsistance, s'ils veulent recevoir de l'aide. Dans un très grand nombre d'autres domaines où existait, depuis très longtemps une enquête de ce genre, nous nous en sommes débarrassés. Malheureusement, ce type d'enquête existe encore pour le versement des subventions de garde d'enfants.

En outre, quand le salaire augmente, la subvention diminue. Donc, la personne qui touche des subventions, en particulier le salarié à faible revenu, n'a aucune chance d'améliorer sa place dans la société. S'il a la bonne fortune d'obtenir une augmentation de salaire, on diminue ses subventions et malheureusement son revenu disponible ne change pas, même si les prix continuent à monter dans le pays.

Notre système actuel dresse les employés de garde d'enfants contre les parents, une situation très préoccupante, car nous devrions travailler ensemble au mieux des intérêts de l'enfant. Les employées de garde d'enfants sont des personnes très dévouées, qui travaillent très dur pour donner aux enfants un bon environnement dans lequel ils puissent croître mais les salaires et les avantages sociaux qu'on leur accorde ne correspondent pas à leur dévouement et à leur formation. On a dû, j'en suis sûr, le mentionner bien souvent dans les mémoires: le salaire moyen de ces personnes est de 14,000$ par année. Elles sont extrêmement mal payées, comparativement à la valeur du travail d'autres employés spécialisés. Au cours de nos conversations avec des employées de garderies syndiquées, on nous a dit que 14,000$ était même une somme élevée pour Régina.

Quand elles arrivent à obtenir des augmentations de salaire et de meilleurs avantages sociaux, ce sont les parents qui doivent en faire les frais, non l'État. Cela oblige les parents à décider entre les soins de qualité et des prix moins élevés. Nous avons entendu les représentants de la garderie *Twenty-Four Hour Day Care Co-operative* nous dire qu'après avoir

[*Texte*]

their fees modestly, and three of the parents did have to pull out of the day care, even though it was modest fee increases.

This also removes lower-income earners from better quality day care services. In looking at a study done in Saskatoon in one of the day care co-ops, parents did get together to put together a better quality day care for their children, but had to compromise on it in the end because the costs were so prohibitively high that they had to tone down their wants.

Many parents face a crisis when children become ill. Day cares are not able to handle sick children, forcing them to remain at home. Parents are forced to either find someone to care for their children at home or stay home themselves. As we mentioned, with the family spreading further and further across the country, it is difficult at times to do that. Both choices are then very difficult.

Collective agreements and laws in Canada do not respond to this problem. We have had a situation where the employees of one of our Crown corporations in Regina here are trying to negotiate a change to their sick leave benefits where out of the 12 days that they do receive right now, five days be designated as days that parents could stay home with sick children or sick family members. The corporation has refused to look at that. It also puts another onus on single parents and especially, women, because studies have shown that it is traditionally women who use more of the sick time which is available to them in workplaces. So it is discriminatory on them as well.

Employers are reluctant, at best, to give employees time off to care for sick children, so parents must phone in sick themselves to stay home. From talking to people, it seems to me to happen very often. Some people have been caught doing it. They have been disciplined. Some have been suspended, and I understand in one situation in the city here, one person was even fired for having to stay home for a child. There were no provisions for sick time.

• 1445

When looking at a new model for child care services in Canada, we must also look at program promotion. The system now depends on market forces to work for it. Parents must go out to find whatever care they can for their children, not knowing where to start. We need public education for the system to give parents an opportunity to have access and to work in the system.

What do we see a new system entailing? We support a comprehensive system of care, one which is varied and flexible, featuring a co-ordinated range of services planned by parents

[*Traduction*]

augmenté modestement leurs droits d'utilisation, trois de leurs clientes ont dû retirer leurs enfants de la garderie, même s'il s'agissait d'une augmentation modeste.

Cette situation empêche également les personnes à faibles revenus d'obtenir des services de garde d'enfants de meilleure qualité. Une étude faite à Saskatoon dans l'une des coopératives de garderie nous apprend que les parents s'étaient mis ensemble pour offrir des services de meilleure qualité pour leurs enfants, mais qu'ils ont dû finalement arriver à un compromis, parce que les coûts exorbitants les avaient obligés à modérer leurs désirs.

Bien des parents se retouvent dans une situation de crise quand leurs enfants tombent malades. Les garderies ne peuvent pas s'occuper des enfants malades, ce qui oblige les parents à les garder à la maison. Ou bien ils doivent alors trouver quelqu'un pour s'occuper d'eux, ou bien ils doivent rester à la maison eux-mêmes. Comme nous l'avons dit déjà, les familles sont de plus en plus éparpillées dans tout le pays, de sorte qu'il est parfois difficile de trouver quelqu'un. La solution est alors très difficile, dans un sens comme dans l'autre.

Les conventions collectives et la législation canadienne ne répondent pas à ce problème. Nous avons eu à Régina, le cas des employés d'une société de la Couronne qui ont essayé de faire modifier leurs droits aux congés de maladie. Ils voulaient que cinq de leur 12 congés soient désignés comme congés où les parents pourraient rester à la maison pour s'occuper d'un enfant ou d'un membre de la famille malade. La société a refusé d'examiner la question. Ce problème ajoute un autre fardeau sur les épaules des chefs de familles monoparentales, et en particulier des femmes, car des études ont montré que les femmes utilisent toujours davantage les congés de maladie qui leur sont accordés par leurs employeurs. La situation est donc discriminatoire envers elles aussi.

Les employeurs n'aiment pas, dans la meilleure des hypothèses, donner à leurs employés des heures de congé pour qu'ils s'occupent d'un enfant malade, si bien que les parents doivent se déclarer eux-mêmes malades pour rester à la maison. D'après nos conversations avec les gens, il me semble que cela arrive très souvent. Certains ont été pris sur le fait. Ils ont subi des sanctions. D'autres ont été suspendus et, si je suis bien informé, dans un cas qui s'est produit ici, à Regina, une employée a même été congédiée parce qu'elle devait rester à la maison pour son enfant. Elle n'avait pas de congés de maladie.

En cherchant à élaborer un nouveau modèle de services de garde d'enfants au Canada, nous devons également envisager la promotion des services. Pour fonctionner, le système actuel dépend des forces du marché. Les parents ne savent pas par où commencer quand ils doivent trouver un service de garde d'enfants et ils prennent ce qu'ils trouvent. Il faudrait renseigner le public sur le système pour donner aux parents la possibilité d'avoir accès aux services et d'y collaborer.

Que devrait, selon nous, comporter un nouveau système? Nous sommes en faveur d'un système global, varié et souple de garde d'enfants offrant une gamme coordonnée de services

[*Text*]

and employees to meet the different needs and varied cultures of the community. This system would be universally accessible to all children aged zero to 12, on a 24-hour basis, and government-funded to ensure cost is not a barrier to access. These services would be licensed and regulated to ensure quality.

Day care must be non-profit and community-based to get the maximum return on investment. Community-based care should be the hub around which satellite programs would operate, including support for parents remaining at home to care for their children.

Compensation to day care workers must be improved to maintain high-quality workers. Training and support services should be put into place to ensure a continuing high quality of care. Child-staff ratios should be lowered to give workers more time to develop programs and to give one-on-one care.

To put this new system in place, it should be proclaimed under a new act. The federal government should take the lead in this by removing child care service from welfare and giving it the place it deserves in society.

To complement this should be new rights and benefits to parents, reflecting the transition of our society today. These new rights and benefits should include sick leave time to care for sick children, improved maternity and paternity benefits and improved benefits to parents.

To make this system a reality, the federal government must however play a key role displaying strong leadership and commitment. The key to this is providing adequate funding to address the problem.

We strongly urge you to consider our comments and recommendations made here and to respond to Parliament with a recommendation of the legislation and funding requirements needed to achieve this most essential goal. Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Alvin.

Ms Fiona Bishop (Saskatchewan Government Employees' Union): Before I start, I would like to ask the chairman a question, if I may. What happened to the two gentlemen, the Tories? They were here this morning and they seem to have disappeared.

The Chairman: Mr. Duguay has a meeting. Mr. Gottselig was supposed to be back half an hour ago. I do not know what happened, but he was due to be back. I am sorry he is not here for your presentation, but you can be sure he will receive a copy of it. It is also all being recorded.

[*Translation*]

planifiés par les parents et les employés de façon à répondre aux différents besoins et à correspondre aux diverses cultures de la collectivité. Ce système devrait être universellement accessible à tous les enfants depuis la naissance jusqu'à 12 ans, fonctionner 24 heures sur 24 et être financé par l'État pour garantir que le prix ne soit pas un obstacle. Les services devraient faire l'objet d'une réglementation et d'un système d'autorisation pour garantir la qualité.

La garde d'enfants doit être un service sans but lucratif basé sur la collectivité, afin qu'on obtienne un rendement maximal des investissements. Un service communautaire de garde d'enfants devrait servir de centre autour duquel graviteraient des services satellites, y compris des services de soutien aux parents qui restent à la maison pour s'occuper de leurs enfants.

Il faudrait améliorer la rémunération des employées de garde d'enfants pour qu'on puisse maintenir un personnel de qualité. Il faudrait aussi mettre en place des services de formation et de soutien, pour garantir le maintien de soins de haute qualité, et abaisser les ratios personnel-enfants afin de donner aux employées plus de temps pour élaborer des programmes et pour dispenser des soins individualisés.

La mise en place de ce nouveau système devrait se faire par l'entremise d'une nouvelle loi. Le gouvernement fédéral devrait prendre l'initiative dans ce domaine en soustrayant la garde d'enfants au secteur de l'assistance publique et en lui donnant la place qu'elle mérite dans la société.

Il faudrait compléter ces mesures par l'octroi aux parents de nouveaux droits et de nouvelles prestations reflétant l'évolution de notre société. Ces nouveaux droits et prestations devraient comprendre des congés permettant aux parents de s'occuper d'enfants malades, des avantages sociaux améliorés pour le père et la mère à l'occasion d'une nouvelle naissance et de meilleurs avantages sociaux pour les parents.

Mais pour que ce système devienne réalité, le gouvernement fédéral devra jouer un rôle capital, en faisant preuve d'un grand leadership et d'un engagement ferme. Le facteur clé de cette action consistera à affecter des fonds suffisants à la solution du problème.

Nous vous demandons instamment de tenir compte de nos observations et de nos recommandations et de recommander au Parlement qu'il prenne les mesures législatives et financières nécessaires à la réalisation de cet objectif absolument essentiel. Merci.

La présidente: Merci beaucoup, Alvin.

Mme Fiona Bishop (Syndicat de la fonction publique de la Saskatchewan): Avant de commencer, j'aimerais poser une question à la présidente. Où sont passés les deux députés du parti conservateur? Ils étaient ici ce matin et ils semblent avoir disparu.

La présidente: M. Duguay a une réunion. M. Gottselig devait revenir il y a une demi-heure. Je ne sais pas ce qui s'est passé, mais il devrait être là. Je regrette qu'il ne soit pas ici pour votre exposé, mais vous pouvez être sûre qu'il recevra un exemplaire de votre mémoire. De plus, tout est enrégistré.

[*Texte*]

Ms Bishop: Actually, I am sorry too that they are not here. I feel like I am preaching to the converted when just Margaret Mitchell is here. At any rate, I just wanted to make a note of that—

The Chairman: Yes, I appreciate your concern.

Ms Bishop: —because it is quite disconcerting when you spend a lot of time preparing briefs and then do not have people here to listen to them.

The Chairman: Mr. Gottselig intended to be back. I do not know what has held him up.

Ms Bishop: Okay, fine. I am presenting this brief today on behalf of the Saskatchewan Government Employees' Union. I am also submitting written briefs we have made in the past to the Saskatchewan government and to the Katie Cooke task force. The latter brief discusses our union's history of involvement in the day care issue, both internally and externally, through coalition work in the community.

For the record, SGEU supports publicly funded, non-profit, parent-controlled day care which would be accessible to children from infants through to 12-year-olds. We support the concept of a comprehensive, flexible day care system to meet the varying needs by age groups, by location—that is rural and urban—to include native day cares and special needs. We also support the concept that the larger employers should take some responsibility for providing day care to their employees.

Our position is very clear and is supported by union policy dating back to 1976. Quite frankly, when I read it over I get a little angry, because they were good briefs, to the point, and presented our position very well. Why then do we have to write yet another brief to make the same points over and over? When is this assessing and documenting the problem going to stop?

• 1450

The Katie Cooke task force produced a book and several appendices on the problem of day care in Canada. Although our union, along with many other organizations, has some clear differences concerning a few of the short-term recommendations, overall it summarized the concerns of day care advocates across the country. It cited the contradictions and inadequacies inherent in the current day care system as an underfuned and erroneously funded service through the user-pay approach and the cost-shared welfare model of subsidy payments through the Canada Assistance Plan.

Through the recommendations, the report acknowledged that a comprehensive quality day care system was necessary, that it is in fact an essential support system for families in today's society. It also acknowledged the important fact that

[*Traduction*]

Mme Bishop: Je regrette, moi aussi, que les deux ne soient pas ici. En ne voyant pas Margaret Mitchell, j'ai l'impression de prêcher à une convertie. De toute façon, je voulais simplement le signaler . . .

La présidente: Je comprends votre souci.

Mme Bishop: . . . parce qu'il est fort déconcertant, après avoir passé tant de temps à préparer un mémoire, de ne pas avoir les gens devant soi pour l'entendre.

La présidente: M. Gottselig avait l'intention de revenir. Je ne sais pas ce qui le retient.

Mme Bishop: Très bien. Je présente ce mémoire aujourd'hui au nom du Syndicat de la fonction publique de la Saskatchewan. Je dépose également un mémoire que nous avons soumis par le passé au gouvernement de la Saskatchewan et un autre que nous avons présenté au groupe de travail Katie Cooke. Dans ce dernier mémoire, nous exposons l'histoire de la participation de notre syndicat au débat sur la garde d'enfants, tant au sein même du syndicat que par des travaux dans des coalitions, au sein de la collectivité.

J'aimerais dire publiquement que le SFPS appuie la mise en place de services de garde d'enfants financés par l'Etat, sans but lucratif, contrôlés par les parents et accessibles aux enfants depuis la naissance jusqu'à l'âge de 12 ans. Nous sommes pour un système global et flexible de garde d'enfants qui réponde aux besoins divers suivant les groupes d'âge et les lieux—tant à la ville qu'à la campagne—et qui s'adresse aussi aux autochtones et aux enfants ayant des besoins spéciaux. Nous appuyons également le principe que les gros employeurs devraient se charger de fournir des services de garde d'enfants à leurs employés.

Notre position est très claire et elle est appuyée par la politique de notre syndicat depuis 1976. À vous dire franchement, en relisant ces mémoires, j'étais un peu fachée parce que c'étaient de bons mémoires, qui présentaient très bien la question et notre position. Pourquoi, dès lors, nous faut-il rédiger encore un autre mémoire pour répéter encore et encore les mêmes points? Quand donc cesseront ces évaluations et ces présentations détaillées du problème?

Le groupe de travail Katie Cooke a produit un livre et plusieurs annexes sur le problème de la garde d'enfants au Canada. Bien que notre syndicat, en même temps que bien d'autres organisations, ait de nettes divergences concernant certaines de ses recommandations à court terme, ce rapport, dans son ensemble, résumait les préoccupations des promoteurs de services de garde d'enfants de tout le pays. Il montrait les incohérences et les lacunes du système actuel de garde d'enfants, et en le décrivant comme un service insuffisamment subventionné et financé, à tort, suivant le système des droits d'utilisation et le modèle de partage des coûts du Régime d'assistance publique du Canada.

Par ses recommandations, le rapport reconnaissait la nécessité d'un système global de garde d'enfants de qualité constituant, en fait, un élément essentiel de soutien à la famille dans la société d'aujourd'hui. Il reconnaissait également le fait

[*Text*]

any quality day care system should be publicly funded, that these public funds should go only to non-profit facilities, and that other issues such as parental rights be also addressed, as an integral part of workers' rights to quality day care. There also needed to be national job protection provisions while off work due to family responsibilities, like taking care of sick children.

These are positions that SGEU supports. It was a comprehensive report to which many groups across Canada contributed briefs. The authors of all submissions, as well as those who wrote the report, deserve more than to have it shelved or dismissed out of hand because a former government initiated it.

SGEU, on the other hand, takes a non-partisan position for many reasons. The obvious one is that no matter what political power is in power provincially, they are our bosses. The day care community had many fights with the last government over adequate funding. The current government's track record on day care is much worse, however.

There has been no increase in subsidies since 1982, when they came into power. In 1984 they threatened to bring in for-profit or commercial day cares as a solution to the lack of day care space in this province, a move that was overwhelmingly objected to by the people of this province, who view making money at the expense of children akin to being sacrilegious.

In this year's budget, the government announced a $20 per child space per month operating grant that would go directly to the day care centres. This is, on the surface, a progressive step. Although the amount was clearly inadequate—$160 is closer to the amount needed to stabilize the centres—it was an acknowledgment of the strong day care lobby that has been demanding core funding for years. The problem is that it is becoming clear that this money may very well come at the expense of equipment grants, which is totally unacceptable. This is perhaps the very reason why the government has not figured out how to implement it yet.

As a union, we believe strongly in the collective bargaining process, even though during our last round of bargaining we had that right taken away from us. The provincial government not only legislated us back to work, but imposed our contract on us through their legislative power. Enough said.

The point is that SGEU has a bargaining proposal that our employer, the largest employer in the province, set an example by providing employer-sponsored day care to its employees. This proposal gets dismissed out of hand at every round of

[*Translation*]

important que tout système de garde d'enfants de qualité devait être financé par les fonds publics, que ces fonds ne devaient être versés qu'à des établissements sans but lucratif et qu'il fallait régler aussi d'autres questions, comme les droits des parents, en tant que partie intégrante des droits des travailleurs à des services de garde d'enfants de qualité. Le rapport déclarait aussi qu'il fallait adopter des dispositions nationales en matière de sécurité d'emploi, pour les travailleurs qui doivent s'absenter de leur emploi afin de vaquer à leurs responsabilités familiales, comme prendre soin d'un enfant malade.

Ce sont là des dispositions que le SFPS appuie. Ce rapport était un document exhaustif auquel avaient contribué, par leurs mémoires, un grand nombre de groupes dans tout le Canada. Les auteurs de ces mémoires et les rédacteurs du rapport méritent mieux que de le voir relégué aux oubliettes ou écarté sans discussion du fait que c'est le gouvernement précédent qui en a pris l'initiative.

D'autre part, le SFPS adopte une position non partisane pour plusieurs raisons. La plus évidente est que quel que soit le parti politique au pouvoir dans la province, c'est toujours notre patron. Le secteur de la garde d'enfants a eu plusieurs bagarres avec le dernier gouvernement sur le financement adéquat des services. Le bilan de l'actuel gouvernement en matière de garde d'enfants est cependant bien pire.

Ce gouvernement n'a pas augmenté les subventions depuis qu'il est arrivé au pouvoir, en 1982, il a menacé de permettre l'introduction, dans la province, de services de garde d'enfants à but lucratif, c'est-à-dire de services commerciaux, une mesure qui a suscité l'opposition quasi-unanime de la population de la province, laquelle considérait comme un sacrilège qu'on fasse de l'argent aux dépens des enfants.

Dans le budget de cette année, le gouvernement a annoncé une subvention de fonctionnement de 20$ par place et par mois, qui sera versée directement aux centres de garde d'enfants. C'est là, en apparence, une mesure progressiste. Bien qu'il s'agisse d'un montant nettement insuffisant—c'est plutôt 160$ par mois qu'il faudrait pour stabiliser les centres de garde d'enfants—cette mesure donne raison au solide groupe de pression politique sur la garde d'enfants, qui exige des subventions de fonctionnement de base depuis des années. Le problème est qu'il apparaît maintenant que cet argent risque d'être versé aux dépens des subventions pour le matériel, ce qui est entièrement inacceptable. Cela explique peut-être pourquoi le gouvernement n'a pas encore trouvé comment il allait faire pour mettre en oeuvre la mesure annoncée.

En tant que syndicat, nous croyons fermement au processus de la négociation collective, même si, au cours de notre dernière série de négociations, ce droit nous a été enlevé. Non seulement le gouvernement provincial nous a forcés, par une loi, à retourner au travail, mais encore, il nous a imposé un contrat par voie législative. Inutile d'en dire plus.

Toujours est-il que le SFPS a proposé à notre employeur, qui est le plus gros employeur de la province, de donner l'exemple en fournissant à ses employés des services de garde d'enfants. Cette proposition a été rejetée sans discussion à

[*Texte*]

bargaining, even though there are proven advantages to both management and workers.

The March 1986 issue of *Canadian Business* even had an article on the merits of providing work-related day care facilities, and I quote:

> Reducing child care related absenteeism and high job turnover and increasing productivity for both male and female workers are the motivating factors for most companies.

Let me cite two examples of how far government employees have progressed in this struggle for workplace day care. There was space assigned for a day care centre in the original plans for the T.C. Douglas building when it was built in 1979, but the former government reneged on their commitment to provide the space.

Just recently, Saskatchewan Government Insurance employees were surveyed for their interest in a workplace day care. There was a favourable response, but when it came time to follow through, management sent around another survey setting out conditions for its use. For example, employees were not allowed access to the centre during the day and so on. These conditions would be unacceptable to any parent, so when they said they would not use it under such circumstances, somehow this response was interpreted as no interest, so it did not go ahead. It makes one wonder if they really intended to provide this service, or were just paying lip-service to the plan.

It seems that governments at all levels have trouble dealing with some of the realities surrounding the day care issue. So let me deal with just a few of the basic facts that they seem to keep missing. Perhaps the most important fact is that the mothers are out there working. It is not a choice situation. Their children are out there too. For the most part they are either in unlicensed, unregulated care or they are latchkey children who are simply left on their own.

• 1455

Why? Because there is still an extreme shortage of licensed spaces which are affordable, accessible, available and suitable for children of all ages. From province to province, day care is as different as night and day.

Day care is a labour-intensive service. The potential for job creation in times of high unemployment is great in the construction industry as well as for day care workers and instructors, but for some reason, this important factor goes unnoticed by governments time and time again.

[*Traduction*]

chaque série de négociations, même s'il est prouvé qu'elle apporterait des avantages tant à l'employeur qu'aux employés.

Dans son numéro de mars 1986, la revue *Canadian Business* elle-même publiait un article sur les avantages que présente, pour une entreprise, la prestation de services de garde d'enfants à ses employés. Je cite:

> Le facteur qui motive la plupart des entreprises est de réduire les absences et les taux élevés de roulement de personnel liés à la garde d'enfants et d'augmenter la productivité des employés, tant des hommes que des femmes.

Permettez-moi de donner deux exemples montrant comment les employés du gouvernement progressent dans leur lutte pour obtenir des services de garde d'enfants liés à l'emploi. Des locaux étaient prévus pour une garderie dans les plans initiaux de l'immeuble T.C. Douglas, lors de sa construction en 1979, mais le gouvernement précédent est revenu sur sa parole.

Tout récemment, on a mené une enquête auprès des employés des régimes d'assurance du gouvernement de la Saskatchewan pour déterminer dans quelle mesure ils s'intéresseraient à une garderie sur les lieux de travail. La réponse fut positive, mais quand vint le moment d'y donner suite, l'employeur fit faire une autre enquête sur les conditions d'utilisation. Par exemple, les employés n'auraient pas eu accès à la garderie durant le jour, et ainsi de suite. Ces conditions auraient été inacceptables à n'importe quel parent. Quand les parents répondirent qu'ils ne placeraient pas leurs enfants dans la garderie à ces conditions, on interpréta leur réponse comme quoi la chose ne les intéressait pas et l'employeur ne donna pas suite au projet. On peut se demander s'il voulait vraiment mettre sur pied ce service ou s'il proposait le projet en paroles seulement.

Il semble que les gouvernements, à tous les niveaux, ont de la peine à comprendre certaines réalités concernant la garde d'enfants. Permettez-moi donc d'aborder quelques-uns seulement des faits essentiels qui semblent constamment leur échapper. Peut-être que le plus important est que les mères de famille travaillent hors du foyer. Elles ne le font pas par choix. Leurs enfants sont à l'extérieur aussi. La plupart d'entre eux sont soit dans des garderies sans permis et non réglementées, soit dans la rue, livrés simplement à eux-mêmes après les heures de classe.

Pourquoi? Parce qu'il existe toujours un grand manque de garderies autorisées qui soient abordables, accessibles, disponibles et qui conviennent aux enfants de tous âges. D'une province à l'autre, la garde des enfants est aussi différente que la nuit et le jour.

La garde des enfants est un service qui exige un travail intensif. Les possibilités de création d'emplois durant les époques de chômage élevé sont grandes tant dans l'industrie de la construction que dans les garderies mais ce facteur important semble être continuellement ignoré par les gouvernements pour certaines raisons.

[*Text*]

Centres have child-staff ratios which are too high, and the staff is poorly paid. Parent boards are caught in the dilemma of circular management. In order to provide quality service which includes well-trained and subsequently well-paid staff and low child-staff ratios, it is necessary for them to raise the fees. Then they risk losing more parents because they can longer afford the excessive fees. It is a self-destructive system which pits parents against workers and vice versa in a no-win situation.

The Saskatchewan people have a long history of making conflict pay off through co-operation. Day care people are no exception and have come to the conclusion that they, either the workers or the parents, are not the problem. There is no reason why day care cannot be funded just like other universal federal programs like health care and education.

Yes, it will cost. As active lobbyists, we have long since stopped apologizing for the cost of a high-quality, non-profit day care system which would be accessible to children of all ages.

A recent report called *ItA Cost Benefit Analysis of a National Day Care Policy by Monica Townson cited a figure of $3 billion to provide 50% of the spaces needed in Canada today. Some of the assumptions included in this cost are lower child-staff ratios than currently exist and paying day care workers $22,000 a year. The sum of $3 billion is not an outrageous amount of money when you consider the $7 billion federal bail-out of some banks. It always gets down to a question of priorties.

As a union, we believe strongly in the right of all workers to unionize but at the same time recognize that under the present funding system, the realities of attaining decent wages and working conditions through unionizing can only be marginally improved. This is why we support the struggle for a change in the method of funding.

As a union, we also believe in the concept of full employment, and recognize how important it is to have equal opportunity or access to a job. Without access to day care, this right is taken away from many people, especially single parents.

In conclusion, I want to put the struggle for better day care in a broader perspective, for it often gets dealt with in isolation from other issues. Across Canada, Canadians are under attack by the increasing presence of right-wing ideology. Federally, we have just witnessed the attack on universal programs like family allowance and before that, senior pension benefits. Unemployment benefits and welfare have also faced severe cuts in the last few years.

[*Translation*]

Les garderies ont un rapport personnel-enfants trop élevé et le personnel est mal payé. Les conseils de parents sont pris dans le dilemme que provoque les rotations dans la direction. Pour assurer des services de qualité—ce qui exige un personnel bien formé et par conséquent bien payé ainsi qu'un rapport personnel-enfants bas—les garderies doivent augmenter leurs prix. Elles risquent alors de perdre plus de parents, incapables de payer ces montants excessifs. C'est un système d'autodestruction qui dressent les parents contre le personnel des garderies et vice-versa dans une situation sans issue.

Depuis longtemps, les habitants de la Saskatchewan rentabilisent les conflits grâce à la coopération. Les gens qui travaillent en garderies ne font pas exception et sont arrivés à la conclusion qu'eux mêmes, que ce soient les travailleurs ou les parents, ne sont pas responsables du problème. Il n'y a pas de raison pour que la garde des enfants ne puisse être subventionnée au même titre que d'autres programmes fédéraux universels comme les soins de santé et l'éducation.

Oui, cela coûtera de l'argent. À titre de membres des groupes de pression, nous avons arrêté depuis longtemps de nous excuser du coût d'un système de garderies non lucratif et de haute qualité qui serait à la disposition des enfants de tous âges.

Un rapport récent intitulé *A Cost Benefit Analysis of a National Day Care Policy* par Monica Townson évalue à 3 milliards la somme nécessaire pour procurer 50 p. 100 des places dont le Canada a besoin aujourd'hui. Quelques-unes des hypothèses avancées dans le détail de ces dépenses incluent un rapport personnel-enfants plus bas qu'il est actuellement et l'attribution d'un salaire annuel de 22,000$ à chaque employé de garderie. La somme de 3 milliards de dollars n'est pas énorme si vous considérez les 7 milliards de cautionnement fédéral de certaines banques. Il s'agit toujours d'une question de priorités.

A titre de syndicat, nous croyons fermement au droit de tous les travailleurs de se syndiquer mais, en même temps, nous reconnaissons qu'en vertu du système actuel de subvention les conditions de travail et de salaire ne peuvent être améliorées que de façon marginale par la syndicalisation. C'est pourquoi nous appuyons la lutte pour un changement dans le système de subvention.

Nous croyons aussi, en tant que syndicat, au concept du plein emploi et reconnaissons l'importance du principe de l'égalité des chances dans ce domaine. S'ils ne peuvent avoir accès aux garderies, beaucoup de gens, et spécialement les parents non mariés, se verront privés de ce droit.

En conclusion, je désire placer la lutte pour de meilleures garderies dans une perspective plus vaste car on l'aborde souvent en l'isolant des autres questions. Dans tout le Canada, les citoyens subissent les effets croissants de l'idéologie de droite. Au niveau fédéral, nous venons d'être témoins d'une attaque sur les programmes universels comme les allocations familiales et, avant cela, sur les prestations de pension aux personnes âgées. Les prestations de chômage et de bien-être ont également fait l'objet de coupures sévères ces dernières années.

[*Texte*]

In Saskatchewan, we are seeing similar regressive policies of cutbacks in social services, but what does all this mean? To me, these cutbacks translate into the individual family having to take care of their old, young, sick and jobless. Women seem to carry this burden in so many cases.

The Conservative ideology exploits the whole notion of the family as a cohesive unit, when in fact it is tearing it apart. At the same time as the family is experiencing more pressures, so is the community. We are seeing a shift of the costs of care to community services, the non-government organizations or NGO sector, where mainly women work for less pay doing the same jobs which once were provided by the state.

To keep up an adequate level of programming, these NGOs are forced more and more to rely on raising funds through charity and using volunteers, mainly women. In tough economic times, what we see is less and less of our tax dollar being spent on these desperately needed services, including day care.

The Conservative ideology is very adept at using the family- and community-based services and a "blame the victim" approach to spend less on human services rather than change the social conditions which create a need for these services. A living wage and adequate day care would be much better than financial or emotional counselling.

At stake in this move to idealize the family is the social status of women and a continuation of a division of labour based on sex roles. This attack carries over into many areas. One of them is day care. The argument goes: why should we have more day care when mothers should be at home with their children? We are back to the old arguments of myth versus reality.

• 1500

As a union, we know that when our wages and working conditions improve, so do those of unorganized workers; so too with day care. The same applies to parental leave provisions, and we will continue to fight for improvements in these areas.

SGEU will also continue the fight in the community through coalition work to change the method of funding to achieve our goal of quality day care for all children, no matter who they are or where they live. We call upon this task force to make the necessary recommendations so the federal government will make a political commitment to implement the proper funding system necessary to provide a stable, quality, non-profit day care system in Canada.

[*Traduction*]

En Saskatchewan, nous voyons des systèmes régressifs similaires de coupures dans les services sociaux, mais que signifie tout cela? À mon avis, ces coupures se répercutent sur la famille individuelle qui doit prendre soin de ses gens âgés, de ses jeunes, de ses malades et de ses sans-emploi. Dans beaucoup de cas, ce sont les femmes qui en portent le fardeau.

L'idéologie conservatrice exploite toute la notion de cohésion de la famille alors qu'en fait elle la met en pièces. En même temps que la famille fait l'objet de plus de pressions, la communauté subit les mêmes contraintes. Nous voyons un virage des coûts des soins vers les services communautaires et les organisations non gouvernementales où les femmes surtout travaillent à des salaires inférieurs en occupant ces mêmes emplois que leur assurait autrefois l'Etat.

Pour maintenir un nombre adéquat de programmes, ces ONG sont obligées de dépendre de plus en plus de dons et de travailleurs bénévoles, spécialement des femmes. Durant les périodes de crise économique, nous constatons que de moins en moins de nos dollars payés en taxes sont consacrés à ces services dont, comme les garderies, nous avons désespérément besoin.

L'idéologie conservatrice est très habile à utiliser la famille et les services à la communauté ainsi que le principe qui veut que la victime ait tort. Ceci pour dépenser moins pour les services humanitaires plutôt que de changer les conditions sociales qui créent le besoin de ces services. Un salaire de base convenable et les garderies appropriées seraient beaucoup plus utiles que des services d'orientation sur le plan financier ou mental.

L'enjeu de cette action qui vise à idéaliser la famille est le statut social de la femme et une continuation de la division du travail basée sur les rôles des sexes. Cette attaque est menée sur différents fronts et l'un d'eux est la garde des enfants. L'argument est le suivant: pourquoi disposer de plus de garderies alors que les mères devraient être à la maison avec leurs enfants? Nous revenons à ce vieux raisonnement qui oppose le mythe et la réalité.

En tant que syndicat, nous savons que quand nos salaires et nos conditions de travail s'améliorent il en va de même pour les travailleurs non syndiqués; et les services de garde à l'enfance profitent aussi de ces progrès. Cela s'applique également aux dispositions relatives aux congés parentaux et nous continuerons de nous battre pour des améliorations dans ces domaines.

Par du travail en coalition, la SGEU continue aussi de luter dans la communauté pour que des changements soient apportés aux méthodes de subvention; ceci devrait nous permettre d'atteindre notre objectif qui est d'assurer de bons services de puériculture à tous les enfants, sans tenir compte de leur origine ou de leur identité. Nous avons réuni ce Groupe d'étude pour préparer les recommandations qui pousseront le gouvernement fédéral à s'engager politiquement en instaurant des méthodes de subvention adéquates. Ces fonds sont nécessaires pour mettre sur pied au Canada des services de garde stables, de qualité et sans but lucratif.

[*Text*]

Thank you for your time.

The Chairman: Thank you, Fiona. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you very much. I want to thank you both for two excellent briefs. I do not think I need to say that I support the positions you have put forward. I do, of course. But again, as I said this morning, we are faced with the reality of what we can do all together to move this whole thing forward.

One of the things we have not heard very much about—and I want to use my time quickly to ask you this—is the whole question of parental leave. Since we agree there should be choices and options for parents and for children, provided that they are all quality care, I wonder if you have anything further you would like to say about parental leave. That is really one of the things we have not talked about or had presentations on to any great degree, and it is very important. Could you tell us what your positions are on parental leave and what you think we should be doing federally?

Ms Bishop: There were a lot of recommendations in the Katie Cooke task force that I would suggest this committee look at.

In terms of changing the Canada Labour Code for the federal government employees, I know some of the federal government employees have some coverage under the Canada Labour Code, but there were suggestions in the report that it be extended to cover all government employees. There is also the fact that the federal government could set an example, as I suggested the province here could, about providing workplace day care for their employees. That would be one way to free up some of the licensed spaces that there are right now. That would open it up for other parents to use the current spaces.

I am sorry; did you say you wanted me to talk about parental rights?

Ms Mitchell: I would like you, just for the record, to say how much parental leave we should be pushing for. We have read the Katie Cooke report, but this is for the record and for the people present.

Ms Bishop: Okay. As a standard that we are trying to bargain in our contracts—as I mentioned, we have difficult bargaining with this government—what we are trying to get across the board, as the Manitoba Government Employees' Union and a lot of other unions have, is a standard five days that could be put into the national level of the labour code.

Ms Mitchell: Five days?

Ms Bishop: Yes, five days for sick leave to be used only for family illness. Now, that can be not just for sick children; it could also be fpr a spouse or some other family member. Now, that is a standard issuing that has been represented by labour unions across Canada, and it is one we are pushing for right now in our next round of bargaining, if we ever get to it. I think that is a standard one that the Canada Labour Code could have.

[*Translation*]

Je vous remercie de votre attention.

La présidente: Merci Fiona. Mme Mitchell.

Mme Mitchell: Merci beaucoup. Je tiens à vous remercier toutes les deux pour ces excellents exposés. Il va sans dire que j'appuie entièrement les positions que vous avez avancées. Mais comme je le disais ce matin, nous devons affronter la réalité et voir ce que nous pouvons faire ensemble pour progresser.

Un des sujets dont nous n'avons par parlé beaucoup—et je serai brève—est toute la question des congés parentaux. Comme nous sommes d'accord pour dire que les parents et les enfants devraient avoir le choix—en admettant que les services de garde de l'enfance soient tous de qualité—je me demande si vous avez autre chose à dire au sujet des congés parentaux. C'est là un des points qui n'a pas été beaucoup traité ou présenté et il est très impotant. Pourriez-vous nous dire quelles sont vos positions à ce sujet et comment nous devrions agir avec le gouvernement fédéral?

Mme Bishop: Un bon nombre de recommandations ont été faites par le Groupe de travail de Katie Cooke et je suggère donc que ce comité les consulte.

En ce qui concerne les changements au Code canadien du travail pour les fonctionnaires fédéraux, je sais que certains employés du gouvernement jouissent d'une protection que leur assure le Code mais le rapport suggérait qu'elle soit étendue pour couvrir tous les fonctionnaires. Le fait est également que le gouvernement fédéral pourrait donner l'exemple, comme j'ai suggéré que cette province le fasse, en offrant aux employés des garderies sur leurs lieux de travail. Ce serait une façon de libérer quelques-unes des garderies existantes et de les rendre accessibles à d'autres parents.

Excusez-moi; voulez-vous que je parle des droits parentaux?

Mme Mitchell: Juste pour nos dossiers, j'aimerais connaître le nombre de jours de congés parentaux que nous devrions tenter d'obtenir. Nous avons lu le rapport de Katie Cooke, mais ceci est destiné à nos dossiers et aux personnes présentes.

Mme Bishop: Très bien. Le régime que nous tentons d'introduire dans nos contrats et de mettre en vigueur dans tout le pays—comme je l'ai dit, nos négociations avec ce gouvernement sont difficiles—consiste en un congé de base de cinq jours qui pourrait être inscrit dans le Code Canadien du travail à l'échelle nationale. C'est aussi ce que le syndicat des employés du gouvernement et un bon nombre d'autres syndicats tentent d'obtenir.

Mme Mitchell: Cinq jours?

Mme Bishop: Oui, cinq jours pour des congés de maladie utilisables seulement en cas de maladie dans la famille. Ceci ne serait pas limité aux enfants malades mais s'appliquerait également aux épouses ou à d'autres membres de la famille. Ce régime a été présenté par des confédérations des travailleurs de tout le Canada et c'est de lui que nous allons débattre lors de notre prochaine ronde de négociation, si jamais nous y arrivons. Je crois que ces normes devraient entrer dans le Code canadien du travail.

[*Texte*]

Ms Mitchell: But what about maternity and parental leave?

Ms Bishop: Yes, then that could also be carried through.

There are other things I wanted to mention, too, so they will not go by unnoticed. There are some really important issues here about flex time, for which we try to bargain in our contracts as well, that will allow for the kind of pressure and stress.

We talk about alleviating stress in our workplaces, and one of the greatest causes of stress sometimes can be that your day care opens at the same time as you are supposed to be at work and you are continually being late. I think one fellow mentioned that in a few cases you get disciplined to the point of even being fired. Now, that should never have to happen in a workplace. Workers should have some kind of protection so they can make some flexible work arrangement. It would not be difficult, especially for provincial and federal governments, to allow that for their employees, so they can take care of these child care arrangements before noon, after school or after work. It is very difficult and places a lot of stress on working parents, not just mothers. You have to get your kids sometimes, if you have more than one child, off to two or three different places in the morning before you get to work at 8 a.m. I just defy any person to try that in the middle of winter in Saskatchewan when you have to bundle everybody up.

• 1505

So those kinds of issues are extremely important and it is difficult for me to let them pass unnoticed.

Ms Mitchell: Maybe I could give a question to Alvin now. Alvin, are you satisfied with the parental leave provisions under unemployment insurance? What additional leave would you like to see negotiated or, in the case of the Canada Labour Code, built into that for parents, both fathers and mothers?

Mr. Huber: I am not familiar with the Canada Labour Code, so I cannot really comment on that.

Ms Mitchell: Okay.

Mr. Huber: All my work has been done under the Saskatchewan Labour Code.

Ms Mitchell: Let us say, within Saskatchewan then, if you were negotiating here.

Mr. Huber: I tend to agree with what Fiona has said, that maybe five days is a workable number to start with.

Ms Mitchell: I am trying to get at the point when a mother is—the real maternity leave and then infancy leave.

Mr. Huber: I was responding first of all to the sick leave part.

Ms Mitchell: Okay.

[*Traduction*]

Mme Mitchell: Mais qu'advient-il des congés de maternité et parentaux?

Mme Bishop: Ils pourraient également faire partie des négociations.

Je voudrais aussi mentionner d'autres choses qui pourraient passer inaperçues. Certaines questions vraiment importantes comme les horaires flexibles que nous essayons également de négocier dans nos contrats et qui permettraient de réduire les tensions et les pressions attachées à ce genre de travail.

Nous parlons d'alléger la tension au travail et l'une des causes principales de cette tension peut être que la garderie ouvre juste au moment où vous devriez être au travail et que vous êtes par conséquent toujours en retard. Je crois qu'une collègue mentionnait que la pénalité peut parfois aller jusqu'au congédiement. Il est évident que ce genre de chose ne devrait jamais se produire au travail. Le personnel devrait jouir d'une forme de protection qui leur permette de négocier des horaires flexibles. Ce ne serait pas difficile, spécialement pour les gouvernements fédéral et provinciaux, de concéder cela à leurs employés et de leur donner ainsi la possibilité de prendre les arrangements nécessaires avec les garderies avant midi, après l'école ou après le travail. C'est très difficile et cela met beaucoup de pression sur les parents qui travaillent, pas seulement sur les mères. À un certain moment, vous devez récupérer vos enfants et si vous en avez plus d'un, à deux ou trois endroits différents le matin avant de vous rendre au travail à 8 heures. Je mets n'importe qui au défi d'essayer cela au milieu de l'hiver quand il faut rassembler tout le monde.

Ces questions sont donc très importantes et je trouve difficile de les passer sous silence.

Mme Mitchell: Peut-être pourrais-je poser une question à Alvin maintenant. Alvin, êtes-vous satisfait des dispositions relatives aux congés parentaux qui sont prévues dans la Loi sur l'assurance-chômage? Quel est le nombre de jours supplémentaires que vous voudriez négocier ou introduire dans le Code canadien du travail pour les parents, tant les pères que les mères.

M. Huber: Le Code canadien du travail ne m'est pas familier et je ne puis donc faire de commentaire à ce sujet.

Mme Mitchell: Bien.

M. Huber: Tout le travail que j'ai fait était régi par le Code du travail de la Saskatchewan.

Mme Mitchell: Disons alors en Saskatchewan, si vous deviez négocier ici.

M. Huber: Je pense être d'accord avec ce qu'a dit Fiona, que cinq jours constituent peut-être un bon chiffre de départ.

Mme Mitchell: J'essaie d'en arriver au point quand une mère est—le véritable congé de maternité et ensuite le congé pour les mères des enfants en bas âge.

M. Huber: Je répondais d'abord à la question concernant le congé de maladie.

Mme Mitchell: D'accord.

[*Text*]

Mr. Huber: Maternity leave, I think, has to be extended 15 weeks. Usually the last 3 or 4 weeks before birth mothers are off work as well. That leaves about 11 weeks left after that to stay at home and take care of the children.

Now, that is not a lot of time to build that relationship between mother and child. Maybe it quite probably should be 18 months, to go with the fact that across Saskatchewan, at least, we do not have any day care facilities to take care of children under 18 months. Perhaps we should try to balance those two things off. But I think at least a year's time would be a feasible number to look at.

We presented a brief to the task force on unemployment insurance a couple of months ago in this same room. They are looking at the possibility of cutting back all the social benefits from the unemployment insurance scheme because of the substantial cost. Maybe we should be looking at taking maternity leave out of unemployment insurance and putting it under a new family act that could incorporate not only day care but also maternity leave and paternity leave, because I think that is an important area as well.

Fathers should have the opportunity to stay home to nurture their young children too. There should be the same bond between child and father as there is between mother and child. So I think quite probably moving it out from under the Unemployment Insurance Act would address some of the problems that we are having.

Ms Mitchell: Provided it was generous and maintained.

Mr. Huber: That is right.

Ms Mitchell: Thank you very much.

The Chairman: Alvin, on page 3 of your brief you say that, according to Stats Canada, there are 206,525 children in Saskatchewan between the ages of zero and twelve. There are only 5,269 day care spaces available with a ratio of 1:39. The 206,000 is the total number of children in that age group you are referring to?

Mr. Huber: That is right, yes.

The Chairman: Do you have any facts to substantiate how many of those require any of those day care spaces? How many are cared for in the home and how many are looking for day care spaces?

Mr. Huber: No, I would not be able to give you any numbers on that.

The Chairman: Mrs. Mitchell asked the questions that I had as far as parental leave is concerned.

But before Fiona leaves, I do not intend to get into a discussion between you and your employer, but as a federal Member of Parliament, I cannot let your comment that Conservatives are anti family go by, because we are far from being anti family.

[*Translation*]

M. Huber: Je crois que le congé de maternité doit être prolongé pour atteindre 15 semaines. Habituellement, les mères sont également en congé durant les deux ou trois semaines qui précèdent l'accouchement. Cela leur laisse approximativement 11 semaines pour rester à la maison et s'occuper des enfants.

Il faut dire que ce n'est pas un temps très long pour construire cette relation de mère à enfant. Fort probablement, cela devrait être 18 mois si l'on tient compte du fait qu'en Saskatchewan en tout cas, nous n'avons pas de garderie qui s'occupe des enfants de moins de 18 mois. Nous devrions peut-être essayer de trouver un équilibre entre ces deux choses. Mais je crois qu'on pourrait bien envisager un an au minimum.

Nous avons présenté un mémoire au Groupe d'étude sur l'assurance-chômage il y a deux mois dans cette même pièce. Il envisage la possibilité de couper toutes les prestations du système d'assurance-chômage à cause des coûts importants qu'elles représentent. Nous devrions peut-être penser à retirer le congé de maternité de la Loi sur l'assurance-chômage et à le placer sous une nouvelle loi relative à la famille qui pourrait incorporer non seulement les garderies mais également le congé de maternité et le congé de paternité, car je pense que c'est là aussi un domaine important.

Les pères devraient également avoir la possibilité de rester à la maison pour élever leurs enfants. Le lien qui existe entre la mère et l'enfant devrait également exister entre le père et l'enfant. Je crois que retirer le congé de maternité de la Loi sur l'assurance-chômage règlerait quelque-uns des problèmes auxquels nous faisons face maintenant.

Mme Mitchell: Pour peu qu'il soit généreux et de longue durée.

M. Huber: Exactement.

Mme Mitchell: Merci beaucoup.

La présidente: Alvin, à la page 3 de votre mémoire vous dites que, d'après Statistique Canada, on compte en Saskatchewan 206,525 enfants dont l'âge se situe entre zéro et douze ans. Il y a seulement 5,269 garderies disponibles avec un rapport de 1:39. Les 206,000 enfants représentent-ils le nombre total d'enfants de ce groupe d'âge auquel vous faisiez référence?

M. Huber: C'est cela, oui.

La présidente: Avez-vous quelques éléments qui permettent d'établir combien d'entre eux ont besoin de ces garderies et combien restent à la maison?

M. Huber: Non, je ne puis vous donner aucun chiffre à ce sujet.

La présidente: Je me posais les mêmes questions que Mme Mitchell en ce qui concerne les congés parentaux.

Mais avant que Fiona ne parte, je n'ai pas l'intention d'entrer dans une discussion entre vous et votre employeur. Cependant, à titre de membre du Parlement, je ne puis vous laisser dire, sans réagir, que les conservateurs seraient contre la famille car c'est loin d'être notre attitude.

[*Texte*]

Ms Bishop: May I respond to that?

The Chairman: If you had followed our hearings across this country and the type of dedication and questions that have come from the Conservatives, as far as the family values in this country are concerned, you would not have been able to make that statement about the committee.

And the only other comment I have, as far as the $7 billion for bank bail-outs, it was not the bank we bailed out, it was the depositors within the banks and a lot of those were teachers' unions. There were a lot of insurance company people who invested money for the small person. It was the small person we were looking after; it was not the banks. Those banks no longer exist.

• 1510

Ms Bishop: I think there are a lot of examples, though, other than just the banks.

The Chairman: One last comment I would like to make before you leave is that Katie Cooke herself said that during the term of their mandate they were gratified by the announcement of the government's intention to establish the parliamentary committee to focus on the issue. You mentioned that the Cooke report was going to sit on the shelf. It has been on the table every day of our committee. It has not been sitting on the shelf.

Ms Bishop: Well, I am glad to hear that. Do I get a chance to respond to your comments?

The Chairman: Yes.

Ms Bishop: Perhaps I can only deal with my own experience. As I say, I am speaking for the Saskatchewan Government Employees' Union, and we have not had too much success dealing with the Conservatives here in Saskatchewan. I am afraid we can only go by . . . We hear them touting all their platitudes about the family as well. I am sorry to say that we have to see what they do in practice, and what they are doing in practice is not supporting the family whatsoever.

The Chairman: You are certainly entitled to your view and that is the reason why we are having public hearings, but I hope you appreciate that we as a committee have views on the subject as well. We appreciate you coming and bringing your view and your presentation and it will certainly go into the record as far as the committee is concerned. Thank you very much for your time.

We have another panel. I would like to call on Molly Moss, early childhood education student; Iris Miller-Dennis, Regina Family Day Care Providers Co-operative; Kathie Pendrigh, Co-operative Day Care Association of Regina; and Alison Hayford, Cathedral Area Day Care; also the Massey Road Day Care Centre, Dawne Peterson.

Ms Mitchell: I just wanted to apologize. I have a flight to catch. I have to leave at 3.25 p.m. I am really sorry, and I want to assure the witnesses here that I have been extremely interested. I will take with me the briefs and read them on the

[*Traduction*]

Mme Bishop: Puis-je répondre à cela?

La présidente: Si vous aviez suivi nos débats dans ce pays et entendu le genre de questions posées par les conservateurs en ce qui concerne les valeurs de la famille au Canada, vous n'auriez pas pu faire cette déclaration à propos du Comité.

Et le seul autre commentaire que j'ai à faire à propos des sept milliards de caution bancaire est le suivant: nous n'avons pas cautionné les banques mais bien les déposants et beaucoup étaient des syndicats de jardinières d'enfants. Un grand nombre de compagnies d'assurances ont investi des fonds pour les petites gens. C'était la personne ordinaire que nous cherchions et non les banques. Ces banques n'existent plus.

Mme Bishop: Je crois cependant qu'il y a un grand nombre d'exemples, les banques mises à part.

La présidente: Avant que vous ne partiez, je voudrais faire un dernier commentaire sur ce que Katie Cooke elle-même disait: durant le terme de leur mandat, ils ont été contents d'apprendre que le gouvernement avait l'intention de créer un comité parlementaire chargé de cette question. Vous mentionniez que le rapport Cooke allait rester dans les tiroirs. Il était sur la table à chaque séance de notre comité et n'est donc pas resté dans les tiroirs.

Mme Bishop: Eh bien, je suis heureuse de l'apprendre. Puis-je répondre à vos commentaires?

La présidente: Oui.

Mme Bishop: Je dois sans doute me fier seulement à ma propre expérience. Comme je le disais, je parle au nom du syndicat des employés du gouvernement de la Saskatchewan et nos négociations avec les conservateurs de cette province n'ont pas été couronnées de trop de succès. Je crains que nous n'en obtenions bien peu de chose . . . Nous les avons entendus débiter tous leurs lieux communs, entre autres sur la famille. Je regrette de dire que nous devons voir ce qu'ils font en pratique, et ce qu'ils font n'appuie en aucune façon la famille.

La présidente: Vous avez certainement droit à votre point de vue et c'est la raison pour laquelle nous organisons des audiences publiques, mais j'espère que vous comprendrez que notre comité a, lui aussi, ses idées sur le sujet. Nous apprécions votre participation ainsi que votre point de vue et votre exposé que le Comité versera certainement aux dossiers. Merci de nous avoir consacré votre temps.

Nous avons un autre groupe. Je voudrais appeler Molly Moss, étudiante, *Early childhood education*, Iris Miller-Dennis, *Regina Family Day Care Providers Co-operative*, Katie Pendrigh, *Co-operative Day Care Association of Regina* et Alison Hayford, *Cathedral Area Day Care*; et également Dawne Peterson, *Massey Road Day Care Centre*.

Mme Mitchell: Je dois m'excuser car j'ai un avion à prendre et il faut que je parte à 15h25. Je suis réellement désolée mais je peux assurer aux participants que j'ai été extrêmement intéressée. Je vais prendre les mémoires pour les lire dans

[*Text*]

plane, and if there are any further contacts anyone wants to make, I will be available.

The Chairman: I wanted to bring them all up at once, Margaret, so you would have a chance to hear some of them before you had to leave.

Ms Mitchell: Thank you.

The Chairman: We could perhaps begin with Molly Moss.

Ms Molly Moss (Individual Presentation): First I will tell you a bit about the group I represent. It came together for the purposes of presenting to you. We are seven students who do not know each other and in the course of a class we decided, since the hearings were being held, that we would get together and make a submission.

All of us are in the early childhood education program which trains primarily teachers for the systems in Saskatchewan. However, the program also deals with children younger than school age, and a number of us would like to work in day care but there are certain barriers to entering that field of work. That is what our brief focuses on.

The first point I would like to make has to do with the purpose or the reasons for using highly trained workers in pre-school settings. As far as I know, you are not focusing on training, except everyone is saying that trained workers are better. But I would like to tell you a bit about what we learn and why I think we can make day care quite a good place with trained workers.

We focus on the four aspects of child development quite a lot in our training—the emotional, social, cognitive and physical development of children—and we learn also, through some of the studies we read in the course of our years of study, about the advantages children who receive stimulation prior to school have as opposed to children who come from more underprivileged backgrounds.

So we are realizing that if in pre-school experiences children get a good enriched kind of environment then they may do much better in school.

We are also trained to observe children, to observe the different kinds of learning they are doing in each of these four areas. We use our observations for purposes of planning the environment for these particular children that we are working with at the time, based on their interests and their readiness levels and so forth.

• 1515

We also use our observations for recording how children are progressing in general and anything that deviates wildly from norms one would expect to see in children of the ages we are working with so that we can take special steps if they are needed.

[*Translation*]

l'avion et si quelqu'un veut communiquer avec moi plus tard, je serai disponible.

La présidente: Je voulais qu'elles fassent immédiatement leurs exposés, Margaret, pour que vous puissiez en entendre certaines avant de partir.

Mme Mitchell: Merci.

La présidente: Nous pourrions peut-être commencer avec Molly Moss.

Mme Molly Moss (présentation individuelle): Je vous parlerai d'abord un peu du groupe que je représente. Il s'est réuni pour vous faire cet exposé. Nous sommes sept étudiantes qui ne se connaissaient pas et qui, durant un cours, ont décidé de le rédiger ensemble pour le soumettre au Comité.

Nous suivons toutes un programme de formation pour le niveau pré-scolaire, qui forme principalement des jardinières pour les écoles maternelles de Saskatchewan. Cependant, le programme inclut aussi les enfants qui n'ont pas l'âge d'aller à l'école et plusieurs d'entre nous aimeraient travailler dans ce domaine de la puériculture mais il existe certaines barrières à franchir pour y accéder. C'est sur cela que notre mémoire est concentré.

La première question dont je voudrais parler concerne l'objet et les raisons d'utiliser du personnel hautement qualifié dans les établissements pré-scolaires. Pour autant que je sache, vous ne mettez pas l'accent sur la formation bien que chacun dise que les jardinières formées sont meilleures. Mais je voudrais vous parler un peu de ce que nous apprenons et vous dire pourquoi je pense que des maîtresses qualifiées peuvent rendre de grands services dans les garderies.

Nous nous concentrons beaucoup sur quatre aspects du développement de l'enfant durant notre formation—le développement mental, social, cognitif et physique—et nous apprenons également beaucoup de choses, par certaines études que nous lisons durant nos années de cours, sur les avantages dont bénéficient les enfants qui reçoivent une stimulation avant l'école comparativement aux enfants qui viennent de milieux plus défavorisés.

Nous réalisons donc que si les enfants jouissent d'un environnement enrichissant durant leurs années préscolaires, ils obtiendront de bien meilleurs résultats à l'école.

Nous sommes également formées pour observer les enfants, pour suivre leur développement dans chacun des quatre domaines que je mentionnais. Nous utilisons nos observations pour établir l'environnement de ces enfants particuliers avec lesquels nous travaillons en nous basant sur leurs intérêts, leurs niveaux d'aptitude etc.

Nous utilisons également nos observations pour noter comment les enfants progressent en général et tout ce qui dévie dans une forte mesure des normes qu'on devrait s'attendre à trouver chez des enfants de l'âge de ceux avec lesquels nous travaillons. Ainsi, nous pouvons prendre des mesures spéciales quand cela s'impose.

[*Texte*]

We are trained to work with large groups of children and yet keep track of the progress of individual children as well, which I think many untrained workers really cannot do. People who say that day care is bad for children because of the group-care aspect of it, are people who probably do not realize that you can be trained to work with the larger groups and not sacrifice the development of individual children.

Of course there are upper limits to that and early childhood experts have established recommendations for group size, staff ratios and this sort of thing, but with a trained worker you can deliver good group child care.

We know how to use written and other resources to educate ourselves to make it an ongoing education process to deal with the particular situation which we find ourselves in terms of making the environment better, or in terms of dealing with problems that we face with particular children. All of these skills that we have make us able to report to parents in a meaningful way which I think is something many—I am a parent of day care children—find frustrating. You go in to find out what is happening and you get a lot of very general sort of stuff. A trained worker will have specific things to talk with parents about and plans can be made with the parents as to how best to facilitate the development of their children.

Those are the kinds of skills that we aquire through training. But the barriers we face for going into this line of work primarily have to do with the wages and the working conditions. Wages in Saskatchewan, in Regina in any case, average about $6.50 an hour for workers. The ceiling is under $10. I believe it is about $8.50 an hour. That ceiling is regardless of any training you may have or any special skills or experience.

A full-time worker in a day care is on the floor eight hours with no provision for preparation time. Two weeks holiday a year is the usual. The workers are generally not organized, although this is changing some. Because of that the turnover of co-workers, directors in day cares and board members in many centres is high. Also, because of that job descriptions and contract conditions change very frequently and they are often very unclear and very inadequate.

Only the exceptional day care centre does any long-range planning, partly because of turnover and partly because of lack of finances. When you contrast these conditions against what a teacher has—all the prep time and the teacher is on the floor only five hours—you can see why many early childhood people do not go into day care.

Another thing we realize and several of us more than some of the younger students who have no families, those of us who do have children realize the catch-22 of a parent fee-based funding system. Some of us pay child care expenses, yet were we to work in day care our fees would be used to so-called pay us again. As parents, we know how you cannot raise the fees, but we also know how a worker cannot stay in day care,

[*Traduction*]

Nous sommes formées pour travailler avec de larges groupes d'enfants tout en tenant compte des progrès de chacun en particulier ce que, à mon avis, beaucoup de personnes qui n'ont pas la formation nécessaire ne peuvent réellement faire. Les gens qui pensent que les services de garderie ne sont pas bons pour les enfants car on ne s'occupe pas d'eux individuellement sont des gens qui ne réalisent probablement pas que l'on peut être formé à travailler avec les plus larges groupes sans sacrifier le développement individuel de chaque enfant.

Bien sûr, il y a certaines limites à cela et des spécialistes de la puériculture ont fait des recommandations quant à la taille des groupes, le rapport numérique enfants-puéricultrices et ainsi de suite, mais un personnel formé peut très bien prendre soin de groupes d'enfants.

Nous savons comment augmenter nos connaissances en utilisant les écrits et les autres ressources qui favorisent les système d'éducation et nous permettent de faire face à des situations particulières comme améliorer le milieu ou aider les enfants qui ont des besoins spéciaux. Toutes nos compétences nous permettent de faire rapport aux parents de façon explicite. Beaucoup de parents—je suis moi-même mère d'enfants placés en garderie—trouvent en effet frustrant de recevoir des réponses très générales et imprécises à leurs questions. Une jardinière qualifiée parlera de sujets spécifiques avec les parents et, de concert avec eux, établira des objectifs pour faciliter au mieux le développement des enfants.

C'est là le genre de compétences que nous acquérons par la formation. Mais les obstacles auxquels nous avons à faire face pour occuper ces emplois sont principalement les salaires et les conditions de travail. Les salaires en Saskatchewan—à Regina en tout cas—sont en moyenne 6,50$ l'heure. Le plafond se situe à moins de 10$, je pense que c'est 8,50$ l'heure. Ce plafond est établi sans tenir compte de la formation, des spécialités ni de l'expérience.

Une employée à plein temps dans une garderie travaille huit heures, et rien n'est prévu pour ses préparations. Les vacances annuelles sont habituellement de deux semaines. Le personnel n'est généralement pas syndiqué, bien que cela s'améliore. Pour cette raison, la rotation est importante chez les directeurs des garderies et les membres du conseil de plusieurs centres. C'est pour cela également que les descriptions de tâches et les conditions d'emploi changent fréquemment et qu'elles sont souvent imprécises et très inadéquates.

Il est exceptionnel qu'une garderie fasse une planification à long terme, en partie à cause des rotations de personnel et en partie à cause du manque de fonds. Quand vous comparez ces conditions de travail avec celles d'une jardinière—le temps de préparation et la jardinière ne travaille que cinq heures—vous pouvez comprendre pourquoi beaucoup de jardinières ne travaillent pas dans les garderies.

Une autre chose dont nous avons pris conscience, et celles d'entre nous qui ont des enfants encore plus que les étudiantes plus jeunes qui n'en ont pas, c'est le traquenard que représente le système de subvention basé sur la rétribution des parents. Certaines payent des frais de garderie mais si nous travaillions en garderie, ces frais serviraient, en quelque sorte, à payer nos salaires. En tant que parents, nous savons qu'on ne peut

[*Text*]

especially a skilled person who recognizes their own skills and knows they could make more somewhere else. So that is one of the dilemmas.

Now, one of our group is a person whose spouse makes an income which puts them into the middle-income bracket. This person has two children and has wanted to work in day care for a number of years. But every time they work out what her salary will be versus the cost of the child care, the child care cancels out her salary. This is for a six-hour shift. But for an eight-hour shift there would be just a small amount of money to be contributed to the family income. So there is a real irony here. A person in the middle-class who would like to work in child care but who has to pay child care costs is virtually doing charity work. There is something obviously very wrong there. The message there is that if you are in the middle-class you should do something better if you are going to work. I do not think there is anything better one could be doing than child care work.

There is another dilemma for another person in our group who will be the sole breadwinner. She has three children. In her case if she works in day care in Regina she would be starting at about $12,000 a year, which puts that out of the question. You would have to be a martyr to do that with three children. I am not even sure you could make it. So there are problems there. We are well qualified and we would really like to do it, but you just have to be a saint or crazy to go into this line of work, if you are in those categories. The single, childless day care worker might choose to do this, but the job is really a dead end as far as security goes at this point. The low pay stays low. Even at the top it is low. Consequently the people in day care are those who are very dedicated, who can afford the luxury of working at this low wage because they are not compelled to make more, or those who cannot get another job, or those who are doing it as a temporary job, or those who again are in the position of being able to supplement another person's income; and that is also some kind of luxury if you can work just to supplement somebody else's income.

• 1520

Then we considered the questions of whether or not day care is a social responsibility and in what respect it is a federal responsibility. We felt that the conditions and salary I have outlined above do not reflect the importance of nurturing and educating young children. We also felt that it is obvious that some care-givers, and I include parents here, are able to give children more than others, emotionally and otherwise; that in the case the children are out of the homeit behooves us as a society in which there are clearly a great many children out of the home in care to make sure that quality care is available. In doing that, you have to think about the differences in the kinds of care you can provide.

[*Translation*]

augmenter les frais de garderie, mais nous savons également qu'une travailleuse, spécialement une personne qualifiée qui connaît ses propres capacités et sait qu'elle pourra faire plus ailleurs, ne travaillera pas dans une garderie. C'est donc un des dilemmes.

Le conjoint d'une personne de notre groupe touche un salaire qui place le couple dans la catégorie des gens à revenu moyen. Cette personne a deux enfants et a voulu travailler en garderie pendant plusieurs années. Mais chaque fois qu'ils évaluaient ce que serait son salaire comparativement au coût de garderie, ces frais réduisaient son salaire à rien. Et ceci vaut pour une journée de travail de six heures. Mais pour une journée de huit heures, ils auraient tout juste un petit montant qui contribuerait au revenu de la famille. Cete situation est pleine d'ironie. Une personne de la classe moyenne qui désirerait travailler dans une garderie mais qui doit payer les frais de garderie pour ses enfants fait virtuellement du travail bénévole. Il y a visiblement là quelque chose de très injuste. Cela suggère que si vous êtes de la classe moyenne et que vous voulez travailler, vous faites mieux de trouver un meilleur emploi. Je ne vois pas ce qu'on peut faire de mieux que de travailler avec les enfants.

Une autre personne de notre groupe qui sera le seul soutien de famille est également plongée dans un dilemme. Elle a trois enfants. Dans son cas, si elle travaille dans une garderie de Regina, elle commencerait à 12,000$ par an, ce qui est hors de question. Vous devriez avoir une âme de martyre pour faire cela avec trois enfants. Les problèmes se situent donc là. Nous sommes qualifiées et nous voudrions vraiment travailler avec les enfants mais si vous faites partie de ces catégories, il faut être une sainte ou complètement folle pour le faire. La célibataire sans enfant peut choisir cette voie mais l'emploi constitue vraiment une impasse en ce qui concerne la sécurité. Le salaire reste bas, même au sommet de l'échelle. Par conséquent, les gens qui travaillent dans les garderies sont ceux qui ont un esprit de sacrifice, qui peuvent se payer le luxe de travailler à ce bas salaire parce qu'ils ne sont pas obligés de gagner plus, ou ceux qui ne peuvent trouver un autre emploi, ou ceux qui font ce travail temporairement, ou encore ceux dont le salaire s'ajoute à celui d'une autre personne; et pouvoir se permettre de travailler juste pour arrondir le salaire de quelqu'un d'autre est aussi une forme de luxe.

Nous avons alors voulu établir si oui ou non la garde des enfants est une responsabilité sociale et dans quelle mesure le gouvernement en est responsable. D'après nous, les conditions de travail et de salaire que j'ai décrites précédemment ne reflètent pas l'importance d'élever et d'éduquer les jeunes enfants. Nous avons également pensé que les gardiennes, et ici j'inclus les parents, peuvent donner plus aux enfants que d'autres sur le plan émotif par exemple; que dans le cas des enfants qui sont hors de la maison il nous incombe, à nous qui constituons la société dans laquelle un grand nombre d'enfants sont visiblement en garderie, de leur assurer des soins de qualité. En faisant cela, vous devez penser aux différences qui existent dans les catégories de soins que vous pouvez prodiguer.

[*Texte*]

At present the provinces vary a great deal in their willingness and their ability to encourage the development of accessible quality child care. We feel, in addition to the space standards and the adult-child ratio and group size restrictions that have been recommended by early childhood specialists, the most important component is the quality and the commitment of workers. So as a society we must establish not just minimum standards for custodial care but rather standards for quality care.

It is a social problem, because parents who take their children out are often not able to assess the care situation adequately. It is fine to say that this is entirely a parent's responsibility and any government funding should go to the parent and the parent should choose the kind of care they want. That is all well and good if the parent could truly know what they are getting, but I know from personal experience and many others—you probably read it in some of the things you are getting—that you can put your child in a place, having visited there two or three times, visiting there frequently after the child is there, following up recommendations ahead of time, interviewing the person who is going to do the care, and still get a really rude shock.

So that is one of the reasons why it is a social responsibility as opposed to just a responsibility of the nuclear family. That is why formal policy standards should be set. It seems there is a long-range plan clearly needed and the goals of it should be quality child care and accessibility.

The specific recommendations we would make to the government would be that both levels, provincial and federal, should make long-range plans immediately to guarantee significant increases in financial support to child care until the above aims have been attained. It is clear they have not been and it is clear that there is very inadequate funding.

The support should go largely into the development of licensed non-profit care options rather than to parents directly, as this is the only way to fully ensure the safety and well-being of children and an overall increase in the quality of care available. It should be obvious at this point that we have not developed to the point where we can pay workers adequately and make profit.

The federal government should establish some basic standards for quality care with a time frame in mind and immediately establish some minimum standards by which they may hold the provinces accountable for the support they receive from the federal coffers. There should be plenty of leeway for the particulars of day care policy left to the provinces, and the administration of policy of course remains a provincial concern. But the provinces should be accountable. They should not be allowed to fall below minimum standards

[*Traduction*]

Actuellement, la volonté et les capacités d'encourager le développement de garderies accessibles et de qualité varient beaucoup selon les provinces. Nous croyons qu'en plus des normes de place, du rapport numérique adultes-enfants et des restrictions de la taille des groupes recommandés par les spécialistes de la petite enfance, l'élément le plus important est la qualité et le dévouement des employés. Ainsi, la société que nous formons ne doit pas seulement établir des normes minimums pour la garde des enfants mais plutôt des normes pour des soins de qualité.

Il s'agit d'un problème social car les parents qui placent leurs enfants à l'extérieur ne sont souvent pas capables d'évaluer convenablement la situation qui prévaut dans les garderies. C'est bien de dire que la responsabilité revient aux parents, que tout octroi gouvernemental devrait aller aux parents et que les parents devraient choisir la sorte de garderie qu'ils veulent. Tout cela est bien si les parents pouvaient réellement savoir quel genre de soins ils obtiennent mais, d'après mon expérience personnelle et celle de beaucoup d'autres—vous lisez probablement cela dans les documents que vous recevez—je sais que vous pouvez mettre un enfant dans une garderie que vous avez visitée deux ou trois fois, venir voir l'enfant fréquemment en suivant les recommandations, rencontrer la personne qui va s'occuper de lui et avoir malgré tout des surprises désagréables.

C'est donc l'une des raisons pour lesquelles il s'agit d'une responsabilité sociale et non pas seulement la responsabilité de la cellule familiale. C'est aussi pourquoi des normes strictes devraient être établies. Un plan à longue portée semble donc nécessaire et il devrait viser la qualité et l'accessibilité des services de garderie.

Les recommandations spécifiques que nous ferions au gouvernement seraient que les deux niveaux, fédéral et provinciaux, établissent immédiatement des plans à longue portée pour garantir des augmentations importantes dans le support financier des services de garderie jusqu'à ce que les objectifs cités plus haut soient atteints. Il est clair qu'ils ne l'ont pas été et il est également clair que le système des octrois n'est pas approprié.

L'appui devrait être dirigé principalement vers le développement des garderies sans but lucratif autorisées plutôt que directement vers les parents car c'est la seule façon d'assurer pleinement la sécurité et le bien-être des enfants et une amélioration générale des soins disponibles. Il n'y a pas de doute que pour le moment, nous n'en sommes pas au point de pouvoir payer convenablement les travailleurs tout en réalisant des bénéfices.

Le gouvernement fédéral devraient établir des normes de base pour des garderies de qualité en prévoyant des périodes de référence et déterminer des normes minimums en vertu desquelles il pourra tenir les provinces responsables des appuis financiers qu'elles reçoivent des coffres fédéraux. Une marge généreuse devrait être laissée aux provinces pour qu'elles puissent suivre leurs règles de conduite particulières en matière de garderie et la mise en application de ces règles devrait demeurer une responsabilité provinciale. Elles ne devraient pas être autorisées à s'écarter des normes de base ni choisir de

[*Text*]

or to opt out of plans to improve the quality and accessibility of child care.

In conclusion, the federal government, by the stipulations they attach to their present cost-sharing arrangements, has a substantial influence already on how much money the provinces spend on child care and on what kind of child care situations will be encouraged to develop in Canada.

Clearly the amount of money spent has not been enough to ensure good and accessible care. We feel the policy-makers in this country must recognize that knowledgeable care-givers are required for quality group child care, that accessibility to good care is the right of all children, that good child care is the foundation of a healthy society and that these things should be accepted now.

• 1525

There have been studies going in and submissions for 15 years on child care and as governments change, they keep wanting to educate themselves about day care. It is true it takes a while to understand an issue, but meanwhile children have been in poor care situations and they continue to be so.

If the government will do this and an enlightened policy is developed at a federal level, this will be an incentive and an aid to the provinces in meeting the needs for good child care.

This is submitted by myself and six other students from the university.

Ms Iris Miller-Dennis (Regina Day Care Providers Co-operative): My name is Iris Miller-Dennis and I am a family day care provider. On behalf of myself and the Family Day Care Providers Co-operative, I would like to thank you for the opportunity to present our concerns and recommendations. As with any large group, our opinions vary. We have not edited any of these opinions to give you an overview of all concerns.

In Saskatchewan, provincially regulated approved family day care homes, like licensed day care centres, are subsidized by public funds that are allotted on a personal needs basis. All parents have a chance to apply for a subsidized fee and all parents have their choice of a parent co-op licensed centre or a professional day care home for their child's care. Whether families decide to seek child care or are forced to, the day care system is accessible.

In order for day care homes and centres to be truly accessible, they must meet the demand for child care spaces required by working families. These child care spaces must also be subsidized to the point where middle-income parent users can afford the fees.

The Regina Family Day Care Providers Co-operative is a support group for the home day care providers, and our primary concern is to see the continuation of approved family day care home program as it stands in Saskatchewan, with upgrading and some modifications.

[*Translation*]

dévier des plans établis pour améliorer la qualité et l'accessibilité des soins aux enfants.

En conclusion, par les conditions qu'il attache aux accords présents de frais partagés, le gouvernment fédéral a déjà une influence marquée sur les sommes que consacrent les provinces aux garderies et sur les formes de soins aux enfants dont on encouragera le développement au Canada.

Il est clair que les montants dépensés n'ont pas été suffisants pour assurer des soins accessibles et de qualité. Nous pensons que ceux qui établissent les principes directeurs dans ce pays doivent reconnaître que des gardiennes bien formées sont indispensables pour assurer des soins de qualité aux groupes d'enfants, que ces soins constituent la fondation d'une société saine et que tout cela devrait maintenant être accepté.

On fait des études et des exposés sur la garde d'enfants depuis 15 ans et les gouvernements successifs continuent de vouloir se renseigner à ce sujet. Il est vrai qu'assimiler une question peut prendre du temps, mais en attendant, les soins à donner aux enfants ont été négligés et continuent de l'être.

Si le gouvernement agissait et élaborait une politique claire au niveau fédéral, cela constituerait un stimulant et aiderait les provinces à satisfaire les besoins de bons services de garde.

Ce mémoire est présenté par moi-même et par six autres étudiantes de l'université.

Mme Iris Miller-Dennis (*Regina Day Care Providers' Co-operative):* Je m'apelle Iris Miller Dennis et je suis gardienne à domicile. En mon nom et au nom de la *Family Day Care Providers' Co-operative*, j'aimerais vous remercier de me donner l'occasion d'exposer nos préoccupations et nos recommandations. Comme dans tout grand groupe, nos opinions varient. Nous n'avons noté aucune de ces opinions afin de pouvoir vous donner un aperçu global de toutes nos préoccupations.

En Saskatchewan, les services de garde en milieu familial autorisés et réglementés par la province, comme les garderies, sont subventionnés par le trésor public en fonction des besoins personnels. Tous les parents ont la possibilité de demander la subvention des frais et tous peuvent choisir entre une garderie coopérative de parents autorisée ou un service professionnel de garde en milieu familial pour s'occuper de leur enfant. Que les familles décident de demander la garde de leur enfant ou qu'elles y soient forcées, le système de garderie est accessible.

Pour que les garderies et les centres soient réellement accessibles, ils doivent répondre aux demandes d'espaces des familles de travailleurs. Ces locaux doivent être suffisamment subventionnés pour que les parents à revenus moyens puissent supporter les frais.

The Regina Family Day Care Providers' Co-operative est un groupe de soutien aux gardiennes qui travaillent en milieu familial et notre principale préoccupation est de voir se poursuivre le programme de services autorisés de garde en milieu familial comme il existe en Saskatchewan, avec quelques améliorations et modifications.

[*Texte*]

Parents who are working or are away from home should have a choice of day care settings for their children. They should not be forced to use a uni-system that might be universally accessible but not personally preferable.

The family unit has evolved to include many variations and we must realize the importance of affordable quality home care amid the varieties of child care available to these families. Currently in Regina working parents are anxious to use regulated home care, thus the high demand from many more day care homes. A high number of parent users and would-be users are in need of infant care.

Approved family day care homes are the best form of regulated infant care in Saskatchewan. We do start at six weeks of age. Our smaller, younger nuclear families demand excellent infant care in the form of subsidized day care homes with loving family day care providers. Whether it is care for a new-born or care in your own neighbourhood or even in your own rural community that you are looking for, your needs could be met by an approved day care home or the opening of one.

Not only should more new homes be opened, but the provincial day care division should expand the field staff to oversee the new spaces, especially in the case of infant care and rural home day cares.

As well as increased home day care and increased support staff, an ideal of universality can indeed be used to benefit and upgrade the existing approved family day care home program. By maintaining a consistent program across the province, Saskatchewan can share in all new and improved policies relevant to quality care in approved homes.

With the federal outline for provincially regulated home care, we can expect efficiency, education and respect for mutual concerns. Federal and provincial governments are just now accepting the fact that they must get involved with social policies concerning the family.

Politicians must not be afraid to concern themselves directly with day care issues. More and more of Saskatchewan women with pre-school children are entering the work force, and women and children are already bearing the burden of the transition from the traditional family unit.

• 1530

Families cannot cope on their own, and federal and provincial policies are not adequate when it comes to the financial viability of raising young children and entering or re-entering the work force. Affordable, regulated, quality day care, which includes approved day care homes, can be a major factor in the relief of economic pressures felt by working families.

[*Traduction*]

Les parents qui travaillent ou sont hors du foyer devraient avoir le choix de garderies pour leurs enfants. Il ne faudrait pas qu'ils soient obligés d'utiliser un système unique qui peut être accessible à tous mais qui n'est pas nécessairement préférable individuellement.

La cellule familiale a évolué pour inclure différentes variations et nous devons être conscients de l'importance des services de garde en milieu familial parmi les différentes variétés de services disponibles pour ces familles. Actuellement à Regina, les parents qui travaillent sont pressés d'utiliser les services autorisés de garde en milieu familial ce qui provoque une demande élevés pour ces services. Un grand nombre de parents qui les utilisent ou les utiliseraient, ont besoin de services de garderie.

Les services autorisés de garde en milieu familial constituent la meilleure forme de services de soins réglementés en Saskatchewan. Nos cellules familiales plus petites et plus jeunes exigent des soins aux enfants de qualité sous la forme d'agences subventionnées qui assurent les services d'une gardienne affectueuse à domicile. Que vous désiriez une gardienne pour un nouveau-né, dans votre voisinage ou même dans votre propre communauté rurale, vos besoins peuvent être satisfaits par une agence autorisée ou par l'ouverture d'une agence.

Il faudrait non seulement ouvrir de nouvelles agences mais la division provinciale des soins à l'enfance devrait augmenter son personnel pour trouver de nouveaux espaces, spécialement dans le cas des services autorisés de garde en milieu familial rural.

En plus de l'augmentation des services de garde en milieu familial et du personnel, un idéal d'universalité pourrait aussi être adopté pour améliorer le programme de services autorisés de garde en milieu familial. En maintenant un programme solide à travers la province, la Saskatchewan peut partager toutes les mesures nouvelles et améliorées en matière de qualité des soins dans les services autorisés.

Grâce à l'avant-projet du fédéral pour des services autorisés de garde en milieu familial, nous pouvons atteindre l'efficacité, l'éducation et le respect des préoccupations mutuelles. Les gouvernements fédéral et provinciaux viennent juste d'accepter le fait qu'ils doivent prendre des mesures qui concernent la famille.

Les politiciens ne doivent pas craindre de s'impliquer directement dans les questions de garderie. En Saskatchewan, de plus en plus de mères vont sur le marché du travail et les femmes et les enfants portent déjà le poids de la transition entre la cellule familiale traditionnelle et la cellule moderne.

Les familles ne peuvent s'en sortir elles-mêmes et les politiques fédérales et provinciales sont inadéquates lorsqu'on parle de la capacité financière d'élever de jeunes enfants et de joindre ou de réintégrer le marché du travail. Des services de garde accessibles, réglés et de qualité qui incluent des installations autorisées de soins en milieu familial peuvent jouer un rôle majeur dans le soulagement des pressions économiques exercées sur les familles ouvrières.

[*Text*]

Accessible family day care homes can be regulated by provincial policies under federal legislation to ensure that all parents across the country are receiving the child care they require. The preservation of quality in-home care can only lead to the betterment of the program, which will ultimately result in qualified care givers, satisfied parents, and happy, healthy children. Thank you.

• 1535

Ms Alison Hayford (Cathedral Area Co-operative Day Care): I represent the board of the Cathedal Area Co-operative Day Care, which is an ordinary, parent-run co-op day care in Regina, run under the provincial regulations. I have one child in that particular day care, but I have been involved in several other day cares over the years as well.

We wanted to keep our brief brief. We assumed a lot of the arguments about the need for day care would have been made by other briefs, so we did not recapitulate these arguments. We took as given that there is a tremendous need for some kind of day care in this society, with a large number of households where both adults are working. We take it as given as well that there is no one manner of dealing with even very young children which is necessarily superior to all other methods of taking care of children; that in fact children are resilient creatures and they can respond well to a variety of different social circumstances.

So what we are dealing with in this brief is an argument in favour of a particular direction. We are assuming governments are going to respond at some point—late, but at some point—to the very real social need that exists for a well-regulated, well-funded system of child care facilities, which would include a variety of types of child care, from care in the home by one's own mother up through government-funded day care centres. What we wanted to argue was that any such system ought to include within it a system of community-based day cares; which is in effect what the Cathedral Area Co-operative Day Care functions as, although it was not set up with that as a specific goal.

Our idea is that children do not just live in families. From the moment of birth, they live in larger communities, and while perhaps half or close to half of Canadian families move once every five years or so, that means a fairly substantial number of families do not move; they do live for long periods of time in a given community, and children do have the experience of living in a community, of attending a neighbourhood school, of being part of an area which has an identity. What we are arguing is that any government-funded system of child care needs to encourage the development of child care centres which are community based and in which that particular level of the child's experience, the child's existence, can be developed.

This is what our particular day care ends up doing. Most people who use the day care live within walking distance. They do not all walk to and from the day care, but they have that option. This means that parents without cars do not have to struggle on a bus in the middle of winter with a child, or two or three children, in snowsuits, which in Regina is a torturous

[*Translation*]

Des politiques provinciales respectueuses des lois fédérales peuvent réglementer des services de garde en milieu familial pour s'assurer que tous les parents du pays reçoivent les soins néessaires à leurs enfants. La sauvegarde de la qualité des soins à la maison ne peut qu'amener l'amélioration du programme et, partant, des dispensateurs qualifiés de soins, des parents satisfaits et des enfants heureux et en santé. Merci.

Mme Alison Hayford (*Cathedral Area Day Care*): Je représente le conseil d'administration de la *Cathedral Area Co-operative Day Care*, une garderie ordinaire et administrée par des parents de Regina en vertu des règlements provinciaux. J'ai un enfant qui fréquente cette garderie, mais je me suis intéressée, au cours des années, à d'autres garderies.

Nous souhaitons vous soumettre un court mémoire. Nous nous sommes dits que d'autres mémoires auront traité de nombre d'arguments pour prouver le besoin de services de garde, de sorte que nous n'avons pas répété ces arguments. Nous prenons pour acquis qu'il y a un besoin énorme de services de garderie puisque, dans nombre de foyers, les deux adultes travaillent. Nous prenons également pour acquis qu'il n'y a pas une méthode pour s'occuper même de très jeunes enfants qui soit vraiment supérieure à toutes les autres. Les enfants sont des êtres souples qui peuvent répondre positivement à une gamme variée de situations sociales.

Ce que notre mémoire réclame c'est l'adoption d'un point de vue particulier. Nous suposons que les gouvernements reconnaîtront tôt ou tard—plutôt tard—le besoin social très réel d'un réseau bien réglementé et bien financé d'installations de garde d'enfants qui comprendrait divers types de garderies, en allant des soins dispensés à la maison par la mère aux garderies financées par l'État. Ce que nous affirmons c'est qu'un tel réseau devrait comprendre un réseau de garderies du type communautaire; ce qui est le cas de la *Cathedral Area Co-operative Day Care* bien qu'elle n'ait pas été mise sur pied dans ce but particulier.

Selon nous les enfants ne font pas que vivre dans des familes. Dès leur naissance, ils vivent dans une collectivité plus vaste; bien que la moitié ou près de la moitié des familles canadiennes déménagent une fois tous les cinq ans ou à peu près, il en résulte qu'un nombre substantiel de familles ne déménagent pas; elles demeurent pendant de longues périodes dans une collectivité donnée, ce qui permet aux enfants d'expérimenter la vie en collectivité, de fréquenter l'école du voisinage et de participer à un secteur qui a sa propre identité. Ce que nous soutenons, c'est que tout réseau de garderies financées par l'Etat doit encourager le développement de centres du type communautaire où l'on peut développer ce côté particulier de l'expérience de l'enfant.

C'est ce que fait notre garderie. De leur domicile, la plupart des parents et enfants viennent à pied. Ils ne marchent pas tous jusqu'à la garderie mais ils le pourraient. Ce qui signifie que les parents qui ne disposent pas d'une automobile n'ont pas à se battre pour monter à bord d'un autobus l'hiver, avec un, deux ou trois enfants en costume de neige ce qui, à Régina, est

[*Texte*]

form of existence. If they need to take a bus to work, they can drop the child off first and then take a bus. There are several children who arrive in strollers every day.

Because our day care is located near a small shopping area, it means parents can run errands going to and from work and work that into dropping off a child or picking up a child. That lowers the level of stress that perhaps in particular a lone parent might have in trying to do the shopping, pick up the kid, get the dry cleaning. You can do that all within two blocks of our day care. So it will lower the amount of stress and the amount of time the parent has away from the child. So in that sense it works well.

But it also means that children in their daily care, in the care that is provided through the child care facility, can become aware of the community they are part of. Our children can go on shopping trips. It sounds like a trivial thing, but they have gone to the local bakery and seen how they make doughnuts and stuff. What this does is build in the children a sense of their community as a place where there are people of all different ages and conditions of life, which is what our particular community is like. It is very important.

They are right across the street from a senior citizens' home. They see people working. They see people who are rich ... well, not rich in our neighbourhood so much, but at least well off. They see people who are poor. They see people of different colours and conditions of life. They are able to do this all close to home, so by the time a child is five years or six years old and their horizons have expanded they have incorporated the day care into their sense of what a living, working, breathing neighbourhood is like.

It also means when they go on to school, whether they continue at our day care or not, very often they go to school with children they have been in day care with. This means a continuity of social experience, which is valuable to the child.

But it is also important to the neighbourhood. I think it can upgrade an older neighbourhood. If there were money, in particular, available for the upgrading the physical structure, or even a new structure, it would help to provide some kind of stability. Families might be less likely to move. They would be more likely to invest in a particular community if they had a good day care facility which their children attended over a period of several years.

• 1540

It provides a meeting place for parents of different social backgrounds and conditions; and there are few enough of those in our society. It leads into the sense of community which could be built around a community school. Instead of starting this when your child is five or six years old, you can begin it when your child is perhaps one and a half or two, and become involved.

I think a day care has something to give to the community as well. In a large-scale urban society, in a highly mobile society, I think any kind of institution which contributes to the

[*Traduction*]

une véritable torture. Si les parents doivent utiliser l'autobus pour aller travailler, ils peuvent d'abord laisser l'enfant à la garderie puis prendre l'autobus. Plusieurs enfants arrivent en poussette, chaque jour.

Puisque la garderie est voisine d'un petit centre commercial, les parents peuvent y faire leurs courses avant ou après le travail, tout en s'organisant pour laisser leur enfant ou le reprendre. Ce qui réduit le niveau de stress qui accable particulièrement les parents uniques qui doivent magasiner, reprendre leur enfant et passer par la buanderie. Tous ces services leur sont possibles dans un rayon de deux pâtés de maisons de la garderie. Ce qui réduit le stress dont peuvent souffrir les parents et le temps qu'ils passent éloignés de l'enfant. À cet égard, tout va bien.

Ainsi, aux activités de la garderie s'ajoute la prise de conscience de l'existence de cette collectivité dont les enfants font partie. Nos enfants peuvent, par exemple, aller magasiner. Cela peut sembler anodin, mais ils se sont rendus à la boulangerie et ont vu comment on fabrique les beignets et autres produits. On peut ainsi accroître chez les enfants ce sens d'appartenance à une collectivité où il y a des personnes de différents âges et de différentes classes, comme c'est le cas chez nous. C'est très important.

La garderie est à quelques pas d'un foyer pour personnes âgées. Les enfants voient des gens qui travaillent, des gens qui sont riches, pas vraiment riches dans notre voisinage, mais qui sont au moins à l'aise. Ils voient également des pauvres. Ils voient des gens de couleur et de toutes classes. Ils font toutes ces découvertes près de la maison de sorte que lorsque l'enfant a atteint 5 ou 6 ans et qu'il a élargi son horizon il a appris par l'entremise de la garderie ce qu'est une collectivité qui vit, travaille et respire.

Que les enfants demeurent ou non à notre garderie, lorsque vient le temps de fréquenter l'école, ils y retrouvent souvent des enfants qu'ils avaient connu à la garderie. C'est la poursuite d'une expérience sociale valable pour l'enfant.

Mais c'est également important pour le voisinage. Je crois que cela peut contribuer à améliorer un quartier plus ancien. S'il y avait de l'argent, en particulier, pour améliorer les installations physiques ou en construire de nouvelles cela permettrait une certaine stabilité. Les familles déménageraient peut-être moins. Ces personnes seraient plus intéressées par la collectivité si celle-ci était dotée d'une bonne garderie que les enfants pourraient fréquenter plusieurs années d'affilée.

La garderie constitue un milieu de rencontres pour les parents de diverses origines et conditions sociales; et elles ne sont pas nombreuses. Il en découle un esprit d'appartenance qu'on pourrait susciter autour d'une école communautaire. Plutôt que de s'y intéresser lorsque l'enfant a cinq ou six ans, il serait possible de le faire lorsqu'il n'a qu'un an et demi ou deux ans et ainsi vraiment participer.

Je crois qu'une garderie a également quelque chose à contribuer à la collectivité. Je crois que dans une grande société urbaine, une société hautement mobile, toute institution

[*Text*]

stability and the sense of belonging in a community is a very important institution.

As the government moves towards some kind of funding of the day care system, I think you need to think more than in terms of just paying so much per child, or the cost per child. I think it is the benefits not just to children, but also to the families those children are part of and to the community; even to the old people who no longer have little children, but who may gain something from being around young children, from seeing them.

Our day care does not interact very much with the senior citizens home, but there is no reason why it could not. There is no reason why senior citizens and day cares cannot occupy similar community centre spaces, for example, and interact with one another.

There are many possibilities for community-based day care. It seems to me any funding system ought to include in it provisions for encouraging this type of day care, whether it is in new neighbourhoods, in rural communities, in older neighbourhoods like ours, which are kind of upgrading, but where we do not want to kick out all the poor people; we do not want to become gentry, but we want to have a good stable neighbourhood.

I think any new system of funding needs to take into consideration this aspect of day care. Thank you.

Ms Dawne Peterson (Massey Road Day Care Centre): I think our brief, as we get into it, will give you a good idea about our day care centre and who we are, but I thought I would say a word about why we are here.

I am really glad to see a lot of individual day cares presenting. I think it is important you meet people like us who are using day cares, so you see we are not an irresponsible bunch of people who are asking someone else to raise our children.

Contrary to a certain article in the newspaper recently, we are not power-mad feminists, consumerist yuppies who are having children like we would buy BMWs. We are not a bunch of wild-eyed crazies who are out to change society by destroying the family.

I am not here with any political axe to grind. I am just here to talk on behalf of 55 families who have their kids in a particular day care centre. I think if you meet our parents, you will see we are just ordinary working citizens like most of your constituents. We have jobs, we have children; and we do not think these should be mutually exclusive.

For myself, I am a lawyer. I am a mother of two. I have been working, except for time off for three years of law school, since I was 19 years old. I teach Sunday school. I coach soccer. I have not missed a Christmas pageant since 1979, and I think I am pretty typical of most of the parents who are out there.

[*Translation*]

qui collabore à la stabilité et à ce sentiment d'appartenance dans une collectivité est une institution fort importante.

Alors que les gouvernements s'apprêtent à assurer un certain financement du réseau de garderies, je crois qu'il importe de s'intéresser à davantage qu'à une subvention donnée par enfant ou au coût par enfant. Je crois qu'il faut tenir compte des avantages qu'en tireront non seulement les enfants, mais les familles dont ils sont partie et leur propre collectivité, même les personnes âgées qui n'ont plus d'enfants, mais qui pourraient en tirer profit en les côtoyant et en les voyant.

Il n'y a pas tellement de relations entre notre garderie et le foyer pour personnes âgées, mais il n'y a aucune raison pour qu'il n'y en ait pas. Rien ne s'oppose à ce que les personnes âgées et les garderies occupent des établissements communautaires semblables, par exemple, et qu'il y ait réciprocité entre les deux.

Plusieurs possibilités s'offrent à l'aménagement de garderies du type communautaire. Il me semble que tout régime de financement devrait prévoir des dispositions pour faciliter ce type de garderie, que ce soit dans de nouveaux quartiers, à la campagne, dans de vieux quartiers comme le nôtre qui se refont une beauté, mais dont nous ne voulons pas éloigner toutes les familles pauvres; nous ne voulons pas nous transformer en petite noblesse même si nous recherchons un bon voisinage stable.

Je crois que tout nouveau système de financement doit tenir compte de ce type de garderie. Merci.

Mme Dawne Peterson (*Massey Road Day Care Centre):* Je crois que notre mémoire vous permettra de constater ce qu'est notre garderie et qui nous sommes, mais je pense qu'il importe d'abord de vous indiquer la raison de notre présence.

Je suis très heureuse de ce que plusieurs garderies aient soumis des mémoires. Je crois qu'il importe que vous rencontriez des personnes comme nous qui utilisent les garderies afin que vous réalisiez que nous ne sommes pas une bande d'irresponsables qui demandent aux autres d'élever nos enfants.

Contrairement à un récent article de journal, nous ne sommes pas des féministes avides de pouvoir, des *yuppies* qui ne pensent que consommation et qui font des enfants aussi facilement qu'ils s'achètent une BMW. Nous ne sommes pas des idiots aux yeux sauvages qui veulent modifier la société en détruisant la famille.

Je n'ai aucune vengeance politique en tête. Je suis ici pour vous parler au nom de 55 familles qui ont confié leurs enfants à une garderie. Si vous rencontriez ces parents, vous constateriez que nous sommes des citoyens ordinaires comme la plupart de vos commettants. Nous détenons des emplois et avons des enfants; et nous ne croyons pas que l'un devrait exclure l'autre.

Personnellement je suis avocate. Je suis mère de deux enfants. Je travaille depuis que j'ai 19 ans, sauf pour mes trois années d'études à la Faculté de droit. Je m'occupe de l'école du dimanche, et notamment du football. Je n'ai manqué aucun gala de Noël depuis 1979 et je crois ressembler d'assez près à la plupart des parents ici présents.

[*Texte*]

The introduction to our brief tells a little bit about our day care. I would say we are pretty successful in anyone's terms. We have been around for 10 years. We are stable. If we were a small business, we would undoubtedly be a success.

We put a quarter of a million dollars into the Regina economy every year. Eighty-five percent of it is in wages in staff pockets which gets spent for their necessities of life. Most of the rest goes to local suppliers. We create jobs and we put money into the economy. We are not a drain; we are a benefit.

Our board is a little different in that we operate two separate physical facilities with a total of 60 licensed spaces. We have 30 in each. We have worked this out by having younger children in one centre and school-age children in another.

The school-age centre is a particularly popular one because it is right across from the elementary school. It happens to be the one which offers French immersion for our end of town. We have a great call.

I think it is important, as Alison said, that we keep day care in communities and responding to where people are and where children are; where they are going to school, where their parents are working. This is critical. We found it has been a secret of our success.

We have a terrific staff, some of whom are here today. Some of them have been with us for four and five years, some for eight. This is a little unusual. We have a low staff turnover. This again is enormously beneficial, but it is always tense to ensure that we, as a board, can afford to pay these people enough to keep them. We do not want to lose them. It is one of the things our parents prize.

We found once parents have come to a day care—they choose initially for certain reasons—it is quality of the programming, and I think almost even more, their confidence in the staff, their confidence in the people who are looking after their children, which makes them stay with the centre. It makes them feel good about it. So we cannot stress the importance of staff enough.

• 1545

At the moment we have 55 families in our day care making up the 60 spaces. We are a little unusual for Regina day care centres, in that 58% of our families do not receive day care subsidy. We are roughly evenly split between single-parent and two-parent families, but with two-parent families predominating. All of this I think colours our position on a lot of the issues.

In order to do this brief we sent out a questionnaire to our parents, and then we put the answers together. What I can say is we have not solved any of your problems for you, so you cannot hear what I have to say and go home with it all fixed.

[*Traduction*]

L'introduction de notre mémoire vous parle brièvement de notre garderie. À tous égards, je crois que nous avons assez bien réussi. Nous existons depuis dix ans; nous sommes stables. S'il s'était agi d'une petite entreprise, nous aurions , sans doute, eu du succès.

Nous contribuons pour un quart de million de dollars par année à l'économie de Regina. Quatre vingt cinq p. cent de cette somme va dans les goussets de nos employés qui l'utilisent pour se procurer ce dont ils ont besoin. Quant au reste, il va en majorité aux fournisseurs locaux. Nous créons des emplois et injectons de l'argent dans l'économie locale. Nous n'en soutirons rien, puisque nous sommes un atout.

Notre conseil d'administration est quelque peu différent des autres puisque nous exploitons deux garderies différentes qui comptent soixante places autorisées. Chacune en compte trente. Les plus jeunes enfants en fréquentent une tandis que ceux d'âge scolaire se retrouvent dans l'autre.

La garderie pour enfants d'âge scolaire est particulièrement appréciée puisqu'elle est située en face de l'école élémentaire. Au surplus, c'est celle qui offre les cours d'immersion française pour notre secteur. Les demandes sont nombreuses.

Je crois qu'il est important, comme Alison l'a souligné, que nous maintenions les garderies dans les collectivités et qu'elles tiennent compte de l'endroit où se trouvent les parents et les enfants, des écoles que les enfants fréquentent et de l'endroit où travaillent les parents. C'est essentiel. Nous avons constaté que c'est la raison de notre succès.

Nous avons des employés merveilleux dont certains sont ici présents. Certains d'entre-eux travaillent chez nous depuis quatre ou cinq ans, et même huit ans. C'est plutôt inhabituel. Chez nous, la rotation du personnel est faible. Celà nous est énormément avantageux, même s'il nous est toujours difficile d'être sûrs, en tant qu'administrateurs, que nous pourrons les payer suffisamment pour les garder avec nous. Nous ne voulons pas les perdre. C'est l'un des aspects dont les parents sont fiers.

Nous avons constaté que lorsque des parents ont décidé, pour diverses raisons à l'origine, de s'adresser à une garderie, c'est la qualité de sa programmation et peut-être davantage la confiance accordée au personnel, à ceux qui s'occupent de leurs enfants, qui font qu'ils maintiennent leurs enfants chez nous. Ils en sont heureux. Nous ne pouvons donc souligner davantage l'importance du personnel.

À l'heure actuelle, 55 familles utilisent les 60 espaces de nos garderies. Comparées aux autres garderies de Regina, les nôtres sont un peu spéciales puisque 58 p. 100 de nos familles ne reçoivent aucune subvention. Le nombre des familles monoparentales et bi-parentales est à peu près identique, même si les bi-parentales dominent. Vous pouvez ainsi, dans plusieurs domaines, vous tracer un portrait de notre situation.

Pour préparer ce mémoire, nous avons expédié un questionnaire aux parents, puis avons dépouillé leurs réponses. Nous n'avons pas trouvé pour vous de solutions à vos problèmes, et vous ne pourrez pas partir avec, en poche, un devoir tout fait.

[*Text*]

But we just wanted to let you know what we are thinking. We are not going to talk about licensed home day care or how you can best equalize the situation for the mother who wishes to stay at home and raise her children, because that is really not what we are doing, we are outside of that; that is not our experience. These people will surely be coming to you and telling you what they need and what they want. We are talking only about what we know.

Most of our parents have consciously chosen a licensed day care centre over the other options that are available to them. The major reason is that unlike individual sitters or in-home day care providers—I am not talking about the licensed home care centres, but individual baby-sitters—day care centres do not get sick, they do not quit on you, they do not go on a vacation and leave you with no child care in the middle of the summer. Our parents indicate that they prefer the peace of mind of not getting a phone call in the middle of the working day to say that the care-giver cannot look after their child; and they do not like changing facilities a lot, which is really disruptive for children.

They like day care centres because it gives their children experience in socializing with other kids, and there are trained workers and well-planned programs that most baby-sitters, casual care-givers, just cannot give. They do not want their kids sitting in a basement with 10 other kids watching TV. You know you are in trouble when your kid can sing the theme for *The Flinstones*, but does not know the name of the lady who is looking after him. And this happens.

Another problem our parents have found with private sitters, which is the option most of them have tried besides centres, is most times they cannot get tax receipts. They save out-of-pocket money during the month, but at the end of the year they cannot use any of the tax benefits. These people will not give receipts; they are essentially hiding income from Revenue Canada.

Some of our parents have had very positive experience with private sitters, especially for infants. A few of our people would like to employ people within their own homes, but it is really hard to find a way of evaluating these people. I had a sitter conceal from me that she smoked, when I had specifically asked for a non-smoker. That is an aggravation. I had another friend who hired a sitter who managed to conceal the fact she had a criminal conviction for child abuse. That stops your heart. There is no way of evaluating these people.

What about the option of staying home to look after your own children? A lot of parents mentioned it, but most of them added, this just is not possible. One parent has said, if did not hold a job, I would be totally dependent for our needs, and I would not contribute to society in any way. Working parents are a reality, and we are not getting anywhere if we get nostalgic about some Norman Rockwell picture of a family at home.

[*Translation*]

Nous voulions simplement vous indiquer notre point de vue. Nous n'avons pas l'intention de parler des garderies autorisées en milieu familial ou de la meilleure façon pour vous d'équilibrer la situation pour la mère qui désire demeurer à la maison et élever ses enfants, puisque c'est un domaine auquel nous ne nous intéressons pas; notre expérience est différente. Ces personnes viendront sans doute vous dire ce dont elles ont besoin et ce qu'elles désirent. Nous ne parlons que de ce que nous connaissons.

Pour la plupart, nos parents ont sciemment opté pour une garderie autorisée de préférence aux autres possibilités qui s'offraient à eux. La raison principale en est que contrairement aux gardiennes privées ou aux dispensateurs de soins en milieu familial—je ne parle pas de garderies autorisées en milieu familial, mais de gardiennes privées—les garderies ne se déclarent pas malades, ne vous abandonnent pas, ne partent pas en vacances en laissant vos enfants sans garde au beau milieu de l'été. Nos parents préfèrent la tranquillité d'esprit car ils savent qu'ils ne recevront pas un appel au milieu de la journée pour leur dire que la gardienne ne peut s'occuper de leur enfant; ils n'aiment pas non plus aller d'une garderie à l'autre ce qui est vraiment mauvais pour les enfants.

Ils préfèrent les garderies parce que leurs enfants acquièrent l'expérience de la vie avec d'autres enfants, parce qu'on y trouve des jardinières bien formées ainsi que des programmes bien planifiés que la plupart des gardiennes privées et les dispensateurs occasionnels ne peuvent offrir. Ils ne veulent pas que leurs enfants passent la journée dans un sous-sol à regarder la télévision avec 10 autres enfants. Les parents savent qu'il y a un problème lorsque l'enfant connaît la chanson thème des *Flintsones*, mais ignorent le nom de la gardienne. Et celà se produit.

Autre problème qui découle du recours à une gardienne privée, ce que la plupart des parents ont fait avant de s'addresser à une garderie, c'est qu'ils ne peuvent habituellement pas obtenir de reçu pour leurs impôts. Sur un mois ils économisent, mais à la fin de l'année ils ne peuvent profiter des avantages fiscaux. Ces personnes n'émettent pas de reçu; de fait, elles cachent leur recette à Revenu Canada.

Certains de nos parents on vécu des expériences très positives avec des gardiennes privées, principalement pour leurs nourrissons. Quelques-uns des parents aimeraient embaucher quelqu'un qui viendrait chez eux, mais il est vraiment difficile de les évaluer. Une gardienne m'avait caché qu'elle fumait, alors que j'avais précisément demandé une non-fumeuse. C'est irritant. Une amie avait embauché une gardienne qui avait réussi à lui camoufler le fait qu'elle avait un dossier criminel pour avoir abusé d'un enfant. Cela fait frissonner. Il est impossible d'évaluer ces personnes.

Et la décision de demeurer à la maison et d'élever ses propres enfants? Plusieurs en ont parlé, mais la plupart ont ajouté que c'était impossible. L'une des mères nous a déclaré que sans emploi elle serait à la charge de la société. La réalité, c'est que les parents travaillent; et il ne sert à rien de s'accrocher au mythe, de Norman Rockwell, de la famille à la maison.

[*Texte*]

Another thing our parents are clear about is who is raising their children: we are. To the extent that we have options available, parents make choices for their children about the kind of care they want, and we do not just want anybody doing it, but we are the people who are raising our children, we are not letting other people do it. When our parents talk about parent control of centres, that is what they are talking about.

Our day care centre is like most of the centres in Saskatchewan, parent-controlled, and our parents really see that as essential. They do not see it as a role for private industry, or as a role for government, to control child care. One parent said, I believe parent-controlled boards have children's and parents' best interests at heart. I can influence the quality of care, even when I am not there actively providing it. Privately owned centres would have the owners' interest at heart.

On the other side, we had a parent say, it is a good feeling to be in control ourselves, instead of any agency running our lives and our children's lives.

So we are clear we do not want outside people telling us how to raise our children.

Practically, for most student or working parents, we do not have the time to get into child care co-ops and put in a lot of hours. If we could spend those hours with our kids we would be doing it, but we just cannot and earn a living, or get our training, so parent control is for us the best way of remaining involved actively in our children's care.

For someone who has been on a day care board for three years, I think my experience, and the experience of my fellow board members, is that we have a dimension of concern and understanding when we are making decisions that non-users of day care might not have. Well, it is our children, too. As someone who has struggled through budgeting processes for three years, it comes down to the bottom line. We are parents. We are looking at what it is going to cost us and what we need for our children. As parents, we can balance it with a compassionate viewpoint.

• 1550

Because of the way it has happened, our board has always included subsidized parents, non-subsidized parents, mothers, fathers and self-employed people. We represent ourselves and make decisions in our best interests.

None of our parents have had any experience with for-profit day care, as opposed to individuals earning their living as licensed home care-givers. They do not see child care as an appropriate area for entrepreneurial activity. A lot of parents feel working is a necessity. Child care is required to enable parents to work. It should be available at an affordable cost.

[*Traduction*]

Nos parents connaissent également avec précision ceux qui élèvent leurs enfants: c'est nous. Compte tenu des possibilités, les parents décident des choix qu'ils veulent offrir à leurs enfants; nous ne laissons ce choix à personne d'autre puisque c'est nous qui les élevons et personne d'autre. Lorsque les parents parlent de leur contrôle des garderies, c'est ce dont ils parlent.

Notre garderie ressemble à toutes les autres de la Saskatchewan puisque ce sont les parents qui la dirigent, ce qu'ils considèrent essentiel. À leurs yeux, ils n'appartient pas à l'industrie ou au gouvernement de contrôler les garderies. L'un des parents nous a déclaré que les conseils d'administration contrôlés par les parents avaient à coeur les meilleurs intérêts des enfants et des parents ajoutant qu'il pouvait influencer la qualité des services offert même en son absence. Les garderies privées songeraient d'abord, à son avis, aux intérêts des propriétaires.

Un autre parent devrait déclarer qu'il est agréable d'avoir le contrôle de la situation plutôt que de laisser les agences gérer la vie des parents et de leurs enfants.

C'est clair: nous ne voulons pas que des étrangers nous disent comment élever nos enfants.

Du point de vue pratique, la plupart des parents qui étudient ou travaillent n'ont pas le temps de s'intéresser à des garderies coopératives et de leur consacrer beaucoup de temps. Si ces parents pouvaient consacrer toutes ces heures à leurs enfants, ils le feraient, mais ils ne peuvent et, en même temps, assurer leur subsistance ou étudier, de sorte que le contrôle des garderies par les parents constitue la meilleure façon, pour eux, de s'intéresser activement à leurs enfants.

Membre d'un conseil d'administration d'une garderie depuis trois ans, je crois que mon expérience et celle des autres memberes font que nous avons un intérêt et une compréhension que les non-utilisateurs n'ont pas et qui nous permettent de prendre des décisions. Après tout, ce sont nos enfants. Confrontés aux problèmes de budgétisation depuis trois ans, nous n'en tirons qu'une conclusion, nous sommes les parents. Nous voyons ce qu'il nous en coûtera et ce dont nos enfants ont besoin. En qualité de parents nous pouvons porter un jugement équilibré.

La situation passée a fait que notre conseil d'administration a toujours regroupé des parents subventionnés, des parents non-subventionnés, des mères, des pères et des personnes autonomes. Nous nous représentons nous-mêmes et prenons les décisions dans nos meilleurs intérêts.

Aucun de nos parents n'a traité avec des garderies à but lucratif, par opposition à des personnes qui gagnent leur vie comme dispensateurs autorisés de soins en milieu familial. À notre avis, la garde des enfants n'est pas un domaine pour l'entreprise privée. Nombreux sont les parents qui croient que travailler est nécessaire. Les services de garde sont donc essentiels pour leur permettre de le faire. Et ces services doivent être disponibles à un coût accessible.

[*Text*]

There is a relationship between the profit motive and the quality of care in most people's minds. It sees the dollar becoming more important than the care of the children. Interestingly enough, when we raised the issue of profit, some parents were concerned centres like ours, which are parent controlled, should be able to make a profit in the sense of accumulating some kind of surplus. If the profits are put to good use for the benefit of the children or provide some kind of contingency to keep fees down if expenses go up enormously . . .

The current budgeting structure in Saskatchewan does not allow for an accumulation of a surplus. Yet, as one parent said:

> I believe a parent-run day care can profit in good faith for the benefit of present and future members. If it is an efficiently run small business, this is admirable.

We have no incentive to be an efficiently run small business, other than to keep our own costs down. It keeps you in line a bit.

There is almost nothing which screws up your life as much as waking up one morning without your child care. Your work suffers. Your child can suffer. The parent is carrying the load of stress and guilt. As has been pointed out in Regina, there is not much care for infants. Some parents would like to see centres providing infant care, but it would have to be subject to very high standards. The ratio of care givers to infants was of particular concern because babies need so much individual care and attention. Large institutionalized care does not seem appropriate.

Older school-age children are another group which could be better served. It is difficult for a day care centre to program for older children because they have very wide interests. Sometimes they are not in the day care very long. They are there only for a couple of hours at the end of the day. It tends to be the hours when people are coming and going. It is difficult to program in a way to hold these children's interest. They become bored. They do not want to go to the day care. The parent is faced with a dilemma because there is nowhere else for them to go.

The result can be latchkey kids. We have some people who have that kind of arrangement. It is working so far, but the possibility it can go wrong is always there. When it goes wrong, it could go wrong so tragically for children.

We need alternatives, after-school programs, in-school and other programs for school holidays. Our school systems need to be encouraged to recognize the fact parents do not have two-month summer vacations, 10-day March breaks and all these sorts of things children have.

The other thing is leaving a sick child. No parent is comfortable leaving a sick child. If we can take time off work to care for children, most of us prefer to do it. We cannot. We have had a parent told if she had to come one more time and pick

[*Translation*]

Pour la plupart des gens, il y a relation entre le désir de réaliser des profits et la qualité des soins offerts. Il semble que les profits possibles sont plus importants que les soins offerts aux enfants. C'est étrange, mais lorsque nous avons parlé de bénéfices, certains parents se sont demandés si des garderies comme la nôtre, contrôlées par les parents, ne pourraient pas réaliser un bénéfice, soit accumuler un certain surplus. Si ces bénéfices étaient bien utilisés à l'avantage des enfants ou pour offrir une certaine garantie pour freiner l'augmentation des frais alors que les dépenses augmenteraient sensiblement . . .

À l'heure actuelle, les méthodes de budgétisation ne permettent pas, en Saskatchewan, d'accumuler un surplus. Comme nous le disait un parent:

> Je crois qu'une garderie administrée par les parents peut, de bonne foi, réaliser des profits pour les membres actuels et éventuels. S'il s'agit d'une petite entreprise administrée efficacement, c'est admirable.

Le seul avantage que nous tirons d'être une petite entreprise bien administrée, c'est que nous maintenons nos dépenses au minimum, ce qui nous stimule quelque peu.

Rien ne peut déranger davantage une vie que de se lever, un bon matin, pour apprendre qu'il n'y a plus de service de garde. Le travail des parents en souffre, comme en souffrent les enfants. Les parents sont alors victimes de stress et de culpabilité. Comme on l'a déjà signalé, il n'y a que peu de garderies pour nourrissons, à Regina. Certains parents aimeraient que des garderies offrent des services pour les nourrissons, mais en respectant des normes très élevées. La proportion dispensateurs de soins/nourrissons est source d'inquiétudes puisque ces bébés ont besoin de tant de soins et d'attention personnels. De grandes institutions semblent inadaptées.

Les enfants d'âge scolaire plus âgés pourraient également profiter de meilleurs soins. Les garderies peuvent difficilement offrir un programme adapté aux enfants plus âgés puisque leurs intérêts sont plus variés. Ils ne sont à la garderie que pour quelques heures, à la fin de la journée. Et habituellement, alors qu'il y a beaucoup de va-et-vient. Il est difficile de prévoir un programme qui pourrait capter l'attention de ces enfants. Ils s'ennuient. Ils ne veulent plus aller à la garderie. Les parents font face à un dilemme puisqu'il n'y a aucun endroit pour accueillir ces enfants.

Le résultat: des enfants qui se promènent avec une clé perdu au cou. Nous connaissons des parents qui ont eu recours à cette solution. Jusqu'ici, tout va bien, mais les difficultés possibles persistent. Si les choses allaient mal, ce serait si tragique pour les enfants.

Il nous faut des solutions de rechange, des programmes après les heures de cours, des programmes à l'école et d'autres durant les vacances scolaires. Il faut encourager les autorités scolaires à admettre que les parents ne jouissent pas de deux mois de vacances l'été ni de deux semaines de congé d'hiver ou de tous ces congés dont profitent les enfants.

Les enfants malades constituent un autre problème. Personne n'aime laisser un enfant malade. La plupart d'entre nous préfèrent s'absenter du travail, si nous le pouvons, pour nous occuper d'un enfant malade. Mais nous ne le pouvons pas.

[*Texte*]

up a sick child at the centre, she could look to disciplining on her job. Employers are not impressed when you leave to pick up a sick child. Yet, the day care centre cannot keep the child.

There is a real need to have facilities with qualified staff to care for sick children. It is not necessarily always met by parental leave. We have people who are self-employed or who are involved in a business. They are involved in small enterprises where there is no a union contract. There has to be provision for some people who cannot take advantage of sick leave provisions and collective contracts.

Shift workers and people who work weekends cannot seem to find child care at any price around this city. Workplace day care is something a lot of parents would like to see for the comfort of being there when their children need them.

Our parents would like to see present service expanded. We would like to see specialized program activities, specialist instructors, more excursions for children, upgrading of facilities and especially outdoor play areas. Some parents would like to see nutritionally sound hot lunches provided.

The bottom line for all of us is cost. Everybody acknowledges it. We tried to look at the cost of setting up a hot lunch program in our own day care. It did not seem like much. It was about $1 a day per child. That extra cash outlay at the beginning of each month was too much for some parents. They did not have it. They could not afford to add $25 or $30 to what they alread pay in cash out of their pocket for a program everyone agreed would be beneficial.

I do not need to tell you day care costs money. Good quality day care costs more money. The user-fee system supplemented by subsidy does not do much for middle-income parents whose taxes are paying for the subsidy.

• 1555

Fifty-eight percent of our families pay the entire cost of child care themselves. For one pre-school child, this is $3,888 annually. They cannot deduct the entire cost from their income in calculating the income taxes because they usually earn enough income that they do not receive child tax credits.

Parents who receive subsidy appreciate it, because otherwise they would not have good child care, but the subsidies in Saskatchewan have not gone up since 1982. A parent on full subsidy with a pre-school child at our centre is out $89 a month, which has to come out of her own pocket. Parents have reported problems because if they get a lump sum, such as backpay, they can lose their subsidy entirely. The subsidy requires that each child attend a certain number of hours to qualify. It turns out that you cannot take your child on a summer vacation or enroll your child in the basketball program at the Y after school because he will not have enough

[*Traduction*]

L'une des mères nous a déclaré que si elle devait, un fois de plus, aller chercher son enfant malade à la garderie, elle serait l'objet de mesures disciplinaires à son travail. Aucun employeur n'admire le parent qui quitte pour aller retrouver un enfant malade. Et les garderies ne peuvent les garder.

Il existe un besoin réel pour des garderies qui ont des employés qualifiés pour s'occuper d'enfants malades. De sorte qu'il n'est pas toujours nécessaire pour les parents d'obtenir un congé. Certains de nos parents on un travail autonome ou travaillent dans un commerce, une petite entreprise où il n'y a aucune entente collective. Il faut tenir compte des personnes qui ne profitent d'aucun congé de maladie ou d'une convention collective.

Ceux qui travaillent sur des quarts ou la fin de semaine semblent incapables, peu importe le prix, d'obtenir des services de garde dans cette ville. Nombreux sont les parents qui aimeraient profiter de services de garde sur leur lieu de travail pour pouvoir être près de leurs enfants lorsqu'ils les réclament.

Nos parents aimeraient profiter de services accrus. Nous aimerions pouvoir offrir des programmes spécialisés, des professeurs spécialisés, des excursions plus nombreauses pour les enfants, des installations de meilleure qualité et, surtout, des terrains de jeux extérieurs. Certains parents aimeraient également que leurs enfants puissent consommer des repas chauds et nutritifs.

En fin de compte, c'est une question de coût. Tous le reconnaissent. Nous avons songé à la possibilité d'offrir des repas chauds à notre garderie. Cela nous semblait peu élevé, environ 1$ par jour par enfant. Mais pour certains parents, ce débours additionnel au début de chaque mois était trop élevé. Ils ne disposaient pas de cette somme. Ils ne pouvaient se permettre un débours mensuel additionnel de 25$ ou 30$ pour un programme que tous qualifiaient de bénéfique.

Je n'ai pas à vous dire que les services de garde coûtent de l'argent. Et les bons services, encore plus. Le système de subventions ne profite vraiment pas aux parents qui ont un revenu moyen et dont les impôts absorbent cette subvention.

Cinquante-huit p. cent de nos familles défraient elles-mêmes le coût total des services de garde. Pour un enfant d'âge préscolaire, cela représente 3,888$ par année. Et ces parents ne peuvent pas en déduire le coût total de leur revenu parce qu'ils touchent un salaire qui les empêche de toucher quelque crédit d'impôt que ce soit pour les enfants.

Les parents qui reçoivent une subvention l'apprécient, parce qu'ils ne pourraient pas, autrement, profiter de bons soins de garde; mais en Saskatchewan, les subventions sont les mêmes depuis 1982. Une mère qui reçoit la subvention totale et dont l'enfant d'âge pré-scolaire fréquente notre garderie doit débourser elle-même 89$ par mois. Des parents nous ont signalé que s'ils reçoivent une somme forfaitaire, par exemple des arrérages de salaire, ils perdent la totalité de leur subvention. Pour que les parents obtiennent la subvention, chaque enfant doit fréquenter la garderie un certain nombre d'heures. En réalité, il est interdit d'emmener l'enfant en vacances ou de

[*Text*]

hours to get the subsidy. So it keeps children from some kinds of involvement which other children have and from things which a lot of us take for granted.

Parents are really concerned about the cost of child care. They are making decisions about whether they should be working and whether it is worth it. After the expenses of going to work have finished devouring most of her pay cheque, one parent wondered if she should not quit and stay home to watch the soaps, but her family absolutely needs the extra income to help pay for the mortgage.

The cost of child care is affecting very basic family decisions. We have parents who are telling us that they cannot afford another child and six years of full-time care. Cost is definitely a factor in their decision not to have another child at this time because they would never consider a day care or a home with lesser standards for less money.

The current tax system does not appear to adequately address the issue of child care costs. It is a necessary expenditure to earn an income or to attend classes in order to allow for future income for training students, but the full cost cannot be deducted. A lot of our parents think it should be. Those who would otherwise prefer to use a sitter, often use tax benefits because most at-home sitters do not issue receipts.

Parents believe day cares need the stable operating base provided by direct funding which would serve to lower the fee for all parents. One parent said she was self-employed and felt she deserved a break too. They are out there working and they want some relief on child care costs.

Total government funding, as far as most of our parents see it, is somethng we would love to see in the future, but it is not reasonable in their view right now. One parent wrote that she would like to see day care costs totally met by the government, but at present she thinks this is unrealistic because if total funding by government is commenced, working parents will all pay more taxes. Unless there are reforms outside the day care system to the tax system for things like guaranteed income, a lot of our middle-income working parents see the potential of carrying another burden which they cannot afford right now. They would like to see the child care made universally accessible, but they cannot do it right now.

We also feel the current funding of day cares of welfare programs is misplaced. It is not a service for the poor, but a necessary support for working people. Most parents in our day care see it as an employment support program. It enables people to work or to get training and it creates jobs.

[*Translation*]

l'inscrire sur une équipe de basketball après les cours puisque le nombre de ses heures de présence sera insuffisant pour toucher la subvention. On interdit donc aux enfants de s'intéresser à des activités ouvertes aux autres ou que nombre d'entre nous considérons normales.

Les parents s'intéressent vraiment au coût des services de garde. Ils se demandent s'ils doivent travailler et si cela en vaut la peine. Après avoir constaté que les dépenses liées à son travail avait consommé la majorité de ses revenus, une mère s'est demandé si elle ne devrait pas demeurer à la maison et passer son temps devant la télévision; mais sa famille avait vraiment besoin de ce revenu supplémentaire pour amortir l'hypothèque.

Le coût des services de garde touche les décisions familiales vraiment fondamentales. Des parents nous affirment qu'ils ne peuvent pas se permettre d'avoir un autre enfant et de lui consacrer six ans de soins à plein temps. Le coût inhérent est un facteur évident dans leur décision de ne pas avoir un autre enfant puisqu'ils ne sont pas prêts à le confier à une garderie moins coûteuse, mais dont les normes sont moins élevées.

Le fisc ne semble pas s'intéresser de façon adéquate au coût des services de garde. Il s'agit d'une dépense nécessaire qui permet de gagner un revenu ou de se présenter en classe afin de permettre aux étudiants de s'assurer un revenu éventuel, mais on ne peut en déduire la totalité des coûts. Plusieurs parents pensent que ce devrait être possible. Ceux qui préféreraient recourir à une gardienne privée, ont souvent recours aux avantages fiscaux parce que les gardiennes à la maison n'émettent pas de reçu.

Les parents croient que les garderies ont besoins de ces revenus stables d'exploitation qu'offre le financement direct et qui permettraient de réduire les coûts pour tous les parents. Une mère a déclaré qu'elle travaillait de façon autonome et qu'elle avait également droit à une aide. Ces mères travaillent à l'extérieur et réclament de l'aide pour défrayer les coûts de garde des enfants.

Un financement gouvernemental total, pour la plupart de nos parents, constitue l'idéal qu'il n'est pas raisonnable de réclamer présentement. Une mère nous a déclaré qu'elle aimerait que le gouvernement paie la totalité du coût des services de garde, ajoutant qu'elle croit que ce n'est pas présentement réaliste puisque ce financement gouvernemental total hausserait les impôts de tous les parents qui travaillent. À moins qu'on ne procède à des modifications fiscales à l'extérieur du système de garderies au chapitre, par exemple, du revenu garanti, plusieurs parents aux revenus moyens sont d'avis qu'il s'agit d'un fardeau additionnel qu'ils ne peuvent permettre. Ils aimeraient que les services de garde soient accessibles de façon universelle, mais ils ne peuvent se le permettre.

Nous croyons également qu'il est anormal de placer le financement des services de garde dans les programmes de bien-être. Il ne s'agit pas d'un service pour les pauvres, mais d'un soutien essentiel à ceux qui travaillent. Pour la plupart de nos parents, il s'agit d'un programme de soutien à l'emploi. Cela permet à des personnes de travailler ou de se former et de créer des emplois.

[*Texte*]

Other parents see day care as an extension of education because of the developmental beneefits of children, but no one sees it as being compulsory, which is a problem when you start talking about it as a type of education. Day care funding relates to the quality of care. One matter often raised by parents is the need to attract and keep caring, confident child care workers. The people we entrust with the care of our children deserve a rate of pay which recognizes the importance of their work. Many times, people think anybody can look after children, but that is not so. It requires skill and training and we need more post-secondary courses to allow people to train for this career and we need to be able to pay them as professionals.

We are talking only about a limited area, we are not telling you how to change the entire structure of all child care in this country. If we had some recommendations, we would say government should adopt a model of child care which views it as an essential service, a necessary support to the parent in the workplace and the right of that parent's child, but not a welfare service. The federal government and its provincial counterpart should commit funds to central funding of day care and work to create new day care spaces and alternatives. The federal government should also ensure, where it is now cost-sharing subsidy payments to allow lower-income parents to use day care, that the criteria for qualification and the subsidy rates realistically relate to the actual cost of child care and also allow families to live realistically, even if they are subsidy families.

• 1600

We, as other people have said, have presented to a couple of inquiries. We have not really seen a lot of change so far, but we are really pleased to see that the federal government has decided to enter this field. You have decided to look at the child care system, the needs of Canadian children and parents.

We have had two major studies in the province, task forces, public hearings—and really little change in our system. Day care boards such as ours are operating on a really fine line from month to month. Every year, we do this budget-juggling act where we try to keep the fees sufficient to cover our costs, but within the reach of our parents, so that they are not forced out.

As parents, we are paying more and more each year to maintain the standards we want for our children. We wonder if we can continue to afford it, and yet we wish we could afford to provide even better programs and equipment for our children.

We want to thank you for listening to us. We are glad to see the federal government taking an interest and we have real hope that something will come of this. Thank you.

[*Traduction*]

D'autres parents croient que les services de garde sont le prolongement de l'éducation en raison des avantages qu'en tirent les enfants, mais personne ne les croit obligatoires lorsqu'on les qualifie de types de formation. Le financement des services de garde est lié à la qualité des services. Les parents soulèvent le besoin d'attirer et de conserver des dispensateurs de soins bienveillants, en qui on peut avoir confiance. Ceux à qui nous confions le soin de nos enfants ont droit à un salaire qui reflète l'importance de leur travail. Il arrive souvent que des gens croient que n'importe qui peut s'occuper des enfants, mais ce n'est pas le cas. Il faut des aptitudes et une formation appropriée; nous avons besoins de cours postsecondaires plus nombreux pour permettre aux intéressés de se préparer à cette carrière et nous devons pouvoir les payer comme des professionnels.

Nous en parlons que d'un secteur limité et non de la façon de modifier la structure générale de tous les services de garde en ce pays. Si nous devions vous soumettre des recommandations, nous affirmerions que les gouvernements devraient favoriser un modèle de services de garde qui en ferait un service essentiel, un appui nécessaire aux parents, et non pas un service pour assistés sociaux. Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient garantir des fonds pour le financement global des services de garde et travailler à la création de nouveaux espaces dans les garderies et à des solutions de rechange. Le gouvernement fédéral devrait également s'assurer, alors qu'il paie présentement une partie des subventions qui permettent aux parents à faible revenu de recourir à des services de garde, que les critères d'éligibilité et les taux de subvention reflètent véritablement le coût actuel de ces soins et permettent également aux familles de vivre, même si elles sont subventionnées.

Comme d'autres, nous nous sommes présentés devant plusieurs comités d'enquête. Nous n'avons encore vu que peu de changements, mais nous sommes heureux que le gouvernement fédéral ait décidé de s'intéresser à la question. Vous avez décidé de vous pencher sur le système de garde des enfants, sur les besoins des enfants et des parents canadiens.

Deux études d'importance se sont déroulées dans la province, des groupes de travail et des audiences publiques, mais peu de changements sont survenus. Pour les conseils d'administration comme le nôtre, c'est toujours un peu la corde raide. Chaque année, nous devons nous astreindre à des acrobaties budgétaires pour tenter de couvrir nos frais, sans outrepasser les capacités des parents, ce qui les forcerait à nous quitter.

Parents, nous payons davantage chaque année pour maintenir les normes que nous souhaitons pour nos enfants. Nous nous demandons si nous pouvons continuer à nous le permettre, tout en souhaitant pouvoir offrir à nos enfants de meilleurs programmes et du meilleur matériel.

Nous désirons vous remercier de nous avoir écoutés. Nous sommes heureux que le gouvernement fédéral s'intéresse à cette question et nous avons bon espoir qu'il en découlera des décisions positives. Merci.

[*Text*]

Ms Kathie Pendrigh (Co-operative Day Care Association of Regina): It has been a long afternoon, but it has been very interesting.

On behalf of the Co-operative Day Care Association of Regina, I thank you for having come to Regina to hear us. You give us new heart because we have been saying for years and years that we are fighting for something in which we believe and it is nice to see that the federal government is recognizing what people are out here asking for. You are coming to us and asking for our questions, of which we of course have several.

Our association is open to membership from day care centres as group members. It is open to individuals, including people who work in day care centres; parents who have their children in licensed care; licensed family home providers; and interested members of the community who wish to contribute their time, trouble or name towards furthering the cause of high-quality day care for the children of Regina.

We define high quality in certain ways. Primarily we feel that families should be able to choose care that meets their needs.

I will give you some examples. A native family might wish to have a situation for their children where the children will have their cultural values reinforced. Perhaps a family with strong Christian beliefs wants care for their children where Christian beliefs and practices are taught. Perhaps people feel that four year olds should be in care with a lot of other four years so they can learn from their friends. Perhaps families believe children should be in very small groups—two, three, four or five—as they are in their own home.

Parents should be able to choose care options that they can trust according to those family beliefs and values. Unfortunately, this is not happening right now. People are choosing care arrangements according to their incomes. An external factor is dictating choice to these parents.

Geographical factors may also limit choice. School-age care is almost impossible to find in Regina. Parents have changed schools to be near one of the very few day care centres that can accommdate child care. They were not free to choose care in their own neighbourhood, because there was none.

Infant care—and family home providers tell us this—is very difficult to find in Regina. There are so few spaces, particularly if a family needs a subsidy, in which case informal care arrangements are not available to them at all. They must choose licensed spaces, which are very hard to find.

In order to give families choices of quality care, we have chosen some statements that we feel define quality care, that we feel are necessary to produce quality care.

[*Translation*]

Mme Kathie Pendrigh (*Pendrigh (Co-operative Day Care Association of Regina):* L'après-midi a été plutôt long, mais très intéressant.

Au nom de la *Co-operative Day Care Assocaitionof Regina*, je vous remercie de votre visite à Regina. Vous ravivez nos espoirs puisque nous affirmons depuis des années que nous combattons pour ce en quoi nous croyons et qu'il est agréable de constater que le gouvernement fédéral reconnaît ce que désire la population. Vous vous présentez chez nous et nous posez des questions qui, évidemment, sont nombreuses.

Notre association accepte les garderies comme membres. Des personnes peuvent également s'y joindre, y compris celles qui travaillent dans les garderies; les parents dont les enfants sont inscrits à des garderies atorisées; les dispensateurs de services de garde autorisés en milieu familial; et les membres de la collectivité qui sont prêts à consacrer leur temps, leurs énergies ou leur nom à l'amélioration des services de garde de haute qualité pour les enfants de Regina.

Pour nous «haute qualité» signifie diverses choses. Tout d'abord, nous croyons que les familles devraient pouvoir choisir des services qui répondent à leurs besoins.

Je vous donnerai quelques exemples. Une famille autochtone pourrait souhaiter pour ses enfants qu'on renforce leurs valeurs culturelles. Une famille qui respecte des valeurs chrétiennes solides pourrait, pour ses enfants, rechercher un endroit où on enseigne les croyances et les pratiques chrétiennes. Certaines personnes pourraient souhaiter que leur enfant de quatre ans soit en contact avec d'autres enfants de quatre ans pour apprendre à leur contact. Certaines familles pourraient croire que leurs enfants devraient se retrouver dans de petits groupes de deux, trois, quatre ou cinq enfants, comme c'est le cas à la maison.

Les parents devraient pouvoir choisir les services de garde auxquels ils peuvent avoir confiance selon leurs croyances et leurs valeurs. Malheureusement, ce n'est pas présentement le cas. Les gens choisissent leur service de garde selon leur revenu. C'est un facteur externe qui dicte le choix de ces parents.

Des facteurs géographiques limitent également leur choix. Il est à peu près impossible de trouver des garderies pour enfants d'âge scolaire à Regina. Des parents ont changé leurs enfants d'école pour qu'ils soient près de l'une des rares garderies qui puisse s'occuper de leurs enfants. Ils ne pouvaient choisir une garderie dans leur voisinage, parce qu'il n'y en avait pas.

Les dispensateurs de soins en milieu familial nous le disent, il est très difficile de trouver des garderies pour nourrissons à Regina. Il n'y a que quelques places, surtout si une famille a besoin d'une subvention, de sorte que ces familles n'ont aucun recours si elles recherchent des services irréguliers. Elles doivent rechercher des places autorisées, qu'il est difficile d'obtenir.

Pour permettre aux familles de choisir des services de qualité nous nous sommes reportés à des déclarations qui, à notre avis, définissent les services de qualité et qui nous semblent nécessaires pour offrir des services de qualité.

[*Texte*]

The main factor in quality care for the children is the quality of the care-givers; that is, the child/staff ratio should be kept low and the care-givers should be properly trained. This is no longer theory; studies have now been done and the results are known. It is taken as proven fact that where you have well trained care-givers in high numbers—rated to the number of children—you have better care for the children.

Obviously quality care has to take place in good physical facilities. Church basements and store fronts are not necessarily good facilities for young children. In order to ensure high quality care, there has to be the funding. Somebody has to pay for it. In many cases, the parents cannot afford to pay for it.

In fact, the kind of care that really should be provided for our children, in our opinion, is unaffordable to most parents. We therefore feel some form of central core or maintenance funding is necessary for two reasons: first, because it could eliminate or at least keep down parent fees; and secondly, because it would provide stability to day cares, family home providers and centres.

• 1605

As an example, if your enrolment of children is down three children, you cannot cut any costs accordingly. You cannot send home one-third of a teacher. Your costs stay high, your enrolment stays low, you have lost $1,000 worth of fees and your day care begins to run in the red. Obviously, over a period of time the day care would have to close its doors and you would lose those spaces. This is why the stability of core funding is so important.

We feel day care must not be delivered for profit for two reasons: first, morally we feel it is wrong for people to profiteer on the care of small children; and more importantly, in order to produce a profit, any business person will tell you you have to either raise your price or keep your costs down, or both. The way you keep costs down in day care is to keep staffing costs down, because it is 85% of your budget. The way you keep staffing costs down is to hire low-quality staff who will work for next to nothing or hire very few staff, or both. Parents should not have to make those kinds of choices. Children should not have to be in those kinds of circumstances.

We recommend that real options be available to the families of Canadians, not options forced by their economic circumstances or where they live or some special need. As an example, if you have a child who has a disability, your day care options are far more limited. Not every centre will take special-needs children. Not every home provider is properly trained or equipped to look after them. Some parents with special-needs children do not have any day care option at all and are therefore compelled to stay at home with their

[*Traduction*]

Le facteur principal dans les services de qualité offerts aux enfants est la qualité des dispensateurs de soins; la proportion enfants/personnel doit être peu élevée et les dispensateurs de soins doivent être formés adéquatement. Il ne s'agit plus de théorie; on a effectué des études et on en connaît les résultats. Il est prouvé que là où il y a un nombre suffisamment élevé de dispensateurs de soins bien formés, compte tenu du nombre des enfants, les services offerts aux enfants sont meilleurs.

Il est évident que des services de qualité ont besoin d'installations de qualité. Les sous-sols des églises et les anciens commerces ne constituent pas nécessairement de bonnes installations pour de jeunes enfants. La fourniture de services de garde de haute qualité exige un certain financement. Quelqu'un doit payer la note. Dans plusieurs cas, les parents ne le peuvent.

De fait, à notre avis, la plupart des parents ne peuvent se permettre la qualité qu'on devrait offrir aux enfants. Nous croyons donc nécessaire, pour deux raisons, l'existence d'un financement principal ou garanti: premièrement, parce qu'il éliminerait ou, tout au moins, réduirait les frais exigibles des parents; et, deuxièmement, parce qu'il assurerait la stabilité des garderies, des dispensateurs et des centres de soins en milieu familial.

À titre d'exemple, si le nombre des enfants inscrits est réduit de trois, il est impossible de réduire les coûts dans la même proportion. Il est impossible de congédier un tiers de professeur. Les coûts demeurent élevés, le nombre des inscrits bas, de sorte que les pertes de revenus sont d'environ 1,000$ et que la garderie devra, à la longue, fermer ses portes, de sorte qu'on perdra ces places. Voilà pourquoi le financement fondamental est si important.

Il y a deux raisons pour lesquelles nous croyons que les garderies ne devraient pas être à but lucratif: premièrement, nous croyons qu'il est moralement mauvais pour des gens de réaliser des bénéfices en s'occupant de petits enfants; et , plus important encore, pour réaliser un profit, toute personne admettra qu'il faut, ou augmenter les frais, ou bien réduire les coûts, ou les deux à la fois. Pour réduire les coûts dans une garderie, il faut réduire le coût total des salaires puisqu'ils représentent 85 p. 100 du budget. Pour y parvenir, il suffit d'embaucher des employés de moindre qualité qui travailleront pour un salaire minable ou embaucher peu de personnes, ou les deux à la fois. Les parents ne devraient pas avoir à faire ce genre de choix. Les enfants ne devraient pas se retrouver dans de telles situations.

Nous recommandons qu'on offre des possibilités réelles aux familles canadiennes, et non pas des solutions qu'exigent les circonstances économiques, l'endroit où elles vivent ou d'autres situations spéciales. ainsi, si votre enfant souffre d'une maladie quelconque, vos possibilités sont limitées au chapitre des services de garde. Toutes les garderies n'accepteront pas des enfants qui ont des besoins spéciaux. Tous les dispensateurs de soins en milieu familial ne sont pas adéquatement formés ou équipés pour s'en occuper. Certains parents dont des enfants ont des besoins spéciaux n'ont aucune possibilité de service de

[*Text*]

children whether or not it is the right thing to do. This compulsion should not exist; choices should exist.

We see there should be a shared role, and we were pleased to hear our own Minister of Social Services this morning offer to negotiate with the federal government to help define shared roles.

Federal government as the senior government obviously has a very strong role to play in providing leadership. Policies have to start from the top. The only way you can guarantee any kind of standards and quality is to have the initiative come right from the top.

Funding, however, can come from the federal or provincial or both levels of the government, or partly from parent fees. We do not presume to tell the governments exactly how they have to find every nickel, because the implications spread across so many kinds of budgets.

As an example, parents who need day care for retraining affect the adult education budgets and the Employment and Immigration budgets. You cannot just say we have to change one item, the Canada Assistance Plan for example, which will answer all the problems. It certainly will not. We do not recommend that any one particular spot be the budget spot. We know it is going to take far more care and consideration then a simplistic answer.

We recommend further that day care not be offered, not be funded and not be encouraged by government in a profit-making mode. We are referring to people who provide care for a large number of children in perhaps a centre type of setting. Of course we accept licensed home providers totally in our recommendation. We do not feel they are profiteering. They are barely making a living wage as it is by providing care in their own home.

We recommend that the volunteer involvement in day care in Canada be that of parent boards and interested, informed and capable members of the community who could perhaps sit with those boards and assist them as they set policy and direction. We recommend that the day-to-day care of the children not be provided by volunteers, but rather by properly trained personnel.

We recommend in terms of funding that whatever central funding can be agreed upon or provided in the future as we move towards a better state, most or all of the direct parent fee be removed.

• 1610

Perhaps it could be by totally centrally funding, perhaps by changes to the income tax, whatever mechanism works properly for the levels of government that have to come to those agreements, but that parents not be compelled to carry individually the majority burden for their children's care. This should not be, any more than I personally had to pay for the delivery of my child in a hospital, which is lucky because I am

[*Translation*]

garde et doivent demeurer à la maison avec ces enfants, que ce soit ou non la solution. Cette obligation ne devrait pas exister; il devrait y avoir un choix.

Nous croyons qu'il devrait y avoir responsabilité partagée et nous sommes heureux d'avoir entendu notre ministre des Services sociaux, ce matin, offrir de négocier cette responsabilité partagée avec le gouvernement fédéral.

Gouvernement principal, le gouvernement fédéral a évidemment un rôle primordial comme meneur de jeu. Les politiques doivent être établies au sommet. La seule façon d'assurer normes et qualités est de s'assurer que l'initiative vient des dirigeants.

Par contre, le financement peut provenir des autorités fédérales ou provinciales, ou des deux paliers de gouvernement, ou, en partie, des parents. Nous ne désirons pas indiquer aux gouvernements là où ils doivent percevoir leurs revenus, parce qu'ils proviennent de si nombreux budgets.

À titre d'exemple, les parents qui ont besoins de services de garde pour se recycler recourent aux budgets de l'éducation permanente et de l'immigration et de l'emploi. Il est impossible d'affirmer qu'il suffit de modifier un poste budgétaire, par exemple, le Régime d'assistance publique du Canada, pour solutionner tous les problèmes. Ce n'est pas le cas. Nous ne recommandons pas qu'un seul poste budgétaire soit modifié. Nous savons qu'une réponse simpliste ne suffira pas.

Nous recommandons de plus que le gouvernement ne favorise pas les garderies à but lucratif, qu'il ne les finance pas ni les encourage. Nous parlons de ces personnes qui offrent des soins à un nombre élevé d'enfants, par exemple, dans un endroit du type garderie. Il est évident que nous acceptons, dans nos recommandations, les dispensateurs autorisés de soins en milieu familial. Nous ne croyons pas qu'ils soient là pour réaliser des profits. Ils ne touchent qu'un revenu qui leur permettre de vivre, tout en offrant des services dans leur propre maison.

Nous recommandons que la participation de bénévoles dans les garderies canadiennes se limite au conseil d'administration formé de parents ou de membres de la collectivité intéressés, renseignés et compétents qui pourraient siéger au sein de ces conseils et les aider à fixer des politiques et des directives. Nous recommandons que les soins quotidiens offerts aux enfants ne soient pas le fait de bénévoles, mais d'employés formés adéquatement.

Au chapitre du financement, nous recommandons qu'à l'avenir toute méthode centrale de financement, permettre d'assurer progrèssivement la gratuité du service.

Peut-être faudrait-il que ce soit grâce à un financement totalement centralisé, peut-être par des modifications aux lois fiscales, peu importe les mécanismes appropriés pour les divers niveaux de gouvernement qui doivent accepter ces ententes pour que les parents ne soient pas obligés d'assumer personnellement la majorité des efforts pour le soin de leurs enfants. Ceci ne devrait pas exister, pas plus que je n'ai eu à payer pour

[*Texte*]

not sure if I could have afforded it; any more than I personally have to pay the entire cost of my child's tuition in the school system, which is lucky because I do not think I could afford that either; any more than I personally have to pay for maintaining my share of the fire fighters or the police service in my community, which again is lucky because I do not think I could afford that personally. But I know that I am paying taxes, and I fully agree that our tax base has to go to those worth while community projects. We simply feel that the proper care of our children is another very worthwhile project and somehow does have to be included in those systems.

The Chairman: Thank you very much for your presentations. As I sat here listening to them all, you have really covered all the areas. If those two empty chairs were filled, one by a mother who is home looking after her children by choice and the other by a profit-making day care centre, we would have the full range of what we have been hearing across the country.

I can understand your concerns about profit centres, but I do have to tell you we have heard presentations from some. The first week we started calling them profit and non-profit; by the end of the first two days of presentations, we started calling them private and non-profit because, as you alluded to, there really is not a lot of profit in them other than the fact that the people who are running them are taking a wage.

The one thing that is the same, no matter what type of centre you have, is the dedication of the people involved and I think that dedication has come through here as well.

Molly, speaking to your concerns, we have had a lot of people present material similar to what you have today, and there is a lot of concern out there for the need for properly trained staff. May I ask you how many male students you have?

Ms Moss: There certainly are no more than one or two per class.

The Chairman: In Alberta, we heard an average of three to five, and that was the most. Most answers to that question is a token one, no matter where we have gone, and yet with so many single families in today's society that role model of the male within day care centres is becoming a very important need. I hope something can be done to encourage them more into it.

Iris, on the family day care, I think one of the things that you stressed was the fact of choice of care and that is something that has come across. The views we have had from the three different types of centres here at the table I think demonstrate the fact that parents do like to have a choice in where they put their children and how they are cared for. I guess we have heard your particular type of situation being referred to as a hub model, where there are various centres around but one main centre that is able to give the support that is necessary in the way of advice and training.

[*Traduction*]

la naissance de mon enfant dans un hôpital, ce qui est heureux puisque je me demande si j'aurais pu me le permettre; pas plus que je n'ai eu à payer les frais de scolarité de mon enfant, puisque je me demande si j'aurais pu me le permettre; pas plus que je n'ai eu à payer pour le maintien de mon service d'incendie ou de police, ce qui est heureux puisque je me demande si j'aurais pu me le permettre. Mais je sais que je paie des impôts et je suis d'accord pour que ces impôts financent des projets communautaires valables. Nous croyons simplement que le soin approprié de nos enfants est l'un de ces projets valables et qu'il doit, d'une façon ou d'une autre, faire partie de ces systèmes.

La présidente: Merci beaucoup de votre exposé. Tout en vous écoutant, je me disais que vous avez parlé de tous les aspects. Si quelqu'un occupait ces deux chaises, une mère qui s'occupe de ses propres enfants et un représentant d'une garderie à but lucratif, nous aurions pu profiter de toute la gamme des opinions entendues au cours de nos déplacements.

Je comprends vos inquiétudes au sujet des garderies à but lucratif, mais je dois vous signaler que nous avons entendu certains de leurs représentants. Au début, nous parlions de garderies à but lucratif et non lucratif et après deux jours d'audiences, nous parlions de garderies privées et à but non lucratif puisque, comme vous l'avez souligné, il est pratiquement impossible de réaliser des profits dans ces garderies si ce n'est que les personnes qui les administrent se paient un salaire.

Mais, peu importe le type de garderie, il y a une constante: le dévouement des personnes en cause, dévouement que nous avons pu identifier.

Pour ce qui est de vos interrogations, Molly, plusieurs personnes nous ont soumis des documents semblables à ce que vous avez soumis aujourd'hui traitant du besoin de recruter du personnel adéquatement formé. Puis-je vous demander combien vous avez d'étudiants masculins?

Mme Moss: Il n'y en a certainement pas plus qu'un ou deux par classe.

La présidente: En Alberta, on nous a dit qu'il y en avait de trois à cinq au maximum. Dans la plupart des cas on nous a dit un, peu importe l'endroit où nous étions; compte tenu du nombre si élevé de familles monoparentales actuelles, la présence masculine dans les garderies devient un besoin très important. J'espère qu'on pourra encourager les hommes à s'y intéresser davantage.

Pour ce qui est des garderies en milieu familial, Iris, je crois que l'un des aspects sur lesquels vous avez appuyé est le choix des services de garde, ce que vous avez bien illustré. Le point de vue que nous avons entendu des trois types de garderies représentées ici démontre que les parents désirent choisir l'endroit où confier leurs enfants et la façon dont on s'en occupera. Je crois que nous avons compris ce type particulier de situation que vous avez qualifié de noyau: divers centres situés autour d'un centre principal qui peut offrir l'appui nécessaire au niveau des conseils et de la formation.

[*Text*]

In your particular types of centres, do you have a central toy lending type of system where the home care centres can get . . . ?

Ms Miller-Dennis: No, we do not. We have just created a co-op within the last two years. I am fortunate to sit on the finance committee board. We have been sending out surveys, we have been trying to do research to aid, and there are other committees that sit in our co-op, but we are trying to cover all things from training our people who are running in-home day cares to finding out where we can buy things wholesale. Quite frankly, many of us are going in the hole running our in-home day cares, which is sad. But right now, we are trying to build a nucleus through our co-op that will provide all those services.

The Chairman: Alison, on the community-based care that you spoke of, one of the things we found in asking questions about the workplace situation is that we get a lot of parents who say they would like to leave their child in the community as opposed to the workplace. They take them to the workplace from 9 a.m. to 5 p.m., but when they go back to the community they do not feel part of that community because they have been gone at that young age. I think the community base is important. There are others who feel that is offset by having them at the workplace where if they are sick, they can go in and have lunch with them, and that benefits it. So you get both opinions in that way as well.

• 1615

You were saying that so far you had not had really much contact with the senior citizens across the street. I was involved in an "adopt a grandparent" program. We found that the young people who did not have grandparents liked that contact with the older individuals, and a lot of those older individuals who no longer could see their grandchildren were glad of that contact, as long as it was for a short period of time and then they could say good-bye and leave, which I think is important. I think a lot of mothers like to do that at times as well.

Dawne, you were mentioning the evaluation of home care givers being a real problem. Would you see that being answered if we could have a type of registration where home care-givers, although they do not necessarily need to be licensed, would register the fact that they are home care givers to give some sort of help to parents?

Ms Peterson: Some of that might work. I note that in Regina you have to be screened by the police to drive a taxi, but not to look after children.

The other thing that might help is to provide for more training. They would not have to be fully formal programs, but at least classes in community colleges, so that if they were interested in doing this, people could have some background, some training. It would be a demonstration of their interest. If you had someone who had completed a course on first-aid and on diet for children, even if it were just a non-credit certificate

[*Translation*]

Dans ces centres qui vous sont particuliers, disposez-vous d'un système central de prêt de jouets auquel peuvent s'adresser les garderies en milieu familial?

Mme Miller-Dennis: Non. Nous venons à peine de créer cette coopérative au cours des deux dernières années. Je me félicite de siéger au comité des finances du conseil d'administration. Nous avons distribué des questionnaires, nous avons tenté d'effectuer des recherches pour aider les intéressés, avec les autres comités de la coopérative, tout en tentant de nous intéresser à tous les aspects, qu'il s'agisse de la formation des personnes qui administrent les garderies en milieu familial ou de l'achat, en gros, de fournitures. Franchement, plusieurs d'entre nous administrent à perte une garderie en milieu familial, ce qui est dommage. À l'heure actuelle, par l'entremise de notre coopérative, nous tentons de former un noyau qui nous assurera tous ces services.

La présidente: Pour ce qui est de ces garderies de type coopératif dont vous avez parlé, Alison, nous avons constaté en interrogeant les intéressés au sujet des garderies sur le lieu de travail que plusieurs parents préfèrent laisser leurs enfants dans la collectivité plutôt qu'à leur lieu de travail. Ils les transportent à leur lieu de travail de 9 heures à 17 heures mais lorsqu'ils réintègrent la collectivité, ils s'en croient éloignés puisqu'ils en ont été séparés à un jeune âge. Je crois que l'attache communautaire est importante. D'autres sont d'avis que le fait de les retrouver dans le milieu de travail lorsqu'ils sont malades, de leur rendre visite, de manger avec eux compense cette difficulté et leur est profitable. Ici encore, les deux opinions prévalent.

Vous avez affirmé que vous n'aviez que peu de contacts avec le foyer pour personnes âgées, de l'autre côté de la rue. Je participe à un programme «Adoptez un grand-parent». Nous avons constaté que les jeunes qui n'avaient pas de grands-parents aimaient ce contact avec les personnes âgées et que plusieurs des personnes âgées qui ne voyaient pas leurs petits-enfants étaient heureuses de ces rencontres, à la condition qu'elles soient brèves, ce que je considère important. Je crois que plusieurs mères aiment également cette situation.

Vous avez mentionné, Dawne, que l'évaluation des dispensateurs de soins en milieu familial constituait un véritable problème. Croyez-vous que la solution réside dans un système d'inscription: les dispensateurs de soins à domicile, sans parler ici de procédure d'agrément, accepteraient de s'inscrire ceci pour aider les parents?

Mme Peterson: Dans certains cas, cela pourrait fonctionner. Je sais qu'à Regina, il est nécessaire d'obtenir l'approbation de la police pour conduire un taxi, mais non pour s'occuper d'enfants.

Une meilleure formation pourrait également améliorer la situation. Il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse de programmes totalement officiels, mais tout au moins de cours dans des collèges communautaires, de sorte que les personnes intéressées à ce domaine puissent acquérir des connaissances, une certaine formation. Elles prouveraient ainsi leur intérêt. Que cette personne se soit inscrite à un cours de premiers soins ou

[*Texte*]

course at a community college, it is an indication that the person is serious about what he or she is doing.

I do not know what else you do. The people who choose not to observe the government licensing regulations are the ones who are cutting corners, and what do we do about them? Unless someone finds a real problem and reports them, they get away with it.

The Chairman: Yes, and I do not know that we could ever totally legislate it.

Ms Peterson: No, you will not. How do you differentiate, and who would want to stop a neighbour from taking in the child of a friend who needed lunch-hour supervision, as I did when I lived up north? I fed her child every noon. No one wants to stop anyone from doing that.

The Chairman: No, because there is a great community out there of that type of help that is being done.

Ms Peterson: Where do you start to draw the line, from the person who takes one or two kids in after school until someone comes home and perhaps is not necessarily making a lot money, from the person who, as I say, puts 10 kids in the basement and turns on the TV? You are right; it is a problem we do not ever solve.

The Chairman: I mentioned the after-school program. The one feedback we have had is that a lot of the children who are in school do not like going back to a day care centre because they feel they have outgrown the day care centre. There really is not that interest, and they are much better off with programs on the school grounds where they can stay as opposed to having to go back with the younger children again.

Ms Peterson: I think you are right on. I have an 11-year-old son, and I am one of the few people who have stood up publicly and said I have a latchkey kid. It is almost precisely for that reason. Often the older children are outnumbered by the younger children. They are not really terribly interested in activities that simply enthrall five-year-old children. They have their own interests. By the time they get to that age, they know they like basketball or computers or something, and they need something. After-school programs would be ideal.

It might be a way to look at creating employment for . . . These children do not particularly need a high level of care; they need supervision. It is the type of thing that is often done with recreation programs in the summer, hiring a couple of young students who would be prepared to supervise games, do a bit of basic first-aid if necessary, and just be responsible for supervising groups of kids who are, say, 10, 11 and 12 in their schools, in their neighbourhoods.

The Chairman: You cannot really institutionalize children that age in a school system for 10 or 12 hours a day. They have to let off steam. Having two boys, I know what it is like.

Ms Peterson: Absolutely.

[*Traduction*]

de nutrition pour les enfants, même s'il s'agissait d'un cours d'un collège communautaire ne donnant droit à aucun crédit, ce serait une indication que cette personne est sérieuse.

Que peut-on faire de plus? Les personnes qui refusent de respecter les règles gouvernementales d'autorisation sont celles qui ne respectent rien; que peut-on y faire? À moins que quelqu'un ne constate un problème réel et ne le signale, elles s'en tirent.

La présidente: Oui, et j'ignore comment nous pourrions légiférer pour éliminer tous ces problèmes.

Mme Peterson: C'est impossible. Comment est-il possible d'établir la différence, ou qui voudrait empêcher un voisin d'accueillir l'enfant d'un ami qui a besoin de surveillance à l'heure du déjeuner comme je l'ai fait alors que je vivais dans le Nord? J'ai nourri cet enfant chaque jour. Personne ne veut éliminer cette possibililté.

La présidente: Évidemment, puisqu'il existe de nombreuses personnes qui offrent ce genre d'aide.

Mme Peterson: Comment établir la différence entre cette personne qui accepte un ou deux enfants après les heures de cours jusqu'à ce qu'on vienne les cueillir sans exiger une somme énorme et cette autre personne qui, comme je le disais, entasse dix enfants dans son sous-sol et leur allume le téléviseur? Vous avez raison, c'est un problème que nous ne pourrons jamais solutionner.

La présidente: J'ai parlé des programmes offerts après la fin des classes. Ce que nous avons entendu, c'est que plusieurs enfants qui sont à l'école n'aiment pas retourner à la garderie parce qu'ils se pensent trop vieux. Rien ne les y attire et il est préférable qu'ils s'intéressent aux programmes offerts dans la cour d'école où ils peuvent demeurer, sans avoir à se joindre aux enfants plus jeunes.

Mme Peterson: Je crois que vous avez parfaitement raison. J'ai un fils de 11 ans et je suis l'une des rares personnes à avouer que mon fils avait sa clé autour du cou. C'en est exactement la raison. Il arrive souvent que les enfants plus âgés soient en minorité face aux enfants plus jeunes. Ils ne s'intéressent pas aux activités qui fascinent les enfants de 5 ans. Ils ont leurs propres intérêts. Lorsqu'ils atteignent cet âge, ils préfèrent le basketball ou les ordinateurs et ont besoin d'autre chose. Les programmes après-cours seraient idéaux.

Ce serait peut-être la façon de créer des emplois pour . . . Ces enfants n'ont vraiment pas besoin de services attentifs de garde; ils ont besoin de surveillance. On y parvient souvent par l'entremise de programmes récréatifs d'été, l'embauche de quelques jeunes étudiants prêts à surveiller les jeux des autres, et à offrir les premiers soins, au besoin, et assurer la surveillance de groupes d'enfants de 10, 11 et 12 ans à l'école, ou dans leur voisinage.

La présidente: Il n'est vraiment pas possible d'institutionnaliser des enfants de cet âge intégrés dans un système scolaire 10 ou 12 heures par jour. Ils doivent pouvoir s'exprimer. J'ai deux fils, et je sais ce qu'il en est.

Mme Peterson: Exactement.

[*Text*]

The Chairman: If it is just to get out and scream, they have to get away from that control.

Do you have half-day children in your centre?

Ms Pendrigh: Yes, we do.

The Chairman: When there is a PD day, as we call them in Ontario—I do not know if you call them that here—a professional development day, where the teachers are off, do you take them for the whole day at that time?

Ms Peterson: Actually, Kathie is the director of the centre my daughter attends, by fortunate coincidence. But what usually happens is this. Maybe we are just lucky that we have some teachers at our centre, but when one of those things happens, we generally have one or two kids who we know will be at home with their parents on the holiday, so our kids who are normally part-time can use the unused space for those children for the day. When something like Christmas vacation or March break comes up, we have to survey the parents a good few weeks in advance to find who is going where. If bad came to worse, which it apparently never has so far, the parents of half-day children would be told that they will have to find something else for that other half day. So far it has not happened.

• 1620

The Chairman: With the legislation, how many numbers of spaces are you licensed for?

Ms Peterson: We have 60. That is the most that one board can have in Saskatchewan.

The Chairman: Is there any leeway with that licensing, for emergency care as an example? If you had to take this sixty-first child in because of . . .

Ms Peterson: We have 60 licensed spaces. If someone were to come and find us with 62 children on the premises, we could be de-licensed.

The Chairman: Would that happen even if it was an emergency situation?

Ms Peterson: Yes, it would.

The Chairman: We found that in some of the centres we have been into, again in Ontario, they have been able to set up a type of visiting homemaker program to look after the sick. They have been able to get an alternate type that is strictly a list of people who are willing to give emergency care to children, and who will go out on short notice in the case of a sick child. You can often call in and say your car has broken down, and you are told to get here when you can. But if you call in and say your child is sick, you are told to hurry up and make arrangements to get to work.

Ms Peterson: We allow our own day care staff to use their sick days for their children's illnesses with no questions asked.

[*Translation*]

La présidente: Si ce qu'ils désirent, c'est sortir et crier, ils doivent pouvoir échapper à ce contrôle.

Y a-t-il des enfants qui fréquentent votre centre à la demi-journée?

Mme Pendrigh: Oui.

La présidente: Lorsqu'il y a des journées pédagogiques comme on les apelle en Ontario, j'ignore si on les appelle ainsi ici, lorsque les professeurs ne sont pas disponibles, les acceptez-vous toute la journée?

Mme Peterson: Coincidence heureuse, Kathie est la directrice de la garderie que fréquente ma fille. Voici la situation. Peut-être sommes-nous privilégiés du fait que certains professeurs utilisent notre garderie; mais lorsque cette situation se produit, il y a un ou deux enfants qui demeurent à la maison avec leurs parents pour ce congé de sorte que d'autres enfants qui ne fréquentent la garderie qu'à temps partiel peuvent utiliser, ce jour-là, les places inoccupées; lorsqu'arrivent les congés de Noël ou d'hiver, il nous faut consulter les parents plusieurs semaines à l'avance pour savoir qui sera absent ou présent. Au pire—ce qui apparemment ne s'est jamais produit—les parents des enfants gardés à la mi-journée seraient prévenus et il leur faudrait s'organiser autrement pour cette autre demi-journée. Pour l'instant, cela n'est jamais arrivé.

La présidente: Dans le cadre de la loi, vous êtes agréé pour combien de places?

Mme Peterson: Nous en avons 60. C'est là le maximum autorisé en Saskatchewan.

La présidente: Ce permis autorise-t-il une certaine latitude, pour les cas d'urgence par exemple? Si vous deviez prendre en charge un soixante et unième enfant parce que . . .

Mme Peterson: Notre permis nous autorise à garder 60 enfants. Si quelqu'un devait venir et constater que 62 enfants se trouvent sur les lieux, nous pourrions perdre notre permis.

La présidente: Cela se produirait-il même si vous vous occupiez d'un cas d'urgence?

Mme Peterson: Oui, cela serait le cas.

La présidente: Nous avons constaté que certains des centres que nous avons visités, une fois encore en Ontario, ont pu organiser un genre de programme d'auxiliaires familiales qui prennent soin des malades. Ces centres ont également pu mettre sur pied un autre type de programme qui consiste strictement en une liste de personnes qui acceptent de garder des enfants en cas d'urgence et qui se rendront sur les lieux peu de temps après avoir été averties qu'un enfant est malade. Vous pouvez souvent appeler votre employeur et indiquer que votre automobile est en panne, on vous dit alors de vous rendre au travail lorsque vous pourrez. Mais si vous appelez pour dire que votre enfant est malade, on vous dit de vous dépêcher et de vous arranger pour venir travailler.

Mme Peterson: Nous autorisons le personnel de notre propre garderie à utiliser les jours de congé de maladie

[*Texte*]

They do not have to lie to us about it. We think that is our responsibility as an employer. Some of our employees, by the way, are also clients of our day care, and have their children in care with us. We are pretty close.

The Chairman: Do they get a reduced rate?

Ms Peterson: No, they do not.

The Chairman: I ask because some centres provide that as a benefit to their employee. But we are finding that more businesses are allowing sick days to be taken, and I think that is something we will see more of in the future.

I have just one last question to you, Kathie. You mentioned that the volunteer involvement should be on the parent board, not in the giving of the care. Do you also see a volunteer role for someone in looking after the books of the centre, or doing the administrative work, as opposed the staff having to take time to do it? Or is that what you get stuck with?

Ms Pendrigh: That happens to be my job, and I really do not want to lose it. However, I do see room for expertise in the community. Let me give you an example. Our current board president happens to be a chartered accountant, and she is a terribly valuable resource to me. I know I can phone her and ask for help. I see a role for volunteers to act on a consultative basis.

There is no role for volunteers as far as the day to day administration. There is a lot of administration. We are a $250,000 business, if you see us in our businesslike sense. We have 13 staff. We have two centres. We have 60 children. We have over 100 parents. It is not the kind of bookkeeping and administrtion that a volunteer can do for an hour or two here and there.

Such work requires full-time personnel, as does programming our centre. The best-intentioned parent committee in the world could not possibly plan an adequate program to keep two centres happily buzzing along 10 1/2 hours a day, five days a week. We need a full-time programme planner, and fortunately we have one. That costs money.

We really need the resources to back up those people, and that is where I believe volunteers could play a very large part. Our volunteer board puts in a lot of time helping direct us along the lines of major policy, and that is a very important thing. We could use a lot more people as dedicated as that.

[*Traduction*]

lorsqu'un enfant est malade et nous ne posons pas de questions. Il n'est pas nécessaire de nous mentir. Nous croyons qu'il s'agit là d'une de nos responsabilités en tant qu'employeur. Certains de nos employés sont d'ailleurs clients de notre garderie et nous confient leurs enfants. Nous entretenons des liens assez étroits.

La présidente: Bénéficient-ils d'un tarif réduit?

Mme Peterson: Non, ce n'est pas le cas.

La présidente: Je vous le demande parce que certains centres offrent cet avantage à leurs employés. Mais nous constatons qu'un plus grand nombre d'entreprises autorisent leurs employés à prendre des jours de congé-maladie et je crois que cette tendance s'affirmera dans l'avenir.

J'ai une dernière question à vous poser, Kathie. Vous avez mentionné que la participation bénévole devrait se faire dans le cadre du conseil des parents et non pas de la garde des enfants. Voyez-vous également la possibilité d'une action bénévole pour quelqu'un qui s'occuperait de votre matériel ou qui ferait du travail administratif, ce qui libérerait le personnel de l'obligation de le faire? Ou est-ce plutôt les tâches que vous devez vous-même assumer?

Mme Pendrigh: Il se trouve que c'est là mon travail et je ne souhaite pas réellement le perdre. Toutefois, j'estime que nous avons de la place pour les compétences qui existent au sein de la communauté. Laissez-moi vous donner un exemple. Le président actuel de notre conseil est une comptable agréée et elle s'avère une ressource extrêmement importante pour moi. Je sais que je peux lui téléphoner et lui demander de l'aide. Je pense que les bénévoles ont un rôle à jouer sur une base consultative.

Il n'y a par contre pas de rôle pour eux dans le cadre de l'administration de routine. Nous avons beaucoup de travail administratif à faire. Nous sommes une entreprise de 250,000$, si l'on nous voit sous notre aspect commercial. Nous sommes 13 employés. Nous exploitons deux centres qui gardent 60 enfants. Nous comptons pous de 100 parents. Ce n'est pas là le genre de travail d'administration et de tenue de livre qu'un bénévole peut faire durant une heure ou deux de temps à autre.

Tout comme l'établissement de nos programmes, un tel travail exige du personnel à temps plein. Même avec les meilleures intentions du monde, un comité de parents ne pourrait pas planifier un programme adéquat permettant à deux centres de fonctionner en harmonie 10 heures et demie par jour, cinq jours par semaine. Nous avons besoin de quelqu'un qui s'occupe à temps plein de préparer les programmes et, heureusement, nous disposons d'une telle personne. Cela coûte de l'argent.

Ce dont nous avons réellement besoin, c'est de ressources sur lesquelles ces personnes peuvent compter, et c'est là, je crois, que les bénévoles peuvent jouer un très grand rôle. Notre comité de bénévoles consacre beaucoup de temps à nous aider à nous orienter en fonction des principes politiques. Cet aspect est très important. Nous pourrions utiliser les services d'un beaucoup plus grand nombre de gens aussi dévoués que cela.

[*Text*]

The Chairman: Fine, thank you very much. Mr. Gottselig, do you have any questions?

Mr. Gottselig: Yes, I just have a couple of very brief comments I want to make here, Madam Chairman.

You all seem to agree that the ultimate goal is to provide more child care. There should be some choice by the parents in the type of child care you enroll your child in. Would you support some form of change to the tax system, whereby the payment came from federal or provincial sources with some funding from the parent as well, so that the money was paid directly to the family rather than set out by the government to provide any particular form of day care? The people could then actually choose and have maybe more input.

Dawne, in your case, it sounds like you have just about achieved the ultimate in providing the service you want. You are really able to monitor the costs. Obviously, you are very successful. You say you have had people there for several years, so you must have struck on a very, very workable arrangement, given that the costs, I believe, were $3,800 a year. Over $2,000 at least came from government subsidy. I may be wrong, but it seems to me you are already getting money from everyone concerned here. So how might you best provide that to government? This would also take care of what the chairman mentioned of the family who decides that either the mother or father will remain in the home and look after the children.

• 1625

Ms Hayford: That is something that comes up again and again. That is in effect what we have right now except that the subsidies and the tax benefits are so minimal. You really have to be poverty-stricken to get a subsidy in this province.

The problem is security for the provider of day care services. Whether you are talking about an in-home provider who is taking just a few children or a 60-space day care centre, the problem is that if it depends upon the decision of an individual parent to choose that centre and place a child in that centre and pay their fee on time—there are a lot of if's—the day care never knows. You cannot budget because you do not know from one month to the next whether all of your spaces will be filled. That is true whether you are a mother taking care of two kids in your home or whether you are a 60-space day care centre. It is impossible to budget or to make plans going into the future when parents can withdraw their kid anytime and you do not know whether you are going to be able to fill that space or not.

In the summer, for example, many day care providers, of whatever sort, face a major crisis because children are pulled out when their families go on vacation or whatever and they simply are not receiving the revenue. You either have to lay off

[*Translation*]

La présidente: Bien, merci beaucouop. Monsieur Gottselig, avez-vous des questions à poser?

M. Gottselig: Oui, j'aimerais faire un ou deux commentaires très bref, madame la présidente.

Vous semblez tous convenir qu'en définitive, l'objectif est de fournir davantage de services de garde d'enfants. Les parents devraient avoir un certain choix quant au type de garderies auxquelles ils confient leurs enfants. Seriez-vous en faveur d'une certaine forme de modification du système fiscal faisant prendre le coût en charge par des organismes fédéraux ou provinciaux, avec un certain financement provenant également des parents, de façon à ce que l'argent soit versé directement à la famille plutôt que réservé par le gouvernement afin de fournir une forme donnée de services de garde d'enfants? Les gens pourraient alors véritablement choisir et peut-être contribuer davantage de leurs idées.

Dawne, dans votre cas, il semble que vous soyez parvenus au meilleur résultat possible dans le cadre du service que vous désirez fournir. Vous arrivez réellement à surveiller les coûts. À l'évidence, tout marche très bien. Vous dites que certaines personnes sont là depuis plusieurs années, vous devez donc être parvenus à un arrangement extrêmement efficace puisque les coûts, je crois, sont de 3,800$ par an. Plus de 2,000$ au minimum proviennent d'une subvention gouvernementale. Je me trompe peut-être, mais il semble que vous obteniez déjà de l'argent de tous ceux qui sont concernés dans ce cas. Quelle serait donc la meilleure façon d'offrir cette option au gouvernement? Cela résoudrait également le problème que le président a mentionné à propos de la famille qui décide que soit la mère, soit le père demeurera à la maison pour s'occuper des enfants.

Mme Hayford: C'est quelque chose qui revient sans cesse. Il s'agit en fait de la situation qui existe maintenant sauf que les subventions et les avantages fiscaux sont très minimes. Il faut vraiment être aux prises avec la pauvreté pour obtenir une subvention dans cette province.

Le problème qui se pose est la sécurité de la personne qui fournit des services de garde. Que l'on parle d'une personne qui fait la garde en milieu familial en prenant simplement quelques enfants ou d'une garderie de 60 places, le problème est que si le service dépend de la décision de chaque parent qui peut chiosir ce centre et y placer son enfant et aussi choisir de payer les frais à temps—cela fait beaucoup de supposition—la personne ou le centre qui garde les enfants ne sait jamais. Il n'est pas possible d'établir de budget parce que l'on en sait pas d'un mois à l'autre si toutes les places seront occupées. Cela est vrai dans le cas d'une mère qui garde deux enfants chez elle comme dans le cas d'une garderie de 60 places. Il est impossible d'établir un budget ou de faire des projets d'avenir lorsque les parents peuvent retirer leur enfant n'importe quand et que l'on ne sait pas si l'on pourra ou non en retrouver un autre.

Durant l'été, par exemple, bien des personnes qui gardent des enfants se trouvent confrontées à des problèmes graves, quel que soit le cadre dans lequel ils offrent leurs services, parce que les enfants sont retirés lorsque la famille part en

[*Texte*]

staff or . . . Well, that is basically the only way, when you run a day care, to cover lost revenue. So it becomes a completely insecure means.

One of the things day care providers want is some kind of security of funding. You do not get that by simply providing some kind of tax break to parents who might or might not use the day care. You have to have some kind of direct subsidy to the provider of the service in order to be able to provide that service on a regular and predictable basis, in order to be able to budget into the future, in order to be able to make plans. There has to be some kind of direct funding of some sort which is not going to be thrown into a completely cock-eyed situation if a child leaves.

One of us—I cannot remember who—mentioned the situation where you might have three children pulled out of a day care but you cannot fire a third of a teacher in order to make up for that. You just do not have that kind of flexibility.

So you need direct subsidies. Subsidies just to parents or tax breaks simply will not work.

Mr. Gottselig: So are you experiencing that type of difficulty with day care centres now?

Ms Hayford: Yes, every provider of day care service.

Mr. Gottselig: How about yours?

Ms Peterson: Absolutely. It has been there for 10 years and I bet there has not been a year go by when there has not been a month when the parent board has not been sitting there and saying, with a small prayer, If those two spaces are not filled by . . . we are going to have to shut the doors.

I was on the board for three years and I know. I went through that conversation a number of times. It does not take much to make a difference. Operate two kids down for two months and you are so close to the line on your budgets that that can mean closing the door. What happens then?

A lot of parents make their child care arrangements in the fall. So somebody gets transferred in December. They take their two children. You call your waiting list. Most of those people have found other sorts of arrangements and you are sitting there saying, If we do not get those spaces filled by January, by February we close the doors. What does that do for the other 58 children who are still there and then have to be left scrambling in the middle of the year to find non-existent care? We cannot run that way. I think all day care board presidents in this city have grey hair. I certainly do after three years of it.

[*Traduction*]

vacances ou pour toute autre raison. Les revenus ne rentrent tout simplement plus. Il faut alors soit mettre du personnel à pied soit . . . En fait, cela est fondamentalement la seule façon de procéder, lorsque l'on dirige une garderie, afin de compenser pour les revenus perdus. Cela devient donc une activité dénuée de toute sécurité.

Entre autre choses, ceux qui dispensent des services de garde d'enfants désirent une certaine forme de sécurité de financement. On ne l'obtient pas en offrant tout simplement une forme de crédit fiscal aux parents qui peuvent alors ou non utiliser les services de garderie. Il faut que la personne qui fournit le service reçoive une certaine forme de subvention directe pour qu'elle puisse fournir ce service sur une base régulière et prévisible, être capable d'établir un budget pour l'avenir et être à même de faire des projets. La personne qui offre ces services doit pouvoir bénéficier d'une forme de financement direct qui ne débouche pas sur une situation complètement biscornue au cas où un enfant serait retiré.

L'un de nous—je ne me rappelle pas qui—a fait allusion au cas où trois enfants sont retirés d'un service de garde mais où l'on ne peut renvoyer un tiers d'éducateur afin de compenser. Nous n'avons tout simplement pas ce genre de souplesse.

Il faut donc pouvoir bénéficier de subventions directes. Des subventions qui sont dirigées simplement vers les parents ou qui prennent la forme de crédits fiscaux ne fonctionnent absolument pas.

M. Gottselig: Vous connaissez donc ce genre de difficultés maintenant avec les garderies?

Mme Hayford: Oui, c'est le cas pour tous ceux qui dispensent des services de garde.

M. Gottselig: Qu'en est-il de votre centre?

Mme Peterson: C'est tout à fait le cas. Nous existons depuis dix ans et je parie qu'il ne s'est pas passé une année durant laquelle il n'y a pas eu au moins un mois où le conseil des parents n'a pas siégé et indiqué, avec une petire prière, que si ces deux places ne sont pas remplies d'ici . . . nous allons devoir fermer les portes.

J'ai siégé au sein du conseil durant trois ans et je sais de quoi je parle. J'ai eu la même conversation un certain nombre de fois. Il ne faut pas grand-chose pour faire une différence. S'il manque deux enfants durant deux mois, on se retrouve si près des limites du budget que cela peut signifier la fermeture de la garderie. Que se produit-il alors?

Beaucoup de parents prennent leurs dispositions à l'automne pour faire garder leurs enfants. Admettons que quelqu'un soit transféré en décembre et retire ses deux enfants. Nous faisons appel à la liste d'attente. Mais la plupart de ces gens ont trouvé d'autres sortes d'arrangements et vous vous retrouvez à vous dire, si nous ne remplissons pas ces deux places d'ici janvier, en février nous fermons les portes. Que se produit-il alors pour les 58 autres enfants qui sont encore là et dont les parents devront se débattre, au milieu de l'année, pour trouver des services de garde qui n'existent pas? Les choses ne peuvent pas marcher de cette façon. Je crois que tous les présidents de conseil de

[*Text*]

You cannot run a business like that. We need a little more security. We think we are good planners. We think we have proved we are a good planners. If we were a small business, we would probably get some kind of an award at a conference for running the way we do. But we do not. We just get grey hair and aggravation and annual headaches from this whole budget process. We need better than that.

Mr. Gottselig: So the secret then is to get the three levels—

Ms Peterson: Some mix anyway.

Mr. Gottselig: —sharing this.

Ms Peterson: I recognize the need to give parents choices. I do not know the best way to provide for parents who are at home because I have not done that for, say, more than six or seven months when I stayed home with an infant that really did need my care and no one else's.

So I do not know the best way to help those people; I just know what is the best way to help centres like mine and parents like me right now.

Mr. Gottselig: Okay. Good.

Ms Moss: I would like to speak to it from a parent's perspective.

• 1630

It seems to me if you are talking about giving your funding to the parents directly, another thing that happens is that you are not doing anything to initiate the development of a licensed day care system. I know there are people who feel that finding care informally is fine; but I do not think it is for a great many people, and I do not like being ignored. I am one of those people.

I used the informal method of trying to find child care, and in each case one care-giver—the one I knew the best—left a two-year-old locked in the house. She is poor, she does not drive, her health is not perfect, and she went to the doctor; so she left the sleeping child alone. I was absolutely shocked. I am quite educated. I know how to research things, how to look at things; and this still happened to me.

The other care-givers divorce, move, go back to work; and that is not good for my children. That is what the informal child care system got for me.

I want options for people like myself who do not have family here; who do not know friends when they move. I want more licensed care. That is why I think you may not put all your money there, but you have to put a lot of money, and you have

[*Translation*]

garderie de cette ville ont des cheveux blancs. Quant à moi, après trois ans à ce poste, je m'en suis fait.

On ne peut faire marcher une entreprise de cette manière. Il faut un peu plus de sécurité. Je crois que nous sommes de bons planificateurs. Nous pensons l'avoir prouvé. Si nous étions une petite entreprise, nous recevrions probablement une récompense lors d'une conférence pour la manière dont nous sommes organisés. Mais tel n'est pas le cas. Nous nous faisons simplement des cheveux blancs, nous subissons des problèmes et nous souffrons chaque année de maux de tête à cause de l'ensemble de cette question de budget. Nous avons besoin de meilleures conditions.

M. Gottselig: Le secret est donc d'aller aux trois paliers . . .

Mme Peterson: Un certain mélange des trois quoi qu'il en soit.

M. Gottselig: . . . qui partagent cette responsabilité.

Mme Peterson: J'admets qu'il est nécessaire d'offrir des choix aux parents. Je ne sais pas quelle est la meilleure manière de répondre aux besoins des parents qui restent à domicile parce que je n'ai pas fait cela pour plus de, disons, six ou sept mois lorsque je suis restée à la maison avec un bébé qui avait véritablement besoin de moi et non de quelqu'un d'autre.

Je ne sais donc pas quelle est la meilleure manière d'aider ces gens; je sais simplement quelle est la meilleure façon d'aider des centres comme le mien et des parents comme moi dans le cas présent.

M. Gottselig: D'accord. Bien.

Mme Moss: J'aimerais aborder cette question du point de vue du parent.

Il me semble également qu'en envisageant de donner votre financement directement aux parents, vous ne faites rien pour amorcer le développement d'un système de garderies agréées. Je sais que certaines personnes estiment normal de trouver des services de garde sans passer par une organisation structurée; mais je ne crois pas qu'un grand nombre de gens pensent de cette façon et je n'aime pas être ignorée. Je suis l'une de ces personnes.

Je suis moi-même sorti des cadres structurés pour trouver des services de garde et, dans chaque cas, l'une des gardiennes, celle que je connais le mieux, a laissé un enfant de deux ans enfermé dans la maison. Elle est pauvre, elle ne conduit pas, sa santé n'est pas parfaite et elle est allée chez le médecin. Elle a donc laissé l'enfant dormir seul. J'en ai été scandalisée. Je suis raisonnablement éduquée. Je sais comment chercher quelque chose, comme l'étudier; et cela m'est quand même arrivé.

Les autres gardiennes divorcent, déménagent, retournent au travail; et cela n'est pas bon pour mes enfants. Voilà quel a été le résultat pour moi des services de garde non structurés.

Je veux que les gens comme moi qui n'ont pas de famille ici et qui ne connaissent pas d'amis lorsqu'ils déménagent puissent avoir d'autres solution. Je veux davantage de garderie agréées. C'est pourquoi je crois que vous ne devrez pas mettre tout

[*Texte*]

to take responsibility for accountable care; a care-giver such that I go to the door and say that I would like to interview you, I want to put my child here . . . I cannot tell if that person is a good care-giver. I need help; and that has to come from policy-makers. I feel very strongly about that—you can tell.

The funding I do not think should go directly to families, because that is not the best help for all families. There may be some situations where it works, but there are many who get their money in their pockets and it may not really help them to find good care.

The Chairman: Iris, do you have something to add?

Ms Miller-Dennis: Yes. At present in Saskatchewan, as long as you are choosing a licensed care situation, whether it be a day care centre or a family day care, whatever your choice is . . . as long as it is a licensed approved day care centre, you can direct your subsidy to that centre. So they are not saying, you are getting a subsidy and we have openings in family day care, you have to go there or you have to go to a centre. You can direct your subsidy, at present.

Also, I am adamant that the centres receive the subsidy. For a while, about five years ago, I think, the government in this province was sending the subsidy directly to the parents, and care-givers were not getting paid. We just were not getting paid; and that is the truth.

Also, I do not know how it would affect taxes if they received their subsidy directly. I am really not sure of that.

Right now we have a problem with centres and in home day cares with the subsidies being directed. If a parent pulls out in the middle of the month, if they do not pay their previous provider, whether it be a centre or an in-home family day care, they can bounce from centre to centre to centre, month after month after month, and renege on paying. The only recourse we have is out of our own pockets to take them to small claims court, to send them to collection agencies, etc., and they can continue to get subsidized through the government and just change their place of subsidy, redirect their subsidy, without having to pay their previous care-giver.

The Chairman: So it is a cash payment they get, not a voucher that they can turn in for child care?

Ms Miller-Dennis: No, we get a direct cheque from the Department of Social Services, and then the cash leeway they are to pay . . . they can either not pay that or they can, in many cases, as is common with in-home day cares—I am not sure about centres . . . parents will say they are making, say, $1,200

[*Traduction*]

votre argent dans ce système même s'il en faut beaucoup, mais exiger que les garderies aient des comptes à rendre; d'une gardienne à la porte de laquelle je peux me rendre et dire que j'aimerais l'interroger parce que je voudrais placer mon enfant chez elle . . . Je ne peux pas déterminer si cette personne offre un bon service. J'ai besoin d'aide et elle doit venir de ceux qui font les politiques. J'ai des idées très arrêtées à ce propos, comme vous pouvez le voir.

Je ne pense pas que le financement devrait aller directement aux familles parce qu'il ne s'agit pas de la meilleure forme d'aide pour toutes les familles. Il existe peut-être des situations dans lesquelles cela marche bien, mais il y a aussi beaucoup de gens qui empochent l'argent et cela ne les aide pas vraiment à trouver un bon service.

La présidente: Iris, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Miller-Dennis: Oui. Pour l'instant en Saskatchewan, dans la mesure où vous choisissez un service de garde agréé, qu'il s'agisse d'une garderie ou d'un service de garde en milieu familial, quel que soit votre choix . . . dans la mesure où il s'agit d'un centre agréé et approuvé, vous pouvez diriger votre subvention vers ce centre. Ils ne disent donc pas: vous avez reçu une subvention et nous avons des places de libres dans une garderie en milieu familial, vous devez choisir cette solution ou aller dans un centre. Pour l'instant, vous pouvez orienter votre subvention.

Par ailleurs, j'insiste pour que ce soit les centres qui reçoivent la subvention. Durant un certain temps, voilà près de cinq ans, je crois, le gouvernement de cette province expédiait la subvention directement aux parents et ceux qui dispensaient le service n'étaient pas payés. Nous n'étions tout simplement pas payés, cela est la vérité.

De plus, je ne sais pas de quelle façon une subvention directe affecterait les impôts qu'il faut payer. Je ne suis réellement pas sûr de cela.

En ce moment, la manière dont les subventions sont distribuées pose un problème dans les centres et les garderies en milieu familial. Si un parent retire son enfant au milieu du mois, s'il ne paie pas pour les services de garde qu'il utilisait précédemment, qu'il s'agisse d'un centre ou d'une garderie en milieu familial, il peut passer d'un centre à un autre, mois après mois, et refuser de payer. Nous n'avons pas d'autre recours que d'utiliser nos propres fonds pour traîner de tels parents devant la Cour des petites créances ou nous adresser à des agences de recouvrement, etc. Ils peuvent continuer de recevoir une subvention du gouvernement, ils changent simplement l'endroit pour lequel ils reçoivent une subvention, font suivre celle-ci, sans avoir à payer pour les services de garde qu'ils utilisaient précédemment.

La présidente: Ils obtiennent donc un paiement en espèces et non pas une pièce justificative qu'ils peuvent remettre en échange d'un service de garde?

Mme Miller-Dennis: Non, nous obtenons un chèque directement du ministère des Services sociaux et quant au supplément qu'ils doivent payer . . . Ils peuvent soit ne pas payer ou encore, dans bien des cas, comme cela se fait couramment pour les services de garde en milieu familial, je ne

[*Text*]

a month. They are getting full subsidy, whereas in fact all of a sudden the second parent is back at work again and they are actually bringing in $2,200 a month; which dramatically affects their subsidy. They come to my day care three months down the road and the Department of Social Services, as you can understand, want their portion of the money back—what they have overpaid—but they take it out of this month's cheque. So I am sitting there not getting paid.

The Chairman: Thank you again very much for sharing your thoughts with us; your ideas. I really appreciate the time you have put into your briefs, and we thank you for joining us this afternoon.

This meeting stands adjourned.

[*Translation*]

suis pas sûre à propos des centres . . . Les parents diront qu'ils gagnent, disons 1,200$ par mois. Ils obtiennent une pleine subvention alors qu'en fait, tout d'un coup, le deuxième parent retrouve du travail et ils gagnent à deux en fait 2,200$ par mois, ce qui a des répercussions radicales sur la subvention qu'ils peuvent recevoir. Ils viennent à ma garderie trois mois plus tard et le ministère des Services sociaux, comme vous pouvez le comprendre, veut récupérer sa part de l'argent, ce qui a été payé en trop, mais il le fait en prélevant sur le chèque du mois en cours. Je me retrouve donc à ne pas être payé.

La présidente: Merci beaucoup encore une fois d'avoir partagé vos pensées et vos idées avec nous. Je vous suis réellement reconnaissante du temps que vous avez consacré à vos exposés et nous vous remercions de vous être jointe à nous cet après-midi.

La séance est levées.

Panel I:

From the Saskatchewan Council on Children and Youth:
Bob Ryan.

From the Regina Day Care Coalition:
Christine Johnson;
Fiona Bishop.

From the Regina YWCA:
Noella Bamford.

Panel II:

From Regina Plains Day Care Centre:
Sandra Reese;
Christine Johnson.

From University Co-operative Daycare:
Wynne Young, Vice-Chairman.

From Child Care Centre Co-operative:
Jane Wolf;
Christine Taylor.

From Planned Parenthood of Saskatchewan:
Margaret Fern, Executive Director.

From Panel III:
Gay Caswell on behalf of Lauriane Dellabough.
Virginia Battiste.

From the Twenty-Four Hour Child Care Co-operative:
Giorgina Cyr;
Earl Blacklock.

Panel IV:

From the Regina and District Labour Council:
Alvin Huber, Vice-President.

From the Saskatchewan Government Employees' Union:
Fiona Bishop.

Panel V:

From the Early Childhood Education Student:
Molly Moss.

From the Regina Family Day Care Providers Co-operative:
Iris Miller-Denis.

From the Co-operative Day Care Association of Regina:
Kathie Pendrigh.

From the Cathedral Area Day Care:
Alison Hayford.

From the Massey Road Day Care:
Dawn Peterson.

Groupe I:

Du Saskatchewan Council on Children and Youth:
Bob Ryan.

De la Regina Day Care Coalition:
Christine Johnson;
Fiona Bishop.

De la YWCA de Regina:
Noella Bamford.

Groupe II:

Du Regina Plains Day Care Centre:
Sandra Reese;
Christine Johnson.

De la University Co-operative Daycare:
Wynne Young, vice-présidente.

De la Child Care Centre Co-operative:
Jane Wolf;
Christine Taylor.

De Planned Parenthood of Saskatchewan:
Margaret Fern, directrice exécutive.

Du Groupe III:
Gay Caswell au nom de Lauriane Dellabough.
Virginia Battiste.

De la Twenty-Four Hour Child Care Co-operative:
Giorgina Cyr;
Earl Blacklock.

Groupe IV:

Du Conseil du travail de Regina et du district:
Alvin Huber, vice-président.

Du Syndicat des fonctionnaires de la Saskatchewan:
Fiona Bishop.

Groupe V:

De Early Childhood Education Student:
Molly Moss.

De la Regina Family Day Care Providers Co-operative:
Iris Miller-Denis.

De la Co-operative Day Care Association of Regina:
Kathie Pendrigh.

De la Cathedral Area Day Care:
Alison Hayford.

De la Massey Road Day Care:
Dawn Peterson.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES/TÉMOINS

From the Canadian Association for Young Children:
Barbara Stange.

From the Saskatchewan Pro-Life Association:
Ed Landgraf, Executive Director;
Elaine Muggeridge.

From the Saskatchewan New Democratic Party Caucus:
Ed Tchorzewski, M.L.A.

From the Saskatchewan Knights of Columbus:
Tom Schuck.

From the Congress of Black Women of Canada:
Fleurette Y. Osborne.

From the Government of Saskatchewan:
Honourable Pat Smith, Minister of Education;
Honourable Gordon Dirks, Minister of Social Services.

From the Bridging Program for Women, Regina Plains Community College:
Jacquie Adams;
Margo Soriano;
Marge McCreight.

De l'Association canadienne pour jeunes enfants:
Barbara Stange.

De la Saskatchewan Pro-Life Association:
Ed Landgraf, directeur exécutif;
Elaine Muggeridge.

Du Caucus du Nouveau parti démocrate de Saskatchewan:
Ed Tchorzewski, m.a.l.

Des Chevaliers de Colomb de Saskatchewan:
Tom Schuck.

Du Congress of Black Women of Canada:
Fleurette Y. Osborne.

Du Gouvernement de Saskatchewan:
L'honorable Pat Smith, ministre de l'Éducation;
L'honorable Gordon Dirks, minister des Services sociaux.

Du Bridging Program for Women, Regina Plains Community College:
Jacquie Adams;
Margo Soriano;
Marge McCreight.

(*Continued on previous page*)

(*Suite à la page précédente*)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 44

Monday, June 9, 1986
Tuesday, June 10, 1986

Chairperson: Shirley Martin

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 44

Le lundi 9 juin 1986
Le mardi 10 juin 1986

Présidence: Shirley Martin

Minutes of Proceedings and Evidence of the Special Committee on

Child Care

Procès-verbaux et témoignages du Comité spécial sur

La garde d'enfants

RESPECTING:

Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985

CONCERNANT:

Ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

26330—1

SPECIAL COMMITTEE ON CHILD CARE

Chairperson: Shirley Martin

Vice-Chairperson: Leo Duguay

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA GARDE D'ENFANTS

Présidence: Shirley Martin

Vice-présidence: Leo Duguay

MEMBERS/MEMBRES

Ross Belsher
Suzanne Duplessis
Margaret Anne Mitchell
Rob Nicholson
Lucie Pépin

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 94(3)(9)

On Monday, June 9, 1986:
Lucie Pépin replaced Sheila Finestone.
Ross Belsher replaced Bill Gottselig.

Conformément à l'article 94(3)(9) du Règlement

Le lundi 9 juin 1986:
Lucie Pépin remplace Sheila Finestone.
Ross Belsher remplace Bill Gottselig.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, JUNE 9, 1986
(92)

[*Text*]

The Special Committee on Child Care met *in camera* at 4:08 o'clock p.m., this day, the Chairperson, Shirley Martin, presiding.

Members of the Committee present: Ross Belsher, Leo Duguay, Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell and Lucie Pépin.

In attendance: Dr. Glenn Drover, Mildred Morton, Pearl Downie, Sherri Torjman and Gordon Cleveland, Researchers. Cathy Martin, Member's Assistant.

Witnesses: *From the University of British Columbia*: Dr. Hillel Goelman. *From the University of Victoria*: Dr. Alan Pence.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, December 12, 1985, Issue No. 1*).

The witnesses made a presentation and answered questions.

At 5:45 o'clock p.m., the Committee adjourned until tomorrow morning.

PROCÈS-VERBAUX

LE LUNDI 9 JUIN 1986
(92)

[*Traduction*]

Le Comité spécial sur la garde d'enfants se réunit à huis clos, aujourd'hui à 16 h 08, sous la présidence de Shirley Martin, (*présidente*).

Membres du Comité présents: Ross Belsher, Léo Duguay, Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell et Lucie Pépin.

Aussi présents: Glenn Drover, Mildred Morton Pearl Downie, Sherri Torjman et Gordon Cleveland, chargés de recherche. Cathy Martin, adjointe du député.

Témoins: *De l'université de la Colombie-Britannique*: Hillel Goelman. *De l'Université de Victoria*: Alan Pence.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 12 décembre 1985, fascicule nº 1*).

Les témoins font un exposé et répondent aux questions.

À 17 h 45, le Comité s'ajourne jusqu'au lendemain matin.

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

TUESDAY, JUNE 10, 1986
(93)

The Special Committee on Child Care met at 9:25 o'clock a.m., this day, the Chairperson, Shirley Martin, presiding.

Members of the Committee present: Ross Belsher, Leo Duguay, Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell, Robert Nicholson and Lucie Pépin.

In attendance: Glenn Drover, Researcher.

Witnesses: *From the Canadian Advisory Council of the Status of Women*: Sylvia Gold, President. *From the Canadian Teachers' Federation*: Frank Garritty, President and Heather-Jane Robertson. *From the Canadian Conference of Catholic Bishops*: Bishop Bernard Pappin, Jennifer Leddy and Michael McBane, Episcopal Commission for Social Affairs. *From the Canadian Ethnocultural Council*: Gaye Tams, Vice-President and Juliet Cuenco, President of the Multicultural Women's Association for Ottawa-Carleton. *From the New Democratic Party of Canada*: Marion Dewar, President. *From the Canadian Nurses Association*: Ginette Rodger, Director General and Marianne Lamb, Director of Professional Services. *From the Public Service Alliance of Canada*: Daryl Bean, President; Joe Pacholik, National President of its Environment Component and Susan Giampietri, Executive Vice-President.

LE MARDI 10 JUIN 1986
(93)

Le Comité spécial sur la garde d'enfants se réunit, aujourd'hui à 9 h 25, sous la présidence de Shirley Martin, (*présidente*).

Membres du Comité présents: Ross Belsher, Léo Duguay, Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell, Robert Nicholson et Lucie Pépin.

Aussi présent: Glenn Drover, chargé de recherche.

Témoins: *Du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme*: Sylvia Gold, présidente. *De la Fédération canadienne des enseignants*: Frank Garritty, président; Heather-Jane Robertson. *De la Conférence des évêques catholiques du Canada*: Monseigneur Bernard Pappin, Jennifer Leddy et Michael McBane, Commission épiscopale des affaires sociales. *Du Canadian Ethnocultural Council*: Gaye Tams, vice-présidente; Juliet Cuenco, présidente de l'*Association multiculturelle des femmes d'Ottawa-Carleton. Du Nouveau parti démocratique du Canada*: Marion Dewar, présidente. *De l'association des infirmières et infirmiers du Canada*: Ginette Rodger, directrice générale; Marianne Lamb, directrice des Services professionnels. *De l'Alliance de la Fonction publique du Canada*: Daryl Bean, président; Joe Pacholik, président national (Élément environnemental); Susan Giampietri, vice-présidente exécutive.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, December 12, 1985, Issue No. 1*).

Sylvia Gold from the Canadian Advisory Council of the Status of Women made a statement and answered questions.

The witnesses from the Canadian Teachers' Federation made a statement and answered questions.

Bishop Bernard Pappin from the Canadian Conference of Catholic Bishops made a statement and with the other witnesses answered questions.

The witnesses from the Canadian Ethnocultural Council made a statement and answered questions.

Marion Dewar from the New Democratic Party of Canada made a statement and answered questions.

Ginette Rodger and Marianne Lamb from the Canadian Nurses Association made a statement and answered questions.

Daryl Bean and Joe Pacholik from the Public Service Alliance of Canada made a statement and with Susan Giampietri answered questions.

At 1:43 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 p.m. this afternoon.

AFTERNOON SITTING
(94)

The Special Committee on Child Care met at 3:34 o'clock p.m., the Chairperson, Shirley Martin, presiding.

Members of the Committee present: Ross Belsher, Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell, Robert Nicholson and Lucie Pépin.

In attendance: Glenn Drover and Sherri Torjman, Researchers.

Witnesses: *From the Native Women's Association of Canada*: Mary Ellen Turpel and Barbara Martin. *From the Canadian Federation of Labour*: Austin G. Thorne, Secretary-Treasurer. *From the "Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises"*: Madeleine Riordan and Diane Vachon. Rita Crane-Saunders (Goose Bay, Labrador). *From the Baffin Women's Association*: Catherine Moore and Monique McCraken. *From the Inuit Women's Association of Frobisher Bay*: Aaju Peter and Mary Peter. *From the Pangnirtung Inuit Women's Association*: Loie Mike and Leetia Kilabuk.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, December 12, 1985 Issue No. 1*).

Mary Ellen Turpel and Barbara Martin from the Native Women's Association of Canada made a statement and answered questions.

Austin G. Thorne from the Canadian Federation of Labour made a statement and answered questions.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 12 décembre 1985, fascicule nº 1*).

Sylvia Gold, du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, fait une déclaration et répond aux questions.

Les témoins de la Fédération canadienne des enseignants, font une déclaration et répondent aux questions.

Monseigneur Bernard Pappin, de la Conférence des évêques catholiques du Canada, fait une déclaration, puis lui-même et les autres témoins répondent aux questions.

Les témoins du *Canadian Ethnocultural Council* font une déclaration et répondent aux questions.

Marion Dewar, du Nouveau parti démocratique du Canada, fait une déclaration et répond aux questions.

Ginette Rodger et Marianne Lamb, de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, font une déclaration et répondent aux questions.

Daryl Bean et Joe Pacholik, de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, font une déclaration, puis eux-mêmes et Susan Giampietri répondent aux questions.

À 13 h 43, le Comité interrompt les travaux pour les reprendre, cet après-midi, à 15 h 30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(94)

Le Comité spécial sur la garde d'enfant se réunit, aujourd'hui à 15 h 34, sous la présidence de Shirley Martin, (*présidente*).

Membres du Comité présents: Ross Belsher, Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell, Robert Nicholson et Lucie Pépin.

Aussi présents: Glenn Drover et Sherri Torjman, chargés de recherche.

Témoins: *De l'Association des femmes autochtones du Canada*: Mary Ellen Turpel et Barbara Martin. *De la Fédération canadienne du travail*: Austin G. Thorne, secrétaire-trésorier. *De la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises*: Madeleine Riordan et Diane Vachon. Rita Crane-Saunders (Goose Bay (Labrador)). *De la Baffin Women's Association*: Catherine Moore et Monique McCracken. *De l'Inuit Women's Association of Frobisher Bay*: Aaju Peter et Mary Peter. *De la Pangnirtung Inuit Women's Association*: Loie Mike et Leetia Kilabuk.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 12 décembre 1985, fascicule nº 1*).

Mary Ellen Turpel et Barbara Martin, de l'Association des femmes autochtones du Canada, font une déclaration et répondent aux questions.

Austin G. Thorne, de la Fédération canadienne du travail, fait une déclaration et répond aux questions.

Madeleine Riordan from the "Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises" made a statement and with Diane Vachon answered questions.

Rita Crane-Saunders made a statement and answered questions.

Catherine Moore and Monique McCracken from the Baffin Women's Association made a statement and answered questions.

Aaju Peter from the Inuit Women's Association of Frobisher Bay made a statement and with Mary Peter answered questions.

Loie Mike and Leetia Kilabuk from the Pangnirtung Inuit Women's Association made a statement and answered questions.

At 6:30 o'clock p.m., the Committee adjourned until tomorrow afternoon.

Madeleine Riordan, de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, fait une déclaration, puis elle-même et Diane Vachon répondent aux questions.

Rita Crane-Saunders fait une déclaration et répond aux questions.

Catherine Moore et Monique McCracken, de la *Baffin Women's Association*, font une déclaration et répondent aux questions.

Aaju Peter, de l'*Inuit Women's Association of Frobisher Bay*, fait une déclaration, puis elle-même et Mary Peter répondent aux questions.

Loie Mike et Leetia Kilabuk, de la *Pangnirtung Inuit Women's Association*, font une déclaration et répondent aux questions.

À 18 h 30, le Comité s'ajourne jusqu'au lendemain après-midi.

Greffier de Comité

Richard Dupuis

Clerk of Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Tuesday, June 10, 1986

• 0929

The Chairman: Order, please.

Good morning, ladies and gentlemen. I must apologize for the delay. Unfortunately, there is just too much going on in Ottawa today and we are having trouble getting everyone.

We would like to start with our first group this morning, the Canadian Advisory Council on the Status of Women. We have Judith Nolte, Sylvia Gold and Ian Sadinsky. Good morning and welcome.

• 0930

Mme Sylvia Gold (présidente du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme): Bonjour et merci, madame la présidente.

Je suis heureuse de me trouver devant ce Comité spécial pour parler de la question cruciale des services de garde à l'enfance. Le Conseil consultatif se préoccupe depuis de nombreuses années du caractère impérieux de services de garde appropriés au Canada. D'ailleurs, nous avons présenté notre première recommandation à cet égard en janvier 1979. Cette question est au coeur de notre mandat, qui est de saisir le gouvernement et le public des questions qui préoccupent les femmes.

Au cours de mes voyages à travers le pays, et lors de mes causeries avec des femmes du public et des membres de groupes féminins, on ne cesse de me rappeler l'importance capitale des services de garde dans la vie des parents. Les parents sont soucieux du bien-être de leurs enfants et ils tiennent à s'assurer que ces derniers sont entre bonnes mains pendant qu'ils travaillent.

Nous soutenons que les enfants ont besoin de soins, de soutien et d'un environnement stable. Cependant, de nombreux besoins restent à combler.

At our recent advisory council meeting just last week, the council members discussed the issue of child care again. As I mentioned, our first discussions or our first recommendations coming from the council were in 1979.

Council members are very representative of the country. They come from all the provinces, all the regions. They represent urban and rural situations, many different ethnic and cultural groups as well. So I think our discussions are very important to this particular issue.

One of our members captured particularly well the feeling around the table last week when she posed the following dilemma. She said that in her area there are mothers who would like to work only at home but cannot afford to do so;

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mardi 10 juin 1986

La présidente: À l'ordre, s'il vous plaît.

Bonjour, mesdames et messieurs. Je vous prie d'excuser notre retard, mais il se passe énormément de choses à Ottawa aujourd'hui, si bien que nous avons eu du mal à réunir tout notre monde.

Notre premier témoin, ce matin, sera le Conseil consultatif de la situation de la femme. Le conseil est représenté par Judith Nolte, Sylvia Gold et Ian Sadinsky, à qui je souhaite la bienvenue.

Mrs. Sylvia Gold (President, Canadian Advisory Council on the Status of Women): Good morning and thank you, Madam Chairperson.

It is a pleasure to have the opportunity to appear before your special committee and address the crucial question of day care services. For many years now, the Advisory Council has been concerned with the crucial need of quality day care services in Canada. Our first recommendation on this issue dates back to January 1979, because it is one of the key aspects of our mandate, which is to draw the attention of the government and of the public to issues of concern for women.

As I travel across the country and talk with women in the public and members of women's groups, I am constantly reminded of the paramount importance of day care services to parents. Parents do care for the well-being of their children and they want to make sure that they are well cared for while they are working.

It is our contention that children need care, support and a stable environment. However, a whole range of needs still remain to be met.

Au cours de la réunion du Conseil consultatif que nous avons tenue la semaine dernière, nos membres ont une fois de plus abordé la question des services de garde à l'enfance. Comme je le disais il y a un instant, nos premières recommandations en la matière remontent à 1979.

Le Conseil consultatif de la situation de la femme est représentatif de l'ensemble du pays, car nos membres proviennent de toutes les provinces, de toutes les régions et appartiennent à tout un éventail de groupes ethniques et culturels. En outre, nous représentons aussi bien les villes que les régions rurales. C'est pourquoi les débats que nous tenons ont une grande incidence sur cette question.

La semaine dernière, l'une de nos membres a su exprimer le sentiment général en exprimant le problème sous forme de dilemme: elle a dit que, dans sa région, on trouve des mères de famille qui voudraient rester au foyer, mais ne peuvent se le

[*Texte*]

there are mothers who would like to be active in the labour market and find being mothers at home difficult but they cannot find decent care for their children; and there are mothers who like being full-time homemakers but need some respite from the children, some time off in order to relax, take care of their own personal development, meet with other adults. But, at the same time, all these mothers are looking for substitute quality care.

Some people believe the government should not be supporting policies which facilitate, however modestly, women's ability to work outside the home. However, today only 16% of families fit this mould. Most women are in the paid labour force for the same reasons men are: for the income, for some degree of social and personal benefit. Also, many women are working because their families rely on their salary to stay above the poverty line.

The lack of quality child care does, it is true, affect the decisions parents make. But it greatly affects the children. Left in inadequate or perhaps dangerous situations, many children's opportunities, such as the important childhood activities of positive learning and socializing experiences, can be seriously limited. The results of this lack of adequate care are becoming known as the results of longitudinal studies are made public. The long-term consequences of not caring well for our children include increased costs in remedial education as well as increased need for mental health and criminal justice services.

The Canadian Advisory Council on the Status of Women believes that child care, like education and health, is an essential service which should be universally accessible. The CACSW believes that the federal government can and must take a major role in rectifying the current state of inadequate access to quality child care.

I know that committee members will relate to this following recommendation of the council, in view of the many different regions of Canada you have visited, when we say that Canadian children need to be assured of a reasonable standard of care no matter where they live and regardless of their family's circumstances.

• 0935

Another issue our members discussed quite thoroughly recently was our recognition of the important contribution that stay-at-home parents make in the nurturing of children. We also realize, all of us being parents, that 24-hour child care is stressful. Therefore the council recommends that child care services should be available to those parents who have no paid employment for a maximum of one day a week.

Les femmes ne travaillent pas à temps plein ou à temps partiel pour se procurer le superflu. Sept femmes sur dix sur le marché du travail occupent un emploi rémunéré à temps plein et fournissent environ 40 p. 100 du revenu familial. Les

[*Traduction*]

permettre, des mères de famille qui voudraient pouvoir travailler à l'extérieur, ont du mal à rester cantonnées au foyer, mais ne trouvent pas de services de garderie valables pour leurs enfants, et des mères de famille qui, tout en souhaitant demeurer au foyer, aimeraient avoir quelques instants de répit loin de leurs enfants, pour pouvoir se détendre, s'occuper de leur propre épanouissement et rencontrer d'autres adultes. Toutes ces mères ont un point commun: elles sont à la recherche de services de garderie de qualité, capables de les remplacer.

Certains considèrent que le gouvernement ne devrait pas s'engager dans des politiques destinées—même dans une mesure limitée—à favoriser le travail des femmes à l'extérieur du foyer. Et pourtant, 16 p. 100 seulement des familles correspondent au modèle traditionnel, et la plupart des femmes ont une activité rémunérée, pour les mêmes raisons que les hommes: les revenus qu'elles en tirent, l'insertion sociale et l'épanouissement personnel. J'ajouterais qu'un grand nombre de femmes travaillent parce que la famille en a besoin pour rester au-dessus du seuil de la pauvreté.

La carence des soins aux enfants affecte, nous l'avons vu, les décisions prises par les parents. Mais elle touche aussi les enfants, et de façon très grave. Lorsqu'ils ne sont pas entourés de soins suffisants, ou qu'on les abandonne à des situations parfois dangereuses, les enfants n'ont pas la possibilité de se livrer à des activités, si importantes, d'apprentissage et d'insertion sociale. Les monographies récemment publiées soulignent les conséquences à long terme de ces carences, notamment les coûts en matière d'éducation destinés au rattrapage et la mise à contribution des services de santé mentale et de justice criminelle.

Le Conseil consultatif de la situation de la femme considère que la garde des enfants, comme l'éducation et la santé, constitue un service essentiel, dont l'accès devrait être universel. Le CCFF pense que le gouvernement fédéral est en mesure de jouer un rôle considérable dans le redressement de la situation actuelle, et qu'il doit le faire.

Lorsque nous disons que l'on doit garantir aux enfants canadiens des services de qualité acceptables, dans toutes les régions et quelle que soit leur situation de famille, nous savons que, pour avoir parcouru le pays afin d'étudier cette question, les membres du Comité savent parfaitement de quoi nous parlons.

Nos membres ont également discuté en profondeur de la reconnaissance qu'il y a lieu d'accorder aux parents qui demeurent au foyer et s'occupent de l'éducation des enfants. Nous avons toutes et tous des enfants et nous savons qu'il est très éprouvant de s'occuper de ces enfants 24 heures sur 24. C'est pourquoi le Conseil recommande que l'on offre des services de garderie aux parents qui n'ont pas un emploi les occupant—au moins un jour par semaine.

Women do not work full-time or part-time just for the sake of buying what is superfluous. Seven women out of ten in the working force work full-time and earn approximately 40% of the family income. Women working part-time contribute 20%

[*Text*]

femmes qui travaillent à temps partiel contribuent pour 23 p. 100 du revenu familial. Sans ce deuxième salaire, 61 p. 100 de plus de familles se trouveraient en-desssous du seuil de la pauvreté.

La majorité des mères travaillent maintenant à l'extérieur du foyer. Elles ont besoin de services de garde pour assumer à la fois leurs responsabilités parentales et professionnelles. Certains groupes, par ailleurs, ont des besoins spéciaux, notamment les mères adolescentes, les femmes des régions rurales, les Amérindiennes, les femmes immigrantes et les femmes handicapées.

Just in browsing, as I often do, through different magazines, I came across a letter to the editor from a Mary Johnson, editor of *The Disability Rag*, a magazine that represents disabled people. I think there is a parallel in what she is saying about the needs of disabled people. I think it tells us something about the needs that disabled people have for child care.

She points to the fact that many of the stories we see in the media are about the super-people: the super-mom, the disabled person who has managed to conquer adversity. She says you will discover no stories that let readers know that being disabled is not really the problem. The problem is mostly society's treatment. I think too we can say that having children is not the problem; it is the way in which society organizes itself for the care of those children.

She says stories like these are not written, because they rarely have happy endings; and I think you, like I, having met so many groups across the country, know that when we are talking about child care there are many unhappy stories. As she says about disabled people, the heroes of those kinds of stories are not looking for a return to normal. They are planning to stay disabled, if I may stretch the metaphor.

Parents are certainly planning to stay parents. They love their children and they are proud of their children. But as she says about the disabled community, they want society itself to change. I think this is what parents and children need: for society itself to change, to recognize the need for appropriate child care.

I would like to say a few words about existing federal programs. The lack of comprehensive government support for child care means that licensed care—and that is supervised care with well-trained people, qualified people who have been interviewed and have passed the test—is limited and expensive. Although most parents would prefer to have their children in supervised group care centres, the majority are forced to make private arrangements.

The cost of licensed child care where it is available means it is affordable only for the rich or for those poor families who can obtain a subsidized space. Most middle-income families cannot afford child care in the formal system. They too are being forced to make private arrangements.

[*Translation*]

of the family income and without that additional salary 61% more families would find themselves below the poverty line.

Most mothers currently work outside the home. They need day care in order to discharge both their parental and professional responsibilities. Moreover, some groups have special needs, particularly teen-age mothers, women from rural areas, Amerindian women, immigrant women and handicapped women.

En parcourant différentes revues, comme je le fais souvent, je suis tombé sur une lettre adressée par Mary Johnson, rédactrice de «*The Disability Rag*», une revue qui représente les personnes handicapées. Je crois que ce qu'elle dit à propos des personnes handicapées nous révèle quels sont leurs besoins en matière de garde d'enfants.

Elle souligne que, bien souvent, la presse ne nous parle que des individus exceptionnels: la super-maman, la personne handicapée qui a réussi à surmonter l'adversité, etc. Autrement dit, on ne permet jamais aux lecteurs de se rendre compte que ce n'est pas le handicap qui constitue le vrai problème, mais la façon dont la société la traite. Nous pouvons dire, de la même façon—et c'est le parallèle que je souhaite tracer—que ce n'est pas le fait d'avoir des enfants qui constitue un problème, mais la façon dont la société s'organise pour les encadrer.

Elle nous dit que l'on écrit rarement à propos de ce genre d'histoires, qui ont rarement une fin heureuse; or, nous savons, vous et moi, pour en avoir eu de nombreux témoignages dans tout le pays, que les problèmes de garde d'enfants sont à l'origine de bien des histoires malheureuses. Comme elle le dit à propos des handicapés, les héros de ce genre d'histoires ne comptent guère sur un retour à la normale et, pour pousser quelque peu, ils se préparent à demeurer handicapés.

Quant aux parents, ils se préparent sans aucun doute à demeurer les parents de leurs enfants, car ils les aiment et en sont fiers. Mais, comme elle le dit à propos des handicapés, les parents veulent que la société change, car c'est une nécessité pour eux et leurs enfants. Il faut que la société elle-même change et reconnaisse de ce fait le besoin en services de garderie adéquats.

Permettez-moi quelques mots concernant les programmes fédéraux actuels. Étant donné l'absence d'une politique globale de soutien aux garderies, les services agréés, c'est-à-dire ceux qui sont fournis par des éducateurs/éducatrices convenablement formés et dont les qualifications ont été vérifiées, sont rares et onéreux. Par conséquent, même si la majorité des parents préféreraient confier leurs enfants à des garderies de groupe dûment agréées, la majorité d'entre eux sont obligés de recourir à des dispositions entre particuliers.

On voit donc que les garderies agréées sont réservées—lorsqu'il en existe—aux classes riches ou aux familles pauvres qui réussissent à obtenir une place subventionnée. La plupart des familles à revenu moyen ne peuvent pas se permettre le

[*Texte*]

The Canadian Advisory Council on the Status of Women believes in the long run there should be a major restructuring of federal funding of child care to ensure its provision as a universal program, comparable to education and health. The CACSW has recommended that in order to improve the availability of day care services in the short term, the federal government extend the range of child care costs eligible for cost-sharing under the Canada Assistance Plan to include capital construction costs and start-up grants for all child care spaces in provincially approved agencies.

Quand nous parlons de services de garde d'enfants, il importe de décrire à quoi devrait ressembler un bon système de garde. Des centres communautaires de garde d'enfants devraient constituer le quart de ce service, pour ce qui est de la garde à la journée ou à temps partiel. Viendraient s'ajouter des services de garde en milieu de travail, des programmes préscolaires et des cours de formation destinés aux parents.

• 0940

I would just like to mention that often a child care centre will offer advice and help to parents. In our recent publication called *Health and Home: Women as Health Guardians*, which we have distributed to committee members, we have a description of how women view their roles and responsibilities in the house as homemakers.

Many of the people we interviewed, of course, have the double juggling, responsibilities in the home as well as in the workplace. But one of the important aspects of this particular study indicates the frustration many women feel about the lack of support they have for their important role. On the one hand we say how important it is and we glorify the role of mother, health guardian, child nurturer and so on, but when she looks to the institutions around her, the hospitals, the medical services, for example, or the child care services, she finds that they are insufficient, that they do not give her the time that she needs in order to get the information that she requires. So many parents indicate in one way or another the fact that they want to do the very best for their families but the information and the support network is missing. I think that we can say that about child care services as well.

Les centres dont nous parlons offriraient également des services aux parents qui demeurent au foyer. Cette forme d'aide à la famille permettrait aux parents de disposer de temps pour poursuivre leurs activités personnelles, pour faire du travail bénévole ou tout simplement pour se reposer. Les centres fourniraient en outre des services d'information et de référence.

Des programmes spéciaux pour les enfants d'âge scolaire, incluant des programmes de garde parascolaires avant et après la classe et des programmes pour les vacances et les congés scolaires, répondraient aux besoins des enfants qui se trouvent seuls à la maison avant que leurs parents rentrent du travail.

[*Traduction*]

service que je qualifierais d'officiel et doivent recourir à des arrangements entre particuliers.

Le Conseil consultatif de la situation de la femme pense qu'il y a lieu de restructurer, à long terme, le financement des services de garderie par le gouvernement fédéral afin d'en faire un programme universel, sur le même modèle que l'éducation à la santé. Le CCSF a recommandé que l'on améliore dans les meilleurs délais l'accès aux garderies en élargissant l'éventail des services de garde couverts par les accords de partage de coûts dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada, afin d'y inclure les coûts d'investissement en construction et les subventions de démarrage pour toutes les garderies agréées par les provinces.

Speaking of day care, it is important to describe what a good day care system should look like. We believe that community day care centres should represent one-quarter of the service, that is for care during the day or part-time care. Those services should be complemented by day care services in the workplace, preschool programs and training courses for parents.

J'aimerais préciser que, bien souvent, les garderies fournissent des conseils et une assistance aux parents. Une récente publication du CCSF, intitulée «La santé et le foyer: les femmes en tant que gardiennes de la santé», que nous avons distribuée aux membres du Comité, décrit la façon dont les femmes perçoivent leur rôle et leurs responsabilités au sein du foyer.

Bien évidemment, les personnes que nous avons interrogées devaient jongler avec une double responsabilité, au foyer et au travail. Mais il ressort notamment de cette étude que les femmes sont bien souvent frustrées de ne pas être davantage soutenues dans l'exercice de leurs responsabilités familiales. En effet, on essaie de glorifier le rôle de la mère nourricière, gardienne de la santé de ses enfants, et j'en passe; mais lorsqu'elle se tourne vers les services dont elle devrait bénéficier, tels que les hôpitaux, les services de santé ou les garderies, elle constate qu'ils sont déficients et qu'ils ne lui consacrent pas le temps nécessaire à l'obtention des informations dont elle a besoin. Bien souvent, les parents sont tout disposés à faire tout leur possible pour leur familles, mais il leur manque les données et le réseau de soutien pour ce faire. Je crois que cela s'applique également aux services de garderie.

The day care centres we have in mind could also provide services to parents staying at home, which would give them the time they need in order to attend to their home activities, do some voluntary work or simply relax. Furthermore, centres would provide information and reference services.

Special programs would be developed for school age children, including out-of-school day care and holiday day care, which would meet the needs of latchkey children.

[*Text*]

D'autres programmes devraient répondre aux besoins des enfants dont les parents travaillent à des heures irrégulières ou occupent des emplois saisonniers.

En outre, on devrait créer des garderies qui accommoderaient les enfants ou les parents handicapés et établir des services d'urgence pour les enfants malades ou dont la gardienne habituelle est malade.

As the importance of early childhood experience becomes better known through continuing research and the numbers of children receiving non-parental care increases, the question of what constitutes quality care takes on new importance.

While no one single definition exists, studies indicate that quality care would recognize children's developmental needs, provide support to parents and act as a source of information and referral to educate parents about other health and social service agencies in the community.

Care-givers themselves, of course, are another crucial element of quality care. We would like to point out that until child care workers are paid wages commensurate with their responsibility, staff turnover will remain unnecessarily high and will negatively affect the quality of care.

Therefore, the advisory council encourages the federal government to direct funds to the provinces and its own training programs for the establishment of courses which would lead to the certification of individual care-givers. Our member from Vancouver has stressed a number of times how important she believes it is that adequate screening processes take place in the hiring process.

Adequate child care is only one element in the network of programs needed to support families and help them deal with the realities of family life. Canadians also need parental leave and other support programs which acknowledge that employees are only parents.

I am reminded of a recent article in *The New York Times* which described how certain industries in the United States are offering parental leave with a specific focus on fathers. It described the situation of six cases where fathers took a deliberate cut in very high salaries—they are still doing well—in order to reduce their work hours, to cut out the evenings and to cut out the weekends, and to be able to take the time off to replace their wives at home while their wives went back to school, or to share in the child care, taking the child to child care situations and so on.

• 0945

It is kind of ironic, I think, that women have been pointing out the situation for so many years and now that fathers are taking an interest in child raising, suddenly it is up there front and centre. I am pleased on the one hand, because it is getting the attention it deserves from employers and from the business community. But I must say, I am dismayed again that the voice of women is always unheard.

[*Translation*]

Other programs should meet the needs of children whose parents are subjected to irregular working hours or hold seasonal jobs.

Furthermore, day care centres should be set up for handicapped children or parents, and emergency services should be provided for sick children or in case of sickness of the regular sitter.

À mesure que les recherches dévoilent l'importance de la prime enfance, et que le nombre des enfants confiés à des non-parents augmente, la question de la qualité de la garde croît en importance.

Même si l'on ne saurait s'en tenir à une seule définition, les études montrent qu'une garde de qualité doit tenir compte des besoins en épanouissement de l'enfant, aider les parents et constituer une source d'informations, tout en dirigeant éventuellement les parents vers les autres organismes d'assistance offerts par la communauté.

Les éducateurs/éducatrices sont, bien évidemment, un autre élément fondamental si l'on veut fournir des soins de qualité. Nous tenons à souligner que, tant que l'on ne rémunérera pas le personnel des garderies en fonction des responsabilités qui lui incombent, le roulement demeurera trop élevé et affectera la qualité de l'encadrement.

C'est pourquoi le CCFS encourage le gouvernement fédéral à accorder un financement aux provinces ainsi qu'aux programmes fédéraux de formation, afin que soient mis sur pied des cours conduisant à l'accréditation d'éducateurs/éducatrices. Notre représentante de Vancouver a souligné à bien des reprises quelle importance elle accorde à une sélection rigoureuse au moment de l'embauche.

Toutefois, la qualité des soins à l'enfance n'est qu'un des éléments de l'ensemble des programmes qui s'imposent si l'on veut aider les familles à faire face à leurs problèmes quotidiens. Il faut, par exemple, instituer des congés parentaux et d'autres programmes de soutien aux parents qui travaillent.

Permettez-moi d'évoquer un article paru récemment dans le «*New York Times*», dans lequel on relate que certaines entreprises américaines offrent un congé parental spécialement destiné aux pères de familles. On y décrit le cas de six pères de familles qui ont consenti à une réduction de leurs salaires—par ailleurs très élevés, il s'en sortent encore très bien—afin de réduire le nombre d'heures de travail hebdomadaire et remplacer leurs femmes à la maison, tandis que ces dernières retournent étudier, ou qui partagent la garde des enfants, les amènent à la garderie, etc.

Il est ironique de constater que les femmes se sont épuisées pendant bien des années à attirer l'attention sur cete situation, mais qu'aujourd'hui, étant donné que les pères de famille s'intéressent à l'éducation des enfants, la situation est placée au premier plan de l'actualité. D'un côté, je m'en réjouis, car nous voyons les employeurs et les milieux d'affaires accorder à la question l'attention qui lui revient. Mais je dois déplorer que les réclamations des femmes ne suscitent pas davantage d'écho.

[*Texte*]

The council believes parental leave should be based on the principle that both women and men must have the opportunity to pursue labour force careers and family responsibilities at the same time. The council recommends that parental leave of 26 weeks in total be available to either or both parents, whether natural or adoptive, and be paid at the full salary of the parents taking the leave, who is or are eligible for benefits under the Unemployment Insurance Act.

I think you have heard many presentations on the cost of providing appropriate care. The cost to all children who have needed the care would have been $8.9 billion in 1984. It must be recognized however that these are gross and not net costs. Consideration of some of the benefits shows a significantly reduced cost for the system. It has been estimated that a universal system of child care could create up to 350,000 new jobs. The creation of these jobs could mean savings of up to $500 million from the unemployment insurance fund. The government would also see greatly increased income tax revenues from care givers in the licensed system. Some estimates suggest that this would be as much as half a billion dollars. The cost of the system is then reduced to $7.9 billion. If savings of $1.6 billion are realized in health and social services, the cost of the system would be just over $6 billion. In fact, the federal governments share of the cost would amount to $3 billion, representing just 1% of our gross national product.

We may wish that things could be like they used to be, but this has never provided an adequate basis for policy development in any area. Of course I have my own private theory when I think of my own parents and what it was like when I was growing up, but it never was like we imagined it. Mothers often had additional responsibilities, aside from raising the family and taking care of the home, and often they were not paid for what they did. That is why perhaps they did not fit into the statistics and we had a larger number of the so-called traditional—in my more cynical mood I call them the romantic families. However, we would urge the special committee to recognize the changes that have taken place in society, the family and the work force, and challenge the special committee to take a leading role in giving the future citizens of our country the best possible start in life and continuing care into their early teens. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much Sylvia. Mrs. Pépin.

Mme Pépin: Madame Gold, je suis ravie que vous soyez venue nous parler des services de garde.

Vous avez cité l'exemple d'un membre du Conseil qui disait qu'il y avait des femmes qui demeuraient à la maison et qui aimeraient travailler. Vous avez également dit, et j'en suis très heureuse, que la plupart des familles à revenu moyen avaient des besoins importants à ce niveau. On sait que les services de garde sont surtout accessibles aux gens à très faible revenu et aux gens à revenu élevé qui sont capables de s'offrir ces services-là. Malheureusement, on a souvent tendance à considérer les services de garde comme un service social.

[*Traduction*]

Le CCFS pense que le congé parental devrait s'appuyer sur le principe selon lequel tant les femmes que les hommes doivent pouvoir mener de front leur carrière professionnelle et leur vie familiale. Il recommande donc l'institution d'un congé parental de 26 semaines au total, qui serait offert à l'un ou l'autre des parents ou aux deux, qu'il s'agisse de parents naturels ou adoptifs, que son plein salaire soit versé au parent qui prend ce congé, sous réserve qu'il soit admissible aux prestations prévues par la Loi sur l'assurance-chômage.

Je crois que vous avez entendu bien des témoignages sur le coût des soins de qualité à l'enfance. On a estimé que le coût pour tous les enfants ayant besoin des services de garderie aurait été, en 1984, de 8,9 milliards de dollars. Il s'agit, cependant, de données brutes et, si l'on tient compte de certaines prestations, cela réduit considérablement le coût pour le système. On a estimé qu'un régime universel de services de garde à l'enfance pourrait créer jusqu'à 350,000 nouveaux emplois, soit une économie pouvant atteindre 500 millions pour l'assurance-chômage, sans compter les impôts sur le revenu des éducateurs/éducatrices agréés, qui pourraient atteindre, selon certains, jusqu'à 500 millions de dollars. On réduirait ainsi le coût du régime à 7,9 milliards de dollars et, en réalisant des économies de 1,6 milliard au titre des services d'aide sociale et de santé, le régime coûterait à peine plus de 6 milliards de dollars. Quant à la part du gouvernement fédéral, elle ne représenterait que 3 milliards de dollars, soit à peine 1 p. 100 de notre produit national brut.

On aimerait parfois pouvoir revenir au passé, mais cela n'a jamais permis d'élaborer de bonnes politiques, dans quelque domaine que ce soit. Bien sûr, lorsque je pense à mes parents et à la façon dont j'ai moi-même été entouré, j'ai ma petite théorie personnelle; mais il faut se garder d'embellir le passé; n'oublions pas que souvent, les mères de familles avaient des responsabilités qui venaient s'ajouter à celles de l'éducation des enfants et de la maison; mais comme, bien souvent, elles n'étaient pas rémunérées, cela explique qu'elles n'étaient pas toujours incorporées aux statistiques, ce qui grossissait le nombre des familles dites traditionnelles—lorsque je suis d'humeur cynique, je les appelle les familles romantiques. Cela dit, nous exhortons le Comité à tenir compte des changements survenus au sein de la famille et du monde du travail, et nous lui demandons instamment de jouer un rôle de précurseur afin que soit accordé aux citoyens de notre pays la meilleure part possible dans la vie, mais aussi un encadrement de qualité au début de leur adolescence. Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup, Sylvia. Madame Pépin.

Mrs. Pépin: Mrs. Gold, I am delighted that you should have come to talk to us about day care services.

You have quoted one of your members saying that some women currently staying at home would like to be able to work outside the home. You have also said, and I agree with that, that most middle-income families were in great need of day care services. We know that both services are mostly accessible to low-income and to high-income families. Unfortunately, we have often tended to consider day care services as a social welfare service.

[*Text*]

Etes-vous d'accord qu'on ne devrait pas considérer les services de garde comme un service social mais plutôt comme un service d'éducation ou de prévention, étant donné que vous dites qu'on doit offrir à nos enfants les meilleurs services pour en faire de meilleurs citoyens?

J'aimerais que vous élaboriez davantage sur vos idées sur la famille moyenne. On entend habituellement parler des familles à faible revenu ou des familles à revenu élevé, et il serait important de démontrer que les familles à revenu moyen, surtout les familles monoparentales à revenu moyen, ont elles aussi grand besoin de ce service.

• 0950

Mme Gold: Les familles ayant un revenu de 35,000$ ou 40,000$ par année doivent payer leur hypothèque et toutes sortes de dépenses essentielles et il ne leur reste plus tant que ça d'argent une fois ces dépenses payées. Il est très important que ces familles puissent, elles aussi, avoir accès aux garderies pour leurs enfants. Les garderies devraient être comme les institutions qui nous offrent l'éducation et les services de santé.

En Ontario, actuellement, le public s'intéresse beaucoup à la question de la santé. C'est pour tout le monde, pas seulement pour les personnes à faible revenu ou pour les riches. Nous croyons que les familles moyennes qui cherchent de bons services de garde pour leurs enfants devraient aussi avoir accès à ces services.

Our proposal is that we have universal access to child care for everybody and that there be qualified child care workers and that there by no user fees. We think this is essential, particularly if we are going to focus on the needs of the children, which I think in the final analysis is what we are looking for.

The longitudinal studies are indicating now that, where a child has attended a quality child care centre with a qualified, trained, certified teacher, then that child is more likely to stay in school longer, to avoid conflicts with the law and to have a much more positive outlook on life because of the socialization process and because of the quality of care. We know that middle-income group wants that kind of care for their children, but they are the ones caught in the middle. They do not qualify for the subsidies for the low-income parents and they do not have the money of the wealthy to be able to buy that kind of service. So they are really the ones caught in the middle right now.

Mme Pépin: Faites-vous une distinction entre les services de garde autorisés et ceux qui ne le sont pas? Favorisez-vous un groupe de services plutôt qu'un autre?

Ms Gold: I think our basic position would be that any care offered to children should be given by licensed care-givers. We also understand that there are different situations across the ocuntry.

Les femmes travaillant dans le domaine de l'agriculture ont besoin d'un certain genre de services. Les autochtones, qui sont d'une autre culture, veulent organiser leurs propres services.

[*Translation*]

Could you agree that day care should not be considered as a social welfare service but rather as an education or preventive service, since you have said that our children should be provided with the best possible services so that they will become better citizens?

Would you elaborate on your perception of the midle-class family? Attention is usually focused on low-income or high-income families and I think that we should indicate that middle-income families, especially single-parent middle-income families, are also in great need of such a service.

Mrs. Gold: Families with an income of $35,000 or $40,000 a year have to pay their mortgage and all kinds of basic expenses, which does not leave them with a lot of extra money. This is why they too should have access to day care centres. Day care services should be provided on the same basis as education and health services.

In Ontario, health is a very current issue for everybody, not only for rich people or poor people. We think that middle-income families which are looking for quality day care schould also have access to those services.

Nous proposons l'accès universel et gratuit à des services de garde à l'enfance assurés par des éducateurs/éducatrices qualifiés. Nous considérons qu'il s'agit d'un service essentiel, surtout si l'on veut—et c'est, je crois, notre but—tenir compte avant tout des besoins des enfants.

Selon les monographies, un enfant ayant séjourné dans une garderie dont le service est assuré par des éducateurs qualifiés et agréé a davantage de chances de prolonger sa scolarité, d'éviter de tomber dans la délinquance et d'avoir une approche plus positive à l'égard de l'existence, grâce à l'insertion sociale que permet le service de garde de qualité. Nous savons que les catégories à revenu moyen souhaitent obtenir ce genre de service pour leurs enfants, mais elles sont prises entre deux feux, car elles n'ont pas droit aux subventions réservées aux parents indigents, sans pour autant pouvoir se permettre de payer les services dont elles ont besoin. Leur dilemme est donc évident.

Mrs. Pépin: Do you draw a distinction between certified day care services and unofficial ones? Do you favour one category versus the other?

Mme Gold: Selon nous, il est préférable que les services soient toujours fournis par des éducateurs/éducatrices agréés, mais nous savons que les situations varient d'une région à l'autre du pays.

Women working in the rural sector need a specific kind of service; native people, who belong to a different culture want to set up their own services.

[*Texte*]

Au fond, ce qui est essentiel, c'est que les personnes responsables des services aient une formation appropriée. Dans certains cas, elles devront peut-être se rendre au domicile de la famille. Dans d'autres cas, quand la population est assez nombreuse, elles devront établir des centres.

Nous acceptons le fait que les services devront varier selon les besoins, selon les régions, et peut-être même selon les cultures. Ce qui est important, c'est que les services de garde existent, pour les enfants et pour les parents.

Mme Pépin: J'étais contente de vous entendre dire que si on tenait compte de tous les emplois créés, les coûts des services de garde seraient drôlement diminués.

Je voudrais terminer en parlant du rapport de Katie Cooke. Je crois que plusieurs de vos recommandations sont semblables à celles de Mme Cooke. Que pensez-vous du rapport de Katie Cooke sur les services de garde?

Mme Gold: Nous avons beaucoup apprécié les recherches qu'a faites le groupe d'étude de Katie Cooke. Bien sûr, nous avons étudié ses recommandations, mais je préférerais attirer votre attention sur les recommandations que nous faisons à la fin de notre mémoire, qui sont l'aboutissement des discussions qui ont eu lieu au sein du Conseil depuis de nombreuses années.

Mme Pépin: C'est qu'il y en a plusieurs, je pense, qui se rapprochent beaucoup des recommandations de Mme Cooke.

Mme Gold: En effet.

Mme Pépin: C'est pour cela que j'ai fait le lien entre les deux. Vous parlez des congés parentaux, des congés de maternité, et les recommandations sont semblables dans les deux cas.

• 0955

Mme Gold: Oui, elles se ressemblent, mais il faut dire que le Conseil parle du congé parental depuis quelques années déjà, surtout dans les cas de maladie chez l'enfant. Le parent qui travaille et dont l'enfant est malade devrait avoir droit à un maximum de 10 jours de congé pour prendre soin de son enfant, en plus de ses propres congés de maladie et de ses vacances. C'est une recommandation que le Conseil a proposée avant le groupe d'étude de Mme Cooke.

Mme Pépin: Oui, je me rappelle.

Mme Gold: Je pense qu'il y a vraiment *a community of feeling* chez tous ceux et celles qui s'intéressent à la question de la garde des enfants depuis des années. On retrouve cela, évidemment, dans le rapport Katie Cooke.

Mme Pépin: Merci.

The Chairman: Thank you, Madam Pépin. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you very much. I would like to welcome the advisory council. It is nice to see a man joining in as well. I was interested also in the sort of themes of your brief, and I want to point out for the record how often you talked about families and about needs of children, and about fathers as well as the needs of women. We have had some sort of sterotyped comments coming from some presenters across the country

[*Traduction*]

The bottom line is that people providing the service must have an adequate training, because they might be called upon to babysit at the customer's house or, when there is enough population, they might have to establish day care centres.

We agree that services will have to adjust to specific needs, according to the regions and even according to the cultures. But, in the end, day care services must be provided for the sake of children and parents as well.

Mrs. Pépin: I was glad to hear you say that if we take into account the number of new jobs, the costs of day care services would be greatly reduced.

In concluding, I would like to ask a question regarding the Katie Cooke report. I notice a similarity between your recommendations and the ones contained in her report. What do you think of the Katie Cooke report on day care services?

Mrs. Gold: We think that the standard of the research carried out by the Katie Cooke task force is excellent. Of course, we had studied her recommendations, but I prefer to draw your attention to the recommendations at the end of our brief which are the result of discussions that took place for a number of years within the ACSW.

Mrs. Pépin: Still, I think that many recommendations are very similar to the ones contained in the Cooke report.

Mrs. Gold: That is correct.

Mrs. Pépin: This is why I had drawn a parallel between yours and hers. For instance, you make similar recommendations as far as parental leave and maternity leave are concerned.

Mrs. Gold: That is correct, but I should point out that we have advocated parental leave for several years already, especially in the case of child sickness. The working parent whose child is sick should be entitled to a maximum of 10 days in order to look after his/her child, on top of his/her own sick leave and annual leave. That recommendation was made by the Council before the Cooke report.

Mrs. Pépin: You are right. I remember that.

Mrs. Gold: I think there is a community of feeling amongst all the people who are concerned with child care for a number of years, and it also shows up, obviously, in the Cooke report.

Mrs. Pépin: Thank you.

La présidente: Merci, madame Pépin. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci beaucoup. Permettez-moi de souhaiter la bienvenue au Conseil consultatif et de me réjouir de la présence d'un homme dans sa délégation. Les thèmes que vous abordez dans votre mémoire sont des plus intéressants et je tiens à souligner officiellement que vous parlez non seulement des besoins des enfants, mais aussi du fait que le père est tout aussi concerné que la mère. Je tiens à le souligner, car certains

[*Text*]

about how the women's movement is only thinking of women, that it is sort of anti-family, that day care is anti-family, and so on, and I think the very broad presentation you made shows that we are all concerned about the family and all members of the family, but particularly about children in our next generation.

I wanted to ask you specifically about some of the federal responsibilities that you spelled out. You talked about in the short term trying to extend the Canada Assistance Plan to do more than it is doing now. I think you said to cover capital construction costs and to extend, did you say, funding for spaces in provincially approved agencies? You also talked about federal responsibility for training programs, which has certainly been pointed out to us frequently, and parental leave. The Canada Assistance Plan, as I am sure you know, is really targeted to those in need or those who are likely to be in need. Do you not think it would really leave out subsidies for spaces for the middle-income families, the very group you said are left out of the system now? How would the Canada Assistance Plan help? Could it be extended to cover that group?

Ms Gold: I would like to respond to your second comment first, but I cannot resist coming back to your earlier comments as well.

What we are saying regarding the CAP is that in the short term, if we are really going to get those centres going, somehow we have to inject some money at the local level, at the regional level, for that to happen. I certainly appreciate what you are saying about the intention of CAP as it is now constituted, but we are saying that it seems to be the mechanism, because it does bring the federal and provincial governments in discussion. I was going to say together, but I am not sure if that is quite appropriate. But at least it brings the discussion, and it would enable... The mechanism is there, and what we are saying if you just extend it and in the short term inject those moneys that are necessary to get the training programs going and to get the centres built, then we would be well ahead of where we are now.

Ms Mitchell: We are going to be studying the Canada Assistance Plan further, but my understanding of it is it is unlikely to do some of those things. I would think CMHC might be pushed a bit on the facility question, perhaps. But even though you build more centres, there is no point in building more centres if you cannot pay to keep the door open and if we cannot have adequate pay for care-givers. You know, I think we are all sick and tired of women's poverty subsidizing women's poverty, as somebody said.

Ms Gold: That is right.

Ms Mitchell: I do not want to spend too much time on that now because we will be researching it. But I am rather sceptical that the Canada Assistance Plan will do what you want it to do.

Ms Gold: Well, the only alternative is a new financing act. Again, we understand that it is a federal-provincial relationship that is involved here and that we have to urge both levels

[*Translation*]

des témoignages que nous avons entendus s'appuyaient sur des critères stéréotypés; on nous disait que le mouvement féministe était égoïste, anti-famille, que les services de garde à l'enfance nuisent à la famille, etc... Je crois que votre exposé et votre largeur de vue indiquent bien que tous les membres de la famille sont en cause, mais plus particulièrement, évidemment, les enfants de la génération à venir.

J'aimerais vous encourager à propos de certaines responsabilités fédérales que vous avez énoncées. Vous avez dit qu'il fallait élargir, dans les meilleurs délais, la portée du RAPC, afin de couvrir les coûts de construction et d'étendre, si j'ai bien compris, le financement aux places offertes par les garderies agréées par les provinces. Vous avez également parlé de la responsabilité fédérale en matière de formation—cela nous a été souvent mentionné—et de congé parental. Vous n'ignorez pas, j'en suis certaine, que le RAPC est destiné à venir en aide aux personnes dans le besoin. Ne craignez-vous pas que cela n'exclue les familles à revenu moyen, dont votre association se préoccupe précisément? Croyez-vous que le RAPC puisse être étendu aux familles à revenu moyen?

Mme Gold: Permettez-moi de commencer par votre deuxième observation, mais je ne pourrai pas m'empêcher de revenir à ce que vous avez dit au début.

Pour ce qui est du RAPC, nous avons dit que si l'on veut que les garderies fonctionnent un jour, il va falloir les financer aux niveaux local et régional. Je suis d'accord avec vous quant à l'esprit du RAPC; néanmoins, il semble que ce régime fasse l'affaire, car il présente l'avantage de mettre face à face—j'allais dire de réunir—les paliers fédéral et provincial. Le mécanisme existe déjà, et il suffit de s'en servir pour canaliser le financement à court terme qui permettra de fournir l'information et de construire les centres. Ce serait déjà un grand pas en avant.

Mme Mitchell: Nous allons étudier plus en profondeur les perspectives offertes par le RAPC, mais je ne crois pas que cela ait de grandes chances d'aboutir. Peut-être pourrait-on mettre à contribution la SCHL, pour les bâtiments. Toujours est-il que cela ne sert à rien de construire davantage de centres si l'on n'a pas de budget d'exploitation pour accorder, notamment, des salaires convenables aux éducateurs/éducatrices. Vous savez—et je vais citer un témoin—nous en avons tous assez de voir l'indigence des femmes alimenter l'indigence des femmes.

Mme Gold: C'est tout à fait cela.

Mme Mitchell: Nous allons poursuivre nos recherches là-dessus, alors je passe rapidement. Mais je crains que le RAPC ne soit pas adapté aux objectifs que vous lui fixez.

Mme Gold: Dans ce cas, la seule solution consiste à adopter une nouvelle loi sur le financement. Une fois de plus, je crois que cela suppose une collaboration entre les paliers fédéral et

[*Texte*]

of government to move faster ahead on this situation than they have in the past.

Ms Mitchell: Do you feel that if we develop a new act, or some kind of a document, federally that we should have national minimum standards of some kind? A number of the provinces worried about quality care have suggested this.

• 1000

Ms Gold: Yes, I think those minimum standards . . . that kind of intervention by the federal government has happened in other situations, such as health care. I think it is perfectly appropriate—certainly it would be the feeling of the council—that minimum standards across the country would be beneficial. Then, of course, each region would adapt according to its needs a kind of structure that is most appropriate.

I have also heard this from women. They say at the same time they want minimum standards, to be sure there are certain sanitation levels, space levels, and so on, but then there are other design standards, for example, that they would wish to introduce within their own region and that they think are appropriate for their milieu.

Ms Mitchell: Thinking of, again, the short-term plan—and I think we all see a vision of the future that we hope will be quite different, but we are dealing with practicalities of the next budget and trying to convince both the taxpayers and the politicians where we should go—I wondered how much you think this committee should be pressing the government to put into the child care system next year and some of the sources this federal funding might come from.

Ms Gold: I think the Katie Cooke report has given an idea of how much it will cost over the next few years. From everything we have heard, they seem to have done a pretty thorough study, and I think probably their recommendation is accurate. So $3 billion next year to get the program going would be very important.

Where to get the money? Of course that is always a dilemma for groups such as ours which do not, of course, have access to all the budgetary information and other resources to go through it. But it seems to me that with political will one can do wonders. I think, for example, the government has been very responsive just of late to two very critical issues. It has found money for AIDS research, for example; $39 million. It has found money for a feasibility study for Bombardier to see whether it is feasible for Bombardier to enter into an international manufacturing agreement; and that too is important for our economic development.

So I think my response to the question is that we hope this parliamentary task force will agree that child care is as important as we see it; that the infusion of money is an absolutely essential need; and it will convince the government that it is a political necessity to offer this service to Canadian children and their families.

[*Traduction*]

provincial et qu'il faut par conséquent les exhorter à se montrer plus actifs que par le passé.

Mme Mitchell: Pensez-vous qu'en adoptant une nouvelle loi—ou un texte de cet ordre—au niveau fédéral nous parviendrons à instaurer les normes minima à l'échelle nationale? Un certain nombre de provinces soucieuses de la qualité des services ont suggéré une initiative dans ce sens.

Mme Gold: Oui, ces normes minimum . . . ce genre d'intervention du gouvernement fédéral s'est déjà produit dans d'autres cas, dans le domaine de la santé par exemple. C'et tout à fait normal—le conseil serait sûrement de cet avis—et il serait bon d'avoir des normes minimales à l'échelle nationale. Ensuite, bien sûr, chaque région adapterait la structure à ses besoins.

J'ai également entendu des femmes dire ceci. Elles disent qu'elles veulent des normes minimales pour être assurées et de certains niveaux d'hygiène, d'un espace minimum, etc. et il y a également d'autres normes concernant la conception, par exemple, qu'elles voudraient mettre en place dans leur propre région et qui leur semblent convenir à leur milieu.

Mme Mitchell: Je pense de nouveau au court terme—en effet, nous avons tous une vision d'un avenir que nous espérons très différent, mais pour l'instant nous parlons des aspects pratiques du prochain budget et nous essayons de convaincre à la fois des contribuables et les politiciens d'adopter certaines orientations—je me demande ce que, d'après vous, le Comité devrait demander au gouvernement de consacrer à la garde d'enfants l'année prochaine et de quelles sources pourrait venir ce financement fédéral?

Mme Gold: Le rapport Katie Cooke contient une évaluation du coût au cours des prochaines années. D'après tout ce que nous avons entendu dire, l'étude semble avoir été très approfondie, et la recommandation est sans doute exacte. Par conséquent, il serait important d'avoir 3 milliards de dollars l'année prochaine pour mettre le programme sur pied.

Où trouver l'argent? C'est toujours un dilemme pour les groupes comme le nôtre qui n'ont pas accès à toutes les données budgétaires et n'ont pas les ressources pour les analyser. Mais il me semble que la volonté politique peut faire des miracles. Par exemple, dernièrement, le gouvernement a très bien réagi sur deux questions critiques. Il a trouvé de l'argent pour la recherche sur le SIDA, par exemple, 39 millions de dollars. Il a trouvé de l'argent également pour une étude de faisabilté pour Bombardier afin de voir s'il était possible à cette entreprise de conclure une entente internationale de fabrication; c'est également important pour notre expansion économique.

Je répondrai donc à votre question que nos espérons que le Comité acceptera de donner la même importance que nous à la garde d'enfants, reconnaîtra qu'il est absolument essentiel d'y consacrer des fonds et convaincra le gouvernement qu'il est politiquement indispensable d'assurer ce service aux enfans canadiens et à leur famille.

[*Text*]

Ms Mitchell: We have had a lot of discussion both from presenters and also in our committee about whether funding should go directly to parents, so that they have more choices, or whether the funding should go directly to centres. We have also had discussion of . . . in order for fathers or mothers to have greater choice, particularly when a child is very young, that there needs to be perhaps more financial choice for those who are working, because they really have to have that money and might want to remain at home for the first two years, let us say, of the child's life.

I wondered if you have any comments on those points.

Ms Gold: Yes, I do. The parental involvement, of course, is extremely important in any child care situation. I think when parents are involved we will say on boards, as they are in many sorts of co-op nursery school and day care situations, they can help to determine when the service is going to be available and for how long.

I think too the maternity leave benefits that are currently available to some working women in Canada could be extended in order to provide longer . . . to ensure that all women could enjoy maternity leave and be able to stay at home with their children for the period of time. There should be the time of paid maternity leave and then additional time without pay—reasonable time; time that is reasonable to the employer and to the employee.

Many unions have taken this up as a bargaining issue and have made some significant gains. Sometimes the process has been rather painful. But over time in some situations, public servants in certain provinces, for example, have been able to win agreements that provide for a limited paid maternity leave and an extended leave with no pay. I think the precedent is there, and it certainly is possible to provide for maternity leave.

• 1005

I am sorry, your first point was . . . ?

Ms Mitchell: The point of greater financial choice for fathers or mothers to be at home with their children when they are infants.

Ms Gold: Right, and you also mentioned where the funding should go.

Ms Mitchell: Yes, that is right.

Ms Gold: Should the funding be in the hands of the parents, or should it be in the institutions? We feel very strongly that the money should go to establishing centres because that is the only way you can ensure that there will be quality right across the centres, that there will be certain standards.

When parents have the money in their pockets and they start shopping around, none of the centres or the services can rely in any way, can plan their futures in any way to make sure that their standards are maintained, that they have an appropriate number of spaces, that they can get to know their communities and know to what extent they need a drop-in

[*Translation*]

Mme Mitchell: Nous avons beaucoup discuté, avec les témoins et également au sein du Comité, pour savoir si le financement devrait aller directement aux parents, de façon à leur donner davantage d'options ou directement aux garderies. Nous avons également dit que . . . pour permettre aux pères et aux mères d'avoir le choix, particulièrement lorsqu'un enfant est très jeune, qu'il fallait peut-être envisager de donner un choix financier à ceux qui travaillent, dans la mesure où ils ont vraiment besoin d'argent et souhaitent peut-être rester à la maison pendant les deux premières années de la vie de l'enfant.

Avez-vous des observations à faire à ce sujet?

Mme Gold: Oui. La participation des parents est naturellement extrêmement importante pour tout ce qui touche les garderies. Lorsque les parents participent au niveau du conseil d'administration, par exemple, comme ce peut être le cas dans certaines écoles maternelles en coopérative et certaines garderies, ils peuvent prendre part aux décisions sur les conditions et la durée du service.

Les congés de maternité qui sont actuellement accordés à certaines femmes au Canada pourraient également être prolongés . . . et élargis de façon à permettre à toutes les femmes d'en bénéficier et de rester à la maison avec leurs enfants pendant la période voulue. Outre le congé de maternité payé, il devrait y avoir ensuite une période supplémentaire sans solde-période raisonnable pour l'employeur et pour l'employé.

De nombreux syndicats ont inclu cette question dans leurs négociations et ont réalisé des progrès considérables. Parfois le processus a été douloureux. Mais avec le temps, les fonctionnaires de certaines provinces, par exemple, ont réussi à obtenir des conventions collectives prévoyant un congé de maternité payé d'une durée limitée et un congé prolongé sans salaire. Le précédent est là et il est certainement possible de prévoir un système de congé de maternité.

Excusez-moi, quelle était votre première remarque . . . ?

Mme Mitchell: La question du choix financier pour les pères ou les mères souhaitant rester à la maison avec leurs enfants lorsqu'ils sont bébés.

Mme Gold: Très bien, mais vous avez également parlé de la façon dont les fonds devraient être alloués.

Mme Mitchell: Oui, c'est bien cela.

Mme Gold: Les fonds devraient-ils être remis aux parents ou aux organismes? Pour nous, il est clair que l'argent derait être versé aux centres, car ce n'est qu'ainsi qu'il est possible de garantir une qualité constante dans les garderies et le respect de certaines normes.

Lorsque les parents ont l'argent en poche et commencent à faire des comparaisons de prix d'une garderie à l'autre, il est impossible aux responsables des garderies et des services de prévoir l'avenir avec certitude et d'être sûrs que les normes sont respectées, qu'il y a un nombre suffisant de places, impossible de connaître leur quartier et de savoir dans quelle

[*Texte*]

service, to what extent they need a 24-hour service—when it is up to the individual parent just to shop around.

I know this discussion of the voucher system of course has been a longstanding one. It keeps rearing its head in public education and being defeated all the time as people realize the implications. A public school system that depends on whether parents are going to choose school A in one year and school B in another year gives you no opportunity to plan. On the other hand, if these centres can involve parents in their planning so they are always relating to the parents, they are helping the parents in their parental duties, then I think we have a much more stable and positive child care service.

If I could just come back to your very first comments about our concern about the family, I think one of the points I would like to emphasize is that when you look through the recommendations of the council, and indeed probably very many women's groups, there is a common theme. I do not want to sound maudlin because I do not think it is, but I think many of our recommendations come out of sincere loving and caring for people, for children, for our families, for other women. I think that is what sort of binds us together, and of course we know family is very important to all of us.

We also recognize that the family in 1986 has many different forms. I visited a transition home in Sherbrooke, Quebec not too long ago and was quite interested to see how the women had been so helped by this experience in the transition home, having, with their children, left a violent situation. All of them spoke about the transition home staff and the other women they met there as their "family".

We are into a metaphor. What is family? It is support; it is caring; it is sharing. There is that wonderful overlap, and certainly it is part of all our discussions as we try to build a better society.

The Chairman: Thank you, Ms Mitchell.

Sylvia, throughout the presentation you have been talking about the building of centres. Do you see only one mode of delivery, or is that just a term meaning it could be either family or a day care centre type of situation?

Ms Gold: Yes, I think definitely in the broader sense. Some situations require or suggest, because the population is large enough, that there actually be a building or using part of an existing building. There are day cares in universities; there are some in public high schools and so on—interesting experiences for teenage mothers, for example, and also home supervision, which has been tried in many places and is quite successful.

I think what is important is that the staff, wherever they work, in whatever circumstances—be it at a centre, be it in somebody's home—is qualified and supervised.

The Chairman: So you do not mean by the term "centre" strictly a day care centre in an institution?

Ms Gold: Not necessarily, no.

[*Traduction*]

mesure on a besoin d'une halte-garderie, d'un service 24 heures sur 24—si on laisse les parents comparer et choisir.

Je sais que cette discussion sur le système des bons dure depuis longtemps. La question revient régulièrement sur le tapis, et l'idée est finalement repoussée chaque fois qu'on réalise les incidences. avec un système d'écoles publiques où les parents peuvent choisir l'école À une année et l'école B une autre année, il est impossile de planifier. D'autre part, si ces centres font participer les parents à la planification afin de répondre à leur demande, ils aident les parents à exercer leurs responsabilités parentales, ce qui contribue à améliorer la stabilité et la qualité du service de garderie.

Je voudrais revenir quelques instants au premier commentaire que vous avez fait à propos de notre observation au sujet de la famille; il me semble, et j'insiste sur ce point, que dans les recommandations du conseil et même dans celles d'un grand nombre de groupes de femmes, on retrouve un thème commun. Je ne veux pas avoir l'air de faire du sentimentalisme parce que ce n'est pas le cas, mais de nombreuses recommandations sont fonction de l'amour et de l'affection que nous portons aux autres, aux enfants, à nos familles, aux autres femmes. C'est ce qui nous unit, et nous savons, bien sûr, que la famille est très importante pour nous tous.

Nous reconnaissons également que la famille en 1986 revêt bien des formes différentes. J'ai visité un foyer de transition à Sherbrooke, Québec, il y a quelque temps, et j'ai été très intéressée de voir comment les femmes avaient pu bénéficier de cette expérience dans le foyer de transition, après avoir vécu avec leurs enfants une situation violente. Toutes parlaient du personnel du foyer et des autres femmes rencontrées là comme de leur «famille».

C'est une métaphore. Qu'est-ce que la famille? C'est le soutien, l'affection, le partage. Il y a ce merveilleux chevauchement, et on le retrouve dans toutes les discussions que nous avons pour essayer de construire une société meilleure.

La présidente: Merci, madame Mitchell.

Durant votre exposé, Sylvia, vous avez parlé de l'établissement de garderies. Entrevoyez-vous une seule forme de garderies ou prenez-vous ce terme pour désigner aussi bien les garderies familiales qu'institutionnelles?

Mme Gold: Oui, c'est employé dans le sens large. Dans certains cas, étant donné l'importance de la population, il faut effectivement un bâtiment où l'on utilise une partie d'un immeuble existant. Il existe des centres dans les unviversités, dans des écoles secondaires publiques, etc . . . expériences intéressantes pour les mères adolescentes, et également la surveillance à la maison, qui a été essayée à plusieurs endroits et donne d'assez bons résultats.

Ce qui est important, me semble-t-il, c'est que le personnel, quels que soient l'endroit et les circonstances où il travaille—dans un centre, chez quelqu'un-soit qualifié et surveillé.

La présidente: Donc, en disant «garderie», vous ne voulez pas dire uniquement une garderie dans une institution?

Mme Gold: Pas nécessairement, non.

[*Text*]

The Chairman: On the parental leave situation, when you say both the men and the women, is that at different times? You are not necessarily suggesting they should both have time off together?

Ms Gold: We are suggesting a total of 26 weeks, and I think it would depend on the situation. For example, if after the birth the mother is having a longer time in recovering and just is not up to strength then it might be appropriate for both to be off at that particular time.

• 1010

In the case of adoption, often parents adopt children who may have particular difficulties and for the first little while it is important, if a child is handicapped for example, or if the child is an older child that needs that kind of security having gone from foster home to foster home for two or three years. I think it has to be flexible. There may certainly be circumstances where the parents believe that they must both be there to take care of an extraordinary situation.

The Chairman: So the 26 weeks could be broken up. We had an interesting presentation the other day that had not come to us before in the fact that you have premature birth, where sometimes the baby must stay in the hospital for a month or a month and a half after birth and the maternity leave is gone—

Ms Gold: That is right.

The Chairman: —before it is really needed. I think that is something that has to be looked at to make some flexibility in there so it can be used when the need is there not necessarily because it fits the structure of from this date to that date, type of thing.

The other thing, in the first two years. We have had a lot of discussion among ourselves and with witnesses about the importance of the first two years and whether the parents should be at home during that time or not. I think one of the feedbacks I have received is that even though the mother may want to be at home, or the father for that matter but more so with the mother, there is the fear of losing the work skills and not being able to get back into the workplace. So we have had some discussion as to whether there should be some mechanism to allow part-timing within that first two years so that they may be able to spend the majority of time at home with the child but also be able to keep their skills in on a part-time basis. Would you have an opinion on that?

Ms Gold: Yes. I think here again is another example of flexibility. At a recent discussion I had with a group in Kingston, a member of the faculty of Queen's University was making just that point. She says we are encouraging women to go into science and technology and she is pleased to see that this encouragement is beginning to have some impact, but she says we have to also understand that a person who works in science cannot afford to be out of her field for any great length of time, so we have to find ways in which she too can enjoy family with some kind of flexible arrangement where, on a

[*Translation*]

La présidente: À propos du congé parental, vous parlez de congé pour les hommes et les femmes, serait-ce à des moments différents? Vous ne voulez pas dire qu'ils doivent absolument être en congé ensemble?

Mme Gold: Nous proposons un total de 26 semaines, et tout dépend de la situation. Par exemple, si après la naissance, la mère met longtemps à se remettre et n'a pas la force nécessaire, il peut être utile que le deux parents soient en congé pendant un certain temps.

Dans le cas de l'adoption, les parents adoptent souvent des enfants qui peuvent avoir des difficultés particulières et pendant les premiers temps, c'est important, si un enfant est handicapé par exemple ou si c'est un enfant déjà grand qui a besoin de sécurité après avoir passé deux ou trois ans à aller d'un foyer nourricier à un autre. Il faut rester souple. Il y a sûrement des cas où les parents considèrent qu'ils doivent être tous deux libres pour faire face à une situation sortant de l'ordinaire.

La présidente: Les 26 semaines pourraient donc être divisées. L'autre jour, nous avons entendu un témoignage intéressant nous expliquant, ce à quoi nous n'avions pas pensé, que dans le cas d'une naissance prématurée, où le bébé doit parfois rester un mois ou un mois et demi à l'hôpital après sa naissance, le congé de maternité est épuisé . . .

Mme Gold: C'est vrai.

La présidente: . . . avant qu'on en ait vraiment besoin. C'est un élément à prendre en considération, et il faudrait que le système soit assez souple pour que le congé puisse être utilisé en fonction des besoins et non pris obligatoirement de telle date à telle date, conformément à la structure établie.

L'autre question est celle des deux premières années. Nous avons beaucoup discuté entre nous et avec des témoins de l'importance des deux premières années et nous avons essayé de voir si les parents devraient être à la maison pendant cette période. Il semble, d'après ce que j'ai entendu, que même si la mère veut rester à la maison, ou même le père, mais c'est plus souvent la mère, il y a toujours la crainte de ne plus pouvoir réintégrer le marché du travail. Nous avons donc essayé de voir s'il serait possible de mettre en place un mécanisme permettant de travailler à temps partiel pendant ces deux premières années de façon à ce qu'il soit possible de passer la majeure partie du temps à la maison avec l'enfant tout en gardant le contact avec le monde du travail. Avez-vous une opinion sur ce point?

Mme Gold: Voilà encore un autre exemple illustrant le besoin de souplesse. C'est exactement ce que disait l'un des professeurs de l'Université Queen's il y a quelque temps, au cours d'une discussion que j'ai eue avec un groupe à Kingston. Elle dit que l'on encourage les femmes à faire des études de science et de technologie, et qu'elle est heureuse de voir que ces encouragements commencent à porter leurs fruits, mais il faut également que nous comprenions, dit-elle, qu'une personne qui travaille dans le domaine scientifique ne peut se permettre de s'en éloigner pendant une période prolongée; nous devons donc

[*Texte*]

part-time basis, she can keep in touch with her field, so that when she is ready to return full-time, she can do so. But I think that is a very important point and again it points to the kinds of changes we are seeing in women's lives and how we must accommodate to them.

The Chairman: And certainly a need for employers to adjust to the needs that are out there as far as both men and women, on part-timing and job-sharing and flexible hours and so on. I do not see a comment in your recommendations about workplace day care. Do you have a position on that as to . . . ?

Ms Gold: We would include that as part of the variety of child care services that could be available. We do have some concerns, though, partly because of the actual situation in the workplace. In some cases, depending on what is being manufactured, it might not be the healthiest situation for young children to be in. There could be some danger to their health involved.

There is also some belief that when the child care centre or the service is in the community where the family lives, then it becomes a social agent. The children who live in the community get to know each other, as do their parents, and there is that kind of extended family that could develop that is not necessarily possible at a workplace. There are circumstances, no doubt. Perhaps a nursing mother would find child care services very helpful, and so again it is the flexibility.

I think, by and large, if we had to make a choice, we would probably opt for the community-based, but understanding that in certain circumstances, particularly if it is the kind of work environment where the health question does not arise, then that could be looked at more favourably.

The Chairman: The one other concern that has been voiced is the fact that if it is a workplace day care, the employee is tied. If they want to change jobs there is that fear of what will happen if they change jobs because they will no longer have that service for the child, which can be a consideration as well.

Ms Gold: Yes, and there have been examples in North America where certain employers have deliberately brought in day care services. That is wonderful for their employees. The employers find that way they keep a very stable work force, which is what they want. So you often have mothers and fathers working in the same plant knowing that this child care service is available. I spoke to a young father on a plane a couple of years ago who was in that situation. He said, fortunately, I like my job.

The Chairman: Certainly, I think your presentation, as many others, has indicated the fact that to meet the need there has to be flexibility, not only regionally but within the types of care that parents want for their children. I appreciate your time and effort in putting the brief together and for coming and appearing before us today. We certainly have high hopes

[*Traduction*]

trouver une façon de lui permettre de profiter de sa famille grâce à un système suffisamment souple pour qu'elle puisse, en travaillant à temps partiel, garder le contact avec son domaine et recommencer ensuite à travailler à plein temps, lorsqu'elle est prête à le faire. C'est un élément très important, me semble-t-il, et ceci montre encore les changements qui interviennent dans la vie des femmes et dont nous devons tenir compte.

La présidente: Et certainement le fait que les employeurs doivent s'adapter à ces nouvelles demandes de travail à temps partiel, de partage de postes et d'horaires aménagés, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Je ne vois rien dans vos recommandations concernant les garderies sur les lieux de travail. Avez-vous également une position à ce sujet . . . ?

Mme Gold: Ceci devrait faire partie de la gamme de services de garde disponibles. Cependant, nous avons certaines préoccupations à ce sujet en raison de la situation actuelle dans ce domaine. Dans certains cas, selon le type de produits fabriqués, le milieu n'est pas très sain pour de jeunes enfants. Ce pourrait présenter un danger pour la santé.

Par ailleurs, lorsque la garderie ou le service de garde se trouve dans le quartier où habite la famille, cela devient un élément social. Les enfants habitant dans le quartier se connaissent, comme les parents et apparaît alors cette famille élargie qui ne peut pas toujours s'établir sur les lieux de travail. Tout dépend des circonstances. Une mère qui allaite serait sûrement très heureuse de trouver un service de garde sur place et la souplesse de ce système présente également des avantages.

En général, si nous devions faire un choix, nous opterions sans doute pour la garderie située dans le quartier de résidence, en sachant que dans certaines circonstances, particulièrement si le milieu de travail ne présente aucun danger pour la santé, la chose peut être envisagée sous un autre angle.

La présidente: Certains disent que les garderies sur les lieux de travail ne laissent pas de choix aux employés. Ainsi, pour ceux qui voudraient changer d'emploi. Ce fait de ne plus pouvoir envoyer leur enfant à la garderie serait un facteur important.

Mme Gold: Il existe en effet en Amérique du Nord un certain nombre de garderies créées par les entreprises, ce qui est formidable pour les employés qui y travaillent, tandis que les patrons peuvent ainsi compter sur une main d'oeuvre beaucoup plus stable. Aussi bien, il arrive souvent que le père et la mère travaillent dans la même entreprise, rien que pour pouvoir profiter de la garderie. Ainsi, un jeune père, dont c'était le cas, ne disait qu'heureusement il se faisait qu'il aimait son travail.

La présidente: Votre exposé, comme beaucoup d'autres, nous a montré qu'il était nécessaire, pour satisfaire aux besoins, d'avoir suffisamment de souplesse et de tenir compte des différences régionales mais aussi des types de garderies que les parents souhaitent pour leurs enfants. Je vous remercie d'avoir consacré autant de temps et d'effort à préparer ce mémoire et d'avoir bien voulu vemir comparaître aujourd'hui.

[*Text*]

that we are going to solve some of the problems but we know we will not solve them all.

• 1015

Ms Gold: Thank you. We are looking foward to your final report and recommendations as well.

The Chairman: Thank you very much.

Ms Mitchell: Madam Chairperson, while we are waiting for the next group, are more Conservatives coming?

The Chairman: Yes, they are.

We will next hear from The Canadian Teachers' Association, with Frank Garritty, President; Dr. Stirling McDowell; and Heather Robertson. Good morning and welcome.

Mr. Frank Garritty (President, Canadian Teachers' Federation): Good morning. It is certainly our pleasure to be here this morning to present to your task force. First of all, I would like to introduce those who are with us this morning on behalf of the Canadian Teachers' Federation: Dr. Stirling McDowell, the General Secretary of the Canadian Teachers' Federation; Heather Jane Robertson, the Director of Professional Development Services for the Canadian Teachers' Federation.

Let me say first of all that the Canadian Teachers' Federation is an alliance of 14 provincial and territorial teacher organizations across Canada, representing over 220,000 teachers. In 1920 when the Canadian Teachers' Federation was incorporated, it was evident that, despite the lack of official jurisdiction over education granted to the federal government, there was an abundance of national matters of concern to teachers.

More than 65 years later, we find this still to be the case. Federal legislation and policies create the social and economic climate within which schools operate and, as we shall argue today, have the means and responsibility to influence the quality of life of children in our classrooms. Our advocacy for children is rooted in the experience of the classroom, and we modestly suggest that our opinions should be heard in the light of this experience.

Time does not allow us to put before you all the matters considered in our submission, which you have already received, and with your permission we would like to draw your attention to the recommendations beginning on page 22. Both Heather and I will elaborate on each of these recommendations. I would ask Heather to begin with the first recommendations, please.

Ms Heather Robertson (Director, Professional Development Services, Canadian Teachers' Federation): Good morning. Our first recommendation is that recognition of the legitimacy of a variety of family forms, with a variety of needs, guide the formulation of public policies affecting families and children.

[*Translation*]

Nous espérons pouvoir résoudre certains problèmes, mais nous savons que nous ne parviendrons pas à les régler tous.

Mme Gold: Merci. Nous sommes impatients de connaître vos recommandations et de lire votre rapport final.

La présidente: Merci.

Mme Mitchell: Madame la présidente, pendant que nous attendons le groupe suivant, est-ce que d'autres conservateurs viennent?

La présidente: Oui.

Nos allons maintenant entendre l'Association canadienne des enseignants, avec Frank Garritty, président, M. Stirling McDowell et Heather Robertson. Bonjour et bienvenue.

M. Frank Garritty (président, Fédération canadienne des enseignants): Bonjour. C'est un grand plaisir pour nous que d'être là ce matin devant vous. Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter ceux qui m'accompagnent ce matin au nom de la Fédéraion canadienne des enseignants: M. Stirling McDowell, secrétaire général de la Fédération canadienne des enseignants, Heather Jane Robertson, directrice des services de perfectionnement professionnel pour la Fédération canadienne des enseignants.

Je précise tout d'abord que la Fédération canadienne des enseignants est une alliance de 14 organisations provinciales et territoriales d'enseignants, représentant plus de 220,000 enseignants. En 1920, lorsque la Fédération canadienne des enseignants a été constituée en société, il est apparu qu'en dépit de l'absence d'un contrôle fédéral de l'éducation, il existait de nombreuses questions d'importance nationale pour les enseignants.

Plus de 65 ans plus tard, c'est toujours le cas. Ce sont les lois et les politiques fédérales qui façonnent le climat social et économique dans lequel fonctionnent les écoles et qui peuvent, comme nous allons le démontrer, influencer la qualité de vie des enfants en milieu scolaire. Nos propos concernant les enfants se basent sur notre expérience dans les écoles, et c'est dans ce contexte, nous semble-t-il, que nos opinions doivent être entendues.

Nous n'avons pas le temps de vous exposer toutes les questions abordées dans notre mémoire, que vous avez déjà reçu, et si vous nous le permettez, nous aimerions attirer votre attention sur les recommandations commençant à la page 22. Heather et moi allons expliquer un peu plus avant chacune de ces recommandations. Je vais demander à Heather de bien vouloir commencer et de nous expliquer les premières recommandations.

Mme Heather Robertson (directrice, services de perfectionnement professionnel, Fédération canadienne des enseignants): Bonjour. Nous demandons dans notre première recommandation que l'on reconnaisse la légitimité de toute une gamme de structures familiales, ayant des besoins très divers, et que les politiques publiques affectant les familles et les enfants soient formulées en conséquence.

[*Texte*]

It is apparent that much of the public debate on the care of children is normative in tone. The conventional family model is seen as inherently superior to other kinds of families, such as single-parent, blended or dual working-parent family forms. Although the numerical presence of these forms cannot be challenged, they continue to be perceived as essentially deviant, a perception strongly rooted in our ideological nostalgic distortions of the conventional family. We believe it is not the role of the government to take a normative position on families or to attempt to intuit from an emotional perspective what is best for children or parents. All family forms are legitimized by virtue of their existence. All needs are equally valid.

The second and third recommendations together are that more attention be paid to the structural barriers impeding enlightened social policy for children and youth, and that this task force recommend the establishment of a ministry for children and youth to provide research, co-ordination, policy development and evaluation of programs that affect the well-being of children and youth.

• 1020

We believe that lack of sustained and responsive public policy to meet the needs of children has been evident to child advocates for some time. This dearth of action has sometimes been blamed on lack of government and public awareness. But in light of thorough and relentless documentation by a series of committees, commissions, and petitioners, it is increasingly difficult to credit this explanation.

Others have argued that the problem is more accurately described as attitudinal. The government and the public know but do not care. A less cynical analysis suggests that structural rather than attitudinal barriers may be blocking the effective development and implementation of enlightened policy.

We have been told that 44 federal government departments and ministries deal in some way with children's affairs. We know that no centre of responsibility for the co-ordination and integration of policies for children and youth exists. When federal committee reports on the welfare of children can find no more appropriate repository for their recommendations than another committee surely a structural problem must be recognized.

A full ministry of the federal government devoted to children and youth would correct this structural deficiency. This ministry, given it was allocated as a senior portfolio, would become an articulate advocate for children and youth who, until now, have been unable to effectively compete for public attention and resources.

Were such a ministry to be established, there would be no shortage of proposals for matters to be accommodated within

[*Traduction*]

En effet, les discussions publiques sur le problème de la garde des enfants sont assez normatives. Le modèle de famille conventionnelle est considéré comme supérieur par définition aux autres types de familles, comme les familles monoparentales, mixtes ou les familles comme les familles où les deux parents travaillent. Bien que la présence numérique de ces formes de familles soit incontestable, elles continuent d'être perçues comme déviantes, perception provenant de distorsions nostalgiques de la famille conventionnelle. D'après nous, le gouvernement n'a pas pour rôle d'établir des normes sur les familles ni de tenter de définir ce qui convient le mieux aux enfants ou aux parents. Toutes les formes familiales sont légitimes du fait même de leur existence. Tous les besoins sont valables.

Dans la deuxième et la troisième recommandations, nous demandons que l'on accorde davantage d'attention aux barrières structurales empêchant la mise en oeuvre d'une politique sociale éclairée pour l'enfance et la jeunesse, et que ce groupe de travail recommande l'établissement d'un ministère de l'enfance et de la jeunesse responsable de la recherche, de la coordination, de l'élaboration des politiques et de l'évaluation des programmes touchant le bien-être des enfants et des jeunes.

Tous ceux qui se préoccupent de la jeunesse sont parfaitement conscients de l'absence d'une politique publique soutenue et adaptée aux besoins des enfants. On attribue quelquefois cette absence d'action à un manque de sensibilisation du gouvernement et du public. Toutefois, à la lumière de la documentation approfondie accumulée au fil d'une série de comités, de commissions et de requêtes, cette explication apparaît de moins en moins plausible.

D'autres ont dit qu'il s'agissait plutôt d'une question d'attitude. Le gouvernement et le public seraient conscients de la situation mais cela leur serait égal. Il y a une analyse moins cynique selon laquelle ce sont des obstacles de structure plutôt que d'attitude qui entravent le développement et la réalisation efficace d'une politique éclairée.

On nous dit qu'il y avait 44 ministères et services du gouvernement fédéral qui s'occupaient d'une façon ou d'une autre des questions de l'enfance. Nous savons qu'il n'y a aucune centralisation des responsabilités de coordination et d'intégration des politiques de l'enfance et de la jeunesse. Si les recommandations des rapports des comités fédéraux sur le bien-être des enfants ne débouchent sur rien de mieux qu'un autre comité, il est manifeste qu'il doit y avoir un probème de structure.

Ce problème structurel pourrait être rectifié par la mise en place d'un ministère du gouvernement fédéral pleinement consacré à l'enfance et à la jeunesse. Ce ministère, à condition de représenter un portefeuille majeur, serait vraiment représentatif de l'enfance et de la jeunesse qui jusqu'à présent n'ont pas pu faire entendre efficacement leurs demandes d'attention et de ressources.

Si l'on créait un tel ministère, ce ne sont pas les suggestions d'activité qui lui manqueraient. Pour fonctionner de façon

[*Text*]

its structure. A research capacity would surely be central to its effective operation. Co-ordination and support for provincially funded services such a health care would be desirable from the practitioners' and recipients' points of view. Evaluation of the impact on children resulting from other government initiatives could be carried out. The design, implementation plan, monitoring and evaluation of initiatives, such as a national child care system, could be among such a ministry's responsibilites.

Each of the major studies of children's needs, including the report of the International Year of the Child committee, the report of the Task Force on Child Care—Katie Cooke's report—the reports of the Committee on Sexual Offences Against Children and Youth—the Badgley report—the Fraser report and so forth, all have emphasized the role and responsibility of the federal government in initiating and co-ordinating services to children.

If the services to meet the needs raised by these reports were combined within one ministry, there would be an appropriate and efficent means of serving complementary requirements. The Canadian Teachers' Federation urges the task force to endorse this structural change as a key to meeting the needs of Canadian children.

Mr. Garritty: Our fourth recommendation is that such a ministry incorporate the function of a national office of education.

In endorsing the proposal for a ministry for children and youth, the Canadian Teachers' Federation wishes to draw attention to an equally pressing child care issue which, unfortunately, has received less federal attention than it requires.

No thoughtful analysis of the care of Canadian children can exclude their need for the best public education system possible. Unfortunately, and in part because of the provincial locus of responsibility for education, in-depth analysis of the problems and successes of public, elementary, and secondary education in Canada has been almost non-existent.

No royal commission on education has been or perhaps is even likely to be struck on the subject of education. Although education is a national priority, very few programs exist at the federal level to support research, innovation or long-term planning.

Through transfer payments, of course, and by virtue of the importance of education to every Canadian, the country as a whole has a collective interest in and responsibility for the educational care of its children. We believe this interest and responsibility obliges the federal government to take a more active role in ensuring quality education for all Canadian children.

Since 1971 the Canadian Teachers' Federation has called for the establishment of a Canadian office of education, jointly sponsored by the Government of Canada and the governments

[*Translation*]

efficace, il serait certainement important qu'il dispose d'une capacité de recherche. La coordination avec des services financés par les provinces tels que les services de santé et le soutien de ces services serait souhaitable du point de vue des praticiens comme de bénéficiaires de services. Le ministère pourrait évaluer les répercussions sur les enfants des initiatives prises par d'autres secteurs du gouvernement. Il pourrait aussi être chargé entre autres de la conception, du programme de réalisation, du contrôle et de l'évaluation d'initiatives telles que la mise sur pied d'un régime national de garderies.

Toutes les grandes études sur les besoins des enfants, y compris le rapport du Comité sur l'année internationale de l'enfant, le rapport du groupe de travail sur les garderies—le rapport de Katie Cooke—les rapports du Comité sur les délits sexuels commis sur des enfants ou des adolescents—le rapport Badgley—le rapport Fraser etc., toutes ces études ont souligné le rôle et la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de mise sur pied et de coordination des services à l'enfance.

Si ces services correspondant aux besoins délimités par tous ces rapports étaient combinés au sein d'un seul ministère, on disposerait d'un moyen pertinent et efficace de combler des besoins complémentaires. La Fédération canadienne des enseignants invite instamment le groupe de travail à ratifier ce changement culturel qu'elle considère comme une des solutions clés aux besoins des enfants canadiens.

M. Garritty: Notre quatrième recommandation est qu'un tel ministère comporte une fonction de bureau national de l'éducation.

Tout en appuyant la proposition de constitution d'un ministère de la jeunesse et de l'enfance, la Fédération canadienne des enseignants souhaite attirer l'attention sur une contribution toute aussi importante qui n'a malheureusement pas reçu toute l'attention nécessaire de la part du gouvernement fédéral.

Aucune analyse sérieuse des contributions à apporter au développement des enfants canadiens ne saurait exclure la nécessité d'avoir le meilleur système d'enseignement public possible. Malheureusement, en partie en raison du fait que ce sont les provinces qui sont responsables de l'éducation, on n'a presque pas analysé les problèmes et les succès de l'enseignement public élémentaire et secondaire au Canada.

Aucune commission royale sur l'éducation n'a été et ne sera peut-être jamais chargée d'étudier la question de l'éducation. Bien qu'il s'agisse d'une priorité nationale, il y a très peu de programmes d'aide à la recherche, à l'innovation ou à la planification à long terme au niveau fédéral.

Du fait des paiements de transfert évidemment, et aussi du fait de l'importance de l'éducation pour tous les Canadiens, tout le pays est collectivement concerné et a la responsabilité collective de l'éducation de ses enfants. Compte tenu de cet intérêt et de cette responsabilité, le gouvernement devrait s'occuper plus activement de fournir à tous les enfants canadiens un enseignement de qualité.

Depuis 1971, la Fédération canadienne des enseignants demande la création d'un bureau canadien de l'éducation qui serait parrainé conjointement par le gouvernement du Canada

[*Texte*]

of the provinces and territories. Such an office would be responsible for the collection, organization and dissemination of information on a Canada-wide basis, as well as for the promotion and support of an adequate program of research in education. It would provide for a continuous study of the fiscal problems affecting education and consult with provincial governments on resolution strategies.

• 1025

The need for a co-ordination of effort of a great number of education-targeted activities of government departments, in our opinion, is great. A mechanism to provide consultation to the growing number of non-governmental initiatives that involve schools would improve development and delivery of these programs.

Lest this objective of CTF seem tangential to the question of child care, consider the general welfare of children who are disadvantaged by their participation in a society whose education system is lacking a fundamental mechanism. In 1976 the Organization for Economic Co-operation and Development examiners in their Reviews of the National Policies for Education concluded about Canada:

> (*a*) the lack of educational policies for the future is striking;
>
> (*b*) of major importance (is) . . . the problem of defining goals for education that fit a vision of national interest;
>
> (*c*) there is an array of exceptionally active programs derived from no explicitly stated overall national conception of the country's interest;
>
> (*d*) decisions now have to be taken concerning the destination of the Canadian school system within an ordered view of the future of Canada as a nation;
>
> (*e*) the fact that there is no federal Department of Education has created a kind of vacuum.

Although from our perspective there is an abundant rationale for establishing a free-standing Office of Education, similar goals and functions might well be achieved by incorporating an office of education within a proposed ministry for children and youth. Such an office would share complementary goals and functions with other discreet aspects of such a ministry, be similarly circumscribed by historical divisions of jurisdiction and responsibility and thus similarly obliged to carry out appropriate consultative and advisory functions.

Our fifth recommendation is that this task force speak strongly to the severe stress being experienced by public education, and towards federal initiatives to support quality education in Canada.

Lack of attention to the problems confronting education in Canada constitutes neglect of our children. Of greatest concern is the gradual erosion of adequate funding for elementary and secondary education and other social services

[*Traduction*]

et les gouvernements des provinces et territoires. Un tel bureau serait respnsable du regroupement, de l'organisation et de la divulgation des informations à l'échelle de tout le Canada ainsi que de la promotion et de l'aide à des programmes pertinents de recherche pédagogique. Il étudierait constamment les problèmes financiers de l'enseignement et consulterait les gouvernements provinciaux sur des stratégies visant à les résoudre.

Il y a à notre avis un besoin considérable de coordination des efforts de multiples services gouvernementaux qui s'occupent de toutes sortes d'activités liées à l'enseignement. Un mécanisme de consultation établissant le lien avec les initiatives non gouvernementales de plus en plus nombreuses auxquelles participent des écoles permettrait d'améliorer la mise au point et la mise en oeuvre de ces programmes.

Au cas où cet objectif de la FCE semblerait accessoire à la question de la garde d'enfants, songeons à la situation générale des enfants handicapés par le fait qu'ils vivent dans une société où le système d'éducation n'a pas une structure fondamentale. Voici ce que concluaient en 1976 à propos du Canada les chercheurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques dans leurs études des politiques nationales de l'enseignement:

> a) l'absence de politique de l'enseignement pour l'avenir est frappante;
>
> b) il est particulièrement important . . . de définir des objectifs d'enseignement dans une optique d'intérêt national;
>
> c) il existe une foule de programmes exceptionnellement actifs qui ne découlent d'aucune conception globale nationale des intérêts du pays explicitement formulée;
>
> d) il faut maintenant décider ds objectifs du système scolaire canadien dans le cadre d'une vision organisée de l'avenir de la nation canadienne;
>
> e) l'absence du ministère fédéral de l'éducation a créé une sorte de vide.

Bien que de notre point de vue il y ait d'excellentes raisons de créer un bureau autonome de l'éducation, on pourrait aussi réaliser le même genre d'objectifs et de fonctions en incorporant un bureau de l'éducation au ministère de l'enfance et de la jeunesse qui a été proposé. Ce bureau partagerait des objectifs et des fonctions complémentaires avec d'autres services distincts de ce ministère, il serait lui aussi façonné par les divisions historiques de responsabilité et aurait aussi l'obligation de remplir un rôle consultatif pertinent.

Notre cinquième recommandation est que ce groupe de travail insiste fortement sur les pressions considérables auxquelles est soumise l'éducation publique et sur les initiatives que doit prendre le gouvernement fédéral pour assurer la qualité de l'enseignement au Canada.

Ne pas prêter attention aux problèmes de l'éducation au Canada, c'est négliger nos enfants. Notre plus grande inquiétude concerne l'érosion graduelle du financement de l'éducation élémentaire et secondaire et des autres services sociaux

[*Text*]

as a result of the federal government's resolve to effectively reduce equalization payments to the provinces and territories. Measures taken in the May 1985 federal budget and introduced recently in Parliament are expected to cost the provinces $6 billion in lost transfer payments during the next five years. This action will clearly heighten the competition for funds within each province and is expected to further deplete provincial expenditures on education which are already in decline. In 1970, 22.12% of the total provincial local spending was allocated to education. By 1984 this percentage had fallen to an estimated 13.95%.

The impact of these cutbacks on the school environment, students and their parents has been severe. The emergence of employment instability or unemployment as a way of life for many adults, and continuing slow economic growth has meant that more students experience both tangible and emotional consequences of economic pressures on the family. Teachers report that students are increasingly burdened by family economic and school performance problems. The preoccupation of adolescents with their employment prospects has polarized students between those who view their education as no more than employment training mechanisms and those who have given up hope. To forsake the holistic goals of education for job-training functions would be to lose by default any notions held about the value of a liberal education.

The educational limitations imposed by cutbacks are now tangibly felt in virtually every classroom in Canada. The quality of education our children receive is not merely a function of good intentions, good management or even enlightened policies; it is also a function of such fiscally based factors as class size, opportunities for professional development of staff and the adequacy of school libraries.

Any decline in the ability of the school to meet fundamental educational needs is in itself cause for concern, but coupled with increased expectations of the role of the school, the problems posed to education become nearly insurmountable. For example, cutbacks in social services and health services oblige teachers to spend much of their time acting as nurses, therapists and social workers. The application of the Young Offenders Act has placed many children with severe problems in regular classrooms. The mainstreaming movement has placed special needs children in classrooms without providing the physical and human resources to support their successful integration.

• 1030

The lack of before-school and after-school care facilities has left many children on the doorsteps of schools long before and

[*Translation*]

entraînée par la détermination du gouvernement fédéral de réduire les paiements de péréquation dont bénéficient les provinces et territoires. Les initiatives du Budget de mai 1985 et les mesures récemment soumises au Parlement devraient se traduire par une perte de 6 milliards de dollars de paiements de transfert pour les provinces au cours des cinq prochaines années. La concurrence va donc manifestement augmenter pour obtenir des crédits dans les provinces, ce qui va probablement contribuer à diminuer encore les dépenses consacrées à l'éducation qui sont déjà en baisse. En 1970, 22,12 p. 100 des dépenses locales provinciales étaient consacrées à l'éducation. En 1984, on estimait que ce pourcentage était tombé à 13,95 p. 100.

Les répercussions de ces coupures sur le cadre scolaire, sur les élèves et sur leurs parents ont été graves. L'apparition de l'instabilité de l'emploi ou du chômage dans le cadre de vie quotidien de nombreux adultes et la persistance d'une croissance économique lente font que de plus en plus d'étudiants sont soumis aux conséquences affectives et tangibles des pressions économiques que subit leur famille. Les enseignants constatent que de plus en plus, les étudiants souffrent des difficultés économiques familiales et s'inquiètent de leur réussite scolaire. Les adolescents se préoccupent de leurs perpectives d'emploi et ainsi, les étudiants sont divisés en deux groupes, ceux qui considèrent leur éducation simplement comme un mécanisme de formation professionnelle et ceux qui ont abandonné tout espoir. Oublier les objectifs fondamentaux de l'éducation pour y substituer une fonction de formation professionnelle, ce serait faire disparaître toute la valeur de l'éducation libérale.

Les limites imposées à l'éducation par les restrictions budgétaires se font maintenant sentir de façon tangible dans presque toutes les salles de classe du pays. La qualité de l'enseignement que reçoivent nos enfants n'est pas simplement le fait de bonnes intentions, d'une bonne administration ou même de politiques éclairées; c'est aussi le fait de facteurs financiers tels que la taille des classes, les perspectives de perfectionnement professionnel offertes au personnel et la richesse des bibliothèques scolaires.

Si non seulement l'école ne parvient plus à répondre aux besoins fondamentaux en matière d'éducation mais qu'en plus, on lui demande de jouer un rôle de plus en plus complexe, les problèmes de l'enseignement deviennent presque insurmontables. Par exemple, à la suite des coupures dans les services sociaux et les services de santé, les professeurs doivent consacrer une bonne partie de leur temps à jouer le rôle d'infirmières, de thérapeutes et de travailleurs sociaux. L'application de la loi sur les jeunes contrevenants a fait entrer dans les classes ordinaires de nombreux enfants ayant de graves problèmes. De même des enfants ayant des besoins particuliers sont placés dans des classes où il n'y a pas les ressources humaines et physiques nécessaires pour assurer leur intégration.

Puisqu'il est impossible de faire garder les enfants avant l'école et après l'école, de nombreux enfants se trouvent à la

[*Texte*]

long after the regular school day is finished. Schools are expected endlessly to expand curriculums to meet and encompass many emergent social issues, whether that be education for peace or family life studies, while being subjected to external standardized evaluations that often measure only superficial gains in traditional content areas.

We would argue that an overburdened, understaffed and underfunded school system will not be able to meet the needs of children and the expectations of every family in our communities. We believe we need a national focus for understanding and supporting the changing needs of children and the changing nature of the institutions and services with which they interact. We believe that a ministry for children and youth with this mandate would constitute an enabling mechanism of importance to all who are concerned with the welfare of children.

Ms Robertson: Our sixth recommendation is that the federal government assume its moral and constitutional responsibility in making available, through grants to the provinces and territories, a universally accessible, affordable, comprehensive, high-quality child care system.

Recommendation seven is that the federal and provincial governments ensure that mechanisms of funding child care services model the principles of universality.

Recommendation eight is that such a child care system be planned, structured and delivered to ensure that accessibility is not dependent on family income; that services to children with special needs are equally accessible and appropriate to each child; that appropriate standards for child care providers are developed and enforced, and that accessible and appropriate child care worker training be offered through existing institutions; that salary and benefits of child care workers more appropriately reflect their training and responsibilities; that flexibility to meet the needs of other than full-time child care is present as well as the flexibility to respond to the desire and ability of parents to participate in goal setting, administration and delivery of child care programs; that an interface between pre-school and regular school experiences is fostered; that the educational component of pre-school programs be professionally determined; that a child care system incorporate the need for before-school, after-school and school holiday child care and that it facilitate the appropriate use of school buildings for such services.

We are concerned that the debate on child care and the role of government in facilitating child care has become fixed upon the question of "whether child care". This question is inappropriate, given the recognized need. The question on which we should be focused is the one of quality and responsibility, and this question places fiscal and moral responsibility on all citizens. Put simply, the notion that the quality of life and care of any child should be solely determined by the wealth of his or

[*Traduction*]

porte des écoles bien avant et bien après la journée scolaire normale. Les écoles sont censées élargir sans arrêt leurs programmes de façon à répondre aux nouvelles questions sociales, qu'il s'agisse d'éducation pour la paix ou d'études sur la vie de famille, tout en étant sujettes à des évaluations extérieures standardisées qui souvent ne tiennent compte que des gains superficiels dans des domaines traditionnels.

Il est évident qu'une école surchargée, sous-financée et manquant de personnel ne peut répondre aux besoins des enfants et aux attentes de chaque famille. Il faut d'après nous une orientation nationale pour comprendre les besoins changeants des enfants et la nature changeante des institutions et des services qui les touchent. Nous sommes convaincus qu'un ministère de l'enfance et de la jeunesse chargé de ce mandat serait un mécanisme essentiel pour tous ceux qui cherchent le bien-être des enfants.

Mme Robertson: Dans notre sixième recommandation, nous demandons que le gouvernement fédéral assume ses responsabilités morales et constitutionnelles en permettant, grâce à des subventions aux provinces et aux territoires, la mise en place d'un système de garde d'enfants de haute qualité qui soit à la fois abordable, complet et d'accès universel.

Septièmement, nous recommandons que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux veillent à ce que les mécanismes de financement de services de garde d'enfants respectent les principes d'universalité.

Selon la huitième recommandation, ce système de garde d'enfants doit être planifié, structuré et assuré de façon à ce que l'accessibilité ne dépende pas du revenu familial; de même, les services nécessaires aux enfants ayant des besoins particuliers doivent être également accessibles à tous; des normes appropriées sur les garderies doivent être préparées et appliquées et les institutions existantes doivent offrir des cours de puériculture accessibles et appropriés; les salaires et les avantages sociaux offerts aux éducateurs de garderie doivent mieux tenir compte de leur formation et de leur responsabilités; la flexibilité doit être suffisamment grande pour répondre aux besoins des enfants ne devant pas être gardés à plein temps et également répondre aux désirs des parents souhaitant participer à l'établissement des objectifs, à l'administration et au fonctionnement des programmes de garde; il faut également encourager des expériences communes entre l'école normale et l'école maternelle et les garderies et déterminer professionnellement la composante éducative des programmes préscolaires; le système doit également tenir compte des besoins en ce qui concerne la garde des enfants avant l'école, après l'école et pendant les vacance scolaires et doit également encourager l'utilisation des bâtiments scolaires existants pour ces services.

Malheureusement, le débat sur la garde d'enfants et le rôle du gouvernement dans ce domaine s'est axé sur la question «faut-il des garderies». Cette question ne devrait pas se poser, étant donné le besoin réel existant. Il faudrait plutôt se concentrer sur les problèmes de qualité et de responsabilité, question qui impose des responsabilités fiscales et morales à tous les citoyens. En termes simples, on peut dire qu'il est inacceptable d'accepter que la qualité de vie et de soins d'un

[*Text*]

her parents is unacceptable in a caring society. We cannot accept such a rationale for education. We cannot accept it for child care.

Mr. Garritty: Let us also add that teachers have good reason to be particularly concerned with the quality and delivery of child care since increasing numbers of our students are directly influenced by outside-the-home care.

From the educator's perspective, the need for co-ordination between pre-school child care and the school is obvious. Some child care centres pursue the development of skills and concepts of early childhood education; some do not. The skills and experiences present in the kindergarten classroom thus fluctuate unpredictably, and variations in the quality of pre-school instruction evidenced by the students' performance patterns further complicate our students' critical first year of regular school experience. There is considerable merit in the proposition that the educational component of child care should be designed and supervised, if not delivered, by qualified teachers.

The need for before- and after-school care is also critical. The simple lack of synchronization betweem the work day and the school day and, of course, the work year and the school year produces an area of need acutely evident to the classroom teacher and every parent.

• 1035

The fear, loneliness and vulnerability of the latchkey child has been well documented, but less attention has been paid to the emotional and behavioural outcomes of children raising children. For a growing number of our students, before and after school care involves either the unrealistic responsibility of being in charge of a younger sibling or the burden of being supervised by the perhaps capricious will of older siblings.

The obvious solution of utilizing empty classrooms and empty schools for child care has been apparent to most sensible people for a long time. Unfortunately, largely due to jurisdictional jealousies, boards of education and those seeking child care services have rarely been able to reach agreement. This problem requires immediate attention and strategies to facilitate the use of schools for child care in ways which complement the other functions of the facility, and these must be developed, co-ordinated and implemented.

Ms Robertson: Recommendation 9: That the mechanism best suited to meeting these criteria is to expand the licensing of child care.

Recommendation 10: That strategies to foster employer-initiated policies and practices, including the provision of workplace child care, be developed and implemented.

Recommendation 11: That both employers and employees within the organized sector be encouraged to expedite the achievement of family responsibility clauses.

[*Translation*]

enfant dépende exclusivement de la richesse de ses parents. Nous ne pouvons accepter ce raisonnement pour l'éducation. Nous ne pouvons pas non plus l'accepter pour la garde des enfants.

M. Garritty: J'ajouterais également que les enseignants ont de bonnes raisons de s'inquiéter de la qualité des services de garde étant donné que nos étudiants sont de plus en plus souvent influencés directement par les soins qu'ils reçoivent en dehors de chez eux.

Du point de vue de l'éducateur, il est évident qu'il faut une coordination entre l'école et les garderies préscolaires. Certaines garderies attachent beaucoup d'importance au développement de l'enfant et à la notion d'éducation de la petite enfance; d'autres pas. Ainsi, les connaissances et les expériences observées dans les jardins d'enfants fluctuent de façon imprévisible et les écarts de qualité dans l'instruction préscolaires mis en évidence par les résultats des élèves, compliquent encore la première année déjà critique d'école élémentaire. Il est permis de penser que la composante éducative des garderies devrait être conçue et contrôlée, sinon assurée, par des enseignants qualifiés.

Quand à la garde des enfants avant et après l'école, les besoins dans ce domaine sont critiques. Le manque de synchronisaton entre la journée de travail et la journée scolaire et, naturellement, l'année de travail et l'année scolaire, crée un besoin aigu qui apparaît de façon flagrante aux professeurs et à tous les parents.

On a beaucoup parlé de la peur, du sentiment de solitude et de vulnérabilité de l'enfant «porte-clé», mais on a accordé moins d'attention aux incidences affectives et aux effets sur le comportement du fait que des enfants élèvent des enfants. Étant donné que les enfants doivent être gardés avant et après l'école, un nombre croissant de nos élèves se trouvent soit chargés de la lourde responsabilité d'un jeune frère ou soeur, soit contraints à être surveillés de façon parfois capricieuse par des frères ou soeurs aînés.

Voilà longtemps que la plupart des gens sensés ont pensé à la solution évidente d'utiliser les classes et les écoles vides pour garder les enfants. Malheureusement, en grande partie en raison des jalousies entre les juridictions, les commissions scolaires et les personnes cherchant à avoir des services de garde d'enfants sont rarement capables de parvenir à une entente. Ce problème mérite d'être examiné immédiatement et il faut établir, coordonner et mettre en oeuvre des stratégies permettant d'utiliser les écoles pour garder les enfants.

Mme Robertson: Recommandation 9: La meilleure façon de respecter ces critères serait d'élargir le système d'accréditation des garderies.

Recommandation 10: Que l'on établisse et mette en place des stratégies encourageant les employeurs à prendre des initiatives et par exemple à fournir des garderies sur les lieux de travail.

Recommandation 11: Que les employeurs et les employés d'un secteur syndiqué soient encouragés à s'entendre sur des points de responsabilité familiale.

[*Texte*]

We believe that the delivery system most likely to meet the criteria we have put forward is the expansion of licensed child care. The licensing process is the primary means of ensuring quality. We do not interpret licensing as enforcing a standardization that denies the responsiveness and flexibility, which we also value. It may be feasible in some circumstances to situate licensed child care facilities in the workplace.

We urge the task force in its investigation of this alternative to guard against endorsing it as a panacea. At its best this kind of facility limits accessibility and, if it is treated as an employee benefit, violates the principle of universality.

Within the organized sector there is growing evidence that issues related to child care needs are receiving more attention. The emergence of clauses calling for paid parenting leave, extended leave of absence for family care responsibilities without loss of seniority, parity for part-time workers and pay equity evidence this new awareness that the quality of work life is in large measure dependent on being able satisfactorily to meet home and family responsibilities. Unfortunately, for the majority of the organized labour force such clauses exist in asking packages and model contracts rather than in agreements. Responsibility for achieving these goals rests with both employers and employees.

Mr. McGarritty: Thus far we have expanded the question of child care to encompass the need for a social invention; namely a Ministry of Children and Youth to oversee issues related to children and youth. We have also contended that the quality of education which Canadian children receive is not incidental to their care and that the capacity of public education to deliver responsive and high-quality services is under serious threat. We also contend with some urgency that national understanding and the understanding of national strategies is necessary to begin to resolve these problems.

It is useful to remember the adage that solutions must be on the same scale of magnitude as the problems they seek to address, and if quality education is a national priority then ensuring its delivery must become a national concern—and so to national child care. Thank you.

The Chairman: Thank you very much. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: I would like to thank you very much also for a very, very comprehensive brief. It is interesting to have the concept of child care expanded to include the educational system, which has the same concerns about funding and quality and so on, although it has been established much longer.

I wanted to ask you particularly about the concept of a ministry for children and youth. Having been involved with the IYC committee and the follow-up to that here in the House, I know that is something that has been recommended for quite some time, which I have raised in the House several times, but

[*Traduction*]

La meilleure façon de satisfaire aux critères que nous proposons serait d'élargir le système d'accréditation des garderies. Il ne s'agit pas d'imposer une normalisation trop rigide interdisant la flexibilité et la souplesse auxquelles nous tenons. Il serait possible dans certaines circonstances de placer des garderies agréées sur les lieux de travail.

Il faut que dans ses recherches sur cette option, le groupe de travail se garde de la considérer comme une panacée. Au mieux, ce type d'établissement limite l'accessibilité et, s'il est considéré comme un avantage social pour l'employé, enfreint le principe de l'universalité.

Il est clair que les questions associées à la garde des enfants font l'objet d'une attention croissante dans le secteur syndiqué. On voit apparaître dans les conventions collectives des articles prévoyant un congé parental rémunéré, des congés prolongés pour responsabilités familiales sans perte d'ancienneté, la parité pour les travailleurs à temps partiel et l'égalité de rémunération; tout ceci démontre bien que l'on se rend compte maintenant que la qualité de la vie au travail dépend dans une grande mesure de la façon dont on parvient à assumer ses responsabilités personnelles et familiales. Malheureusement, pour la majeure partie des travailleurs syndiqués, ces articles existent surtout dans les listes de revendications et dans les contrats modèles plutôt que dans les convention. C'est à la fois aux employeurs et aux employés de tout mettre en oeuvre pour parvenir à ces objectifs.

M. McGarritty: En étudiant la question de la garde d'enfants, nous sommes allés jusqu'à une invention sociale: ce ministère de l'enfance et de la jeunesse qui devrait prendre en charge les problèmes des enfants et de la jeunesse. Nous avons également dit que la qualité de l'éducation que reçoivent les enfants canadiens ne doit pas passer au second plan et qu'il est de plus en plus difficile pour l'enseignement public de proposer des services appropriés et de qualité. Nous considérons également qu'il est urgent de parvenir à une perspective nationale et à des stratégies nationales pour résoudre ces problèmes.

Il faut se rappeler le vieil adage selon lequel les solutions doivent être à l'échelle des problèmes qu'elles sont destinées à régler et si l'éducation de qualité constitue une priorité nationale, ce doit également être une préoccupation nationale que de la garantir . . . ainsi qu'un système national de garde d'enfants. Merci.

La présidente: Merci beaucoup. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Je voudrais vous remercier de nous avoir présenté un mémoire aussi complet. Il est intéressant de voir la notion de garde d'enfants élargie jusqu'à inclure le système d'éducation, où les problèmes de financement et de qualité sont un peu les mêmes, bien qu'ils existent depuis beaucoup plus longtemps.

Je voudrais revenir en particulier sur cette idée d'un ministère de l'enfance et de la jeunesse. J'ai participé au Comité de l'AIJ et aux travaux qui ont été faits à la Chambre dans ce domaine et je sais par conséquent que cette recommandation existe déjà depuis un certain temps; j'ai soulevé la

[*Text*]

it is very difficult to get much interest in. Whenever I personally would talk about children or youth I would automatically be speaking about families as well, but I am not sure that everybody thinks in those concepts. I wonder what you would think of adding the term "families" to it, because you would immediately get some kind of a reaction about removing children and youth from families and being too child focused.

• 1040

Ms Robertson: It is interesting. I think inevitably it would deal with the question of families.

I guess the term "family" has become so value-laden . . . In the longer form of our presentation I talk about the singular use of the word "family" having all kinds of ideological attachments that some kinds of families, run in certain ways, are better than others. If that kind of ideology seeps into public policy, I think it does us all a great disservice.

So I am a little concerned that one institutionalizes "the family" in the sense of producing a ministry around it. I am sure the policies developed to improve the lot of children and youth of course would have an impact on the adults with whom they live, with many forms of family.

Ms Mitchell: I noted particularly your comment. I think it is very valid that politicians and governments should not be passing judgments on what is best for families or what is the best type of families. The reality is that we have changing groupings, some blended families, some single-parent families, that are just as normal and here to stay—well, often they are changing, of course—as the traditional family. So I like your comment there, and I think it is a good warning to us that when we are talking about options for child care we should not say what we think might be best for people but have a real choice of situations for them.

Getting back to a ministry for children and youth, I wonder a little bit whether you have any other ideas on strategies for it, because I have found it extremely frustrating in the seven years or so that I have been in the House. Whenever you talk about children, you cannot get any media attention, you cannot get any political interest. It just is not a high-powered topic. Yet we would all agree it is so important.

We know we have had a Ministry of Youth. It has been a junior ministry, and it certainly has been downgraded even more and put within the Employment department. I am just wondering if you have any thought, if we were going to put a big push on how to make this more significant, on how you get the public and political support for it to make it meaningful; because token departments do not mean much.

Ms Robertson: I share your frustration. It is very difficult to get people's attention when you are speaking on children and youth. Unfortunately at the moment we seem to see the needs of youth as equated with finding jobs, employment, and

[*Translation*]

question plusieurs fois à la Chambre mais il est difficile de susciter un intérêt sur ce point. Chaque fois que je parle d'enfants ou de jeunes, je parle automatiquement aussi des familles mais je ne suis pas sûr que tout le monde pense en ces termes. Je me demande ce que vous penseriez d'ajouter le mot «familles» à ce titre, car vous risquez immédiatement de vous faire dire que vous séparez les enfants et les jeunes des familles et vous êtes trop axés sur les enfants.

Mme Robertson: C'est intéressant. Inévitablement, ce ministère aborderait la question des familles.

Je suppose que le terme «famille» est devenu tellement chargé de valeur . . . Dans notre exposé écrit, j'aborde la question de l'utilisation singulière du mot «famille» qui a toutes sortes de connotations idéologiques selon lesquelles certains types de familles, organisées de certaine façon, sont meilleurs que d'autres. Je crains que si cette idéologie se glisse dans la politique publique, elle ne nous soit très nuisible.

Je craindrais donc un peu d'institutionnaliser «la famille» en lui donnant un ministère. Je suis sûre que les politiques destinées à améliorer la situation des enfants et des jeunes auraient bien évidemment un impact sur les adultes avec lesquels ils vivent et avec de nombreuses formes de familles.

Mme Mitchell: J'ai pris note de votre commentaire. Il faut effectivement que les hommes politiques et les gouvernements s'abstiennent de porter des jugements sur ce qui convient le mieux aux familles ou sur la qualité des différents types de familles. Dans la réalité, les groupements changent, il y a des familles mixtes, des familles monoparentales, qui sont tout aussi normales que la famille traditionnelle et qui vont continuer à exister, tout en changeant, naturellement. J'apprécie donc votre observation et vous avez raison de nous avertir de ne pas chercher, lorsque nous discutons des options en matière de garderies, à définir ce qui conviendrait le mieux à la population au lieu de tenter de lui donner de véritables choix.

Pour en revenir au ministère de l'enfance et de la jeunesse, je me demande si vous avez d'autres idées ou d'autres stratégies sur ce sujet, car j'ai trouvé cette question très frustrante pendant les quelques sept années que j'ai passées à la Chambre. Chaque fois que l'on parle des enfants, on ne parvient pas à obtenir l'attention des médias ni l'intérêt des hommes politiques. Ce n'est pas un sujet très chaud. Pourtant nous sommes tous d'accord pour reconnaître son importance.

Nous avons eu un ministère de la Jeunesse. C'était un petit ministère qui a encore été diminué et finalement intégré au ministre de l'Emploi. Je me demande si vous avez des suggestions, si nous décidions de pousser la question, sur la façon de la rendre plus importante, d'obtenir l'appui du public et des hommes politiques afin de rendre ce ministère vraiment valable; les ministères symboliques ne veulent pas dire grand-chose.

Mme Robertson: Je partage votre frustration. Il est extrêmement difficile de se faire entendre lorsqu'on parle des enfants et des jeunes. Malheureusement, actuellement, il semble que les besoins des jeunes soient associés aux problèmes d'emploi,

[*Texte*]

unemployment. Of course their needs are considerably broader than that.

My hunch is, though, that as the tides of public interest wax and wane on various topics, children and youth are about to receive more public attention. Part of it has to do with the American emphasis on changes in education. There seems to have been a catalysed political will in this case, particularly around the education system. But it is that focus—who are we looking at this year: the aged, the young, women, and so forth. My hunch is the star is rising partly by itself.

I also think publication of the kinds of materials developed by the Katie Cooke commission, emerging from this task force, will mobilize the tremendous number of volunteers in the community who are committed to being child advocates. I work with, and you will hear from, all kinds of volunteer agencies. That seems to be a topic that is very motivating to volunteers. It seems to me that sector, along with government, can be working on the question of maintaining a political will.

I was thinking the other day, teachers are really caught in the middle. They are caught serving a system of children, and no one seems to care a lot about the system in general through education. Yet they are dealing with everyone's most important priority. They are caught between their system having no priority and the children; the particular child of a particular parent—and that is the highest priority in the world for those people. Individually, we care about our children. The business of being able to spread it over to others and maintain that kind of commitment to child care services and to improved education is very important.

Ms Mitchell: Yes. I think we have to have some pretty broad campaigns for some of these things before we are going to move politically, because the public, the taxpayers, in a way have to be behind the whole movement towards children and youth in a new way. Hopefully this committee will help somewhat.

I will turn it over to our chairperson, because I know she has questions about schools and day care. This is one of her topics.

• 1045

The Chairman: Thank you, Margaret.

I would like to have your opinion on the role you see for the after-school and pre-school program, as it fits in to the education system. Who should deliver it and under whose supervision? Generally, what should the program consist of?

Mr. Garritty: By pre-school, do you mean before school?

The Chairman: Yes.

Mr. Garritty: Then after school is for children in school?

The Chairman: That is right.

[*Traduction*]

d'obtention d'emplois et de chômage. Il et évident que leurs besoins sont beaucoup plus vastes.

Cependant, j'ai l'impression qu'au fur et à mesure que le public se lasse de divers sujets, il va accorder davantage d'attention aux enfants et aux jeunes. Ceci est dû en partie à l'accent mis par les Américains sur les changements dans l'éducation. Il me semble y avoir une volonté politique dans ce cas, particulièrement en ce qui concerne le système éducatif. Mais c'est ce centre d'intérêt . . . sur qui se penche-t-on cette année; les personnes âgées, les jeunes, les femmes etc. J'ai l'impression que le sujet va prendre tout seul de l'importance.

Je crois aussi que la publication de documents comme ceux qu'a établis la commission Katie Cooke ou comme le rapport de ce groupe de travail, mobilisera un très grand nombre de volontaires dans les services cherchant à défendre les enfants. Je travaille avec de nombreux organismes bénévoles et d'ailleurs, vous les entendrez. Ce sujet semble motiver les bénévoles. Il leur serait possible, avec le gouvernement, d'essayer de maintenir une volonté politique dans ce domaine.

Je pensais l'autre jour que les enseignants sont vraiment coincés entre l'arbre et l'écorce. Ils doivent faire fonctionner un système destiné aux enfants et dont personne ne semble beaucoup se préoccuper; en même temps, ils s'occupent de ce qui est la priorité la plus importante pour tout le monde. Ils sont coincés entre leur système qui n'a aucune priorité et les enfants; l'enfant particulier d'un parent particulier . . . et c'est la première priorité pour tous ces parents. Individuellement, nous pensons beaucoup à nos enfants. Il est très important de pouvoir étendre cet intérêt à d'autres et d'attacher autant d'importance aux services de garde et à l'amélioration d'enseignement.

Mme Mitchell: Oui. Il faudra entreprendre de grandes campagnes sur certains de ces sujets avant de prendre des mesures sur le plan politique, car le public, les contribuables, doivent soutenir le mouvement de défense des enfants et des jeunes. Espérons que ce Comité pourra jouer un rôle utile.

Je vais céder la parole à notre présidente, car je sais qu'elle a des questions à poser à propos des écoles et des garderies. C'est un de ses sujets.

La présidente: Merci, Margaret.

J'aimerais avoir votre opinion sur le rôle que devraient jouer les programmes de garde préscolaire et après l'école, dans le cadre du système d'éducation. Qui en assurerait le fontionnement et sous la responsabilité de qui? D'une façon générale, en quoi consisterait le programme?

M. Garritty: En disant préscolaire, voulez-vous dire avant l'école?

La présidente: Oui.

M. Garritty: La garde après l'école serait donc pour les enfants à l'école?

La présidente: Oui.

[*Text*]

Mr. Garritty: Certainly, in many of our facilities across the country, there are, first of all, the physical spaces that might be available for that to occur.

Oftentimes what we do find is the fact that you do have teachers engaged in before-school and after-school care, well beyond what is normally expected and should be expected of the teacher and their functions; beyond what would be normal school supervision, etc.

I think what we need to do is create mechanisms of support for this particular kind of situation, whether that be organized under the jurisdictions of provincial departments of education and school boards providing adequate services for the care of children within the educational system itself... Certainly, for many children, that would be probably the most immediate and most effective possibility to have that occur in.

In terms of other supervisory services and child care services, there may be programs of activities that go beyond the normal school activities. But there should be definite personnel beyond the regular classroom personnel who would be available to provide should services.

So I think this is certainly one mechanism, which might be the most obvious and easiest to facilitate, that will help in those situations.

The Chairman: Do you see that additional personnel being part of the educational system, part of your federation, or do you see them as being under different supervision, with different parameters from what you have in the normal school system?

Mr. Garritty: I think we would look for beyond the regular school system as such, or, for example, our members as such. We would see outside of the regular teaching force, the qualified people there to provide the care in those kinds of situations. But this is not necessarily the only answer either. There might very well be more appropriate situations in a child care centre located very much closer to the home.

I do not think there is any one simple solution or location for such services. I think what would best facilitate the needs of the parents and the children themselves is the most important thing. But that could be certainly, as I mentioned, within the school situation or within the environment. That would be one possibility for care of this nature.

The Chairman: Do you see any problems with having pre-school toddlers, say two- to three-year-olds, in a school building, in those empty classrooms being utilized as pre-school day care centre, as far as the mixture of children is concerned or the facilities?

Mr. Garritty: My first reaction is that you have young children there in many schools, or in some schools, that may be from kindergarten to grade 12. On a personal basis, I see no real problems with pre-schoolers. It might add to the whole atmosphere of the school environment.

But I think you certainly may find many within the education system, or some, who may take a different view on

[*Translation*]

M. Garritty: Dans de nombreux établissements du pays, il y a tout d'abord les locaux nécessaires pour cela.

Souvent, des enseignants s'occupent de la garde avant et après l'école, ce qui est bien en dehors de leurs fonctions normales; qui dépasse le cadre de la surveillance scolaire normale, etc.

Je pense qu'il faudrait créer des services de soutien pour ce genre de situation, qui pourraient relever da la compétence des ministères provinciaux de l'Éducation et des conseils scolaires et assureraient les services de garde nécessaires dans le cadre du système scolaire lui-même... Il est certain que pour de nombreux enfants ce serait la solution la plus immédiate et la plus efficace.

Pour les autres services de surveillance et services à l'enfance, il peut y avoir des programmes d'activités qui débordent du cadre scolaire normal. Mais il faudrait qu'il y ait un personne concrètement affecté à ces services en dehors du personnel enseignant normal.

Je pense que c'est donc une possibilité, peut-être la plus évidente et la plus facile, dans ce genre de situation.

La présidente: Pensez-vous que ce personnel supplémentaire pourrait faire partie du système scolaire, de votre Fédération, ou qu'il devrait relever d'une autorité différente, avec des paramètres différents de ceux que vous avez dans le cadre scolaire normal?

M. Garritty: Je pense que nous irons voir en dehors du système scolaire normal, en dehors de nos effectifs. Nous irions chercher des gens en dehors du corps enseignant, les gens qualifiés qui assurent les soins dans ce genre de situations. Mais ce n'est pas non plus nécessairement la seule réponse. Il peut être plus pratique de disposer par exemple d'un centre de garderie plus près du domicile de l'enfant.

Je ne pense pas que l'on puisse trouver de solution simple ou proposer un endroit unique pour ce genre de services. Je pense que l'important, c'est de trouver la solution la plus pratique pour les enfants et les parents. Mais cela peut très bien, comme je le disais, se faire dans le cadre scolaire. Ce serait une possibilité.

La présidente: Pensez-vous que cela puisse poser un problème d'avoir des petits enfants d'âge préscolaire, disons de deux à trois ans, dans une école, dans ces salles de classe vides qui serviraient de centres de garderie préscolaires, voyez-vous un problème du côté du mélange des enfants ou des locaux?

M. Garritty: À priori, je dirais que nous avons de jeunes enfants dans de nombreuses écoles, dans certaines écoles cela peut même aller de la maternelle à la 12e année. Personnellement, je n'ai pas d'objection à la présence d'enfants d'âge préscolaire. Cela pourrait ajouter quelque chose à l'ambiance de l'école.

Je pense toutefois qu'il y a beaucoup de gens ou un certain nombre, dans le système scolaire, qui ne sont pas d'accord avec cela. Je pense que Heather voudrait aussi répondre à cela.

[*Texte*]

that. I think, Heather, you would like to answer comments on that also.

Ms Robertson: It might also give the teachers an idea of what might be possible with an education. My son's school is attached to a pre-school. He is in junior kindergarten and there are 21 children in his classroom, with one teacher and no full-time aid. In the child care, just down the hall and around the corner, of course the ratio is quite different. The children are almost the same age, within a few months, and yet the ratio is four children to one adult. The teacher said to me:, why can education not be like that? Look what I can do with a ratio like this; instead of the 20 children in the small classroom.

She said, they would not allow a day care under the circumstances in which I am teaching and yet here I am with four-year-olds.

• 1050

The Chairman: Where do you see the role of junior kindergarten? Is this something that you see education should be moving towards? Have you had enough experience to know whether it is . . . ? We were surprised in some provinces to find there was not kindergarten, let alone junior kindergarten. That was the first shock we had, I think, when we got out, because we are so used to seeing kindergarten in Ontario.

Ms Robertson: In general the research would suggest that structured early childhood education for certain periods of the day, with trained professionals delivering it, has been a positive experience. It is certainly an expensive option, and I do not think it is any substitute for child care. It does involve the child for two to two and a half hours a day. It would be a system that in general has received support, although in some provinces they cannot conceive of children going to school at four; it is so unusual in their educational history. It seems to me that parents in Ontario and in Ottawa cannot imagine a system without that. We are able to adapt rather quickly to changes in the education system.

The Chairman: We have had a lot of discussion as to whether the after-school program should be structured or unstructured as far as the children are concerned. In your experience, and I am thinking now more of the 8- to 10- to 12-year-ols after being in the structured system from 9 a.m. until 3, 3.30 or 4 p.m., depending on what the school day is, in your professional opinion, what do you think the times should be between the end of school and returning home? Should it be structured or unstructured?

Mr. Garritty: Maybe the question is whether it should be supervised or unsupervised. Is that part—

The Chairman: No, the supervision has to be there. But the program itself, should it be structured or unstructured in that period of time?

Mr. Garritty: I think you would want to have it structured in the sense that it is not so loose as to be totally unstructured.

[*Traduction*]

Mme Robertson: Cela pourrait aussi donner aux enseignants une perspective sur l'enseignement. L'école de mon fils est rattachée à une pré-maternelle. Il est en première année de maternelle, et il y a 21 enfants dans sa classe, avec une seule institutrice sans aide à plein temps. Dans la garderie, juste au bout du couloir passé le coin, le rapport est évidemment très différent. Les enfants ont presque le même âge à quelques mois près, mais il y a un adulte pour quatre enfants. L'institutrice m'a dit: «Pourquoi ne pouvons-nous pas enseigner dans ces conditions? Vous voyez ce que je pourrais faire avec un rapport comme celui-là, au lieu de 20 enfants dans une petite classe».

Elle m'a dit qu'elle ne tolèrerait pas qu'une garderie fonctionne dans les circonstances dans lesquelles elle enseigne, et que pourtant elle était là, avec ces enfants de quatre ans.

La présidente: À votre avis, que devrait être le rôle des jardins d'enfants des tout-petits? Devraient-ils être intégrés au réseau d'enseignement public? Je dois dire que nous avons été surpris de constater que certaines provinces n'ont pas du tout de jardins d'enfants, et encore moins pour les tout-petits. Cela nous a beaucoup surpris car nous y sommes tellement habitués en Ontario.

Mme Robertson: Maintes analyses permettent de penser que les enfants, dès leur plus jeune âge, ont tout intérêt à recevoir pendant certaines périodes de la journée un enseignement structuré, donné par des professionnels. Certes, c'est là une option dispendieuse, et je ne pense pas qu'on puisse l'envisager pour remplacer les services de garde. Il s'agit en fait de donner à l'enfant des cours cohérents, deux ou deux heures et demi par jour. C'est un système que certaines provinces acceptent apparemment sans difficulté, alors que d'autres semblent trouver inconcevable qu'on envoie des enfants à l'école à l'âge de quatre ans, car cela n'est pas conforme à leur tradition. À Ottawa, et en Ontario, ce système semble faire partie des moeurs. Nous semblons avoir réussi à nous y adapter très rapidement.

La présidente: On a beaucoup discuté de la question de savoir si les programmes offerts aux enfants après les heures d'école devraient être structurés ou non. Je veux parler ici des enfants de huit à 12 ans qui suivent des cours très structurés de 9 heures du matin à 4 heures ou 5 heures l'après-midi, selon le cas, et ne peuvent pas rentrer tout de suite chez eux. Pensez-vous que cette période intermédiaire devrait être structurée ou non?

M. Garritty: Le problème est peut-être plutôt de savoir s'ils devraient être surveillés ou non.

La présidente: Non, ce n'est pas le problème. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir si cette période devrait être une période de cours structurés ou non.

M. Garritty: Je pense qu'il faut un minimum de structure, si l'on ne veut pas que ce soit du temps complètement perdu.

[*Text*]

I guess a mix is also where we are at, too. The children may be under a structured situation all day in school, but perhaps the kinds of activities they would be engaged in would be complementary to what they have been taking in the classroom. There might be further extensions of some of the things that have occurred there, or further activities.

I do not know if there is a simplistic solution that at all times it should be structured or at other times there be unstructured free play, or whatever, but I think the key component is the supervision in that situation.

Ms Robertson: In the sense of being planned for flexibility is perhaps the compromise between structured and unstructured. One can plan for relaxation for physical activities, for downtime for the kids for arts and crafts activities, to give the children lots of choice. I think that is a very important component of child care; that there be a change in their compulsion. We may expect them to do mathematics at 9.30 a.m., but I do not think they should be similarly expected at 5 o'clock to do crafts because that is what we are doing now. It seems a little too structured to me.

The Chairman: Do you see a role in that after-school period for homework, to use the old term—I know they call it different things now in different schools—but in a supervised situation to allow a child to complete his homework in that period?

Ms Robertson: I would see no problem with that, depending on the age of the child and that they were in a situation where they did not find it frustrating if they needed access to an adult to help them, the way we would assume children have at home, and that it be in relatively quiet circumstances—that it cannot be right next to where they are playing basketball, that sort of thing.

The Chairman: Right now the educational system for care-givers varies from a 40-week course to a B.A. Do you have any suggestions as to what minimal education should be for a pre-school teacher or a pre-school care-giver?

Ms Robertson: We did not get into the detail of that. It would seem to me that programs such as those offered by Algonquin would go a long way to giving care-givers the feeling that there genuinely were skills to be acquired. The program may not be extensive enough that it would cover, for example, some of the health care concerns, some of the planning concerns. We talked about the interface with families, the ability to work with boards of directors. All of those are skill components, as well as child care, in the system we envisage. It seems to me the community college level, or its equivalent across the country, would be the most appropriate delivery mechanism. And it needs to be accessible. For the person who lives 100 miles from the nearest centre, the question of accessibility to training is very important as well.

[*Translation*]

Cependant, puisque les enfants ont passé toute la journée en cours, comme vous le dites, il est sans doute bon qu'ils puissent ensuite participer à des activités plus détendues, qui pourraient néanmoins constituer un complément aux études.

Je ne pense pas que l'on puisse répondre dans l'absolu que cette période doit être toujours structurée ou toujours complètement libre. De toute façon, j'estime qu'une certaine surveillance est essentielle.

Mme Robertson: Peut-être pourrait-on trouver un compromis entre une période complètement structurée et une période complètement libre? Peut-être pourrait-on planifier un système adaptable, comprenant des activités physiques, des périodes de détente, des activités artistiques ou artisanales, etc? Il me semble que les enfants devraient alors pouvoir exercer un choix et jouir d'une certaine liberté. Si l'on veut qu'ils fassent des mathématiques à 9h30 du matin, on ne doit pas les obliger à faire automatiquement de l'artisanat, par exemple, à 5 heures du soir, ce qui est le cas actuellement. Cela me paraît un peu trop rigide.

La présidente: Pensez-vous que cette période qui fait suite aux cours structurés pourrait être consacrée aux devoirs à faire à la maison, si je puis utiliser cette expression?

Mme Robertson: Je n'y vois aucun problème, à condition que l'enfant soit suffisamment âgé, qu'il puisse avoir accès à un adulte pour l'aider en cas de besoin, comme cela se produirait à la maison, et qu'il soit dans une pièce relativement calme. Ce serait difficile s'il devait faire son travail dans une pièce située à côté d'un terrain où l'on jouerait au basketball, par exemple.

La présidente: Actuellement, les personnes qui veulent acquérir une formation pour travailler dans une garderie peuvent suivre un programme allant d'un minimum de 40 semaines de cours à un maximum correspondant au B.A. Avez-vous une idée de ce qu'on devrait exiger, comme formation minimum, d'une personne souhaitant donner des cours en jardin d'enfants?

Mme Robertson: Nous n'avons pas examiné cette question en détail, mais je pense que des programmes comme eux du Collège Algonquin seraient très utiles pour que ces personnes acquièrent de véritables compétences professionnelles. Bien sûr, il serait sans doute possible d'y ajouter d'autres éléments, concernant par exemple les problèmes de santé, l'organisation des activités, les rapports avec les familles, et les rapports avec les conseils d'administration. Voilà des domaines dans lesquels il pourrait être utile de les former, et je crois que les collèges communautaires seraient les mieux placés pour ce faire, à condition qu'ils soient accessibles. En effet, suivre de tels cours risque d'être difficile pour quelqu'un qui habite à 100 milles du collège le plus proche.

[*Texte*]

• 1055

The Chairman: How long a course is the Algonquin one? I am not familiar with that. Is it a two-year course?

Ms Robertson: My hunch is one year, but I am sure there are others present who might correct me if I am—

Mr. Garritty: Two years.

Ms Robertson: It is two years.

Mr. Garritty: I would add that this kind of length would certainly be appropriate for the minimum standards or training and development.

You could also look at training institutions, particularly colleges of education, which might have the function or role in developing programs and expanding the kinds of programs, particularly as it would relate to early childhood education.

The Chairman: You mentioned, Heather-Jane, remote areas, living at a distance. Is child care something that could be taught through video lessons as far as remote areas are concerned?

Ms Robertson: I would think certain components of the program might be delivered that way in a distance education mode. Of course the interaction, the business of questioning and evaluation could not.

Mr. Garritty: Also, very much practicum experience should be built in and part and parcel of any of the preparation and development programs for people in this area. That certainly, in terms of distance education, might be a little difficult to deliver.

The Chairman: But certainly, from a cost in travelling . . . if part of it could be done in that mode and part of the course done in a practicum—

Mr. Garritty: That may well be one of the possibilities.

The Chairman: After travelling to Whitehorse, Yellowknife and some of those remote areas . . . Even in Ontario and some of the rural areas it is a problem for people.

Mr. Garritty: Sure.

The Chairman: Especially care-givers that are already employed but want to upgrade. There do not seem to be facilities in order for them to upgrade their skills.

One last question as far as the Canadian Teachers' Federation are concerned: What is your position on job-sharing as far as allowing availability for teachers to play both a parenting role for part of their time at home and part in their career goes?

Mr. Garritty: Perhaps I should describe what has happened over about the last 15 years, and I think this statistic will describe what has been happening.

About 15 years ago you would have seen in the school system, in terms of employment of teachers, about 1 in 35 would be a part-time teacher. Today in the school system you would have perhaps 1 in 10, with variations from provinces to

[*Traduction*]

La présidente: Combien de temps dure le cours du Collège Algonquin? S'agit-il d'un cours de deux ans?

Mme Robertson: Je crois qu'il dure un an, mais je vais demander confirmation aux autres.

M. Garritty: Deux ans.

Mme Robertson: C'est un cours de deux ans.

M. Garritty: Il me semble qu'un cours de cette durée serait tout à fait approprié pour donner une formation minimum dans ce domaine.

On pourrait également se tourner vers les établissements spécialisés, notamment les collèges d'enseignement, pour les inviter à mettre sur pied des programmes de cette nature, c'est-à-dire pour l'enseignement de la petite enfance.

La présidente: Heather-Jane, vous venez de parlez des personnes habitant dans des régions éloignées. Pensez-vous qu'il serait possible de leur donner ce genre de cours à distance, par exemple avec des films vidéo?

Mme Robertson: Je suis convaincue que certaines parties des cours pourraient être enseignées de cette manière, c'est-à-dire à distance. Il est cependant toujours important de donner aux étudiants la possibilité de poser des questions et de discuter avec les instructeurs.

M. Garritty: Il serait également très important d'ajouter une formation pratique à toute la partie théorique, ce qui serait sans doute difficile à faire dans le cadre d'un enseignement donné à distance.

La présidente: Certes, mais on pourrait peut-être alors envisager de donner une partie du cours à distance et une partie au moyen d'un stage pratique?

M. Garritty: Sans doute.

La présidente: Il me paraît inévitable d'envisager ce genre de solution pour des régions aussi éloignées que Whitehorse et Yellowknife, voire certaines régions rurales de l'Ontario.

M. Garritty: Vous avez raison.

La présidente: Cela serait encore plus important pour les employés de garderie ayant déjà un emploi mais souhaitant se perfectionner. Il ne semble exister aucun programme de perfectionnement dans ce domaine, nulle part.

Je voudrais vous poser une dernière question. Que pensez-vous de la notion de partage des postes, dans le but de permettre aux enseignants de mener une carrière tout en assumant leur rôle parental, à la maison?

M. Garritty: Je répondrai à cette question en décrivant l'évolution qui s'est produite au cours des quinze dernières années, et qui me paraît très révélatrice.

Il y a une quinzaine d'années, environ un enseignant sur trente-cinq travaillait à temps partiel. Aujourd'hui, c'est environ un sur dix. Il est donc évident que partage des postes

[*Text*]

provinces. So the growth and development of job-sharing or part-time—there are different aspects of it within the educational definition—is certainly a phenomenon that has been growing.

I think I would ask Heather to elaborate a bit on the situation. I know that Heather has worked in that area specifically in monitoring and tracking this particular development so perhaps she can elaborate as to some of the whys and what has been happening.

Ms Robertson: It is quite complicated. It certainly is an option for some who actively, given other kinds of alternatives, choose part-time teaching or part-time employment as their first choice.

For others it is assumed and anticipated that this person, having just had a child perhaps or having pre-schoolers, will teach part-time.

We are really concerned that employers, looking at the kind of dedication that teachers are used to putting into their jobs, will say: Aha! I can have two part-time teachers and I get just about three-quarters of a person out of each because of the additional work they do. Also, the benefits have not been pro-rated in many schools in the country if one is half-time. Half salary does not necessarily mean half the hours of preparation time, half the responsibilities for the extracurricular activities of the school and so on.

So to some extent I see the potential for part-time, job-sharing teachers to be exploited—paid less, having their benefits cut in half, or worse than that because they are not necessarily pro-rated, and yet putting in a tremendous amount of effort. That is one of our concerns.

It seems to me that the potential for job-sharing being beneficial for kids in the classroom—where the collaboration goes on between the morning and afternoon person, for example—can be very positive for students.

• 1100

We do think it runs a risk of exploiting workers, exploiting teachers and we have some concerns about that. Our policies also speak very strongly to the need for pro-rated benefits and we are also looking at the question of what you do about accumulated years of service for superannuation and other kinds of retirement benefits. Teaching half time, one needs to teach a very large number of years before you receive an adequate pension. Those are all questions that we continue to explore. As Frank mentioned, although when he is saying one in ten now are part-time teachers, if we look simply at the figures for women we are now finding one in five women teachers is part-time, one in six in some provinces. It is a very significant group.

The Chairman: I can understand your concerns on the superannuation and so forth. But thinking of just the two years out of a teacher's life, the first two years in a child's life that

[*Translation*]

est un phénomène qui s'est considérablement développé, sous la forme du temps partiel.

Je demanderai toutefois à Heather de compléter ma réponse, car je sais qu'elle a étudié ce phénomène de très près.

Mme Robertson: C'est une question très compliquée. Évidemment, certaines personnes préfèrent d'office travailler à temps partiel, pour toutes sortes de raisons personnelles.

D'autres se tournent vers cette solution seulement parce que leur situation personnelle vient de changer, ce qui est notamment le cas des femmes qui viennent d'avoir un enfant. On prend souvent pour acquis qu'elles préféreront travailler à temps partiel, pendant au moins un certain temps.

C'est cependant une tendance qui peut être fort inquiétante, car certains employeurs peuvent être tentés d'exploiter la bonne volonté de leur employés à temps partiel, de façon à obtenir trois-quarts de poste d'une personne qui est censée n'en occuper qu'un demi. D'autre part, beaucoup d'écoles n'accordent pas d'avantages sociaux proportionnels aux employés à mi-temps. Un demi-salaire ne signifie pas nécessairement qu'on ne consacre que la moitié du temps à la préparation des cours ou aux activités extra-scolaires.

Cela signifie que le travail à temps partiel, ou la tendance au partage des postes, peut entraîner une certaine exploitation des enseignants, qui risquent d'être moins bien payés et de voir leurs avantages sociaux réduits de moitié ou plus s'ils ne sont pas proportionnels, alors qu'ils seront obligés de fournir beaucoup plus que la moitié du travail normal.

En contrepartie, le partage des postes peut être très bénéfique pour les étudiants, puisqu'il peut favoriser la collaboration de l'enseignant du matin avec celui de l'après-midi, par exemple.

En conséquence, nous croyons que le partage des postes risque de se traduire par une certaine exploitation des enseignants, et c'est pourquoi nous réclamons avec vigueur l'octroi d'avantages sociaux proportionnels, et la résolution des problèmes qui se posent encore en matière de calcul des années de service aux fins de la retraite. En effet, une personne qui enseigne à mi-temps devrait enseigner pendant bien longtemps pour arriver à obtenir une retraite adéquate. Voilà un autre problème qui n'est pas négligeable. Par ailleurs, Frank vous a dit qu'un enseignant sur dix travaille désormais à temps partiel, mais cette statistique dissimule le fait que, pour les femmes, c'est une sur cinq qui se trouve dans cette situation, ou une sur six dans certaines provinces. Il s'agit donc, dans leur cas, d'un pourcentage très élevé.

La présidente: Je comprends ce que vous dites au sujet des avantages sociaux et de la retraite. Cependant, si l'on considère que la famille typique a deux enfants, le parent qui

[*Texte*]

are critical, and if you have a family of two which is a little more than the average right now, you are looking at perhaps a four year to five year break in continuous service at the very most. So that would not necessarily have as strong an impact as doing it over a 10- or 12-year period.

Ms Robertson: Yes, that is right.

The Chairman: Thank you very much for your presentation this morning, for taking the time to put the brief together. It is the first time we have had a presentation directly toward the educational side of it as opposed to just the day care portion of it. We appreciate having that information in the record as well.

The Vice-Chairman: I am pleased to welcome the Episcopal Commission for Social Affairs, Canadian Conference of Catholic Bishops.

Perhaps, Bishop Pappin, I could ask you to introduce the two people you have with you in order that the record may show their names.

Bishop Bernard Pappin (Canadian Conference of Catholic Bishops): Thank you, Mr. Chairman. I would like to introduce Jennifer Leddy and Michael McBane who are staff members for the Canadian Conference of Catholic Bishops and work primarily with the social affairs department.

As I understand it, you have our submission before you. I thank you for this opportunity to appear before you today on this matter which concerns us all and which we feel has a very profound and immediate impact on the lives of many Canadians.

I will only summarize the report that you have. The Social Affairs Commission of the Canadian Conference of Catholic Bishops endorses a fully funded, quality, universally accessible, comprehensive, regulated, publicly accountable, non-compulsory child care system. We do so for the following reasons.

First, every child has the social right to quality care and all sectors of the community have the social obligation to provide it. Second, the Catholic Church has long held the position that parents are primarily responsible for the health, education, the care and the upbringing of their children, yet they are not expected to do it alone nor can they.

• 1105

While the state must not and cannot replace parents, it must provide assistance in an ancillary way to enable them more fully to perform their own pivotal role. We therefore see that the proper care of children when their parents cannot be with them because of job commitments is an essential service comparable to health care and education.

The statistics compiled by the Cooke task force indicated that, while diverse models of family continue to exist in our society, in the last 25 years there has been a dramatic increase in the number of two-earner and single-parent families.

[*Traduction*]

voudrait s'occuper plus de ses enfants pendant les deux premières années, qui sont décisives, ne devrait travailler à temps partiel que pendant quatre à cinq ans, ce qui n'est pas énorme, rapporté à l'ensemble d'une carrière. Cela pourrait donc être acceptable sans avoir d'effet particulièrement néfaste sur la carrière.

Mme Robertson: C'est juste.

La présidente: Je vous remercie beaucoup d'être venue témoigner et de nous avoir présenté votre mémoire. Je dois dire que c'est la première fois que nous entendons des témoins du secteur de l'éducation, par rapport à ceux du secteur des garderies.

Le vice-président: J'ai maintenant le grand plaisir d'accueillir des représentants de la Commission épiscopale des affaires sociales, de la Conférence des évêques catholiques du Canada.

Je demanderai à l'évêque Pappin de présenter les deux personnes qui l'accompagnent.

Son Excellence Monseigneur Bernard Pappin (Conférence des évêques catholiques du Canada): Merci, monsieur le président. Je vous présente Jennifer Leddy et Michael McBane, qui travaillent dans le secteur des Affaires sociales pour la Conférence des évêques catholiques du Canada.

Je vous remercie sincèrement de nous accorder la possibilité de témoigner devant votre comité au sujet de cette question qui nous intéresse beaucoup, car nous estimons qu'elle peut avoir un impact profond et immédiat sur la vie de nombreux Canadiens.

Puisque vous avez reçu notre mémoire, je me contenterai de vous le résumer. La Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada approuve le principe de la mise sur pied d'un réseau de services de garde d'enfants complètement financé, de qualité, d'accès universel, global, réglementé, rendant des comptes au public, et facultatif. Ses raisons sont les suivantes.

Tout d'abord, chaque enfant a socialement le droit de recevoir des services de garde de qualité, et tous les secteurs de la collectivité ont l'obligation sociale de les fournir. Deuxièmement, l'Église catholique considère depuis longtemps que, si les parents doivent être les premiers responsables de la santé, de l'éducation et du bien-être de leurs enfants, on ne saurait les obliger à assumer seuls cette responsabilité.

Certes, l'État ne saurait en aucun cas se substituer aux parents, mais il doit leur venir en aide pour leur permettre de mieux assumer leur rôle essentiel. Nous estimons par conséquent qu'assurer la garde des enfants lorsque les parents ne peuvent pas le faire, à cause de responsabilités professionnelles, constitue un service essentiel, comparable aux services de santé et d'enseignement.

Les statistiques rassemblées par le groupe d'étude de Katie Cooke ont confirmé que le nombre de familles monoparentales et de familles où les deux parents occupent un emploi a augmenté considérablement au cours des 25 dernières années,

[*Text*]

The reality is that the majority of mothers have salaried jobs. The entry of mothers into the paid labour force is unlikely to abate even in the face of inadequate child care. Given these facts, we suggest that the work of your committee ought not to be distracted by a debate on why mothers are working outside the home or the appropriateness of their so doing.

The high cost of child care has made it either a privilege for those who can afford it or a component of the welfare system. The findings of the Cooke task force reveal that the needs of children, parents and society are not being met by the current child care situation in terms of availability, quality and accessibility. While the economic costs of a publicly funded system will be substantial, we submit that the social costs of letting the present situation continue will ultimately be higher.

In our brief we have elaborated on the social costs to children, society, the family and mothers. We have mentioned mothers in particular because one cannot realistically speak of child care without speaking also about mothers who still assume the major responsibility for children.

The Catholic Church has always recognized, and continues to recognize with particular gratitude, the important and valuable contribution of mothers and vigorously supports their choice to remain at home with their children. It is, however, their choice, and if they choose to enter the paid work force they must have the same choices as men and not suffer work interruptions or lack of promotion because of an inadequate child care system.

We are not economists and therefore leave it to others to advise you on the financial details of how to implement a fully funded child care program, which we know would be very costly. We do, however, offer a few general comments.

1. It will not be enough to tinker with the exemptions, deductions and credits that are presently provided under the Income Tax Act. Not only is more money required, but if a system is to be established the money must be directed to the service and not to the users.
2. While the program will have to be phased in, user fees should eventually be eliminated because they will inevitably exclude some children.

3. All funds should be given to non-profit facilities. A service as essential and important as child care should not be subject to market forces.

[*Translation*]

même s'il existe encore bien d'autres formes de structure familiale.

Le fait est que la majorité des mères canadiennes occupent aujourd'hui un emploi salarié, et qu'il est fort peu vraisemblable que leur rythme d'intégration dans la population active se ralentisse, même si les services de garde des enfants sont insatisfaisants. Étant donné cette situation, nous incitons votre comité à ne pas s'écarter de son mandat fondamental en se laissant embarquer dans un débat sur les raisons ou la légitimité du travail des femmes à l'extérieur du foyer.

Étant donné leur coût élevé, les services de garde d'enfants sont devenus soit un privilège des classes supérieures, soit un élément du bien-être social. Le groupe d'étude Cooke a clairement montré que la quantité, la qualité et l'accessibilité des services actuels sont insuffisants pour répondre aux besoins des enfants, des parents et de la société. Certes, la mise en place d'un réseau de services de garde financé à même les deniers publics risque de coûter bien cher, mais nous sommes convaincus que les coûts sociaux de la situation actuelle seront encore plus élevés si nous n'agissons pas.

Dans notre mémoire, nous donnons certaines précisions sur ces coûts sociaux, du point de vue des enfants, de la société, de la famille et des mères. Il nous a paru important d'aborder en particulier la situation des mères, puisqu'on ne saurait parler sérieusement de services de garde d'enfants sans traiter en même temps des difficultés auxquelles font face les mères, qui assument toujours la principale responsabilité à cet égard.

L'Église catholique a toujours reconnu, et reconnaît toujours avec gratitude, l'importante et précieuse contribution de la mère, et elle approuve sans hésitation celles qui préfèrent rester à la maison avec leurs enfants. Il convient cependant qu'elles le décident elles-mêmes, et que celles qui préfèrent occuper un emploi rémunéré aient accès aux mêmes choix que les hommes et ne souffrent d'aucune interruption de travail ni d'aucun retard de promotion dont la seule cause serait le caractère inadéquat des services de garde d'enfants.

Comme nous ne sommes pas des économistes, nous laisserons à d'autres le soin de vous conseiller sur les aspects financiers de l'instauration d'un réseau de services de garde d'enfants complètement financé, bien que nous sachions parfaitement que cela sera coûteux. Nous tenons néanmoins à formuler quelques remarques d'ordre général.
1. Il ne suffira pas de jouer avec les exemptions, déductions et crédits d'impôt actuellement prévus par la Loi de l'impôt sur le revenu. Il conviendra en effet d'injecter des crédits frais, en les mettant à la disposition des prestataires de services eux-mêmes, et non pas des usagers.
2. Il est probable que le nouveau système devra être mis en place graduellement, et il conviendra en même temps d'éliminer peu à peu les tarifs imposés aux usagers, puisqu'ils entraînent inévitablement l'exclusion de certains enfants.
3. Tous les crédits devraient être attribués à des établissements à but non lucratif. En effet, un service aussi essentiel et important que la garde des enfants ne devrait pas être assujetti aux forces du marché.

[*Texte*]

4. Ultimately the issue is not money, but whether all levels of government have the political will to make children a priority.

5. Child care is labour intensive. There will therefore be benefits in terms of reduced unemployment and greater income from taxes.

Members of the committee, you have before you the comprehensive and convincing reports of the Cooke task force and the Abella royal commission. They both recommend a quality, publicly funded, universally accessible child care system. They have provided a valuable service in collecting and analysing the pertinent data and consulting the public. Surely the facts can now be conceded and the principle accepted that proper care is an essential service to which our children are entitled. If you do not act now, the many groups who have testified before your committee, the task force and the royal commission will find it difficult not to feel betrayed.

Frankly, Canadians are tired of being consulted but not heard; we all are, I guess. When they are consulted, they expect to see some action. We urge you to seize this rare opportunity to make a meaningful difference in the lives of many and, in so doing, provide the moral vision and leadership that is so needed in our world today.

The Vice-Chairman: Thank you very much. Ms Mitchell.

• 1110

Ms Mitchell: Bishop, I would like to thank you and your colleagues very much for this far-reaching brief, and I would like to take this opportunity to say how much Canadians—and I hear this right across Canada—appreciate the moral leadership of the various statements the bishops have made, your statement on poverty and unemployment and social justice in particular. I know in other committees I have been on the presentations you have made have really given us something to reach for that regardless of our particular religious persuasions I think is very universal for all of us. I thank you.

I would like to ask you to elaborate a little on how we might begin to achieve the goals you have said very strongly we should achieve. I want first of all to refer to the point you made . . . I think you said something to the effect that it is not good enough to tinker with the income tax system. That hits close to home, because our researchers will be looking at the family benefits package, and one of the things we have looked at is the possibility of the family allowance being redistributed away from teenagers in order to give more money to parents of young children.

[*Traduction*]

4. En fin de compte, le problème qui se pose aux divers paliers de gouvernement n'est pas tant de trouver de l'argent que de trouver la volonté politique d'accorder la priorité aux enfants.

5. La garde des enfants exige beaucoup de personnel, et toute action dans ce domaine se traduira par une diminution du chômage et par une augmentation des recettes fiscales de l'État.

Mesdames et messieurs les membres du comité, vous avez déjà pris connaissance des rapports complets et convaincants du groupe d'étude de Katie Cooke et de la Commission royale Abella, qui contiennent tous deux une recommandation sur la mise en place d'un réseau de services de garde d'enfants de qualité, financé par l'État, et d'accès universel. Les données rassemblées pour la préparation de ces deux rapports nous ont fourni des informations précieuses sur toute cette question. Les faits ont été clairement établis, et l'heure est maintenant venue d'accepter le principe fondamental selon lequel accorder des soins adéquats aux enfants constitue un service essentiel qui leur revient de droit. Si vous n'agissez pas maintenant, les nombreux groupes qui sont venus témoigner devant votre comité, et les membres du groupe d'étude de Katie Cooke et de la Commissin royale Abella, auront beaucoup de mal à ne pas se sentir trahis.

Palons franc: les Canadiens en ont assez d'être consultés sans être entendus. Si vous voulez consulter, ils attendent en retour, et avec raison, que vous agissiez. Nous vous implorons donc de saisir l'occasion extraordinaire qui vous est offerte de rendre un service précieux à une bonne partie de vos concitoyens et, par là même, de faire preuve du sens moral et du leadership qui manquent si cruellement dans le monde contemporain.

Le vice-président: Merci beaucoup. Mme Mitchell.

Mme Mitchell: Monsieur l'évêque, je voudrais vous remercier de nous avoir présenté un mémoire d'une telle hauteur de vues, et je profite de cette occasion pour vous dire combien les Canadiens vous sont reconnaissants du *leadership* moral dont témoignent vos diverses déclarations publiques, notamment sur la pauvreté, le chômage et la justice sociale. J'ai déjà eu l'occasion d'entendre certains de vos collègues témoigner devant d'autres comités, et je puis vous dire que leur opinions ont toujours été une source d'inspiration pour tous les parlementaires, de toutes les croyances. Je vous en remercie à l'avance.

J'aimerais maintenant vous demander quelques précisions sur les méthodes qui nous permettraient d'atteindre les objectifs que vous avez énoncés avec tant de conviction. Si je me souviens bien, vous avez dit qu'il ne suffirait pas de jouer avec les dispositions fiscales pour arriver à un système satisfaisant. Laissez-moi vous dire qu'il s'agit là d'une remarque fort opportune, puisque nos chercheurs vont bientôt se mettre à étudier de très près la possibilité de modifier les divers avantages sociaux offerts à la famille, pour voir s'il ne serait pas possible de réorienter les allocations familiales de façon à attribuer moins de fonds aux parents d'adolescents et à en accorder plus aux parents de jeunes enfants.

[*Text*]

I wondered what you would think of that, and I wondered if you had any other suggestions. Do you feel the family benefits package should be left as it is and that funding should come from general revenues rather than from that package? What are your reactions to that?

Bishop Pappin: I have some views on it, but I think Jennifer has rather stronger views, and perhaps more detailed and more researched, so maybe she could attempt to answer your questions.

Ms Jennifer Leddy (Canadian Conference of Catholic Bishops): Ms Mitchell, to answer your question on the tax system, the point made in the brief of the commission is that the current tax system, with its array of exemptions and deductions and tax credits, has not resulted in the provision of a quality system or in ensuring availability. The important thing is to fund the system, not the users. If you fund the users, that does not ensure that facilities will be available. It might make it a little more affordable, but not necessarily available or a quality system. That is the main point about that in terms of tinkering.

The second point on the current system of social benefits or family allowances is we would not be in favour of cutting out family allowances or affecting the universality of these social programs. Also, it is very important that new money be found. That is the key here.

Ms Mitchell: Perhaps you have not gone into the full financial picture, but I wondered if you had any suggestions on where additional money might come from, or whether you feel perhaps there should even be a special surtax of some kind related to child care. Have you thought that through?

Ms Leddy: The brief deliberately stays away from those particular details, for a couple of reasons. One is that you have had a tremendous number of experts in that area, in the economic field, who have testified before your committee. Also Members of Parliament are uniquely situated to call upon researchers and resources of all sorts. So it is our view that this is not our function in writing the brief or in being before this committee.

The question is whether or not there is the political will. That is what this brief attempts to emphasize. Is there the political will to make children a priority? If there is the political will, there is also the corollary that the money will be found.

Ms Mitchell: One of the things I have been feeling very strongly as we have been moving across the country is that the people who appear at our hearings are people who are very close to child care. They are parents or they are care-givers or they are people like yourselves who have a very strong commitment. Probably the people we have not yet reached, unless we are getting enough radio and media coverage to do this a little, are the vast number of people who are taxpayers; and we know that politicians react to the general public and to

[*Translation*]

Que pensez-vous de cette proposition? En avez-vous d'autres? Croyez-vous qu'il serait préférable de ne pas toucher aux allocations familiales et de puiser les crédits nécessaires dans les recettes générales de l'État?

Monseigneur Pappin: Je pourrais vous donner mon avis, mais je crois qu'il est préférable que je donne la parole à Jennifer, dont l'opinion à ce sujet est sans doute beaucoup mieux documentée que la mienne, et beaucoup mieux définie.

Mme Jennifer Ledy (Conférence des évêques catholiques du Canada): L'argument que nous avons présenté dans notre mémoire, Mme Mitchell, est que le régime fiscal actuel, avec sa multitude d'exemptions, de déductions et de crédits, n'a pas permis de mettre en place un système satisfaisant au plan de la qualité et de l'accessibilité. Notre objectif fondamental doit être maintenant de financer le système lui même, et non ses usagers. En effet, distribuer des fonds aux usagers ne garantit aucunement que les services seront disponibles. Certes, ils seront sans doute un peu plus abordables, mais cela n'aboutira pas nécessairement à l'offre de services en quantité et de qualité suffisantes. Tel était donc notre message fondamental au sujet du régime fiscal.

En ce qui concerne les avantages sociaux attribués à la famille, c'est-à-dire les allocations familiales, nous ne sommes pas en faveur de leur réduction et nous ne voulons pas que l'on modifie leur principe fondamental, l'universalité. Par conséquent, il est essentiel de trouver de nouvelles ressources financières. Voilà la clé du problème.

Mme Mitchell: Dans ce cas, pourriez-vous nous dire où l'État pourrait les trouver? Pensez-vous qu'il devrait imposer une sorte de surtaxe spéciale pour financer les services de garde d'enfants? Avez-vous réfléchi à cette question?

Mme Leddy: Nous avons volontairement évité d'aborder ce genre de détails, et ce pour plusieurs raisons, la première étant qu'un nombre considérable d'experts économistes sont déjà venus témoigner devant votre comité. Par ailleurs, les députés fédéraux ont la possibilité de faire appel à toutes sortes de spécialistes et de chercheurs pour analyser ce genre de problèmes. Nous avons donc considéré qu'il ne nous appartenait pas d'effectuer ce genre d'analyse à l'intention de votre comité.

La question fondamentale est une question de volonté politique. Voilà ce que nous tenons à souligner. Nos gouvernements ont-ils la volonté politique d'accorder la priorité aux enfants? Si oui, ils n'auront aucun mal à trouver l'argent requis.

Mme Mitchell: Au cours des audiences que nous avons tenues dans les diverses régions, nous avons entendu bon nombre de témoins directement impliqués dans les services de garde d'enfants, c'est-à-dire des parents, des directeurs de garderies, ou des gens comme vous, ayant adopté une position très ferme à ce sujet. Par contre, je ne pense pas que nous ayons réussi à entrer en contact avec les contribuables, si l'on excepte les messages que nous avons pu leur communiquer par la radio et les journaux. Or, nous savons tous que les politiciens

[*Texte*]

pressure from taxpayers. Unfortunately, children do not have a vote and their parents are pretty busy; they do not have a lot of chance to do some heavy lobbying. I just wonder whether you feel more can be done through all churches and their networks to make the general public more aware of this very great crisis, as you say. I agree with you on the very strong position you take, that it is indeed a crisis that faces our children and their parents today.

• 1115

Ms Leddy: I suppose everybody could be doing more to educate all sectors of the public, all sectors of the community concerning the crisis that is facing the country today. As stated in the brief, if it is not dealt with now, society will deal with it 20 years from now.

Mr. Michael McBane (Canadian Conference of Catholic Bishops): If I may just add to that comment. The whole issue of alternative budgets, alternative ways of dividing up revenues that government has, and alternative ways of raising revenues . . . For example, the Citizens for Public Justice came up with an alternative budget proposal, just to show that with imagination, there are alternative ways of raising funds. Just to go into a couple of examples which relate to our tax system, $2.1 billion could be raised by reducing tax exemptions for corporations; $1.1 billion could be raised through a special surtax at 7% on after-tax profits of Canada's 500 leading companies, etc.

The point is that there is an incredibly unjust tax system. The solution is not to tax ordinary working people more; the solution is to address the question of wealth redistribution. Therefore, if there are some broader questions of priorities that need to be addressed when you are looking at ways of funding child care beyond playing around with family allowance, for example, we should not be accepting those assumptions. We should be saying that we cannot separate social policy from economic policy; therefore we just do not accept those limited starting points as being an acceptable way of dividing up our resources. That is an example.

Ms Mitchell: I could not agree with you more on that point. I hope our committee will be able to broaden and look at other sources of revenue in that way. I think I will leave the time for other members of the committee. Thank you again.

The Vice-Chairman: Mr. Belsher.

Mr. Belsher: Bishop, I would like to address the question of the needs versus wants. When we talk about a universally accessible child care system, I sometimes get the feeling that this is the Utopia of what people really want. We know there are many people who need assistance and need assistance in parenting. You have alluded to the tremendous dollar value to go the whole route, and it is enormous. The best figure we have is the Cooke one at $11.3 billion, which only addresses those children of working parents. If we went the whole gambit it would be quite in excess of $11.3 billion. That represents more than one-third of the total amount of income tax now collected

[*Traduction*]

réagissent avant tout à l'opinion publique et aux pressions exercées par les contribuables. Hélas, les enfants n'ont pas le droit de vote, et leur parents n'ont généralement pas le temps d'exercer des pressions politiques, étant donné qu'ils ont bien d'autres choses à faire. Croyez-vous que les Églises pourraient faire plus pour sensibiliser l'opinion publique à la grave crise que nous connaissons dans ce domaine? J'approuve parfaitement la position très ferme que vous avez adoptée à ce sujet, et je suis convaincue que parents et enfants font face à une crise d'une ampleur extraordinaire.

Mme Leddy: Certes, nous pourrions tous faire plus pour sensibiliser l'oponion publique à cette crise. En effet, comme nous le disons dans notre mémoire, si nous ne réagissons pas immédiatement, la collectivité en paiera le prix, dirais-je au centuple, dans 20 ans.

M. Michael McBane (Conférence des évêques catholiques du Canada): Si vous me le permettez, je voudrais ajouter qu'il n'y a pas qu'une seule manière de préparer le budget de l'État, c'est-à-dire de répartir les recettes publiques. Ainsi, le groupe Citizens for Public Justice a déjà proposé un budget national différent, pour montrer qu'il existe d'autres méthodes. Ce budget montrait notamment que l'on pourrait obtenir 2,1 milliards de dollars en réduisant les exemptions d'impôts aux sociétés, 1,1 milliard de dollars en ajoutant une surtaxe spéciale de 7 p. 100 sur les bénéfices après impôts des 500 plus grosses entreprises canadiennes, etc.

Cela pour dire que notre régime fiscal est d'une injustice flagrante. La solution à nos problèmes ne consiste aucunement à imposer encore plus les travailleurs ordinaires, mais plutôt à poser la question de la redistribution des richesses. Si l'on veut parler du financement des services de garde d'enfants par l'État, que l'on commence donc par se demander quelle priorité on attribue à cet objectif, avant d'accepter les prémisses inhérentes aux politiques actuelles. Si l'on dit qu'il ne faut pas séparer les politiques sociales des politiques économiques, ajoutons immédiatement que nous refusons les critères limitatifs actuellement utilisés pour répartir les ressources. Cela dit à titre d'exemple seulement.

Mme Mitchell: Je suis parfaitement d'accord avec vous là-dessus. J'espère que notre comité sera prêt à envisager d'autres sources de revenus, comme vous le proposez. J'en reste là pour l'instant. Merci encore.

Le vice-président: M. Belsher.

M. Belsher: Monsieur l'évêque, je voudrais parler avec vous de l'alternative besoins-désirs. J'ai en effet l'impression que les partisans de la mise en place d'un système de garde d'enfants d'accès universel ont une vision très utopique des choses. Nous savons bien que beaucoup de personnes ont besoin d'être aidées dans leurs fonctions parentales, et vous avez fait allusion au coût énorme qu'exigerait la mise en place d'un réseau de services complets. Le meilleur chiffre qui ait été proposé à ce sujet est celui de Katie Cooke, soit 11,3 milliards de dollars, et il ne concerne que les enfants des parents ayant un emploi. Si l'on voulait aller au-delà, la facture totale dépasserait large-

[*Text*]

by the federal government through personal income tax. So we are talking about a redistribution of a great amount of funds. Now, how do we address the needs versus wants? I think we really have to sit down and start looking at it and not just say that you cannot do that. When we bring in recommendations, I believe we have to be responsible and we need help because we do not know how.

Bishop Pappin: I think we feel we have to be responsible too, and we try to identify our needs, and needs can be great or lesser. I think we take it as a given that appropriate child care services would be beneficial to our society, to families, to the children. How far it goes depends on many pragmatic and practical questions. I for one do not feel I have the expertise to implement a system, but I simply feel we do have a moral sense of what is required for our people, and then it is up to other people to provide the system if they buy the principles.

As I listened this morning, I had the impression everybody here is concerned about child care; that people are making valid propositions and proposals. As Jennifer says, the beginning would have to be the acceptance of the need and of the principle. Then with the political will to implement it, with all the financial problems . . . I do not know the answer. If we did have some notions, our social affairs commission makes all kinds of statements on the economy, mostly on principles. You are the people who have that responsibility, and I do not envy you. But if you buy the principles regardless of the political situation, I think you still should implement good principles for the benefit of our people even though it might cost you your jobs.

• 1120

Mr. Belsher: The question of universality is raging out there. We have heard many organizations that have discussed that problem with us, and we also have to deal with what the federal government can do with child care versus the province in our Confederation, the way it is put together.

The question of the private versus non-profit is very much alive as well, and I see you address it and come down on the one side of the issue. Some provinces have virtually no non-profit and they have chosen to go that way. So our recommendations have to flow around that as to what is realistic from a federal standpoint, because Confederation was put together in its weird and wonderful way. We have been working under that system, and that is the system we have to work under.

The social programs of the federal government now run to a total of about $50 billion and our revenues are in the $70 billion range, even though our expenditures are over $100 billion. So when you talk about whether or not you accept the whole gamut of principles, I think we also have to pay

[*Translation*]

ment 11,3 milliards de dollars, ce qui représenterait plus du tiers du produit total de l'impôt sur le revenu des particuliers. En d'autres mots, il s'agirait d'une redistribution massive de ressources. Je me demande donc s'il ne convient pas de faire preuve d'un peu de réalisme, et de reconnaître qu'on ne peut pas aller jusque-là. Par conséquent, lorsque nous formulerons nos recommandations, j'estime que nous devrons faire preuve de responsabilité, mais je sais que ce sera très difficile parce que nous n'y sommes pas habitués.

Monseigneur Pappin: Mais nous aussi nous voulons nous comporter de manière responsable, surtout lorsque nous identifions nos besoins. Le point de départ de notre analyse est le suivant: nous prenons pour acquis que la société, les familles et les enfants on tout à gagner de la mise en place de services appropriés de garde d'enfants. Quant à savoir jusqu'où ces services devraient aller, c'est là une question pratique comportant de nombreux aspects. Pour ma part, j'estime ne pas avoir suffisamment de compétence en la matière pour proposer une solution concrète, mais je n'ai aucune hésitation à dire que la morale exige que nous fassions quelque chose. À d'autres d'en assurer la réalisation concrète, s'ils acceptent nos prémisses.

En écoutant les témoins de ce matin, j'ai eu le sentiment que tout le monde prenait la question très au sérieux, car on vous a présenté des propositions tout à fait valables. Cependant, comme l'indiquait Jennifer, on ne peut parler de solutions tant que l'on n'a pas admis l'existence d'un besoin et accepté la nécessité de le satisfaire. Ensuite, si l'on a la volonté politique d'agir, les problèmes financiers sont secondaires. Vous savez, notre commission des affaires sociales fait toutes sortes de déclarations publiques sur l'économie, mais en s'en tenant essentiellement aux principes fondamentaux. Certes, c'est vous qui avez la responsabilité de l'action concrète, et je ne vous envie pas ce rôle. Cependant, si vous acceptez le principe que nous formulons, quelle que soit la situation politique, vous devriez être prêts à agir dans l'intérêt de la population, même si cela risque de vous coûter votre poste.

M. Belsher: Le problème de l'universalité suscite actuellement beaucoup de controverses, et bon nombre de témoins l'ont abordé au cours de ces audiences. D'autres ont également parlé du rôle du gouvernement fédéral par rapport à celui des provinces, étant donné notre structure constitutionnelle.

D'autres enfin ont abordé la question des services privés par rapport aux services à but non lucratif, et j'ai pu constater que vous-même avez pris position à ce sujet. Certaines provinces n'ont quasiment aucun service à but non lucratif, et c'est là un choix qu'elles ont fait. Nos recommandations devront de toute façon tenir compte de tous ces éléments, et partir d'une analyse réaliste de ce que peut faire le gouvernement fédéral, étant donné l'origine aussi bizarre que merveilleuse de notre Confédération.

A l'heure actuelle, le gouvernement fédéral consacre environ 50 milliards de dollars aux programmes sociaux, perçoit environ 70 milliards de dollars de recettes, et a des dépenses de plus de 100 milliards de dollars. Vous conviendrez avec moi que l'heure est au réalisme, et qu'il est temps de fixer des

[*Texte*]

attention to what is realistic and what we can really afford. We had better pay attention to that. We cannot just say it is the political will. It is not just the political will; it is the Canadian people, and we are the people. Parliamentarians have no magic way of raising funds; they go back to the people who have put them there. We have to address ourselves in that light.

Bishop Pappin: I feel it is an urgent issue, but it is very complicated.

Mr. Belsher: Yes, it is.

Bishop Pappin: I agree with you because the question here is not so much whether or not there is money available, because there is money available, but where it is going to be spent and what the priorities are. We feel this is a major priority. This whole question of child care, of the families, of things we can do to build up and strengthen our families in our country, we feel, is of major importance.

But it obviously has to tie in with all other things that are important, too. I think the determination or the kind of assessment or discernment of the priorities is a major issue here. I think we all agree on the basic reality, but where does it fit? How much is it going to cost, and how much can we afford? How much is needed, and how much is wanted?

Mr. Belsher: Why do you think, Bishop Pappin, we have come to the point where many people feel it is the government's responsibility to provide this additional help to parenting? Twenty years ago that feeling was not there in any large numbers, but suddenly we have come to that point now where a very large portion of our society feels it is now the government's role to help in the parenting. Parenting is really the parents' responsibility; it is not the government's responsibility. The government cannot do a very good job of parenting. We know that, and you folks know it as well.

Bishop Pappin: I think we tried to be a little careful in our brief not to give the impression that it is all to be dumped on government, because it is not. It is only one component of the whole system of provision of support for families. We, as a church, feel that responsibility very much. I would hope all segments of society would want to share the responsibility, but I think what we are addressing here is what the government's responsibility is in addition to all the other contributors to care.

The Vice-Chairman: Could that be your last question? We will go on to Mr. Nicholson, who had indicated he wanted to question.

Mr. Nicholson: Your Excellency, you made a very interesting point about our not casting moral judgments on the whole question of whether the parents are working inside or outside the home, and I think that is very good.

• 1125

I would like to just get your opinion on something. A woman came before us, I believe it was here in Ottawa. She was 34 years of age and she had 7 children. She stayed at home with

[*Traduction*]

limites très claires à ce que nous pouvons nous permettre. Il ne suffit pas de dire qu'il s'agit d'un problème de volonté politique car il ne s'agit pas que de cela. Il s'agit aussi de l'avenir de la population canadienne, c'est-à-dire de notre avenir collectif. Les parlementaires n'ont pas de baguette magique pour regarnir les coffres de l'Etat, ils n'ont qu'une seule source de financement: les contribuables. Il ne faudrait pas l'oublier.

Monseigneur Pappin: C'est un problème urgent, mais aussi très complexe.

M. Belsher: Je ne vous le fais pas dire.

Monseigneur Pappin: Cependant, la question n'est de savoir s'il y a ou non de l'argent quelque part, car il y en a. Il s'agit simplement de savoir où cet argent est dépensé, c'est-à-dire en fonction de quelles priorités. Notre opinion est que les services de garde d'enfants devraient être l'une des priorités fondamentales de l'Etat car nous estimons essentiel de contribuer à renforcer la famille.

Bien sûr, il y d'autres choses importantes au niveau collectif, et il faut donc faire des choix. Personne ne le conteste, mais la solution proposée par chacun dépendra des questions qu'il juge fondamentales. En d'autres mots, devons-nous nous demander combien cela va coûter et combien nous pouvons payer? Ou ne devrions-nous pas plutôt nous demander ce que nous voulons et de quoi nous avons besoin?

M. Belsher: Comment se fait-il, monsieur l'évêque, que nous en soyons arrivés au point où l'on semble trouver normal de s'adresser à l'Etat pour obtenir ce genre d'aide? Il y a 20 ans, les choses ne se passaient pas comme cela mais, d'un seul coup, des pans entiers de la population semblent croire qu'il revient maintenant à l'Etat d'aider les parents à assumer leurs responsabilités. À mon sens, ces responsabilités incombent précisément aux parents eux-mêmes et non à l'Etat, qui serait de toute façon incapable de bien faire dans ce contexte, vous le savez aussi bien que nous.

Monseigneur Pappin: Je crois que nous avons justement fait l'effort, dans notre mémoire, de ne pas donner l'impression qu'il faut rejeter tout le problème sur le gouvernement. Celui-ci ne doit constituer que l'une des sources d'aide des familles. Nous-mêmes, membres de l'Eglise, ressentons une responsabilité particulière à cet égard. Cependant, la question qui nous intéresse devant votre comité est de définir la responsabilité spécifique de l'Etat, ce qui ne sous-entend aucunement qu'il soit le seul à avoir un rôle à jouer dans ce domaine.

Le vice-président: Etait-ce votre dernière question? Dans ce cas, je donne la parole à monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Vous avez fait une remarque extrêmement intéressante, votre Excellence, lorsque vous nous avez invités à ne porter aucun jugement moral sur le fait que les parents travaillent ou non à l'extérieur du foyer.

Cela dit, je voudrais obtenir votre avis sur quelque chose d'autre. Lors de nos audiences d'Ottawa, nous avons entendu une femme de 34 ans qui avait 7 enfants et qui restait à la

[*Text*]

her children. She told us to make sure that no matter what we did, we should not make it more difficult for her to be at home with her children, because that was her choice. Most of us, whenever we think about this, want to make sure that parents have a choice. She says that if you remove the tax subsidies or the federal contracts and grants that her husband's company is receiving, that will cost her in the long run. She said if you tax his income from his business, that will cost her; it will make it more difficult for her to be at home with her children because she says one way or the other the money has to be raised in society for non-parental care of children outside. She said it would be unfair to her if we did that unless we were prepared to spend as much on her situation as we were on that.

Now, I look in your statistics quoted here. They show 48% of the women in this country with children under the age of three are at home. Would you support that principle that whatever money from whatever sources we spend on a universal or accessible child care system outside the home, that we should also be prepared, in whatever form, whether through tax credits or extra deductions or some way, to provide for the person or the woman who stays at home with her children?

Ms Leddy: In responding to that question, you will note in the brief that there is a recommendation indicating that society, and indeed all levels of government, must soon come to grips with the fact that more tangible support must be given for the worthwhile contribution of parents who remain at home to care for their children. Having said that, it is almost probably becoming trite at your committee hearings to say it, but it is worth repeating, that the current situation with respect to parents who work outside the home is in crisis. The needs of those children, the needs of those parents, are not being met.

It is not a question of needs and wants, with respect to Mr. Belsher, but more than 80% of those children are in informal situations of uneven quality and uneven stability. So, trying to come to your particular question, there is much that needs to be done for the full-time homemaker, be that the mother or the father, but realistically it is the mother right now. There is much that can be done and should be done. However, the priority here at this moment in time is for those children who are at risk in informal situations which are not supervised and not regulated. That is not to say that something should not eventually be done for the full-time homemaker or that the whole family policy should not be looked at and the social policy, but the danger is that if your committee in its recommendations tries to do everything at once you just might end up not doing anything for anybody, then nobody will benefit.

Mr. Nicholson: It is interesting that of the 80% who are in those informal, unregulated settings, the majority of those children are at home with their mother.

[*Translation*]

maison pour s'en occuper. Elle nous a dit que son plus cher désir était précisément de s'occuper chez elle de ses enfants, et qu'elle tenait avant tout à ce que nous ne lui rendions pas la vie plus difficile, par nos recommandations. La plupart d'entre nous, j'en suis convaincu, estiment que notre objectif essentiel doit être de permettre aux parents de faire un choix. Or, cette femme nous a dit que l'abolition des avantages fiscaux ou des contrats fédéraux reçus par la société de son mari représenterait pour elle des coûts à long terme. À son avis, si nous imposions les revenus de l'entreprise de son mari, cela aussi lui coûterait de l'argent car il lui serait beaucoup plus difficile de rester à la maison s'occuper de ses enfants. Sa conclusion était donc qu'il serait injuste à son égard d'augmenter les impôts pour financer les services de garde à l'extérieur, puisque cela ne lui permettrait plus à elle de s'occuper elle-même de ses enfants.

Si j'examine vos statistiques, je constate que 48 p. 100 des femmes canadiennes ayant des enfants de moins de trois ans restent à la maison. Seriez-vous donc prêt à dire que, quelles que soient les sommes consacrées à la mise en place d'un réseau universel ou accessible de services de garde d'enfants, nous devrions être prêts à offrir les mêmes sommes, par le biais de dégrèvements fiscaux ou de crédits d'impôt, aux personnes qui veulent rester chez elles pour faire le même travail?

Mme Leddy: Vous aurez pu constater, à la lecture de notre mémoire, que nous recommandons que la société, et même tous les niveaux de gouvernement, accordent un soutien beaucoup plus tangible aux parents qui s'occupent de leurs enfants à la maison. Cela dit, et c'est peut-être une banalité que de le répéter devant votre comité mais cela en vaut la peine, la situation à laquelle font actuellement face les parents qui travaillent à l'extérieur est manifestement une situation de crise. En d'autres mots, les besoins de ces parents et de leurs enfants ne sont pas satisfaits.

Il ne s'agit donc pas tant de l'alternative besoins-désirs, comme dit M. Belsher, mais plutôt du fait que plus de 80 p. 100 de ces enfants sont dans des services de garde non réglementés, de qualité variable et de stabilité incertaine. Donc, pour répondre à votre question, nous reconnaissons sans aucune hésitation qu'il y a encore énormément à faire pour la personne qui reste à temps plein à la maison, et qui est généralement la mère, mais que la priorité absolue, en ce moment, doit être accordée aux enfants qui sont confrontés à des risques particuliers dans des services de garde non surveillés et non réglementés. Cela ne signifie pas qu'on ne devra pas en fin de compte faire quelque chose en faveur du parent qui reste à temps plein à la maison, et que nous ne devrons pas revoir l'ensemble de nos politiques familiales et sociales. Cela signifie plutôt qu'on risque de ne rien faire du tout pour personne si on essaie de faire d'un seul coup tout pour tout le monde.

M. Nicholson: Il est intéressant de savoir que les 80 p. 100 d'enfants gardés dans des services non réglementés et non structurés sont en majorité des enfants gardés à la maison, par leur mère.

[*Texte*]

Ms Leddy: These are of mothers who are working outside the home, 80% of those children.

Mr. Nicholson: Oh, I see. That is a different—

Ms Leddy: That is a different statistic.

Mr. Nicholson: That is the position, I take it, of the other two on the panel as well and the Canadian Conference of Catholic Bishops that the concentration from this committee should be on those parents who are working, both outside the family or outside the home.

Ms Leddy: In the current crisis, yes.

Mr. Nicholson: Thank you very much.

Bishop Pappin: I just think that in view of what was said earlier about the cost, we know that everything could not be done. We would be recommending that the persons who are in greatest need should be the ones that we be concerned about right now and address their needs. We feel that even though there is great concern about that homemaker that you speak of, we are more concerned about people who of necessity, or of choice, work outside the home and are left with this tremendous problem of raising their children in the best possible way.

The Vice-Chairman: If I may, I want to raise one question with you. We have had comments about this task force from a number of people and my answer has always been a rather straightforward one: the agenda is very clear; the difficulty we have is exactly the separation you made, which is that you are not economists and that we have the resources and the expertise to answer that second question.

• 1130

The difficulty we have as well is that the words "crisis" or "problem" have crept up. For instance, the Catholic Women's League and the Knights of Columbus in several briefs have told us that this was not a crisis and that there were things we should do.

But, following your model of establishing a need and then having the political will and then going to look at the finances, the difficulty we have is, if you take child care on one side and family benefits and then you go on to other programs, that in the government finances there is competition for the same priorities.

The question I have relates to what I think is a central assumption, and I would be the first to agree with you that I will not, and I do not think my colleagues will either, accept what is, even if it does cost us our jobs. Most of us did things before this and will do things after.

Ms Mitchell: We will probably get a majority if we go for the child.

[*Traduction*]

Mme Leddy: Non, je voulais parler des 80 p. 100 d'enfants dont les mères travaillent à l'extérieur.

M. Nicholson: Je vois, c'est complètement différent.

Mme Leddy: En effet.

M. Nicholson: En fin de compte, votre position, que partagent sans doute les deux autres membres de votre délégation ainsi que la Conférence des évêques catholiques du Canada, est que notre comité devrait centrer ses recommandations avant tout sur les parents qui travaillent, à l'extérieur de la famille et à l'extérieur du foyer?

Mme Leddy: Pour faire face à la crise actuelle.

M. Nicholson: Merci beaucoup.

Monseigneur Pappin: Je voudrais revenir sur les problèmes financiers, en soulignant que nous savons parfaitement qu'on ne peut pas tout faire d'un seul coup. C'est pourquoi nous recommandons que l'on s'intéresse d'abord aux besoins des personnes les plus nécessiteuses. Certes, la situation dans laquelle se trouve la ménagère dont vous parliez est fort préoccupante, mais nous avons le sentiment qu'il y a bien d'autres personnes qui se trouvent dans des situations combien plus angoissantes, car elles doivent travailler à l'extérieur de chez elles tout en essayant d'élever leurs enfants de la manière la plus satisfaisante possible.

Le vice-président: Si vous me le permettez, je voudrais vous poser une question. Les travaux de notre comité sécial ont suscité bon nombre de commentaires, et ma réponse a toujours été relativement directe: le mandat du comité est très clair, et le problème consiste précisément à faire cette distinciton entre les diverses catégories de besoins. Evidemment,comme vous l'avez dit, nous devrions avoir les ressources et les compétences nécessaires pour répondre à cette question.

La difficulté vient aussi du fait que l'on utilise dans ce contexte des mots tels que «crise» ou «problème». En effet, tous les témoins ne font pas la même analyse de la situation. Par exemple, la Ligue des femmes catholiques et les Chevaliers de Colomb contestent qu'il y ait une crise.

Quoi qu'il en soit, si l'on adopte la procédure en trois étapes que vous recommandez, soit définir le besoin, former la volonté politique, puis résoudre les problèmes financiers, le problème qui se pose à nous, tant en ce qui concerne les services de garde d'enfants que les allocations familiales, est que l'Etat doit répondre en même temps à bon nombre de priorités concurrentielles.

Cela dit, tout revient à savoir comment nous formulons notre hypothèse fondamentale, et je serais le premier à vous dire que je suis prêt à agir comme ma conscience me le dicte, même si cela doit me faire perdre mon poste, et je suis sûr que mes collègues réagissent comme moi. De toute façon, la plupart d'entre nous faisions quelque chose avant de venir ici et ferons autre chose lorsque nous en partirons.

Mme Mitchell: Si nous adoptons la protection des enfants comme slogan électoral, nous obtiendrons le double de sièges.

[*Text*]

The Vice-Chairman: Right. If we were to double our majority, Ms Mitchell, we would be in some difficulty.

Ms Mitchell: In any area but Vancouver East.

The Vice-Chairman: But I accept that we cannot take what is. We do not do it with abortion; we do not do it with birth control; and in this area the question of the need is one I want to raise with you.

If you were in our place, would you want to do what you can to support structures and systems which encourage mothers and fathers to leave infants? I say infants zero to two, and I may be out, because I have clearly made up my mind that six-year-olds should be at school. I think evidence is that three- and four-year-olds perhaps need some socialization, but we have heard no evidence that infants are better looked after by child care givers than by their own parents.

Getting back to that same question: if you were in my place or the place of other members of the committee, would you suggest that we should encourage a structure which encourages women—and their husbands, because I accept either one—to leave their children in the hands of others?

Bishop Pappin: If I may speak, and then perhaps my colleagues would like to, I feel that you, as all of us, are faced with the problem of if we do provide any kind of a system there will be people who will abuse it. I do not think we can operate on the basis of if we want to avoid abuse then we have to discontinue a system.

I do not speak as an expert in all aspects of this issue, but I feel that quality child care is of benefit and it is a good thing, and therefore I would be in favour of supporting any system that provides it. Even though there might be misuse and even though we cannot be 100% sure in every given case of who is going to get better care, either at home or in a system, I would think we would hope that there would be a nice combination between the two and that the children would be given the opportunity to benefit from whatever their parents, in their own limited way, can provide and at the same time have some supplementary aid given to their families to help them to do the things they find it either hard to do or impossible.

The Vice-Chairman: I do not have any difficulty with that. I think all of us want to try to provide the quality child care. With the case of infants, I was trying to focus in as to who we think can do that better. I am not concerned about an element of abuse; I am talking about a take-up rate. I would be concerned, particularly with infants, if we were to make a system universal and thereby encourage people to leave their infants with someone else. I wondered whether you shared that view or not.

Bishop Pappin: I have an opinion, but perhaps Michael or Jennifer . . .

Ms Leddy: I will just make one comment about whether laws encourage people to do things or not do things, or prevent

[*Translation*]

Le vice-président: Certes, Mme Mitchell, mais je ne sais pas comment nous pourrons doubler les nôtres.

Mme Mitchell: Sauf à Vancouver Est.

Le vice-président: Mais je reconnais qu'on ne peut tout simplement pas accepter la situation actuelle. Nous ne le faisons pas au sujet de l'avortement ou du contrôle des naissances. Il convient cependant d'évaluer très sérieusement l'ampleur des besoins, et c'est ce que je voudrais faire avec vous.

Si vous étiez à notre place, seriez-vous prêt à recommander l'adoption de mesures destinées à encourager les mères et les pères à confier leurs bébés à d'autres? Lorsque je parle de bébés, je veux parler des enfants de moins de deux ans. Peut-être devrais-je aller plus loin, mais je me suis mis dans l'idée que les enfants de six ans devraient être à l'école. Nous avons eu certaines indications que les enfants de trois et quatre ans ont sans doute besoin d'une certaine socialisation, mais nous n'avons entendu aucun témon nous dire que les bébés seraient mieux élevés par des gardiennes que par leurs propres parents.

J'en reviens donc à ma question: si vous étiez à notre place, recommanderiez-vous des mesures encourageant les femmes, et leurs maris, puisque ce peut être les uns ou les autres, à laisser leurs enfants à d'autres personnes?

Monseigneur Pappin: La difficulté qui se pose est que, quel que soit le système que l'on mette en place,certaines personnes en abuseront. Nous ne pouvons certainement pas adopter comme principe que l'on refuse de faire quoi que ce soit simplement parce que l'on veut éviter les abus.

Sans être un expert en la matière, j'estime que des services de garde d'enfants de qualité seraient une bonne chose, et je suis donc en faveur de ce qui peut y contribuer. Même s'il y a des abus, et même si nous ne pouvons avoir la certitude que les enfants seront toujours mieux soignés, dans 100 p. 100 des cas, je crois que nous devons tendre vers une combinaison des deux méthodes, c'est-à-dire garderies et maison, de façon que les enfants aient la possibilité de bénéficier de ce que leurs parents peuvent leur donner, à l'intérieur de leurs propres limites, en accordant aux familles une aide supplémentaire pour les aider à faire ce qui leur est actuellement impossible.

Le vice-président: Cela ne me pose aucun problème. Je crois que nous sommes tous en faveur de services de qualité. Cependant, pour revenir au problème des enfants en bas âge, ce n'est pas tellement les risques d'abus que me préoccupent, mais plutôt le taux d'utilisation des services. Si nous rendons le système universel, nous allons encourager les gens à laisser leurs enfants en bas âge avec quelque'un d'autre. Qu'en pensez-vous?

Monseigneur Pappin: J'ai un avis sur la question mais je préfère donner la parole à Michael ou Jennifer.

Mme Leddy: Je ferai simplement une remarque au sujet de ce que les lois encouragent les gens à faire ou à ne pas faire.

[*Texte*]

them from doing them. The statistics in the Katie Cooke task force indicate that, by 1984, 52% of mothers of children under three were working outside the home. This was within the context of the present inadequate situation.

• 1135

The statistics indicate that a trend is continuing, not that it is likely to be reversed. That seems to be the forecast in the statistics. So when you speak, Mr. Duguay, about whether this will encourage mothers or fathers to leave their infants in the hands of a surrogate care-worker, and whether that is appropriate, the fact is this is what is happening right now; and while the issue is being debated about whether this should be encouraged or not encouraged, those children might be at risk. Some definitely are; some are not. If you look at it from the child's perspective, it probably does not matter that much to him or her, in terms of what is happening to the child, if you do not provide the proper care for that child.

The Vice-Chairman: I think the question about consulting and hearing is really relevant. This special committee has that as its mandate. We have to try to answer that question. The Cooke report was asked to react only to one half of that. They were asked to accept what is and project it linearly, which is what they did. We have to deal with the other question, which is why I keep raising it. For one, I am not sure I want to do what I can to encourage parents to leave their infants in the care of others, because I am not sure that does the young people a service. We may be able to do things to encourage mothers to stay at home, or fathers, if that is the decision they make. We may be able to do that and still provide quality care.

Mr. McBane: I think there are some assumptions that it could be problematic in the sense of ignoring the reality that is there, and the need, and perhaps superimposing some kind of model and ideal. In the meantime the lived experience of people and their frustration with being expected to follow a model, but their reality and their lived experience is something else, is not being met. In that sense we are trying to look at social reality and the experience of families, whatever model it is, not prejudging the model and saying what is important is a community of life and love here. That is what is important, not to project some historical ideal.

The other thing is we believe, as a Christian church, that human work is fundamentally important to all people, men and women, and therefore because we believe that we also believe you have to be consistent and allow people to work, allow them their self-expression and self-realization. Therefore, when that is a priority, when there is a comittment and a recognition of the right to meaningful work, then the society provides the conditions. That is not Utopia, because we see in parts of Europe that there is a priority, that human work is recognized as being valuable to human development, the development of the person, and therefore, automatically, child care is provided to allow people to work. Therefore, it is a question of our values and our priorities, and it can be done if our vision is there and if we recognize the importance of work.

[*Traduction*]

Les statistiques relevées par le groupe d'étude de Katie Cooke révèlent qu'en 1984, 52 p. 100 des mères d'enfants de trois ans travaillaient à l'extérieur du foyer, malgré le caractère absolument insatisfaisant du système actuel.

Ces statistiques révèlent par ailleus que cette tendance va se maintenir et qu'il est peu vraisemblable qu'elle soit renversée. Donc, M. Duguay, lorsque vous nous demandez si cela va encourager les mères et les pères à laisser leurs enfants en bas âge à d'autres personnes, et si cela est convenanble, je ne puis vous répondre que cela se fait déjà. Or, pendant que nous en discutons, ces enfants peuvent se trouver dans une situation de risque. Certes, ce n'est pas le cas de tous, mais il est évident que c'est le cas de certains. En conséquence, je crois qu'il faut se placer du point de vue de l'enfant, à qui ce genre de problème importe peu s'il ne reçoit pas de soins satisfaisants.

Le vice-président: Mais je crois que c'est là une question très importante, qui nous distingue d'ailleurs du groupe d'étude Cooke, car cela figure spécifiquement dans notre mandat. Alors que le groupe de Katie Cooke avait simplement été invité à effectuer des projections linéaires à partir de la situation actuelle, notre comité doit répondre en plus à une question très difficile, qui est de savoir s'il serait légitime d'agir de cette manière. Pour ma part, je ne sais pas si j'ai vraiment envie d'encourager les parents à laisser à d'autres le soin de s'occuper de leurs enfants en bas âge, car je ne suis pas convaincu que ce soit là leur rendre un service. Peut-être pourrions-nous plutôt encourager les mères ou les pères à rester à la maison, si telle est leur décision, et peut-être que cela permettrait aux enfants d'obtenir des soins de qualité.

M. McBane: Mais on risque alors d'ignorer la réalité des besoins actuels, c'est-à-dire d'essayer de résoudre un problème concret au moyen d'une solution idéale, certes, mais purement théorique. Que se passe-t-il si l'expérience vécue des individus n'es pas conforme à cette solution? Nous pensons quant à nous qu'il est préférable de partir de la réalité sociale, c'est-à-dire du vécu des familles, en considérant que c'est là l'élément important de notre vie sociale.

Il convient aussi de souligner qu'à titre de Chrétiens, nous sommes convaincus que le travail humain est fondamentalement important pour chacun, ce qui signifie que nous devons permettre aux gens de travailler si c'est ainsi qu'ils veulent s'exprimer et se réaliser. Si nous retenons ce principe, c'est-à-dire si nous reconnaisssons le droit à un travail satisfaisant, nous devons veiller à ce que ce droit puisse s'exercer. Ce n'est pas du tout une Utopie, puisque nous savons que certaines sociétés d'Europe ont déjà adopté le même principe. Elles considérent que le travail humain est important pour le développement de l'individu, ce qui implique automatiquement que certains doivent s'occuper des enfants pour que les autres puissent travailler en dehors de la maison. Il s'agit en fin de compte d'une question de valeurs fondamentales et de

[*Text*]

The Vice-Chairman: I find this discussion interesting, because it is fundamentally about assumptions. You have made some, and I have made some others; and I guess it will be our responsibility to test them out. One of the things about the assumption you have just made is it implies that when parents have children they cannot work at home looking after their own children—that is not a real job. On that we might disagree.

Bishop Pappin: I do not think we would disagree, because we state very emphatically that it is the right, but I do not think we are making judgments on which is the better model. I think most people are kind of caught with a model they have not chosen for themselves, and this is where we are in sympathy, and great sympathy, with those persons who are having extreme difficulty because of a circumstance in their life that has left them with a double responsibility they find almost impossible to fulfil, and that is to provide financially for their family, and at the same time look after their children.

The Vice-Chairman: Would you accept the model that has been suggested to us that we have responsibility to help those in need, but that Canadians who have healthy incomes can have accessibility to child care but should be required to pay for it?

Bishop Pappin: I think our brief would take objection to that, for the reason it would cause extreme inequality in what is available to people. Granted, there should still be that freedom for people to invest to the degree that they are able in any kind of good child care they want to provide, but I think what we are more concerned about is the provision of that care. It should be as universal as is reasonably possible, accessible and affordable.

• 1140

The Vice-Chairman: Thank you very much. That is I think clear. We will wrestle with the second part of that equation as best we can.

We now have the Canadian Ethnocultural Council; Juliette Cuenco, Gaye Tams and Mrs. Bhargava. Welcome.

Mrs. Gaye Tams (Vice-Chairperson, Women's Committee, Canadian Ethnocultural Council): Good morning. First of all, I would like to thank you for allowing us this opportunity to appear before the committee this morning.

This will be a joint proposal put forward by the Canadian Ethnocultural Council and the Multicultural Women's Association of Ottawa-Carleton. We will be addressing the issues of child care in a multicultural context.

First of all, the Canadian Ethnocultural Council is a national organization that represents more than 32 national

[*Translation*]

priorités, et le problème peut être résolu si nous sommes prêts à reconnaître l'importance du travail.

Le vice-président: Je trouve cette discussion très intéressante, car elle porte en fin de compte sur nos valeurs fondamentales. Vous en avez identifié certaines, j'en ai identifié d'autres, et nous verrons bien où tout cela nous mène. Cependant, le principe que vous venez d'énoncer sous-entend que les parents ne devraient pas rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants, cela ne constituant pas un vrai travail. Je ne suis pas d'accord.

Monseigneur Pappin: Ce n'est pas ce que nos avons dit. Nos avons tenu à souligner que chacun a parfaitement le droit d'agir comme il l'entend, et nous ne portons aucun jugmenet sur la légitimité de ce choix. Je crois d'ailleurs que la plupart des gens sont coincés dans un modèle qu'ils n'ont pas choisi, et c'est pourquoi nous ressentons une sympathie profonde à l'égard des personnes qui connaissent des difficultés extrêmes à assumer la double responsabilité que leur imposent les circonstances particulières de la vie, à savoir subvenir aux besoins financiers de leur famille tout en s'occupant de leurs enfants.

Le vice-président: Etes-vous prêt à reconnaître que nous avons la responsabilité d'aider les personnes dans le besoin, et que les Canadiens qui ont des revenus élevés devraient certes avoir accès aux services de garde mais à condition d'en payer le prix?

Monseigneur Pappin: Notre mémoire montre que nous nous opposons à cette solution, car elle se traduirait par des écarts énormes entre les services mis à la disposition des différentes catégories de citoyens. Certes, les gens qui le veulent devraient avoir encore la liberté d'investir ce qu'ils veulent dans des services de garde de leur choix, mais ce qui nous intéresse fondamentalement, c'est plutôt d'assurer l'existence des services valables. En d'autres mots, ces services devraient être aussi universels, aussi accessibles et aussi abordables que possible.

Le vice-président: Merci beaucoup. Cela me paraît clair. Nous essaierons de résoudre le mieux possible le deuxième élément de l'équation.

Nous entendrons maintenant Juliette Cuenco, Gaye Tams et Mme Bhargava,représentant le Conseil ethnoculturel canadien. Mesdames et messieurs, je vous souhaite la bienvenue.

Mme Gaye Tams (vice-présidente, Comité des femmes, Conseil ethnoculturel canadien): Bonjour, monsieur le président. Je tiens tout d'abord à vous remercier de nous donner la possibilité de témoigner devant votre comité.

Nous sommes ici pour vous présenter le témoignage du Conseil ethnoculturel canadien et de l'Association multiculturelle des femmes d'Ottawa-Carleton. Nos allons donc aborder le problème de la garde des enfants dans un contexte multiculture.

Tout d'abord, le Conseil ethnoculturel canadien est une association nationale représentant plus de 32 organisations

[*Texte*]

ethnocultural organizations in Canada. The Multicultural Women's Association represents more than 15 multicultural groups in the Ottawa area.

We regret that we have not a written submission at this time but hope to put one forward in the near future. This is something that we have done on a volunteer basis; we are all parents and all work full time.

First of all, I would like to introduce you to my partners, Juliette Cuenco, President of the Multicultural Women's Association of Ottawa—Carleton, and Mrs. Utra Bhargava, who is a member of the association.

I would like to give a brief introduction and then hand it over to Juliette to discuss child care in Canada's multicultural society.

The present child care facilities in Canada are severely inadequate. The cost of care is too high and it is often difficult to find care of any sort, let alone good quality child care. It would appear that care is available to either high-income earners or low-income earners provided with subsidized care. This excludes middle-income earners and demonstrates a need for more accessible and affordable child care.

Apart from the shortage of day care spaces for children up to the age of 6, there is a lack of facilities for children with special needs—children with language, learning, and behavioural problems which in many cases can be treated early in life. If these problems are not addressed, they can lead to more serious problems later in life.

Our society needs much more in the way of after-school programs and facilities for children in the 6 to 12 age group. Often these children are latchkey kids and left alone until their parents return from work. School and work hours do not necessarily correspond and this creates numerous problems. Often parents look for child care for younger children, but it is hard to find and expensive. We feel that there is a real need for the existing educational facilities to provide such care, making things easier for both parent and child.

When these children are left to fend for themselves, the result is often boredom and crying. This often leads to serious social and economic problems later in life, making the burden even greater on society. We think we have problems now without adequate, stimulating, high quality care that is affordable, but our future problems will be much greater.

[*Traduction*]

ethnoculturelles nationales. L'Association multiculturelle des femmes représente quant à elle plus de 15 groupes multiculturels de la région d'Ottawa.

Je regrette de ne pas avoir de texte à vous remettre, mais j'espère que nous pourrons vous en envoyer un plus tard. Je tiens à dire que le travail que nos faisons au sein de nos associations est complètement bénévole, et que nous sommes tous des parents ayant tous un emploi a temps plein.

Je voudrais par ailleurs vous présenter les personnes qui m'accompagnent, Juliette Cuenco, présidente de l'Association multiculturelle des femmes d'Ottawa-Carleton, et Mme Utra Bhargava, membre de l'Association.

Je vais faire une brève introduction, après quoi je donnerai la parole à Juliette, qui vous parlera des problèmes de garde d'enfants dans la société multiculturelle du Canada.

Actuellement, les services de garde d'enfants existant au Canada sont gravement insatisfaisants. Leur coût est trop élevé, et il est souvent très difficile d'y trouver des places, sans parler de places dans des garderies de qualité. Il semble en fait que seules deux catégories de personnes aient accès aux services, soit celles qui ont des revenus très élevés, et celles qui ont les revenus les plus bas, celles-ci grâce aux subventions. Cela signifie que les classes moyennes sont exclues du système. Il est donc urgent de mettre en place des services plus accessibles et plus abordables.

Outre l'absence criante de places de garderie pour les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans il importe de souligner l'absence de services pour les enfants ayant des besoins spéciaux, c'est-à-dire les enfants ayant des problèmes de langue, d'apprentissage ou de comportement, qui sont précisément des problèmes qu'il convient de traiter le plus tôt possible si l'on ne veut pas qu'ils se traduisent plus tard par des difficultés beaucoup plus graves.

Notre société a besoin de services beaucoup plus complets après les heures d'école, pour les enfants de 6 à 12 ans. Ceux-ci sont souvent des enfants porte-clé, qui restent seuls à la maison jusqu'à ce que leurs parents rentrent du travail. Comme les horaires scolaires ne correspondent pas nécessairement aux horaires de travail, bon nombre de familles font face à des problèmes énormes. Les parents qui souhaitent faire garder leurs jeunes enfants ont souvent beaucoup de difficultés à trouver des places d'accueil, et, quant ils en trouvent, celles-ci coûtent souvent très cher. Nous estimons que ce genre de besoin devrait être satisfait par les services d'enseignement existants, ce qui simplifierait considérablement la vie de parents et des enfants.

Lorsque les enfants doivent rester seuls à la maison, il n'est pas rare qu'ils s'ennuient et se mettent à pleurer. Cela se traduit souvent par de graves problèmes sociaux et économiques à l'âge adulte, c'est-à-dire par un fardeau encore plus lourd pour la société. Nous croyons avoir déjà des problèmes graves en matière de service de qualité et abordables, mais, si nous ne réagissons pas, nos problèmes futurs le seront encore plus.

[*Text*]

• 1145

Unlike our forefathers, we no longer have the support of an extended-family situation. The need for this support is greater than ever; especially in the case of new Canadians and single parents. So whether one is for or against child care, for or against staying at home or working, child care in an institution or home care is irrelevant, as the need itself is the reality.

There is need for child care in the workplace, often with flexible hours to accommodate shift workers. Many new Canadians in major cities are employed in factories and large corporations, often where shift work is involved. There is very little in the way of child care as it presently stands to accommodate these people.

The pressure of survival in today's society, with its harsh economic demands, puts a lot of stress on the working parents. This kind of stress on the parents is often reflected in the children. Mental health problems result. Self-motivation and esteem are low. The effect on the children is harsh, and it leads later to much more serious problems.

Ms Juliette Cuenco (President, Multicultural Women's Association: Canadian Ethnocultural Council): I am very pleased to have this opportunity to share with you the views of the Multicultural Women's Association on the issues of child care.

I would like to focus my brief presentation on the value of child care to the situation of an immigrant woman. Before I do that, let me just give you a brief idea of the goals of the Multicultural Women's Association.

Our association is a non-profit voluntary organization composed of interested women from a variety of cultural backgrounds who have come together with an educational, cultural, and social focus. Our association, through our meetings and workshops . . . we strive to educate ourselves to the issues that are pertinent to the integration of immigrant women into Canadian society.

Our association believes our immigrant visible-minority women have something to offer to our community. They have skills, talents, and creativity that could contribute to the political, social, economic, and cultural life of our community. Unfortunately, we recognize that there are still systemic barriers in our society which prevent our immigrant women from fully integrating and participating and utilizing their skills and creativity. Our association assumes an advocacy role in seeking changes in our society so that our ethnic immigrant visible-minority women will have equal chances to work, to pursue a career, and to become self-fulfilled persons.

We believe day care is very much a part of a woman's independence; a woman's right to have a meaningful life for herself; a woman's right to choice in what she wants to do. The

[*Translation*]

A la différence de nos ancêtres, nous ne pouvons plus faire appel à notre réseau familial pour nous venir en aide. Or, jamais cette aide n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui, surtout en ce qui concerne les nouveaux Canadiens et les familles monoparentales. En fait, que l'on soit pour ou contre la garde des enfants, et pour ou contre le travail des parents à l'extérieur du foyer, ces questions n'ont strictement aucune pertinence par rapport à l'acuité des besoins actuels.

Il n'existe pas suffisamment de services de garde d'enfants sur les lieux de travail, avec des horaires souples pour répondre aux besoins des travailleurs postés. Bon nombre de nouveaux Canadiens établis dans les grandes villes du pays travaillent dans des usines et pour de grandes entreprises où le travail est souvent organisé par postes. Or, il existe fort peu de services de garde organisés de cette manière.

Il est très difficile de survivre dans la société contemporaine, surtout sur le plan économique, et cela cause un stress considérable aux parents qui travailent à l'extérieur. Or, ce stress est souvent communiqué aux enfants, ce qui peut se traduire par des probèmes de santé mentale, de timidité et d'insatisfaction. Les enfants en subissent durement les effets, et cela peut déboucher sur des difficultés encore plus graves à l'âge adulte.

Mme Juliette Cuenco (présidente, Association multiculrelle des femmes, Conseil ethnoculturel canadien): Je suis très heureuse que vous m'ayez donné la possibilité de vous communiquer l'opinion de l'Association multicurelle des femmes.

J'aimerais centrer mon bref témoignage sur l'importance des services de garde pour les immigrantes. Avant cela, toutefois, je voudrais vous présenter brièvement les buts de l'Association multiculturelle des femmes.

Notre Association est une organisation bénévole à but non lucratif, composée de femmes provenant d'une multitude de milieux culturels, éducatifs, et sociaux. Notre objectif est de nous éduquer les unes les autres sur les problèmes d'intégration des femmes immigrantes dans la société canadienne.

Notre Association estime que les femmes immigrantes des minorités visibles ont quelque chose à offrir à la société canadienne. Elles ont des compétences, des talents et une créativité qui devraient leur permettre de contribuer à la vie politique, sociale, économique et culturelle du pays. Hélas, il existe encore dans notre société toutes sortes de barrières systémiques qui empêchent les immigrantes de s'intégrer pleinement à la collectivité et d'exploiter leurs talents et leur créativité de manière fructueuse. Notre Association veut donc intervenir publiquement pour favoriser l'évolution de la société, de façon à permettre aux femmes ethniques immigrantes membres des minorités visibles à avoir des chances égales au niveau du travail, des carrières et de la réalisation personnelle.

Nous estimons que les services de garde sont très importants pour assurer l'indépendance des femmes. Nous croyons au droit des femmes de mener une vie enrichissante pour elles-

[*Texte*]

situation of an immigrant woman, particularly a newcomer who has very little English, is really a difficult situation. Without an extended family, which used to be a readily available support system in her home country, an immigrant woman either stays at home to look after her children or arranges for child care, such as leaving the child with unsupervised home day care, if she has to work. In addition to the expectation of augmenting the family income, an immigrant woman has to meet her need to learn English as well as equip herself with the tools that will enable her to function meaningfully in the new environment.

Our immigrant women find day care unaffordable and inaccessible. Most immigrant women we have spoken to contend that the very small salary they would receive from jobs is either not enough or barely sufficient to pay for the high day care costs. These women are therefore forced to stay at home and look after their children.

In the report of the immigrant women of Saskatchewan entitled *Doubly Disadvantaged Women*, it was pointed out that immigrant women are prevented from participating in various activities because of lack of day care services. These activities include paid employment outside the home, including job hunting, language training, continuing education, recreational and social activities, and fitness and extramural classes.

• 1150

In conversation with us, immigrant women who are staying at home looking after their children because day care costs are unaffordable reveal that they feel isolated from society. The consequences of this situation are many and are negative. The isolation of these women leads to frustration and stress. Their isolation prevents them from acquiring the skills that are necessary in their integration into Canadian society. Their children are not able to have the experience of group interaction where they will acquire the social interaction and language skills that are important in their adjustment and integration in society as well as the opportunity to share their cultural background with the rest of the children.

Immigrant women are also forced into another alternative: to meet the family's economic needs as well as to look after the children. What they do is work on night shift. After looking after their children for the whole day, they have to go to work at night. This situation certainly puts a considerable burden and considerable strain and stress on immigrant women.

Our immigrant women also have pointed out the need to have language training in the workplace and a day care component with it as well as day care in other language courses that are available to them. Supplementary child care services such as drop-ins and occasional child care were also pointed out by immigrant women as valuable, because this would allow them to take courses, to attend workshops or to pursue other interests that would be fulfilling to them.

Our association believes that increased access to appropriate quality day care is an essential condition to the full integration of immigrant women into the labour force and into Canadian

[*Traduction*]

mêmes, et nous croyons au droit des femmes à choisir de vivre comme elles l'entendent. Les immigrantes, surtout celles qui connaissent mal l'anglais, font face à une situation très difficile lors de leur arrivée au Canada. Sans l'appui du réseau familial sur lequel elles pouvaient facilement compter dans leur pays d'origine, elles en arrivent soit à rester chez elle pour s'occuper de leurs enfants, soit à se tourner vers des services de garde non réglementés, si elles doivent travailler à l'extérieur. En plus de devoir contribuer au revenu familial, elles sont souvent obligées de se mettre à apprendre l'anglais et d'acquérir des compétences nouvelles pour pouvoir fonctionner dans leur nouveau milieu.

Les femmes immigrantes estiment que les services de garde sont inabordables et inaccessibes. La plupart de celles à qui nous en avons parlé affirment que les très bas salaires qu'elles pourraient gagner seraient largement insuffisants pour payer les tarifs élevés des garderies. De ce fait, elles sont obligées de rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants.

Dans un rapport sur les femmes immigrantes de la Saskatchewan, intitulé «*Doubly Disadvantaged Women*», on pouvait lire que l'absence de services de garde d'enfants adéquats interdit aux femmes immigrantes de participer à toutes sortes d'activités telles que la recherche d'un emploi rémunéré à l'extérieur du foyer, l'apprentissage d'une langue, l'acquisition d'une formation professionnelle, la participation à des activités récréatives et sociales, etc.

Lorsque les femmes immigrantes nous disent qu'elles restent chez elles pour s'occuper de leurs enfants parce que les garderies sont inabordables, elles révèlent aussi qu'elles se sentent isolées du reste de la société. Les conséquences de ce phénomène sont nombreuses et négatives. Ainsi, ce sentiment d'isolement leur cause frustration et stress. Il leur empêche d'acquérir les compétences nécessaires à leur insertion dans la société canadienne. Leurs enfants ne bénéficient pas des rapports sociaux qui leur permettraient d'acquérir les compétences linguistiques et sociales nécessaires à leur propre intégration à la société, et ils sont privés de la possibilité de partager leur propre acquis culturel avec d'autres enfants.

Il n'est pas rare que les femmes immigrantes soient également obligées de contribuer aux revenus familiaux, en plus de s'occuper des enfants. Cela signifie qu'elles acceptent de travailler la nuit, après s'être occupées de leurs enfants pendant toute la journée, ce qui représente manifestement pour elles un fardeau considérable et une source de tension énorme.

Nos femmes immigrantes nous ont également déclaré qu'elles souhaiteraient pouvoir suivre des cours de langue sur les lieux de travail, et disposer de services de garde dans le même contexte. Elles seraient également très heureuses de pouvoir se prévaloir de services supplémentaires de garde d'enfants, tels que des services occasionnels, car cela leur permettrait de suivre des cours, de participer à des ateliers ou d'exercer d'autres activités.

Notre association estime qu'il est essentiel que les femmes immigrantes aient un meilleur accès à des services appropriés de garde d'enfants, pour pouvoir s'intégrer pleinement à la

[*Text*]

society. With day care available and affordable, our immigrant woman will be afforded the chance to seek ways to improve her condition, to realize her aspirations for herself, to utilize her skills and creativity and be made to feel she can contribute meaningfully to the life of her community.

To achieve this goal of accessible and affordable day care, we believe the federal government should exercise leadership in developing a national strategy that would look into these child care issues. One such proposal is to come up with a national child care policy that would establish the principles for the provision of quality and comprehensive child care services.

A comprehensive child care service would allow the development of flexible and varied child care programs to accommodate the varying needs of our multicultural families. This will also provide choice to women as to the most suitable child care arrangement. These programs would include flexible hours, child care in the workplace, language training in the workplace, a child care component and also a day care component for the language courses they are taking, supervised home day care, supplementary services such as drop-ins, child care for children with special needs, and perhaps later on some creative solutions could be looked into to address the needs of women who are on night shift.

We support the principle of quality supervised child care because it is through licensing that we can monitor quality and adherence of staff to the principles of child development and behaviour management. As an early childhood educator myself, I can only emphasize the value of quality programming for the total development of the child, a program that is also sensitive to the cultural differences of the children.

We also support a policy that will improve the working conditions of the child care staff. As well, we believe the child care worker's training must include an understanding of the cultural differences in child rearing practices.

Under a structure where parents constitute the board of directors, they will be afforded the chance to play an active role in the decision-making and the kind of environment that is essential to their child's development. Immigrant parents will have the opportunity to have a voice in shaping the learning of their children in that the program is reflective of their particular concerns. It will also be a forum to exchange experiences in child rearing, as well as an opportunity to learn parenting skills.

• 1155

We have not really gone through extensively on a funding scheme because we feel we do not really have the expertise for this. But we feel, and I echo the position of the previous presenters, that we need the political will. We also feel that the future social costs would be much higher than the cost to provide the services today.

[*Translation*]

population active et à la société canadienne. Des services de garde accessibles et abordables leur permettraient d'essayer d'améliorer leur sort, de réaliser leurs aspirations, d'exploiter leurs talents, et d'avoir le sentiment de contribuer utilement à la vie de la collectivité.

Nous estimons que la mise en place de tels services de garde d'enfants, accessibles et abordables, exige que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership et élabore une stratégie nationale appropriée. Il pourrait ainsi adopter une politique nationale sur la garde d'enfants, établissant les principes nécessaires à la création d'un réseau complet de services de qualité.

Un tel réseau de services permettrait d'accueillir les enfants à des horaires variables, de façon à répondre aux divers besoins de nos familles multiculturelles. Il permettait également aux femmes de choisir les solutions leur convenant le mieux. Ces solutions comprendraient des horaires variables, des services de garde sur les lieux de travail, des services linguistiques sur les lieux de travail, des services de garde pendant les autres cours de langue, des services réglementés de garde familiale, des services supplémentaires tels que des services occasionnels, des services à l'intention des enfants ayant des besoins spéciaux, et peut-être, plus tard, des services originaux répondant aux besoins des femmes travaillant la nuit.

Nous approuvons le principe de services de garde d'enfants réglementés, car c'est seulement ainsi que l'on pourra garantir la qualité des programmes et le respect par les employés des garderies des principes fondamentaux de développement des enfants et de gestion du comportement. Etant moi-même éducatrice de la petite enfance, je sais que des programmes de qualité, tenant compte des différences culturelles des enfants, ne peuvent que contribuer au développement global de ces derniers.

Nous sommes également en faveur d'une politique susceptibe d'améliorer les conditions de travail des employés des garderies. De même, nous croyons que la formation professionnelle accordée à ces employés devrait comprendre une sensibilisation aux différences culturelles en matière d'éducation des enfants.

Si les conseils d'administration des garderies comprenaient des représentants des parents, ceux-ci pourraient contribuer aux décisions nécessaires pour offrir aux enfants un milieu favorable à leur développement. Les parents immigrants auraient la possibilité de contribuer à l'élaboration de services reflétant leurs besoins spécifiques. Ils auraient aussi l'occasion de discuter avec d'autres parents de leurs expériences en matière d'éducation des enfants, et d'acquérir d'autres compétences parentales.

En ce qui concerne les problèmes de financement, nous ne les avons pas examinés en détail car nous ne nous sentons pas compétentes en la matière. Nous estimons toutefois, comme les témoins précédents, que le problème essentiel dans ce domaine est un problème de volonté politique. Nous croyons aussi que l'inaction se traduira par des coûts sociaux futurs beaucoup plus élevés que les coûts actuels de mise en place des services.

[*Texte*]

The Vice-Chairman: Thank you very much. Ms Mitchell.

Ms Mitchell: I would like to thank you very much for the presentation. We have heard from a number of multicultural groups and different ethnic groups across the country and I would just like to say, coming from a multi-ethnic riding where I have been working very closely with immigrant women's groups, I concur very strongly with what you have been saying.

I could not help but think of some of the examples of child care that have started but certainly are probably not adequately funded. I am thinking of my riding, which has a very large Chinese community as well as other ethnic groups, that a number of downtown day care centres have a Chinese staff who speak both languages, which I think is very useful. Another program, which I guess relates to the adjustment phase of women coming to a new country, is ethnic workers from schools who reach out, multicultural workers who reach out to mothers and tiny tots, as they call them, and have a program for both. It helps the mothers to begin to know what is available, to feel comfortable, and it helps the children to get some preparation for school.

We also had an excellent brief, I think from a British Columbia group, a larger group, on the cultural content of child care, and I think there has been a beginning of real research in that respect.

The problem I have with workplace day care is that so many women are in low-paid jobs, at least in my community, working in smaller businesses and so on, many in the garment industry, and as you say, shift workers, but they are in pretty bad working conditions themselves and I would not want to put a child care centre in the workplace in those instances. I wondered if you had any response to that.

Ms Cuenco: I think that is a very important consideration. One criterion to consider very strongly before a workplace day care is established is that it is safe for the health of the children. But then we could provide that as an option to women who strongly feel the need for it.

Ms Mitchell: Do you think the day care or the child care program where it is serving one ethnic group particularly should be in the first language of that group, or should it be in English or French?

Ms Uttra Bhargana (Member, Canadian Ethnocultural Council): I think it should not be just totally for that ethnic group, because when a person or an immigrant is coming from a different homeland, this is their homeland and the language we are using in this country is their main language. If they are going to start these ethnic languages, I do not think we are encouraging them to be one of us, one of the Canadians. Rather, it will again be a segregated group. So I think it should not be totally considered only for that language; it should be an official language, whether it is French or English. A second language can—

Ms Mitchell: It should be a mixed group from the point of view of both the parents and the children.

[*Traduction*]

Le vice-président: Merci beaucoup. Mme Mitchell.

Mme Mitchell: Je vous remercie beaucoup de votre témoignage. Nous avons déjà entendu des représentants de groupes multiculturels d'autres régions, et je dois vous dire, puisque je viens d'une circonscription multi-ethnique où j'ai eu des rapports très étroits avec des groupes d'immigrantes, que je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire.

Durant votre témoignage, je ne pouvais m'empêcher de penser à certains services de garde d'enfants que l'on a mis sur pied mais qui manquent manifestement de crédits. Je songe ainsi à des garderies créées dans ma propre ville et qui emploient du personnel chinois, parlant les deux langues, ce qui est très utile pour les enfants. Je songe aussi aux services offerts par des travailleurs ethniques qui prennent contact avec les mères des milieux multiculturels, afin de leur offrir divers services pour faciliter leur adaptation à leur nouveau pays. Les mères sont ainsi informées des services mis à leur disposition, et leurs enfants peuvent mieux se préparer à entrer à l'école.

Si je me souviens bien, un groupe de Colombie-Britannique, plus important que le vôtre, nous a également adressé un excellent mémoire sur le contenu culturel des services de garde d'enfants. Cela montre que l'on a entrepris des recherches sérieuses dans ce domaine.

Le problème qui se pose en matière de services de garde sur les lieux de travail est que bon nombre de femmes ont des conditions de travail assez déplorables, dans des petites entreprises du secteur du vêtement, par exemple, et je ne pense pas qu'il soit dans l'intérêt des enfants d'être gardés dans de telles conditions. Qu'en pensez-vous?

Mme Cuenco: C'est un facteur très important, et je crois que l'une des conditions essentielles pour offrir un service de garde sur les lieux de travail est d'en garantir la sécurité pour les enfants. Si cette condition était respectée, cela représenerait une option pour les femmes qui estiment en avoir absolument besoin.

Mme Mitchell: Pensez-vous que les services de garde destinés à un groupe ethnique donné devraient fonctionner dans la langue de ce groupe, ou en anglais ou en français?

Mme Uttra Bhargana (Membre, Conseil ethnoculturel canadien): Je ne pense pas que les services doivent être réservés à un groupe ethnique donné. En effet, lorsqu'une personne immigre dans un nouveau pays, elle veut s'y intégrer, et la langue de ce pays devient sa langue principale. Offrir des services réservés aux groupes ethniques, dans leur propre langue, ne saurait évidemment pas favoriser l'intégration des immigrants à la société canadienne. De fait, cela favoriserait plutôt leur ségrégation. Il me paraît donc essentiel que les services de garde soient offerts non pas dans la langue des groupes ethniques mais dans l'une des langues officielles le français ou l'anglais. Une deuxième langue peut . . .

Mme Mitchell: Il devrait donc s'agir de groupes mixtes, tant du point de vue des parents que des enfants?

[*Text*]

Ms Bhargana: The second language can be anything, but not the first.

Ms Mitchell: Would you agree the first three years are the most important period for new immigrants, particularly for the woman? I am thinking particularly of some women who if they do not get out of the home during that first three-year period and if they do not begin to make connections in the community and begin to get English and so on, they may be almost permanently isolated. We have seen that in older generations. I do not know whether it is happening quite as much now, but I wondered if you agreed and that it is therefore very important to have supportive child care services, whether they are immigrant women who are working full-time or not.

Ms Cuenco: Yes, very strongly. We feel that is very crucial in the woman's learning about her new environment and her adjustment in the new environment. And to be able to do that, to even be able to go out and learn about her community, she needs some place to leave her children. This is what we are saying that our immigrant women cannot find. They do not find it is available to them.

• 1200

Ms Mitchell: I wondered about the whole situation of nannies and the immigration problems that have been prevalent, particularly among women who were brought in on a work visa to do domestic work or to be nannies. I know there have been in the past very few protections for them and very few opportunities. Is that situation improving, or do you have any suggestion about this? Then there is also the question of the values of child care by nannies who may or may not be trained.

Mrs. Tams: The only suggestion I might have at this point is that our present immigration laws have traditionally posed problematic in the way of visas and whatnot for those who come in as domestic workers, including nannies.

Again back to your former question about the first three years of an immigrant, traditionally ESL languages were available primarily to heads of households for the first three years. Coming into the country as a man and wife with young children, the majority of immigrants would put down the husband as "head of household". His wife would be a dependent; therefore she would be inelegible for these language classes free of charge for the first three years. So, first of all, she has to pay for language classes, then she has to pay for child care on top of that. My parents were immigrants. Fortunately we speak English, but the adjustment itself of moving to a new country without any family, without any friends, is enormous, let alone putting language barriers on top of that, and again the economic strife.

Ms Mitchell: Is that still the situation, that the spouse has to pay for language and child care?

Mrs. Tams: Yes, definitely child care. With language, it has been changing a little bit, largely because of lobbying by a lot

[*Translation*]

Mme Bhargana: La deuxième langue peut être n'importe laquelle, mais pas la première.

Mme Mitchell: Êtes-vous d'accord pour dire que les trois premières années sont les plus importantes pour les immigrants, notamment pour les femmes? Si tel est le cas, les femmes qui ne peuvent sortir du foyer pendant cette période risquent de se trouver isolées de manière quasi-permanente, puisqu'elles n'auront pas pu établir des liens essentiels avec leur collectivité, commencer à apprendre une langue officielle, etc. Nous avons constaté ce phénomène avec les femmes immigrantes de générations antérieures. Je ne sais pas si cela existe encore beaucoup aujourd'hui, mais je voudrais savoir si vous croyez qu'il est très important de leur offrir des services de garde pendant cette période d'adaptation initiale, qu'elles travaillent à temps plein ou non.

Mme Cuenco: Nous en sommes convaincues. Cela nous semble être un élément crucial pour favoriser l'adaptation des immigrantes à leur nouveau milieu, ce qui exige qu'elles puissent laisser leurs enfants quelque part pour s'intégrer à leur collectivité. Voilà précisément le genre de services auxquels les femmes immigrantes n'ont pas accès.

Mme Mitchell: Je voudrais également aborder les problèmes d'immigration des bonnes d'enfants étrangères, c'est-à-dire des femmes qui viennent au Canada avec un visa de travail pour être bonnes d'enfants, ou pour faire du travail domestique. Je sais qu'elles avaient très peu de protection dans le passé, et je voudrais vous demander si la situation s'est améliorée. D'autre part, quelle peut être la qualité des services de garde fournis par des bonnes d'enfants qui n'ont pas nécessairement une formation adéquate?

Mme Tams: Tout ce que je puis dire à ce sujet, c'est que la législation actuelle en matière d'immigration pose de nombreux problèmes à ces femmes, notamment en matière de visas.

Cela dit, pour revenir à votre première question sur les trois premières années d'immigration, la tradition veut que ce soit essentiellement le chef de famille qui bénéficie de cours en langue seconde, surant cette période. Or, la plupart des familles arrivant au Canada déclarent que le «chef de famille» est le mari, ce qui signifie que sa femme est considérée comme une personne à charge n'ayant pas droit aux cours de langue gratuits pendant les trois premières années. En d'autres mots, si elle veut apprendre l'une de nos langues, elle doit payer les cours elle-même, et payer en plus des services de garde. Mes propres parents étaient immigrants, et je sais qu'il peut être difficile de s'adapter à un nouveau pays, même si on parle anglais, puisqu'on ne peut plus se tourner vers la famille ou les amis. Si on ajoute à cela des problèmes linguistiques et des difficultés économiques, les obstacles deviennent énormes.

Mme Mitchell: Est-ce que les épouses sont toujours obligées de payer les cours de langue et les services de garde?

Mme Tams: Elles doivent toujours payer les services de garde. En ce qui concerne les cours de langue, la situation a un

[*Texte*]

of women's groups, saying that this was unfair to women, so they are easing up. It is easier now to get free ESL classes than it was, but it is still very difficult.

The Vice-Chairman: Another question, Mr. Nicholson, a brief question.

Mr. Nicholson: Yes, just one, Mr. Chairman--just following up on what Ms Mitchell was saying about what we saw out in Vancouver. It was a very interesting proposal we had from two women who came before us and said that they had organized a day care centre, particularly taking into consideration the needs of new immigrants to the west coast, and had a multicultural dimension built into their program. It was fascinating for us. I was wondering if you know of any examples like that in the Ottawa area, or anything along those lines.

Ms Cuenco: What I know about are some English as a Second Language courses with a day care component in it by the Ontario Ministry of Citizenship and Culture, which on the one hand helps the immigrant parents to adjust in the new environment, and on the other hand serves the needs of an ESL pre-school child, but in the line of that model from Vancouver, I am not familiar with any.

Mr. Nicholson: That was a very interesting one. Are you saying that the day care component of that program is sensitive to the particular needs of young children who are new to Canada?

Ms Cuenco: That is the objective of the pre-school English as a second-language class.

Mr. Nicholson: It is the objective. Is it also the reality or is there a bit of a divergence?

Ms Baharagena: I do not think we have anything like that in Ottawa.

Mr. Nicholson: I will leave it at that. Thank you, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: Thank you very much for your presentation.

The Chairman: Next I like to call on Marion Dewar, President of the New Democratic Party. Good morning and welcome.

Mrs. Marion Dewar (President, New Democratic Party): Thank you very much, Madam Chairman.

• 1205

I am very pleased to be here today as the President of the New Democratic Party and not as the former mayor. As you know, it is somewhat unusual for a representative of a political party to be making a presentation to a parliamentary committee, but my presence here is an attempt to reflect the importance the New Democrats place on the issue of child care.

Le Nouveau parti démocratique a adopté une politique sur les services de garde d'enfants il y a plus de deux décennies. Nous croyons fermement qu'un régime de garderies est un

[*Traduction*]

peu changé suite aux pressions exercées par de nombreux groupes de femmes. Il est maintenant un peu plus facile d'obtenir des cours gratuits en langue seconde, mais c'est quand même toujours très difficile.

Le vice-président: Monsieur Nicholson, pour une brève question.

M. Nicholson: Je voudrais revenir un instant sur ce que disait Mme Mitchell et sur ce que nous avons vu à Vancouver. En effet, lorsque nous étions dans cette ville, deux femmes sont venues nous parler d'une garderie qu'elles ont créée en tenant particulièrement compte des besoins des nouveaux immigrants de la côte ouest. En d'autres mots, leur garderie comportait un aspect multiculturel que nous avons trouvé extrêmement intéressant. Connaissez-vous des cas semblables dans la région d'Ottawa?

Mme Cuenco: Je sais simplement que le ministère ontarien de la Citoyenneté et de la Culture offre certains cours d'anglais langue seconde assortis de services de garde d'enfants, ce qui permet aux parents immigrants de s'adapter à leur nouvelle société, et aux enfants d'âge préscolaire de faire également des progrès en anglais. Je n'ai cependant connaissance d'aucune garderie semblable à celle de Vancouver, dont vous venez de parler.

M. Nicholson: Voulez-vous dire que les services de garde offerts dans le cadre de ce programme tiennent compte des besoins spécifiques des enfants d'immigrants?

Mme Cuenco: C'est précisément l'objectif des cours d'anglais langue seconde pour les enfants d'âge préscolaire.

M. Nicholson: C'est peut-être l'objectif, mais cela ne représente-t-il pas une certaine déviation?

Mme Baharagena: Je ne pense pas qu'il y ait des services de ce genre à Ottawa.

M. Nicholson: J'en resterai là, monsieur le président. Merci.

Le vice-président: Mesdames, merci beaucoup d'être venues témoigner.

La présidente: Je donne maintenant la parole à Marion Dewar, présidente du Nouveau parti démocratique. Bonjour, madame Dewar.

Mme Marion Dewar (Présidente, Nouveau parti démocratique): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je suis très heureuse de me présenter aujourd'hui devant vous à titre de présidente du Nouveau parti démocratique et non pas d'ex-maire de la ville d'Ottawa. Comme vous le savez, il est relativement rare que le représentant d'un parti politique vienne témoigner devant un comité parlementaire. Si je le fais aujourd,hui, c'est pour souligner l'importance que notre parti attache au problème de la garde d'enfants.

The New Demoractic Party passed a policy on child care more than 20 years ago. We firmly believe that a child care

[*Text*]

élément essentiel d'une société qui s'engage à satisfaire aux besoins des enfants et des parents.

Nous sommes d'avis que les services de garde d'enfants sont l'un des dossiers les plus importants de cette décennie.

There must be a development of a universally accessible, affordable child care, firstly to provide quality care for Canada's children, secondly to ensure more equal access to job opportunities for women, and thirdly to recognize that the care of children is not only the joint responsibility of the fathers and mothers but it is also a social responsibility.

Inadequate child care and parental leave impose costs on parents, including involuntary interruptions in earnings, restricted employment options and stress-related effects of trying, in the absence of public support, to fulfil both family and work responsibilities.

It is mothers who disproportionately bear the effects of these costs. Most mothers today do work outside the home, just like fathers. Unlike fathers, however, they are also carrying the bulk of the work inside the home.

Even with their double workload, responsibility for parenting continues to rest primarily with the mother. Ideally parenting is a joint responsibility, but I am afraid this is still theory and it is not quite shared equally between mothers and fathers.

The care and well-being of our children is also a social responsibility—a social responsibility that Canadian society is failing to meet. Inadequate child care means we are failing our children. There are licensed child care spaces for only 9% of the children requiring care. The costs to our children of poor child care are high: unrealized potential and damaged lives.

The Canadian family today is very different . . . I heard somebody referring to this not being an issue that we talked about 20 years ago. We are looking at a very different family structure than we had 20 years ago. Mothers were able to stay at home with their children while fathers went out to work and brought home the paycheque. The reality for my daughter's generation is very different from what mine was.

Today the stereotype of bread-winner father, full-time homemaker mother and several children represents a very small minority of Canadian families. Many families require two incomes to make ends meet. In the majority of families where there are two parents, both the mother and father work outside the home. More mothers of young children now work for a wage or a salary than those who are staying home full time, and their numbers are increasing.

Il y a d'autres changements importants qui se produisent. Le nombre de familles monoparentales, dont le chef est le plus

[*Translation*]

system is absolutely essential if our society truly means to meet the needs of both parents and children.

We believe that child care services are one of the most important issues of this decade.

Il est essentiel que notre pays se dote d'un réseau de services de garde abordables et d'accès universel, premièrement pour fournir des services de qualité aux enfants, deuxièmement pour permettre aux femmes d'avoir un accès égal aux possibilité d'emploi, et troisièmement pour souligner que la garde des enfants n'est pas seulement une responsabilité parentale mais aussi une responsabilité sociale.

Le caractère inadéquat des services actuels de garde d'enfants et de congé parental impose toutes sortes de coûts aux parents, notamment des interruptions involontaires de revenus, une limitation des possibilités d'emploi, et diverses formes de stress résultant de la nécessité d'assumer en même temps des responsabilités familiales et professionnelles, sans aide publique.

Or, ce sont les mères qui doivent assumer une partie disproportionnée de ces coûts. Aujourd'hui, la plupart d'entre elles travaillent à l'extérieur du foyer, tout comme les pères, mais ce sont toujours elles qui assument l'essentiel des responsabilités domestiques.

Malgré cette double charge de travail, ce sont aussi elles qui continuent essentiellement à s'occuper des enfants. Certes, dans l'idéal, les deux parents devraient s'occuper également des enfants, mais je crains que cela ne soit encore qu'une notion purement théorique, bien loin d'être mise en pratique.

L'éducation des enfants est également une responsabilité sociale, que la société canadienne demeure cependant incapable d'assumer. En effet, le nombre de places offertes par des garderie réglementées ne correspond qu'à 9 p. 100 de ce qui est nécessaire. Les coûts que doivent assumer nos enfants du fait de mauvais services de garde sont élevés: potentiel inexploité et inadaptation sociale.

La famille canadienne d'aujourd'hui est très différente de celle d'autrefois. J'entendais quelqu'un dire qu'on ne parlait pas de problèmes de garde d'enfants il y a 20 ans, mais c'est parce que la structure familiale était alors complètement différente. Les mères pouvaient rester à la maison avec leurs enfants, pendant que les pères allaient travailler et gagner de l'argent. La génération de ma fille vit de manière tout à fait différente de la mienne.

Aujourd'hui, le stéréotype du père qui subvient aux besoins de la famille, et de la mère qui reste à la maison pour s'occuper de plusieurs enfants, ne représente plus qu'une très faible minorité de la société canadienne. Bon nombre de familles ont besoin de deux revenus pour s'en sortir. Dans la majorité des cas, les deux parents sont obligés de travailler à l'exérieur du foyer. Le nombre de mères de jeunes enfants qui travaillent à l'extérieur pour obtenir un salaire est beaucoup plus élevé que celui des mères qui restent à la maison, et il ne cesse d'augmenter.

The family structure is also undergoing other important changes. The number of single-parent families, generally

[*Texte*]

souvent une femme, augmente. Les familles sont plus petites et elles sont dispersées géographiquement. Les tantes, les oncles, les grands-parents, sont éparpillés dans les différentes villes et provinces partout au pays. La grande famille est l'exception plutôt que la norme.

There are profound and dramatic changes which require new policies to meet the needs of parents and children. Governments have not yet adequately responded to the transformation which has taken place but have persisted in maintaining programs and policies that are outmoded, romanticized notions of families which no longer exist. It is time that our public policy caught up with today's family. The costs to Canadian families and to our children of failing to do so are very great.

There is an acute need for a system of quality child care in Canada. Governments must act to meet this need. We have a child care crisis in the country and any further delay will only further jeopardize the well-being of our children and create greater and greater stress on parents.

The type of system means providing parents with a range of options for the care of their children. I would like to stress that we are looking for options, and certainly we are looking at parent co-ops, after-school care, neighbourhood drop-ins for mothers and fathers of children and approved private home care. It means child care is available to all children under 13. It means government funding so that cost is not a barrier to access. It means services will be available at times and places according to family needs. Services would be licensed and regulated to ensure high quality. The system would be comprehensive and flexible, with parental and employee participation in planning and decision-making.

• 1210

Community-based care should be the hub around which satellite programs, including support for parents at home, would be integrated. Public funds would go only to non-profit operations and child care workers would receive wages and benefits commensurate with the value of their work.

I have a personal thing there. I just think society has never recognized the value of the work of the woman at home, therefore it has a problem recognizing the value of the people working in child care.

L'existence d'un régime universel de services de garde de qualité et à prix abordable serait la preuve que les enfants sont au premier rang de notre société. Tous les enfants au Canada auraient accès à des services de garde de qualité. Il n'existerait aucun obstacle à l'accès aux garderies de qualité, qu'il s'agisse de handicaps, de capacité financière ou de localité. Nous devons aborder les questions primordiales de financement si nous voulons parvenir à assurer des services de garde de qualité pour les enfants au Canada.

[*Traduction*]

headed by a woman, keeps increasing. The families are smaller and are geographically more spread out. Aunts, uncles and grandparents are scattered all over the country, in different cities. Nowadays, large families are more the exception than the rule.

La famille a donc changé de manière radicale, et l'État se doit d'adopter de nouvelles politiques pour répondre aux besoins des parents et des enfants. Jusqu'à présent, les divers gouvernements n'ont pas réagi de manière adéquate à l'évolution qui s'est produite. Ils ne sont acharnés à préserver des programme et des politiques dépassés, correspondant à une idée tout à fait romantique, mais désuète, de la famille. Il est temps que nous adaptions nos politiques à la réalité, sinon les familles et les enfants paieront un prix très élevé.

Il est urgent que nous nous dotions d'un réseau de services de garde de qualité, et il est essentiel que les gouvernements interviennent pour ce faire. Nous traversons actuellement une crise dans ce domaine, et plus nous attendons, plus nous mettrons en danger le bien-être de nos enfants et la santé des parents.

Lorsque nous parlons de réseau, nous voulons dire qu'il faut offrir aux parents toute une gamme d'options en matière de garde des enfants. Je tiens à insister sur le fait que nous voulons des options, c'est-à-dire des garderies organisées en coopéraives parentales, des garderies après les heures d'école, des centres d'accueil de quartiers, et des garderies familiales accréditées. Si ces options existaient, nous aurions des services de garde pour tous les enfants jusqu'à l'âge de 13 ans. Cela signifie aussi que le gouvernement doit fournir des crédits, pour que les tarifs ne limitent pas l'accès aux garderies, et que les services soient offerts aux heures et aux endroits qui conviennent aux familles. Cela signifie enfin que les services soient surveillés et réglementés, pour en assurer la qualité. Le système global doit être aussi souple que possible, et être géré avec la participation des parents et des employés.

Les garderies communautaires devraient constituer le noyau d'organisation de programmes satellites, tels que des services de garde familiale. Les crédits publics ne devraient être attribués qu'aux garderies à but non lucratif, et les employés des garderies devraient recevoir des salaires et des avantages sociaux reflétant la valeur de leur travail.

Je dois faire ici une remarque personnelle. J'estime en effet que la société n'a jamais reconnu de manière adéquate la valeur du travail de la femme au foyer, et c'est pourquoi elle ne parvient pas à reconnaître la valeur du travail effectué par les personnes qui s'occupent des enfants.

Setting up a universal system of quality and affordable child care services would prove that children are the first priority of our society. Every Canadian child would have access to quality care and there would be no barriers to such access, be it from physical handicaps, financial capacity or geographic location. We must deal honestly with funding issues if we want to provide quality day care services to our children.

[*Text*]

Current methods of government funding are both inadequate and inappropriate. In the 1984-85 fiscal year the cumulative spending by all levels of government on child care in Canada amounted to a mere $116 for each Canadian child under 13.

The financing of child care restricts access to quality licensed services to the very poor and the wealthy. What Canadian families and their children need is money. Only with concrete financial support will we give any credibility to the words that "our children are Canada's most precious resource".

We should not fool ourselves. A child care system will cost a great deal of money. The Cooke Task Force on Child Care estimates the cost of providing essential child care services for all Canadian children will have risen to approximately $11 billion in the year 2001.

We must keep these costs in perspective. A child care system is as essential to today's society as public education and health care.

In 1981-82 combined federal and provincial government spending on health care was $18.5 billion. Total government expenditures for primary and secondary education in Canada were $17 billion. Modifications in political priorities were required to transform the health and education systems from private to public, from piecemeal, fragmented services to comprehensive systems.

We all know there is a great Canadian who put his stamp on the history of Canada by being able to put a priority on total access to health care in Canada for every Canadian, and that was Tommy Douglas. It would be very nice to see the present government putting their stamp on Canadian history by saying total access to child care would be their mark in Canadian history.

We need political will to create a Canadian child care system. The current federal government has the opportunity now to take the historic step and become the parents of a Canadian universally accessible, affordable, quality child care system. As Leader of the Opposition in 1984, Prime Minister Brian Mulroney not only promised to appoint your committee, he also promised leadership and funds from the federal government.

At the First Ministers' Conference in Halifax in November 1985, the Prime Minister and the Premiers adopted a framework for economic equality for women which included the following statement:

> Another issue that has been cited repeatedly as a critical factor in achieving labour force equality for women is the financing of child care.

With the majority of Canadian mothers with children under the age of 16 now in the labour force, affordable, quality child care has become a major family and societal issue. The Prime

[*Translation*]

Les méthodes actuelles de financement public sont à la fois inadéquates et insuffisantes. Pour l'exercice financier 1984-85, le total des dépenses consacrées par tous les paliers de gouvernement aux services de garde d'enfants ne représentait que 116$ pour chaque enfant de moins de 13 ans.

Les problèmes de financement des garderies limitent à deux catégories de citoyens l'accès aux services de qualité, réglementés: aux très pauvres et aux très riches. Ce qui manque aux familles canadiennes et à leurs enfants, c'est de l'argent. Seul un appui financier solide nous rendra crédibles lorsque nous dirons que «nos enfants sont notre ressource la plus précieuse».

Nous ne devons pas nous faire d'illusions, l'établissement d'un réseau de services appropriés coûtera beaucoup d'argent. Le groupe d'étude de Katie Cooke a calculé que la mise en place de services de garde essentiels pour tous les enfants canadiens coûtera environ 11 milliards de dollars d'ici l'an 2001.

Il convient toutefois de replacer cette somme dans son contexte. Aujourd'hui, les services de garde sont aussi essentiels que les services d'enseignement publics ou de santé.

En 1981-82, les gouvernements fédéral et provinciaux ont consacré ensemble 18,5 millards de dollars aux services d'enseignement primaire et secondaire. Il nous a fallu réorganiser nos priorités politiques pour remplacer les services de santé et d'enseignement privés et fragmentés du temps jadis par des services publics bien structurés.

Nous savons tous qu'un grand Canadien a imposé sa marque sur notre histoire collective en faisant en sorte que chaque citoyen canadien ait accès à des services médicaux complets. Je veux parler de Tommy Douglas. Le gouvernement actuel pourrait lui aussi passer à l'histoire s'il parvenait à faire en sorte que chaque citoyen ait désormais accès à des services appropriés de garde d'enfants.

La mise en place d'un réseau adéquat est une question de volonté politique. Le gouvernement fédéral a maintenant l'occasion de franchir une étape historique en assurant la naissance d'un réseau de services de qualité d'accès universel, à tarifs abordables. Lorsqu'il était chef de l'Opposition, en 1984, le premier ministre Brian Mulroney avait non seulement promis de créer votre comité, mais aussi de faire preuve de leadership et de veiller à ce que le gouvernement fédéral finance ce genre de services.

Lors de la Conférence des premiers ministres qui s'est tenue à Halifax en novembre 1985, le premier ministre fédéral et les premiers ministres provinciaux ont adopté un document sur l'égalité économique des femmes, qui comprenait notamment le passage suivant:

> Un autre problème que l'on mentionne sans cesse comme essentiel pour assurer l'égalité des femmes dans le monde du travail est le financement de services de garde d'enfants.

Puisque la majorité des femmes canadiennes ayant des enfants de moins de 16 ans sont actuellement intégrées à la population active, il est absolument essentiel, pour la famille et la société, qu'elles aient accès à des services abordables de

[*Texte*]

Minister himself noted that the absence of affordable and adequate child care is a major barrier to equality for women.

We are not suggesting that a comprehensive child care system be put in place overnight. We are not offering a miraculous solution to create the system of care our children deserve tomorrow. We are saying the time for action is now.

As you can see in the resolution from the 1985 convention, we call on the federal government to take a leadership role in providing funding for the development of a universal child care system.

• 1215

While the New Democratic Party has not yet had an opportunity to take a positiion on the specific recommendations of the Cooke Task Force on Child Care, we do support an incremental approach such as the Cooke Task Force envisions.

Parental leave is also an essential component on the comprehensive child care system. Current provisions for parental leave in Canada prevent men and women from effectively combining their roles as parents and as workers.

Public policy should support the full participation of all adults in the labour force by enabling them to combine work and family responsibilities effectively. And further, public policy should permit adults to fulfil their roles as parents without either gender suffering penalties in the labour market.

Parental leave allows parents to take time away from work without sacrificing their attachment to the labour force.

The New Democratic Party of Canada supports extended and enriched parental benefits under the Unemployment Insurance Act.

Je crois, et les membres du Nouveau parti démocratique croient, qu'il est possible d'assurer un meilleur soutien aux familles canadiennes et à leurs enfants. Nous devons, en premier lieu, reconnaître la réalité de l'avenir. Aujourd'hui, les deux parents de la famille moyenne font partie de la population active, et cette famille a besoin de services de garde. En réalité, toutes les familles ont recours aux services de garde d'enfants. Ce sont les modalités d'utilisation qui varient. Nous devons considérer les services de garde comme un service dont nos enfants ont besoin plutôt que comme un privilège pour une maman qui devrait vraiment rester chez elle pour prendre soin de ses enfants.

We have an obligation to our children, to ourselves, to provide a stable, nurturing and stimulating environment for our children. We must not fail to support the modern family in carrying out its most fundamental role: the caring and raising of children. Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Mrs. Dewar. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you, Madam Chairperson.

[*Traduction*]

garde d'enfants. Le premier ministre lui-même a souligné que l'absence de tels services constitue un obstacle à l'égalité des femmes.

Nous savons parfaitement qu'il ne sera pas possible de mettre en place un réseau global de services de garde d'enfants du jour au lendemain. Il n'existe pas de solution miracle à ce sujet, mais il est essentiel de réagir dès maintenant.

Comme le montre la résolution adoptée par notre congrès de 1985, nous appelons le gouvernement fédéral à faire preuve de leadership en finançant la création d'un réseau universel de services de garde d'enfants.

Certes, le Nouveau parti démocratique n'a pas encore eu la possibilité de prendre position sur les diverses recommandations du groupe d'étude de Katie Cooke, mais il est tout à fait en faveur de l'évolution progressive recommandée par ce groupe d'étude.

Le congé parental est également un élément essentiel de services complets de garde d'enfants. Les dispositions actuelles en la matière empêchent les hommes et les femmes de combiner efficacement leurs rôles de parents et de travailleurs.

Nos politiques publiques devraient être conçues pour favoriser la pleine participation de tous les adultes à la population active, en leur permettant de combiner efficacement leurs responsabilités professionnelles et familiales. Elles devraient par ailleurs permettre aux adultes d'assumer pleinement leur rôle de parents sans que l'un des deux sexes ne soit pénalisé au niveau professionnel.

Le congé parental devrait permettre aux parents de quitter temporairement leur emploi sans sacrifier leur intégration à la population active.

Le Nouveau parti démocratique du Canada est en faveur de l'octroi aux parents d'avantages sociaux enrichis, au titre de la Loi sur l'assurance chômage.

Like the other members of the New Democratic Party, I believe that it would be possible to provide better support to Canadian families and children. First of all, we have to take account of what will be. Today, both parents of the average family are part of the labour force which means that they need child care services. As a matter of fact, every family already uses such services, but in many different ways. We must consider child care as a service needed by our children, rather than as a privilege offered to mothers who should really stay home to take care of their children.

Nous avons le devoir d'offrir à nos enfants un environnement stable, positif et stimulant. Nous devons aider la famille contemporaine à assumer son rôle fondamental, qui est de s'occuper des enfants. Merci.

La présidente: Merci beaucoup, madame Dewar. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci, madame la présidente.

[*Text*]

I would just like to say how proud we are to have Marion Dewar as President of our party, and I think her experience and commitment to people, especially children, makes her particularly qualified to present this brief.

If you do not mind, Madam Chairperson, I have a particular bias; I seem to support everything that this witness has said.

The Chairman: I cannot imagine why.

Ms Mitchell: I think I will give the time to my colleagues and then perhaps I can supplement after, if that is okay.

The Chairman: I just cannot imagine that happening. Strange, is it not? Mr. Belsher.

Mr. Belsher: Margaret, you really surprise me this morning.

Mrs. Dewar, it is a pleasure to have you here this morning and thank you for coming.

The Cooke task force came down on the side of going towards a universal day care system, which really committed tremendous amounts of funding over the years, and that is your approach here. You say, you can only do it in steps, you cannot do it all at once. How do we even things out so that the person who chooses to raise her own children for the first few years gets her fair share of that as well?

Mrs. Dewar: Certainly now there are people who are doing that and some people are doing it at great sacrifice to their own careers. I would like to harken back to when I raised my own children. I happened to be in the happy situation . . . I was able to stay at home with pre-schoolers. I also had friends who were staying at home with pre-schoolers who were in very stressful situations and, sad to say, one of the variables in that is that there has been family breakdown. I do not think we can assume that, if a mother is at home with her children, this is always necessarily the best and most desirable situation, both for her and for the child. That does not mean to say that she could not be a quality mother.

I think we are recognizing more and more that sometimes the father is the one who says that he would choose to be there full time with the child because he likes the creativity of pre-schoolers. He has the patience and the personality to assume that.

I think what we are really saying is that there has to be options. Parents should be able to stay at home with their children if they can have that option. Also, they should have the option of not interrupting a career, protect the upward mobility of that career, if possible, without second-changing their children. I do not think any parent wants to do that.

[*Translation*]

Je dois dire que nous sommes très fiers que Marion Dewar soit la présidente de notre parti, et je sais que son expérience et ses engagements publics en faveur des citoyens ordinaires, notamment des enfants, en font une personne spécialement qualifiée pour présenter ce mémoire.

Vous ne serez pas surprise, madame la présidente, de m'entendre dire que j'approuve tout ce que vient de dire le témoin.

La présidente: Vraiment!

Mme Mitchell: Je donnerai donc la parole à mes collègues, et je poserai peut-être quelques questions supplémentaires lorsqu'ils auront terminé, si vous me le permettez.

La présidente: Je suis vraiment étonnée que vous ne trouviez rien à redire à cette déclaration. Comment cela se peut-il? Monsieur Belsher.

M. Belsher: Vraiment, Margaret, vous ne cessez de me surprendre.

Madame Dewar, je suis très heureux que vous soyez venue vous adresser à nous. Je vous en remercie.

Le groupe d'étude Cooke a recommandé la mise en place d'un réseau universel de services de garde, ce qui exigerait des investissements considérables au cours des prochaines années. Je constate que vous formulez la même recommandation, en disant que l'on ne pourra agir que par étapes, puisque tout ne se fera pas du jour au lendemain. Je voudrais cependant vous demander comment on peut être équitable à l'égard des personnes qui choisiront d'élever elles-mêmes leurs enfants, pendant les premières années?

Mme Dewar: Il est évident que certaines personnes choisissent aujourd'hui de s'occuper elles-mêmes de leurs enfants, et qu'elles acceptent ainsi de faire des sacrifices considérables au niveau de leur carrière. Je voudrais revenir à ce qu'était la situation lorsque j'élevais mes propres enfants. Il se trouve que j'ai pu alors rester à la maison, avant qu'ils aillent à l'école. J'avais également des amies qui restaient à la maison avec de jeunes enfants et qui se trouvaient dans des situations extrêmement difficiles. De fait, dans certains cas, cela a abouti au divorce. Je ne pense pas qu'on puisse supposer qu'il soit automatiquement préférable que la mère reste à la maison avec ses enfants, et que cela soit nécessairement dans son propre intérêt et dans celui de ses enfants. Cela ne veut pas dire que les mères ne peuvent pas bien s'occuper de leurs enfants.

Cela veut plutôt dire qu'il est de plus en plus fréquent que ce soit le père qui désire s'occuper à temps plein de ses enfants, parce qu'il apprécie leur créativité et a la patience et la personnalité voulues pour s'en occuper.

Notre message est donc le suivant: offrons le choix aux parents. Ceux qui veulent rester à la maison avec leurs enfants devraient pouvoir le faire, mais il ne faut pas que cela compromette leurs possibilités de carrière ni ne prive leurs enfants de soins adéquats.

[*Texte*]

• 1220

I think if you look at the average industrial wage today in Canada you are talking about $24,000, and if two parents are working, you are probably talking about an income of $40,000. Are we willing, as a society, to give the supplement to that person who has said they would stay at home?

Mr. Belsher: I guess that is my question. How can we make it so the option is really there? But if we come down on one side of the ledger, the option really is not there; we are driving them out.

Mrs. Dewar: My experience has been, and it still is... Something people never talk about when they are talking about child care, and I have not heard it here this morning either—do you ever do the cost-effectiveness of what we are doing in treatment of adolescents? My background is public health. I have great concern about the fact that public policies never look at prevention, and they do not look at what universal, accessible child care would do. I know, being in the political realm making those decisions, we are always looking at the budgets. But do we never look at what are the effects, what we are spending in both family breakdown and in adolescent treatment, because we have not made those earlier provisions for accessible child care?

We know in psychological development, and we have know it for over 25 years now—our research has shown it—the first eight years are the most important. And yet what are we doing? We are putting our public priorities into five and over as far as the education system is concerned with our children. We talk, we give lip service to the fact that our most precious resource is our children. We do very little in teaching parenting and helping families to be able to get the resources they need to strengthen that family unit.

Mr. Belsher: One thing in the educational field is I am not sure very many parents could successfully teach their children the educational system, but I think parenting could be done at home without going into a universal system to do it.

Mrs. Dewar: Where do they get the training?

Mr. Belsher: Maybe what we should be concentrating on is the parenting; concentrating on things like that. If you are going to commit large expenditures of public funding and direction—I mean, we are trying to think what is best for the children of our nation for the years to come. And this is the awesome responsibility of this committee. We have to give a direction for our country for the future and bring in things that are actionable by the government. And I guess that is why I come back and say, how do we recognize the person who fully takes up the responsibility, which is the responsibility of the parents, not the government's, and help them do that?

Mrs. Dewar: I see children as a resource not just to parents, but also to our country and to our society. I see us collectively responsible for children, and I think we have done a lot of that in our day-to-day legislation now in contemporary society. We have stopped child labour; we have battered child committees; we have looked at and said, yes, we as a society take the responsibility for the protection of children. I think for particularly those first eight years of care we have a collective

[*Traduction*]

Aujourd'hui, le salaire industriel moyen au Canada est de l'ordre de 24,000$. Si les deux parents travaillent, le revenu moyen du ménage est probablement de l'ordre de 40,000$. Sommes-nous prêts à donner un supplément aux personnes qui disent qu'elles veulent rester à la maison?

M. Belsher: C'est précisément ma question. Comment faire pour véritablement offrir les options que vous réclamez? Si on choisit le régime universel, on élimine automatiquement l'option familiale.

Mme Dewar: Il y a un élément que l'on aborde rarement lorsqu'on discute des services de garde d'enfants, et je n'en ai pas entendu parler ce matin non plus, c'est celui du calcul bénéfices-coûts des traitements que nous devons accorder aux adolescents. Puisque j'ai une formation dans le domaine de la santé publique, je regrette toujours que nos politiques ne soient pas plus orientées vers l'idée de prévention, qui est précisément ce à quoi correspondraient des services universels et accessibles de garde. Je sais que les politiciens reviennent sans cesse aux problèmes de budgets, mais nous ne tenons jamais compte des sommes que nous devons consacrer aux adolescents venant de familles brisées parce que nous n'avons rien fait pour leur donner accès à des services de garde satisfaisants.

Maintes études psychologiques réalisées au cours des 25 dernières années ont montré que les huit premières années sont les plus importantes. Mais que faisons-nous? Nous organisons nos systèmes d'enseignement en accordant la priorité absolue aux enfants de plus de cinq ans. Certes, nous clamons sur tous les toits que nos enfants sont notre ressource la plus précieuse, mais nous ne faisons rien pour apprendre aux parents à s'en occuper, ni pour aider les familles à être plus solides.

M. Belsher: Je sais que très peu de parents seraient capables de donner un enseignement adéquat à leurs enfants, mais je sais par contre qu'ils seraient tout à fait capables de s'occuper de leurs enfants sans que l'on adopte un système universel.

Mme Dewar: Où auront-ils acquis la formation nécessaire?

M. Belsher: Peut-être devrions-nous nous intéresser avant tout aux responsabilités parentales. En effet, notre rôle qui est très important, est de définir ce que nous devrions faire pour offrir ce qu'il y a de mieux aux enfants des générations futures. Je répète donc ma question: que pouvons-nous faire pour reconnaître la contribution des personnes qui aceptent la responsabilité complète de s'occuper de leurs enfants, responsabilité qui revient de fait aux parents et non à l'État?

Mme Dewar: Je dois souligner que les enfants sont une ressource non seulement pour les parents, mais aussi pour la nation. J'estime par conséquent que nous sommes collectivement responsables des enfants, et nous avons d'ailleurs adopté bon nombre de lois qui le confirment. Ainsi, nous avons interdit le travail des enfants, nous avons créé des comités pour examiner le problème des enfants battus, et nous avons fait bien d'autres choses dans le même sens. Donc, notre société

[*Text*]

responsibility to help families have adequate incomes and adequate quality of life to be able to raise their children, and that the children have adequate care so the parents can do that.

And I do not see it either/or. I think we are long past that of just setting up a unit and saying, no one else has any responsibility. I certainly feel a responsibility if I see a child being beaten, whether it is my child or not. When I was doing public health, I would like to see the responsibility of a child not being properly nourished, whether it was my child or not . . . I think we have a responsibility for that.

The Chairman: Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you, Madam Chairperson. Mrs. Dewar, thank you for your brief. I agree with you that our goal has to be an affordable quality child care system in this country. I notice in your brief that, without getting into the specifics of the Cooke report, you agree with the incremental implementation of some sort of a program. I would guess implicit in that is you would agree that, at least initially, user fees would be necessary for those who can afford it.

• 1225

Mrs. Dewar: Not necessarily. I think that is what we have to do, look at the whole program and see what we are going to do as far as how we are going to deliver the services and whether there is a difference in user fees or in taking public dollars and putting it into a system so that it is affordable.

Mr. Nicholson: There are a lot of people who would argue there is a difference, and there may be a very big difference because, one, you are spreading it out among everyone and two, for at least part of the cost we are concentrating it on those who have children. What would you suggest we should do then?

Mrs. Dewar: I have a real problem with that because, just exactly as Mr. Belsher has said, I do not think we would ever want to see ourselves, in the public education system, attempting to put user fees onto the people who could afford it and then just allow others to have it. I think it has to be total accessibility. We are saying because a child is a child, a child is valuable and therefore society would allow them to—

Mr. Nicholson: What is it you mean by "affordable system"? What exactly did you mean by that term?

Mrs. Dewar: Where parents can allow themselves a standard of living that is above the poverty level; that gives them the ability to give their family the opportunities that we sometimes romanticize are available for all Canadian families, but are not necessarily there and that it is an option for the people who need the services.

You see, everybody will not run out and take advantage of the system.

Mr. Nicholson: I know they will not.

[*Translation*]

accepte clairement la responsabilité de protéger les enfants. En ce qui concerne les huit premières années, j'estime pour ma part que nous avons collectivement la responsabilité d'aider les familles à obtenir des revenus adéquats pour pouvoir élever leurs enfants, et de veiller à ce que ceux-ci reçoivent des soins appropriés.

Il ne s'agit donc pas ici de choix entre telle ou telle solution. Dans le passé, nous avions tendance à considérer que personne n'avait de responsabilité à l'égard des familles d'autrui, mais j'estime quant à moi qu'il m'est interdit de ne rien faire si je vois un enfant battu, que ce soit le mien ou non. Si nous constatons qu'un enfant est mal nourri, j'estime que nous avons la responsabilité d'intervenir.

La présidente: Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Merci, madame la présidente. Je vous remercie de votre témoignage, Mme Dewar. Je suis d'accord avec vous lorsque vous dites que notre objectif doit être de doter le pays d'un réseau de services de garde abordables. Je constate également que vous approuvez la recommandation du groupe de Katie Cooke concernant la mise en place progressive d'un tel réseau. Si je ne me trompe, vous acceptez ainsi de manière implicite le paiement des services par les usagers, tout au moins dans un premier temps.

Mme Dewar: Pas nécessairement. Si on veut mettre en place un tel réseau de services de garde, il peut y avoir deux méthodes de financement. On peut en effet faire payer les services par les usagers, mais on peut aussi utiliser les deniers publics de façon à rendre les services abordables à l'ensemble de la population.

M. Nicholson: Mais beaucoup diront que ce sont deux méthodes extrêment différentes. En effet, la deuxième répartit les coûts entre tous les membres de la société, alors que la primière les répartit seulement entre les familles qui ont des enfants. Quelle est votre recommandation à ce sujet?

Mme Dewar: J'ai beaucoup de mal à accepter la première méthode, car je ne voudrais pas que l'accès à l'enseignement public soit limité par des considérations financières. J'estime que de tels services doivent être universels. Si nous considérons vraiment que les enfants sont importants, la société doit être prête . . .

M. Nicholson: Mais que voulez-vous dire lorsque vous parlez de réseau de services abordables? Qu'entendez-vous par là?

Mme Dewar: Je veux parler du fait que les parents doivent avoir un niveau de vie supérieur au seuil de la pauvreté. Je veux dire qu'ils doivent avoir la possibilité d'offrir un minimum de choix à leur famille, ce qui n'est pas nécessairement le cas aujourd'hui.

De toute façon, il ne faut pas croire que tous les parents vont se précipiter pour mettre leurs enfants dans des garderies.

M. Nicholson: Certes.

[*Texte*]

Mrs. Dewar: We know that; we have researched that enough.

Mr. Nicholson: So what you are saying . . . for those parents who want to use that option, does that preclude, then, any kind of user fees?

Mrs. Dewar: For me, yes.

Mr. Nicholson: That is initially; that is our first step.

Mrs. Dewar: My experience has been fairly extensive with the system here in Ottawa; with the day care system. It is mostly co-operative and non-profit systems and the municipality itself has a fair number of spaces.

We have seen that the user fee, right now the way it is structured, almost eliminates the middle class. It makes it very difficult for them. So just as I say here, the very wealthy and the very poor get the quality day care. It is not because the middle class do not want that kind of care for their children; it is because we have almost made it inaccessible for them because of the user fee.

I think certainly in the beginning we would look at the scaled fee to start with. That is I think what Cooke is saying in the report. That ultimately—

Mr. Nicholson: I think that is what Cooke is saying. Did you want to put any figures on that or any percentages?

Mrs. Dewar: No. We have not done the calculation.

Something else that you must be very aware of, though, is that when we went into a health care system, people talked about how we could not afford it. I think it is really important that Canadians recognize that we are paying less of our GNP in health care per capita than the United States which has not got a universal system. So it does not mean that if you have a universal system you necessarily have a system that is more expensive per capita than a non-universal system.

Mr. Nicholson: Perhaps that is why they say Ontario has the best health care system in the world. Thank you very much.

Mrs. Dewar: I think Canada has. I say that quite proudly because with all our warts and so forth, I think we have been able to manage to put something together that works well. Let us keep it that way.

The Chairman: Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: I wonder, Marion, if you could come back to the point . . . it is really the politics of helping us to move ahead that I am concerned about. I agree, needless to say, with the goal you have outlined and the fact that we have also got to take it in stages.

But I really do not feel that we have gotten through to the public as a whole yet, particularly to the people who grew up in the generation I grew up in, where we were brought up in traditional family situations. I wonder if grandparents today, for example, are seeing a situation which is different for them and their grandchildren and are likely to be a potential support, or whether perhaps they feel we should go back to the old system, which we know is unrealistic.

[*Traduction*]

Mme Dewar: Nous le savons, car nous avons fait des recherches là dessus.

M. Nicholson: Donc, votre recommandation est de ne rien faire payer aux usagers?

Mme Dewar: Exactement.

M. Nicholson: En tout cas dans une étape initiale.

Mme Dewar: Je connais très bien le système de garderies de la région d'Ottawa, et je sais qu'il s'agit essentiellement de garderies coopératives à but non lucratif, ainsi que de garderies municipales.

Or, nous avons constaté que les tarifs imposés aux usagers éliminent presque automatiquement les classes moyennes. Il leur est très difficile de payer ces tarifs, et c'est pourquoi je disais tout à l'heure que seuls les très riches et les très pauvres ont accès à des services de qualité. Ce n'est pas parce que les classes moyennes n'en veulent pas, c'est simplement parce que les tarifs leur rendent les services inabordables.

Il est certain qu'au début, on pourrait envisager une sorte de tarif progressif, et c'est précisément ce que disait Katie Cooke dans son rapport. Cependant, en fin de compte . . .

M. Nicholson: C'est en effet ce que disait Katie Cooke. Pouvez-vous proposer des chiffres?

Mme Dewar: Non, nous n'avons pas fait de calculs.

Je tiens cependant à vous rappeler que lorsque nous recommandions un système d'assurance médicale, beaucoup disaient que c'était un luxe que nous ne pouvions pas nous payer. Il est donc important de faire savoir aux Canadiens que la part de leur PNB individuel consacrée aux services de santé est inférieure à celle des États-Unis, où il n'existe pas de régime universel. Cela montre que l'adoption d'un régime universel n'entraîne pas automatiquement des coûts par habitant plus élevés.

M. Nicholson: C'est peut-être pourquoi l'Ontario prétend avoir le meilleur système médical au monde. Merci beaucoup.

Mme Dewar: Je pense que le Canada a le meilleur système, et je l'affirme avec fierté car il est évident que nous sommes parvenus à nous doter d'un système très efficace. Essayons de le préserver.

La présidente: Mme Mitchell.

Mme Mitchell: Je voudrais vous poser quelques questions sur les aspects politiques de notre intervention dans ce domaine. Il va sans dire que je suis tout à fait d'accord avec l'objectif que vous venez d'énoncer, et avec la nécessité d'avancer par étapes.

Cependant, je n'ai pas le sentiment que nous ayons réussi à obtenir l'appui du public, notamment des gens de ma génération, qui ont été élevés dans des familles traditionnelles. En d'autres mots, je me demande si les grands-parents d'aujourd'hui sont prêts à accepter notre recommandation, ou s'ils ne pensent pas plutôt qu'il serait préférable de revenir aux anciennes méthodes, ce qui serait tout à fait irréaliste, nous le savons.

[*Text*]

I just wondered if you had any suggestions on how we can develop greater public awareness and greater political support for changes, realizing that they are helping the public to realize there is a crisis. Some of our committee members dispute that, as a matter of fact, but I think the evidence is pretty clear that it is a crisis. To invest in child care is really an investment. It is an investment in the future. It is not just money you are wasting as you would if you were putting in something temporary. It is how important it is to the future and to society as a whole. Have you anything which would help us?

• 1230

Mrs. Dewar: I think some of the things which are helping . . . I say this tongue in cheeck, but I think your committee is helping because you are having public hearings and people are beginning to deal with this. Because I have been talking child care for over 20 years, I am at the stage where I wonder why another committee and why are we not getting on with it. We consistently had the same kind of recommendations. We do not seem to be getting there.

I think we have to start pointing out the damaging effects of lack of child care and recognizing the fact there are 1.2 million Canadian children living below the poverty line. I am talking about Canada. I do not think any of us are comfortable with that. I think as we talk more and more about it and recognize it . . . I am quite sincere when I say I think the moment for this government to put its real stamp on Canadian history will be to have an accessible child care program, to initiate that kind of thing. It would strengthen the future of our country for lack of problems for children in the future. Secondly, it would strengthen our family life because it would remove major stresses caused now. It is being discussed more and more.

Margaret, I am not convinced the general public is not on side any more. Grandparents like myself are sometimes doing other things. We are finding the stress our children are faced with when they have children. We are recognizing maybe it was possible for us to be at home. It is not just a wish. It is survival for many of both parents and single parents.

Ms Mitchell: As far as the federal responsibility is concerned, I do not think we have taken an official party position on this yet. I wondered if you had any feelings about whether we should have a new child care act and whether it should establish some kind of minimum standards across the country. Some provinces which do not have very much in the way of provincial standards have been begging us for this. The Northwest Territories does not even have legislation.

On the other hand, we have had a very protective attitude from the Province of Quebec which actually has pretty good child care, I understand. I wondered if you had any suggestions about where we should go in formulating some kind of a national policy and national legislation.

Mrs. Dewar: I can truly say we are not known to be easy on each other. You are putting me on the spot because we do not have a specific policy. I think we need to be looking at a national act. We need to be looking at minimum standards. I mean that is the kind of thing. We do it for buildings, we do it

[*Translation*]

Que pourrions-nous donc faire pour mieux sensibiliser le public à ce problème, et pour obtenir l'appui de la population pour essayer de résoudre la crise actuelle? Certes, divers membres de comité contestent qu'il y ait une crise, mais j'en suis pour ma part tout à fait convaincue, et j'estime que les dépenses que nous consacrerons aux services de garde représenteront en fait un invertissement collectif. Cela représente un investissement pour l'avenir. Il ne s'agit pas simplement d'argent que nous gaspilons sur des choses temporaires. C'est un investissement très important pour l'avenir de notre société. Avez-vous des recommandations à faire à ce sujet?

Mme Dewar: Je dois dire que votre comité contribue précisément à cette sensibilisation du public, grâce aux audiences qu'il vient d'organiser. Comme je m'intéresse à cette question depuis plus de 20 ans, je me demande parfois pourquoi on a dû créer un autre comité avant de passer aux choses concrètes. Cela fait plusieurs fois que nous entendons les mêmes recommandations, mais les choses n'avancent pas.

Je crois qu'il est temps de commencer à souligner les effets néfastes du caractère inadéquat des services actuels, et à reconnaître que 1,2 millions d'enfants canadiens vivent actuellement en dessous du seuil de la pauvreté. Personne ne peut être satisfait d'une telle situation. Donc, plus nous en parlerons, plus nous sensibiliserons les gens au problème. Je suis très sincère lorsque je dis que le gouvernement a désormais l'occasion de garantir sa place dans l'histoire de notre pays en prenant l'initiative de la création de services de garde accessibles. Une telle action contriburait au bien-être des générations futures, et renforcerait la structure familiale en éliminant bon nombre des tensions que subissent actuellement les parents.

Je ne pense pas que vous ayez raison, Margaret, lorsque vous dites que la population ne nous suit pas. Bien sûr, les grands-parents ont vécu autrement, mais ils sont parfaitement conscients des difficultés auxquelles font face leurs propres enfants. Nous savons très bien que, pour certaines familles monoparentales ou à deux parents, c'est une question de survie.

Mme Mitchell: Je ne pense pas que notre parti ait adopté une position officielle sur le rôle qui revient au gouvernement fédéral dans ce domaine. Pensez-vous que nous devrions adopter une loi sur les services de garde aux enfants et définir des sortes de normes pour l'ensemble du pays? Certaines provinces ne sont pas très avancées dans ce domaine et nous implorent de les aider. Les Territoires du Nord-Ouest n'ont même pas de loi sur l'enfance.

En contrepartie, nous avons constaté que la province du Québec a une attitude très protectrice, et s'est dotée de systèmes de garde d'assez bonne qualité, si je ne me trompe. Que devrions-nous donc faire, au niveau national?

Mme Dewar: Personne ne pourra dire que vous me rendez la vie facile, car vous savez que nous n'avons pas de politique spécifique à ce sujet. Quoi qu'il en soit, je pense que nous devrions envisager une loi nationale, avec des normes mini-

[*Texte*]

for animals and we do it for agriculture. Why are we not doing it for children?

If we set up minimum standards, we put in place the ability to put in funding mechanisms to help the federation work. I think that is really important.

Ms Mitchell: On the question of quality of care, we have come out strongly in favour of non-profit. As you know, in some of the provinces and some of the northern regions of other provinces, there is not very much in the way of non-profit care yet. I wondered if you could elaborate a little why you feel non-profit is important and how we might begin to encourage the private day care, which is not necessarily for profit, but it is still a private business, to consider moving into the non-profit kind of model?

Mrs. Dewar: First and foremost, when I talk of non-profit it seems to me delivery care of children is not something on which we should be making a profit. We should be trying to balance it. I think people working in that should be paid adequate salaries. I do not think we should be maximizing profits. I think it should go back into the system to help our children.

You are perfectly right. There is a lot of child care going on in small businesses not necessarily making a profit. If you looked at taking an adequate salary out of that, it would be where it is. I think the important part of that, though, is if you have boards and you have . . . If you are looking at communities that are fairly isolated, for instance—if they can have a connection as a satellite so they have the encouragement from other networks to help them with standards, to help them creative ways of doing things . . . Do not get into a big bureaucracy. I mean, do the linkages which will work so you have the quality that is there, and also the encouragement. I heard somebody say earlier this morning about the inability of people to to get the education required for early childhood education. If you have those linkages, you might be able to do that.

• 1235

There is some tele-conferencing that is available now. They have been experimenting at here at the University of Ottawa and it has been working very well. We could do that through those linkages. So when I am talking about co-operatives and non-profits, I am talking about the ability in the system to pay people adequately, but not to get a profit over and above that in the system, because that should go back to both educating the workers and delivering care to the children.

Ms Mitchell: Just a final question, Madam Chair.

I have just been trying to control anger at many of the hearings we have had, at the really outrageous exploitation of care-givers that is common to the whole system right across the country. We have wonderful people, most of them women with maybe two years of college education in child care, and they are getting minimum wages and they are getting burnt out. On top of working a regular day in the day care centre,

[*Traduction*]

mum. Nous le faisons bien pour les immeubles, pour les animaux ou pour l'agriculture. Pourquoi pas pour les enfants?

Si nous adoptions des normes minimum, nous pourrions en même temps mettre en place les mécanismes de financement nécessaires. Cela me paraît très important.

Mme Mitchell: Vous savez que nous sommes résolument en faveur de services à but non lucratif, mais vous savez aussi que certaines provinces et certaines régions du Nord sont très mal équipées dans ce domaine. Pourriez-vous préciser pourquoi il importe de donner la préférence à des services à but non lucratif, et comment nous pourrions encourager les garderies privées à essayer d'évoluer dans cette voie?

Mme Dewar: La raison essentielle est que la prestation de services aux enfants ne me paraît pas être une domaine légitime pour faire des profits. Je crois que les employés des garderies devraient recevoir des salaires adéquats, et que les garderies ne devraient pas être exploitées dans le but de maximiser les profits. L'objectif essentiel doit être de venir en aide aux enfants.

Vous avez en outre parfaitement raison lorsque vous dites que beaucoup de petites garderies n'ont pas nécessairement pour objectif fondamental de faire des profits. Leurs membres veulent simplement obtenir un salaire adéquat. Si l'on examine la situation des collectivités relativement isolées, il leur serait extrêmement utile de pouvoir bénéficier de l'aide d'autres réseaux, pour l'adoption de normes et l'offre de services adéquats. Il faut cependant éviter de créer une nouvelle bureaucratie. Je veux dire qu'il faut que les garderies établissent entre elles les liens nécessaires pour assurer la qualité des services et se soutenir mutuellement, et c'est tout. Quelqu'un disait ce matin qu'il n'y a pas de services d'enseignement adaptés aux besoins des petits enfants. Avec de tels liens, ces services pourraient exister.

On pourrait organiser des téléconférences, que l'Université d'Ottawa a déjà expérimentées avec succès. Voilà donc ce que je veux dire lorsque je parle de liens. Je veux parler aussi d'ouvrir des garderies organisées en coopératives et à but non lucratif, de donner aux gens la capacité de payer les tarifs, de ne pas viser la maximisation des profits, c'est-à-dire, en fin de compte, de mettre en place un système qui permettra de former ses employés de façon à donner aux enfants les meilleurs soins possibles.

Mme Mitchell: Une dernière question, madame la présidente.

Au cours de nos audiences, j'ai souvent dû maîtriser ma colère face à l'exploitation éhontée dont font l'objet bon nombre d'employés de garderies. Ce sont des personnes remarquables, la plupart des femmes ayant deux années de formation spécialisée, et on leur demande de s'épuiser à la tâche alors qu'on les paye avec un lance-pierres. En plus de leur journée de travail normal dans les garderies, il n'est pas

[*Text*]

they are doing a lot of extra volunteer time. They are having to get into fund raising.

It is just another example of women's poverty. Again, it is completely contrary to our Charter of Rights, it is contrary to employment equity and equal pay for work of equal value. I just wondered if you have any suggestions as to what role the federal government can take to do something about this, aside from putting some money in. Should we have some strings attached to that money?

Mrs. Dewar: Well, I think some of your minimum standards come into that, because I do not know if you are aware of it or not, but the burn-out and the turnover in early childhood educators is very, very high. And it is just not a good economic decision, because we are putting a lot of money into subsidizing those two years post-secondary, plus all the secondary education, and after about five years you are finding the people are burning out. They are not working in that field and they are going to something else.

I think what we have to do is try to look at why, and make it available in that environment for the people who are qualified to work there to continue there. It seems to me the federal government is very good at doing conditional grants to provinces, and certainly the municipalities often are the victims of it at times. I think that is the kind of thing they can do.

We must stop looking at our policies as always short term. You have to start looking at things holistically. The amount of money, public moneys, that goes into preparing people to be early childhood educators is quite a bit. But it is not necessarily always being continued on in that, because it is not lucrative for them to stay in it, and because they do not have the energies, because they burn out.

I think we have to look at that whole environment and ask what is happening. Surely we do not think the people that are looking after our children should be second-class citizens. It is historical, you know. It is because it was considered free. I think the hardest work I have ever done in my life, and I hope some of the best, was the 16 years I was at home. I want that for every child to get that quality of care. I do not know if it was always quality. I gave and I tried. I am glad you agree, and I hope you will really . . .

Mr. Nicholson: Did you say that you want every child at home for the first 16 years, Mrs. Dewar, to get that quality?

Mrs. Dewar: No. I want every child at home, but I want every child in a child care situation.

Mr. Nicholson: Oh, I see. Just a point of clarification.

Mrs. Dewar: The child care can be at home. The child care can be in home day care, it can be in co-operatives, it can be in satellites, it can be in any . . . Let us give some people the

[*Translation*]

rare qu'elles soient obligées de faire du bénévolat ou de participer à des collectes de fonds.

Voilà un autre exemple de la pauvreté des femmes. Encore une fois, c'est une situation tout à fait contraire à notre Charte des droits, et contraire au principe d'égalité en matière d'emploi et de rémunération égale pour un travail de valeur égale. Avez-vous une idée de ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour remédier à cette situation, à part fournir plus de crédits? Devrait-il imposer des conditions à l'octroi des crédits?

Mme Dewar: Cela nous ramène précisément à la notion de norme minimum, car le taux de roulement est très élevé parme les éducateurs de la petite enfance, étant donné le travail très difficile qu'on leur demande de faire. Il ne s'agit pas simplement d'une question d'argent, puisque nous investissons de l'argent dans les études subventionnées que nous leur permettons de faire. Le problème est qu'au bout de cinq ans, beaucoup de ces personnes sont complètement vidées et sont obligées de changer de profession.

Nous devrions donc essayer de comprendre les raisons de ce phénomène, et de veiller à ce que l'environnement des garderies soit favorable à l'épanouissement du personnel. Le gouvernement fédéral est très fort quand il s'agit d'imposer des conditions aux subventions destinées aux provinces, phénomène dont certaines municipalités ont pu être victimes dans le passé, et il pourrait peut-être envisager la même chose dans ce secteur.

Il faut de toute façon cesser d'aborder ces questions à court terme et de manière ponctuelle. Il faut adopter un point de vue un peu plus global. Nous consacrons beaucoup de deniers publics à donner une formation adéquate aux éducateurs de la petite enfance, mais ce n'est pas un investissement satisfaisant à long terme, puisque beaucoup d'entre eux sont obligés de quitter ce métier parce qu'ils s'épuisent trop vite.

Il convient donc de réexaminer la question dans son ensemble. Je ne connais personne qui veuille que les responsables de nos enfants soient traités comme des citoyens de deuxième classe. Vous savez, ce phénomène est d'origine historique, car on considérait dans le passé que c'était un travail gratuit. Je sais par expérience que c'est le travail le plus difficile que j'ai jamais eu à faire, et aussi l'un des plus satisfaisants, durant les 16 années où je suis restée à la maison. J'espère que chaque enfant peut obtenir des soins d'aussi bonne qualité. Je veux dire par là que j'ai fait de mon mieux, et je suis heureuse de voir que vous êtes d'accord.

M. Nicholson: Voulez-vous dire que chaque enfant devrait rester à la maison durant ses seize premières années, Mme Dewar?

Mme Dewar: Non, pas du tout. Je veux que chaque enfant soit élevé correctement, selon la méthode convenant le mieux aux parents et aux enfants.

M. Nicholson: Je vois. C'était juste une précision.

Mme Dewar: Et les enfants peuvent fort bien être élevés de manière satisfaisante à la maison. Ce genre de service peut être fourni à la maison, dans des coopératives, dans des garderies

[*Texte*]

options. But let us first and foremost look at our children. They are precious. And we have not been doing that as a country. We have gone into a lot of political diatribe. I do not think it is a partisan thing. I think kids certainly transcend that, and I hope this is the government that is really going to open the doors for children of Canada. Thank you.

The Chairman: Can I ask you one last question before you leave, Mrs. Dewar? Could you put on your old hat as mayor? Between the muncipal and federal and provincial roles, we have had testimony as to how much involvement the muncipalities should have in child care. Where do you think the role lies for the municipal government in delivery of the service?

• 1240

Mrs. Dewar: I have a bias; and my bias is because I think local communities are able to set their priorities. They can do a lot in child care. But what was happening to us in the city of Ottawa was that the municipality itself was willing to put money in—sometimes put 100% dollars in off property tax—and we could not get access to the federal dollars because they would not pass them through. Five years ago there was extra money in federal dollars but the province would not pass the money through to the municipalities.

I think the arrangement of the sharing . . . but the costing should not be done through the property tax, because that is regressive and it is not the way to do it. But if the funds are being passed through, allow them to have the accountability, and make them accountable. I am not suggesting they just run off with it. Make them accountable.

I think you will find those options . . . for instance, a very small community would have very different options from those of an urban centre for child care. But if you have minimum standards so that you know the quality is going to be there and that local community is able to administer it if it has the funding to do it, I personally—and I do not know this scientifically—think it is more economical.

The Chairman: So the municipalities should do the licensing as far as the centre is concerned.

Mrs. Dewar: I would like—

The Chairman: The supervision—

Mrs. Dewar: —the licensing to be done by the municipalities. I have said that to the provinces too. Again, minimum standards must be part of it, though.

The Chairman: What percentage of the property tax in Ottawa went to public education?

Mrs. Dewar: It was 51%.

The Chairman: So to put additional tax in there for day care—

[*Traduction*]

satellites, dans toutes sortes de situations. L'important est de donner le choix à la population. Il faut que nous accordions la priorité à nos enfants, qui sont ce que nous avons de plus précieux. Jusqu'à présent, il y a beaucoup de discours politiques sur ce sujet, mais fort peu de choses concrètes. Et il ne s'agit pas ici de partisanerie, car j'espère que l'intérêt des enfants prime sur la partisanerie politique. J'espère que le gouvernement va vraiment agir dans l'intérêt des enfants canadiens. Merci.

La présidente: Puis-je vous poser une dernière question, madame Dewar? Puisque vous avez été maire de la ville d'Ottawa, je voudrais aborder avec vous la question du rôle que devraient jouer les municipalités dans ce domaine. À votre avis, que devraient faire les municipalités au niveau de la prestation de services?

Mme Dewar: Je ne puis être objective en répondant à cette question, car je suis convaincue que les collectivités locales sont tout à fait compétentes pour établir leurs propres priorités. Elles peuvent faire beaucoup dans le domaine de la garde d'enfants. Le problème que nous avons rencontré, ici, à Ottawa, c'est que la municipalité était prête à financer des services de garde, parfois à 100 p. 100, mais que certains blocages l'empêchaient d'avoir accès aux crédits fédéraux. Il y a cinq ans, le gouvernement fédéral avait des ressources supplémentaires à offrir, mais la province refusait de les transmettre aux municipalités.

Cela dit, je ne pense pas que les services doivent être financés au moyen de l'impôt foncier, méthode régressive et insatisfaisante. Par contre, si l'on donne des crédits aux municipalités, il faut les obliger à rendre des comptes. Il ne faut pas qu'elles puissent en faire ce qu'elles veulent.

C'est ainsi que l'on pourra offrir des options différentes à la population. Par exemple, une très petite collectivité pourra offrir des services bien différents de ceux existant dans une grande ville. Si l'on établit des normes minimales, on pourra laisser cette petite collectivité gérer elle-même ses services, en lui donnant les fonds requis, et je suis convaincue que ce serait la solution la plus économique.

La présidente: Donc, les municipalités devraient se charger aussi de l'accréditation des garderies?

Mme Dewar: J'aimerais . . .

La présidente: La supervision . . .

Mme Dewar: . . . que l'accréditation soit assurée par les municipalités. L'essentiel est qu'on adopte des normes minimales.

La présidente: Ottawa consacre quel pourcentage de ses impôts fonciers à l'enseignement public?

Mme Dewar: 51 p. 100.

La présidente: Donc, si l'on augmentait ce pourcentage pour financer les garderies . . .

[*Text*]

Mrs. Dewar: It is not a service that should be going on. You will find in municipal fields across the country today that debate is raging. The Federation of Canadian Municipalities . . . Should education be on? And education was on the property tax when schools were local, when we were not going into secondary schools. That was the history of it. It was servicing a local service. But we see education today as a much broader thing, accessible to everybody. Therefore day care . . . if we are going to get into that, please do not load it onto the property tax, because I think it would be regressive.

The Chairman: Well, at 51% education is hardly free, as we often hear it is, unfortunately.

Mrs. Dewar: I did not say "free", I said "accessible".

The Chairman: No, I know. I was not talking about your presentation as much as some of the others we have had.

Thank you very much for your presentation this morning. We appreciate it.

We now have the Canadian Nurses Association, with Ginette Rodger. I will turn the floor over to you. Could you introduce yourselves?

Mme Ginette Rodger (directrice générale de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada): Merci, madame la présidente. Je suis accompagnée de Mlle Marianne Lamb, directrice des services professionnels.

Vous venez de recevoir notre mémoire. La traduction vous sera remise cette semaine.

La position de l'Association est le fruit des discussions entre n°s 11 membres, puisque nous sommes une fédération d'associations provinciales et territoriales qui a pour mandat de s'occuper du droit de pratique des infirmières et, par conséquent, de la protection du public.

L'Association compte 127,000 infirmières. Le mémoire que vous avez devant vous a été ratifié à l'unanimité par les membres. Certaines des questions concernant la garde des enfants font encore l'objet de discussions dans certains secteurs du pays.

Nous avons décidé de faire une présentation orale parce que les infirmières, en tant que professionnelles de la santé, représentent la moitié du système de santé et, par le biais de leur travail, sont impliquées dans les soins de santé communautaires prodigués aux enfants, que ce soit pour la promotion de la santé ou la prévention de la maladie, à domicile ou en milieu scolaire. Elles sont aussi impliquées au niveau des soins à donner en cas de maladie, en institution ou à domicile, qu'il s'agisse de soins aigus, de soins chroniques ou de soins de réadaptation.

[*Translation*]

Mme Dewar: Ce n'est pas comme cela qu'il faut les financer, et vous constaterez que cette question suscite beaucoup de controverses dans les municipalités. La Fédération canadienne des maires et des municipalités . . . Bien sûr, les services d'enseignement pouvaient être financés à même les impôts foncier lorsque les écoles étaient strictement d'intérêt local, c'est-à-dire avant les écoles secondaires. Il s'agissait d'un service local. Aujourd'hui, cependant, l'enseignement a une portée beaucoup plus vaste, et beaucoup plus de jeunes y ont accès. En ce qui concerne les garderies, je ne pense pas qu'il faille les financer au moyen des impôts fonciers, ce qui serait régressif.

La présidente: Mais l'enseignement est loin d'être gratuit, comme le montre votre pourcentage de 51 p. 100. Hélas, beaucoup croient qu'il l'est.

Mme Dewar: Je n'ai pas parlé de gratuité mais d'accessibilité.

La présidente: Je sais. Je ne voulais pas parler de votre propre témoignage mais de ce que nous ont dit d'autres témoins.

Je vous remercie beaucoup de vous être adressée à nous.

Je donne maintenant la parole à Ginette Rodger, de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada. Pourriez-vous présenter les personnes qui vous accompagnent?

Mrs. Ginette Rodger (General Manager, Canadian Nurses Association): Thank you, Madam Chairman. I have with me Miss Marianne Lamb, Director of our professional services.

You have just received our brief, and we will send you the translation later this week.

The position of the Association is the result of discussions carried out by our 11 members, since we are a federation of provincial and territorial associations. Our mandate is to regulate the right of Canadian nurses to practice their craft. Consequently, we have to carry out our work as to protect the public.

The Association numbers 127,000 nurses. Our brief has been unanimously ratified by our members. However, some other issues relating to child care are still being discussed in various regions of the country, and were we to change our position on those, we would give you the proper information before the expiry of your mandate.

We have decided to give you an oral presentation because our members, as health care professionals, represent half the whole network of health services and, through their work, are involved in the community care provided to children, either to promote health or to prevent illness, in the home or at school. Our nurses are also involved in care provided to sick children, either in institutions or in the home, whether it be acute care, chronic care of rehabilitation.

[*Texte*]

• 1245

De plus, la profession d'infirmière est composée à 98 p. 100 de femmes dont la grande partie est au travail. Donc, nous nous intéressons à cette question à titre d'employées et à titre d'employeurs d'infirmières.

Notre mémoire contient cinq recommandations. Les recommandations concernent le système de distribution des soins à l'enfant au Canada, les programmes de garderies et de soins préscolaires et les soins de santé.

I would like to very briefly highlight some of the recommendations, since you have not had a chance to read our brief. We start out with some definitions of terms on the first page.

In the first section, we deal with the first recommendation, which asks the federal government to give immediate consideration to the development of a comprehensive, accessible and competent system of child care throughout Canada.

We have noted the dramatic changes in structure and lifestyle in our society due to the increased participation of mothers in the labour force, the number of single-parent families and the increased number of families experiencing poverty. The sociological and economic influence of today's family have brought about new and immediate needs for non-parental child care. In 1984, as the Cooke report notes, there were 171,000 licensed child care spaces across Canada for close to two million children requiring full time care for a parent who worked.

We know, and it is quite clear, that the shortage of non-parental child care services is serious. This is a concern to the Canadian Nurses Association, because we see it as a trend and a need that will grow in the years to come. Therefore, we believe the access to the number of child care services is not sufficient at the present time. There is a great need and we should start increasing the accessibility to day care and pre-school programs.

The second recommendation deals with the quality of services provided to the Canadian public. Given that 91% of children who require full-time day care are cared for in unlicensed, unregulated situations, even though these informal day care arrangements may be acceptable in some instances for quality without enforced standards, we believe children in such arrangements may not be cared for in an environment that could be conducive to optimal psycho-social development.

Therefore, we believe when they are in such an organized day care, there is enough evidence of the benefit of good-quality day care to the development of children and that we should make a social effort to start regulating some of those publicly accessible day care.

[*Traduction*]

Furthermore, women make up 98% of our profession and we are therefore directly interested in this issue, both as employees and as employers of nurses.

Our brief contains five recommendations relating to the system established in Canada to provide care to children, as well as day care, pre-school care and health care.

J'aimerais lire brièvement nos recommandatins, puisque vous n'avez pas encore eu la possibilité de lire notre mémoire. À la première page de celui-ci, nous présentons quelques définitions.

Ensuite, dans la première partie, nous abordons notre première recommandation, qui consiste à demander au gouvernement fédéral d'envisager immédiatement la mise en place d'un réseau de services de garde d'enfants complet, accessible et compétent, dans l'ensemble du pays.

Nous savons que la participation accrue des femmes à la population active, l'augmentation du nombre de familles monoparentales et du nombre de familles vivant dans la pauvreté ont entraîné des changements remarquables dans la structure de notre société. L'influence sociologique et économique de la famille contemporaine a fait apparaître de nouveaux besoins, immédiats, en matière de garde non parentale des enfants. Comme l'indique le rapport Cooke, il y avait en 1984 171,000 places de garderies dans l'ensemble du pays, alors que près de deux millions d'enfants avaient besoin de services de garde.

Personne ne peut contester que nous connaissons actuellement une pénurie grave en matière de services de garde non parentale. C'est là une question qui préoccupe énormément l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, car elle sait que la tendance à l'augmentation des besoins ne se renversera pas dans les années à venir. Par conséquent, nous estimons tous et toutes qu'il est urgent d'augmenter le nombre de places disponibles dans les services de garde et les programmes pré-scolaires.

Notre deuxième recommandation concerne la qualité des services fournis au public canadien. Étant donné que 99 p. 100 des enfants qui ont besoin de services de garde à temps plein sont gardés dans un contexte non réglementé et non accrédité, nous estimons que le gouvernent doit intervenir. En effet, même s'il se peut fort bien que certaines de ces méthodes informelles de garde soient de qualité acceptable sans qu'il soit nécessaire d'imposer des normes minimales, nous estimons qu'il se peut fort bien que, dans certains cas, les services offerts ne favorisent pas le développement psycho-social optimal de l'enfant.

Par contre, maintes études ont montré que des services de garde structurés et de bonne qualité sont extrêmement bénéfiques pour le développement des enfants, ce qui signifie que nous devrions faire un effort pour réglementer les garderies publiques.

[*Text*]

This is why our second recommendation addresses the fact that public funding available for day care and pre-school should be for licensed centres that are operated by a branch of provincial or municipal government or by non-profit agencies. Also, the licensed family home care, as we have defined it on the first page, in which individual care givers are selected, sponsored and supervised, would be the preferred setting for public funding.

I will ask Marianne to highlight the three other recommendations we have made.

Ms Marianne Lamb (Director of Professional Services, Canadian Nurses Association): Under the third section of the brief, we have two recommendations that relate to children with special needs. We recognize that there are a number of groups of children with special needs, and I know you are receiving briefs from groups in relation to native, rural, and immigrant children, for example. We recognize that some attention has been given to this group, but much more remains to be done.

• 1250

Nurses, particularly public health nurses, have identified concerns with regard to two groups in particular: children from low-income families and mildly handicapped children.

In relation to low income, there certrainly is evidence to indicate that children from low-income areas benefit both in the long and short term from pre-school programs. By low income, we refer to the working poor and those groups who often do not meet the criteria for subsidization. There are also people who meet criteria for subsidized day care spaces, but not enough are available. So those two problems show up in a shortage of day care spaces and pre-school programs.

The pressures on low-income families are certainly great in terms of finances, and child care is that much more difficult for them. So those families who do not qualify for subsidized spaces and cannot afford places for their children, may well include children who are at risk of abuse. It is true that chiid abuse is found in all socioeconomic groups, but certainly low-income groups have added pressures.

We mentioned mildy handicapped children. There is a lack of comprehensive data on the integration of disabled or handicapped children in day care or pre-school programs. We recognize that it must be extremely difficult for these children to compete for the available spaces in licensed day care.

The public health nurses in particular mentioned that mildy handicapped children would benefit from integration into

[*Translation*]

Voilà pourquoi notre deuxième recommandation porte sur le fait que les deniers publics mis à la disposition des garderies et des programmes pré-scolaires devraient être réservés aux centres agréés, exploités par un service provincial ou municipal, ou par un organisme à but non lucratif. Par ailleurs, en ce qui concerne les services de garde familiale accrédités, tels que nous les avons définis à la première page de notre mémoire, c'est-à-dire dont les responsables sont sélectionnés, parrainés et surpervisés, nous estimons qu'ils devraient eux aussi bénéficier de crédits publics.

Je donne maintenant la parole à Marianne qui va vous présenter nos trois autres recommandations.

Mme Marianne Lamb (directrice des services professionnel, Association des infirmières et infirmiers du Canada): La troisième partie de notre mémoire contient deux recommandations concernant les enfants ayant des besoins spéciaux. Nous savons que certains groupes d'enfants ont des besoins spéciaux, et nous savons par ailleurs que vous avez reçu des mémoires concernant les besoins particuliers des enfants autochtones, des régions rurales ou d'immigrants, par exemple. Nous estimons qu'il importe d'accorder une attention particulière aux besoins de ces groupes, et qu'il faut aller beaucoup plus loin.

En effet, les infirmières, surtout celles du secteur public, savent que deux groupes ont des besoins particulièrement pressants. Ce sont les enfants de familles à revenus modiques, et les enfants légèrement handicapés.

En ce qui concerne les enfants de familles à revenus modiques, tout porte à croire qu'ils ont tout à gagner de programmes pré-scolaires à long et à court terme. Les familles dont nous voulons parler ici sont les familles de travailleurs gagnant de bas salaires, et les familles qui ne répondent souvent pas aux critères de subventionnement. Il convient également de tenir compte des besoins des familles qui, tout en répondant aux critères établis pour avoir accès à des places de garderies subventionnées, ne peuvent en obtenir parce que l'offre est insuffisante. Ces deux probèmes se traduisent par une pénurie de services de garde appropriés et de programmes pré-scolaires.

Il est indéniable que les familles à revenus modiques subissent des pressions considérables au plan financier, et qu'il leur est beaucoup plus difficile d'avoir des services de garde d'enfants. Par ailleurs, les enfants de certaines de ces familles peuvent aussi, dans certains cas, se trouver dans des situations de risque. S'il est vrai que l'on peut trouver des cas de sévices infligés aux enfants dans toutes les catégories socio-économiques, il est également indéniable que les risques sont accrus dans les familles à revenus modiques.

En ce qui concerne les enfants légèrement handicapés, nous manquons de données satisfaisantes sur leur intégration dans les programmes de garderies ou les programmes pré-scolaires. Nous savons qu'il doit leur être extrêmement difficile d'obtenir des places dans les garderies accréditées.

Les infirmières du secteur public estiment que ces enfants légèrement handicapés auraient tout à gagner à être intégrés à

[*Texte*]

normal day care and pre-school programs. We are concerned about the lack of affordable child care for low-income children, and also about the lack of programs or spaces for disabled or handicapped children. We recommend that the government use every means at its disposal to persuade provincial and territorial governments to make more subsidized day care and pre-school spaces available. We recommend they accumulate information on, and facilitate the integration of, the handicapped or disabled child in day care or pre-school as appropriate.

In the last section, we talk about increased preventive health care through the provision of child care. We refer to examples of preventive health measures in relation to the care of children, such as health screening. It is an opportunity to screen children for things like visual and hearing impairments. Sometimes these are misinterpreted as learning disabilities or general slowness. Early detection of these kinds of problems is extremely important, and this also applies to developmental handicaps.

Immunization is another area of preventive health care that can be addressed through day care and pre-school systems. Canada still does not have national standards for childhood immunization, and at times it has certainly come through as a problem. People assume that some of these communicable diseases are under control and there is no further need to immunize children.

• 1255

A third area is that of accident prevention. It is a major cause of death in children and so safety is of extreme importance. Fourthly, identification of high-risk families . . . again, early identification of families and children who are at risk of abuse.

Nurses, and in particular community health nurses, have an important role to play in preventive health care. Our recommendation is that the development of child care services be coordinated with health services so as to provide comprehensive health screening. There are examples in Canada where there is good integration of comprehensive nursing services with day care services but that is not the general case. Very often it is a problem of not being able to offer the range of nursing services due to not enough public health nurses or not enough staff to provide the full range of services that would prevent problems and more cost in the long run.

The Chairman: Thank you very much. Ms Mitchell.

Ms Mitchell: Thanks very much. I always feel really good when I hear from the Canadian Nurses Association. I have

[*Traduction*]

des programmes de garderies ou des programmes scolaires normaux. Nous craignons toutefois que le manque de places à un prix abordable pour les enfants des familles à revenus modiques, et le manque de programmes ou de places pour les enfants invalides ou handicapés, ne constituent un obstacle insurmontable. Nous recommandons par conséquent, que le gouvernement utilise tous les moyens à sa disposition pour persuader les gouvernements provinciaux et territoriaux d'augmenter le nombre de places subventionnées dans les services de garderies et les programmes pré-scolaires. Nous recommandons par ailleurs qu'ils compilent des données sur la situation des enfants handicapés ou invalides dans les garderies et les programmes pré-scolaires, et facilitent leur intégration aux services ou programmes réguliers.

Dans la dernière partie de notre mémoire, nous parlons de l'utilisation des services de garde d'enfants pour améliorer les mesures préventives en matière de santé. Nous mentionnons ainsi, à titre d'exemple, les contrôles sanitaires que l'on peut faire subir aux enfants dans les garderies afin de repérer d'éventuelles difficultés au niveau de la vue et de l'ouie, par exemple. Il arrive que certaines difficultés soient considérées, par erreur, comme des troubles de l'apprentissage ou des insuffisances mentales. Il est extrêmement imporant de pouvoir les repérer le plutôt possible, ce qui vaut également pour les handicaps au développement individuel.

L'immunisation est une autre méthode de santé préventive que favorisent les services de garde et les programmes pré-scolaires. Le Canada ne s'est pas encore doté de normes nationales pour l'immunisation des enfants, ce qui peut encore causer des problèmes, car certaines personnes ont tendance à croire que toutes les maladies contagieuses ont été éradiquées et qu'il n'est plus nécessaire de vacciner les enfants.

Un troisième aspect concerne la prévention des accidents, qui sont une cause importante de décès des enfants. Il serait donc très bénéfique de pouvoir leur inculquer des notions essentielles dans ce domaine. Quatrièmement, les services de garde seraient utiles pour l'indentification des familles à risque élevé, c'est-à-dire l'identification précoce des familles elles-mêmes et des enfants susceptibles de subir des sévices.

Les infirmières ont un rôle très important à jouer en matière de santé préventive, notamment celles du secteur public et communautaire. En conséquence, nous recommandons que l'élaboration des services de garde d'enfants soit coordonnée avec les services de santé, de façon à permettre la mise en place de contrôles sanitaires globaux. Il existe déjà des exemples d'intégration satisfaisante de ces deux domaines au Canada, mais ils constituent plus l'exception que la règle. Le problème est souvent que l'on ne peut fournir de services infirmiers adéquats aux enfants, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'infirmières du secteur public ni de personnel dans les garderies. Or, ce genre d'intervention permettrait de prévenir des problèmes et donc de réduire les coûts à long terme.

La présidente: Merci beaucoup. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci. J'ai toujours chaud au coeur quand j'entends des représentantes de l'Association des infirmières et

[*Text*]

worked in the type of communities with low-income people that I think you are referring to and know what an absolutely essential service the public health service is. I know from experience that in the child care centres and all kinds of pre-school programs, if there are nurses attached in some kind of liaison it is possible to reach out to parents and involve them in a way you can never involve them once those kids get into school. I see the importance of not only identifying high-risk families but doing something about them co-operatively. I think there is no question that team work pays off.

I wonder if you could comment on the importance of nutrition. I am referring again to low-income families. I have seen kids coming into day care who have had no breakfast at all, kids who may have a bag of potato chips for lunch and the same again for supper, if they are lucky. I wonder if you would like to comment on that, not only from the point of view of just kids getting meals but from the point of view of their total development, their intellectual development and future adjustment to school.

Ms Lamb: I think you are quite right. Nutrition is part of it. We just mentioned briefly some of the services nurses could provide not only in licensed day care centres but in family home kinds of licensed care. One service they could provide is nutrition counselling. It is an important part of the public health nurse's role to do that.

The importance of nutrition in child growth and development is crucial. It is a problem for low-income familes and . . . not just low-income families either.

Ms Mitchell: No, of course not.

Ms Lamb: I am also interested that you mentioned that it is not just the identification of high-risk families but also early intervention and prevention and the interdisciplinary nature of that. In fact, our association is working with nine other national associations looking at family violence and interdisciplinary work in that area.

Ms Mitchell: To what degree are nurses available in some of the rural and northern communities? I hope they are quite available. I know they are available in urban centres usually. We have had pleas from people in certain areas for more effective monitoring, for example, of family day care homes and I guess child care centres as well in some areas where they just do not have any resources.

It seems like the health and education systems are about the only systems that are general to communities across the country. It would seem that for remote areas it is very important there be a tie-in there. For instance, do you have public health nurses in baby clinics in most communities or is this only a luxury of urban southern communities?

[*Translation*]

infirmiers du Canada. J'ai travaillé dans des collectivités composées en majorité de familles à revenus modiques, semblables à celles dont vous venez de parler, et je sais que les services de santé publique y sont absolument essentiels. Je sais aussi, par expérience, que les infirmières qui travaillent avec les garderies et les programmes pré-soclaires peuvent jouer un rôle très utile pour entrer en contact avec les parents, de manière beaucoup plus efficace que lorsque les enfants sont à l'école. Il ne fait par ailleurs aucun doute qu'il serait très bénéfique de pouvoir identifier les familles à risque élevé, dans le cadre d'un travail d'équipe.

Je voudrais cependant vous demander quelques précisions sur les problèmes de nutrition. En effet, j'ai vu des enfants de familles à revenus modiques arriver en garderie sans avoir pris de petit déjeuner, et en n'ayant qu'un sac de croustilles pour le déjeuner, quand ce n'est pas la même chose pour le souper. Peut-être pourriez-vous nous donner des précisions là-dessus, non seulement du point de vue de la nutrition des enfants, mais aussi du point de vue de leur développement global et de leur préparation à l'école?

Mme Lamb: Vous avez parfaitement raison, la nutrition est très importante. Dans notre mémoire, nous avons abordé brièvement certains des services que peuvent rendre les infirmières non seulement dans les garderies accréditées, mais aussi dans les services privés de garde familiale. Parmi ces services, mentionnons le fait qu'elles pourraient conseiller les parents en matière de nutrition, ce qui constitue un élément important du rôle des infirmières publiques.

La nutrition est essentielle pour assurer la croissance et le développement de l'enfant, et les problèmes qui se posent à cet égard ne concernent pas que les familles à revenus modiques.

Mme Mitchell: Vous avez parfaitement raison.

Mme Lamb: Vous avez également dit qu'il serait utile non seulement d'identifier les familles à haut risque mais aussi d'essayer d'intervenir le plus tôt possible, dans le cadre d'un travail d'équipe. De fait, notre association collabore avec neuf autres associations nationales qui s'occupent des problèmes de violences familiales, dans un contexte multidisciplinaire.

Mme Mitchell: Dans quelle mesure les services des infirmières sont-ils disponibles dans les collectivités rurales et du Nord? Je sais qu'ils sont généralement très accessibles dans les villes, mais ce n'est peut-être pas la même chose dans les autres régions. D'autre part, nous avons entendu des témoins réclamer une intervention plus soutenue des infirmières pour contrôler plus efficacement le travail des garderies et des services de garde familiale dans les régions où il n'y a pas de ressources suffisantes pour ce faire.

J'ai l'impression que les services de santé et d'enseignement sont les deux seuls qui existent dans la quasi-totalité des collectivités. Si tel est le cas, il serait peut-être utile de faire appel aux infirmières pour obtenir d'autres services. Par exemple, y a-t-il des infirmières publiques dans les maternités de la plupart des collectivités, ou s'agit-il là seulement d'un luxe dont bénéficient les collectivités urbaines du Sud?

[*Texte*]

• 1300

Ms Rodger: I would start by saying that nurses account for half of the health care system. So in rural and northern communities the health care professional you would find would be a nurse because it is half of the system. Whether it meets the demand is another question.

As you know, with the present health care system we have universality of health care. But for comprehensiveness that covers two services: hospital services and physicians' services. The Canadian Nurses Association has taken a stand and has had the opportunity with the support of the three parties to get an amendment through to provide the possibility of ensuring services of other health professionals, including nurses, to provide some of those services in the community.

The ball is now in the implementation, in the provincial and territorial governments, and I think the level of accessibility will be very much in keeping with the level of ensured services of health care in those communities. I know, for example, that the territorial government in the Northwest Territories is interested in ensuring more services for programming maternal and infant care to increase the component of what is provided there, and some other governments are looking at that.

But it is certainly not at the point of meeting the demand because it is not a universal system. The systems providing promotion of health and prevention of disease are not universal. They are left to whatever provincial and territorial governments will decide they will offer so it varies throughout the country. That is why we advocated very strongly a national health program to ensure universality and also ensure those programs.

In our brief, as you can see, we are talking about increased accessibility and funding of some areas that we see as urgent or target. We believe the money that would be put in there would have benefit in health promotion to make a more healthy youth and permit some interface with health care. But we are far from meeting the needs. As you know, this is a long-term investment because the illness you prevent you do not necessarily see so you are able to put a money price and say it is there and then make a case for everybody to support it.

But we know from the developing countries that there is a big pay-off for the country involved.

Ms Mitchell: I would just like to comment that when we were in the territories I happened to sit on the plane with the Minister and I spent the whole time talking about this and the importance because they do not have a physician-dominated system in the north—

Ms Rodger: No.

Ms Mitchell: —and there is a good chance to use this new provision in the health care act.

Ms Rodger: Yes.

[*Traduction*]

Mme Rodger: Je dois vous rappeler que les infirmières et infirmiers représentent la moitié du personnel médical du pays. Donc, dans les collectivités rurales et du Nord, vous pouvez avoir la certitude qu'il y a au moins une infirmière. Quant à savoir si cela suffit pour répondre à la demande, c'est une autre question.

Comme vous le savez, notre système médical est fondé sur l'uiversalité des soins. Cependant, cela concerne deux types de services, soit les services hospitaliers et les services des médecins. L'Association des infirmières et infirmiers du Canada a obtenu l'appui des trois partis politiques en faveur d'un amendement législatif permettant que d'autres professionnels de la santé, dont les infirmières, assurent certains des services médicaux au niveau local.

Il reste maintenant à assurer la mise en oeuvre de ce principe, et à faire des pressions sur les gouvernements provinciaux et territoriaux, car c'est leur action qui déterminera le degré d'accessibilité des services médicaux dans les collectivités. Je sais par exemple que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest souhaite développer les services maternels et de soins aux enfants, et d'autres gouvernements envisagent la même chose.

Il ne fait cependant aucun doute que l'offre est actuellement insuffisante pour faire face à la demande, ce qui signifie que le régime n'a rien d'universel. Ainsi, les programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies ne sont pas universels. Ce sont les gouvernements provinciaux et territoriaux qui décident ou non de les offrir, ce qui signifie qu'il y a des écarts d'une région à l'autre du pays. Voilà pourquoi nous avons fortement recommandé l'adoption d'un programme de santé national, de façon à garantir l'universalité de tous les services.

Dans notre mémoire, nous parlons d'accessibilité accrue et de financement des services que nous croyons urgents. Nous sommes convaincues que les crédits attribués au secteur de la garde d'enfants produiraient des bénéfices au niveau de la promotion de la santé, puisque les jeunes pourraient être mieux surveillés et auraient des contacts plus étroits avec les services médicaux. Cependant, vous savez que les crédits actuels sont insuffisants. Or, il s'agirait là d'un investissement à long terme, car les maladies que l'on parvient à prévenir représentent une économie virtuelle.

Les pays en développement nous ont d'ailleurs montré que ce genre d'action est extrêmement rentable.

Mme Mitchell: Lorsque nous nous sommes rendus dans les Territoires, j'étais assise à côté du ministre, dans l'avion, et nous avons consacré toute la durée du voyage à parler de cette question, car nous savons qu'il n'y a pas beaucoup de médecins dans le Nord . . .

Mme Rodger: En effet.

Mme Mitchell: . . . et qu'il est donc vraisemblable que la modification législative dont vous venez de parler pourrait être très utile aux collectivités locales.

Mme Rodger: Exactement.

[*Text*]

Ms Mitchell: I think it ties in very strongly with our subject here today, with being more involved in prevention and starting with very young children and their parents. You can get in then in a way you never can when they are older. Thanks very much.

The Chairman: One last question, Mr. Belsher.

Mr. Belsher: Ladies, in your fifth recommendation about the co-ordination in the health services, are you suggesting to us that we should be working through the health system from the federal government because we do not have access to the educational system from the federal government, or is it purely on the basis of health reasons that you feel the greatest benefit would be derived?

Ms Rodger: In recommendation 5 we have not addressed the mechanism of co-ordination because we know, for example, that Mr. Epp is very interested in moving toward a reform of the health care system and in starting to look at some of those services. But I think the collaborative mode between the federal and provincial governments is another objective.

We have made a brief relating to EPF and one of these things that we advocate in the priority of the reform of the health care system—and we see the interface of day care with that reform—is that the priority be set and done in collaboration with the federal and provincial governments. So we are not saying that the co-ordination should be done strictly at the federal level but we see that as very much a joint venture and priorities set by Ministers of Health.

Mr. Belsher: I guess from three years old up the educational component becomes a very important part of care.

Ms Rodger: Yes.

Mr. Belsher: So some provinces are even moving down to what they call the junior kindergarten, which gets it down to the four-year-olds rather than just five-year-olds.

Ms Rodger: Yes.

Mr. Belsher: That might be one way of expanding what—

• 1305

Ms Rodger: In most of the provinces, Mr. Belsher, the provision of health care, even in the school system through public health, rests within the health care component. Therefore, by going by the route of health care, quite a bit of headway can be made in collaboration.

Mr. Belsher: Thank you. Thank you, Madam Chairman.

The Chairman: Thank you. Thank you very much for your presentation.

I would next ask both the Public Service Alliance of Canada and the Environment Component of PSAC to come to the table. We will have both of you give your briefs and will hold our questions until you are finished, so we can do all the

[*Translation*]

Mme Mitchell: À mon sens, cela est directement relié au sujet qui nous intéresse aujourd'hui, puisque tout cela débouche sur la prévention de la maladie en agissant auprès des très jeunes enfants et des parents. On peut faire avec eux beaucoup de choses qui sont impossibles plus tard, lorsque les enfants sont plus âgés. Merci beaucoup.

La présidente: Monsieur Belsher, pour une dernière question.

M. Belsher: Dans votre cinquième recommandation, concernant la coordination des services de santé, vouliez-vous dire, mesdames, que nous devrions travailler par le biais des services de santé, au niveau fédéral, puisque nous n'avons pas accès aux services d'éducation, ou formuliez-vous cette recommandation uniquement parce que vous estimez que la méthode proposée serait la plus bénéfique?

Mme Rodger: Nous n'avons pas parlé du mécanisme de coordination, dans cette cinquième recommandation, car nous savons que M. Epp est très intéressé à réformer les services de santé, en tenant compte de ce genre de services. Je crois cependant qu'il serait tout à fait bénéfique d'obtenir la collaboration des gouvernements fédéral et provinciaux.

Nous avons rédigé un mémoire sur le FPE, et l'une des choses que nous y recommandons est que le gouvernement entreprenne en priorité la réforme de notre réseau de services de santé, en collaboration avec les gouvernement provinciaux. Cela signifie que l'on n'envisage pas la coordination uniquement au niveau fédéral, car nous estimons qu'il devrait s'agir d'une entreprise conjointe, dont les priorités seraient établies par les ministres de la santé.

M. Belsher: Je suppose que l'enseignement devient un facteur très important des services de garde d'enfants, dès l'âge de trois ans.

Mme Rodger: Oui.

M. Belsher: C'est d'ailleurs pourquoi certaines provinces mettent en place des jardins d'enfants à l'intention des quatre ans.

Mme Rodger: Oui.

M. Belsher: Cela pourrait être une méthode pour développer . . .

Mme Rodger: Dans la plupart des provinces, M. Belsher, la prestation des services de santé, même dans le réseau scolaire, relève directement des responsables de la santé. par conséquent, en passant par l'intermédiaire du réseau des services de santé, la collaboration peut être beaucoup plus fructueuse.

M. Belsher: Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci. Merci de votre témoignage.

Je demande maintenant aux représentants de l'Alliance de la Fonction publique du Canada et de l'Élément de l'Environnement de s'avancer à la table des témoins. Nous allons vous laisser présenter vos deux mémoires avant de poser nos questions. Bon après-midi, M. Bean.

[*Texte*]

questioning at one time. Good afternoon, and welcome. Mr. Bean.

Mr. Daryl Bean (President, Public Service Alliance of Canada): Good afternoon, Madam Chairperson. On behalf of the Public Service Alliance of Canada, we want to thank the committee for granting us this opportunity to appear.

Given the time restraints under which the committee is operating this afternoon, I propose to read a short statement instead of our formal submission, but I would however appreciate and request from you an assurance that our submission will be appended to the *Minutes of Proceedings and Evidence*.

The alliance represents some 180,000 members across the country who are employed in the federal government, its various departments, agencies and Crown corporations. Women represent approximately 45% of our membership.

According to data produced by the Public Service Commission, fully 78% of women federal public servant sector workers earn less than $30,000, while 63% earn less than $25,000.

It is worth noting that many of these workers are single parent families, or head single-income families. As a result, day care affordability is a major concern for them.

As an affiliate of the Canadian Labour Congress, and a member of the Canadian Day Care Advocacy Association, the alliance has advocated and continues to promote a universally publicly-funded, nonprofit, high-quality child care system that provides an equal benefit across Canada.

Despite numerous studies of the issue that have concluded the number of child care spaces is inadequate, the system continues to be underfunded and inappropriately categorized under the social welfare system.

In our view, child care should form part of the education system, pursuant to a national child care act that ensures a safe, healthy and stimulating environment for children, who for a variety of reasons require care.

As members of the committee are aware, unions, including the alliance, are uniquely placed to influence social policy because of our ability to negotiate terms and conditions of employment which should, more properly, be provided universally to the population as a whole.

Our ability to negotiate does not mean that we will secure the benefit, and certainly not overnight. Nonetheless, there are enough examples of negotiated benefits, such as medicare and pensions, that subsequently become part of the universal social system to indicate that union demands for child care will advance, not retard, the process of achieving a universal system.

[*Traduction*]

M. Daryl Bean (Président, Alliance de la Fonction publique du Canada): Bon après-midi, madame la présidente. Au nom de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, nous vous remercions de nous avoir invités à témoigner.

Étant donné les problèmes de temps, je me propose de lire une brève déclaration, en vous demandant de veiller à ce que notre mémoire soit joint en annexe au procès-verbal de la séance.

L'AFPC représente 180,000 membres répartis dans tout le pays, et travaillant pour les divers ministères fédéraux, les sociétés d'État et les organismes publics. Environ 45 p. 100 de nos membres sont des femmes.

Selon les données produites par la Commission de la Fonction publique, 78 p. 100 des femmes travaillant dans le secteur public fédéral gagnent moins de 30,000$, et 63 p. 100 moins de 25,000$.

Il convient de souligner par ailleurs que bon nombre de ces femmes s'occupent seules de leur foyer, c'est-à-dire qu'elles dirigent une famille monoparentale. De ce fait, les problèmes de prix des services de garde d'enfants présentent pour elles une importance considérable.

À titre d'organisme affilié du Congrès du travail du Canada et de membre de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, l'Alliance recommande la mise en place d'un système de garderies de qualité, à but non lucratif, financées par les pouvoirs publics et d'accès universel, pour l'ensemble du pays.

Malgré les nombreuses études qui ont confirmé que le nombre de places est actuellement insuffisant, les services manquent toujours de crédits appropriés et sont toujours considérés comme relevant du bien-être social.

À notre avis, la garde des enfants devrait faire partie intégrante du réseau d'enseignement, au titre d'une loi nationale sur la garde d'enfants garantissant à ces derniers un milieu sain, sûr et stimulant.

Comme le savent les membres du comité, les syndicats, dont l'Alliance, sont particulièrement bien placés pour influer sur les politiques sociales, étant donné qu'ils sont habilités à négocier de meilleures conditions d'emploi pour leurs membres, conditions qui devraient d'ailleurs être accordées de manière universelle à l'ensemble de la population.

Certes, notre pouvoir de négociation ne signifie pas que nous puissions obtenir tout ce que nous demandons, et surtout pas du jour au lendemain. Par contre, le nombre d'avantages sociaux acquis par la négociation et intégrés ultérieurement à notre réseau de services sociaux universels, par exemple en matière d'assurance médicale et de pensions de retraite, est suffisamment élevé pour montrer que la revendication par les syndicats de services adéquats de garde d'enfants contribuera à faire avancer le processus, et non à le retarder.

[*Text*]

As a result, during our current negotiations with Treasury Board for a master agreement, we submitted a demand, and I quote:

> The employer shall contribute two cents per employee per compensated hour to a union-administered Child Care Fund.

This demand is currently before a conciliation board, whose decision will be binding. If the board rules in our favour, we believe the funds generated by the implementation of the clause will, over time, more fully satisfy the needs of our members and satisfy the government's objective to facilitate the continued employment and career development of employees with children.

• 1310

Such a system will generate over $6 million per year and create about 1,500 day care spaces at $4,000 per space. Alternatively, it will provide 5,000 of our members with a monthly day care subsidy of $100. A negotiated day care fund such as that currently being negotiated by the alliance is a positive step towards alleviating the current critical shortage of day care spaces. It is necessary because the government, as the largest single employer in Canada, has failed to adequately respond to the needs of its work force.

Although the government has a day care policy for its work force, it has done virtually nothing to address the problems parents face in ensuring that their children are taken care of in affordable, quality child care arrangements. To be specific, Treasury Board has assisted in the establishment of three day care centres, totalling 130 spaces, available to a controlled work force of 237,252. In percentage terms, this represents a miniscule 0.0005%. As I have said, the government only assisted in the establishment of these centres, providing the space and maintenance. The parent users of the centres assumed complete administrative and financial operations of the centre.

Add to this the fact that most provinces and municipalities are not expanding their day care funding and it becomes difficult, if not impossible, for low- and moderate-income public sector workers to gain a subsidy for workplace child care. As members of the committee are aware, day care subsidies are provided on the basis of need to low-income families in most Canadian jurisdictions. Non-subsidized and partially subsidized parents are hard pressed to pay the fees that average about $4,000 per year and can go as high as $9,000 to $10,000 per year.

Parents who must pay full or partial fees are eligible for a deduction for income tax purposes that is limited to receipted child care to a maximum of $2,000 per yer per child. Such a deduction is woefully inadequate and has the undesirable effect of forcing many parents to make inferior child care

[*Translation*]

C'est pourquoi, dans le cadre des négociations en cours avec le Conseil du Trésor pour l'obtention d'une convention cadre, nous avons présenté la revendication suivante:

> L'employeur contribuera deux cents par employé et par heure rémunérée à un fonds de garde d'enfants géré par le syndicat.

Cette revendication se trouve actuellement devant un comité de conciliation, dont la décision aura force exécutoire. Si le comité rend une décision qui nous est favorable, nous estimons que les fonds produits par cette clause seront à terme plus que suffisants pour répondre aux besoins de nos membres et contribuer à l'objectif du gouvernement consistant à faciliter la continuation de l'emploi et des carrières des employés ayant des enfants.

Ce système permettrait en effet de dégager 6 millions de dollars par an, c'est-à-dire de créer environ 1,500 places de garderies, à un coût de 4,000$ la place. Si l'on choisit une autre solution, ce fonds permettrait de fournir à 5,000 de nos membres une subvention mensuelle de garderie de 100$. La négociation d'une telle revendication constitue donc un pas en avant pour tenter de remédier à la pénurie critique que nous connaissons actuellement dans ce domaine. Nous avons été obligés de formuler cette revendication parce que le gouvernement du Canada, le plus gros employeur du pays, n'a toujours pas répondu de manière adéquate aux besoins de ses employés.

Bien qu'il ait adopté une politique sur la garde d'enfants à l'intention de son personnel, il n'a quasiment rien fait pour répondre aux problèmes des parents qui souhaitent faire garder leurs enfants par des services abordables et de qualité. En particulier, le Conseil du Trésor a contribué à la création de trois garderies, représentant un total de 130 places, pour une main-d'oeuvre de 237,252 personnes. Cela représente le pourcentage dérisire de 0,0005 p. 100. En outre, je souligne que le gouvernement n'a fait que contribuer à la création de ces garderies, en fournissant les locaux et en assurant l'entretien, alors que ce sont les parents eux-mêmes qui en assurent complètement la gestion administrative et financière.

Si l'on ajoute à cela le fait que la plupart des provinces et municipalités n'augmentent pas les budgets destinés aux services de garde d'enfants, on comprend sans difficulté que les travailleurs du secteur public à revenus modiques soient dans la quasi impossibilité d'obtenir des subventions pour des services de garde sur les lieux de travail. Comme vous le savez, dans la plupart des juridictions canadiennes, les subventions de garde d'enfants ne sont accordées aux familles à faibles revenus qu'en fonction de leurs besoins. Les parents qui ne bénéficient d'aucune subvention ou de subventions partielle sont donc pratiquement dans l'impossibilité de payer les tarifs actuels, qui se situent en moyenne à 4,000$ par an, et peuvent atteindre jusqu'à 9 ou 10,000$ par an.

Les parents tenus de payer ces tarifs, en totalité ou en partie, ont droit à une déduction fiscale dont la limite est fixée à 2,000$ par an et par enfant, et dont le montant doit être confirmé par des reçus. Cette déduction est manifestement insuffisante, et il est regrettable qu'elle oblige bon nombre de

[*Texte*]

arrangments at lower cost, frequently with supervision administered by television.

In our considered opinion, to the extent that parents are forced to pay for child care, they should at the very least be able to deduct actual cost. Such a position is consistent with other aspects of the income tax system because child care is an expense necessary to obtain and maintain employment. Optionally, however, receipted child care expenses should generate a tax credit rather than a deduction because the deduction system provides a higher benefit as income levels rise and, one would assume, quality care becomes more affordable.

Committee members will note that our formal submission contains 13 specific recommendations that, if implemented, would ensure that the child care needs of our children are met. I urge the committee to study them in light of the demographic reality that is evolving in Canada. Canadian governments, both federal and provincial, must understand that Canada is no longer composed largely of two-parent families with a single income earner and a mother or an in-law available at home. Today, over 54% of Canadian women are participants in the paid labour force, and fully 40% of them are single, divorced or widowed and self-supporting.

Child care has not kept pace with the evolution of the family. Whether we individually like it or not, many families require two incomes to make ends meet. Many women must work because they head families, and many others choose to do so. Society benefits from their work force participation, but has done little to facilitate the process. Thank you very much.

• 1315

The Chairman: Thank you very much, Mr. Bean. Mr. Pacholik.

Mr. Joe Pacholik (National President, Environment Component, Public Service Alliance of Canada): I am President of the Environment Component, which is a part of the organization that Daryl represents. the Public Service Alliance of Canada. We represent approximately 7,700 members, organized in about 53 different locals from east to west, from south to north. And some of our members work in Alert, which is about 150 miles from the North Pole, so that is which way we stretch.

I also will probably not read the whole brief. But I want to underline some of the problems, and will start out with—as we put it here—the facts paint the picture. It costs approximately, on an average, $4,000 per year for each child to attend a licensed child care centre, which has long waiting lists. In many cases, this figure is up to $7,000 and maybe even greater.

[*Traduction*]

parents à se tourner vers des solutions de qualité inférieure, où la surveillance est fréquemment assurée par la télévision, simplement parce qu'elles coûtent moins cher.

À notre avis, si les parents sont obligés de payer les tarifs des services de garde, ils devraient au minimum être autorisés à en déduire le coût réel. Ce principe serait d'ailleurs conforme aux autres dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu,étant donné que la garde des enfants est une dépense nécessaire pour obtenir et conserver un emploi. Si le gouvernement préfère une autre solution, il peut considérer que les dépenses confirmées de garde d'enfants se traduiront par un crédit d'impôt, plutôt que par une déduction fiscale, étant donné que ce sont les personnes ayant des revenus élevés qui tirent le maximum d'avantages de la déduction, alors que les services de garde leur sont relativement abordables.

Les membres du comité trouveront dans notre mémoire 13 recommandations destinées à garantir la satisfaction des besoins de nos enfants en manière de garde. Je ne saurais trop insister sur le fait que ces recommandations devraient être envisagées à la lumière de la réalité démographique contemporaine du Canada. Il est temps que les gouvernements canadiens, tant fédéral que provinciaux, comprennent que notre société n'est plus composées esseentiellement de familles à deux parents où l'un d'entre eux assure le gagne-pain et l'autre, c'est-à-dire la mère, s'occupe des enfants à la maison. Aujourd'hui, plus de 54 p. 100 des femmes canadiennes font partie de la population active, et 40 p. 100 d'entre elles sont célibataires, divorcées ou veuves, c'est-à-dire qu'elles doivent subvenir seules aux besoins de leur famille.

Les services de garde d'enfants n'ont pas suivi l'évolution de la famille. Que cela nous plaise ou non, bon nombre de familles ont besoin de deux revenus pour s'en sortir. De plus, bon nombre de femmes sont obligées de travailler parce qu'elles sont chefs de famille, ou parce que c'est ce qu'elles préfèrent. Leur participation à la population active est très bénéfique à l'ensemble de la société, mais cette dernière fait bien peu pour leur faciliter les choses. Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Bean. Monsieur Pacholik.

M. Joe Pacholik (Président national, Élément de l'Environnement, Alliance de la Fonction publique du Canada): Je suis président de l'Élément de l'Environnement, qui fait partie de l'organisation syndicale de Daryl, l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Notre syndicat regroupe environ 7,700 membres, répartis dans 53 sections locales dispersées dans toutes les régions du pays. Nous avons même des membres qui travaillent à Alert, à 150 milles du Pôle nord.

Pour nous faire gagner du temps, je ne vais pas non plus lire tout le mémoire que nous avons préparé. Je me contenterai d'en faire ressortir les points saillants. Pour commencer, examinons les faits. Actuellement, mettre un enfant en garderie coûte en moyenne 4,000$ par an. Dans certains cas, cela peut aller jusqu'â 7,000$. Par ailleurs, toutes ces garderies ont de longues listes d'attente.

[*Text*]

In Ontario, where the average weekly industrial wage is more than $400 per week, the day care worker earns an average of $267 a week, if they can find jobs—72% less than the teaching graduate with no experience.

More than 54% of Canadian women are in the paid labour force and 40% of these women are single, divorced widowed, or self-supporting. Almost 50% of women with children aged three and under are working. Statistics Canada estimates that 48% of two-income families would fall below the poverty line if either parent quit working. I think we can think about that . . . people in this room. If you had two incomes coming in, and one income were deleted, could you survive? In some cases, the answer is no.

In all of Canada only 139 licensed day care spaces exist. It is projected that by 1990 over 75% of women aged 25 to 54 will be working outside the home.

I think you have probably heard a lot of recommendations. But there is a problem, and the problem, as I see it, is this: Once a child reaches school age, usually four years old, a problem exists in transporting the child from a day care centre to the school, and after school hours return to a child care centre. I think that is a major problem. There is a critical need, therefore, for affordable, accessible and quality day care in Canada.

I will skip the child care services that exist because, no doubt, you have probably heard some of them. But I want to zero in on the problems.

Many family licensed child care services are not available because of the high cost. Many families could not use the child care services, even if they were available, due to costs. Because of unsuitable and patchwork funding for child care, it is difficult to maintain high quality programs. Early childhood teachers provide hard work for very low wages. A variety of policy, funding and distribution of services across the country has created a situation where some Canadian families have access to child care services and some do not.

If you look on page 3, we zero in on the recommendation—and that is really the thrust of my brief—that it is because of the above-noted problems that consideration should be given towards expanding a structure already in place for school-age children, to provide the kind of early childhood experience that every child deserves. Child care facilities could be licensed and funded through a separate division of the Ministry of Education. They could be part of the existing schools or in separate buildings located in the school grounds.

I just want to stop here for a moment because the saying will be, we cannot do that. The municipalities cannot afford the property taxes and so on. But the issue here is not to go funding through provincial governments only or through municipal governments only, but there would be federal

[*Translation*]

En Ontario, où le salaire hebdomadaire moyen d'un travailleur du secteur industriel est de plus de 400$, l'employé de garderie gagne en moyenne 267$, lorsqu'il peut trouver du travail. De fait, l'employé de garderie gagne 72 p. 100 de moins que l'étudiant qui vient d'obtenir un diplôme en enseignement qui n'a aucune expérience.

Plus de 54 p. 100 des Canadiennes font partie de la populatin active, et 40 p. 100 d'entre elles sont célibataires, divorcées ou veuves, ce qui signifie qu'elles doivent subvenir seules aux besoins de leur famille. Près de 50 p. 100 des femmes ayant des enfants de moins de trois ans occupent un emploi. Selon Statistique Canada, 48 p. 100 des familles à deux revenus tomberaient en-dessous du seuil de la pauvreté si l'un des parents quittait son travail. Posez-vous la question! Si l'un d'entre vous perdait son emploi, sa famille arriverait-elle à s'en sortir.

Pour l'ensemble du Canada, il n'existe que 139 places de garderie accréditées. On estime que d'ici 1990 plus de 75 p. 100 des femmes entre 25 et 54 ans travailleront à l'extérieur du foyer.

Vous avez sans doute déjà entendu des recommandations semblables aux nôtres. Il y a cependant un problème qui est rarement mentionné, et c'est celui-ci. Lorsqu'un enfant atteint l'âge de l'école, en règle générale quatre ans, se pose le problème de son transport entre la garderie et l'école, et vice versa. C'est là un problème très important, et qui confirme la nécessité absolue d'offrir auc Canadiens des services de garde abordables et de qualité.

Je sauterai le passage de notre mémoire concernant les services existants, car je ne pense pas qu'il vous apprenne grand-chose. Je préfère m'arrêter plus longtemps aux problèmes.

Bon nombre de services de garde familiale accrédités ne sont pas accessibles car ils coûtent trop cher. Étant donné les mécanismes de financement incertains et inappropriés des services de garde, il est difficile d'assurer des programmes de qualité. Les éducateurs de la petite enfance exécutent un travail énorme, pour des salaires misérables. Étant donné l'absence de politique nationale et de mécanisme global de financement, certaines familles ont accès aux services alors que d'autres en sont privées, selon le plus grand des hasards.

À la page 3 de notre mémoire, nous présentons notre recommandation fondamentale, en soulignant que c'est à cause de ces nombreux problèmes qu'il importe d'envisager immédiatement le développement à l'intention des enfants d'âge préscolaire des mécanismes déjà mis en place pour les enfants d'âge scolaire. Les services de garde d'enfants devraient être réglementés et financés par une division distincte du ministère de l'Éducation. De fait, ils pourraient être intégrés aux écoles, ou aménagés dans des locaux distincts à l'intérieur des périmètres scolaires.

Je sais que certains s'opposeront à cette recommandation, en disant que les municipalités n'ont pas les ressources fiscales nécessaires. Cependant, il ne s'agit pas ici de faire financer les services uniquement par les gouvernements provinciaux ou par les municipalités, mais plutôt de demander au fédéral d'accor-

[*Texte*]

government funding provided to the schools through a system that is already in place.

• 1320

I recall about 20 years ago that we made a similar recommendation to a Member of Parliament regarding French language training. He said we cannot do that. That falls within provincial jurisdiction. But 15 years later, Keith Spicer came out with the idea that it should be in the school systems and it got big headlines and was big news. Well, I put it to you that I think your day care centres could be funded through a federal and provincial system into the schools.

The child care system should provide 24-hour service, allowing workers with family responsibilities to choose freely, and in some cases not so freely, between full-time work, part-time work and many who do shift work. Child care is a family issue, one of importance to men as well as to women, especially since there are many single-parent families today.

Years ago a child entered school in grade 1, when he or she was six years old. Later on, kindergartens were introduced for children who were five years old. And now many schools offer four-year-old kindergarten.

Child care for children during infancy to three years old should be available in a similar manner within the present school system. Some situations which would benefit from the said system are children at child care having brothers and sisters in other grades would be together as a unit to provide support and assistance. The suggested system would help avoid the closing of schools due to reduction of enrolment. We are closing schools on one hand and on the other hand we do not have a child care system in place. Children attending half-day four-year-old and five-year-old kindergartens could attend a child care unit for the remaining half day. In most cases they could walk to and from the facility.

Children who have not reached the required age for kindergarten but are ready for certain activities could be integrated. Children requiring child care during school holidays could attend a child care unit of their appropriate school. In many cases schools close, but if you had your child care system in place there, they could be open throughout the year, also using a facility.

Having child care included in the existing school systems would reduce costs because of the sharing of facilities. It is not a new building necessarily that you need to build. It is not new land that you need to acquire. It is there in place now in many cases.

Child care employees should receive salaries and benefits commensurate with educational qualifications and experience, as other teachers in schools. There are many qualified teachers

[*Traduction*]

der les crédits nécessaires aux écoles, grâce aux mécanismes déjà en place.

Je me souviens que nous avions formulé une recommandation semblable il y a une vingtaine d'années au sujet des cours de français. Le député à qui nous l'avions présentée nous avait répondu que la recommandation ne mènerait à rien, car il s'agissait d'un domaine de compétence provinciale. Quinze ans plus tard, cependant, Keith Spicer a énoncé l'idée que le bilinguisme devrait se faire d'abord dans les écoles, ce qui a fait les gros titres des journaux. Eh bien, je puis vous dire que les garderies d'enfants doivent être financées de la même manière, par les autorité fédérales et provinciales, par l'intermédiaire des écoles.

Les garderies devraient offrir des services d'accueil permanents, 24 heures sur 24, de façon à permettre aux travailleurs ayant des responsabilités familiales de choisir librement, ou pas librement du tout, entre le travail à temps plein, le travail à temps partiel et le travail posté. La garde d'enfants est un problème qui intéresse autant les hommes que les femmes, surtout aujourd'hui où l'on trouve bon nombre de familles monoparentales.

Dans le passé, l'enfant entrait à l'école vers l'âge de six ans. Plus tard, on a ouvert des jardins d'enfants pour les enfants de cinq ans. Aujourd'hui, bon nombre d'écoles accueillent des élèves en jardin d'enfants à partir de quatre ans.

Il faudrait que l'on offre des services de garde jusqu'à l'âge de trois ans, d'une manière semblable à notre système scolaire. L'avantage de l'organisation des garderies dans les écoles serait que les petits enfants ayant un frère ou une soeur plus âgés dans la même école seraient ensemble pour se soutenir mutuellement. En outre, cela éviterait de fermer certaines écoles, du fait de la diminution des effectifs. Nous constatons aujourd'hui que certaines écoles ferment parce qu'elles manquent d'élèves, alors que, d'un autre côté, nous manquoins de locaux pour les garderies. Les enfants qui suivent des programmes de jardins d'enfants à la demi-journée pourraient aller en garderie pendant l'autre moitié de la journée. Si les garderies étaient établies à proximité des écoles, ils pourraient s'y rendre eux-mêmes.

Les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge requis pour aller en jardin d'enfants mais sont prêts à participer à certaines activités pourraient être intégrés. Les enfants ayant besoin d'être gardés pendant les vacances pourraient se rendre dans la garderie de leur école. De fait, si le réseau de garderies était en place, les écoles pourraient rester ouvertes toute l'année, pour accueillir les petits enfants.

L'intégration des services de garde au système scolarie permettrait de réduire considérablement les coûts, grâce au partage des équipements. Il ne serait pas nécessaire de construire de nouveaux immeubles ou d'acheter de nouveaux terrains.

Les employés des garderies devraient recevoir des salaires et avantages sociaux conformes à leur compétences professionnelles et à leur expérience, comme les autres enseignants de

[*Text*]

who are unemployed. Trained early childhood educations staffs start at approximately $11,000 a year and can earn to a maximum of $17,000 as supervisors. But many start lower, many below the poverty line, and many are now at minimum wage earnings.

Having a child care centre at or near schools would make it more convenient for parents to take and pick up their children before and after work. Families with more than one child would likely be cared for at one location. The convenience of a child in a care centre walking to or from school, if the centre is adjacent to the school, would be less costly and less worrisome to the parent.

The shortage of afffordable child care facilities across the country is one major factor influencing women to work part-time rather than full-time. If the government is serious about affirmative action, then a system of non-profit, affordable, accessible, high quality child care should be provided, responsive to the needs of parents and children across Canada. The cost of the system should be shared by the provinces and by the federal government, similar to medicare and education, so all Canadians will have equal access.

• 1325

We consider our recommendations to be a start to improving the child care facilities. We also support the policies for the Public Service Alliance, Federations of Labour and the Canadian Labour Congress, concerning child care.

Day care groups have long lobbied for a universal day care system. The government must take appropriate action now, action which will benefit all families regardless of income.

It is of our firm opinion that if our recommendations were to be implemented, it would be a giant step toward solving the problem of child care in Canada. Thank you.

The Chairman: Ms Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you. First of all, I would like to congratulate the Public Service Alliance for the negotiations you . . . I guess you are in the middle of them, are you?

Mr. Bean: Yes.

Ms Mitchell: Regarding the child care funding—I assume this sort of follows the auto workers contract. I think it gives the federal government a real opportunity to set the example for all of Canada about how important this is.

I also wanted to ask you about the government policy of employment equity which is a Treasury Board policy as well. It seems to me that—certainly Judge Abella felt—you can not really talk about employment equity . . . unless you have access to child care, you will never really have equal opportunities for

[*Translation*]

écoles. Aujourd'hui, bon nombre d'enseignants qualifiés sont au chômage. Des éducateurs de la petite enfance gagnent environ 11,000$ par an en début de carrière, et peuvent atteindre 17,000$ comme superviseur. Cependant, beaucoup commencent avec un salaire encore plus bas, souvent inférieur au seuil de la pauvreté, et bon nombre restent longtemps au salaire minimum.

Avec les garderies à proximité des écoles, les parents pourraient beaucoup plus facilement y conduire les enfants et aller les rechercher. Normalement, les enfants d'une même famille iraient tous dans le même établissement, ce qui serait moins coûteux pour les parents et leur causerait beaucoup moins d'inquiétude.

La pénurie de services abordables de garde d'enfants dans l'ensemble du pays est l'un des facteurs essentiels qui poussent les femmes à travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein. Si le gouvernement croit sérieusement à son programme d'accès à l'égalité, il entreprendra sérieusement la mise en place d'un réseau de garderies de qualité, accessibles, abordables et à but non lucratif, et répondant vraiment aux besoins des parents et des enfants. Le coût de ce réseau de garderies devrait être partagé entre les provinces et le gouvernement fédéral, tout comme l'assurance médicale et l'enseignement, de façon que tous les Canadiens y aient également accès.

Nous considérons que nos recommandations ne constituent qu'un minimum pour améliorer les services de garde d'enfants. Par ailleurs, nous appuyons les politiques adoptées dans ce domaine par l'Alliance de la Fonction publique du Canada, les Fédérations du travail et le Congrès du travail du Canada.

Il y a bien longtemps que les groupes de promotion des garderies réclament la mise en place d'un système universel.

Nous sommes persuadés que l'adoption de nos recommandations permettrait de résoudre en très grande partie les problèmes de garderie au Canada. Merci.

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci. Je voudrais tout d'abord féliciter l'Alliance de la Fonction publique du Canada pour avoir entrepris des négociations à ce sujet avec le guvernement. Si j'ai bien compris, ces négociations sont en cours?

M. Bean: Oui.

Mme Mitchell: La méthode de financement que vous avez envisagée me semble être un peu la même que celle qu'ont obtenue les travailleurs de l'automobile dans leur convention collective. Si le gouvernement fédéral l'acceptait, il est évident qu'il aurait ainsi une occasion extraordinaire de donner l'exemple au reste du pays.

Je voudrais vous poser quelques questions au sujet de la politique du gouvernement en matière d'accès à l'égalité au niveau de l'emploi. Si je me souviens bien, le juge Abella estimait que l'on ne pourra jamais vraiment parler d'égalité d'emploi tant que les femmes n'auront pas accès à des services

[*Texte*]

women in the work force. I wonder if you are using that argument. What further thoughts do you have on that aspect?

Mr. Bean: There is no question that you certainly cannot have employment equity unless you provide the working women of this country the same opportunity for employment. That is one of the reasons why, of course, we are pushing forward with the demand for a cents-per-hour fund. We want to have a fund established and provide subsidies or day care provision as is necessary.

One of the other aspects with the whole child care aspect is that the government has had pilot projects going for years. We keep asking them to give us a report on them. There are only three of them. There were a couple other official requests which never progressed. On a regular basis, we receive additional requests for the establishment of day care centres. I think it is very important from what we have seen of the facilities that are available, that it has proven very beneficial.

If we are to meet employment equity, I think this whole area must be addressed by the injection of funds. We can then establish day care centres.

Ms Mitchell: I know we have raised the issue of those three child care centres and the idea of expanding them when the Liberals were in power. That was a very restrictive Liberal policy. I am sure the Conservatives are going to do much better, going to make it universal, and make sure—

Mr. Nicholson: They have done much better in every other area.

Ms Mitchell: —you get that 2¢ per employee per hour. I think we should get a commitment here today.

Mr. Bean: I am certain the Conservative members here will go back and speak to the President of Treasury Board. That is one item we could agree to before the conciliation board even deals with it.

Ms Mitchell: I do not know what happens if we also move towards—which I hope we will—a publicly funded system across the country. I suppose this becomes integrated into it in some way. It seems to me that it is important not only within the Public Service but within all . . . it should be part of contract compliance with all companies that do business with the government. That would be the next step. Hopefully, we can get it added to that bill that needed some improvements.

I want to ask you about workplace day care in the Public Service. There have been both pro and con points of view across the country. On the whole, unions have been supportive of it, provided it is under worker and parent control and not under the control of the employer. I wondered how you felt about that. Do you feel that the federal government, where the numbers warrant, should also be providing facilities for child care in addition to the 2¢ per head?

[*Traduction*]

adéquats de garde d'enfants. Que pensez-vous de cet argument?

M. Bean: Il est évident que les femmes ne pourront jamais être sur un pied d'égalité avec les hommes, au niveau de l'emploi, tant qu'elles ne disposeront pas de services adéquats. C'est précisément pour cette raison que nous réclamons la création de ce fonds de garde d'enfants, de façon à pouvoir financer directement la création de garderies ou accorder des subventions aux parents.

Il ne faut pas oublier qu'il y a longtemps que le gouvernement fédéral a lancé des projets pilotes dans ce domaine. Nous lui demandons sans cesse de nous donner les rapports préparés à ce sujet, mais nous n'obtenons jamais satisfaction. En contrepartie, nous recevons régulièrement des demandes de création de garderies. Il me paraît très important de savoir que les projets pilotes ont débouché sur des résultats extrêmement positifs.

Si nous voulons assurer l'égalité d'emploi des femmes, il faudra nécessairement investir des fonds pour créer des garderies.

Mme Mitchell: Je me souviens que nous avions demandé aux Libéraux de poursuivre la création de garderies au-delà des trois existantes. Hélas, rien n'a été fait. Je ne doute pas que les Conservateurs soient prêts à faire beaucoup plus et à nous doter d'un système universel.

M. Nicholson: Ils ont déjà fait beaucoup plus dans tous les autres domaines.

Mme Mitchell: Je suis certaine qu'ils accéderont à votre demande de 2 cents par employé et par heure. Il ne devrait pas leur être difficile de prendre cet engagement.

M. Bean: Je suis certain que les membres Conservateurs de votre comité en parleront directement au président du Conseil du Trésor. C'est une revendication sur laquelle nous pourrions nous mettre d'accord avant même d'entreprendre la procédure de conciliation.

Mme Mitchell: Je ne sais pas ce qui va se passer si nous avançons, comme je le souhaite, vers un système national de garderies financées par les deniers publics. Je suppose que ce que vous aurez obtenu pourra être intégré à ce système. De fait, votre revendication me paraît importante non seulement pour la Fonction publique mais aussi pour tous les employeurs, et je ne vois pas pourquoi elle ne serait pas imposée aux entreprises qui réalisent des affaires avec le gouvernement fédéral. Cela pourrait être l'étape suivante. Peut-être pourrions-nous ajouter cela aux projet de loi que nous devions améliorer?

Je voudrais maintenant vous parler des services de garde d'enfants sur les lieux de travail, dans la Fonction publique. C'est là une idée qui n'est pas acceptée par tout le monde. Dans l'ensemble, les syndicats l'approuvent, à condition que les garderies soient placées sous le contrôle des travailleurs et des parents, et non pas de l'employeur. Je me demande quelle est votre position là-dessus. Pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait également fournir des garderies là où le nombre

[*Text*]

• 1330

Ms Susan Giampietri (Executive Vice-President, Public Service Alliance of Canada): If you read our brief, what we are looking at is a number of options, because one option is not the answer for every parent and for every child. So while some workplaces would be amenable to child care centres, and that would be fine with the children, with the parents, and with their needs, there are other workplaces where you would not want to set up a child care centre. So when we are looking at the 2¢ and the moneys, we are looking at different options.

We also want to realize, and we have to realize, that communities in Canada differ and their needs differ. So we have to be flexible and open-minded enough to say there may be different ways of providing for child care arrangements that will be best for those children and those parents and that community.

So there is the opening there to look at various methods. A workplace centre is one. The $100 per month is a possibility for others. There may be special needs centres that are required. I think you really have to look at the communities and needs of the children and the parents and work with those.

Ms Mitchell: As we are pressing the government to assist with some leadership in funding of child care in order to get the quality of our service up and really to stimulate the provinces and territories to improve their sharing as well, do you think maybe the $100 a month is one of the starting points for funding generally across the country? How did unions arrive at that figure? It is not enough, really.

Ms Giampietri: No, it is not; but negotiations are two-way systems and this is a proposal we had at the table. We want to make it clear that it is a beginning. It is a small step towards that quality child care. Like any other progressive social change, you take it steps at a time. So it is just a beginning and it is certainly not adequate, but at this time this is what we have placed before the negotiating table.

Mr. Pacholik: I want to respond a bit on the child care in the workplace. I have no difficulty with that area where numbers warrant it. My background is that I have five children at home. Most of them are grown up now. I still have one small one. But the system does create a problem even in the workplace, because after the child reaches the age of four, that child goes to school, and it goes to school in your own community, wherever you live. People these days drive 40 or 50 miles to work. So that day care centre then is basically geared to pre-schoolers, and that system does not work as well once the children start going to school, because they have to go to school in your community. If you look at it from the other point of view, if there is a child care centre in the community which is accessible to everybody, that parent may choose to go

[*Translation*]

le justifie, en plus de verser ces 2 cents par personne au fonds de la garde d'enfants.

Mme Susan Giampietri (vice-présidente, Alliance de la Fonction publique du Canada): si vous lisez notre mémoire, vous verrez que nous y proposons plusieurs options, car chaque solution n'est pas nécessairement appropriée pour chaque parent et chaque enfant. Par conséquent, s'il est vrai que des garderies sur les lieux de travail peuvent parfaitement répondre aux besoins de certains parents, il y aura inévitablement d'autres lieux de travail où les travailleurs préféreront d'autres solutions. Avec le fonds de garde d'enfants, nous essayons de trouver le mécanisme qui permettra de proposer des options différentes.

Il convient également de réaliser que les collectivités canadiennes sont extrêmement différentes les unes des autres, et ont des besoins différents. Nous devons donc avoir suffisamment de largeur d'esprit pour accepter que certaines collectivités et certains parents se tournent vers des solutions différentes.

Avec le fonds que nous revendiquons, nous pouvons envisager plusieurs options. Nous pouvons envisager des garderies sur les lieux de travail, mais nous pouvons aussi envisager une subvention de 100$ par mois pour d'autres, et la création de garderies répondant à des besoins spéciaux, selon une troisième option.

Mme Mitchell: Exercez-vous des pressions sur le gouvernement pour qu'il contribue financièrement à l'amélioration de la qualité des services actuels, et incite les provinces et les territoires à augmenter eux aussi leur contribution? Pensez-vous que cette subvention de 100$ par mois pourrait être le point de départ d'un système de financement national? Comment avez-vous calculé ce chiffre, qui me paraît en fait bien insuffisant?

Mme Giampietri: Non, pas vraiment. Vous savez, c'est simplement une proposition que nous avons faite, et il faudra la négocier. Nous tenons cependant à souligner que cela ne représente qu'un point de départ. Comme beaucoup d'autres changements sociaux, on ne peut avancer que pas à pas. Bien sûr, cette somme n'est certainement pas suffisante, mais c'est celle que nous avons retenue pour entreprendre la négociation.

M. Pacholik: Je souhaiterais apporter quelques précisions au sujet des garderies sur les lieux de travail. Je n'ai aucune difficulté à accepter ce principe, là où le nombre le justifie. Cependant, cela peut également être une source de difficultés car, à l'âge de quatre ans, l'enfant doit aller à l'école, qui est souvent éloignée des lieux de travail. Il n'est pas rare que les parents doivent conduire aujourd'hui 40 ou 50 milles pour se rendre au travail. Cela signifie que les garderies sur les lieux de travail seraient essentiellement réservées aux enfants d'âge préscolaire et ne permettraient pas de répondre aux besoins des autres catégories. Par contre, si l'on aménageait au sein même des collectivités des garderies accessibles à tout le monde, les choses seraient beaucoup plus faciles pour les parents, qui pourraient choisir de travailler à l'extérieur.

[*Texte*]

to work—may not be working at the present time and may choose to go to work.

But certainly we have experienced . . . we have one set up in the Department of the Environment in Toronto and it is working very well. The need was there; they did good research before they instituted it and so on; and it is working very well. There should be more of those on a need basis, yes.

Mr. Bean: We did address that type of subject on pages 8 and 9 of our brief, if you want to look in more detail.

Ms Mitchell: I support your school model of day care.

Mr. Nicholson: I was very interested in your proposal about the 2¢ per hour. You indicated that this would amount to a subsidy of $100, and I think you admitted that this only goes part of the way. It is a start, but when we start looking sometimes at the true cost of what child care really costs, or should cost, it is fairly substantial for really no matter what salary you are making, unless you are rich.

So just say you are successful on the 2¢ an hour contribution by the federal government. Do you think your own members would be interested in chipping in another 2¢, either through their union dues or through some sort of a levy, to go even further towards implementing that system we would all like to see?

Mr. Bean: I think it is fair to say the members are already chipping that in. Those who have to pay for child care do pay for it.

Mr. Nicholson: Paying too much; but spreading it out over—

Mr. Bean: We would certainly prefer to see a universal publicly funded system. But we recognize things do not move in in one giant leap. I think we recognize, as I indicated, that the employees are paying at the present time and are certainly moving into that direction. I think it is at least one small step.

• 1335

Mr. Nicholson: When you say they are paying, I think you mean those who have children in some sort of child care system.

However, when we talk about the idea of universal, we mean spreading it out among those who do not have children in some sort of a child care system. I think you mentioned a couple of times about shared responsibility in this area.

How about my proposal of two cents per hour, out of either the union dues or some sort of a levy, if you are successful in your negotiations with the federal government for their 2¢?

Mr. Bean: I think the proper way to handle this is of course through the tax system. I do not think you can handle it through the system of taking it out of dues. I just do not think that makes much sense. It is not going to give you a universal system by any stretch of the imagination.

[*Traduction*]

Je dois dire que nous avons un service de cette nature au sein des bureaux du ministère de l'Environnement à Toronto, et qu'il donne toute satisfaction. Il faudrait donc sans doute en aménager d'autres de cette nature, mais uniquement là où le besoin en est confirmé.

M. Bean: Si vous voulez d'autres précisions, nous abordons cette question aux pages 8 et 9 de notre mémoire.

Mme Mitchell: Je suis tout à fait d'accord avec votre idée de garderies intégrées aux écoles.

M. Nicholson: Je suis particulièrement intéressé par votre revendication de 2c. l'heure. Vous dites qu'elle permettrait d'accorder une subvention de 100$, laquelle ne répondrait que partiellement au problème. De fait, cela confirme que le coût réel des services de garde d'enfants est relativement élevé, et ne devient abordable que pour ceux qui sont vraiment riches.

Si vous obtenez gain de cause au sujet des 2c. l'heure, pensez-vous que vos membres pourraient être intéressés à contribuer 2c. supplémentaires, par l'intermédiaire de leur cotisation syndicale, par exemple, de façon à aller encore plus loin dans ce domaine?

M. Bean: Mais je crois pouvoir dire que nos membres apportent déjà cette contribution, en tout cas ceux qui payent actuellement les services de garde.

M. Nicholson: Ils payent trop, actuellement, mais si les coûts étaient répartis sur l'ensemble . . .

M. Bean: Nous préférerions manifestement un système universel financé par l'État. Certes, nous reconnaissons aussi qu'il faut généralement avancer à petits pas. Quoi qu'il en soit, il faut savoir que les employés payent déjà les tarifs imposés par les garderies. Notre revendication représente dont un petit pas en avant.

M. Nicholson: Lorsque vous dites qu'ils payent, vous voulez sans doute parler de ceux qui ont des enfants dans une garderie quelconque.

Par contre, ceux qui parlent d'un système universel parlent aussi d'en faire partager le coût par tous, même par les personnes qui n'ont pas d'enfants en garderie. Si je me souviens bien, vous avez aussi mentionné à quelques reprises que cela devrait être une responsabilité collective.

Je reviens donc à ma question: vos membres seraient-ils prêts à fournir 2c. l'heure de leur côté, par le biais des déductions syndicales, pour permettre d'aller encore plus loin?

M. Bean: Je crois que c'est par le biais du système fiscal qu'on pourra résourdre le problème. Je ne pense qu'il faille essayer de le résourdre par l'intermédiaire des cotisations syndicales. Ce n'est pas comme cela que l'on va réussir à mettre en place un système universel. Loin de là.

[*Text*]

What it may give you is a system whereby Public Service employees who belong to the Public Service Alliance have some funds which they can use for a day care facility. However, I would suggest the proper way of handling that is through the tax system; and certainly a tax credit system would move a long way in addressing that problem.

I should also point out that if we are successful in negotiating or getting the two cents per hour, you can be sure the government will accost it when we sit down down at the table. It will be part of the employees' fringe benefit package.

Ms Giampietri: I think there are two separate issues here, the first being what the union is doing, in terms of ensuring that members of its organization can participate actively within the union. In this respect, I think the alliance takes the backseat to no one in the labour movement in that we have child care costs covered for our members to participate in their union. This is one issue and we are addressing it.

The part you are asking about is an employer responsibility. For women, for parents to work in the federal government or for any employment, many of them require child care arrangements that are affordable. In this respect, it is the obligation of the employer. We are saying we do it.

We have started at the negotiating table to make it universal and accessible. One of the ways of finding the funding is through the tax system where it is spread out among all people.

Mr. Nicholson: I am not going to try to cross-examine you. I appreciate your coming before the committee. I do remember—I believe it was McMaster University, or perhaps it was one of the Ottawa universities, where they levied a certain amount per student.

I have to say it was quite impressive for a group to say that they are leving among their students, but they want the federal government or the provincial government to chip in. As I say, I still think it is a worthwhile suggestion that you might want to look at. Thank you.

Mr. Bean: We certainly will take it under advisement.

The Chairman: Mr. Belsher had a short question.

Mr. Belsher: Has this been a bargaining item in previous contracts, or has it reached a level this time that it has never reached before?

Mr. Bean: I do not think we have ever put forward a proposal asking for cents per hour. We have put forward proposals for assistance to pay day care facility costs. We have certainly previously put forward proposals with regard to having day care facilities at the work site, with no success whatsoever.

This is therefore the first time this type of proposal has reached the stage whereby the members are considering it to be a very serious proposal, and whereby it is one of the proposals still on the table up to the conciliation board level.

[*Translation*]

Certes, cela nous donnera peut-être un système en vertu duquel les fonctionnaires faisant partie de l'Alliance de la Fonction publique disposeront de certains fonds pour répondre à leurs besoins en matière de garde d'enfants, mais si on veut aller plus loin, il me paraît indispensable d'utiliser le système fiscal, c'est-à-dire d'envisager une forme de crédit d'impôt.

Je devrais également souligner que si nous obtenons les 2c. l'heure, par la voie de la négociation, vous pouvez être certains que le gouvernement en tiendra compte plus tard, c'est-à-dire qu'il les incluera dans le calcul des avantages sociaux des employés.

Mme Giampietri: Je crois qu'il y a deux aspects différents à prendre en considération, le premier étant ce que fait le syndicat pour contribuer au bien-être de ses membres. À ce niveau, l'Alliance n'a de leçon à recevoir de personne dans le mouvement syndical, puisqu'elle est à l'avant-garde de ceux qui ont formuléd des revendications en matière de garde d'enfants.

Il convient cependant de tenir également compte de la responsabilité de l'employeur à l'égard des femmes et des parents qui ont besoin de services de garde d'enfants à un prix abordable. Manifestement, l'employeur a certaines obligations dans ce domaine, et nous l'affirmons publiquement.

Nous avons donc décidé de porter le problème à la table de négociation, dans le but ultime d'arriver à un système universel et accessible. L'une des méthodes pour ce faire consisterait à passer par le système fiscal, de façon à répartir les coûts sur l'ensemble de la population.

M. Nicholson: Je ne vais pas tenter de vous contre-interroger. Je vous remercie d'être venus témoigner devant nous. Je me souviens du cas d'une université, soit l'université McMaster, soit l'une des universités d'Ottawa, où l'on avait perçu une certaine somme auprès de chaque étudiant.

Je dois dire que c'était là une initiative fort impressionnante, mais ses auteurs voulaient également que le gouvernement fédéral ou le gouvernement provincial y apporte une contribution. Quoi qu'il en soit, c'était peut-être là un précédent que vous pourriez examiner. Merci.

M. Bean: Nous le ferons.

La présidente: M. Belsher souhaitait poser une brève question.

M. Belsher: Cette question a-t-elle déjà été prise en considération lors de négociations antérieures?

M. Bean: Je crois que c'est la première fois que nous formulons une proposition au sujet des 2c. l'heure. Certes, nous avons déjà formulé dans le passé certaines propositions pour que le gouvernement contribue au paiement des tarifs de garde d'enfants, et nous avons déjà réclamé la création de garderies sur les lieux de travail, mais sans aucun succès.

C'est donc la première fois que cette sorte de proposition est envisagée sérieusement, et qu'elle est soumise au comité de conciliation.

[*Texte*]

Mr. Belsher: The reason I asked the question is that all of the labour groups which have come before us—it did not matter what area of the country we were in—talked about how important it is. It was one of the items that pretty well came up, but if it even reached the table, it came off very quickly. It was not that important to them.

Mr. Bean: It is not a question of whether or not it is that important to them, but I agree with you that there are always a number of important matters which get higher priority during negotiations.

It is not that it is not important, but priorities do take place. When you get down to the crunch, if you are going to have to go on strike to get something, it is usually the direct money impact on individuals which causes the strike.

• 1340

Certainly there is no question that the Public Service Alliance of Canada has put a much higher priority on these items than we have in the past. We will continue to do so. It is like maternity leave. It has become obviously a very high-priority item in negotiations.

Mr. Belsher: Thank you.

The Chairman: Mr. Pacholik, we have had some very interesting presentations on schoolplace day care that have worked very, very effectively. I think your recommendations have a lot of validity.

Again, it does not meet the need of everybody. However, it does meet the need of a good percentage of children. We have had some models that are in and working and very, very successful. I appreciate your input.

Mr. Bean, when you were doing your research for the negotiations to come up with the demand for the 2¢, did you do any research on the actual number of employees of the 180,000 who would require day care facilities?

Mr. Bean: I do not know. Bonnie, do we have a figure of the number who would require day care facilities?

Ms Bonnie Carroll (Co-ordinator, Equal Opportunities, Public Service Alliance of Canada): Not precisely, no.

Mr. Bean: Have you an approximate figure? No, I guess we do not have, then.

The Chairman: Another thing I would like to ask is whether the alliance has looked at all at cafeteria-style benefit packages, whereby an employee, for instance, during the first five years of a child's life, could draw from a benefit package to use those funds for day care, rather than for dental care. Have you looked at such a benefit package at all, as to its applicability?

Mr. Bean: We have looked at it but this is all I can say. We have not given it serious consideration in any way, shape or form. We have looked at it both with regards to health care as well as this type of thing, and in the pension field. We have

[*Traduction*]

M. Belsher: La raison pour laquelle je vous en parle est que tous les sysndicats que nous avons entendus nous ont dit que c'était une question très importante, mais nous savons pertinement que c'était aussi l'une des premières revendications abandonnées en cas de conflit. Par conséquent, ils ne lui accordaient pas tant d'importance que cela.

M. Bean: Certes, il y a toujours des questions très importantes qui sont présentées à la table de négociation, et il faut établir un ordre de priorité.

Vous ne pouvez pas dire automatiquement qu'ils n'accordaient pas d'importance à cette revendication. C'est simplement qu'ils avaient peut-être d'autres priorités. Lorsqu'on en arrive au point où on doit envisager la grève, par exemple, c'est généralement pour des questions très importantes sur le plan financier.

Il ne fait aucun doute que l'Alliance de la Fonction publique du Canada vient d'accorder à ce problème beaucoup plus d'importance que par le passé, et qu'elle continuera à le faire. C'est d'ailleurs la même chose pour le congé de maternité, qui est devenu une revendication extrêmement importante.

M. Belsher: Merci.

La présidente: M. Pacholik, je dois vous dire que nous avons déjà entendu des témoins nous donner des exemples extrêmement intéressants de garderies organisées dans les écoles, avec beaucoup de succès. Je crois que vos recommandations sont très valables.

Certes, elles ne répondent sans doute pas aux besoins de chacun, mais elles correspondent manifestement à ceux d'une bonne partie des enfants. Je vous remercie beaucoup d'être venu nous en parler.

Monsieur Bean, lorsque vous avez entrepris des recherches pour formuler votre revendication sur les 2c. l'heure, avez-vous essayé de savoir combien des 180,000 membres de l'Alliance utiliseraient effectivement des services de garde d'enfants?

M. Bean: Je ne le sais pas. Bonnie, avons-nous des précisions là-dessus?

Mme Bonnie Carroll (coordonnatrice, Promotion des membres, Alliance de la Fonction publique du Canada): Non, nous n'avons pas de chiffre exact.

M. Bean: Avons-nous un chiffre approximatif? Je ne le pense pas.

La présidente: Je voudrais également vous demander si l'Alliance a envisagé un système d'avantages sociaux à la carte, c'est-à-dire qui permettrait aux parents d'un jeune enfant d'utiliser certains avantages sous forme de services de garde d'enfants plutôt que d'assurance dentaire, par exemple. Pensez-vous que cela soit réaliste?

M. Bean: Nous avons examiné ce genre de proposition, mais seulement de manière assez superficielle. Nous l'avons envisagée dans le contexte des services de santé et des pensions de retraite. Je dois cependant dire que nous n'avons pas fait

[*Text*]

thought about it in that area also. But, no, we have not really given it serious consideration, nor have we adopted a position on it.

The Chairman: If you look at it in the future, you might want to consider child care as one of the components of the cafeteria-style of benefits. Certainly some American companies have already moved to it. Canadian companies are looking at it.

When you consider that two-parent families or two working people within a family are often doubly covered and can only draw once on it anyway, it could make for better benefits all-round for employees, if there was the choice in this type of thing. Maybe you could consider child care within it if you do look at it in the future, if the need is still there in the future.

Mr. Bean: Certainly. It is a valid suggestion.

The Chairman: Fine then. Thank you very much for your presentation and for co-operating by going through a little more briefly for us. We appreciate it very much.

We now stand adjourned until 3.30 p.m.

AFTERNOON SITTING

• 1531

The Chairman: We will now commence with the afternoon hearings. We have the Native Women's Association of Canada, with Mary Ellen Turpel and Barbara Martin.

Ms Mary Ellen Turpel (Executive Assistant, Native Women's Association of Canada): Making our presentation today will be Barbara Martin, our national secretary. Apart from that, Barbara is a citizen of the Micmac first nation, and she is also a single parent. She has a nine-year-old son. I think that qualifies her in many ways to present our concerns to you today.

Ms Barbara Martin (National Secretary, Native Women's Association of Canada): Our thanks to the members of the Special Committee on Child Care for granting the Native Women's Association of Canada the opportunity to present to you the concerns of first nations and Métis women about the important matter of child care.

In my written presentation I have included a bit of a written sketch on the Native Women's Association of Canada so that you would have an idea of what our composition is in our membership.

The area of child welfare, including child care, has always been of particular relevance for the first nations and Métis women who are members of our organization. We believe, as the quote reads on the front of our presentation, that "our children are our future". It is our submission that only through preserving, promoting, and ensuring that our culture and language are passed on to our children at a very early age will

[*Translation*]

d'étude en profondeur là-dessus, et que nous n'avons pas de position officielle.

La présidente: Si vous envisagez cette méthode plus tard, peut-être pourriez-vous examiner la possibilité d'offrir les services de garde d'enfants comme un élément de l'ensemble des avantages sociaux offerts aux employés à la carte. Je crois que certaines sociétés canadiennes l'envisagent.

Si l'on réalise que les familles où les deux parents travaillent bénéficient souvent d'une double protection dans certains domaines, alors qu'un seul d'entre eux pourrait s'en prévaloir, il serait sans doute préférable pour tout le monde de les autoriser à faire certains choix. Peut-être serait-il utile d'offrir les services de garde d'enfants à la carte, si le besoin existe encore à l'avenir.

M. Bean: C'est une proposition intéressante.

La présidente: Très bien. Je vous remercie d'être venus témoigner et d'avoir accepté de racourcir légèrement votre comparution.

La séance est levée jusqu'à 15h30.

SÉANCE DE L'APRES-MIDI

La présidente: Nous allons maintenant ouvrir la séance de l'après-midi avec Mary Ellen Turpel et Barbara Martin, représentant l'Association des femmes autochtones du Canada.

Mme Mary Ellen Turpel (adjointe administrative, Association des femmes autochtones du Canada): Merci, madame la présidente. C'est Barbara Martin, notre secrétaire nationale, qui vous présentera notre témoignage. Je dois vous dire que Barbara, citoyenne de la Première nation Micmac, est chef d'une famille monoparentale et a un fils de neuf ans. Je pense qu'elle est particulièrement qualifiée pour vous présenter notre point de vue.

Mme Barbara Martin (sercétaire nationale, Association des femmes autochtones du Canada): Nous remercions le comité spécial sur la garde d'enfants d'avoir donné à l'Association des femmes autochtones du Canade la possibilité de venir lui présenter les préoccupations des femmes des Premières nations et des femmes métis sur le problème très important de la garde des enfants.

Vous trouverez dans mon mémoire quelques informations statistiques sur l'Association des femmes autochtones du Canada, ce qui vous donnera une idée de notre représentativité.

Le problème de la garde des enfants préoccupe depuis longtemps les femmes des Premières nations et les femmes métis qui font partie de notre association. Nous estimons, comme l'indique la citation figurant sur la page couverture de notre mémoire, que «nos enfants sont notre avenir». C'est donc seulement en veillant à ce que notre culture et notre langue leur soient communiquées dès le plus jeune âge que nous, peuples autochtones, réussirons à renverser la tendance

[*Texte*]

aboriginal people be able to reverse the trend of assimilation and integration into the dominant Canadian culture.

• 1535

First, I would like to underscore for you some of the differences between non-aboriginal families in Canada and aboriginal families in Canada. The Task Force Report on Child Care, euphemistically called the Cooke task force report, considered certain trends about family behaviour in Canada. The report suggested, among other things, that there are fewer children in families; that families are parenting at a later age; there are many families without children; there are fewer one-earner families, etc. Well, trends for the aboriginal population of Canada are different in several ways from the non-aboriginal, and by providing you with some statistical information, you will see the unique child care needs of aboriginal families and first nations and Métis women.

I will be quoting from a Secretary of State report on native women which is cited in the bibliography to this presentation. I believe these figures are very modest and conservative at best, not to mention outdated, but they should give you some idea of the differences here.

The report shows that first nations and Métis women, rather than men, are more likely to live in urbanized areas of Canada; that the average income of a native woman in 1980 was lower than the income of any other group in Canada; and that even the average income of first nations and Métis couples was lower than any other group in Canada. Furthermore, it suggested that aboriginal people still tend to live in extended families, unlike the so-called movement toward nuclear families in non-aboriginal society. Aboriginal people still take in grandparents, and the grandparents take in children and any other family member in need.

There are a few other figures I want to note which relate to poverty. As I am sure you are all aware, aboriginal people in Canada are the poorest of the poor. In this regard, women are the worst off. Aboriginal women experience higher unemployment levels than native men or non-native men and women. At the time of the last census, the unemployment rate for aboriginal women in the labour force was 15.5%. Now, that is in the labour force. You have to remember that the unemployment rate of the reserve population is already in excess of 60% and is not calculated into the unemployment rate.

Furthermore, you will find from the last census data, and I want to say again that this data is modest, that aboriginal women earn only about 36% of what a Canadian male income is, and the aboriginal male earns only about 63% of the

[*Traduction*]

actuelle à l'assimilation et à l'intégration dans la culture canadienne dominante.

Je crois utile d'identifier à votre intention certaines des différences qui existent entre les familles autochtones du Canada et les autres. Le rapport du groupe d'étude sur les services de garde d'enfants, généralement appelé le rapport de Katie Cooke, contient certaines informations sur l'évolution de la famille au Canada. Il confirme notamment que les familles canadiennes ont moins d'enfants que par le passé, que les parents attendent plus longtemps avant de faire des enfants, qu'il y a beaucoup de familles sans enfants, qu'il y a moins de familles à un seul revenu, etc. Les tendances sont cependant semsiblement différentes en ce qui concerne les autochtones, et les statistiques que nous vous communiquons dans notre mémoire vous permettront de constater que les familles autochtones, les femmes des Permières nations et les femmes métis ont des besoins tout à fait particuliers en matière de garde d'enfants.

Les chiffres que je vais vous communiquer sont extraits d'un rapport publié par le Secrétariat d'État sur les femmes autochtones. Vous en trouverez la référence dans la bibliographie jointe à notre mémoire. Â mon sens, ces chiffres ne reflètent cependant pas toute la réalité, et j'irais même jusqu'à dire qu'ils sont relativement dépassés.

Le rapport montre que les femmes des Premières nations et les femmes métis sont plus susceptibles que les hommes de vivre dans les régions urbanisées; que le revenu moyen des femmes autochtones en 1980 était le plus bas de tous les groupes recensés au Canada; que le revenu moyen des couples des Premières nations et des couples métis était aussi le plus bas de tous les groupes. Il révélait par ailleurs que les autochtones ont toujours tendance à vivre dans des familles élargies, contrairement à l'évolution vers la famille éclatée que l'on constate dans la société non autochtone. Les autochtones accueillent toujours leurs grands-parents, et les grands-parents accueillent toujours leurs enfants, leurs petits-enfants et tous les membres de leur famille qui peuvent être dans le besoin.

Je voudrais vous citer quelques autres chiffres montrant la pauvreté de notre collectivité. Comme vous le savez, les autochtones du Canada figurent parmi les plus pauvres des pauvres, les femmes autochtones étant tout en bas de l'échelle. Les taux de chômage des femmes autochtones sont plus élevés que ceux des hommes autochtones ou des hommes et des femmes non autochtones. Lors du dernier recensement, le taux de chômage des femmes autochtones faisant partie de la population active était de 15,5 p. 100. J'insiste sur le fait qu'il s'agissait des femmes faisant partie de la population active. En d'autres mots, ce pourcentage ne reflète pas du tout le fait que le taux de chômage de la population des réserves est déjà supérieur à 60 p. 100, ce qui n'est pas pris en considération dans le calcul du taux de chômage susmentionné.

Les données du dernier recensement montrent, et je répète qu'elles sont relativement dépassées, que les femmes autochtones, lesquel ne gagnent qu'environ 63 p. 100 de ce que gagnent les autres hommes canadiens. Je vous rappelle que les autoch-

[*Text*]

Canadian male income. Furthermore, in terms of families and the composition of households, aboriginal people are far more likely to live with or in an extended family than alone. The need for child care is just as important on reserve as off.

In urban areas the figures are very disturbing. There is a greater percentage of lone-parent aboriginal families; indeed, the census data uncovered that over 20% of aboriginal families are lone-parent families, and of these, over 80% are headed by aboriginal women. These are, as you likely know, mostly in urban areas.

You can see the need for child care. For instance, in Winnipeg, in 1981, nearly 35% of all families in the urban area were lone-parent families. Of these lone-parent families, 92% were headed by native women. Now, the issue of child care is obviously of enormous significance, both to free up the lone-parent or spouse, whatever the case may be, for employment to ensure that a child's physical and psycho-social needs are met, and—this is most important—to preserve and protect an aboriginal culture that has been largely lost.

• 1540

It is important to remember that there are big lifestyle and cultural differences between the aboriginal population and the non-aboriginal population. We have to praise the Cooke task force report for some of its findings, although we do not believe it went far enough.

The Cooke task force report states that the motivation for establishing child care centres on reserves—and I believe this is just as important for urban areas—is threefold. The centres provide care for children of working parents. They offer a setting to pass on the native culture and language to the youngest band members, and they create a stimulating environment that prepares the native children for school entry. Cooke went on to note that when, especially in urban areas, the aboriginal children are put into day cares with non-aboriginal children they often suffer culture shock and alienation from their cultural roots as well as shame.

We want to emphasize this last point since it is a very important concern for our members. Aboriginal children have a unique need for child care. Admittedly, they do have the same basic needs in the sense that they should be provided with a safe, stimulating, caring environment and they need to have nutritious meals, medical and dental care, etc.

But there is something else that is far more important in child care. Child care centres must teach and transmit aboriginal language and culture and values, especially for aboriginal families, whether on or off reserve. Aboriginal families need good child care so that the parents can be employed and, if they are in an urban setting, the children can adjust to the non-aboriginal environment. At the same time, the parents need the opportunity to preserve their cultural conditions and pass them on to their children.

[*Translation*]

tones sont beaucoup plus susceptibles que les autres canadiens de vivre au sein d'une famille élargie. Le besoin de services de garde d'enfants se fait sentir aussi cruellement à l'intérieur des réserves qu'à l'extérieur.

Dans les régions urbaines, les chiffres sont très troublants. On constate ainsi qu'il y a un pourcentage plus élevé de familles autochtones monoparentales, et les données du recensement ont révélé que plus de 20 p. 100 des familles autochtones sont dans ce cas, et que plus de 80 p. 100 de ces familles monoparentales sont dirigées par des femmes. Comme vous le savez, celles-ci vivent essentiellement dans les villes.

Il est donc particulièrement clair qu'elles ont besoin de services de garde. Par exemple, à Winnipeg, en 1981, près de 35 p. 100 de toutes les familles étaient des familles monoparentales, et 92 p. 100 de celles-ci avaient pour chef de famille une femme autochtone. Cela prouve que les services de garde sont très importants, pour permettre à ces femmes à la fois de chercher du travail, et d'assurer la satisfaction des besoins physiques et psychosociaux de leurs enfants. J'ajoute, et c'est l'élément le plus important, que ces services sont essentiels pour aider ces mères à préserver et à protéger une culture autochtone dont des pans entiers sont déjà disparus.

Il est important de rappeler qu'il existe d'énormes différences culturelles et sociales entre les autochtones et les autres, et nous félicitons le groupe d'étude de Katie Cooke de l'avoir confirmé. Hélas, nous ne pensons pas qu'il soit allé assez loin.

Selon le rapport de Katie Cooke, trois raisons justifient que l'on crée des garderies d'enfants sur les réserves, et j'estime que cela est aussi important que d'en créer dans les villes. Ces garderies permettent aux parents d'occuper un emploi. Elles constituent un milieu permettant de communiquer aux jeunes la culture et la langue autochtones. Elles permettent enfin de stimuler les enfants autochtones pour les préparer à l'école. Cooke signale ensuite que les enfants autochtones placés dans des garderies avec des enfants non autochtones, surtout dans les villes, sont souvent confrontés à un choc culturel et se sentent aliénés par rapport à leurs racines. S'ajoute à cela un sentiment de honte.

Nous tenons à souligner cette remarque, qui revêt une importance considérable pour nos membres. Les enfants autochtones ont des besoins tout à fait spéciaux. Certes, ils ont les mêmes besoins fondamentaux que les autres dans la mesure où ils doivent se trouver dans un environnement sûr, stimulant et affectueux, être nourris et soignés correctement, etc.

Ils ont cependant d'autres besoins qui leur sont spécifiques. En effet, les garderies des enfants autochtones doivent être utilisées pour leur apprendre à langue, la culture et les valeurs autochtones, notamment dans le contexte des familles autochtones, que celles-ci se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves. Les familles autochtones ont besoin de bons services de garde d'enfants pour que les parents puissent travailler et, dans les villes, pour que les enfants puissent s'adapter à l'autre culture. En même temps, les parents doivent avoir la possibilité

[*Texte*]

The conditions aboriginal people in Canada suffer under today—and I am talking about the whole spectrum, from alcoholism to violence to poverty to unemployment—all come down to one thing; that is, not having control over our own destiny and not being able to preserve and promote our traditions, culture and traditional values which are being lost on our children, leading us only to alienation from society.

The Native Women's Association of Canada believes child care can be the first and most important link in enhancing and animating the promotion and protection of our aboriginal cultures. We all know that most children, by age six, have their cultural values set or, as the psychologists say, have been socialized. Today on most reserves and in urban areas, by age six our children are often exposed to violence, alcoholism, often lone-parent families and many other severe problems. The financial and cultural deprivation is hurting our children. Child care can be an important step forward.

To have access to child care and aboriginal-run child care services that have traditional values, we must have child care that is designed and implemented by the aboriginal peoples themselves. For instance, if it is a Mohawk child care service, it has to be designed, implemented and operated by the citizens of the Mohawk Nation. One of our problems in the past with aboriginal government programs and government services is that they are inevitably not controlled and operated by our people. This has only resulted in further alienation and a misunderstanding of our cultural traditions.

In this case, we have told you that aboriginal people have a cultural notion of the extended family. Households are larger than in non-aboriginal families. Children are cared for often by grandparents or elders. This whole ethic has to be preserved in a day care system for aboriginal people. Members of the community, family and elders must have a more integral involvement in the care of our children.

• 1545

On this point, it is important to note that with respect to the certification of child care workers who will service aboriginal people, the qualifications must be different. The most important requirement or necessary skill to be a child care worker in an aboriginal day care or child care agency is a knowledge and understanding of the particular aboriginal culture and language.

The aboriginal child care agency will be set up in such a way as to take care of the child's physical and psycho-social needs. The workers must of course understand nutrition, etc., but I want to reiterate that the most important concern in our opinion is an understanding of culture and language. The

[*Traduction*]

de préserver leur propre acquis culturel et de le transmettre à leurs enfants.

Les problèmes considérables que connaissent actuellement les autochtones du Canada, je veux notamment parler de l'alcoolisme, de la violence, de la pauvreté et du chômage, peuvent tous être ramenés à la même cause, soit au fait que nous n'exerçons aucun contrôle sur notre propre destin et que nous ne sommes pas en mesure de préserver et de promouvoir nos traditions, notre culture et nos valeurs, ce qui contribue à notre aliénation par rapport au reste de la société.

L'Association des femmes autochtones du Canada estime que la garde des enfants peut être le lien le plus important pour renforcer et favoriser la promotion et la protection des cultures autochtones. Nous savons tous qu'à l'âge de six ans la plupart des enfants ont déjà acquis leurs valeurs culturelles fondamentales, c'est-à-dire, pour employer le jargon des sociologues, qu'ils ont déjà été socialisés. Aujourd'hui, que ce soit sur les réserves ou dans les villes, à l'âge de six ans nos enfants ont déjà été en contact avec la violence, l'alcoolisme, les familles monoparentales, et toutes sortes d'autres problèmes sociaux. Les carences financières et culturelles auxquelles ils doivent faire face leur sont fort préjudiciables, et ils pourraient tirer un profit considérable de services de garde adéquats.

Pour assurer des services de garde gérés par les autochtones, et conforme à nos valeurs traditionnelles, il faut qu'ils soient conçus et exploités par les autochtones eux-mêmes. Par exemple, si l'on veut créer un service de garde d'enfants pour les Mohawk, il faut qu'il soit conçu, mis en oeuvre et dirigé par les citoyens de la nation Mohawk. L'un des problèmes auquel nous avons fait face dans le passé, par rapport aux services gouvernementaux, est qu'ils étaient inévitablement contrôlés et exploités par d'autres que nous. Cela n'a fait qu'aggraver notre aliénation et l'incompréhension de nos traditions culturelles par les autres.

Dans le domaine qui nous intéresse ici, nous vous avons dit que les autochtones sont très attachés à la famille élargie. De fait, les familles autochtones sont plus grandes que les autres, et les enfants peuvent souvent être élevés par les grands-parents ou les anciens. Il est essentiel que cette éthique soit préservée dans un système de garderies spécialement conçues pour les autochtones. Les membres de la collectivité, les membres des familles et les anciens doivent donc être plus directement impliqués dans les soins à donner aux enfants.

Il est important de souligner à cet égard que l'accréditation du personnel des garderies destinées aux autochtones devra répondre à des critères différents, le plus importants étant la connaissance et la compréhension de la culture et de la langue du groupe autochtone en question.

Les garderies autochtones devront être créées de manière à répondre aux besoins physiques et psychosociaux des enfants. Cela signifie que les employés devront posséder les mêmes qualifications que dans le reste de la société mais que, et je tiens à le répeter, le critère le plus important sera la compré-

[*Text*]

standards for the certification of child care workers must be set by aboriginal first nations.

We see day care as being part of the self-governing powers of aboriginal people in this country. In fact, bands, tribal councils, friendship centres in urban areas, native women's associations or whatever form the aboriginal organization should take, we must be the ones who design the day care plan, who set out the standards. This does not mean provincial legislative standards or federal statutory standards. However, if we do happen to meet their standards, that is fine, but that is not our priority. Our first priority is that child care is designed by our people for our people, which means we decide what form the child care takes, who the child care workers are, and that we are the ones who decide what the children's needs are.

I want to come back to the very important issue of language. Child care has the potential to promote aboriginal languages. Language is the bridging of the gap between community and isolation. As I am sure you are very aware, in the past few hundred years the process of acculturation in Canada has resulted in the disappearance of complete aboriginal cultures and languages.

In our opinion we must reach our children during their early childhood years to pass on our language and culture. Unless we do this, our aboriginal languages are threatened with extinction. I want to paraphrase what Wittgenstein once said: The limits of my language are the limits of my world. In our opinion, without our language we do not have our culture and our people cannot continue for long to exist as a distinct people.

I want to cite to you a recent research report called *Aboriginal Languages in Canada* done by the Department of the Secretary of State. It is cited in our bibliography by the way. According to this study, which again we feel is too modest, the prospect for aboriginal languages in Canada is very dim indeed. The study estimates that within the next two centuries perhaps only three of the now more than 50 aboriginal languages will still exist. And now less that one quarter of all aboriginal children under the age of 15 acquire a native language as a first language in contrast to 65% of those 65 years of age or older.

Furthermore, you have to remember that over half of all status Indians, and as far as Métis and non-status Indians are concerned we are looking at probably close to 90%, attend provincial schools or federal English schools. Very few are educated in band schools on the reserve. Fewer still are educated in their own language. This trend may be reversed if the child care facilities could operate at least partly in our traditional languages.

[*Translation*]

hension de notre culture et de notre langue. En d'autres mots, les critères d'accréditation du personnel des garderies autochtones devront être définis par les Premières nations autochtones.

Nous envisageons les services de garde d'enfants comme un élément de l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones du pays. De fait, la conception des garderies et la définition des normes doivent être confiées aux bandes, aux conseils tribaux, aux centres d'amitié, aux associations de femmes autochtones et à toutes les autres organisations autochtones pertinentes. Lorsque nous parlons de normes, nous ne voulons pas parler des normes législatives provinciales ou fédérales. Il se peut fort bien que nous les respections, et ce sera alors tant mieux, mais cela ne sera pas notre priorité. Notre priorité sera de veiller à ce que nos services de garde d'enfants soient conçus par nous-mêmes et pour nous-mêmes, c'est-à-dire que nous serons ceux qi déciderons de la forme que prendront ces services, des compétences que devront posséder les employés, et de la nature même des besoins des enfants.

Je voudrais revenir quelques instants sur le problème essentiel de la langue. Les services de garde peuvent jouer un rôle très utile dans la promotion des langues autochtones. Or, la langue est le ciment primordial de la collectivité. Comme vous le savez, depuis plusieurs siècles, le processus d'acculturation auquel nous sommes confrontés au Canada a entraîné la disparition complète de certaines cultures et langues autochtones.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est essentiel que nous puissions communiquer notre langue et notre culture à nos enfants dès le plus jeune âge. Si nous n'y parvenons pas, nos langues seront encore une fois menacées de disparition. Pour paraphraser Wittgenstein, je dirais que les limites de ma langue sont les limites de mon monde. À notre avis, sans langue nous n'avons pas de culture, et sans culture nous ne pourrons pas survivre.

Je voudrais vous citer quelques informations extraites d'un récent rapport du Secrétariat d'État sur les langues autochtones au Canada. Vous en trouverez également la référence dans notre bibliographie. Selon ce rapport, dont les résultats sont eux aussi en-deça de la réalité, l'avenir paraît assez sombre pour les autochtones du Canada. Ses auteurs estiment en effet que seulement trois des 50 langues autochtones actuelles du Canada existeront encore d'ici deux siècles. Actuellement, moins du quart de tous les enfants autochtones de moins de 15 ans apprennent une langue autochtone comme première langue, contre 65 p. 100 des autochtones de 65 ans ou plus.

Je dois par ailleurs souligner que plus de la moitié de tous les Indiens inscrits, et près de 90 p. 100 des Métis et des Indiens non inscrits, suivent les cours des écoles provinciales ou des écoles anglaises fédérales. Très peu suivent des cours en langue autochtone, sur les réserves. Encore moins suivent des cours dans leur propre langue. Cette tendance pourra être renversée si les enfants ont accès à des services de garde travaillant au moins une partie du temps dans nos langues traditionnelles.

[*Texte*]

• 1550

For instance, according to the Department of Indian Affairs' figures, over half—52% to be exact—of status Indian children in various school systems had absolutely no contact with their aboriginal language. There is no hope for our children if this continues. There is no hope for the aboriginal people in Canada unless we can promote and protect these languages.

In the past aboriginal people have been able to maintain and promote their languages because they have been quite isolated. We have not had that much contact with dominant society. The media was not as rampant and traditional ways were the norm. Times are changing. There is now a vast media influence on our children, and you will find, if you speak to aboriginal people today, there is a profound disillusionment. It is quite unbelievable how much these children have been influenced by the outside world. I have included in this written presentation a certain poem written by a Cree child from Moose Factory, Ontario on the extent of these media influences.

Child care and the promotion of our languages and cultures can be a way to reverse these trends. You will have to remember that after 100 years of deliberate public policy, aboriginal people have not been completely assimilated, and assimilation is no longer considered desirable. However, for many of our aboriginal languages the point of no return will be reached if not for a supportive policy for language retention and promotion on the part of all governments and on the part of aboriginal people. In our opinion, the first and most important step in this reversal is to reach our children in our own language. This is a key goal for aboriginal child care.

Now, the Cooke task force report, on page 176, reviews briefly the existing day care centres and facilities on reserves. You will note that it is only in Ontario where the Department of Indian and Northern Affairs provides a 20% start-up grant for child care facilities where any centres operate to speak of. Outside of Ontario there are a few reserve child care programs, but you have to remember that the Department of Indian Affairs' total expenditure on child care centres outside of Ontario in 1984-85 was only approximately $300,000. Now, that does not get you very far and that is only on reserves. Several bands, as the Cooke task force also points out, have set up centres through job creation grants. However, as was seen in Haines Junction in Yukon, when the grant ran out, the child care centre was finished.

In terms of present aboriginal child care facilities, which are grossly inadequate, in all our provinces and territories there are only 1,432 spaces for aboriginal children. In spite of these, there is no guarantee of a cultural component to the child care. In many circumstances the children's basic physical and psycho-social needs are not even being met, because there is no funding to have proper nutrition.

I want to note that the Cooke task force report states that in most provinces the child care centres operating on Indian reserves are not licensed by the province, nor do they receive provincial funding. In our opinion, as we alluded earlier, we do not believe child care centres operating on reserves should have

[*Traduction*]

Par exemple, selon le ministère des Affaires indiennes, plus de la moitié des enfants d'Indiens inscrits, soit 52 p. 100, faisaient des études dans une autre langue que leur langue autochtone. Si cette tendance se maintient, il n'y a plus aucun espoir pour eux, et ils ne pourront jamais assurer la protection de leur langue.

Dans le passé, c'est l'isolement qui a permis aux peuples autochtones de protéger leurs langues. Ils n'avaient pas beaucoup de contacts avec la société dominante, ils n'étaient pas aussi influencés qu'aujourd'hui par les médias, et ils avaient un mode de vie plus traditionnel. Les choses ont beaucoup changé, et les médias ont acquis une influence énorme sur nos enfants. Si vous en parlez aux autochtones, vous constaterez qu'ils sont profondément déçus. De fait, le degré d'influence du monde extérieur sur ces enfants est absolument incroyable. J'ai inclus dans mon mémoire un poème écrit par un enfant Cri de *Moose Factory*, en Ontario, sur l'ampleur de cette influence des médias.

Les services de garde d'enfants pourraient être utilisés pour renverser ces tendances, en contribuant à la promotion de nos langues et de nos cultures. Il ne faut pas oublier que, malgré plus de 100 ans d'efforts du gouvernement, les autochtones ne sont pas encore complètement assimilés, et leur assimilation n'est plus jugée souhaitable. Hélas, pour un bon nombre de nos langues, nous atteindrons rapidement le point de non retour si nous n'adoptons pas une politique résolument en leur faveur. À notre avis, la première étape, et la plus importante, consiste à protéger nos enfants pour leur enseigner notre propre langue. C'est là un but fondamental de nos services de garde d'enfants.

Le rapport du groupe d'étude Cooke contient une brève analyse des garderies existant actuellement sur les réserves. Vous constaterez que c'est seulement en Ontario que le ministère des Affaires indiennes et du Nord offre aux garderies une subvention de départ de 20 p. 100, et c'est seulement là que l'on trouve quelques vraies garderies. Dans les autres provinces, il existe quelques programmes sur les réserves, mais les dépenses totales consacrées par le ministère des Affaires indiennes à ce secteur, hors de l'Ontario, n'atteignant qu'environ 300,000$ en 1984-85. Vous conviendrez que cela ne va pas très loin. Certes, plusieurs bandes ont crée quelques garderies au moyen de subventions de création d'emplois mais, comme cela s'est produit à Haines Junction au Yukon, ces garderies ont fermé dès l'arrêt des subventions.

Actuellement, les services de garde d'enfants autochtones existant dans les provinces et territoires sont largement insuffisants, puisqu'ils n'offrent aucune garantie sur le plan culturel. Bon nombre sont d'ailleurs incapables de répondre efficacement aux besoins physiques et et psychosociaux des enfants, car elles n'ont même pas de crédits suffisants pour les nourrir de manière adéquate.

Le groupe d'étude Katie Cooke a constaté que les garderies exploitées sur les réserves indiennes, dans la plupart des provinces, ne sont pas accréditées par celles-ci et ne reçoivent aucun financement provincial. À notre avis, comme je l'indiquais plus tôt, les garderies des réserves n'ont pas à être

[*Text*]

to be licensed by a province. As you probably know, Indians are within the exclusive jurisdiction of the federal government by virtue of section 91.24 of the Constitution of Canada. Therefore the sole responsibility for Indians, including day care, must rest with the federal government.

• 1555

In the urban situation we could see a distinction. I could understand that the provinces would be involved in the funding of urban day care centres. As far as reserve day care centres are concerned, I believe it is the sole responsibility of the federal government, and to some extent I believe that it is off the reserve as well.

Allow me to summarize the main points of our presentation for you and then read to you our recommendations.

Child care is critically important for first nations and Métis women and for all aboriginal people in Canada. The reason why it is so important is because of the nature of our families, of the social and economic conditions of our women and men. Our children require day care facilities so we can break the cycle of poverty and we can break the cycle of alcoholism, but, most importantly, so we can pass on our cultures, values and language. Without day care designed by us for our children in which our elders tell our children their history and assist in the teaching to our children of their traditional languages and values, we will only continue to suffer racism, assimilation, loss of languages and our children will be more alienated as they grow up. The cycle will continue of poverty, of violence, of alcoholism.

Child care can be important to break that chain, that cycle. We need day care designed by aboriginal people for our children because, as we said in our opening remarks, our children are our future.

Now I want to read to you our recommendations. They are in no particular order. We recommend:

1. That this committee recognize the importance of aboriginal-designed and -operated day care for the future and welfare of aboriginal language and culture and for the future and welfare of our children.

2. That the committee make itself fully aware of the unique position of aboriginal peoples in Canada and their self-governing powers, which must, by necessity, include day care and child welfare control with full financing.

3. That the committee encourage the Government of Canada and if necessary the provincial governments to fund fully urban and rural day care programs and facilities, possibly with some provincial support, without any distinction as to the artificial categories of status Indians, non-status Indians, reinstated Indians or Métis people.

4. That this committee retain, if necessary, a specialist on aboriginal child welfare more closely to assess the unique child care needs of the aboriginal community.

[*Translation*]

accréditées par la province. Comme vous le savez, les Indiens relèvent des pouvoirs exclusifs du gouvernement fédéral, au titre de l'article 91.24 de la Constitution. Par conséquent, seul le gouvernement fédéral est habilité à intervenir dans les activités des Indiens, y compris dans les garderies.

La situation pourrait être différente dans les villes, et je pourrais comprendre que les provinces veuillent contribuer au financement des garderies urbaines. Cependant, pour ce qui est des garderies établies sur des réserves, j'estime qu'elles relèvent des pouvoirs exclusifs du gouvernement fédéral, ce qui vaut également, dans une certaine mesure, pour les garderies établies hors des réserves.

Si vous me le permettez, je vais résumer notre mémoire, avant de vous lire nos recommandations.

Les services de garde d'enfants sont extrêmement importants pour les femmes des Premières nations et les femmes métis, ainsi que pour tous les autochtones du Canada, étant donné nos structures familiales et les conditions sociales et économiques dans lesquelles nous vivons. Nous avons besoin de garderies pour aider les autochtones à sortir du cycle de la pauvreté et de l'alcoolisme, et aussi, ce qui est encore plus important, pour transmette à nos enfants nos cultures, nos valeurs et nos langues. Sans garderies spécialement conçues pour nos enfants, et dans lesquelles les anciens pourront leur apprendre notre histoire et contribuer à l'enseignement de nos langues et de nos valeurs, nous continuerons d'être en butte au racisme, à l'assimilation, à la perte de nos langues et à l'aliénation. Le cycle de la pauvreté, de la violence et de l'alcoolisme se perpétuera.

Les services de garde d'enfants peuvent être extrêmement importants pour casser ce cycle infernal. Nous avons besoin de services spécialement conçus pour les autochtones, car nos enfants sont notre avenir.

Je voudrais maintenant vous lire nos recommandations. Nous recommandons:

1. Que le Comité reconnaisse l'importance de garderies conçues et exploitées par les autochtones, pour l'avenir et la protectin des langues et cultures autochtones, et l'avenir et le bien-êre de nos enfants.

2. Que le Comité tienne compte de la situation particulière dans laquelle vivent les peuples autochtones du Canada, et tienne compte de leur autonomie gouvernementale, qui s'étend obligatoirement au domaine des garderies et du bien-être de l'enfance, sur la base d'un financement intégral.

3. Que le Comité encourage le gouvernement du Canada et, s'il y a lieu, les gouvernements provinciaux à financer en totalité les garderies urbaines et rurales, éventuellement avec une certaine aide provinciale, sans faire de distinction aucune entre les catégories artificielles d'Indiens inscrits, d'Indiens non inscrits, d'Indiens réinscrits et de Métis.

4. Que le Comité retienne s'il y a lieu les services d'un spécialiste sur le bien-être des enfants autochtones, de façon à mieux évaluer les besoins spécifiques des enfants autochtones en matière de services de garde.

[*Texte*]

I want to thank you for sitting here and listening to my presentation, which was rather lengthy. If you have any questions, I will welcome them and answer them to the best of my ability.

The Chairman: Thank you, Barbara. It is good to see you again. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: I want to thank you also for a brief that I think is far more comprehensive on the subject of day care than we have had from any of the native groups so far. I think in the west we tended to get briefs and to learn a lot about the child welfare system and the importance of native control of child welfare and the importance of funds being used to work with children. Family support programs were mentioned a lot, rather than using that money to take children away from native families through the non-native child welfare system.

We heard a lot of briefs and we were certainly very moved by the presentations, particularly the presentations from a number of elders. We also heard a lot about the importance of the cultural component and native control of any programs and language.

I remember one brief—I cannot remember quite where it was—where there seemed to be a feeling that day care as such was not an indigenous kind of program. The feeling was that because it was the tradition for the extended family and for grandparents and relatives and so on to care for children, day care—or maybe it was the non-native type of day care—was frowned on as maybe being in competition with families, unless it was really seen as a straight cultural program. I wondered if you had any opinions on that.

• 1600

Ms Martin: Day cares are a reality in Canada. We would not have too much of an adverse reaction to day cares if they were run by native people; and if there were that cultural component, particularly language and values in that day care, then we would not have an adverse reaction to it.

But I can understand the feelings those people had about day care, because a lot of our children—and I am including my own; I am a single parent with a nine-year-old child . . . I have had to leave the reserve to go look for work to survive so I could feed my son and clothe him. So I went to school and I went to work and I found that my son was not really cared for in a way I was satisfied with in the day cares. His needs were met, but he would come home very bewildered, afraid. He could not relate to these children.

So in many ways I felt very guilt-ridden that I had to have this child go. To this day I do not think I will ever put him through another day care. I will put him in with a native family that would have that kind of component, that they could talk to him and relate to him as a native child; as an

[*Traduction*]

Je vous remercie d'avoir écouté mon témoignage, qui était assez long, j'en conviens. Je suis maintenant prête à répondre à vos questions.

La présidente: Merci, Barbara. Je suis heureuse de vous revoir. Mme Mitchell.

Mme Mitchell: Je vous remercie de nous avoir présenté sur cette question un mémoire beaucoup plus complet que ceux que nous avions reçus jusqu'à présent de la part des groupes autochtones. Dans l'Ouest, on nous a beaucoup parlé de la nécessité de laisser aux autochtones le contrôle des questions concernant les enfants, et de l'importance de consacrer aux enfants des crédits suffisants. Les témoins de cette région ont souvent réclamé des programmes d'aide à la famille, afin d'évier que les enfants autochtones ne soient retirés des familles autochtones pour être placés dans des services non autochtones de bien-être social.

Nous avons reçu beaucoup de mémoires et avons parfois été très émus par les témoignages de certains anciens. Nous avons également beaucoup entendu parler de l'importance des aspects culturels et linguistiques dans les programmes autochtones.

Je me souviens d'un groupe de témoins qui avaient le sentiment que les services de garde d'enfants n'étaient pas tellement conformes aux traditions autochtones. Si je me souviens bien, ils nous disaient qu'à cause de la structure familiale élargie et de l'intervention des grands-parents et des autres membres de la famille dans l'éducation des enfants, les services de garde n'étaient pas tellement appréciés chez les autochtones, parce qu'ils représentaient une sorte de concurrence faite aux familles, sauf s'il s'agissait de programmes purement culturels. Peut-être cette opinion portait-elle plus sur les services de garde non autochtones. Je ne m'en souviens plus. quoi qu'il en soit, avez-vous un avis sur la quesiton?

Mme Martin: Les garderies font partie de la réalité comtemporaine du Canada. Elles ne susciteraient sans doute pas autant de réactions négatives si elles étaient gérées par les autochtones eux-mêmes, et si elles comportaient un élément culturel, touchant notamment la langue et les valeurs fondamentales de nos sociétés.

Je n'ai cependant aucun mal à comprendre les réactions de ceux qui s'opposent aux garderies, car leurs services ne sont pas toujours satisfaisants. Etant moi=même mère d'un enfant de neuf ans, que j'élève seule, j'ai dû quitter; la réserve pour trouver du travail, de façon à subvenir aux besoins de mon fils. J'ai donc repris mes études et j'ai trouvé un emploi. J'ai alors pu constater que les garderies que j'utilisais ne s'occupaient pas vraiment bien de mon fils.

De fait, je me suis sentie très coupable d'être obligée de le mettre en garderie et je crois que je ne le ferai plus jamais. Si j'y étais obligée, je le confierais plutôt à une famille autochtone qui pourrait lui parler comme à un autochtone. Je dois dire que

[*Text*]

aboriginal child. And I would encourage those people I know . . . and there are a lot. I am not an isolated incident, or person, in that particular situation. There are a lot of women in my situation; a lot of native parents, including men.

Ms Mitchell: It is probably even more important in urban centres, where young people have either lost their identity or have never had much identity because they have always been in a mixed community. Are many of the Indian friendship centres developing child care programs?

Ms Martin: I would imagine they are. Yes, they are.

Ms Turpel: The Odawa Friendship Centre in Ottawa here has tried to put together a model. Some of them have, but they suffer from the same problems: the financial restraints and just even being able to meet the basic needs of the children. In the Cooke task force report they cite I think it was a friendship centre day care that was being run, and one of the women wrote in and she said, we do not even have colouring books; we do not even have crayons for our kids to colour with; we cannot even start to call ourselves a day care or whatever; we cannot even look after our children's needs.

But I just wanted to add another point. When you mentioned the notion of the extended family, I think in our presentation when we say "child care" it is just because it is a familiar term. What we are presenting is something that does not have to meet provincial standards, that includes the participation of elders and some traditional spirituality in the child care, and that has a totally different focus from that of child care. I think we have just used the term for convenience sake. We like to think of it more in terms of the extended family, but the term is just easier to use. But it is very difficult—

Ms Mitchell: So you are not necessarily thinking of a day care centre?

Ms Turpel: No, it is not going to be called "the Indian day care centre". Hopefully we will be able to draw on tradition as much as possible.

Mrs. Pépin: What age would you like to see a child in a child care centre by your traditions? Would you be happy if it were around two years old, or would you like to have spaces for infants? How does it work? How would you like to see it organized?

Ms Martin: Whatever the need would be. It could be a 12-year-old child there, though I doubt it. Some native parents, by necessity, as young as it takes . . . there will be people there who will be able to take care of that child. But if by necessity they had to bring an infant there, that is fine. At least that mother, knowing she absolutely has to leave her infant child in that place, knows that child is safe—absolutely safe—and it is in a very good environment, in an environment where it is almost as if she were at home.

[*Translation*]

je connais beaucoup d'autres personnes, hommes ou femmes, qui se trouvent dans la même situation.

Mme Mitchell: C'et sans doute un problème encore plus grave dans les villes, où les jeunes ont perdu leur identitié, ou n'en n'ont jamais eue parce qu'ils ont toujours vécu dans une société mixte. Savez-vous s'il y a beaucoup de centres d'amitié indiens qui offrent des services de garde?

Mme Martin: Je suppose. Ou, il y en a.

Mme Turpel: Le centre d'amitié Odawa, à Ottawa, a fait des efforts en ce sens. Cependant, tous les centres qui ont essayé ont été confrontés au même problème: manque de ressources financières pour subvenir aux besoins fondamentaux des enfants. Si je me souviens bien, le rapport du groupe d'étude Cooke fait état d'une lettre d'une responsable d'une garderie autochtone disant qu'elle n'avait pas suffisamment de ressources pour acheter des livres de coloriage, des crayons de couleurs, etc. En fait, la garderie était dans l'impossibilité de fournir le strict minimum aux enfants.

Je voudrais revenir sur une autre question, concernant la famille élargie. En effet, dans notre présentation, nous avons parlé de services de garde des enfants parce que c'est l'expressionn courante,mais je dois dire qu'il s'agit dans notre esprit de quelque chose qui est particulier à notre situation. En effet, il s'agit plutôt pour nous d'une forme de service d'éducation qui n'a pas à répondre aux normes provinciales, et qui est fondé sur la participation de anciens et sur certains aspects spirituels traditionnels. En d'autres mots, il s'agit d'un service qui reflète une orientation tout à fait différente des garderies. Nous n'avons donc employé cette expression que parce qu'elle est pratique, mais elle ne reflète pas vraiment ce vers quoi nous tendons.

Mme Michell: Donc, vous ne parlez pas nécessairement de garderies?

Mme Turpel: Non, nous ne voulons pas du tout parler de «garderies indiennes». Nous envisageons plutôt un concept reflétant le plus possible nos propres traditions.

Mme Pépin: Selon vos traditions,à quel âge un enfant devrait-il être placé en garderie? Pensez-vous que cela doit commencer à deux ans? Voudriez-vous qu'il y ait des places pour les bébés? Comment voudriez-vous que cela soit organisé?

Mme Martin: tout dépend des besoins. Il pourrait s'agir d'enfants de 12 ans, bien que j'en doute. Il est évident que certains parents autochtones arriveront toujours à s'occuper de leurs enfants. cependant, s'ils doivent faire garder un bébé, par la force des choses, ils devraient en avoir la possibilité. Si une mère devait absolument laisser son enfant dns un tel endroit, il faudrait au moins qu'elle ait l'absolue certitude qu'on s'en occupera bien, dans un milieu offrant des garanties absolues de sécurité.

[*Texte*]

• 1605

Mrs. Pépin: We were told there is a big need for after-school child care between the ages of 6 to 12 years old. Do you have the same needs for the children after school?

Ms Martin: I would imagine so. But again, remember in this written presentation what these so-called psychologists are saying, we prefer to have them as young as possible, too. Like, if by necessity—

Ms Turpel: But if there is a need and the children are not being taken care of after school, especially in urban centres, I can see that being a problem. It would be good if the children could go from their school to a friendship centre, day care or child care, and then their parents could get them later, and so you avoid the latchkey syndrome.

Mrs. Pépin: *Merci*. Thank you very much.

The Chairman: Barbara, to set a priority, would you say that it is necessary to move more quickly on centres for the reserve or for the urban situation?

Ms Martin: I have to be very careful on how I answer that. Those priorities, I cannot state to you right now what those priorities would be, but it has to come from the local level. That priorizing must come from the local level.

The Chairman: Do you have any feel at all for the volume of need? Would each reserve know exactly how many children would require the care?

Ms Martin: Absolutely. They were approached to assess that need. And not just reserves. Be careful, it would be in urban centres as well.

The Chairman: But the assessment would have to be made. Like that information is not now available.

Ms Martin: No.

The Chairman: The groups have not started to do that assessment?

Ms Martin: No.

Ms Turpel: Some of it might have been done through the work the Assembly of First Nations has been doing on education. You might want to contact them and get their education figures, because that might dovetail with child care.

Ms Martin: Joan Morris, and quite a number of other people in the education secretariat . . . Just going back to your questions, it reminds me of my manners, that the questions must be answered at the local community level, so I hesitate even to answer. I am answering in some ways as a person who has gone through that experience.

The Chairman: And in all cases you would want the instructors to be native peoples?

Ms Martin: Yes, and who have an understanding of the language and values.

The Chairman: Would you want them also to have some formal education in child care so they could apply your values

[*Traduction*]

Mme Pépin: Des témoins nous ont dit qu'il es très important d'organiser des programmes pour garder les enfants de 6 à 12 ans après leurs heures d'école. Ressentez-vous le même besoin pour les enfants autochtones?

Mme Martin: Je le suppose. Cependant, comme nous l'avons dit plutôt, nous préférerions les avoir le plus jeunes possible.

Mme Turpel: Mais s'il n'y a personne pour s'occuper des enfants lorsqu'ils sortent de l'école, surtout dans les villes, cela peut être un problème. Il serait bon que les enfants puissent alors se rendre dans un centre d'amitié ou dans une garderie, où les parents viendraient les chercher plus tard. De cette façon, on éviterait d'en faire des enfants porte-clé.

Mme Pépin: Merci.

La présidente: À votre avis, qu'est-ce qu'il faudrait faire en premier: créer des centres dans les réserves ou dans les villes?

Mme Martin: Je ne puis vous dire immédiatement quelle devrait être la priorité. tout ce que je puis vous dire c'est qu"elle devrait être formulée au niveau local. C'est indispensable.

La présidente: Avez-vous une idée de l'étendue des besoins? Chaque réserve serait-elle en mesure de dire combien d'enfants ont besoin de tels services?

Mme Martin: Absolument. On a d'alleurs déjà demandé aux responsables des réserves de fournir des chiffres. Cependant, n'oubliez pas que cela concerne aussi les villes.

La présidente: Mais il faudrait obtenir des chiffres très précis, qui n'existent pas pour le moment.

Mme Martin: Non.

La présidente: Les groupes autochtones n'ont pas encore évalué les besoins avec précision?

Mme Martin: Non.

Mme Turpel: Certaines recherches ont pu être effectuées par l'Assemblée des premières nations. Peut-être pourriez-vous vous adresser à elle pour obtenir ses statistiques sur l'enseignement, que vous pourriez extrapoler pour évaluer les besoins en matière de garde d'enfants.

Mme Martin: Joan Morris pourrait sans doute vous donner des précisions là dessus. Je crois cependant très important de souligner que ce sont les responsables locaux qui doivent répondre à ces questions. En fait, les réponses que je pourrais vous donner ne feraient que refléter mon expérience personnelle.

La présidente: Vous voudriez par ailleurs que tous les instructeurs soient des autochtones?

Mme Martin: Oui, et qu'ils comprennent nos langues et nos valeurs.

La présidente: Voudriez-vous aussi qu'ils aient une formation dans le domaine de l'éducation des enfants?

[*Text*]

and cultures, or would you see it strictly as . . . ? Do you see any formal training needs for them?

Ms Martin: Not necessarily. They should know the basic needs of children—nutrition, having a safe environment. But that comes by common sense.

The Chairman: So you would see the majority of the time they spent with the children being strictly on the cultural values as opposed to perhaps getting them ready for school type of thing?

Ms Martin: Yes.

The Chairman: Thank you, Barbara. Mr. Belsher, you had a question?

Mr. Belsher: Barbara, I am glad you clarified that. When you were talking about centres, I think I was hearing you say that it is assistance in rearing the children in the values your culture has had over the years, that you need the assistance there, and it should be controlled by the natives themselves. Is there any problem of trying to do something that is status versus non-status, urban versus reserve?

Ms Martin: I hope there is not any problem in regards to that.

Mr. Belsher: But in our recommendations, how do we come to grips with that? Because here we are at the central government level and you are saying, let us get it down as far as possible and by-pass to a large degree the provincial governments.

Ms Martin: Are you having a problem with what you would have to deal with because of legislation that exists now that defines what an Indian person is?

• 1610

Mr. Belsher: No, there is no trouble. The federal government has the jurisdiction of being able to deal directly with the aboriginal people. That is a given on that. For regular Canadians it is not a given; the provinces are in between us. I want to know if we have to make any differentiations between the urban versus the reserve, the status versus the non-status.

Ms Turpel: There are going to be distinctions. For instance, in an urban centre they may not all speak the same language, so the traditional component would not be all Ojibway or all Mohawk; it would need a different focus. So in terms of setting up the organization or the centre, it will be different.

But I think it is important that this committee come to a conclusion that child care is important for all aboriginal peoples, whether that be Métis . . . For instance, in the Métis settlement in Alberta there is a real question about whether or not that is within the exclusive jurisdiction of the federal government, and it is our submission that all aboriginal people

[*Translation*]

Mme Martin: Pas nécessairement. Bien sûr, ils devraient être sensibles aux besoins fondamentaux des enfants, par exemple, sur le plan de l'alimentation et de la sécurité, mais cela relève du bon sens.

La présidente: Donc, vous voudriez que leur action porte essentiellement sur la transmission des valeurs culturelles, plutôt que sur une forme quelconque d'enseignement structuré?

Mme Martin: Oui.

La présidente: Merci, Barbara. Monsieur Belsher, avez-vous des questions?

M. Belsher: Je suis heureux que vous ayez apporté cette précision, Barbara. Lorsque vous parliez de centres, je croyais comprendre qu'il s'agissait de centres destinés à vous aider à élever les enfants dans votre culture, et qu'ils devraient être contrôlés par les autochtones eux-mêmes. Y aurait-il des problèmes quelconques s'il y avait une distinction entre les services offerts aux Indiens inscrits par rapport aux Indiens non inscrits, ou aux Indiens des réserves par rapport à ceux des villes?

Mme Matin: J'espère qu'il n'y aura aucun problème à cet égard.

M. Belsher: Mais comment pouvons-nous tenir compte de ces distinctions dans nos recommandations? N'oubliez pas que nous représentons ici le gouvernement central, alors que vous nous demandez de donner le plus de pouvoirs possible au niveau local et, dans une large mesure, de court-circuiter les gouvernements provinciaux.

Mme Martin: Est-ce que la loi définissant les Indiens vous pose un problème quelconque à cet égard?

M. Belsher: Non, pas du tout, puisque le gouvernement fédéral a le pouvoir de traiter directement avec les autochtones. C'est là un fait établi. Par contre, ce n'est pas la même chose pour les autres Canadiens, puisque les provinces sont placées entre eux et nous. Pour ma part, je voudrais savoir si nous devrions faire une différence quelconque entre les services des villes et ceux des réserves, et entre les services destinés aux Indiens inscrits et ceux destinés au Indiens non inscrits.

Mme Turpel: Il y aura automatiquement des différences. Par exemple, dans un centre urbain, tout le monde ne parlera pas nécessairement la même langue, ce qui signifie que la culture à transmettre ne sera pas complètement Ojibway, ou Mohawk, par exemple. Donc, les centres urbains devront être organisés de manière sensiblement différente.

Cela dit, ce qui me paraît important, c'est que votre comité parvienne à la conclusion que les services destinés aux enfants sont importants pour tous les peuples autochtones, quels qu'ils soient. Par exemple, on se pose actuellement certaines questions au sujet de l'étendue des pouvoirs du gouvernement fédéral à l'égard des Métis de l'Alberta. À notre avis, tous les

[*Texte*]

should come within federal jurisdiction. So we want to get away from those distinctions that have plagued us, among Métis and non-status and status, and have all aboriginal children given the right to have access to the day care.

Ms Martin: That is why your question confuses me. I am a Micmac, and I have learned to go beyond that distinction. When it comes at me again, I am amazed that other people still have that notion of status and non-status. I see myself as a Micmac woman and I see someone else as maybe a Cree or Iroquois or whatever nation of people they come from, so I am at a loss at times when those terms are thrown at me again.

Mr. Belsher: Thank you.

The Chairman: Thank you very much for your presentation this afternoon.

Ms Mitchell: May I ask one question?

The Chairman: Yes, Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: We have not had a lot of briefs, and as I said, yours is the first one that has really concentrated on child care. Are there many groups across the country—and what about the First Nations, the whole brotherhood—who are aware or interested in making child care needs a priority? I get the impression there are so many things to negotiate in self-government that maybe groups have not had too much time to think about this aspect. But I wonder if there is a need for a further survey of some kind that would be conducted by native groups.

Ms Turpel: They are bombarded by so many other issues, first of all. They have been so busy with the education work they have been doing that they have not really focused on child care. I know they would see it as a component of self-government, but we are still in the process of defining self-government. So it is getting down to a really particular level when we are still talking generally.

Ms Mitchell: It does not have to wait for self-government as a total thing to be resolved, either.

Ms Turpel: I would hope some of the other organizations, such as the Assembly of First Nations, are contacted, at least, to make a presentation. But I think traditionally it has always been the aboriginal women who have been concerned for child care. That might be one reason why you have not heard from the other national organizations yet.

Ms Martin: Another reason is that maybe the other native women's associations' presentations were not comprehensive because they did not have that much time to prepare.

Ms Mitchell: We have had some good presentations. It was more on child welfare, I think, though.

The Chairman: Thank you very much for your presentation.

[*Traduction*]

autochtones devraient relever des pouvoirs fédéraux. En d'autres mots, nous voudrions abandonner une fois pour toutes ces distinctions qui nous ont causé un tort énorme entre Métis, Indiens inscrits et Indiens non inscrits, de façon que tous les enfants autochtones aient accès aux mêmes services.

Mme Martin: Voilà pourquoi j'étais troublée par votre question. Je suis moi-même une Micmac, et il y a longtemps que j'ai abandonné ces distinctions. Je suis donc toujours très surprise quand j'entends quelqu'un d'autre les mentionner. Je me considère comme une Micmac, et je considère les autres comme des Cri, des Iroquois, etc., et je me moque bien de la distinction que certains peuvent faire entre des Indiens inscrits et des Indiens non inscrits. Ces termes n'ont plus aucun sens pour moi.

M. Belsher: Merci.

La présidente: Merci beaucoup de votre témoignage.

Mme Mitchell: Puis-je poser une dernière question?

La présidente: Je vous en prie.

Mme Mitchell: Comme je vous l'ai dit, votre mémoire est le premier mémoire autochtone portant véritablement sur les problèmes des enfants. J'aimerais donc vous demander s'il y a d'autres groupes parmi les Premières nations ou parmi toute la Fraternité qui accordent la même priorité que vous aux besoins des enfants. J'ai l'impression que les groupes autochtones ont actuellement tellement de choses à négocier au niveau de l'autonomie gouvernementale qu'ils n'accordent peut-être pas tellement d'importance à cette question. Pensez-vous que nous devrions faire une enquête plus approfondie sur les besoins des groupes autochtones à ce sujet?

Mme Turpel: Bien sûr, les autochtones sont actuellement bombardés par toutes sortes de questions importantes. Ainsi, certains groupes s'intéressent tellement aux problèmes d'enseignement qu'ils n'ont pas examiné de près les problèmes de garde. Quoi qu'il en soit, tout cela devrait relever de notre autonomie gouvernementale, qui n'est pas encore complètement définie.

Mme Mitchell: Mais il n'est pas nécessaire d'attendre que toute la question de l'autonomie gouvernementale soit résolue pour commencer à agir dans ce domaine particulier.

Mme Turpel: J'espère que d'autres organisations,comme l'Assemblée des Premières nations, seront invitées à vous présenter leur point de vue. Cela dit, ce sont traditionnellement les femmes autochtones qui s'occupent des enfants, et c'est peut-être pourquoi vous n'avez pas reçu tellement de mémoires d'autres organisations nationales.

Mme Martin: Il se peut également que les autres associations de femmes autochtones n'aient pas eu suffisamment de temps pour se préparer.

Mme Mitchell: Nous avons reçu des témoignages fort intéressants, mmais je crois qu'ils portaient plus sur les problèmes généraux de protection de l'enfance.

La présidente: Merci beaucoup.

[*Text*]

We will call next on Austin G. Thorne, secretary-treasurer, Canadian Federation of Labour. Good afternoon, Mr. Thorne, and welcome.

Mr. Austin G. Thorne (Secretary-Treasurer, Canadian Federation of Labour): Thank you, Madam Chairman. I have been observing for a little while, and I guess it gets to be a pretty long day when you listen to so many groups. So I will do my best to paraphrase our submission—everybody has a copy—but I will not paraphrase too much because I consider everything we have to say to be important.

First, let me say we are pleased to be here as the Canadian Federation of Labour and to have this opportunity to appear before the Special Committee on Child Care.

• 1615

We feel that society must be vigilant to ensure that the structures it creates to serve it are relevant to today's realities. Canada and all countries have been through a period of unprecedented change and our governments must be committed to the development of policies and programs that reflect the new needs and attitudes which emerge from change.

In the 1980s and beyond, the principle that Canadian child care policy must stem from is that men and women have equality of access to the workplace. That premise provides the context in which the federation will discuss the issue of child care in Canada.

I would like to point out on the reality of child care in Canada—I am sure you have had this said to you many, many times throughout the numerous presentations you have received here—that more mothers of young children now work for a wage or salary than stay home full-time. And their numbers are increasing yearly. In 1983, 49% of mothers with children under age three and 56% of mothers with preschoolers in the three to five-year age group were in the paid labour force.

As the Cooke report points out, despite the evidence of the irreversibility of these changes, policy discussions about child care continue to address the question of whether mothers should be encouraged or discouraged from participating in the labour force. Yet the statistics reveal that women have poured into the work force despite the inadequacies of the child care system, oftentimes at the unavoidable expense of their children.

The federation feels strongly that the role of this Special Committee on Child Care is to reflect the reality and not to attempt to transform reality into an ideology that is presupposed to be a more appropriate direction. The federation suggests that this committee not expend any energy on pondering the question of whether women should be encouraged or discouraged from entering the work force, but rather deal with the fact that they are in the work force and in it to stay.

[*Translation*]

Je vais maintenant donner la parole à Austin G. Thorne, secrétaire trésorier de la Fédération canadienne du tavail. Bon après-midi M. Thorne.

M. Austin G. Thorne (Secrétaire trésorier, Fédération canadienne du travail): Merci, madame la présidente. J'observe vos travaux depuis un certain temps, et je suppose que les journées doivent être très longues lorsque vous accueillez tellement de témoins différents. Je vais donc m'efforcer de paraphraser mon mémoire, puisque vous en avez tous reçu un exemplaire,mais je ne voudrais pas en éliminer trop de passages, car je pense que tout ce que nous avons à dire à ce sujet est très important.

Je commencerai par vous dire que la Fédération canadienne du travail est très heureuse d'avoir été invitée à témoigner devant votre comité.

Nous estimons que la société doit s'assurer que ses structures sont adaptées aux réalités contemporaines. Comme beaucoup d'autres pays, le Canada connaît actuellement des changements profonds, et il est essentiel que ses gouvernements s'engagent à élaborer des politiques et programmes répondant bien aux nouveaux besoins qui se manifestent.

A partir de maintenant, notre politique concernant les enfants doit être fondée sur le principe que les hommes et les femmes ont également accès au monde du travail. C'est dans ce contexte que la Fédération envisage le problème des services de garde d'enfants.

Je tiens à souligner qu'il y a aujourd'hui plus de femmes ayant de jeunes enfants qui travaillent à l'extérieur du foyer que de femmes qui restent à la maison à temps plein. Je sais qu'on a déjà dû vous le dire de très nombreuses fois, mais il me paraît important de le rappeler—d'autant plus que le nombre de ces femmes ne cesse d'augmenter. En 1983, 49 p. 100 des mères d'enfants de moins de trois ans et 56 p. 100 des mères d'enfants de trois à cinq ans faisaient partie de la population active.

Cependant, comme le remarquait le groupe d'étude Cooke, malgré le caractère irréversible de ces changements, les organes politiques continuent d'examiner le problème des enfants en se demandant s'ils devraient encourager ou décourager la participation des femmes à la population active. Mais les statistiques révèlent que les femmes sont arrivées en masse dans la population active, malgré le caractère inadéquat des services de garde d'enfants, et bien souvent aux dépens de leurs enfants.

La Fédération est fermement convaincue que votre comité spécial doit tenir compte de la réalité contemporaine, et ne pas essayer d'adapter la réalité à une idéologie qui pourrait lui sembler plus appropriée. En d'autres mots, elle estime que le rôle de votre comité n'est pas de se demander s'il doit ou non encourager les femmes à occuper un emploi rémunéré, mais plutôt de prendre acte de la situation actuelle, qui est que les femmes travaillent maintenant à l'extérieur du foyer, et que ce phénomène n'est pas près de changer.

[*Texte*]

The subject of family incomes, if I could just paraphrase a bit. The vast majority of women work for the same reasons as men work, which includes the necessity of financial security, the maintenance of a decent standard of living and the human dignity that work provides.

We would point out that the National Council on Welfare has estimated that in 1982 there would have been a 62% increase in the number of two-spouse families whose incomes fell below the poverty line, if wives' earnings were excluded from the family income.

Equally as important as two-spouse families is the fact that the number of single-parent families is also growing. In 1983, there were 415,000 individuals parenting on their own, an increase of approximately 35% in less than a decade.

On the subject of access to quality child care, in 1983 there were 956,000 children under six years of age and 1,320,000 children aged six to twelve with mothers in the labour force. Yet in 1983 there were only 139,070 licensed group and family home care spaces in Canada. Within this framework, existing spaces are geographically unevenly distributed and do not address the requirements of children with unemployed parents, the needs of immigrants, handicapped and disabled children, the native population and children in rural areas.

Quality child care can only be, by virtue of definition, licensed child care. Licensed child care in centres and family child care homes is a service that is available to fewer than 9% of the core population group needing it.

On the subject of affordability, the cost of quality child care is now prohibitive and acts as a disincentive for many Canadian families to have children. Because of this, Canada is being forced to rely on immigration for population growth and design.

On the subject of child care workers, the wages and working conditions of day care workers were well documented in a background paper written for the Cooke report. Child care workers are perpetuating this system through their low wages and benefits and any increase in staff salaries would correlate to increased fees to parents, which the vast majority cannot afford. Any system that is effectively subsidized through low wages and poor benefits is unacceptable. Child care workers should receive pay commensurate to the value of their work, which will happen if we ensure the highest realistic standards for their profession.

The Canadian Federation of Labour shares the frustration of many that further study has been substituted for action and we urge the Special Committee on Child Care to strongly reflect that Canadian people want a system of child care in Canada now.

The subject of the role of government: We believe the federal government must establish principles through the

[*Traduction*]

En ce qui concerne les revenus familiaux, il est bien évident que, dans la grande majorité des cas, les femmes travaillent pour les mêmes raisons que les hommes, c'est-à-dire pour assurer leur sécurité financière, obtenir un niveau de vie décent et atteindre la dignité humaine que donne le travail.

En 1982, le Conseil national du bien-être social a estimé que le nombre de familles à deux revenus qui passeraient en-dessous du seuil de la pauvreté si les épouses ne pouvaient plus travailler avait augmenté de 62 p. 100.

Autre changement très important: l'augementation du nombre de familles monoparentales. En 1983, leur nombre s'élevait à 415,000, ce qui représente une augmentation d'environ 35 p. 100 en moins d'une décennie.

En ce qui concerne l'accès aux services de garde de qualité, signalons qu'il y avait en 1983 956,000 enfants de moins de six ans, et 1,320,000 enfants de six à douze ans dont les mères occupaient un emploi rémunéré. Or, la même année, les services de garde au Canada n'offraient que 139,070 places. Par ailleurs, ces places n'étaient pas également réparties sur le plan géographique et elles ne permettaient pas du tout de répondre aux besoins des parents au chômage, des immigrants, des enfants handicapés et invalides, des enfants autochtones et des enfants des régions rurales.

Evidemment, des services de qualité signifient des services réglementés. Or, seulement 9 p. 100 des enfants ayant besoin de services de garde ont accès à des services réglementés, qu'il s'agisse de services en garderie ou de services familiaux.

En ce qui concerne les tarifs, il a été clairement établi qu'ils sont prohibitifs et ont pour effet de dissuader bon nombre de parents de faire des enfants. De ce fait, le Canada dépend de l'immigration pour assurer sa croissance démographique.

En ce qui concerne les employés des garderies, un document préparé à l'intention du groupe d'étude Cooke a clairement établi que leurs salaires et conditions de travail sont déplorables. De fait, ils se trouvent dans une situation infernale, car c'est en payant de bas salaires que bon nombre de services continuent d'exister. Si ceux-ci devaient augmenter les salaires, cela se traduirait par une augmentation des tarifs, que la grande majorité des parents ne pourraient pas payer. Il n'en demeure pas moins qu'il est inacceptable qu'un service de cette nature soit subventionné par des bas salaires et de mauvais avantages sociaux. Les employés des garderies devraient recevoir une rémunération conforme à la valeur de leur profession, et c'est grâce à des normes réalistes et plus contraignantes que l'on pourra atteindre cet objectif.

Comme beaucoup d'autres groupes, la Fédération canadienne du travail réagit avec impatience devant le fait que le gouvernement ait décidé de reprendre l'étude de cette question au lieu de passer à l'action; elle recommande fermement à votre comité de prendre acte, une fois pour toutes, du fait que les Canadiens réclament la mise en place immédiate d'un réseau de services de garde d'enfants.

Nous estimons qu'il revient au gouvernement fédéral de définir les principes de prestation des services de garde

[*Text*]

provision of child care services and arrange to share the cost with the provinces. Precedents for this approach lie in the health care and post-secondary education arrangements which now operate on the same principle.

• 1620

Federal initiatives and federal-provincial co-operation will be necessary for the development of a comprehensive child care system. Public policy child advocates, in order to put forth their ideas and concerns, must deal with dozens of government departments. The broadly defined issue of child care has no home in the existing bureaucratic structure and therefore little voice in the political forum.

Critics rightly speculate that the lack of a centre of responsibility has aggravated the government's inability to meet the diverse needs of children and an inability to consider the interconnectedness of seemingly unrelated issues, such as employment equity, maternity leave, and child care. Within this backdrop, any long-term plan has no hope of reaching fruition. The establishment of a ministry for children and youth would constitute a responsibility centre that would correct this structural deficiency.

The Canadian Federation of Labour, in its presentation to the Commission of Inquiry on Unemployment Insurance, voiced that maternity benefits currently administered under the UI program would best be handled through a separate program. I quote from that submission:

> With maternity benefits exclusively under the jurisdiction of the UI program, the result is that other areas of assistance concerning child care support tend to be neglected and not integrated with the provision of maternity benefits.

A ministry for children and youth would more appropriately provide a context for the provision of maternity benefits. The concept of a ministry for youth and children would address the issue of the role and responsibility of the federal government in initiating and co-ordinating services for children identified by each of the major studies of children's needs. The Federation urges the Special Committee on Child Care to recommend this structural change strongly as a crucial element in meeting the needs of Canadian children.

I would like to deal and paraphrase somewhat on the principles of what we feel is an acceptable child care system in Canada. These principles would include the following:

Universality. The principle of universality, featured in the health care and education systems, should be directly applied to a system of child care. The provision of child care services must be as free of prejudice as the provision of quality public education.

Quality. An acceptable child care system would also feature an emphasis on the provision of high-quality care. Quality

[*Translation*]

d'enfants, et d'organiser les mécanismes de partage des coûts avec les provinces. En d'autres termes, le gouvernement doit agir dans ce domaine comme il l'a fait, dans le passé, dans ceux de la santé et de l'enseignement post-secondaire.

La mise en place d'un réseau global de services de garde d'enfants exigera bien sûr l'initiative du gouvernement fédéral et la collaboration des provinces. Actuellement, ceux qui veulent intervenir dans ce domaine sont obligés de s'adresser à des douzaines de ministères différents pour défendre leur point de vue. Le problème général du bien-être des enfants n'est pris en compte par aucun service gouvernemental spécifique, ce qui signifie qu'il lui est difficile de trouver une expression politique.

Les critiques estiment, à juste titre, que cette absence de services spécialisés a aggravé l'incapacité du gouvernement à répondre aux besoins multiples des enfants et à tenir compte des liens existant entre divers problèmes apparemment distincts, tels que l'égalité en matière d'emploi, les congés de maternité et les services de garde des enfants. Dans la situation actuelle, il serait vain d'espérer obtenir des résultats satisfaisants avec des plans à long terme. La création d'un ministère de la jeunesse et de l'enfance permettrait de remédier à cette carence structurelle.

Lorsqu'elle a témoigné devant la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage, la Fédération canadienne du travail a souligné que les prestations de maternité actuellement gérées dans le cadre du programme d'assurance-chômage devraient en fait relever d'un programme distinct. Sa position à ce sujet est la suivante:

> Etant donné que les prestations de maternité relèvent exclusivement de l'assurance-chômage, on a tendace à négliger les autres formes d'aide à l'enfance et à ne pas les intégrer aux prestations de maternité.

Un ministère de l'enfance et de la jeunesse serait beaucoup mieux placé pour gérer les prestations de maternité. De fait, il permettrait de revoir en profondeur le rôle et la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de création et de coordination des services destinés aux enfants. Par conséquent, la Fédération demande à votre comité spécial de recommander au gouvernement d'adopter ce changement structurel, qui est absolument indispensable pour répondre adéquatement aux besoins des enfants canadiens.

Je voudrais maintenant aborder les caractéristiques fondamentales du système de garde d'enfants que nous réclamons pour le Canada. Ses caractéristiques sont les suivantes.

Universalité: le principe de l'universalité, qui caractérise nos services de santé et d'enseignement, devrait être directement appliqué aux services de garde des enfants. Il convient que ces services soient caractérisés par une absence complète de prévention, tout comme le sont les services d'enseignement public.

Qualité. Il est indispensable que notre réseau de services de garde d'enfants soit conçu de façon à atteindre la meilleure

[*Texte*]

control can only be achieved and maintained through a system of a high standard of employee qualification proven by a certification program and licensing of the establishments that qualify. The absence of quality standards, as exemplified by unlicensed child care, shifts the burden of quality control to the individual child care users. The federation asserts that the responsibility for quality control lies more appropriately with government, and suggests that current systems of licensing be expanded so that a system of quality child care would be achieved by requiring all child care services to be licensed. The application of commensurate pay to a child care system would attract motivated, qualified staff and reduce turnover, thereby offering children the element of consistency they need. It would also provide badly needed, decent-paying jobs in this country.

Comprehensive. Canadian society over the last 20 years has substituted conformity for diversity. A modern, realistic and comprehensive approach should encompass those new realities of the day. The broad issue of child care should not be confused with the narrow component of day care. Day care is but one aspect of child care and lacks the flexibility needed to meet adequately the needs of all those who do not fit neatly into the nine-to-five scenario. Addressing the needs of both urban and rural residents requires a flexibility in approach that characterizes a comprehensive system.

On the subject of financing, the Canadian Federation of Labour believes that it would be irresponsible on its part to call for the establishment of a national child care system for Canada without touching on the subject of financing. The federation is of the opinion that to suggest such a system be funded from the existing tax structure in Canada would be irresponsible and economically unfeasible. We propose that a national child care system be financed directly from revenue raised through a new tax regime similar in concept to UIC or workers' compensation taxes, with appropriate representation in the decision-making process from labour, management, and the general public. Provision must also be made for tax credit for those who choose to provide child care to their children over and above the national child care system—i.e., nannies, if jobs are created by doing so.

On the subject of funding, the federation views direct government funding for child care services as the means to create a national system of child care that is as comprehensive, accessible and competent as our health care and education systems. Government funding of child care services, as opposed to funding provided to individual child care users, is the only logical approach.

[*Traduction*]

qualité possible. Cette qualité ne pourra cependant être garantie qu'au moyen d'un mécanisme d'accréditation des employés répondant à des normes qualitatives, qui caractérise notamment les garderies non réglementées, oblige les usagers à assurer eux-mêmes le contrôle de la qualité. La Fédération affirme qu'il revient au gouvernement d'assumer cette responsabilité. Elle recommande par conséquent que le système actuel d'accréditation soit élargi, de façon à obliger tous les services de garde d'enfants à être réglementés et accrédités. Dans le même ordre d'idées, c'est en rémunérant de manière adéquate les employés des garderies que l'on pourra y attirer du personnel motivé et qualifié, et en diminuer les taux de roulement, ce qui garantira la cohérence dont ont besoin les enfants. Cela permettra aussi de créer les nouveaux emplois assortis d'une rémunération décente dont notre pays a tellement besoin.

Services globaux. Depuis plus de 20 ans, la société canadienne tend à se diversifier. Il est essentiel que les solutions adoptées aujourd'hui reflètent complètement la réalité contemporaine. La question générale du bien-être de l'enfance ne doit pas être assimilée à l'un de ses éléments particuliers, celui des services de garde. Ceux-ci ne représentent en effet qu'un aspect du bien-être de l'enfance, et cet aspect n'est pas suffisamment souple pour répondre aux besoins de tous ceux auxquels ne peut s'appliquer le stéréotype du neuf-à-cinq. En conséquence, il importe que le réseau de services soit suffisamment complet pour répondre aux besoins particuliers des citoyens, tant des régions urbaines que rurales.

En ce qui concerne les problèmes de financement, la Fédération canadienne du travail estime qu'elle ferait preuve d'irresponsabilité en réclamant la mise en place d'un réseau national de services de garde sans en aborder les aspects financiers. Elle croit par ailleurs qu'il serait tout aussi irresponsable, et irréaliste sur le plan économique, d'envisager le financement d'un tel réseau au moyen de la structure fiscale du Canada. C'est pourquoi elle propose qu'un réseau national de services de garde d'enfants soit financé directement par les recettes que dégagerait un nouveau mécanisme fiscal semblable à ceux qui financent les programmes d'assurance-chômage ou d'indemnisation des accidents du travail, la gestion en étant confiée à un organisme représentant de manière appropriée les travailleurs, les employeurs et le grand public. Il convient en même temps d'offrir un crédit d'impôt aux parents qui préféreront accorder à leurs enfants des services supérieurs à ceux prévus par le réseau national de services de garde, par exemple en recrutant des bonnes d'enfants, si cela permet de créer des emplois.

La Fédération estime également que c'est en faisant financer directement par l'Etat les services de garde d'enfants que l'on parviendra à mettre en place un réseau de services aussi complets, accessibles et compétents que nos services de santé et d'enseignement. La seule solution logique consiste donc à faire financer les services de garde par l'Etat, non par les usagers.

[*Text*]

• 1625

On the subject of child care and education we would offer the following:

Educators have voiced their concern that the expected role of the school has been expanded to address a host of social problems that the sytem is not financially capable of handling. For example, cut-backs in social services and health services oblige teachers to spend much of their time acting as nurses, therapists and social workers. The application of the Young Offenders Act has placed many children with severe problems in regular classrooms. The mainstreaming movement has placed special needs children in classrooms without providing the physical and human resources to support their successful integration.

The role of public education has been expanded at a time when cut-backs have imposed severe limitations on the system's ability to meet its primary mandate, the provision of high-quality education. Child care can fill a void in proper child development if it is universally available to those in a less-than-ideal environment. This highlights the interconnectedness of child care with other systems and reinforces the need for integrated impact analysis.

In conclusion, I would just like to highlight the points the federation recommends to the parliamentary task force:

(1) That an acknowledgement of the reality and legitimacy of the variety of family forms and corresponding needs guide the formulation of public policies affecting the care of children.

(2) That more attention be paid to the structural barriers that inhibit enlightened social policy for children and youth.

(3) That this task force recommend the establishment of a Ministry for Children and Youth to provide research, co-ordination, policy development and evaluation of programs which affect the well-being of children and youth, and that this task force recommend that the responsibility for the provision of maternity benefits be transferred to the Ministry for Children and Youth.

(4) That the federal government assume its moral and constitutional responsibility for the creation of a universally accessible, affordable, comprehensive, high-quality child care system, through co-financing incentive grants to the provinces and territories.

(5) That the federal government grants to the provincial governments ensure that mechanisms of funding child care services adopt the principles of universality and that acceptable standards are maintained and enforced. We propose that

[*Translation*]

En ce qui concerne les rapports entre les services de garde et les services d'enseignement, nous proposons ce qui suit.

Les enseignants s'inquiètent de constater que l'on attend du système scolaire qu'il joue un rôle élargi, c'est-à-dire qu'il contribue à résoudre une multitude de problèmes sociaux, alors qu'il n'a pas les ressources financières voulues. Ainsi, les restrictions budgétaires imposées en matière de services sociaux et de services de santé obligent les enseignants à consacrer une bonne partie de leur temps à des fonctions d'infirmiers, de thérapeutes et de travailleurs sociaux. L'entrée en vigueur de la Loi sur les jeunes contrevenants signifie que beaucoup d'enfants ayant toute sortes de problèmes graves se retrouvent dans les classes normales. D'autre part, bon nombre d'enfants ayant des besoins spéciaux ont également été orientés vers des classes régulières, sans que l'on donne à celles-ci les ressources matérielles et humaines susceptibles de favoriser cette intégration.

Le rôle des services d'enseignement public s'est considérablement élargi à une époque où ils ont déjà énormément de difficultés à assumer leurs responsabilités fondamentales, étant donné les restrictions budgétaires. Les services de garde d'enfants pourront combler une lacune dans la gamme des activités requises pour assurer le meilleur développement possible de la personnalité, à condition qu'ils soient universellement accessibles à ceux qui vivent dans un milieu moins qu'idéal. Cela fait clairement ressortir les liens qui doivent exister entre les services de garde d'enfants et les autres services pertinents, et renforce la nécessité d'analyser toute cette question de manière intégrée.

En conclusion, je voudrais vous présenter les recommandations de la Fédération. Nous recommandons:

(1) Que l'élaboration des politiques publiques touchant le bien-être des enfants soit fondée sur l'acceptation de la réalité et de la légitimité de structures familiales différentes et de besoins différents.

(2) Que l'on accorde plus d'attention aux obstacles structurels qui entravent l'adoption d'une politique sociale éclairée à l'intention de l'enfance et la jeunesse.

(3) Que le comité recommande la création d'un ministère de l'enfance et de la jeunesse, chargé d'élaborer, de coordonner et d'évaluer des programmes et politiques à l'intention des enfants et des adolescents, et qu'il recommande que la responsabilité des prestations de maternité soit confiée à ce ministère de l'enfance et de la jeunesse.

(4) Que le gouvernement fédéral assume ses responsabilités morales et constitutionnelles à l'égard de la création d'un réseau de services de garde d'enfants d'accès universel, abordables, complets et de qualité, au moyen de subventions incitatives attribuées aux provinces et aux territoires.

(5) Que les subventions du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux garantissent que les mécanismes de financement des services de garde d'enfants seront fondés sur le principe de l'universalité, et assurent le respect et

[*Texte*]

a national child care system be financed directly from revenue raised through a new tax regime, similar in concept to UIC or workers' compensation taxes, with appropriate representation in the decision-making process from labour, management and the general public. Provisions must also be made for tax credit for those who choose to provide child care to their children over and above the national child care system, if jobs are created by doing so.

(6) That such a child care system be planned, structured and delivered to ensure the following: that accessibility is not dependent on family income; that services to children with special needs are equally accessible and appropriate to each child; that appropriate standards for child care providers are developed and enforced; that salary and benefits of child care workers are commensurate to their training and responsibilities; that an interface between the school system be fostered; that it incorporates the comprehensive flexibility required to address the diversity of child care needs.

(7) That the mechanism best suited to meeting these criteria is to expand the licensing of child care.

If you have any questions, I would be pleased to answer them.

The Chairman: Thank you, Mr. Thorne. Mrs. Pépin.

Mrs. Pépin: I have one. On page 5 you recommend that maternity leave be put in a special Ministry for Children and Youth and that we take it from the UIC. I would like you to explain a bit, because I am reading it . . . it is in English, but I will understand better why.

This morning there was a press conference from the Minister of Justice, and one of the Badgley commission wants to have a co-ordinator for that report. Now there will be a special adviser to the Department of National Health and Welfare to take care of that. If I follow your recommendation, you say that the ministry for children and youth will take care of the Katie Cooke report, the Badgley commission and the Fraser report. Half of it was already taken care of this morning. Why do you still want to remove maternity benefits from the UIC?

Mr. Thorne: My understanding right now is that there are approximately 44 different agencies or departments that people who are related to the child care system in this country have to go through.

• 1630

I think this country is going to have to reflect that times have changed. There is going to have to be, in this country,

[*Traduction*]

l'exécution de normes acceptables. Nous proposons qu'un système national de services de garde d'enfants soit financé directement au moyen des recettes produites par un nouveau régime fiscal, semblable à celui qui permet de financer les programmes d'assurance-chômage et d'indemnisation des accidents du travail, et soit géré par un organisme représentant de manière appropriée les travailleurs, les employeurs et le grand public. Il conviendra aussi d'offrir un crédit fiscal aux personnes qui choisirons de fournir à leurs enfants services de garde supérieurs à ceux fournis par le système national, si cela permet de créer des emplois.

(6) Qu'un tel réseau de services de garde d'enfants soit planifié, structuré et organisé de façon à garantir qu'il soit accessible à tous les enfants, quel que soit le revenu de leur famille; qu'il soit accessible et offre des services appropriés aux enfants ayant des besoins spéciaux; qu'il soit fondé sur le respect de normes appropriées appliquées aux éducateurs de la petite enfance; que les salaires et avantages sociaux de personnel soient conformes à leur formation professionnelle et à leurs responsabilités; qu'il favorise l'établissement de liens avec le réseau scolaire; et qu'il soit suffisamment souple pour répondre aux divers besoins en matière de garde d'enfants.

(7) Qu'on reconnaisse que l'accréditation est la meilleure méthode pour assurer le respect de ces critères.

Je serais maintenant très heureux de répondre à vos questions.

La présidente: Merci, M. Thorne. Mme Pépin.

Mme Pépin: J'ai une question à vous poser. À la page 5 de votre mémoire, vous recommandez que la responsabilité des congés de maternité soit confiée à un ministère spécial de l'enfance et de la jeunesse, et ne relève plus de l'assurance-chômage. J'aimerais avoir quelques explications là-dessus, car je ne comprends pas tout à fait ce que vous voulez dire. Je lis le texte anglais, et . . .

Ce matin, le ministre de la Justice a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a indiqué qu'il voudrait créer un poste de coordonnateur pour assurer la mise en oeuvre du rapport de la Commission Badgley. Je crois comprendre qu'il y aura maintenant un conseiller spécial rattaché au ministère de la Santé et du Bien-être, pour assumer cette responsabilité. Si je comprends bien votre recommandation, vous estimez que le ministère de l'enfance et de la jeunesse dont vous proposez la création devrait assumer la responsabilité de la mise en oeuvre des rapports du Groupe de travail Katie Cooke, de la Commission Badgley et la Commission Fraser. Cependant, la moitié de cette responsabilité a déjà été attribuée ce matin. Pourquoi voudriez-vous séparer les congés de maternité de l'assurance-chômage?

M. Thorne: D'après mes informations, les personnes qui s'occupent du bien-être des enfants doivent actuellement s'adresser à environ 44 organismes ou ministères différents, pour l'ensemble du pays.

À mon avis, il est grand temps que notre pays entre dans l'ère moderne, c'est-à-dire qu'il adapte ses structures à la

[*Text*]

some special provision to meet those changing times. There are a whole host of issues that are quite worthy of a department status, and to be specific on maternity, it is related to mothers and child care and does not belong to some hodge-podge program under unemployment insurance. When the economy is down people have their scalpels out and are looking for ways to cut dollars. They look at the UIC program and say, we are paying maternity leave, maybe we should cut it out. That is not the proper place for maternity leave.

Mrs. Pépin: Are you not afraid that if we remove maternity leave from the UIC and put it into another plan it will be considered as a social benefit? They are going to cut the social benefits and they are going to cut the maternity benefits. It may be safer there.

Mr. Thorne: I would hope and trust that we have some people who are elected to office that I am sure have—

Mrs. Pépin: I think you have to watch the Forget report. The Forget report will be coming out next fall and I am quite worried about that. *Merci.*

Mr. Thorne: Thank you.

The Chairman: Mr. Belsher.

Mr. Belsher: I would like you to expand on recommendation 5, if we were to go this route, comparing it to UIC or workers' compensation. Are you looking for a shared responsibility between the work force or the users, like an insurance premium?

Mr. Thorne: I think we have reached the point in Canada where we have to be responsible and recognize that we just do not have one big pot that everybody can dip into all the time and get whatever they want. If the Tories do not give it they are bad guys, and if the Liberals do not give it they are bad guys. That is not really being realistic.

If you are going to talk about a major program, such as a national child care system in Canada, it has to be funded from somewhere. What we are realistically suggesting is that, if people in Canada want that service, and we believe they do—we believe the facts and figures show that they do—then we realistically have to ask how we fund it. If we want it, then we have to pay for it.

What we are saying in our submission is that we believe the vast majority of Canadians want that service and we believe they are prepared to pay for it. If they are prepared to pay for it then we will set up . . . We are not married to that suggestion that it has to be like UIC or it has to be like workers' compensation. We use that for illustrative purposes but we think that it is important enough to be funded on its own. If it is done as a tax deduction, employer-employee and everybody pays the costs, then fine.

[*Translation*]

réalité contemporaine. Il y a toute sorte de problèmes que l'on pourrait légitimement confier à un ministère particulier. En ce qui concerne les congés de maternité, il s'agit d'une question qui intéresse directement les mères et les enfants, et qui n'a strictement rien à voir avec l'ensemble des programmes relevant actuellement de l'assurance-chômage. En période de récession économique, les gens ne songent qu'à réduire les dépenses et à sabrer les programmes. Certains se tournent ainsi vers le programme de l'assurance-chômage et demandent que l'on réduise ou que l'on abandonne les congés de maternité, pour réduire les dépenses. À mon avis, les congés de maternité n'ont rien à voir avec l'assurance-chômage.

Mme Pépin: Mais si l'on adopte votre proposition, ne craignez-vous pas que les congés de maternité soient alors considérés comme un autre avantage social? Dans ce cas, ceux qui veulent réduire les avantages sociaux risquent de pouvoir s'attaquer plus facilement aux congés de maternité. Il est peut-être plus sûr de laisser les choses telles qu'elles sont.

M. Thorne: Je suis certain que nos élus . . .

Mme Pépin: Méfiez-vous du rapport Forget, qui doit être publié le mois prochain. J'ai peur de ce qu'il va contenir. Merci.

M. Thorne: Merci.

La présidente: Monsieur Belsher.

M. Belsher: Je voudrais avoir des précisions sur votre cinquième recommandation, où vous faites référence au financement de l'assurance-chômage et de l'indemnisation des accidents du travail. Pensez-vous que les services de garde d'enfants devraient être financés conjointement par l'État et les travailleurs, ou les usagers, tout comme s'il s'agissait d'une forme d'assurance?

M. Thorne: Je crois que nous sommes arrivés au point, au Canada, où chacun doit agir de manière responsable et prendre conscience du fait que le trésor public n'est pas inépuisable. Que le gouvernement soit conservateur ou libéral, dès qu'il essaye de fermer les vannes, certains se mettent à hurler. Ce n'est pas réaliste.

En ce qui concerne un programme d'une ampleur aussi vaste que celui des services de garde d'enfants, il est bien évident que sa mise en place va coûter cher. Notre position est donc la suivante: si les Canadiens veulent vraiment ce service, et tout porte à croire que c'est le cas, ils doivent accepter une méthode de financement réaliste. En d'autres mots, si nous en voulons, à nous de le payer.

Nous sommes fermement convaincus que la grande majorité des Canadiens veulent ce genre de service et sont prêts à en payer le prix. Bien sûr, personne n'est obligé de retenir notre proposition, c'est-à-dire qu'ils soient financés comme l'assurance-chômage ou l'indemnisation des accidents du travail. Nous n'avons présenté ces deux exemples qu'à titre d'illustration. Ce qui nous paraît important, c'est que le programme dispose de fonds propres, en quelque sorte. Si cela se fait au moyen d'une déduction fiscale, tout le monde est appelé à en payer le prix, ce qui nous convient.

[*Texte*]

Mr. Belsher: Thank you. I do not think we have had that suggestion before, Madam Chairman, from any organization.

The Chairman: No.

Mrs. Pépin: It is the first time.

Mr. Belsher: Thank you.

The Chairman: It is certainly worth a lot of consideration, Mr. Thorne.

Ms Mitchell: I really do not quite understand what it is. Who would contribute to this again? Will it be the employers and employees?

Mr. Thorne: Yes, the employers and employees.

Ms Mitchell: But you would never get enough money to subsidize the spaces in the sense that... If you look at Katie Cooke's recommendations, the amount of money, that would never pay for day care.

Mr. Thorne: What do you mean by spaces? Do you mean specifically that the whole system should be public?

Ms Mitchell: Of course I would like to see it move in that direction.

Mr. Thorne: There are major considerations here.

Ms Mitchell: I think Katie Cooke has recommended that the funding go to day care spaces, to the system, so that you can improve the quality and also make it available to people regardless of income. You will have enough money to keep the door open, rather than have just the poor subsidized and tax deductions for the rich. I am not quite sure how your formula would work.

Mr. Thorne: I am not quite sure what you are talking about, with respect. Are you proposing that day care be totally institutionalized, like a hospital?

Ms Mitchell: I am talking about the Katie Cooke proposal at this point. I guess you have not seen their proposals.

Mr. Thorne: I am not totally familiar with all of it. But there are pros and cons to both systems. If you look at day care being funded, and it is left to private industry to respond to that, that is one system. There are many, many advantages to that system in terms of infrastructure crossed, getting out into the rural areas and what not.

• 1635

If you look at a totally public system, where the general public had to provide facilities all over Canada, and out in rural areas where you did not have the numbers to make it payable at all, there is some disadvantage to that end of it.

I would think the appropriate system in Canada is to ensure that there is a method of providing equal access for people in

[*Traduction*]

M. Belsher: Merci. Si je ne me trompe, madame la présidente, c'est la première fois que cette idée nous est présentée.

La présidente: En effet.

Mme Pépin: C'est exact.

M. Belsher: Merci.

La présidente: C'est une idée qui mérite certainement que l'on s'y arrête, M. Thorne.

Mme Mitchell: Mais je n'en comprends pas vraiment le sens. Qui payerait? Les employeurs ou les employés?

M. Thorne: Les deux.

Mme Mitchell: Mais cela ne vous permettrait jamais d'obtenir suffisamment d'argent pour subventionner le nombre de places envisagées. Regardez les sommes mentionnées dans le rapport de Katie Cooke, vous verrez que votre solution ne permettrait jamais d'obtenir assez pour payer ce genre de services.

M. Thorne: Que voulez-vous dire par là? Voulez-vous dire que le régime devrait être complètement public?

Mme Mitchell: Bien sûr, c'est l'orientation que je préférerais.

M. Thorne: Ce qui soulève des problèmes majeurs.

Mme Mitchell: Katie Cooke recommandait que les crédits soient attribués aux garderies elles-mêmes, de façon à en améliorer la qualité et à les mettre vraiment à la disposition des gens, quel que soit leur revenu. De cette façon, il y aurait suffisamment d'argent pour financer tout le système, ce qui éviterait de se limiter à des subventions pour les pauvres et à des déductions fiscales pour les riches. Je ne suis pas certaine que votre proposition soit réaliste.

M. Thorne: Je dois dire, très respectueusement, que je ne saisis pas du tout votre objection. Êtes-vous en train de proposer que les services de garde d'enfants soient complètement institutionnalisés, comme les hôpitaux?

Mme Mitchell: Je voulais simplement parler de la proposition de Katie Cooke. Si je comprends bien, vous ne la connaissez pas.

M. Thorne: Je n'ai pas connaissance de l'ensemble de son rapport. De toute façon, il y a du pour et du contre dans les deux systèmes. La première solution pourrait être de confier l'ensemble du système à l'entreprise privée, ce qui peut présenter de nombreux avantages au niveau des infrastructures et de la diffusion des services dans les zones rurales, par exemple.

Par contre, si l'on envisage un système complètement public, c'est-à-dire dans lequel le grand public assume la responsabilité de la prestation de services dans tout le pays, et dans les régions rurales où la population n'est peut-être pas suffisante pour que ce soit rentable, il y a d'autres difficultés à résoudre.

À mon sens, le système le plus approprié consisterait à assurer que chaque citoyen a un accès égal aux services, quelle

[*Text*]

the country, regardless of their personal financial circumstance. If in doing so in communities across this country we create some industries across the country—and some quality industries across the country—then I think that is the way to go, rather than with some big monolithic institution that does not have the fiscal leverage.

Ms Mitchell: I do not quite understand what you are saying there. What do you mean, create some industries?

Mr. Thorne: Well, as I said, with respect, I did not quite understand where you were coming from in your question, either. So if you will clarify that, I will try to clarify my answer. I gave you an answer based on where I thought you were coming from.

Ms Mitchell: Well, maybe what we should concentrate on is what you are proposing here. You are actually proposing that there be a new type of system, similar to UI, where the employer and the employee pay into it. Is that right?

Mr. Thorne: Yes.

Ms Mitchell: And that this be some kind of a child care fund: is that what you are talking about?

Mr. Thorne: Yes.

Ms Mitchell: And then what happens after that? How does it get to the day care centre?

Mr. Thorne: Simply put, let me say it another way. There has to be a new pot to pay for this.

Ms Mitchell: Oh, yes.

Mr. Thorne: I do not know where you are going to get the kind of bucks it takes to put this in place from the existing pot, I will tell you that. So there has to be a new pot. Now, if you want to call it modelled on UI or modelled on the provincial context like workers' compensation payments or whatever, that is really neither here nor there. That is just for illustrative purposes. But there has to be a new tax.

Ms Mitchell: There has to be a new amount of money, because—

Mr. Thorne: Well, unless you can tell me how to come up with that kind of money.

Ms Mitchell: Well, it could come from general revenue, of course, could it not? It is pretty well the same thing, if it is coming out of the pockets of employers or employees.

Mr. Thorne: I do not know about that. I just spent 15 months on the Nielsen task force, and I can tell you I do not know where you are going to get that kind of money.

Ms Mitchell: Ah ha! That is why you call it "maternity leave" rather than "parental leave".

Mr. Belsher: He is just being realistic.

Mrs. Pépin: Now it is parental leave that is the reality.

[*Translation*]

que soit sa situation financière. Si cela nous permet de créer certaines industries dans l'ensemble du pays, et des industries de qualité, je crois que cela vaudrait mieux que de créer une sorte d'énorme institution monolithique n'ayant pas de puissance fiscale.

Mme Mitchell: Je ne comprends pas très bien ce que vous dites là. Que voulez-vous dire par certaines industries?

M. Thorne: Eh bien, je dois vous dire, très respectueusement, que je n'ai pas compris non plus votre question. Donc, si vous voulez clarifier votre question, j'essaierai de clarifier ma réponse. Je vous ai répondu selon ce que j'ai compris de votre question.

Mme Mitchell: Peut-être devrions-nous plutôt nous intéresser à votre proposition. En effet, vous proposez un nouveau mécanisme de financement, semblable à l'assurance-chômage, c'est-à-dire où le financement est assuré par l'employeur et l'employé, n'est-ce pas?

M. Thorne: Oui.

Mme Mitchell: Il s'agirait d'une sorte de fonds pour le financement des services de garde d'enfants?

M. Thorne: Oui.

Mme Mitchell: Que fait-on ensuite? Comment les fonds sont-ils distribués aux garderies?

M. Thorne: Je veux simplement dire qu'il faut créer une nouvelle caisse pour financer ce genre de services.

Mme Mitchell: Absolument.

M. Thorne: Et je ne vois vraiment pas comment on pourrait les financer à partir des ressources existantes. Cela signifie qu'il faut en trouver de nouvelles. Donc, si l'on retient le modèle de l'assurance-chômage ou de l'indemnisation des accidents du travail, on en arrive à créer une nouvelle taxe. Les exemples que j'ai donnés étaient simplement destinés à illustrer la méthode.

Mme Mitchell: Il faut trouver une nouvelle somme d'argent car . . .

M. Thorne: Et où la trouver?

Mme Mitchell: Dans les recettes générales de l'État. Pourquoi pas? De toute façon, cela revient au même. L'argent vient de toute façon des poches des employeurs ou des employés.

M. Thorne: Je n'en suis pas convaincu. Je viens de consacrer 15 mois au groupe d'étude Nielsen, et je puis vous dire que je ne vois vraiment pas où vous allez trouver des sommes aussi importantes.

Mme Mitchell: Ah! Ah! Voilà pourquoi vous parlez de congé de maternité et non pas de congé parental.

M. Belsher: Il est réaliste.

Mme Pépin: Mais la réalité d'aujourd'hui, c'est le congé parental.

[*Texte*]

Ms Mitchell: Well, I think that is a very interesting point, which we should certainly look into. I am sorry if I am a little dense and do not quite comprehend it.

Mr. Thorne: I really hope the issue does not get lost in ideologoy. I think we should be very, very pragmatic about this. To suggest that we should sit here and debate whether we should encourage women to go out in the work force or not really I think is closing the gate after the horse is gone.

Ms Mitchell: I agree with you completely.

Mr. Thorne: It is the finger in the dike. Nothing this committee will do here will ever stop it. They are pouring into the work force now in spite of all these constraints, and mostly because of necessity.

The Chairman: I think I can honestly say we have not really turned it into a point of whether a woman should work or should not work.

Mrs. Pépin: They have to have the choice.

The Chairman: But that is why we have got to go one point further and say there has to be the choice on behalf of the woman. For those who do make the conscious choice to stay at home, and have done it not because we have forced them to but because they are already out there now making that choice, the program you have set together gives them no financial aid at all in your structure, because you say there has to be a job created in order for that fund to take any part of it. So you do not see any financial aid for those who want to stay home during the first two years?

Mr. Thorne: You may be getting into a different issue there; and I should perhaps back up and explain a little bit. There is a section there where we cover tax credit. I think you refer to that.

The Chairman: Yes, that is part of it. But what I was going back to was this way of financing you were mentioning. Your last sentence says provisions must also be made for a tax credit for those who choose to provide child care to their children over and above the national child care system if jobs are created by doing so—for example, a nanny. So that leaves out the parent, mother or father, who stays at home . . . drawing anything from this fund in the way of payment. That is what I am asking.

• 1640

Mr. Thorne: For staying home? Is that your question?

The Chairman: That is my question. Do you see any payment coming out of this fund—

Mr. Thorne: The fund is to pay for day care for those who need it or require it.

The Chairman: So even if you, as a parent, paid into the fund and then decided when the child came along that you

[*Traduction*]

Mme Mitchell: Quoi qu'il en soit, c'est une proposition intéressante, qui mérite sans doute d'être examinée de près. Je regrette d'être un peu bornée et de ne pas tout à fait la comprendre.

M. Thorne: J'espère en tout cas que les objectifs ne seront pas dilués dans l'idéologie. Je pense qu'il faut être très pragmatique face à ce problème. Passer son temps à discuter sur la question de savoir s'il faut ou non encourager les femmes à travailler à l'extérieur de la maison revient à fermer les portes de l'écurie après que le cheval se soit échappé.

Mme Mitchell: Je suis tout à fait d'accord avec vous.

M. Thorne: C'est vouloir vider un lac à la petite cuiller. Rien de ce que pourrait faire le comité n'y changerait quoi que ce soit. Elles arrivent en masse dans la population active malgré toutes ces contraintes, et essentiellement par nécessité.

La présidente: Je ne pense pas que nous ayons cerné le problème de cette manière.

Mme Pépin: Les femmes doivent avoir le choix, si elles veulent travailler.

La présidente: Mais il faut que le choix s'exerce commplètement, c'est-à-dire que celles qui décident de rester à la maison puissent le faire. Il ne faut pas leur interdire ce choix. Or, le programme que vous avez défini ne permet pas de leur venir en aide, puisque vous dites que ce fonds ne pourra être utilisé que s'il permet de créer des emplois. Vous n'envisagez donc pas d'accorder une aide financière aux personnes qui souhaitent rester chez elles durant les deux premières années.

M. Thorne: J'ai l'impression que c'est là un problème sensiblement différent. De fait, je crois que cela concerne le crédit d'impôt, dont nous parlons dans notre mémoire.

La présidente: En partie. Vous avez dit qu'il devrait y avoir un crédit d'impôt pour les personnes qui préfèrent donner à leurs enfants des services de garde supérieurs à ceux du système national, si cela permet de créer des emplois. Vous avez donné comme exemple les personnes qui engageraient une bonne d'enfants. Cependant, cela n'est d'absolument aucune utilité pour le parent, père ou mère, qui décide de rester à la maison. Ce fonds ne lui serait d'aucune utilité. Est-ce bien cela?

M. Thorne: Vous voulez savoir s'il faut payer les gens qui restent à la maison?

La présidente: Je veux savoir si ce fonds pourrait être utilisé pour effectuer des paiements . . .

M. Thorne: Il servirait à payer les services de garde d'enfants pour les personnes qui en ont besoin.

La présidente: Prenez le cas d'une personne qui aurait cotisé à ce fonds et qui déciderait, à la naissance de son enfant, de s'en occuper elle-même à la maison, pendant la première

[*Text*]

preferred to take that first year at home with the child, you would get nothing out of the fund that you had paid into?

Mr. Thorne: If you look at what everybody is going to get back from what they put in, the fund will not work. I mean, UIC does not work like that. Workers' compensation does not work like that.

Ms Mitchell: You could have parental leave, then you could.

Mr. Thorne: The majority insures the minority really. I do not know how you would . . .

Ms Mitchell: Could you not include parental leave as well?

Mr. Thorne: If you are going to have that you are going to have single men paying into this.

Ms Mitchell: Good! Why not?

Mr. Thorne: Presuming they stay as bachelors, I mean they would never collect it. And I really do not think that if somebody is not going to avail themselves of the service, that they should expect to collect.

The Chairman: From it. That was just the clarification that I was looking for.

Mr. Thorne: If we pay taxes for hospitals, and there are people who will not use hospitals but maybe once—we all have to use them once, twice I guess, some only once—but there are a lot of people that never avail themselves of a hospital, but through their taxes they pay for it. So I presume that focuses on your question.

The Chairman: Yes. That is fine.

Ms Mitchell: Just to clarify that point, would it not mean then that users, if you are talking about only parents who are going to be users of day care, they are going to pay twice because they are probably going to have a user fee as well. What is the difference then between what they contribute and what they would contribute just by a fee to the day care centre?

Mr. Thorne: The question of user fees is another issue.

Ms Mitchell: But they are paying for two things.

Mr. Thorne: There is whole pile of scenarios you could get into on that, and as I said, I hope that the principle would not get lost in ideologies. I mean, there is a user fee on it now, is there not? It is quite a substantial one.

Ms Mitchell: Prohibitive in many cases.

Mr. Thorne: I do not know, if we are going to address this issue, how pragmatic we should be. I mean, what is realistic? In terms of if this government decided to institute a child care system in this country, realistically how far should they go and what controls should be in it and how much should it cost, and what should people be expected to pay? Anything. Or something. And if something, how much? I do not profess to have those answers. I think you would have to have access to a heck of a lot of statistics to be able to come up with some.

[*Translation*]

année. Cette personne ne pourrait rien retirer de ce fonds auquel elle aurait cotisé?

M. Thorne: Si l'on commence à dire que tous ceux qui y cotisent doivent pouvoir en retirer quelque chose, on n'arrivera à rien. Ce n'est pas comme cela que fonctionne l'assurance-chômage, ni l'indemnisation des accidents du travail.

Mme Mitchell: Mais il pourrait y avoir un congé parental.

M. Thorne: Ce sont les cotisations de la majorité qui permettent d'assurer la minorité. Je ne vois pas comment . . .

Mme Mitchell: Ne pourrait-on pas prévoir en même temps un congé parental?

M. Thorne: Dans ce cas, des hommes célébataires cotiseraient également au fonds.

Mme Mitchell: Excellent! Pourquoi pas?

M. Thorne: S'ils restent célibataires, ils n'en retireront jamais rien. Je ne pense par que les gens doivent envisager de récupérer leurs cotisations s'ils ne se prévalent pas des services.

La présidente: C'était la précision que je voulais obtenir.

M. Thorne: Nous payons tous des impôts pour financer les hôpitaux, mais il y a beacoup de personnes qui n'en n'utilisent pas les services, tout au moins pendant très longtemps. Je suppose que cela répond à votre question.

La présidente: Oui. Très bien.

Mme Mitchell: Je voudrais obtenir des précisions là-dessus. Si les gens sont obligés de cotiser à ce fonds, cela ne signifie-t-il pas que les parents devront payer deux fois, puisqu'ils seront aussi obligés de payer des tarifs lorsqu'ils se prévaleront des services? Quelle différence y aurait-il alors entre un système financé de cette manière et un système financé par les tarifs des usagers?

M. Thorne: La question des tarifs payés par les usagers est tout à fait différente.

Mme Mitchell: Mais dans ce cas les gens payent deux fois.

M. Thorne: Mais on peut alors envisager toute une foule de scénarios. Comme je l'ai dit, j'espère que les objectifs fondamentaux ne seront pas perdus de vue dans le débat idéologique. De toute façon, les services actuels sont bien payés par les usagers, n'est-ce pas? Au moyen de tarifs assez élevés, d'ailleurs.

Mme Mitchell: Et souvent prohibitifs.

M. Thorne: Je pense qu'il faut aborder cette question de manière réaliste et pragmatique. En d'autres mots, nous devons nous demander quelle devrait être la portée de ce système, si le gouvernement décidait de le mettre en place, comment il devrait être contrôlé, combien il devrait coûter, et combien les gens devraient payer. Je ne prétends pas connaître les réponses à toutes ces questions, et je suppose qu'il faudrait avoir accès à une masse considérable de statistiques pour les obtenir.

[*Texte*]

Mrs. Pépin: May I ask an indiscreet question?

Mr. Thorne: Only if you turn the mike off.

Some hon. members: Oh, oh!

Mrs. Pépin: Do you have any children?

Mr. Thorne: Yes, I do. I am a single parent; I have three children.

Mrs. Pépin: Thank you.

The Chairman: I do not know what difference that makes, Mr. Thorne.

Mr. Thorne: I do not either.

The Chairman: One last question, Mr. Belsher, because we must get on.

Mr. Belsher: What we are grappling with, Mr. Thorne, is that some days strictly a day care issue is all we hear; it is strictly day care. And you have, at least, tried to take it away from that. We are talking about child care and multiple facets of care. But there is quite a constituency out there that, for the first year or two of their own children's well-being, they have chosen to care for them themselves and they literally penalize themselves. And everything we have done in the tax system now does not recognize that at all.

If you look at the income tax, if they pay for care they can claim it, but if they do it themselves they cannot claim it. So that is what we are coming around to. In this system, is there any way that we can find a means of helping to recognize that? Because there is quite a bit of evidence that, for the first couple of years, maybe the parent just might happen to be the very best facilitator of caring for the well-being of the children. And that is what we are addressing, the well-being of our children over the next number of years, the direction that government should be going in.

Mr. Thorne: Let me say in response that I really appreciate what you have said but maybe I could give you, from my perspective, some feedback on that. To do that is to assume that there is a choice. But for many Canadians there is not a choice. It is a necessity to work. Statistically, as I pointed out earlier in my presentation, 62% more would be below the poverty line if the wife were not working. So while it is fair to say that for one facet of the group we are talking about, it cannot be said as a broad assumption.

• 1645

If somebody does have that option and the luxury of having that choice, then I guess that is their choice to make, and that comes with an individual's view of the responsibility of parenthood. There are some parents who would feel very strongly about that. There are others perhaps that it would not mean very much to.

Mr. Belsher: Yes.

Mr. Thorne: I really do not know how you address that as a committee. I will be quite honest with you. I really do not; I do not even know if it should be addressed. I am sure you people have deliberated about this for a long time, and you are

[*Traduction*]

Mme Pépin: Puis-je poser une question indiscrète?

M. Thorne: Si vous fermez le micro.

Des voix: Oh!

Mme Pépin: Avez-vous des enfants?

M. Thorne: Oui. Je suis chef de famille monoparentale, et j'ai trois enfants.

Mme Pépin: Merci.

La présidente: Je ne vois pas ce que cela a à voir avec notre discussion.

M. Thorne: Moi non plus.

La présidente: Une dernière question, M. Belsher.

M. Belsher: Au cours de ces audiences, certains témoins ne nous ont parlé que de garderies, alors que d'autres ont essayé d'élargir le problème et de le replacer dns le contexte général du bien-être de l'enfance, sous ses nombreux aspects. C'est d'ailleurs ce que vous avez essayé de faire. Cela dit, il y a beaucoup de gens qui préfèrent s'occuper eux-mêmes de leurs enfants, au moins pendant les deux premières années, et votre système les pénaliserait. De fait, le système fiscal actuel les pénalise déjà.

En effet, les gens qui utilisent des services de garde peuvent demander une déduction fiscale, alors que ceux qui se débrouillent seuls ne le peuvent pas. Il y a là une forme d'injustice qu'il serait peut-être bon d'éliminer. Par ailleurs, nous ne manquons pas d'informations confirmant que, pendant les premières années, le parent est probablement le meilleur garant du bien-être de ses enfants. Or, c'est là le problème qui nous occupe.

M. Thorne: Je comprends parfaitement ce que vous voulez dire, mais je voudrais vous présenter mon avis personnel. Ce que vous dites suppose qu'il y a un choix. Or, bon nombre de Canadiens sont privés de ce choix. Ils sont obligés de travailler. Comme je l'ai dit tout à l'heure, 62 p. 100 d'entre eux se situeraient en-dessous du seuil de la pauvreté si l'époux ou l'épouse ne travaillait pas. Il faut donc convenir que bon nombre des gens dont nous parlons n'ont absolument pas le choix que vous venez de présenter.

Si quelqu'un a le luxe de faire un tel choix, je ne le lui conteste pas, mais qu'il en assume la responsabilité. Tout dépend de la manière dont on envisage le rôle des parents. Il y en a certains qui ont une opinion très arrêtée là-dessus, et d'autres non.

M. Belsher: Certes.

M. Thorne: Très franchement, je ne vois pas comment votre comité pourrait répondre à cette question, et je ne vois d'ailleurs pas en quoi elle vous intéresse. Je suis cependant convaincu que vous y avez déjà longuement réfléchi et que

[*Text*]

probably in the thought process a lot further down the road than I am. That is my initial reaction.

Mr. Belsher: That is the one issue that is out there . . . about the people who are saying universality, no. You literally drive everybody to making sure they hire people to care for their children or find some other means of accessing it then. Because of the extra money you have to pay into . . . the only way you can get any benefit out of . . . There is so much there that it will even accelerate the usage of it.

Mr. Thorne: However, you do not pay in unless you are working, under the system we are proposing, so if somebody . . . That is really wrong for me to say—work as it is defined by most people, wherein you are into the tax regime, and you are considered to be officially working by the people over here across the street. You know, it is the kind of thing you could really develop in a conversation, I think. I really do not purport to have an all-knowing position on that one. I really do not.

Mr. Belsher: Thank you very much, Mr. Thorne.

Mr. Thorne: I think there are considerations. Depending upon your viewpoint, you know, you could say well, should they get anything? I mean, that is what a system is all about, and most of the other systems we have in the country function that way, that the system is designed for those who need it and not designed so somebody can find a way to collect. That is one of the reasons why we suggested that if somebody is in that position, that they can afford something better than the public child care system if we have one, that they want to have a private nanny, there has to be some provision for them. If that creates a job in this country, then there should be some tax credit for that person. That is why we made that reference in addition to the normal child care system we proposed.

Mr. Belsher: There is a large body out there that speaks against the universality of a system as such.

Mr. Thorne: Oh, I am sure.

Mr. Belsher: That debate is still very much alive. It is not all one-sided yet.

Mr. Thorne: Well, I guess the problem with universality is . . . My impressions have been that those who speak against it are those who have never had to use it.

Mr. Belsher: That was not the case, I do not think—

Mr. Thorne: For instance, if I could use unemployment insurance as an example, I have not met many people who have had to draw unemployment insurance who said universality should be out the window. I have heard some variations that maybe it should be scaled, based on dependents and things like that, but I have not heard that it is out the window.

Mr. Belsher: Sure. Okay, thank you very much, Madam Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Thorne, for a very interesting brief.

Mr. Thorne: Thank you. I appreciate the—

[*Translation*]

votre réflexion est sans doute beaucoup plus avancée que la mienne à ce sujet.

M. Belsher: C'est cependant un problème tout à fait légitime, pour ceux qui s'opposent à l'universalité. Avec votre système, vous forcez quasiment les gens à recruter des employés pour s'occuper de leurs enfants, puisque c'est seulement ainsi qu'ils pourront recevoir des avantages financiers.

M. Thorne: Mais avec notre système, seuls les gens qui occupent un emploi payent une cotisation. Par contre, dans le cadre d'un régime fiscal, tout le monde est considéré comme ayant un travail. Le débat pourrait durer longtemps là-dessus. Je ne prétends pas avoir toutes les réponses.

M. Belsher: Merci beaucoup, monsieur Thorne.

M. Thorne: Il y a beaucoup de facteurs à prendre en considération. Si on veut mettre en place un système de portée générale, comme tous les autres dont nous nous sommes dotés au niveau national, il faut bien se rendre compte que ce n'est pas pour que chacun puisse toucher une partie de la cagnotte. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous disons que, si quelqu'un est dans cette situation, c'est-à-dire peut se payer plus que ce qu'offre le régime public, par exemple engager une nanny, il doit avoir la possibilité de le faire. Si cela lui permet de créer un emploi, l'État devrait lui donner une sorte de crédit d'impôt. Voilà pourquoi nous avons formulé cette proposition, en plus de celles qui concernent le régime général.

M. Belsher: Il y a beaucoup de personnes qui s'opposent à la notion d'universalité.

M. Thorne: Je n'en doute pas.

M. Belsher: Le débat n'est manifestement pas terminé là-dessus.

M. Thorne: Je dois cependant dire que mon impression est que ceux qui s'opposent à l'universalité de certains programmes sont ceux qui n'en ont jamais eu besoin.

M. Belsher: Je ne pense pas que ce soit le cas ici.

M. Thorne: Par exemple, je n'ai pas rencontré beaucoup de chômeurs qui disent que le programme d'assurance-chômage ne devrait pas être universel. Certains disent peut-être qu'il faudrait en modifier l'application, par exemple, en tenant compte des personnes à charge, mais aucun n'en réclame l'abandon.

M. Belsher: Évidemment. Merci beaucoup, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Thorne, d'un témoignage fort intéressant.

M. Thorne: Merci. Je vous suis reconnaissant de . . .

[*Texte*]

The Chairman: I wish we had more time to discuss further, but unfortunately we must move along. Our next group is La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, Madeleine Riordan.

Mme Madeleine Riordan: (Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises): Je voudrais d'abord remercier le groupe de travail de nous donner du temps pour lui faire part de la position de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises.

La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises est un organisme porte-parole de femmes francophones de milieux minoritaires; il regroupe plus de 7,000 membres d'associations et de groupes hors Québec. Cet organisme est à l'écoute, depuis un bon moment, des échanges sur les services de garde au Canada.

• 1650

Nous avons demandé du temps à la commission parlementaire non pas tellement pour amener de nouveaux éléments sur la nécessité et la valeur des services de garde, car nous croyons bien que la preuve en est faite, mais plutôt pour aborder le besoin de services en français chez les francophones hors Québec.

Sans être une idée nouvelle, les services de garde ne sont pas très répandus en milieu minoritaire. Nous trouvons pertinent de rappeler qu'en juillet 1942, alors que le Canada considérait le travail des femmes comme étant d'importance nationale, le gouvernement se faisait un devoir de contribuer aux soins des enfants par la mise sur pied d'un système de garderies. Une entente fut alors signée entre les autorités fédérales et les provinces où se retrouvaient les plus grands centres industriels. Chaque partie s'engageait à défrayer 50 p. 100 des déficits d'exploitation alors que les parents déboursaient 35c. par jour pour un premier enfant et 20c. par jour pour les autres. Le personnel était rémunéré, le service accueillait des enfants de deux à six ans et ouvrait ses portes de 6h30 à 19h00: collation, repas chaud le midi et souper léger étaient servis.

En Ontario, 28 services de garderie recevaient des enfants tandis qu'un programme spécial de foyers nourriciers, pour les enfants de moins de deux ans, complétait la réponse aux besoins. Mais le programme de garderies restait difficile à implanter au Canada français.

Au Québec, les Jésuites et l'élite de cette époque lancèrent une véritable croisade contre ce projet de couleur soviétique qui entassait des enfants dans des *parkings* ou des cages et leur dispensait une éducation mécanique.

Encore aujourd'hui, les services de garde s'implantent difficilement chez les francophones, spécialement lorsque nous sommes en minorité. Plusieurs facteurs s'ajoutent maintenant aux reproches de la famille éclatée. La population francophone est dispersée, isolée et largement assimilée. Des efforts considérables doivent être déployés pour convaincre les décideurs, les comités et les communautés de la valeur et du bien-fondé d'un service exclusivement en français. Même dans une région comme celle de l'est de l'Ontario, où les francophones représentent plus de 75 p. 100 de la population, les

[*Traduction*]

La présidente: J'auirait aimé poursuivre cette discussion, mais nous avons d'autres témoins à entendre. Je donne maintenant la parole à Madeleine Riordan, de la Fédération nationale de femmes canadiennes-françaises.

Mrs. Madeleine Riordan (***Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises):*** I would like to thank your committee for allowing us to appear on behalf of the National Federation of French-Canadian Women.

Our Federation represents more than 7,000 members of various associations and groups outside Quebec. Its aim is to speak on behalf of Francophone women from areas where French is a minority language. For some time how, we have been following the present debate on child care in Canada.

We asked to appear before your committee, not to provide you with new information on the need for and value of child care services, because we believe that this has been clearly established by now, but rather to deal with the need for French-language services for Francophones outside Quebec.

Although child care is not a new idea, it is not very common in minority-language areas. We would just like to remind you that, in July, 1942, when Canada decided that getting women to work outside the home was of national importance, the government had no qualms about contributing to the establishment of child care centres. An agreement was signed between the federal government and those provinces where major industrial centres were located. Each party committed itself to pay fifty per cent of the operating deficits, while parents would pay 35 cents a day for the first child, and 25 cents a day for the others. The staff was well paid, the centres were open from 6.30 a.m. to 7.00 p.m., they accepted children from two to six years of age, and they provided them with a hot lunch and a light supper.

In Ontario, twenty-eight 28 child care centres were set up and a special program of foster homes was organized for infants less than two years of age. However, it was very difficult to set up child care centres in French Canada.

In Quebec, the Jesuits and the elite started a real crusade against this kind of "Commie" program aimed at cramming children into parking lots and cages and turning them into robots.

Even today, child care services are very difficult to establish in the French communities, especially when we are in a minority position. There are various reasons for this, beyond the now traditional one relating to the exploded family. The French-speaking population is spread out, isolated and largely assimilated. Considerable effort has to be made to convince decision-makers, committees and communities of the value of providing such a service exclusively in French. Even in Eastern Ontario, where French-speaking people make up more than 75% of the population, the few child care services that we have

[*Text*]

quelques services de garde en place semblent disparaître au lieu de se multiplier. Dans une province comme l'Ontario, où on retrouve 50 p. 100 de la population francophone hors Québec, seulement une vingtaine de services de garderie française subsistent.

Heureusement, le ministère de l'Education offre dans plusieurs régions des classes prématernelles, des écoles françaises. Ce n'est pas un acquis dans toutes les provinces.

Les associations francophones de différentes provinces ont commencé à appuyer les parents dans leur projet de développement de services de garde. À Saskatoon et à Regina, en Saskatchewan, des projets de mise sur pied de garderies françaises ont profité de cet appui pour tenter d'offrir un nouveau service à la population francophone citadine.

En Alberta, nous avons parlé avec des femmes qui nous ont dit combien les énergies à investir dans le développement de nouveaux services sont rares. Nous avons entendu parler de compétition, de division, surtout quand il s'agit de programmes qui s'adressent à la même clientèle. Prenons par exemple la garderie et la prématernelle. La première offre un service à temps plein mais où un déboursé important est demandé en argent et en temps d'organisation. La prématernelle offre un programme de formation à temps partiel, mais elle a l'avantage d'être organisée et d'être déjà payée par les impôts des contribuables. Il sera donc difficile d'établir une garderie regroupant les enfants de deux à cinq ans sans rencontrer une résistance et sans provoquer un débat sur la valeur pédagogique des différents programmes.

Alors que les francophones dépensent une bonne partie de leur détermination et de leurs énergies à démontrer le besoin de dépister la clientèle et à négocier le principe de garderies unilingues françaises, les anglophones profitent de services d'immersion pour leurs tout-petits. Dans l'Ouest du pays, on peut aussi appeler ces programmes «garderies bilingues». Pour les francophones, un service bilingue, c'est l'occasion de prendre conscience de leur dispersion à la grandeur d'un pays, de leur éloignement du pouvoir politique et de leur bataille devenue raisonnable.

Nous savons que les cinq premières années de l'enfant sont les plus formatrices et jouent un rôle de premier plan dans le développement de son identité. L'héritage culturel, c'est la richesse que nous léguons à nos enfants. Il est tissé d'un sentiment d'appartenance, d'une fierté et de la maîtrise des deux langues officielles, en commençant par la langue maternelle.

• 1655

La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, par son travail de développement, rencontre des femmes chefs de famille monoparentale, des femmes collaboratrices à l'entreprise familiale et des femmes au foyer. Toutes ces femmes songent à un retour aux études, au travail ou à des implications bénévoles, et chacune vivra tôt ou tard l'inquiétude d'avoir à assurer aux plus petits un cadre de surveillance et d'apprentissage sûr et fiable.

[*Translation*]

seem to be disappearing instead of multiplying. In Ontario, where fifty per cent of Francophones form outside Quebec live, only about 20 French-language child care centres are still in existence.

Fortunately, the Ministry of Education provides preschool programs in French schools in various areas. However, this kind of service is not provided in every province.

The Francophone associations of the various provinces have started to support the parents demands for specific child care services. In Saskatoon and Regina, such projects have already benefited from this kind of support and have been set up to provide a new service to the French-speaking population.

In Alberta, we have heard from women who told us that there is very little willingness to set up new services. We have mostly heard of competition among the programs aimed at the same clientele. Let us consider child care centres and preschool programs. The former provide a full-time service, but they require lots of money and lots of time in order to get organized. The latter provide a part-time schooling program but their advantage is that they are already organized and paid for by taxes. However, it will be difficult to establish a child care centre for children from two to five years of age without meeting some kind of resistance and without provoking a debate on the educational value of the various programs.

Whereas French-speaking people spend a good part of their determination and energy on having to establish the need to study the clientele and to negotiate the implementation of unilingual Francophone centres, English people get the benefit of immersion services for small children. In the western provinces, there are some so-called "bilingual child care centres". For a French-speaking person, a bilingual service is a good opportunity to become aware of the dispersion of her group, of its remoteness from political power and of the difficulty of future battles.

We know that the first five years are of crucial importance to the development of the child, and of his own identity. Our cultural heritage is the most precious thing that we can transmit to our children. It is made up of a feeling of belonging to a group, of pride in being able to master the two official languages, but this has to begin with the mastery of one's own mother tongue.

The *Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises* is in touch with many single-parent families headed by women, with women working in a family business and with women who stay at home. An increasing number of them are thinking of going back to school or of getting involved in a job or in a voluntary activity, and all of them fear that someday they will have trouble making sure that their younger children are cared for in a safe and reliable environment.

[*Texte*]

Plusieurs d'entre elles deviendront consciente de la pénurie de services au moment où leur besoin sera le plus pressant. Elles n'auront qu'à faire comme bien d'autres, soit trouver une gardienne qui limite le nombre d'enfants à sa charge, s'ingénue à alimenter sa philosophie de l'éducation et les moyens de la concrétiser, s'organise bien et adore les enfants. Pas plus maintenant qu'en 1942, nous ne voulons de *parking* pour nos enfants. Ceux-ci ont besoin et ont droit à l'apprentissage, au meilleur des connaissances acquises.

Nous voulons des services de garde en français, disponibles, accessibles aux francophones partout au pays, et nous sommes prêtes à les concevoir de façon différente.

Nous croyons par exemple que les services doivent savoir prendre différentes formes selon les régions et les besoins identifiés. Parfois c'est un réseau de gardiennes avec un système de référence et d'appui qui doit être privilégié. Cette formule nécessite un investissement moindre que l'aménagement physique d'une garderie mais, par contre, commande une coordination monstre.

Nous sommes conscientes également de l'importance de globaliser nos services. À ce sujet, le ministère de l'Education a déjà financé des études-sondages pour déterminer, avec la population, le genre de services éducatifs recherchés pour les enfants.

Un rapport rendu public en Ontario mentionne une variété de programmes et de services éducatifs et de garde qui sauraient répondre aux besoins des communautés francophones. Les Canadiens paient leur éducation de façon indirecte. La garde et l'éducation ne pourraient être plus intimement liées que si on retrouvait le même engagement de nos gouvernements à les rendre accessibles.

Fini le temps de débattre la validité des services de garde pour notre milieu, des services en français pour les francophones! L'offre sera plus active. Le travail d'organisation et de sensibilisation sera fait par des professionnels en développement. Les services auxquels les francophones ont droit existeront et seront extensibles et adaptables. Les minorités posent un défi multidisciplinaire aux institutions en place. C'est peut-être en un temps comme celui-ci, où l'ensemble des services est à repenser, à consolider, que les besoins spécifiques, tels ceux des francophones, favoriseront des solutions créatives et dynamiques.

En terminant, nous voulons appuyer les propositions de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance concernant le financement des services de garde complets par des subventions directes. Nous sommes d'accord avec l'Association pour affirmer que le gouvernement fédéral peut et doit jouer un rôle clé pour garantir aux Canadiens et Canadiennes l'égalité d'accès à des services essentiels. Déjà deux groupes ont étudié les problèmes reliés à la garde des enfants. Notre gouvernement connaît maintenant les besoins et les problèmes. Plusieurs idées de solutions ont été soumises. Nous souhaitons vivement que nos enfants en bénéficient.

[*Traduction*]

Many will only become aware of the shortage of child care services when they need them the most. Their only solution will then be to look for a competent caregiver willing to care for only a limited number of children, and who will try to provide them with some basic values and with good care. Nowadays, do not want simply to park our children somewhere, any more than we did in 1942. They need and deserve more than that; they need and deserve the best we can offer.

We want child care services for French-speaking children, and we want them to be accessible to all Francophone children in Canada, and we want them to be designed specifically for us.

For instance, we believe that they should be designed differently, according to the various regions and to their identified needs. In some cases, it will be better to rely on a network of home care services, based on a referral system. This will require less capital than the establishment of full-fledged day care centres, but it will also require a huge co-ordinating system.

We are also aware of the importance of setting up comprehensive services. As a matter of fact, the Ministry of Education has already funded various studies to try and find out what kind of services people want for their children.

A report published in Ontario refers to a variety of programs, education services and child care services designed to meet the needs of the French-speaking communities. In Canada, the cost of education is not borne directly by users. Therefore, child care and education services could only be linked more closely if our governments showed the same commitment to their accessibility.

Now is not the time to debate the value of child care services set up especially in French for French-speaking people. Now is the time to call on professionals to get organized and to make people aware of existing services. The French-speaking people of this country will get the services that they are entitled to and those services will be flexible. Of course, the minorities are a challenge for the establishment. But this is perhaps a very good opportunity for us to reconsider our whole range of services, to see if some could not be consolidated in order to meet the specific needs of French-speaking people, through creative and flexible solutions.

In closing, we would like to support the recommendations of the Canadian Day Care Advocacy Association relating to the funding of comprehensive child care services through direct grants. We agree with the Association when it states that the federal government can and must play a key role in order to make sure that all Canadian men and women have equal access to these essential services. Two groups have already studied the child care issue, and our government is now well aware of the needs and problems. Various proposals have been submitted to solve the problem. Let us act now, for the benefit of our children.

[*Text*]

Ms Mitchell: Thank you very much. It is too bad our francophone members are not here. I am sure they would have some additional questions and comments to make.

We have had presentations from a number of provinces. The first one was from an Acadian community in New Brunswick—or Nova Scotia, I guess it was. They were from New Brunswick. They were talking particularly about the special Acadian culture and traditions as well as being French, of course.

I am from British Columbia. We do have quite a growing interests on the part of anglophone parents in French preschool programs for children. I imagine it is different, is it not? The kind of content of a program for children whose parents have French as a first language . . . and particularly, hopefully it would bring in some of the Quebec culture as well. I hope the teachers would be from Quebec, not from outside Canada. Would that be different from the content of a program in French for anglophone children?

Ms Riordan: Yes, it would be different because what happens is that the anglophone will learn French and the francophone will not necessarily keep his French culture. The experience has proven not only in child care but in just about every field that if you are with a bilingual group, the francophone will usually lose. Because when they avail themselves of the benefits, they are willing to be assimilated. That is one of the problems we foresee if they were to join in a group that is bilingual. That is one of the points we are trying to make to maintain this culture.

• 1700

What happens in the western provinces where they have nurseries is that because they are in such small groups, because of the energy it requires and because of the isolation, they come into a bilingual one, and it is proven that in the long run they lose their own culture, their own identity.

Ms Mitchell: It is interesting, here in the House of Commons—the clerk helped to develop it—we have, I think, a pretty completely bilingual program. They are switching back and forth all the time, and I imagine there is a mix of children, but that would not happen in most . . .

Ms Riordan: No, because they live in isolation and it takes quite a bit of energy.

Ms Mitchell: The other thing I was going to ask you . . . I had a friend from Quebec who taught French who I thought had a wonderful proposal, which never got anywhere, for a French-Canadian summer camp that would have a staff that had its origins completely in Quebec and that would promote a Quebec milieu and culture, music and everything as well as the language. I do not know whether any program . . . I always thought it was a great idea.

[*Translation*]

M. Mitchell: Merci beaucoup. Je regrette que les membres francophones du comité ne soient pas présents, car je suis sûre qu'ils auraient eu des questions à vous poser.

Si je me souviens bien, le premier groupe de témoins que nous ayons entendu au cours de nos audiences venait d'une collectivité acadienne du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Écosse. Non, c'était du Nouveau-Brunswick. Ils tenaient tout particulièrement à protéger la culture et les traditions acadiennes, ainsi que le français, bien sûr.

Venant moi-même de Colombie-Britannique, j'ai pu constater qu'un nombre croissant de parents anglophones s'intéressent aux programmes pré-scolaires d'immersion en français. Je suppose cependant que ce n'est pas cela que vous réclamez, n'est-ce pas? Si je comprends bien, vous voulez des programmes pour les enfants dont les parents ont le français comme langue maternelle, et, je le suppose, des programmes permettant de communiquer aux enfants certains éléments de la culture du Québec. J'espère que les enseignants viendront du Québec, et non pas de l'extérieur du Canada. Ce que vous demandez serait-il donc différent des programmes français destinés aux enfants anglophones?

Mme Riordan: Absolument, car le genre de programmes dont vous parlez a généralement le résultat suivant: l'enfant anglophone apprend le français, et l'enfant francophone ne conserve pas nécessairement sa culture. L'expérience a prouvé que, dans les groupes bilingues, pas seulement dans le domaine des garderies mais dans pratiquement tous les autres domaines aussi, c'est généralement le francophone qui perd sa culture. En effet, lorsque les francophones sont plongés dans ce genre de services, ils sont généralement prêts à être assimilés. Voilà donc l'un des problèmes que nous pouvons envisager si nos enfants étaient obligés de se joindre à des groupes bilingues.

Ce qui se passe dans les provinces de l'Ouest, c'est que les francophones constituent de très petits groupes des diverses collectivités, et sont relativement isolés. Ils mettent donc leurs enfants dans des garderies bilingues, et il a déjà été clairement établi que ce genre de contacts les amènent à long terme à perdre leur culture et leur identité.

Mme Mitchell: Il est intéressant de savoir que nous avons ici un programme complètement bilingue, à la Chambre des communes. Les enfants passent sans cesse d'une langue à l'autre, et je suppose qu'ils sont de toutes origines. Cependant, dans l'Ouest, cela ne se passe pas de la même manière.

Mme Riordan: Non, parce qu'ils sont isolés et que cela exige beaucoup d'énergie de leur part.

Mme Mitchell: Je voudrais vous parler d'autre chose. J'avais un ami du Québec qui enseignait le français et qui m'avait fait part d'une idée merveilleuse qui n'a jamais abouti, c'est-à-dire un camp d'été pour des Canadiens-français, cavec du personnel d'origine exclusivement québécoise, afin de faire la promotion de la culture, de la musique et de la langue québécoises, etc . . . J'ai toujours pensé que ce serait une excellente idée.

[*Texte*]

Ms Riordan: Well, I think it is a great idea; but you see, who benefits from it are the anglophones.

Ms Mitchell: Yes, right.

Ms Riordan: What we are trying to promote is something that has a French colour, a French background, and to maintain this French. If you are too much assimilated, you lose the quality, and then a few years later the child may lose it completely.

Ms Mitchell: Fine, thank you, I will leave it to my colleagues.

Mme Pépin: Je regrette d'avoir manqué la plus grande partie de votre présentation, mais j'ai une bonne idée de ce que vous demandez. Je ferai un parallèle avec le groupe de femmes indiennes qui sont venues. Elles disaient qu'il était important pour elles de garder leur culture. Je pensais alors que les francophones étaient dans la même position. Voilà pourquoi on les comprend si bien. On a reçu des groupes francophones de Vancouver et de plusieurs provinces, même de l'Est. Ils exposaient leurs difficultés à recevoir des subventions des différents ministères du gouvernement pour obtenir des services en français. J'ai lu dans des exposés, dont le vôtre, que vous vouliez que le gouvernement subventionne des garderies francophones, que vous étiez même prêtes à apporter de votre aide, etc. Quelles caractéristiques bien précises exigeriez-vous pour vos garderies?

Mme Diane Vachon (Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises): Les propositions n'ont rien d'uniforme. On aimerait que le Comité étudie la possibilité d'obtenir des règles qui ne soient pas rigides. Par exemple, en Ontario, la population est assez concentrée, même avec ses régions rurales, et nous devrions avoir la possibilité d'établir nos garderies dans les écoles primaires, dans les écoles françaises où il y a déjà des espaces libres. Par contre, en Colombie-Britannique, il faudrait peut-être penser à un réseau de femmes francophones qui aimeraient recevoir des enfants chez elles tout en acceptant d'être supervisées par un service de garde anglais. Entre adultes, je pense qu'on est capables de fonctionner dans les deux langues. Ce qu'on veut et ce qu'on cherche, c'est un milieu où tout se passera en français avec les enfants, où ils seront fiers de leur culture.

Ce qu'on propose, c'est une ouverture locale dépendant de la situation des gens. Nous voulons qu'ils puissent choisir de passer par une école, par un service municipal ou encore par un réseau de femmes intéressées de la communauté.

• 1705

Mme Pépin: Savez-vous si une ébauche existe quelque part dans une province canadienne pour un service semblable?

Mme Vachon: Cela existe déjà, mais ce n'est pas connu. Les gens le font selon leurs propres idées. Ils les financent eux-mêmes. Ils s'organisent avec les moyens du bord. Mais il leur faut énormément de temps pour se donner ce service. J'ai moi-même travaillé à mettre sur pied des services dans une région rurale. Il a fallu un an de travail aux groupes de parents pour aboutir à une proposition que la municipalité ne pouvait pas refuser. Un an de travail bénévole. On était tous des parents

[*Traduction*]

Mme Riordan: Certes, ce serait une excellente idée, mais qui en profiterait? Les anglophones.

Mme Mitchell: C'est vrai.

Mme Riordan: De notre côté, ce que nous essayons de défendre, ce sont des garderies en français, pour protéger le français. Si les gens sont trop assimilés dès le départ, ils risquent de perdre complètement leur culture à l'âge adulte.

Mme Mitchell: Très bien. Merci. Je laisse la parole à mes collègues.

Mrs. Pépin: I am sorry to have missed most of your testimony, but I have a good idea of what you are asking for. I would like to draw a parallel between your situation and that of the Indian women who testified earlier. They told us that it is very important for them to preserve their culture, and I have the feeling that French-speaking people are in the same position. This is why we understand them so well. We heard various French-speaking groups from Vancouver, as well as from the Eastern provinces. They told us about the problems they have obtaining grants from the various governments for the establishment of services in French. I read in your brief that you are asking for government grants in order to establish French daycare centres, and that you would be willing to help. What would be the specific characteristics of such centres?

Mrs. Diane Vachon (Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises): We are not asking for the same thing everywhere. As a matter of fact, we would like the system to be flexible. For instance, in Ontario, where you have some concentration of the population, even in the rural areas, we would like to be able to establish child care centres in elementary schools—in French schools where space is available. On the other hand, in British Columbia, we should probably look for the establishment of a network of French-speaking women who would be willing to care for children in their homes, while being supervised by an English day care centre. I think adults would be able to operate in both languages. What we want for our children is an environment where everything happens in French, where they can be proud of their culture.

As you can see, we are thinking of various solutions, according to local needs. We would like people to be able to set up services through the schools, through municipal centres, or through networks of local women.

Mrs. Pépin: Are you aware if a system of this kind exist in any province?

Mrs. Vachon: Such a system does exist, but people are not aware of it. Actually, people have already set up services of this kind on their own, with their own funds, but it takes a long time to really get organized. I personally helped to set up child care services in a rural area, and it took parents more than a year of work to draft a proposal that the municipality could not reject. And that was one full year of voluntary work. We were all parents holding jobs, and we were doing that because

[*Text*]

qui travaillaient à l'extérieur. On le fait parce qu'on a de jeunes enfants, mais il faut convaincre la population que c'est un bon service. Il faut convaincre notre municipalité de l'administrer pour nous. Il faut aussi demeurer au conseil d'administration pendant au moins deux ou trois ans. Je trouve cela insensé.

Les gens qui s'occupent des services de garde actuellement sont surchargés. Ce sont des gens impliqués dans des travaux communautaires; ils sont dans tous les groupes possibles. Je me demande pourquoi on ne pourrait pas demander à notre gouvernement de nous offrir des ressources, de nous donner une personne pour accomplir le travail de préparation et de développement pour que les services existent avant que nos enfants soient trop vieux pour en profiter.

Mme Pépin: Pouvez-vous nous parler un peu de la garderie que vous avez établie en milieu rural? Il s'agit d'un besoin très important dont les gens nous parlent un peu partout, mais on n'a pas rencontré de groupe qui en avait déjà mis une sur pied.

Mme Vachon: J'ai vécu trois expériences différentes. D'abord une expérience en milieu rural avec une population de 800 habitants. On a décidé d'établir une garderie coopérative. Notre municipalité n'avait jamais entendu parler d'un service de garde. Elle était passée maître dans les chemins, les lots et tous les services de la municipalité. On les comprenait, car c'était de bons pères de famille. Il n'y avait pas de mères de famille.

On a formé un comité de professionnels. Nous travaillions tous à l'extérieur, à la ville. On était dans un village dortoir, si l'on veut. On a présenté le projet à la municipalité; ils nous ont dit que ce serait une surcharge pour l'administration et que la population n'avait pas démontré son intérêt de façon assez concrète. On a donc promis de faire les sondages et la promotion de notre service avant de revenir avec un budget et les besoins en installations.

On s'est rendu compte que les gens du village ne savaient pas de quoi on parlait. Un service de garde ne signifiait rien pour eux. Il y a de bonnes gardiennes dans notre village et tout va bien, disaient-ils. On parlait d'un service éducatif pour les enfants. On n'a rien contre les gardiennes, mais je trouve qu'elles prennent beaucoup trop d'enfants. Elles ont donc de la difficulté à offrir le même contenu pédagogique aux petits.

Pour leur donner un peu le goût de ce qu'on proposait, on a fait un projet Canada au travail, les projets d'été pour les éudiants. On a embauché cinq jeunes filles pour nous aider à montrer à la population la validité de notre argument. Finalement, une vingtaine d'enfants sont venus à la garderie tout l'été. On est retournés voir à la municipalité, en septembre, avec preuves à l'appui, avec de vrais enfants, de vrais parents. On avait réussi à obtenir le sous-sol du presbytère. Les parents avaient peint le local et organisé la garderie de façon à ce qu'elle réponde aux normes. Il avait fallu installer une clôture à l'arrière parce qu'il fallait respecter les mêmes normes; il n'y avait pas de passe-droits.

[*Translation*]

we had young children who needed those services. It is very difficult to convince other people that it is worthwhile. One also has to convince the municipality that it should administer the program, but we also have to be represented on the board of directors for at least two or three years. It is absolutely insane.

People who get involved in child care services are all overworked. They get involved in community activities, and in all kinds of groups. I wonder why we could not ask our government to provide us with some resources, such as a person who would take care of the preliminary work, so that our children would have access to the services before getting too old to be allowed in.

Mrs. Pépin: Could you tell us more about the centre you helped establish in a rural area? We have heard many people expressing this kind of need, but we have never met anyone who has actually helped to set one up.

Mrs. Vachon: I have had three different experiences. The first one was with a group of 800 people in a rural area, who wanted to establish a co-op child care centre. The municipality had never heard of child care centres, but its talents were unsurpassed as far as roads were concerned. This was quite understandable, because it was a group of men-albeit family men—who made all the decisions. There were no mothers involved.

We set up a committee of professional people, who all held jobs in the city. Our village was one where people only returned in the evening to sleep, go to speak. We submitted our project to the municipality, which told us it would cost too much and that local residents had not shown enough interest in our idea. So, we promised that we would carry out a study and promote our program, before coming back with a budget and a statement of needs.

We realized immediately that village residents had no idea what we were talking about. A child care centre did not mean anything to them. They kept telling us that there were some good women taking care of children in the village, and that they did not need anything else. We countered by emphasizing the need to provide some early education to our children. We had nothing against women looking after children at home, but we found that they were taking too many of them, which made it difficult to provide adequate educational care to the smaller ones.

To give them a sample of what we wanted, we applied for a Canada Works grant that is a summer program for students. We hired five young girls to help us show them value of our project. At the end of the summer, our centre had about 20 children. We then went back to the municipality in September with solid data and with real children and real parents. We had managed to get access to the basement of the presbytery, and parents had taken care of the painting and of the equipment required to meet established standards. We had to install a fence at the back, in order to comply with those standards. In no way did we try to get around established criteria.

[*Texte*]

Cela fait, on a essayé de vendre notre idée à la municipalité. La grande partie du travail était fait. Maintenant il fallait s'assurer d'avoir des enfants de façon continue, ce qui fut fait. La municipalité a accepté. On a fonctionné ainsi pendant au moins deux ans avant de proposer l'achat d'un édifice pour loger notre garderie. On ne voulait plus être dans l'incertitude, sans savoir s'il faudrait déménager ou faire d'autres rénovations. On tenait à avoir un local acceptable. Il n'y a pas de garderie sans local. Cela n'existe presque pas.

• 1710

Finalement, on a eu à débattre encore notre idée de garderie devant toute la population qui semblait s'être rassemblée comme cela un bon vendredi après-midi pour venir s'opposer aux services de garde parce que, en milieu rural, les femmes peuvent rester à la maison et il y a les gardiennes. Vraiment on s'est présentées devant une population mal informée du service et de ce qu'un tel service peut apporter aux enfants. C'était comme si on avait reculé de 20 milles. Il fallait tout recommencer pour vendre un service qui était excellent. Tous les parents qui avaient eu la chance d'utiliser le service étaient très contents. Quant aux enfants—évidemment, on ne leur demande pas de venir parler au micro—ils aiment cela avoir leur propre vie et leurs activités.

C'est un peu cela qu'on dit dans l'exposé. C'est nouveau pour les francophones. A cause de leur isolement et à cause de leur petit nombre, ils n'ont pas eu la chance de profiter de ces services et ils partent un peu de travers. Il faut leur expliquer, il faut leur donner la chance d'expérimenter le service. Il faut en faire la promotion. Cela coûte plus cher, cela prend plus de temps, cela prend énormément de bénévolat, mais, finalement, ce sont les enfants qui en profitent.

On a toujours un service de garderie dans le village de Clarence Creek. À Casselman, on a eu d'autres sortes de problèmes, et cela a finalement donné une garderie coopérative où on recevait une quinzaine d'enfants, toujours dans le local du presbytère. Les presbytères sont devenus grands tout à coup, ils ont de l'espace et ils sont prêts à aider les groupes communautaires. Le projet a duré quatre ans, puis à bout de forces, à bout d'énergie, les parents ont décidé de laisser tomber.

J'ai parlé avec la personne en charge des garderies dans l'est de l'Ontario. Elle me dit qu'elle trouve déplorable, après tout ce travail, que la garderie de Casselman soit fermée tout à coup. Mais il semble qu'il n'y a pas beaucoup d'encouragement, qu'il n'y a pas beaucoup de relève. Peut-être faut-il penser à d'autres systèmes de services. C'est pour cela que nous suggérons la création d'un réseau de gardiennes. Le fait d'avoir à s'occuper d'un local, de la rénovation et de tout cela sape tellement nos énergies que . . . Quand notre enfant est passé par le système, nous n'avons plus envie de travailler pour les autres.

Mme Pépin: Cela traduit bien ce qu'on a entendu.

[*Traduction*]

We then tried to sell our idea to the municipality. Most of the work had been done. We only had to make sure that we would get children on a continuous basis, which was also organized. Then, the municipality accepted our program. We operated for at least three years before proposing to buy a building to house our centre. We did not want to keep operating with such uncertainty, without knowing whether we would have to move one day, or carry out more new renovations. We wanted to be able to operate in an acceptable building, which is an essential condition to set up any kind of quality child care centre.

In the end, we still had to discuss our idea with the whole village which seemed to have met by chance, on a Friday afternoon, to express opposition to our project, the reason being that women could stay at home and that there were some who were ready to take care of the children. Suddenly, we were faced with a whole village which did not understand the value of our service for the children. We seemed to have made a giant step backwards and we had to begin the whole process all over again. Those parents who had had the opportunity to use the centre were very pleased. As for the children, of course, nobody asked them to express an opinion even though they probably would have liked to.

Obviously, this was a new idea for francophones. Because of their isolation and their small numbers, they have had no opportunity to get involved with this kind of service and they are a bit scared. They have to be given explanations, they have to be given the time to experiment. The service has to be promoted. Obviously, it is more expensive, it takes more time, it takes voluntary time, but, in the end, it is all done for the benefit of the children.

There is still a child care centre in the Village of Clarence Creek. In Casselman, we faced other kinds of problems but we ended up with a co-op child care centre for 15 children, still in the presbytery. Suddenly, presbyteries have become important centres and they are willing to help community groups. That centre operated for four years but in the end, out of strength and out of energy, the parents gave up.

I spoke with the person who is in charge of child care centres in Eastern Ontario and she told me that she was very disappointed that the Casselman centre had to close, after all the work that had been put into it. And I must say that there is not much encouragement out there, we do not see too many people willing to take over. Perhaps it is time to think of new ideas. This is why we are suggesting setting up a network of women. Having to find space, to renovate and to negotiate takes a lot of energy. When your child has been taken care of, you do not have enough left to work for others.

Mrs. Pépin: This is exactly what we have heard earlier during these hearings.

[*Text*]

The Chairman: Thank you very much for your presentation this afternoon.

Our next speaker this afternoon is Reta Crane Saunders from Goose Bay, Labrador. Thank you for joining us, Reta. You have come a long way.

Ms Reta Crane Saunders (Individual Presentation): I would like to thank this committee for giving me the opportunity to speak at this hearing. I am a little bit nervous, because I have never presented a brief before, so please bear with me.

The Chairman: Just relax. It is very informal.

Ms Saunders: I have listed the places that I researched in doing my brief. The first brief I have here is mainly of my own experiences and my own opinons on day care, from living in Happy Valley, Goose Bay, most of my life. I tried to do research with respect to each opinion and thought I had, so that I would know how right I was in my thinking. I would like to name the places that I researched.

I researched the local office of social services; the Canada Employment Centre; the women at the Makkovik Status of Women; the women at Labour House—our transition house that just came into place in March; Statistics Canada; Pumpkin Nursery; the Income Tax Information Office; North Star Primary School; Peacock Academy; Our Lady Queen of Peace; St. Michael's Elementary School; the general public; Dr. Playfair, psychiatric consultant to the Melville Hospital, Melville; Memorial University School of Social Work. I guess I will just read my brief; then if you have any questions, you can ask them.

• 1715

Day care, the care and nurturing of our children, be it in the home, in an institution, at the neighbours or a co-operative effort between mothers, is an issue that touches a large sector of our population.

Happy Valley, Goose Bay, not unlike other communities, has an increasing number of single parent homes and thus an increasing work force. With this growing work force comes an increasing day care problem.

Happy Valley, Goose Bay has two excellent day care centres. However, those centres have a waiting list and they do not provide service for infants, toddlers and school-aged children. The rate at those centres is reasonable if you do not have the additional cost of sitters not covered in the program; that is, if you have children in the older part of the program.

I see a great need for day care centres that provide a lunch and supervised activities for school-aged children. The school bus could be transportation from school to the day care centres. The above-mentioned type day care would be an asset to our transition house.

[*Translation*]

La présidente: Merci beaucoup de votre témoignage.

Nous accueillons maintenant Reta Crane Saunders, de Goose Bay, au Labrador. Merci d'être venue, Reta surtout que vous êtes venue de loin.

Mme Reta Crane Saunders (Témoin individuel): Je remercie le comité de me donner l'occasion de présenter mon point de vue sur cette question. Je suis un peu nerveuse, car c'est la première fois je témoigne en public, et je vous demande tout de suite de m'en excuser.

La présidente: Ne vous inquiétez pas, tout se passe à l'amiable ici.

Mme Saunders: J'ai mentionné dans mon mémoire toutes les recherches que j'ai effectuées. Le premier mémoire que j'ai avec moi reflète essentiellement mon expérience personnelle et mon avis personnel sur les services de garde d'enfants, tels que je les ai vécus à Happy Valley, Goose Bay. J'ai fait beaucoup de recherches sur les services qui existent dans ma région, afin de vous communiquer des données relativement solides.

J'ai ainsi fait des recherches auprès du bureau local des services sociaux, du centre d'Emploi Canada, du Comité du statut de la femme de Makkovik, des femmes de Labour House, qui est un foyer d'accueil qui a ouvert ses portes en mars, de Statistique Canada, de la Pumpkin Nursery, du Bureau d'information sur l'impôt sur le revenu, de l'école primaire North Star, de la Peacock Academy, de l'école Our Lady Queen of Peace, de l'école élémentaire St Michael's, du grand public, du Dr Playfair, psychiatre-conseil de l'hôpital Melville, et de l'école de travail social de l'Université Memorial. Je vais donc vous lire mon mémoire. Si vous avez des questions à me poser ensuite, je serais très heureuse d'y répondre.

La garde des enfants, quelle qu'en soit la forme, à la maison, dans une garderie, chez le voisin ou dans une coopérative, est une question qui touche un vaste secteur de la population.

Comme bien d'autres collectivités, Happy Valley, Goose Bay, regroupe un nombre croissant de familles monoparentales et de personnes qui occupent un emploi à l'extérieur. De ce fait, le problème de la garde des enfants y est de plus en plus préoccupant.

Happy Valley a deux garderies excellentes, mais elles ont une liste d'attente assez longue et n'accueillent ni les bébés, ni les enfants en bas âge, ni les enfants d'âge scolaire. Les tarifs sont raisonnables, à condition que l'on ne soit pas obligé d'utiliser en plus les services d'une gardienne à la maison pour s'occuper d'enfants plus âgés, après l'école.

Il existe un besoin énorme de services adéquats de garde des enfants d'âge scolaire, capables de leur donner à manger à midi et de leur proposer des activités surveillées. Ces enfants pourraient être transportés vers les garderies par les autobus scolaires. Un tel service complèterait le foyer d'accueil pour les mères en difficulté.

[*Texte*]

We have been opened since mid-March and already we are running into day care problems. To list a few: a three-month-old infant, a mother with broken ribs; two disabled moms, seven children; two disabled moms, one working mom and 14 children; three children and one working mom.

To cope with the above situation, we had one crisis worker, one administrator and part-time assistance from trainees. The situation turned us into babysitters instead of crisis workers. Consequently, we are unable to provide supervised care to children of working mothers who stay at our home. This has already resulted in one mother returning to a battering situation.

It is therefore my recommendation that the Department of Health and Welfare and the Department of Social Services investigate the feasibility of government subsidized day care to all children under 13.

Day care, although a solution for some, is not the answer for many families. Some families prefer someone familiar, someone close to home, allowing the child to keep the same bus stop, friends, etc.. Some parents do not have the transportation to get their child to a day care. This situation is ironic, in that in many cases the family has a close neighbour or relative who could use the extra babysitting wage. Often, single mothers on social assistance are more than willing to babysit for a neighbour if it would improve her standard of living.

I am not saying that all women on social assistance want to babysit. I am saying that many women on social assistance, confined to the house for one reason or another, often wish they could babysit and bring in extra dollars. I personally have experienced a frustrating winter when I went through 17 babysitters, while I had a woman in my backyard on social assistance who could have made a fine babysitter for my children.

To further demonstrate my point, I have illustrated the situation for a family of four living in Happy Valley, Goose Bay on social assistance. It is a fact that a family of four on social assistance in Happy Valley, Goose Bay brings in $467 a month for 12 months, which is $5,604 a year. Maximum allowance for living accommodations is $312 per month for 12 months—$3,744 a year; allowance plus living accommodations equals $9,348 a year. The Statistics Canada poverty line for a family of four living in Happy Valley, Goose Bay is $16,537. Total allowance for a family of four living in Happy Valley, Goose Bay is $9,348. This family is below the poverty line; $7,189.

The maximum a single mother can earn before deductions from her income, $130 a month by 12 months, is $5,629. I am a little bit out there, it makes this family $5,629 below the poverty line, even if she had made her earnings as she is allowed. The standard babysitting wage from Canada

[*Traduction*]

Ce foyer existe depuis la mi-mars, et il fait déjà face à des problèmes de garde d'enfants. Ainsi, il doit s'occuper actuellement d'un bébé de trois mois, d'une mère ayant deux côtes cassées, de deux mères invalides avec sept enfants, d'une mère qui travaille, et qui a quatorze enfants, et d'une mère qui travaille et qui a trois enfants.

Pour faire face à cette situation, nous avions un travailleur spécial, un administrateur, et nous recevions l'aide à temps partiel de certains stagiaires. Cependant, au lieu d'aider les mères à faire face à des situations de crise, nous sommes devenues des gardiennes d'enfants, mais nous n'avons pas la possibilité de fournir à ces derniers des services de garde supervisés. Cela a d'ailleurs déjà incité une mère à rentrer chez elle, bien que son conjoint la brutalise.

Je recommande, par conséquent, que le ministère de la Santé et du Bien-être social, et le ministère des Services sociaux étudient la possibilité d'offrir à tous les enfants de moins de treize ans des services de garde subventionnés par l'État.

Pour de nombreuses familles, cependant, les services de garde ne sont pas une solution appropriée. En effet, certaines préfèrent s'adresser à une personne connue, plus proche de chez elles, ou s'adresser à des amies, par exemple. Certains parents n'ont pas les moyens de faire transporter leur enfant jusqu'à une garderie. C'est une situation d'autant plus regrettable que, dans de nombreux cas, la famille a un voisin ou un parent proche qui serait sans doute très heureux d'obtenir un revenu supplémentaire en gardant des enfants. Il n'est pas rare que les mères seules vivant de l'assistance sociale soient prêtes à garder les enfants d'un voisin, si cela leur permet d'améliorer leur niveau de vie.

Je ne prétends que toutes les femmes qui dépendent de l'assistance sociale sont prêtes à faire ce travail. Je veux simplement dire que beaucoup d'entre elles, obligées de rester à la maison pour une raison ou une autre, aimeraient envisager cette solution pour gagner un peu d'argent.

J'ai connu moi-même un hiver très difficile où j'ai dû faire appel à dix-sept gardiennes différentes, alors qu'il y avait à côté de chez moi une femme qui dépendait de l'assistance sociale et qui aurait pu garder mes enfants de manière très satisfaisante.

À titre d'exemple, je mentionnerai le cas d'une famille de quatre personnes vivant à Happy Valley, Goose Bay, et dépendant de l'assistance sociale. Une famille dans cette situation obtient 467$ par mois, pendant 12 mois, ce qui fait 5,604$ pour l'année. L'allocation maximale prévue pour le logement est de 312$ par mois, soit 3,744$. Cette famille doit

[*Text*]

Manpower is $2.75 an hour by 40 hours per week, $110 a week by four weeks, $440 a month by 12 months, $5,280 a year.

The amount of a family of four in Happy Valley, Goose Bay under the poverty line—$7189. If she was allowed to babysit, subtracting the $5,289, she would still be $1,909 below the poverty line.

• 1720

I think the facts speak for themselves. It is a reality which breeds compounded social and economic injustice. I do not think I need to impress upon you the above-mentioned situation creates an atmosphere of depression and family-related problems. I therefore recommend this task force make a recommendation to the Department of Social Services. If they cannot afford to bring social service recipients above the poverty line, they should review their policies which prevent their clients from earning enough to bring themselves to an acceptable standard of living.

Further to the above-mentioned problem, more and more families are trying to survive on minimum-wage jobs and find themselves unable to afford adequate babysitting wages. These families are resorting to having children of 12 and 14 years babysitting for brothers and sisters during lunch and after school. Many families have young babysitters evenings and weekends or during summer months when regular babysitters are on vacation.

This reality is not likely to change. However, I feel it is a situation which can be improved upon. From time to time, some of our schools have put in a babysitting course, but it is not part of the annual school criteria. I feel if this course were to be implemented as a standard course into elementary school, it would provide the young adolescent with an understanding of the responsibility of babysitting, prepare him or her for what will probably be his or her first job and give him or her the beginning skills in parenting.

It is my recommendation to this task force that a recommendation go to the Department of Education that they study and put in place a course for students in grades 7 and 8 and this be a credited course.

Finally, I would like to look at the Income Tax Act and how it looks at day care. It is my opinion it is against the Constitution of Canada and it discriminates against the non-working parent. I refer to the section which disallows you to claim day care expenses unless you are working.

[*Translation*]

donc vivre avec un total de 9,348$ par an. Or, selon Statistique Canada, le seuil de la pauvreté pour une famille de quatre personnes à Happy Valley, Goose Bay, est de 16,735$. La famille dont je viens de parler se trouve donc à 7,189$ en dessous du seuil de la pauvreté.

Le maximum que peut gagner une mère seule, avant déductions, est de 130$ par mois, soit 5,629$. Veuillez m'excuser, ce que je voulais dire, c'est que cette mère seule se trouve à 5,629$ en dessous du seuil de la pauvreté. Selon le Centre de la main-d'oeuvre du Canada, le tarif standard des gardiennes d'enfants est de 2,75$ l'heure pour 40 heures par semaine, soit 110$ la semaine, 440$ le mois et 5,280$ l'année. Si notre famille de quatre personnes de Happy Valley, Goose Bay, qui se trouve à 7,189$ du seuil de la pauvreté, était autorisée à garder des enfants, elle obtiendrait 5,280$ en plus, ce qui signifie qu'il lui manquerait encore 1,909$ pour arriver au seuil de la pauvreté.

Ces chiffres sont suffisament éloquents, me semble-t-il. Ils reflètent une situation manifeste d'injustice sociale et économique. Est-il nécessaire de préciser qu'elle est également un facteur de dépression psychologique et de troubles familiaux? Par conséquent, je recommande à votre comité de faire la recommandation suivante au ministère des Services sociaux: s'il n'a pas les moyens requis pour permettre aux assistés sociaux d'arriver au moins au seuil de la pauvreté, qu'il réexamine ses politiques actuelles qui interdisent aux prestataires de gagner le minimum nécessaire pour arriver à un niveau de vie acceptable.

Un nombre croissant de familles essaient de survivre avec le salaire minimum et sont donc dans l'impossibilité de payer des tarifs de garde adéquats. Elles sont donc obligées de demander à des enfants de 12 ou 14 ans de s'occuper de leurs frères et soeurs pendant le déjeuner et après l'école. Beaucoup de familles utilisent de jeunes gardiennes d'enfants, le soir et les fins de semaine, ou durant les mois d'été, lorsque les gardiennes habituelles sont en vacances.

Cette situation ne changera pas d'elle-même. On peut cependant agir pour l'améliorer. Il est déjà arrivé que certaines écoles offrent des cours sur la garde des enfants, mais ces cours ne font pas partie des programmes réguliers. Si l'on pouvait les donner dans le cadre de l'enseignement primaire, les jeunes adolescents pourraient au moins mieux comprendre les responsabilités qu'ils acceptent lorsqu'ils gardent des enfants, ils pourraient se préparer pour leur premier emploi et acquérir certaines compétences de base à l'égard des enfants.

Je recommande donc à votre comité de demander au ministère de l'Éducation qu'il élabore un cours pour les étudiants de septième et de huitième années, et que ce soit un cours donnant droit à crédits.

Je voudrais finalement examiner l'effet de la Loi de l'impôt sur le revenu sur les services de garde d'enfants. J'estime en effet que cette loi, dans ce contexte, viole la Constitution du Canada et a un effet discriminatoire sur les parents qui ne travaillent pas. Je veux parler ici de ses dispositions qui

[*Texte*]

I had my child in a pre-school program and collected my day care receipts. I was not working for pay but volunteering many hours trying to see the establishment of a transition house for Labrador. The committee I worked with was a non-profit incorporated organization. My beef is if I had been working for myself and able to afford day care, I could have claimed this expense. I had to struggle to afford this expense and spent my time volunteering for my community. I could not claim for it.

I believe it is time our government acknowledged the people who give freely of their time to do volunteer work. I therefore recommend this task force recommend to the Department of National Revenue it review some of its policies and take a serious look at the volunteers of this country. Further to this recommendation, I would suggest volunteers could get a certified slip from recognized non-profit organizations acknowledging their work.

I have the recommendations in order:

(1) Recommendation to Health and Welfare Canada and the Department of Social Services to investigate the feasibility of a government-subsidized day care which provides day care to all children under 13.

(2) Recommendations to the Department of Social Services that if they cannot afford to bring social service recipients above the poverty line, they review and amend their policies which prevent their clients from earning enough to bring themselves to an adequate acceptable standard of living.

(3) Recommendation to the Department of Education that they study and put in place a child care course for students in grades 7 and 8 and it be a credited course.

(4) Recommendation to Taxation, Revenue Canada that it review some of its policies and take a serious look at the volunteers of this country. Further to this recommendation, I would suggest volunteers could get a certified slip from recognized non-profit organizations acknowledging hours worked.

The Chairman: Thank you very much, Reta. Madam Pépin.

Mrs. Pépin: I do not have many questions because I think you were very clear. We heard very often how difficult it is for a family who lives in poverty with a very low income. I want to congratulate you, because you said it is your first brief. You look like an expert. It is very good.

You mentioned something regarding families who are on social welfare. They do not have enough. If they earn a little bit of money they have to give it back to welfare. Your recommendation is we should leave the money to them.

Ms Saunders: Yes.

[*Traduction*]

interdisent aux parents qui ne travaillent pas de réclamer une déduction au titre des frais de garde d'enfants.

Lorsque j'ai inscrit mon enfant à un programme préscolaire, j'ai obtenu des reçus de garde. À l'époque je faisais du travail de bénévolat, afin de contribuer à la mise sur pied d'un foyer d'accueil au Labrador. Le comité pour lequel je travaillais était un organisme à but non lucratif. À cette époque, si j'avais travaillé pour moi-même et si j'avais pu me payer des services de garde, j'aurais pu réclamer une déduction. J'ai dû me battre pour assumer cette dépense tout en faisant du bénévolat dans ma collectivité, mais on m'a interdit de réclamer cette déduction.

J'estime qu'il est grand temps que le gouvernement prenne conscience du fait que certaines personnes donnent gratuitement de leur temps pour toutes sortes d'activités bénévoles. Je recommande en conséquence que votre comité demande au ministère du Revenu national de ré-examiner certaines de ses politiques concernant les personnes qui font du bénévolat. Je recommande par ailleurs que les bénévoles reçoivent des organismes à but non lucratif reconnus pour lesquels ils travaillent un certificat confirmant ce travail.

Je répète donc mes recommandations, dans l'ordre:

(1) Je recommande que le ministère de la Santé et du Bien-être social, et le ministère des Services sociaux étudient la possibilité d'offrir à tous les enfants de moins de treize ans des services de garde subventionnés par l'État.

(2) Je recommande à votre comité de la recommandation suivante au ministère des Services sociaux: s'il n'a pas les moyens requis pour permettre aux assistés sociaux d'arriver au moins au seuil de la pauvreté, qu'il réexamine ses politiques actuelles qui interdisent aux prestataires de gagner le minimum nécessaire pour arriver à un niveau de vie acceptable.

(3) Je recommande à votre comité de demander au ministère de l'Éducation qu'il élabore un cours pour les étudiants de septième et de huitième années, et que ce soit un cours donnant droit à crédits.

(4) Je recommande que votre comité demande au ministère du Revenu national de ré-examiner certaines de ses politiques concernant les personnes qui font du bénévolat. Je recommande par ailleurs que les bénévoles reçoivent des organismes à but non lucratif reconnus pour lesquels ils travaillent un certificat confirmant ce travail.

La présidente: Merci beaucoup, Reta. Mme Pépin.

Mme Pépin: Je n'ai pas beaucoup de questions à vous poser, car votre témoignage était très clair. Nous avons souvent entendu dire qu'il était très difficile aux familles de s'en sortir avec des revenus inférieurs au seuil de la pauvreté. Je tiens à vous féliciter, car vous nous avez dit que c'était votre premier mémoire. Vous l'avez très bien présenté.

Au sujet des familles qui reçoivent l'assistance sociale, vous avez dit qu,elles n'avaient pas assez de revenus. Or, si elles gagnent quelque chose, elles doivent le rendre à l'organisme de bien-être social. Si j'ai bien compris votre recommandation, vous voulez qu'on leur laisse cet argent?

Mme Saunders: Oui.

[*Text*]

Mrs. Pépin: I think we are very receptive to a recommendation like that, because—

• 1725

Ms Saunders: Just to demonstrate that a little bit further, I know for example that Labrador has a very cold climate during the winter months and when September comes for the people on social assistance, I think it is $65 extra a month they get to cover oil. You cannot even call for the oil unless you are going to pay $85 and in most of the apartments it costs $85 every two weeks, if not more often.

We have a housing shortage and there are a lot of people living in places that are really cold and you can run into $300 or $400 a month on oil, so that $65 is going to get them nowhere. If they earn the money by babysitting and then have to give it back, they are still not getting ahead. I am saying I do not think we are going . . .

Mrs. Pépin: Also, to go back, because they work for nothing and I . . . Have you always lived in Goose Bay?

Ms Saunders: Since I was five.

Mrs. Pépin: Since you were five. Because you seem to know very, very well the problem in the area.

Ms Saunders: I became involved in the Status of Women Council in 1980 because I had so many women coming to me who were battered. Also, I was then the chairperson at the Labour House Committee for three years.

Mrs. Pépin: You are speaking about battered women; do you have a centre or a shelter where they could go?

Ms Saunders: Yes. We just opened in March.

Mrs. Pépin: Do you have a little space for children?

Ms Saunders: We take children and we have just been told that we can have a child-care worker. That child-care worker is to put in place a program that would help those children to adapt to the fact that they have been in a battering situation, to readjust, to have a program with the parents and mothers. It is not babysitting per se for the mother who wants to go out and work or for the mother . . .

Like I said, we had a mother with an infant baby who had broken ribs. We had 14 children in the house, one mother working, one mother with a broken arm and the other mother had a lame arm from beatings and a lame leg. So we spent all of the time just cooking the meals and trying to answer the telephone. If somebody had come who was in a crisis situation, we would have been between the children and the crisis person and we were not giving the type of care to the mother that we wanted, because the shelter is primarily to help her deal with the battering.

Mrs. Pépin: The person that you are going to get to look after the children, you will have subsidies for that money too?

[*Translation*]

Mme Pépin: C'est là une recommandation à laquelle nous sommes très sensibles.

Mme Saunders: Par exemple, je connais des personnes au Labrador qui reçoivent 65$ de plus par mois pour le chauffage, car il fait très froid au Labrador en hiver, et beaucoup de gens dépendent de l'assistance sociale dès le mois de septembre. Cependant, il est impossible d'obtenir du mazout si on ne paie pas au moins 85$ et, dans la plupart des appartements, cela peut coûter jusqu'à 85$ toutes les deux semaines.

Il y a actuellement une pénurie de logements et beaucoup de gens vivent dans toutes sortes de cabanes où il fait très froid. Le chauffage peut leur coûter jusqu'à 300 ou 400$ par mois. Que peuvent-ils faire avec 65$? S'ils gagnent de l'argent en gardant des enfants, ils seront obligés de le rendre. À quoi cela rime-t-il?

Mme Pépin: Par contre, s'ils travaillent pour rien . . . Avez-vous toujours vécu à Goose Bay?

Mme Saunders: Depuis l'âge de cinq ans.

Mme Pépin: Vous semblez très bien connaître la région.

Mme Saunders: J'ai décidé de faire partie du Conseil du Statut de la femme en 1980, car j'ai vu beaucoup de femmes qui étaient battues par leur conjoint. Par ailleurs, j'ai été présidente du comité de création de Labour House, pendant trois ans.

M. Pépin: Puisque vous parlez des femmes battues, y a-t-il dans votre région un centre qui peut les accueillir?

Mme Saunders: Oui, il a ouvert ses portes en mars.

Mme Pépin: Peut-il accueillir des enfants?

Mme Saunders: Nous sommes bien obligées de le faire, et on vient juste de nous dire que nous pourrons avoir une éducatrice-gardienne. Nous allons lui demander de mettre en place un programme destiné à aider ces enfants à faire face à la situation dans laquelle se trouve leur famille, et nous voudrions que ce soit un programme pour les parents en même temps. Il ne s'agit pas pour nous d'essayer de garder les enfants pendant que les mères vont chercher du travail ou . . .

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons accueilli un bébé et sa mère, qui avait deux côtes cassées. À un certain moment, nous avions 14 enfants, une mère qui travaillait à l'extérieur, une mère qui avait un bras cassé, et une mère qui ne pouvait plus se servir d'un bras et d'une jambe parce qu'elle avait été trop battue. Nous étions donc obligées de passer tout notre temps à préparer des repas et à répondre au téléphone. Si quelqu'un venait nous demander notre aide pour un problème familial, il nous était très difficile de répondre parce que nous devions nous occuper des enfants, alors que nous n'étions même pas capables de leur donner les soins qu'il leur aurait vraiment fallu, puisque notre foyer d'accueil est essentiellement destiné à venir en aide aux femmes battues.

Mme Pépin: Allez-vous recevoir des subventions pour payer la personne qui va venir s'occuper des enfants?

[*Texte*]

Ms Saunders: We will now in our new budget that is coming up, be able to hire a child-care worker, but she will not be a child-care worker/babysitter. She will be a person who will be putting in a program because it is a situation that has been recognized for years, that battering is a continuous cycle and we want to try to stop that cycle.

She would be more into handling specific programs for the different ages and so she would not be having all the kids at one time. She would start with the different ages at different times and the older children. She would also want to work with the mother in parenting skills if it was needed, so therefore it would not serve as you would think of a daily child-care service.

Mrs. Pépin: I want to thank you for coming. I know it is a long journey to come here.

Ms Saunders: Thank you.

Mrs. Pépin: I think your presentation was very, very good.

Ms Saunders: Are you ready to hear another one when I am finished? While I was preparing this brief, I had received a telephone call from my group in Makkovik, Labrador. They asked me to speak for them and Mr. Harris said it was okay.

Mrs. Pépin: Yes.

Ms Saunders: So I made up another one.

Mrs. Pépin: Fine

Ms Saunders: This brief is on behalf of the Women's Group from Makkovik, Labrador. It is based upon a telephone conversation from Kate Mitchell, who is the president of that group. The mandate of the group is to see the establishment of a day care centre for Makkovik, Labrador.

Makkovik is a small community on the northern coast of Labrador. The people's livelihood is fishing. While the men are fishing, every able-bodied woman works at the fish plant. This is very necessary to sustain the family income as the fisherman's unemployment only covers the period beginning November 1 and ending May 15. Women who work at the plant may claim unemployment for a year.

With the fathers out fishing and the mothers working long shifts, the day care problem is of major concern to the women of this community. It is this concern that in 1981 and 1982 saw the formation of a women's group. This group has been struggling to see the formation of a day care centre. The group at one time was considering the community bunkhouse until it was declared a fire hazard.

The group has since received a grant of $1,500 to cover a six-month period. This grant was given by the Labrador Native Women's Association to pay for a co-ordinator. This group has tried many government departments for assistance until they feel they have exhausted all the resources.

[*Traduction*]

Mme Saunders: Grâce à notre nouveau budget, nous pourrons recruter une personne qui va s'occuper des enfants, mais ce ne sera pas une éducatrice-gardienne. Ce sera une personne qui mettra en place un programme spécialisé, car il y a bien longtemps que l'on sait qu'il est très important d'essayer d'interrompre le cycle infernal dans lequel se trouvent les femmes battues.

Cette personne va donc offrir des services distincts aux enfants d'âges différents, ce qui signifie qu'elle ne s'occupera pas de tous les enfants en même temps. Elle devra également travailler avec les mères, pour leur donner certaines instructions, s'il y a lieu, ce qui signifie qu'elle ne pourra pas offrir un véritable service de garde des enfants.

Mme Pépin: Je vous remercie beaucoup d'être venue témoigner, et d'avoir fait un aussi long voyage.

Mme Saunders: Merci.

Mme Pépin: Votre témoignage était excellent.

Mme Saunders: Êtes-vous prêts à entendre un autre témoignage? Je vous demande cela parce que, lorsque je préparais mon mémoire, mon groupe de Makkovik, au Labrador, m'a téléphoné pour me demander de m'exprimer en son nom, et M. Harris m'a dit que je pourrais le faire.

Mme Pépin: Certainement.

Mme Saunders: J'ai donc préparé un autre mémoire.

Mme Pépin: Très bien.

Mme Saunders: Ce mémoire vous est présenté au nom du groupe des femmes de Makkovik, au Labrador. Je l'ai préparé sur la base d'une conversation téléphonique que j'ai eue avec Kate Mitchell, présidente du groupe. Je dois souligner dès le départ que le mandat du groupe est de contribuer à la création d'une garderie à Makkovik, au Labrador.

Makkovik est une petite collectivité de la côte nord du Labrador, qui dépend essentiellement de la pêche. Lorsque les hommes sont à la pêches, toutes les femmes capables de travailler sont à l'usine de transformation du poisson. Elles sont en effet obligées de travailler pour subvenir aux besoins de leur famille, puisque les prestations de chômage des pêcheurs ne couvrent que la période allant du 1er novembre au 15 mai. Les femmes qui travaillent à l'usine peuvent demander des prestations d'assurance-chômage durant toute l'année.

Lorsque les pères vont à la pêche et que les mères travaillent à l'usine, il faut que quelqu'un s'occupe des enfants. C'est pour cette raison qu'a été créé ce groupe de femmes, en 1981, c'est-à-dire pour organiser la mise sur pied d'une garderie. À une certaine époque, la groupe envisagerait d'utiliser une sorte de foyer communautaire, mais les autorités ont déclaré qu'il ne répondait aux normes de prévention des incendies.

Depuis cette date, le groupe a reçu une subvention de 1,500$, couvrant une période de six mois. Cette subvention fut accordée à l'Association des femmes autochtones du Labrador, pour qu'elle puisse recruter une coordonnatrice. Je dois signaler que cette Association s'était adressée à de nombreux ministères pour obtenir une aide financière, et qu'elle avait

[*Text*]

• 1730

The women have gained the support of the community and have a few teachers willing to assist in summer day care. Not ready to give up yet, the women have started talks with the school boards for the use of their facilities. This solution, however, will cover a period only up to mid-August, and the fish plant operates up to and including October.

This is a desperate situation, and I ask this task force to do everything it can to put recommendations to the appropriate departments in both federal and provincial governments to assist the women of Makkovik to see the establishment of a government-subsidized day care centre. Thank you.

The Chairman: Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: I think that is a really interesting proposal. I wonder if they could not get a job development project that would cover that. It does not pay as much as it should—

Ms Saunders: Actually, I have just started to talk to them about that. I got in contact with them only about two weeks before I came.

Ms Mitchell: Yes. If they got it going ahead of time next year, you would think it would be an ideal project. It fits in with the timing, does it not?

Ms Saunders: Yes, it does, because it is through the summer months only.

Ms Mitchell: I want to thank you for coming. I have been to Goose Bay, Labrador. When I was housing critic, I visited and spent two or three days there and went into the native community next door to Goose Bay, too. Since then, I have been so impressed with the women of Labrador. I think you have given real leadership in a lot of things that have happened. I think these are examples again.

I want to ask you a couple of things. That is a great idea about Revenue Canada. If we could get them to recognize some kind of certificate for volunteer work with the non-profit organization, maybe the same kind of certificate could also be used by volunteers on a job resume. A lot of people who have not been in the work force, women who have been homemakers, never get any recognition for what they have done. Maybe it could be officially recognized as a reference as well. I think that is worth looking into; it is a good idea.

Ms Saunders: Thank you.

Ms Mitchell: You mentioned something about the shortage of buildings and housing. My impression was that an awful lot

[*Translation*]

épuisé toutes ses ressources au moment où la subvention est arrivée.

Les membres de l'Association ont obtenu l'appui de leur collectivité, et quelques enseignants acceptent de les aider à garder des enfants, l'été. Puisqu'elles ne sont pas prêtes à jeter l'éponge, ces femmes ont entrepris des négociations avec les conseils scolaires pour obtenir le droit d'utiliser leurs locaux. Cependant, cela ne résoudra leurs problèmes que jusqu'à la mi-août, alors que l'usine de transformation du poisson est ouverte jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Les femmes de cette collectivité se trouvent donc actuellement dans une situation désespérée, et j'implore votre comité de faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adresser aux ministères pertinents, aux niveaux fédéral et provincial, afin d'aider les femmes de Makkovik à créer la garderie subventionnée dont elles ont besoin. Merci.

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Voilà une proposition fort intéressante. Je me demande si elles ne pourraient pas obtenir une subvention de création d'emploi pour arriver à leurs fins. Bien sûr, la somme ne serait pas aussi élevée que . . .

Mme Saunders: Je viens justement de leur en parler. Nous en avons discuté il y a deux semaines.

Mme Mitchell: Très bien. Si elles pouvaient l'obtenir à temps, ce serait idéal pour leur permettre de réaliser leur projet.

Mme Saunders: Oui, parce qu'elles n'ont besoin de services de garde que pendant les mois d'été.

Mme Mitchell: Je suis déjà allée à Goose Bay, au Labrador. Lorsque je m'occupais des problèmes de logement, pour mon Parti, j'y ai passé deux ou trois jours, et j'ai visité la collectivité autochtone qui se trouve juste à côté. À cette occasion, j'ai été fort impressionnée par les femmes du Labrador, qui ont vraiment fait preuve d'une initiative considérable dans un grand nombre de domaines. Vous venez encore d'en donner confirmation

L'idée que vous avez proposée au sujet de Revenu Canada me paraît excellente. Je crois en effet qu'il serait légitime que le Ministère reconnaisse le travail que font bénévolement certaines personnes pour des organismes à but non lucratif, et cela pourrait sans doute se faire au moyen d'un certificat que les personnes concernées pourraient d'ailleurs aussi utiliser pour leur curriculum vitae. Beaucoup de personnes qui n'ont jamais occupé d'emploi rémunéré, ou de femmes qui se sont occupées de leur foyer, n'obtiennent strictement aucune reconnaissance pour ce qu'elles savent faire. Il est peut-être grand temps que l'État en tienne compte. C'est une excellente idée.

Mme Saunders: Merci.

Mme Mitchell: Vous avez parlé aussi d'une pénurie de logements, mais j'avais l'impression qu'il y avait au Labrador un grand nombre de locaux fédéraux des Forces armées qui

[*Texte*]

of federal buildings in Labrador had been used by the armed forces and were boarded up. None of those is usable, I guess.

Ms Saunders: In my experience, having been on the committee that put the transition house in place, we worked for five years trying to get federal housing and it was next to impossible. Then we tried to get a Newfoundland-Labrador vacant house, until we finally had to get a CMHC mortgage. We were able to get it. But right now, federal housing is tied up because there is so much talk of a NATO base coming to Goose Bay and the government is trying to negotiate that we do get a NATO base. I do not imagine there will be any more federal housing sold.

Ms Mitchell: Thank you.

The Chairman: Just before you leave, Reta, Mr. Nicholson has a question.

Mr. Nicholson: Thank you, Madam Chairperson. Thank you very much for a very well thought-out and well put together brief. You seem to hit this problem from a number of different angles.

I was interested in your suggestion of getting parenting course into grade 7 or grade 8. That is the first time we have heard the suggestion that it should be aimed at that particular level, at public school. I could not help but think, when you mentioned some of the young girls of the ages of 14 and 15 getting pregnant and having children, that it is somewhat appropriate to have parenting and all the responsibility that goes with parenting taught at a very early age.

As well, I was interested in your suggestion about the tax receipt for volunteer work. I happen to like Mrs. Mitchell's suggestion about the certificate. I think that is an excellent idea for people who have contributed many hours to worthwhile organizations. How do you think that would work? You used the example that a woman who was volunteering would not have any income from which to deduct it. Was it some sort of credit, perhaps, on her husband's income tax or what? Could you explain it to me?

Ms Saunders: There have been some years when I was working and other years when I was not working. In the years I was working, when I had child care receipts I was able to claim them as an expense on my income tax. There have been quite a few years when I was working but was not bringing in a wage. In fact, it has gone up to 42 and sometimes 50 hours a week of volunteer work I have put in to trying to see the establishment of a transition house. I felt it was very unfair that although I had certified receipts from a certified day care centre I could not claim them, simply because I was not employed.

• 1735

Mr. Nicholson: But did you have some income?

Ms Saunders: I had no income.

[*Traduction*]

n'étaient plus utilisés. Si je vous comprends bien, ils ne sont pas non plus utilisables?

Mme Saunders: Lorsque je faisais partie du comité qui s'est occupé de la création du foyer d'accueil, je puis vous dire que nous avons essayé pendant cinq ans d'obtenir un local fédéral, et que c'était quasiment impossible. Ensuite, nous avons essayé d'obtenir une maison vacante, et nous avons finalement obtenu une hypothèque de la SCHL. Actuellement, cependant, les locaux fédéraux sont bloqués car on parle beaucoup de créer une base de l'OTAN à Goose Bay, et le gouvernement a d'ailleurs entrepris des négociations à cet effet. Par conséquent, je ne pense pas qu'il mette d'autres locaux en vente.

Mme Mitchell: Merci.

La présidente: Avant que vous ne partiez, Reta, M. Nicholson souhaiterait vous poser une question.

M. Nicholson: Merci, madame la présidente. Je tiens à remercier le témoin de nous avoir présenté un mémoire extrêmement intéressant, abordant le problème sous plusieurs angles différents.

Je suis particulièrement intéressé par votre idée de donner des cours aux enfants de 7e ou de 8e année sur la garde des enfants. C'est la première fois que j'entends quelqu'un formuler cette proposition, notamment à l'intention des élèves du primaire, et je n'ai pu m'empêcher d'y penser lorsque vous avez parlé des jeunes filles de 14 ou 15 ans qui tombent enceintes. Peut-être serait-il en effet très opportun de leur donner un minimum de formation au sujet des responsabilités parentales.

Je trouve également fort intéressante l'idée que vous avez proposée au sujet d'un reçu aux fins d'impôt, pour le travail des bénévoles. Il se trouve que j'aime beaucoup ce que vient de dire Mme Mitchell au sujet d'un certificat. Cela me paraît être une excellente idée pour les personnes qui donnent leur temps sans compter à des organismes à but non lucratif. Cela dit, comment le système pourrait-il être appliqué? Vous avez donné l'exemple d'une femme qui faisait du bénévolat, mais il est évident qu'elle n'aurait aucun revenu duquel déduire ses frais de garde d'enfants. S'agirait-il donc d'un crédit d'impôt? Le mari pourrait-il en bénéficier?

Mme Saunders: Il y a eu des années où j'ai travaillé et d'autres non. Les années où j'ai travaillé, j'aurais pu réclamer une déduction fiscale si j'avais eu des reçus. Il y a eu aussi beaucoup d'années où j'ai travaillé sans salaire. En fait, je suis arrivé à quarante-deux, et même parfois cinquante heures hebdomadaires de travail bénévole pour parvenir à créer un foyer de transition. J'ai trouvé cela très injuste, car même si j'avais des reçus certifiés émis par une garderie agréée, je ne pouvais pas les déduire, étant donné que je n'étais pas employé.

M. Nicholson: Mais aviez-vous un revenu quelconque?

Mme Saunders: Non, pas de revenu.

[*Text*]

Mr. Nicholson: I guess maybe we would be looking at some sort of a negative income tax.

Ms Saunders: It was part of the baby bonus, a part of this here, and a part of that there, trying to squeak by each month so I could continue with my volunteer work, because I really believed we needed a transition house, and we have one. Although that was a great reward in itself, it still would have been financially easier on . . . We have excellent people out there who are volunteering all the time, and they are groups and organizations that are of great benefit. I mean, if you take, for instance, the cancer society and the diabetic association that do a lot for this country, it is a very small recognition to let them claim their receipts for day care.

Mr. Nicholson: Oh, you are right, I think we can be fairer to those people.

I will take the opportunity to congratulate you for getting a transition house going. I know it can be a long haul and a difficult process to get the funds and put it all together, but they are very much needed in all communities across this country. I am sure you take a great deal of satisfaction and pride in seeing that it is operating now in your particular community. I am sure you would agree that all those long hours were very much worth it.

Ms Saunders: Yes, it was an education. I cannot complain.

Mr. Nicholson: Thank you very much for your contribution.

The Chairman: How did you manage to fund the transition house?

Ms Saunders: We got a CMHC loan to purchase the house and renovate it under the Department of Social Services, provincial. We had to pay the salaries and the electricity, that kind of thing. We borrowed and pledged our community for things like linens, dishes and that kind of thing. I went to a Job Development Program, and we got three trainees, because it is the kind of facility that has to be open 24 hours, 7 days a week, and there is only one shift worker. If at any one time a shift worker got sick, we would be unable to train a new person, so we got the funding to have three trained. It is very fortunate because, before I left, we found out that a shift worker cannot come to work any more, and so the trainee had to step right in and work. Also under that same program I was able to do some PR on the coast of Labrador with some of our trainees to let the coastal communities know about our house, because Labrador is not open by roads.

The Chairman: And is it the same funding through job creation that you are going to get your day care worker?

Ms Saunders: No. That is an additional funding under the same social services provincial grant. We had to cut our budget last year to get our foot in the door.

The Chairman: You are one of the few transition houses we have heard from that actually has arranged for funding of a

[*Translation*]

M. Nicholson: Alors on pourrait envisager une sorte d'impôt négatif sur le revenu.

Mme Saunders: Cela fait partie des allocations familiales, et j'essayais de gratter un peu à droite, un peu à gauche, tous les mois, afin de poursuivre mon travail bénévole, car je pensais que nous avions vraiment besoin d'un foyer de transition, et j'ai réussi. Même si ce foyer représente en soi une merveilleuse récompense, il aurait été plus facile, financièrement . . . Nous avons des gens extrêmement compétents, appartenant à des groupes ou à des associations, qui accomplissent un travail bénévole extrêmement bénéfique. Je pense, par exemple, à la Société de lutte contre le cancer ou à l'Association du diabète, qui font beaucoup pour notre pays; je crois que ce n'est pas aller très loin que de valider leurs reçus au titre des garderies.

M. Nicholson: Vous avez raison, je crois que nous pourrions nous montrer plus équitables envers ces gens-là.

J'en profite pour vous féliciter d'avoir lancé un foyer de transition, car je sais que c'est une tâche de longue haleine et qu'il n'est guère facile de réunir les fonds, malgré le besoin criant de foyers de transition dans toutes les communautés du pays. Je suis sûr que vous êtes très fière que ce foyer fonctionne à présent dans votre localité et que l'effort que vous avez fourni vous semble parfaitement justifié.

Mme Saunders: Effectivement, je ne peux pas me plaindre, j'ai beaucoup appris.

M. Nicholson: Merci beaucoup de votre contribution.

La présidente: Comment vous y êtes vous prise pour financer le foyer de transition?

Mme Saunders: Nous avons obtenu un prêt de la SCHL pour acheter la maison et la rénover sous l'égide du ministère des Services sociaux de la province. Nous devions payer les salaires, l'électricité et toutes ces choses-là; nous avons aussi emprunté à nos concitoyens des choses comme la literie, la vaisselle et autres. Je me suis également adressée au Programme de création d'emplois pour obtenir trois stagiaires, car le centre doit rester ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept et qu'il n'y a qu'un seul travailleur par poste. Il nous fallait donc parer à toute éventualité, c'est pourquoi nous avons obtenu le financement pour former trois personnes. Nous avons bien fait, car juste avant mon départ, nous avons constaté que l'un des travailleurs par poste ne pouvait pas venir, et l'un des stagiaires a dû le remplacer au pied-levé. Ce programme nous a aussi permis de nous faire un peu de publicité sur la Côte du Labrador grâce à nos stagiaires, car certaines localités ne sont pas accessibles par route.

La présidente: Est-ce que vous allez engager votre éducateur/éducatrice grâce au même programme de création d'emplois?

Mme Saunders: Non, nous allons le faire grâce à la même subvention des services sociaux de la province. L'an dernier, nous avons dû réduire notre budget pour pouvoir nous implanter.

La présidente: Vous êtes l'un des rares foyers de transition, à notre connaissance, qui ait réussi à financer un

[*Texte*]

day care worker, although they feel the need is there. I think it is another plus to your work within the transition house, because we certainly have heard evidence that a day care worker is very important because of the traumatic change those children are going through. They need somebody who can work with them, not someone who is already going through the same sort of problems as a mother and a wife. I congratulate you on getting that far. I hope it all works out well for you. Thank you again for coming down.

Ms Saunders: Thank you.

The Chairman: We will hear next from the Baffin Women's Association—Catherine Moore and Monique McCracken. Good afternoon, and welcome.

Ms Catherine Moore (Baffin Women's Association): Good afternoon. My name is Catherine Moore, and I would like to introduce Monique McCracken, who is the president of the Baffin Women's Association.

The issue of child care in the Northwest Territories is a unique and complex one. In preparing this presentation, we have taken a serious look at the issues and factors, as well as proposals to rectify our problems in providing high quality care, affordable and accessible, to all children and their families in our community.

• 1740

In Frobisher Bay the families are faced with a series of problems, such as the geographic isolation between the communities in southern Canada and the high cost of living. To give you few examples, a four-litre bag of milk costs $12 and a loaf of bread costs $2.53. The rent on a bachelor apartment is over $600 per month. In our community alone, the unemployment rate is over 40%. That represents those individuals seeking and able to work.

We are the only region in Canada where there are no legislative guidelines regulating child care and very limited funding available to families for such care. Currently, the total number of day care centres in the Northwest Territories is 24. Of these, 15 offer full-day programs providing 391 spaces for pre-schoolers. There are nine centres offering half-day programs providing 178 spaces. Presently, in the eastern Arctic there are only two day care centres, one in Frobisher Bay providing 20 spaces, which is privately run, and one in Nanisivik providing 30 spaces, which the mining company operates for its employees. Unfortunately, the centre in Frobisher Bay closed on June 6 which further aggravates the already deplorable situation existing in town.

Other types of care offered to a few parents are private homes. There is a very pressing need for child care because the community options for care are so few. The majority of parents are forced to place their children in unregulated, inadequate situations.

Results from a community survey on local child care services in Frobisher Bay conducted by our association estimate over 55% of families are currently using a child care

[*Traduction*]

éducateur/éducatrice, bien que tous conviennent que le besoin existe. C'est certainement un atout pour votre foyer de transition, car les preuves ne manquent pas du rôle important que peut jouer un éducateur parmi des enfants aussi traumatisés. Ils ont en effet besoin de quelqu'un de qualifié et de l'extérieur, et non pas un membre de la famille, comme la mère ou la femme, qui partage les mêmes problèmes. Je vous félicite d'être allée aussi loin et je vous souhaite tout le succès possible. Merci, une fois de plus, d'être venue témoigner.

Mme Saunders: Merci.

La présidente: Le prochain témoin sera la Baffin Women's Association, représentée par Catherine Moore et Monique McCracken. Bonjour, nous vous souhaitons la bienvenue.

Mme Catherine Moore (*Baffin Women's Association*): Bonjour, je m'appelle Catherine Moore et je vous présente Monique McCracken, présidente de la Baffin Women's Association.

La question des services de garde à l'enfance dans les Territoires du Nord-Ouest présente une complexité tout à fait spécifique. Lors de la préparation de notre témoignage, nous avons étudié les problèmes qui se posent, les facteurs susceptibles de les influencer et les propositions visant à corriger la situation au moyen de services de bonne qualité, abordables et accessibles, et destinés à tous les enfants et à toutes les familles de notre communauté.

A Frobisher Bay, les familles doivent affronter toute une série de problèmes, tels que l'isolement par rapport aux localités du sud du pays et le coût de la vie, très élevé. À titre d'exemple, un contenant de quatre litres de lait coûte 12$ et un pain 2.53$. Le loyer d'un studio dépasse 600$ par mois. Dans notre localité, le taux de chômage dépasse quarante pourcent, je veux dire les personnes aptes au travail et qui en cherchent.

Nous sommes la seule région du Canada non régie par une loi en matière de garde d'enfants et le financement offert aux familles dans ce domaine est très limité. À l'heure actuelle, il n'y a pas plus de 24 garderies dans les Territoires du Nord-Ouest. Quinze d'entre elles sont ouvertes toute la journée et offrent un total de 391 places aux enfants d'âge préscolaire. Neuf centres, fonctionnent à la demie-journée, offrent 178 places. À l'heure actuelle, dans l'Arctique oriental, on compte deux garderies, l'une à Frobisher Bay avec 20 places—il s'agit d'une garderie privée—et l'autre à Nanisivik, offrant 30 places—installée par la compagnie minière pour ses employés. Malheureusement, le centre de Frobisher a fermé le 6 juin, ce qui aggrave encore la situation déjà déplorable dans la ville.

Quelques parents ont réussi à obtenir des services auprès de particuliers. Le besoin est donc pressant, car nous n'avons que peu de solutions provenant de la communauté, si bien que la majorité des parents sont forcés de placer leurs enfants dans des foyers non agréés et dans des conditions insatisfaisantes.

Selon un sondage effectué par notre association sur les services de garde d'enfants dans la localité de Frobisher Bay, plus de 55 p. 100 des familles ont recours à un service de garde

[*Text*]

service outside their own home. Under 20% of providers give receipts and over 27% of providers do not give receipts. Less than 1% of families are able to access centre care for their children. On average it costs $4,600 per child for full-day care per year.

We feel that the only way a community can grow and take shape is through the establishment of systems that support family life. In order to do this, it is necessary that a community provides facilities or a structure that assists families and provides economic growth for a community.

A quality system needs to be put in place to serve three purposes: to enhance children's development; to assist parents in meeting both parental and work responsibilities; and to serve as part of our society's set of child welfare and family support services.

We feel that one of the key factors that must be addressed is the education of the public to the importance of quality care for children. We recognize that child care is not just a woman's problem. Child care is a societal issue and the health and well-being of the family must be considered. It is only though public education that changes can occur.

Many northern families have resorted to leaving young babies and children in the care of older siblings, usually 9- to 14-year-old girls. Thus, these young girls are missing out on valuable education, to say nothing of the risk and the safety hazards that can occur with this type of care. As well, many individuals are trying to obtain academic, technical or pre-employment training but are unable to do so because there is no care available for their children in their own community or the community to which they must travel for courses. We need a variety of models of child care, intelligently designed centres offering full- and part-time care, home providers for small groups or infant care, nurseries, play schools and mums-and-tots drop-in centres.

All of society, including government, must bcome more involved in the care of children. We feel that the federal government can play an important role in the future delivery of care for our children. Our fundamental concern is for adequate funding. It is inevitable that quality and quantity of care provided, suffers when funding is insufficient or unstable.

Since there are very few systems in place in the territories, federal initiatives are required to assist us in delivering such programs. We feel that public funds should be used in those situations which are publicly used or parent-run and based on a non-profit ideal.

• 1745

In Frobisher Bay we have a need for a day care centre as well as co-operative or parent-organized family day homes and we feel both should be eligible for funds. There should also be access for programs and funds for parents who are at home

[*Translation*]

à l'extérieur du foyer. Moins de 20 p. 100 des gardiennes/gardiens donnent des reçus et plus de 27 p. 100 refusent d'en donner. Moins de 1 p. 100 des familles ont accès à une garderie et, en moyenne, les frais annuels de garderie par enfant s'élèvent à 4,600$.

Nous pensons que pour permettre le développement d'une communauté, il faut créer un réseau de soutien aux familles. Pour cela, il faut que la collectivité organise les services nécessaires.

Il faut donc mettre sur pied un système garantissant la qualité et dont la mission sera triple: promouvoir l'épanouissement des enfants; aider les parents à faire face à leurs responsabilités familiales et professionnelles; faire partie intégrante de la structure destinée au bien-être de l'enfance et de la famille.

Nous pensons qu'il faut avant tout sensibiliser l'opinion à l'égard de l'importance que revêtent les services de garde à l'enfance de bonne qualité. Il ne s'agit d'ailleurs pas, selon nous, d'un problème concernant exclusivement les femmes; la garde des enfants est un problème qui touche l'ensemble de la société, car il concerne la santé et le bien-être de la famille. Mais il faut, pour apporter les changements nécessaires, y sensibiliser l'opinion publique.

Beaucoup de familles du nord du pays doivent se résoudre à confier les nourrissons et les enfants en bas âge à leurs frères et soeurs plus âgés—en général, ce sont des filles entre 9 et 14 ans. Ces dernières n'ont donc pas la possibilité d'acquérir une instruction précieuse, sans compter les dangers que présente ce genre de solution. En outre, un grand nombre de personnes cherchant à acquérir une formation universitaire, technique ou une préparation à l'emploi, doivent y renoncer car il n'existe pas de garderie dans leur localité ou dans la localité où elles vont suivre leurs cours. Il nous faut toute une gamme de services de garderie, organisés de façon judicieuse de manière à offrir une garde à plein temps et à temps partiel, des gardiennes/gardiens à domicile pour les petits groupes ou les nourrissons, des écoles et des halte-garderies.

L'ensemble de la société, y compris les pouvoirs publics, doit s'impliquer davantage dans la garde des enfants. Nous pensons que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important dans l'établissement de services de garde à l'enfance. Notre principal problème, c'est le financement, car on ne saurait offrir des services suffisants en quantité et en qualité à partir d'un financement indigent ou précaire.

Etant donné la carence de services dans les Territoires, il faut que le gouvernement fédéral nous aide à prendre les initiatives nécessaires. Nous pensons que l'on devrait utiliser les fonds publics pour les garderies à but non lucratif destinées au public ou tenues par les parents.

Nous avons besoin, à Frobisher Bay, d'une garderie ainsi que de foyers coopératifs ou tenus par des parents; selon nous, ces deux projets devraient pouvoir obtenir un financement. Des dispositions devraient également être prises pour permettre aux

[*Texte*]

caring for their children. We recognize the value of nurseries, play schools and drop-in centres, which provide additional stimulation outside the home.

Whatever options parents have open to them for care, it is necessary for them to have active input into the operations and programs. It is also necessary to provide funds to train individuals in early childhood education. We feel the curriculum should be developed to reflect the lifestyle and the culture of northerners and be delivered in English, French and the different native languages.

Child care is necessary in each community. Therefore, the education of the providers should take place there. We recognize that the care of children is a very demanding profession. If a community values the care of children, it is necessary for the provider to be paid a living wage in keeping with the demands of the job and the labour market rates in the community.

There is a need for quality care run by quality staff who develop programs which meet the physical, social, mental and cultural needs of northern children. There are no territorial government programs available to assist communities in starting and funding a day care centre, purchasing equipment or training providers.

The federal government, through the Canada Employment and Immigration Commission, does offer a minimal level of funding to start centres. Since it is established by the CEIC, northerners are forced to adhere to a southern oriented system which is not flexible or compatible to the high cost of operating a business. An example of this is the day care centre in Frobisher Bay received funding through the federal government CEIC grant. Under this agreement, they were only allowed to charge parents a fee of $10 per day per child. No allowances were made for the operation of a northern centre under the granting system. For three years, capital funds were utilized to augment the parents' fees. When the grant ran out, fees were increased to such a level the majority of parents could not afford to send their child to the centre. A short time later, the centre closed.

Families are concerned with the types of care their children are receiving and are presently limited by their dollar-buying power. The current user fee system is inadequate, $2,000 a year deduction per child is not an equitable system. We feel the present system of tax deductions is regressive. With this method, higher-income families are able to claim more deductions than middle and low-income families. Consequently, their tax refund is greater. This is putting more money back into the hands of families who are able to purchase child care. The money should go to fund child care

[*Traduction*]

parents au foyer de bénéficier de certains programmes, assortis du financement nécessaire. Nous sommes en outre en faveur des écoles maternelles, des jardins d'enfants et des haltes-garderies qui offrent une stimulation complémentaire à celle du foyer familial.

Quelles que soient les solutions offertes aux parents en matière de garderie, il est important qu'ils puissent participer à l'établissement de programmes et à leur fonctionnement. Il faut en outre prévoir les fonds nécessaires à la formation des spécialistes du développement de la petite enfance. Le programme de formation devrait tenir compte du mode de vie et de la culture des habitants du Nord et être offert en anglais, en français et dans les différentes langues autochtones.

Etant donné que les soins des enfants constituent une nécessité dans toutes les communautés, c'est sur place qu'on devrait former les éducateurs/éducatrices. Nous savons que c'est un travail extrêmement exigeant. Par conséquent, si une communauté lui accorde la place qui lui revient, il faut offrir à l'éducateur/éducatrice un salaire correspondant aux exigences de sa tâche et au niveau de rémunération général de la collectivité.

Nous avons besoin de garderies de qualité, tenues par un personnel qualifié responsable de mettre sur pied des activités qui favoriseront l'épanouissement physique, social, mental et culturel des enfants du Nord. À l'heure actuelle, les gouvernements territoriaux n'ont prévu aucun programme destiné à aider les communautés à démarrer et à financer une garderie, à acheter l'équipement nécessaire et à former les éducateurs/éducatrices.

Le gouvernement fédéral, par le truchement de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, offre bien, quant à lui, un financement minimum pour le démarrage des garderies. Mais, ce programme relevant de la CEIC, les résidents du Nord sont obligés de se conformer à un régime conçu selon le critère des régions du Sud, qui n'offre pas la souplesse voulue et n'est pas compatible avec le coût élevé de fonctionnement d'une entreprise. A titre d'exemple, citons le cas de la garderie de Frobisher Bay, financée par une subvention de la CEIC. Aux termes de cet accord, la garderie ne peut facturer plus de 10$ par jour et par enfant. Ce régime ne tient pas compte des conditions de fonctionnement d'un centre dans le Nord, si bien que pendant 3 ans, la mise de fonds initiale a été utilisée pour compenser les tarifs. Mais lorsque les fonds ont été épuisés, les tarifs intégrés ont tellement augmenté que les parents ne pouvaient plus se permettre d'envoyer leurs enfants à la garderie, laquelle a dû fermer peu de temps après.

Les familles tiennent à ce que leurs enfants reçoivent des soins de qualité, mais elles sont limitées par la faiblesse de leur pouvoir d'achat. Le système actuel de facturation à l'usager ne convient pas, et une déduction annuelle de 2,000$ par enfant ne représente pas un système équitable. Nous pensons que le régime actuel de déductions fiscales est rétrograde, car il permet aux familles à revenu élevé de réclamer davantage que les familles à revenu faible ou moyen. On remet donc davantage d'argent aux familles qui peuvent se permettre de payer, alors que l'argent devrait servir à financer directement les services, afin de les mettre à la portée de tous.

[*Text*]

programs themselves, allowing them to develop a service which is more affordable and accessible to everyone.

A publicly funded child care system would have major benefits for Canadian children and parents. It could bring enhanced early childhood education for our children and make it possible for mothers, who are in the work force while their children are young, to develop stable and continuous work patterns. This would improve their lifetime earnings and help them accumulate a decent pension for their retirement years. This system would also make child care services available to all children who need them regardless of socio-economic status.

We are also asking the territorial government, as a major employer, to assume the responsibility to provide an adequate level of child care for its employees. It is the working women at the lower end of the economic scale who have to work and who are therefore the ones most affected by this situation. The territorial government needs to initiate and cost-share for the establishment and operation of child care facilities for its employees.

In closing, we would like to stress the importance of the above-mentioned immediate needs. Canadians require funds for the establishment of public, nonprofit care in a facility or home to leave behind the inadequate user fee system. Funds should also be identified to promote the premise of what quality child care is and for the training of providers in early childhood education in English, French and native languages.

• 1750

To build a society for all, we need quality care that is universally available and affordable to families. Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Monique and Catherine. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: That was a really excellent brief. It really not only covered all the points that a lot of groups I think would join you in feeling are very important but you have certainly documented it with some important figures from your community.

As you know, what we discovered was down south at Yellowknife, not up north but down south from you, we met with the Minister and I understand from what he said that there is a plan to bring in legislation, but it sounds as if it might be not a bad idea to keep the pressure on.

Ms Monique McCracken (Baffin Women's Association): Definitely.

Ms Mitchell: Yes, but I think it was something that we all stressed when we met with him. One of the points that was a concern was that perhaps it might frighten off some of the informal care that is going on the in the more remote communities, but I would think that you could do something that would be flexible and would help to adapt to your situation. Do

[*Translation*]

La mise sur pied d'un régime de garderies à financement public présenterait de grands avantages pour les enfants et les parents du Canada, car elle permettrait de promouvoir l'éducation de la petite enfance et permettrait aux mères de familles de mener des carrières exemptes d'interruptions. Elles pourraient alors gagner davantage pendant leur vie active et accumuler une retraite digne de ce nom pour leurs vieux jours. Ce régime mettrait en outre les garderies à la portée de tous les enfants, quelle que soit leur situation socio-économique.

Nous demandons également au gouvernement territorial, qui est un très gros employeur, d'assumer la responsabilité de services de garderie adéquats pour ses employés. Ce sont les femmes situées au bas de l'échelle économique qui doivent travailler et qui sont donc les plus touchées par cette situation. Il faut que le gouvernement territorial prenne l'initiative et partage les coûts de création et de fonctionnement de services de garderie destinés à ses employés.

En conclusion, nous voulons insister sur l'importance et sur l'urgence des besoins que nous avons mentionnés. Les canadiens ont besoin de fonds pour la création d'un régime public de garderies, à but non lucratif, dans des centres ou à domicile, afin que l'on renonce au système de facturation à l'usager, qui ne convient pas. Il faudrait également désigner des fonds afin d'offrir des installations de qualité et une formation des spécialistes en développement de la petite enfance, laquelle serait donnée en anglais, en français et dans les langues autochtones.

Si nous voulons construire une société pour tous, il nous faut un régime de garderies de qualité, universel et abordable pour tous. Merci.

La présidente: Merci beaucoup, Monique et Catherine. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Ce mémoire est tout à fait remarquable, car non seulement il a abordé une série de questions dont l'importance est reconnue par le plus grand nombre, mais parce qu'il s'appuie sur une description chiffrée de la situation de votre communauté.

Comme vous le savez, c'est dans le sud, à Yellowknife—dans le sud par rapport à vous—que nous avons rencontré le ministre; si j'ai bien compris ses déclarations, on envisage d'adopter une loi dans ce domaine, mais cela ne ferait sans doute pas de mal de continuer d'exercer des pressions dans ce sens.

Mme Monique McCracken (*Baffin Women's Association*): Absolument.

Mme Mitchell: D'ailleurs, je crois que nous avons tous insisté là-dessus lors de notre rencontre avec lui. On a aussi évoqué le fait, préoccupant d'ailleurs, que ces mesures risqueraient d'inquiéter les services officieux qui se sont créés dans les localités plus isolées. Mais vous devriez pouvoir adopter des mesures souples, qui tiendraient compte de la

[*Texte*]

you know what the plan is for training programs in the north lately? I think they were saying that there was going to be an arrangement with one of the Edmonton colleges, was there not?

The Chairman: Yes.

Ms Mitchell: But how would that affect the eastern Arctic?

Ms Moore: The Arctic college system in the Territories and in Frobisher Bay there is the Ikaluit campus. One of the development strategy plans for that campus is to develop a human services department and in that department there would be a course in early childhood education. I myself work for a division of the board of education and we are looking at a proposal to develop a module program that could be developed and delivered in the communities, the remote communities outside of Frobisher Bay. Individuals who would be interested in child care could take this program, with possibly some time spent at the campus in Frobisher Bay, maybe six weeks, go back to their home community and then an instructor would go to visit them to see how they are doing in the home practicum or the centre practicum.

Ms Mitchell: Can you tell us a little bit more about Frobisher Bay, what proportion of children are there? We heard that the child population was very high in the Territories and in the Yukon as well.

Ms Moore: Yes.

Ms Mitchell: I also wondered what proportion of Inuit and non-native people there were in Frobisher. It sounds like your plan is designed more to the traditional non-native community. I know we are going to hear from some of the Inuit women later, so we will hear from them as well.

Ms Moore: I would not say it is not designed for the non-native community; it is designed for our entire community. The population of Frobisher Bay is about 2,400. The Inuit community comprises the majority of the population, over 1,700, but 1,400 are English-speaking and francophone. We tried to determine the statistics of children under the age of 12. The hospital only started collecting statistics in 1975, and the town in 1979. But we have over 220 children born in the Frobisher Bay hospital alone each year.

Ms Mitchell: Thank you. Oh yes, the other question I was going to ask you is when we are making recommendations to the federal government for funding, and I guess you are probably familiar with the Katie Cooke recommendations, it is obvious that there is a need for some kind of funding directly to centres right across the country but there are exceptional needs in the northern and more remote and under-developed areas of Canada. I wondered if you had any ideas of how that could be balanced out since in Canada we support fair sharing.

Ms Moore: The presentation that we just gave is a condensed version of a written presentation that we prepared. One

[*Traduction*]

situation. Savez-vous où en sont les projets de formation dans le nord? Je crois, sauf erreur, que l'on avait parlé d'un accord avec l'un des collèges d'Edmonton. Est-ce que je me trompe?

La présidente: C'est bien cela.

Mme Mitchell: Mais en quoi cela concerne-t-il les régions arctiques orientales?

Mme Moore: Pour les Territoires, nous avons le collège de l'Arctique et pour Frobisher Bay, le campus d'Ikaluit. On envisage, pour ce dernier, de créer un département de services à la population qui offrirait un cours de développement de la petite enfance. Je travaille moi-même pour une division du conseil scolaire et nous envisageons de mettre sur pied un programme modulaire qui serait offert aux différentes localités, notamment les localités isolées à l'extérieur de Frobisher Bay. Les personnes intéressées pourraient suivre ce programme et passer, le cas échéant, une période de 6 semaines sur le campus de Frobisher Bay, puis retourner dans leur localité d'origine; ensuite, un instructeur leur rendrait visite sur place pour voir comment ces personnes s'en sortent, qu'il s'agisse de services à domicile ou de garderies.

Mme Mitchell: Pourriez-vous nous donner davantage de détails sur la population de Frobisher Bay, car nous avons entendu dire que la proportion d'enfants est très élevée dans les Territoires ainsi que dans le Yukon.

Mme Moore: C'est exact.

Mme Mitchell: J'aimerais également savoir comment se répartissent, à Frobisher Bay, les Inuit et les non-autochtones. Il semble que votre programme soit davantage conçu à l'intention de la communauté traditionnelle non autochtone. D'ailleurs, nous aurons l'occasion d'entendre, plus tard, le point de vue des femmes Inuit.

Mme Moore: Je ne dirais pas que cette initiative est destinée à la communauté non autochtone; elle concerne l'ensemble de notre communauté, c'est-à-dire les 2,400 âmes de Frobisher Bay. La communauté Inuit représente la majorité de notre population, soit 1,700 personnes, mais l'on compte 1,400 anglophones et francophones. Nous avons essayé de déterminer le nombre d'enfants âgés de moins de 12 ans, mais l'hôpital n'établit des statistiques que depuis 1975, et la municipalité depuis 1979. En tout cas, l'on compte chaque année plus de 220 naissances à l'hôpital de Frobisher Bay.

Mme Mitchell: Je vous remercie. Ah, j'allais oublier une autre question concernant les recommandations que nous devons faire au gouvernement fédéral en matière de financement; vous avez sans doute pris connaissance des recommandations de Katie Cooke: de toute évidence, il est nécessaire de financer directement les centres dans l'ensemble du pays; mais les régions septentrionales, les régions isolées et les régions mal développées du Canada présentent des besoins particuliers. Etant donné qu'au Canada, nous sommes favorables à une répartition équitable, comment envisageriez-vous d'équilibrer le fardeau?

Mme Moore: Notre exposé d'aujourd'hui est une version condensée de notre mémoire écrit, lequel contient des disposi-

[*Text*]

of the recommendations that we included was a provision for rural and remote communities to have either additional start-up funds to catch up to southern Canada and possibly greater subsidization, maybe up to 40% from the federal government, whereas for the other provinces it may be something like 15% or 25%, but we certainly are asking for more funds than say downtown Oshawa.

• 1755

Ms Mitchell: Actually, since you are a territorial government perhaps you should be pressing to have that included in the grants that come through DIAND to the Territories.

Ms Moore: Yes, that is a good idea.

Ms Mitchell: So there is an extra quota put in. Thank you.

The Chairman: Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you for your presentation. In the fifth recommendation you make you say that the federal government should offer to fund on a sliding scale between the richer and the poorer provinces to bring public spending in the area up to 50%. If I heard you correctly earlier in your brief, you said that the user pay should be about 15%. I think you support the Canadian Day Care Advocacy Association's recommendation with respect to user fees that they should be no more than 15%. I just wonder about the 35% gap in there. Are you suggesting that the municipalities would pick that up or . . . ?

Ms Moore: That is a good question. That is one possibility. There are also mining and exploration companies in the north certainly taking out a lot of resources. I do not see why we could not request of them some assistance also to provide for their—

Mr. Nicholson: Dome Petroleum has had lots of money. Start with them.

What would you think of a proposal made by the Canadian Federation of Labour? They are urging the government directly to finance a national child care system through a new tax regime similar in concept to UIC. What do think of that proposal as a possible way of financing whatever the federal portion is?

Ms Moore: My initial reaction is to hesitate because I would like to see it and read it.

Mr. Nicholson: Yes.

Ms Moore: Knowing the percentage of unemployment in our community, and that is a community where there is a larger labour market . . . In other communities it has been estimated that unemployment, those seeking and able to work, is as high as 75%. I just wonder, with those high figures, how that suggestion would relate to us.

[*Translation*]

tions touchant les communautés rurales et isolées; ces dernières pourraient recevoir un financement de démarrage supplémentaire qui les mettrait sur un pied d'égalité avec leurs homoloques du sud, ainsi qu'une subvention plus généreuse; par exemple, le fédéral pourrait verser jusqu'à 40 p. 100, alors que pour les autres provinces sa participation est de l'ordre de 15 p. 100 ou 25 p. 100; en tout cas, il faudra nous subventionner davantage que, disons, le centre-ville d'Ottawa.

Mme Mitchell: En fait, étant donné que vous êtes un gouvernement territorial, vous devriez demander à ce que cela soit incorporé aux subventions versées par le MAIDN aux Territoires.

Mme Moore: Oui, c'est une bonne idée.

Mme Mitchell: Afin d'obtenir une tranche supplémentaire. Merci.

La présidente: Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Je vous remercie de votre exposé. Dans votre cinquième recommandation, vous dites que le gouvernement fédéral devrait offrir un financement selon une échelle mobile, en fonction de la richesse des provinces, afin de pouvoir porter le financement public à un maximum de 50 p. 100 dans votre région. Si j'ai bien compris ce que vous avez dit par ailleurs, vous proposiez que la facturation à l'usager soit de l'ordre de 15 p. 100. J'en conclus que vous appuyez la revendication de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, à savoir que l'on ne devrait pas facturer plus de 15 p. 100 à l'usager. Cela nous laisse un écart de 35 p. 100. Selon vous, faudrait-il le faire supporter aux municipalités ou . . . ?

Mme Moore: Voilà une question pertinente. C'est effectivement une possibilité. Mais nous avons également, dans le nord, des compagnies de prospection et d'exploitation minière qui prélèvent une bonne partie de nos ressources. Je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas appel à ces compagnies afin qu'elles assument . . .

M. Nicholson: *Dome Petroleum* a été très riche, en son temps. Vous pourriez commencer par eux.

Que pensez-vous de la proposition avancée par la Fédération canadienne du travail, selon laquelle le gouvernement devrait financer directement un régime national de garderies en instaurant un nouveau régime fiscal analogue à celui de l'assurance-chômage. Pensez-vous que cela permettrait de financer la portion couverte par le fédéral, qui reste d'ailleurs à déterminer?

Mme Moore: J'aime mieux réserver ma réponse jusqu'au moment où j'aurai lu la proposition.

M. Nicholson: Je comprends.

Mme Moore: Etant donné le taux de chômage dans notre communauté—et je précise que le marché du travail est plus important chez nous que dans d'autres localités, où il a été estimé à 75 p. 100—je me demande comment ce genre de régime pourrait nous être appliqué.

[*Texte*]

Mr. Nicholson: It would not directly come out of funds raised in the Territories. It would be a national scheme—

Ms Moore: A national scheme.

Mr. Nicholson: —like unemployment insurance. I am sorry I was not here to hear the Canadian Federation of Labour make that proposal, but I think that is what they were suggesting among those workers who are working. There are premiums now for UIC, for instance; there would be a small premium presumably for a national child care system, and it obviously would not be paid for by somebody who is unemployed or . . .

Ms Moore: That is interesting.

Ms McCracken: It is an interesting proposal, but not reading it or knowing more of the details . . . It is a possibility.

Mr. Nicholson: Thank you very much. I appreciate your comments.

The Chairman: Thank you very much for coming so far to join us today and for your presentation.

We next have two groups representing the Inuit women in Frobisher Bay and also on Baffin Island. They have an interpreter, who will be speaking from the front of the table. Of course we do not need interpretation into French at this point in time, do we?

Could we ask Salome Amarualik and her group to come forward? Good evening and welcome. Lois, would you like to start?

• 1800

Ms Loie Mike (Pangnirtung Inuit Women's Association): Thank you. I would like to introduce Leetia Kilabuk. We are from a settlement called Pangnirtung in Baffin Island, which is a bit further north from Frobisher Bay.

Our brief was prepared by the Pangnirtung Day Care Committee. The Pangnirtung Day Care Committee consists of 10 members, all of whom are working mothers. These committee members are involved in various other community functions. These include social services, community health, mental health, recreation, adult education, and the church. Their occupations include careers at the nursing station, The Bay, the weave shop, the co-op, the school, the adult education centre, and the home. Their mandate is to work towards obtaining a day care centre in Pangnirtung for the about 1,200 Pangnirtung residents they represent.

Pangnirtung is one of the isolated communities in central Baffin Island in the Northwest Territories. It is five to six hours by air from Ottawa. It is one of the thirteen communities in Baffin Island located outside of Frobisher Bay. Even though it is the second-largest community on Baffin Island, it has no existing child care facilities or programs. This means it has no existing child care facilities, play schools, nursery schools, or day care facilities. Because of its size, isolation, and

[*Traduction*]

M. Nicholson: L'argent ne viendrait pas directement de fonds collectés dans les Territoires. Il s'agirait d'un régime national . . .

Mme Moore: Je vois, un régime national.

M. Nicholson: . . . analogue au régime d'assurance-chômage. Malheureusement, je n'étais pas présent lorsque la Fédération canadienne du travail a fait cette proposition, mais je crois qu'ils étaient favorables à un prélèvement auprès des personnes qui travaillent effectivement. Par exemple, les gens cotisent aujourd'hui à l'assurance-chômage; eh bien, on pourrait instaurer une cotisation modique destinée au régime national de garderies; bien évidemment, les personnes au chômage n'auraient pas à cotiser . . .

Mme Moore: C'est intéressant.

Mme McCracken: C'est une proposition intéressante à première vue, mais il faudrait en savoir davantage . . . Mais c'est une idée.

M. Nicholson: Merci beaucoup. Je vous remercie de vos observations.

La présidente: Nous vous remercions d'avoir parcouru une si longue distance pour nous présenter votre témoignage.

Nous allons à présent entendre deux associations de femmes Inuit, l'une pour Frobisher Bay, et l'autre pour l'île Baffin. Ces personnes sont accompagnées d'un interprète, qui s'asseoira à la table de témoin. Je ne pense pas que nous ayons besoin de l'interprétation en français, n'est-ce pas?

J'aimerais donc demander à Salome Amarualik et à sa délégation de bien vouloir prendre place à la table. Bonsoir, nous vous souhaitons la bienvenue. Lois, voulez-vous commencer?

Mme Loie Mike (*Pangnirtung Inuit Women's Association*): Merci. Permettez-moi de présenter Leetia Kilabuk. Nous appartenons à un hameau appelé *Pangnirtung* dans l'île de Baffin, légèrement plus au nord de Frobisher Bay.

Notre mémoire a été préparé par le Comité pour la garde d'enfant de Pangnirtung, qui est composé de 10 membres, toutes des mères de familles exerçant un métier. Les membres du comité se consacrent à diverses autres fonctions communautaires, parmi lesquelles les services sociaux, la santé communautaire, la santé mentale, les loisirs, l'information permanente et l'église. Elles travaillent, entre autres, à l'infirmerie, à la Baie, à l'atelier de tissage, à la coopérative, à l'école, au centre de formation permanente et dans leur foyer familial. Elles ont pour mandat d'obtenir la création d'une garderie à Pangnirtung, pour les quelque 1,200 résidents qu'elles représentent.

Pangnirtung est l'une des localités isolées du centre de l'île de Baffin, dans les Territoires du Nord-Ouest. Il faut cinq ou six heures pour se rendre en avion depuis Ottawa. C'est l'une des treize communautés de l'île de Baffin située à l'extérieur de Frobisher Bay. Même s'il s'agit de la deuxième localité en importance dans l'île de Baffin, on n'y trouve pas de service ou de programme de garde d'enfants. Nous n'avons ni garderie, ni jardin d'enfant, ni école maternelle. Or étant donné la

[*Text*]

lack of programs, Pangnirtung ladies strongly feel the need to address this issue.

Pangnirtung, like other northern communities, must deal with these problems of geographic isolation from southern Canada and other communities. The high cost of living and high unemployment also compound the problem, as well as the fact that there are no legislative guidelines for regulating child care or funding for families who require child care services.

During the 1960s the majority of the families living in outpost camps began to move into what is called Pangnirtung. The self-sufficient means of supporting and caring for their extended families based on a nomadic hunting lifestyle was no longer possible.

This situation has forced parents, especially mothers, to work outside their homes for wages rather than to follow their traditional way of living. There is an ever-growing number of young and middle-aged adults who have been educated in a southern-style school system and who are seeking and obtaining jobs in our community. Their children have not grown up being familiar with living on the land or hunting skills which are learned slowly over a long period of time from actually being on the land. This has forced a whole generation to be trapped between the values of their elders and the values of southern culture.

Because Pangnirtung is isolated, it is hard to get facilities without assistance from the local level of government or the federal government. If there were no such task force, this problem would remain unsolved.

The Pangnirtung Daycare Committee was formed in early March of 1986, when the ladies of our community recognized these problems and heard about the Task Force on Child Care in Canada. The Pangnirtung Daycare Committee was able to discuss the information about day care provided to it from the Home Management Educator in Frobisher Bay, Northwest Territories, who is involved with the special committee.

Pangnirtung is the only community on Baffin Island outside of Frobisher to form its own day care committee. We felt we had to get involved while there was an opportunity for working mothers to improve the desperate situation of child care in Pangnirtung.

In 1975 there was a government program called LIP—Local Initiative Program—to run a day care using hamlet facilities for about a year. It was well received and well used by the community. Unfortunately the funding was only for a short-term project. The need is still greatly felt by working mothers to have such a program permanently established, licenced and run.

• 1805

Mrs. Leetia Kilabuk (Pangnirtung Inuit Women's Association): Out of the approximately 120 jobs in Pangnirtung, not

[*Translation*]

dimension de notre localité et l'isolement dans lequel nous nous trouvons, les femmes de Pangnirtung pensent qu'il est grand temps de répondre à ce besoin.

Comme les autres localités du nord, Pangnirtung doit faire face aux problèmes de l'isolement géographique par rapport au sud du pays et aux autres localités. Le coût de la vie et le chômage élevés aggravent encore le problème ainsi que l'absence de cadre législatif réglementant les soins aux enfants ou le financement destiné aux familles ayant besoin de ces services.

Durant les années 1960, la majorité des familles vivant dans des campements isolés se mirent à affluer vers la localité de Pangnirtung, car il ne leur était plus possible de survivre, avec leurs nombreuses familles, en menant leur vie traditionnelle de chasseurs nomades.

Cette situation a obligé les parents, notamment les mères de familles, à abandonner leur mode de vie traditionnel pour aller gagner leur vie à l'extérieur. Nous voyons constamment augmenter le nombre d'adultes, jeunes et moins jeunes, ayant reçu une instruction dasn les établissements du sud du pays et qui obtiennent un emploi dans notre communauté. Leurs enfants n'ont pas eu le temps de se familiariser avec la vie à l'extérieur et les techniques de chasse, qui ne s'apprennent qu'au fil du temps et sur le terrain. C'est pourquoi toute une génération est aujourd'hui coincée entre les valeurs des anciens et celles de la culture du sud.

Étant donné l'isolement de Pangnirtung, il est difficile de mettre sur pied des services sans l'aide des autorités locales ou du gouvernement fédéral. Sans l'intervention d'un groupe d'étude comme le vôtre, le problème des garderies ne serait pas résolu.

Le Comité pour la garde d'enfant de Pangnirtung a été constitué au début du mois de mars 1986, au moment où les femmes de notre communauté ont entendu parler du Groupe d'étude sur les services de garde à l'enfance au Canada. Le Comité pour la garde à l'enfance de Pangnirtung a pu analyser les renseignements qui lui ont été fournis sur ce sujet par l'Éducatrice en matière d'économie domestique de Frobisher Bay, Territoires du Nord-Ouest, qui siège au comité spécial.

Hormis Frobisher Bay, Pangnirtung est la seule localité de l'île de Baffin à avoir constitué son propre comité pour la garde d'enfants. Nous avons voulu profiter de l'occasion qui s'offrait aux mères au travail de remédier à la situation déplorable qui sévit à Pangnirtung en matière de garde d'enfants.

En 1975, et pendant un an environ, nous avons bénéficié du Programme d'initiatives locales qui s'appuyait sur les ressources du hameau pour fournir un service de garde d'enfants. Cette initiative a été bien accueillie et la communauté en a fait largement usage. Malheureusement, le financement ne portait que sur un projet à court terme. Les mères de travail pensent qu'il est urgent de créer, d'agréer et de gérer un programme permanent de ce genre.

Mme Leetia Kilabuk (*Pangnirtung Inuit Women's Association):* Sur environ 120 emplois disponibles à Pangnirtung—si

[*Texte*]

including construction workers, mechanics, maintenance men, truck drivers and wardens, over half, 76 in all, are filled by working mothers—1986 Pangnirtung day care subcommittee. This means that almost half of the approximately 165 households in Pangnirtung—1985 housing association statistics—are working mothers. Of these, 21 have a lack of adequate and available babysitters. Working mothers have between two to five different sitters a month because of lack of the maturity or child care skills of the babysitter. This makes it very difficult for the child because they have to readjust all over. Unlicenced and unqualified babysitters are paid anywhere from $30 to $150 a week.

Mothers with low incomes and little benefits face financial problems. After paying for rent, food, clothing, electricity, the telephone and a babysitter, little if any money is left for herself in terms of savings, recreation, emergency or even a little spending. This causes enormous pressure and frustration for the working mother and the family unit. Further stress results from the fact that the majority of the men in the community have been brought up and adhere to the traditional value that the woman is responsible for the care of the children and the home, regardless of whether she is working or not. Many spouses would refuse to look after the children on a permanent basis because it prevents them from continuing their traditional way of hunting or seeking employment as a way of helping to support their families.

As a result working mothers are often forced to leave their jobs because of inadequate day care facilities and depend on welfare. Such financial and emotional stress often leads to the break up of the family unit. This has forced the majority of working mothers to rely on grandmothers and older siblings or teenagers for child care. Grandmothers range from 45 to 65 years old. They have already raised one generation according to traditional values. They are too old, weak and unsure to be burdened with raising a second generation with conflicting values. Older siblings are denied their right for an education and a chance for a good future when they are taken out of the school system because of lack of child care. As a result they often get too far behind in their school to continue and drop out. Teenagers who are going through their adolescent stages often have problems being reliable, on time and aware of the responsibilities of looking after young children because they are preoccupied with themselves and their peers.

Because there are no licenced facilities or day care personnel in Pangnirtung private homes and unqualified babysitters are the only option available to working mothers. Money that could be put towards a good day care program is often wasted on teenagers and older siblings who are doing a poor job.

Day care should be offered as an option to the north as a means of ongoing pre-school education up to southern

[*Traduction*]

l'on exclut les travailleurs de la construction, les mécaniciens, les préposés à l'entretien, les chauffeurs de camion et les gardiens—plus de la moitié, soit 76, sont occupés par des mères au travail—le sous-comité de la garde d'enfants de Pangnirtung, 1986. Cela signifie que près de la moitié des quelque 165 ménages de Pangnirtung—selon les statistiques de l'Association pour le logement de 1985—sont des mères au travail. Sur ce nombre, 21 ne disposent pas de services de garde à domicile adéquats. Les mères au travail doivent changer de gardiennes en moyenne de deux à cinq fois par mois à cause du manque de maturité ou de compétence des gardiennes. Les enfants en souffrent beaucoup, car ils doivent se réadapter complètement à chaque fois. Les gardiennes non agréées touchent entre 30$ et 150$ par semaine.

Lorsqu'une mère de famille n'a que de faibles revenus et des prestations sociales insuffisantes, elle se trouve en difficulté financière. Après avoir payé le loyer, la nourriture, les habits, l'électricité, le téléphone et la gardienne, il reste rarement de quoi mettre de l'argent de côté, s'accorder quelques loisirs, faire face à des urgences et encore moins faire quelques achats personnels. Elle est donc extrêmement frustrée, ainsi que toute sa famille. La situation est aggravée par le fait que la majorité des hommes, dans la communauté, restent attachés aux valeurs traditionnelles et considèrent que la femme doit s'occuper des enfants et de la maison, qu'elle travaille ou non. Bien des maris refuseraient de s'occuper de façon permanente de leurs enfants, car ça les empêcherait de poursuivre leurs activités de chasse traditionnelles ou la recherche d'un emploi pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Par conséquent, les mères au travail sont souvent forcées de quitter leurs emplois à cause de la carence en garderies, et de se rabattre sur le bien-être social. Les tensions qui en découlent conduisent souvent à l'éclatement de la famille. Cette situation a forcé la majorité des mères au travail à compter sur les grand-mères et sur les frères et soeurs plus âgés, voire adolescents, pour s'occuper des enfants. Les grand-mères ont généralement entre 45 et 65 ans, et elles ont déjà élevé une génération dans un cadre traditionnel. Elles sont trop âgées et trop affaiblies pour qu'on les charge d'élever une deuxième génération selon des valeurs opposées. Quant aux frères et soeurs plus âgés, si on les retire de l'école pour faire face au manque de services de garde d'enfants, on les prive de leur droit à l'éducation et à un avenir valable. Il s'ensuit qu'ils prennent souvent du retard à l'école et finissent par abandonner. Quant aux adolescents, ils ont souvent du mal à se montrer fiables et ponctuels et n'ont pas tojours conscience des responsabilités que comporte la garde des jeunes enfants, car ils se préoccupent surtout d'eux-mêmes et de leurs camarades.

Etant donné l'absence de services agréés ou de personnel qualifié à Pangnirtung, les mères au travail doivent recourir à des foyers privés et à des gardiennes non qualifiées. Par conséquent, l'argent qui pourrait être employé pour financer un bon programme de garderie est souvent gaspillé pour rémunérer des adolescents et autres frères ou soeurs qui s'acquittent médiocrement de la tâche.

Il faudrait offrir des services de garde aux résidents du Nord sous la forme d'un enseignement préscolaire répondant aux

[*Text*]

standards where nursery schools and play schools are available. Mothers will always be working and will need to be guaranteed that their children are safe and being looked after properly.

Ms Mike: I would like to read the recommendations. They are quite long because we are trying to start something and we need to have something backing us up.

In considering the pressing and immediate needs of working mothers and the problems they face in Pangnirtung, we strongly feel that the following recommendations should be implemented as soon as possible.

• 1810

1. We recommend the federal government start up associated costs for a day care centre in Pangnirtung.

2. We recommend the federal government fund 40% of program costs to be matched by the territorial government, so federal funds with spending equal the 10% to 25% required to bring public spending up to 50% of program costs.

3. We recommend the federal government support funding for continuing education courses for early childhood education programs with Arctic College.

4. We recommend further funding be made available to help train and license day care workers and facilities.

5. We recommend the Canada Employment and Immigration Commission be directed to give priority and increased resources to programs which provide specialized training for child care staff.

6. Parental benefit coverage under the Unemployment Insurance Act should be extended to part-time employees who work at least eight hours per week in child care expenses.

7. Legislation should be made to financially assist working mothers who rarely have job benefits with low-income jobs, so day care can be made affordable in the north.

8. Legislation should be made available to assist working mothers who are forced to bring their children and pay babysitter's cost, transportation and living expenses due to medical evacuations, training programs, courses and conferences.;

9. Funds should be made available for public education on the needs and requirements for proper child care.

10. The federal government should request a meeting with the territorial Minister of Social Services to discuss when

[*Translation*]

normes des régions du Sud où l'on trouve des écoles maternelles et des jardins d'enfant. En effet, les mères continueront de devoir travailler et d'être certaines que leurs enfants sont en sécurité et qu'on s'en occupe convenablement.

Mme Mike: Permettez-moi de lire nos recommandations. Elles sont assez longues, car nous essayons de lancer un mouvement et nous avons besoin de nous appuyer sur quelque chose.

Compte tenu de l'urgence des besoins des mères au travail de Pangnirtung et des problèmes qu'elles doivent affronter, nous pensons qu'il y a lieu d'appliquer les recommandations suivantes dans les meilleurs délais.

1. Nous recommandons que le gouvernement fédéral prenne l'initiative d'un partage de coûts pour la création d'une garderie à Pangnirtung.

2. Nous recommandons que le gouvernement fédéral finance, à raison de 40 p. 100, un programme auquel le gouvernement territorial apportera un financement équivalent, afin que les fonds fédéraux représentent le 10 à 25 p. 100 nécessaire pour couvrir 50 p. 100 des coûts du programme.

3. Nous recommandons que le gouvernement fédéral finance des cours de développement de la petite enfance destinés aux adultes au Arctic College.

4. Nous recommandons que des fonds supplémentaires soient fournis afin de former et d'agréer des éducateurs/éducatrices et créer les services nécessaires.

5. Nous recommandons que le gouvernement fasse en sorte que la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada accorde une priorité ou des ressources accrues aux programmes de formation spécialisée du personnel de garde à l'enfance.

6. Nous recommandons que les allocations parentales prévues aux termes de la Loi sur l'assurance-chômage soient étendues aux employés à temps partiel qui travaillent au moins huit heures par semaine, sous forme de prestations de garde d'enfant.

7. Nous recommandons que des dispositions législatives soient prises afin d'aider les mères au travail lorsque leurs emplois, faiblement rémunérés, ne leur apportent que des avantages minimes, afin de mettre les services de garde à l'enfance à la portée des résidents du nord.

8. Nous recommandons que des dispositions législatives soient prises pour aider les mères au travail lorsqu'elles sont forcées de confier leurs enfants à l'extérieur et de payer des frais de garde, de transport, ou de faire face à d'autres dépenses due à des évacuatins médicales, des cours de formation ou lorsqu'elles doivent se rendre à des cours ou à des conférences.

9. Nous recommandons que des soins soient accordés pour un enseignement public sur les besoins et les exigences en matière de garde à l'enfance.

10. Nous recommandons que le gouvernement fédéral organise une rencontre avec le ministre des Services sociaux

[*Texte*]

legislation will be in place in the Northwest Territories regarding all forms of child care and proposed funding.

11. The federal government should undertake to appoint a task force in the year 1987 to review the programs and development of child care systems with a view, at that time, to extend the public funding to cover the whole cost of child care programs.

12. A task force recommendation should be sent to all involved and monitored to see how they are implemented. Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Loie and Leetia. Mrs. Mitchell?

Ms Mitchell: Thank you. I wonder if you have spoken to any of the MLAs in the Territories or your own MLA.

Ms Mike: Yes, we tried but we were not able to contact them. Our adult educator said she wanted to talk to him, but the MLA was not aware of child care being conducted in Pangnirtung as of now.

Ms Mitchell: You could not send him the brief and ask to meet with him. Madam Chairperson, the other thing I was going to recommend was this committee send a special letter and attach the briefs we have received today from Frobisher, asking if he would have a special look at them. We met the woman in the Territories. There is only one woman responsible for consulting and checking into day care for the whole Territories. She has a very heavy job, but she seemed to be a very sympathetic person. Perhaps you could get her up there fairly soon also.

Ms Mike: Yes, we have talked about that. The committee asked if the lady can come and see us.

Ms Mitchell: I would like to congratulate you. It is a excellent brief and you have all the points. You are not suggesting another task force in 1987? It made me feel a little tired.

Mr. Nicholson: Are you volunteering, Margaret?

Ms Mitchell: No. I would like to get to Frobisher. Perhaps it is a good idea. I would suggest we and perhaps your Member of Parliament pay special attention. You should make sure he gets a copy of it, and keep after all of us to see what is happening.

Ms Mike: I certainly will.

The Chairman: Loie, how many children are there in your town? Do you have any idea?

• 1815

Ms Mike: Yes, about half.

[*Traduction*]

des Territoires afin de discuter de la prochaine adoption d'une loi portant sur toute la gamme des services de garde à l'enfance, ainsi que le financement nécessaire, pour les Territoires du Nord-Ouest.

11. Nous recommandons que le gouvernement fédéral, en 1987, à la nomination d'un groupe d'étude chargé d'examiner l'élaboration d'un réseau de gardereis, dans la perspective d'un financement public élargi qui couvrirait la totalité des coûts des services de garderie.

12. Toute recommandation émanant du groupe de travail devrait être adressée à toutes les personnes concernées afin que sa mise en oeuvre soit contrôlée. Merci.

La présidente: Merci beaucoup, Loie et Leetia. Madame Mitchell?

Mme Mitchell: Merci. J'aimerais savoir si vous avez porté la question devant l'un de vos députés des Territoires ou peut-être votre propre député.

Mme Mike: Nous avons essayé, mais nous n'avons pas pu le contacter. Notre responsable de l'éducation des adultes a dit qu'elle comptait lui parler, mais le député territorial n'avait pas connaissance des activités concernant le service de garde à l'enfance à Pangnirtung.

Mme Mitchell: Vous n'avez donc pas pu lui adresser le mémoire et lui demander un rendez-vous. Madame la présidente, je recommande que notre Comité adresse une lettre spéciale au député en y joignant les mémoires qui nous ont été présentés aujourd'hui à Frobisher Bay, afin qu'il leur accorde une attention particulière. Nous avons rencontré la responsable aujourd'hui; il n'y a en effet qu'une seule personne, une femme, responsable de l'inspection des garderies pour l'ensemble des Territoires. Sa tâche est très lourde, mais c'est apparemment une personne très dévouée et pleine d'allant. Peut-être pourrait-on la faire venir assez rapidement.

Mme Mike: En effet, nous avons songé à cela. Notre Comité a demandé que cette personne vienne nus rendre visite.

Mme Mitchell: Je tiens à vous féliciter pour votre mémoire, qui aborde tous les thèmes importants. Mais je dois dire que lorsque vous avez parlé d'un autre groupe d'étude pour 1987, j'ai senti une certaine lassitude m'envahir.

M. Nicholson: Est-ce que vous vous portez volontaire, Margaret?

Mme Mitchell: Non, mais je voudrais que les choses aboutissent à Frobisher, car c'est peut-être une bonne idée. Peut-être devrions-nous, en collaboration avec votre député, étudier la question de plus près. Veuillez à ce qu'il reçoive une copie de votre mémoire et ne manquez pas de maintenir le contact avec lui pour suivre l'évolution des évènements.

Mme Mike: Je n'y manquerai pas.

La présidente: Loie, savez-vous quel est le nombre d'enfants dans votre localité?

Mme Mike: Environ la moitié.

[*Text*]

The Chairman: So out of the 165 homes, there would be at least half with children.

Ms Mike: Yes. Certainly. There are so many children.

The Chairman: Perhaps we could hear from the other group. Salome, would you interpret for Mary, please?

Ms Salome Amarualik (Interpreter): They have the same report—

The Chairman: Oh.

Ms Amarualik: —so she is going to give it.

The Chairman: That will be fine then.

Ms Adju Peter (Inuit Women's Association of Frobisher Bay): It is very short. The other two groups said everything, so I will just have a sort of comment from all of the groups from Frobisher Bay.

The Chairman: Yes. It looks as though you have some help with your report . . .

Ms A. Peter: Yes, she has some comments about it. She is writing them out right now.

The Inuit, also known as Eskimos, became famous for their happy, smiling faces. This indicated a happy childhood; indeed, all people love children a great deal to the point that they formed our society's traditional focus. As a result, raising children was more than just a daily chore. It was one of the more positive activities of everyday life. Tremendous changes over the past 30 years, however, have deeply eroded the traditional sharing of child rearing.

In the process of adopting from a century's-old hunting lifestyle to the stress of life in the global village, Inuit children and young mothers have become innocent victims. The introduction of public schools, TV films with southern programming and social vices such as alcohol have contributed towards this social decline. Today's young Inuit mothers are products of a modern school system which failed to provide the skills of child care. Television has exerted its power by creating a generation of TV-addicted males. Alcohol has cemented this vicious cycle as the social means of letting off steam.

Child abuse and neglect, wife abuse and broken homes, and the emergence of problem parents and children, are some of the serious problems threatening the future of the Inuit. Well aware that history cannot be undone, many of our people came to realize that solving such problems must rely on available resources and means.

The solutions we suggest: Recognition of high northern costs compared with low-income averages must show in the form of child care subsidies and child care fees based on total family incomes; accommodation of child care needs in small Inuit

[*Translation*]

La présidente: Donc, sur 165 foyers, il y en aurait au moins la moitié avec des enfants.

Mme Mike: Sans aucun doute, il y en a tellement.

La présidente: Le moment est peut-être venu de passer au groupe suivant. Salome, auriez-vous l'obligeance d'interpréter pour Mary?

Mme Salome Amarualik (interprète): Il s'agit du même rapport . . .

La présidente: Je vois.

Mme Amarualik: . . . et elle va le présenter.

La présidente: Parfait.

Mme Adju Peter (Association des femmes Inuit de Frobisher Bay): Le rapport est très court. Les deux autres groupes ont dit tout ce au'il y avait à dire, je veux donc simplement présenter un commentaire auquel souscrivent toutes les associations de Frobisher Bay.

La présidente: Très bien. Il semble que l'on vous aide à présenter votre rapport . . .

Mme A. Peter: Oui, elle a quelques commentaires à présenter et elle est en train de les rédiger.

Les Inuit, également connus sous le nom d'Esquimaux, sont devenus légendaires pour leurs visages ouverts et souriants, témoignage de leur enfance heureuse. D'ailleurs, chez nous, tout le monde aime les enfants, qui ont toujours été au centre de l'attention dans notre société. Par conséquent, s'occuper des enfants n'était pas une simple corvée quotidienne, mais l'une des activités préférées de la vie courante. Toutefois, les bouleversements survenus au cours des 30 dernières années ont profondément affecté la manière dont se répartissait la tâche de l'éducation des enfants.

Forcés d'abandonner leur mode de vie ancestral, principalement consacré à la chasse, pour s'adapter au mode de vie éprouvant de la société moderne, les jeunes mères et les enfants inuits sont devenus des victimes innocentes. L'introduction des écoles publiques, de la télévision montrant des programmes du sud et exhibant des vices tels que l'alcoolisme, ont contribué au déclin de la société. Les jeunes mères Inuit d'aujourd'hui sont le produit d'un système scolaire qui n'a pas su leur enseigner les soins aux enfants. La télévision a créé une génération d'hommes fascinés par le petit écran. Quant à l'alcool, il a bouclé ce cercle vicieux en présentant le moyen consacré de se défouler.

L'avenir des Inuit est gravement menacé, notamment par les sévices ou l'indifférence que doivent subir les enfants, les mauvais traitements infligés aux femmes, la dissolution des foyers et l'apparition de problèmes personnels chez les parents comme chez les enfants. Bon nombre d'entre nous, conscients de ce que l'on ne peut pas inverser le cours de l'histoire, ont compris que pour résoudre ces problèmes, il fallait s'appuyer sur les ressources et les moyens disponibles.

Nous suggérons les solutions suivantes: que l'on reconnaisse le contraste entre le coût élevé de la vie dans les régions septentrionales et la faible moyenne des revenus, en accordant des subsides à la garde à l'enfance et en fondant les tarifs

[*Texte*]

communities through the use of existing community facilities and municipal authorities. Child care programs should be controlled and administered at local and regional levels. Short-term solutions should be compatible with long-term goals. An informed and participating society should be a long-term goal. Society should bear child costs at minimum—charge our cost at minimum—and share the responsibility of child care as far as possible.

Child care costs should include operating and education aspects in addition to capital costs. Every family should be entitled to two day care hours per day free. Recognition of the fact that all mothers possess same ambitions and needs as the rest of society. Benefits to children should be brought in line on child care programs and regulations.

And short-term solutions, we suggested were: Day care programs and funding be provided to all communities through territorial and municipal governments. There should be day care training programs for all child care workers and providers. The selection process should be locally controlled to ensure that best possible untrained candidates are hired as day care workers. Child care courses should be introduced in high school, college, and adult education programs.

• 1820

The long-term solutions are public education programs and campaigns to educate, promote, and urge a participatory role for all members of society; continuation and improvement of child care courses in the education system and day care training programs; and ongoing child care review on changes as identified and needed.

In summary, child care is a social issue which is everyone's responsibility. Any child care system adopted should motivate and reward the care of children and discourage the shirking of such responsibility by government or anyone else.

The Chairman: That is very good. Thank you very much.

Ms A. Peter: Mary and I would be willing to answer any questions you might have.

The Chairman: Fine. Thank you. Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Who do you think would be in the best position to get involved with many of these training programs? Are you suggesting the territorial government undertake this, or is it something you want the federal government to get directly involved with, or does it matter, as long as it gets done?

[*Traduction*]

appliqués sur le revenu global des familles. Que l'on tienne compte des besoins de garde d'enfant dans les petites communautés inuites en ayant recours aux services existants dans ces communautés et aux autorités municipales. Les programmes de garde à l'enfance devraient être administrés et contrôlés aux niveaux local et régional. Les solutions à court terme devraient être compatibles avec les objectifs à long terme, parmi lesquels figure celui d'une société formée et participante. La société devrait réduire au minimum les coûts de garde à l'enfance et en partager, dans toute la mesure du possible, la responsabilité.

Ces coûts devraient comprendre, non seulement les investissements, mais aussi le fonctionnement des services et la formation. C'est ainsi que chaque famille devrait avoir droit, tous les jours, à deux heures de garde gratuites. Ilest nécessaire de reconnaître que toutes les mères ont les mêmes ambitions et les mêmes besoins que le reste de la société. Les prestations à l'enfance devraient être conformes aux programmes et aux règlements régissant ces services.

À court terme, nous suggérons les solutions suivantes: Que les autorités territoriales et municipales offrent à toutes les localités des programmes de garderie assortis du financement nécessaire. Tous les éducateurs/éducatrices devraient suivre un programme de formation, après un processus de sélection contrôlé localement, afin que le choix se porte sur les meilleurs candidats possible pour les postes d'éducateur/éducatrices. Il faudrait inscrire des cours de garde à l'enfance dans les écoles secondaires, les collèges et les établissements d'enseignement pour adultes.

Les solutions à long terme sont la sensibilisation et la formation du public ainsi que des campagnes visant a promouvoir une participation aussi large que possible de tous les membres de la société; le maintien et l'amélioration de cours de garde à l'enfance au sein du système éducatif et de programmes de formation spécifiques; un examen permanent de l'évolution observée, ou jugée nécessaire, en matière de garde à l'enfance.

En résumé, la garde des enfants est une question qui touche la société dans son ensemble et relève de la responsabilité de chacun. Tout système de garde à l'enfance devrait encourager et récompenser les soins à l'enfance et décourager toute dérobade du gouvernement notamment, à l'égard des responsabilités.

La présidente: C'est parfait, je vous remercie.

Mme A. Peter: Mary et moi-même sommes tout à fait prêtes à répondre à vos questions éventuelles.

La présidente: Parfait, merci. Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Quel organisme serait, selon vous, le mieux placé, pour se charger de ces programmes de formation? Pensez-vous qu'il faille en charger le gouvernement territorial ou préférez-vous une intervention directe du gouvernement fédéral, ou est-ce que cela vous est égal, pourvu que la tâche soit accomplie?

[*Text*]

Ms A. Peter: We would like to see the territorial government look for people who would be interested and willing to go into education. Of course, the federal government could help.

Mr. Nicholson: Have you expressed that possibility to some of the workers with the territorial government?

Ms Peter: No, not yet. We just started this group recently, and we have not had time to make proposals or sit in meetings. However, I am sure we will.

Mr. Nicholson: You have given some very detailed suggestions, and I wish you all the luck. Certainly we will not try to shirk our responsibility from this end as well. I appreciate you taking the time and all the effort to put this together and appear before this committee. Thank you, Madam Chairperson.

The Chairman: Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Ms Peter, are there particular things that come from the Inuit culture that should be part of the . . . if there is a day care centre started?

Ms Mary Peter (Inuit Women's Association of Frobisher Bay (Interpretation)): Traditional games involving movement of the hands, feet, and the eyes—exercising the eyes—should be included in the day care agenda.

Ms Mitchell: Should the people who are hired to work in the day care centre be Inuit people, and should they have training?

Ms M. Peter (Interpretation): The day care workers should be mixed, both Inuit and white. They would teach their traditional ways to the children. Inuit would teach the kids traditional stuff, and the white people would the kids their ways. Therefore, the kids could learn both.

Ms Mitchell: We have heard from some of the Indian groups that it would be good to bring the elders into the program, not to have to do a lot of the work, but to come in and tell stories and help to stress the culture and the language. Is that the same in your community? Is that what you would like?

• 1825

Ms M. Peter (Interpretation): It would be very good and the Inuit day care workers could be trained before they started working in a day care centre. It would be better if the day care workers were trained before they started work in the centre.

Ms Mitchell: Yes. That is a good idea; if there is a new training program starting, maybe you could get some people involved in that. Thank you very much.

Ms M. Peter (Interpretation): May I say something else?

The Chairman: Yes, certainly.

Ms M. Peter (Interpretatiom): There used to be a day care centre in Frobisher Bay but it had to be closed down because

[*Translation*]

Mme A. Peter: Nous souhaiterions que le gouvernement territorial suscite les candidatures des personnes intéressées et prêtes à recevoir une formation. Bien évidemment, le gouvernement fédéral a un rôle à jouer.

M. Nicholson: Avez-vous parlé de cette éventualité à certains représentants du gouvernement territorial?

Mme Peter: Non, pas jusqu'ici. Nous venons à peine de constituer notre association et nous n'avons pas encore eu le temps de tenir des réunions ni d'émettre des propositions. Mais cela ne saurait tarder.

M. Nicholson: Vous avez présenté des suggestions très détaillées et je vous souhaite tout le succès possible. Soyez certain que, de notre côté, nous ne chercherons pas à nous soustraire à nos responsabilités. Je vous suis reconnaissant d'avoir fait l'effort de préparer votre mémoire et de venir le présenter à notre comité. Merci, madame la présidente.

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Madame Peter, y a-t-il des éléments particuliers de la culture inuit qui devraient être incorporés . . . dans une garderie?

Mme Mary Peter (Association des femmes Inuit de Frobisher Bay (interprétation): Oui, des jeux traditionnels qui font bouger les mains, les pieds et les yeux—afin d'exercer les yeux: cela devrait faire partie de l'emploi du temps d'une garderie.

Mme Mitchell: Pensez-vous qu'il faille recruter du personnel inuit pour cette garderie, et leur donner une formation?

Mme M. Peter (interprétation): Il faudrait un personnel mixte, composé à la fois d'Inuit et de Blancs. Les Inuit enseigneraient aux enfants les valeurs traditionnelles, et les Blancs leurs propres valeurs. Ainsi, les enfants apprendraient des deux côtés.

Mme Mitchell: Certaines associations indiennes nous ont dit qu'il serait bon de faire participer les personnes âgées au programme, non pas pour les surcharger de travail, mais pour qu'elles viennent raconter des histoires et viennent remplacer l'enseignement de la culture et de la langue. Pensez-vous que l'on devrait faire la même chose dans votre communauté?

Mme M. Peter (interprétation): Il serait bon que les éducateurs/éducatrices inuits reçoivent une formation avant de commencer à travailler dans une garderie. En fait, cela serait préférable.

Mme Mitchell: C'est en effet une excellente idée; si un nouveau programme de formation est sur le point de démarrer, vous pourriez peut-être inviter certaines personnes à y participer. Merci infiniment.

Mme M. Peter (interprétation): Puis-je ajouter quelque chose?

La présidente: Je vous en prie.

Mme M. Peter (interprétation): Il existait une garderie à Frobisher Bay mais on a dû la fermer par manque de fonds et

[*Texte*]

of lack of funding and it would be good if the government could help to pay for some of the day care. Before, when there was a day care centre, the day care workers could go and buy the children's clothing and they were really looking after the children very well but it closed down. It would be good if it could be re-opened.

The Chairman: How was it originally funded, by which level of government?

Ms M. Peter (Interpretation): It was run by a white person and the Inuit used to be the day care workers there.

The Chairman: I see. That was right in Frobisher Bay?

Ms M. Peter (Interpretation): Another thing that I am concerned about is the fact that young, able people are given welfare. It would be better if they were not given welfare so easily so that the money might be used to open a day care centre.

• 1830

The Chairman: Very good. Thank you very much for coming so far to share your concerns with us. We will make sure a copy of the transcript of today's questions and answers as well as your briefs will be forwarded to the territorial government. They had asked us for the transcripts when we held our hearings in the Northwest Territories, up in Yellowknife. I think they would be very interested also in hearing your briefs from the eastern part of the Arctic. We will be sure they get copies of them. So thank you very much for all the work you put into them and for coming to be with us today.

The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

ce serait une bonne chose que le gouvernement finance une partie du service. Lorsque le centre fonctionnait, les éducateurs/éducatrices s'occupaient d'acheter les vêtements des enfants et s'occuper d'eux à meiveille. Malheureusement, il a été fermé et il faut souhaiter qu'on le rouvre un jour.

La présidente: Quel palier du gouvernement en assurait le financement, à l'origine?

Mme M. Peter (interprétation): Il était tenu par une Blanche, avec du personnel inuit.

La présidente: Je vois. Et cela se passait à Frobisher Bay même?

Mme M. Peter (interprétation): Ce qui me préoccupe, en outre, est que l'on donne l'assistance sociale à des personnes jeunes et capables de travailler. On pourrait peut-être économiser cet argent afin de l'affecter aux services de garderie.

La présidente: Parfait, Nous vous remercions d'être venues de si loin pour nous faire part de vos préoccupations. Nous veillerons à ce qu'un exemplaire du compte rendu de la séance d'aujourd'hui soit adressé au gouvernement territorial. Ils nous avaient d'ailleurs demandé ces transcriptions lors de nos audiences dans les Territoires du Nord-Ouest, à Yellowknife. Je suis sûre qu'ils seraient également très intéressés par les mémoires présentés dans la région haute de l'Arctique. Nous veillerons à les leur adresser. À nouveau, merci de l'énorme travail que vous avez fourni, et merci d'avoir pris la peine de venir témoigner.

La séance est levée.

From the New Democratic Party of Canada:

Marion Dewar, President.

From the Canadian Nurses Association:

Ginette Rodger, Director General;

Marianne Lamb, Director of Professional Services.

From the Public Service Alliance of Canada:

Daryl Bean, President;

Joe Pacholik, National President of its Environment Component;

Susan Giampietri, Executive Vice-President.

From the Native Women's Association of Canada:

Mary Ellen Turpel;

Barbara Martin.

From the Canadian Federation of Labour:

Austin G. Thorne, Secretary-Treasurer.

From the "Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises":

Madeleine Riordan;

Diane Vachon.

Rita Crane-Saunders (Goose Bay, Labrador).

From the Baffin Women's Association:

Catherine Moore;

Monique McCracken.

From the Inuit Women's Association of Frobisher Bay:

Aaju Peter;

Mary Peter.

From the Pangnirtung Inuit Women's Association:

Loie Mike;

Leetia Kilabuk.

Du Nouveau parti démocratique du Canada:

Marion Dewar, présidente.

De l'association des infirmières et infirmiers du Canada:

Ginette Rodger, directrice générale;

Marianne Lamb, directrice des Services professionnels.

De l'Alliance de la Fonction publique du Canada:

Daryl Bean, président;

Joe Pacholik, président national (Élément environnemental);

Susan Giampietri, vice-présidente exécutive.

De l'Association des femmes autochtones du Canada:

Mary Ellen Turpel;

Barbara Martin.

De la Fédération canadienne du travail:

Austin G. Thorne, secrétaire-trésorier.

De la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises:

Madeleine Riordan;

Diane Vachon.

Rita Crane-Saunders (Goose Bay (Labrador)).

De la Baffin Women's Association:

Catherine Moore;

Monique McCracken.

De l'Inuit Women's Association of Frobisher Bay:

Aaju Peter;

Mary Peter.

De la Pangnirtung Inuit Women's Association:

Loie Mike;

Leetia Kilabuk.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES/TÉMOINS

From the University of British Columbia:

Dr. Hillel Goelman.

From the University of Victoria:

Dr. Alan Pence.

From the Canadian Advisory Council of the Status of Women:

Sylvia Gold, President.

From the Canadian Teachers' Federation:

Frank Garritty, President;

Heather-Jane Robertson.

From the Canadian Conference of Catholic Bishops:

Bishop Bernard Pappin;

Jennifer Leddy;

Michael McBane, Episcopal Commission for Social Affairs.

From the Canadian Ethnocultural Council:

Gaye Tams, Vice-President;

Juliet Cuenco, President of the Multicultural Women's Association for Ottawa-Carleton.

De l'université de la Colombie-Britannique:

Hillel Goelman.

De l'Université de Victoria:

Alan Pence.

Du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme:

Sylvia Gold, présidente.

De la Fédération canadienne des enseignants:

Frank Garritty, président;

Heather-Jane Robertson.

De la Conférence des évêques catholiques du Canada:

Monseigneur Bernard Pappin;

Jennifer Leddy;

Michael McBane, Commission épiscopale des affaires sociales.

Du Canadian Ethnocultural Council:

Gaye Tams, vice-présidente;

Juliet Cuenco, présidente de l'Association multiculturelle des femmes d'Ottawa-Carleton.

(*Continued on previous page*)

(*Suite à la page précédente*)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 45

Wednesday, June 11, 1986

Chairperson: Shirley Martin

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 45

Le mercredi 11 juin 1986

Présidence: Shirley Martin

Minutes of Proceedings and Evidence of the Special Committee on

Child Care

Procès-verbaux et témoignages du Comité spécial sur

La garde d'enfants

RESPECTING:

Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985

CONCERNANT:

Ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

26393——1

SPECIAL COMMITTEE ON CHILD CARE

Chairperson: Shirley Martin

Vice-Chairperson: Leo Duguay

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA GARDE D'ENFANTS

Présidence: Shirley Martin

Vice-présidence: Leo Duguay

MEMBERS/MEMBRES

Ross Belsher
Suzanne Duplessis
Margaret Anne Mitchell
Rob Nicholson
Lucie Pépin

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, JUNE 11, 1986
(95)

[*Text*]

The Special Committee on Child Care met *in camera* at 3:40 p.m., this day, the Chairperson, Shirley Martin, presiding.

Members of the Committee present: Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell and Robert Nicholson.

In attendance: Dr. Glenn Drover, Mildred Morton, Pearl Downie, Sherri Torjman and Gordon Cleveland, Researchers. Bob Harris.

Witnesses: *From the Social Planning Council of Metro Toronto*: Laura Johnson. *From the Ruston/Tomany Associates Ltd. of Toronto*: Judy Rogers. *From the University of Victoria*: Dr. Margie Mayfield.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, December 12, 1985, Issue No. 1*).

The witnesses made a presentation and answered questions.

At 5:53 o'clock p.m., the Committee adjourned until 7:00 o'clock p.m., this evening.

EVENING SITTING
(96)

The Special Committee on Child Care met at 7:00 o'clock p.m., the Chairperson, Shirley Martin, presiding.

Members of the Committee present: Shirley Martin and Margaret Anne Mitchell.

Other Members present: Pauline Browes and Allan Pietz.

In attendance: Gordon Cleveland, Researcher.

Witnesses: *From the Children's Unit of the Anglican Church of Canada*: Reverend Tom Kingston and Heather Bennett. *From the Canadian Jewish Congress*: Yhetta Gold, Louis Lenkinski, Alan Feld and Paula Spivak. *From the Town of Hearst*: Jean-Marie Blier and Joanne O'Connor. *From the Mini-Skool Ltd.*: Jocelyn Cowern, Marlene Dewey, Brenda Lang and Gwyneth Lewis. *From the Ottawa and District Labour Council*: Monique Dorgan, Diane Lacroix, Josey Finley, Richard Balnis and Ken Clavette. *From the Durham Professional Home Day Care*: Linda Hodgins, Director. *From the Social Planning and Research Council*: Milica Kovacevich and Joy Kennedy.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, December 12, 1985 Issue No. 1*).

Reverend Tom Kingston and Heather Bennett from the Children's Unit of the Anglican Church of Canada made a statement and answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 11 JUIN 1986
(95)

[*Traduction*]

Le Comité spécial sur la garde d'enfants se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 40, sous la présidence de Shirley Martin, (*présidente*).

Membres du Comité présents: Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell et Robert Nicholson.

Aussi présents: Glenn Drover, Mildred Morton, Pearl Downie, Sherri Torjman et Gordon Cleveland, chargés de recherche. Bob Harris.

Témoins: *Du Social Planning Council of Metro Toronto*: Laura Johnson. *De la société Ruston/Tomany Associates Ltd. of Toronto*: Judy Rogers. *De l'Université de Victoria*: Margie Mayfield.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985 (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 12 décembre 1985, fascicule nº 1*).

Les témoins font un exposé et répondent aux questions.

À 17 h 53, le Comité interrompt les travaux pour les reprendre, ce soir, à 19 heures.

SÉANCE DU SOIR
(96)

Le Comité spécial sur la garde d'enfants se réunit, aujourd'hui à 19 heures, sous la présidence de Shirley Martin, (*présidente*).

Membres du Comité présents: Shirley Martin et Margaret Anne Mitchell.

Autres députés présents: Pauline Browes et Allan Pietz.

Aussi présent: Gordon Cleveland, chargé de recherche.

Témoins: *De la Children's Unit of the Anglican Church of Canada*: Révérend Tom Kingston et Heather Bennett. *Du Congrès juif canadien*: Yhetta Gold, Louis Lenkinski, Alan Feld et Paula Spivak. *De la municipalité de Hearst*: Jean-Marie Blier et Joanne O'Connor. *De Mini-Skool Ltd.*: Jocelyn Cowern, Marlene Dewey, Brenda Lang et Gwyneth Lewis. *Du Conseil du travail d'Ottawa et du district*: Monique Dorgan, Diane Lacroix, Josey Finley, Richard Balnis et Ken Clavette. *De la Durham Professional Home Day Care*: Linda Hodgins, directrice. *Du Social Planning and Research Council*: Milica Kovacevich et Joy Kennedy.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985 (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 12 décembre 1985, fascicule nº 1*).

Le Révérend Tom Kingston et Heather Bennett, de la *Children's Unit of the Anglican Church of Canada*, font une déclaration et répondent aux questions.

Yhetta Gold from the Canadian Jewish Congress made a statement and with Louis Lenkinski, Alan Feld and Paula Spivak answered questions.

Jean-Marie Blier and Joanne O'Connor from the Town of Hearst made a statement, a video presentation and answered questions.

Jocelyn Cowern from the Mini-Skool Ltd. made a statement and with Marlene Dewey, Brenda Lang and Gwyneth Lewis answered questions.

Monique Dorgan, Diane Lacroix, Josey Finley, Richard Balnis and Ken Clavette from the Ottawa and District Labour Council made a statement and answered questions.

Linda Hodgins from the Durham Professional Home Day Care made a statement and answered questions.

Milica Kovacevich and Joy Kennedy from the Social Planning and Research Council made a statement, and video presentation and answered questions.

At 10:30 o'clock p.m., the Committee adjourned until tomorrow morning.

Yhetta Gold, du Congrès juif canadien, fait une déclaration, puis elle-même, Louis Lenkinski, Alan Feld et Paula Spivak répondent aux questions.

Jean-Marie Blier et Joanne O'Connor, de la municipalité de Hearst, font une déclaration, passent une bande magnétoscopique et répondent aux questions.

Jocelyn Cowern, de *Mini-Skool Ltd.*, fait une déclaration, puis elle-même, Marlene Dewey, Brenda Lang et Gwyneth Lewis répondent aux questions.

Monique Dorgan, Diane Lacroix, Josey Finley, Richard Balnis et Ken Clavette, du Congrès du travail d'Ottawa et du district, font une déclaration et répondent aux questions.

Linda Hodgins, de la *Durham Professional Home Day Care*, fait une déclaration et répond aux questions.

Milica Kovacevich et Joy Kennedy, du *Social Planning and Research Council*, font une déclaration, passent une bande magnétoscopique et répondent aux questions.

À 22 h 30, le Comité s'ajourne jusqu'au lendemain matin.

Greffier de Comité

Richard Dupuis

Clerk of Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Wednesday, June 11, 1986

• 1901

The Chairman: Order, please.

We will start this evening's procedures with the first witness, the Children's Unit of the Anglican Church of Canada, represented by The Reverend Tom Kingston and Heather Bennett. Good evening and welcome. The floor is yours.

The Reverend Tom Kingston (Children's Unit, Anglican Church of Canada): I am from the National Office of the Anglican Church of Canada. I have responsibilities in family ministries. Tonight I am representing the Children's Unit of the Anglican Church of Canada. I am married, with three children. We have never as a family used day care facilities, but I personally am very concerned about good-quality day care.

Ms Heather Bennett (Children's Unit, Anglican Church of Canada): I am a member of St. Michael and All Angels Parish in Toronto, an Anglican parish. I am a working mother with two children, aged three and one, and I have had the privilege of having our two children attend day care at St. Michael and All Angels Parish. I am a member of the board of directors of the day care centre as a representative from the church, but, as I say, I have the added responsibility or representation as a parent as well.

Rev. Kingston: You have a copy of our report so I will just highlight.

I might begin by just saying I discovered this poster the other day hanging in an office. It looks like it was drawn by a child, but I think in actual fact it was taken from a poster that somebody else had drawn. Have you seen this? You have already seen it? It is just very interesting because it says it will be a great day when our day care centre have all the money they need and the navy has to hold bake sales to buy battleships. Anyway, that is a poster I discovered.

It does lead me into our first point, and I would like to say some general comments and then Heather will be more specific about her day care centre.

Representing one Canadian church, we do see children as a symbol in addition to what they represent as persons. That symbol is that they in some ways are vulnerable and therefore they need the full resources of the society. Children and the way children are treated in some way represents the humanness or the maturity of a society—and of a church. We do not exempt ourselves from this and we believe that we can do better than we do, in addition to other aspects of society.

Last weekend in Toronto I went to a Canadian Tire Store and when I got into the front of the store there was a tag day.

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le mercredi 11 juin 1986

La présidente: À l'ordre s'il vous plaît.

Nous allons entamer la séance de ce soir par l'audition du premier témoin, le *Children's Unit* de l'Église anglicane du Canada, représentée par le Révérend Tom Kingston et Heather Bennett. Bonsoir et bienvenue. La parole est à vous.

Le révérend Tom Kingston (*Children's Unit, Église anglicane du Canada):* J'appartiens au Bureau national de l'Église anglicane du Canada. Je suis chargé du ministère des familles. Ce soir, je représente le *Children's Unit* de l'Église anglicane du Canada. Je suis marié et père de trois enfants. Ma famille n'a jamais utilisé les services de garderie, mais je m'intéresse personnellement aux services de garde de bonne qualité.

Mme Heather Bennett (*Children's Unit, Église anglicane du Canada):* Je fais partie de la paroisse anglicane de *St. Michael and All Angels* de Toronto. Je suis mère de deux enfants, âgés de trois et un an. J'occupe un emploi rémunéré et j'ai la chance de pouvoir faire garder mes enfants à la garderie de la paroisse *St. Michael and All Angels*. Je siège au conseil d'administration de la garderie en tant que représentante de l'Église, mais comme je l'ai dit, je suis ici également en ma qualité de parent.

Le rév. Kingston: Étant donné que vous avez un exemplaire de notre mémoire, je vais me contenter d'exposer les points principaux.

Pour commencer, je vais vous présenter cette affiche que j'ai trouvée l'autre jour sur le mur d'un bureau. Ça ressemble à un dessin d'enfant, mais je crois en fait que c'est l'oeuvre d'un dessinateur. Est-ce que vous la connaissez? Est-ce que vous l'avez déjà vue? Cette affiche est très intéressante parce qu'elle dit qu'il fera beau le jour où nos garderies auront tout l'argent dont elles ont besoin et que la marine en sera réduite à faire des kermesses pour financer l'achat de ses navires de guerre. C'est tout, je voulais simplement vous montrer cette affiche que j'ai découverte.

Cela m'amène à mon premier point et j'aimerais faire quelques commentaires généraux avant de laisser Heather parler plus en détail de sa garderie.

En tant que représentants d'une église canadienne, nous considérons les enfants comme un symbole et pas seulement comme des personnes. Ce symbole est la fragilité. En effet, les enfants sont vulnérables et leur protection nécessite toutes les ressources de la société. Les enfants et la façon dont ils sont traités témoignent de l'humanité ou de la maturité d'une société . . . et d'une Église. Nous nous sentons concernés et nous croyons que nous pouvons faire mieux à l'instar de certains autres secteurs de la société.

Je me suis rendu, au cours de la fin de semaine dernière, à un magasin *Canadian Tire* de Toronto. Quand je suis arrivé

[*Text*]

People were selling tags and the tags were for needy children. As a Canadian I was embarrassed by that symbol, and I wondered why, in a country like Canada, when I go to a shopping centre on Saturday I am asked to buy tags for needy children. I can understand buying tags for new park benches or maybe to help a hockey team go to Finland or something, but I do not understand a tag day for needy children. As a representative of the Anglican Church, I feel there is a moral challenge in a country where children are not cared for in the way they need to be.

• 1905

Therefore, the basis of our report is that we are concerned about three groups of children. One is the 1.2 million children the Toronto Social Planning Council states live in poverty. Those 1.2 million children are a moral challenge to the church and to the government in terms of providing the best possible care for them other than tag days.

Our second concern is for parents who raise children who are in any way disabled. For example, one of my in-laws raises an autistic child, and from our point of view, these parents are heroic in what they expend to raise these children as effectively as possible. So we really feel these children and these parents need to be recognized in terms of benefits and tax breaks.

Finally, we are very concerned about the children of divorce. At a recent conference in Toronto in which Judith Wallerstein spoke about surviving the break-up, she said there is increasing evidence that children of divorce are in a position of disadvantage, particularly in that if their maintenance orders are not paid they are downwardly mobile. As a church, we are concerned about maintenance orders and good mediation so that parents can continue to parent children even though they are divorced.

Those are our three main concerns: the 1.2 million children who live in poverty, the disabled children who are raised by their parents—special children, as they are sometimes called—and third, children of divorce.

Finally, we really do want to support, recognize and affirm parents who have children and who raise them and who put incredible amounts of energy into raising children. Regardless of whether they can support themselves financially or whether they are what we call welfare, we believe parents are special and that they need to be recognized and affirmed regardless of their financial income, particularly welfare parents. We feel they should not be stigmatized or in any way demeaned

[*Translation*]

devant le magasin, j'ai été abordé par des gens qui vendaient des insignes pour les enfants nécessiteux. En tant que Canadien, j'ai été gêné par ce symbole et je me suis demandé pourquoi, dans un pays comme le nôtre, on interpelle les gens qui vont au centre d'achat le samedi pour leur vendre des insignes au profit des enfants nécessiteux. Je peux comprendre que l'on puisse acheter des insignes pour financer l'acquisition de nouveaux bancs publics ou peut-être pour aider une équipe de hockey à se rendre en Finlande, par exemple, mais je ne comprends pas que l'on ait à organiser de telles campagnes pour des enfants nécessiteux. En tant que représentant de l'Eglise anglicane, j'estime qu'un pays où les enfants ne sont pas traités de la manière appropriée doit être tenu moralement de rétablir la situation.

C'est pourquoi, notre rapport fait principalement état de nos préoccupations relativement à trois catégories d'enfants. La première regroupe les enfants pauvres qui, selon le Conseil de planification sociale de Toronto, sont au nombre de 1,2 millions. Tous ces enfants pauvres constituent un défi moral pour l'église et le gouvernement qui se doivent de leur offrir les meilleurs soins possibles autrement qu'en abandonnant le financement des services à des campagnes de vente d'insignes.

Notre seconde préoccupation concerne les parents qui élèvent des enfants affligés d'un certain handicap. Par exemple, un membre de ma belle famille élève un enfant autistique et, à notre point de vue, les parents de tels enfants font des efforts surhumains afin de trouver l'argent nécessaire pour élever ces enfants du mieux qu'ils le peuvent. C'est pourquoi, nous sommes convaincus que ces enfants et ces parents méritent une certaine reconnaissance, sous la forme d'avantages sociaux et d'allègements fiscaux.

Enfin, nous sommes très préoccupés par le sort des enfants du divorce. Judith Wallerstein a prononcé récemment à Toronto une conférence sur la façon de survivre à la rupture. Elle a déclaré qu'il est de plus en plus évident que les enfants de parents divorcés sont désavantagés par rapport aux autres et qu'ils sont en particulier menacés de pauvreté en cas d'interruption de paiement de leur pension alimentaire. En tant qu'Église, nous estimons qu'il est important de maintenir le paiement des pensions alimentaires et d'assurer une bonne médiation, afin que les parents puissent continuer à élever leurs enfants, même s'ils sont divorcés.

Ce sont là les trois principaux aspects qui nous préoccupent: les enfants qui vivent dans la pauvreté (1,2 millions d'enfants), les enfants handicapés élevés par leurs parents, que l'on appelle parfois les enfants spéciaux, et troisièmement, les enfants de parents divorcés.

Enfin, nous voulons réellement appuyer, reconnaître et encourager les parents qui élèvent des enfants et qui leur consacrent d'incroyables quantités d'énergie. C'est le cas aussi bien des parents qui peuvent subvenir à leurs besoins que de ceux qui «vivent du bien-être social», comme on dit. Nous estimons que les parents accomplissent une mission spéciale et que leur travail doit être reconnu et encouragé indépendamment de leur revenu, en particulier les parents qui vivent de

[*Texte*]

because they do not have money. There should be an increasing affirmation to people who choose to have children, because we believe they make a very significant contribution to the life of the country.

Those are general, general concerns.

The Chairman: Do you have some recommendations for us as to where you think we should be going as a government caring for children in Canada? Perhaps you would like to highlight your recommendations for us, Rev. Kingston—what you think we should be doing.

Rev. Kingston: Okay. Our first recommendation was that there would be reasonably priced and quality child care programs provided for parents of young children who are engaged in full-time or part-time employment. We would recommend an expansion of the day care system for those who choose to use it.

Second, we would recommend that the federal government, in negotiation with the provinces, encourage the provincial courts to pursue vigorously the enforcement of maintenance orders. We really believe this is a critical factor, particularly for one-parent families. We encourage the federal government to pursue counselling and negotiation between divorcing parents, so that the parenting role can be supported. In the area of divorce, we believe maintenance orders and mediation constitute a critical area in terms of child care.

• 1910

Thirdly, we would recommend tax breaks or tax concessions—I am not sure of the exact, correct term—for parents who parent children with special needs. If the parents of an autistic child have to spend $2,000, $3,000, $5,000 fixing up a room in their basement so that this child can be cared for, then they should be able to claim that and whatever other expenses. This needs to be recognized, and also that increased family allowance benefits be given to those parents who have children with special needs.

Those are basically our recommendations.

The Chairman: Thank you very much. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you. I was very pleased to note that you referred to the Canadian Commission for International Year of the Child and the statement on goals, brought forward by our Standing Committee on Health and Welfare, which I was a part of. I think it is really good to look back and put it within that broad context. Hopefully that would be the basis for our social policy, that I agree we need, on families and of course families including children.

[*Traduction*]

l'aide sociale. Nous ne voulons pas qu'ils soient montrés du doigt ou amoindris d'une manière ou d'une autre parce qu'ils n'ont pas d'argent. Il faudrait affirmer de plus en plus que le mérite des gens qui décident d'avoir des enfants, parce que, selon nous, ils font une contribution importante à la vie du pays.

Voilà quelles sont nos préoccupations générales.

La présidente: Avez-vous certaines recommandations à nous présenter au sujet des mesures que le gouvernement devrait prendre relativement à la garde des enfants au Canada? Vous pourriez peut-être nous préciser quelles sont vos recommandations, révérend Kingston, souligner quelles sont les mesures que nous devrions prendre.

Le rév. Kingston: Très bien. Notre première recommandation préconise que les parents de jeunes enfants qui occupent des emplois à temps plein ou à temps partiel puissent disposer de services de garderie de bonne qualité et d'un prix raisonnable. Nous recommandons que le réseau de garderie soit agrandi afin que les parents intéressés à l'utiliser puissent y avoir accès.

Deuxièmement, nous recommandons que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces, encourage les cours provinciales à appliquer avec fermeté les ordonnances de pension alimentaire. Nous estimons qu'il s'agit là d'un facteur critique, en particulier pour les familles monoparentales. Nous incitons le gouvernement fédéral à offrir aux parents divorcés des services de counsil et de négociation afin que les deux membres du couple séparé puissent continuer à jouer leur rôle de parents. En ce qui a trait au divorce, nous considérons que les ordonnances de pension alimentaire et la médiation sont des éléments qui ont une incidence importante sur la garde des enfants.

Troisièmement, nous recommandons des allègements fiscaux ou des exonérations, je ne me souviens plus du terme exact, pour les parents qui élèvent des enfants ayant des besoins spéciaux. Les parents d'un enfant autistique qui dépensent 2,000$, 3,000$, ou 5,000$ pour aménager dans leur sous-sol une pièce pour leur enfant devraient pouvoir déduire ces frais et toutes les autres dépenses effectuées pour le bien de leur enfant. Il faut reconnaître ces dépenses et, par ailleurs, augmenter les allocations familiales des parents qui élèvent un enfant ayant des besoins spéciaux.

Voilà l'essentiel de nos recommandations.

La présidente: Merci beaucoup. Mme Mitchell.

Mme Mitchell: Merci. C'est avec plaisir que j'ai remarqué que vous avez cité la Commission canadienne pour l'Année internationale de l'enfant et l'énoncé des objectifs présenté par le Comité permanent de la Santé nationale et du Bien-être social, dont je fais partie. Je crois qu'il est bon de revenir en arrière et de replacer l'énoncé dans ce vaste contexte. J'espère qu'il constituera le fondement de la politique sociale, dont je conviens que nous avons besoin, sur les familles et, bien entendu, les familles avec enfants.

[*Text*]

Your brief was pretty straightforward. I certainly do not have any disagreement with it. Maybe just a few elaborations. You say at one point that you recommend that families who parent children with special needs should be allowed to declare their additional expenses on income tax. I was about to say, what about those who do not pay taxes and then you went on to say that there should be increased family allowance benefits.

You still did not get to a system that would sort of be equitable regardless of income, and I did not know whether you had any further thoughts on that. I tend to think that the income tax deductions are a regressive form in a way because the more income you earn the more tax advantages you have, and those who do not pay taxes do not get any benefits from it.

Rev. Kingston: Yes, that is true. My goal is to set the general direction, the general principles about caring for children. I think Heather may be able to be more specific about some of these concerns as she is directly involved with a day care centre. I am not.

Ms Bennett: All right. We obviously have not made a specific recommendation regarding the income tax system and how it might handle this situation. I think the thrust though is very clear; that somehow we have to allow people to provide for their children at home, and how we work the tax system is one of the options that we see being available to people in that situation, probably making it as equitable, I guess, as it might be, given the present system.

Ms Mitchell: Yes, it is a rather technical point. I think what you are saying in principle is that there should be extra financial support for families who have children with special needs and who are disabled in some way.

Ms Bennett: Yes.

Ms Mitchell: You said "at home". We have had a lot of briefs that have advocated—it depends what the disability is of course—that there should be also more opportunity for children with special needs to be included and integrated into regular child care programs, assuming you have perhaps an extra child care worker or a higher adult-child ratio. Had you any thoughts on that?

Ms Bennett: The trend is definitely to de-institutionalization, I think, of children. I would certainly support that. My own work is involved with care of the elderly and overwhelmingly we see with care of the elderly as well as care of children the desire for the families to be actively involved with the treatment of the loved one.

• 1915

Ms Mitchell: Right. I agree very much with the point you raised that it is really a blot on our society if we must have kind of special fund raising tag days for children with special

[*Translation*]

Votre exposé a été assez direct. Je n'ai certainement aucune opposition à formuler, simplement quelques précisions. Vous dites à un certain moment que vous recommandez que les familles qui élèvent des enfants ayant des besoins spéciaux soient autorisées à déduire certaines dépenses de leur revenu imposable. J'étais sur le point de soulever la question des parents qui ne paient pas d'impôt quand vous avez mentionné qu'il faudrait augmenter les allocations familiales.

Cependant, vous n'avez pas proposé un système qui serait plus équitable pour les parents, indépendamment de leur revenu, et je me demande si vous n'auriez pas des idées à ce sujet. J'ai tendance à penser que les déductions d'impôt sont, dans une certaine mesure, une forme d'aide régressive, puisque les avantages fiscaux sont plus importants pour les contribuables au revenu élevé, tandis que les gens qui ne paient pas d'impôt ne peuvent en bénéficier.

Le rév. Kingston: Oui, c'est vrai. Mon objectif est de définir une orientation générale, les principes généraux qui devraient s'appliquer à la garde des enfants. Je crois que Heather serait en mesure de donner plus de détails à ce sujet, étant donné qu'elle s'occupe directement d'une garderie, ce qui n'est pas mon cas.

Mme Bennett: Très bien. Nous n'avons pas présenté de recommandation précise relativement à certaines dispositions fiscales et mesures permettant d'améliorer cette situation. En revanche, je pense que le principe de base est très clair. Nous voulons en quelque sorte permettre aux parents d'élever leurs enfants à la maison et leur offrir plusieurs options en matière fiscale. Nous espérons je crois que le régime fiscal soit le plus équitable possible, compte tenu du système actuel.

Mme Mitchell: Si j'ai bien compris, vous proposez comme principe que l'on accorde une aide financière supplémentaire aux familles dont les enfants ont des besoins spéciaux ou sont affligés d'un certain handicap.

Mme Bennett: C'est cela.

Mme Michell: Vous parlez des parents qui élèvent leurs enfants «à la maison». Bon nombre de mémoires que nous avons reçus préconisent que les enfants ayant des besoins spéciaux puissent plus facilement, compte tenu bien entendu de leur invalidité, être intégrés dans les garderies, avec les autres enfants, à condition peut-être que l'on ajoute un moniteur au groupe où ils se trouvent ou que la proportion adultes-enfants soit plus élevée. Est-ce que vous avez pensé à cet aspect?

Mme Bennett: Je crois qu'actuellement les parents ont tendance à s'occuper eux-mêmes de leurs enfants. Je suis bien entendu en faveur de telles tendances. Mon propre travail consiste à m'occuper des personnes âgées et de plus en plus, il s'avère, dans le cas des personnes âgées comme dans celui des enfants, que les familles souhaitent participer activement aux soins des êtres qui leur sont chers.

Mme Mitchell: Je suis tout à fait de votre avis quand vous mentionnez que c'est une honte pour notre société d'en être réduite à devoir organiser des ventes d'insignes pour financer

[*Texte*]

needs or for poor children. I guess that is what you are saying. You also said—and I agree with this also—that parenthood really needs to be affirmed, and particularly, parents who are on welfare should not be demeaned. I have worked very much with low-income people during my life as a community social worker.

One of the things that was often a complaint was that people, usually mothers on their own who are struggling to raise children on very low welfare rates, are very, very hurt and angry when, through whatever circumstances, their child might be removed—often it happens in the teenage years—and the care-giver or foster parent gets much more than the mother ever did . . . also, when the child, when they are removed from the home as a teenager, gets a higher allowance. We seem to support social problems after there is family breakdown when they are very costly, but we do not put as much into supporting families, particularly low-income families, in their need for an adequate income to raise their children.

Ms Bennett: One role I see the day care centre being able to play is fostering or assisting in the parenting role. Certainly in the day care centre where my children go, virtually 80% of them would come from single-parent family homes. Those parents are stretched to the limit in terms of their mental resources if you like, their physical, social, and mental resources. The day care centre can provide a lot of the fun things that a parent who is not economically disadvantaged would do with a child, and they are able to care for the children in a far more relaxed way than parents, predominantly women, who are really struggling just to keep body and soul together. Working with their children after hours takes a tremendous amount of energy. The day care centre provides a very good place for learning a lot of life skills, I would say.

Ms Mitchell: It certainly enriches, does it not? It gives them an extra plus when they get to the age for school.

Ms Bennett: Yes, definitely.

The Chairman: Mr. Pietz.

Mr. Pietz: Thank you, Madam Chairman. First of all, to you Heather, and to Reverend Kingston, I would like to add my words of welcome to the committee along with those of Mrs. Mitchell and the chairman this evening. Thank you for coming before the committee.

Through my public life, I am aware of the good work the Anglican church has done and is doing in helping with children. As you mention here in the third part of your presentation this evening:

> Hundreds of Anglican Churches provide space facilities and other support for child care programs, such as day care, nursery schools, parent eduction and food banks.

[*Traduction*]

les services dispensés aux enfants pauvres ou ayant des besoins spéciaux. C'est ce qui ressort, je crois, de votre témoignage. Vous avez dit également, et je l'approuve aussi, qu'il faut encourager les parents dans leur rôle et éviter particulièrement que les parents vivant du bien-être social soient abaissés. J'ai beaucoup travaillé avec des gens à faible revenu lorsque j'étais travailleuse sociale.

Une des plaintes que l'on entendait fréquemment provenait de personnes, généralement des mères seules, qui devaient se débrouiller vaille que vaille pour élever leurs enfants à l'aide de très maigres prestations de bien-être social. Ces personnes étaient outrées et fâchées lorsque, pour certaines raisons, on leur enlevait leur enfant, c'est souvent le cas pour les adolescents, et que le parent nourricier ou adoptif recevait une allocation beaucoup plus élevée que celle dont bénéficiait la mère . . . ou lorsque l'enfant qui était enlevé de son foyer à l'adolescence, recevait une indemnité plus élevée. Nous avons tendance, semble-t-il, à nous pencher sur les problèmes sociaux une fois que le démantèlement de la famille a eu lieu et qu'il en coûte alors très cher, mais nous ne faisons pas autant d'efforts pour aider les familles, en particulier les familles aux faibles revenus qui ont besoin d'un revenu suffisant pour élever leurs enfants.

Mme Bennett: À mon avis, la garderie peut encourager ou aider les parents à assumer leur rôle. Il est certin qu'a peu près 80 p. 100 des enfants de la garderie que fréquentent mes propres enfants proviennent de familles monoparentales. Les parents de ces enfants vivent à la limite de leurs ressources mentales, à la limite de leurs ressources physiques, sociales et mentales. La garderie peut offrir bon nombre d'activités qu'un parent qui ne serait pas limité économiquement pourrait faire avec un enfant. La garderie offre aux enfants une atmosphère plus détendue que celle qu'ils trouvent à la maison où leurs parents, la plupart du temps leur mère, a déjà assez de mal à s'occuper d'elle-même. Il faut à ces parents énormément d'énergie pour s'occuper de leurs enfants après une journée de travail. À mon sens, la garderie est un excellent endroit pour faire l'apprentissage de certains aspects de la dynamique de la vie.

Mme Mitchell: C'est un enrichissement pour l'enfant n'est-ce pas? La garderie prépare l'enfant pour l'école.

Mme Bennett: C'est certain.

La présidente: Monsieur Pietz.

M. Pietz: Merci, madame la présidente. J'aimerais tout d'abord réitérer en mon nom les mots de bienvenue qui vous ont été adressés, Heather et révérend Kingston, par Mme Mitchell et la présidente du comité, ce soir. Je vous remercie d'être venus témoigner devant le comité.

Par le biais de ma vie publique, je suis au courant du bon travail que l'église anglicane a réalisé et qu'elle effectue encore de nos jours pour venir en aide aux enfants. Vous mentionnez dans la troisième partie de l'exposé que vous avez présenté ce soir.

> Des centaines d'églises anglicanes offrent des locaux et d'autres modes de soutien à des services tels que des

[*Text*]

That is very true. We know about that in our communities.

I think I only have one question for you, Reverend Kingston, but Heather, I would like to ask you a couple of questions. You say you are involved with a day care unit. Did I hear you say that 60% of the children come from single-parent families?

Ms Bennett: No, I would say it is closer to 80%. I have a 3-year-old who is in a group of 21 children, and 5 of those children come from 2-parent family homes. In my son's room—he is just over a year, 14 months—there would be 3 who have 2 parents at home out of a group of 9. The rest would all be single-parent families.

Mr. Pietz: Is the day care centre you are associated with part of the Anglican church program?

Ms Bennett: Indirectly. The day care centre in our church was begun by the church, by St. Michael and All Angels parish, 11 years ago now, effectively as its outreach project to the community. There was a need to provide child care for the single-parent families living in the area, and once you are into day care, then you are into meeting provincial regulations and so forth.

• 1920

So we are a non-profit centre. It is run completely by a professional staff and so forth, but they certainly use the entire facilities of the church, with the exception of the pews upstairs. They virtually have the run of the place through the week. It is associated with the church, if you like. It is not a part. As I say, it is a non-profit organization.

Mr. Pietz: Concerning your funding, then, do you have government involvement?

Ms Bennett: Yes.

Mr. Pietz: It is subsidized and you have user fees.

Ms Bennett: Yes, we have.

Mr. Pietz: How do they work?

Ms Bennett: It depends on whether you are a subsidized parent or a non-subsidized parent. If you are a subsidized parent, then you must make presentation to the appropriate groups or agencies to declare all your sources of income and so on. They use a formula to work out the cost of day care per day for you as an individual person. I am in the non-subsidized category, so there are fees laid out specifically for the age of the children. Up to 30 months I pay $121 a week. The next level up, I believe to age five, or school age, is $75 a week. So I pay in excess of $10,000 a year for the two children to attend day care.

[*Translation*]

garderies, des écoles maternelles, des cours de formation pour les parents et des banques de nourriture.

C'est tout à fait vrai. Nous en avons des preuves dans nos collectivités.

J'ai une seule question pour vous, Révérend Kingston, mais j'aimerais en poser une ou deux à Heather. Vous dites que vous participez à l'administration d'une garderie. Est-ce que vous avez mentionné que 60 p. 100 des enfants proviennent de familles monoparentales?

Mme Bennett: Le pourcentage est plus proche de 80 p. 100. J'ai un enfant de trois ans qui fait partie d'un groupe de 21 enfants. Dans ce groupe, 5 enfants vivent avec leurs deux parents. Dans le groupe de mon fils qui a juste un peu plus d'un an, 14 mois, il y a 3 enfants sur 9 qui vivent avec leurs deux parents. Tous les autres enfants proviennent de familles monoparentales.

M. Pietz: La garderie que vous fréquentez relève-t-elle du programme de l'Église anglicane?

Mme Bennett: Indirectement, oui. La garderie de notre Église a été mise sur pied par la paroisse de *St. Michael and All Angels* il y a 11 ans maintenant, dans le cadre d'un projet visant à offrir des services d'aide à la communauté. Les familles monoparentales du quartier avaient besoin de services de garde d'enfants et une fois qu'on ouvre une garderie, on est tenu de respecter les règlements provinciaux et ainsi de suite.

Ainsi, nous sommes un centre sans but lucratif. Le centre est entièrement dirigé par des employés professionnels, et ainsi de suite, mais ces derniers utilisent toutes les installations qu'offre l'Église, à l'exception des prie-Dieu. Toute la semaine, le centre est chez lui. Il est associé à l'Église, si l'on veut, mais n'en fait pas partie. Comme je l'ai dit, il s'agit d'une organisation à but non lucratif.

M. Pietz : Pour votre financement alors, vous bénéficiez de l'aide du gouvernement?

Mme Bennett: Oui.

M. Pietz: Votre garderie est subventionnée et vous demandez des frais d'utilisation.

Mme Bennett: Oui, nous en demandons.

M. Pietz: Quel est votre barème?

Mme Bennett: Cela dépend si le ou les parents bénéficient de subventions ou non. Si le ou les parents bénéficient de subventions, ils doivent alors remettre un document aux groupes ou organismes intéressés pour déclarer toutes leurs sources de revenu. La garderie utilise alors une formule pour calculer le coût quotidien, de façon individuelle. Je fais partie des parents sans subvention, alors les frais sont échelonnés selon l'âge des enfants. Jusqu'à 30 mois, il faut payer 121$ par semaine. Pour le prochain échelon, jusqu'à l'âge de cinq ans ou jusqu'à l'âge scolaire, les frais sont de 75$ par semaine. Ainsi, je verse plus de 10,000$ par année à la garderie pour mes deux enfants.

[*Texte*]

Mr. Pietz: Reverend Kingston, in your presentation here this evening you say you support a government policy of child care which avoids controlling Canadian families but rather supports endeavours of Canadian parents to care for their children. What do you mean by that? You do not want the government to have too much control over the children, but you believe it should be subsidized or do you believe it should be universal care?

Rev. Kingston: I would believe it should be something like universities. I am having my first experience with my son going to university, and I know that what I pay and he pays is not the cost. I do not know what the cost is, but somebody is paying for my son to go to college.

My sense is that the government does care about certain groups at certain times. It helps out parents. I really feel the government is helping me out. I just do not know to what extent it is. So it is the same principle. My son does not have to go to college. He does get loans. The government does not tell him he has to go to Acadia, where he goes. So there is not a lot of control. But there seems to be some help, and it is the same principle we would advocate with the early years of raising children: that for those who need it, and for those who choose it, there would be some help. If you can do it for my son, then maybe we can do it for two-year-olds. That is basically what I would say.

The Chairman: Heather, you mentioned your one child is a year and the other one three. How young was the three-year-old when it started in day care?

Ms Bennett: My three-year-old was seven months when she started. She could have started considerably earlier by virtue of the rules or the acceptance of the children. They take children at the age of four weeks, because a subsidized parent would have a minimum number of weeks . . . it is a very, very short period of time before a subsidized parent would be required to return to work. So they could take an infant as early as at four weeks.

I was not able to get her in at the stage when I went back to work. I went back to work at five months. It was just a waiting problem. So she started at seven months.

The Chairman: What is the ratio of staff to infants in the centre?

Ms Bennett: It is an excellent situation. We have a ratio of three to one; plus students—often two students during the school year.

The Chairman: Are they just regular students from the high school, or are they in early childhood training?

Ms Bennett: They are in early childhood training. We have them come from Ryerson as well as from Humber College.

[*Traduction*]

M. Pietz: Révérend Kingston, dans votre témoignage ici ce soir, vous vous êtes déclaré en faveur d'une politique gouvernementale, pour la garde des enfants, qui ne contrôle pas les familles canadiennes, mais qui appuie plutôt les démarches des parents canadiens pour la garde de leurs enfants. Qu'entendez-vous par là? Vous ne voulez pas d'un contrôle gouvernemenal trop rigoureux sur les enfants, mais vous croyez que les services devraient être subventionnés. Croyez-vous qu'il devrait y avoir universalité?

Le rév. Kingston: Je verrais cette politique un peu comme celle des universités. J'en suis à ma première expérience dans ce domaine, avec mon fils qui vient de commencer l'université. Je sais que les montants que je verse et qu'il verse ne correspondent pas au coût réel. Je ne sais pas quel est le coût réel, mais quelqu'un subventionne les études collégiales de mon fils.

Le gouvernement s'occupe de certains groupes à certains moments. Il aide les parents. Je crois que le gouvernement m'aide à l'heure actuelle, mais je ne sais pas dans quelle mesure. Ainsi, ce serait le même principe. Mon fils n'est pas obligé d'aller au collège. Il obtient des prêts. Le gouvernement ne lui dit pas d'aller à Acadia, où il est inscrit présentement. Ainsi, il n'y a pas de contrôle très strict. Toutefois, il semble y avoir de l'aide, et c'est le même principe que je préconiserais pour les enfants en bas âge: qu'il y ait de l'aide pour ceux qui ont besoin des garderies et pour ceux qui choisissent d'y placer leurs enfants. Si le gouvernement peut le faire pour mon fils, il peut probablement le faire pour des enfants de deux ans. C'est essentiellement ce que j'aimerais dire.

La présidente: Heather, vous avez mentionné que l'un de vos enfants a un an et l'autre trois ans. Quel âge avait votre enfant de trois ans lorsque vous l'avez mis en garderie la première fois?

Mme Bennett: Ma fille de trois ans avait sept mois lorsqu'elle a commencé à aller en garderie. Elle aurait pu commencer beaucoup plus jeune, car les règles de la garderie l'auraient permis. La garderie accepte les bébés dès l'âge de quatre semaines, parce que les parents qui bénéficient de subventions ont droit à un minimum de quatre semaines . . . c'est une période très très courte . . . avant de retourner au travail. Ainsi, la garderie peut accepter les bébés dès l'âge de quatre semaines.

Je n'ai pas pu la faire admettre dès que je suis retournée au travail. J'y suis retournée alors qu'elle avait cinq mois, mais j'ai dû attendre. Ainsi, elle a commencé à aller en garderie à l'âge de sept mois.

La présidente: Quelle est la proportion de bébés par employé au centre?

Mme Bennett: La situation est excellente. Le pourcentage est de trois bébés par employé; en plus, nous avons des étudiants—souvent deux étudiants au cours de l'année scolaire.

La présidente: S'agit-il simplement d'étudiants de l'école secondaire ou s'agit-il de personnes qui étudient en petite enfance?

Mme Bennett: Il s'agit de personnes qui étudient en petite enfance. Elles viennent de Ryerson et de Humber College.

[*Text*]

The Chairman: It is very seldom we find places that will take children so young as at four weeks. We have had testimony on both sides of the fence on whether or not it is good for children to go into care under two years of age. Do you have any comments on that from the point of view of being involved with a centre that takes in such young people?

• 1925

Ms Bennett: I do not, quite honestly, have a problem with that. I am finding my three-year-old absolutely delightful. Once language comes along, it is exciting to watch the children develop. I found the first year very boring. It was exciting to watch some of the things, but you certainly cannot communicate very well. I think as long as there is a lot of opportunity for interaction with the child, preferably before going in the morning and certainly after and on weekends and so forth—I certainly did not have a problem with that. I do know from experience with the children in the centre that a number of the infants have been enormously enriched because they were allowed to do things that they could never ever do at home.

For example, they use chocolate pudding on a table surface, just to mess with it, kind of finger paint and so on. These are children who would literally have their hands rapped for messing in anything because that is not allowed in that particular family. Of course a child at that age is exploring his whole world and it is wonderful for him to explore that texture and temperature, all the neat things that they do. These are things that I would never in a million years have done with my own children because I am far more geared to adults. So I think my child was enormously enriched by that, and I certainly know that others were enriched by the kinds of early, early experiences they had.

The Chairman: You mentioned earlier that you are involved more with the care for the elderly. Have you given any thought to combining the care of the elderly and the young, as far as centres are concerned? We often build a centre for seniors. Do you think there would be room for a wing for child care within that particular complex?

Ms Bennett: Yes. I work for the Queen Elizabeth Hospital in Toronto and we are an unusual hospital in that we are located in two sites. One of our sites is in the Parkdale area and directly across the street is a school and a day care centre. The children from the day care centre and the school traipse across the street, over to the Queen Elizabeth Hospital, where they have a chance to be with the patients.

I am told—I have not seen it firsthand myself—that it is enormously beneficial to both. There is a lot of noise and activity and the children ask questions that we adults would not dare ask and get responses to.

At St. Michael and All Angels parish, we are exploring the idea of building a senior citizens complex on property that we own immediately to the east of the church. There is the intention, if we were to go ahead and build such a complex, to

[*Translation*]

La présidente: Il est très rare de trouver des endroits qui acceptent les enfants aussi jeunes qu'à quatre semaines. Nous avons entendu des témoins qui nous ont donné le pour et le contre du placement des enfants en garderie avant l'âge de deux ans. Avez-vous quelques commentaires à ce sujet du point de vue de quelqu'un qui participe de près à un centre qui accepte les enfants si jeunes?

Mme Bennett: En toute honnêteté, je n'ai aucun problème à cet égard. Mon enfant de trois ans est absolument adorable. Avec le développement du langage, il est excitant de voir les enfants grandir. J'ai trouvé la première année plutôt terne. Certains aspects étaient excitants, mais la communication n'était certes pas facile. Je crois que tant qu'il y a de nombreuses interactions avec l'enfant, de préférence le matin avant d'aller en garderie et certainement le soir et les fins de semaine—je n'ai certes pas éprouvé de problèmes à cet égard. Je sais, d'expérience, que les enfants du centre et un certain nombre de bébés ont été très enrichis du fait qu'on leur a permis de faire des choses qui étaient interdites à la maison.

Par exemple, les moniteurs placent du flan au chocolat sur une table pour permettre aux enfants de jouer, de faire de la peinture avec les doigts, et ainsi de suite. Il s'agit d'enfants qui auraient littéralement reçu des fessés s'ils avaient tenté une expérience semblable chez eux. Bien entendu, un enfant de cet âge explore son univers; c'est merveilleux pour lui de pouvoir connaître la texture et la température des choses et de faire toutes sortes d'expériences. Il y a certaines de ces expériences que je n'aurais jamais songé à faire avec mes propres enfants parce que mon orientation va beaucoup plus vers les adultes. Ainsi, je crois que mon enant a grandement bénéficié des expériences vécues à la garderie et que d'autres enfants en ont également été enrichis.

La présidente: Vous avez déjà mentionné que vous vous occupez davantage des soins aux personnes âgées. Avez-vous déjà envisagé de combiner les soins aux personnes âgées et la garde des jeunes enfants dans les mêmes centres? Nous construisons souvent des centres pour les gens âgés. Croyez-vous qu'il y aurait place pour une aile garderie dans ce genre de complexe particulier?

M. Bennett: Oui. Je travaille pour l'hôpital Queen Elizabeth à Toronto, qui a un aspect assez inhabituel, puisqu'il occupe deux emplacements différents. L'un des emplacements est dans le secteur de Parkdale et de l'autre côté de la rue se trouvent une école et une garderie. Les enfants de la garderie et de l'école traversent la rue, viennent à l'hôpital Queen Elizabeth, où ils peuvent passer un peu de temps avec les patients.

On m'a dit—je n'ai pas pu le voir personnellement—que l'échange est très enrichissant des deux côtés. Il y a beaucoup de bruit et d'activité, et les enfants posent des questions que les adultes n'osent pas demander et obtiennent des réponses.

À la paroisse *St. Michael and All Angels*, nous explorons présentement la possibilité de construire un complexe pour personnes âgées sur un terrain qui nous appartient, immédiatement à l'est de l'église. Nous avons l'intention, si nous procédons et construisons ce complexe, de mêler les deux âges.

[*Texte*]

mesh the two. As I say, my experience has been very positive and I think there would be some good carryover.

The Chairman: Very good then. Thank you very much for coming before us this evening and for sharing your recommendations with us. We appreciate it very much.

We will hear next from the Canadian Jewish Congress. We have Yhetta Gold, Chairperson of the Subcommittee on Child Care, Ian Kagedan, Alan Feld, Paula Spivak, and Mr. Lenkinski.

• 1930

Good evening, ladies and gentlemen. Thank you for coming before us.

Ms Yhetta Gold (Chairperson, Sub-Committee on Child Care, Canadian Jewish Congress): I would like to make a presentation on our behalf and then, of course, we are all prepared to respond to questions.

As you have said, we are speaking today on behalf of Canadian Jewish Congress. We are here representing some 350,000 Canadian Jewish citizens, and we would like to speak to our brief rather than reading our brief to you. We have prepared one; it has been distributed. We have it available in both languages, and I believe it has been handed out.

As a national organization, we have just completed a plenary session in which the issue at hand, child day care, was discussed. The body of the Canadian Jewish Congress passed the following resolution which enables us to be here today to speak with you. What the congress said was:

> Whereas a combination of an ever increasing economic pressure on families, the erosion of the extended family, the growing number of single-parent families, and the increasing number of both men and women in the labour force, have all combined to make provision of quality child care services an important issue for the Jewish community, and the community-at-large, and;
>
> Whereas the impact of these changes is becoming increasingly evident, creating a new and critical social need for our communities;
>
> Be it therefore resolved that the Jewish Community joins with others to strive for adequate, public, voluntary, not-for-profit, quality child care facilities, and;
>
> Be it further resolved that the Canadian Jewish Congress encourage the establishment of this valuable resource in the network of Jewish communal services, and;
>
> Be it finally resolved that our position be made publicly known and that in any future planning in which voluntary sector participation may be sought, Jewish communal representation be given priority by Congress.

We are pleased to have this opportunity so soon after our plenary session in May to come before you. We have structured our presentation to provide an overview of the issues and

[*Traduction*]

Comme je l'ai dit, mon expérience a été très favorable et je crois qu'il peut y avoir d'excellentes répercussions.

La présidente: Très bien, merci infiniment d'être venue ce soir partager vos recommandations avec nous. Nous vous sommes très reconnaissants.

Nos prochains témoins seront du Congrès juif canadien. Nous avons madame Yhetta Gold, présidente du Sous-comité sur la garde des enfants, M. Ian Kagedan, M. Alan Feld, Mme Paula Spivak et M. Lenkinski.

Bonsoir, mesdames et messieurs, et merci de votre présence ici ce soir.

Mme Yhetta Gold (présidente, sous-comité de la garde d'enfants, Congrès juif canadien): Je vous adresserai d'abord la parole au nom du Congrès et ensuite, bien entendu, nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Comme vous l'avez mentionné, nous représentons ici, aujourd'hui, le Congrès juif canadien. Nous représentons environ 350,000 Juifs canadiens et nous aimerions vous donner les grandes lignes de notre mémoire, plutôt que de vous en faire la lecture complète. Nous en avons préparé un, qui a été distribué. Il est rédigé dans les deux langues officielles et je crois qu'on en a fait la distribution.

En tant qu'organisation nationale, nous venons de terminer une séance plénière au cours de laquelle il était question du sujet à l'étude, soit la garde des enfants. Le Congrès juif canadien a adopté, à la majorité, la résolution suivante. C'est ce qui explique notre présence ici aujourd'hui. En voici le texte:

> Etant donnés les pressions économiques de plus en plus fortes sur les familles, l'érosion de la «grande famille», le nombre croissant de familles monoparentales, ainsi que la participation grandissante tant des hommes que des femmes au marché du travail, qui se combinent tous pour faire des services de qualité en matière de garde d'enfants une importante problématique pour la Communauté juive et la communauté dans son ensemble, et
>
> Etant donné l'impact de plus en plus évident de tels changements, engendrant un besoin social nouveau et critique,
>
> Il est résolu que la Communauté juive joigne ses efforts en vue d'obtenir des services de garde d'enfants adéquats, publics, assurés par des bénévoles, sans but lucratif et de qualité,
>
> Que le Congrès juif canadien encourage la mise sur pied de tels précieux services au sein du réseau communautaire juif,
>
> Et que notre position soit rendue publique afin que, dans toute planification future requérant la participation de bénévoles, la représentation communautaire juive se voit accorder la priorité par le Congrès.

Nous sommes heureux d'avoir l'ocasion de venir témoigner devant ce comité, si tôt après notre assemblée plénière du mois de mai. Nous avons structuré notre présentation pour offrir

[*Text*]

the current status of the Jewish community, along with other communities. On page 4, as regards day care, we have deliberated on the issues of ethnocultural programming, availability and accessibility, affordability and quality. In order to address that, we have suggested the following action.

The Canadian Jewish Congress looks to the federal government to provide significant and meaningful leadership for child care in Canada. This leadership is realized through the development of policies and through the provision of adequate funding.

The Government of Canada must immediately establish a clear national policy on child care which will make high-quality, affordable child care available to all Canadians. The Government of Canada must immediately commit itself to significant funding of child care in Canada, notwithstanding the jursidictional complications involved. More action can and should take place on this issue now.

We see the child care issue as a national priority for all Canadians. It is not a welfare issue. As such, the Government of Canada should address the issue of child care by developing models for funding agreements with the provinces comparable to those in existence in the areas of health care and education.

• 1935

We would like the Government of Canada to appoint a co-ordinator in the area of child care at the ministerial level.

In the matter of the multiple jurisdictions involved in child care, the issue of child care must appear on the agenda at the next immediate First Ministers' conference. All this we feel can be done immediately.

We feel that as well there is a direct action under direct federal jurisdiction which can be undertaken immediately. We feel that in federal offices work-site day care centres with well-trained and well-paid staff, and with adequate equipment, material resources and accessible consultative services, can be established or expanded.

As to parental leave, the government can act immediately to extend leave periods and payments both in time and to both parents. The Task Force on Child Care has of course brought forward recommendations in this regard.

Finally, we seek a commitment to implement without delay a broad program of education for all sections and segments of society toward a fuller appreciation of the needs of children in the context of a contemporary reality of parental choice as regards employment.

We feel that this immediate action we have highlighted could produce significant results. They are steps towards a much more global restructuring of the delivery of the child

[*Translation*]

une vue d'ensemble des questions et de la situation actuelle dans la communauté juive ainsi que dans d'autres communautés. À la page 4, nous traitons des questions de programmation ethnoculturelle, de disponibilité et d'accessibilité, de coûts et de qualité de la garde d'enfants. À cet égard, voici notre suggestion.

Le Congrès juif canadien compte sur le gouvernement fédéral pour jouer le rôle de chef de file sérieux et résolu en matière de garde d'enfants au Canada. Cet exemple se concrétisera par la mise au point des politiques qui s'imposent et par la prestation du financement approprié.

Le gouvernement du Canada doit définir immédiatement une politique nationale claire en matière de garde d'enfants, visant à fournir à tous les Canadiens des services de haute qualité qu'ils peuvent s'offrir. Le gouvernement du Canada doit immédiatement s'engager à assurer le financement substantiel de la garde d'enfants au Canada, en dépit des conflits de juridiction prévisibles. Il peut et doit prendre plus de mesures dans ce sens immédiatement.

La question de la garde d'enfants est une priorité nationale pour tous les Canadiens. Ce n'est pas un problème d'assistance sociale. Le gouvernement du Canada doit aborder le problème de la garde d'enfants en proposant des modèles d'accords de financement avec les provinces, comparables à ceux qui sont en vigueur dans le domaine de l'éducation et des soins de santé.

Nous aimerions que le gouvernement du Canada nomme un coordonnateur, au niveau ministériel, responsable de la garde d'enfants.

Quant aux conflits de juridiction associés à la garde d'enfants, la question de la garde d'enfants doit figurer à l'ordre du jour de la prochaine conférence des premiers ministres. Toutes ces mesures peuvent être prises immédiatement.

Nous croyons en outre que le gouvernement fédéral peut prendre des mesures immédiates et directes dans son propre domaine de compétence. Nous croyons qu'à la Fonction publique fédérale, on peut établir des garderies avec du personnel compétent et bien rémunéré, avec le matériel, les ressources et les services de consultation nécessaires, ou agrandir les garderies qui existent déjà.

Pour ce qui est des congés parentaux, le gouvernement peut agir immédiatement en prolongeant les périodes de paiement pour les congés et en les permettant aux deux parents. Le groupe de travail sur la garde d'enfants a, bien entendu, fait des recommandations à cet égard.

Enfin, nous souhaitons voir le gouvernement s'engager à offrir un vaste programme d'éducation destiné à tous les segments de la société, en vue d'une meilleure évaluation des besoins des enfants, dans le contexte de la réalité contemporaine du choix des parents en matière d'emploi.

Nous croyons que les mesures immédiates, que nous venons de mentionner, pourraient entraîner des résultats marqués. Elles constituent des étapes en vue d'une restructuration plus

[*Texte*]

care services as outlined in the task force report, which we applaud and which we in general, and in a great number of specifics, whole-heartedly endorse.

We, as a Jewish community, support the fact that, as Rabbi Tarfon has said, the day is short and the task is overwhelming, although the reward is great and the master is pressing. He advised the task is so compelling that we may not withdraw from involvement. We may appropriate his thoughts to Canadian circumstances with regard to child care.

Can I leave it open for questions?

The Chairman: Fine. Thank you very much, Ms Gold. Mrs. Browes.

Mrs. Browes: First let me say as a fill-in member of this committee how pleased I am to be here tonight when you, Mrs. Gold, are making a presentation. The last time we met I think we were on the same panel together so it is certainly nice to see that you have spanned the generations, having been the President of the National Council on Aging and now you are making the presentation on child care. That is really, really excellent so I certainly appreciate being here to hear your presentation.

In your submission, on page 5, which is your action recommendation, you have said a "provision for adequate funding" concerning child care in Canada. I wonder if you would like to elaborate on the word "adequate"?

Ms Gold: I would like to share the questions with everybody, first of all.

But, secondly, I would like to stress the fact that we felt that it was essential to have the highest possible quality of child care and that in that regard we have identified "adequate" as the most useful word we had at this point to provide a description. I am not trying to walk away from your question. I do not have a hard answer, though certain parts of the Jewish community have already directed themselves to that issue specifically.

Could I ask you, Mr. Lenkinski, to speak to the issue of the "adequate" in the money issue?

Mr. Louis Lenkinski (Law and Social Action Committee, Canadian Jewish Congress): We have problems in obtaining funding for voluntary day care centres in our communities. I speak for Ontario, and Ontario is particularly acute simply because of the fact that we do not have funding for capital investments in adapting buildings for proper, appropriate facilities for day care.

The second point is that there are very few trained child care specialists and money should be provided for training in that area.

[*Traduction*]

globale des services de garderie, comme il était souligné dans le rapport du Groupe de travail, dont nous sommes très heureux et dont, en règle générale, nous appuyons de tout coeur un grand nombre de recommandations particulières.

A titre de communauté juive, nous croyons, comme le soulignait en substance Rabbi Tarfon, que le jour est court et que la tâche est écrasante, bien que la récompense soit grande et que le maître y pousse. Il nous informe que la tâche est tellement irrésistible que nous ne pouvons refuser de nous y engager. Nous pouvons appliquer ces réflexions à la situation canadienne en matière de garde d'enfants.

Est-ce que je peux maintenant inviter vos questions?

La présidente: Très bien. Merci beaucoup, madame Gold. Madame Browes.

Mme Browes: Laissez-moi tout d'abord dire, à titre de membre substitut du Comité, à quel point il me fait plaisir d'être ici ce soir alors que c'est vous, madame Gold, qui faites la présentation. La dernière fois que nous nous sommes vues, je crois que nous faisions partie du même groupe de discussion. Il est agréable de voir que vous avez franchi le fossé des générations et qu'après avoir été présidente du Conseil national sur le vieillissement vous faites maintenant une présentation sur la garde d'enfants. C'est excellent et je me compte privilégiée d'assister à votre présentation.

Dans votre mémoire, à la page 5, dans ce qui est votre recommandation d'intervention, vous parlez de prévoir un «financement adéquat» des services de garderie au Canada. Je me demande si vous pourriez expliquer plus à fond ce que vous entendez par «adéquat».

Mme Gold: Tout d'abord, j'aimerais que tous puissent répondre aux questions.

En deuxième lieu, j'aimerais souligner le fait que nous croyons qu'il est essentiel d'avoir des services de garderie de la meilleure qualité possible et qu'à cette fin, nous avons trouvé que l'expression «adéquat» était le mot le plus utile pour décrire ce service pour le moment. Je ne tente pas d'éviter votre question. Je n'ai pas de réponse finale, même si certains éléments de la communauté juive se sont déjà intéressés de façon particulière à cette question.

Puis-je vous demander, monsieur Lenkinski, de parler de l'aspect «adéquat» du financement?

M. Louis Lenkinski (Comité sur la législation et l'action sociale, Congrès juif canadien): Nous éprouvons des difficultés à obtenir le financement des garderies bénévoles dans nos communautés. Je parle de l'Ontario; la situation est particulièrement aiguë dans cette province, parce qu'on n'y prévoit pas le financement pour les dépenses de capital servant à l'adaptation des bâtiments en installations convenables pour les garderies.

Un deuxième aspect est le nombre relativement restreint de spécialistes en garderie et le fait qu'il faut trouver de l'argent pour financer la formation dans ce secteur.

[*Text*]

• 1940

The third point is that they must be subsidized in order to share the burden of the costs of maintaining these. Without committing ourselves to a specific figure, we have to be really looking to the federal government to enter into that field to help provinces, municipalities, voluntary organizations, and specific ethnocultural instruments to provide that service; because it is badly needed.

Mrs. Browes: How many children do you provide day care for at the present time?

Mr. Ian Kagedan (National Director, Law and Social Action Committee, Canadian Jewish Congress): We do not have accurate statistics from all the Jewish communities in Canada. As you know, the situation differs from province to province in the funding possibilities from provincial sources for day care. So I am afraid I am not able to answer your question in a degree that would be meaningful.

Mrs. Browes: How many schools would you have that would be under your submission of the Canadian Jewish Congress; schools you have for child care, or child care centres?

Mr. Alan Feld (Associate Chairman, National Executive Committee, Canadian Jewish Congress): As far as the set-up of the Jewish community is concerned—and it would probably make things a little easier to grasp in our perspective on this—as far as educational issues are concerned and as far as issues such as day care are concerned, they are handled by the local Jewish communities themselves. The perspective we bring to this is that of the combined general policy view of the Jewish community. So we are unable, in effect, to give you specifics for each individual community, because that is handled directly by the communities themselves, which have also provided submissions on an individual basis, dependent, of course, on the reality in their individual provinces.

In a general sense, within the purview specifically of the Canadian Jewish Congress, as a body itself, we do not deal with the funding specifically of individual community day cares. That is handled by the local communities, which in effect elect the executive of the Canadian Jewish Congress to represent them on broad policy issues.

Mrs. Browes: I guess my question is really what is your first-hand experience on the front line. So your submission is really more of a general nature in policy direction, as opposed to some information on the front line?

Ms Gold: I would think there are two issues. One is the national perspective of an organization that responds to national issues from local organizations. The second is the fact that we have a social action committee and we do have involvement of persons who are involved directly.

I would ask Paula Spivak to speak to that issue, because she is personally involved in the day care issue.

Ms Paula Spivak (Ottawa Jewish Community Centre): I work at the Jewish Community Centre here in Ottawa, so I

[*Translation*]

Troisièmement, les garderies doivent être subventionnées afin que le fardeau des coûts d'entretien soit partagé. Sans nous engager à fournir de chiffres particuliers, il est évident que nous compterons sur le gouvernement fédéral pour aider les provinces, les municipalités, les organismes bénévoles et les associations ethno-culturelles particulières à offrir ces services, parce qu'il existe une forte demande.

Mme Browes: Combien d'enfants avez-vous dans vos garderies à l'heure actuelle?

M. Ian Kagedan (directeur national, Comité sur la législation et l'action sociale, Congrès juif canadien): Nous n'avons pas de données exactes sur toutes les communautés juives au Canada. Comme vous le savez, la situation varie d'une province à l'autre quant au financement provincial pour les services de garderie. J'ai donc peur de ne pas être en mesure de répondre à votre question d'une façon qui soit utile.

Mme Browes: Combien d'écoles relèvent de la juridiction du Congrès juif canadien, des écoles qui offrent des services de garderie ou des centres de garde d'enfants?

M. Alan Feld (vice-président, Comité exécutif national, Congrès juif canadien): Quant à l'organisation de la communauté juive—cela facilitera probablement les choses d'expliquer notre point de vue à ce sujet—les questions d'éducation et les questions comme les garderies sont des domaines qui relèvent des communautés locales. Ce que nous vous présentons, dans notre témoignage, est la politique générale adoptée par la communauté juive. Ainsi, nous ne sommes pas en mesure de vous donner des détails particuliers au sujet des diverses communautés, parce que ce sont les communautés elles-mêmes qui s'en occupent directement, et qui nous ont fait part de leur point de vue de façon individuelle, selon le contexte dans leurs provinces respectives.

Pour ce qui est du Congrès juif canadien, à proprement parler, il ne finance pas de façon particulière les diverses garderies. Ce sont les communautés locales qui s'en occupent et qui élisent l'exécutif du Congrès juif canadien pour les représenter dans les questions de politique plus vastes.

Mme Browes: Je suppose que ma question pourrait, en réalité, être la suivante: quelle est votre expérience concrète? Ainsi, votre mémoire est de la nature plus générale des orientations de politique, plutôt que de la nature de données sur les services mêmes?

Mme Gold: Je crois que nous représentons deux aspects ici. L'un d'entre eux est le point de vue national d'une organisation qui répond aux sujets d'envergure nationale que lui soumettent les organisations locales. Le second vient du fait que nous possédons un comité d'action sociale et que nous comptons sur la collaboration des personnes qui y participent directement.

J'aimerais demander à Paula Spivak de vous parler à ce sujet, parce qu'elle s'occupe personnellement de la question des garderies.

Mme Paula Spivak (Centre communautaire juif d'Ottawa): Je travaille au Centre communautaire juif, ici à Ottawa, alors

[*Texte*]

have experience right now similar to what you have said, in that we are looking into starting a day care but do not have adequate funds to meet the necessary physical requirements, such as the green space. So that is something we are looking into and are very interested in.

Part of our day care program that we hope to implement is being implemented, which is to provide after-school care at our private Jewish school here in Ottawa. So that is something that is coming along, and there is definitely a need.

I had taken not a very scientific . . . I had put an ad in our bulletin asking if there was a need for day care, and I got quite a response to that. So there is definitely the need.

On a personal level, my own child has been in a day care since the age of two in a Jewish community in Montreal. I do not know if you want me to speak to that now, but that experience in Montreal has been very effective in having that from within the Jewish community, because many parents who do out of necessity or voluntarily have to have their children in day care feel while ideally it may be good to keep a child in the younger years within a family structure, when that is not possible the second option is to keep them in a community setting, that being where the customs and foods and *stoil* and nature altogether are similar to that of the home. That is something I was looking for specifically for my child. That is why, as a Jewish community, we are concerned about specifically providing that within our community, because of that need.

• 1945

Mrs. Browes: I am sure there is a great need in the Ottawa area. I have a friend who has a child on the waiting list for the last six months in numerous child care centres who cannot get in. Thank you very much.

The Chairman: I will turn it over to Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you very much. I would like to also thank you for appearing tonight. I am interested in a lot of questions here, but we will try and keep it short since we have quite a few people appearing tonight.

On page 6 I particularly picked on the point where you said:

> The federal government of Canada should address the issue of child care by developing models for funding agreements . . . comparable to health care and education.

I think it is really interesting to look at that analogy because in the field of health, they both come under post-secondary education, EPF funding. Now maybe we need some kind of an

[*Traduction*]

je vis présentement une expérience qui ressemble à celle dont il a été question, puisque nous explorons la possibilité d'ouvrir une garderie, mais que nous ne disposons pas des fonds nécessaires pour répondre aux exigences d'aménagement, par exemple en matière d'espaces verts. Ainsi, il s'agit d'une question que nous étudions présentement et qui nous intéresse énormément.

Une partie du programme de garde d'enfants que nous espérons mettre sur pied est en voie de réalisation; il s'agit d'offrir des services de garde après les heures régulières à notre école privée d'Ottawa. C'est un service dont la mise au point va bon train et pour lequel il existe certes un besoin.

Mon approche n'était pas très scientifique . . . J'ai placé une annonce dans notre bulletin demandant si quelqu'un avait besoin de services de garderie et la réponse à cette question a été impressionnante. Ainsi, il y a un besoin.

Pour ce qui est de mon expérience, mon enfant est en garderie depuis l'âge de deux ans, dans un centre communautaire juif de Montréal. Je ne sais pas si je dois aborder ce sujet maintenant, mais mon expérience, à Montréal, m'a été très utile pour prendre le pouls de la communauté juive, parce que de nombreux parents qui doivent, par nécessité ou par choix, faire garder leurs enfants en garderie croient que, même si l'idéal serait de faire garder l'enfant en bas âge dans une famille, si cette option n'est pas possible, la solution de rechange est de le placer dans un milieu communautaire où les coutumes, les aliments, le *stoil* et la nature sont semblables à ce que l'enfant retrouve chez lui. C'est ce que je cherchais plus précisément pour mon enfant. C'est pourquoi, en tant que communauté juive, nous nous préoccupons plus particulièrement de fournir ce service aux nôtres, parce que cela répond à un besoin.

Mme Browes: Je suis sûre qu'il existe un besoin marqué dans la région d'Ottawa. J'ai une amie dont le nom figure sur la liste d'attente d'un grand nombre de garderies, depuis au moins six mois, et qui n'arrive pas à placer son enfant. Merci beaucoup.

La présidente: Je vais vous céder la parole, madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci beaucoup. J'aimerais également vous remercier d'être ici ce soir. Un grand nombre de questions soulevées m'intéressent énormément, mais je tenterai de limiter mon intervention puisque de nombreuses personnes doivent témoigner ce soir.

Votre déclaration, à la page 6, m'a particulièrement frappée:

> Le gouvernement fédéral du Canada doit aborder le problème de la garde d'enfants en proposant des modèles d'accords de financement . . . comparables à ceux qui sont en vigueur dans les domaines de l'éducation et des soins de santé.

Je crois que cette analogie au domaine des soins de la santé est intéressante, puisque les deux secteurs relèvent du financement de l'enseignement postsecondaire et des programmes établis pour leur financement. Peut-être nous faudrait-il une

[*Text*]

act that would be similar and I would like to ask you about your views on that.

In health care, we have a system where the federal government establishes certain principles and the shared funding that is given to the provinces is conditional on meeting those principles. Of course, if they charge user fees they get a penalty. So that is one model.

The post-secondary education, there is a user fee and there are not, I would say, nearly enough strings attached to the government subsidy. I know in British Columbia we feel that the money that may have gone to the province for post-secondary education could have been submerged in the general budget and used for other things. There was no real funding directly to this service. That is a thing that I think we would want to avoid in child care.

Would you like to elaborate a little bit as to whether you feel there is a separate federal act needed, whether it also should establish minimum standards and that the federal funding would be conditional on a province or a community meeting those standards and how the funding should be paid to a day care centre, if that is what you were suggesting?

Ms Gold: You asked a lot of questions so I am going to try and narrow it. The task force report supported the funding to licensed facilities and I believe that in our discussion there has been general support of that.

In looking at things like CAP, which we see being established in regard to this particular issue, I think it was our understanding that there would be regulations that would govern the standard of the delivery of the service in order to have a cost-sharing agreement. That is why I think we have mentioned those particular things.

The issue with the block funding which seemed to have, in some instances, disappeared into the community in some mysterious way, is not really what we are suggesting. In our general discussions, I think we have been more pinpointed on the idea of an issue related to child care.

When you spoke about special legislation in regard to child care, I have to admit that we discussed it and as a social action group we did not come to a conclusion about how to address it because legislation that would be child care legislation is much broader than child day care legislation. We were not prepared to go into the whole gamut of issues involved in the general legislation.

We felt though, as we mentioned, that from the in-government perspective, a co-ordinator of what is happening in government in relation to child care already could begin to facilitate the understanding of what would be needed in such legislation. And it could relate to greater understanding in a meeting between the federal government and the provinces as to what could be developed in the way of a cost-sharing agreement to adequately fund day care.

Ms Mitchell: One of the problems, as I am sure you probably know, is that under the Canada Assistance Plan now,

[*Translation*]

loi quelconque, dans la même veine, et j'aimerais avoir votre opinion à ce sujet.

Dans le domaine des soins de santé, nous avons un système où le gouvernement fédéral établit certains principes et partage les frais avec les provinces selon le respect de ces principes. Bien entendu, s'il y a surfacturation, les provinces en subissent les conséquences. Voici pour l'un des modèles.

Quant à l'enseignement postsecondaire, il y a des frais d'utilisation et j'aurais tendance à croire qu'il n'y a pas suffisamment de conditions liées à la subvention gouvernementale. Nous avons l'impression que l'argent qui a été remis à la Colombie-Britannique pour l'enseignement postsecondaire a peut-être été perdu dans le budget global et a peut-être servi à d'autres fins. Le financement de ce service n'est pas réellement direct. C'est là un aspect que nous voudrions éviter dans le cas de la garde d'enfants.

Pourriez-vous nous dire si vous croyez qu'il devrait y avoir une loi fédérale distincte, que cette loi devrait établir des normes minimales et que le financement du fédéral devrait se faire si la province ou la communauté respectent ces normes, et nous dire aussi comment le financement des garderies devrait se faire, si c'est là ce que vous suggérez?

Mme Gold: Vous avez posé beaucoup de questions, alors je tenterai de les préciser. Dans son rapport, le Groupe de travail appuyait le financement des installations qui détiennent une licence et je crois qu'il y avait accord général à ce sujet.

Lorsqu'on examine le RAPC, qui semble la meilleure loi pour traiter de cette question, il me semble bien que c'était par réglementation que l'on comptait établir les normes régissant la prestation des services dans le cadre d'une entente de frais partagés. Voilà pourquoi nous avons soulevé ces aspects particuliers.

Le financement global, où les fonds semblent, dans certains cas, disparaître de façon mystérieuse dans la communauté, n'est pas réellement ce que nous suggérons. Dans nos discussions, je crois que nous nous sommes davantage attardés à l'idée d'un secteur réservé à la garde d'enfants.

Vous parlez d'une loi particulière pour régir la garde d'enfants; je dois admettre que nous en avons discuté, mais qu'en tant que groupe d'action sociale, nous n'en sommes pas venus à une conclusion particulière à ce sujet, parce qu'une loi sur la garde d'enfants aurait une envergure beaucoup plus grande qu'une loi sur les garderies. Nous n'étions pas prêts à commencer à discuter de la foule de sujets que comporterait un texte de loi de ce genre.

Il nous semblait toutefois, comme nous l'avons mentionné, que la nomination d'un coordonnateur en matière de garde d'enfants, pour le gouvernement, permettrait de faciliter la discussion et l'étude de ce que devrait comprendre un tel texte de loi. Ce service de coordination pourrait également faciliter les rencontres entre le gouvernement fédéral et les provinces pour ce qui est d'établir les modalités pour le partage des frais en vue d'un financement suffisant des garderies.

Mme Mitchell: L'un des problèmes, comme vous le savez sans doute, est qu'en vertu du Régime d'assistance publique du

[*Texte*]

the funding goes to really the poorest families in society and the richest families can get some deductions off taxes. However, the vast number of average families, if you like, or working poor families, do not get any help at all with their fees. Therefore, it would seem that we need some vehicle other than the Canada Assistance Plan to provide the subsidy, unless there is some way that act can be changed, and we are looking into that. That is why, I think, the Katie Cooke report recommends a separate national day care or child care act of some kind. It also recommends funding directly to the day care centre as shared with provinces to get around this problem of losing the money in between somewhere.

• 1950

Ms Gold: Licensed day care centres. They make the—

Ms Mitchell: Licensed day care. You said quality care. You have mentioned well-paid staffs, and I heartily agree. You also said non-profit. My final question is: Could you elaborate a little bit more there? There are many, many private day care centres across the country. There also is the whole question of chain day care, which is a very broad, corporate kind of commercial day care.

Mr. Lenkinski: There are in existence day care facilities that are organized for profit as business. Kiddy Care is one that is prevalent in Ontario. We do not propose that they need the assistance from government, nor do they deserve it. To us, not for profit means primarily communal, voluntary, sponsored by communities, religious institutions, schools, etc. They are not, in the full sense of the word, public. We have to underscore, however, the fact that they are not organized for profit, because the profit-making enterprises do not deserve government assistance. As a corollary to that, I would like to state that the municipal day care facilities have a waiting list in Toronto that extends, in some cases, over a period of 24 months.

Ms Mitchell: Thank you very much.

The Chairman: Mr. Pietz.

Mr. Pietz: I want to add my words of thanks to the representatives of the congress for coming before us this evening and extend a welcome, along with the other members of the committee. I only have one question for you, but I heard your submission, and I compliment you for it and for the general policies which you outline in your submission. Mrs. Gold, because you have had experience with the Canadian Council on Aging—and through my experience in municipal politics, I remember you for that—I am just wondering if you have given any thought or if you have any thoughts on the possibility of, in some cases, co-ordinating child care with the care for the aged.

[*Traduction*]

Canada actuel, le financement n'aide en réalité que les familles les plus démunies de la société, alors que les familles riches peuvent se prévaloir de certaines déductions d'impôt. Toutefois, un très grand nombre de familles de classe moyenne, si vous le voulez, ou de familles qui travaillent pour un revenu moyen, n'obtiennent aucune aide pour les frais de garderie. Ainsi, il semblerait que nous ayons besoin d'un autre véhicule que le Régime d'assistance publique du Canada pour fournir des subventions, à moins qu'il y ait moyen de modifier cette loi, et nous étudions présentement la question. C'est pour cette raison, je crois, que le rapport Katie Cooke recommande une loi nationale distincte sur la garde d'enfants ou les garderies. On y recommande également le financement direct des centres de garde d'enfants dont le financement est partagé avec les provinces pour éviter le problème des fonds qui se perdent en cours de route.

Mme Gold: Les servives de garderie qui détiennent une licence constituent . . .

Mme Mitchell: Les garderies qui détiennent une licence. Vous avez parlé des garderies de qualité. Vous avez parlé d'employés bien rémunérés, et je suis entièrement d'accord. Vous avez également parlé de garderies sans but lucratif. Comme dernière question, j'aimerais vous demander des détails à ce sujet. Il y a de nombreuses garderies privées, dans l'ensemble du pays. Il y a également la grande question des chaînes de garderie, des garderies commerciales, menées comme des entreprises.

M. Lenkinski: Il existe des garderies qui sont structurées pour faire des bénéfices, comme une entreprise. Kiddy Care est un service de ce genre en Ontario. Nous ne suggérons pas que ces garderies ont besoin de l'aide du gouvernement ou qu'elles le méritent. À notre avis, sans but lucratif signifie d'abord communautaire, bénévole, parrainé par les collectivités, les institutions religieuses, les écoles, etc. Il ne s'agit pas, au sens habituel du terme, de garderies publiques. Nous devons toutefois souligner le fait qu'elles doivent être à but non lucratif, parce que les entreprises à but lucratif ne méritent pas l'aide du gouvernement. J'aimerais aussi ajouter que les services municipaux de garderie, à Toronto, ont des listes d'attente et que, dans certains cas, l'attente est de plus de 24 mois.

Mme Mitchell: Merci beaucoup.

La présidente: Monsieur Pietz.

M. Pietz: J'aimerais ajouter mes remerciements aux représentants du Congrès qui viennent témoigner devant nous ce soir et leur souhaiter la bienvenue, comme l'ont fait les autres membres du Comité. Je n'ai qu'une question à vous poser. J'ai entendu votre présentation, et je vous en félicite, ainsi que des politiques générales qui s'y trouvent exprimées. Madame Gold, parce que vous avez participé au Conseil canadien sur les gens âgés—et à cause de mon expérience en politique municipale je vous revois dans ce contexte—je me demande si vous avez déjà envisagé ou si vous envisagez la possiblité, dans certains cas, de coordonner la garde des enfants avec les soins pour les personnes âgées?

[*Text*]

Ms Gold: For those who are interested in doing that, it is a fine idea, but I would not think I would like to be party to a role or a regulation that said it was necessarily good for everybody. It is an occupation that should be available to older people, the same way as it is for everybody else, if they wish to be trained and to undertake that as a career. However, the assumption that because you are old and because there are children that naturally there is an affinity is not an assumption I could necessarily support. Certainly for some it is true, but for some it is not true.

Mr. Pietz: Thank you.

The Chairman: Just one question in closing. You talked about the funding. Do you see user fees of any type in child care?

Mr. Lenkinski: Yes. It should be geared to income. When there are two incomes in a family, particularly when the two or even if the one makes, let us say, a sufficient amount of money, they should pay at least a sufficient portion of the costs of maintaining day care. It does not make sense for somebody to get 20 years of education and then sit home to raise children. Society must provide some facilities, so that the children in that context, if we are interested in their natural growth, are provided for. In some cases these people are pretty well in a position to pay.

• 1955

The Chairman: So on a sliding scale basis you would accept—

Mr. Lenkinski: I would say a sliding scale basis. I would rather look at the supply side of the issue than look at that.

The Chairman: Thank you very much for your presentation this evening. It has been very helpful to us and I appreciate your taking the time to come before us.

We will hear next from the Town of Hearst, Jean-Marie Blier and Joanne O'Connor.

Good evening. You have brought a film for us tonight. Would you like to make a few remarks first?

M. Jean-Marie Blier (membre du Comité de la Garderie Bouts de chou de Hearst): Madame la présidente, messieurs et mesdames les députés, nous sommes de la ville de Hearst, et nous sommes très heureux d'être ici ce soir pour vous entretenir des garderies municipales de l'Ontario. Nous voulons que les subventions demeurent aussi importantes qu'elles étaient dans le passé.

Nous vous avons apporté un vidéo sur la Garderie Bouts de chou de Hearst ainsi qu'un mémoire sur notre comité spécial à Hearst.
Présentation audio-visuelle.

• 2005

M. Blier: J'aimerais juste préciser que nous avons fait une erreur au début du vidéo. On dit que la ville de Hearst est à 350 milles d'un gros centre, alors qu'elle est, en réalité, à 350

[*Translation*]

Mme Gold: Pour ceux que la question intéresse, je crois qu'il s'agit d'une bonne idée, mais je ne crois pas que j'aimerais jouer un rôle ou être partie à un règlement qui stipulerait que c'est nécessairement bon pour tous. Il s'agit d'une occupation qui devrait être offerte aux gens âgés, de la même façon qu'aux autres, s'ils souhaitent recevoir une formation et entreprendre une carrière en ce sens. Toutefois, l'hypothèse qu'il y a une affinité naturelle, parce que vous êtes âgé et qu'il y a des enfants, n'est certes pas une hypothèse que je défends automatiquement. Pour certaines personnes, cela est sans doute vrai, mais pour d'autres, cela ne l'est pas.

M. Pietz: Merci.

La présidente: Une dernière question, en terminant. Vous avez parlé de financement. Voyez-vous une forme quelconque de frais d'utilisation pour la garde des enfants?

M. Lenkinski: Oui. Ces frais devraient correspondre au revenu. Lorsqu'il y a deux revenus dans une famille, particulièrement lorsque les deux font, ou même si l'un des deux fait, disons, un revenu suffisant, les frais devraient au moins couvrir les coûts d'entretien de la garderie. Il n'est pas logique qu'une personne étudie pendant 20 ans pour ensuite être forcée de rester à la maison pour élever des enfants. La société doit fournir des installations et des services afin que les enfants, dans un tel contexte, reçoivent les soins voulus pour leur développement naturel. Dans certains cas, les parents sont tout à fait en mesure de payer.

Le président: Si les frais étaient fonction des ressources, vous seriez d'accord . . .

M. Lenkinski: Oui. L'aspect de l'offre m'intéresse davantage.

Le président: Nous vous remercions d'avoir pris la peine de venir devant nous ce soir nous faire cet exposé fort utile.

Nos prochains témoins sont Jean-Marie Blier et Joanne O'Connor de la ville de Hearst.

Bonsoir. Vous avez apporté un film pour nous ce soir. Avez-vous une déclaration préliminaire?

Mr. Jean-Marie Blier (Member of the *Comité de la Garderie Bouts de chou*, Hearst): Madam Chairman, hon. members, we come from the Town of Hearst and we are happy to be here tonight to talk to you about the Ontario municipal day care centres. We hope our subsidies will remain the same as they have been.

We brought you a video tape on the *Garderie Bouts de chou* from Hearst as well as a brief of our special committee in Hearst.
Audio Visual Presentation

Mr. Blier: I would like to point out that we made a mistake at the beginning of the tape. We told you that the town of Hearst was 350 miles away from a major centre, while in fact

[*Texte*]

kilomètres d'un gros centre. La personne qui parlait en anglais est Mme Sheila Lamontagne.
She is a councillor in Hearst.

The Chairman: Thank you for an interesting video. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: I would like to thank you also. It is really nice to have the video. It is particularly nice to have it in French, although I am sorry I needed translation. We have had a number of video presentations from various child care centres across the country. I keep thinking it would be very nice if we could somehow, as the federal government, combine some of them and make them available for viewing to all Members of Parliament and perhaps the public as well.

• 2010

I wanted to ask you a couple things. We have not heard a lot about day care that is sponsored by municipal governments. In the one or two places where that has happened, there seems to be very wide public support for it. It seems to be that it is not just the women who need the day care—or who work in it—but the whole city council . . . all the politicians must support it to get involved. I think the general public might support it more . . . Do you agree with that? Are most of the people in your town pleased about day care? Do they feel that it is needed?

M. Blier: À la page 1, nous vous donnons des statistiques concernant la moyenne des présences. En 1985, nous avions 38 enfants par jour. Les parents sont vraiment intéressés à envoyer leurs enfants à la garderie. Si vous regardez les statistiques, vous verrez que le nombre augmente d'année en année.

Ms Mitchell: I asked whether the citizens, the taxpayers, in Hearst give good support for the day care centre. Do you have good public support?

Mme Joanne O'Connor (directrice de la Garderie Bouts de chou de Hearst): En effet, le public appuie les parents, parce que la grande majorité des parents est satisfaite des services de la garderie. Dans la plupart des cas, les deux parents travaillent.

Ms Mitchell: Your concern about finances is something we have heard from other centres in Ontario. Is this because Ontario now has a different plan for funding in which they do not give direct grants to the centre? Can you explain a little bit about the funding problems?

Mme O'Connor: On nous a dit que le gouvernement fédéral voulait arrêter de subventionner le provincial, ce qui veut dire qu'automatiquement, les parents devront payer la part que le gouvernement provincial ne peut pas débourser. Donc, pour envoyer un enfant à la garderie, il en coûtera 30$ par jour, et les parents ne peuvent pas payer ce montant. Ils sont bien prêts à payer pour envoyer leur enfant à la garderie, mais ils sont dans l'impossibilité de payer 30$ par jour.

[*Traduction*]

we meant 350 kilometers. It was a comment in English by Mrs. Sheila Lamontagne.
Elle est conseillère municipale de la ville de Hearst.

Le président: Merci de cet intéressant vidéo. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Moi aussi j'aimerais vous remercier de cet agréable vidéo. J'apprécie particulièrement qu'il ait été tourné en français même si j'ai malheureusement eu besoin de l'interprétation. Un certain nombre de garderies de différentes régions canadiennes nous ont présenté des vidéos. Je pense que ce serait une excellente idée que le gouvernement fédéral s'arrange pour les combiner et en faire un tout qui serait mis à la disposition des députés du Parlement, voire même du public.

J'ai quelques questions. On n'a guère parlé des garderies subventionnées par les gouvernements municipaux. Cette rare initiative semble avoir été bien accueillie. Apparemment, ce ne sont pas seulement les femmes qui en ont besoin—qui y travaillent—mais tout le conseil municipal . . . Pour créer ce genre de centre, il faut l'appui de tous les hommes politiques. Et je pense que le public est encore plus enthousiaste. Vous êtes bien de mon avis? Est-ce que la plupart des habitants de votre ville sont heureux de l'existence de ce centre? Pensent-ils que c'était nécessaire?

Mr. Blier: On page one, we give you statistics concerning enrolment. In 1985, we looked after 38 children per day. Parents really want to send their children to the day care centre. If you look at the statistics, you will see that the number increases every year.

Mme Mitchell: Je vous ai demandé si les habitants de Hearst, les contribuables, étaient en faveur de votre garderie. La population vous appuie-t-elle?

Mrs. Joanne O'Connor (Director of *la Garderie Bouts de chou, Hearst):* Indeed, the public supports the parents, because the vast majority of parents are pleased with the type of care given at the centre. In most cases, both parents work.

Mme Mitchell: D'autres centres de garderie de l'Ontario nous ont mentionné leur souci de financement également. Est-ce que parce que l'Ontario a adopté une méthode de financement différente et n'attribue pas de subsides directs aux garderies? Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste ces problèmes de financement?

Mrs. O'Connor: We were told that the federal government intended to eliminate the subsidies to the provincial government, which means that the parents will automatically have to pay the percentage that the provincial government can no longer afford. This means that it will cost $30 per day to have a child at the day care centre, and the parents cannot afford to pay this amount. They are ready to pay something to have their child in a day care centre, but they are unable to pay $30 per day.

[*Text*]

Ms Mitchell: How much subsidy were you getting earlier for the centre from the federal government?

Mme O'Connor: Nous avions 50 p. 100 du gouvernement fédéral, 30 p. 100 du gouvernement provincial et 20 p. 100 de la municipalité.

Ms Mitchell: I see . . . under the Canada Assistance Plan. Was that for a grant to the centre or for subsidies to the low-income children using the centre?

Mme O'Connor: Ce sont des subventions du gouvernement. C'est la classe moyenne qui est affectée. La grande majorité des parents est de la classe moyenne. Les familles monoparentales, quant à elles, sont subventionnées à 100 p. 100. Le parent riche, lui, serait capable de payer 30$ par jour.

Ms Mitchell: I agree with you. I think that is quite an important point for the federal government to note as well. It is the middle-income people who pay most of the taxes in this country and yet they are the ones who do not benefit, the ones who do not get a tax deduction for day care, the $2,000. As we have heard, even that is not enough for parents who pay taxes.

I noted in the video a nice, warm relationship between the care-givers and the children. At one point a little child came up to one of the women who gave the child a big hug and took the child onto her lap. Is this physical contact quite important, particularly for the younger children?

• 2015

Mme O'Connor: Oui, parce que plusieurs de nos enfants à la garderie sont de familles monoparentales. Ils ont besoin de ce contact-là parce que souvent la mère est partie pendant huit heures par jour. L'enfant veut se rapprocher davantage de nous, alors que nous, les éducatrices, on est plus près des enfants à ce moment-là. Mais ce n'est pas seulement le cas des enfants de familles monoparentales. Ils sont tous au même niveau. Mais ce sont des enfants qui en ont davantage besoin.

Ms Mitchell: And the younger they are, the more they need it.

Ms O'Connor: Yes.

Ms Mitchell: Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much. Mrs. Browes.

Mrs. Browes: Thank you, Madam Chairman. I also enjoyed the video. Thank you. With your town of 5,000 population, how many children do you have in the day care?

Ms O'Connor: Right now, we have an average of 38 per day. We have about 72 enrolled right now.

Mrs. Browes: You mean 72 on the waiting list?

Ms O'Connor: No, no. We have 72 because some of them are coming twice a week or three times a week. It depends on whether or not the parent is working part time.

[*Translation*]

Mme Mitchell: À combien se montent les subsides que vous receviez autrefois du gouvernement fédéral?

Mrs. O'Connor: We used to get 50% from the federal government, 30% from the provincial government and 20% from the municipal government.

Mme Mitchell: Je vois . . . en vertu du Régime d'assistance publique du Canada. S'agissait-il de subsides versés aux centres de garderie ou de subsides pour les enfants de gagne-petit qui fréquentent la garderie?

Mrs. O'Connor: They are government subsidies. It is the middle income group which is suffering. The majority of parents belong in the middle income range. Single parent families are subsidized 100%, although a single parent may be rich enough to afford $30 a day.

Mme Mitchell: Je suis bien d'accord avec vous. Je pense qu'il est important que le gouvernement fédéral en prenne note. C'est en effet la classe moyenne qui paie la plupart des impôts au Canada et pourtant, il n'y a rien pour eux, pour ceux qui ne peuvent pas déduire les 2,000$ pour frais de garderie. Et pour les parents qui paient des impôts, on nous dit que ce montant est insuffisant.

En regardant votre vidéo, j'ai constaté qu'il y avait des relations affectueuses entre les puéricultrices et les enfants. À un moment donné, l'une d'elles a pris un enfant dans ses bras et l'a assis sur ses genoux. Les contacts physiques sont-ils importants, pour les plus jeunes en particulier?

Mrs. O'Connor: Yes, because several of our children come from single parent families. They do need this personal contact, because their mother is often away eight hours a day. The child wants to get closer to us, the educators, and of course we are closer to them at the time. But this does not apply only for children from single parent families. They are all the same, but these children may have a greater need.

Mme Mitchell: Et plus ils sont jeunes, plus le besoin est grand.

Mme O'Connor: En effet.

Mme Mitchell: Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie. Madame Browes.

Mme Browes: Merci, madame la présidente. J'ai bien aimé le vidéo, moi aussi et je vous remercie. Vous venez d'une ville de 5,000 habitants. Combien d'enfants avez-vous dans votre garderie?

Mme O'Connor: En ce moment, nous en avons 38 par jour en moyenne, mais nous en avons 72 inscrits.

Mme Browes: Vous voulez dire inscrits sur une liste d'attente.

Mme O'Connor: Pas du tout. Nous en avons 72, parce qu'il y en a qui passent deux ou trois jours chez nous par semaine. Ça dépend si leurs parents travaillent à plein temps ou à temps partiel.

[*Texte*]

Mrs. Browes: So it is rather flexible.

Ms O'Connor: Yes, it is.

Mrs. Browes: Is there a minimum number of hours each person would have?

Ms O'Connor: We open at 7.30 a.m. and we close at 5.45 p.m.

Mrs. Browes: I see. So with this kind of fluctuation, how do you go from 38 to 72? If I had a child I wanted to bring to your day care on some days and not otheres, how would I do this? How do you arrange it?

Ms O'Connor: You call us, and I fill out an application form. If you tell me your child will not be in on Tuesday morning and Thursday afternoon, we schedule this. This is why some days we have 40 children and on other days we have 32. Our average is 38 per day.

Mrs. Browes: What is your ratio with supervision?

Ms O'Connor: It is $30 a day.

Mrs. Browes: What is the ratio between children and staff?

Ms O'Connor: It is eight per staff.

Mrs. Browes: What is the minimum age?

Ms O'Connor: It is 18 months.

Mrs. Browes: Do you have anybody on your waiting list?

Ms O'Connor: Yes. In the toddler's group, aged 18 to 24 months, we have about three on the waiting list, because we do not have more than eight in that room. But the other ones are really flexible. We do not have a waiting list for the junior and senior groups.

Mrs. Browes: Well, I am sure $75 a week, $15 a day, if you are on a five-day week, is a considerable amount of money. It is probably not out of reach, but it is a considerable amount of money to pay for day care. I am interested that the cost per day is $30. Madam Chairman, I just hate to put a personal note in here, but my own daughter has a day care and she pays $75 a week. It is a profit centre she takes her child to. I am just wondering. If it is costing you $150 per child a week, you have a fair overhead.

Ms O'Connor: Yes, but at $30 a day, the federal government pays 50% of it, the provincial government pays 30% and the municipality pays 20%. This is why the parents are paying $15 a day.

Mrs. Browes: But if you work it out, it is $75 a week. And then another $75 a week is coming from some other funding. So that is $150 per child per week, which is fair overhead.

• 2020

Ms Mitchell: I wonder how the salaries at the two centres compare?

M. Blier: Il est plus difficile de vivre dans le nord de l'Ontario que dans le Sud de l'Ontario. L'hiver est plus long et,

[*Traduction*]

Mme Browes: Vous avez un régime assez flexible.

Mme O'Connor: En effet.

Mme Browes: Est-ce que vous fixez un nombre d'heures minimum?

Mme O'Connor: On ouvre à 7h30 le matin et on ferme le soir à 17h45.

Mme Browes: Je vois. Mais comment pouvez-vous passer de 38 à 72? Si je voulais mettre mon enfant dans votre garderie certains jours de la semaine seulement, comment devrais-je m'y prendre? Comment s'organise-t-on?

Mme O'Connor: Vous nous téléphonez et je remplis une formule de demande. Si vous me dites que votre enfant ne sera pas là le mardi matin ni le jeudi après-midi, on s'arrange. Il y a des jours où on a 40 enfants et d'autres jours où on en a 32. En moyenne, nous en avons 38 par jour.

Mme Browes: Combien avez-vous de puéricultrices par enfant?

Mme O'Connor: Ça coûte 30$ par jour.

Mme Browes: Combien avez-vous de puéricultrices par enfant?

Mme O'Connor: Une puéricultrice pour huit enfants.

M. Browes: Quel est l'âge minimum?

Mme O'Connor: 18 mois.

Mme Browes: Avez-vous une liste d'attente?

Mme O'Connor: Oui. Pour les tout-petits de 18 à 24 mois, il y en a 3 sur la liste d'attente parce qu'on ne peut pas en prendre plus de 8 dans la salle. C'est plus flexible pour les autres catégories d'âge, et nous n'avons pas de liste d'attente dans la catégorie junior ou senior.

Mme Browes: Si ça coûte 15$ par jour, pour une semaine de cinq jours, ça fait 75$, ce qui est considérable. Même si l'on peut payer, c'est une somme considérable pour des frais de garderie. Or, votre coût est de 30$ par jour. Madame la présidente, je n'aime pas citer mon expérience personnelle, mais ma propre fille met son enfant dans une garderie et cela lui coûte 75$ par semaine. Il s'agit d'une garderie commerciale, et je me pose des questions. Si vous dépensez 150$ par semaine par enfant, c'est considérable.

Mme O'Connor: Oui, mais des 30$ par jour, le gouverement fédéral paie la moitié, le gouvernement provincial paie 30 p. 100 et la municipalité paie 20 p. 100. C'est pourquoi les parents ne paient que 15$ par jour.

Mme Browes: Mais si vous faites vos calculs, ça revient à 75$ par semaine. Si vous ajoutez les 75$ qui sont payés par quelqu'un d'autre, cela fait 150$ par enfant, par semaine, ce qui est considérable.

Mme Mitchell: Je me demande si les puéricultrices reçoivent le même salaire dans les deux garderies.

Mr. Blier: In Ontario, life is tougher in the north than in the south. The winter lasts longer, which means you spend more on

[*Text*]

par conséquent, l'électricité et le chauffage coûtent plus cher. Il faut être mieux habillé, l'essence est beaucoup plus chère et les distances entre les gros centres sont beaucoup plus grandes. Donc, si nous voulons avoir des personnes compétentes dans la ville de Hearst, nous sommes obligés de leur donner un salaire qui reflète le coût de la vie dans le nord de l'Ontario.

Mrs. Browes: When you set up this centre, what kind of bottom-line criteria did you have for what you wanted to accomplish between the ages of 18 months and five years of age? If a parent comes into the centre and asks what their child will do while he or she is here, what is your program? Please elaborate a little bit about the program.

Ms O'Connor: Well, the parents are always welcome at the day care centre, at any time. When they fill out the application, we have a little handbook explaining everything that the child will be doing. The daily schedule is all written in that book.

Mr. Pietz: I find this extremely interesting. I notice that you and councillor Lamontagne presented a motion which was passed by the city council asking that this interpretation be changed, and that you be allowed to continue to receive your subsidy. Is that right, Jean-Marie?

M. Blier: L'échevin Lamontagne et moi-même avons fait la proposition suivante au conseil de ville de Hearst:

Considérant que la plupart des femmes travaillent, le service de la Garderie de Hearst est reconnu comme un besoin essentiel par les parents qui l'utilisent, et

Considérant que le bien-être de nos enfants est notre préoccupation première, et

Considérant que le problème de l'accès à un bon service de garde ne concerne plus seulement les parents dans le besoin, mais tous les parents qui travaillent,

Qu'il soit résolu de demander au Gouvernement de rendre le système des garderies accessibles à tous, à prix abordables, et que les octrois appropriés soient maintenus, et

Qu'il soit en outre résolu qu'une copie de cette résolution soit envoyée à l'honorable John Sweeney, ministre des Services sociaux et communautaires, à l'honorable René Fontaine, ministre du Développement du Nord et des Mines, ainsi qu'à l'honorable Jake Epp, ministre de la Santé et du Bien-Être du Canada.

Mr. Pietz: Joanne, at what age do you take the children?

Ms O'Connor: We take them from 18 months to five years old. We have the after 4.00 o'clock program for the children of grades one and two.

Mr. Pietz: You have not lost your subsidy yet. It comes into effect on January 1, 1987, as I understand, but you are worried about it.

Ms O'Connor: Yes, that is right.

Mr. Pietz: I think it is very important. I think these municipal day care centres are excellent. I was personally involved with the Region of Niagara, which is the fourth largest municipality in the Province of Ontario, and we had a

[*Translation*]

light and heating. You need to spend more on clothes. Gas is more expensive, and you are further away from the major centres. Thus, if you want to have competent staff in the town of Hearst, we have to give them a salary which reflects the cost of living in northern Ontario.

Mme Browes: Quand vous avez créé votre garderie, quel genre de critères minimum vous êtes-vous fixés pour ces enfants de 18 mois à 5 ans? Avez-vous un programme d'activités? Pouvez-vous dire aux parents ce que leur enfant fera à la garderie? Pourriez-vous nous donner des détails?

Mme O'Connor: Les parents sont toujours les bienvenus dans notre garderie, quelle que soit l'heure. Lorsqu'ils remplissent leur demande, nous leur donnons un petit livret qui explique les activités prévues pour l'enfant et le détail du programme quotidien.

M. Pietz: Je trouve cela très intéressant. J'ai remarqué que l'échevin Lamontagne et vous-même aviez présenté une motion qui a été adoptée par le conseil municipal pour demander qu'on modifie cette interprétation, afin que vous puissiez continuer à toucher le subside. C'est bien le cas, Jean-Marie?

Mr. Blier: Councillor Lamontagne and myself presented the following motion to the Hearst City Council:

Considering that most women are working, the day care centre of Hearst is recognized as an essential need for the parents who use it, and

considering that our children's well being is our first priority, and

considering that the problem of access to a day care centre is not only a problem for needy parents but for all working parents,

be it resolved that we request the government to set up a universal day care system, at reasonable cost, and that the appropriate level of subsidies be maintained, and

be it also resolved that a copy of this resolution be sent to the Hon. John Sweeney, Minister of Community and Social Services, the Hon. René Fontaine, Minister of Mines and Northern Development, as well as the Hon. Jake Epp, federal Minister of Health and Welfare.

M. Pietz: Joanne, vous prenez les enfants à partir de quel âge?

Mme O'Connor: De 18 mois à cinq ans. Nous avons un programme de garderie qui commence à 16 heures pour les enfants de première et de deuxième année.

M. Pietz: Vous continuerez à recevoir vos subsides jusqu'au 1er janvier 1987 apparemment, mais la situation vous inquiète.

Mme O'Connor: En effet.

M. Pietz: Je pense que c'est très important. Ces centres de garderie municipaux sont excellents. J'ai participé personnellement, dans la région de Niagara, qui est la quatrième munici-

[*Texte*]

complete day care system, the same as you have in the Town of Hearst.

• 2025

One of the things I would suggest to you, Jean-Marie, is to get all of the other municipalities in Ontario to support you in this, and you might consider forwarding your motion for endorsation by the Ontario Municipal Association, because I know the other municipalities in Ontario are concerned about this as well.

I understand the interpretation of the legislation to provide for the subsidy was questioned by the government in 1983 and 1984. And the new interpretation, while the act was there and we were functioning under the act before and receiving our subsidies, and you still are, of course . . . But it was questioned in 1983 and 1984, and the decision was made to terminate it 1985, postponed again to 1986, and now there is an enforcement date of January 1, 1987. This would really devastate the day care centres across the Province of Ontario, certainly where they are in effect and certainly in the Town of Hearst.

Judging from your film here this evening, you are doing an excellent job. It is a very excellent service, and I am not a member of this committee, but I believe this is one of the things the committee will be wrestling with when it makes its report. I am on your side on this. I think this should be continued.

Ms Mitchell: Make him a permanent member of this committee immediately.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Pietz: Best of luck to you and keep on it; you are in a really good program. Thank you very much.

The Chairman: Jo Anne, what percentage of the 72 children you have on the list would be subsidized now?

Ms O'Connor: Right now there are three subsidized.

The Chairman: So basicallythey would be the only three who would retain the low rates under the new funding scheme and the rest would have to go to full fee.

Ms O'Connor: Yes, because they are out of town.

The Chairman: So the change of the application of the legislation would hit you very, very hard. I would like to give you some encouragement and say, yes, it will be changed, but unfortunately we are not in a position yet, because we have not put our report together, but it is certainly something we are taking under consideration. I thank you for coming so far to make your presentation to us today. We appreciate it very much.

We will hear next from Mini Skool Ltd. of Oakville, Ontario, represented by Jocelyn Cowern, regional manager; Marlene Dewey, parent; Brenda Lang, teacher; Josephine Quirke, supervisor; and Gwyneth Lewis, parent and supervisor.

[*Traduction*]

palté en importance en Ontario, au système de garderie, qui est un système de garderie complet, tout comme à Hearst.

L'une des choses que je vous suggérerais, Jean-Marie, est d'obtenir l'appui des autres municipalités de l'Ontario à ce sujet et de faire parvenir votre motion à l'Association des municipalités de l'Ontario pour qu'elle la seconde, parce que je sais que le sujet préoccupe également les autres municipalités de l'Ontario.

Si je ne m'abuse, l'interprétation du texte de la loi prévoyant la subvention a été remise en cause par le gouvernement en 1983 et en 1984. Et la nouvelle interprétation, alors que la loi était en vigueur—nous fonctionnions en vertu de la loi avant et nous recevions nos subventions comme vous les recevez encore, bien entendu . . . Mais la loi a été remise en question, en 1983 et en 1984, et on a décidé d'y mettre fin en 1985, avec prolongation jusqu'en 1986; la date prévue de changement est maintenant le 1er janvier 1987. Cela aurait un effet désastreux sur les garderies dans l'ensemble de l'Ontario, certainement, là où cela s'appliquerait, et plus particulièrement à Hearst.

Si l'on en juge d'après votre film de ce soir, vous faites un excellent travail. Vous offrez un excellent service, et, même si je ne suis pas membre du présent Comité, je crois que c'est là l'une des questions que le Comité devra trancher au moment de présenter son rapport. Je suis de votre avis à cet égard. Je crois que cela devrait se poursuivre.

Mme Mitchell: Faites-en un membre permanent du Comité immédiatement.

Des voix: Oh! oh!

M. Pietz: Nos meilleurs souhaits et continuez votre bon travail; vous avez un excellent programme. Merci beaucoup.

La présidente: Jo Anne, quel pourcentage des 72 enfants de la liste seraient encore subventionnés?

Mme O'Connor: À l'heure actuelle, trois d'entre eux sont subventionnés.

La présidente: Ainsi, seulement trois des enfants resteraient au tarif plus bas, selon le nouveau mode de financement, et les autres paieraient un plein tarif.

Mme O'Connor: Oui, parce qu'ils viennent de l'extérieur de la ville.

La présidente: Ainsi le changement des modalités d'application de la loi vous frapperait très durement. J'aimerais vous encourager et vous dire, oui, cela changera, mais malheureusement nous ne sommes pas en mesure de le faire présentement, parce que notre rapport n'est pas encore terminé, mais nous prendrons certainement cette question en considération. Je vous remercie d'être venue nous parler ce soir. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Nous entendrons maintenant parler de *Mini Skool Ltd.* d'Oakville (Ontario). Mmes Jocelyn Cowern, gestionnaire régionale, Marlene Dewey, mère, Brenda Lang, enseignante, Josephine Quirke, superviseur et Gwyneth Lewis, mère et superviseur, sont présentes ce soir.

[*Text*]

Ms Jocelyn Cowern, (Regional Manager, Mini Skool Ltd.): I have brought with me from Oakville and Toronto a group of people who work in our service and who use our service. I was going to read, just to pull it together, my introduction.

In Toronto on May 8, I appeared before the special committee on child care. At that time, I was representing the Canadian Child Care Management Association, as Mini Skool Ltd. is actively involved with both the CCCMA and the Association of Day Care Operators of Ontario.

At the time of the CCCMA's presentation, it became apparent there was a great deal of interst by members on the special committee in corporate child care, and in particular, Mini Skool.

Mini Skool was founded in 1969 by a group of four Winnipeg businessmen. At the time of the acquisition by Kinder-Care Learning Centres, Mini Skool had grown to number 88 centres—17 in Canada and 71 in the United States. Kinder-Care acquired Mini Skool in October 1979. The acquisition went smoothly, with Mini Skool in Canada retaining its name and educational programs. Since joining Kinder-Care, we have experienced the many benefits of joining a child care company that has the experience of operating hundred of centres.

• 2030

We benefit from the diversity of the many cultural and racial backgrounds of children in our care and of the staff who care for them.

We benefit from the expertise of staff who, over a period of 17 years, have perfected our building design and education department that exists to enhance the learning opportunities of our children, the many people who work on playground improvements, health and safety.

We have joined forces with the medical community to assist in research towards the control of infectious diseases.

We have been the motivator towards more creative and innovative educational material and toys.

For your information and to give you insight into our daily operation, I have put together an assortment of support materials. To answer your questions, I have with me parents, supervisors and a teacher who wish to respond from their own perspectives, and I leave the floor open to you, so please ask.

The Chairman: Thank you very much. It certainly is an excellent binder. I do not think we will get through it all immediately, but it is nice to have the information at our disposal.

I am sure you know from our hearings in Toronto and if you have read any of the transcript that as we have crossed the country, profit day care has come in for criticism, mainly saying that profits should not be made off the backs of our children.

[*Translation*]

Mme Jocelyn Cowern (gestionnaire régionale, *Mini Skool Ltd.*): J'ai amené d'Oakville et de Toronto, avec moi, un groupe de gens qui travaillent dans nos garderies ou qui les utilisent. J'aimerais vous lire, pour vous mettre en situation, mon introduction.

Le 8 mai, à Toronto, j'ai témoigné devant le Comité spécial sur les garderies. À ce moment-là, je représentais le *Canadian Child Care Management Association*, puisque *Mini Skool Ltd.* participe activement au CCCMA ainsi qu'à l'*Association of Day Care Operators of Ontario.*

Au moment de la présentation du CCCMA, il était évident que les membres du Comité spécial étaient grandement intéressés par les entreprises de garderie et plus particulièrement par *Mini Skool.*

Mini Skool a été fondé en 1979 par un groupe d'hommes d'affaires de Winnipeg. Au moment de son acquisition par *Kinder-Care Learning Centres*, *Mini Skool* comptait 88 garderies—17 au Canada et 71 aux États-Unis. *Kinder-Care* a acquis *Mini Skool* en octobre 1979. L'acquisition s'est faite sans heurts, *Mini Skool* conservant son nom et ses programmes d'éducation au Canada. Depuis que nous faisons partie de Kinder-Care, nous bénéficions des nombreux avantages qu'il y a à faire partie d'une compagnie de garderies qui possède une longue expérience du fonctionnement de centaines de centres.

Nous bénéficion de la diversité culturelle et ethnique des enfants dont nous nous occupons et du personnel qui s'en occupe.

Nous bénéficions des compétences du personnel qui, depuis 17 ans, a perfectionné la conception des immeubles et le service éducatif afin de favoriser les occasions d'apprentissage des enfants, ainsi que des connaissances des nombreuses personnes qui travaillent à améliorer les terrains de jeux, et l'aspect santé et sécurité.

Nous avons collaboré avec le monde médical pour aider à la recherche visant le contrôle des maladies infectieuses.

Nous avons été les éléments motivateurs pour la création et l'innovation de matériel et de jouets éducatifs.

Pour vous renseigner et pour vous donner un aperçu de notre fonctionnement quotidien, j'ai réuni à votre intention une gamme de matériel didactique. Pour répondre à vos questions, j'ai amené avec moi des parents, des superviseurs et une enseignante qui vous donneront leur point de vue. Je leur cède donc la place. Ne vous gênez pas pour poser vos questions.

La présidente: Merci beaucoup. Vous avez là un excellent dossier. Je ne crois pas que nous ayons le temps de l'étudier à fond immédiatement, mais c'est bien que nous puissions disposer de cette information.

Je suis sûre que vous êtes au courant, à partir de nos audiences à Toronto ou des transcriptions si vous en avez pris connaissance, que partout au pays les garderies à but lucratif ont fait l'objet de critiques, surtout parce qu'on voulait éviter que les bénéfices se fassent aux dépens de nos enfants.

[*Texte*]

There has been a good deal of questioning about the actual quality of care that is available in corporate day care centres because they feel the only way you can make a profit is to cut down on the quality.

I am very pleased that you have brought with you parents who use the service and teachers within the group, because I think it will give us an opportunity to perhaps ask some of the questions we have in mind and give you an opportunity to respond to some of the criticisms that has been levelled at profit day care.

Ms Cowern: Wonderful. I would like you to know that I have never met Mrs. Dewey before. She does go to one of our centres but I have not met her before, so it was my pleasure to meet her today and bring her to Ottawa. The other three girls, I do know and work with.

The Chairman: Mrs. Mitchell, would you like to start?

Ms Mitchell: Thank you very much, and welcome to our hearings. I have not been in on any of the hearings where we have heard from the corporate day care sector and I must say I have been keen to get more information. I wanted to ask you specific things, and this has to do with points which were raised by the Chairperson. Can you tell me what the qualifications of your staff are?

Ms Cowern: Yes. Two-thirds of our staff have the early childhood education diploma, which is the two-year community course program or the equivalent under the Ontario act.

Ms Mitchell: In a given centre, how many would have those qualifications?

Ms Cowern: I would say out of a centre, if we had 15 staff, 10 would be qualified as having their diploma.

Ms Mitchell: What is an average size of a centre; how many children?

Ms Cowern: Well, we would average 100 children, maybe 150. Our largest staff is 55 teachers, and out of the 55, we would have 35 who would be qualified.

Ms Mitchell: What ages would the children usually be?

Ms Cowern: We do take children from as young as six weeks, actually, but now that there is a four-month maternity leave program, most of our infants begin at four months.

Ms Mitchell: How does your staff ratio work out for the different age groups?

Ms Cowern: It is again in accordance with the Ontario regulations; in fact, we more than cover the Ontario regulations and for infant care, the ratio is 1:3, one staff for every three infants. For toddlers, it is 1:4.

Ms Mitchell: So in order to licence, you meet the provincial status wherever you are?

[*Traduction*]

On a beaucoup mis en question la qualité véritable des services offerts dans les garderies qui sont des entreprises, parce qu'on avait l'impression que la seule façon de réaliser des bénéfices était de diminuer la qualité.

Je suis très heureuse que vous soyez accompagnée de parents qui utilisent les services et d'enseignantes du groupe, parce que je crois que nous aurons l'occasion de leur poser certaines des questions que nous avons en tête et de vous donner la chance de répondre à certaines des critiques qui ont été formulées à l'égard des garderies à but lucratif.

Mme Cowern: Merveilleux. J'aimerais vous souligner que je n'avais jamais rencontré Mme Dewey auparavant. Elle est cliente de l'un de nos centres, mais je ne l'avais jamais rencontrée auparavant, alors j'ai été heureuse de la connaître aujourd'hui et de l'amener à Ottawa. Quant aux trois autres, je les connais et je travaille avec elles.

La présidente: Madame Mitchell, aimeriez-vous commencer?

Mme Mitchell: Merci beaucoup. Bienvenue à nos audiences. Je n'étais pas présente aux audiences où le secteur des garderies privées venait témoigner et je dois dire que j'ai très hâte d'obtenir plus d'information. Je peux vous poser des questions très précises, qui ont à voir avec les éléments soulevés par le président. Pouvez-vous me dire quelles sont les compétences de votre personnel?

Mme Cowern: Oui. Les deux tiers de nos employés possèdent un diplôme spécialisé en petite enfance, c'est-à-dire le programme de deux ans des collèges communautaires, ou l'équivalent en vertu de la loi ontarienne.

Mme Mitchell: Dans un centre quelconque, combien de vos employés posséde ces compétences?

Mme Cowern: Dans un centre quelconque, si nous avons par exemple 15 employés, 10 posséderaient ce diplôme.

Mme Mitchell: Quelle est la taille moyenne des centres; combien d'enfants y recevez-vous?

Mme Cowern: Notre programme est d'environ 100 enfants, peut-être 150. L'effectif de notre plus grand centre est de 55 enseignants; de ces 55, 35 posséderaient le diplôme exigé.

Mme Mitchell: Quel est l'âge habituel des enfants?

Mme Cowern: Nous prenons les enfants dès l'âge de six semaines, mais maintenant qu'il existe un programme de congé de maternité de quatre mois, la plupart des bébés que nous gardons ont quatre mois.

Mme Mitchell: Quel est le nombre d'enfants par employé pour les différents groupes d'âge?

Mme Cowern: Ici encore, nous respectons les règlements de l'Ontario; de fait, notre proportion est meilleure que celle prévue dans les règlements ontariens et, pour les bébés, notre ratio est de un sur trois, un employé pour chaque trois bébés. Pour les enfants plus vieux, ce ratio est de un sur quatre.

Mme Mitchell: Ainsi, pour obtenir une licence, vous devez respecter le règlement provincial, peu importe la ville où vous vous trouvez?

[*Text*]

Ms Cowern: Yes.

Ms Mitchell: What salaries do you pay?

Ms Cowern: It varies depending on the experience and what category the staff member fits into.

Ms Mitchell: Well, a person with two years of ECE training?

Ms Cowern: As of September, we have just negotiated a new rate and it will be just over $7 an hour for someone who has the early childhood education.

Ms Mitchell: A year?

Ms Cowern: $14,500.

Ms Mitchell: The rates are pretty low salary rates compared to people in other caring—

Ms Cowern: Yes, it is. Day care is not, unfortunately, a high-paid industry.

Ms Mitchell: Would you say that is where you make your profit?

Ms Cowern: No, I would not. I really would not feel that because any additional dollars we have go back into our business. We have benefits for the staff on top of our salaries.

• 2035

Ms Mitchell: Up to what would you like to get your salaries? What do you think a person with two years college education in child caring functions should be paid?

Ms Cowern: I would like to see them near $18,000 a year.

Ms Mitchell: Is this something the corporation is trying to achieve?

Ms Cowern: It would be wonderful if we could achieve it, but I feel we may have to look at some other forms to do it. Our parents give us our revenue. To keep their fees at as reasonable a level as we can, we have to watch our expenditures. It is a difficult question. It really is.

The profit margin in child care is so small, even in the private sector. To pay the salaries we would like to see paid, we probably could not operate. We could not operate or we would have to charge our parents a fee they would find difficult to afford.

Ms Mitchell: What is your profit ratio? I see an article somebody circulated to us. It indicates the American Kinder Care is one of the best profit-making ventures and has high . . . I do not have the exact figures, but perhaps somebody can find them. Actually it has quite a record of profit making. I wondered if you could tell us how much profit you make on an average day care centre.

[*Translation*]

Mme Cowern: Oui.

Mme Mitchell: Quels sont les salaires que vous versez?

Mme Cowern: Cela varie selon l'expérience et la catégorie des employés.

Mme Mitchell: Très bien, alors une personne possédant deux années de formation en petite enfance?

Mme Cowern: Nous venons de négocier un nouveau taux et, à compter de septembre, nous offrirons un peu plus de 7$ l'heure pour quelqu'un qui possède une formation en petite enfance.

Mme Mitchell: Par année?

Mme Cowern: 14,500$.

Mme Mitchell: Les salaires sont plutôt bas par rapport aux personnes dans d'autres . . .

Mme Cowern: Oui, les salaires sont bas. Malheureusement, les garderies ne sont pas dans un secteur à salaires élevés.

Mme Mitchell: Avez-vous l'impression que c'est de là que viennent vos bénéfices?

Mme Cowern: Non, je n'ai pas cette impression. Je n'ai vraiment pas cette impression, parce que tout l'argent supplémentaire est réinvesti dans l'entreprise. En plus des salaires, nous offrons à nos employés des avantages sociaux.

Mme Mitchell: Jusqu'où aimeriez-vous remonter vos salaires? Combien croyez-vous que devrait recevoir une personne qui possède deux ans d'études collégiales spécialisées en petite enfance?

Mme Cowern: J'aimerais les voir recevoir près de 18,000$ par année.

Mme Mitchell: Est-ce là un but que poursuit la corporation?

Mme Cowern: Cela serait merveilleux si nous y parvenions, mais je crois que nous devrons envisager d'autres façons de le faire. Notre revenu provient des parents. Pour maintenir leurs frais à un niveau raisonnable, nous devons surveiller nos dépenses. C'est une question difficile à trancher. Très difficile.

La marge de profit, dans la garde d'enfants, est tellement petite, même dans le secteur privé. Si nous devions verser les salaires que nous aimerions verser, nous ne pourrions probablement pas fonctionner. Nous ne pourrions pas fonctionner ou nous devrions imposer aux parents des frais qu'il leur serait difficile de payer.

Mme Mitchell: Quelle est votre marge de bénéfices? Dans un article que quelqu'un nous a fait circuler, on indique que Kinder Care des États-Unis est l'une des entreprises les plus rentables et a des profits élevés . . . Je n'ai pas les chiffres exacts, mais peut-être quelqu'un peut-il les trouver. De fait, l'entreprise est reconnue pour réaliser des bénéfices. Je me demande si vous pourriez nous dire quels bénéfices vous réalisez dans une journée moyenne de garderie.

[*Texte*]

Ms Cowern: I prefer not to speak for Kinder Care because I run the Canadian operation. Our profit margin can vary from losing money, which we have done, to making a profit of anywhere from 2% to 5%. That is the Canadian operation.

Ms Mitchell: What phase do your parents pay? What is the average income of the people using this centre?

Ms Cowern: As far as fees go for our oldest children, it would average about $85 a week. For our youngest children, the fee would average approximately $120 a week.

The majority of our parents are professional families—30% of our parents are teachers. You may notice from the letters we received addressed to the chairman of this committee, many of them were lawyers and doctors, within the Health Department units, and government. They make up the bulk of our parents.

Ms Mitchell: It tends to be the range affordable to people who get a fairly good rate of pay and who get income tax deducations. You would not have any people who are sort of lower or working poor.

Ms Cowern: We have a small percentage of children who are subsidized, particularly in our centres closer to the downtown area where we have a purchase-of-service agreement with the City of Metropolitan Toronto. Overall we care for 1,800 children across Canada. Out of that 1,800 there may be 300 subsidized by the government.

Ms Mitchell: The size of the centre . . . I guess we should have visited it to see this. It sounds huge—15 children to a day care centre, or perhaps 20 . . . I am wondering how you accommodate the volume of children. Are there a lot of little groups?

Ms Cowern: I would like to give a brief description and then perhaps turn it over to a parent.

Our buildings are designed for easy access. We look at safety. We have an exit door from each classroom. Each classroom is very self-contained, with its own washrooms, its own playground, its own exit door, its own furnishings and its own staff. In a sense it becomes a child's home away from home.

They are familiar with the front part of the centres and the supervisor's office area. They become familiar with the total school over the years. When they first begin with us, they start in an infant room. As they become older they graduate to the room beside it which will be the toddler class room. It goes in a progression.

Most of our schools have a gymnasium. In some we are fortunate enough to have a lovely indoor swimming pool. The children are able to take Red Cross swimming classes, an asset for parents who have busy schedules and do not otherwise have the time to get into these additional activities.

[*Traduction*]

Mme Cowern: Je préfère ne pas parler de Kinder Care, parce que je m'occupe uniquement de l'entreprise canadienne. Notre marge de profit peut varier d'un déficit, ce qui s'est parfois produit, jusqu'à un bénéfice entre 2. p. 100 et 5. p. 100. Ce sont là les chiffres de l'opération canadienne.

Mme Mitchell: Combien versent les parents? Quel est le revenu moyen des gens qui utilisent ce centre?

Mme Cowern: Pour ce qui est des frais, pour les enfants les plus vieux, la moyenne se situe à 85$ par semaine. Pour les enfants plus jeunes, les frais sont d'environ 120$ par semaine.

La majorité des parents sont des professionnels—30 p. 100 des parents sont des professeurs. Vous constaterez, d'après les lettres que nous avons reçues à l'intention du président de ce comité, que bon nombre des parents sont des avocats et des médecins qui travaillent au sein des services de santé et au gouvernement. Ils constituent la majorité des parents.

Mme Mitchell: Vos frais sont donc dans une échelle que peuvent se permettre les personnes qui ont un salaire très raisonnable et qui peuvent se prévaloir des déductions d'impôt sur le revenu. Vous n'avez pas de gens à revenu moins élevé ou très faible.

Mme Cowern: Nous avons un petit nombre d'enfants subventionnés, plus particulièrement dans nos centres situés à proximité du centre-ville, où nous avons une entente d'achat de services avec la municipalité de Toronto. Dans l'ensemble du Canada, nous avons 1,800 enfants dans nos garderies. De ces 1,800, il y en a peut-être 300 qui bénéficient de subventions du gouvernement.

Mme Mitchell: La taille de la garderie . . . Je suppose que nous aurions dû la visiter. Elle semble énorme—15 enfants par garderie ou peut-être 20 . . . Je me demande comment vous logez ce nombre d'enfants. Y a-t-il plusieurs petits groupes?

Mme Cowern: Permettez-moi de vous donner d'abord une brève description pour ensuite céder la parole à une mère.

Nos bâtiments sont conçus pour être d'accès facile. L'aspect sécurité est important. Nous avons une porte de sortie dans chaque salle de classe. Chaque salle de classe est presque autonome, avec ses propres salles de toilettes, son propre terrain de jeux, sa propre sortie, ses propres meubles et son personnel. D'une certaine manière, la salle de classe devient le second foyer des enfants.

Ils connaissent l'entrée du centre et la partie du bureau du superviseur. Au fil des ans, ils apprennent à connaître toute l'école. Lorsqu'ils débutent avec nous, ils se retrouvent dans une salle pour bébés. À mesure qu'ils vieillissent, ils passent à la salle de classe voisine, qui sera la classe des petits qui commencent à marcher. Il y a une progression.

La majorité de nos écoles ont un gymnase. Dans certaines, nous avons la chance d'avoir une piscine intérieure. Les enfants peuvent alors suivre des cours de natation de la Croix-Rouge, ce qui est un atout pour les parents occupés, qui n'auraient pas le temps pour ces activités supplémentaires.

[*Text*]

• 2040

We have a full kitchen in every school. I have tried to give you a small description by giving you some photographs just to give you a quick idea of how a classroom is set up.

Ms Mitchell: I will have a look when others are asking questions.

The Chairman: Did you want to say something, Mrs. Dewey?

Mrs. Marlene Dewey (Parent from the Mini Skool Ltd.): I am dying to say something, yes. I would like to comment on two points, if you do not mind.

You were talking about the profit. As a parent I am certainly not close enough to their business to see their books. However, on a regular basis I see a really avid attempt in the Mini Skool, where I send my daughters, to update the toys and replace equipment that is used. The cribs are changed regularly; the carpets are changed regularly for health purposes. For the most part, the profits are going back into the business.

Ms Mitchell: What kind of meals do the children have?

Mrs Dewey: Excellent. Far better than I think I would be providing at home. They are well planned. Every single day is well planned and we know in advance . . . Each day is outlined for each classroom outside on the door. This includes information like what the child ate that day, whether or not they ate well . . . which would give an indication to the parent if there was a problem.

They are excellent meals. They get two snacks besides their lunch.

I have visited other day care centres. In fact, there is one very close to me, about a block from where I live. I drive approximately 20 to 25 minutes on the highway to take my children to Mrs. Quirk's Mini Skool.

When I was searching for a day care I had a lot of requirements that I felt were important enough to search out. I wanted a place that was clean, that had facilities suited to each age group and that showed some compassion for what each age groups was capable of. I wanted to find a place where the furniture suited the age and capabilities of the children. I was really impressed with the fact that even though all the classrooms were separate, there was a common meeting ground in the middle. That was where the gymnasium was. I have inquired of my older daugther many times whether or not she is able to go to other classrooms to visit her old teachers from her previous room. They do move around the school. They do experience children of all ages but they are basically in class with the same age group, which is nice.

Compared to the other day cares I have seen, the schools look like real schools. They do not look like houses converted into day cares, they do not look like an institution that was outdated, closed up and then refurbished to be a day care. It

[*Translation*]

Nous avons dans chaque école une cuisine complètement équipée. J'ai tenté de vous faire une brève description en vous donnant des photographies afin que vous puissiez rapidement vous faire une idée de l'organisation d'une classe.

Mme Mitchell: Je vais y jeter un coup d'oeil pendant que d'autres posent les questions.

La présidente: Voulez-vous dire quelque chose, madame Dewey?

Mme Marlene Dewey (parent de *Mini Skool Ltd.*): J'en meurs d'envie. Si vous me le permettez, je voudrais revenir sur deux questions qui ont été soulevées.

Vous avez parlé des bénéfices. Comme mère, je ne suis certainement pas liée à l'entreprise d'assez près pour examiner les livres. Je constate cependant que, régulièrement, la *Mini Skool*, où j'ai inscrit mes filles, fait un effort très sérieux pour renouveler les jouets et le matériel. Les lits d'enfants sont remplacés régulièrement; les tapis le sont également, pour des raisons d'hygiène. Pour l'essentiel, les bénéfices sont réinvestis dans l'entreprise.

Mme Mitchell: Quelle sorte de repas donne-t-on aux enfants?

Mme Dewey: Ils sont excellents. En tout cas, bien meilleurs que ce que je pourrais leur donner à la maison. Ils sont bien étudiés. Chaque journée est bien organisée et nous savons à l'avance . . . On affiche chaque jour à la porte de la classe ce qui est prévu pour la journée. On indique par exemple ce que l'enfant a mangé, on dit s'il a bien mangé ou non. De la sorte, les parents peuvent savoir s'il y a des difficultés ou non.

Les repas sont excellents. Il y a deux goûters en plus du déjeuner.

J'ai visité deux autres garderies, dont l'une est située tout près de chez moi, à un coin de rue. Je fais de 20 à 25 minutes de route pour mener mes enfants à la *Mini Skool* de Mme Quirk.

Lorsque je me suis mise à la recherche d'une garderie, je me suis fixée toute une série d'exigences qui me paraissaient importantes. Je voulais des locaux propres, des installations correspondant aux besoins de chaque groupe d'âge, un personnel qui comprenne les capacités de chaque groupe d'âge. Je voulais une garderie où le mobilier soit adapté à chaque groupe et à ses capacités. J'ai été vraiment émerveillée de voir que, même si toutes les classes étaient séparées, il y avait tout de même une salle où tous pouvaient se rencontrer. Il s'agissait du gymnase. J'ai demandé bien des fois à ma fille la plus âgée si elle pouvait aller dans d'autres salles que la sienne pour voir ses anciennes institutrices, et les enfants peuvent effectivement se déplacer d'une pièce à l'autre. Ils ont des contacts avec les enfants d'âge différent, mais ils sont surtout avec des enfants de leur âge dans la même salle, ce qui est exellent.

Si je fais une comparaison avec d'autres garderies que j'ai visitées, les écoles ont l'air de vraies écoles, non de maisons transformées en garderie ou d'établissements vétustes qui ont été fermés et ensuite réaménagés pour servir de garderie. Les

[*Texte*]

looks like they built it with that purpose in mind only. I think you would be very impressed if you went in. It really is designed and run with the children's well-being in mind.

Ms Mitchell: Who is the teacher? What do you think of the salaries?

Ms Brenda Lang (Day Care Teacher, Mini Skool Ltd.): I do not think anybody in day care gets paid enough money. The first five years of a child's life is the most important. Just because we are females does not mean we do not do a good job.

Ms Mitchell: Here, here.

The Chairman: Thank you Ms Mitchell. Mrs. Browse.

Mrs. Browes: Thank you very much, Madam Chairman.

I would also like to welcome you to the committee tonight.

Over the last few months there has been a fair amount of discusssion about municipalities maintaining insurance policies and the rate of liability that has been established. Some municipalities are unable to get insurance because of the high payouts on cases. When we are dealing with small children . . . I am just wondering if you could elaborate a little bit about your insurance policies for this Mini Skool and also about what your liability is. What is your accident rate? Have you had some experience in terms of major kinds of accidents that would have resulted in a big payout? What has been your experience with insurance?

Ms Cowern: Again, I would like to speak of the region I am responsible for which is the Canadian region. We are very fortunate in that we have an insurance policy. We are covered by the Insurance Management Corporation, which is operated out of Kansas. But one of their agents who works with us is in Toronto. IMC is special to me because they are a risk manager; they prevent accidents from happening, through their training, information and knowledge and the manuals they give us and film strips they make for us on how to prevent accidents.

• 2045

For instance, we drive 10 to 12 children from some of our schools two or three times a day to their regular public school in our vans. IMC has provided for us many pages of instruction on how to prevent accidents; how to check the registers which go with the children when they go on the van, how to check the level of driving ability of the people who would drive the van, the licences they would have to procure, the tests they would have to go through. We have filmstrips on how to back up a van—everything to do with safety.

We probably have more sophisticated information on prevention of accidents than any other child care centre I know of. I tried to bring you an outline, and you will notice in your manual under health and safety from IMC, they have provided you with some information on what they cover for us.

[*Traduction*]

locaux semblent avoir été construits exprès. Je crois que vous trouveriez cela très impressionnant. C'est en se souciant du bien-être de l'enfant qu'on a conçu et qu'on exploite la garderie.

Mme Mitchell: Qui enseigne? Que pensez-vous des salaires?

Mme Brenda Lang (enseignante, *Mini Skool Ltd.*): Je ne pense pas qu'il y ait un seul employé de garderie qui soit assez bien rémunéré. Les cinq premières années sont cruciales dans la vie de l'enfant. Ce n'est pas parce que nous sommes des femmes que nous ne faisons pas bien notre travail.

Mme Mitchell: Bravo!

La présidente: Merci, madame Mitchell. Madame Browes.

Mme Browes: Merci, madame la présidente.

Je voudrais moi aussi vous souhaiter la bienvenue ce soir.

Depuis quelques mois, il a été passablement question des polices d'assurance des municipalités et du degré de responsabilité qu'on leur attribue. Certaines municipalités sont incapables de s'assurer parce que les réclamations sont très élevées. Quand il y a de jeunes enfants en cause . . . Pourriez-vous m'expliquer un peu quel genre de police d'assurance a cette *Mini Skool* et quelles sont ses responsabilités? Les accidents sont-ils nombreux? Y a-t-il eu des accidents graves qui ont donné lieu à des réclamations importantes? Comment se présente cette question d'assurance?

Mme Cowern: Ici encore, je voudrais m'en tenir à la région dont j'ai la charge, c'est-à-dire le Canada. Nous avons la chance de pouvoir nous assurer. Nous sommes protégés par la *Insurance Management Corporation*, qui a son siège social au Kansas. Un agent de cette société travaille avec nous à Toronto. Cette société présente un intérêt particulier, car elle tente de contrôler les risques. Elle fait de la prévention en assurant une formation, en donnant de l'information, en communiquant des connaissances, en nous remettant des manuels et des séquences filmées sur la prévention des accidents.

Par exemple, deux ou trois fois par jour, nous conduisons en camionnette 10 ou 12 enfants de chez nous jusqu'à leur école publique. La IMC nous a donné des pages et des pages d'instructions: comment prévenir les accidents, comment faire une vérification au moyen de listes lorsque les enfants montent dans la camionnette, comment contrôler la compétence des chauffeurs, quel type de permis ils doivent obtenir, à quels examens ils doivent se soumettre. Nous avons des séquences filmées sur la façon de faire une marche arrière. Tout ce qui concerne la sécurité.

Nous avons probablement des informations plus poussées que celles de la plupart des autres garderies que je connais sur la prévention des accidents. J'ai essayé de vous donner une idée schématique, et vous remarquerez que, dans son manuel sur la santé et la sécurité, l'IMC nous explique quels risques sont couverts.

[*Text*]

We have developed a news, health and safety co-ordinator, a staff person from each centre, who regularly tours the centre and checks for any health hazards or safety hazards and keeps a documented manual on what is happening. We also let IMC know on a monthly basis what is happening in every centre to do with safety.

As far as accidents, the most serious accident I know of within Canada was the child who fell in a playground and broke her arm. I do not know if any of you know of any more, but I do not recall any. I have run the region, I have been involved with Mini Skool for 12 years, and this is the most serious accident we have had.

Ms Browes: You have not had any parents sue you.

Ms Cowern: Not to my knowledge.

Ms Browes: There has not been any problem in getting your insurance renewed.

Ms Cowern: One of the benefits of being large is we do have a large insurance company behind us. I know our insurance premiums went up dramatically last year, several hundred per cent. In fact, I just came aware from a seminar, a conference for private operators I was at over the weekend, and we had a four-hour seminar on insurance problems; and there certainly are a lot in the industry. There are three insurance companies—and I am afraid I do not have their names with me right now but I could get them for you—which will carry private day cares, or any day care for that matter.

Ms Browes: Thank you. I just have another couple of quick questions.

What is the usual length of time a staff person would stay with you?

Ms Lang: I have been with Mini Skool for eight years. I have been with the Brampton centre for as long as it has been open. The turnover of staff, depending on the centre—most of the people leave either for moving or pregnancy—is not very high.

Ms Cowern: It is 5% overall.

Ms Browes: What is the median age in your staff?

Ms Cowern: We have two different age groups, I would say. We have the younger person from college and then we have the more mature woman, who has had her family and comes back to work because she enjoys working with children. We do in fact try to stabilize it so we do have a more mature woman and someone fresh from a training college.

Ms Browes: I certainly agree with your comment concerning salaries, because I have often thought people who teach grade one, two and three should be paid far more than people who teach the higher grades.

[*Translation*]

Nous avons prévu un coordonnateur de l'information, de la santé et de la sécurité. Un membre du personnel fait régulièrement une tournée de la garderie pour voir tout ce qui risque de menacer la santé ou la sécurité et il tient un compte rendu de tout ce qui se passe. Tous les mois, nous faisons également savoir à l'IMC ce qui se passe dans chaque garderie sur le plan de la sécurité.

En ce qui concerne les accidents, le plus grave qui soit survenu au Canada est, je crois, celui d'un enfant qui est tombé au terrain de jeu et s'est fracturé le bras. Quelqu'un d'autre se souvient peut-être d'autre chose, mais pas moi. Je dirige les services de cette région, je m'occupe de la *Mini Skool* depuis 12 ans, et c'est l'accident le plus grave que nous ayons connu.

Mme Browes: Il n'y a pas eu de poursuites de la part des parents?

Mme Cowern: Pas que je sache.

Mme Browes: Vous n'avez pas eu de problème à faire renouveler votre assurance?

Mme Cowern: L'un des avantages qu'il y a à être une grande société, c'est que nous pouvons faire appel à un assureur important. Je sais que nos primes ont subi l'an dernier une hausse vertigineuse de plusieurs centaines de pour cent. En fait, j'ai pris conscience du problème lors d'un colloque, d'une conférence pour les exploitants d'entreprises privées, pendant le week-end. Nous avons eu une réunion de quatre heures consacrée aux problèmes d'assurance qui sont nombreux dans le secteur privé. Il y a trois compagnies d'assurance—je crains de ne pas avoir les noms ici, mais je pourrais vous les communiquer—qui asurent les garderies privées et les autres d'ailleurs.

Mme Browes: Merci. Encore une ou deux questions rapides.

Habituellement, pendant combien de temps pouvez-vous garder vos employées?

Mme Lang: Je travaille pour *Mini Skool* depuis huit ans. Je suis à la garderie de Brampton depuis l'ouverture. Le taux de roulement n'est pas très élevé, mais cela dépend des garderies. La plupart du temps, nos employées nous quittent lorsqu'elles deviennent enceintes ou doivent déménager.

Mme Cowern: Le taux global est de 5 p. 100.

Mme Browes: Quel est l'âge médian de vos employées?

Mme Cowern: Je dirais que nous avons deux grands groupes d'âge. Il y a d'un côté la jeune femme qui sort du collège et de l'autre la femme plus mûre qui a eu ses enfants et reprend un emploi parce qu'elle aime travailler avec les enfants. Nous essayons d'arriver à un certain équilibre entre les deux, femmes mûres et jeunes femmes qui achèvent tout juste leur formation.

Mme Browes: Je suis parfaitement d'accord sur ce que vous avez dit à propos des salaires, car j'ai souvent pensé que les enseignants des trois premières années doivent être mieux payés que ceux qui s'occupent des niveaux supérieurs.

[*Texte*]

My final question is: What would you like to see the federal government do?

Ms Cowern: I would like to see the federal government assist the provinces in raising the ceiling of the subsidy for the welfare people who cannot afford to use our services. For the middle-income parent, I would like to see the tax deduction to include the total portion of any child care costs they may incur.

• 2050

Mrs. Browes: No maximum?

Ms Cowern: No. No maximum.

Ms Browes: Okay. Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Ms Browes. Mr. Pietz.

Mr. Pietz: Jocelyn, how many schools do you operate in your region.

Ms Cowern: I operate 11 in Ontario and 4 in Manitoba.

Mr. Pietz: You operate in the Regional Municipality of Peel, too, do you?

Ms Cowern: Yes, we do.

Mr. Pietz: Do you have any contracts for subsidy?

Ms Cowern: In Peel, yes.

Mr. Pietz: In any of the regions? You do.

Ms Cowern: Yes, and also in Metropolitan Toronto and in North York.

Mr. Pietz: Thank you.

The Chairman: What percentage of your enrolment would be subsidized?

Ms Cowern: A very small percentage. Overall, it would be about 8%. Some of our schools are in the areas that need a higher proportion of children to be subsidized. They are in low-income areas. Others are in affluent areas and have no subsidy at all. But overall I would say 8%. Mrs. Quirke, for instance, how many would you have?

Ms Josephine Quirke (Supervisor, Mini Skool Ltd.): We have 110 children in the centre and three are subsidized.

Mrs Browes: Where is your school?

Ms Quirke: In Mississauga. In the region of Peel.

The Chairman: Marlene, as a parent do you feel free to go to the school at any time during the day, if you want to drop in and see what is happening?

Mrs. Dewey: Yes. When I first took my older daughter there, one of the questions I asked was whether or not I would be able come in, if I had flexible hours on some occasions. I think the answer was a very fair one. It was when my daughter was in the second room; she was not an infant, but she was getting to be a toddler. The response went something like this.

[*Traduction*]

Dernière question. Qu'attendez-vous du gouvernement fédéral?

Mme Cowern: Je souhaite qu'il accroisse son aide aux provinces pour qu'elles puissent augmenter les subventions pour les assistés sociaux qui ne peuvent se permettre nos services. Je voudrais que les parents à revenus moyens puissent déduire aux fins d'impôt la totalité des frais de garde qu'ils subissent.

Mme Browes: Aucun maximum?

Mme Cowern: Aucun.

Mme Browes: D'accord. Merci beaucoup.

La présidente: Merci, madame Browes. Monsieur Pietz.

M. Pietz: Jocelyn, combien d'écoles exploitez-vous dans votre région?

Mme Cowern: J'en ai 11 en Ontario et quatre au Manitoba.

M. Pietz: En avez-vous une dans la municipalité régionale de Peel également?

Mme Cowern: Oui.

M. Pietz: Avez-vous des contrats prévoyant des subventions?

Mme Cowern: À Peel, oui.

M. Pietz: Dans toutes les régions, n'est-ce pas?

Mme Cowern: Oui, et aussi dans le Grand Toronto et à North York.

M. Pietz: Merci.

La présidente: Quel pourcentage de votre clientèle bénéficie de subventions?

Mme Cowern: Un très faible pourcentage. Dans l'ensemble, ce doit être environ 8 p. 100. Certaines des écoles sont situées dans des régions où les besoins en subventions sont plus considérables. Ce sont les zones où les revenus sont modestes. D'autres écoles sont implantées dans des régions plus riches où il n'y a aucune subvention. Dans l'ensemble, je dirais que la proportion est de 8 p. 100. Chez vous, madame Quirke, pour combien d'enfants y a-t-il des subventions?

Mme Josephine Quirke (surveillante, *Mini Skool Ltd.*): Notre garderie compte 110 enfants, et il n'y a de subventions que pour trois d'entre eux.

Mme Browes: Où est située votre école?

Mme Quirke: À Mississauga. Dans la région de Peel.

La présidente: Marlene, vous sentez-vous libre, comme mère, d'aller à l'école à toute heure du jour si vous avez envie d'aller voir comment les choses s'y passent?

Mme Dewey: Oui. Lorsque j'y ai inscrit ma fille la plus âgée, j'ai demandé s'il me serait possible de venir, à l'occasion, lorsque mes heures de travail me le permettraient. On m'a fait une réponse très pondérée. Ma fille était alors dans la deuxième salle; ce n'était plus un bébé, mais plutôt une enfant du deuxième âge. On m'a dit à peu près ceci: je pouvais très

[*Text*]

They did not really mind if I popped in, but I should keep in mind that the children have a routine, a schedule, and that a parent coming in will make the parent's child feel wonderful. But the other children, when they see a mother come in and give the hugs and hellos, etc., would perhaps think their parents are coming, too. Also, because they have what I think is a great routine for their day, it would be disruptive if it were to happen too often.

Now I am a teacher. When I have been on March break, I have been invited. I went just to see what mealtime was like, because I wanted to. I told the teachers in advance what week I would be coming because I did not know what day of the week I would come.

I was really impressed that little toddlers of approximately the age of one year, a little younger or a little older, were all sitting at a nice little table together in Room 2 learning to eat as a group. I got pictures. We had a great time. But I can see from this visit and a few others I have had that I would not want to do it on a regular basis, because it does disrupt them. They get all excited and think their mother is coming, too. I see it even now that my daughter is three years old. When I come in her classroom, all of her friends from the first few classes that have gone along with her all know me now as Ariel's Mom. They call me Ariel's Mom. And they all give me hugs and they want the affection of their parents when I come to pick her up.

So I do think they are very open to having visits but I can see why they would not want someone just bopping in and out. It would not be fair to the other children.

The Chairman: Have you had any reason to believe there is any difference in the food schedules posted and the food your child actually gets?

Mrs. Dewey: None at all. I was telling Jill one day, if I get out a little earlier on some days or if I am on an exam day or something where I can get to my children a bit earlier, I just love the smells coming out of their school. Everything is homemade, the muffins are homemade and the soups are good. My oldest daughter has a very terrible allergy to milk and the school has bent over backwards to accomodate her special diet to the point where, if something accidently gets into her diet and causes any reaction, they call me immediately. They are so apologetic. I just say it could happen anywhere. As I said before, I feel my children are probably as well fed or better fed at their Mini Skool than I could probably feed them at home because I do not think I would have the ability to make sure I was on a regimented Canada's Food Guide everyday. I never doubt that they have eaten well. Jo will tell you that my youngest daughter eats ravenously, and if you saw her you would understand it too.

• 2055

They are very happy when they are picked up too, and that is often a sign. They are not clamouring for treats. They love to get them, but they do not look hungry. We do not eat in our

[*Translation*]

bien m'arrêter un moment à l'école, mais je ne devais pas oublier que les enfants ont besoin de suivre leur programme habituel. L'enfant sera enchanté de voir arriver son père ou sa mère. Mais lorsque les autres voient une mère qui vient embrasser son petit, ils croient que leurs parents vont venir aussi. L'école a ce qui me semble être un excellent programme, mais il serait perturbé si les parents venaient trop souvent.

Je suis moi-même enseignante. J'ai été invitée à l'école au moment du congé de mars. Je suis allée voir comment les choses se passaient au moment des repas. J'avais envie de voir. J'ai prévenu les responsables de la semaine où je viendrais, parce que je n'étais pas certaine de la journée.

J'ai été vraiment impressionnée de voir des petits de un an, un peu plus ou un peu moins, tous assis ensemble autour d'une belle petite table dans la salle n° 2, apprenant à manger en groupe. J'ai pris des photos et nous avons eu beaucoup de plaisir. Cette visite et quelques autres m'ont permis de constater qu'il ne fallait pas venir régulièrement, car cela dérange les enfants. Ils s'énervent et pensent que leur mère va venir aussi. Cela se produit encore aujourd'hui, même si ma fille a déjà trois ans. Lorsque j'arrive dans sa salle de classe, tous ses amis qu'elle connaît depuis les premières années m'appellent la maman d'Ariel. C'est le nom qu'ils me donnent. Ils m'embrassent tous et attendent de moi, lorsque je viens chercher ma fille, les signes d'affection que leur donnent leurs parents.

Les responsables de l'école sont tout à fait d'accord pour que les parents viennent, mais je vois très bien pourquoi ils ne veulent pas qu'ils fassent irruption sans arrêt. Ce ne serait pas juste pour les autres enfants.

La présidente: Avez-vous des raisons de penser que les enfants ne reçoivent pas à manger exactement ce qui est indiqué sur les listes affichées?

Mme Dewey: Aucune. Je disais à Jill l'autre jour que si, un jour ou l'autre, je quitte le travail un peu plus tôt parce qu'il y a un examen ou pour quelque autre raison et puis venir prendre mes enfants un peu plus tôt, j'adore les odeurs qui flottent dans l'école. Tout est fait sur place, à commencer par les muffins. Les soupes sont excellentes. L'aînée de mes filles a une très forte allergie au lait et on fait l'impossible pour en tenir compte à l'école. S'il y a une erreur, qu'on lui fait manger quelque chose qui suscite une réaction, les responsables m'appellent immédiatement. Ils se confondent en excuses. Je leurs réponds que cela peut arriver n'importe où. Je le répète, j'estime que mes enfants sont sans doute aussi bien nourris à la *Mini Skool* qu'à la maison si ce n'est mieux, car je ne crois pas que je pourrais veiller tous les jours à respecter les conseils du guide alimentaire canadien. Je n'ai jamais de raison de douter que les enfants aient bien mangé. Je vous dirai que ma fille la plus jeune dévore. Si vous la voyiez, vous n'auriez pas de mal à le comprendre.

Les enfants sont très heureux lorsque les parents passent les prendre. C'est souvent révélateur. Ils ne réclament pas de friandises. Ils aiment bien qu'on leur en donne, mais il n'ont

[*Texte*]

family until about 7 p.m., just before it is time for my youngest to go to bed, so they must have been well fed or they would not make it that late.

They are very happy girls, and most of the children I see in the school look active, playful, energetic and happy. That is what I think counts. Gwyneth, did you have a comment to make?

Ms Gwyneth Lewis (Supervisor, Mini Skool Ltd.): I would like to add to those two questions you asked, Marlene. We have a little statement in our parents' policies and procedures that we go over with them when we show them around the school. That is the factor, it specifically says "Although we request co-operation in not disturbing our programs, parents are welcome to visit the centre at anytime".

I always elaborate on that and tell the parents that they never have to announce their arrival. If they have a doctor's appointment and they would like us to get their child ready, so that they are sort of waiting for the parent, we would like them to, but they certainly do not have to.

I always tell them whenever they come into the school, we hope they find their child happy and busy. If they are not, there is probably a problem and we would like to hear about it.

As far as the food goes, our menus are posted so that they can plan their menus in advance and know what the children are eating. We have such nice kitchen facilities, I always tell the parents not to hesitate to go into the kitchen and take a look around. If we tell them we are serving something they are free to check, because we have nothing to hide. Our cooks understand that this is our policy, so they will not take offence there. I think our parents feel comfortable in knowing they can do that. They do not always feel the need to do it, but they are certainly welcome.

Mrs. Dewey: We put the medicine in the kitchen. When our children require medication during the day, it is put in a special cabinet in the kitchen. I am in and out of the kitchen all the time, and I am quite convinced that it is a well-run, clean kitchen, where the person in charge takes pride in the kitchen.

The Chairman: I shall ask this question again as a parent. Another person criticized the corporate chains in that the schedule and the teaching are too Americanized; they are not adapted to Canada. Being a teacher yourself, perhaps you would be in a position to assess that within your own child, and I wondered if you would care to comment on that.

Mrs. Dewey: I actually asked about that when the program called *Window on the World* was being presented for three-year-olds. It comes from the U.S., so it certainly has references to U.S. cities and activities in many places, but the teachers assured me that they simply replace those cities or special items relating to the United States with their equivalent here. So if it was something to do with a big city, say New York

[*Traduction*]

pas l'air affamé. À la maison, nous ne mangeons qu'à 19h00, juste avant l'heure du coucher de la plus petite. Il faut que les enfants aient bien mangé pour tenir jusque là.

Ce sont des petites filles très heureuses, et la plupart des enfants que je vois à l'école ont l'air actif, enjoué, énergique, heureux. C'est ce qui compte, je crois. Gwyneth, avez-vous des observations à faire?

Mme Gwyneth Lewis (surveillante, *Mini Skool Ltd.*): Je voudrais revenir sur les deux questions que vous avez posées, Marlene. Il y a un passage de nos lignes de conduite que nous passons en revue avec les parents lorsque nous leur faisons visiter l'école. Il dit exactement ceci: «Nous demandons aux parents de bien vouloir collaborer pour ne pas perturber les programmes, mais ils sont les bienvenus en tout temps s'ils veulent venir à la garderie».

J'explique toujours ce passage en disant aux parents qu'ils n'ont pas à annoncer leur arrivée. S'ils ont un rendez-vous chez le médecin et qu'ils veulent faire préparer l'enfant pour qu'il puisse partir tout de suite, il serait bien qu'ils le fassent, mais ce n'est pas une obligation.

Je leur dis toujours que nous espérons qu'ils trouveront toujours leur enfant heureux et bien occupé lorsqu'ils se présenteront à l'école. Si ce n'est pas le cas, il y a sans doute un problème et nous ne demandons pas mieux que d'en entendre parler.

Pour ce qui est de l'alimentation, nous affichons nos menus pour que les parents puissent prévoir les leurs à l'avance et sachent ce que les enfants mangent. Nous avons de si belles cuisines, que j'invite les parents à ne pas hésiter à aller y jeter un coup d'oeil. Si nous disons que nous allons servir tel ou tel plat, les parents ont toute latitude pour vérifier. Nous n'avons rien à cacher. Nos cuisiniers savent que telle est notre politique et ne s'offusqueront pas. Je crois que les parents aiment bien savoir qu'ils ont cette possibilité. Ils ne sentent pas toujours le besoin de faire des vérifications, mais ils sont invités à le faire s'ils le souhaitent.

Mme Dewey: Les médicaments se trouvent à la cuisine. Lorsque des enfants doivent prendre des médicaments pendant la journée, nous plaçons ces produits dans un placard spécial à la cuisine. Je vais régulièrement faire mon tour à la cuisine et je suis certaine qu'elle est propre et bien tenue, que le responsable s'en fait un point d'honneur.

La présidente: Je vous pose encore cette question à la mère que vous êtes. Une autre personne a reproché aux entreprises ayant un grand nombre d'écoles d'avoir un programme et un enseignement trop américanisés qui ne sont pas adaptés au Canada. Comme vous enseignez, vous êtes peut-être à même de juger de cette question d'après votre propre enfant. Auriez-vous des observations à faire là-dessus?

Mme Dewey: C'est une question que j'ai effectivement soulevée lorsqu'on a proposé pour les enfants de trois ans le programme *Window on the World*. Ce programme vient des États-Unis, si bien qu'il fait allusion fréquemment à des villes et des activités américaines, mais les enseignantes m'ont assuré que ces villes ou ces éléments particuliers sont remplacés par des équivalents canadiens. S'il est question par exemple d'une

[*Text*]

City, they can talk about Toronto or Montreal. A lot of their themes are universal.

I have a letter from me to the other parents that I would not mind passing around. In my three-year-old's class, the last month was devoted to learning about the family. The theme was the family. As a teacher, I was pleased to see what my child was learning, and I think she has a remarkable awareness for a three-year-old of what it means to be a family. She understands somebody else's grandfather has a certain position in his or her family, as hers does in our family.

A wonderful collection of activities went along with that theme. Grandparents visited on grandparents' day, and there was a career day where any parents who thought their profession might be interesting to young people could come and give a presentation on what they do for a living. A retired pilot came in and actually brought his hat and his outfit, which thrilled the kids. They also had a breakfast for the parents and the children so that we could get together for breakfast for a change. They raise money for charity every year by having a walkathon. All ages go for the walkathon, even the infants.

• 2100

When my oldest one was an infant, she was actually pushed in her stroller, and she had people sponsor her to go on this walk. They had penny drives every day at circle time, where they could put some pennies in towards the same cause. Everything, by the way, was on a calendar in advance, so I knew what was going on. I would not have gone back to teaching, because I see so much of what two parents at work has done to society, especially young teenagers. I personally do not see a solution to the problem of both parents having to go out to work, whether through choice or through necessity.

I think what has to compensate for that is quality time for the parents and children when the children are out all day in day care and, on top of that, excellent day care facilities. If you cannot feel comfortable sending your children to what you consider to be top quality day care, then I think you are compromising your position as a parent.

I would not be back at work if I had not found Mini Skool. I am not saying all the other forms of day care are not as good. However, when I compare what my children get for the dollar, compared to what my friends are getting for their dollar in private homes, being babysat by private individuals, who by the way are making profit, those who are going to things called nursery schools . . . I would never send my children to the one down the street from me, because it is only play time, from morning until night, with breaks for food. They do not have programs at all for learning. I do not believe young people have to be pushed into the mold of learning right away, but I think they are itching for learning, even at that young age.

[*Translation*]

grande ville, comme New York, on peut parler plutôt de Toronto ou de Montréal. Bien des thèmes abordés sont universels.

J'ai ici une lettre que j'ai adressée à d'autres parents et que je vous communiquerai volontiers. Dans la classe des enfants de trois ans, le mois dernier était consacré à la famille. C'était le centre d'intérêt. Comme enseignante, j'ai été ravie de constater que mon enfant apprenait des choses. Je crois que, pour une enfant de trois ans, elle est remarquablement consciente de ce que c'est que d'être une famille. Elle comprend que le grand-père de quelqu'un d'autre a une place bien particulière dans sa famille, comme le sien dans la nôtre.

Il y a eu toute une série d'activités axées sur ce sujet. Des grands-parents sont venus le jour consacré aux grands-parents. Le jour des carrières professionnelles, tous les parents qui pensaient que leur profession était susceptible d'intéresser les enfants pouvaient venir expliquer comment ils gagnaient leur vie. Un pilote à la retraite est venu et a apporté son casque et tout son équipement, ce qui a émerveillé les enfants. Il y a également eu un petit déjeuner pour les parents et les enfants, afin que nous puissions nous réunir autour du petit déjeuner, pour changer. L'école recueille des fonds pour des organismes de charité en organisant chaque année une marche à laquelle participent les enfants de tous les âges, même les tout-petits.

Lorsque mon aînée était bébé, je l'ai promenée dans sa poussette et elle avait des gens qui versaient de l'argent pour sa participation à la marche. Il y avait tous les jours une petite souscription pour recueillir quelques sous pour la même cause. Soit dit en passant, tout était inscrit au programme et j'étais au courant de ce qui se passait. Je n'aurais pas repris l'enseignement, car j'ai trop bien vu ce que la société et surtout les jeunes adolescents sont devenus parce que les deux parents travaillent. Personnellement je ne vois pas de solution au problème que cela pose, que les parents travaillent tous les deux par choix ou par nécessité.

Je crois qu'il faut tenter de compenser, lorsque les enfants passent la journée à la garderie, en étant présents lorsqu'on les a avec soi et en leur assurant d'excellents services de garde. Si on ne peut en toute confiance envoyer ses enfants dans ce que l'on considère comme une excellente garderie, je crois que l'on néglige quelque peu son rôle de parent.

Je ne serais pas retournée au travail si je n'avais pas trouvé la Mini Skool. Je ne prétends pas que toutes les autres formes de garde sont à condamner, mais si je compare ce que j'obtiens pour mes enfants contre un montant donné et ce que reçoivent mes amis qui confient leurs enfants à des gardiennes, dans des maisons privées—et ces gardiennes font des bénéfices, soit dit en passant—ou encore à des établissements qualifiés de maternelles.. Je n'enverrai jamais mes enfants à la garderie située près de chez moi, parce que les enfants passent leur temps à jouer et ne s'arrêtent que pour les repas. Il n'y a aucun programme d'éducation. Je ne crois pas qu'il faille pousser les enfants à apprendre des choses tout de suite, mais je crois qu'ils ont une grande soif de connaissances dès le plus jeune âge.

[*Texte*]

Both of my children went to Mini Skool from the age of four and one-half months. Even at that young age, they were learning. As I said, my little one could sit at a table with other children and not get out of the chair and not push another child . . . and learned to be compromising. I think both children have gained immeasurably from what they have learned in Mini Skool. The programs are excellent. If you could and visit sometime, I think you would be amazed.

The Chairman: Thank you, Marlene. One last question to Brenda, if I may. Do you have benefits with your wages, health care or any of those types of benefits?

Ms Lang: We have 100% of OHIP paid. We are going to have Crown Life Health Insurance, which is something we have not had up until now at my particular centre. Some of them have. We have stuck with sick days, because we felt that working with children, we were only going to be off one or two days with the flu. Now we are going over to the long-term disability plan, mainly for the benefit of the older working women we do have, because if they are off sick, it is for a length of time.

Madam Chairman, may I comment on the curriculum that comes from the United States?

The Chairman: Yes. We have just a few minutes.

Ms Lang: I just quickly want to say that a little while ago, there was an article in the paper saying we taught the children American holidays and things like that. I would just like to say that this is not true. The curriculum may come from the United States, but it is only a guideline. The teachers are well-educated; we do go to workshops and keep up our education. As I said, it is a guideline. We put our own input into it. The only difference as far as holidays that they celebrate and that we do is Thanksgiving being a month apart. If it comes up, we just do our own thing. We are proud to be Canadians, and we teach the children to be proud Canadians.

The Chairman: Thank you, Brenda. While the others were asking questions, I was glancing through the letters from your parents, and by the looks of the health standards—the protection of not letting the child out to a father because they did not recognize him—they are certainly concerned about the care of the children. The meal quality has been outlined in several of the letters as well. I thank you for putting the package together for us, Jocelyne. Sitting in on the Toronto hearings, as you did, I think you have an appreciation of some of the things that were brought up there, and I think you have answered a lot of those concerns in what you have brought forward. We appreciate your coming to Ottawa and representing the parents, Marlene, and the staff, Brenda and Gwyneth and Jo. I thank you for your contribution this evening.

[*Traduction*]

Mes deux enfants sont allés à la Mini Skool dès l'âge de 4 mois et demi. Même à cet âge-là, elles apprenaient des choses. Je l'ai dit, ma plus petite pouvait s'asseoir à la table avec les autres enfants et y rester, sans bousculer les autres . . . et en étant capable de faire des compromis. Les programmes sont excellents. Si vous pouviez aller voir sur place un bon jour, vous seriez étonnées.

La présidente: Merci, Marlene. Une dernière question à Brenda, si je puis me permettre. Recevez-vous des avantages sociaux avec votre salaire, comme assurance-maladie ou autre chose du genre?

Mme Lang: Les primes de l'assurance-maladie de l'Ontario nous sont payées intégralement. Nous aurons aussi l'assurance-maladie de la Crown Life, ce que nous n'avons pas eu jusqu'ici à la garderie où je travaille, quoique cela se trouve ailleurs. Nous nous en sommes tenus aux congés de maladie, parce qu'il nous a semblé que, travaillant avec des enfants, les absences se résumeraient à une journée ou deux pour soigner une grippe. Nous aurons maintenant le régime d'assurance-invalidité prolongée, surtout dans l'intérêt des employées plus âgées qui, lorsqu'elles sont malades, sont absentes plus longtemps.

Madame la présidente, puis-je dire un mot sur le programme qui nous vient des États-Unis?

La présidente: Oui, mais il ne nous reste que quelques minutes.

Mme Lang: Je serai brève. Il y a quelque temps, un article est paru dans les journaux disant que nous enseignions aux enfants les fêtes américaines et ainsi de suite. Je tiens à démentir ces informations. Le programme vient peut-être des États-Unis, mais ce n'est qu'un point de repère. Les enseignantes ont une bonne formation, nous assistons à des ateliers et tâchons de nous tenir à jour. Le programme, je le répète, n'est pour nous qu'un ensemble de lignes directrices. Nous y ajoutons des éléments de notre crû. La seule différence entre les fêtes des deux pays est celle de l'Action de grâces que nous célébrons à un mois d'écart. Si la question est abordée, nous nous en tenons à nos traditions. Nous sommes fiers d'être canadiens et nous inculquons cette fierté aux enfants.

La présidente: Merci Brenda. Pendant que les autres posaient des questions, j'ai jeté un coup d'oeil aux lettres des parents. À voir les normes de santé—et la protection qu'on assure aux enfants en ne les laissant pas partir avec un homme qu'on ne reconnaît pas comme le père—les responsables tiennent certainement au bien de l'enfant. La qualité des repas est signalée dans plusieurs lettres également. Merci d'avoir réuni cette documentation pour nous, Jocelyne. Ayant participé aux audiences de Toronto comme vous l'avez fait, vous avez appris, je crois, à bien comprendre certains des éléments qui nous sont signalés, et j'estime que ce que vous nous avez présenté répond à bon nombre de ces préoccupations. Nous vous remercions d'avoir bien voulu venir à Ottawa pour représenter les parents, Marlene. Je ne veux pas oublier non plus les membres du personnel, Brenda, Gwyneth et Jo. Merci de votre participation de ce soir.

[*Text*]

• 2105

We will hear next from the Ottawa and District Labour Council—Monique Dorgan, Diane Lacroix, Josey Finley, Richard Balnis, and Ken Clavette. Good evening and welcome.

Mr. Richard Balnis (Ottawa and District Labour Council): I will start and then we will work our way through the other three witnesses. We hope to present some oral histories this evening for you to hear in support of our brief that we brought with us, so I will just quickly highlight the brief and then go to our oral histories and wrap up, and then Ken will close it off.

The Ottawa and District Labour Council welcomes the opportunity to present our views on child care in Canada. For your information, the Ottawa and District Labour Council represents some 20,000 public and private sector workers in the Ottawa area and as I indicated, we hope to illustrate our recommendations and concerns with some concrete examples from the Ottawa area.

As this committee is learning, child care in Canada falls far short of what is needed. In our view, the problems are obvious: prohibitive parental fees, demeaning needs or incomes tests, long waiting lists, poverty level wages, inferior working conditions, uneven quality, the toleration of child care for profit, service instability and cutbacks in funding. There are a number of key problems. There are not enough licensed child care spaces to meet the growing demand for good-quality care that our children deserve.

We present some cross-Canada data that I am sure you are familiar with but we would also like to emphasize that there are more than 27,000 working parents in the Ottawa-Carleton area requiring child care services, but there are only about 4,000 licensed spaces here.

As a result of government inaction and lack of effective child care policies, as much as 80% of children requiring child care are left in unlicensed unsupervised homes. Another concern the labour council has is that available spaces are too expensive for most families.

Similarly, the commercial profit-making component of the day care system continues to grow, feeding on a captive market, despite our evidence that the profit motive and quality day care do not mix. We were able to hear a bit from the previous witnesses and I think we still stand by that observation.

In our view, these are not abstract problems. These problems have hurt the members of the Ottawa and District Labour Council, whether as parents or as unionized child care workers. We would now like to provide a number of experiences from

[*Translation*]

Nous entendrons maintenant le témoignage du *Ottawa and District Labour Council*, représenté par Monique Dorgan, Diane Lacroix, Josey Finley, Richard Balnis et Ken Clavette. Bonsoir et bienvenue.

M. Richard Balnis (*Ottawa and District Labour Council*): C'est moi qui vais commencer et, au fur et à mesure que nous avancerons, les autres témoins interviendront. Nous espérons vous présenter ce soir des témoignages qui viendront appuyer le mémoire que nous avons apporté. Je vais donc me contenter de donner les points saillants du mémoire et nous passerons ensuite aux témoignages avant de conclure, et c'est Ken qui aura le dernier mot.

Le *Ottawa and District Labour Council* se félicite de cette occasion qui lui est offerte de présenter son opinion sur les services de garde au Canada. À titre d'information, disons que notre organisme représente quelques-uns des 20,000 travailleurs des secteurs public et privé dans la région d'Ottawa. Comme je l'ai dit, nous espérons illustrer nos recommandations et nos motifs de préoccupation au moyen d'exemples concrets relevés dans la région d'Ottawa.

Comme le Comité est en train de le constater, les services de garde au Canada ne sont pas à la hauteur des besoins. Il nous semble que les problèmes sont évidents: des frais prohibitifs exigés des parents, une vérification humiliante des besoins ou des revenus, de longues listes d'attente, des salaires correspondant au seuil de pauvreté, des conditions de travail qui laissent à désirer, la tolérance de services de garde à but lucratif, l'instabilité des services et la réduction du financement. Il y a un certain nombre de problèmes cruciaux. Ainsi, il n'y a pas assez de places dans les garderies autorisées pour répondre à la demande croissante de services de qualité, services que nos enfants méritent.

Nous voulons vous signaler quelques données intéressant l'ensemble du Canada. Vous le savez certainement, mais j'insiste sur le fait qu'il y a plus de 27,000 parents qui travaillent dans la région d'Ottawa-Carleton et qui ont besoin de services de garde, mais il y a dans cette même région seulement 4,000 places dans les garderies autorisées.

À cause de l'inertie du gouvernement et de l'absence de politiques efficaces sur les services de garde, 80 p. 100 des enfants qui doivent être gardés sont confiés à des gardiennes non autorisées, dans des milieux qui ne font l'objet d'aucune surveillance. Autre motif de préoccupation pour notre organisme, les places disponibles sont trop coûteuses pour la plupart des familles.

En outre, les entreprises de services de garde à but lucratif continuent de prospérer, exploitant un marché captif, en dépit des preuves que nous avons que la recherche du profit et la qualité des services ne sont pas conciliables. Il nous a été possible d'entendre une partie des témoignages qui ont précédé, mais nous nous en tenons à notre position là-dessus.

Ce ne sont pas des problèmes abstraits, car des membres du *Ottawa and District Labour Council* en ont souffert, qu'il s'agisse de parents ou de travailleurs syndiqués des services de garde. Nous voudrions maintenant vous faire part de l'expé-

[*Texte*]

members of our labour council to demonstrate the effect that these problems have had on child care in Ottawa. I would like first to turn to Sister Monique Dorgan for her presentation.

Mme Monique Dorgan (membre du *Ottawa and District Labour Council*): Je suis venue ici ce soir afin de témoigner des difficultés qu'une mère travailleuse a rencontrées sur son chemin. Je vais parler de la principale difficulté, celle qui ne devrait pas en être une: le manque de garderies.

D'après mon expérience, j'aurais dû faire une demande à la garderie avant même de tomber enceinte. Quand j'ai eu mon enfant, je voulais rester à la maison pendant au moins cinq ou six mois, mais malheureusement, les circonstances ont fait que j'ai dû retourner au travail deux mois et demi plus tard. A la dernière minute, j'ai fait appel à la garderie du quartier. On m'a presque ri au nez et on m'a dit qu'on devait mettre mon nom sur une liste d'attente et que peut-être dans six ou sept mois . . . Eh bien, moi, je ne pouvais pas attendre six ou sept mois. Ceci ne devrait pas se produire.

J'aimerais vous lire une courte lettre que j'ai reçue dernièrement d'une amie. Vous verrez que ce problème, je le partage avec beaucoup d'autres personnes. Elle me dit:

> Ce matin, ma gardienne ne s'est pas présentée. J'ai attendu jusqu'à 7h30, elle n'a même pas daigné téléphoner. Moi non plus, je ne l'ai pas fait, j'étais trop en colère. A mon travail, j'ai pris une journée de vacances. A 9 heures ce matin, j'étais à la garderie mendiant deux places pour mes garçons, pour demain. Je dois leur téléphoner à 17 heures ce soir. Je saurai alors si demain je dois aller travailler ou non.

• 2110

> Quelle aberration! C'est incroyable! Je n'ai pas comptabilisé, mais je pense avoir changé de gardienne ou de garderie en moyenne dix fois depuis six ans. Et en plus, à chaque enfant, j'ai eu la chance, monétairement, de pouvoir rester avec chacun d'eux deux ans et demi à la maison.

L'histoire ne dit pas si, oui ou non, elle a eu ses places à la garderie. Supposons que oui et qu'elle soit retournée au travail le lendemain. Eh bien, je puis m'imaginer quelle sorte de journée elle a pu passer. Peut-être a-t-elle dû se justifier auprès de son patron parce qu'elle n'était pas venue travailler la vieille; peut-être a-t-elle passé deux heures, trois heures à chercher une autre gardienne. Vraiment, je déplore cette situation.

Nous sommes en 1986 et ces problèmes ne devraient pas exister. Merci.

Mme Diane Lacroix (membre du *Ottawa and District Labour Council*): Je demeure dans un milieu rural. J'ai deux petits garçons. Dans les milieux ruraux, les gardiennes sont rares, surtout les bonnes gardiennes. Quand on en trouve une, on doit se plier à ses exigences. Elle dit: Moi, je garde de 7h30 à 18h00, et si tu ne peux pas passer prendre les petits à 18h00, assure-toi que quelqu'un le fasse à ta place. On prend panique lorsqu'on est prise dans la circulation. Quand on est en réunion, on doit quitter la réunion et téléphoner à une amie pour lui demander d'aller chercher les enfants chez la gar-

[*Traduction*]

rience de membres de notre organisme pour montrer l'incidence que ces problèmes peuvent avoir sur les services de garde à Ottawa. J'inviterai tout d'abord Monique Dorgan à nous livrer son témoignage.

Mrs. Monique Dorgan (Member of the Ottawa and District Labour Council): I came here tonight in order to explain to you the hardships a working mother went through. The main problem has been one which should not exist, that is the lack of day care.

From my own experience, I know that you should request a day care space even before you are pregnant. When my child was born, I wanted to stay home for at least five or six months. Because of unfortunate circumstances, I had to go back to work after two and a half months. At the last minute, I went to the day care centre in my community. I was almost ridiculed, and I was told I should put my name on a waiting list and that maybe in six or seven months . . . I simply could not wait that long. This should not have happened.

I would like to read to you a short letter I received recently from a friend. You will see that this kind of problem is shared by many people. Here is what she wrote:

> This morning, my babysitter did not come. I waited till 7.30 but she did not even care to phone. I did not either because I was so mad. I took a day off from work. At 9.00 o'clock this morning, I was at the day care centre begging them to take my two boys tomorrow. I should call them at 5.00 o'clock tonight. That is when I will know whether I will be able to go to work tomorrow or not.

> This is just plain nonsense. It is incredible. I did not keep counts but I must have changed babysitters or day care centres at least 10 times in 6 years. Besides, I was lucky enough to be financially able to stay home with each one of my children during the first two and a half years.

The story does not tell whether or not that lady had access to the spaces she required in the day care centre. Let us say that she did and could go back to work on the next day. I can imagine what kind of day she had to go through. How could she explain to her boss her absence on the day before? She may have spent two or three hours looking for a sitter. I deeply regret this kind of situation.

Those problems should not exist in 1986. Thank you.

Mrs. Diane Lacroix (Member of the Ottawa and District Labour Council): I live in a rural area and I have two sons. There are very few care givers in the rural areas, let alone good care givers. When you are lucky enough to find one, you have to abide by her rules. She will tell you: I will take care of the kids from 7.30 a.m. to 6.00 p.m. If you cannot pick them up on time, be sure somebody else does it for you. You kind of panic when you are caught up in a traffic jam. You may have to leave in the middle of a meeting to call a friend and ask her to pick up the kids at the care giver's. She may go along if you

[*Text*]

dienne. Si cela arrive une fois ou deux, elle va accepter, mais si cela se produit plus souvent, on risque de la perdre. Il est très difficile d'en trouver une autre. Et si on la perd et qu'on n'en trouve pas d'autre dans son milieu, on doit déraciner ses enfants et les envoyer à une garderie en ville, près du travail.

J'aimerais que dans mon milieu, il y ait une garderie rattachée à l'école. Dans les milieux ruraux, de moins en moins d'enfants fréquentent l'école. Chez nous, on a une école de 175 enfants; au moins deux ou trois pièces sont libres et pourraient être aménagées en garderie. En faisant cela, on pourrait peut-être réduire certains coûts. La cour est déjà clôturée, il y a un gymnase, une cuisine bien équipée, des toilettes. On pourrait aussi rattacher à cela certains petits cours pour les plus vieux de l'école.

Donc, mon problème, dans le moment, ce sont les heures. Si je perds ma gardienne et que je ne peux pas en trouver une autre dans mon milieu, je devrai les déraciner et les amener en ville, loin de leurs amis, dans un milieu qui leur est tout à fait étranger. Merci.

Ms Josey Finley (Member, Ottawa and District Labour Council): I am a little nervous about being here, but I really wanted to come to express what I have been through in finding adequate day care for my children.

I have a 16-year-old and a 13-year-old. Day care is behind me now, although the 13-year-old is still in need of some summer care, and we still are standing in line to get her into summer camps. It was a very difficult time for me, as a working mother, to find adequate day care for my children. Sometimes it worked out, and other times it did not. I really believe what we need is affordable, quality day care. It should be available to all Canadians and it is not something that should be left to chance.

When my first child was born, there was no question that I would return to work. The economics of the times were just so. There was more money going out than coming in, and I had to go back to work. The first baby-sitter I had lasted for two days. I then had a baby-sitter who lasted for one year, and then I had a baby-sitter who lasted for five years. I had since had a second child.

Sometimes a sitter would quit on me on a Friday, and I would have to scramble over the weekend to find someone to look after the children. Usually, I resorted to phoning my mother-in-law in a panic and asking her to come in. I do not think that is a good way to have day care provided. Sometimes it was luck, and I do not think luck should enter into it.

• 2115

My children had 15 different sitters. That is really a lot. My mother-in-law lived with us for two years, and they still had 15. Some of them were great; they provided a stimulating environment for the children, they had a games room provided, encouraged plays, had a great play area for them and wonderful food. Others sat and watched soap operas all day. There

[*Translation*]

are late a couple of times, but should it happen more often, you may lose your care giver, and it will not be easy to find another one. If you lose your care giver and cannot find another one, you have to transplant your kids in a day care centre in the city, near your work.

Where I live, I would like to have a day care center in the school. In rural areas, there are less and less children in the schools. At my place, there is a school for 175 children and there are at least two or three vacant rooms that could be used for a day care center. That way, savings could be made. For example, the yard is already fenced in. There is a gym, a well equipped kitchen and washrooms. The children could also benefit from some courses given to older kids in the school.

My big problem for the time being is the schedule of my sitter. If I lose her and cannot find another one in my place, I will have to transplant my children in the city, away from their friends, in a set-up that is totally new to them. Thank you.

Mme Josey Finley (membre du *Ottawa and District Labour Council):* Je suis un peu nerveuse de prendre la parole ici, mais je tenais vraiment à venir vous expliquer tout le mal que j'ai eu à trouver de bons services de garde pour mes enfants.

J'ai un enfant de 16 ans et un autre de 13 ans. Les problèmes de garde sont aujourd'hui chose du passé pour moi, bien que la plus jeune ait encore besoin d'un peu de surveillance l'été et que nous soyons sur les listes d'attente des colonies de vacances. Pour moi qui suis sur le marché du travail, il a été extrêmement difficile de trouver de bons services de garde pour mes enfants. Tantôt j'arrivais à me débrouiller et tantôt non. Je suis vraiment convaincue qu'il faut assurer à tous les Canadiens des services de qualité à prix abordable. Il ne faut pas s'en remettre au hasard.

Lorsque mon premier enfant est né, je devais absolument retourner au travail. Notre situation financière l'exigeait; les dépenses dépassaient les rentrées. Ma première gardienne est restée 2 jours. Une autre s'est occupée des enfants pendant 2 ans et, enfin, il y en a eu une qui a tenu le coup 5 ans. Entretemps, j'avais eu une deuxième enfant.

Il arrivait parfois qu'une gardienne me quitte le vendredi. Je devais passer le week-end à chercher quelqu'un d'autre pour garder mes enfants. Le plus souvent, je finissais, affolée, par téléphoner à ma belle-mère pour qu'elle vienne s'occuper des enfants. Je ne crois pas que ce soit une bonne manière d'assurer les services de garde. C'était parfois une simple question de chance, et il n'est pas normal qu'on doive s'en remettre à la chance.

Mes enfants ont eu une quinzaine de gardiennes différentes. C'est beaucoup. Ma belle-mère a vécu chez nous pendant deux ans, et il a pourtant fallu quinze gardiennes. Certaines ont été excellentes. Elles donnaient aux enfants un milieu stimulant. Elles avaient une belle salle de jeu, elles encourageaient les enfants à être actifs et elles les nourrissaient bien. D'autre

[*Texte*]

was a time when my four-year-old could tell me every character in the soap operas, and knew what was going to happen in the next episode.

I really do not want to go into a lot of the details of the experiences I have had with finding adequate day care. I just want to say those years were not easy ones for me, and the thing that is really scary about this is that the last 10 years have gone by so quickly, and here I am the mother of a 16-year-old.

The next 10 years are going to go by even faster, and he is going to run into the same problem. I really would like to see something happen soon. I think there is a need for day care in this country, and I think a task force like this is what is needed, and let us try and do something about it. Thank you.

Mr. Balnis: In our brief, we outline on pages 5 and 6 the six principles that the Ottawa and District Labour Council, in conjunction with the Canadian Labour Congress, see as necessary to alleviate the problems identified by these three members of the Labour Council and a lot of other members who have expressed their concern before this committee, but also to us.

In particular, we would emphasize that any solution, as we indicate at the bottom of the six, must also look at the question of parental rights in terms of providing adequate maternity leave, parental leave and the like. I think our conclusion echos Sister Finley's remarks, and we call on the federal government to act now. The problems are there; they have been identified. In my view I think they have been studied to death. I think it is time for action, and we would ask this committee to seriously consider our proposals, as well as from the Canadian Labour Congress, in drafting their final report.

Mr. Ken Clavette (Ottawa and District Labour Council): On behalf of the Labour Council and the people presenting I would like to thank the committee for their work. It is desperately needed. I am sure I do not have to tell you that; you are the ones who are hearing it.

We have been fortunate in Ottawa; we have not had the sensational horror stories some communities have had. We may be lucky. That may be a factor, but I also think maybe one of the reasons is that Ottawa has an extremely high level of co-op and municipally run day cares as compared to other cities, and also a very highly unionized day care program.

This has helped because the workers have had a voice and they have been able to speak up. Some of the cases that could have become sensational... There was a former Prime Minister of Canada who had his children in a day care centre, and the workers were so upset with the conditions and always being on the borderline with the inspectors that they unionized—only to have the centre closed. This was a profit centre. I think that highlights the kind of reason people are in profit child care centres. It is not so much for the children; it is for the profit. I am not saying they do not care for children or that

[*Traduction*]

restaient assises toute la journée à regarder leurs feuilletons à la télévision. Il fut une époque où mon enfant de 4 ans pouvait me nommer tous les personnages de ces feuilletons et m'annoncer ce qui allait se passer à l'épisode suivant.

Je ne veux vraiment pas entrer dans tous les détails de mes tribulations, mais je tiens à dire que ces années n'ont pas été faciles pour moi. Ce qui me trouble le plus, c'est que les 10 dernières années ont passé si vite, et me voilà avec un enfant qui a déjà 16 ans.

Les 10 prochaines années passeront encore plus vite, et c'est lui qui éprouvera les mêmes problèmes. Il faudrait qu'il se passe quelque chose bientôt. Nous avons besoin de services de garde au Canada. Un groupe de travail comme le vôtre est utile. Essayons de trouver une solution. Merci.

M. Balnis: Aux pages 5 et 6 de notre mémoire, nous énumérons les 6 principes que le *Ottawa and District Labour Council*, avec le Congrès du travail du Canada, estime nécessaires pour atténuer les problèmes que viennent d'exposer ces 3 membres du *Labour Council* ainsi que bien d'autres personnes qui ont témoigné devant le Comité.

Nous insistons plus particulièrement sur le fait que toute solution, comme nous le disons après avoir énoncé les 6 principes, doit tenir compte des droits des parents en ce qui concerne par exemple les congés de maternité ou de paternité, qui doivent être suffisants. Je crois que notre conclusion fait écho aux observations de Mme Finley, et nous invitons le gouvernement fédéral à agir dès maintenant. Les problèmes sont là, bien définis. Ils ont été étudiés adnauseam. Il est temps d'agir, et nous prions le Comité de tenir sérieusement compte de nos propositions et de celles du Congrès du travail du Canada au moment de rédiger son rapport final.

M. Ken Clavette (*Ottawa and District Labour Council*): Au nom du *Labour Council* et de ses membres ici présents, je tiens à remercier le Comité de son travail, qui répond à des besoins criants. Mais inutile de vous le dire; vous êtes là pour le constater.

A Ottawa, nous avons eu de la chance, nous n'avons pas eu de cas horribles comme il y en a eu dans certaines localités. C'est peut-être de la chance. Ce n'est pas impossible, mais je crois aussi que l'une des raisons est qu'Ottawa compte de très nombreuses garderies coopératives ou municipales, beaucoup plus que d'autres villes, ainsi que des services de garde où le taux de syndicalisation est très élevé.

Ce fut là un facteur favorable, car les travailleurs ont pu faire entendre leur voix. Certains cas qui auraient pu devenir particulièrement criants... Un ancien Premier ministre du Canada avait ses enfants dans une garderie. Les employées étaient tellement irritées à cause des conditions de travail et des inspecteurs qu'elles ont fini par se syndiquer, mais la garderie a fermé ses portes. Il s'agissait d'une garderie à but lucratif. Cela montre pourquoi certains ouvrent des garderies commerciales. Ce n'est pas tant par souci pour les enfants que pour faire des bénéfices. Je ne dis pas qu'ils ne se soucient

[*Text*]

they go out of their way to abuse children, but that is the main reason you get into it.

Unions are taking it up. The United Auto Workers have negotiated day care provisions in one of their collective agreements. The Public Service Alliance of Canada is taking it up as an issue. But we are also concerned for society in general, and not only unionized workers should be able to negotiate this. Child care should be affordable, accessible and open to all Canadians.

So I would invite the panelists, if they wish, to ask any of us questions; we are quite willing to respond. Thank you again for the opportunity of presenting.

The Chairman: Thank you, Ken. Diane, before I forget, you mentioned you are from a rural area. Could you tell me where you are from.

• 2120

Ms Lacroix: Sarsfield.

The Chairman: Where is that in relationship to Ottawa?

Ms Lacroix: It is about 35 miles east of Ottawa.

The Chairman: Thank you. How big a community is it?

Ms Lacroix: At the most there might be 200 or 300 families.

The Chairman: Thank you. Mrs. Browes.

Mrs. Browes: Thank you very much. I appreciate having an opportunity for you to put forth your views. I think you have made your view points very clearly and concisely in you brief. I do not think you have any doubt where you stand in terms of your position. I think the personal experience reiterated here is one to which a number of us can relate. I appreciate your taking the time to come here and give us your experiences.

My question concerns the two aspects of collective agreements. First of all, the unionization of day care workers . . . You commented on the one day care centre which closed when the workers were unionzed. Are the other centres here in Ottawa . . . ? What is the experience with other centres you know of, whether they are unionized?

Mr. Clavette: The non-profit parent co-op, parent-run day cares, are all unionized. There was another day care centre where the workers unionized and ended up having to go on strike to gain working conditions. It was taken over by the region. The regional centres are all unionized now.

The union . . . I am speaking at a one-step distance because I am not a part of that local. They have been experiencing a large request from the profit centres in the city to help unionize them. It is primarily coming from the workers wanting protection so they can speak out about the quality of

[*Translation*]

aucunement des enfants ou qu'ils feront exprès de les maltraiter, mais le profit est leur principal motif.

Les syndicats se mêlent de la question. Les Travailleurs unis de l'automobile ont négocié des dispositions sur la garde des enfants dans l'une de leurs conventions collectives. L'Alliance de la Fonction publique du Canada s'intéresse également à la question. Cependant, nous nous intéressons au sort de l'ensemble de la société; il n'y a pas que les travailleurs syndiqués qui doivent pouvoir négocier ce genre de service. Il faut que les services soient accessibles et abordables pour tous les Canadiens.

J'invite maintenant les membres du Comité à nous poser des questions s'ils en ont. Nous ne demandons pas mieux que de leur répondre. Merci encore de nous avoir donné l'occasion de présenter notre point de vue.

La présidente: Merci, Ken. Avant que je n'oublie, Diane, vous avez dit que vous habitiez à la campagne. À quel endroit au juste?

Mme Lacroix: À Sarsfield.

La présidente: Où est-ce, par rapport à Ottawa?

Mme Lacroix: À environ 35 milles à l'ouest d'Ottawa.

La présidente: Merci. Est-ce une localité importante?

Mme Lacroix: Il doit y avoir au plus 200 ou 300 familles.

La présidente: Merci. Madame Browes.

Mme Browes: Merci beaucoup. Je me félicite de ce que vous ayez pu nous présenter votre témoignage. Je crois que vous vous êtes expliqués avec beaucoup de clarté et de concision dans votre mémoire. Je n'ai pas l'impression que votre position se caractérise par les hésitations. Bon nombre d'entre nous peuvent se reconnaître dans les expériences personnelles dont vous nous avez fait part. Je suis heureuse que vous ayez pu prendre le temps de venir en témoigner.

Ma question porte sur les deux aspects des conventions collectives. Tout d'abord, la syndicalisation des travailleurs des garderies . . . Vous avez parlé d'une garderie qui a fermé ses portes lorsque les travailleurs se sont syndiqués. Y a-t-il d'autres garderies ici à Ottawa qui . . . ? Que s'est-il passé dans d'autres garderies que vous connaissez? Les syndicats y sont-ils présents?

M. Clavette: Toutes les garderies à but non lucratif de type coopératif ou dirigées par les parents sont syndiquées. Il est arrivé dans une autre garderie où les travailleurs se sont syndiqués qu'une grève soit nécessaire pour obtenir des conditions de travail acceptables. La garderie a été reprise par l'administration régionale. Toutes les garderies régionales sont maintenant syndiquées.

Le syndicat . . . Je suis l'évolution de la situation d'assez loin maintenant, parce que je ne fais pas partie de cette section. Les demandes de syndicalisation provenant de garderies à but lucratif dans la région ont été nombreuses. Elles viennent surtout de travailleurs qui veulent une certaine protection afin

[*Texte*]

care in the homes. I think in the last year they have unionized four profit child care centres.

Ms Browes: Do you have any information of the differential in the wages between the non-profit centres and the profit centres?

Mr. Clavette: I can get that for you. I do not have it with me. I would gladly get it for you.

Ms Browes: Thank you. I will take a look at that. You mentioned the collective agreements. Workers might be negotiating concerning the work conditions and what not. I guess I have always been a bit surprised the unions have been a little slow in getting child care as part of their collective agreement. You touched on it. I wondered if you would like to expand on it?

Mr. Clavette: I could be very blunt and say the leadership of the unions are mostly male and they do not have children.

Mr. Balnis: But you would not say that.

Mr. Clavette: I would not say it. It is changing. We are changing things at the congress level and we are doing some of that. The other problem has been . . . Obviously women have played a lesser role in unions than their numbers, primarily because they have two jobs. They have to go home after work and take care of the family, whereas the men can go to union meetings. It seems to be a reality. I know it is a reality in my local. It is difficult when it comes to setting up bargaining proposals. That voice is lost.

It is a problem more enlightened leaderships are looking at now. Obviously, with the changes taking place in our society and with the women's movement and so on, women are also taking a larger role. With people like Shirley Carr reaching the head of the CLC and so on, other women are feeling they should be playing a part. They can play a part. That is where I see it.

• 2125

I thought it was interesting that the first one in Canada was the UAW. That has always been seen as a very male union. It is coming along and is going to become an issue. That is why, in addressing my comments to the committee, I said that I think it is very important that we not just leave it to the unionized sector, but that we look at everyone.

Mr. Balnis: The question of child care at the workplace as a demand and its successful realization has to be set in a very difficult bargaining climate in this country. We have had several years of controls of various types at the federal and provincial levels in the mid-1970s and recently. To win child care at the bargaining table in the face of hostile employers—

[*Traduction*]

de pouvoir parler en toute liberté de la qualité des services qui sont assurés. Je crois que, depuis un an, il y a eu syndicalisation dans quatre garderies à but lucratif.

Mme Browes: Avez-vous des renseignements sur la différence de rémunération entre les garderies à but non lucratif et les autres?

M. Clavette: Je puis les trouver, mais je ne les ai pas sous les yeux. Je me ferai un plaisir de vous procurer ces données.

Mme Browes: Merci. Je vais étudier la question. Vous avez dit un mot des conventions collectives. Les travailleurs peuvent fort bien négocier leurs conditions de travail et toutes sortes d'autres choses. J'ai toujours été étonnée que les syndicats hésitent tellement à réclamer des services de garde dans leurs contrats. Vous y avez fait allusion. Pourriez-vous vous expliquer un peu plus longuement?

M. Clavette: Je pourrais me montrer très brutal et dire que la direction des syndicats est composée essentiellement d'hommes, et ils n'ont pas d'enfants.

M. Balnis: Mais vous n'allez pas dire ça.

M. Clavette: Mais non. Les choses sont en train de changer. Les choses évoluent au niveau du Congrès et nous contribuons à ces efforts. L'autre difficulté, c'est que . . . De toute évidence, les femmes n'ont pas joué dans les syndicats un rôle proportionnel à leur importance numérique, essentiellement parce qu'elles doivent se partager entre deux emplois. Après le travail, elles doivent rentrer chez elles pour s'occuper de la famille alors que les hommes peuvent participer à des réunions syndicales. Telle semble être la réalité. En tout cas, c'est ce qui se passe dans ma section. Cela pose des difficultés lorsqu'il s'agit d'établir les propositions de négociation. La voix des femmes ne se fait pas entendre.

C'est un problème qu'une direction plus éclairée est maintenant en train d'étudier. Naturellement, avec l'évolution qui transforme notre société, le mouvement féministe et ainsi de suite, les femmes jouent un plus grand rôle. Lorsque des Shirley Carr accèdent à la direction du CTC, par exemple, d'autres femmes commencent à se dire qu'elles devraient se mêler des affaires syndicales. Elle peuvent fort bien le faire. Voilà comment la situation se présente.

Il me paraît très intéressant que le premier syndicat à avoir négocié ces services au Canada ait été celui des TUA, qui a toujours été fortement dominé par les hommes. Il se fait une évolution, et le problème attire un peu plus d'attention. C'est pourquoi, en exposant notre position au Comité, j'ai dit qu'il était très imporant que nous ne nous contentions pas de tenir compte des travailleurs syndiqués, mais qu'il fallait s'occuper de l'ensemble de la société.

M. Balnis: La question des services de garde sur les lieux de travail comme revendication syndicale à imposer aux employeurs se présente à un moment extrêmement difficile dans les négociations. Depuis quelques années, des contrôles divers sont imposés aux échelons fédéral et provincial; cela a commencé au milieu des années 1970 et il y en a eu encore

[*Text*]

let us be clear about that—is not an easy task. I think it is an indication of the determination of unions and the priority they put on it that we have begun to have breakthroughs. What we want for our unionized members is the same as we are asking this committee to provide to those who are not organized and cannot bargain to win from their employers.

As Brother Clavette was emphasizing, you have a role, too. It is not just up to the unions. We are coming and saying that we have made the breakthroughs. We are asking you to listen, identify the problems and also work to provide those benefits to everyone.

As we mention in our brief, there are 2.5 million children that require attention. They are not all sons and daughters of union members. I think that is the larger context we would like to put our reply into.

The Chairman: Ms Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you very much. Thank you for an excellent presentation. We have heard so many hundreds of briefs and presentations and . . . of course, the labour movement across the country and many others support the principles you put here, but what really helps is to have the real human situations . . . I think you have provided an excellent contrast. I thought that was great.

It is nice to have men speaking out, too. I think the exciting thing about the labour movement is that it is becoming more general. It is not only a woman's issue as I think the auto workers and the Public Service Alliance are demonstrating.

Richard, you indicated that you had not changed your opinion on your assessment of profit centres after hearing the previous presentation. Could you elaborate a little bit on what your impressions were? You heard the comments about the Mini Skool, did you not?

Mr. Balnis: We heard about 10 minutes of the question period.

I guess I am drawing my experience from the fact that the secretary of our labour council is involved in a CUPE local that represents CUPE workers in 13 centres. They in particular have emphasized to us the problems they have had.

In terms of neogiations, they have mentioned that they have just organized two profit centres. They are both going to conciliation, the employers being extremely difficult on the most reasonable demands. That is draining that local.

In terms of their experiences with the four profit centres, they have been universally critical. We do mention our general criticisms in our brief on page 4. In particular, we point out that Mini Skools, a subsidiary of the U.S. day care chain, has disregarded various legal requirements. I just found it

[*Translation*]

récemment. Obtenir les services de garde au cours des négociations, face à des employeurs hostiles, n'est pas une tâche facile, il ne faut pas se le cacher. On peut se faire une idée de la détermination des syndicats et de l'importance qu'ils attachent à cette question en constatant qu'ils ont déjà réussi des percées. Ce que nous réclamons pour nos syndiqués, c'est ce que nous demandons au Comité de fournir aux non-syndiqués qui ne peuvent l'obtenir de leurs employeurs par la négociation.

Comme Ken Clavette l'a souligné, vous avez un rôle à jouer également. Ce n'est pas l'affaire des syndicats seulement. Nous nous présentons en disant que nous avons enregistré quelques gains. Nous vous demandons d'écouter, de définir les problèmes et de vous efforcer de fournir ces services à tout le monde.

Nous l'avons écrit dans notre mémoire, il y a 2.5 millions d'enfants qui ont besoin de notre attention. Ils ne sont pas tous des fils ou des filles de travailleurs syndiqués. Notre position doit donc s'insérer dans un contexte beaucoup plus large.

Le président: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci beaucoup. Merci de votre excellent témoignage. Nous avons entendu des centaines de mémoires, d'exposés . . . Bien sûr, le mouvement syndical de tout le pays et bien d'autres groupes appuient les principes que vous proposez, mais ce qui est vraiment utile, ce sont les problèmes humains concrets que vous avez présentés . . . Je crois que vous nous avez donné une excellente illustration. Cela m'a paru excellent.

Il est bien que des hommes se mêlent aussi de ces questions. Ce qui me paraît extraordinaire, dans le mouvement syndical, c'est qu'il rejoint des préoccupations plus générales. Les services de garde ne sont pas qu'un problème féminin, comme le révèle l'action des travailleurs de l'automobile et de l'Alliance de la Fonction publique.

Richard, vous avez dit que le témoignage de tout à l'heure ne vous avait pas fait changer d'idée sur les garderies à but lucratif. Pourriez-vous expliquer un peu plus votre réaction? Vous avez entendu ce qui s'est dit sur la *Mini Skool*, n'est-ce pas?

M. Balnis: Nous avons écouté environ dix minutes de la période de questions.

Ce que je puis en dire, je le puise dans l'expérience de la secrétaire de notre organisme; elle travaille avec une section du SCFP qui représente les travailleurs de ce syndicat dans 13 garderies. Ils nous ont fait part des problèmes qu'ils éprouvent.

Sur le plan des négociations, ils ont dit qu'ils venaient de syndiquer les travailleurs de deux garderies commerciales. Dans les deux cas, il faut passer à la conciliation, car les employeurs se montrent intransigeants pour les réclamations même les plus raisonnables. C'est une lutte épuisante pour cette section du syndicat.

En se fondant sur l'expérience qu'ils ont connue dans le cas des quatre garderies commerciales, les syndiqués se montrent tous très critiques. Nos critiques d'ordre général sont exposées à la page 4 de notre mémoire. Nous soulignons notamment que *Mini Skool*, succursale de la chaîne américaine de garderies,

[*Texte*]

interesting that one of the women—I do not know if she was the spokesperson—had been to the Toronto hearings, where I recall the Canadian Union of Public Employees, Ontario Division, making precisely this criticism. They now appear before this committee to correct that impression. I am not suggesting any sort of cause and effect, but I think that general complaint stems from our members. It is a warranted one in our view. I think we try to emphasize the violations that have occurred. Unfortunately Sister Cass could not be here tonight because of a prior commitment. I am sure she would have been able to answer your question more thoroughly because she is dealing with both the municipal and the private areas.

Ms Mitchell: I think it would be very helpful to have that. Everybody has the right to present their own case and they have every right to be here tonight and they have a very glossy book of information here. But I think the thing which concerned me the most was that salaries for care-givers who have two years of ECE training were $7 an hour, or $14,500. I wondered how this compared with unionized workers. Have you any idea about unionized care-givers?

• 2130

Mr. Clavette: Again, I would just be hazarding a guess. I know they do not make as much as a federal government clerk on the average, which is around $19,000 to $20,000. I know they are on the very low end of the pay scale, even as unionized workers. I will get those wage scales and submit them to the committee.

Ms Mitchell: The other thing I wanted to ask you about is parental leave. You made several points about it; one-year leave of absence at no loss of pay, access to coming back into jobs without losing seniority and so on, and also ten days of paid leave of absence for family illness. I think Katie Cooke said five days. I think this is something we should all certainly recognize for our own employees here on the Hill, many of whom have children.

But do you want to explain a little bit more about the parental leave? How do you see it being covered; completely through UI or are you talking about something which would be negotiated over and above the present UI provisions? Or will we ask the CLC.

Mr. Balnis: I can honestly say the Canada Labour Council does not have an established position. I think I could express my personal views. In terms of the actual mechanism, I would defer to the CLC on this one, because as a labour council we have not discussed it, and I really do not want to end up in a five-person debate here. So I will beg off.

Ms Mitchell: I do not want to put you on the spot. We will question the CLC. I assume this is a general position being taken.

[*Traduction*]

enfreint diverses exigences de la loi. Il m'a paru intéressant que l'une des femmes présentes—j'ignore s'il s'agit de la porte-parole—ait également participé aux audiences de Toronto, où, je m'en souviens, la division ontarienne du Syndicat canadien de la Fonction publique a formulé exactement la même critique. Voilà que ces gens comparaissent maintenant devant le Comité pour tenter de corriger l'impression qui a pu être laissée. J'ignore s'il faut y voir une relation de cause à effet, mais je crois que les plaintes générales viennent de nos membres. Ces plaintes sont justifiées, selon nous. Nous nous efforçons de signaler les infractions qui ont pu se produire. Malheureusement, notre camarade Cass n'a pu venir ce soir à cause d'engagements pris plus tôt. Il est certain qu'elle aurait pu vous donner une réponse plus complète, puisqu'elle s'occupe à la fois des services municipaux et du secteur privé.

Mme Mitchell: Il serait très utile d'avoir ces renseignements. Tout le monde a le droit de soumettre son propre cas; ils ont parfaitement le droit d'être ici ce soir et ont un très beau recueil d'informations à présenter. Mais je crois que la chose qui me préoccupe le plus, c'est que les salaires versés aux dispensatrices de soins possédant deux années de formation en éducation des jeunes enfants (EJE) sont de 7$ l'heure, ou 14,500$ par année. Je me demande en quoi cela se compare au salaire que reçoivent les travailleurs syndiqués. Avez-vous une idée du traitement accordé aux dispensatrices de soins syndiquées?

M. Clavette: Je sais qu'elles gagnent moins que la moyenne des commis à l'emploi du gouvernement fédéral, dont le traitement est d'environ 19,000$ à 20,000$. Je sais également que leur traitement, même lorsqu'elles sont syndiquées, se situe au bas de l'échelle salariale. Je m'efforcerai d'obtenir ces échelles de traitement et de vous les soumettre.

Mme Mitchell: J'aurai une question à vous poser au sujet du congé parental. Vous avez soulevé plusieurs points à ce sujet: congé d'un an sans perte de salaire, possibilité de regagner son poste sans perdre d'ancienneté, de même que 10 jours de congés payés pour obligations familiales. Je crois que Katie Cooke a parlé de cinq jours. Nous devrions certes reconnaître ce droit à nos propres employés, ici même sur la Colline, car plusieurs d'entre eux ont des enfants.

Pourriez-vous cependant en dire un peu plus long au sujet du congé parental? Comment croyez-vous qu'il pourrait être rémunéré? Entièrement par l'assurance-chômage, ou au moyen d'un autre mode de paiement négociable? Demanderons-nous l'avis du Congrès du travail du Canada?

M. Balnis: Je peux dire en toute honnêteté que le Congrès du travail du Canada ne possède aucune position établie. Personnellement, je lui soumettrai la question, étant donné qu'à titre de Conseil du travail, nous n'en avons pas discuté et que je n'ai pas du tout envie d'engager ici un débat sur le sujet. Je vous prie donc de m'excuser.

Mme Mitchell: Je n'ai nullement l'intention de vous acculer au pied du mur. Nous poserons la question au CTC. Je présume qu'il s'agit d'une prise de position d'ordre général.

[*Text*]

The other thing is you did not mention too much about workplace child care. Did you have any particular views on it and especially—I do not know whether you are connected at all with public servants—what the federal government should be doing as far as workplace child care is concerned?

Mr. Clavette: The debate of the labour movement is very out on this kind of thing. One of the concerns raised is why we would want to bring children into our workplaces which may be filled with toxic fumes and so on, and and how you provide this kind of program in an industrial setting. The programs can be variable. One of the primary things we are looking at is community-based, parent co-op day cares, which are probably the answer.

But this is obviously not a definite position. In the case of the UAW contract they negotiated, it was workplace based and what the Public Service Alliance is putting forward right now for the federal employees is a multitude, so it could be optional. It could be in the form of payments for child care, in other arrangements, the parents decide how the care will be delivered, or it could be workplace, etc.

Ms Mitchell: We have certainly heard it is unlikely to be suitable in industrial situations. However, in colleges for example, where both students and staff can use it, it seems to be very good and they can be with their kids part of the day. Nurses are asking for it in their setting. I think it is probably not a general thing, but it is perhaps a choice for certain occupations.

Mr. Clavette: Probably two of the nicest day care centres in terms of scenery are the one on the Hill here, which looks out over the Ottawa River, and the one at Carleton University, which looks out over the Rideau River. They are very pretty and very nice and green; unfortunately, not all workplaces can provide this kind of care.

Ms Mitchell: Thank you very much.

The Chairman: We have had concerns raised from parents whose workplace is in the heart of downtown and they just do not feel like bringing their children into concrete jungles. I think where we do have the open views it is very nice.

I have just one comment about the last witness appearing twice. She was with a different group the last time and we have had several labour members who have also been here two or three times. It is not an isolated incidence by any means.

In your point (*e*) under Recommendations on page 7, you mention a minimum of 10 days per year paid leave of absence for family illness, emergencies or other parental responsibilities. Were you thinking of this as a total package to replace

[*Translation*]

Je remarque également que vous n'avez pas beaucoup parlé des garderies en milieu de travail. Avez-vous une opinion précise à ce sujet? Plus particulièrement—j'ignore si vous êtes oui ou non en relation avec les fonctionnaires—que croyez-vous que devrait faire le gouvernement fédéral en ce qui a trait aux services de garde en milieu de travail?

M. Clavette: Le débat se déroule vraiment en marge de ce genre de question. Il y a lieu, notamment, de se demander si nous souhaitons vraiment faire garder nos enfants dans un milieu susceptible d'être rempli de vapeurs toxiques et de ce genre de polluants, et de se demander comment l'on peut offrir ce type de programme en milieu industriel. Les programmes peuvent varier. Nous étudions surtout une formule coopérative de garde d'enfants. Cette formule communautaire constitue probablement la réponse à notre problème.

Mais notre position n'est certes pas bien définie. Prenons pas exemple les Travailleurs unis de l'automobile, qui ont négocié dans le cadre du renouvellement de leur contrat de travail l'implantation de services de garde en milieu de travail. L'Alliance de la Fonction publique propose à l'heure actuelle pour les employés du gouvernement fédéral une foule de solutions. Les différentes options touchent le mode de paiement, le type de soins ou encore l'endroit où seraient offerts les services.

Mme Mitchell: Nous savons tous que cela ne pourrait probablement pas s'appliquer en milieu industriel. Toutefois, dans les collèges par exemple, où les services peuvent profiter aussi bien aux étudiants qu'aux enseignants, cela semble avantageux étant donné que cela permet aux parents de passer une partie de la journée avec leurs enfants. Les infirmières demandent aux hôpitaux d'offrir des services de garde. Je crois que la garde en milieu de travail, bien qu'elle ne puisse être avantageuse pour tout le monde, est accessible à certaines catégories d'employés.

M. Clavette: Du point de vue emplacement, les deux plus belles garderies de la région sont probablement celle qui se trouve ici même sur la Colline, qui surplombe la rivière Outaouais, et celle de l'Université Carleton, en bordure de la rivière Rideau. Il s'agit de deux emplacements fort jolis, entourés de verdure. Malheureusement, de telles garderies sont plutôt rares.

Mme Mitchell: Merci beaucoup.

La présidente: Certains parents travaillant au centre-ville nous ont dit qu'ils n'étaient pas du tout intéressés à faire garder leurs enfants dans ces jungles de béton. J'estime personnellement que les endroits offrant une vue dégagée sont très charmants.

J'aimerais simplement commenter le fait que le dernier témoin se présentait ici aujourd'hui pour la deuxième fois. C'est qu'elle faisait partie d'un groupe différent la première fois. Elle n'est d'ailleurs pas la seule dans ce cas. Il ne s'agit pas du tout d'un fait isolé.

A la page 7 de votre mémoire, au point (*e*) des Recommandations, vous parlez d'un minimum de 10 jours de congé payé par année pour cause de maladie au sein de la famille, d'urgence ou de toute autre responsabilité familiale. Ces

[*Texte*]

other agreements within the contract, where it does give time off for such things as death within family? Would you see it as an all-encompassing leave or would you see it as a separate one?

• 2135

Mr. Balnis: It is quite separate. Most collective agreements do distinguish between deaths and bereavement leave, for example, as you are indicating, as well as the special emergency leaves for family responsibilities and emergencies. So we see it as quite distinct.

The Chairman: Do you see bereavement leave over and on top of the 10 days for emergency situations?

Mr. Balnis: Oh, yes, those are separate. This is just 10 days for these specific ones, rather than including bereavement or similar situations.

The Chairman: I believe Mrs. Mitchell spoke on the one-year leave of absence at no loss of pay, as mentioned on page 6? Do you see this as full 100% pay, not a percentage over the year?

Mr. Balnis: Yes. We are looking at no loss of pay; that would be full pay. As we mentioned, in terms of the mechanism of what is provided by unemployment insurance and the provision for employers to top it up, we have no formal position on it but we are looking at 100%. No loss of pay means you do not lose any pay.

The Chairman: Shared by both parents but not necessarily both off at the same time.

Mr. Balnis: I am somewhat familiar with the Swedish legislation where, as I understand it, it is shared in the sense that they can designate the parent using it. So, yes, it is designated between the two. They could split it, for example, hypothetically six months and six months for each or two months and ten months or whatever.

The Chairman: Fine then. Thank you very much for your presentation this evening.

Our next speaker is the Durham Professional Home Day Care, Linda Hodgins, Director. Good evening, Linda, and welcome. Please go ahead.

Ms Linda Hodgins (Director, Durham Professional Home Day Care): Thank you. For those of you who are not from Ontario, I am from Durham region, which is east of Toronto. The areas I cover for day care are Pickering, Ajax, Whitby and Oshawa. The population in Durham region is 309,280. Now since 1981, there has been a steady growth of 20% of the population. And of this growth, 20% of the population has remained under the age of nine years, which is 61,856 children.

Now in the Katie Cooke task force report, which I am sure you have all read and memorized backed to front, 8.8% of the children are in licensed day care. In Durham region, this amounts to approximately 7,000 children.

[*Traduction*]

congés doivent-ils remplacer les autres congés prévus dans la convention, par exemple pour décès survenu au sein de la famille? Songez-vous à regrouper les congés ou à instaurer un type de congé distinct?

M. Balnis: Il s'agirait plutôt d'un type distinct de congé. La plupart des conventions collectives font la distinction entre, par exemple, les congés de décès et les congés de deuil, comme vous l'avez mentionné, ou encore entre les congés spéciaux pour urgences. Nous effectuons donc également la distinction.

La présidente: Considérez-vous que le congé de décès devrait se situer au haut de la liste des congés admissibles aux 10 jours pour situation urgente?

M. Balnis: Je vois. Il s'agit d'autre chose. Notre recommandation n'inclut pas les congés de deuil ou autres situations similaires.

La présidente: Je crois que Mme Mitchell a parlé d'une année de congé sans perte de salaire, comme il est mentionné à la page 6 de votre document. Songez-vous à un congé pleinement rémunéré ou seulement en partie?

M. Balnis: Sans perte de salaire, c'est-à-dire avec plein traitement. Comme nous l'avons mentionné, nous ne savons pas comment la rémunération serait assurée, si ce serait à la fois par l'assurance-chômage et par l'employeur, mais nous préconisons l'entière rémunération. Sans perte de salaire signifie sans perte d'argent.

La présidente: Les deux parents auraient accès à ce tye de congé, mais pas nécessairement en même temps.

M. Balnis: Je connais assez bien la loi suédoise qui, si je me souviens bien, prévoit un congé partagé en ce sens que l'on peut désigner le parent qui s'en prévaudra. Donc, oui, les deux parents pourraient profiter du congé. Par exemple, l'un d'eux pourrait s'en prévaloir pendant six mois et l'autre pendant six autres mois, ou l'un pendant deux mois et l'autre dix mois, etc . . .

La présidente: Très bien. Merci beaucoup de votre présentation.

Notre prochain témoin est Mme Linda Hodgins, directrice de Durham *Professional Home Day Care*. Bonsoir Linda et Bienvenue. Allez-y.

Mme Linda Hodgins (directrice, Durham *Professional Home Day Care):* Merci. Pour ceux d'entre vous qui ne résident pas en Ontario, je tiens à préciser que la région de Durham se trouve à l'est de Toronto. Notre agence dessert les régions de Pickering, Ajax, Whitby et Oshawa. Durham compte 309,280 habitants. Depuis 1981, la population a augmenté de 20 p. 100. À l'heure actuelle, elle compte 20 p. 100 d'enfants, soit 61,656.

Selon le rapport du groupe de travail de Katie Cooke, que vous avez tous sans aucun doute lu et mémorisé d'un couvert à l'autre, 8,8 p. 100 des enfants sont confiés à des services de garde agréés. Dans la région de Durham, ce pourcentage représente environ 7,000 enfants.

[*Text*]

Our particular agency is non-profit. We started in January 1984. I did the research for Durham Region to find out what they needed in that area. To date, which is approximately two-and-one-half years, I have 70 children in 37 homes; 71% of those children are under the age of two, and we have an average of two day care children under the age of two in each home.

• 2140

We are licensed under the Day Nurseries Act, and we follow the provincial guidelines. We did start up with funding from the Ministry of Community and Social Services. We are considered full fee, but two children had to get subsidy care, and they are still with the agency.

Seventy-five percent of the fees we collect from the parents go to the women who do the day care. They are called providers. The other 25% is used for operation. I am an ECE, and I have a staff of two: a young girl who is a recent ECE graduate and an inside co-ordinator. We act as home visitors, consultant social workers and child care experts to the parents needing day care.

I myself come here as a professional business woman and secondly as an ECE. I spent the majority of my working years in the business field, not as an ECE person. That was my second love and I am now at a stage of my life where I have had enough with the business and I am on to something I really like.

The task force headed by Katie Cooke has provided all the background, up-to-date material that you people need in order to formulate new policies. She has stated that 47% of working women have children under the age of three. One of your main jobs will be to look at the options available with regard to child care. Nobody can tolerate the old ways we have been following, unfortunately. That is why the committee has been set up.

Our particular agency proposes that the government should have a national conference on the future of child and family education and care in Canada. Perhaps a federal and provincial First Ministers' conference might be the first step, since day care or child care is the number one social concern today. I really believe that the federal government should appoint a Minister responsible for child care within the next year.

We should standardize the care-giver-child ratio across Canada. Quebec has five infants to one teacher. Ontario has three to one. B.C. has three to one. That should be uniform right across Canada. It is the same with the educational standards. Not all centres in Ontario must have fully qualified staff. Three-quarters of them in Quebec must be fully qualified. That again should be standardized.

[*Translation*]

Notre agence, sans but lucratif, fonctionne depuis janvier 1984. J'ai effectué dans la région des recherches visant à définir les besoins en matière de services de garde. À l'heure actuelle, c'est-à-dire après environ deux ans et demi d'existence, notre agence place 70 enfants dans 37 foyers; 71 p. 100 de ces enfants ont moins de deux ans, et en moyenne deux enfants de moins de deux ans par famille sont confiés à des services de garde.

Notre agence détient un permis délivré aux termes de la Loi ontarienne sur les garderies et se plie aux directives provinciales. C'est grâce à une subvention du ministère des Services sociaux et communautaires que nous avons pu lancer notre entreprise. Nos services ne sont pas subventionnés, bien que deux enfants maintenant admissibles à une subvention en profitent toujours.

Soixante-quinze pour cent des cotisations versées par les parents vont aux dispensatrices des services. Les 25 p. 100 restant nous servent à assurer le fonctionnement de l'agence. Je suis éducatrice de jeunes enfants et je supervise deux employés: une jeune fille récemment diplômée en EJE et un coordonnateur interne. Nous nous rendons dans les foyers et y jouons le rôle de travailleurs sociaux et d'experts en matière de services de garde auprès des parents qui en ont besoin.

Je suis ici aujourd'hui avant tout à titre de femmes d'affaires professionnelle, ensuite à titre d'éducatrice. J'ai surtout travaillé dans le domaine des affaires. L'EJE était ma seconde passion, et je suis arrivée à une étape de ma vie où j'en ai assez des affaires et où je souhaite me consacrer à ce que j'aime vraiment.

Le groupe de travail présidé par Katie Cooke a rassemblé tous les faits et tous les documents à jour dont vous avez besoin pour formuler de nouvelles politiques. Mme Cooke a établi que 47 p. 100 des femmes au travail avaient des enfants de moins de trois ans. L'une de vos principales tâches consistera à étudier les solutions qui s'offrent en matière de garde d'enfants. Malheureusement, personne ne peut accepter les solutions déjà proposées. C'est d'ailleurs pour cela que votre Comité a été mis sur pied.

Notre agence propose que le gouvernement tienne une conférence nationale sur l'avenir de l'éducation des enfants et des familles canadiennes et des services à leur intention. La mise sur pied d'une conférence fédérale-provinciale des premiers ministres serait peut-être la première étape à franchir, étant donné que les services de garde constituent la principale priorité sociale de l'heure. Je crois sincèrement que le gouvernement fédéral devrait nommer au cours de la prochaine année un ministre délégué aux services de garde.

Il y aurait lieu aussi de normaliser le ratio dispensatrice enfants au Canada. Au Québec, le ratio est de cinq enfants par éducatrice; en Ontario et en Colombie-Britannique il est de trois enfants par éducatrice. Le ratio devrait être le même partout au Canada. La même règle devrait s'appliqeur aux normes touchant les éducateurs. Les établissements de garde de l'Ontario n'emploient pas tous un personnel parfaitement qualifié. Au Québec, les trois quarts des garderies sont tenues

[*Texte*]

It would be wonderful if the government could give some sort of incentive to defray the costs of child care in centres, licensed centres and agencies. My cost per day, per child is $4.68. If the government could help in some way, even as little as $4 a day per child, that would allow me to pay my staff a reasonable salary and would keep up the quality of care.

As I said before, the agency was given a start-up grant. It was the only way to get going. I am just now able to collect the salary that was due to me back two and a half years ago. So for the first year I worked for no pay.

If more start-up grants for agencies were available, I think day care in urban and rural areas would be able to meet parents needs more fully. We lack education on public, unlicensed centres. We have public service announcements for German measles for pregant women, for smoking and for mental health, why not one for day care? Parents do not really have a lot of information on day care.

Katie Cooke's book mentioned that Revenue Canada should come out with a booklet available for those women who are doing day care privately, or baby-sitting in their homes. It gives them the necessary tax information so that they can give receipts to the parents. That booklet is out and available, if you are not aware. But again, not very many people know about it. Even when I went to Revenue Canada to get it I had a hard time convincing the clerks that it did exist.

I think that if the government was able to encourage the private care-givers and baby-sitters to join the licensed agencies, this would again stimulate the economy, because housewives would be putting money back into Canada. The encouragement would have to come through through advertising or even through our own private, home day care association in Ontario. It would make day care more effective and more quality oriented, because they are going to be under a licensed agency and ministry representation.

• 2145

Now, in 1977 the Laurier Lapierre report, *To Herald a Child*, one of the ten first recommendations he made was that we look at a pilot project for family centres to determine the feasibility of day care being linked to the education centre. The man is very informative and far beyond his years at looking at things. I think perhaps now is the time to take a look at that and maybe in one particular area set it up to see if it will work.

[*Traduction*]

d'employer des personnes qualifiées. Il y aurait lieu d'établir des normes pour cela aussi.

Ce serait merveilleux si le gouvernement fédéral pouvait, au moyen d'une forme quelconque de subvention, assumer une partie du coût des services qu'offrent les garderies, les établissements agréés et les agences. Ça nous coûte chaque jour 4.68$ par enfant. Si le gouvernement pouvait nous venir en aide de quelque façon, ne serait-ce qu'en nous donnant 4$ par jour par enfant, cela me permettrait de verser à mes employés un salaire raisonnable et de maintenir la qualité des soins.

Comme je l'ai déjà dit, l'agence a obtenu une subvention de démarrage. C'était notre seule chance de mettre notre projet en branle. Ce n'est que maintenant que je peux prélever le salaire qui m'était dû depuis deux ans et demi. Je n'ai pas été payée la première année.

Si les agences pouvaient bénéficier de plus de subventions de démarrage, je crois que les services de garde en milieux urbain et rural pourraient mieux répondre aux besoins des parents. Nous manquons d'information sur les garderies publiques, non agréées. Le gouvernement nous informe sur les dangers de la rubéole pour les femmes enceintes et de la cigarette, sur la santé mentale; pourquoi ne parlerait-i pas des services de garde? Les parents n'ont pas beaucoup d'information à ce sujet.

Le rapport du groupe d'étude de Katie Cooke mentionne que Revenu Canada devait publier un livret à l'intention des femmes qui offrent des services de garde privés ou qui gardent des enfants chez elles. Ce livret contient les renseignements au sujet de l'impôt sur le revenu dont ces femmes ont besoin pour être en mesure de fournir des reçus aux parents. Au cas où vous ne le sauriez pas, il est maintenant disponible. Cependant, peu de gens en ont entendu parler. Même lorsque je me suis rendue aux bureaux de Revenu Canada pour en obtenir un exemplaire, j'ai eu de la difficulté à convaincre les commis que ce livret existait bel et bien.

Je crois que si le gouvernement pouvait inciter les dispensatrices de services privés et les gardiennes à joindre les rangs des agences agréées, cela stimulerait l'économie, parce que les mères de famille y injecteraient de l'argent. La publicité, ou même notre propre association de services de garde privés à domicile en Ontario, devraient s'y employer. Les services de garde y gagneraient ainsi en qualité et en efficacité, car ils seraient régis par une agence agréée et supervisée par le Ministère.

M. Laurier Lapierre, dans le rapport «Nos enfants» publié en 1977 par la Commission d'enquête sur l'éducation des jeunes enfants, recommandait entre autres la mise sur pied d'un projet-pilote de centres de garde en milieu familial, afin de déterminer s'il était possible que les services de garde soient liés aux centres d'enseignement. M. Lapierre fournit dans son rapport de précieux renseignements et adopte une approche très avant-gardiste. Je crois qu'il est peut-être temps de mettre en oeuvre sa recommandation et de vérifier si cela fonctionnerait.

[*Text*]

And again, mass media is needed to educate the people. I went through two papers today to find out if there was any information on the task force that is going on now. There is nothing. We are not hitting front page news. Wayne Gretzky is, we are not. I think we are more important.

The Chairman: Wayne Gretzky?

Ms Hodgins: Yes, I am sorry.

The Chairman: Good thing there are no Alberta members.

Ms Hodgins: And my husband is a hockey freak too.

The Chairman: Thank you, Linda. No, that is one of the things we have found. As our labour representative said before about unions being headed by men, the complaint we have had is that because most of the media are men that is why they do not report on day care. But we would not want to agree with that, would we, Margaret? Margaret, do you have a question?

Ms Mitchell: Yes, thank you. I just wanted a little more information on your organization. It is a professional home day care. It is a non-profit organization, is it? And your core funding comes just from fees, or are you linked in with United Way or any organization like that?

Ms Hodgins: No, we are full fee. Sometimes we wonder how we got going. Our breakeven point, with the number of children we have and the staff, is 68 children. So it has just been over I guess the last six months to a year that we have been able to break even in order to keep the business.

Ms Mitchell: But you could have subsidized fees, could you, for some of the families that use this care?

Ms Hodgins: We could, but in the Durham region the region has their own subsidy homes, so the children go there first. The two children that we have for subsidy came with us full-fee and then through financial difficulties needed to be subsidized; that is why they stayed with us.

Ms Mitchell: Why are you not recognized for subsidies, generally? Are you sort of considered a private business? Is that what you mean?

Ms Hodgins: Yes. And the region would rather look after their own subsidy and look after that under their one sort of umbrella. Then to look after the low- to middle-income families, they send them to us. So their number-one priority is subsidy care.

Ms Mitchell: I see. I thought when I asked you if you were non-profit, you said you were a non-profit organization. Are you registered as a society or as a business?

Ms Hodgins: No, as a non-profit business.

[*Translation*]

Les media, je le répète, ont un rôle à jouer au niveau de l'information de la population. J'ai parcouru aujourd'hui deux quotidiens, afin de vérifier s'il y était question de notre groupe de travail. Rien. Nous ne faisons pas la manchette. Wayne Gretzky a cette chance, pas nous. J'estime pourtant que nous sommes plus importants.

La présidente: Wayne Gretzky est donc plus important?

Mme Hodgins: Oui, j'en ai bien peur.

La présidente: Heureusement qu'aucun des membres du Comité ne vient de l'Alberta.

Mme Hodgins: Et mon mari est lui aussi un fanatique du hockey.

La présidente: Merci, Linda. Notre représentant syndical a mentionné tout à l'heure que les dirigeants syndicaux étaient en général des hommes. On déplore également le fait que la plupart des journalistes, étant des hommes, ne s'intéressent pas à la question des services de garde. Mais nous ne voudrions pas abonder dans ce sens, n'est-ce-pas, Margaret? Margaret avez-vous une question.?

Mme Mitchell: Oui, merci. J'aimerais simplement en savoir plus long sur votre organisation. Il s'agit d'une agence de services de garde en milieu familial. C'est une organisation sans but lucratif, n'est-ce-pas? L'essentiel de votre financement provient-il uniquement des frais de garde perçus, ou êtes-vous lié à Centraide ou à un autre organisme du genre?

Mme Hodgins: Non, nous ne fonctionnons qu'à l'aide des cotisations des parents. Parfois, je me demande comment nous parvenons à survivre. Notre seuil de rentabilité, compte tenu du nombre d'enfants dont nous assurons la garde et du nombre d'employés, est de 68 enfants. Or, cela ne fait qu'environ six mois à un an que nous avons atteint ce seuil.

Mme Mitchell: Mais ne pourriez-vous avoir recours aux subventions pour certaines des familles qui se prévalent de vos services?

Mme Hodgins: Nous pourrions, en effet, mais la région possède ses propres foyers subventionnés, et les enfants vont d'abord là. Les deux enfants dont nous assurons la garde et qui bénéficient d'une subvention payaient à l'origine la totalité des frais de garde. Par suite de difficultés financières, ils ont dû demander une subvention; c'est pour ça qu'ils sont encore confiés à nos soins.

Mme Mitchell: Pour quelle raison ne pouvez-vous bénéficier d'aucune subvention? Etes-vous considérés comme une entreprise privée? Est-ce que c'est ça que vous voulez dire?

Mme Hodgins: Oui. La région cherche plutôt à regrouper les subventions sous un même type de services. Ce sont donc les familles de faible à moyen revenus qui nous sont référés. Leur principale priorité est par conséquent la recherche de services subventionnés.

Mme Mitchell: Je vois. Je croyais que vous m'aviez dit être un organisme sans but lucratif. Etes-vous enregistrés à titre de société ou d'entreprise?

Mme Hodgins: À titre d'entreprise sans but lucratif.

[*Texte*]

Ms Mitchell: As a business.

Ms Hodgins: Corporation.

Ms Mitchell: A non-profit business—is that actually what you are called?

Ms Hodgins: We are called a non-profit corporation.

Ms Mitchell: Oh. So that is another form that perhaps private day care centres could use as well, eh?

Ms Hodgins: Yes, they can, and we do have quite a few of them. All it means is that you are run by a board of directors who have to meet a set number of times per year. Any moneys that are made at the end of the year must be put back in the business in forms of equipment or salary. And we are eligible for government grants for expansion and for the start-up grant; that was the only I could get it.

Ms Mitchell: I see. Well, that is very interesting.

We have heard in some centres about the model of having sort of a hub and then outreach services of different kinds, including family homes. I wondered what you thought of that. In a way you are operating a little bit like that, inasmuch as I assume you are kind of a resource person. Do you have training for your family day care homes?

Ms Hodgins: Yes. The women who apply to us do so from an application just like a job. They are considered self-employed, by the way. We put them through a training course, which covers the fire department coming in and talking them about how to escape from a burning house; public health comes in, talks about child abuse, diseases, home safety and first aid; infant stimulation comes in and talks about infant development, exercises, home-made toys; and the nutritionist comes in and talks to them about nutritional food, not giving raisins to children under the age of two—and all these wonderful things they are not supposed to have.

• 2150

Then within the first six months they must take a St. John Ambulance child care course. That covers basic first aid, child care information, plus CPR and choking for children from infancy up to eight years. It does not certify them in CPR, but it gives them the opportunity to know what to do in case of an emergency; and that is mandatory.

Ms Mitchell: Do you take school-age children as well?

Ms Hodgins: Yes, the youngest child we have taken in is 2 1/2 months, and the oldest child we have is 14 years.

[*Traduction*]

Mme Mitchell: À titre d'entreprise.

Mme Hodgins: De société.

Mme Mitchell: Entreprise sans but lucratif—est-ce réellement ainsi qu'on vous désigne?

Mme Hodgins: On nous désigne sous le nom de société sans but lucratif.

Mme Mitchell: Je vois. Il s'agit donc d'une autre forme de services auxquels pourraient peut-être avoir recours les centres privés de garde, n'est-ce-pas?

Mme Hodgins: Oui, en effet, et on en compte un assez bon nombre. Tout ce que ça signifie, c'est que nous avons un conseil d'administration qui doit se réunir un certain nombre de fois par année. Tous les profits réalisés à la fin de l'année doivent être retournés à l'entreprise sous forme d'équipement ou de salaires. En outre, nous sommes admissibles aux subventions gouvernementales au titre de l'agrandissement et à la subvention du démarrage.

Mme Mitchell: Je vois. C'est très intéressant.

Certains centres établissent une sorte de pivot à partir duquel ils orientent les différents services, y compris la garde en milieu familial. J'aimerais savoir ce que vous en pensez. En un sens, vous fonctionnez un peu de cette façon, dans la mesure où je crois que vous jouez le rôle de personnes-ressources. Assurez-vous la formation des dispensatrices de soins en milieu familial?

Mme Hodgins: Oui. Celles qui sont intéressées à travailler pour nous présentent une demande comme pour n'importe quel autre emploi. Au fait, on les considère comme des travailleuses autonomes. Nous leur offrons donc un cours de formation, dans le cadre duquel le service des pompiers vient leur parler de la façon d'agir en cas de feu; le département de la santé publique vient leur parler des abus sexuels à l'égard des enfants, des maladies infantiles, de la sécurité au foyer et des premiers soins; le service de la stimulation infantile vient leur parler du développement des enfants, des exercices à pratiquer et des jouets maison; et la nutritionniste vient les entretenir d'alimentation, comme par exemple leur dire qu'il faut éviter de donner des raisins à un enfant de moins de deux ans—et de toutes ces choses qu'il faut éviter de donner aux enfants.

Ensuite, elles doivent suivre, au cours des 6 premiers mois, un cours de l'Ambulance Saint-Jean sur le soin des enfants. On leur apprend alors à donner les premiers soins, à pratiquer la réanimation cardio-respiratoire, à réagir en cas d'étranglement et à dispenser des soins adéquats aux enfants de la naissance à 8 ans. À la fin du cours, les dispensatrices de soins ne possèdent pas de certificat de réanimation cardio-respiratoire, mais elles savent quoi faire en cas d'urgence. Le cours est obligatoire.

Mme Mitchell: Offrez-vous des services à l'intention des enfants d'âge scolaire également?

Mme Hodgins: Oui, le plus jeune de nos enfants est âgé de 2 mois et demi, et le plus vieux a 14 ans.

[*Text*]

Ms Mitchell: And do most of the care-givers have their own children in addition to the other children?

Ms Hodgins: Yes. We find that with the majority of the children being under the age of 2, you end up with two infants in a home and then the provider might have two school-age children of her own. So you get a nice family unit in there. You might have a 3-month-old, a 12-month-old, a 7-year-old, and a 10-year-old. At lunch time, snack time, and after school it is a family.

Ms Mitchell: It is very interesting.

Mrs. Browes: Certainly I know the Pickering area quite well. It is certainly a fast-growing area of our country. I am sure people in the area welcome the services you have made available there.

My questions would relate to the child care-givers themselves; the homes the children are in. What do you do if those people get ill?

Ms Hodgins: If they are really kind, they will call me the night they do not feel well. Otherwise I get a call at 6 a.m., and then we call another care-giver or provider and the children are placed in that home. As a very last resort—and that happened on Monday—the children are at my home. The office is run out of my home, to keep overheads down.

Mrs. Browes: What do you charge?

Ms Hodgins: We charge $95 a week for an infant. We supply the equipment infants will need—play-pens, port-a-cribs, strollers, high-chairs, booster seats. We supply all of that to make sure it is all within government regulations.

For children 2 to 5, we charge $85 a week. A school-age child needing care under 20 hours is $36.75; and a school-age child needing care from 21 to 50 hours is $52.50.

The hours vary with the women. We have one woman ready to take children at 6.30 a.m., and we have some ladies who are not ready to take children until 7.30 a.m. On the other hand, we have parents who pick up at 4 p.m. and parents who pick up at 6 p.m.

So we try—and I know we are not supposed to use the word "match"—to match what the parents are looking for, their personality, their economic status, to what the care-giver has, in order to facilitate everything.

We also check the homes. Ontario laws say homes must be inspected unannounced every three months. We do it once a month. The women do not know when we are coming by and we can see them in their natural activities, with what they are doing with the children.

With infants we encourage the provider, plus the parents, to keep a booklet of what the child's activity was the night before,

[*Translation*]

Mme Mitchell: La plupart des dispensatrices de soins s'occupent-elles de leurs propres enfants en même temps que de ceux que vous leur confiez?

Mme Hodgins: Oui. Comme la majorité des enfants ont moins de 2 ans, il arrive fréquemment que l'on retrouve dans un même foyer 2 bébés et 2 enfants d'âge scolaire appartenant à la famille. Par exemple, il peut y avoir un enfant de 3 mois, un autre de 12 mois, et deux de 7 et 10 ans. Tout ce petit monde forme une famille au moment du dîner et de la collation, et après l'école.

Mme Mitchell: Très intéressant.

Mme Browes: Je connais assez bien le secteur de Pickering. Cette région se développe très rapidement. Je suis persuadée que les résidents accueillent très favorablement les services que vous leur offrez.

J'aimerais vous poser quelques questions au sujet des dispensatrices de soins elles-mêmes et des foyers où les enfants sont placés. Que faites-vous si une dispensatrice tombe malade?

Mme Hodgins: Les plus aimables m'avisent la veille. Autrement, elles me téléphonent à 6 heures du matin et je dois alors communiquer avec une autre dispensatrice afin de trouver un autre foyer pour les enfants. En tout dernier recours—c'est d'ailleurs arrivé lundi dernier—les enfants viennent chez moi. Le bureau est rattaché à ma résidence, ce qui me permet de maintenir les frais généraux au niveau le plus bas possible.

Mme Browes: Quels sont vos taux?

Mme Hodgins: Nous demandons 95$ par semaine pour les bébés. Nous fournissons l'équipement nécessaire—parcs, berceaux portatifs, poussettes, chaises hautes, etc.. De cette manière, nous sommes certains que le matériel utilisé respecte les normes gouvernementales.

Pour les enfants de 2 à 5 ans, nous demandons 85$ par semaine. Pour ceux d'âge scolaire qui nécessitent moins de 20 heures de garde par semaine, c'est 36.75$; pour plus de 21 heures et moins de 50 heures, c'est 52.50$

Les horaires varient selon les dispensatrices de soins. L'une d'elles est disposée à accueillir les enfants à partir de 6h30, tandis que d'autres ne les reçoivent qu'après 17h50. Par contre, certains parents viennent chercher leurs enfants à 16 heures, tandis que d'autres ne peuvent le faire avant 18 heures.

Donc, nous nous efforçons de répondre aux besoins des parents, de tenir compte de leur personnalité, de leur situation économique et de ce qu'est en mesure d'offrir la dispensatrice des services, de manière à faciliter le plus possible les choses.

Nous procédons également à une vérification des foyers. Les lois ontariennes exigent que les foyers d'accueil soient inspectés sans avis préalable tous les 3 mois. Nous procédons à une inspection tous les mois. Les femmes ne savent pas à quel moment nous viendrons, de sorte que nous pouvons les surprendre au milieu de leurs activités avec les enfants.

Pour les bébés, nous encourageons les parents à inscrire dans un carnet ce qu'ils ont fait la veille au soir et à demander à la

[*Texte*]

and then in conjunction the provider during the day will write down what the child did, their sleeping habits, how much they ate, and whether they were having regular movements or not; which for infants is very important. Therefore they know what kind of a night they are going to have. We can usually catch any problem that may happen before it gets too severe.

Mrs. Browes: Have you had any experience in providing child care for high-risk children?

Ms Hodgins: Yes, we had a child recently who had a very bad heart condition. We have also had children who have used the service who have been premature babies and who have had to be put on stimulation programs, in conjunction with a region worker coming in and helping them. Down's syndrome children usually come in with us as well.

Mrs. Browes: I think that is really excellent, because the facilities available for that are really slim.

I think you are really to be complimented for taking on that kind of responsibility . . . and that you have individuals who would be willing to take on that responsibility. Do you charge extra for that?

Ms Hodgins: No. By the way, we are coming into Scarborough now.

Mrs. Browes: Very good. Well, give me your phone number; I will refer all sorts of people to you.

The Chairman: How the care-givers come to your attention? How do you select them?

• 2155

Ms Hodgins: Through advertising, a very emotionally worded ad looking for women with TLC, a good sense of humour and a love for babies. We screen them over the phone. After the application is received we go to their home to see what they are like with their children.

We do not accept everybody who applies. There are some women that need our training course but they do not come with us for one reason or another.

The Chairman: We have had some testimony about the fact that infants under the age of 12 months are not inoculated at all against any of the diseases. Do you require the care-givers to be inoculated in any way against, for instance, polio or—

Ms Hodgins: Yes, again those are government standards for home day care. They must have a yearly medical including a TB test, not an X-ray. The children must also have a medical yearly, and if a child came into care who, through religious reasons, was not allowed to get immunization then a special form had to be filled out for that.

The Chairman: It is good to know that that is taken into consideration as well.

[*Traduction*]

responsable de noter, durant la journée, combien de temps l'enfant a dormi, ce qu'il a mangé, si ses intestins ont bien fonctionné—ce qui, dans le cas des bébé, est très important. Comme ça, les parents savent à quoi s'en tenir. Il est en général possible de régler les problèmes avant qu'ils ne prennent trop d'ampleur.

Mme Browes: Avez-vous déjà dispensé des soins à des enfants ayant des problèmes de santé?

M. Hodgins: Oui, nous avons eu affaire récemment à un enfant ayant des troubles cardiaques. Il nous est en outre arrivé de placer des bébés prématurés devant suivre des programmes de stimulation. Dans ces cas, un travailleur de la région venait donner un coup de main à la dispensatrice des soins. Nous acceptons également des enfants atteints du syndrome de Down.

Mme Browes: C'est très bien, car très peu de services sont habituellement accessibles à ces enfants.

Je crois qu'il y a réellement lieu de vous féliciter d'avoir pris cette initiative et d'avoir trouvé des gens désireux d'assumer de telles responsabilités. Les taux sont-ils les mêmes pour ces enfants?

Mme Hodgins: Non. Au fait, nous étendrons bientôt nos services à la région de Scarborough.

Mme Browes: Eh bien, donnez-moi votre numéro de téléphone. Je vous enverrai de la clientèle.

La présidente: De quelle façon recrutez-vous les dispensatrices de soins? Comment les choisissez-vous?

Mme Hodgins: Nous faisons appel à la publicité. Au moyen de phrases chargées d'émotion, nous invitons les femmes possédant un bon sens de l'humour et aimant les enfants à communiquer avec nous. Nous procédons à une première sélection par téléphone. Ensuite, une fois que les demandes écrites nous parviennent, nous nous rendons chez les intéressées pour voir comment elles se comportent avec leurs propres enfants.

Nous n'acceptons pas toutes les candidates. Certaines ont besoin de notre cours de formation, mais elles choisissent de ne pas le suivre pour une raison ou pour une autre.

La présidente: Des témoins nous ont dit que les bébés de moins de 12 mois n'étaient pas vaccinés contre aucune maladie. Exigez-vous que les dispensatrices de soins soient vaccinées, par exemple contre la polio . . .

Mme Hodgins: Certainement. Il s'agit encore une fois d'une norme gouvernementale touchant les services de garde à domicile. Les dispensatrices de soins doivent subir un examen médical annuel comportant un test de dépistage de la tuberculose, pas de radiographie. Les enfants doivent eux aussi passer un examen annuel. Ceux à qui leur religion interdit de recevoir des vaccins doivent remplir une formule spéciale.

La présidente: Il est rassurant de constater que vous vous préoccupez également de ces questions.

[*Text*]

Thank you very much, Linda, for coming down and sharing your way of . . . In fact, this is the first time we have had this type of presentation for this particular type of care and I think it just goes to illustrate that there are many different ways of providing child care out there.

Ms Hodgins: There is an association for Ontario where there are 85 licensed agencies in Ontario doing home day care stretching from, I think, the Niagara Falls region all the way up to Timmins. I believe our president will be making a presentation tomorrow which will probably give you some more information on it.

The Chairman: Good. Thank you very much, Linda.

Our last group this evening is the Social Planning Council of St. Catharines, Ontario—Joy Kennedy and Milica Kovacevich. Please go ahead.

Ms Milica Kovacevich (Executive Director, Social Planning Council of St. Catharines): Thank you. With me is Joy Kennedy, a community consultant for Port CARES in Port Colburn. She is also a small business operator and a mother of three.

In response to the special committee, the Social Planning Council in co-operation with Niagara Children's Services Committee, the Ontario Coalition for Better Day Care, Port CARES, Niagara College of Applied Arts and Technology, the Ontario Ministry of Community and Social Services and the Niagara Regional Social Services Department co-sponsored a public forum on child care as our way of trying to find out what the community felt was needed in child care—sort of a grassroots approach to the issue of child care.

We produced a condensed video of a two-hour public meeting and that is what you will be seeing this evening. You also have before you a very brief brief that highlights the major points that came out of that public forum.

At the end of the video I will turn it over to Joy, who will make some concluding comments. I think I am not going to say much more and let the video do the talking. We have tried with the video to make you feel that you are at the public forum.

• 2201

Video presentation

• 2215

The Chairman: You accomplished your objective of making us feel we were there. I think it was a well-edited tape. We got a view of what went on at the meeting.

Mrs. Joy Kennedy (Project Consultant, Port CARES): It was worth the $12 we paid that man to . . . None of us have any idea who he was. We were very glad he was there.

The Chairman: You wanted to make some closing remarks, Joy?

[*Translation*]

Merci beaucoup, Linda, d'être venue nous renseigner . . . En fait, c'est la première fois que nous entendons ce genre de témoignage au sujet de ce type particulier de service. Je crois que cela montre bien qu'il existe plus d'une forme de services de garde.

Mme Hodgins: Il y a en Ontario une association regroupant 85 agences agréées offrant des services de garde en milieu familial de la région de Niagara Falls à celle de Timmins. Je crois que la présentation que fera notre présidente demain vous renseignera probablement davantage sur le sujet.

La présidente: Bien. Merci beaucoup, Linda.

Notre dernier témoin ce soir est le Conseil de la planification sociale de St. Catharines, en Ontario, représenté par Joy Kennedy et Milica Kovacevich. À vous la parole.

Mme Milica Kovacevich (directrice exécutive, Conseil de la planification sociale de St. Catharines): Merci. Mme Joy Kennedy, conseillère en matière de services de garde communautaires Port Cares à Port Colborne, m'accompagne. Mme Kennedy dirige également une petite entreprise et elle a trois enfants.

En réponse à la demande du comité spécial, le Conseil de la planification sociale, en collaboration avec le *Niagara Children's Services Committee*, la Coalition ontarienne pour de meilleurs services de garde, Port Cares, le College d'arts appliqués et de technologie de Niagara, le ministère ontarien de Services sociaux et communautaires et le *Niagara Regional Social Services Department*, a parrainé un débat public sur les services de garde. Le Conseil cherchait à définir les besoins de la communauté à ce niveau.

Nous avons produit un document vidéo abrégé de cette rencontre d'une durée de 2 heures. Nous vous le présenterons ce soir. Nous vous avons en outre remis un bref mémoire énonçant les principaux points débattus à la rencontre.

Après le visionnement du montage, je cèderai la parole à Joy, qui en tirera certaines conclusions. Je n'en dirai pas plus long. Passons au vidéo. Nous nous sommes efforcés lors du montage de vous donner l'impression d'être au coeur du débat.

Présentation vidéo

La présidente: Vous avez atteint votre objectif qui était de nous donner l'impression d'y être. Cette bande vidéo est à mon avis bien éditée. Nous avons eu un aperçu de ce qui s'est passé à la réunion.

Mme Joy Kennedy (consultante de projet, CARES, Port Colburn): Ça valait bien les 12$ que nous avons donnés à cet homme . . . Personne parmi nous, ne sait qui il est. Nous avons été très contentes qu'il soit là.

La présidente: Vous voulez sans doute, Joy, nous donner vos observations finales?

[*Texte*]

Mrs. Kennedy: Yes. Obviously our approach was to get a grassroots feel of things in the Niagara Peninsula.

I represent a small community in that peninsula. People do not usually think of Port Colborne as a mover and shaker in the scheme of things. I wanted to touch on the central themes we saw coming out of that. I am sure you all have your own interpretation of it.

What we heard all evening was the tremendous concern about quality care. We did not want to sacrifice high-quality standards under any circumstances. Any kind of program brought in, provincially, municipally or with federal assistance, that sort of thing . . . The standard it should be based on is one of very high quality. That was throughout the whole discussion.

I think people are concerned it be the primary objective. Following from that, other obstacles are going to be met and taken in stride. If you want high quality, you are going to look at how to pay for it. You are going to look at how to provide it for people who are not finding it accesssible now. You are going to provide for the shift worker. You are going to provide for the people in the agricultural sector. You are going to find ways of providing child care for part-time workers and for small business people like myself.

• 2220

We really did hear that child care is not the sole responsibility of private operators or local government or child care co-operatives. In fact, it is essential that the federal government take some leadership in exploring financial ways of core funding or base funding or some sort of funding to ensure that quality care happens and to ensure that it is not just thrust back on the low wage-earning ECE person, that it is not thrown back on people who are unable to pay full fee but who do not qualify for subsidy, people in the middle category. Often that includes people in the small-business sector who, from year to year, have a difficult time, saying: Well, I made this much profit, so therefore I can pay full fee. In another year, if you really looked at the statistics, you would qualify for subsidy, but because you are in the business field, it is very difficult to qualify for subsidy. The middle businessperson is really very often in a position of not being able to find adequate child care.

As we were saying, the spending of more money on child care can actually be a sound investment for the future. It can also be a sound investment in today. For example, over the last 10 years, if I had been able to find accessible, affordable child care in my community—which I have not been able to find—my productivity as a business would have been greatly enhanced. Therefore, I would have been able to pay more taxes to be able to support that system to a much greater extent. The whole community I am involved in would have benefitted

[*Traduction*]

Mme Joy Kennedy: Oui, nous voulions avoir un aperçu de l'opinion des braves gens qui demeurent dans la péninsule du Niagara.

Je représente une petite localité dans cette péninsule. Il est certain que Port Colborne n'est pas une localité qui cherche à renverser l'ordre établi. Je voulais aborder les principaux thèmes découlant de tout cela. Je suis sûre que vous avez tous une façon bien à vous de l'interpréter.

Durant toute la soirée, nous avons noté une grande inquiétude au sujet de la qualité des garderies. Nous n'avons pas voulu sacrifier nos normes de bonne qualité, quelles que soient les circonstances. Peu importe le programme envisagé, qu'il soit municipal, provincial ou qu'il reçoive une aide fédérale, il est nécessaire d'appliquer une norme de très bonne qualité. Cette nécessité a été soulignée durant toute la discussion.

Je crois que la qualité des services de garderie est le principal objectif de ces braves gens. Ensuite, d'autres préoccupations doivent être prises en considération. Quand on veut de la bonne qualité, il faut s'assurer qu'on a les moyens de l'obtenir. Il va falloir des fonds spéciaux pour fournir des services de qualité à des gens qui les trouvent actuellement inabordables. Il faut permettre à tous ceux et à toutes celles qui travaillent à plein temps ou à temps partiel dans les usines, dans les champs ou comme moi dans une petite entreprise, d'accéder à un service de qualité en matière de garderie pour les jeunes enfants.

Nous avons de fait entendu dire que les organismes privés, les coopératives et les autorités municipales ne sont pas les seuls responsables de l'aide à l'enfance. En vérité, il est essentiel que le gouvernement fédéral prenne des initiatives pour trouver le moyen de financer, sous une forme ou une autre, les garderies afin que leur qualité soit assurée et afin que le fardeau financier ne soit pas mis sur les épaules des gagne-petit ni sur celles de la classe moyenne qui n'a pas les moyens de payer le montant total du service et qui n'a pas droit aux subventions. Cette situation se retrouve souvent dans le secteur des petites entreprises commerciales où les années de vaches maigres alternent avec les années de vaches grasses. Si les profits nous le permettent, nous pouvons payer le plein montant du service de garderie. Par contre, lorsque l'année est mauvaise pour les affaires, et lorsque les statistiques en font foi, nous devrions être éligibles à une subvention, mais parce que nous sommes dans les affaires . . . nous avons beaucoup de mal à en obtenir une. Les hommes et les femmes d'affaires de la classe moyenne sont souvent dans l'impossibilité de trouver des garderies adéquates.

Comme nous l'avons déjà dit, le fait de consacrer des fonds accrus à l'aide à l'enfance peut être un investissement judicieux pour l'avenir. Cela peut être aussi un bon investissement pour le temps présent. Par exemple, au cours des dix dernières années, si j'avais pu trouver une garderie accessible et abordable dans ma localité—et malheureusement il n'y en avait pas—le rendement de mes affaires aurait été amélioré. Par conséquent, j'aurais pu payer davantage d'impôts, ce qui m'aurait permis de contribuer beaucoup plus que je ne l'ai fait à

[*Text*]

greatly. Having to hold back, be home, and when possible, juggle shift . . . I am sure my children have felt the crunch periodically. We talk about it, and we deal with it, but there really are times when they say: Can you not just stop all that business stuff or else find us a really good alternative? Well, there is no good alternative in my community and in many small communities.

We really feel it is the responsibility of the federal government to take the leadership in this, as you people are doing, both morally and financially. The commitment to expressing the right to child care, that it be a social policy development and not just a welfare system, should be expressed by the federal government. That will lead to quality in the centre, in the home day care placement, in whatever form it takes.

The Chairman: At the meeting in St. Catharines, did you have any feel for what percentage of the people who were there were parents, as opposed to people from the child care community?

Ms Kovacevich: It was difficult to tell. We had a registration book at the front, and almost three-quarters of the people signed in. From that list, I would say about one-half did not identify themselves with an agency, a business, or a non-profit organization. They identified themselves with their name and their address. We had asked them to register, so we could give them follow-up information about what happened with the video, etc.

I guess some people were wearing two hats and three hats there. Joy wears a couple of hats, and there were a couple of other people in the audience. Some people identified themselves as a private operator, as someone involved in co-ops. About half were probably parents, with no other real vested interest in it.

In the beginning, in preparation for this, we sent out this orange flyer through all the school boards—the kids took them home to their parents—through day care centres and nursery schools—the home day care providers also sent them home with their kids—and then, generally, through the community agencies in press releases and that sort of thing. So it had very wide exposure before it happened. There was notice in the community for about a month before the event.

• 2225

Mrs. Kennedy: Actually, we must say we were very glad you could not come to that meeting, because we were very glad to be able to come here.

The Chairman: Thank you. I knew there was a good reason why I was not able to go. Well, I thank you very much for coming. I know it is a long trip up; I make it every weekend.

[*Translation*]

l'instauration de ce système. Toute la localité où je me trouve en aurait beaucoup profité. Comme je dois sortir, rentrer à la maison et jongler avec les équipes quand cela est possible . . . je suis sûre que mes enfants ont périodiquement des moments difficiles à passer. Nous en parlons, nous nous adaptons tant bien que mal à la situation, mais il arrive qu'on me dise: ne pourriez-vous pas quitter votre travail ou trouver une bonne solution de rechange? Eh bien, il n'y a pas de solution appropriée dans ma localité, pas plus qu'il n'y en a dans de nombreuses autres petites localités.

Nous estimons qu'il revient au gouvernement fédéral de jouer un rôle clé dans le domaine de l'aide à l'enfance tant au plan moral qu'au plan financier, en somme, un rôle semblable au vôtre. Le gouvernement fédéral devrait déclarer officiellement que l'aide à l'enfance doit dépendre d'une politique sociale appliquée dans tout le pays et non du bon vouloir des organismes de bienfaisance locaux. Une telle politique aurait d'heureuses répercussions sur tous les types de garderie.

La présidente: Lors de la réunion tenue à St. Catharines, avez-vous pu évaluer le pourcentage des participants qui étaient des parents par rapport à ceux qui représentaient des organismes s'occupant de l'aide à l'enfance?

Mme Kovacevich: Il est difficile de le dire. Nous avions un registre à l'entrée pour que les participants s'inscrivent. Nous estimons que 25 p. 100 des participants n'ont pas inscrit leur nom dans le registre. Environ 50 p. 100 des participants inscrits sur le registre ne sont indentifiés que par leur nom et leur adresse. On ne sait donc pas s'ils représentaient une agence, une entreprise commerciale ou un organisme à but non lucratif. Nous avons demandé aux participants de s'inscrire, simplement pour pouvoir leur envoyer un compte rendu de ce qui s'est passé à la réunion, y compris l'enregistrement de la bande vidée.

J'imagine que certains des participants représentaient deux ou trois groupes. Joy, entre autres, représentait deux organismes. Nous avions le porte-parole d'une petite garderie privée, et quelqu'un représentait une coopérative. Probablement que 50 p. 100 des participants étaient des parents n'étant intéressés au projet qu'à ce titre.

Au début, lors de la préparation de ce projet, nous avons envoyé cette circulaire orange à toutes les commissions scolaires—les bambins des garderies et des écoles maternelles ont apporté la circulaire à leurs parents—ainsi qu'aux médias par l'intermédiaire d'agences communautaires. Donc, on a fait beaucoup de publicité avant la réunion. Des avis ont été affichés dans la localité un mois à l'avance.

Mme Kennedy: En réalité, nous devons admettre que nous avons été très contents que vous n'ayez pas pu assister à cette réunion, car cela nous a donné l'occasion de venir ici, ce que nous apprécions beaucoup.

La présidente: Merci. Je savais que j'avais une bonne raison pour ne pas aller à votre réunion. En tout cas, je vous remercie beaucoup d'être venus ici. Je sais que c'est un long voyage car

[*Texte*]

We do appreciate you bringing the video; it was like being there and listening to people who were there, and we appreciate your taking the time to come.

Mrs. Kennedy: Well, we thank you. We intend to do some follow-up. We intend to have a community meeting when people can come and see the video, and see if pleople are interested enough to do any networking, any follow-up, around specifically local alternatives. That is in the future.

The Chairman: Very good. The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

je le fais tous les weekends. Nous avons beaucoup apprécié la projection de votre bande vidéo. On avait l'impression d'être sur place et d'entendre les gens qui assistaient à la réunion. Encore une fois merci d'être venus.

Mme Kennedy: Eh bien, merci à vous. Nous avons l'intention de donner une suite à cette réunion. Nous aimerions avoir une réunion publique dans notre localité où nous pourrions projeter la bande vidéo et interroger les gens pour savoir dans quelle mesure ils pourraient participer éventuellement à la préparation de solutions au plan local. C'est un projet d'avenir.

La présidente: Très bien. La séance est levée.

From the Mini-Skool Ltd.:
Jocelyn Cowern;
Marlene Dewey;
Brenda Lang;
Gwyneth Lewis.

From the Ottawa and District Labour Council:
Monique Dorgan;
Diane Lacroix;
Josey Finley;
Richard Balnis;
Ken Clavette.

From the Durham Professional Home Day Care:
Linda Hodgins, Director.

From the Social Planning and Research Council:
Milica Kovacevich;
Joy Kennedy.

De Mini-Skool Ltd.:
Jocelyn Cowern;
Marlene Dewey;
Brenda Lang;
Gwyneth Lewis.

Du Conseil du travail d'Ottawa et du district:
Monique Dorgan;
Diane Lacroix;
Josey Finley;
Richard Balnis;
Ken Clavette.

De la Durham Professional Home Day Care:
Linda Hodgins, directrice.

Du Social Planning and Research Council:
Milica Kovacevich;
Joy Kennedy.

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES/TÉMOINS

From the Social Planning Council of Metro Toronto:
Laura Johnson.

From the Ruston/Tomany Associates Ltd. of Toronto:
Judy Rogers.

From the University of Victoria:
Dr. Margie Mayfield.

From the Children's Unit of the Anglican Church of Canada:
Reverend Tom Kingston;
Heather Bennett.

From the Canadian Jewish Congress:
Yhetta Gold;
Louis Lenkinski;
Alan Feld;
Paula Spivak.

From the Town of Hearst:
Jean-Marie Blier;
Joanne O'Connor.

(*Continued on previous page*)

Du Social Planning Council of Metro Toronto:
Laura Johnson.

De la société Ruston/Tomany Associates Ltd. of Toronto:
Judy Rogers.

De l'Université de Victoria:
Margie Mayfield.

De la Children's Unit of the Anglican Church of Canada:
Révérend Tom Kingston;
Heather Bennett.

Du Congrès juif canadien:
Yhetta Gold;
Louis Lenkinski;
Alan Feld;
Paula Spivak.

De la municipalité de Hearst:
Jean-Marie Blier
Joanne O'Connor.

(*Suite à la page précédente*)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 46

Thursday, June 12, 1986
Friday, June 13, 1986

Chairperson: Shirley Martin

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 46

Le jeudi 12 juin 1986
Le vendredi 13 juin 1986

Présidence: Shirley Martin

Minutes of Proceedings and Evidence of the Special Committee on

Child Care

Procès-verbaux et témoignages du Comité spécial sur

La garde d'enfants

RESPECTING:

Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985

CONCERNANT:

Ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the
Thirty-third Parliament, 1984-85-86

Première session de la
trente-troisième législature, 1984-1985-1986

26400—1

SPECIAL COMMITTEE ON CHILD CARE

Chairperson: Shirley Martin

Vice-Chairperson: Leo Duguay

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA GARDE D'ENFANTS

Présidence: Shirley Martin

Vice-présidence: Leo Duguay

MEMBERS/MEMBRES

Ross Belsher
Suzanne Duplessis
Sheila Finestone
Margaret Anne Mitchell
Rob Nicholson

(Quorum 4)

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

Pursuant to Standing Order 94(3)(9)

On Thursday, June 12, 1986:
Bruce Halliday replaced Ross Belsher.

On Friday, June 13, 1986:
Ross Belsher replaced Bruce Halliday:
Bill Attewell replaced Ross Belsher.

Conformément à l'article 94(3)(9) du Règlement

Le jeudi 12 juin 1986:
Bruce Halliday remplace Ross Belsher.

Le vendredi 13 juin 1986:
Ross Belsher remplace Bruce Halliday:
Bill Attewell remplace Ross Belsher.

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and
Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 12, 1986
(97)

[*Text*]

The Special Committee on Child Care met at 8:45 o'clock a.m., this day, the Chairperson, Shirley Martin, presiding.

Members of the Committee present: Bruce Halliday, Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell and Robert Nicholson.

Other Members present: Bill Attewell and Brian White.

In attendance: Sherri Torjman and Glenn Drover, Researchers.

Witnesses: *From the Canadian Day Care Advocacy Association*: Lynette Pike; Julie Mathien; Gaétane Morissette; Larry Katz; Lucille MacKay and Lynne Westlake. *From the Vanier Institute of the Family*: Dr. Doris Badir; Dr. Robert Glossop and Anne Mason. *From the Canadian Association of University Teachers*: Allan Sharp and Jane Gordon. *From the Family Service Canada*: Trevor Williams; Gerry Gaughan, Vice-President; Denise Laporte Dubuc and John Pepin. Polly Hill and June Callwood. *From the Manufacturers Life Insurance Company*: Pat Jones, Staff Counsellor, Employee Relations ans Sy Landau, Vice-President, Human Resource Corporate Office. *From the Canadian Labour Congress*: Nancy Riche, Executive Vice-President of Canadian Labour Congress; Patricia Blackstaffe, Member of CLC Women's Committee and National Representative of Communications Workers of Canada; Carol Phillips, Member of CLC Women's Committee and National Representative of Canadian Auto Workers; Bob Baldwin, Senior Researcher for Research and Legislation of Canadian Labour Congress and Linda Gallant, National Representative for Women's Bureau of Canadian Labour Congress. *From the National Council of YMCA's of Canada*: Judith Levkoe, Director of Provincial Government Relations; Wilda Phillips, Executive Program, Director for Preschool and Family Education and Peter Schmitt, Executive Director of Kingston.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, December 12, 1985, Issue No. 1*).

The witnesses from the Canadian Day Care Advocacy Association made a statement and answered questions.

Dr. Doris Badir from the Vanier Institute of the Family made a statement and with Dr. Robert Glossop and Anne Mason answered questions.

Allan Sharp and Jane Gordon from the Canadian Association of University Teachers made a statement and answered questions.

Trevor Williams and Gerry Gaughan from the Family Service Canada made a statement and with Denise Laporte Dubuc and John Pepin answered questions.

At 11:47 o'clock a.m. the Committee suspended its meeting.

At 11:55 o'clock a.m. the Committee resumed its meeting.

PROCÈS-VERBAUX

LE JEUDI 12 JUIN 1986
(97)

[*Traduction*]

Le Comité spécial sur la garde d'enfants se réunit, aujourd'hui à 8 h 45, sous la présidence de Shirley Martin, (*présidente*).

Membres du Comité présents: Bruce Halliday, Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell et Robert Nicholson.

Autres députés présents: Bill Attewell et Brian White.

Aussi présents: Sherri Torjman et Glenn Drover, chargés de recherche.

Témoins: *De la Canadian Day Care Advocacy Association*: Lynette Pike; Julie Mathien; Gaétane Morissette; Larry Katz; Lucille MacKay et Lynne Westlake. *De l'Institut Vanier de la famille*: Doris Badir; Robert Glossop et Anne Mason. *De l'Association canadienne des professeurs d'université*: Allan Sharp et Jane Gordon. *De Services à la famille-Canada*: Trevor Williams; Gerry Gaughan, vice-président; Denise Laporte Dubuc et John Pepin. Polly Hill et June Callwood. *De la Manufacturers, compagnie d'assurance-vie*: Pat Jones, conseiller du personnel, relations des employés; Sy Landau, vice-président, Bureau des ressources humaines. *Du Congrès du travail du Canada*: Nancy Riche, vice-présidente exécutive; Patricia Blackstaffe, membre du Comité des femmes et déléguée nationale de *Communications Workers of Canada*; Carol Phillips, membre du Comité des femmes du CTC, et déléguée nationale de la *Canadian Auto Workers*; Bob Baldwin, chargé de recherche principal, Recherche et législation, Congrès du travail du Canada; Linda Gallant, déléguée nationale du Bureau des femmes du Congrès du travail du Canada. *Du Conseil national des YMCA du Canada*: Judith Levkoe, directrice des relations avec les gouvernements des provinces; Wilda Phillips, Programme du bureau, directrice de l'éducation dans les maternelles et dans la famille; Peter Schmitt, directeur exécutif de Kingston.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 12 décembre 1985, fascicule nº 1*).

Les témoins de la *Canadian Day Care Advocacy Association* font une déclaration et répondent aux questions.

Doris Badir, de l'Institut Vanier de la famille, fait une déclaration, puis elle-même, Robert Glossop et Anne Mason répondent aux questions.

Allan Sharp et Jane Gordon, de l'Association canadienne des professeurs d'université, font une déclaration et répondent aux questions.

Trevor Williams et Gerry Gaughan, de Services à la famille-Canada, font une déclaration, puis eux-mêmes, Denis Laporte Dubuc et John Pepin répondent aux questions.

A 11 h 47, le Comité interrompt les travaux.

A 11 h 55, le Comité reprend les travaux.

Polly Hill and June Callwood made a statement and answered questions.

Pat Jones from the Manufacturers Life Insurance Company made a statement and with Sy Landau answered questions.

Nancy Riche from the Canadian Labour Congress made a statement and with Bob Baldwin, Linda Gallant, Carol Phillips and Patricia Blackstaffe answered questions.

Judith Levkoe from the National Council of the YMCA's of Canada made a statement and with Wilda Phillips and Peter Schmitt answered questions.

At 1:38 o'clock p.m., the Committee adjourned until 3:30 o'clock p.m. this afternoon.

AFTERNOON SITTING
(98)

The Special Committee on Child Care met at 3:30 o'clock p.m., the Chairperson, Shirley Martin, presiding.

Members of the Committee present: Shirley Martin, Margaret Mitchell and Lucie Pépin.

Other Members present: Bill Attewell and Jim Hawkes.

In attendance: Sherri Torjman, Researcher.

Witnesses: *From the National Union of Provincial Government Employees*: John Fryer, National President. *From La Leche League of Canada*: Cynthia Butler. *From the Salvation Army*: Captain Bruce Power; Colonel Roy Calvert and Rohan Nanayakkara, Government Relations Officer. *From the National Action Committee on the Status of Women*: Louise Dulude, President and Debbie Hughes-Geoffrion, Chairperson of Social Services. *From the Canadian Association for Community Living*: André Blachet, Rose Calati, Colette Savard and Jacques Pelletier.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, December 12, 1985, Issue No. 1*).

John Fryer from the National Union of Provincial Government Employees made a statement and answered questions.

Cynthia Butler from La Leche League of Canada made a statement and answered questions.

Captain Bruce Power and Rohan Nanayakkara from the Salvation Army made a statement and answered questions.

Louise Dulude and Debbie Hughes-Geoffrion from the National Action Committee on the Status of Women made a statement and answered questions.

André Blachet, Rose Calati, Colette Savard and Jacques Pelletier from the Canadian Association for Community Living made a statement and answered questions.

At 6:10 o'clock p.m., the Committee adjourned until 6:45 o'clock p.m. this evening.

Polly Hill et June Callwood font une déclaration et répondent aux questions.

Pat Jones, de la Manufacturers, compagnie d'assurance-vie, fait une déclaration, puis elle-même et Sy Landau répondent aux questions.

Nancy Riche, du Congrès du travail du Canada, fait une déclaration, puis elle-même, Bob Baldwin, Linda Gallant, Carol Phillips et Patricia Blackstaffe répondent aux questions.

Judith Levkoe, du Conseil national des YMCA du Canada, fait une déclaration, puis elle-même, Wilda Phillips et Peter Schmitt répondent aux questions.

A 13 h 38, le Comité interrompt les travaux pour les reprendre, cet après-midi, à 15 h 30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(98)

Le Comité spécial sur la garde d'enfants se réunit, aujourd'hui à 15 h 30, sous la présidence de Shirley Martin, (*présidente*).

Membres du Comité présents: Shirley Martin, Margaret Mitchell et Lucie Pépin.

Autres députés présents: Bill Attewell et Jim Hawkes.

Aussi présente: Sherri Torjman, chargée de recherche.

Témoins: *Du Syndicat national de la fonction publique provinciale*: John Fryer, président national. *De La Leche League of Canada*: Cynthia Butler. *De l'Armée du salut*: Capitaine Bruce Power; colonel Roy Calvert et Rohan Nanayakkara, préposé aux relations gouvernementales. *Du Comité d'action de la situation de la femme*: Louise Dulude, présidente; Debbie Hughes-Geoffrion, présidente des services sociaux. *De la Canadian Association for Community Living*: André Blachet, Rose Calati, Colette Savard et Jacques Pelletier.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 12 décembre 1985, fascicule nº 1*).

John Fryer, du Syndicat national de la fonction publique provinciale, fait une déclaration et répond aux questions.

Cynthia Butler, de La Leche League of Canada, fait une déclaration et répond aux questions.

Le capitaine Bruce Power et Rohan Nanayakkara, de l'Armée du salut, font une déclaration et répondent aux questions.

Louise Dulude et Debbie Hugues-Geoffrion, du Comité national d'action de la situation de la femme, font une déclaration et répondent aux questions.

André Blachet, Rose Calati, Colette Savard et Jacques Pelletier, de la *Canadian Association for Community Living*, font une déclaration et répondent aux questions.

A 18 h 10, le Comité interrompt les travaux pour les reprendre, en soirée, à 18 h 45.

EVENING SITTING
(99)

The Special Committee on Child Care met at 6:50 o'clock p.m., this day, the Chairperson, Shirley Martin, presiding.

Members of the Committee present: Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell, Robert Nicholson and Lucie Pépin.

Other Member present: Girve Fretz.

In attendance: Sherri Torjman and Mildred Morton, Researchers.

Witnesses: *From the National Council of Women of Canada*: Tina Rogers, Convenor of Child and Family and May Nickson. *From the Canadian Research Institute for the Advancement of Women*: Jill Vickers, President and Linda Clippingdale, Acting Executive Director. *From the Women in Science and Engineering*: Mary Jean Wightman, Director; Sabine Roklfs, Past President and Alison Edgar, President of Ottawa Chapter. Honourable Reuben Baetz. *From the Private Home Day Care Association*: John Pépin, President and Andrews Cumella, Board Member. *From the Citizens for Public Justice*: Gerald Vandezande, Public Affairs Director and Richard Randall, Research Assistant. *From the Canadian Medical Association and Canadian Psychiatric Association*: Dr. Geekie, M.D.; Dr. Jean-Francois Saucier, M.D., Ph.D. and Dr. Albert Plante, M.D. *From the Women for the Survival of Agriculture*: Mary Lou Jackson.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, December 12, 1985, Issue No. 1*).

Tina Rogers from the National Council of Women of Canada made a statement and with May Nickson answered questions.

Linda Clippingdale introduced Jill Vickers from the Canadian Research Institute for the Advancement of Women who made a statement and answered questions.

The witnesses from the Women in Science and Engineering made a statement and answered questions.

The Honourable Reuben Baetz made a statement and answered questions.

John Pépin and Andrews Cumella from the Private Home Daycare Association made a statement and answered questions.

Gerald Vandezande and Richard Randall from the Citizens for Public Justice made a statement and answered questions.

Dr. Geekie and Dr. Saucier from the Canadian Psychiatric Association made a statement and answered questions.

Mary Lou Jackson from the Women for the Survival of Agriculture made a statement and answered questions.

At 10:14 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

SÉANCE DU SOIR
(99)

Le Comité spécial sur la garde d'enfants se réunit, aujourd'hui à 18 h 50, sous la présidence de Shirley Martin, (*présidente*).

Membres du Comité présents: Shirley Martin, Margaret Anne Mitchell, Robert Nicholson et Lucie Pépin.

Autre député présent: Girve Fretz.

Aussi présentes: Sherri Torjman et Mildred Morton, chargées de recherche.

Témoins: *Du National Council of Women of Canada*: Tina Rogers, convocatrice (Enfant et famille); May Nickson. *De l'Institut canadien de recherche pour l'avancement de la femme*: Jill Vickers, présidente; Linda Clippingdale, directrice exécutive suppléante. *De Women in Science and Engineering*: Mary Jean Wightman, directrice; Sabine Roklfs, ancienne présidente; Alison Edgar, présidente de la section d'Ottawa. L'honorable Reuben Baetz. *De la Private Home Day Care Association*: John Pépin, président; Andrews Cumella, membre du conseil. *Des Citizens for Public Justice*: Gerald Vandezande, directeur des Affaires publiques; Richard Randall, adjoint à la recherche. *De l'Association médicale du Canada et de la Canadian Psychiatric Association*: Docteur Geekie, m.d.; docteur Jean-François Saucier, m.d., Ph. d., et docteur Albert Plante, m.d. *Des Women for the Survival of Agriculture*: Mary Lou Jackson.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 12 décembre 1985, fascicule nº 1*).

Tina Rogers, du *National Council of Women of Canada*, fait une déclaration, puis elle-même et May Nickson répondent aux questions.

Linda Clippingdale présente Jill Vickers, de l'Institut canadien de recherche pour l'avancement de la femme qui fait une déclaration et répond aux questions.

Les témoins des *Women in Science and Engineering*, font une déclaration et répondent aux questions.

L'honorable Reuben Baetz fait une déclaration et répond aux questions.

John Pépin et Andrews Cumella, de la *Private Home Daycare Association*, font une déclaration et répondent aux questions.

Gerald Vandezande et Richard Randall, des *Citizens for Public Justice*, font une déclaration et répondent aux questions.

Le docteur Geekie et le docteur Saucier, de la *Canadian Psychiatric Association*, font une déclaration et répondent aux questions.

Mary Lou Jackson, des *Women for the Survival of Agriculture*, fait une déclaration et répond aux questions.

A 22 h 14, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidente.

FRIDAY, JUNE 13, 1986
(100)

The Special Committee on Child Care met *in camera* at 9:38 o'clock a.m., this day, the Chairperson, Shirley Martin, presiding.

Members of the Committee present: Shirley Martin, and Robert Nicholson.

In attendance: Gordon Cleveland, Pearl Downie, Glenn Drover, Mildred Morton and Sherri Torjman, Researchers. Bob Harris. Kathy Martin, Member's Assistant.

Witnesses: *From the University of Toronto*: Dr. Michael Krashinsky. *From the "Université du Québec à Montréal"*: Dr. Ruth Rose-Lizée.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, December 12, 1985, Issue No. 1*).

The witnesses made a presentation and answered questions.

A 11:39 o'clock a.m., the Committee adjourned until 2:00 p.m., this afternoon.

AFTERNOON SITTING
(101)

The Special Committee on Child Care met *in camera* at 2:06 o'clock p.m., this day, the Chairperson, Shirley Martin, presiding.

Members of the Committee present: Bill Attewell, Shirley Martin and Margaret Anne Mitchell.

In attendance: Gordon Cleveland, Pearl Downie, Glenn Drover, Mildred Morton and Sherri Torjman, Researchers. Bob Harris. Kathy Martin, Member's Assistant.

Witness: *From the University of Guelph*: Dr. Donna Lero.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Tuesday, November 26, 1985 (*See Minutes of Proceedings and Evidence of Thursday, December 12, 1985, Issue No. 1*).

Dr. Lero made a presentation and answered questions.

At 4:10 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

LE VENDREDI 13 JUIN 1986
(100)

Le Comité spécial sur la garde d'enfants se réunit à huis clos, aujourd'hui à 9 h 38, sous la présidence de Shirley Martin, (*présidente*).

Membres du Comité présents: Shirley Martin et Robert Nicholson.

Aussi présents: Gordon Cleveland, Pearl Downie, Glenn Drover, Mildred Morton et Sherri Torjman, chargés de recherche. Bob Harris. Kathy Martin, adjointe du député.

Témoins: *De l'Université de Toronto*: Michael Krashinsky. *De l'Université du Québec à Montréal*: Ruth Rose-Lizée.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 12 décembre 1985, fascicule nº 1*).

Les témoins donnent un exposé et répondent aux questions.

A 11 h 39, le Comité interrompt les travaux pour les reprendre, cet arpès-midi, à 14 heures.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
(101)

Le Comité spécial sur la garde d'enfants se réunit à huis clos, aujourd'hui à 14 h 06, sous la présidence de Shirley Martin, (*présidente*).

Membres du Comité présents: Bill Attewell, Shirley Martin et Margaret Anne Mitchell.

Aussi présents: Gordon Cleveland, Pearl Downie, Glenn Drover, Mildred Morton et Sherri Torjman, chargés de recherche. Bob Harris. Kathy Martin, adjointe du député.

Témoin: *De l'Université de Guelph*: Donna Lero.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 26 novembre 1985. (*Voir Procès-verbaux et témoignages du jeudi 12 décembre 1985, fascicule nº 1*).

Mme Lero fait un exposé et répond aux questions.

A 16 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidente.

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

EVIDENCE

(*Recorded by Electronic Apparatus*)

[*Texte*]

Thursday, June 12, 1986

• 0844

The Chairman: Ladies and gentlemen, I call this meeting to order.

• 0845

Ms Mitchell: Madam Chairperson, before we proceed with this hearing, can I put a comment on the record about attendance, please?

The Chairman: Yes.

Ms Mitchell: I would just like to express a concern I have—I know my party would share this—about today's low attendance. I am particularly concerned that the Liberals have not had any representation for quite a number of days in these hearings.

I would like to apologize particularly to the Canadian Day Care Advocacy Association because I know how hard they have worked for many months. You are probably the best informed group in the country on the whole question of child care. I know you have come from all parts of Canada. I would have suggested postponing for a larger group except that I understand you have come from a distance and would like to proceed.

I think it should be on the record that there is concern about attendance on both sides of the table.

The Chairman: Thank you, Ms Mitchell.

Welcome. I think you have all been at the table before at one point or another in our tour across the country. I welcome you this morning. The floor is yours and we are here to listen.

Ms Lynette Pike (Canadian Day Care Advococy Association): Thank you very much. We are very glad to be here. As you can see from our name tags, we have come from across the country today to be here.

We have a 24-member steering committee. It would have been nice if we all could have been here, but unfortunately we have our annual meeting next weekend and our schedules did not connect well with yours.

What I would like to do right now is introduce the members we have present. I am a single parent of a 7-year-old daughter whose 19 different child care arrangements I described to you when you were in St. John's back in March. I work as a social worker at the children's rehabilitation centre. That is a centre serving handicapped children throughout the province of Newfoundland and Labrador. I have been a member of the Canadian Day Care Advococy Association Steering Commit-

TÉMOIGNAGES

(*Enregistrement électronique*)

[*Traduction*]

Le jeudi 12 juin 1986

La présidente: Mesdames et messieurs, la séance est ouverte.

Mme Mitchell: Madame la présidente, avant que ne commence cette séance pourrais-je, s'il vous plaît, faire un commentaire à mettre au procès-verbal au sujet des présences?

La présidente: Certainement.

Mme Mitchell: Je voudrais seulement dire que la faible assistance d'aujourd'hui me préoccupe et je sais que mon parti pourrait s'en inquiéter. Ce qui me préoccupe particulièrement c'est le fait que les Libéraux n'assistent pas à ces audiences depuis bon nombre de jours.

Je voudrais particulièrement m'excuser auprès de CDCAA (*Canadian Day Care Advocacy Association*) car je sais que les membres de cette association ont travaillé très fort pendant de nombreux mois. Vous êtes probablement le groupe le mieux informé au pays en ce qui concerne tous les aspects de la question des garderies. Je sais que vous venez de toutes les régions du Canada. J'aurais bien suggéré de remettre la séance à plus tard en espérant que l'assistance finira par s'accroître mais je sais que vous venez de loin et que vous voulez entamer les délibérations sans tarder.

Je crois qu'il faut noter dans le procès-verbal que la faible assistnce des deux côtés de la table est préoccupante.

La présidente: Merci, madame Mitchell.

Je vous souhaite la bienvenue. Je crois que vous avez déjà participé à nos délibérations, à une séance où une autre, lors de notre tournée à travers le pays. Je vous souhaite donc la bienvenue ce matin. Vous avez la parole et nous sommes tout ouïe.

Mme Lynette Rike (CDCAA): Merci beaucoup. Nous sommes enchantés d'être ici ce matin. Comme vous pouvez le voir sur nos insignes nous venons de toutes les régions du Canada.

Notre comité d'organisation comprend 24 membres. Il aurait été agréable que notre comité soit ici au complet ce matin. Malheureusement, notre assemblée générale doit avoir lieu le week-end prochain et le calendrier de nos activités n'était pas très compatible avec votre programme.

J'aimerais, pour commencer, vous présenter les membres de CDCAA qui sont ici. Je suis une mère célibataire ayant une fille de 7 ans. À St-Jean de Terre-Neuve, en mars dernier, je vous ai présenté 19 procjets diférents de garderie. je suis assistante sociale au Centre de rééducation des enfants handicapés qui dessert la province de Terre-Neuve et le Labrador. Je suis membre de CDCAA depuis avril 1984. Depuis février 1986, je fais partie de l'exécutif de cette association.

[*Text*]

tee since April 1984, and since February of this year I have been on the executive.

Also present is Lucille MacKay. Lucille is representing British Columbia. She is presently the co-ordinator of University Day Care Services at the University of Victoria in Victoria, British Columbia. She is a former day care home provider, nursery school teacher, and she has taught native Indian children. She is the mother of four children who have graduated from a variety of day care arrangements.

Also here today is Julie Mathien. Julie is employed on the Toronto Board of Education as a program adviser. She is a member of the steering committee representing Ontario. With her husband, she shares the raising of two sons.

Also present is Larry Katz. Larry is the father of three children, two of whom have attended day care centres. The most recent addition, only having been born a month ago, has not had time to check out the local resources. He is on the planning committee of the second day care conference which was held in Winnipeg in 1982, and he has been on the executive of the Canadian Day Care Advococy Association representing Ontario since the formation of the association. He is also the co-ordinator of the CUPE National Day Care Committee.

• 0850

Gaétane Morissette is our delegate from Quebec and is the co-chairperson of our association. She is a former director of a day care centre in Quebec. There are two staff people; Lise Corbeil-Vincent is the co-ordinator of the Canadian Day Care Advocacy Association. She has formerly worked with the Social Planning Council of Ottawa-Carleton and as a research assistant in the Ottawa-Carleton Day Care Task Force. She is a parent with two children who have also experienced various forms of day care.

Lynne Westlake is the other co-ordinator with our association. Lynne has worked in day care, licensed family day care and child welfare for the last 12 years. As a parent, she has been involved in child care issues for the last 19 years. She is a mother of two. She started out as a volunteer with our organization. As I have pointed out, she has been our co-ordinator for the past two years. I hope that has served as some form of introduction as to who we are and where we are coming from.

We would like to offer a summary of our brief. It is quite long; you may have seen copies of it. We would then like to briefly review the recommendations. We have some basic points—points that we at least feel are basic—that we would like to raise with you. Various members will be raising different points. After that, we will hopefully have time left for some frank discussion and questions in both directions. We hope we can ask you some, and we hope you have some for us. I would like to call on Julie Mathien to present the summary of our brief.

[*Translation*]

Lucille Mackay, qui représente la Colombie-Britannique, est également ici. Elle est actuellement coordonnatrie des services universitaires de garderie à l'Université de Victoria, à Victoria en Colombie-Britannique. Antérieurement, Lucille a fourni des services de garderie, elle a enseigné à l'école maternelle et elle s'est occupé de l'éducation des enfants amérindiens. Elle a mis au monde quatre enfants qui se sont bien développés dans divers types de garderie avant d'aller à l'école.

Julie Mathien, ici présente, est employée comme consultante en programmes à la Commission scolaire de Toronto. Elle est membre du comité d'organisation de CDCAA où elle représente l'Ontario. Avec son mari, elle élève deux fils.

Voici Larry Katz, chef d'une famille monoparentale qui comprend trois enfants dont deux sont allés dans des garderies. Le troisième enfant, né il y a seulement un mois, n'a pas encore besoin de ce type de serice. Larry fait partie du comité de planification de la Deuxième conférence sur les garderies tenue à Winnipeg en 1982. Il est membre de l'exécutif de CDCAA où il représente l'Ontario depuis la fondation de cette association. Enfin, Larry est coordonnateur du Comité national CUPE qui s'occupe également de la question des garderies.

Gaétane Morissette, déléguée du Québec, est également coprésidente de notre association. Elle a été directrice d'une garderie au Québec. Lise Corbeil-Vincent est l'une des deux coordonnatrices de CDCAA (*Canadian Day Care Advocacy Association*). Antérieurement, Lise a travaillé au Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton et au groupe de travail sur les garderies d'Ottawa-Carleton en tant qu'assistante de recherche. Elle a deux enfants ayant séjourné dans divers types de garderies.

Lyne Westlake est l'autre coordonnatrice de CDCAA. Voici douze ans que Lynne travaille dans le domaine des garderies et autres institutions destinées au bien-être des enfants. En tant que mère de famille elle s'occupe de ces questions depuis 19 ans. Elle a deux enfants. Lynne a commencé comme bénévole dans notre association. Elle est coordonnatrice depuis deux ans. J'espère que ces présentations vous permettront de savoir qui nous sommes et d'où nous venons.

Nous voudrions vous donner un aperçu de notre mémoire qui est très long. Peut-être en avez-vous une copie. En somme, nous pourrions passer brièvement en revue les recommandations. Nous avons des points que nous considérons essentiels et que nous voudrions vous soumettre. Différents membres de CDCAA soulèveront divers points. Ensuite, il est à espérer que nous aurons assez de temps pour discuter franchement et poser des questions dans les deux sens. En d'autres termes, nous espérons que vous aurez des questions à nous poser et que nous en aurons à vous poser. Je demanderai à Julie Mathien de présenter le résumé de notre mémoire.

[*Texte*]

Ms Julie Mathien (Canadian Day Care Advocacy Association): Thank you, Lynette. I am not going to go through the entire brief. It is obviously quite lengthy and I know we have summarized it for you. I would just like to say that the first sections touch on the history of the family in Canada. We recognize the necessity of parent choice in child rearing, and we discuss some of the reasons why many Canadian families do not have access to the kind of choices that they feel they need as far as child rearing is concerned.

We talk about parent preference in terms of methods of child rearing, and we discuss the necessity for good child care, whether it is inside or away from home. We discuss the benchmarks of good child care and the necessity of direct funding for child-care services.

The Canadian Day Care Advocacy Association has adopted the several principles as a foundation for a national child care policy. We believe in universality; all children should have access to high quality child care services regardless of family income or parents' employment status. Parents should determine the nature and extent of their children's participation.

We believe in quality. To ensure high-quality, child care services should be licensed and regulated, reflecting the best current knowledge about early childhood development, as well as the varied cultural and linguistic backgrounds of Canadian families.

Cost should not be a barrier to access for any family. User fees should diminish over a realistic time frame, with a small parent fee to remain. Assistance with this fee should be provided to low-income families.

Parents should have an active and significant role in determining the child-care environment. Child-care services should be governed by elected committees composed of at least 51% parent users. Those involved in the delivery and direction of child-care services should be involved in the decision-making process.

In order that public funds be used to maximun advantage, child care services should be non-profit operations. We discuss this in greater detail in the body of our brief, and I know that you have had many submissions on this topic. So I am not going to go into a great deal of detail.

Child care employees should receive salary and benefits commensurate with the value of their work and their educational qualifications. These principles are operationalized in the following model of a comprehensive child care service.

The first part consists of core services, and we are assuming that these services are licensed, or regulated in some fashion. We discussed the need for regulation in the body of our brief.

[*Traduction*]

Mme Julie Mathien (CDCAA): Merci, Lynette. je ne vais pas couvrir le mémoire tout entier. Il est très long et nous l'avons résumé pour vous. Je dirai seulement que les premières sections passent en revue l'histoire des familles au Canada. Nous reconnaissons que les parents doivent pouvoir choisir l'éducation qu'ils veulent pour leurs enfants. Nous expliquons pourquoi de nombreuses familles canadiennes n'ont pas les options qu'elles aimeraient avoir pour l'éducation de leurs enfants.

Nous parlons de la préférence des parents en ce qui concerne les méthodes d'éducation des enfants et nous insistons sur la nécessité d'une bonne éducation à la maison ou à l'extérieur. Nous évaluons les critères d'une bonne éducation pour les enfants et nous recommandons le financement direct pour les services de garderie.

Notre association a adopté plusieurs principes pouvant servir de fondation à la politique nationale en matière de garderie. Nous croyons en l'universalité du programme: tous les enfants devraient pouvoir accéder à des services de garderie de bonne qualité, quels que soient le revenu des familles et le statut professionnel des parents. Ces derniers devraient déterminer la nature et la durée de la participation de leurs enfants à des services de garderie.

Nous sommes convaincus que la qualité est nécessaire. Pour que les services de garderie aient une bonne qualité il faut qu'ils soient réglementés et autorisés en fonction des meilleurs critères actuellement connus pour le développement de la première enfance et en fonction des antécédents culturels et linguistiques fort variés des familles canadiennes.

Le coût des services de garderie ne devrait constituer une barrière pour aucune famille. Les droits devant être payés par les parents devraient diminuer dans un délai raisonnable afin de devenir abordables pour toutes les familles. Des subventions devraient être accordées aux familles à faible revenu.

Les parents devraient jouer un rôle important dans la détermination de l'environnement souhaitable pour une garderie. les serices de garderie devraient être gérés par des comités élus composés en majorité de parents (au moins 51 p. 100). Les personnes s'occupant de la gestion ou de l'éducation dans les garderies devraient participer aux prises de décision.

Pour que les fonds publics soient employés le plus avantageusement possible, les services de garderie devraient être à but non lucratif. Nous avons traité cete question en détail dans notre mémoire et je sais que vous avez eu beaucoup de témoignages à ce sujet. C'est pourquoi je ne vais pas en parler longuement.

Les personnes employées dans les garderies devraient recevoir un salaire et des avantages sociaux proportionnés à la valeur de leur travail et de leur qualitification professionnelle. Ces principes sont mis en application dans le modèle de service complet de garderie esquissé ci-dessous:

La première partie comprend les services essentiels et nous supposons que ces services sont réglementés et autorisés d'une façon ou d'une autre. La nécessité de la réglementation est explicite dans notre mémoire.

[*Text*]

First of all, as part of these core services, we would have licensed full-time and part-time group programs for children aged 0 to 6, for pre-schoolers. We also recommend licensed group programs for school-age children outside of regular school hours; before and after school, lunch time, school breaks and holidays. We are suggesting supervised family home care for children ages 0 to 12 for those families who would prefer to have their children cared for in a home rather than in a group setting.

• 0855

The second part of our suggested plan for child care services is supplementary services, which are resource and support services that would assist parents and other people taking care of children at home—private home day care providers, in other words.

Some kind of training, particularly for the private home day care providers and things like parent-child drop-ins, information services and also, emergency and occasional child care are considered to be supplementary child care services.

In our brief, we talk about the loss of the kinds of networks that parents who stayed at home to look after their children used to have. Those neighbourhood networks tend not to exist any more and our experience has shown that things like parent-child drop-ins are very popular and very necessary to end isolation.

We also suggest local planning options whereby local communities would develop a mix of services to meet their unique needs. Both the type of services and the method of delivering them may vary across the country, with different models developed in the north, in rural areas and in urban centres.

Our suggestion is that this can be accomplished through what is very commonly known—and again, I know you have heard this model before—as the neighbourhood hub model, where you have a group day care centre and a community resource centre in the middle with the supplementary services—private home day care and things of that nature—fanning out into the community.

In all cases, a comprehensive system would include regulated services for families needing full-time care and support services for those caring for children at home. These services would be operated in a co-ordinated way, making them accessible to parents and children.

We suggest this system be funded by a new body of regulation and legislation which would be called the child care financing act. We propose that this new Canada-wide child care service be funded in such a way that our principles are met. The new vehicle for funding would be legislation that we have named the chilc care financing act.

[*Translation*]

Dans le cadre des services essentiels, nous recommandons des programmes autorisés à plein temps ou à temps partiel pour des groupes d'enfants préscolaires ayant de 0 à 6 ans. Nous recommandons également des programmes autorisés pour les élèves des écoles en dehors des heures de classe, avant et après la journée d'école, à l'heure du lunch, pendant les récréations et durant les vacances. Nous recommandons, de la naissance à l'âge de 12 ans, des services de garde surveillés en milieu familial pour les familles qui préfèrent laisser leurs enfants dans un milieu de ce genre plutôt que dans une garderie.

Deuxièmement, nous préconisons des services de garde supplémentaires, c'est-à-dire des services de ressources et d'appui qui aideraient les parents et les autres personnes qui assurent la garde des enfants en milieu familial, c'est-à-dire les dispensateurs de soins dans une maison privée.

Nous considérons également comme services supplémentaires des programmes de formation, spécialement pour les personnes qui gardent des enfants en milieu familial, ainsi que les haltes-garderies, les services d'information et les services de garde occasionnels ou d'urgence.

Dans notre mémoire, nous discutons de la disparition des réseaux qu'avaient auparavant les parents qui restaient à la maison pour s'occuper de leurs enfants. Ces réseaux de quartier ne semblent plus exister et nous avons constaté que des services comme les haltes-garderies sont très populaires et très nécessaires pour mettre fin à cet isolement.

Nous préconisons également des mesures de planification locales, c'est-à-dire que les collectivités pourraient constituer un ensemble de services répondant à leurs besoins particuliers. La nature des services et leur mode de prestation peuvent varier entre les régions, des modèles différents étant offerts dans le Nord, dans les régions rurales et dans les centre urbains.

A notre avis, cela peut être réalisé grâce au service que l'on appelle communément, et dont vous avez sûrement entendu parler, le service en étoile, c'est-à-dire qu'il y a au centre une garderie et un centre de ressources communautaires d'où rayonnent dans la collectivité des services supplémentaires, c'est-à-dire la garde en milieu familial et autres services du genre.

Dans tous les cas, un système complet inclurait des services réglementés pour les familles qui ont besoin de services de soutien pour ceux qui prennent eux-mêmes soin de leurs enfants à la maison. Ces services seraient assurés de façon coordonnée et seraient accessibles aux parents et aux enfants.

Nous recommandons que le financement de ce régime se fasse en vertu d'une loi qui s'intitulerait la loi sur le financement des services de garde d'enfants ainsi qu'en vertu des règlements pris en application de celle-ci. Nous proposons que ce nouveau service national de garde d'enfants soit financé de manière à garantir le respect de nos principes. Le nouvel instrument de financement serait la loi sur le financement des services de garde d'enfants.

[*Texte*]

This proposed act provides the framework and funding which will allow the development of a comprehensive, non-profit, high quality child care system in Canada. It is based on federal initiatives leading to federal—provincial—territorial cost-sharing in an evolution from the present user fee system to a publicly-funded system.

Provinces would be able to receive funds from the federal government, based on the following program criteria.

The first would be providing a range of child care options to meet the needs of families in local communities.

The second would be: Child care services must be administered and operated on a non-profit basis by provincial or municipal governments or by approved groups, like parent co-operatives or community organizations.

In order to ensure financial accountability, effficiency and high quality services, each province or territory must establish the necessary co-ordinated procedures to administer and monitor child care services.

Mechanisms must be developed in each province or territory to ensure parent control and accountability to families, communities and society.

Thirdly, program quality: Responsibility for the provision and regulation of child care services rests with the provincial and territorial governments.

Minimum standards must be established consistent with the best available knowledge about early childhood development and learning.

Availability: Each province or territory must develop a plan which will provide that within 10 years, a range of child care services are available to all families who wish to use them.

Affordability is the last. Within 10 years, each province or territory must fund a system of children's services which will meet the principles and criteria outlined in this proposed act.

Fifty percent of the costs will be incurred by the federal government. For poorer provinces and territories, the federal government may contribute over 50%, and the development of these services will be in three phases.

Phase one: Direct funding of child care services will be initiated through the introduction of operational grants paid by the federal government through the provinces to not-for-profit programs. Operational grants will be available to for-profit programs as well—and that is excluding commercial chains—for a period of three years so they have an oportunity to modify their status to non-profit, if they so choose.

[*Traduction*]

Cette loi prévoirait le cadre et le financement permettant la mise en place au Canada d'un régime de garde d'enfants complet, de qualité et à but non lucratif. Cela reposerait sur des initiatives fédérales aboutissant à une entente de partage de frais fédérale-provinciale-territoriale et traduirait l'évolution entre le régime actuel du paiement par l'usager et un régime public.

Les provinces seraient admissibles à des fonds fédéraux, compte tenu des critères suivants:

Premièrement, il faudrait assurer un éventail de services de garde répondant aux besoins des familles dans les collectivités.

Deuxièmement, il faudrait que les services de garde d'enfants soient administrés et assurés en régime non lucratif par les administrations provinciales ou municipales, ou encore par des groupes approuvés comme des coopératives de parents ou des organisations communautaires.

Pour garantir la responsabilité financière, l'efficacité et la qualité des services, chaque province ou territoire serait tenu de mettre en place les procédures de coordination nécessaires pour administrer et contrôler les services de garde.

Il faudrait également que, dans chaque province ou territoire, des mécanismes soient créés pour assurer la mainmise des parents et la responsablité envers les familles, les collectivités et la société.

Troisièmement, pour assurer la qualité des programmes, il faudrait que les administrations provinciales et territoriales assument la responsabilité de la prestation et de la réglementation des services de garde.

Il faudrait également fixer des normes minimales tenant compte des études les plus judicieuses au sujet du développement et des processus d'apprentissage des jeunes enfants.

En ce qui concerne la disponibilité, il faudrait que chaque province ou territoire dresse un plan prévoyant que, dans 10 ans, toutes les familles qui en ont besoin pourront faire appel à tout un éventail de services de garde d'enfants.

Enfin, sur le plan du coût, il faudrait que, dans 10 ans, chaque province ou territoire puisse financer des services de garde d'enfants répondant aux principes et critères prévus à la loi proposée.

Le gouvernement fédéral assumera 50 p. 100 des coûts engagés, mais pourra contribuer davantage dans le cas des provinces et des territoires démunis. Par ailleurs, ces services seront mis en place en trois temps.

En un premier temps, le financement direct des services de garde d'enfants se fera grâce à des subventions d'exploitation versées par l'administration fédérale, par l'entremise des provinces, aux programmes à but non lucratif. Ces subventions pourront aussi être versées aux services à but lucratif—exception faite des chaînes commerciales—pour une période de trois ans, afin de permettre à ceux qui le désirent de devenir des services à but non lucratif.

[*Text*]

• 0900

Existing funding through the Canada Assistance Plan will be retained for families who are eligible under current agreements and CAP funding should remain in place in this interim period of 10 years. We will assume that it will diminish as other kind of funding increases.

Phase two: Provinces and territories will match federal operational grants. Direct funding will increase incrementally throughout phase two. Existing funding through the Canada Assistance Plan will be retained under current agreements.

Phase three: At the end of the 10-year period, provinces and territories will equally share the cost of providing child care services with the federal government. Fees to parents will be no more than 15% of the total cost.

Ms Mitchell: Excuse me for interrupting. Can you either tell us what page you are reading from or else read a little more slowly so we can absorb what you are saying?

Ms Mathien: Sure, sorry. It is page 18 of our long brief.

Ms Mitchell: Thank you.

Mrs. Mathien: Phase three. At the end of the 10-year period, provinces and territories will equally share the cost of providing child care services with the federal government. Fees to parents will be no more than 15% of the total cost. Financial assistance will be available to all families who are unable to pay these fees.

Concurrent with these three phases, we also recommend a child care development and resources fund to go for capital expansion and a child care research evaluation and public education fund which is for investigation into various aspects of child care services in Canada. Although the cost of the service that I have just described may seem high, we had estimates ranging from $4.5 billion to $11 billion, the 50% coverage is $4.5 billion, there are substantial social benefits that have been partially costed out at $1.5 billion, so that for 50% coverage we have a net cost of about $3 billion.

The key to the financial base for child care is direct funding. Public dollars would flow directly to the service to cover both capital and operating costs. Gradually, this component would increase until it would cover most of the cost of services to families with young children. Direct funding is necessary because it will allow the development of high quality programs with stable funding. It will allow children from across the social and economic spectrum to have access to a wide range of

[*Translation*]

Les subventions présentement accordées au terme du Régime d'assistance publique du Canada continueront d'être versées aux familles admissibles en vertu des ententes actuelles et ce, jusqu'à la fin de la période de transition de 10 ans, en supposant qu'elles diminueront avec l'augmentation des autres genres de subventions.

Etape deux: Les provinces et les territoires accorderont des subventions au titre de l'exploitation d'un montant égal à celles versées par Ottawa. Le montant des subventions directes augmentera graduellement pendant cette deuxième étape. Les subventions présentement accordées au terme du Régime d'assistance publique du Canada continueront à être versées aux familles admissibles en vertu des ententes actuelles.

Etape trois: À la fin de la période de dix ans, les provinces et les territoires assumeront moitié-moitié avec le gouvernement fédéral le coût des services de garde. Les contributions exigées des parents ne dépasseront pas 15 p. 100 du coût total de ces services.

Mme Mitchell: Pardonnez-moi de vous interrompre. Pouvez-vous nous dire à quelle page vous en êtes ou lire un peu plus lentement pour nous donner la chance de comprendre ce que vous dites?

Mme Mathien: Certainement, je m'excuse. je tire cela de la page 18 de notre long mémoire.

Mme Mitchell: Merci.

Mme Mathien: Etape trois. À la fin de la période de 10 ans, les provinces et les territoires assumeront moitié-moitié avec le gouvernement fédéral le coût des services de garde. Les contributions exigées des parents ne dépasseront pas 15 p. 100 du coût total de ces services. Une aide financière sera acordée à toutes les familles incapables de payer leur contribution.

Parallèllement à ces trois étapes, nous recommandons aussi l'établissement d'une Caisse d'aide au développement des services de garde à l'enfance et la création d'une Caisse d'aide à la recherche, à l'étude et à l'éducation du public en matière de services de garde à l'enfance afin de financer la recherche sur les problèmes connexes à l'établissement et au fonctionnement de ces services et d'éduquer le grand public. Malgré que le coût du service que je viens tout juste de décrire puisse sembler élevé, car nous avons eu des estimations qui allaient de 4,5 milliards de dollars à 11 milliards de dollars, le coût pour les 50 p. 100 d'enfants visés s'établirait à 4,5 milliards de dollars, mais il y aurait des avantages sociaux considérables, qui ont été évalués en partie à 1,5 milliard de dollars, ce qui ramènerait le tout à un coût net d'environ 3 milliards de dollars.

Les subventions directes constitueront la pierre angulaire de la nouvelle assise financière des services de garde à l'enfance. L'argent du public ira directement aux services au titre des coûts d'immobilisation et d'exploitation. Ce volet prendra graduellement plus d'ampleur et viendra à englober la plus grande partie du coût des services aux familles avec de jeunes enfants. Mais pourquoi subventionner directement les services? Parce que les subventions directes permettront le développe-

[*Texte*]

child services. Equality of access for children would no longer be attached to their family's ability to pay or meet social or financial criteria. It will allow the people who provide child care to earn adequate wages. And most important of all, it will allow a comprehensive system of child care services to develop so that families with a variety of child care needs have access to the programs they require. In other words, parents will be able to act on the choices that they make for their young children.

Ms Pike: I would like to now call on Gaétane Morissette to briefly review the recommendations.

Mme Gaétane Morissette (coprésidente du *Canadian Daycare Advocacy Association*): Nous avons 13 recommandations.

1. Que le gouvernement du Canada admette et appuie à la fois le nouveau consensus en train de s'établir dans notre société vis-à-vis de l'éducation des enfants, de même que le principe pour les parents d'un choix en matière de services de garde.
2. Que les services de garde à l'enfance soient régis par une nouvelle loi fédérale ayant pour titre: Loi sur le financement des services de garde à l'enfance.
3. Que les gouvernements fédéral et provinciaux ou territoriaux se partagent à parts égales le coût des services prévus aux termes de ladite loi.
4. Que les gouvernements provinciaux soient libres de déterminer lequel de leurs ministères assumera la responsabilité de l'application de la nouvelle loi.
5. Que pour être admissibles à des subventions aux termes de la nouvelle loi, les services soient sans but lucratif ou dispensés par un gouvernement et qu'ils prévoient pour les parents et la société des mécanismes de contrôle. De plus, que les services à but lucratif soient subventionnés pendant une période de transition de trois ans afin de leur permettre de modifier leur statut et de devenir, si tel est leur désir, des services sans but lucratif.

• 0905

6. Que les communautés locales soient habilitées à choisir la formule de prestation de services la mieux adaptée à leurs besoins.
7. Que l'on permette à chaque communauté d'établir sa propre liste de services, selon les besoins du milieu. La liste des services pourrait inclure des programmes de groupe, de garde en milieu familial, à plein temps, à mi-temps, pour parents travaillant par quarts, la garde en cas d'urgence, la garde pendant 24 heures, des haltes d'accueil et des centres d'accueil pour les parents et les enfants.
8. Que d'ici 10 ans, l'accès au service de leur choix soit graduellement assuré aux parents.
9. Que d'ici 10 ans, un système de subventions directes atteignant au minimum 85 p. 100 du coût d'exploitation par place soit graduellement établi.

[*Traduction*]

ment de services de garde de qualité disposant d'une source de revenu garantie. Les subventions directes permettront aux enfants de toutes les couches sociales d'avoir accès à une foule de services de garde. L'égalité d'accès pour les enfants ne reposera plus sur la capacité de leurs parents de payer ni de remplir certaines conditions sociales ou financières. Les subventions directes permettront à ceux et celles qui dispensent des services de garde de bnéficier de traitements décents. Les subventions directes permettront, d'abord et avant tout, de développer un réseau complet de services de garde qui offrira la possiblité auxfamilles ayant des besoins variés en matière de garde d'enfants d'avoir acès aux programmes leur convenant. En d'autres mots, les subventions directes permettront aux parents de vraiment choisir la ou les formules les mieux adaptées à leurs jeunes enfants.

Mme Pike: Je demanderais maintenant à Gétane Morissette de résumer brièvement les recommandations.

Ms Gaétane Morissette (Co-Chairperson, Canadian Daycare Advocacy Association): We have 13 recommendations to make.

1. We recommend that the Government of Canada recognize and support both the changed consensus regarding child-rearing in our society and the integrity of parental choice where child care matters are concerned.
2. We recommend that child care services be placed under a new piece of federal legislation to be titled *The Child Care Financing Act*.
3. We recommend that services under this act be cost-shared equally between the federal and provincial or territorial governments.
4. We recommend that provincial governments have the right to choose which provincial ministry will house the new act.
5. We recommend that in order to qualify for funding under the new act, services must be operated on a non-profit basis only or by a government, with a mechanism for parent and community control. We further recommend that for profit programs (excluding commercial chains) be funded for a three-year transitional period so that they have an opportunity to modify their status to non-profit if they so wish.
6. We recommend that local communities be allowed to choose the service delivery model most adapted to their needs.
7. We recommend that each community be allowed to design its own list of services according to local needs. Services may include group, private home, full-time, part-time, shift options as well as emergency care, 24-hour care, resource and drop-in centres for parents and children.
8. We recommend that access to service of choice be phased in over a 10-year period.
9. We recommend that direct funding to a minimum of 85% of operate cost per space be phased in over a 10-year period.

[*Text*]

10. Que les subsides accordés aux termes du Régime d'assurance publique du Canada soient tout de suite accrus afin de répondre aux besoins immédiats, mais que leur montant par enfant diminue graduellement au cours des 10 prochaines années concurremment à l'augmentation des subventions directes au titre de l'exploitation. Qu'après ces 10 années, les parents ne paient pas plus de 15 p. 100 du coût de ces services. Que les parents jugés admissibles à une réduction, à la suite d'un examen du revenu, puissent payer moins de 15 p. 100 du coût des services ou en être exemptés.

11. Que le gouvernement fédéral crée une caisse d'aide au développement pour des services de garde à l'enfance afin de construire des installations permettant d'offrir lesdits services et d'accroître le nombre de places en milieu de garde et qu'il y injecte 25$ par enfant dans les dix premières années.

12. Que le gouvernement fédéral crée une caisse d'aide à la recherche, à l'étude et à l'éducation du public en matière de services de garde à l'enfance, afin de financer la recherche sur les problèmes connexes à l'établissement et au fonctionnement desdits services et d'éduquer le grand public, et qu'il y injecte 5$ par enfant dans les dix prochaines années.

13. Que le gouvernement du Canada accorde à tout enfant canadien le droit à des services de garde à l'enfance financés par l'Etat.

Mr. L. Katz (Canadian Day Care Advocacy Association): Good morning. What we would like to do, in going around the table, is raise a few points that we think are essential for you to understand in terms of coming to grips with the child care issue in Canada. I would like to touch briefly on two by way of introduction.

First of all, I would like to give you a sense of the growth and history of our association. As some of you may be aware, we find our roots in the Second Canadian Conference on Child Care, which was held in Winnipeg in September 1982. This was a conference co-sponsored by the Canadian Council on Social Development and Health and Welfare Canada. Approximately 700 delegates from across the country, all the provinces and territories, met in Winnipeg, and one of the things they decided upon was the need for an effective, united voice to pursue child care issues at the federal level of government. Out of that resolution an interim steering committee was struck, and subsequently we have organized a more formal organization.

• 0910

All of the people around the table this morning, except for our staff members, are elected in their respective provinces. Two people are elected from each province and territory, thus making up our 24-person steering committee.

I think it is important to recognize that when the CDCAA was created, there was a sense of both frustration and hope in the room. Frustration, because our origins find their roots in years and years and years of frustration in Canada. People

[*Translation*]

10. We recommend that subsidies under the Canada Assistance Plan expand immediately to meet immediate need but decrease gradually in amount of subsidy per individual over the 10-year period as direct operational funding increases. At the end of 10 years, parents would pay no more than 15% of the cost of care. Parents who qualify, via an income test, could pay less than 15% or no fee at all.

11. We recommend that a Child Care Development and Resources Fund be established by the federal government to create facilities and increase the availability of child care services, and that this fund be endowed with a sum representing $25 per capita for the first 10 years.

12. We recommend that a Child Care Research, Evaluation and Public Education Fund be established by the federal governament to fund investigation into issues relating to the implementation and provision of child care services and to provide public education, and that this fund be endowed with a sum representing $5 per capita for the first ten years.

13. We recommend that the Government of Canada affirm that publically-funded child care is the right of every Canadian child.

M. L. Katz (Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance): Bonjour. Dans le cadre de notre présentation, nous voudrions faire ressortir un certain nombre d'éléments qu'il est essentiel que vous connaissiez, selon nous, pour bien comprendre le problème de la garde d'enfants au Canada. En guise d'introduction, j'en aborderai deux d'entre eux brièvement.

Je vous ferai tout d'abord un historique de notre association. Comme certains d'entre vous le savent probablement déjà, la création de notre association découle de résolutions en ce sens adoptées par les participants à la deuxième conférence nationale sur les services de garde à l'enfance organisée à Winnipeg en septembre 1982. Cette conférence était parrainée par le Conseil canadien du développement social et Santé et Bien-être Canada. Les quelque 700 délégués de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, qui se sont réunis à Winnipeg, ont alors réclamé la désignation d'un porte-parole unique qui saurait efficacement s'attaquer, au niveau national, à l'étude et au règlement des problèmes des services de garde. De cette résolution est né un Comité directeur temporaire qui a évolué progressivement vers l'association que nous sommes aujourd'hui.

Toutes les personnes qui sont ici ce matin, sauf pour les membres de notre personnel, sont élues dans leur province respective. Il y a deux personnes élues pour chaque province et territoire,et elles composent notre comité directeur qui compte 24 membres.

Il importe de signaler que la création de l'Association canadienne pour la promotin des services de garde à l'enfance a suscité à la fois espoir et frustration. Frustration, du fait que l'Association a été fondée en raison des échecs qui se sont

[*Texte*]

very active at the provincial and municipal levels of government came to recognize that unless people came together, Canada as a society would continue to prescribe 19th Century policies and so-called solutions to 20th Century problems.

There was a considerable amount of frustration, but there was also hope, because of the broad spectrum of people who had joined together, the sophistication that had arisen out of the organizing, which had taken place on a local level, and the kind of good feelings that emerge when people from across the country get together and establish common goals.

You have perhaps heard our named mentioned various times in your travels across the country. We know after reading many of the transcripts, those that are available to date, that the vast majority of groups you are hearing for are either agreeing with the specifics of our proposals or the basic principles and substantance of our proposals. And I want you to know that has occurred because of a very arduous, serious process of education, discussion and consensus-building, which has taken place across the country, in which we have participated.

Our steering committee members have attended conferences in all provinces, talking to parents, talking to families, talking to average Canadians, drawing upon the lessons we have all learned from our personal experiences and our experiences in the child care field. And people have come to recognize that unless we have direct funding, and the kind of proposals which have been made before you this morning, we are going to continue to exist in the wilderness on this issue.

The groups we represent, as I have already mentioned, represent every segment of Canadian society, small groups and large, from the Canet Club in P.E.I. to the IODE in Edmonton. Virtually every provincial day care association in this country, with years of experience behind them, whether advocacy groups or action groups, are affiliated with our association. Small and large women's organizations . . . The National Action Committee on the Status of Women supports the thrust of our proposals. Labour organizations, federations of labour, the Canadian Labour Congress . . .

In essence, organizations representing hundreds of thousands—indeed, millions of Canadians—agree with the proposals we have placed before you. They agree with them because they have taken the time to sit down and talk with us; to talk about conflicting biases that existed; to come to terms with how you actually fund a system which will begin to meet the needs of Canadian children and families.

We have heard passing reference to orchestration, because of the number of groups that have mentioned our name across the country, but I want to state to you in all sincerity that people around this table and many other people have worked very hard to build that consensus. What you are hearing reflects a deep thought process that has taken place.

[*Traduction*]

accumulés au cours des ans au Canada. Des personnes très actives aux paliers provinciaux et municipaux en sont venues à reconnaître que, si les intéressés ne se regroupaient pas, la société canadienne continuerait de prescrire des politiques du X1X siècle et des prétendues solutions pour des problèmes du XXième siècle.

Mais outre cette frustration, nous étions également animés par un sentiment d'espoir en raison du vaste éventail de personnes qui se sont regroupées, du degré de raffinement de l'organisation, qui s'est faite au niveau local, et des sentiments généralement positifs qui accompagnent toute démarche de regroupement et d'établissement de buts communs.

Vous avez sans doute entendu notre nom plusieurs fois au cours de vos déplacements au pays. Nous savons, parce que nous avons lu beaucoup de transcriptions des délibérations, c'est-à-dire celles qui ont été publiées jusqu'ici, que la grande majorité des groupes qui ont témoigné devant vous souscrivent soit à nos propositions détaillées, soit aux principes fondamentaux de nos recommandations. Et je vous signale que cela est une conséquence des démarches sérieuses et très ardues de sensibilisation, de discussion et d'établissement d'un consensus qui se sont déroulés partout au pays et auxquelles nous avons participé.

Les membres de notre comité directeur ont assisté à des conférences dans toutes les provinces, ont discuté avec des parents, des familles et des Canadiens moyens et ont profité des leçons que nous avons tous tirées de notre expérience personnelle ainsi que dans le domaine de la garde d'enfants. Les intéressés se sont finalement rendus à l'évidence que, en l'absence d'un financement direct et de mesures comme celles qui vous ont été proposées ce matin, nous n'allons accomplir aucun progrès dans ce domaine.

Comme je l'ai déjà signalé, les groupes que nus représentons, petits et grands, depuis le Canet Club de l'Île-du-Prince-Edouard jusqu'à l'IODE d'Edmonton, sont un miroir de tous les segments de la société canadienne. Presque toutes les associations provinciales et garderies, qui possèdent un riche baae d'expériencem, de même que tous les groupes d'action ou de promotion sont affiliés à notre association. Nous sommes les porte-parole d'organisations féminimes de petite et de grande taille. Et je signale notamment que le Comité national d'action sur la situation de la femme appuie le fond de nos propositions, à l'instar d'ailleurs des organisations syndicales, des fédérations de travail, du Congrès du travail du Canada.

Bref, des organisatinos qui représentent des centaines de milliers sinon des millions de Canadiens souscrivent aux propositions qui vous ont été faites. Elles les appuient parce qu'elles ont pris le temps d'en discuter avec nous, d'étudier ls préjugés contradictoires qui existent et de voir comment l'on peut financer un régime répondant aux besoins des familles et des enfants canadiens.

D'aucuns ont fait allusion à la possibilité d'une orchestration en raison du nombre de groupes qui ont mentionné notre nom partout au pays. Mais je vous rappelle en toute sincérité que les personnes qui sont ici aujourd'hui ainsi que beaucoup d'autres ont travaillé d'arrache-pied à réaliser ce consensus.

[*Text*]

The next point I want to very briefly make is that I think it is obvious to all of us that child care can no longer be treated as a fringe service. The service can no longer be treated as a fringe service by governments. It can longer be seen as a secondary issue. It must be recognized as a basic social service which is required to meet contemporary needs in our country.

I can think of no other social policy area that has been studied as extensively as child care, and yet has been treated so poorly by governments in Canada. We think it is a popular issue. We think it is a popular political issue. We know that all three parties have publicly acknowledged the importance of this issue, but if we are going to move forward, we have to begin to build a real system—something we do not have now.

So we ask you—we implore you—to take this issue seriously, and to recognize that it is a popular issue. I will pass on to somebody else here. Thank you.

Ms Lucille MacKay (Canadian Day Care Advocacy Association): Good morning. I would like to talk a little bit about the children and their families, and I would like to say that good day care is good for children. We know from recent research that good day care does not interfere with the bonding between parents and their children.

• 0915

I might add that now in Canada we are very fortunate to have some very good researchers and we are able now to have Canadian research and Canadian statistics. I am certainly hoping this group of people will be able to continue their work, because I think we do need Canadian information.

Again from that research, we know that quality service is basic to meet the changing needs of today's children and their families. As mentioned earlier, many of the neighbourhood networks have broken down in recent years and in many places day cares and their facilities are used by the local community moms and fathers for their children. For example, where I work in Victoria, we have the only play yard in a three-mile area. We have many, many stay-at-home moms and their children, stay-at-home dads and their children, who come to use the playground. That is only one service we provide, as a day care, to the community, whether the parents are working or they are at home.

Day care must be accepted now as a normal option for normal Canadian families. Our children cannot wait any longer for change. They need that quality care now.

[*Translation*]

Les vues qui vous sont communiquées sont l'aboutissement de cette démarche de réflexion profonde qui s'est faite.

L'autre point que je voudrais brièvement faire valoir est que la garde d'enfants ne peut manifestement plus être considérée comme un service accessoire. Les gouvernemements ne peuvent plus la considérer de cette façon. Il ne s'agit désormais plus d'une question secondaire. Il faut reconnaître qu'il s'agit là d'un serice social fondamental servant à répondre aux besoins actuels des Canadiens.

A mon avis, aucun autre domaine de la politique sociale n'a été examiné de façon aussi exhaustive que la garde d'enfants, tout en étant aussi maltraité par les gouvernements. Il s'agit semble-t-il, d'une question populaire, d'une question politique populaire. Les trois grands partis ont publiquement reconnu l'importance de la question, mais pour accomplir des progrès, il s'agit maintenant de mettre en place un régime concret, mesure que nous n'avons pas encore prise.

Nous vous demandons donc, nous vous implorons, de prendre cette question au sérieux et de reconnaître qu'il s'agit d'une question populaire. Je vais maintenant céder la parole à quelqu'un d'autres. Merci.

Mme Lucille MacKay (Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance): Bonjour. J'aimerais vous entretenir un peu des enfants et de leur famille et faire valoir qu'une garderie de qualité est dans l'intérêt des enfants. D'après des études récentes, des services de garde de qualité ne nuisent pas à l'attachement entre les parents et leurs enfants.

Je pourrais ajouter qu'aujourd'hui, au Canada, nous pouvons nous compter très chanceux de bénéficier de services de quelques très bons chercheurs qui nous permettent d'appuyer nos dires sur des recherches et des statistiques canadiennes. J'espère qu'ils pourront continuer leur travail parce que nous avons besoin d'information de sources canadiennes.

Ce sont encore ces recherches qui nous permettent d'affirmer que pour satisfaire aux besoins, qui évoluent sans cesse, des enfants et des familles d'aujourd'hui, des services de qualité sont essentiels. Comme nous l'avons dit plus tôt, bon nombre des réseaux qui existaient autrefois dans le voisinage se sont effrités dans les dernières années et dans bien des endroits, les mères et les pères ont de plus en plus recours aux garderies du milieu et à leurs installations pour leurs enfants. Par exemple, la garderie où je travaille à Victoria, est la seule institution publique qui possède un terrain de jeu à trois milles à la ronde. Nous avons un très grand nombre de pères et de mères au foyer qui amènent leurs enfants y jouer. Ce n'est là qu'un des services que nous offrons, en tant que garderie, à la collectivité et aux parents qui travaillent ou qui demeurent au foyer.

Aujourd'hui, nous devons accepter que la garde d'enfants soit une option normale pour les familles canadiennes normales. Nos enfants ont déjà assez attendu; ils ont besoin de services de garde de qualité, et dès maintenant.

[*Texte*]

Our organization is non-partisan. As Larry mentioned, we are elected representatives from across Canada. We have talked over our policies and have come to compromises that reflect the views of our members. Some examples of compromise have been around funding, sponsorship, jurisdictional matters.

Also, we have considered constitutional issues, regional disparities, cultural and linguistic differences. We have looked at the delivery models in other countries. Our position offers a range of options for Canadian children and their families, regardless of whether they are at home or if they require nonparental care. I might add that for the "normal family" the range of services required can change literally from day to day. There could be an unemployment situation that comes up, there can be death, divorce. So many things can happen to families that there needs to be a wide range of options that will change over the course of two or three years.

We feel this committee must not take marginal views as an indication of a ground swell of opposition to our position. Furthermore, individual partisan views have no place in the decisions this committee will be asked to make. Our young children and families need a new social policy that reflects our changing society.

Mme Morissette: Je voudrais parler aujourd'hui des bénéfices. Je ne vais pas répéter tout ce qui est écrit dans le rapport du groupe d'étude sur la garde des enfants de Katie Cooke et dans le rapport sur les coûts et avantages d'un service de garde de Monica Townson. Je vais simplement attirer votre attention sur deux points très importants, la prévention et la création d'emplois, pour ne citer que ces deux-là. Ce sont deux points que j'ai à coeur et c'est une des principales raisons pour lesquelles je me suis impliquée durant 15 ans auprès de la petite enfance, tant à titre d'enseignante au niveau primaire qu'à titre de fondatrice de garderie, de directrice de garderie et de mère de famille.

En ce qui concerne la prévention, depuis plusieurs années déjà, à partir des travaux de Piaget, de Gesell et de Bloom, de nombreux chercheurs ont mis en évidence l'importance des premières années de la vie. Citons entre autres les études de Rutler et de White, en 1977. Ces derniers reconnaissaient, après 17 ans de recherche, que les trois premières années de la vie sont les plus déterminantes pour le développement ultérieur de l'individu. Il s'agit donc de développer des réseaux de services de garde de qualité, c'est-à-dire ayant des pratiques éducatives destinées à aider l'individu à se développer dans les meilleures conditions possibles. Les pratiques éducatives dont il est question ici prennent place en général dès les premières années de la vie et se prolongent jusqu'à l'entrée à l'école. Elles visent à favoriser le développement cognitif, affectif, langagier, psychomoteur et social de l'enfant. Aujourd'hui, la plupart des

[*Traduction*]

Notre association n'a pas d'attache politique particulière. Comme Larry l'a dit tout à l'heure, nous sommes des représentants de toutes les régions du Canada qui sommes élus. Nos politiques sont le fruit de maintes discussions et les opinions que nous exprimons reflètent la pensée de nos membres. Cette unanimité ne s'est pas faite toute seule. Par exemple, les questions ayant trait aux subventions, aux sources des subventions et à la compétence en la matière ont demandé beaucoup de discussions.

Nous nous sommes aussi penchés sur les questions constitutionnelles, les disparités régionales et les traits culturels et linguistiques. Nous avons examiné les modèles de services de garde d'enfants appliqués dans d'autres pays. Nous proposons tout un éventail de possibilités pour les familles et les enfants canadiens, qu'il s'agisse de soins prodigués au foyer ou à l'extérieur du foyer. Je pourrais ajouter que pour la «famille normale», l'éventail des services requis peut changer du tout au tout du jour au lendemain. Tout peut arriver: une mise à pied, un décès, un divorce . . . la situation au sein d'une famille peut changer si rapidement qu'elle doit pouvoir se tourner vers une foule de possibilités différentes qui évolueront avec sa situation sur une période de deux ou trois ans.

Nous pensons que le présent comité ne doit pas considérer les opinions marginales qui peuvent être exprimées comme une opposition générale à la position que nous défendons. Qui plus est, les opinions individuelles à saveur partisane ne doivent influer en aucune manière sur les décisions que le Comité devra prendre. Nos jeunes enfants et les familles de notre pays ont besoin d'une nouvelle politique sociale qui reflète l'évolution de notre société.

Mr. Morissette: I would like to talk about some of the advantages of day care. I have no intetion of repeating everything contained in the report by Katie Cooke's task force on child care nor in Monica Townson's report on the costs and benefits of a national child care system for Canada. I would simply like to draw your attention to two important elements: Prevention and job creation. These are two things I really believe in and they played a major part in my decision to work and remain for the past 15 years in the field of early childhood as a teacher at the elementary level, as a day care centre founder and supervisor, and as a mother.

Let us first look at the question of prevention. Over the past several years, a good number of researchers, inspired by the works of Piaget, Gesell and Bloom, have brought to light the importance of the first few years of life. In 1977, after 17 years of research, Rutler and White published studies which concluded that the first three years of life were the years that had the greatest influence on an individual's development. Since this is the case, a network of quality day care services should be established. They should have educational methods geared to helping individuals grow under the best possible conditions and these methods should be used from a child's infancy through to his entering school. Their purpose would be to encourage the cognitive, effective, psychomotor and social development of the child as well as the development of language skills. Most school-age children today need high

[*Text*]

enfants fréquentant le milieu scolaire ont aussi besoin d'un système de garde adapté de grande qualité, et ce n'est qu'en créant ces services de garde de qualité accessibles à tous et, entre parenthèses, pour les 0 à 12 ans, que l'on pourra en vérifier l'impact positif sur la société de demain et, par conséquent, amoindrir les risques de perturbation qui coûtent si cher à la société d'aujourd'hui. Prévenir, ce n'est pas guérir, mais favoriser le développement de l'individu qui nous tient à coeur.

• 0920

En ce qui concerne la création d'emplois, qu'à l'échelle nationale, on respecte seulement le ratio enfants, et vous serez étonnés du nombre imposant d'éducateurs qu'un tel réseau réclame. Il y a le secteur des services, le secteur alimentaire—combien de postes de cuisiniers et cuisinières—le service d'entretien, les services de personnes spécialisées pour l'intégration de l'handicapé, les services de moniteurs dans le réseau du système scolaire, le service de la santé—infirmières, hygiène, visite des garderies ou des services de garde. Il y a aussi tout le secteur de la construction et le secteur industriel: les édifices à construire ou à rénover, la fabrication de meubles et de matériaux d'équipement, et j'en passe. Tous ces facteurs, pour ne nommer que ceux-là, ne sont qu'une facette des avantages qu'engendre l'instauration d'un tel système. Quant à tous les autres facteurs que je n'ai pas nommés, vous les trouverez noir sur blanc dans les rapports Cooke et Monica Townson.

Nous sommes en train de former nos bras de l'an 2000, et c'est très important. Merci.

Ms Mathien: I would to comment on some of the solutions that have been presented over the last say 15 years to the child care situation in Canada. One solution that is sometimes posed is deregulation, on the premise that all these nasty regulations are simply getting in the way and if we just leave the marketplace in charge of child care services it will cost government a lot less and it will increase consumer choice. The problem with deregulation is that there is no accountability either as far as financing is concerned or as far as quality is concerned. I guess maybe the sort of short and crisp comment that I would like to make appears in our brief, which is that things of this nature are too important to be left to the marketplace. The marketplace did not give us safe cribs and car seats; regulation did.

Workplace day care generally provided by employers is also sometimes posed as the solution to day care or child care needs. This certainly is a piece of the puzzle, but if we are to put all of our resources into that particular element, I think we are going to find that we are going to be quite disappointed. First of all, families that do not work need child care services as well; and secondly, it tends to be a very, very, very expensive proposition for business and they frankly do not appear to be interested. I think probably you have learned that in your trips across the country—both the lack of interest from the business

[*Translation*]

quality day care services. Only by establishing accessible, high quality day care services for our 0 to 12-year-olds will we be able to assess their impact on ur future society and consequently reduce the risks of upsets which cost us so much today. Our ounce of prevention will be worth much more than a pound of cure since it will promote something we greatly believe in: The development of the individual.

As for job creation, you would be amazed at the number of care givers we would need within such a system if the child care giver ratios were respected on a national scale. The service sectors would also benefit since such a system would create the need for more cooks, janitors, specialists in the field of the integration of handicapped children, people to supervise children within the school system as well as health care specialists such as visiting nurses and hygenicists. There would be advantages for builders and manufacturers as well: Building to erect or renovate, furniture to make, material and equipment to produce, and more. These are but one facet of the advantages that the establishment of such a system would create. As for those factors that I did not enumerate here, they can be found, black on white, in both the Cooke and Monica Townson reports.

We are preparing our successors of the year 2000, and that is an important task. Thank you.

Mme Mathien: Je voudrais commenter un peu certaines solutions qui ont été proposées depuis 15 ans pour résoudre le problème que représente la garde d'enfants au Canada. L'une d'elles consisterait à déréglementer la garde d'enfants, sous prétexte que tous ces règlements sont encombrants et que si on laissait les forces du marché s'exercer librement, le gouvernement économiseait considérablement et le consommateur profiterait d'un meilleur choix. Mais déréglementer la garde d'enfants éliminerait toute responsabilité financière et l'on pourrait craindre pour la qualité des services. Pour résumer de la façon la plus laconique possible ce que nous exprimons dans notre mémoire à cet égard, je dirai que les choses de ce genre sont trop importantes pour qu'on les laisse régler par les forces du marché. Ce n'est pas à elles que nous devons la sûreté des lits d'enfants et des sièges d'automobile pour enfants, mais bien à la réglementation.

On propose aussi parfois la garderie en milieu de travail pour satisfaire aux besoins en matière de garde d'enfants. Sans douter de son importance, il ne faudrait pas tout investir sur cet élément de réponse, car nous risquons d'être fort désappointés. Premièrement, les parents qui ne travaillent pas à l'extérieur du foyer ont aussi besoin de services de garde d'enfants et, deuxièmement, cette proposition revient très, très cher à l'entreprise, qui ne semble franchement pas plus enthousiaste qu'il faut à son égard. Vous avez probablement constaté, au cours des vos périgrinations d'un bout à l'autre du pays, le manque d'intérêt de la part du monde des affaires, et

[*Texte*]

community and also from the kinds of things they have been saying when they do arrive.

Vouchers are sometimes proposed as a method of giving parents the ultimate choice. I guess our comment to that is that vouchers are not particularly useful unless parents truly do have a choice, unless there is enough of a supply of various child care services that parents are going to be able to choose. If you supply enough of this kind of service to give parents a choice, you may as well supply the services directly. You may as well fund them directly, because it is much more accountable that way. We are particularly opposed to the topping up of vouchers—providing a voucher for basic care but then allowing parents with more financial resources to purchase enriched kinds of care. We feel this is going to create a two-tiered system.

• 0925

Another concern posed is that providing free or close to free day care is going to provide an artificial incentive for women to leave the home and seek employment. What is therefore proposed is that we give all parents some kind of cash benefit, with which they would either purchase child care services or add to their family income to stay at home. We would support a couple of aspects along these lines, one of which would be an extended, flexible, and well-remunerated parental leave, in the range of, say, 18 months, to be taken at any time during the first 12 years of a child's life.

The other area we would support is some kind of basic income floor beneath which no Canadian family would fall. This would mean that you would supplement the income of one-income, low to moderate-income families or two-income, low-income families. In that way, you would at least be helping to alleviate child poverty in Canada.

We are concerned that there have been suggestions made that child care could be funded by rearranging other kinds of social spending, for example, family allowance. In one instance, it was suggested that we start shifting resources from senior citizens down to the younger members of our communities. The Canadian Day Care Advocacy Association is very, very opposed to rearranging social funding priorities in that fashion. We do not want to pit one group that needs resources against another.

As far as where the money could come from, we have some suggestions you may want to consider. Day care should not be ashamed to make some kind of claim on general revenue. You might consider some form of employer-employee deductions. You may want to consider providing low-cost or no-cost day care to all Canadian families and then tax back from higher-income families. You may want to consider some kind of a surtax on business profits.

[*Traduction*]

l'on vous a aussi sans doute parlé des réactions subséquentes à l'installation de telles garderies.

On propose aussi parfois l'utilisatoin de pièces justificatives, ou encore de bons, qui seraient censés permettre aux parents d'exercer véritablement un choix. Nous croyons que l'utilisation de tels bons ne saurait être utile à moins que les parents n'aient véritablement le choix, que l'offre de service soit suffisamment variée pour que l'on puisse dire que les parents ont vraiment le choix. Si le gouvernement devait s'orienter dasn cette voie, il ferait tout aussi bien d'offrir les services directement. Il ferait tout aussi bien de les financer directement parce que celui permettrait d'exercer un bien meilleur contrôle. Il ne faudrait pas accorder des pièces justificatives ou bons et permettre en même temps aux parents mieux nantis de la société d'acheter des services «enrichis». Cela risquerait d'engendrer un système à deux poids deux mesures.

Un autre point dont il faut tenir compte si l'on songe à assurer des services de garde gratuits ou presque gratuits est le fait que cela va artificiellement inciter les femmes à quitter le foyer pour se chercher un emploi. C'est pourquoi nous proposons que l'État verse à tous les parents des prestations quelconques que ces derniers pourraient soit consacrer à des services de garde d'enfants soit ajouter à leur revenu familial pour permettre à un des parents de rester à la maison. Nous appuierions aussi quelques mesures de ce genre, comme l'établissement d'un congé parental élargi, souple et assorti d'un traitement acceptable, par exemple d'une durée de 18 mois, qui pourrait être pris à tout moment pendnt les 12 premières années de la vie d'un enfant.

Nous serions également favorables à l'établissement d'un revenu minimum pour toutes les familles canadiennes. Pour cela, il faudrait que l'État verse un supplément aux familles à revenu faible ou moyen où il n'y a qu'une personne qui touche un revenu ainsi qu'aux familles à faible revenu où il y en a deux. De cette manière, vous aideriez au moins à réduire la pauvreté parmi les enfants canadiens.

Nous trouvons inquiétantes certaines suggestions qui ont été faites, à savoir que pour financer la garde d'enfants, il faudrait réaffecter les crédits au chapitre des programmes sociaux, par exemple celui des allocations familiales. Certaines personnes ont même recommandé de commencer à détourner les ressources destinées aux personnes âgées pour les affecter aux jeunes. L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance est fortement opposée à tout projet de réorganiser de cette manière le financement des programmes sociaux. Nous ne voulons aucunement opposer les uns aux autres les groupes qui ont besoin de ressources.

En ce qui concerne les sources de financement, nous pouvons proposer quelques solutions que vous voudrez éventuellement examiner. Nous ne devrions pas avoir honte de réclamer, pour les services de garde d'enfants, une part des recettes générales. Peut-être pourriez-vous envisager certaines déductions employeur-employé. Vous pourriez peut-être aussi étudier la possibilité de mettre en place des services de garde gratuits ou peu coûteux pur toutes les familles canadiennnes, quitte à

[*Text*]

Ms Pike: We understand that your mandate includes the production of an interim report. The Canadian Day Care Advocacy Association hopes such a document will reflect the urgency of the need you have heard across Canada for an expanded, improved, and licensed child care system that is affordable for Canadians. We feel this will necessitate direct funding for child care, as has been outlined in our presentation today.

To conclude our comments, I would like to ask if we could have a meeting with you in the fall before you make your report to Parliament in November. We understand you are highly motivated to report by November 26, and we are pleased about that. As I say, I would like to ask if maybe we could sit down and talk about things just before that happens.

I guess we would like to use the rest of the time to have any discussion, to entertain any questions you may have, and again, maybe to ask some of our own. Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Lynette, and the rest of the panel. Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you, Madam Chairperson. Thank you very much for your very interesting presentation, a very well-thought-out presentation, I might add as well. There is so much there, I am not quite sure where I will start.

As you know, there is a split in jurisdiction here. Some provinces would tell us that all the jurisdiction in this particular area rests with them. Among your recommendations, there are only so many we could do directly. Most of them revolve around financing, and I am sure you have guessed that. For instance, I noticed one of your recommendations . . . that the provincial governments have the right to choose which provincial ministries house the new act. I know you will agree with me . . . we do not really have any say over where they will put it—we have heard lots on that—as to whether it should be in education or whether it should be a new ministry or so . . .

Where we will have to come from, I think, is to make many suggestions and show a leadership role. I think our primary focus will have to be the financing, because I think that is where our jurisdiction is. One of the things that has impressed me going across the country is that, whatever program is implemented, it will have to be flexible.

• 0930

There is a long way between the services being provided in Newfoundland, for instance, and the amount or the availability of services in Alberta. There are lots of issues within them. If you go to the Northwest Territories, they made the point very clearly that regulations as to window size and height of windows and all that was a little bit ridiculous in an area that maybe gets eight feet of snow and six months of darkness and

[*Translation*]

imposer ensuite les familles à revenu élevé. Il faudrait aussi envisager la possibilité d'une surtaxe sur les bénéfices des sociétés.

Mme Pike: Nous croyons savoir qu'il est prévu à votre mandat de rédiger un rapport d'étape. L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance espère que ce document traduira l'urgence du besoin d'un régime de garde d'enfance élargi, amélioré, autorisé et à portée de toutes les bourses, bseoin auquel vous avez été sensibilisés partout au Canada. Comme nous vous l'avons fait valoir aujourd'hui, il nous semble que cela exigera l'affectation directe de crédits à ce chapitre.

En guise de conclusion, j'aimerais savoir si nous pourrions vous rencontrer à l'automne, c'est-à-dire avant novembre, mois prévu pour le dépôt de votre rapport au Parlement. Nous croyons savoir que vous souhaitez vivement déposer votre rapport d'ici le 26 novembre, et nous vous en félicitons. Mais je me demande si nous ne pourrions pas discuter de différents points auparavant.

Nous sommes maintenant disposés à discuter de différents points, à répondre à toutes questions que vous pourriez avoir et peut-être même à en poser de notre côté. Merci.

La présidente: Merci beaucoup, Lynette, et à toutes celles qui vous accompagnent. M. Nicholson.

M. Nicholson: Merci, madame la présidente. Je vous remercie beaucoup de votre présentation fort intéressante et, si vous me permettez de le signaler, fort bien structurée. Votre exposé était si riche, je ne sais pas où commencer.

Comme vous le savez, la compétence, en la matière, est partagée. Certaines provinces nous diraient qu'elles exercent toute la compétence sur la question. Il n'y a en fait que certaines mesures que nous pourrons recommander directement. La plupart seront à caractère financier, come vous pouvez sûrement vous y attendre. Vous avez par exemple recommandé que les gouvernements provinciaux aient le droit de choisir le ministère qui sera chargé de l'administration de la nouvelle loi. Comme vous le savez, nous n'avons pas vraiment le pouvoir de décider du ministère commpétent—et nous avons entendu beaucoup d'arguments à ce sujet—à savoir s'il doit s'agir du ministère de l'Education ou un nouveau ministère . . .

Je pense que de notre côté nous devrons plutôt faire beaucoup de suggestions et assumer le rôle de chef de file. Je pense que nous interviendrons surtout sur le plan financier, tout simplement parce que c'est là notre domaine de compétence. Un aspect qui m'a frappé, tout au cours des audiences que nous avons tenues partout au pays, est la nécessité de mettre en place un programme souple, quel qu'il soit.

Il existe par exemple une grande différence entre les services assurés à Terre-Neuve et ceux, beaucoup plus nombreux, que l'on trouve en Alberta. Il y a beaucoup de questions qui se posent. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les intervenants ont fait clairement valoir que des règlements au sujet de la grandeur et de la hauteur des fenêtres et de tous ces détails étaient un peu ridicules dans le cas d'une région où il tombe

[*Texte*]

that kind of thing. So they urge flexibility, and that is certainly one of the things we heard.

One of the things I was pleased about in yours was that they were not quite so hard and fast. I think you took a realistic view of some of these things.

For instance, there is a bit of controversy—I should not say a bit of a controversy; there is a lot of controversy—about private day cares. For instance, most people who are against private day care centres say they should be cut off, period. I like your suggestion recognizing that, no matter how you feel about it, it is not going to disappear tomorrow. There are some who say it should not disappear at all, but that is another story.

I like the idea of recognizing that there are people out there who fill the need in some communities. A woman in B.C. was telling us that there was nothing in her town until she decided to open up a day care and renovate it herself, and now she is being made to look like a villain. I think you are recognizing that by saying there should be a three-year phase-in program.

I agree that workplace day care can be only part of the puzzle. There are many communities where the employer is not big enough, where the employer is not suitable enough. I would say for those employers, though, where it might work, if they are not sympathetic . . . I have told them it does not surprise me that they are not sympathetic, and I would say to those employers that it is too bad if their employees can bring this forward as one of the benefits they want or should have, because in many cases it would be very convenient to have workplace day care.

As for the financing, you recognize that some provinces are not in as good a position as others are to pay for the service. Initially in one of the comments you said 50%, and then you said that in provinces—and I thinking particularly of eastern Canada or perhaps our territories—it is more than 50%.

I actually have no problem with a sliding scale on this. Do you have philosphical or other objections to going in the other direction as well, maybe going as high as 75% with Newfoundland and down to 30% with Alberta, recognizing, as I think is the case in this province, that some provinces are much more financially stable and independent than others? Do you have any particular problem with a recommendation that some provinces get less than the 50%?

Mr. Katz: We really have not discussed that proposition. Off the top of my head, I can think of some potential problems. For example, the one or two or three provinces that would pay more would think they are in a stronger position to lobby in terms of the impact of the program and what it should look like. Also, by having a basic amount paid for by the federal government, perhaps you can handle fluctuations in the economy a little better. If you look at the down-turn in the

[*Traduction*]

peut-être huit pieds de neige et où il y a six mois de noirceur. Les témoins nous ont donc exhortés à la souplesse.

Un des aspects de votre exposé qui m'a plu a été l'absence de véhémence. Je pense que vous avez examiné de façon très objective certains de ces points.

Par exemple, la question des garderies privées suscite un peu, je dirais même plus, beaucoup de controverse. La plupart des personens qui y sont opposées maintiennent qu'elles devraient être purement et simplement éliminées. J'apprécie le fait que vous ayez signalé que, indépendamment de l'opinion que l'on peut s'en faire, ces garderies ne vont pas disparaître du jour au lendemain. Il y en a d'autres qui estiment qu'elles ne devraient absolument pas disparaître, mais cela est une autre question.

Je suis en faveur de reconnaître le principe qu'il y a des personnes aptes à répondre aux besoins qui existent dans certaines collectivités. Une femme de la Colombie-Britannique nous a dit qu'il n'existait rien dans sa ville avant qu'elle ne décide elle-même d'ouvrir une garderie et de la rénover, et on la considère maintenant comme étant une vaurienne. Je pense que vous reconnaissez ce fait en préconisant l'établissement d'un programme progressif de trois ans.

Je conviens avec vous que les garderies en milieu de travail ne constituent qu'un élément de solution. Dans beaucoup de collectivités, l'employeur n'est pas assez important et l'entreprise ne se prête guère à ce régime. Mais aux entreprises où celui-ci pourrait être fructueux mais qui ne sont pas ouvertes à cette idée, je dirais que cela est malheureux si leurs employés proposent cette mesure comme un de leurs avantages éventuels, parce que dans beaucoup de cas il serait très pratique d'avoir une garderie en milieu de travail.

En ce qui concerne l'aspect financier, vous avez signalé que certaines provinces n'étaient pas aussi bien placées que d'autres. Au début, vous avez proposé une participation de 50 p. 100, puis vous avez ajouté que dans certaines provinces—spécialement celles de l'est du pays et peut-être éventuellement les territoires—vous avez proposé une proportion supérieure.

Sur ce plan, je ne suis absolument pas opposé à l'établissement d'une échelle descendante. Seriez-vous opposés, par principe ou autrement, à aller également dans l'autre sens, c'est-à-dire à prévoir une contribution de 75 p. 100 à Terre-Neuve et de 30 p. 100 en Alberta, compte tenu du fait que certaines provinces, dont celle-ci, je crois, sont beaucoup plus stables financièrement et beaucoup plus autonomes que d'autres? Seriez-vous opposés à ce que nous recommandions que, pour certaines provinces, la participation soit inférieure à 50 p. 100?

M. Katz: Nous n'avons pas vraiment discuté de cette proposition. À brûle-pourpoint, je pourrais signaler quelques problèmes éventuels. Par exemple, les provinces où la participation serait supérieure se croiraient peut-être mieux placées pour influencer le programme. De plus, si l'administration fédérale paie un montant uniforme, il est peut-être plus facile de réagir aux fluctuations économiques. L'Alberta pourrait par exemple faire valoir que, en raison de son marasme économi-

[*Text*]

Alberta economy, for example, they might then plea that under present conditions they could not maintain that 70% or 75%.

This is off the top of my head. We have not really discussed it. We do think it is reasonable to say there should be 50:50 cost sharing with provision and flexibility on a sliding scale for the poorer provinces. That is as far as we went on that proposition.

Ms Pike: To add to that, I would encourage the provinces to fully utilize the benefits. One of the problems existing with CAP right now is that the individual provinces are not fully utilizing what the federal government may be offering them.

Mr. Nicholson: I think that is a problem. I think different provinces perceive the problem in different ways and in different degrees.

One of your recommendations is that parents eventually would pay no more than 15% of the total cost and that there would be financial assistance to those who are unable to pay the fees. Have you thought about the mechanism for that? One of the things we hear across the country is: Do not make this like a social service, or get rid of that welfare aura this has about it. In a sense, we seem to be perpetuating that, or we could perpetuate it if we were to say 15% is fine or that a certain percentage is fine. But if you cannot pay it, how do we test that? Do we just find out when they perhaps file their income tax that they might get more of a rebate back on it? Have you thought about the mechanisms of that?

• 0935

Ms Lynne Westlake (Canadian Day Care Advocacy Association): You can appreciate that the question of that parental fee was one that involved a lot of compromise because there was quite a range of views. Obviously, it would mean leaving some sort of a means testing system in place, which is a drawback of it.

The 15% fee is low enough, however, that in fact you are dealing with a relatively small group of people. We did not talk about a specific mechanism for doing a means test and basically that is something that would have to evolve and probably would vary from one province to another.

Ms Mathien: If I can look at our Ontario example, the applications for assistance for OHIP fees are relatively painless, as I recall.

Mr. Nicholson: That is a good point, yes.

Ms Mathien: Yes. It would be of the same nature.

Mr. Nicholson: You have sort of a phase-in provision as to where the funding should go, whether it is to the user or to the

[*Translation*]

que actuel, elle ne peut continuer de contribuer 70 ou 75 p. 100.

Ce sont là des observations qui me viennent spontanément à l'esprit. Nous n'avons pas vraiment exploré la question. Il ne nous semble pas raisonnable de proposer un régime de financement à parts égales tout en prévoyant la souplesse d'une échelle descendante pour les provinces démunies. Nous n'avons pas exploré cette question davantage.

Mme Pike: J'ajouterais qu'il faudrait inciter les provinces à tirer plein parti des avantages qui leur sont offerts. Un des problèmes qui existent actuellement en ce qui concerne le RAPC est que les provinces n'utilisent pas pleinement ce que le gouvernement fédéral leur offre.

M. Nicholson: Je pense que cela pose un problème. Je crois que les provinces perçoivent ce problème de différente façon et à différents degrés.

Une de nos recommandations serait que les parents ne paient pas plus de 15 p. 100 du coût total et qu'une aide financière soit assurée à ceux qui ne peuvent assumer les coûts. Avez-vous songé à un mécanisme pour mettre cela en place? Un point que l'on nous a fait valoir, partout au pays, a été de ne pas considérer ce programme comme un service social, de supprimer l'aspect d'assistance sociale qui semble l'entourer. En un sens, nous semblons perpétuer cela, ou du moins nous pourrions le perpétuer si nous disions que les parents doivent payer uniquement 15 p. 100 du coût, ou toute autre proportion. Mais comment pouvons-nous déterminer que des personnes ne sont pas en mesure d'assumer ces frais? Découvrons-nous, uniquement lorsqu'elles présentent leur déclaration d'impôt, qu'elles ont droit à un rabais plus élevé? Avez-vous songé aux mécanismes d'application du régime?

Mme Lynne Westlake (Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance): Comme vous pouvez le comprendre, la question des droits parentaux a supposé beaucoup de compromis étant donné la diversité de vues sur la question. Evidemment, il faut pour cela contrôler les ressources financières des intéressés, ce qui est un désavantage.

Mais cette proportion de 15 p. 100 est assez faible, de sorte que l'on ne s'inquiète vraiment que d'un groupe relativement restreint de personnes. Nous n'avons pas discuté d'un mécanisme précis pour contrôler les ressources financières, qui serait établi progressivement et qui varierait probablement d'une province à l'autre.

Mme Mathien: Si vous me permettez de donner l'exemple de l'Ontario, les formules de demande d'aide pour les cotisations au Régime d'assurance-maladie de l'Ontario sont assez simples, si je ne me trompe.

M. Nicholson: Vous avez raison, oui.

Mme Mathien: Oui. Ce serait à peu près la même chose.

M. Nicholson: Vous prévoyez une meure progressive en ce qui concerne les destinataires de l'aide financière, à savoir les

[*Texte*]

centre. A lot of the groups that have been before us would say definitely no; do not give it to the user; it should go all to the centre—but not quite how we should get there.

Your 10-year phase-in proposal is a very interesting one that I think we have to look at, increasing CAP-like assistance and gradually decreasing it while the centre gets increasing funding. That provides sort of a transition and I think is a realistic way of looking at the system we have now and trying to find out where we want to end up.

You raised the question of bonding. You talked a bit about the literature. It depends on the age of the child from some of the information we have heard. For five-year-olds there does not seem to be much controversy. For three- and four-year-olds we have seen a couple of studies that say the positive effects of a day-care-like atmosphere. It gets a little fuzzier the closer we get to zero and it seems to become a bit more controversial when we get to under two as to just where those children should be.

You may say—and I recognize that—that many parents just do not have any choice at all. They have to get their child into some kind of a centre for economic and other necessities. But what is your opinion on this whole question of bonding? You must have heard the controversies or read some of them as to just where best children at six months or a year and one-half should be.

Ms Mathien: I would like to comment on that—I guess Lucille will comment too—because it is a particular interest of mine as well.

I am a mother who had choice and put both my children in group day care when they were very small. I am also very interested in infancy as a field and I have done things like teach natural childbirth classes and be a member of the La Lèche League and things of that nature. I breast-fed my babies while they went to day care until they were close to one year old.

I do not believe one bases all of one's social policy on research. A whole mix of things goes into the kinds of decisions that your committee is going to be making. Nonetheless, I do not think we can ignore the kind of work that has been done with infants over the last 15 to 20 years.

The children who were first involved in those kinds of projects are now 18 and 19 so we have a cohort of individuals who have gone through some kind of group experience as very young children and are coming out the other end. Various results come out of the kinds of studies that have been done, some of which are head start, some of which are other kinds of studies as well.

The consensus at this point—I think it is too early to call it a firm consensus, but I feel comfortable with it looking at what it is—is that as long as it is good day care—and the person to

[*Traduction*]

utilisateurs ou les garderies. Beaucoup de groupes qui ont témoigné avant vous ont dit s'opposer catégoriquement au versement d'une aide financière aux utilisateurs; à leur avis, tout doit aller aux garderies, même s'ils ne nous ont pas indiqué la façon dont il faudrait à leur avis procéder.

Nous devons examiner attentivement votre sujet, fort intéressant, d'assurer une aide financière progressive répartie sur 10 ans qui supposerait l'augmentation de versements semblables à ceux du RAPC et leur diminution pour permettre aux garderies d'obtenir une aide accrue. Cela constituerait en quelque sorte une mesure transitoire et je pense qu'il s'agit là d'une façon objective d'examiner le régime en place et de fixer l'objectif que nous voulons atteindre.

Vous avez soulevé la question de l'attachement. Vous avez parlé un peu des écrits sur la question. D'après l'information que l'on nous a communiquée, cela dépend de l'âge de l'enfant. Pour les petits de cinq ans, il ne semble pas y avoir tellement de controverse. En ce qui concerne les enfants de trois et de quatre ans, il semble, d'après quelques études que nous avons vues, que la garderie peut avoir des retombées positives. Plus les enfants sont jeunes, spécialement s'ils ont moins de deux ans, plus il est difficile de choisir le milieu de plus favorable.

Vous direz peut-être—et je suis le premier à le reconnaître—que beaucoup de parents n'ont tout simplement pas de choix. Pour des raisons économiques, entre autres, ils doivent absolument confier leurs enfants à d'autres personnes. Quel est votre point de vue sur toute cette question de l'attachement? Vous avez sûrement entendu différentes vues ou lu des articles sur le milieu le plus propice pour des nourrissons de six mois ou des petits d'un an et demi.

Mme Mathien: J'aimerais répondre à cette question—et j'imagine que Lucille aura aussi des observations à faire—parce que c'est un sujet qui m'intéresse tout spécialement.

J'ai eu la chance de pourvoir faire un choix et j'ai pourtant décidé de placer mes deux enfants en garderie lorsqu'ils étaient très jeunes. Je m'intéresse tout particulièrement à la petite enfance et j'ai entre autres donné des cours d'accouchement naturel et été membre de la Ligue La Lèche. J'ai allaité mes enfants jusqu'à ce qu'ils aillent à la garderie, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils aient environ un an.

Je ne crois pas que toute la politique sociale doit être fondée sur la recherche. Il y a une foule de facteurs dont il faut tenir compte pour prendre des décisions comme celles que votre Comité va être appelé à prendre. Néanmoins, je ne crois pas que l'on puisse laisser pour compte les études qui ont été faites sur les nourrissons au cours des 15 à 20 dernières années.

Les enfants qui ont participé aux premières études à ce sujet ont actuellement 18 et 19 ans, de sorte que nous avons maintenant toute une cohorte de personnes qui ont vécu cette expérience collective à un âge très jeune et qui en sont maintenant à un stade plus avancé. Ces études ont abouti à différents résultats, comme le programme Bon départ et d'autres genres d'études.

L'on semble, à ce stade-ci, s'entendre pour dire—même si ce n'est pas à l'unanimité—que, tant qu'il s'agit d'une garderie de qualité—et celui qui a fait les études les plus définitives à ce

[*Text*]

look to for the major work on this is Jerome Keigan—there is no difference between home-reared children and day-care-reared children as far as the actual bonding is concerned, as far as what they call attachment is concerned. One of the arguments for that is that it is good day care and not every child has good day care. Those centres were very enriched day care centres.

• 0940

Actually, the centres that have been used are in no way superior to the standards that are used to regulate the day care centres in Ontario. I mean, the kinds of standards that are in places like Harvard where they have done those research projects, are really the same ratios that are not quite as good as the kind that we find in day care centres in Ontario. So it is possible to do, basically.

The other thing is that day care parents are not sending their kids to boarding school. I mean, your child is with you for some parts of the day. People sort of scoff at it and think that cannot possibly be quality time. I do not think that every minute that a mother at home spends with her baby is quality time either.

The Acting Chairman (Mr. Nicholson): It never was in the past.

Ms Mathien: Yes, right. I just do not like the mother care/other care question. I do not feel comfortable with that as a debate. Although it has been made a debate, I think that what we need to look at is how to enhance the care of Canadian children, whether they are cared for at home or whether they are cared for outside the home.

The Acting Chairman (Mr. Nicholson): Were there any other comments on that particular . . . ?

Ms MacKay: I think one of the comments I would like to make about infant care, whether the child is at home or in other cases, is that we do know that the child needs a stable figure, someone they can relate to and who will give them consistent good care. The way our system is set up in Canada now, through nobody's specific fault, a woman or a family with a young baby can find four or five, eight, ten, I mean real horror stories in terms of care-givers in the first 18 months or two years of life, because we have not acknowledged that a percentage of parents are going to work out of the home. We have not really, as a society, arranged for the stable, consistent care of their babies. Because we are into this argument about which is better care, home care or other care, we are going to ignore the fact that there are many, many children out there who are not receiving the one basic thing that we know they do need, which is a stable, consistent care-giver.

Until we acknowledge that there are women, and men, who for whatever reason are working outside the home and there is this substantial number of small children who require stable consistent care, then we are really not serving the needs of

[*Translation*]

sujet est M. Jerome Keigan—il n'y a pas vraiment de différence entre les enfants élevés à la maison et les enfants confiés à une garderie pour ce qui est de l'attachement, du moins tel qu'on le définit. L'élément important dans tout cela est la qualité des services de garde, et ce n'est justement pas tous les enfants qui ont des services de qualité. Les garderies que l'on a examinées pour les fins de l'étude étaient très enrichies.

En fait, ces garderies n'étaient pas de qualité supérieure à celles que l'on considère comme la norme aux fins de réglementation des garderies en Ontario. Je veux dire que les normes appliquées à des endroits comme Harvard, où l'on a fait ces études, ne sont pas vraiment aussi élevées que celles que l'on trouve dans les garderies de l'Ontario. Par conséquent, il est tout à fait possible d'assurer des services de qualité.

Un autre aspect qu'il ne faut pas oublier est que la garderie n'est pas un pensionnat. Autrement dit, l'enfant est avec ses parents pour une partie de la journée. Certaines personnes méprisent cela et s'imaginent que les parents ne peuvent pas consacrer à leurs enfants un temps totalement valable. Mais je ne pense pas qu'une mère qui reste à la maison avec son bébé lui consacre à tout moment un temps totalement valable.

Le président suppléant (M. Nicholson): Il n'en a jamais été ainsi dans le passé.

Mme Mathien: Oui. Je n'aime pas cette opposition entre les soins maternels et les soins donnés par une autre personne. Ce débat me met mal à l'aise. Et je crois en fait qu'il faut plutôt examiner des façons d'améliorer les soins dispensés aux enfants canadiens, que cela se fasse à la maison ou à l'extérieur.

Le président suppléant (M. Nicholson): Quelqu'un aurait-il des observations à faire à ce sujet?

Mme MacKay: J'aimerais entre autres signaler au sujet des soins donnés aux nourrissons, que cela se fasse à la maison ou à ailleurs, que l'enfant a besoin de stabilité, c'est-à-dire d'une personne à laquelle il pourra se lier et qui lui donnera régulièremetn de bons soins. En raison du régime qui existe actuellement au Canada, et sans que l'on puisse en blâmer qui que ce soit, une femme ou une famille peut être obligée de laisser un jeune enfant avec quatre, cinq, huit, dix dispensateurs de soins au cours des 18 ou 24 premiers mois de la vie de l'enfant, tout simplement parce que nous n'avons pas reconnu le pourcentage élevé de parents qui travaillent à l'extérieur. En tant que société, nous n'avons pas pris les dispositions nécessaires pour assurer la stabilité et l'uniformié quant à la garde des enfants. Nous nous laissons embarquer dans cette discussion sur le régime préférable, à savoir les soins à la maison ou à l'extérieur, et nous laissons pour compte le fait qu'un très grand nombre d'enfants n'ont pas ce dont ils ont manifestement le plus besoin, c'est-à-dire une personne qui prend régulièrement soin d'eux.

Tant que nous n'aurons pas pris conscience du fait que des femmes, et des hommes, pour une foule de raisons, travaillent à l'extérieur du foyer et qu'un nombre très élevé de jeunes enfants ont besoin de soins réguliers et stables, nous n'aurons

[*Texte*]

those children at all and we are really creating problems that we need not create.

The Acting Chairman (Mr. Nicholson): Thank you for your comments. I know Mrs. Mitchell has some as well.

Ms Mitchell: Yes, thank you very much. I think we could spend a long time discussing the points, and I am sure we will be using your brief as a reference point for further study as we go along. It seems to me that what this committee is going to have to do, and I think you have really done that in the way you have approached your presentation, is to really look at basic principles that should be applied to all of Canada's children, regardless of where they live. Then to look at our long-term goals for child care and for families, then to look at sort of immediate kinds of steps that we feel should be taken in the short term, and then what priorities we would see for *x* amount of dollars.

You know, we do not know how much money we will be able to squeeze out. I think we are all going to squeeze and push as hard as we can for money, but regardless of what the amount of money is in next year's budget we are going to have to set priorities. I think you have given us a good start on how you would see that phased in.

I want to ask you again, getting back to Ralph's point about jurisdiction, because we really do have a lot of sorting out to do here as well. Where do you see the federal role as compared to the provincial role? You did not say much about provinces. You talked about communities but you did not talk specifically about provinces. What do you think is the respective role of the federal government and the provincial government in establishing principles and standards, minimum standards? Is it the federal role as in medicare to establish very broad principles? Is it then the provincial government responsibility to spell out what makes sense within their jurisdiction for the physical standards?

• 0945

As for child-adult ratios, some groups have said the federal government should make some strings attached to any funding they give, which would include quality things like child-adult ratios, to ensure that regardless of the part of the country, the services are universal. For example, there should be trained staff with recognized standards and recognized rates of pay.

You mentioned the question of non-profit, which requires the community to be accountable for the quality. Are those things that should be a federal responsibility, or how would you divide it?

Mr. Katz: Margaret, I think it is an extremely important question. For those of you who are not familiar, the jurisdictional question was one that created a considerable amount of frustration in the day care community for years.

[*Traduction*]

pas vraiment répondu à ces besoins et nous ne ferons que créer des difficultés inutiles.

Le président suppléant (M. Nicholson): Merci de vos observations. Je sais que Mme Mitchell veut aussi en formuler.

Mme Mitchell: Oui, merci beaucoup. Je pense que nous pourrions passer beaucoup de temps à discuter de ces points, et je suis certaine que nous nous servirons de votre mémoire comme point de référence, au fut et à mesure de notre examen. Ce que notre comité va devoir faire, et ce que vous avez fait vous-même, je pense, dans votre exposé, c'est de se pencher sur les principes fondamentaux qui doivent s'appliquer à tous les enfants canadiens, où qu'ils habitent. Il lui faudra ensuite examiner les buts à long terme en ce qui concerne la garde d'enfants et les familles, pour ensuite voir le genre de mesures immédiates qui doivent être prises et les priorités qu'il s'agira de fixer par rapport à la somme de *x* dollars.

Comme vous le savez, nous ignorons le montant que nous allons pouvoir obtenir. Nous allons tous faire des pieds et des mains pour obtenir des fonds, mais quel que soit le montant que nous obtiendrons pour le budget de l'année prochaine, nous allons être obligés de fixer des priorités. Je pense que vous nous avez donné une bonne idée de la façon dont cette mesure doit être mise en place.

Pour revenir au point que Ralph a souligné au sujet de la compétence et parce que nous allons devoir faire la part des choses sur ce plan également, je voulais vous demande à nouveau vos vues sur le rôle du gouvernement fédéral par rapport aux administrations provinciales. Vous n'avez pas beaucoup parlé des provinces. Vous avez discuté des collectivités, mais non pas tellement des administrations provinciales. Quel rôle, à votre avis, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent-ils jouer en ce qui concerne l'établissement des principes et des normes, c'est-à-dire des normes minimales? Le rôle du gouvernement fédéral est-il, comme pour le régime des soins médicaux, d'établir des principes très généraux, tandis que celui des administrations provinciales est de préciser les normes matérielles à l'intérieur de leur sphère de compétence?

Certains groupes ont par ailleurs maintenu que le gouvernement fédéral devait fixer des conditions à toute aide financière qu'il accordait, par exemple en ce qui concerne le nombre d'enfants par adulte, afin de garantir l'universalité des services partout au pays. De même, le personnel devrait avoir une formation spécialisée répondant à certaines normes établies et toucher des salaires déterminés.

Vous avez parlé des garderies à but non lucratif, ce qui signifie que la collectivité est responsable de la qualité des services assurés. Est-ce que cela devrait relever, à votre avis, de la compétence fédérale, ou comment partageriez-vous la responsabilité sur ce plan?

M. Katz: Margaret, je pense qu'il s'agit là d'une question estrêmement importante. Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas au courant de la situation, je rappelle que la question de la compétence est une de celles qui, pendant des années, a créé le plus de frustration pour les garderies.

[*Text*]

On the one hand, oftentimes government people would say it is not their jurisdiction. You would go to the municipal level of government and they would say it is a provincial problem, but if you go to the provincial government, they will say it is a federal problem—

Ms Mitchell: We are all very aware of it in everything we do—

Mr. Katz: —and people were running around in circles.

Ms Mitchell: —so you do not have to dwell on it.

Mr. Katz: We spent a lot of time looking at this question and at the constitutional issues here. We arrived at the basic proposition that child care should remain a basic jurisdictional question of the provinces, for practical, political reasons—

Ms Mitchell: This is a given; we cannot change it.

Mr. Katz: —and because we want a system that reflects diverse needs and desires across the country; this is one way of doing so.

We did look—and you have heard reference to it across the country and we certainly have been involved in promoting this—at drawing a comparison between medicare and post-secondary education, for which the federal government does lay down some basic principles. This is what might be referred to as pre-conditions for funding.

Although the jurisdiction would remain with the province, we outline such things as who will get the funds and the grandfathering or grandmothering of profit centres, which is something that would come from the federal government. The services should be comprehensive. It is a basic principle that they meet all group needs.

Ms Mitchell: If I can just interrupt, I do not know whether this is necessarily one the federal government can lay down. We cannot tell Newfoundland at this point in time it has to have comprehensive day care or it will not get any federal funding.

Mr. Katz: It is an objective to achieve. This is why the phased-in funding is low, Margaret. We recognize it and we know we are looking at a long-term program. But I think the federal government can talk about it.

What is going to happen, we expect, is that all provinces over a period of time will adopt regulations promoted by the province with the best regulations, in other words, the province with the best ratios. Over a period of time, as the funding becomes available and it is not a hinderance to achieving good ratios, you are going to see all ratios improving across the country. But they may not start off at the same point. This is something we are prepared to allow to happen because we do not think you can do so by fiat, given the reality of Canada and given the constitutional question.

[*Translation*]

Bien souvent, les pouvoirs publics prétendent qu'une question ne relève pas de leur compétence. Au palier municipal, on vous dit qu'une question relève de l'administration provinciale, qui, à son tour, maintient qu'il s'agit d'un problème fédéral . . .

Mme Mitchell: Cela se produit dans tous les domaines.

M. Katz: . . . et les gens tournent en rond.

Mme Mitchell: Par conséquent, il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point.

M. Katz: Nous avons consacré beaucoup de temps à l'étude de cet aspect et des questions constitutionnelles. Nous en avons conclu que la garde des enfants devait continuer de relever de la compétence des provinces, pour des raisons pratiques, politiques . . .

Mme Mitchell: Il s'agit là d'un postulat, que nous ne pouvons pas changer.

M. Katz: . . . et parce que nous voulons un régime qui tient compte de la diversité des besoins des aspirations qui existent au pays, c'est là un moyen pour nous d'y parvenir.

Comme on vous l'a fait valoir tout au cours de vos audiences partout au pays—et nous avons certes été parmi ceux qui ont défendu cette idée—il semble possible de comparer la garde d'enfants au régime de soins médicaux et à l'enseignement postsecondaire, au sujet desquels le gouvernement fédéral établit certains principes fondamentaux, que l'on pourrait appeler des conditions préalables au financement.

Les provinces continueraient de jouir de la compétence en la matière, mais le gouvernement fédéral déterminerait qui recevrait les fonds et quels centres de profit jouiraient de droits acquis. Les services doivent être généraux et respecter le principe fondamental de répondre aux besoins de tous les groupes.

Mme Mitchell: Si je puis vous interrompre, je ne sais pas si le gouvernement fédéral est habilité à établir ce principe. Nous ne sommes pas en mesure de dire à la province de Terre-Neuve qu'elle doit assurer un service complet de garderies, sinon elle ne peut obtenir de fonds fédéraux.

M. Katz: Il s'agit d'un objectif auquel il faut tendre. C'est pourquoi, Margaret, le financement progressif est peu élevé au début. Nous en sommes conscients et nous savons qu'il s'agit d'un programme à long terme. Mais je pense que le gouvernement fédéral peut en discuter.

Au fil des ans, les provinces adopteront probablement tous les règlements que préconise celle qui a les meilleurs règlements, c'est-à-dire les meilleurs rapports enfants-adulte. Progressivement, au fur et à mesure de l'augmentation des fonds, dont l'absence n'empêchera plus d'atteindre des rapports favorables, ces rapports s'amélioreront tous partout au pays. Mais le point de départ ne sera peut-être pas identique pour toutes les régions. Mais nous sommes disposés à l'accepter parce que, compte tenu de la réalité du Canada et de la question constitutionnelle, l'on ne peut dans ce domaine agir par décret.

[*Texte*]

Ms Mitchell: I am still not quite clear what specifically you are saying. If and when we have a child care act—and I am interested that you have changed from saying day care act to child care act, which I agree with, actually—what will we say specifically the provinces must do in order to qualify for funding under the act?

Mr. Katz: They must use the funds for the following specific things; this can be stated. The funding will go to these types of programs, this range of services and this form of sponsorship.

Ms Mitchell: Medicare under the Canada Health Act is not so specific. It is general in its principles. This is the point I am getting at. I guess this is something we are going to have to mull over and to get some constitutional experts to help us on.

• 0950

When you first were organizing, I think you did not talk about an act at all, and then you talked about a day care act. Now, you are talking about a child care act. Is there a difference in the way you see these things? What has your understanding been?

Ms Pike: I think we have always equated them within the community that many of us come from. But I think day care in some ways has been a misnomer. People think of a day care centre and nine to five and things like that. So we just felt that the term "child care" is, again, reflecting a more comprehensive care of Canadian children, regardless of their location, regardless of their parents' labour status, regardless of the time of day. I think generally that was why the—

Ms Mitchell: It includes family drop in centres and information resource services as well, that kind of thing.

Ms Pike: Yes, and it includes children . . . Again, day care seems to conjure up visions of children in their pre-school years. We are talking of children from zero to 12.

Ms Mitchell: In number four, you recommended that the provincial governments determine which department they would administer the act under. What about the federal government? Have you thought about that at all? I think it would probably be National Health and Welfare, but we are not talking about the Canada Assistance Plan at this point.

Ms Pike: I do not think we had given that any definite—

Ms Mitchell: You have not said anything about establishing a ministry for children and youth. Do you have any views on that?

Mr. Katz: We like the general thrust and principles of the recommendations that emerge from the Cooke task force. I believe that was one of the recommendations of the Cooke task force. But that is not something that we have specifically

[*Traduction*]

Mme Mitchell: Je ne saisis pas encore tout à fait ce que vous dites. Si jamais nous adoptons une loi sur la garde des enfants—et je constate que vous dites maintenant sur la garde des enfants plutôt que sur les garderies, ce dont je conviens, en fait, quelles conditions d'admissibilité au financement devrons-nous imposer aux provinces en vertu de la loi?

M. Katz: Les fonds doivent être affectés à certains postes; cela peut être stipulé dans la loi. L'on peut y dire qu'ils doivent être consacrés à certains genres de programmes ou de services, ou encore à certaines formes de parrainage.

Mme Mitchell: La Loi canadienne sur la santé n'est pas aussi précise en ce qui concerne les soins médicaux. Elle prévoit des principes généraux. C'est précisément à cela que je veux en venir. Je suppose que nous devrons discuter de cet aspect et demander les conseils des spécialistes en matière constitutionnelle.

Au départ, vous n'avez aucunement parlé d'une loi, ensuite, vous avez parlé d'une loi sur les garderies. Vous envisagez maintenant une loi sur la garde des enfants. Quelle différence y voyez-vous? Comment vous représentez-vous cela?

Mme Pike: Selon moi, cela dépend dans une large mesure de la collectivité dont on vient. Je pense qu'à certains égards, le mot «garderie» n'est peut-être pas bien choisi. Lorsqu'elles songent à une garderie, beaucoup de personnes pensent au 9 à 5 et à autres situations du genre. C'est pourquoi nous avons préféré l'expression «garde d'enfants» qui englobe toutes les formes de garde assurées aux petits Canadiens, où qu'ils habitent, quelle que soit la situation professionnelle de leurs parents, et indépendamment de l'heure de la journée. D'une manière générale, c'est pourquoi, je pense, . . .

Mme Mitchell: Cela inclut également les haltes-garderies familiales et les centres de ressources.

Mme Pike: Oui, et cela inclut les enfants . . . Encore une fois, lorsqu'on pense à une garderie, l'on s'imagine des enfants d'âge préscolaire. Mais nous incluons tous les enfants, de la naissance jusqu'à l'âge de 12 ans.

Mme Mitchell: En quatrième lieu, vous avez recommandé que les gouvernements provinciaux soient habilités à choisir le ministère chargé d'aministrer la loi. Mais que dire du gouvernement fédéral? Y avez-vous songé? J'imagine que ce serait probablement le ministère de la Santé et du Bien-être social, mais il n'est pas encore question, à ce stade-ci, du Régime d'assistance publique du Canada.

Mme Pike: Je ne pense pas que nous nous soyons arrêtés à cela . . .

Mme Mitchell: Vous n'avez rien dit au sujet de la possibilité de créer un ministère des enfants et de la jeunesse. Quelles sont vos vues à ce sujet?

M. Katz: Nous aimons la portée générale et les principes que traduisent les recommandations du groupe de travail Cooke. Je pense qu'il s'agissait justement là d'une de ses recommandations. Mais nous n'avons pas vraiment discuté de cette

[*Text*]

discussed. What we have felt strongly is that the provinces should determine which ministry. We have also felt very strongly that it should no longer be treated as a welfare service. But that is about as far as we have gone on that question.

Ms Mathien: It becomes less complicated federally. Because you do not a have Ministry of Education, as we do in the provinces, it tends to be a less complicated kind of thing. It tends to be, I think, a less contentious sort of factor federally, and federally there are not the historic kinds of tensions that you find in the early childhood field, where you are dealing sometimes with three ministries. That is where the divisions occur, at the provincial rather than at the federal level.

Ms Mitchell: You are suggesting that during the first phase the Canada Assistance Plan continue to subsidize certain families. Are you suggesting that be expanded as much as possible? What we have found, in going to different provinces, is that the CAP has tended to be used a little differently, some interpret it more liberally than others. There has been a concern, for example, in Ontario that they are cutting back now on continuing grants that went directly to the centres, which I guess must have been administered under CAP before. I am not quite sure how they did it.

In Alberta, there is certainly more funding going to centres as well, and even Yukon is starting to have a $25 grant to centres. Now, some of that funding, I suppose, is not under CAP. How far do you think we should try to stretch CAP, as it now exists, or do you think it should be just minimal for the very poorest families? Should we get on with a more space subsidized funding to the day care centre or child care centre?

Mr. Katz: As an interim measure, stretch it as far as you can go. But at the same time, as far as fundamental change and a direction, which is required, we would like to see in the immediate sense less reliance on CAP and increased reliance on direct funding. But in the immediate sense, stretch it as far as you can and use it for what it can be used for, to provide as many benefits as possible, for as many people as possible.

Ms Pike: It is seen only as an interim step.

Ms Mitchell: How long are you saying interim is?

Ms Mathien: We have said that reliance on CAP diminishes over 10 years.

Ms Mitchell: Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Margaret.

I just had one last question that I would like to ask. Julie, you mentioned extending parental leave to 18 months at any

[*Translation*]

question. Nous sommes toutefois fermement convaincus que les provinces doivent pouvoir choisir le ministère. Nous croyons également qu'il faut cesser de considérer la garde d'enfants comme un service d'assistance sociale. Mais nous n'avons pas vraiment exploré davantage cette question.

Mme Mathien: C'est moins compliqué à l'échelon fédéral. Vous n'avez pas de ministère de l'Éducation, comme dans les administrations provinciales, et cela est donc moins compliqué. Il n'y a pas une aussi forte tendance aux conflits au niveau fédéral et il n'y existe pas non plus les différends, dans le domaine de l'éducation des jeunes enfants, que l'on trouve à l'échelon provincial où parfois trois ministères peuvent être touchés. C'est précisément à l'échelon provincial, plutôt qu'au niveau fédéral, que les partages se font.

Mme Mitchell: Vous avez proposé qu'au cours de la première phase certaines familles continuent de recevoir une aide du Régime d'assistance publique du Canada. Croyez-vous que cela doive être élargi autant que possible? Nous avons constaté, en visitant différentes provinces, que le RAPC tend à être utilisé de différentes façons, que certaines provinces lui donnent une interprétation plus libérale que d'autres. L'on s'est inquiété, par exemple, du fait qu'en Ontario les responsables ont réduit les subventions destinées directement aux garderies, ce qui, je suppose, était administré auparavant dans le cadre du RAPC. Je ne suis pas certain de la façon dont on a procédé.

En Alberta, il y a certes plus de fonds destinés aux garderies, et même au Yukon, l'on commence à verser une subvention de 25$ aux garderies. Or j'imagine qu'une partie de ces fonds n'est pas versée en vertu du RAPC. À votre vis, jusqu'à quel point devons-nous étendre le Régime, tel qu'il existe à l'heure actuelle; ou croyez-vous plutôt que les subventions tirées sur le RAPC doivent aller uniquement aux familles les plus démunies? Devons-nous essayer de subvetionner un plus grand nombre de places dans les garderies?

M. Katz: À titre provisoire, je crois qu'il faut étendre l'application du Régime autant que possible. Mais par contre, comme changement fondamental et orientation nouvelle—ce qui s'impose manifestement—nous souhaiterions que, dans l'immédiat, l'on fasse moins appel au RAPC et que l'on compte davantage sur le financement direct. Dans l'immédiat, il s'agirait donc d'utiliser le RAPC dans toute la mesure du possible, pour fournir le montant maximum de prestations, au plus grand nombre de personnes.

Mme Pike: Mais cela ne constituerait qu'une mesure provisoire.

Mme Mitchell: Qu'est-ce qui constitue, à votre avis, une étape provisoire?

Mme Mathien: Nous avons dit que l'utilisation du RAPC diminuerait priogressivement au cours d'une période de 10 ans.

Mme Mitchell: Merci.

La présidente: Merci beaucoup, Margaret.

J'aurais simplement une dernière question à poser. Julie, vous avez mentionné la possibilité de prolonger le congé parental pour qu'il corresponde à une période de 18 mois au

[*Texte*]

time during the 12-year period of a child's life. Could you expand on that, please.

• 0955

Ms Mathien: There are various sorts of family needs that might occur where a parent might wish to take some time off between zero and 12. Some parents do not mind going back to work earlier than 18 months and feel they and their child can certainly accommodate that. But for instance, there may be a child's illness, where they might want to take a longer period of time than would normally be allowed by their employer. Children also tend to have their ups and downs. A child may be in difficulty in school, for example, or there may be some kind of exceptional assistance that a child needs at some point during that time when it would be more advantageous for a parent to be able to block off a month or two months to spend a fair chunk of time dealing with that child's needs.

The Chairman: So you are seeing basically an 18-month bank of time that can be drawn in any increment over a 12-year period.

Ms Mathien: Over a 12-year period, yes. Now, there are some countries in western Europe that already have implemented various kinds of arrangements; but that sort of thing—an extended period of time, and also more flexibility.

The Chairman: I had not heard any comment that we should take money from seniors to give it to children from all the ones I have heard—and I missed Montreal and that was about all—but one of the suggestions has been that if the federal government now funds the building of senior citizens' centres in the way of mortgages and so forth, possibly we could incorporate a wing for day care within that building, so that you are saving on the plant costs of electricity and kitchen facilities and so forth. Do you see any problems with putting day care centres in a senior citizens' complex, as long as it is a separate entity?

Ms Mathien: I guess our concern would be that the centre be neighbourhood based, basically. In and of itself there are no difficulties with putting it in a senior citizens' complex. There are some nice things that go on in a senior-young child mix. I do not think we need to get too romantic about it; but some senior citizens do like to spend time with young children. I think we all start to get nervous, because various people—and no one has said it in this committee—over the last couple of years have said things like, that is terrific, what we will do is we will have all these grandmothers volunteering and they can replace staff in the day care centres and then the service is going to be a lot less expensive. That is totally unrealistic.

I have had experience, actually, with what are known in the lingo as "intergenerational projects", and on a low-key basis they can work out very nicely.

The Chairman: Thank you all for your presentation this morning. I appreciate your coming together and finalizing

[*Traduction*]

cours des 12 premières années de la vie d'un enfant. Pourriez-vous expliciter?

Mme Mathien: Il y a une foule de besoins qui peuvent se manifester entre la naissance et l'âge de 12 ans et pour lesquels un parent peut vouloir prendre congé. Certains parents sont prêts à réintégrer leur poste avant 18 mois et estiment que leur enfant et eux peuvent se faire à ce régime. Mais, si un enfant est malade, par exemple, les parents voudront éventuellement prendre une période plus longue que celle qu'autorise normalement l'employeur. Il y a aussi beaucoup de hauts et de bas dans la vie d'un enfant. Il peut avoir de la difficulté à l'école, par exemple, ou avoir besoin d'une aide particulière à un moment donné et il pourrait alors être plus avantageux pour un parent de prendre un ou deux mois de congé pour s'occuper des besoins de son enfant.

La présidente: D'après vous, il devrait par conséquent y avoir une sorte de réserve de 18 mois que le parent peut utiliser, selon différentes combinaisons, au cours d'une période de 12 ans.

Mme Mathien: Au cours d'une période de 12 ans, oui. Certains pays, en Europe de l'Ouest, ont déjà adopté des mesures semblables, soit un congé prolongé, avec un certain degré de souplesse.

La présidente: À aucune des audiences auxquelles j'ai assisté—et je n'ai guère manqué d'autres que celles de Montréal—personne n'a suggéré de prendre des fonds destinés aux personnes âgées pour les donner aux enfants, mais quelqu'un a proposé que, si l'administration fédéral finançait la construction de centres pour personnes âgées, en accordant par exemple des hypothèques, l'on pourrait éventuellement inclure dans le bâtiment une aile réservée pour une garderie, ce qui permettrait de réaliser des économies en ce qui concerne l'électicité, la cuisine, et ainsi de suite. Est-ce que l'idée d'inclure des garderies dans un complexe pour personnes âgées, à condition qu'elles soient des entités distinctes, pose à votre avis des problèmes?

Mme Mathien: Je pense que ce qui nous préoccupe surtout est le fait que le centre doit être axé sur le quartier. Je ne vois aucune difficulté au fait d'inclure une garderie dans un complexe pour personnes âgées. Le fait de mêler des jeunes et des personnes âgées peut produire d'excellents résultats. Sans tomber dans le lyricisme, je pense que certaines personnes âgées aiment passer quelque temps avec des jeunes. Mais ce qui nous inquiète est la mesure recommandée par certaines personnes—bien que nous n'ayons pas entendu cette recommandation au Comité—depuis quelques années, à savoir que les grands-mères pourraient alors faire du bénévolat et remplacer le personnel des garderies, ce qui réduirait considérablement le coût du service. Mais cela est tout à fait irréaliste.

J'ai eu quelque expérience avec ce que l'on appelle dans le jargon des «projets inter-générations»

La présidente: Merci à tous pour votre participation de ce matin aux travaux du Comité. J'apprécie notamment que vous

[*Text*]

what we have heard from your committee across the country and bringing it together in one final brief. We appreciate you taking the time. Thank you very much.

The Acting Chairman (Mr. Nicholson): I would like to call on the Vanier Institute of the Family. If you would like to proceed, please do so now.

Dr. Doris Badir (Vanier Institute of the Family): Thank you for allowing us to make this presentation.

• 1000

Before I begin I think we should introduce ourselves. I am Doris Badir; I am a member of the board of the Vanier Institute of the Family and from Edmonton. With me is Dr. Robert Glossop, who is the programming co-ordinator for the Vanier Institute, and also Ann Mason, who is an assistant to the program co-ordinator.

Before presenting the brief itself I would like to take just a moment to introduce you to the Vanier Institute of the Family. Last year the Vanier Institute celebrated its 20th anniversary. It was with the interest and patronage of their excellencies Governor General Georges Vanier and Madam Pauline Vanier that the institute was established in 1965 with the objective of promoting the well-being of Canadian families.

Through its publications and programs the Vanier Institute has become a national resource working on behalf of Canadian families. It maintains regular contact with some 10,000 individuals and organizations representing the interests of researchers, policy-makers, educators, family service providers, and indeed family members themselves.

The institute enjoys the opportunity to work on a regular basis with government departments, both federally and provincially, in such areas as design and assessment of family research, curriculum development, service delivery and legislative reform. As well as governments, we have worked with such agencies as Family Services Canada, Canadian Council on Social Development, the Laidlaw Foundation, and the University of Victoria's School of Child Care. Our resource and information centre serves as a clearing house for information on family research and policy issues.

With that brief introduction, I want to present the Vanier Institute's brief on child care.

One of the most pressing and basic needs of contemporary families is for a system of child care more appropriate than what exists now. It is only with the commitment and will of all of us that we can achieve child care for our children both within home and outside that is flexible, accessible, appropriate, affordable, equitable, and above all child-caring. The Vanier Institute of the Family argues that Canadians, through the policies and programs of their governments and other institutions, must ensure that all parents are supported in their capacity to take responsibility for the care of their children

[*Translation*]

soyez venus en groupe pour reprendre, en un dernier mémoire, tout ce que votre Comité a pu déjà vous exposer au cours de nos déplacements. Merci d'en avoir pris le temps.

Le président suppléant (M. Nicholson): Je vais maintenant passer la parole au *Vanier Institute of the Family*. Allez-y.

Mme Doris Badir (*Vanier Institute of the Family*): Merci de nous donner la parole.

Avant de commencer, permettez-moi de présenter mes collègues et de me présenter moi-même. Je suis Doris Badir, d'Edmonton, et je siège au conseil d'administration de l'Institut Vanier de la famille. Je suis accompagnée de M. Robert Glossop, coordonnateur de programmes de l'Institut, et également de Mme Ann Mason, adjointe au coordonateur des programmes.

Avant de présenter notre mémoire, j'aimerais prendre quelques instants pour vous présenter dans les grandes lignes l'Institut Vanier de la famille. L'an dernier, l'Institut a célébré son 20e anniversaire. Il a été créé en 1965, grâce à l'intérêt et au parrainage de Son Excellence le gouverneur général Georges Vanier et de Mme Pauline Vanier, dans le but de promouvoir le bien-être des familles canadiennes.

Grâce à ses publications et ses programmes, l'Institut Vanier est devenu une ressource nationale travaillant au nom des familles canadiennes. Il s'entretient régulièrement avec quelque 10,000 personnes et organismes qui représentent les chercheurs, les décideurs, les éducateurs, les dispensateurs de services aux familles et les familles elles-mêmes.

L'Institut se réjouit de pouvoir travailler régulièrement avec des ministères tant fédéraux que provinciaux dans des domaines comme ceux de la conception et de l'évaluation de travaux de recherche sur la famille, l'établissement des programmes de cours, la mise en place de services et la réforme législative. De plus, nous avons travaillé avec des organismes tels les Services à la famille Canada, le Conseil canadien de développement social, la Fondation Laidlaw et la *School of Child Care* de l'Université de Victoria. Notre centre de ressources et d'information sert en quelque sorte de chambre de compensation en ce qui concerne l'information touchant la recherche sur la famille et les questions de politique.

Après cette courte introduction, permettez-moi maintenant de présenter le mémoire de l'Institut Vanier sur la garde d'enfants.

La création d'un régime de garde d'enfants plus approprié que celui qui existe à l'heure actuelle constitue un des besoins les plus fondamentaux et pressants des familles contemporaines. Seuls la volonté et l'engagement collectifs nous permettront de mettre en place un régime de garde tant en milieu familial qu'à l'extérieur qui soit souple, accessible, approprié, équitable, à la portée de toutes les bourses et, surtout, axé sur l'enfant. L'Institut Vanier de la famille maintient que les Canadiens, grâce à la politique et aux programmes de leurs gouvernements et des autres institutions, doivent s'assurer que

[*Texte*]

both within their homes and outside. Canadians need to ensure that a system of child care options takes its place as a necessary element within the range of policies and programs supportive of families.

Public policies that support parents in the exercise of their responsibility are of benefit to a society as a whole. Care of children continues to be the primary responsibility of parents, but the ways in which parents fulfil their responsibilities have changed. All parents require, on occasion, some other persons to supplement the care they provide directly for their children, and in our contemporary world parents turn increasingly to paid child care arrangements. The purposes and functions of these child care arrangements point out the extent to which the provision of these services is of benefit to children, to parents, and to society as a whole—for example, providing appropriate care when parents are engaged in employment, providing care and support for children in families with special needs, providing care for children who are ill, providing children with opportunities to participate in experiences designed to stimulate their development, allowing more free time to at-home parents to use that time for increased home production, providing for children with special needs, assisting parents in achieving stable and continuous employment patterns, providing child care as a resource to families in time of special need, providing child care when parents are engaged in volunteer, community or family tasks, enabling a single parent to assume a full-time job instead of turning to welfare, or allowing both parents to participate in the work force and thereby not fall below the poverty level are all things we must take on.

• 1005

For the majority of families today, the economic requirements and the personal aspirations of parents do not make it possible for one parent to devote himself or herself to the care of children on a full-time basis. Therefore, they must turn to some form of supplemental care outside of the home.

The Vanier Institute recommends that the broadest possible range of child care options appropriate to the needs of children and parents be available. Our recommendation for a system of child care options would include at-home care for those who want it and support in terms of enhanced family allowances, pensions for home-makers, access to community support and services, child tax credits, in-home care with social and economic incentives to those offering what can be termed an invisible service to the community, non-profit centre care, workplace care where employers share with employees the cost, as well as more family focused employee assistance programs, community co-operative care and for-profit centre care.

[*Traduction*]

tous les parents jouissent d'un soutien dans l'exercice de leur responsabilité en ce qui concerne la garde de leurs enfants tant au foyer qu'à l'extérieur. Les Canadiens doivent s'assurer que la politique et les programmes d'appui aux familles comprennent, en tant qu'élément fondamental, un régime ayant diverses variantes pour la garde d'enfants.

La politique publique qui appuie les parents dans l'exercice de leur responsabilité avantage l'ensemble de la société. S'il est vrai que la garde des enfants continue d'être d'abord et avant tout la responsabilité des parents, il faut reconnaître que la façon dont les parents assument ces responsabilités a changé. Tous les parents ont besoin, à un moment ou un autre, d'autres personnes pouvant assurer les soins qu'ils assurent directement à leurs enfants, et, dans le monde actuel, les parents font de plus en plus appel à des services payés de garde d'enfants. Les buts et les fonctions de ces services démontrent à quel point ceux-ci sont à l'avantage des enfants, des parents et de l'ensemble de la société. Songeons par exemple aux services de garde pour les parents qui travaillent, aux soins et à l'appui assurés aux enfants ayant des besoins spéciaux, aux soins prodigués aux enfants malades, aux possibilités qui sont données aux enfants de participer à des activités qui stimulent leur développement, tout en donnant aux parents qui restent à la maison plus de temps pour accroître leur production, à l'aide que cela donne aux parents pour fournir un travail constant et stable, aux services de garde qui sont assurés comme ressources aux familles dans les moments où ils éprouvent des besoins spéciaux, aux services de garde assurés lorsque les parents font du bénévolat, se livrent à un travail communautaire ou familial, au fait que cela permet au parent seul d'occuper un poste à temps plein plutôt que de faire appel à l'assistance sociale, ou encore au fait que cela permet aux deux parents de faire partie de la population active et par conséquent de ne pas glisser sous le seuil de la pauvreté.

De nos jours, pour la majorité des familles, les nécessités économiques et les aspirations personnelles des parents font qu'il est impossible pour l'un des deux parents de se dévouer entièrement et à temps plein aux soins des enfants. C'est pourquoi ils recherchent des services de garde auxiliaires à l'extérieur du foyer.

L'Institut Vanier recommande que l'on offre la gamme de services de garde d'enfants la plus étendue possible, une gamme de services qui réponde aux besoins des enfants et des parents. Nous recommandons notamment la mise sur pied de services de garde en milieu familial pour les parents qui veulent utiliser ce genre de service. Nous recommandons aussi une foule d'autres mesures: augmentation des allocations familiales et des pensions pour les personnes au foyer, accès accru à l'aide et aux services communautaires, augmentation des crédits d'impôt pour enfants, soins à la maison et assistance financière pour ceux et celles qui offrent ce que l'on pourrait appeler un service invisible à la collectivité, accroissement du nombre de garderies sans but lucratif, mise sur pied de garderies en milieu de travail et pour lesquelles les employeurs et les employés partageraient les coûts, program-

[*Text*]

Governments, communities and families have a responsibility to ensure non-parental care situations are safeguarded. This involves not only monitoring the services provided to ensure that basic standards are met, but also the provision of information and referral services for both families and caregivers. Whatever the type of child care arrangement, whether in-home or centre care, it is essential to establish a range of support services appropriate to the context within the child care community. These would include opportunities for professional development, networking opportunities, access to pertinent information, newsletters for child care providers, access to professional support for children with special needs, appropriate back-up in the care of sick children, toy and other resource exchanges.

The present child care system in Canada is uneven from region to region and between urban and rural locales. Since it is primarily a system of direct subsidy, it has a tendency to reinforce welfare attitudes toward and on the part of recipients. The Vanier Institute would prefer to see future government programs for families viewed as essential social planning which contributes to the well being of children, families and society as a whole.

We recognize that many communities already have the range of child care systems which we are advocating. They may not have enough, but they do have some in place. To address some of the problems the current system has produced, the Vanier Institute recommends that the federal government consider the establishment of a special, time-limited child care grant which would be used to provide seed funding to a variety of demonstration projects throughout the country. Costs for such projects would initially be assumed by the federal government, but would involve a graduated cost sharing with the provinces leading to full provincial responsibility within a limited period of time.

We would also recommend that special small business grants be made available to child care centres for profit in order to support the much needed diversity in the overall system.

We are certain the task force has received much information on the cost of introducing a comprehensive child care system. We would suggest that equally as important are the benefits of providing supplemental child care. These are less easy to calculate, but are in direct relation to the needs of the families we outlined earlier. One must first examine the objectives of the system and address the benefits of its existence, then it is possible to address and rationalize the costs.

[*Translation*]

mes d'aide sociale davantage axés sur la famille, garderies coopératives et garderies à but lucratif.

Il incombe aux gouvernements, aux collectivités et aux familles de veiller à ce que les services de garde à l'extérieur du foyer soient sauvegardés. Pour cela, il faut non seulement superviser les services offerts afin de veiller à ce qu'ils soient conformes aux normes minimales, mais il faut également fournir des renseignements et des services de dépannage aux familles et aux dispensateurs de services de garde. Quel que soit le type de service de garde, qu'il s'agisse de garde en milieu familial ou à la garderie, il faut absolument offrir une gamme de services de soutien qui soit appropriée aux besoins particuliers de la garde des enfants. Ces services comprendraient notamment ce qui suit: possibilités de perfectionnement professionnel, possibilités de groupement en réseaux, accès aux informations pertinentes, publications de bulletins à l'intention des dispensateurs de services de garde, accès à des services de soutien professionnels pour les enfants ayant des besoins spéciaux, services de soutien dans le cas des enfants malades, échange de jouets et d'autres ressources matérielles.

L'actuel système de garde d'enfants au Canada présente des disparités d'une région à l'autre, et entre les régions urbaines et les régions rurales. Comme il s'agit avant tout d'un système de subvention directe, ce système a renforcé une attitude d'assistés sociaux chez les bénéficiaires, tendance en partie imposée par le système et en partie perçue comme telel par eux. L'Institut Vanier aimerait que les futurs programmes gouvernementaux destinés à la famille soient considérés comme des programmes essentiels de planification sociale qui contribuent au bien-être des enfants, des familles et de la société dans son ensemble.

Nous sommes conscients que de nombreuses collectivités possèdent déjà la gamme de services de garde d'enfant que nous recommandons. Peut-être n'ont-ils pas tous ces services, mais ils en ont déjà une partie. Afin de régler certains des problèmes associés au système actuel, l'Institut Vanier recommande que le gouvernement fédéral envisage la possibilité de mettre sur pied, pour une période limitée, des octrois à la garde des enfants. Ces octrois constitueraient en fonds de démarrage pour divers projets de démonstration dans le pays. Le coût de ces projets serait assumé au début par le gouvernement fédéral, et il serait graduellement partagé avec les provinces en vue d'en arriver à la pleine responsabilité de celles-ci en matière de garde d'enfants, et ce, dans un laps de temps limité.

Nous recommandons aussi que des octrois spéciaux à la petite entreprise soient offerts aux garderies à but lucratif, dans le but de faciliter la diversification nécessaire de l'ensemle du système de garde.

Nous sommes assurés que le Comité a reçu beaucoup d'informations sur ce qu'il en coûterait pour instaurer un système complet de garde des enfants. À notre avis, il faut également tenir compte des avantages que peuvent offrir les services auxiliaires de garde. Les coûts associés à ces services sont moins faciles à calculer, mais ces services répondent directement aux besoins des familles que nous avons décrits précédemment. On doit d'abord examiner les objectifs du

[*Texte*]

• 1010

We conclude that an appropriately flexible mosaic of child care options must take its place among a variety of policies and programs supportive of families. We advocate a multi-faceted approach to the development of a comprehensive child care policy for Canada to include various points.

There must be family policies which enable parents to provide full-time child care to their young children if they so choose and if they are able. There must be workplace policies which enable employed parents to assume a greater proportion of their child care responsibilities, if they so choose. There must be a system of non-compulsory child care arrangements, including in-home care, centre care, profit care, non-profit centres, workplace care and co-operative care, providing real choice to meet the needs of parents and children.

We also support the establishment of a range of support services appropriate to each context within the child care community. We ask if we, as a society, are willing to provide direct and tangible recognition and support to those adults in our society who are prepared to take on the primary responsibility for our children.

Are we, as Canadians, through the actions of our governments, corporations, institutions, churches and family prepared to acknowledge that a publicly and privately supported mosaic of child care options which supplements the care provided by parents is a legitimate and necessary social commitment to the well-being of all Canadian families?

I want to thank you on behalf of the Vanier Institute for allowing us this opportunity to express our position. We would be prepared to answer questions and enter into discussion with you.

The Acting Chairman (Mr. Nicholson): Thank you very much. I did not want to interrupt you. I just wanted to know whether I had heard something correctly. Did you say you supported grants to profit day care?

Dr. Badir: That is what I said.

The Acting Chairman (Mr. Nicholson): Perhaps I might add some questions about that later.

Ms Mitchell: I would also like to welcome the Vanier Institute. I think we have all known for many, many years the role that your organization has played in studying families. A very important part of that is of course a desire for a policy that reflects good-quality child care, and other supports for parenting.

[*Traduction*]

système et évaluer les avantages qu'il procure. Ensuite, on sera en mesure d'évaluer et de rationaliser les coûts.

Nous concluons qu'un ensemble diversifié et souple de services de garde des enfants doit faire partie des divers programmes et politiques d'aide à la famille. Nous sommes en faveur d'une vision ouverte pour l'élaboration d'une politique globale en matière de garde des enfants au Canada, de façon à inclure les différents points des vue.

Il faut instaurer des politiques familiales qui permettent aux parents de fournir à plein temps des soins à leurs jeunes enfants si tel est leur souhait et s'ils en sont capables. Il faut mettre en place des politiques en faveur des garderies en milieu de travail, ce qui permettrait aux parents qui sont sur le marché du travail de s'occuper davantage de leurs enfants, si tel est leur souhait. Il faudrait également établir un système varié en matière de garde des enfants: garde en milieu familial, garderies, garderies sans but lucratif, garderies à but lucratif, garderies en milieu de travail, garderies coopératives. De la sorte, on offrira un choix répondant véritablement aux besoins des parents et de leurs enfants.

Nous sommes aussi en faveur de la mise sur pied d'un ensemble de services de soutien convenant à chaque mode de garde des enfants. Nous devons nous demander si, en tant que société, nous sommes disposés à reconnaître de façon directe et tangible l'apport des adultes qui sont prêts à assumer la responsabilité première de nos enfants. Nous devons nous demander également si nous sommes disposés à leur fournir le soutien approprié.

Par les actions de leurs gouvernements, entreprises, institutions, églises et familles, les Canadiens sont-ils prêts à reconnaître qu'un ensemble diversifié, tant public que privé, de services de garde venant s'ajouter aux soins fournis par les parents est un engagement social légitime et nécessaire pour le bien-être de toutes les familles canadiennes?

Au nom de l'Institut Vanier, je désire vous remercier de nous avoir donné cette occasion d'exprimer notre position. Nous sommes prêts à répondre aux questions et à discuter avec vous.

Le président suppléant (M. Nicholson): Merci beaucoup. Je ne voulais pas vous interrompre, mais je désire savoir si j'ai bien entendu l'une de vos recommandations. Avez-vous bien dit que vous étiez en faveur des subventions aux garderies à but lucratif?

Mme Badir: En effet, c'est ce que j'ai dit.

Le président suppléant (M. Nicholson): J'aurai peut-être quelques questions à ce sujet plus tard.

Mme Mitchell: J'aimerais également souhaiter la bienvenue à l'Institut Vanier. je crois que nous connaissons tous le rôle que votre organisation joue depuis de nombreuses années dans l'étude de la famille. Vos travaux visent entre autres la mise en place d'une politique qui favorise des services de garde de qualité et d'autres formes de soutien aux parents.

[*Text*]

I just wanted to ask you to elaborate a little bit. You certainly talked a great deal about choice, and I think this committee is quite convinced that this is one of the basic principles we support as well. You talked about support for parents who do the parenting in their own home full-time. I was glad to hear you referring back to the support for the importance of the family allowance and the child tax credit.

I think you appeared before our standing committee when we were discussing that last year. But do you feel that there should be some increase in, say, the child tax credit, for a parent who may choose to remain at home during the first two years of a child's life? Or are you suggesting that we should maintain and hopefully re-index the existing programs?

Dr. Robert Glossop (Vanier Institute of The Family): Let me suggest that a number of these programs are obviously interrelated, and their impacts are aggregate in terms of any particular family. We would personally have liked to have seen an enhanced family allowance program to begin with, recognizing that the child tax credits are essentially oriented toward those families of very modest or of insufficient means. I am not sure that we can address the option you have put forward through child tax credits, except for a relatively small proportion of our population.

I think the Quebec example of what is called a parental availability allowance does deserve some consideration, especially given that there is some evidence which indicates that parents of young children often express a preference to spend longer time out of the labour force than they are now able to do.

• 1015

So I think some sort of special allowance or special financial incentive to support parents during the early years of their child's life, for the support of parental child care for a limited period of time, is warranted. However, in reference to the remarks of the Canadian Day Care Advocacy Association before, I would agree that there are periods, certainly within the first 12 years of life—it may even go longer than that—that are unique and peculiar or idiosyncratic to any particular family. I think also, if we can ever think of a society in which acknowledgement and financial remuneration or reward could be provided for people to undertake those special family responsibilities in times of stress, perhaps it would be Utopian, but certainly desirable.

Ms Mitchell: Yes. We are looking at the family benefits package, and there has been some suggestion that perhaps the family allowance should be reallocated and more money targeted to young families, taking it away from families with teen-agers. I wonder what your feelings would be about that.

Dr. Glossop: That would be a 180 degree reversal. What we have now in some provinces is certainly acknowledgement of

[*Translation*]

J'aimerais que vous développiez davantage certains aspects de votre exposé. Vous avez beaucoup parlé de choix et je suis assurée que notre Comité est convaincu que ce principe fait l'unanimité. Vous avez parlé de soutien aux parents qui s'occupent de leurs enfants à temps plein. J'ai été heureuse de vous entendre parler de l'importance à cet égard des allocations familiales et des crédits d'impôt.

Je crois que vous avez témoigné devant notre comité permanent l'année dernière, lorsque nous avons discuté de cette question. Croyez-vous que le crédit d'impôt pour enfant devrait être augmenté dans le cas, disons, d'un parent qui choisit de demeurer à la maison pendant les deux années suivant la naissance d'un enfant? Ou bien suggérez-vous que nous maintenions et, espérons-le, réindexions les programmes existants?

M. Robert Glossop (Institut Vanier de la famille): En fait, un certain nombre de ces programmes sont étroitement liés entre eux, et leurs effets sur une famille donnée sont cumulés. Nous préférerions que l'on commence par augmenter les allocations familiales, car, à notre avis, le crédit d'impôt pour enfant est avant tout destiné aux familles dont les revenus sont très modestes ou insuffisants. Je ne suis pas sûr que nous puissions envisager la possibilité que vous avez mentionnée, à savoir l'utilisation du crédit d'impôt pour enfant, si ce n'est que pour une infime partie de notre population.

Je crois que l'exemple du Québec, avec son allocation de disponibilité parentale, mérite d'être étudié, surtout si l'on tient compte du fait que les parents des jeunes enfants aimeraient se retirer du marché du travail pendant plus longtemps que les périodes actuellement autorisées.

C'est pourquoi on devrait, à mon avis, assurer une certaine forme d'aide financière ou d'allocation spéciale pour les parents au cours des premières années suivant la naissance de leur enfant, afin de les aider à assumer les soins de garde pendant cette période. Comme l'a toutefois fait remarquer auparavant l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, certaines périodes de la vie d'une personne, notamment les 12 premières années de sa vie—ce pourrait même être plus long—revêtent un caractère unique et particulier pour chaque famille. Nous pouvons envisager une société qui reconnaîtrait et soutiendrait financièrement les personnes qui assument ces responsabilités familiales particulières, notamment dans les moments difficiles. C'est peut-être là une vision utopique des choses, mais c'est en tout cas une vision hautement souhaitable.

Mme Mitchell: Oui. Nous tenons compte de l'ensemble des avantages consentis à la famille, et certains ont suggéré que les allocations familiales pourraient être distribuées avant tout aux familles qui en ont besoin et que l'on pourrait accorder davantage d'argent aux jeunes familles et en donner moins aux familles dont les enfants sont parvenus à l'adolescence. J'aimerais connaître votre opinion à ce sujet.

M. Glossop: Ce serait un virage complet à 180 degrés. Dans certaines provinces, on reconnaît maintenant que les enfants

[*Texte*]

the increasing costs of children as they grow older. It is almost like the question: Should we take money away from old people to give it to young people? Should we take money away from 15-year-old kids to give it to 2-year-old kids? I really do not like the trade-offs. I really do not like pitting our social objectives and social priorities one against another.

Obviously—and it is a truism—all children are important. The costs of a 15-year-old are by no means less than those of a younger child. I suppose what you may be suggesting—

Ms Mitchell: I am not suggesting it; I am opposing it. Let us be clear on that. I must not be too indirect here.

Dr. Glossop: Give me a hint when you ask the next time. No, I do not think it is a good idea.

Ms Mitchell: The other thing I wanted to ask you is this. You did not say anything about parental leave, or maybe you just referred to it somewhat obliquely. Do you have any position on extending parental leave?

Ms Ann Mason (Assistant to Programs, Vanier Institute of the Family): I think we include that in terms of more flexible assistance programs in the workplace, and we would see this as encompassing not only financial but flexible work programs that would provide employees the opportunity to be parents as well. It would be included in that.

Ms Mitchell: You also said you felt child care should really be taken out of the welfare framework, I suppose still maintained for low-income families, of course, but that it should be viewed more under a general social policy or family policy, and that it should be part of essential social planning—that is an interesting way of looking at it—both federally and provincially. I think you referred to essential social planning that enhances families in the development of children, and I would certainly agree with that.

Do you favour, then, some form of federal funding that would be under a new child care act, as the advocacy group was saying and as many groups have recommended, rather than funding under the Canada Assistance Plan?

Dr. Glossop: Yes, obviously what I would like to see is the CAP plan in existence and still used to fulfil the welfare function that it has traditionally fulfilled. But I do not think the need for a more adequate, appropriate, equitable system of child care that we are calling for can be effectively addressed or met through the existing legislation. Consequently, I would definitely agree that it should be called a child care act, not a day care act. It would obviously require a new body of legislation, with the obvious complexities of federal-provincial negotiations that would have to go into the drafting of such legislation.

[*Traduction*]

coûtent plus cher à mesure qu'ils grandissent. Votre question revient presque à demander: faut-il donner moins d'argent aux vieux pour en donner plus aux jeunes? Faut-il verser moins d'argent pour les enfants de 15 ans afin d'en verser davantage pour les enfants de 2 ans? Je n'aime pas ce genre de compromis. Je n'aime vraiment pas opposer nos priorités et objectifs sociaux les uns aux autres.

Tous les enfants sont importants. Cela va de soi. Elever un enfant de 15 ans ne coûte pas moins cher qu'élever un enfant plus jeune. Je suppose que ce que vous suggérez . . .

Mme Mitchell: Je ne suggère rien. Je m'oppose à cette idée. Soyons clair. Je désire lever toute ambiguïté à ce sujet.

M. Glossop: Donnez-moi une indication de votre position la prochaine fois. Non, je ne pense pas que ce soit une idée valable.

Mme Mitchell: J'ai une autre question. Vous n'avez rien dit au sujet des congés parentaux, ou peut-être en avez-vous parlé de façon indirecte. Avez-vous une position au sujet des congés parentaux prolongés?

Mme Ann Mason (adjointe aux programmes, Institut Vanier de la famille): Je crois que nous incluons cette question dans le cadre des programmes d'aide plus souples en milieu de travail. Nous envisageons non seulement une aide financière, mais des emplois plus souples qui permettraient aux employés d'être également des parents. Les congés parentaux seraient inclus dans une telle politique.

Mme Mitchell: Vous avez également dit que les services de garde d'enfant ne devraient plus être liés à l'assistance sociale. Je suppose qu'une aide serait évidemment maintenue pour les familles à faible revenu, mais que les services de garde seraient envisagés dans le cadre plus général d'une politique sociale ou d'une politique familiale, laquelle ferait partie de la planification sociale essentielle—c'est un point de vue intéressant—au niveau fédéral comme au niveau provincial. Je crois que vous avez mentionné qu'une telle planification sociale permettrait aux familles de mieux assurer le développement de leurs enfants. Sur ce point, je suis d'accord avec vous.

Ma question est la suivante. Etes-vous en faveur d'une certaine forme de financement fédéral qui serait fournie dans le cadre d'une nouvelle Loi sur la garde des enfants, comme l'ont recommandé de nombreux groupes et organismes, au lieu du financement prévu par l'actuel Régime d'assistance publique du Canada?

M. Glossop: Oui. Evidemment, j'aimerais que le RAPC soit maintenu et qu'il continue à verser des fonds aux programmes d'assistance sociale. Mais je ne crois pas que la législation actuelle soit en mesure de répondre efficacement à nos besoins actuels et je ne crois pas non plus qu'elle permette l'établissement d'un système adéquat, approprié et équitable de services de garde des enfants. Par conqéquent, je serais d'accord pour que l'on parle d'une Loi sur les services de garde des enfants, et non d'une Loi sur les garderies. Il faudrait évidemment adopter une nouvelle loi; sa rédaction nécessitera probablement des négociations fédérales-provinciales complexes.

[*Text*]

Ms Mitchell: Do you feel the federal government should establish some principles, as we do with medicare, for any shared funding that goes towards child care?

• 1020

Dr. Glossop: Once again, I think similar to the response that you heard just a little while ago, the institute's primary concern is that the child care options and the system that we establish be directly accountable to local neighbourhoods, communities, and parents themselves. We would have a concern with basically any large system, be it public or private; that it may become too remote, too bureaucratized and not responsive enough. Therefore, I find that the model of the health care system in Canada, which does charge the federal government with a responsibility to outline basic principles or conditions for participation in the program, to be an appropriate model. You may, as you suggested, be forced to get a little bit more specific in determining in advance for the provinces precisely what kind of services would be funded, what kinds of operational grants would be funded and to whom and for how long, but I would actually like to see the regulations, notions of standards, implemented at the more local levels, provincial being one, but I would even like to consider increased responsiblity at the municipal levels of government for the monitoring of regulations and standards.

Ms Mitchell: The final point I just wanted to raise again is, why did you come out so positively saying that you felt there should be federal support for profit centres. Do you really think children should be left to the marketplace and that services for children should be based on profit?

Also, I think you heard again that the concerns that have been expressed across the whole child care profession really have been about accountability, parent involvement, quality of care, the fact that salaries for the care givers—most of whom are women, of course—are outrageously low. They are low everywhere, but they are probably even lower in the so-called profit-making centres. The huge kind of supermarket care that we heard about last night sounds to me very regimented, very large, without child development as a real focus.

Dr. Glossop: Obviously the for-profit or not-for-profit question is one that we have struggled over quite a bit. Our position is one, I think, of realism. We have come to understand that in certain parts of Canada up to 70% or 80% of child care spaces that are available are in fact available through for-profit centres. It is obviously not that high right across that country, but it has represented to date a significant part of the child care system as it now stands.

Secondly, on the basis of the research that I am familiar with, if my criterion is the quality of the care provided to the child, I can find no evidence that suggests to me that the quality of that care is inherently necessarily worse in a for-profit centre than in a non-profit centre.

[*Translation*]

Mme Mitchell: Croyez-vous que le gouvernement fédéral devrait établir certains principes de base, similaires aux principes sous-jacents à l'assurance-maladie, pour tout programme à frais partagés de services de garde des enfants?

M. Glossop: De nouveau, ma réponse est similaire à celle que je viens de vous donner il y a quelques minutes. Ce qui importe le plus pour l'Institut, c'est que les collectivités et les parents puissent avoir leur mot à dire dans les services et les sytèmes de garde. Nous aurions des inquiétudes au sujet de tout système de grande taille, qu'il soit public ou privé, qui risquerait d'être trop éloigné des préoccupations des premiers intéressés, d'être trop bureaucratique, d'être trop lourd dans son processus décisionnel. C'est pourquoi je considère comme un modèle valable le système des soins de santé au Canada, dans lequel le gouvernement fédéral a la responsabilité d'énoncer les principes de base et les conditions de participation au programme. Comme vous l'avez suggéré,les provinces aimeraient peut-être avoir plus de précisions quant aux types de services qui seraient subventionnés, quant aux modalités de financement, quant aux bénéficiaires et aux périodes d'admissibilité. Je préférerais que les règlements et les normes soient appliqués au niveau régional, au niveau provincial en l'occurrence. Mais j'aimerais davantage que le palier municipal ait un rôle accru pour ce qui est de l'application des normes et règlements.

Mme Mitchell: Je désire soulever un dernier point. Pourquoi accordez-vous un appui si ferme au financement des garderies à but lucratif par le fédéral? Croyez-vous réellement que les services aux enfants devraient être régis par les Lois du marché et par la notion de profit?

En outre, je crois que vous êtes au courant des inquiétudes soulevés par les professionnels des services de garde au sujet de la notion de responsabilité, de la participation des parents, de la qualité des services de garde, de la rémunération honteusement faible des employés de garderie—qui sont des femmes en grande majorité. Les salaires sont faibles dans toutes les garderies, mais ils le sont peut-être davantage dans les prétendues garderies à but lucratif. Hier soir, nous avons entendu parler de garderies de type supermarché; ce genre de milieu, qui m'apparaît très strict et trop vaste, ne semble pas viser réellement le développement harmonieux des enfants.

M. Glossop: Cette question des garderies à but lucratif et des garderies sans but lucratif a fait l'objet de débats animés à l'Institut. Je crois que nous avons adopté une position réaliste. Nous avons réalisé que, dans certaines régions du Canada, de 70 à 80 p. 100 des places disponbiles le sont dans des garderies à but lucratif. Ce taux n'est évidemment pas si élevé partout au Canada. Mais, à l'heure actuelle, les garderies à but lucratif représentent une part appréciable du système de garde des enfants.

En second lieu, les recherches dont je suis au courant, et j'utilise comme critère la qualité des services offerts, ne laissent nullement entendre que la qualité des services de garde soit nécessairement pire dans les garderies à but lucratif que dans les garderies sans but lucratif.

[*Texte*]

My concern has to do with the ability of parents to exercise control and influence, and again it is not necessarily the case that within all for-profit centres participation on the part of parents is denied. I think the dilemma is that there are some quite high-quality profit centres, and there are some who, as you suggest, exploit both their staffs and provide possibly a substandard level of care. I would also suggest that is not impossible within the public sector.

For the short term, certainly I would suggest that the quality of care in the overall system can be enhanced simply by ensuring that there are more options available and more spaces available within the institutional sector. If you wish to ensure a better quality of care within the for-profit sector, then they will respond to the competitiveness of the public sector when it provides more spaces. In other words, a way of ensuring better quality care is to provide better child care throughout the overall system.

• 1025

I must say the position we have taken is based on the fact that I can find no evidence that the care for the child is necessarily worse by virtue of profit or not for profit. The question is ideological.

Ms Mitchell: I am not so sure I would agree with you. The whole concept of profit motivation as being the primary reason for this business to exist, even though in many small family-oriented centres they are very caring people—there can be; but there can be some very bad ones . . . and we have had evidence, I think, that there is not the monitoring, and there is certainly not the quality of care, and there is greater exploitation of staff. I think that has certainly been evident as we have gone across the country and questioned people.

Mr. Halliday: Mr. Chairman, I want first of all to congratulate the institute for what I see as a very balanced approach it is taking to this subject, and going at it from a very fundamental point of view. I like the suggestion that it needs to be a multifaceted approach, as well.

First, just a couple of points for clarification. On page 1 of your brief to us today, under the heading "Introduction", you list three criteria for an approach that you think should be appropriate. I just want clarification. You speak of family policies which enable parents to provide full-time child care to the young children if they so choose. Do you mean the families would provide full-time care at their own home, or at some home provided by the state or privately?

Dr. Badir: No, in their own home.

Mr. Halliday: In their own home personally.

Dr. Badir: In their own home, if they so choose; then there is a policy in place that facilitates that.

[*Traduction*]

Ce dont je me soucie, c'est la possibilité, pour le parents, d'exercer un certain contrôle et une certaine influence sur les services offerts à leurs enfants. Rien ne dit que toutes les garderies à but lucratif refusent cette participation aux parents. À mon avis, le problème vient du fait que s'il y a certaines garderies à but lucratif qui offrent des services de haute qualité, il y en a assurément qui, comme vous le laissez entendre exploitent leurs employées et fournissent des servics qui ne correspondent même pas aux normes minimales. Cette situation peut également se retrouver dans le secteur public.

Je suis assuré que l'on peut augmenter à court terme la qualité des services de garde dans l'ensemble du système simplement en s'assurant de fournir le plus grand nombre possible de choix et de places dans les garderies du secteur public. Face à cette concurrence accrue du secteur public, les garderies privées n'auront probablement pas d'autre choix que d'améliorer la qualité de leurs services. En d'autres mots, la meilleure façon d'améliorer la qualité des services de garde consiste à fournir de meilleurs services de garde dans l'ensemble du système.

Je dois ajouter que notre position est fondée sur le fait que rien ne prouve que les services de garde soient pires dans les garderies à but lucratif que dans celles sans but lucratif.

Mme Mitchell: Je ne crois pas que je peux partager votre opinion à ce sujet. Le profit est la seule raision d'être de ces garderies, même si dans de nombreuses petites garderies axées sur la famille, on retrouve des gens qui aiment beaucoup les enfants—il y en a probablement; mais il peut y avoir de très mauvaises garderies à but lucratif . . . et nous avnos eu des témoignages à l'effet que dans ces endroits il n'y a pas de surveillance, que la qualité des soins laisse à désirer et que le personnel est beaucoup plus exploité. Cela est devenu manifeste lors des témoignages que nous avons reçus dans tout le pays.

M. Halliday: Madame la présidente, je désire d'abord féliciter l'Institut pour la manière très équilibrée qu'il envisage toute cette question. En outre, l'Institut tente d'aller à la source des problèmes. J'apprécie la suggestion voulant que toute la question des services de garde des enfants soit envisagée dans une large optique.

Mais j'aimerais d'abord que l'on clarifie quelques points. À la page 1 de votre mémoire, dans la section d'introduction, vous énumérez trois critères qui, selon vous, permettraient d'étudier la question de façon appropriée. J'aimerais éclaircir ce point. Vous parlez de politiques familiales qui donneraient l'occasion aux parents de s'occuper à temps plein de leurs jeunes enfants si tel est leur désir. Voulez-vous dire que la famille fournirait elle-même ces soins à la maison, ou dans un endroit fourni par l'État ou une agence privée.

Mme Badir: Non, dans leur propre maison.

M. Halliday: Dans leur propre maison, donc.

Mme Badir: Dans leur propre maison, si tel est leur souhait. Il y aurait une politique qui leur faciliterait les choses.

[*Text*]

Mr. Halliday: This expresses your multifaceted approach, obviously. I presume, then, you mean the same sort of thing with the second point, when you talk about work-place policies. Do you mean policies that will enable the parents to have their children partially provided for in the workplace? Or the policies that apply to the parents as workers will make it possible for them to look after their kids in their own homes?

Dr. Badir: I think we mean both there.

Mr. Halliday: Both, okay.

I want to get into the area of finance just a little. It is on my mind because I just came from a meeting with the Minister of Finance. The whole question of costs comes to mind.

Ms Mitchell: Did you get a commitment for us?

Mr. Halliday: I think probably you could in this area; and that is what I want to touch on.

Costs are important. The Canadian people, two years ago, when there was an election, decided they had probably had enough of large deficits. We have had 10 or 15 years of that experience, and we saw where that got us as an economy; the difficulties we got into. So I think many of us in the House right now feel deficits are a real problem and we have to operate with that in mind.

I like the approach given by Mrs. Badir, where she said you must identify your objectives, and then you look at costs; but not only that, you must look at the benefits. Unfortunately, I wish you had gone ahead and done some costing of benefits, because if we are really going to be able to sell something to the powers that be in Finance, we are going to have to have some really good arguments to show that these benefits are indeed, to some degree, or to whatever degree, going to counterbalance some of the cost. We would love to get some studies you might have done on that, if possible.

But the thing that impresses me is this. The $30 billion-a-year deficit we have now—roughly that—means we have to borrow million every year to finance the interest. The year after, we have to borrow more than $3 billion, because we are then financing $33 billion. That is at the present rate we are going. As you know, we have cut back even now.

So my question boils down to this. Are you at all suggesting that the costs of child care should be borne partially by deficit financing, or are you suggesting that all the new costs inherent in this, minus the benefits, if you can identify them—but whatever the net cost is—should be borne by new taxation? I think the approach of any responsible government in the future is going to be based on that issue.

[*Translation*]

M. Halliday: Cela est manifestement cohérent avec votre approche globale. Par conséquent, je suppose que vous envisagez la même chose pour le second point, lorsque vous parlez des politiques pour les services de garde en milieu de travail. Parlez-vous de politiqus qui permettraient aux parents de faire garder leurs enfants en partie sur les lieux de leur travail. Ou parlez-vous plutôt de politiques qui permettraient aux parents qui travaillent de s'occuper de leurs enfants dans leur propre foyer?

Mme Badir: Dans ce cas-ci, je crois que nous voulons parler de ces deux types de politiques.

M. Halliday: Ah, les deux! Bien.

Maintenant,j'aimerais aborder la question du financement. Cette question me vient à l'esprit, car je sors d'une réunion avec le ministre des Financse. Toute cette question des coûts me trotte dans la tête.

Mme Mitchell: Avez-vous obtenu un engagement pour nous?

M. Halliday: On pourrait probablement en obtenir un dans ce domaine. C'est là justememt où je veux en venir.

La question des coûts en capital. Il y a deux ans, les Canadiens ont probablement décidé, en élisant un nouveau gouvernement, qu'ils en avaient assez des déficits énormes. Nou avons connu cette expérience pendant 10 ou 15 ans, et nous avons vu quelles en ont été les conséquences sur notre économie, quelles ont été les difficultés auxquelles nous nous sommes butés. C'est pourquoi, à mon avis, de nombreux députés estiment actuellement que le déficit est un sérieux problème que nous devons garder à l'esprit.

J'aime bien l'optique retenue par Mme Badir, notamment lorsqu'elle dit qu'il faut d'abord déterminer les objectifs et ensuite déterminer les coûts. De plus, il faut déterminer les avantages. Mais vous auriez dû poursuivre dans cette ligne de pensée et parler de l'aspect monétaire de ces avantages, car si nous voulons réellement vendre ces idées au ministère des Finances, nous devrons présenter de solides arguments qui prouvent que ces avantages contrebalanceront, à un degré quelconque, les coûts. Si vous avez réalisé des études sur le sujet, nous aimerions grandement en obtenir copie.

Mais je demeure impressionné par l'ampleur du déficit. Il se situe actuellement à quelque 30 milliards de dollars, ce qui signifie qu'il faut emprunter des millions de dollars chaque année seulement pour payer les intérêts. L'année prochaine, il faudra emprunter 3 milliards de dollars, car le déficit atteindra 33 milliards de dollars. C'est le rythme auquel notre déficit augmente actuellement. Et malgré les coupures budgétaires, comme vous le savez.

Bref, ma question est celle-ci: Suggérez-ous que les coûts des services de garde des enfants soient payés en partie par une augmentation du déficit, ou sugérez-vous que tous les nouveaux coûts associés à ces services—moins les avantages, si vous pouvez les déterminer—devraient être payés par une augmentation des impôts. À mon avis, tout gouvernement responsable devra à l'avenir fonder des décisions sur ce choix.

[*Texte*]

• 1030

I do not think the people of Canada want us to increase their deficit for anything, including child care. I do think that possibly if we have good reasons and it is well documented and substantiated, many of us, including myself, might be willing to pay more taxes for child care specifically. I want to know what you think, from your studies, the people of Canada want to do, or what you think they should want to do, vis-à-vis increased deficit or increased taxation. As I understood this, they do not want—I should not say that—it is my personal conviction that they do not want more deficits because of the cumulative effect of deficits. I think anybody working in your position understands that problem.

Dr. Glossop: As you have already pointed out, you can deal with the deficit in two ways: You can cut costs and, quite frankly, as one of the members of the social policy community, the national volunteer organization that looks at social policy, I have seen some fairly significant cost cutting in the recent past. It has made the lives of some families difficult, and it has certainly made the lives of those people who work on behalf of and try to support families difficult.

There is another way to deal with the deficit problem which is, as you suggest, to look at the revenue generation side of the equation.

I would point out that the Macdonald Commission has recently documented quite thoroughly that Canada's overall social expenditures are by no means excessive in terms of the members of the OECD countries. We are quite well down on a list—in fact close to the bottom, just beating out the United States.

There is also some evidence—in fact it was referred to in the presentation prior to ours—about a costing of some of the benefits that could be used to offset the expenditures. I think the figure that was provided was $1.5 billion. I dare say those are the most obvious benefits that have been calculated in that way. You may not be able to estimate some of the benefits we are talking about; you may not be able to cost them in hard financial terms, in terms of the quality of care that children receive when they are young. And what that means is an investment in the future of Canadian society.

I would also suggest that in very general terms it is about time to invest in Canada's children and in Canada's families.

It is now evident that Canadian adults no longer choose to commit themselves to the future of the society by having very many children. We are going to experience an incredibly significant demographic decline, starting around the turn of the century and being very profound by the middle of the next century, if current trends continue.

It shows that the interests of adults are often torn; quite frankly, their expectations and aspirations for the number of children they might choose to bear in other circumstances are

[*Traduction*]

Je ne crois pas que la population canadienne désire une nouvelle augmentation du déficit, même pour les services de garde des enfants. Cependant, bon nombre d'entre nous, dont moi-même, seraient peut-être disposés à payer davantage d'impôt expressément pour les servics de garde des enfants et si une telle hausse d'impôt était suffisamment étayée et claire. J'aimerais savoir ce que vos études vous indiquent sur le choix des Canadiens ou le choix que vous aimeriez qu'ils fassent: accroissement du déficit ou aumentation des impôts? À mon avis,ils ne veulent plus—je ne devrais pas dire cela, mais c'est mon opinion personnelle—de déficit qui découle du cumuls des déficits précédents. Je crois que n'importe qui dans notre position comprend sûrement ce problème.

M. Glossop: Comme vous l'avez déjà signalé, il y a deux façons d'aborder la question du déficit. En premier lieu, vous pouvez réduire les dépenses. En tant que personne vivement intéressée par les politiques sociales et membre d'un organisme bénévole national qui étudie ces questions, je dois vous avouer bien franchement que nous avons vu des coupures assez substantielles au cours des deux dernières années. Ces coupurees ont rendu la vie difficile à certaines familles, et elles ont également rendu plus difficile la vie des gens qui travaillent et qui tentent de subvenir aux besoins de leur famille.

Il y a une autre façon d'envisager le problème du déficit. Commme vous l'avez suggéré, il s'agit d'accroître les revenus.

J'aimerais signaler que la Commission Macdonald a indiqué dans l'un de ses rapports très fouillés que les dépenses totales du Canada dans le secteur social ne sont nullement excessivs par rapport aux dépenses des pays membres de l'OCDE. En fait, nous sommes bien au bas de la liste, en avant-dernière position juste devant les États-Unis.

En outre, on a indiqué—dans l'exposé qui a précédé le nôtre, je crois—qu'une partie des avantages avait été comptabilisée et que le montant représenté par ces avantages permettrait d'atténuer l'importance des dépenses. Je crois que l'on a parlé de 1,5 milliard de dollars. Je puis affirmer sans me tromper que seulement les avantages les plus évidents ont été comptabilisés dans ce calcul. Il est peut-être impossible de comptabiliser certains des avantages associés aux services de garde des enfants. En effet, il est peut-être impossible de comptabiliser en dollars la qualité des soins que les enfants reçoivent dans leur premières années. Ces soins représentent malgré tout un investissement dans l'avenir de la société canadienne.

D'ailleurs, je crois qu'il est temps que l'on investisse dans les enfants et les familles du Canada.

Il est manifeste que les Canadiens adultes ne choisissent plus désormais d'assurer l'avenir de la société en ayant un grand nombre d'enfants. Nous allons connaître un déclin démographique très important qui débutera à la fin du siècle et qui sera très marqué vers le milieu du siècle prochain si les tendances actuelles se maintiennent.

Ces tendances indiquent que les adultes sont souvent déchirés. Il faut se rendre à l'évidence: la structure actuelle de notre société et les pressions économiques sont telles que les

[*Text*]

often not fulfilled by virtue of the overall structure of our society and the economic pressures that adults now face.

That is an issue that is going to have dramatic impact on the deficits of this country, 15, 20, 25 years from now; on the economic stability of this country, 15 to 25 years from now.

I would suggest that children and families and the quality of their lives and their relationships should start to be thought of as not just the social expenditure we can get around to when we can afford it because, in the future, we are not going to be able to afford it. We have chosen not to afford it today. So there may be a question of the allocation of federal funding at this point and the priorities that we strike in order to establish where our funds will go.

Mr. Halliday: Thank you.

The Chairman: Thank you, Dr. Halliday. Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: I wish we had more time. This is a very interesting discussion.

I just want to make one comment that was raised initially by Mrs. Mitchell. Nobody wants to pit one group's benefits against another. But I would be willing to bet—and it would be interesting if we could see studies on this—that because of the changing structure in today's society, which Dr. Badir referred to, it costs more now for a 3-year-old than it does for a 13-year-old. I am not saying the 13-year-old should receive no benefits. But it seems to me that it comes at a period of time when the family's income is statistically at its lowest, because the parents are starting off in their career.

With the prohibitive cost of child care—as Dr. Badir says, now, many times, it has to be paid for. The combination of the two puts a great strain on the family, more so than at any time in the future.

• 1035

If you were stating social benefits right from scratch, I think you would have it flipped around the other way. The largest tax deductions would go to the youngest children and the highest benefits would go to them.

You are shaking your head, Dr. Badir. It would be interesting to hear your comments on that.

Dr. Badir: I am just thinking of a study that was recently done on the cost of raising children in Saskatchewan. Your figures are not borne out. The highest costs do come in the adolescent age group.

Mr. Nicholson: Dr. Halliday says that you do not mean net cost. Does that take into consideration the relationship between the income of the family . . . ? The costs may go up, but in relationship to the percentage of family income I think the results may be quite different. But I have not seen the study.

[*Translation*]

adultes ne peuvent tout simplement pas envisaer d'avoir le nombre d'enfants qu'ils voudraient si les conditions étaient différentes.

Cette situation aura des répercussions considérables sur les déficits de notre pays dans 15, 20 ou 25 ans, sur l'instabilité économique de notre pays d'ici 15 à 25 ans.

A mon avis, lorsque l'on parle des enfants, des parents et de la qualité de leur vie et de leurs relations, on ne doit pas uniquement considérer les dépenses sociales que nous pouvons éviter pendant que nous avons les moyens de payer, car nous n'aurons plus les moyens à l'avenir. Nous avons choisi de ne pas avoir les moyens aujourd'hui. Il faut peut-être maintenant étudier le budget fédéral et établir les priorités afin de déterminer où nos argents iront.

M. Halliday: Merci.

La présidente: Merci, monsieur Halliday. Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: J'aimerais que nous puissions avoir plus de temps. C'est une discussion très intéressante.

Je veux seulement faire une observation sur un point soulevé par Mme Mitchell. Personne ne veut opposer les avantages d'un groupe à ceux d'un autre. Mais je suis prêt à parier—et je serai très intéressé à voir des études sur la question—que, en raison des structures changeantes de la société moderne, comme l'a mentionné Mme Badir, un enfant de 3 ans coûte plus cher qu'un enfant de 13 ans. Je ne veux pas dire qu'on ne devrait rien donner pour l'enfant de 13 ans. Mais il me semble que c'est quand les enfants sont jeunes que le revenu des familles est, du point de vue statistique, le plus bs, car les parents sont au début de leur carrière professionnelle.

Mais il faut également payer les frais de garderie qui, comme l'a dit à maintes reprises Mme Badir, sont prohibitifs. Ces deux situations mises ensemble font que le budget des parents est sérieusement grevé, plus qu'il ne le sera jamais par après.

Si vous basez vos conclusions sur les allocations sociales, je crois que vous devriez avoir la situation inverse. Les déductions fiscales les plus importantes seraient accordées pour les plus jeunes enfants, de même que les allocations les plus élevées.

Vous secouez la tête, madame Badir, J'aimerais connaître vos commentaires à ce sujet.

Mme Badir: Il me vient à l'esprit une étude faite récemment sur ce qu'il en coûte pour élever des enfants en Saskatchewan. Cette étude ne corrobore pas vos chiffres. Les coûts les plus élevés sont associés aux adolescents.

M. Nicholson: M. Halliday dit que vous ne parlez pas des coûts nets. Cela tient-il compte du pourcentage du revenu familial . . . ? Les coûts peuvent être plus élevés, mais je crois que les résultats seraient différents si ces coûts étaient exprimés en pourcentage du revenu familial. Mais je n'ai pas vu l'étude.

[*Texte*]

Dr. Badir: That could be a class distinction that we have to be very careful about. Middle-class salaries definitely go up and reach a peak beyond the adolescent years, but if one is looking at working-class families then one is looking at a peak salary at around the age of 35 or 40, which means you have not reached your peak at the point at which your children are adolescents. So I doubt if that would—

Mr. Nicholson: It would also be interesting to see what sorts of child care costs were built in at the initial stages. We had statistics yesterday about somebody paying $5,000, $6,000 or $7,000 per child. That would be absolutely prohibitive . . . a cost that might not be borne by the family that has a 14-year-old, for instance, or a 13-year-old.

I wish we had more time to discuss this. Thank you.

The Chairman: I am sorry that I had to miss your presentation. As I mentioned, I was out with a group of Canada's children and I felt it was important that I see them. I will look forward to reading your report based on the questions I have heard since I came back. I thank you for taking the time to put it together and for appearing before us this morning.

We hear next from the Canadian Association of University Teachers, represented by Jane Gordon and Tina Head. They will be joined by Mr. Alan Sharp. Good morning and welcome.

Mr. Alan Sharp (President, Canadian Association of University Teachers): Good morning. My name is Alan Sharp. I am a physics professor at the University of New Brunswick and President of the Canadian Association of University Teachers. With me are Jane Gordon, professor in sociology at Mount Saint Vincent University in Halifax and a member of the board of directors of our association, and Tina Head, a lawyer on our professional staff of the association.

We want to thank you for the opportunity to be here this morning talking about what we believe to be one of the most fundamental and most important of the social issues currently under debate in Canada.

We have prepared a brief, which I believe has been distributed to the committee.

We are here representing the 27,000 academic staff at more than 55 institutions in all parts of Canada, but, more than that, we are here because we see a fundamental difficulty among students in particular in our society in having proper day care and proper child care facilities that allow them to undertake higher education, which we believe to be very much to the benefit of Canadian society at large.

I would like at this point to ask Jane Gordon to give a brief summary of the presentation that you have in writing before you.

[*Traduction*]

Mme Badir: Il faut bien faire une distinction quant au niveau de revenu. Les salaires de la classe moyenne augmentent définitivement et atteignent un maximum après que les enfants sont devenus adolescents. Cependant, si l'on regarde une famille de la classe ouvrière, on constate que le salaire maximum est atteint vers l'âge de 35 ou 40 ans, ce qui veut dire que vous n'avez pas atteint votre salaire maximal lorsque vos enfants sont adolescents. C'est pourquoi je doute que . . .

M. Nicholson: Il serait également intéressant d'étudier l'importance des frais de garde encourus au cours des premières années. Hier, quelqu'un nous a donné des statistiques à l'effet que les frais de garde d'un enfant pouvaient atteindre 5,000$, 6,000$, voire 7,000$ par enfant. Ces coûts sont nettement prohibitifs . . . et une famille qui a un enfant de 14 ans ou de, disons, 13 ans n'a plus à assumer un tel coût.

J'aurais aimé avoir eu plus de temps pour discuter de cette question. Merci.

La présidente: Je suis désolée d'avoir manqué votre exposé. Comme je l'ai mentionné, j'étais à l'extérieur avec un groupe d'enfants du Canada et j'estime qu'il était important que je les voie. Je lirai votre mémoire en ayant à l'esprit les questions que j'ai entendues depuis mon retour. Je vous remercie d'avoir pris le temps de rédiger ce mémoire et d'avoir témoigné devant nous ce matin.

Nous entendrons maintenant l'Association canadienne des professeurs d'université, représentée par Jane Gordon et Tina Head. Elles sont accompagnées par M. Alan Sharp. Bonjour et bienvenue.

M. Alan Sharp (président, Association canadienne des professeurs d'université): Bonjour. Mon nom est Alan Sharp. Je suis professeur de physique à l'Université du Nouveau-Brunswick et président de l'Association canadienne des professeurs d'université. Je suis accompagné de Jane Gordon, professeur de sociologie à l'Université Mount Saint Vincent, à Halifax, et membre du conseil d'administration de notre association, ainsi que de Tina Head, avocate et membre des services professionnels de notre association.

Nous désirons vous remercier de l'occasion que vous nous donnez d'être ici ce matin et de présenter nos recommandations sur ce qui nous semble être l'une des questions sociales les plus importantes et les plus fondamentales actuellement débattues au Canada.

Nous avons préparé un mémoire dont copie a été remise aux membres du Comité, je crois.

Notre association représente 27,000 professionnels de l'enseignement universitaire, répartis dans plus de 55 institutions partout au Canada, mais, point encore plus important, nous sommes ici car nous avons constaté que les étudiants ont énormément de difficultés dans notre société moderne à trouver des services adéquats de garde qui leur permettraient de poursuivre leurs études, ce qui serait à l'avantage de toute la société canadienne.

Je demanderais à Jane Gordon de présenter un bref aperçu du contenu du mémoire que nous avons distribué.

[*Text*]

Ms Jane Gordon (Chairperson, Canadian Association of University Teachers): CAUT believes that day care is important on university campuses for a number of reasons.

As Al pointed out, the provision of child care very dramatically affects the opportunities for students to continue their education. It also affects the employment opportunities for women at Canadian universities.

As an organization we have policies which we believe go to create reasonable working conditions for women, and these include a policy on parental leave. That means maternity leave, paternity leave and adoption leave. This also includes support of day care on university campuses.

• 1040

Our survey of benefits availble at universities and other institutions of higher learning across Canada has shown that 34 out of 66 universities have some child care spaces. These spaces, however, are inadequate in number. There are long waiting lists. At the University of Calgary, for example, there is a waiting list of 400 for a 65-space day care.

The actual number of spaces of faculty and students at universities are inadequate for the potential number of people who might use these spaces. In Ontario, in the 1983-84 academic year, there were 577 spaces for approximately 13,000 full-time faculty and 182,000 full-time students.

That these spaces exist does not mean that some of the other difficulties that the members of the university community face in their need for day care are dealt with. There is almost a complete lack of infant care and school-age child care. The needs of part-time students and staff are also not met. Most centres give preference or limit the spaces to full-time students or staff.

In addition, both students and staff at Canadian universities share many characteristics of shift workers. We have late afternoon or evening classes. We have conferences and other activities on weekends. There is need to use library, laboratory, computer and other facilities. We have need for intensive periods of professional activities such as like conferences. From the point of view of most students at universities in Canada, the fees are extraordinarily high and impossible to afford.

Some of the letters we have received from members of our groups support the benefits of on-site or on-campus child care. One letter said that campus day care benefits the family in that they can all go to work together and their children may be taken out during the day for a special lunch. Another mother of a fairly young infant pointed out that in fact the infant

[*Translation*]

Mme Jane Gordon (présidente du conseil d'administration, Association canadienne des professeurs d'université): L'ACPU croit que les garderies doivent jouer un rôle capital sur nos campus universitaires, et ce, pour un certain nombre de raisons.

Comme Al vient de le mentionner, l'existence de services de garde des enfants est un facteur crucial dans la poursuie ou la cessation des études. En outre, cette question a une influence sur les possibilités d'emploi des femmes dans les universités canadiennes.

Notre organisation a adopté des politiques qui, à notre avis, favorisent la mise en place de conditions de travail raisonnables pour les enfants, et cela comprend une politique sur les congés parentaux. Cette politique englobe les congés de maternité, les congés de paternité et les congés pour adoption. Nos politiques appuient également la prestation de services de garde des enfants sur les campus universitaires.

Selon une étude que nous avons réalisée auprès des universités et des autres institutions de haut savoir au Canada, 34 universités sur 66 offrent des places en garderie. Le nombre de ces places est toutefois insuffisant. Il y a de longues listes d'attente. Par exemple, à l'Université de Calgary, il y a une liste d'attente de 400 noms pour une garderie de 65 places.

Le nombre actuel de places en garderie est tout simplement insuffisant, compte tenu du nombre de professeurs et d'étudiants qui en ont besoin. Au cours de l'année académique 1983-1984, on comptait en Ontario seulement 577 places pour environ 13,000 professeurs à plein temps et 182,000 étudiants à plein temps.

Mais l'existence de ces places ne règle pas pour autant les autres difficultés en matère de garde des enfants auxquelles est confrontée la communauté universitaire. Il y a une absence quasi complète de services pour nourrissons et de services pour enfants d'âge scolaire. En outre, les besoins des étudiants à temps partiel et du personnel de soutien ne sont pas satisfaits. La plupart des garderies donnent la préférence aux étudiants à temps plein et aux membres du corps professoral.

De plus, les étudiants et les professeurs des universités canadiennes ont de nombreuses caractéristiques en commun avec les travailleurs par quart. Nous avons des cours en fin d'après-midi ou en soirée. Il y a des conférences et d'autres activités les fins de semaine. Nous devons fréquenter les bibliothèques, les laboratoires, les salles d'informatique et les autres locaux spécialisés. Nous avons des périodes d'intenses activités professionnelles, comme les conférences. Pour la plupart des étudiants qui fréquentent les universités canadiennes, les frais de garderie sont tout bonnement prohibitifs.

Plusieurs membres de nos groupes affiliés nous ont fait parvenir des lettres dans lesquelles ils appuient l'idée des services de garde sur les lieux de travail ou sur le campus. Un correspondant nous dit que les services de garde sur le campus profitent à toute la famille, car tous les membres de la famille vont au travail ensemble et les prents peuvent prendre leurs enfants à l'ocasion pour les repas du midi. Une mère d'un

[*Texte*]

facilities available at her university enabled her to continue to breastfeed her baby and carry on her work.

The problems caused by the inadequate provision of day care become even more apparent when you look a women's increasing participation rate in post-secondary education in Canada. In 1920, for example, women got 17.5% of all bachelors degrees and 4.2% of all doctoral degrees. In 1983, however, women got 51.6% of all bachelors, and 25.7% of all PhDs. However, this increase in participation of women in educational programs at our universities is not reflected in their entry to the academic ranks within our universities. Women are only a small fraction of all university faculty across the country. They tend to be concentrated at the lower ranks in the profession. They tend to spend more time at each rank and they tend to miss out on many of the professional opportunities that are necessary for advancement because of the absence of child care.

• 1045

I am quoting now from a document prepared by the Queen's University Faculty Association. They say:

> Female faculty members with family commitments are penalized because the number of demands on their time is so great as to almost preclude scholarly interaction with their peers. Conferences are nearly always two days' travel from Kingston and often extend four or more days. Grant review committees meet at distant stays for two or three days. Even invited seminar speakers must be away from home for at least two days.
>
> Women, who traditionally bear the brunt of parenting responsibilities, are thus more likely to be excluded from these scholarly functions. As it is well known that interaction with one's peers contributes much to research output, once again, it is the women's research activities which suffer.
>
> Given that women continue to carry major familiy responsibilities, they pay a price by not being promoted out of the lower ranks by resigning or even failing to consider an academic life as a career choice.
>
> We believe that the statistics on the participation and employment of women in the university demonstrates an inequality of outcome which suggests the barriers to professional development are not individual but systemic.
>
> It is impossible to talk of equality of opportunity or employment equity for women in the university when there are systemic impediments. Lack of day care is a form of systemic discrimination. Systemic discrimination requires systemic remedies.

[*Traduction*]

enfant en bas âge signale que les services de garde des nourrissons offerts à son université lui ont en fait permis de continuer à allaiter son enfant tout en poursuivant son travail.

Les problèmes attribuables à une prestation insuffisante de services de garde sont plus manifestes lorsque l'on tient compte de la présence croisante des femmes dans les institutions d'enseignement postsecondaire au Canada. Par exemple, en 1920, les femmes avaient obtenu 17.5 p. 100 de tous les bacalauréats et 4.2 p. 100 de tous les doctorats. En 1983, elles ont obtenu 5l.6 p. 100 de tous les baccalauréats et 25.7 p. 100 de tous les doctorats. Toutefois, cette augmentation du nombre des femmes qui font des études universitaires n'est pas refletée par leur présene dans le corps professoral de nos universités. Dans tout le pays, les femmes représentent seulement une faible proportion des effectifs académiques. En outre, elles se retrouvent principalement au bas de l'échelon professionnel. Elles passent plus de temps à chaque palier et, en raison de l'inexistence de services adéquats de garde, elles ne peuvent profiter des nombreuses possibilités professionnelles qui sont nécessaires à l'obtention d'une promotion.

J'ai ici un document préparé par l'Association des professeurs de l'Université Queen. Je cite:

> Les femmes qui sont membres du corps professoral et qui ont des engagements familiaux sont pénalisées, car leur emploi du temps est si chargé qu'elles ne peuvent pratiquement pas avoir d'échanges académiques avec leurs collègues. Les conférences à l'extérieur de Kingston représentent presque toujours deux jours de voyage et durent souvent quatre jours ou plus. Les comités chargés d'octroyer les subventions tiennent leurs réunions de deux ou trois jours dans les grands centres. Même un conférencier invité pour un séminaire doit s'absenter de son foyer pendant au moins deux jours.
>
> Les femmes, qui ont traditionnellement porté le poids des responsabilités parentales, courent donc davantage le risque d'être exclues des tâches académiques. Il est bien connu que les échanges entre collègues contribuent beaucoup aux progrès des recherches. De nouveau, ce sont les recherches menées par les femmes qui en souffrent.
>
> Comme les femmes assument encore une grande partie des responsabilités familiales, elles en paient le prix en n'obtenant pas de promotion, en étant obligées de démissionner ou en n'envisageant tout simplement pas la possibilité de faire carrière dans l'enseignement universitaire.
>
> Nous croyons que les statistiques sur la participation et l'emploi des femmes dans les universités démontrent qu'il y a une inégalité des chances, ce qui laisse entendre que les barrières au perfectionnement professionnel ne sont pas particulières mais systématiques.
>
> Il est impossible de parler d'égalité des chances ou d'équité en matière d'emploi pour les femmes dans les universités lorsqu'il y a de tels obstacles systématiques. L'absence de services de garde appropriés est une forme de discrimination systématique. Et la discrimination systématique nécessite des solutions systématiques.

[*Text*]

CAUT, as an organization, is committed to increasing the accessibility of Canadian universities and to the principle of equality for women on university campuses.

It is, therefore, of necessity committed to the provision of day care arrangements on university campuses and in other locations convenient to staff and student alike. Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Jane. Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you very much, Madam Chairperson, and thank you very much for your presentation.

I do not know how to solve the problem. I do not what we, as a federal government, can do. I know what you can suggest and I know what we will probably suggest and it usually has to do with money, but the systemic discrimination that you suffer or that women faculty suffer from is a very difficult problem and I am not sure what kind of legislation it is going to take to get rid of this sort of thing. It definitely is an employment equity question and it definitely acts as an impediment.

We as a federal government can make funds available or tax concessions or tax credits to get these things built, but I guess unless there becomes some movement within either the ministries of the colleges and universities or within faculties as a whole taking this issue upon themselves, I think you are going to continue to have problems.

I do not think it is just a question of making money available at the federal level. I think there has to be a heck of a lot more to it than that and I think you have hit it right on the head.

I think probably the biggest problem in this area is the fact that most decision-making bodies are dominated by men who have not made this a priority. They have shunted it off as woman's work and have never made it a priority in negotiations, in allocation of funds, and it is a long haul.

I am not trying to sound discouraged. Maybe I have been hearing too many briefs lately here, but—

Mr. Sharp: If I may make some comments on that. I think in fact there is a direct willingness on university campuses to address the question of equal treatment for women and equal opportunity for women. I do not think there is any doubt about it. The question which always arises however is the one you asked; the question of cost. Universities have been seriously under-funded for the most of the past 15 years by both levels of government, I would say, and actions of both levels of government have contributed to the under-funding in a cyclical way with each level trying to blame the other for the most recent round of cuts. This has been happening in universities.

• 1050

The problem this gets universities into overlaps with this particular difficulty. Universities are so tied up in attempting

[*Translation*]

A titre d'organisation, l'ACPU cherche à élargir l'accessibilité aux universités canadiennes et à concrétiser le principe de l'égalité pour les femmes sur les campus universitaires.

C'est pourquoi notre association estime que des services de garde des enfants doivent être fournis sur les campus universitaires et dans d'autres lieux convenant aux étudiants et au personnel. Merci.

La présidente: Merci beaucoup, Jane. M. Nicholson.

M. Nicholson: Merci beaucoup, madame la présidente, et de nouveau merci beaucoup pour votre exposé.

J'ignore comment régler le problème. J'ignore ce que peut faire le gouvernement fédéral. Je sais ce que vous pourriez suggérer et je sais également ce que nous pourrions suggérer, et les solutions sont habituellement liées aux questions d'argent. Mais la discrimination systématique dont vous et les femmes du corps professoral souffrez est un problème très difficile et je ne sais pas quelle sorte de législation serait nécessaire pour régler un problème de cette nature. Il s'agit définitivement d'un problème d'équité en matière d'emploi, et ce problème constitue un obstacle aux chances des femmes.

Le gouvernement fédéral pourrait accorder des fonds, ou accorder des dispenses fiscales, des crédits d'impôt afin de favoriser une plus grande équité. Toutefois, tant que cette question ne sera pas prise en main par les ministres chargés de l'éducation supérieure ou par l'ensemble du corps professoral, je crois que les problèmes subsisteront.

Je ne crois pas que la solution consiste seulement à débloquer des fonds au niveau fédéral. Je crois que la nature du problème est beaucoup plus complexe et que vous avez misé en plein dans le mille.

En effet, le principal problème dans tout ce dossier provient probablement du fait que les instances décisionnelles sont dominées par des hommes qui ne considèrent pas cette question comme une priorité. Ils se sont dit que tel était le travail de la femme et n'ont jamais fait de cette question une priorité dans leurs négociations, dans l'allocation des fonds. La tâche est immense.

Je ne veux pas paraître pessimiste. Peut-être ai-je trop entendu de mémoires ces derniers temps ici, mais . . .

M. Sharp: J'aimerais faire quelques observations à ce propos. Je crois qu'il existe dans les universités une réelle volonté de s'attaquer à la question du traitement égal et des chances égales pour les femmes. Il n'y a aucun doute à ce sujet, à mon avis. Toutefois, la question qui se pose toujours est celle que vous avez soulevée, celle des coûts. À mon avis, les universités ont été sérieusement sous-financées par les deux paliers de gouvernement, au cours des 15 dernières années. Les mesures gouvernementales ont contribué au sous-financement de façon cyclique, chaque palier de gouvernement blâmant l'autre pour les dernières coupures. C'est ce qui se produit dans les université.

Les universités sont donc confrontées à cette difficulté particulière. Elles tentent avant tout de sauver les meubles, de

[*Texte*]

to maintain the crucial programs they presently have, they are not taking the kind of care and attention to the broader problems of the kinds of programs we should have in place in order to make universities better places for our young people.

I would suggest to you it is indeed a question of money. It is indeed a question of more money from the federal government, because the federal government is presently considering withdrawing commitments on the order of $1.5 billion or $2 billion over the next five years from universities from the transfer payments. If this money were available, the universities would have more leeway to make possible the kinds of programs we are talking about with respect to child care and in other areas.

Mr. Nicholson: One of the things I always find interesting about discussions similar to this is, in any project, as soon as there is a shortage of money, the first dollar comes off of child care and child care facilities—not the last dollar. I have always heard the same thing. Do you know what I mean? If we had just had that last 8% or 2% or half of 1%, it was going to go into child care, but we did not get exactly what we want, so it was the first to go. Or in negotiations where there is a top ten list; it was always the first one to fall off the table.

This goes back to what I am saying here. I am sometime suspicious—I am not referring to you or your organization here—that it is not quite the priority I think it should be. I suspect it is because most of these organizations are male-dominated and they do not consider it themselves. They do not mind if somebody is coming up with all the money for it, but it is not a priority. Every single time I have heard this discussion here, it was always the first item dropped from the negotiations and the child care centre would have to be closed the first time there was any lack of funds.

Ms Gordon: Most university-run child care centres, however, are not paid for by the university. They are privately funded. The universities may provide space but the costs of running the programs are borne by the parents themselves whose children are in attendance. This frequently puts them out of the price range of students because you know what the costs of running these kinds of facilities are.

Mr. Nicholson: I know. I know what it is like to be a student. I was impressed by I believe it was McMaster University. They put on their student union dues I think it was 50¢ a head, added just to help subsidize the child care centre on campus. It was certainly a good example of putting your money where your mouth is. Thank you for your comments. I enjoyed your presentation.

The Chairman: One of the recommendations we have had—and I must admit at this point in time I cannot remember

[*Traduction*]

préserver leurs programmes actuels, et c'est pourquoi elles ne peuvent pas accorder toute l'attention voulue à la mise en place de programmes qui feraient de l'université un endroit encore meilleur pour nos jeunes.

Je vous le concède. C'est avant tout une question d'argent. C'est même une question d'obtenir plus d'argent du gouvernement fédéral, car celui-ci envisage actuellement la possibilité de retirer ses engagements de l'ordre de 1,5 millard de dollars à 2,5 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, ces sommes étant destinées aux universités par l'entremise des paiements de transfert. Si les universités pouvaient disposer de cet argent, elles seraient peut-être en mesure de concrétiser les types de programmes dont nous parlons, tant dans le domaine des services de garde des enfants que dans d'autres domaines.

M. Nicholson: Une des choses que je trouve toujours intéressante dans une discussion de ce genre, c'est que dans tout projet, dès qu'il y a un manque d'argent, les premiers services à écoper sont les services de garde des enfants et les garderies—ce ne sont pas les derniers à perdre leurs fonds. J'ai toujours entendu la même chose. Comprenez-vous ce que je veux dire? Si nous avons réussi à obtenir ces derniers 8 p. 100 ou 2 p. 100 ou 0,5 p. 100, cet argent va aux services de garde, mais si nous n'avons pas réussi à obtenir tout ce que nous voulions, les services de garde sont les premiers à disparaître. Dans les négociations où les services de garde apparaissent parmi les dix premières priorités, ce sont toujours eux qui sont retirés de la liste en premier.

Cela revient au point que je voulais faire valoir. Parfois, je me méfie—je ne parle pas ici de vous ou de votre association—car j'ai l'impression que les services de garde des enfants n'ont pas toujours la priorité qu'ils devraient avoir. Je me méfie, car la plupart de ces organismes sont dominés par les hommes qui ne considèrent pas cette question comme une priorité. Tant mieux si quelqu'un fournit tout l'argent nécessaire à la prestation de ces services, mais ce n'est pas une priorité. À chaque fois que j'ai entendu ce genre de discussion ici, on a toujours dit que ce serait le premier point à tomber lors des négociations et que la garderie devrait fermer ses portes dès qu'il y aurait insuffisance de fonds.

Mme Gordon: La plupart des garderies exploitées par les universités ne sont toutefois pas subventionnées par les universités. Elles sont financées par des fonds privés. Les universités peuvent fournir des locaux, mais ce sont les parents dont les enfants fréquentent la garderie qui paient eux-mêmes le coût des programmes. Ces coûts sont souvent prohibitifs pour les étudiants, car vous savez ce qu'il en coûte pour faire fonctionner une garderie.

M. Nicholson: Je sais. Je sais aussi ce que c'est qu'être étudiant. J'ai été impressionné par les gens de l'Université . . . c'était McMaster, je crois. Ils versent leurs cotisations à leur association d'étudiants, je crois que c'est 50c. par étudiant, ce qui procure juste assez d'argent pour aider à subventionner la garderie sur le campus. C'est assurément un bon exemple: mettre son argent là où on a voix au chapitre. Merci pour vos observations. J'ai bien apprécié votre exposé.

La présidente: Une des recommandations que l'on nous a présentées—et je dois avouer que je suis incapable de me

[*Text*]

which group it was or which city—was if the federal government is going to fund a university, there should be a tag on it to say *x* amount of the dollars must be put into the subsidization of the child care centre. In your opinion, do you feel this would work?

Mr. Sharp: I think it is apparent to us as an organization that what is essential in dealing with the financing of universities is there must be a new agreement reached—and very rapidly—between the federal government and the provincial governments in order to provide adequate funding for all activities within the university. It seems to me quite proper that this particular aspect might be one of the parameters included in the agreement for which funding would be available. I see nothing wrong with this at all.

The Chairman: Do you feel child care for students should in most cases be on the campus, as opposed to off the campus?

Mr. Sharp: I think it essentially has to be on campus or very close to campus. As Jane said, students lead very unusual lives. They have commitments at strange times of the day. They have classes in the evening or the requirement to spend long hours in the library in the evenings. They have very little in the way of income. Not only convenience . . . For example, eliminating travel costs is very important to students.

• 1055

The Chairman: With the type of day a student has, would they be in a position to be part of a parent board? Do you feel that type of commitment would add too much to the strain of their day as it is?

Mr. Sharp: Many of them are members of student boards now.

The Chairman: Is it a problem though?

Mr. Sharp: I think if students want to simply have a program laid on for them, the possibility can arise the program does not meet their real needs because people do not understand their real needs. I think it would be important to have students participate actively on the boards. Obviously those who participate actively pay a certain academic price. I think it would be essential.

Ms Gordon: I think what we know about the students . . . In terms of the age range of students who need child care facilities . . . They tend to be what is defined as mature students, 24 and older. They are in a sense members of the community at large and do not see themselves exclusively as students. They often appear quite willing to take on community or other kinds of responsibilities. They are more broadly based in their orientations than the traditional student of the 19 to 22 year old group.

The Chairman: Would you feel there should be infant care in all cases of student day care or child care?

[*Translation*]

rappeler quel groupe c'était ou dans quelle ville—était à l'effet que si le gouvernement fédéral subventionne une université, celle-ci devrait à son tour allouer disons une portion *x* de cette somme comme subvention à la garderie. Selon vous, cette idée pourrait-elle fonctionner?

M. Sharp: Ce qui est évident pour notre organisation, c'est que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux doivent négocier le financement des universités et conclure une nouvelle entente le plus rapidement possible afin de pouvoir financer toutes les activités au sein des universités. Je crois que cette idée a sa place dans une entente de financement. Je ne vois pas en quoi je pourrai m'y opposer.

La présidente: Croyez-vous que les services de garde pour les étudiants devraient, dans la plupart des cas, être offerts sur le campus ou à l'extérieur de celui-ci?

M. Sharp: À mon avis, il est essentiel que ces services soient offerts sur le campus ou très près. Comme Jane l'a mentionné, les étudiants ont une vie peu commune. Ils ont des engagements à des heures indues. Ils ont des cours le soir, ou bien ils doivent passer leurs soirées à la bibliothèque. Leurs revenus sont très faibles. Quant à leur confort . . . Par exemple, il est très important d'éliminer les frais de déplacement pour les étudiants.

La présidente: Compte tenu des journées plutôt remplies qu'ont les étudiants, seraient-ils en mesure de siéger à un comité de parents? Croyez-vous que ce type d'engagement serait de trop en raison de leurs journées déjà très chargées?

M. Sharp: Beaucoup d'étudiants sont membres des associations d'étudiants.

La présidente: Mais cela serait-il un problème?

M. Sharp: Je crois que les étudiants désirent simplement un programme conçu en fonction de leurs besoins. Mais il se peut que le programme ne corresponde pas à leurs besoins réels, car peu de gens comprennent ces besoins. Il importe donc que les étudiants participent aux activités des conseils d'administration . Mais il est évident que ceux qui participent activement en paient le prix dans leurs résultats académiques. Toutefois, cette participation est essentielle, à mon avis.

Mme Gordon: Je crois que ce nous savons au sujet des étudiants . . . en ce qui concerne l'âge des étudiants qui ont besoin des services de garde . . . ce sont plutôt ce que l'on appellerait des étudians mûrs, âgés de 24 ans et plus. En fait, ils font partie de la collectivité au sens large du terme et eux-mêmes ne se considèrent pas exclusivement comme des étudiants. Ils semblent souvent enclins à assumer des responsabilités dans leurs collectivités ou ailleurs. Leurs orientations sont plus diversifiées que celles des étudiants du groupe d'âge classique, soit de 19 à 22 ans.

La présidente: Selon nous, toutes les garderies ou les services de garde devraient-ils offrir des services pour nourrissons?

[*Texte*]

Ms Gordon: Interestingly enough, students are one of the few groups in our society which has no provision for maternity or paternity leave. A student who has a baby is expected to return to class the next day or is effectively forced to drop out of her studies. I would think infant care is a critical question for that group particularly.

The Chairman: Thank you very much. Did you have a question, Ms Mitchell?

Ms Mitchell: A comment rather than a question. I am sorry I had to be out of the room when you were presenting. I have been scanning the brief. I think it is a very valuable document, but I will read it more carefully.

I was interested particularly in the support you gave to Judge Abella's comments that we cannot have real employment equity unless there is child care within educational institutions for women who need and want to go back for education and for possible vocational training. It is absolutely essential. Tying it in with discrimination, I feel very strongly our own federal employment equity bill should have an additional clause which includes child care. Perhaps it will be something we will look at as a committee. I do not know.

I wondered if you had any further comments on parental leave. Unless I am duplicating another question ... What do you feel should be the extent of the parental leave we are aiming and pushing for? How should it be covered?

Mr. Sharp: Parental leave is one difficulty we have been grappling with as an association. At our council last year we passed a policy on parental leave. We can provide you with a written copy of it. Jane, you have it handy. Do you want to comment on it?

Ms Mitchell: I think it would be useful to the committee.

Ms Gordon: We recommend the kind of thing we would like to see as a minimum available to all faculty at universities. It is for maternity leave of at least 17 weeks with full pay benefits and privileges in the case of birth or adoption. For paternity leave in the case of birth or adoption for male members, we suggest three full weeks with pay benefits and privileges. In the case where a male member assumes primary child care responsibilities, we suggest the provisions of maternity leave should apply. We also suggest extended leave provisions be available to both natural and adoptive parents. The document says that members could extend the appropriate paid leave by an additional leave of at least 24 weeks without pay, but with benefits and privileges.

[*Traduction*]

Mme Gordon: Il est intéressant de noter que les étudiants sont l'un des rares groupes dans notre société à ne pas avoir droit à des congés de paternité ou de maternité. Une étudiante qui accouche est censée retourner en classe le lendemain ou elle doit cesser ses études. À mon avis, les services pour nourrissons sont essentiels pour ce groupe particulier.

La présidente: Merci beaucoup. Avez-vous des questions, madame Mitchell?

Mme Mitchell: Une observation plutôt qu'une question. Je suis désolée, mais j'étais à l'extérieur de la pièce lorsque vous avez présenté votre exposé. J'ai lu votre mémoire en diagonale. Je crois qu'il s'agit là d'un document très valable. Je ne manquerai pas de le lire attentivement.

J'ai notamment été intéressée par l'appui que vous accordez aux commentaires du juge Abella à l'effet que nous ne pouvons pas avoir réellement d'égalité en matière d'emploi tant que les institutions d'enseignement n'offriront pas des services de garde des enfants aux femmes qui veulent étudier, retourner aux études ou suivre des cours professionnels. Cela est essentiel. Et ence qui concerne la discrimination, je crois fermement que la Loi fédérale sur l'égalité en matière d'emploi devrait contenir une disposition sur la garde des enfants. Peut-être c'est une chose sur laquelle le Comité pourrait se pencher. Je ne sais pas.

Je me demande si vous n'avez pas d'autres commentaires à formuler au sujet des congés parentaux. À moins que je ne reprennne une question qui a déjà été posée ... Selon vous, quelle devrait être l'importance des congés parentaux? Comment seraient-ils financés?

M. Sharp: Notre association s'est résolument attaquée à la question des congés parentaux. Lors de notre réunion générale, l'année dernière, nous avons adopté une politique sur les congés parentaux. Nous pouvons vous remettre une copie écrite. Jane, vous l'avez sous la main. Avez-vous des observations à ce sujet?

Mme Mitchell: Je crois que ce document sera utile au Comité.

Mme Gordon: Nous recommandons ce que nous estimons être le minimum pour tous les membres du corps professoral dans les universités. En ce qui concerne les congés de maternité, nous recommandons au moins 17 semaines avec plein salaires et avantages sociaux dans le cas d'une naissance ou d'une adoption. Pour ce qui est des congés de paternité dans les cas de naissance ou d'adoption, nous recommandons trois semaines avec pleins salaires et avantages sociaux. Dans les cas où c'est le père qui assume principalement les responsabilités parentales, nous proposons que les conditions du congé de maternité s'appliquent. Nous suggérons également que les parents naturels ou adoptifs puissent avoir la possibilité de prendre des congés prolongés. Le document indique que les membres du corps professoral pourraient prolonger leurs congés payés d'au moins 24 semaines sans solde, mais en conservant leurs avantages sociaux et privilèges.

[*Text*]

• 1100

By the nature of academic life, many of our members find themselves in a position of feeling unable to take full maternity leave. One women wrote:

> Because I was a newly hired teacher on a university faculty with no other female members, I felt that extended maternity leave would seriously jeopardize my professional career.

I think what we would like to work for is an incorporation of these as minimum standards. Personally, I believe it is important to change the norms of the profession so this kind of stigma is not felt, because inability to take advantage of these kinds of leaves affects parenting and career prospects.

Ms Mitchell: Are you saying, though, that the extended parental leave for either the father or the mother is without pay?

Ms Gordon: Yes.

Mr. Sharp: As a minimum.

Ms Mitchell: What, ideally, do you think should be the case?

Mr. Sharp: What we have given you is what the policy of the organization is. Personally, I think all of us sitting here feel this is a much broader social question that has to be dealt with in a much broader way. I do not think any of us would be unhappy at all to see much more liberal provisions available for all Canadians, in much the same way as they are available in most countries in Europe, for example. We are way behind the Europeans in providing this kind of activity, or this kind of support, for our society.

Ms Mitchell: Thank you very much. I think any more information you have on that would be very useful.

The Chairman: I would like to call next on Family Service Canada—John Pépin, Trevor Williams, Denise Laporte Dubuc, and Gerry Gaughan. Good morning, ladies and gentlemen. Welcome. The floor is yours.

Mr. Trevor Williams (Executive Director, Family Service Canada): Good morning, Madam President. Thank you, and committee members and staff.

To begin this morning's presentation, I would like first of all to introduce the representatives from Family Service Canada, and to ask them to make some brief comments. You have received our proposal, regrettably at the last moment, because we were working on it. We would prefer to make a brief comment and then open the floor for questioning. I think it would simplify things and probably open up . . . I am sure you have heard enough information by now, and I am sure much of it may overlap. You may have your own specific intent.

Madam Denise Laporte Dubuc is the President of our Social Action Committee. Mr. Gerry Gaughan is the Vice-President

[*Translation*]

En raison de la nature particulière de la vie académique, bon nombre de nos membres se trouvent incapables de profiter pleinement des congés de maternité. Une mère nous écrit ce qui suit:

> Comme je venais d'être engagée comme professeur dans une faculté ne comptant aucune autre femme, j'étais convaincue qu'un congé de maternité prolongé pourrait menacer sérieusement ma carrière.

Nous aimerions que ces recommandations soient acceptées comme des normes minimales. Quant à moi, je crois qu'il est important de changer les normes de la profession, de sorte que cette épée de Damoclès soit enlevée d'au-dessus de nos têtes, car l'impossibilité de profiter de ces congés nuit autant à la carrière académique qu'au rôle parental.

Mme Mitchell: Vous dites que le congé prolongé pour soins d'enfants est sans solde, que ce soit pour le père ou pour la mère, n'est-ce pas?

Mme Gordon: C'est exact.

M. Sharp: Mais ce sont des conditions minimales.

Mme Mitchell: Selon vous, quel srait l'idéal?

M. Sharp: Ce que nous venons de vous présenter constitue la politique de notre organisation. Pour ma part, je crois que nous tous ici présents estimons qu'il s'agit d'une question sociale très vaste qui nécessite des solutions d'envergure. Aucun d'entre nous ne serait malheureux si des mesures plus libérales étaient offertes à tous les Canadiens, comme c'est le cas dans la plupart des pays européens, par exemple. Nous sommes derrière les Européens en ce qui concerne cet aspect de la vie sociale, ce genre de soutien social.

Mme Mitchell: Merci beaucoup. Toute autre information que vous avez à ce sujet nous serait très utile.

La présidente: J'aimerais appeler le prochain groupe, soit les Services à la famille Canada, représentés par John Pépin, Trevor Williams, Denise Laporte-Dubuc et Gerry Caughan. Bonjour, madame et messieurs. Bienvenue. Vous avez la parole.

M. Trevor Williams (directeur exécutif, Services à la famille Canada): Bonjour, madame la présidente. Je vous remercie, ainsi que les membres du Comité et votre personnel.

Avant de débuter notre exposé, j'aimerais d'abord vous présenter les représentants des Services à la famille Canada et je leur demanderais de formuler quelques brèves observations. Vous avez reçu notre mémoire à la dernière minute malheureusement, car nous y avons travaillé jusqu'au dernier moment. Nous aimerions commencer par un bref exposé et répondre ensuite aux questions. Je crois que cela simplifierait les choses et ouvrirait la . . . Je suis assuré que vous avez maintenant en main suffisamment d'informations et qu'une partie de mes propos recouperont ce qui a déjà été dit auparavant. Vous y trouverez peut-être un certain intérêt.

Mme Denise Laporte Dubuc est la présidente de notre Comité d'action sociale. M. Gerry Gaughan est le vice-

[*Texte*]

of our board of directors, Mr. John Pépin is the Member at Large of Family Service Canada, and he serves here as a resource person should we have any questions that might be helpful. Mr. Pépin is in the area of day care, family day home services, so he can support us in information, if that would be helpful to the committee.

Mr. Gerry Gaughan (Vice-President, Board of Directors, Family Service Canada): Madam Chairman, I would like to express appreciation for Family Service Canada having this opportunity to make this presentation. A word about Family Service Canada: it is an umbrella organization with a constituency of family service and family-serving organizations across Canada. Our constituency is that. We bring, therefore, to the committee the concerns of a multitude of family service agencies and family-serving organizations concerning the implications of day care and the children in need of day care.

• 1105

The submission which we have made is a compilation of material and ideas drawn from our members and developed in consultation with practitioners employed in the delivery of family support and child care services, and documents touching on this matter.

Without exception, everyone to whom we have spoken expressed a deep concern about the degree to which the issue of day care is being studied, and studied without any action being taken to increase the supply of accessible, affordable, quality day care. We wish to lend our voice at the national level to this concern. We urge the government bill on the recommendations put forth by the Cooke task force on child care.

Our estimates are that if the number of licensed day care spaces were doubled tomorrow, the resulting spaces would barely begin to meet one-quarter of the identified needs. Our projections suggest that some 450,000 full-time spaces and some 600,000 part-time spaces would be necessary to meet one-half of the alternate child care needs today.

Another concern of ours that has been given to us by our membership is the amount of pressure, both social and economic, on parents to enter the work force and the pressure which causes parents to re-enter the work force quickly after the birth of a child. Our proposal endorses an option other than the supply side approach which has been thoroughly developed by the Cooke task force. We are proposing a family-centred needs-oriented approach. It is not our intention to negate or even call into question the assumptions made or the needs identified by other presenters for day care and family day homes.

Further, we are recommending that the federal government take the initiative to ensure that every alternate care-giver is

[*Traduction*]

président de notre conseil d'administration. M. John Pépin est membres honoraire des Services à la famille Canada et il est notre personne-ressource, si jamais nous avons des questions. M. Pépin oeuvre dans le domaine des services de garde des enfants, des services de garde en milieu familial et il est en mesure de nous fournir les informations qui pourraient être utiles au Comité.

M. Gerry Gaughan (vice-président du conseil d'administration, Services à la famille Canada): Madame la présidente, j'aimerais vous remercier, au nom du Services à la famille Canada, de nous donner cette occasion de présenter notre position. Un mot au sujet des Services à la famille Canada: c'est une organisation cadre qui regroupe un certain nombre d'organismes affiliés dans tout le Canada, lesquels sont voués aux services à la famille. C'est le but de notre groupement. Nous présentons donc au comité les préoccupations d'un grand nombre de services familiaux et d'organismes au service de la famille sur ce que comporte la garde d'enfants et sur les enfants qui ont besoin de services de garde d'enfants.

Notre mémoire regroupe un ensemble de documents et d'idées émanant de nos membres. Il a été élaboré en consultation avec des personnes engagées dans la prestation de services de soutien familial et de garde d'enfants. Il s'inspire aussi d'autres textes sur la question.

Toutes les personnes que nous avons consultées, sans exception, se sont dite vivement préoccupées du fait qu'on ne cesse d'étudier et d'étudier encore la question de la garde d'enfants sans qu'aucunes mesures ne soient prises pour augmenter l'offre de places de garderies de qualité, accessibles et à prix abordables. Nous voulons faire écho à cette préoccupation au niveau national. Nous réclamons que le gouvernement dépose un projet de loi sur les recommandations présentées par le groupe de travail Cooke sur la garde d'enfants.

Nous estimons que si l'on doublait demain le nombre des places de garde d'enfants autorisées, on répondrait à peine au quart des besoins constatés. D'après nos extrapolations, il faudrait environ 450,000 places à plein temps et 600,000 places à temps partiel pour répondre à la moitié des besoins en matière de garde d'enfants actuellement.

Une autre de nos préoccupations, qui nous a été exposée par nos membres, est l'ampleur des pressions, tant sociales qu'économiques, qui s'exercent sur les mères de famille pour qu'elles entrent dans le marché du travail ainsi que les pressions qui amènent celle-ci à retourner rapidement dans la population active après la naissance d'un enfant. Notre proposition adopte une option différente de l'approche dite de l'offre, qui a été exposée à fond par le groupe de travail Cooke. Nous proposons une approche centrée sur la famille et axée sur les besoins. Nous n'entendons pas nier ni même remettre en question les hypothèses formulées ou les besoins définis par les autres promoteurs de garderies et de garde de jour en milieu familial.

En outre, nous recommandons que le gouvernement fédéral prenne l'initiative d'assurer que chaque pourvoyeur de soins à l'enfant soit accrédité et certifié et que chaque établissement

[*Text*]

registered and certified and that every facility, regardless of size or number of children, be registered and licensed.

We wish to impress on the committee that every day 900,000 children below the age of six years spend between seven and ten hours per day in the care of someone other than their own parent and that a further 1.2 million children between the ages of 6 and 11 spend between three and four hours per day in the care of someone other than their parents. We wish we could assure the committee that this latter group are actually in someone's care, but we cannot. The latchkey child with which we were quite familiar in the 1950s is unfortunately still part of the 1980s.

Whether the federal government responds to this problem from the supply side or from a market-driven strategy is immaterial. The federal government is faced with the reality that a total of between $15 billion and $20 billion a year is the price to be paid for investing in our society's future.

To ensure that Canadians do not mortgage their future, the federal government must be prepared to allocate funds and to take a leadership role in ensuring that 6.5 million Canadian children have a safe and nurturing environment in which to develop. We are making, therefore, two proposals.

First, the introduction of a federally-funded children's care allowance. This proposal calls on the government to make a major commitment to the well-being of families raising children and thereby acknowledge publicly the shared responsibility of the state and the family for our future generations. The option we propose is expensive. We do not believe that issues affecting families and the care and well-being of their children should be treated as a subject of second thought or funded from left-overs.

Our second recommendation calls on the government to take the leadership role in establishing or causing to be established a system for regulating the quality of care for children. More specifically, we call for the establishment of a system and supporting legislation requiring the registration and licensing of all child care facilities and the registration and certification of individuals providing care for children other than their own.

• 1110

This is a summary of our presentation, and I would like to turn it back now to Mr. Williams.

Mr. Williams: Thank you. Mrs. Laporte Dubuc would like to make a brief statement, and then we could entertain some questions.

Mme Denise Laporte-Dubuc (présidente du comité d'action sociale, *Family Service Canada*): Je vais vous exposer en gros les principes ou les grandes idées qui sous-tendent les positions que notre groupe a adoptées.

[*Translation*]

soit enregistré et doté d'un permis, quel que soit le nombre d'enfants qu'il reçoit.

Nous tenons à signaler au comité que 900,000 enfants de moins de six ans passent de sept à dix heures par jour sous les soins de quelqu'un d'autre que leurs parents et que 1,2 million d'autres enfants âgés de 6 à 11 ans passent eux aussi de trois à quatre heures par jour de la même façon. Nous aimerions assurer au comité que tous les enfants de ce dernier groupe sont effectivement sous la garde de quelqu'un, mais nous ne le pouvons pas. L'enfant sans surveillance, que nous voyions si souvent durant les années 1950, existe encore malheureusement aujourd'hui.

Que le gouvernement fédéral réponde à ce problème suivant l'approche de l'offre ou suivant une stratégie fondée sur la marché importe peu. Le gouvernement fédéral est en face de la réalité suivante: il faudra investir de 15 à 20 milliards de dollars par année dans l'avenir de notre société.

Pour assurer que les Canadiens n'hypothèquent pas leur avenir, le gouvernement fédéral doit être prêt à affecter des fonds et à jouer un rôle de direction afin que 6,5 millions d'enfants canadiens puissent se développer dans un environnement sûr et enrichissant. Nous présentons, en conséquence, les deux propositions suivantes.

Premièrement, l'introduction d'une allocation de soins à l'enfant financée par le gouvernement fédéral. Cette proposition demande au gouvernement de prendre un engagement majeur en faveur du bien-être des familles qui élèvent des enfants, reconnaissant de ce fait publiquement la responsabilité conjointe de l'État et de la famille envers les générations futures de notre pays. L'option que nous proposons coûte cher. Nous ne croyons pas que les questions concernant la famille ou le soin et le bien-être de nos enfants doivent être traitées comme un sujet secondaire ou financées avec des restes de crédits.

Notre deuxième recommandation demande au gouvernement d'assumer un rôle de direction en vue d'établir ou de faire établir un système de réglementation de la qualité des services de garde d'enfants. Plus précisément, nous demandons l'établissement d'un système et l'adoption de mesures législatives pour l'enregistrement et l'autorisation de tous les établissements de soins d'enfants ou pour l'accréditation et la certification des personnes qui fournissent des soins aux enfants qui ne sont pas les leurs.

Cela résume en bonne partie notre présentation. Je passe maintenant la parole à M. Williams.

M. Williams: Merci. Après la brève déclaration de Mme Laporte-Dubuc, nus répondrons aux questions que vous voudrez bien nous poser.

Mrs. Denise Laporte-Dubuc (President, Social Action Committee, Family Service Canada): I would like to begin by presenting a summary of the principles that lead us to take those positions we have adopted.

[*Texte*]

Je donne parfois des conférences et il m'arrive de demander aux gens s'ils envisageraient la possibilité que le gouvernement établisse des maisons où passeraient les couples qui attendent un enfant et où l'enfant serait laissé après sa naissance; l'éducation des enfants serait de la responsabilité du gouvernement. Quand je demande cela à des groupes, il y a un frisson qui traverse la salle. J'en conclus que la société n'est pas prête et ne sera peut-être jamais prête à confier entièrement la responsabilité de l'éducation des enfants au gouvernement.

Donc, l'existence de la famille, de sa structure en évolution—je ne vous apprends rien en disant que la structure de la famille est en évolution—, c'est un choix fondamental de la société. La famille existe comme une institution telle qu'elle est de par un choix collectif. C'est une institution qui, au même titre que les autres institutions, doit faire l'objet de l'attention et des préoccupations des gouvernements. Jusqu'ici, on ne peut pas dire que la famille, en tant qu'institution, ait été l'objet d'une [Bpréoccupation très grande de la part des gouvernements. Les gouvernements ont une responsabilité en ce qui concerne la famille.

Il y a un autre principe. Les familles, dans nos sociétés libres, doivent avoir la possibilité de choisir les services de garde qu'elles veulent. Les services de garde qu'elles veulent sont diversifiés, peu importent les motifs de la garde. La femme peut vouloir retourner sur le marché du travail, mais elle peut aussi avoir besoin simplement d'un jour ou deux par semaine pour sa santé mentale ou parce que le couple a besoin de moments de loisir. Il y a tout un éventail de motifs de garde. Par conséquent, on doit implanter des services de garde diversifiés.

M. Williams vous parlera de choses plus spécifiques auxquelles on a pensé.

Mr. Williams: Just to simplify the situation and perhaps prevent some questions, the model, as you have heard, is based on the concept of family-based choice and the fact that families need a range of services today, not simply a day care alternative. Our model, in terms of suggesting that a federally funded model be put in place, is in order to ensure that we get a balance of service across this country. One of the major difficulties in my experience when I worked in the provincial government was to see the variations that can occur in various systems at various levels of funding and various levels of policy.

The model itself is one we hope is simplified, and when you have the opportunity to read the brief you will see that we have attempted to do some cost:benefit or comparative analysis between the costs presently allocated to such services as child care and other services... and balance that against the proposal we have.

The proposal we have stresses the fact that, for children below the age of five, families have a greater expense. This has incurred a greater expense in the sense of day care. It is not an overall expense, but a greater expense in terms of alternate care. As children grow older, expenses can vary depending on the unique situation of the family, but in a general sense, we

[*Traduction*]

I sometimes give conferences and I have, on certain occasions, asked the participants what theirreaction would be to government-run houses in which expecting couples would be received and children left after their birth; the government would assume their education. The reaction is usually a shiver of apprehension. It seems evident that society is not, nor ever will be, willing to allow the government to assume the entire responsibility of educating its children.

Therefore, if the family exists as a social structure and if this structure evolves—and I am sure you are well aware that the family structure is evolving—it is because society has so chosen. The family exists as a social institution by choicea and this institution is entitled to receive the government's attention and concern, the same as any other institution does. Up until now, it cannot be said that governments have paid a lot of attention to the family as an institution. Nevertheless, they do have a responsibility towards the family.

There is also another principle I would like to explain. In our free society, families should be able to choose those day care services best suited to their needs. They need a wide variety of services for different reasons: A woman might want to go back to work, she might simply need a day or two off a week to preserve her sanity, or a couple might need a little time off to have fun. People need day care services for all kinds of reasons and they therefore need a range of options to choose from.

Mr. Williams will explain more specifically some of the ideas we came up with.

M. Williams: Pour simplifier les choses et répondre à l'avance à certaines questions que vous pourriez vous poser, je dirai que le modèle que nous proposons repose sur le choix que doit pouvoir exercer la famille et part du principe que les familles d'aujourd'hui ont besoin de tout un éventail de services et non seulement d'un cataplasme. Nous suggérons que le gouvernement fédéral mette en place un réseau de services financé par lui et bien équilibré pour répondre aux besoins d'un bout à l'autre du Canada. L'un des principaux problèmes que j'ai constaté, à l'époque où je travaillais au gouvernement provincial, tenait aux variations qui peuvent exister dans divers systèmes à différents niveaux de financement et divers niveaux politiques.

Le modèle que nous proposons est un modèle simplifié, en tout cas nous l'espérons, et à la lecture du mémoire, vous constaterez que nous avons effectué un essai de comparaison entre les coûts des services de garde d'enfants et des services connexes offerts à l'heure actuelle et ceux de la structure de services que nous proposons.

Dans notre proposition, nous partons du principe que c'est de zéro à cinq ans que les enfants coûtent le plus cher aux familles. Cela occasionne une plus grande dépense en termes de garde d'enfants. Il ne s'agit pas d'une dépense globale, mais d'une dépense plus grande en termes de soins extérieurs. À mesure que grandissent les enfants, les dépenses varient

[*Text*]

believe this is a shared responsibility. Therefore, it is not the government's total responsibility to carry every child through to late adolescence.

• 1115

A second stage of our payments would cover those children from ages 5 to 11 and would provide for part-time care and part-time relief for parents. After that, we are continuing to provide a payment to parents for child care in the same way it is presently provided through a variety of different forms, only we have suggested consolidating it under one payment as a way of ensuring that even though the child may reach adolescence, there may be times when parents require special education or other kinds of services. This would allow them to purchase those services.

Our model is based on a not-for-profit model. The concept and thinking behind it is that every dollar in a not-for-profit model is directed towards program and services and we think that is critical. Our model is also based on the concept that as parents require them, parents could purchase a variety of services. The difficulty of funding or putting in place only one type of service is that we will probably be back here making a submission for yet another piece of the pie. This way, we feel we have tried to develop a concept of flexibility. I will not apologize for the numbers, because you see one-half of the national office staff here today. The other half of the staff is in Montreal today. I did not bring my two-by-four calculator which the numbers were worked out on, but I must assure you that most of those numbers were taken straight out of the allocations and estimates of the government, so I hope they are correct, and we have put together what we believe is one section of the visible part of the package.

The other side of the package which we could not calculate was the side of the invisible benefits. This includes the costs we will pay for a child who has to go into foster care or a child who eventually finds his way into prison. These costs are not as readily calculated, nor the cause and effects easily linked.

The other element is, of course, the whole side of family well-being and the loss of time at the workplace, which are also difficult to calculate. In terms of lost time for parents, if services were available, we have found parents could feel comfortable and assured that those services are there and they have quality services. This, of course, allows for higher productivity, so it has some benefits on that side which we were not in a position to calculate. Obviously, that would have been a very large jump and we were not prepared to do that.

The Chairman: I thank you for working out that child care allowance in detail. You have certainly gone to a lot of work

[*Translation*]

suivant la situation particulière de chaque famille, mais du point de vue général, nous croyons que c'est une responsabilité conjointe. En conséquence, il n'incombe pas entièrement à l'État de conduire chaque enfant jusqu'à la fin de son adolescence.

Le deuxième palier de nos versements concernerait les enfants de 5 à 11 ans et porterait sur la garde à temps partiel et sur des mesures destinées à soulager partiellement les parents. Ensuite, nous continuerions à verser de l'argent aux parents pour la garde d'enfants de la même manière qu'actuellement, sous ses diverses formes, mais nous suggérons de regrouper cette aide en un seul versement afin de tenir compte du fait qu'avant l'adolescence, il peut arriver que les parents aient besoin de services d'éducation spéciaux ou d'autres genres de service. Ce versement leur permettrait de se procurer ces services.

Notre modèle est un modèle qui n'est pas à but lucratif. Le principe qui le sous-tend est que chaque dollar dépensé suivant un modèle de ce type est affecté à des programmes et à des services et nous croyons que cela est capital. Notre modèle se fonde également sur le principe que les parents pourraient ainsi se procurer une variété de services au moment où ils en auraient besoin. La difficulté de financer ou de mettre en place un seul type de service tient à ce que nous nous retrouverons probablement en train de réclamer encore un autre morceau du gâteau, tandis que de cette manière, nous croyons avoir élaboré un principe de souplesse. Je ne m'excuserai pas au sujet des chiffres présentés, car il n'y a ici aujourd'hui que la moitié du personnel de notre bureau national. L'autre moitié est à Montréal. Je n'ai pas apporté ma calculatrice sophistiquée avec laquelle nous sommes arrivés à ces chiffres, mais je peux vous assurer que la plupart d'entre eux proviennent directement des crédits et des allocations budgéraires. J'espère donc qu'ils sont justes. Les chiffres que nous avons rassemblés ne sont, croyons-nous, qu'une part de la partie visible de l'ensemble.

L'autre partie de l'ensemble, que nous n'avons pas pu calculer, est celle des avantages non tangibles. Il s'agit des coûts que nous devons assumer pour un enfant qui doit aller dans un foyer nourricier ou pour un enfant qui finit par se retrouver en prison. Ces coûts ne sont pas aussi faciles à calculer et il n'est pas facile non plus d'établir des rapports de cause à effet dans ce domaine.

Un autre élément à considérer est celui du bien-être de la famille et des pertes de temps au lieu de travail, ce qui est également difficile à calculer. En ce qui concerne les pertes de temps, nous avons constaté que si ces services étaient disponibles, les parents se sentiraient plus à l'aise et assurés qu'ils peuvent compter sur des services de qualité, ce qui, évidemment, permettrait une plus grande productivité. Donc, il y a, là encore, des avantages que nous n'avions pas les moyens de calculer. Cela eut été évidemment un très grand travail de plus et nous n'étions pas prêts à le faire.

La présidente: Je vous remercie d'avoir expliqué en détail cette allocation de soins à l'enfant. Vous y avez certainement

[*Texte*]

on it and it is more detailed than we have had in the past. It is interesting to see your estimates on the rate from 0 to 4 up to 12 to 17, changing from the highest cost rate in the early age to the lower cost in the higher age.

Mr. Williams: For a matter of clarification, it does not imply an overall cost factor. You will see later on in our statistics the average costs for raising a child in this country today is in excess of $66,000, and if you add day care, it goes well over $100,000 as an estimate. All we are reflecting here is one part of a very complex job families face in raising children today. There are many other costs we certainly could not put in here, such as a piece of the house, and we did not pro-rate all that.

The Chairman: Ms Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you very much. I would just like to say it is a pleasure to have Family Service Canada before us. Having worked for and with Family Service Canada many years ago, I have always felt we cannot talk about children without talking about families because they are really one and the same, and I think the family-focused approach is certainly very evident for most of the committee members as well.

If we had an ideal world, I would say your proposal was great, but the fact is that we have a very small *x* amount of dollars available, and my big concern is that if the funds go to the parents, which is what you are really suggesting, rather than to the supply side, there would be no accessible, affordable quality care available. Care-givers will not necessarily . . . there will be no way of assuring that they have a decent salary. They are tremendously exploited right now. They are the ones who subsidize the whole system.

• 1120

There will not be a system of real quality care. There just will not be child care facilities in every community in Canada, which I think should certainly be our long-term goal.

The only way to ensure that you are going to have quality care available for parents really is to put a fair bit of money into the supply side. If you have that . . . and I am not averse to certainly improving family benefits, as you know—in fact, I think we should do that as well—but the reality is, in conscience, I do not think we could recommend it to this committee, because parents would not have the kind of quality care available to them.

Mr. Williams: If I may just comment on this, because I am surprised in part that we would assume that by putting money forward, we would somehow or other guarantee quality service.

Ms Mitchell: Well, you put strings attached to the money.

[*Traduction*]

mis beaucoup de travail et votre exposé est plus détaillée que ceux que nous avons eus précédemment. Il est intéressant de comparer vos prévisions sur les taux des versements pour les enfants de zéro à quatre ans avec ceux des enfants de 12 à 17 ans. Ils sont les plus élevés durant la première enfance et les moins élevés pendant la dernière période.

M. Williams: J'aimerais apporter une précision. Il ne s'agit pas là d'un facteur de coût global. Vous verrez plus tard, dans nos statistiques, qu'il en coûte en moyenne plus de 66,000$ pour élever un enfant au Canada actuellement. Si vous ajoutez à cette somme les frais de garde d'enfants, le montant dépasse facilement une somme estimative de 100,000$. Nous ne touchons ici qu'à un aspect de la tâche très complexe que doivent accomplir les parents pour élever des enfants de nos jours. Il y a bien d'autres coûts que nous n'avons pas pu insérer ici, comme la partie du domicile occupée par l'enfant, et nous n'avons pas fait de calculs proportionnels de tout cela.

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci beaucoup. J'aimerais simplement dire qu'il nous est très agréable de recevoir Service familial Canada. Ayant travaillé pour cet organisme, il y a plusieurs années, j'ai toujours considéré que nous ne pouvons pas parler des enfants sans parler de la famille, car les deux ne font qu'un et je pense que l'approche axée sur la famille s'impose à la plupart des membres du comité aussi.

Dans un monde idéal, je dirais que votre proposition est grandiose, mais le fait est que nous n'avons qu'un montant «X» très faible à notre disposition et ce qui m'inquiète, c'est que si les fonds étaient versés aux parents, ce que vous proposez en fait, au lieu d'être affectés à l'offre, nous n'aurions pas de services de garde d'enfants accessibles et à prix abordables. Le personnel ne serait pas nécessairement . . . Rien ne garantit qu'il toucherait un salaire décent. Il est énormément exploité actuellement. C'est lui, qui subventionne tout le système.

Il n'existerait pas de système de garde d'enfants qui soit vraiment de qualité. Il n'y aurait pas de garderies dans chaque collectivité canadienne, ce qui, je crois, devrait certainement être notre objectif à long terme.

La seule façon d'assurer l'existence de services de garde d'enfants de qualité est d'investir beaucoup d'argent du côté de l'offre. Si tel est le cas . . . Et je ne suis certainement pas contre l'amélioration des prestations versées à la famille, comme vous le savez. En fait, je pense que nous devrions faire cela également, mais le fait est que, en toute conscience, je ne pense pas que nous pourrions recommander cette mesure au comité, parce que les parents n'auraient pas de services de garde d'enfant de qualité à leur disposition.

M. Williams: Permettez-moi de faire une observation à ce propos. Je suis surpris qu'on suppose qu'en dépensant de l'argent, on garantirait, d'une façon ou d'une autre, un service de qualité.

Mme Mitchell: Eh bien, il faudrait lier cet argent à certaines conditions.

[*Text*]

Mr. Williams: Well, you may put strings attached to the money, but I think in terms of what we have found—and, of course, we work in the not-for-profit sector—and our member agencies in the long run will be required to become accredited and meet standards well beyond that which could ever be imaginable, I think, by most service levels. We are also suggesting here that certainly, regulating and registering people in the system is a critical way of beginning to develop that.

Also, our proposal touches on the fact that we certainly suggest that certification occur, and with certification comes education and a variety of other supporting pieces of work that a person would require to do. Also, we are based on an organizational model and a not-for-profit model, which would suggest that supervision would exist and a number of other kinds of support services could exist.

I am concerned only in part that somehow, by saying we could do something from the supply side, I am fearful that the amount of money—even if we allocated the $14 billion or less than that—we we are suggesting today that at an approximate cost of $7,000 to $8,000 per child, even to bring it up to a level where we are no longer paying $14,000 a year for a child care worker or for a day care worker's salary, we must have some form of regulation in place to guarantee that.

Ms Mitchell: Oh, yes, I completely agree with you, but it is one thing to say you have to have regulations and you have to have licensing and so on, but if a day care centre or a child care program or whatever it is does not have the money to pay this, and if the parent who gets an allowance decides to go for a private baby-sitting arrangement or a nanny in their home, you are not going to have a system which is supportable, so how do you pay for your system?

Mr. Williams: Our system suggests that everybody has to register and everybody has to be certified.

Ms Mitchell: But I do not understand how you think it would put money into paying that person's salary.

Mr. Williams: Well, if I may; all the studies we have looked at indicate that parents choose centre-based day care about 25% of the time. They choose family day home services about 25% of the time and they choose a variety of other forms about 25% of the time. The remaining 25% of families look at a variety of other kinds of services they would choose to use, such as day nurseries and so on.

Our model is not premised on the fact that we would have a day care centre or not premised on the fact that this would be the community's choice and the family's choice.

Ms Mitchell: But how is the community going to pay for it if you do not have some funds going to . . . ? How can a family service agency keep their door open if they did not have a budget with some funds coming in, in order to pay their workers?

It is fine to have licensed social workers working in family service agencies, but if you do not have a budget, you cannot

[*Translation*]

M. Williams: Vous pouvez y attacher des conditions, mais d'après nos constatations, et nous travaillons dans le secteur sans but lucratif . . . Nos organismes membres devront, à la longue, obtenir une accréditation et répondre à des normes bien supérieures à ce qu'on pourra jamais imaginer, je crois, pour la plupart des secteurs de service. Nous disons également que la réglementation et l'accréditation du personnel qui travaille dans le système est une façon essentielle de commencer à appliquer la proposition.

De plus, notre proposition préconise la certicication et celle-ci suppose un programme de formation et divers travaux connexes pour les personnes qui voudront l'obtenir. Elle est également fondée sur un modèle organisationnel sans but lucratif, qui implique une supervision. Un certain nombre d'autres services de soutien pourraient s'y greffer.

Quand on parle de faire quelque chose du côté de l'offre, je crains que les sommes en cause, même si nous lui affections les 14 milliards de dollars ou moins . . . Ce que nous disons, c'est qu'à raison de 7,000$ à 8,000$ par enfant, si nous voulons arriver à payer un employé de garderie plus de 14,000$ par année, nous devrons mettre en place une certaine forme de réglementation pour le garantir.

Mme Mitchell: Oh oui! Je suis entièrement d'accord avec vous, mais il ne suffit pas de dire qu'on mettra en place une réglementation et qu'on délivrera des permis et ainsi de suite. Si une garderie ou un programme de garde d'enfants ne disposait pas de fonds suffisants, ou encore, si les parents qui touchent l'allocation décidaient de confier la garde de leurs enfants à un service privé ou d'avoir une bonne à la maison, nous n'aurions pas un système de garde d'enfants qui ferait ses frais. Comment allez-vous, dès lors, financer votre système?

M. Williams: Notre système suppose que chacun doit être accrédité et certifié.

Mme Mitchell: Mais je ne comprends pas comemnt cela engendrerait les fonds nécessaires pour payer les salaires de ces employés.

M. Williams: Toutes les études que nous avons examinées montrent que les parents choisissent une garderie dans environ 25 p. 100 des cas, un service de garde en milieu familial dans 25 p. 100 des cas également et diverses autres formes de garde d'enfants dans 25 p. 100 des cas aussi. Les 25 p. 100 des familles qui restent recourent à d'autres types de services, comme les pouponnières, etc.

Notre modèle n'est pas basé sur le fait qu'il existerait une garderie dans une collectivité ou que les familles choisiraient ce type de garde d'enfants.

Mme Mitchell: Mais comment la collectivité paierait-elle une garderie, si des fonds n'étaient pas . . . ? Comment un service familial peut-il rester ouvert s'il n'a pas un budget alimenté par des fonds réguliers pour payer ses employés?

C'est bien d'avoir des travailleurs sociaux qualifiés dans un service familial, mais si cette agence n'a pas de budget, elle ne

[*Texte*]

pay their salaries and there is no guarantee here that just by licensing, you are going to be able to cover the operting costs—or the capital costs, for that matter.

There is no way of doing so except through fees, but you would have to have your fees very high and there is no guarantee that parents would use their family allowance to choose this particular kind of care.

I am all for more money going to families. I do not know how . . . It seems to me there are two issues. Both have to be funded.

• 1125

Mme Laporte-Dubuc: Vous avez abordé cette question en partant de l'idée que le gouvernement devait assurer la qualité des services. C'est une importante question que celle de la qualité des services. En tant que mère de famille, je ne dis pas qu'il ne doit pas y avoir de contrôle des garderies existantes, mais je me demande s'il est possible d'envisager cette question de façon sérieuse en excluant du contrôle le milieu familial comme tel. Je ne dis pas qu'on doit contrôler les familles, mais je réfléchis tout haut. Actuellement, il y a des enfants qui sont élevés par leur mère, dans leur famille, et il n'est pas question de contrôler la qualité de cette éducation-là. Pourtant, on sait qu'il y a de la violence familiale et que, dans certains cas, la qualité de ce service-là peut être remise en question.

Un gouvernement peut-il aborder la question en disant: On va contrôler la qualité des services dans le cas des enfants qu'on a sortis de leur milieu familial et qu'on a mis en garderie mais pas dans les autres cas? Je trouve qu'il faut qu'il y ait un contrôle. À partir du moment où il y a un financement, il faut qu'il y ait un droit de regard. On contrôle ce secteur-là sans voir l'autre. Il ne faut pas qu'on surcontrôle ce secteur-là alors qu'on ne contrôle pas du tout l'autre secteur. Il y a une injustice fondamentale dans cela. Ou bien le gouvernement garantit la qualité de l'éducation de tous les enfants, ou bien il est très prudent. Il y a cet aspect à prendre en considération.

Ms Mitchell: I could not agree with you more, but I do not understand how you are going to cover the costs of that . . . being quality service that can be a choice for parents.

Mr. John Pépin (Family Service Canada): I think the paper reflects the contradictions that exist in our society around this whole issue. On one hand, it does not talk about the need for capital, capital start up and expansion funds for home day care or anything like that, but it does call for quality and enough spaces for parents to have a true choice. On the other hand, it looks at parents making all the choices and having full control over where that $4,000 or whatever amount goes and whether they stay at home and look after the child themselves and have that as a pseudo income, in a sense, or whether they use that to purchase child care on a temporary or permanent basis. I think the paper says it does not matter whether it is supply side or market driven. My personal preference is more for what point you are taking, because I think in the long run that will be more helpful. I mean, we are so far behind now that you are going to have to have funds tied to spaces and creation of

[*Traduction*]

peut pas payer leurs salaires et rien ne garantit que du seul fait qu'on aura des employés diplômés, on pourra payer les frais d'exploitation, ni même les dépenses en immobilisation.

Il n'y a pas d'autre moyen de le faire qu'en demandant des droits d'inscription, mais il faudra que ces droits soient très élevés et rien ne garantit que les parents affecteraient leur allocation à ce type de garde d'enfants.

Je suis tout à fait d'accord qu'on doive verser plus d'argent aux familles. Il me semble y avoir deux aspects dans tout cela, deux entités qui doivent toutes deux être financées.

Mrs. Laporte-Dubuc: You assumed, when making this suggestion, that the government would ensure the quality of the services offered. This whole question of quality is a very important matter. As a mother, I have no intention of suggesting that existing day care centres should not be supervised, but I wonder if it is possible to give this matter serious consideration while excluding the family context. I am not intimating that families should be supervised, I am simply thinking out loud. As things stand now, there are children that are being raised at home by their mother, and it seems out of the question to supervise the quality of this type of care. And yet, it is a well known fact that family violence exists and that, consequently, in certain cases, the quality of home care is quite questionable.

Can a government really look into the whole matter while stating as a premise: We will control the quality of those services offered to children in day care but not that of those services offered elsewhere? I think they should be controlled. The right to look into a service should go hand in hand with its funding. We control one sector and turn a blind eye to the other. Neither should we over-control day care while completely ignoring home care. It seems to me that a basic injustice is being done. Either the government guarantees the quality of education for all children or it remains very aloof. This should be taken into consideration.

Mme Mitchell: Je suis parfaitement d'accord avec vous, mais comment financer de tels services de qualité?

M. John Pépin (Services à la famille-Canada): À mon avis, le document reflète assez bien les contradictions qui entourent toute cette question dans notre société. On y passe sous silence la nécessité de fonds de démarrage et de croissance en fonction de la garde en milieu familial ou d'autres services du genre, mais on y aborde par contre la question de la qualité et de la quantité des places pour que les parents aient véritablement le choix. On y parle aussi de la pleine liberté de choix de la part des parents et de leur plein pouvoir quant à l'utilisation des quelque 4,000$ qui leur seraient accordés, et ce, qu'ils décident de demeurer au foyer et de considérer cette somme comme un pseudo-revenu ou de l'utiliser pour défrayer les frais de services de garde d'enfants de façon temporaire ou permanente. Je ne crois pas qu'on accorde une préférence quelconque à l'offre ou à la demande dans le document. Personnellement, je souhaite moi aussi que l'on crée davantage de places parce que je crois que ce sera plus utile à long terme. Notre retard

[*Text*]

spaces. Quality and standards, etc., would have to be tied to that, whether it were to be a centre or a home.

Ms Mitchell: But if we need money . . . we are being told over and over again that we need a lot of money—

Mr. Pépin: That is right.

Ms Mitchell: —to fund spaces to have quality care available in every community. How are we also going to get the money—I have not checked the numbers at all but—to have a children's care allowance, as you suggested?

Mr. Pépin: Well, it seems from my reading of the paper that you choose one or the other. You do not choose both. That is my reading of the paper.

Ms Mitchell: Unfortunately, we do not have enough money for both, I think, and that is the point. But I still am not clear as to what the Family Service Canada is recommending. Are you recommending supply side or are representing all the money going to the user who may not use it?

Mr. Williams: The clear message from our system was that the market-driven side that is going to a user is one of the options we will look at. No one is denying the need for day care. No one is denying the need for spaces. What we were facing in developing this paper was the continuous and persistent message that there is never enough money for children.

• 1130

If we do not have enough time to invest money now for three or four years of children's lives, when are we ever going to take the time? If we do not make these a priority, when will we do that? Under the present structure, very little money is provided to parents in support of day care, regardless of which government level.

Most parents are forced to pay $5,000 to $7,000 a year under the present system, for day care, regardless of its quality. In a sense, we do not have the answer, obviously. But if parents were given some kind of allowance, which would open up that opportunity, and some form of certification and registration, and a variety of other things were put in place, we honestly believe in the long run that would work.

Our fear is that what will happen is that government will manage to scrape together a few dollars to suggest, for example, that we need another 10,000 day care spaces or 15,000 day care spaces. If tomorrow we were to put $300 million into the system, it would probably open up maybe 45,000 day care spaces.

Given the volume and the size of the problem today, I think we are in a very difficult situation. That is not our specialization. We do not have an answer, as you are more than aware, Mrs. Mitchell. You have heard us before. All we are suggest-

[*Translation*]

est si important à cet égard qu'il va falloir consentir des fonds à la création de places. Il est évident qu'il ne faudrait pas négliger la qualité et les normes dans tout cela, qu'il s'agisse de places en garderie ou en milieux familiaux.

Mme Mitchell: Mais on nous répète sans cesse qu'il faudra beaucoup d'argent . . .

M. Pépin: C'est juste.

Mme Mitchell: . . . pour financer les places nécessaires pour qu'il y ait des services de garde d'enfants de qualité dans chaque collectivité. Je n'ai pas vérifié les chiffres, mais où allons-nous prendre l'argent pour offrir l'allocation de garde d'enfants que vous suggérez?

M. Pépin: Mais si je comprends bien le document, il faut faire un choix entre les deux possibilités.

Mme Mitchell: Oui, et c'est bien malheureux que nous n'ayons pas suffisamment d'argent pour appliquer les deux. Mais je ne sais pas précisément ce que recommande Services à la Famille-Canada. Proposez-vous de subventionner les services de garde d'enfants ou de remettre tout l'argent entre les mains des parents qui l'utiliseront à leur guise?

M. Williams: Nous allons nous pencher très sérieusement sur la question des subventions au titre des services et des subventions accordées directement aux utilisateurs. Personne n'ose nier la nécessité de services de garde d'enfants ni celle qu'il y ait plus de places disponibles. La réalité constante et persistante qui est sans cesse reconnue dans la préparation de ce document est qu'il n'y a jamais suffisamment d'argent pour les enfants.

Si nous ne prenons pas dès maintenant le temps d'investir dans la vie des enfants pendant trois ou quatre ans, quand donc le ferons-nous? Si nous ne faisons pas de ces choses une priorité, quand le ferons-nous? Dans les conditions actuelles, on fournit très peu d'argent aux parents pour la garde d'enfants, à tous les niveaux de gouvernement.

Suivant le système actuel, la plupart des parents sont forcés de payer de 5,000$ à 7,000$ par année pour faire garder leurs enfants, quelle que soit la qualité du service. Nous n'avons évidemment pas la solution. Mais si l'on accordait aux parents une forme quelconque d'allocation, qui leur ouvrirait cette possibilité, et si l'on mettait en place une forme quelconque d'accréditation et d'enregistrement et diverses autres mesures, nous croyons sincèrement qu'à la longue, cela fonctionnerait.

Ce que nous craignons, c'est que le gouvernement s'arrange pour rassembler, vaille que vaille, quelques dollars et nous dise, par exemple, qu'il faut 10,000 ou 15,000 places de garderie additionnelles. Si demain nous injections 300 millions dans le système, cette somme créerait probablement 45,000 places nouvelles.

Etant donné l'ampleur du problème actuel, je crois que nous nous trouvons dans une situation très difficile. Notre groupe n'est pas spécialisé dans ce domaine. Nous n'avons pas de solution, comme vous le savez très bien, madame Mitchell.

[*Texte*]

ing is that to focus only on the supply side is going to mean that a very small group of people will get served by that, at this point, unless the government is prepared to make a major commitment. If the government is willing to put $15 billion to $20 billion into the service, then, we are all going to be able to do a lot of things. And that is a major concern that our members have.

The day care issue has been here for 15 years. This is not new. I think our members are becoming deeply concerned, as was earlier mentioned, that we will study this thing and study this thing. Yet every three years another set of children passes through that system.

Ms Mitchell: Exactly.

Mr Williams: That is all the time we have left. They are gone. We cannot get them back to start over.

Ms Mitchell: I had better not take too much more time. I will have a look at it, but it seems very contradictory. I cannot see how you are going to support the system if you are doing both. Thank you.

The Chairman: Mr. Williams, on page 8 of your brief, if I could go back there again, you are talking about the allowance to parents, from zero to four, of $4,200. Do you have an opinion on whether, if that went to the parents, it would reduce the number of outside day care spaces that are required, by allowing one parent of a two-parent family to stay home for some period of time?

Mr. Williams: Because we have no precedent for that anywhere, it is not easy for us to predict. For example, we know that at least 25% of most families in this country live near and below the poverty line. If a small amount were paid, I think it would give some families a better leg up, give them a better chance to buy better quality service. Right now, these children are not left in the closet. They are obviously out there being served somewhere in the community. Perhaps 80% to 90% of them are not getting the kind of quality service that they should have.

On the other hand, there may be some parents who, in looking at their economics at that moment, may make a choice to stay at home. I would suggest though that it would not make a sizeable dent, if it made any dent, in terms of the demands on day care. If anything, it may actually accelerate the need.

The Chairman: If you have two children under four, and you are getting $8,400 a year, by the time you get a minimum wage job, around $10,000 or $11,000, and pay for child care out of it—what it costs a woman to go out to work, because there is a cost involved when she goes out.

[*Traduction*]

Nous l'avons dit déjà. Tout ce que nous disons, c'est que si l'on ne s'en tient qu'à l'aspect «offre», cela signifiera qu'un très petit nombre de personnes seront servies, dans les conditions actuelles, à moins que le gouvernement soit prêt à prendre un engagement majeur. Si le gouvernement est disposé à investir 15 à 20 milliards de dollars dans un système de garde d'enfants, nous pourrons alors faire beaucoup de choses. Et ceci est l'une des grandes préoccupations de nos membres.

La question de la garde d'enfants est débattue depuis 15 ans. Elle n'est pas nouvelle. Nos membres commencent à se préoccuper vivement, comme on l'a dit précédemment, de ce que l'on étudiera la question encore et encore. Et cependant, tous les trois ans, un autre groupe d'enfants passe par le système actuel.

Mme Mitchell: Précisément.

M. Williams: C'est tout le temps dont nous disposons. Ensuite, il ne sont plus là. Nous ne pouvons pas les ramener pour qu'ils recommencent.

Mme Mitchell: Il vaut mieux que je ne m'étende pas davantage sur la question. Je vais l'examiner, mais elle semble très contradictoire. Je ne vois pas comment on pourrait soutenir un système de garde d'enfants en faisant les deux. Merci.

La présidente: Monsieur Williams, à la page 8 de votre mémoire, si vous me permettez d'y revenir, vous parlez de la possibilité de verser aux parents une allocation de 4,200$ depuis la naissance jusqu'à quatre ans. Si cette somme était versée aux parents, croyez-vous qu'elle réduirait le nombre des places de garderie nécessaires, en permettant au père ou à la mère d'une famille biparentale de rester à la maison pendant une certaine période de temps?

M. Williams: Il n'est pas facile de faire des prédictions là-dessus, parce qu'il n'existe aucun précédent nulle part. Par exemple, nous savons qu'au moins 25 p. 100 des familles du pays vivent près ou en-deça du seuil de la pauvreté. Si on leur versait une petite somme, je pense que cela donnerait à certaines familles une bonne chance de se procurer un service de meilleure qualité. Actuellement, elle ne mettent pas leurs enfans dans un placard. Ces enfants sont évidemment quelque part, dans un service quelconque de la collectivité. Peut-être que 80 à 90 p. 100 d'entre eux n'obtiennent pas un service de la qualité voulue.

D'autre part, il y a des parents qui, compte tenu de leur situation financière, pourraient décider de rester à la maison. Je crois cependant que cette mesure ne réduirait pas notablement la demande en services de garde d'enfants. En fait, elle risquerait plutôt d'accélérer les besoins.

La présidente: Dans le cas d'une famille de deux enfants de moins de quatre ans, les parents toucheraient 8,400$ par année. Supposons que la mère trouve un travail au salaire minimum, soit 10,000 ou 11,000$ par année et paye la garde des enfants à même ce salaire ... sans compter ce qu'il en coûte à une femme pour aller travailler, car il y a des frais quand on travaille à l'extérieur.

[*Text*]

Mr. Williams: Sure.

The Chairman: You would think that would almost be like having more money than you would have if you went out to work.

Mr. Williams: All I can say is that is speculation. Certainly, in other countries, like France or Colombia, South America, for example, many day care services are provided and children services are provided through a tax on corporations, where they are required by law to contribute a certain portion. The whole system is paid out of that and day care spaces are provided.

What we have found, in some work we do in Colombia, is that only 5% of the day care spaces needed can actually be provided, regardless of the size of the income—licensed and regulated day care spaces. The rest are cared for in an informal structure. It is very much like we find here.

• 1135

Mr. Pépin: I think the underlying assumption is that women only go to work because they have to. I think a large number would still go because they want careers and fulfillment, despite having that amount of money available. A lot of parents who wish to stay at home may remain six months instead of 17 weeks. It might even allow for a year or whatever. I think it would create a little more flexibility in that sense.

The Chairman: With the introduction of that child allowance, would you eliminate the maternal leave out of the UIC?

Mr. Williams: We of course had to guess in calculating this. We took into consideration that there would be some recovery from unemployment insurance. There is no clear indication that people would make a long-term choice. Iif that were a choice the government wanted to make, there are certainly funds for this very thing, in terms of leave time.

If someone chose to opt for a six-month taxable benefit, then people who wished to go out and add to that income could use this in a very free-floating way. We did not want to go in and intrude on other pieces of legislation, so we looked at the possibility of where within the system we already pay for some of the goals that this might accomplish.

The Chairman: But you certainly find more and more women nowadays working closer and closer to their day of delivery than they ever did before. When it first came in, you would find women would take ten weeks before the birth and seven weeks after. Working with women over the last few years, I have noticed that more and more of them work closer and closer, so that they can have more time after the birth. If this allowance came in at the birth, then they could still have more time off before, or else reduce the amount of weeks to

[*Translation*]

M. Williams: Certainement.

La présidente: On pourrait croire que cette allocation lui laisserait presque plus d'argent que si elle allait travailler à l'extérieur.

M. Williams: Tout ce que je peux dire, c'est que tout ceci n'est que spéculation. Dans d'autres pays, comme la France ou la Colombie, bien des services de garde d'enfants sont assurés grâce à un impôt sur les sociétés, qui sont tenues, aux termes de la loi, de payer une certaine somme. Tout le système est financé ainsi, ce qui permet de fournir des places de garderie.

Nous avons constaté, par le travail que nous faisons en Colombie, que le nombre des places de garderie ne correspond qu'à 5 p. 100 des places nécessaires, quels que soient les échelons de revenu considérés . . . Il s'agit ici de places de garderies autorisées et réglementées. Le reste des besoins est assuré au moyen d'une structure informelle, à peu près comme ici.

M. Pépin: Je crois que l'hypothèse sous-jacente, ici, est que les femmes ne prennent un emploi que si elles y sont obligées. Mais un grand nombre de femmes le feraient quand même, pour la poursuite d'une carrière et leur épanouissement, même si elles recevaient cet argent. Bien des parents qui veulent rester à la maison le feraient peut-être pendant six mois, au lieu de 17 semaines. Cette allocation leur permettrait même, peut-être, de le faire pendant un an. Je crois qu'en ce sens, l'allocation leur apporterait une plus grande flexibilité.

La présidente: Avec l'introduction de cette allocation, supprimeriez-vous le congé de maternité de l'assurance-chômage?

M. Williams: Nous avons dû, naturellement, faire des suppositions en faisant nos calculs. Nous avons tenu compte du fait qu'on récupérerait des fonds de l'assurance-chômage. Rien n'indique clairement que les gens opteraient pour un congé à long terme. Si le gouvernement voulait faire ce choix, il existe certainement des fonds pour une mesure de ce genre, du point de vue de la durée du congé.

Si quelqu'un optait pour une prestation imposable de six mois, ceux qui voudraient aller travailler et toucher des revenus en plus de ce montant pouraient l'utiliser d'une façon très libre. Nous n'avons pas voulu empiéter sur d'autres dispositions législatives, c'est pourquoi nous avons examiné si, dans le cadre du système actuel, nous ne payons pas déjà pour certains des objectifs que cette allocation permettrait d'atteindre.

La présidente: Mais on trouve de plus en plus de femmes qui travaillent le plus longtemps possible avant leur accouchement. Au début, certaines femmes prenaient 10 semaines de congé avant l'accouchement et sept semaines après. Travaillant avec des femmes depuis quelques années, j'ai constaté que, de plus en plus, elles travaillent le plus longtemps possible avant l'accouchement, afin d'avoir plus de temps après. Si cette allocation entrait en vigueur à la naissance, elles pourraient prendre encore plus de congés avant l'accouchement ou encore

[*Texte*]

perhaps six to allow them six weeks before. There are a lot of possibilities to explore.

Mr. Williams: Madam Chairman, we simply do not have the facilities to do this kind of maneuvering with these numbers. I guess I would beg and plead with the committee to use the resources to look more carefully at this option. It may well be economically viable, or as Mrs. Mitchell points out, it may not prove so satisfactory.

Interprovincial federal and provincial negotiations would obviously need to be looked at. There are a number of things, but if you look at the family as a system as opposed to little units of a UIC payment, a family allowance payment and something else, we do invest a tremendous amount of money at the present time in a group of families who provide service for their own children, if you wish. We may find some options if we are more creative. We are tremendously fearful, and we see it every day, because we are estimating that 80% to 90% of children are probably in unlicensed and unsupervised homes.

The Chairman: It is the first time we have had this type of proposal. It raises questions because we have heard so many different ideas of approaching it, and we will certainly be running some economic models over the summer.

Mr. Williams: The compromise may well be half a supply side. We are just trying to raise the question. I think you have had your day, you have had enough submissions from the other side.

The Chairman: You mention increased capital costs.

Mr. Williams: We definitely point that out, and we suggest a research and project fund, because if there is some money realized then this would aid and abet development and new knowledge as well. We are not looking at that narrowly, we see the responsibility at the federal level as well.

The Chairman: Although a lot of studies have been done, we found that there are wide gaps in research, where we are asking for information that is just not there. I can appreciate the need for that fund as well.

• 1140

Before I let you go, perhaps I could go back to the training registration on page 2 of your introduction, where you are calling for legislation requiring registration and licensing of all individuals providing care. Would you require a full early childhood education training type of certificate in order to obtain that certification, or would you see a process that would allow for on-the-job experience to replace part of that formal training?

[*Traduction*]

on pourrait réduire à environ six semaines la durée du congé à prendre avant l'accouchement. Il y a là beaucoup de possibilités à examiner.

M. Williams: Madame la présidente, nous n'avons pas les moyens voulus pour faire ce genre de calcul avec ces chiffres. Je demanderais instamment au comité de mettre en oeuvre des ressources pour étudier plus attentivement cette option. Elle pourrait peut-être être économiquement réalisable ou, comme le signalait Mme Mitchell, peut-être qu'elle ne se révélerait pas tellement satisfaisante.

Les négociations interprovinciales et fédérales-provinciales devraient évidemment en tenir compte. Il y a un certain nombre de choses à considérer, mais si l'on voit la famille comme un système, par opposition à de petites unités qui touchent des prestations d'assurance-chômage, des allocations familiales et ainsi de suite, nous investissons actuellement une énorme somme d'argent dans un groupe de familles qui fournissent un service à leurs propres enfants. Si nous nous efforçons d'être plus innovateurs, nous trouverons peut-être certaines options. Nous éprouvons une énorme crainte, qui se constate tous les jours, car on estime que 80 à 90 p. 100 des enfants sont probablement gardés en milieu familial sans permis et sans supervision.

La présidente: C'est la première fois qu'on nous présente une proposition de ce genre. Elle soulève des questions, car on nous a présenté différentes idées sur la façon de l'aborder et nous allons certainement examiner quelques modèles économiques au cours de l'été.

M. Williams: Un compromis pourrait consister à s'en tenir à la moitié de l'offre demandée. Nous cherchons simplement à soulever la question. Je pense que vous en avez assez entendu pour aujourd'hui, que vous avez eu suffisamment de mémoires sur l'autre approche.

La présidente: Vous parlez aussi d'augmenter les dépenses en immobilisations.

M. Williams: Nous le disons clairement et nous suggérons la création d'un fonds de recherches et de projets, car si cela permet d'économiser de l'argent, ces travaux favoriseront aussi le développement et la connaissance. Nous n'envisageons pas la chose d'une façon étroite. Nous tenons compte de la responsabilité des pouvoirs fédéraux aussi.

La présidente: Bien qu'un grand nombre d'études aient été réalisées, nous constatons qu'il y a de grandes lacunes dans la recherche: quand nous demandons des données, elles sont inexistantes. Je comprends bien la nécessité de ce fonds, moi aussi.

Avant que vous partiez, je voudrais revenir à la formation en vue de l'accréditation, qui figure à la page 2 de votre introduction, où vous demandez une mesure législative aux termes de laquelle toutes les personnes qui fournissent des soins aux enfants seraient tenues d'être accréditées et de détenir un permis. Exigeriez-vous un diplôme sanctionnant une formation complète en soins à la petite enfance ou envisagez-vous un

[*Text*]

Mr. Williams: I think both options are available. It is certainly used in a number of professions nowadays. For example, before your doctor is certified, he spends a lot of time in practice, while in education. So I would suggest that is feasible. Also, at the present time—and I will table with the committee the curriculum from one of the programs—at Algonquin, for example, there is a program for family day care providers. It is a training program and a certificate course. So again, I think the options could be flexible.

In an organizational model as we propose, we feel people would probably want to opt for that model because it would not make sense to work outside the system where there would be no support. It would make a lot more sense to have a supervisor or someone with whom you could consult and work. There would be no reason to exist outside the system.

So we have no particular staging in of that; in other words, yes, you must be certified before you can appear. Certainly, though, it would depend on how specifically the regulations were developed. We simply think that making the registration and certification as well as the registration and licensing available will bring people forward who to date have been providing the service in goodness knows what fashion. Some may be tremendously excellent; some, as I am sure the committee has already heard, may be perhaps even deplorable at times. All of that is lumped into one group called the unregistered underground provider. We cannot get our hands on it, and yet it is probably providing 80% to 90% of the care. So I think it is a way to bring them forward.

The other side is that, if there are certified programs and if there is registration and licensing, we believe parents in the long run, and perhaps even employers and others, would be much more willing to invest in a service that they know has some level of care as opposed to a service that at the present time may not have the same kind of credentials.

Ms Mitchell: I would like a clarification. I wish I had had time to read this so I really understood what you are getting at. But are you saying that you are proposing to give a parent with a child under four $4,200 a year as a children's care allowance, at the same time taking away the family allowance, the child tax credit, all the tax exemptions, any subsidies under the Canada Assistance Plan, any parental leave under unemployment insurance, and then getting some money from tax revenues to pay for it? Is that what you are saying?

Mr. Williams: I am not saying that. All I am saying is that we propose that this model be done. At the present time, this is the way the government now funds, in effect, some part of this model.

[*Translation*]

système permettant d'acquérir une expérience en cours d'emploi, qui remplacerait une partie de cette formation?

M. Williams: Je crois que les deux options pourraient exister. C'est certainement le cas dans plusieurs professions actuellement. Par exemple, avant qu'un médecin soit diplômé, il passe beaucoup de temps à pratiquer la médecine, tout en poursuivant ses études. Je pense donc que c'est possible. Je peux déposer devant le comité le programme d'une maison d'enseignement. Au collège Algonquin, il existe un cours pour les personnes qui veulent s'occuper de la garde d'enfants en milieu familial. Il s'agit d'un programme de formation sanctionné par un certificat. Donc, là encore, je crois que les options pourraient être souples.

Nous croyons que les gens opteraient probablement pour le modèle organisationnel que nous proposons, car il ne serait pas logique de travailler en dehors du système, où l'intéressée ne recevrait aucun soutien. Il serait plus logique qu'elle ait une supervision ou quelqu'un qu'elle pourrait consulter et avec qui elle pourrait travailler. Elle n'aurait aucune raison de fonctionner en dehors du système.

Donc, nous n'envisageons pas une série d'étapes particulière. Autrement dit, oui, il faudrait être accrédité avant de pouvoir travailler. Mais tout dépendrait des dispositions de réglementation. Nous croyons qu'en instaurant un système d'enregistrement, d'accréditation et de permis, nous obligerions à se faire connaître les personnes qui jusqu'à présent fournissent le service on ne sait comment. Certaines sont peut-être d'une très grande compétence. D'autres, comme le comité a dû l'entendre dire, offrent parfois un service déplorable. Toutes ces personnes entrent sous un dénominateur commun qu'on pourrait appeler le groupe des pourvoyeurs de soins non enregistrés. Nous ne pouvons mettre la main dessus, et cependant, il fournit probablement 80 à 90 p. 100 des soins. Je pense donc que ce serait un moyen de les obliger à se faire connaître.

En contrepartie, s'il existait des programmes de certification et l'obligation d'être accrédité et de détenir un permis, nous croyons que les parents, à la longue, et peut-être les employeurs et d'autres intéressés, seraient beaucoup plus disposés à investir dans un service offrant des soins d'un certain niveau, par opposition à un service qui, à l'heure actuelle, n'offre pas les mêmes garanties.

Mme Mitchell: J'aimerais avoir un éclaircissement. J'aurais voulu avoir eu le temps de lire cette partie pour bien comprendre ce que vous voulez dire. Est-ce que vous proposez de donner aux parents d'enfants de moins de quatre ans 4,200$ par année à titre d'allocation de soins à l'enfant, tout en supprimant les allocations familiales, le crédit d'impôt pour enfants, toutes les exemptions fiscales, toutes les subventions au titre du Régime d'assistance du Canada, tous les congés offerts aux parents au titre de l'assurance-chômage, en même temps qu'on prélèverait des fonds sur les recettes fiscales pour payer cette somme? Est-ce bien ce que vous dites?

M. Williams: Ce n'est pas ce que je dis. Nous proposons simplement l'application de ce modèle. À l'heure actuelle, c'est ainsi que l'Etat finance, en fait, une partie de ce modèle.

[*Texte*]

Ms Mitchell: Yes, but if you are using the money that is going into those programs or if you are using revenue that is being lost through some of those tax exemptions, that is where you are talking about the revenue you are to get to put into the children's care allowance, right? You say also that you are estimating that the consolidated children's care allowance would save the federal government $1.4 billion annually. Is that what you are saying?

Mr. Williams: In effect, if you took the money now and grouped it—

Ms Mitchell: You are going to take the money that is in there now and put it out in a different thing—

Mr. Williams: Yes, in a different form.

Ms Mitchell: —and you are still going to save the government money.

Mr. Williams: At least in the present form of calculations, that is what we noticed happening.

Ms Mitchell: But you would not have enough money going to the child to pay the huge fee the day care centre will have to charge to pay for the qualified staff, who I agree should be qualified, registered and paid a decent wage. So the day care centre, since they are not getting any direct funding for government, will have to raise the fees away up.

Mr. Williams: I am just a little confused by the question. The amount of money transferred at the present time out of the federal government to day cares through the CAP agreement is for subsidized day care. There are no capital costs involved, and as far as I understand it, there is no money transferred.

Ms Mitchell: In some provinces there is some money being put in.

Mr. Williams: Well, the provinces put in money but this is the federal government's share.

Ms Mitchell: No, but there should be. That is the whole argument we are getting. That is why care-givers are exploited deplorably. That is why the fees are too high, so that parents are not able to use licensed care; why they are using informal care. That is why the quality is pretty questionable right across the board: because there just are not enough funds going into the system.

• 1145

Mr. Williams: Maybe I did not understand what the system was telling me, but it is my understanding at the present time that most parents are paying upwards of $5,000 a year for that care.

Ms Mitchell: Most parents, 80% or 90%, are using baby-sitting; lousy baby-sitters who change sometimes 10 times a year. The parent goes to work worrying about it.

[*Traduction*]

Mme Mitchell: Oui, mais vous utilisez l'argent qui va dans ces programmes ou les recettes fiscales perdues à cause de certaines exemptions fiscales. C'est ainsi que vous dites pouvoir trouver les revenus qui serviraient à payer l'allocation de soins à l'enfant, n'est-ce pas? Vous estimez aussi que cette allocation épargnerait au gouvernement fédéral 1,4 milliard de dollars par année. Est-ce exact?

M. Williams: Effectiement, si vous prenez les fonds actuellement dépensés et les regroupez . . .

Mme Mitchell: Vous prendriez les fonds qui existent actuellement et les affecteriez à autre chose . . .

M. Williams: Oui, sous une forme différente.

Mme Mitchell: . . . et vous feriez quand même épargner de l'argent à l'Etat.

M. Williams: C'est ce que nous avons conclu, du moins d'après notre façon actuelle de faire les calculs.

Mme Mitchell: Mais cette somme ne suffirait pas pour payer les droits énormes qu'une garderie devrait demander pour rémunérer le personnel qualifié, qui, je suis bien d'accord, devrait non seulement être qualifié, mais aussi accrédité et rémunéré par un salaire convenable. Ainsi, les garderies, n'obtenant pas de fonds directement de l'Etat devraient majorer substantiellement leurs frais d'inscription.

M. Williams: Je ne saisis pas très bien la question. Les sommes d'argent versées actuellement par le gouvernement fédéral pour la garde d'enfants par l'entremise du RAC ne concernent que la garde subventionnée des enfants. Il n'y a pas de dépenses d'immobilisations en cause, et, si je comprends bien, il n'y a pas de transfert d'argent.

Mme Mitchell: Dans certaines provinces, des crédits sont affectés à cette fin.

M. Williams: Les provinces affectent des crédits à cette fin, mais il s'agit de la part du gouvernement fédéral.

Mme Mitchell: Non, mais elles devraient le faire. C'est là le point principal de la discussion. C'est ce qui explique que les éducateurs et les éducatrices soient aussi exploités, malheureusement; que les frais soient trop élevés, ce qui pousse les parents à utiliser des services non reconnus parce qu'ils n'ont pas les moyens de se payer des services de garderies accréditées; que la qualité soit plutôt douteuse dans tous les genres de services parce que l'on n'injecte tout simplement pas suffisamment d'argent dans le système.

M. Williams: J'ai peut-être mal interprété les données que j'ai recueillies, mais j'ai constaté qu'à l'heure actuelle les services de garde d'enfants qu'utilisent les parents leur coûtent environ 5,000$ annuellement.

Mme Mitchell: Mais la majorité des parents, 80 p. 100 ou 90 p. 100 d'entre eux, ont recours à des services de gardiennes plus ou moins intéressées et doivent parfois changer de gardiennes jusqu'à 10 fois par année. Cela n'est pas très rassurant pour les parents.

[*Text*]

Mr. Williams: Fine. That may be.

Ms Mitchell: It is not your fault, mind you, but your plan does not solve that.

Mr. Williams: But all I am saying is that the money is already being paid by the parent.

Ms Mitchell: Very, very, very cheap baby-sitting.

Mr. Williams: The average street value of informal underground care today, at least in the average we got across the country, was between $10 and $12.50 a day.

Ms Mitchell: But the cost of good quality care with the licensing and certification and so on that you are talking about—

Mr. Williams: Is double that.

Ms Mitchell: —far more than you pay a baby-sitter.

Mr. Williams: Double that.

Ms Mitchell: At least double.

Mme Laporte-Dubuc: À la lumière de ce que je viens d'entendre, je me dis qu'il y a deux façons de réfléchir à ce problème-là. On peut l'envisager du point de vue des employés des garderies en tant qu'entreprises, comme facteur économique de maintien d'un certain nombre d'emplois, mais ce n'est pas le genre de réflexion qu'on a fait. Nous, on s'est placés du point de vue des familles, des besoins des enfants, du vécu, de la réalité quotidienne des familles. Si j'avais un souhait à formuler, je dirais à votre Comité d'étudier les services de garde en fonction du bien-être de l'enfant, du vécu de la famille, des aspirations des femmes en 1986, de la violence familiale. On voudrait bien limiter notre réflexion aux services de garde, mais l'ampleur des problèmes familiaux nous oblige à la globaliser. Je vous laisse sur cette réflexion personnelle.

The Chairman: Thank you very much for a very interesting presentation this morning. We appreciate the time that has gone into putting it together.

Mr. Williams: I will table some other documentation for the committee.

The Chairman: Fine. I would appreciate it if you would table it with the clerk.

I was just going to ask if we could have a five-minute adjournment to give the staff a break.

Ms Mitchell: I would like to express again my concern that we do not have more members of this committee here on a very important day for national witnesses.

The Chairman: I agree with you, Ms Mitchell.

• 1150

• 1154

The Chairman: We can reconvene now. Thank you very much for allowing us a short break, and we will call Polly Hill

[*Translation*]

M. Williams: Très bien. Vous avez peut-être raison, oui.

Mme Mitchell: Ce n'est pas votre faute, soit dit en passant, mais ce que vous proposez n'apporte rien à cet égard.

M. Williams: Mais je dis tout simplement que les parents paient déjà tout cet argent.

Mme Mitchell: Oui, mais pour des services qui ne coûtent presque rien.

Mme Williams: Nous avons établi que les gardiennes non reconnues réclamaient en moyenne de 10$ à 12.50 par jour au Canada à l'heure actuelle.

Mme Mitchell: Mais les frais de la bonne garderie accréditée dont vous parlez . . .

M. Williams: Sont deux fois plus élevés.

Mme Mitchell: . . . sont beaucoup plus élevés que ceux que réclame une gardienne.

M. Wlliams: Oui, deux fois plus élevés.

Mme Mitchell: Et vous êtes modeste en disant cela.

Mrs. Laporte-Dubuc: In light of what I have just heard, it seems to me that there are two ways to look at the problem. It can be seen from the point of view of the day care centre employees as an economic element that contributes to the maintaining of jobs. We chose to look at the problem from the family's standpoint, taking into account children's needs and the family's experiences and day-to-day life. If I had but one request to make, it would be to ask your committee to take into account the children's well being, the family's experiences, women's goals in 1986 and violence within the family, when considering the whole question of day care services. Problems within the family have taken on such proportions, that it is impossible to limit our reflections strictly to day care services themselves. I leave you with this thought.

La présidente: Nous vous remercions de l'exposé fort intéressant que vous nous avez présenté ce matin et du temps que vous y avez consacré.

M. Williams: J'ai ici quelques autres documents à l'intention du Comité.

La présidente: Très bien. Auriez-vous l'obligeance de les remettre au greffier?

J'allais proposer une pause de cinq minutes pur nous permettre de respirer un peu.

Mme Mitchell: Je regrette qu'iln'y ait pas plus de membres du Comité qui soient présents alors que nous recevons des témoins d'envergure nationale.

La présidente: Je le déplore moi aussi, madame Mitchell.

La présidente: Nous pouvons maintenant reprendre nos travaux. Merci de ce petit répit. Nous recevons mainenant Mme

[*Texte*]

and June Caldwood to the table please. Good morning and welcome. The floor is yours.

• 1155

Ms Polly Hill (Individual Presentation): The Canadian government must make a commitment to provide equal opportunities for development for all children and youth in every part of Canada, and in every aspect of Canadian life. It is obvious that a mechanism is necessary to ensure that the work and citizens' participation this committee has generated will culminate in substantial improvement in child care.

You know the magnitude, complexity and wide range of problems facing today's children and youth, and facing their families and care-givers. This brief concentrates on the need for a mechanism to accomplish the goal of equal opportunity for the development of all children and youth everywhere.

It may stretch your mandate somewhat to look at every aspect of society that bears on the lives of children and youth, but this holistic approach has long been lacking. If we truly love and value children, we can do no less.

We are recommending a federal minister for children and youth, to co-ordinate children's services, to advise the federal government on matters affecting children and youth, to research and form policies to establish programs. The minister's role will be to give a voice of children and youth in Cabinet. The ministry for children and youth is needed to assist the minister and it must have a sweeping mandate and an adequate budget.

There are 43 departments or agencies with some relevance to the lives of children and youth. None has a co-ordinating responsibility; none has an interdepartmental mandate; none speaks for Canada on the issues affecting children and youth internationally; none has a holistic approach; none can assess overall federal policy, which in any case does not exist, and none formulates an overall policy.

Studies show that early intervention and prevention of the areas with the greatest potentials for ending the cycle of poverty and welfare, the cycle of crime, the cycle of child abuse, the cycle of sexual abuse.

Economic deprivation, poor housing, abuse, the killer car, violence in the environment, family break-up, mobility, all make it difficult for familes today to raise children with the stability, stimulation and caring they must have to thrive. It will not help to turn back the clock to the myth of the traditional family. It was the so-called traditional family that

[*Traduction*]

Polly Hill et Mme June Caldwood. Bonjour, mesdames, soyez les bienvenues. Nous vous écoutons.

Mme Polly Hill (à titre personnel): Le gouvernement canadien doit prendre l'engagement de fournir des chances égales de développement à tous les enfants et à tous les adolescents, dans tout le Canada et dans tous les domaines de la vie canadienne. Il est évident que des mesures permanentes seront nécessaires pour assurer que les travaux et la participation suscités par votre comité se traduiront par une amélioration substantielle des services de garde d'enfants.

Vous connaissez l'ampleur, la complexité et la vaste gamme des problèmes qui se posent aux enfants et aux adolescents d'aujourd'hui ainsi qu'à leurs familles et au personnel de garde d'enfants. Le présent mémoire est centré sur la nécessité de mesures permanentes propres à donner à tous les enfants et adolescents, partout au Canada, des chances égales de développement.

Il se peut qu'un examen de tous les aspects de la société qui concernent la vie des enfants et des adolescents dépasse quelque peu votre mandat, mais cette approche plus holistique manque depuis longtemps. Si nous aimons vraiment les enfants et leur accordons une grande valeur, nous ne saurions nous contenter de moins.

Nous recommandons la créaton d'un ministère fédéral de l'enfance et de l'adolescence qui serait chargé de coordonner les services à l'enfance, de conseiller le gouvernement fédéral sur les questions intéressant les enfants et les adolescents et de faire des recherches et d'élaborer des politiques en vue de la mise en place de divers programmes. Le ministre serait le porte-parole des enfants et des adolescents au sein du cabinet. Un ministère d'État à l'enfance et à l'adolescence serait nécessaire pour aider le ministre et il faudrait lui donner un très vaste mandat et un budget suffisant.

Il existe 43 ministères et organismes qui concernent, de près ou de loin, la vie des enfants et des adolescents. Aucun d'entre eux n'a une responsabilité de coordination, aucun n'a un mandat interministériel, aucun ne s'exprime au nom du Canada sur les questins de portée internationale intéressant l'enfance et l'adolescence, aucun n'a une approche holistique, aucun ne peut évaluer la politique fédérale globale en ce domaine, laquelle, de toute façon, est inexistente, et aucun n'est chargé de formuler cette politique globale.

Des études montrent qu'une intervention et des mesures de prévention précoces sont nécessaires dans les domaines offrant les meilleures possibilités de mettre fin au cercle vicieux de la pauvreté et de l'assistance sociale, du crime, des mauvais traitements infligés aux enfants et des attentats à la pudeur sur la personne des enfants.

L'indigence, les mauvais logements, les mauvais traitements, la voiture meurtrière, la violence au sein de l'environnement, la rupture des familles et la mobilité sont autant d'éléments qui rendent difficile, pour les familles d'aujourd'hui, d'élever les enfants avec la stablité, l'émulation et les soins qu'il leur faut pour s'épanouir. Il ne servirait à rien de revenir au mythe de la

[*Text*]

produced the adults of today who beat their children, sexually abuse their children, commit crimes, suffer emotional breakdowns, become alcoholics and drug users.

Today's children are part of a vastly changed society and their needs reflect today's reality. We need leadership. We need a fresh, comprehensive approach. Poor-quality child care damages children, perhaps irrevocably. We are crushing children's intellectual and emotional development because conditions are harsh, insensitive, and unstable. Thousands, perhaps millions, of Canadian children will never realize their potential.

Reactive government policies, responding to needs on a crisis basis, perpetuate the problems and fail to address the causes. We need a broader and deeper approach, which only a clearly mandated federal ministry can deliver. With such a ministry we can anticipate crisis in time to eliminate or soften the blow. We can diminish risks to children, which are present are acute and result in a high casualty list.

We can create positive, nurturing programs and services that will do more than simply preventing a tradegy, great as that benefit is. The benefit is that we will enhance the self-esteem, intelligence and independence of our children and youth.

• 1200

You have been hearing from many organizations who feel, as we do, that our federal government should play a strong role in the lives of children. We would like to put up for your consideration an edited and briefer version of our brief to be circulated to all the organizations that have made presentations to you, with the idea that you could get a cross-sectional opinion of how they feel about a Minister for Children and Youth.

In the back of our brief you will see in annex 1 the seven different organizations that have already put forward a central responsibility centre. We would make that suggestion and we would be glad to help with any extra lists besides the organizations you already have.

We believe that the decisions to set up a ministry for children and youth could have all-party agreement in the House of Commons. It seems inevitable that the country will move in that direction. We know that Canadians everywhere who value children and youth will welcome it.

The costs are not large for the initial stage. We are suggesting a $3-million operating budget, which is approximately the same as the budget for Status of Women Canada. It cannot be so hard to find, as $5 million is being allotted for a tourist train to Wakefield. I think we should be thinking about our priorities.

[*Translation*]

famille traditionnelle. C'est cette même supposée famille traditionnelle qui a produit les adultes d'aujourd'hui qui battent leurs enfants, attentent à leur pudeur, commettent des crimes, font des dépressions, deviennent des alcooliques et s'adonnent à la drogue.

Les enfants d'aujourd'hui font partie d'une société qui a grandement changé et leurs besoins reflètent la réalité présente. Nous avons besoin de direction et d'une approche nouvelle et globale. Des soins de mauvaise qualité causent à l'enfant des torts peut-être irréversibles. Nous étouffons le développement intellectuel et émotif des enfants parce que les conditions actuelles de vie sont dures, insensibles et instables. Des milliers, peut-être même des millions d'enfants canadiens ne réaliseront jamais leurs potentialités.

Les politiques gouvernementales ponctuelles, qui répondent aux besoins en fonction des crises, perpétuent les problèmes sans s'ocuper des causes. Nous avons besoin d'une approche plus vaste et plus approfondie, que seul un ministère fédéral doté d'un mandat clair pourrait fournir. Ce ministère d'État nous permettrait de prévoir les crises suffisamment d'avance pour éliminer ou amortir le coup. Nous pourrions diminuer les risques courus par les enfants, qui sont actuellement très sérieux et qui causent des dommages considérables.

Nous pourrions mettre en place des programmes et des services positifs et enrichissants qui feraient plus que prévenir une tragédie, tant ils rapporteraient. Ils auraient pour avantage d'accroître l'estime de soi, le développement intellectuel et l'indépendance de nos enfants et de nos adolescents.

Bon nombre d'organisations sont venues vous dire qu'elles estiment, comme nous, que le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle important dans la vie des enfants. Nous présentons à votre examen une version abrégée de notre mémoire, à distribuer à toutes les organisations qui ont comparu devant vous, de telle sorte que vous puissiez obtenir un aperçu général de ce qu'elles pensent de la création d'un ministère de l'enfance et de l'adolescence.

A la fin de notre mémoire, vous trouverez, à l'appendice 1, le nom de sept organisations qui préconisent déjà un organisme de responsabilité centrale. Telle est notre proposition et nous serions heureux de vos fournir d'autres listes d'organisations, en plus de celles que vous avez déjà.

Nous croyons que la création d'un ministère de l'enfance et de l'adolescence recueillerait l'adhésion de tous les partis à la Chambre des communes. Il semble que le pays s'orientera inévitablement dans cette voie. Nous savons que dans tout le pays, les Canadiens qui accordent une grande valeur aux enfants et aux adolescents accueilleront cette position positivement.

Les coûts de ce ministère ne seraient pas élevés au début. Nous préconisons un budget de fonctionnement de trois millions de dollars, soit à peu près à l'équivalent de Condition féminime Canada. Ce ne saurait être une somme difficile à trouver, si l'on songe que cinq millions de dollars sont affectés

[*Texte*]

We urge the Special Committee on Child Care to recommend the establishment of a Minister for Children and Youth Canada and the appropriate government agency to assist the minister in carrying out this responsibility.

Ms June Callwood (Individual Presentation): I would like to endorse what Polly Hill has been saying and to say that the brief was written and conceived by Polly Hill; it bears her zest and her caring. I fully endorse the idea of co-ordinating services in a federal sense.

I would like to tell you two anecdotes.

One concerns, nearly 20 years ago, an adolescent in a place called Yorkville Digger House, at the time of the so-called hippie movement, who had been in 11 foster homes and was addicted to methamphetamine, which is called "speed" on the street. I had the naive concept at that time that homeless and hungry young people would need a home and food. Operating on that, I opened this house called Digger House.

I discovered that when someone had been as profoundly damaged as this young man, for one, the idea of that kind of simplistic service was almost a mockery. The day I learned this was the day he said to me that he thought he would kill himself. He was 17 years old. He said: No one cares about me. I said: But I care about you. He said something sort of obscene, which I will not repeat, but in a warm, friendly way, and I realized what he was saying was that the kind of interim care that I could provide, this self-gratifying house which gave him a bed and food, was almost a betrayal. He had no inner resources to move on, and he did kill himself the following day. I have felt ever since that awful day that where our resources must go is not to be simple-minded, that the needs of the very young are complex.

I have a current book about emotions and how emotional development takes place, and there is no question in the minds of everyone who has been studying this for 40 or 50 years that in the first two or three years of life the whole ability to attain self-esteem is laid down and if that is interfered with in any major way then you may never acquire it.

• 1205

The second story is about another centre I was able to get started four and a half years ago in Toronto. It is called Jessie's. It is named for my daughter. When you start things you can name them anything you like. It is for teenaged parents. We have 400 teenaged mothers in and out of Jessie's this year. Some of them are 13 years old.

If you think of . . . let us say a 16-year-old so we get over the problem in Ontario of being a child at risk. Say it is a 16-year-old mother. I no longer think in terms of she needs food and she needs a house; I know she needs a lot. Her baby needs a lot more.

[*Traduction*]

à un train touristique menant à Wakefield. Je crois que nous devrions réfléchir sur nos priorités.

Nous demandons instamment au Comité spécial sur la garde des enfants de recommander la nomination d'un minisre de l'enfance et de l'adolescence et la création d'un organisme gouvernemental approprié pour aider le ministre à s'acquitter de sa tâche.

Mme June Callwood (à titre personnel): J'aimerais appuyer ce que vient de dire Polly Hill et ajouter que c'est elle qui a rédigé et conçu le mémoire. Il porte la marque de son enthousiasme et de son souci de la jeunesse. J'appuie entièrement le principe d'une coordination des services au niveau fédéral.

Je voudrais vous raconter deux faits.

Le premier date d'une vingtaine d'années et concerne un adolescent qui se trouvait dans une maison appelée *Yorkville Digger House*, à l'époque du mouvement hippy. Il avait passé par onze foyers nourriciers et il était un toxicomane de la méthamphétamine, appelée «speed» dans la rue. À cette époque, je croyais naïvement que les jeunes affamés et sans foyer avaient besoin d'une maision et de nourriture. Sur ces prémisses, j'avais ouvert une maison appelée *Digger House*.

Je constatai que pour quelqu'un qui est atteint aussi profondément que ce jeune homme, ce genre de service simpliste était ridicule. Je me rendis compte de cela le jour où il me dit qu'il songeait à se suicider. Il avait 17 ans. Il m'a dit: «personne ne s'intéresse à moi». Je lui répondis: «mais moi, si». Il me répliqua quelque chose d'obscène, que je ne répéterai pas, mais d'une façon chaleureuse et amicale, et je compris que ce qu'il voulait dire, c'est que le genre de soins provisoires que je pouvais lui fournir, cette maison qui faisait ma fierté et qui lui donnait un lit et de la nourriture, était presque une trahison. Il n'avait aucunes ressources intérieures pour continuer et effectivement, il se suicida le lendemain. Je n'ai jamais cessé de croire, depuis ce jour terrible, que nous ne devons pas employer nos ressources d'une façon simpliste, que les besoins des enfants très jeunes sont complexes.

Je lis actuellement un livre sur les émotions et sur le développement émotionnel. Pour quiconque a étudié la question pendant 40 ou 50 ans, il ne fait aucun doute que c'est dans les deux ou trois premières années de la vie qu'est mise en place toute la capacité de l'enfant d'arriver à l'estime de soi et que si l'on y met obstacle d'une façon importante, l'enfant risque de ne jamais l'acquérir.

Le deuxième récit concerne un autre centre que j'ai pu faire démarrer, il y a quatre ans et demi, à Toronto. Il s'appelle le centre Jessie, d'après le nom de ma fille. Quant on lance quelque chose, on peut lui donner le nom qu'on veut. Le centre s'adresse aux parents adolescents. Cette année, 400 d'entre eux sont passées par le centre Jessie. Certains avaient 13 ans.

Pour bien comprendre le problème d'un enfant en danger, en Ontario, prenons le cas d'une mère de seize ans. Je ne pense plus maintenant en termes de besoin de nourriture ou d'un toit. Je pense que cette mère a besoin de beaucoup de choses, et son bébé encore plus.

[*Text*]

The service Jessie's represents, considered to be pathfinding, provides a medical clinic, two full- nurses, a full-time school teacher, a parent relief program, a child care program in homes, and a nursery which sometimes has 50 babies in it. Counselling, houses . . . We have taken a floor of an apartment house. When we went for funding for this concept, we needed four ministries of government to fund something as complex as this. I have a point to this story.

The only place they could find the money was in the Children's Mental Health Services Act in Ontario. It did the initial funding for a complex organization. The Ministry of Health funds, of the health unit, indirectly flow through the Toronto City Department of Health. The Toronto Board of Education funds the teacher. We have the most complex budget you have ever seen in your life. The only people who understand it are the United Way which now funds us.

When we wanted to move to new quarters and needed capital funds from the province, the only place they could find the $400,000 we needed to move this year was in the edcuation budget. We are being moved as if we were a school.

To come back to what Polly Hill has presented to you, my point is the co-ordination of services which will result in treating a whole child is the essential ingredient of the future. We cannot compartmentalize the life of a small child or a young person by thinking they fit in any ministry. As Polly said, there are 43 different federal agencies and programs dealing with children. They have no relationship to one another. Anyone who wants to start with the newest and best programs dealing with children must face this multiplicity of regulations, organizations, funding mechanisms, supervisory mechanisms, accounting mechanisms, analysis and research. They make little sense.

I am speaking of repatriating Canadian children and youth. When they travel, their passports do not say they are a citizen of Alberta or British Columbia. Their passports are Canadian passports. Whatever the Constitution says about the jurisdiction, they belong to an entire country. Just because the British North America Act abandoned them over 100 years ago to the vagaries of provincial budgets and expertise and ideals and attitudes, they are still Canadian children. They have been seriously fragmented. We need the co-ordination of a federal presence in their life.

In one part of the country there might be superb services for a handicapped child. In another part of the country there will be none. In another part of the country they are using the provisions of the new Young Offenders Act properly, with the idealism the act expressed. In other parts of the country,

[*Translation*]

Les services fournis par le centre Jessie, considéré comme un centre pionnier, constistent en une clinique dotée de deux infirmières à plein temps, un service d'enseignement assuré par une enseignante à plein temps, un programme d'allègement de la tâche de la mère, un programme de garde d'enfants en milieu familial et une pouponnière qui parfois compte 50 bébés. Il y a aussi des services de counselling et de logement . . . Nous avons pris un étage entier d'un immeuble d'appartements. Quand nous avons demandé des fonds pour ce genre de service, il nous a fallu passer par quatre ministères différents pour financer une organisation aussi complexe. J'ai un point à faire ressortir ici.

Le seul endroit où l'on a pu trouver l'argent pour le financement initial fut dans les crédits votés en vertu de la Loi sur les services de santé mentale à l'enfance en Ontario. Les fonds du ministère de la Santé, qui finance la clinique, passent par le département de la santé de la ville de Toronto. Le Conseil scolaire de Toronto finance l'enseignante. Nous avons le budget le plus complexe imaginable. Les seuls à le comprendre sont les responsables de la campagne *United Way*, qui nous fournissent aussi des fonds.

Quand nous avons voulu déménager dans de nouveaux locaux, nous avons demandé des crédits pour les dépenses en immobilisation à la province. Le seul endroit où l'on a pu trouver les 400,000$ dont nous avions besoin pour déménager cette année fut dans le budget de l'enseignement. Nous déménageons comme si nous étions une école.

Pour revenir à ce que Polly Hill vous a exposé, je soutiens que la coordination des services nécssaires pour traiter l'enfance globalement est essentielle pour l'avenir. On ne saurait compartimenter la vie d'un petit enfant ou d'un adolescent en croyant l'intégrer à n'importe quel ministère. Comme Polly l'a dit, il existe 43 organismes et programmes fédéraux distincts qui s'occupent des enfants. Ils n'ont aucun rapport entre eux. Quiconque veut mettre en place les programmes les meilleurs et les plus nouveaux de soins aux enfants se heurte à cette multiplicité de règlement, d'organisations,de mécanismes de financement, de surveillance, de comptabilité, d'analyse et de recherche. Tout cela n'est pas très logique.

Je demande qu'on rapatrie les enfants et les adolescents canadiens. Quand ils voyagent, leurs passeports ne disent pas s'ils sont citoyens de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique. Ce sont des passeports canadiens. Quoi que dise la Constitution sur les secteurs de compétence politique, ils appartiennent à un seul pays. Même si l'Acte de l'Amérique du nord britannique les a abandonnés, il y a plus de cent ans, aux caprices des budgets, des compétences techniques, des idéaux et des aptitudes de chaque province, ce sont néanmoins des enfants canadiens. Ils ont été sérieusement morcelés. Nous avons besoin de la coordination d'une présence fédérale dans leur vie.

Dans une partie du pays, il peut exister des services excellents pour les enfants handicapés. Dans une autre, ils sont inexistants. Dans une partie, on applique très bien les dispositions de la nouvelle loi sur les jeunes contrevenants, avec toutes les nobles idées que cette loi exprime. Dans d'autres parties du

[*Texte*]

notably this province, they are not. These uneven services are an injustice to the most vulnerable citizens we have. They have no voice at all. They do not even speak when they are babies.

A federal ministry could concentrate its attention on these people. It could co-ordinate an approach to prevention and to services. It could establish long-range goals. It could put a floor under quality of care. I am very sensitive to what Marg Mitchell was saying about the quality of day care. At least a floor under the provincial services . . . We need to provide some kind of minimum standard for home care and licensed care, establish long-range goals and implement pilot programs.

• 1210

There would be two magical transformations, one of which would declare the importance of children. We are supposed to be a child-centred society. It used to be a concern that we are too child-centred, but that is far from the truth. It would at last recognize that we do care about our children and it would give them importance and stature. It would catch the attention of the provinces which are delivering service to children but giving them an increasingly low priority in light of the demands of our older population of which I am a notable member.

It would also give us the secondary benefit on a long-range basis of raising one generation of Canadians who got a break when they were children and who avoided the great disaster of having parents so inadequate and so unsupported they suffer profound emotional and intellectual damage. I would like to see what happens to the kinds of casualty stations which are represented by our prisons and our mental hospitals if we could raise one sane generation. If this government were to deliver this to Canadians and ensure the future of our country, future citizens would be happy, productive, self-sufficient and self-reliant people. It would be the most magnificent achievement any government could have.

There are a lot of statistics Polly has pulled together and I commend them all to you. What we are looking at is the big dream of a co-ordinated approach and a way of doing that.

The Chairman: Thank you, June. Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you very much for your presentation which was very thought-provoking. When Perrin Beatty became Solicitor General in this country, he said there were complete statistics on how many stolen cars there were in Canada, where they were stolen and if they were recovered, but there were absolutely no statistics compiled at the federal level as to how many kidnapped children there were in this country. You are very correct, we have not been a child-oriented society, but we have been a very property-oriented society.

[*Traduction*]

pays, et notamment dans cette province, ce n'est pas le cas. Ces services inégaux sont une injustice envers nos citoyens les plus vulnérables. Ils n'ont personne qui parle pour eux. Et quand ils sont bébés, ils ne peuvent pas parler du tout.

Un ministère fédéral pourrait concentrer son attention sur ces personnes. Il pourrait coordonner une approche en matière de préventin et de services. Il pourrait fixer des objectifs à long terme et imposer un seuil à la qualité des soins. Je suis très sensible à ce qu'a dit Marg Mitchell sur la qualité des services de garde d'enfants. Il faudait au moins imposer un seuil à la qualité des services provinciaux. Il faudrait que nous établissions des normes minimales pour la garde en milieu familial et pour les garderies autorisées, que nous établissions des objectifs à long terme et que nous mettions en oeuvre des programmes pilotes.

Il se produirait deux transformations magiques, dont l'une serait d'affirmer l'importance de l'enfant. Nous sommes supposés être dans une société centrée sur l'enfant. On se préoccupait naguère de ce que nous étions une société trop centrée sur l'enfant, mais c'est loin d'être vrai. Ces mesures reconnaîtraient au moins que nous avons souci de nos enfants et elles leur donneraient de l'importance et un statut. Elles attireraient l'attention des provinces, qui fournissent des services aux enfants, mais qui leur accordent une priorité de plus en plus faible devant les exigences de la population âgée, dont je suis membre, comme vous voyez.

Ces mesures nous apporteraient un avantage secondaire à long terme, celui de mener à l'âge adulte une génération de Canadiens qui auraient eu la chance, étant enfants, d'éviter le grand désastre d'avoir des parents si peu à la hauteur ou si peu appuyés qu'ils en auraient subi un dommage émotionnel et intellectuel profond. J'aimerais voir ce qui arriverait à ces lieux de pertes humaines que sont nos prisons et nos hôpitaux psychiatriques si nous pouvions amener à l'âge adulte une génération en bonne santé mentale. Si le présent gouvernement apportait cela aux Canadiens et assurait l'avenir de notre pays, les futurs citoyens seraient heureux, productifs, autonomes et confiants en eux-mêmes. Ce serait la plus magnifique réussite qu'un gouvernement pourrait réaliser.

Polly a rassemblé beaucoup de statistiques et j'attire votre attention sur chacune d'elles. Ce que nous envisageons, c'est le grand rêve d'une approche coordonnée et une façon de la réaliser.

La présidente: Merci, June. Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Merci beaucoup pour votre exposé, qui suscite beaucoup de réflexions. Quand M. Perrin Beatty est devenu solliciteur général du Canada, il a déclaré que nous disposions de statistiques complètes sur le nombre de voitures volées au Canada, sur les lieux où elles avaient été volées et sur le nombre de celles qui avaient été retrouvées, mais que nous n'avions absolument aucun chiffre, au niveau fédéral, sur le nombre d'enfants victimes d'enlèvement dans le pays. Vous avez raison, nous ne sommes pas une société centrée sur l'enfant, mais nous sommes une société très centrée sur la propriété privée.

[*Text*]

You have pointed out that there are 43 different ministries and departments administering childrens' programs. I am just wondering how they would relate with the minister of state for children you are proposing. The Minister of Justice unveiled legislation concerning child pornography and the exploitation of children. How would that kind of legislation interrelate with this minister of state? Would he or she oversee it to ensure the best interests of the child? Do you see some sort of an ombudsman-type role?

Ms Hill: Yes, I definitely do. I think what the 43 different jurisdictions in the federal government need now is a co-ordination for overall policy. For instance, when this new legislation comes up from the Minister of Justice, this group would act as a watch dog on that legislation from the children's point of view to see whether it meets their needs.

It would be similar to the way the Status of Women Canada, the government section, work in co-ordination with others on a new bill coming up to give input to it and to work along with it. All the different departments, such as the committee on violence within Health and Welfare, have been co-operating with this.

Ms Callwood: There is another application to this. That bill has been brought down and it has some admirable parts to it dealing with sexual abuse of children, but there are other parts which I do not admire at all. There are those I do admire, but they have no provision for services. It is not co-ordinated with an approach that deals with the offender who often is a very caring person—often the parent. The amount of sexual abuse of children that takes place within a violent situation is very small, 5%. These are caring, nurturing people. So the relationship with the child is very complicated. The child gets a lot of affection and attention from the sexual abuser. So there has to be tremendous delicacy and care in helping the child, helping the abuser, and doing something for the mother who may know more about it than she likes to remember. So we do a law, a hard-edged law—off you go to prison—without looking at picking up the pieces.

• 1215

I would think that if we had a ministry on children and youth, a law that was formulated on child abuse would deal partly with it as a matter for the courts and partly as a matter for social services. They would not be divorced, as they have been in this case.

Mr. Nicholson: One of the problems is the split jurisdiction, and you mentioned the British North America Act, and some of the consequences that have resulted therefrom.

[*Translation*]

Vous avez signalé qu'il existe 43 ministères et organismes qui gèrent des programmes destinés aux enfants. Je me demande quel serait leur rapport avec le ministre d'État chargé de l'enfance que vous proposez. Le ministre de la Justice a déposé des mesures législatives sur la pornographie axée sur les enfants et sur l'exploitation des enfants. Quel serait le rapport entre ce genre de mesures législatives et le ministre que vous proposez? Serait-il chargé d'exercer une surveillance dans ce domaine pour assurer la protection des intérêts de l'enfant? Voyez-vous pour lui un rôle similaire à celui d'un «ombudsman»?

Mme Hill: Oui, très certainement. Je pense que les 43 organismes différents du gouvernement fédéral ont actuellement besoin d'une coordonnation en vue d'une politique globale. Par exemple, dans le cas de ces mesures législatives présentées par le ministre de la Justice, cet organisme agirait comme surveillant de cette législation du point de vue des enfants, pour assurer qu'elle réponde à leurs besoins.

Son action serait semblable à la façon dont Condition féminine Canada travaille de concert avec d'autres organismes sur un projet de loi prochain, pour y apporter une contribution et aider à sa mise en oeuvre. Tous les organismes ministériels intéressés, par exemple le Comité sur la violence du ministère de la Santé et du Bien-être social, collaborent à ces travaux.

Mme Callwood: Cette proposition comporte une autre explication. Ce projet de loi comprend des éléments admirables en ce qui concerne les attentats à la pudeur contre les enfants, mais il comporte aussi d'autres parties que je n'aime pas du tout. Il ne prévoit rien en ce qui conerne les services. Il n'est pas coordonné avec une approche qui s'occuperait des coupables d'attentats à la pudeur, lesquels sont souvent des personnes très attentives au bien de l'enfant, souvent l'un des parents. Les attentats à la pudeur contre les enfants qui se produisent dans une situation de violence ne constituent qu'un très faible pourcentage de l'ensemble, 5 p. 100. Il s'agit le plus souvent de personnes qui s'occupent avec attention de leurs enfants. Leur relation aec l'enfant est donc très complexe. L'enfant reçoit généralement beaucoup d'affection et d'attention de la personne qui se rend coupable d'attentat à la pudeur. Il faut donc énormément de délicatesse et de soins pour aider l'enfant, aider le coupable et s'occuper de la mère, qui peut en savoir beaucoup plus long sur le fait qu'elle veut bien le dire. Nous nous contentons d'adopter une loi sévère, qui conduit le coupable en prison, sans prévoir comment remettre la situation en place.

Je crois que si nous avions un ministère d'Etat à l'enfance et à la jeunesse, une loi élaborée en matière d'attentat à la pudeur contre les enfants porterait à la fois sur les questions judiciaires et sur les questions qui intéressent les services sociaux. Ces deux secteurs ne seraient pas traités séparément, comme c'est le cas actuellement.

M. Nicholson: L'un des problèmes qui se posent est celui de la séparation entre les champs de compétence. Vous avez mentionné l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et certaines des conséquences qui en ont découlé.

[*Texte*]

As you were speaking, I was thinking of the situation with divorce. It is very difficult in the area of family law just to get the whole problem into one court here. The province has most of the jurisdiction on support and custody and all that sort of thing, and the federal jurisdiction sets all the laws with respect to divorce, but they can only be applied by the province, and we get into the situation where there is a mess in some of these areas. That is a very good example of what you are talking about here.

Ms Callwood: Same with the Young Offenders Act.

Mr. Nicholson: The Criminal Code legislation comes from us; the implementation comes from the province, and many times it does not come together for the benefit of the children, or anybody who gets mixed up in the system for that matter. Did you have a comment, Ms Hill?

Ms Hill: Just that it is the sort of interdepartmental co-ordination on any of these various themes that come up, as well as the interprovincial co-ordination.

I think we can take the model, although imperfect, of the Status of Women in that it has generated in every province a very much stronger recognition of those particular needs.

With children, we are not just fighting against something; we are not trying to get equal rights. That is why we say equal opportunities for development. So we want to think of it as taking our federal responsibility for Canadian children and looking at all the different issues. Abuse now, of course because of this excellent report and the awareness that has arisen, has become this very strong thing and it is very important that we deal with that right away.

But I think the child care issue is equally important, and we must get to that immediately. The thing is, who is going to carry on the recommendations that your committee makes? Where does it go? Does it go to CAP? Does it go to the very small mandate of the day care . . . ?

Mr. Nicholson: Certainly we hope it goes to the Cabinet . . .

Ms Hill: I know it goes to the Cabinet, but where does it go after that?

Mr. Nicholson: Right. It comes back to the House of Commons.

Ms Hill: I have been at these committee meetings where your report has been tabled, and then it is tabled. I hope that in your deliberations you would have the thought about an ongoing ministry. One of the reasons we include youth—although as you will see in the brief our ages are from zero to 18, not what the youth ministry goes up to, which is 24—is that we feel the problems with youth do not start just at 15. We also feel that the problems of youth are not only unemployment. We would like to see this continue on children. After all, children are a part of a continuum into old age. As June was saying, this is a whole group that has no mandate in

[*Traduction*]

Pendant que vous parliez, je songeais à ce qui se passe en cas de divorce. Il est tres difficile, en matière de législation de la famille, de présenter le problème devant un seul tribunal. La province a la majeure partie de la compétence en ce qui concerne la pension alimentaire et la garde des enfants tandis que le gouvernement fédéral est responsable de la législation sur le divorce, mais celle-ci ne peut être appliquée que par les provinces. De ce fait, la situation, dans certains domaines, est très confuse. Voilà un rès bon exemple de ce dont vous parlez.

Mme Callwood: C'est la même chose en ce qui concerne la Loi sur les jeunes contrevenants.

M. Nicholson: La législation en matière criminelle relève du gouvernement fédéral, mais son application relève des provinces et bien souvent, cela n'est pas à l'avantage des enfants, voire de quiconque doit recourir au système. Avez-vous une observations, madame Hill?

Mme Hill: Voilà le genre de coordination interministérielle qui est nécessaire en ces matières, de même qu'au niveau interprovincial.

Je crois que nous pouvons prendre Condition féminine Canada comme modèle, même s'il est imparfait: cet organisme a suscité dans chaque province une reconnaissance beaucoup plus grande de ces besoins particuliers.

Dans le cas des enfants, nous ne luttons pas seulement contre quelque chose. Nous n'essayons pas d'obtenir des droits égaux. Nous parlons d'égalité des possibilités de développement. Nous envisageons donc la question comme une responsabilité fédérale envers les enfants canadiens et nous voulons qu'on examine tous les aspects. La question des attentats à la pudeur contre les enfants, bien entendu, à cause de cet excellent rapport et de la prise de conscience qu'il a suscité, est devenue la grande question et il est très important que nous nous en occupions comme il convient.

Mais je crois que la question de la garde d'enfants est tout aussi importante, et nous devons nous y attaquer immédiatement. Mais qui mettra en oeuvre les recommandations que fera votre Comité? À qui s'adresseront-elles? Au RAP? Au mandat très limité sur la garde d'enfants . . . ?

M. Nicholson: Nous espérons certainement qu'elles s'adresseront au Cabinet . . .

M. Hill: Je sais qu'elles seront transmises au Cabinet, mais à partir de là, où iront-elles?

M. Nicholson: Elles reviendront à la Chambre des communes.

Mme Hill: J'ai assisté à ces séances de comités dont les rapports sont déposés, puis oubliés. J'espère que, dans vos délibérations, vous songerez à l'établissement d'un ministère. L'une des raisons pour laquelle nous incluons les adolescents est que nous croyons que les problèmes des jeunes ne commencent pas qu'à 15 ans. Vous constaterez cependant dans notre mémoire que nos fourchettes d'âge vont de 0 à 18 ans, et non à 24 comme c'est le cas pour le ministère d'Etat à la jeunesse. Nous croyons également que les problèmes des jeunes ne se résument pas au chômage. Nous aimerions que ce ministère s'ocupe aussi des enfants. Somme toute, les enfants font partie

[*Text*]

their own lives. People under 18 have no say in the government, and we need a strong voice for them.

Mr. Nicholson: Thank you for your comments.

The Chairman: Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Yes, I would just like to say that it is interesting that after six years, Polly, we are talking about this again, but I think you have a much clearer proposal from a political point of view in proposing a minister this time. I think in the International Year of the Child the commission proposed something that would be more of a staff person or bureaucrat, and I always felt that did not have enough political clout. So I support what you are proposing. I think we need to look very carefully at the experience we have had today. The problems of the youth ministry is that it was a junior ministry that really did not have any recognition and not a very clearly defined task and it is now submerged within Employment and Immigration.

• 1220

I think the Status of Women ministry is a better model. You have to remember that was established as a result of the whole Status of Women beginnings, where all governments and the UN, of course, gave major priority to the Status of Women and out of that came the ministry. One of the problems is that, although I think the Minister has a very clear advocacy role and he has staff and some budget along with it in research, he does not sit in Cabinet. He does not sit on the Priorities and Planning Committee or in Cabinet, so he does not really have much political clout.

Ms Hill: He is the Minister responsible for it though, is he not?

Ms Mitchell: He is Minister responsible for the Status of Women.

Ms Hill: Responsible for, which is different from a ministry itself.

Ms Mitchell: Yes.

Ms Hill: But I think we do have the problem of the junior Minister.

Ms Mitchell: The other thing is, it is fine to talk about co-ordination, and this would be a step in the right direction, but unless you have money for programs and so on, and of course a good part of the co-ordination would have to be done at the provincial level, there is much more to be done in order to achieve what Jean says is the goal that we all would have, which is to prevent what is happening to so many young people today.

Anyway, I support the proposal and I hope the committee will take a look at it. I think the Canadian Council on Children

[*Translation*]

d'un continuum qui va jusqu'à la vieillesse. Ainsi que June le disait, c'est un groupe de personnes qui n'ont rien à dire sur leur propre vie. Les jeunes de moins de 18 ans n'ont pas de voix dans le gouvernement et nous avons besoin d'une voix forte qui parle en leur nom.

M. Nicholson: Merci beaucoup pour vos observations.

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Il est intéressant de voir qu'après six ans, Polly, nous reparlons de la question, mais je pense que vous avez une proposition beaucoup plus claire, du point de vue politique, quand vous suggérez la création d'un ministère. Je crois que durant l'Année internationale de l'enfant, la Commission a proposé quelque chose qui ressemblait davantage à la nomination d'un responsable, d'un bureaucrate, et j'ai toujours pensé que cela ne représentait pas un impact politique suffisant. J'appuie donc ce que vous proposez. Je crois que nous devrions examiner attentivement ce qui s'est passé jusqu'à présent. Les problèmes du ministère d'Etat à la jeunesse venaient du fait que c'était un ministère secondaire, qui n'étaient pas très reconnu et n'avait pas une tâche très clairement définie, et voilà qu'il est maintenant intégré au ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Je crois que le ministère d'Etat à la condition de la femme constitue un meilleur modèle. Rappelons-nous qu'il a été établi à la suite des premiers débats sur la condition de la femme, alors que tous les gouvernements et l'ONU accordaient une priorité majeure à la condition de la femme. Cela a donné naissance au ministère. L'un des problèmes qui se posent est que, même si le ministre a un rôle de promotion très clair ainsi qu'un personnel et un budget de rercherche, il ne siège pas au Cabinet. Il ne siège pas au Comité des priorités et de la planification non plus, de sorte qu'il n'a pas vraiment beaucoup d'influence politique.

Mme Hill: Il est cependant le ministre responsable de ce domaine, n'est-ce pas?

Mme Mitchell: Il est le ministre chargé de la condition de la femme.

Mme Hill: Chargé de, ce qui est différent d'un ministère en soi.

Mme Mitchell: Oui.

Mme Hill: Mais je crois que le problème d'être un ministère secondaire se pose là aussi.

Mme Mitchell: D'autre part, c'est très bien de parler de coordination, et ce serait un pas dans la bonne direction, mais il faudrait des crédits pour les programmes, etc. et, bien entendu, une bonne partie de la coordination devrait se faire au niveau des provinces. Il y a beaucoup à faire encore pour parvenir à ce que Jean appelle l'objectif que nous avons tous, celui d'empêcher ce qui arrive à tant de jeunes aujourd'hui.

De toute façon, j'appuie la proposition et j'espère que le comité l'examinera. Je crois que le Conseil canadien de

[*Texte*]

and Youth probably will talk to us about the same thing and a couple of other groups have mentioned it as well.

Ms Hill: We have in annex 1, it tells the very many times that the Canadian Council on Children and Youth have put forward this recommendation. They called it a responsibility centre, which is what we said in IYC.

Ms Mitchell: Yes, I think it needs a very strong advocacy role and it needs to be given considerable clout by the Prime Minister and by Cabinet to have a mandate to influence all these departments that have something to do with Children and Youth; otherwise it is just tokenism.

I just wanted to say to June, because I know our time is very tight here, that I have appreciated very much the work she has done regarding adolescent parents. We have had a number of presentations across the country, some interesting models of what is being done in Vancouver, for example, in some of the high schools. And we are aware also of the recent study by Marie Norton at McMaster University, so it is another area of special need that is very urgent. I just want to mention that. I know it is a special topic and we have had some—

Ms Callwood: And we have teenage fathers, which is something else—

Ms Mitchell: Good point.

Ms Callwood: I think we are unique that we are taking care of teenage fathers and we find they attach to children. If they are given a chance, they make wonderful parents. That was considered to be a surprise, if that does not sound sexist of me, that a teenage man would be ready to be a good father. But they are.

The Chairman: I echo Mrs. Mitchell's congratulations on the work that you are doing, June. We heard very good things about Jessie's Centre when we were in Toronto, and in other places as well.

Certainly we have had the suggestion before that we do establish a Minister for children, or a ministry of some type. But this is the first time we have had it put into full depth, such as you have today, and I appreciate you taking the time to put that together. It certainly will be very good information for us as far as our report is concerned. I thank you for the time and for being patient.

Ms Callwood: Thank you for your time.

Ms Hill: Should I ask whether you would be interested in circulating it or do we need to find some way of getting it to these different organizations? There are a great many of them who would, I think, endorse this but did not have it as part of their presentation because they were concentrating on their particular aspect.

The Chairman: We certainly, Polly, have had a very strong representation for this type of creation and perhaps we could give you a call on it and talk to you in detail if we feel it would be of use.

[*Traduction*]

l'enfance et de la jeunesse nous parlera du même sujet, ainsi que quelques autres groupes qui nous l'ont annoncé.

Mme Hill: À l'appendice 1, nous mentionnons les très nombreuses fois où le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse a présenté cette recommandation. Il parlait d'un centre de responsabilité, ce que nous disons au C.I.J.

Mme Mitchell: Oui, je crois que ce ministre devrait avoir un rôle de promotion considérable et que le ministre et le Cabinet devront lui accorder une grande influence pour qu'il puisse agir sur tous les ministères qui ont quelque chose à voir avec les enfants et les adolescents. Sinon, son existence se résumerait à presque rien.

Comme notre temps est très limité, je tiens simplement à dire à June que j'apprécie beaucoup son travail auprès des parents adolescents. Nous avons eu un certain nombre d'exposés sur le sujet dans tout le pays. Par exemple, on nous présenté des modèles intéressants de ce qui se fait à Vancouver, dans quelques écoles secondaires. Et nous connaissons aussi l'étude récente de Marie Norton, de l'Université McMaster. C'est donc un autre secteur de besoins spéciaux auxquels il est très urgent de répondre. Je voulais simplement le mentionner. Je sais que c'est un sujet bien particulier et nos avons eu quelques . . .

Mme Callwood: Nous avons des pères adolescents, ce qui est quelque chose de différent . . .

Mme Mitchell: Voilà un point intéressant.

Mme Callwood: Je pense que nous sommes les seuls à nous occuper des pères adolescents et nous constatons qu'ils s'attachent à leurs enfants. Si on leur en donne la chance, ils font des pères merveilleux. On a constaté avec surprise, si je ne vous parais pas trop sexiste, qu'un adolescent peut être prêt à être un bon père. C'est bien le cas.

La présidente: Je fais écho aux félicitations de Mme Mitchel sur le travail que vous faites, June. Nous avons entendu bien des bonnes choses sur le centre Jessie quand nous étions à Toronto, et ailleurs aussi.

On nous a déjà certainement suggéré l'établissement d'un ministère chargé de l'enfance ou d'un ministère d'Etat de ce genre. Mais c'est la première fois qu'on nous présente la question en profondeur, comme vous l'avez fait aujourd'hui, et je vous sais gré d'avoir pris le temps d'établir ce mémoire. Il nous fournira certainement des données très utiles pour notre rapport. Je vous remercie du temps que vous nous avez consacré et de votre patience.

Mme Callwood: Merci de nous avoir donné de votre temps.

Mme Hill: J'aimerais savoir s'il vous intéresserait de distribuer le texte ou devrions-nous trouver un moyen de le faire parvenir à ces différentes organisations? Un grand nombre d'entre elles, je crois, appuieraient la proposition, mais elles ne l'ont pas fait dans le cadre de leur exposé parce qu'elles s'en sont tenu à leur sujet particulier.

La présidente: Vous nous avez certainement présenté, Polly, une très forte argumentation en faveur de la création d'un ministère de ce genre et peut-être pourrions-nous vous

[*Text*]

Ms Hill: Yes. And the annex, too, has a little more detail in what we think this ministry could accomplish.

The Chairman: Thank you very much.

I would like to thank the Canadian Labour Congress for stepping aside to allow us to hear, first, from Manufacturers Life who ran into some problems with flights and so forth today. So I thank you for waiting so that we can hear from the group who have just arrived and must leave very soon to catch a plane to get back.

• 1225

We have with us from Manufacturers Life, Pat Jones, Staff Counsellor and Sy Landau, Administrative Vice-President Corporate Operations. We welcome you.

Ms Pat Jones (Staff Counsellor, Employee Relations, The Manufacturers Life Insurance Company): Thank you, Madam Chairman. I would like to extend our apologies for the delay in getting here. We were delayed by weather conditions in Toronto. I would like to thank you for seeing us at this late date and thank the Canadian Labour Congress for delaying their presentation.

Madam Chairman, thank you for the opportunity to contribute to the deliberations of the Special Committee on Child Care. With me today is Sy Landau, Administrative Vice-President, Corporate Operations for The Manufacturers Life Insurance Company.

Whether through economic necessity or personal preference, more and more women are entering and staying longer in the labour force, making working families a fact of life. This reality has moved child care from the realm of academic interest to an issue of national prominence demanding full discussion, open debate and ultimately decisive action.

In our view, the discussion we are involved in today is not simply about child care per se. Rather, it encompasses the much broader issue of working families. It requires as such an approach combining understanding, education and a variety of services to help employees and their families respond to constantly changing circumstances.

Within our own company, we have designed a range of family supportive programs for our employees in response to their demands and their concerns. We believe our investment in these programs has yielded returns for the company in the form of increased productivity, improved employee relations and an ability to attract and keep valuable employees.

[*Translation*]

téléphoner et vous en parler plus en détail, si nous jugeons que cela pourrait être utile.

Mme Hill: Oui. De plus, l'appendice présente un peu plus en détail ce que nous croyons que ce ministère d'Etat pourrait réaliser.

La présidente: Merci beaucoup.

J'aimerais remercier le Congrès du travail du Canada pour avoir cédé sa place afin de nous permettre d'entendre d'abord les représentants de la Société d'assurance-vie Manufacturers, qui ont eu des problèmes de vols aujourd'hui. Donc, merci d'attendre que nous ayons entendu ce groupe, qui vient tout juste d'arriver et qui doit repartir très bientôt pour attraper son vol de retour.

Nous avons avec nous deux représentants de la société d'assurance-vie Manufacturers. Ce sont Pat Jone, conseillère en personnel et Sy Landau, vice-président administratif, exploitation, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Mme Pat Jone (conseillère en personnel, relations avec les employés, la société d'assurance-vie Manufacturers): Merci, madame la présidente. J'aimerais vous présenter nos excuses pour notre retard, qui a été dû aux conditions atmosphériques à Toronto. Je voudrais aussi vous remercier de nous recevoir à une date aussi tardive et remercier le Congrès du travail du Canada de retarder son exposé.

Madame la présidente, nous vous remercions de l'occasion qui nous est donnée de contribuer aux délibérations du Comité spécial sur la garde des enfants. Je suis accompagnée aujourd'hui par Sy Landau, vie-président administratif, exploitation, de la société d'assurance-vie Manufacturers.

Que ce soit par nécessité économique ou par préférence personnelle, de plus en plus de femmes entrent dans le marché du travail et y demeurent de plus en plus longtemps, ce qui fait que les familles dont le père et la mère travaillent est une réalité de la vie. Cette réalité a sorti la question de la garde des enfants du domaine théorique pour en faire une question d'importance nationale qui exige une discussion approfondie et un débat ouvert devant aboutir finalement à des décisions concrètes.

A notre avis, la présente discussion ne porte pas simplement sur la garde d'enfants en soi. Elle s'étend plutôt à la question plus vaste des familles dont le père et la mère travaillent. À ce titre, elle exige une approche faite à la fois de compréhension, de formation et d'une variété de services propres à aider les travailleurs et leurs familles à répondre à l'évolution constante de la situation.

Notre companie a élaboré toute une gamme de programmes d'appui à la famille pour nos employés, en réponse à leurs demandes et à leurs préoccupations. Nous croyons que notre investissement dans ces programmes a rapporté des dividendes à notre compagnie grâce à une productivité accrue, à une amélioration des relations avec les employés et à la capacité d'attirer et de garder des employés de valeur.

[*Texte*]

The Manufacturers Life Insurance Company's program of family care assistance addresses not only the issue of child care, but many of the other concerns which affect and can benefit our employees as well. Because no two families are alike in terms of their lifestyle and resources, obviously no two families are alike in terms of their needs, goals or priorities.

In the area of child care, for example, we have found individual families both want and need the independence to choose from a wide range of options which can best suit what they feel their children need. Where it may be convenient for some of our employees to bring their children to a facility located just a few blocks from where they work, others prefer to have their children stay in their own communities, cared for by qualified professionals or a member of the extended family.

Where some of our employees may require special working arrangements so they can tailor the hours of their working schedule to accommodate the needs of their child, others simply seek the advice of qualified professionals on staff who can point them in the right direction.

Madam Chairman, the appendix attached to this brief outlines the programs our company currently offers its employees. While I do not intend to go into any detail on these programs in my remarks, one initiative I would like to mention involves our response to the special day care needs of head office staff.

For several years, we provided financial support to the Hilda Roberts School—located two blocks from our Toronto offices on Bloor Street—in return for access to day care spaces for children of our employees. Some of our employees who wish child care arrangements close to work have chosen to take advantage of the opportunity to use these services. Because this arrangement has satisfied the needs of some of our head office employees, we are now examining similar opportunities at our new Canadian division office in Waterloo, Ontario.

Once again, this arrangement is one of a spectrum of child care options from which our employees can chose to suit their individual circumstances.

Our approach to the issue of child care is based on the following:

1. We believe child care must be viewed within the context of emerging social change, demonstrated by increases in the number of working families throughout society.

2. We endorse the concept of accessible, affordable, quality child care.

3. Any child care policy approach should involve a variety of options, including regulated and licensed centres, group centres, and supervised private-home arrangements.

[*Traduction*]

Le programme d'aide en soins familiaux de la santé d'assurance-vie *Manufacturers* porte non seulement sur la question de la garde d'enfants, mais encore sur un grand nombre d'autres points qui intéressent nos employés et peuvent leur être avantageux. De même qu'il n'y a pas deux familles qui sont semblables du point de vue de leur style de vie et de leurs ressources, toutes les familles diffèrent aussi du point de vue de leurs besoins, de leurs objectifs et de leurs priorités.

Ainsi, dans le domaine de la garde d'enfants, nous avons constaté que chaque famille tient à conserver la faculté de choisir, parmi une vaste gamme d'options, celles qui répondent le mieux aux besoins de leurs enfants. Certains de nos employés trouvent plus commode d'amener leurs enfants à un établissement situé à quelques rues de leur lieu de travail, tandis que d'autres préfèrent que leurs enfants restent dans leur environnement propre et qu'ils soient gardés par des employées professionnelles et qualifiées ou par un membre de la famille élargie.

Certains de nos employés ont besoin d'arrangements spéciaux en matière d'horaire pour pouvoir répondre aux besoins de leurs enfants, tandis que d'autres se contentent de demander les conseils de personnes qualifiées en matière de personnel, capables de leur indiquer la bonne voie à suivre.

Madame la présidente, l'appendice joint à notre mémoire présente les programmes que notre société offre actuellement à ses employés. Je n'entends pas présenter ces programmes en détail, mais j'aimerais mentionner une initiative qui constitue notre réponse aux besoins spéciaux en garde d'enfants du personnel du siège social.

Depuis plusieurs années, nous donnons un appui financier à l'école Hilda Roberts située à deux rues de nos bureaux de Toronto, sur la rue Bloor. En retour, nous avons accès à des places de garderie pour les enfants de nos employés. Certains de nos employés qui veulent faire garder leurs enfants près de leur travail ont choisi de recourir à ces services. Comme cet arrangement a satisfait les besoins de nos employés du siège social, nous songeons maintenant à offrir les mêmes possibilités à notre nouveau bureau de division situé à Waterloo, Ontario.

Je le répète, cet arrangement fait partie d'une gamme d'options en matière de garde d'enfants que nos employés peuvent choisir pour répondre à leurs besoins particuliers.

Notre approche à la question de la garde d'enfants est fondée sur les points suivants:

1. Nous croyons qu'il faut envisager les services de garde d'enfants en fonction des nouveaux changements intervenant dans la société, manifestés par l'augmentation du nombre des familles dont le père et la mère travaillent.

2. Nous appuyons le principe que les services de garde d'enfants soient de qualité, accessibles et à prix abordables.

3. Toute politique en matière de garde d'enfants doit comporter une variété d'options, et notamment des centres de garde d'enfants réglementés et dotés d'un permis, de centres de garde en groupe et des arrangements pour la garde d'enfants au milieu familial supervisé.

[*Text*]

• 1230

Finally, we would welcome further consultation between government and private sector organizations to share experience and information about the issues, with a view to examining appropriate measures for accessible, affordable care. In our view, a co-operative endeavour such as this has merit and should be explored in greater depth. By working in co-operation with government at all levels, private sector organizations demonstrate their shared responsibility in child care.

The social changes we are going through today are not simply numerical changes, with more women entering and staying longer in the labour force and participating confidently and competently at every level of industry and government. Rather, the changes now taking place demand a re-examination of our public policies and institutions, as well as the basic attitudes organizations have toward their employees. They involve new patterns of family life as more individuals combine a family with their careers, and new patterns of working life which enable them to make that combination successful.

We recognize that complex problems defy easy solutions. Indeed, well-informed policy initiatives are the result of consultation, co-operation, experience, and leadership. We thank you for inviting us to be part of that process today.

Mr. Attewell: I would just like to compliment your company's efforts in this regard. You are, as I understand it, one of the leaders, having started in 1979 on that.

Just three or four questions; one on the Hilda Roberts School, where you have helped, as you say in your brief, to build the infant spaces and also to provide a lower-cost mortgage. Is that the extent of the Manufacturers Life financial assistance? Otherwise, do those attending pay a standard daily or weekly fee?

Ms Jones: Yes, that is correct. We have provided the financial assistance directly to the facility to build the spaces. But the employees are responsible for the fees themselves.

Mr. Attewell: At the standard rates?

Mr. Sy Landau (Administrative Vice-President, Corporate Operations, The Manufacturers Life Insurance Company): That is right. In effect, our employees would be paying the same as anybody else using the centre, but they would all be getting a somewhat lower cost on day care because we helped finance the centre.

[*Translation*]

Enfin, nous aimerions qu'il y ait plus de consultations entre le gouvernement et les organisations du secteur privé pour partager des expériences et des données sur les questions qui se posent, en vue d'examiner les mesures à prendre pour des services de garde accessibles à prix abordables. À notre avis, un effort de coopération de ce genre vaudrait la peine d'être réalisé et devrait faire l'objet d'un examen plus approfondi. En collaborant avec l'État à tous les niveaux, les organisations du secteur privé témoigneraient de la responsabilité conjointe qui incombe aux deux en matière de garde d'enfants.

Les transformations sociales que nous connaissons actuellement ne sont pas simplement d'ordre statistique. Elles ne portent pas uniquement sur le fait que de plus en plus de femmes entrent et restent plus longtemps dans la population active et participent avec confiance et compétence aux activités du secteur industriel et du secteur gouvernemental à tous les niveaux. Les transformations qui se produisent actuellement exigent un réexamen de nos politiques et de nos institutions publiques, ainsi que des attitudes de base que les organisations entretiennent vis-à-vis de leurs employés. Elles comportent d'une part de nouveaux modes de vie familiale, à mesure qu'un plus grand nombre de personnes combinent famille et carrière et, d'autre part, de nouvelles modalités de vie au travail qui leur permettent de mener les deux avec succès.

Nous reconnaissons que les problèmes complexes que cela pose ne permettent pas des solutions faciles. En fait, les politiques bien avisées sont le fruit de consultations, de collaboration, d'expérience et de leadership. Nous vous remercions de nous avoir invités à participer à ce processus aujourd'hui.

M. Attewell: J'aimerais féliciter votre société pour les efforts qu'elle accomplit en ce domaine. Vous êtes, si je comprends bien, parmi les chefs de file dans ce secteur, ayant commencé en 1979.

Je n'ai que trois ou quatre questions à poser. La première concerne l'école Hilda Roberts, que vous avez aidée, comme vous dites dans votre mémoire, à établir des places de garderie pour les tout petits et à qui vous avez fourni une hypothèque à coût modique. Est-ce que l'aide financière de vote société se limite à cela? Les enfants qui fréquentent l'école doivent-ils payer un droit normal d'inscription à la journée ou à la semaine?

Mme Jones: Oui, c'est exact. Nous avons fourni une aide financière directement à l'établissement pour qu'il aménage les places de garde d'enfants. Mais les employés doivent acquitter des droits d'inscription.

M. Attewell: Au taux normal?

M. Sy Landau (vice-président administratif, exploitation, la société d'assurance-vie *Manufacturers):* C'est exact. En fait nos employés paient les mêmes droits que tous ceux qui envoient leurs enfants à ce centre, mais ces droits sont un peu moins élevés parce que nous avons contribué au financement de la garderie.

[*Texte*]

Mr. Attewell: But Manufacturers Life employees are given a kind of, as I understand it here, first priority?

Ms Jones: That is correct.

Mr. Attewell: The figure 100 is used. Is that currently using it?

Ms Jones: I do not think that was related to the day care. We have roughly 100 people a year who are using our counselling services within the organization.

Mr. Attewell: Is there a waiting list on the day care, or has this approach satisfied the current need?

Ms Jones: What we have found is our arrangement with Hilda Roberts School has been largely satisfactory for employees who wish facilities close to the office. There is a waiting list. There might be five or six people a year who do not get placed at the time at which they might wish to be placed.

What we have further found, though, in talking to employees, is that they do not all want facilities close to work. Their preference would be to have something in the community where they could share the child care responsibility with a spouse or have the child grow up in the community in which he or she will be going to school in the future.

Mr. Attewell: And do you provide any assistance for that type of need?

Ms Jones: The assistance we provide would be a counselling and referral service. We educate employees on how to research child care facilities, how to interview the caretakers, how to conduct site visits, what kinds of questions they should be asking. So we do provide that information, and we have a resource library for them to reference.

Mr. Attewell: And you have set up a similar approach . . . is it in Waterloo, did I read?

Ms Jones: We are examing that in Waterloo, yes.

Mr. Attewell: So I guess it is only feasible where you have a fair-sized group of employees to have this type of package. I commend you for this.

Just one last question. Since your program has been going for about seven years, were there any major changes in the approach over the years, or did you basically strike this idea and that is what has been in existence for the seven years?

• 1235

Ms Jones: Yes, basically, this is the agreement we have had with the facility over the period of time. There have not been significant changes. Our employees still enjoy the right of first refusal on available spaces.

Mr. Attewell: Thank you, Madam Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Attewell. Mr. Nicholson.

[*Traduction*]

M. Attewell: Mais les employés de la société *Manufacturers* ont, si j'ai bien compris, la priorité?

Mme Jones: C'est exact.

M. Attewell: Vous employez le chiffre 100. S'agit-il du nombre de places occupées?

Mme Jones: Je ne crois pas que cela concerne les services de garderie. Nous avons environ 100 personnes par année qui utilisent nos services de *councelling*.

M. Attewell: Y a-t-il une liste d'attente pour les services de garderie, ou est-ce que cet arrangement satisfait les besoins actuels?

Mme Jones: Nous avons constaté que notre entente avec l'école Hilda Roberts satisfait largement les employés qui veulent un établissement près du bureau. Il y a une liste d'attente. Il peut y avoir cinq à six enfants par année qui ne trouvent pas de place au moment où leurs parents voudraient les inscrire.

Nous avons cependant constaté aussi, en parlant à nos employés, qu'ils ne veulent pas tous mettre leurs enfants dans un établissement près de leur travail. Certains préféreraient un établissement dans leur communauté, où ils pourraient partager la tâche de la garde de leurs enfants avec leur conjoint, ou voir grandir leur enfant dans la communauté où il ira à l'école plus tard.

M. Attewell: Et fournissez-vous une forme d'aide quelconque pour répondre à ce genre de besoin?

Mme Jones: Nous fournissons une aide sous forme de councelling et d'orientation vers les services voulus. Nous montrons aux employés comment chercher un service de garde d'enfants, comment interroger les responsables, comment visiter les lieux, quel genre de questions ils doivent poser. Nous leur fournissons ces renseignements et nous avons une documentation qu'ils peuvent consulter.

M. Attewell: Et vous avez adopté une approche similaire à . . . Waterloo, si j'ai bien compris?

Mme Jones: Nous songeons à faire la même chose à Waterloo.

M. Attewell: Je suppose que c'est possible seulement si vous avez un assez grand groupe d'employés à qui offrir cet ensemble de services. Je vous en félicite.

Une dernière question. Comme votre programme dure depuis sept ans, a-t-il subi des transformations majeures avec les années, ou vous en êtes-vous toujours tenus à la conception initiale?

Mme Jones: Oui, l'entente que nous avons conclue avec cet établissement est restée fondamentalement la même durant toute cette période. Elle n'a pas subi de changements importants. Nos employés ont encore la priorité pour les places disponibles.

M. Attewell: Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci, monsieur Attewell. M. Nicholson.

[*Text*]

Mr. Nicholson: Thank you, Madam Chairperson.

Thank you very much for taking the time and trouble to be with us. I am just skimming through here. You provide a wide range of services to your employees in this area. You are to be commended for it. As well, you are in effect subsidizing the cost of their day care by your loans and your start-up fees to this day care. Has there been any suggestion by our friends at Revenue Canada that any of this sort of stuff would be a taxable benefit?

Mr. Landau: I do not know.

Ms Jones: I do not believe so.

Mr. Nicholson: I suppose I should not even be mentioning it in public. You will probably get a visit here from somebody.

Mr. Landau: I suspect it would be more likely to happen if we gave a subsidy to the employees for day care.

Mr. Nicholson: Directly, yes.

Mr. Landau: Our employees do not really get a better deal at the day care centre than people who are not employees. We are subsidizing the day care centre. So I do not think this subject has ever come up. I suspect it is less likely to, because of the way it is done.

Mr. Nicholson: I was interested in this as well. You said you implemented the service to respond to the needs of your employees. How were those needs articulated? Did this come from on top, from the bottom, or from somewhere between?

Mr. Landau: A number of our employees had children in a co-operative day care centre, which was almost across the road from our office in a church basement. It had been there for a number of years. These employees were quite active in running this co-operative day care centre. When the church was to be torn down for an office complex, we were approached to see whether there was anything we could do to help maintain the day care centre. At that point, we were thinking of ways to do it and, since we have a program of assisting employees to purchase homes through lending them mortgage money, the ideas was that maybe we could do the same thing with the day care centre. This is how we got into it.

Mr. Nicholson: Well, good for you! Thank you very much.

The Chairman: You mentioned you have counselling services. One of the items you talk about is stress management. Under these counselling sessions, does the stress of raising children and lack of care come into the cause for stress within the family?

Ms Jones: Yes, Madam Chairman, I would say it does. We have some employees in the company who have not been able to find child care arrangements that are satisfactory to them. As I mentioned, we look at the whole issue of working families and we also deal with stress in people who are living with or

[*Translation*]

M. Nicholson: Merci, madame la présidente.

Merci beaucoup d'avoir pris le temps et la peine de venir ici. Vous fournissez une vaste gamme de services à vos employés dans ce domaine. Il faut vous en féliciter. Vous subventionnez, en fait, leurs frais de garderie par les prêts consentis à l'école et les sommes versées pour l'installation des places. Nos amis de Revenu Canada ont-ils jugé qu'il s'agissait là d'avantages imposables?

M. Landau: Je ne sais pas.

Mme Jones: Je ne le crois pas.

M. Nicholson: Je suppose que je ne devrais même pas le mentionner en public. Vous aurez probablement la visite de quelqu'un.

M. Landau: Je suppose que ce serait probablement le cas si nous versions une subvention aux employés pour des services de garderie.

M. Nicholson: Oui, dans le cas d'une subvention directe.

M. Landau: Nos employés n'ont pas un meilleur prix à payer que les autres. C'est la garderie que nous subventionnons. Je ne crois pas que cette question soit jamais posée. Et je suppose qu'il y a peu de chances qu'elle se pose, à cause de la façon dont les choses sont faites.

M. Nicholson: Il y a un autre point qui m'intéresse. Vous dites que vous avez mis ce service en place pour répondre aux besoins de vos employés. Comment a-t-on défini ces besoins? Au niveau de la direction, des employés ou à un niveau intermédiaire?

M. Landau: Un certain nombre de nos employés avaient des enfants dans une coopérative de garde d'enfants située en face de nos bureaux, dans le sous-sol d'une église. Cette garderie existait depuis plusieurs années. Les employés participaient beaucoup à son fonctionnement. Lorsqu'on a dû démolir l'église pour y installer un immeuble à bureaux, on nous a demandé si ne nous pourrions pas faire quelque chose pour aide à maintenir la garderie en existence. Nous avons réfléchi pour trouver un moyen de le faire. Comme nous avons un programme qui aide les employés à s'acheter un domicile grâce à un prêt hypothécaire, nous avons pensé que nous pourrions faire la même chose avec la garderie. C'est ainsi que nous sommes entrés dans ce projet.

M. Nicholson: C'est très bien de votre part. Merci beaucoup.

La présidente: Vous avez dit que vous avez des services de counselling. L'un de ces services porte sur la gestion du stress. Au cours des séances de *counselling*, le problème d'élever des enfants et le manque de possibilités de les faire garder sont-ils cités comme cause de stress dans la famille?

Mme Jones: Oui, madame la présidente, je peux dire que c'est le cas. Nous avons des employés qui n'ont pas pu trouver des arrangements satisfaisants pour faire garder leurs enfants. Comme je l'ai dit, nous envisageons l'ensemble de la question des familles dont le père et la mère travaillent. Nous nous occupons également du stress des personnes qui vivent avec des

[*Texte*]

looking after aging parents. There are a number of ways in which working families are now affected.

We have found that the seminars we offer help them to cope with the stress of managing their homes, finding appropriate care for their children, and looking at other options, services and agencies available to them.

The Chairman: We have had a couple of suggestions over the period of our hearings about various ways of funding child care. One of the things brought before us was a type of investment policy, where a young couple, either contemplating marriage or having just been married and not planning to have their children for a while, could invest in some sort of policy they could draw from to pay for child care, which is similar almost to a life insurance policy.

I was wondering whether you, being in this particular field, would have any comments as to whether or not it would be a feasible arrangement to have an investment policy in which to put money aside other than in a bank account and with a tax shelter build into it.

Mr. Landau: I think something like this would be possible. It is done for university education. I am not an expert in the field, but it seems to me that the difficulty might lie in the amount of money you would have to put aside. It is one thing to put money aside when or before a child is born to pay for a university education. It gives the money a lot of time to work. To do it to pay for day care, which might start almost immediately or a year or two after and with the cost of day care $5,000 or $6,000 a year, you would have to be putting away a fair amount of money. On the other hand, if there were a tax-sheltered approach to do it, it is better than not doing it, I suppose. But I think that would be the problem with it.

• 1240

The Chairman: We have also heard from some expert witnesses that as far as workplace day care is concerned, one of the problems among employers is either a lack of awareness or a lack of willingness to get involved as far as child care is concerned and they were looking at various ways of bringing the idea more to the attention of employers. There were suggestions that perhaps we should have a national conference which would allow employers to come in and share experiences and problems and how they were solved.

I was wondering if you felt this would work or whether we would have a better chance of getting to employers if instead, the government went to various conventions, such as your particular industry, where you would have all of the same type of industry in one place as opposed to mixing it among the various types?

Ms Jones: I would think both approaches could work. We have had experience being involved in committees and in networks. For example, we have representatives of the

[*Traduction*]

parents âgés ou qui s'occupent d'eux. Il y a plusieurs facteurs qui ont un effet sur les familles dont les deux parents travaillent.

Nous avons constaté que nos séminaires aident les employés à faire face au stress que créent la gestion de leur famille, la recherche de services de garderie appropriées pour leurs enfants et l'étude des autres options, services et organismes qui sont à leur disposition.

La présidente: Au cours de nos audiences, on a suggéré plusieurs moyens de financer les services de garde d'enfants. L'une de ces suggestions portait sur une forme d'investissement suivant laquelle un jeune couple sur le point de se marier ou qui vient de se marier et qui ne prévoit pas avoir des enfants tout de suite pourrait investir dasn une sorte de police dont il pourra plus tard prélever des fonds pour payer des services de garderie. Ce serait presque semblable à une police d'assurance-vie.

Comme vous êtes dans ce domaine, pouriez-vous nous dire ce que vous pensez d'un arrangement de ce genre, qui consisterait à établir une sorte de police de placement qui ne serait pas un compte en banque et qui comporterait des dispositions d'exemption fiscale.

M. Landau: Je crois qu'un système de ce genre serait possible. Cela existe pour les études universitaires. Je ne suis pas un expert en la matière, mais il me semble que le problème serait de savoir quelle somme d'argent il faudrait mettre de côté. Ce n'est pas la même chose que mettre de l'argent de côté avant ou à la naissance d'un enfant pour payer ses études universitaires. Cela donne à l'argent beaucoup de temps pour fructifier. Dans le cas d'un service de garderie, qui peut commencer presque immédiatement ou un ou deux ans après la naissance et qui peut coûter de 5,000$ à 6,000$ par année, il faudrait investir pas mal d'argent. D'un autre côté, si ces placements n'étaient pas imposables, je suppose que ce serait mieux que de ne rien faire. Mais je crois que c'est là le problème qui se poserait.

La présidente: Des spécialistes nous ont dit aussi qu'en ce qui concerne les garderies en milieu de travail, le problème est que les employeurs n'ont pas conscience du besoin ou ne veulent pas s'engager dans un service de ce genre et qu'on cherchait diverses façons d'intéresser davantage les employeurs à la question. On nous a également dit qu'il faudrait convoquer une conférence nationale qui permettrait aux employeurs de venir partager des expériences et des problèmes et de voir comment on les a résolus.

Croyez-vous que cela pourrait se faire ou encore, croyez-vous qu'on aurait plus de chances d'intéresser les employeurs si le gouvernement envoyait plutôt des représentants à diverses réunions, par exemple, à une réunion groupant des membres de votre secteur en un même endroit, par opposition à une conférence regroupant divers secteurs?

Mme Jones: Je pense que les deux approches donneraient des résultats. Nous-mêmes, nous avons participé à des travaux de commission et de groupe d'organisations. Ainsi, nous avons

[*Text*]

company on the Committee for the Social Planning Council of Toronto, on their working families committee, and through that council, there have been workshops and seminars organized for corporations which have been widely attended. We have taken an active role there in sharing our experience and the feedback was that it was beneficial.

In a similar vein, we are also involved with employment equity with the Ontario Women's Directorate and their Employment Equity Network, which is an example of a joint venture with government and private sector organizations coming together to share experience, ideas, opportunities, and I would think that the remarks you have just made would suggest the same kind of program could work with respect to child care.

The Chairman: One last question, and this is in the area of cafeteria-style benefits and I was wondering if your organization had done any investigation into the feasibility of cafeteria-type benefits and whether or not child care could be part of a benefit package for an employee to draw from?

Mr. Landau: We were just talking about it this morning, and I do not see any reason why it could not be. Cafeteria-style benefits are not all that popular, though, and I think one of the reasons is that it is quite expensive.

I think most organizations which would introduce cafeteria-style benefits would find their benefits' costs go up because of anti-selection. If you provide a menu from which people can choose, people are going to choose the ones they fully intend to use during that next period of time.

So the dental care program, if you allowed only those people who planned on having severe tooth work done over the next year as opposed to spreading it out over the entire population, you would find that all of your programs would go up in cost.

So there is a reluctance, I think, to go into this, but I do not see any reason why, if you were going to the cafeteria approach, something like this could not be involved in it. Again, it is a very expensive kind of program. It would be far more expensive, I would think, than almost any of the other programs that a company would have.

The Chairman: Fine. I thank you for your comments on this because it is something which has just been brought before the committee recently and I know there has been some work done on it in the United States, but there have been some problems down there as well with that type of—

Mr. Landau: You may have heard this already, but one of the concerns I would have about an on-site company-provided day care centre as opposed to the approach we have taken is I think one of the things which would then enter into the employment decisions of both the company and the employee would be that if there was any reason to part company—whether the employee wanted to leave or the employer wanted

[*Translation*]

des représentants au sein du Comité des familles dont le père et la mère travaillent, mis sur pied par le Conseil de la planification sociale de Toronto. Le conseil a organisé des ateliers et des séminaires pour les entreprises et l'assistance a été nombreuse. Nous y avons joué un rôle actif en partageant nos expériences et nous en avons retiré du profit.

Dans la même veine, nous participons aux travaux sur les pratiques équitables en matière d'emploi que poursuit le *Women's Directorate* de l'Ontario avec son réseau d'examens des pratiques équitables en matière d'emploi. C'est là un exemple d'entreprises conjointes mises en place par l'État et des organisations du secteur privé, qui se regroupent pour partager des expériences, des idées et des possibilités. Je crois que les observations que vous venez de faire donnent à croire que le même genre de programme pourrait fonctionner en ce qui concerne les services de garde d'enfants.

La présidente: Une dernière question, qui concerne les prestations du type «à choix». J'aimerais savoir si votre organisation a fait des recherches sur la possibilité de fournir des prestations de ce genre et si des services de garderie pourraient être inclus dans ce type d'ensemble de prestations parmi lesquelles un employé peut choisir?

M. Landau: Nous en parlions justement ce matin, et je ne vois pas pourquoi ce serait impossible. Toutefois, les groupes de prestations parmi lesquels les employés peuvent choisir ne sont pas tellement répandus et je crois que l'une des raisons en est qu'ils sont fort dispendieux.

Je crois que la plupart des organisations qui introduiraient des ensembles de prestations de ce genre verraient leurs frais grimper, à cause du choix préalable que fait l'employé. Quand on offre un menu plus varié ou l'on peut choisir ce que l'on veut, les gens choisissent les prestations qu'ils entendent utiliser pleinement au cours de la période qui suit.

C'est comme pour un programme de soins dentaires. Si vous ne l'offrez qu'à ceux qui prévoient subir des travaux dentaires importants au cours de l'année suivante, au lieu de le répartir sur la population toute entière, vous constaterez que les coûts de tous vos programmes grimperont.

On hésite donc, je crois, à s'engager dans ce type de prestations, mais je ne vois pas pourquoi, si on le faisait, on ne pourrait pas y inclure un service de ce genre. Je le répète, il s'agirait d'un programme très coûteux, beaucoup plus coûteux, je crois, que la plupart des autres programmes qu'une entreprise pourrait mettre en place.

La présidente: Très bien. Je vous remercie pour vos remarques sur cette question. C'est un sujet qui nous a été soumis récemment et je sais qu'il s'est fait des travaux sur la question aux États-Unis, mais là aussi, on s'est heurté à des problèmes avec ce genre de . . .

M. Landau: Ce que je craindrais, avec une garderie fournie par l'entreprise sur les lieux de travail, par opposition à l'approche que nous avons adoptée, c'est que si l'employé devait quitter l'entreprise, soit de son plein gré, soit parce que l'employeur mettrait fin à son emploi, l'enfant perdrait du même coup sa place dans la garderie.

[*Texte*]

to terminate—you would now be faced with a decision to terminate the child's place in the day care centre, as well.

I am not sure getting into this is a beneficial thing for either party. I think the approach we have taken where we help fund a day care centre that is nearby but is independent means that once you are in, you are in, and it does not then depend on the company and the employee maintaining the working relationship.

The Chairman: And you do not feel an employer would ever want to be in the position where they actually managed the day care? Even if it was on-site, it would be an off-site management group which would look after it.

• 1245

Mr. Landau: I cannot speak for all employers, because I believe some actually do run them with people who are their employees. I would suspect most companies would rather not. It is not an area that a company is particularly good at if it is not in that business, so I would suspect they would feel more comfortable letting someone do it who knows how.

The Chairman: Or with an employee board of some type that would have some say in the quality of care.

Mr. Landau: Yes.

The Chairman: Thank you very much. I realize it has been rather a hectic day for you, and we do appreciate you taking the time.

Mr. Landau: Could I just say one other thing that we were talking about on our way down? One of the things that Pat mentioned that we do is provide counselling to employees to enable them to find a good site for their employees. This might be something the government could end up involved in. I think it would be difficult to actively investigate all of the various informal day care providers. On the other hand, if you try to do away with them, you would have an even worse crisis. If, through some process—for example, including mailers in with the family allowance cheques or something like that—the government advised parents on selection criteria that they might use, or provided various other advisory pieces of information, it might at least lead to the parents providing some kind of audit role with the day care centre. Many of them probably would not know what to do otherwise, how to seek out a good setting compared to a bad setting.

The Chairman: Fine. Thank you very much for that suggestion as well, and thank you very much for coming. I hope you do not have the same trouble getting back as you had coming here.

Mr. Landau: I hope not. Two of our members have day care problems, and they have to get back.

The Chairman: Our last speakers this morning will be from the Canadian Labour Congress—Carol Phillips, Patricia Blackstaff, Nancy Riche, Linda Gallant and Bob Baldwin. I am sorry. We do have one more group, the YMCA, which I

[*Traduction*]

Je ne suis pas sûr que cette voie serait avantageuse pour l'une et l'autre des parties. Je crois que notre approche, suivant laquelle nous avons aidé une garderie située tout près, mais qui est indépendante, signifie qu'une fois l'enfant dans la garderie, il y reste, sans que cela dépende du maintien de la relation de travail entre l'entreprise et l'employé.

La présidente: Et vous ne croyez pas qu'un employeur aimerait être obligé de gérer la garderie? Même si celle-ci était sur place, c'est un groupe indépendant qui s'en occuperait?

M. Landau: Je ne peux pas parler pour tous les employeurs, car je crois que certains ont des services de garderie qui sont effectivement gérés par des membres de leur personnel. Je suppose que la plupart des entreprises ne le font pas. Ce n'est pas un travail où une entreprise excelle particulièrement, si ce n'est pas dans son domaine d'activité. Je suppose donc qu'elle se sentirait plus à l'aise de laisser la gestion d'un tel service à quelqu'un qui s'y connaît.

La présidente: Ou à un conseil quelconque formé d'employés qui pourraient intervenir dans la qualité du service.

M. Landau: Oui.

La présidente: Merci beaucoup. Je crois que vous avez eu une journée bousculée et nous vous remercions d'avoir pris le temps de venir.

M. Landau: Permettez-moi d'aborder un dernier point, dont nous avons parlé penant que nous étions en route. Patricia a mentionné que nous fournissons des services de counselling à nos employés pour leur permettre de trouver un service de garderie dans un endroit convenable. C'est un domaine où l'État pourrait peut-être intervenir. Je crois qu'il est difficile d'enquêter sur tous les divers services de garderie établis de façon non officielle. D'autre part, si l'on essayait de s'en passer, on se retrouverait dans une situation plus difficile encore. L'État pourrait, par un moyen quelconque, par exemple en insérant des informations avec les chèques d'allocations familiales, donner aux parents des critères de sélection ou leur donner d'autres informations qui, au moins, pourraient les aider à faire une certaine vérification au sujet de la garderie qu'ils veulent choisir. Bon nombre d'entre eux ne sauraient probablement pas, autrement, comment distinguer une bonne garderie d'une mauvaise.

La présidente: Très bien. Merci beaucoup pour cette suggestion et merci beaucoup d'être venus. J'espère que vous n'aurez pas les mêmes difficultés pour retourner chez vous.

M. Landau: J'espère que non. Deux de nos membres ont des problèmes de garde d'enfants et ils doivent rentrer chez eux.

La présidente: Nos derniers intervenants, ce matin, viennent du Congrès du travail du Canada. Ce sont Carol Phillips, Patricia Blackstaff, Nancy Riche, Linda Gallant et Bob Baldwin. Pardon, nous avons un autre groupe, le YMCA. Je

[*Text*]

thought was after lunch. They are before lunch. Good morning, and thank you again for letting the other group come on first. We appreciate it.

Ms Nancy Riche (Executive Vice-President, Canadian Labour Congress): Thank you. I am sure that we have now destroyed the myth that the labour movement is uncooperative. I would, Madam Chair, first like to introduce the group with me here this morning and give you a little background on them, because they are appearing as presenters, as I am.

My name is Nancy Riche, and I am the Executive Vice-President of the Canadian Labour Congress. With me is Patricia Blackstaff, a member of the CLC Women's Committee and National Representative, Research, for the Communications Workers of Canada. Also with me is Bob Baldwin, the Senior Researcher in the Department of Research and Legislation at the Canadian Labour Congress; Linda Gallant, National Representative, Women's Bureau of the Canadian Labour Congress; and Carol Phillips, National Representative, Negotiations, with the United Auto Workers and a member of the CLC Women's Committee.

We have provided you with our brief, but I will read a summary for you.

The Canadian Labour Congress welcomes this opportunity to present our views to the Parliamentary task force on child care.

The policy of the Canadian Labour Congress is established at biennial conventions. In convention after convention, union members have repeatedly called for government initiatives to solve the child care crisis in this country. The policy of the Canadian Labour Congress, as set out by convention, calls for universal access to a comprehensive, high quality, non-profit, publicly funded, non-compulsory child care system. We also see the absolute need for complementary legislation that will provide all workers with essential parental rights.

• 1250

Our members now have to fulfil simultaneously two of the most fundamental and demanding responsibilities of adulthood, earning a living and raising happy, healthy children; yet government legislation and funding for child care support remain tailored to antiquated 19th Century patterns of life.

We have already waited far too long for government action. Child care support is not a new phenomenon in Canada; indeed, the first day care centres were established in the mid-1800s. But when we review the history of child care, it becomes strikingly clear that the need for child care support has never been adequately met.

It is well understood that solving the child care crisis is an essential component in achieving equality between men and

[*Translation*]

pensais qu'il venait après le déjeuner. Bonjour et encore une fois merci pour avoir permis au groupe précédent de parler en premier. Nous vous en savons gré.

Mme Nancy Riche (vice-présidente exécutive, Congrès du travail du Canada): Merci. Je suis sûre que nous avons maintenant détruit le mythe que le mouvement syndical manque d'esprit de coopération. J'aimerais d'abord vous présenter les membres de notre groupe et vous donner un aperçu de leurs antécédents, car ils comparaissent aussi comme intervenants, tout comme moi.

Je m'appelle Nancy Riche et je suis vice-présidente exécutive du Congrès du travail du Canada. À mes côtés se trouvent Patricia Blackstaff, membre du comité des affaires féminines du CTC et représentante nationale, recherches, pour le syndicat des travailleurs et travailleuses en communications du Canada; Bob Baldwin, agent principal de recherche du Canada; Linda Gallant, représentante nationale, Bureau des affaires féminines du Congrès du travail du Canada et Carol Phillips, représentante nationale, négociations, pour le syndicat des travailleurs unis de l'automobile et membre du comité des affaires féminines de la CTC.

Nous vous avons remis notre mémoire, mais je vais vous en lire un résumé.

Le Congrès du travail du Canada est heureux de l'occasion qui lui est offerte de présenter ses vues au Comité parlementaire sur la garde d'enfants.

La politique du Congrès du travail du Canada est établie au cours de ses congrès biennaux. D'un congrès à l'autre, les syndicats membres n'ont cessé de réclamer que le gouvernement prenne des initiatives pour résoudre la crise qui sévit en matière de garde d'enfants dans notre pays. La politique du Congrès du travail du Canada, telle qu'elle a été établie par les participants à ses divers congrès, demande la mise en place d'un système de garde d'enfants complet, de haute qualité, sans but lucratif, financé par les fonds publics, non obligatoire et d'accès universel. Nous croyons aussi qu'il est absolument nécessaire d'adopter des mesures législatives complémentaires de nature à reconnaître à tous les travailleurs des droits essentiels en tant que parents.

Nos membres doivent actuellement s'acquitter simultanément de deux des responsabilités les plus fondamentales et les plus exigeantes de la vie d'un adulte, gagner leur vie et élever des enfants heureux et en santé. Cependant, la législation et le financement de l'Etat en matière de garde d'enfants continue de s'inspirer des modes de vie désuets du 19e siècle.

Nous attendons depuis trop longtemps déjà une action de l'État. Le soutien en matière de garde d'enfants n'est pas un phénomène nouveau au Canada. En fait, les premières garderies ont été établies au milieu des années 1800. Mais quand on regarde l'histoire des services de garde d'enfants, on se rend nettement compte que les besoins en ce domaine n'ont jamais été complètement satisfaits.

Il est tout à fait admis que la solution de la crise qui sévit dans le secteur de la garde d'enfants est un élément essentiel

[*Texte*]

women as guaranteed in sections 15 and 28 of the Charter of Rights and Freedoms. Women make up 42% of the official labour force. In 1984 approximately 54% of women over the age of 15 were in the paid labour force. Compare this with a rate of 14% at the turn of the century and 31% in 1964. In addition, in the 20-year period between 1961 and 1981, federal government statistics show that one-earner couples had dropped from 65% to 16% of all Canadian families, while two-earner couples had increased from 14% to 49% and single-parent families went from 6% to almost 11% of all families.

These factors and other stated in our presentation point to the undeniable conclusion that high-quality, reliable child care support is now an issue of fundamental social importance; yet regardless of these sweeping societal and family changes, regardless of the hardships suffered, unmet needs persist and become more intolerable.

In the section of the brief entitled "The Inadequacies of Canada's Child Care Support System", we point out that our child care services remain fragmented and inconsistent and rest on a user fee system. Average income earners cannot meet the criteria and are now obliged to pay $300 and $800 per month for day care space, depending on the age of the child and the political jurisdiction in which they live. The existing limited number of licensed child care spaces means that most Canadian children in need continue to be denied access.

According to federal statistics in 1984, there were merely 172,000 licensed child care spaces in the entire country; yet in the same year, it was estimated that 2 million children, up to and including 12-year-olds, had parents who worked or studied at least 20 hours each week. In addition, because of these funding problems and the dependence on the marketplace to fill the vacuum, the commercial profit-making component of the day care system continues to grow, feeding on a captive market.

It is popularly recognized that good child care is a labour-intensive service with limited, if any, opportunities for true productivity gains. Profits can be made, then, only at the expense of critically important prerequisites for the provision of high-quality child care such as limited group size, low child-adult ratios, good employee wages and working conditions, highly trained care-givers and good health, safety and nutritional conditions.

One more major deficiency of our child care system is its subjugation of child care workers, and we want to highlight this. Child care workers, mainly women, are paid poverty level wages and are denied the job security, welfare benefits, career development opportunities and respect they deserve. It is all too typical for graduates of two-year early childhood education

[*Traduction*]

pour atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes garantie par les articles 15 et 28 de la Charte des droits et des libertés. Les femmes composent 42 p. 100 de la population active recensée. En 1984, environ 54 p. 100 des femmes de plus de 15 ans faisaient partie de la main-d'oeuvre active rémunérée, comparativement à 14 p. 100 au début du siècle, et à 31 p. 100 en 1964. De plus, les statistiques du gouvernement fédéral montrent qu'au cours de la période de 20 ans allant de 1961 à 1981, le pourcentage des couples dont un seul des membres occupait un emploi est passé de 65 p. 100 à 16 p. 100 de toutes les familles canadiennes, tandis que celui des couples dont les deux membres travaillaient est passé de 14 à 19 p. 100. Pendant la même période, le pourcentage des familles monoparentales est passé de 6 p. 100 à près de 11 p. 100 de toutes les familles.

Ces faits, ainsi que d'autres que nous présentons dans notre mémoire, appellent la conclusion indéniable que des services de garde d'enfants fiables et de haute qualité sont maintenant une question d'importance sociale fondamentale. Pourtant, malgré ces changements radicaux intervenus dans la société et au sein de la famille, malgré les situations pénibles qui existent, des besoins persistent et deviennent de plus en plus intolérables.

Dans la partie de notre mémoire intitulée: «Les insuffisances du système de garde d'enfants au Canada», nous signalons que nos services de garde d'enfants restent fragmentaires et mal structurés et qu'ils reposent sur un système de frais d'inscription. Le salarié moyen ne peut pas répondre aux critères établis et doit actuellement payer de 300$ à 800$ par mois pour une place dans une garderie, suivant l'âge de l'enfant et l'endroit où il habite. Le nombre limité de places dans les garderies autorisées signifie que la plupart des enfants canadiens qui en ont besoin continuent d'en être privés.

Suivant les statistiques fédérales de 1984, il y avait seulement 172,000 places de garderie autorisées dans tout le pays. Et cependant, la même année, on estime qu'il y avait 2 millions d'enfants de 0 à 12 ans dont les parents travaillaient ou étudiaient au moins 20 heures par semaine. De plus, à cause de ces problèmes de financement et du fait qu'il faut compter sur le secteur privé pour combler le vide, le secteur commercial du système de garde d'enfants continue de croître, alimenté par un marché captif.

Il est généralement admis qu'un bon service de garde d'enfants est un service qui demande beaucoup de main-d'oeuvre et qui offre des possibilités limitées, si tant est qu'il y en ait, d'augmenter la productivité. On ne peut donc réaliser des profits qu'aux dépens de conditions préalables d'une importance capitale pour la prestation de soins de haute qualité, par exemple, groupes de taille restreinte, faibles ratios enfants-adultes, bonnes conditions de travail et bons salaires, employés hautement formés et conditions favorables à la bonne santé des enfants, à leur sécurité et à une bonne alimentation.

Une des grandes lacunes de notre système de garde d'enfants se situe dans l'état d'avertissement où sont placés les employés de garderie et nous tenons à mettre ce fait en évidence. Les employés de garderie, qui sont principalement des femmes, reçoivent des salaires de misère et n'ont pas de sécurité d'emploi, d'avantages sociaux, de possibilités d'avan-

[*Text*]

programs to be paid the minimum age, and I say where early childhood development programs are even available in this country. Average compensation is now $7 per hour. Even where unionization has occurred, child care workers are not receiving compensation commensurate with the value of their work.

Today parents, local municipal politicians, day care boards, child care advocacy groups, unions and day care workers are saying this intolerable situation must end. We must show greater respect for workers who are entrusted to care for our children. Child care support should, we believe, be a basic public service available to all citizens, a right of children and a benefit to the future of our society.

Therefore we propose the following: universal access to government-funded, non-profit, high-quality services of care for children zero to 12, to be recognized as an essential social right of all families wishing to use the services.

• 1255

The system should be comprehensive. The services provided should reflect the requirements of urban and rural residents and be sensitive to linguistic and cultural differences within the country.

Flexibility of approach linked to user needs and accountable community input should be strong features of the plan.

Child care workers must receive wages, salaries and benefits commensurate with the value of their work.

Public community based group child care centres should be the hub around which satellite child resource programs can be integrated.

We believe child care should be seen primarily as an essential quality service offered to children and parents. At the same time, however, the extension of socially valuable public services must be seen as an integral part of an economic recovery program for Canada.

High unemployment remains Canada's most serious problem. Hundreds of thousands of young people are unable to find work and yet hundreds of thousands of Canadian parents are forced to resort to makeshift child care arrangements because high-quality licensed programs are simply not available.

If we give child care the attention it deserves, it will help relieve Canada's unemployment problem. The employment of thousands of new child care providers should be a permanent feature of tomorrow's society. The construction of new centres

[*Translation*]

cement dans leur carrière, ni le respect qu'elles méritent. Il est courant que les diplômés des programmes de formation de deux ans en soins à la petite enfance reçoivent le salaire minimum, si tant est que de tels programmes existent. Le salaire moyen est actuellement de 7$ l'heure. Même lorsque les employés sont syndiqués, ils ne reçoivent pas un salaire proportionnel à la valeur de leur travail.

Aujourd'hui, les parents, les dirigeants politiques locaux, les conseils de garde d'enfants, les groupes de promotion des services de garde d'enfants, les syndicats et les employés de garderie déclarent qu'il faut mettre fin à cette situation intolérable. Nous avons le devoir de montrer plus de respect aux personnes à qui nous confions la garde de nos enfants. Les services de garde d'enfants devraient, croyons-nous, constituer un service public de base à la disposition de tous les citoyens et être considérés comme un droit des enfants et un avantage pour l'avenir de notre société.

En conséquence, nous proposons ce qui suit: un accès universel à des services de garde d'enfants financés par l'Etat, sans but lucratif et de haute qualité pour les enfants de 0 à 12 ans, qui serait reconnu comme un droit social essentiel pour toutes les familles qui voudraient utiliser ces services.

Ce système devrait être complet. Les services fournis devraient tenir compte des besoins des habitants des villes et des campagnes et des différences linguistiques et culturelles qui existent dans le pays.

Le système devrait être nettement caractérisé par une approche souple liée aux besoins des usagers et par un apport communautaire reconnu.

Les employés de garderie devraient recevoir un salaire et des avantages sociaux proportionnels à la valeur de leur travail.

Des centres publics et communautaires de garde d'enfants en groupe devraient servir de point central autour duquel pourraient s'intégrer des programmes satellites de services pour les enfants.

Nous croyons que le service de garde d'enfants doit être d'abord considéré comme un service de qualité essentiel aux enfants et aux parents. En même temps, cependant, il faut considérer l'expansion des services publics socialement utiles comme une partie intégrante d'un programme de reprise économique au Canada.

Le haut niveau de chômage reste l'un des plus grave problèmes du pays. Des centaines de milliers de jeunes sont incapbles de trouver du travail; cependant, des centaines de milliers de parents canadiens sont forcés de recourir à des systèmes de fortune pour faire garder leurs enfants, parce que des programmes de services de garde d'enfants autorisés et de haute qualité sont tout simplement inexistants.

Si nous accordons aux services de garde d'enfants toute l'attention qu'ils méritent, nous contribuerons à atténuer le problème du chômage au Canada. L'emploi de milliers de nouveaux employés de garde d'enfants devrait constituer un élément permanent de la société de demain. La construction de

[*Texte*]

and the renovation of existing or unused facilities will create badly needed construction jobs now.

In March of this year, the task force on child care released their report. We find the phased-in approach to funding recommended by this task force to be an acceptable one.

Our country is suffering from an extreme case of child neglect. We believe the time for decisive and enlightened government action has arrived—action that will provide Canadians with a high quality comprehensive system of child care. The present forms of government financing are quite obviously inadequate and new dollars must be allocated to establish that system.

Another set of related problems confront working people, those associated with their conditions of employment. Although we have, over the past 15 years, seen the introduction of maternity leave and minimum standards legislation and the payment of unemployment insurance benefits during a woman's interruption in earning while on this leave, existing legislation regarding parental leave for birth, adoption or care of a child is still inadequate. Most employees are not afforded paid leave of absence to fulfil other parental responsibilities.

These are serious problems which also need to be immediately addressed. Parental rights must be enshrined in legislation, complementing the provision of child care facilities.

In conclusion, we again wish to emphasis that family and social patterns of life have changed rapidly and dramatically in our country. Yet governments have not adapted to meet emerging needs. It is time, we believe, for the federal government to display real leadership. Under today's conditions of life and work, good child care support and legislative parental rights are no less important than equally accessible health care or public education.

Now we believe is the time to implement funding and legislation needed to create improved, expanded and enriched services for our children.

We want and expect to see tax dollars used for this worthwhile purpose. We urge you to submit a report to Parliament that will call for immediate action to facilitate and advance the process of creating a child care system reflective of a modern 20th Century society. Thank you.

The Chairman: Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you very much. That was an amazing summary of a very comprehensive brief. I admire your skill in putting it all forward.

I have several questions. I think some of you were sitting through the discussion we had with the Family Services

[*Traduction*]

nouveaux centres de garde d'nfants et la rénovation des établissements existants ou de locaux non utilisés créera des emplois actuellement bien nécessaires dans le secteur de la construction.

Le groupe de travail sur les services de garde d'enfants a publié son rapport en mars dernier. Nous estimons que l'approche de financement par étape recommandée par ce groupe de travail est une méthode acceptable.

Notre pays souffre de négligence extrême envers les enfants. Nous croyons que l'heure est venue pour l'Etat de prendre des mesures décisives et éclairées, aptes à fournir aux Canadiens un système complet et de haute qualité de garde d'enfants. Les formes actuelles de financement de l'Etat sont très nettement insuffisantes, et il faudra consacrer de nouveaux crédits à la mise en place de ce système.

D'autres problèmes connexes se posent aux travailleurs, c'est-à-dire des problèmes liés à leurs conditions de travail. Bien que nous ayons assisté, depuis 15 ans, à l'introduction des congés de maternité, à l'adoption de mesures législatives fixant des normes minimales et au versement de prestations d'assurance-chômage pendant que la femme cesse de toucher un salaire, durant son congé de maternité, la législation actuelle relative au congé accordé aux parents pour la naissance, l'adoption ou les soins d'un enfant est encore insuffisante. La plupart des travailleurs n'ont pas droit à des congés payés pour remplir leurs obligations parentales.

Ce sont là de sérieux problèmes qu'il faudrait résoudre dès maintenant. Il faudrait insérer dans la loi des droits parentaux qui compléteraient la prestation de services de garde d'enfants.

En conclusion, nous tenons à répéter avec insistance que les modes de vie de la famille et de la société ont changé rapidement et radicalement dans notre pays. Mais les gouvernements ne se sont pas adaptés à cette situation de façon à répondre aux nouveaux besoins. Il est temps, croyons-nous, que le gouvernement fédéral joue un rôle de direction réel. Avec les conditions de vie et de travail d'aujourd'hui, de bons services de garde d'enfants et des droits parentaux reconnus par la loi sont non moins importants que les systèmes d'assurance-santé et d'enseignement public accessibles à tous.

Nous croyons que le moment est venu d'adopter les modes de financement et les mesures législatives nécessaires pour créer des services meilleurs plus étendus et plus complets pour nos enfants.

Nous voulons et nous demandons que les fonds publics servent à cette fin valable. Nous vous demandons instamment de présenter au Parlement un rapport qui réclamera des mesures immédiates pour faciliter et faire avancer le processus de mise en place d'un système de garde d'enfants qui corresponde à une société moderne du XXe siècle.

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci beaucoup. C'est là un résumé remarquable d'un mémoire très détaillé. J'admire l'habileté avec laquelle vous l'avez présenté.

J'ai plusieurs questions à poser. Je crois que certains d'entre vous étaient présents au cours des échanges de vues que nous

[*Text*]

Association, about whether funds should go to the families or to the users of child care or to the supply side, in order to increase the spaces for day care. Do you have any points you would like to raise on that? I think we are all aware of families, of course, needing more money and wanting to have choices. I would like to hear your views on that.

Mr. Bob Baldwin (National Representative, Canadian Labour Congress): I guess that our basic attitude is that the funding has to be provided to the service supplier rather than the user. Our general concern in this area is that providing vouchers or direct grants to individuals simply cannot be counted on to yield a comprehensive, universally accessible system of child care in Canada.

• 1300

If you look at the current situation we face in the area of child care, the reason for that ought to be obvious because we have an estimated need for child care spaces in the range of 2 million young Canadians; we have in existing spaces, both licensed and unlicensed, approximately 170,000 as of 1984. It is clear that the real problem we are facing is a shortage of spaces or shortage of supply. In that situation the one practical fear you have to have is that if you start supplying people with vouchers or cash grants then the immediate by-product is going to be rising prices for the service and not a comprehensive system of day care, which is what we want.

It is rather as if we had said at the end of the World War II when we saw the baby boom coming that instead of building schools we were going to give people money so they could go buy education. That was a solution that was transparently non-viable then in the field of education and from our point of view it is equally non-viable in the case of child care today.

I would add, too, that there are some jurisdictional issues that arise if that is the route you decide to take, in the sense that as far as I know the Government of Canada does not have the authority to be making payments to people for the specific purpose of buying child care right now.

The other thing is that we are a bit sceptical about the prospects of a massive system of direct transfers to individuals in support of child care at this time when we see what has happened in the recent past to the family allowances and the child tax credit, both of which—

Ms Mitchell: What happened to that?

Mr. Baldwin: As you are well aware, the value of all components of the federal child support system has been dramatically undermined by the partial de-indexing of family allowances and the proposed partial de-indexing of the child tax credits. So I guess at this stage of the game we are somewhat sceptical about a new direct transfer program.

Ms Mitchell: One of the things Family Service Canada was advocating was a broader allowance which would give parents choices and would give, I guess, more money to the parent who

[*Translation*]

avons eus avec l'Association des services familiaux. Il s'agissait de savoir si les fonds devaient être versés à la famille, aux utilisateurs de services de garde d'enfants ou au secteur de l'offre, afin d'agumenter le nombre des places de garde d'enfants. Avez-vous des remarques à faire à ce sujet? Je crois que nous sommes tous bien conscients que les familles ont besoin de plus d'argent et veulent avoir la possibilité de choisir. j'aimrais entendre vos vues sur la question.

M. Bob Baldwin (représentant national, Congrès du travail du Canada): Nous croyons que les fonds doivent aller à celui qui fournit le service plutôt qu'à l'usager. Notre crainte est qu'on ne saurait compter sur un système de bons ou de subventions directes aux parents pour arriver à un régime complet et universellement accessible de garde d'enfants au Canada.

La raison en est évidente si l'on considère la situation actuelle. En effet, nous avons besoin de places pour environ deux millions de jeunes Canadiens, alors que le nombre de places, autorisées ou non, était d'environ 170,000 en 1984. Il est clair que le vrai problème est celui d'un manque de places, c'est-à-dire un problème d'offre. On peut dès lors craindre, en pratique, que si l'on se met à donner aux gens des bons ou des subventions, il s'ensuive immédiatement une hausse des prix et non la mise en place d'un système complet de services de garde d'enfants, ce qui est notre but.

C'est comme si, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en voyant l'explosion des naissances, nous avions donné de l'argent aux gens pour qu'ils fassent instruire leurs enfants, au lieu de construire des écoles. Cette solution n'aurait évidemment pas été valable dans le domaine de l'éducation et, à notre avis, elle ne vaut pas plus en matière de garde d'enfants.

J'ajouterai que des problèmes de compétence se poseraient aussi, si l'on optait pour cette solution, car, pour autant que je sache, le gouvernement canadien n'est pas autorisé à verser de l'argent à des personnes pour leur permettre expressément de payer des services de garde d'enfants.

D'autre part, nous sommes un peu sceptiques quant aux possibilités que représenterait un système général de paiements directs aux personnes pour favoriser la mise en place d'un système de garde d'enfants, quand on voit ce qui s'est produit récemment avec les allocations familiales et le crédit d'impôt pour enfants. Les deux . . .

Mme Mitchell: Que s'est-il produit?

M. Baldwin: Comme vous le savez, la valeur des éléments du système fédéral d'aide à l'enfance a radicalement baissé du fait de la désindexation partielle des allocations familiales et du projet de désindexer partiellement le crédit d'impôt pour enfants. Je crois donc qu'actuellement, nous sommes plutôt sceptiques quant à un nouveau programme de versements directs.

Mme Mitchell: Service familial Canada a préconisé une allocation plus élevée qui permettrait aux parents de choisir et qui donnerait plus d'argent à ceux qui choisiraient de rester à

[*Texte*]

chooses to do their own parenting. Do you have any response to that?

Mr. Baldwin: I think the point is that we want a comprehensive system of child care, period. In other words, we want financing to provide this service. The question of general financial support for the cost of child-rearing is quite a separate question. I just do not see them sitting on the same scale to be traded off against each other.

Ms Mitchell: It is an interesting point you made, which I had not thought of and I do not think we have heard before, that actually some kind of a child care allowance to the family would mean that the actual price or the fees of day care would go up. Is that the point you were making? It is a bit like shelter allowances would push up the rent.

Mr. Baldwin: I think that is a very good analogy. There are other areas, and housing is one of them, where historically the Government of Canada has seen that there are important supply problems and has addressed them by ensuring that the supply is expanded rather than simply throwing money at people in hope that the supply will emerge.

I think it is particularly important in the case of any service which cannot be brought on stream very fast, and it will obviously take time to put an adequate system of child care in place.

Ms Mitchell: The next question I had related to parental leave, and I wonder if someone could elaborate on that? You are saying that you feel that parental leave should be much more generous of course. Maybe you could start by telling us what you advocate within UI and then extend from there. You said under the Labour Code . . . I am still not clear. Would this be paid for a year; if so, how does the financing work out?

• 1305

Ms Linda Gallant (National Representative, Canadian Labour Congress): In the area of parental leave, we have for some time . . . the other thing is we recognize that the federal code, in the Part III amendments, extended what is called child care leave another 24 weeks.

What we are advocating is that at least a year should be provided. We realize here we are dealing with the federal jurisdiction but even the 24 weeks which is now provided federally does not exist in the provincial jurisdiction. We think there should be an extension of the present federal parental leave provisions.

We believe there should be paid parental leave. We have advocated that this be done through the unemployment insurance benefits which now exist. In our presentation to the commission now looking at that, we have suggested that as an immediate move the UI should at least be expanded to cover the portion which is now provided for child care leave under Part III of the code. We feel that this is an immediate step. It should go further than that in the long run but . . . people have an interruption in earnings to take care of their children and that should be legimately taking care of through UI benefits.

[*Traduction*]

la maison pour s'occuper eux-mêmes de leurs enfants. Qu'en pensez-vous?

M. Baldwin: Ce que nous voulons, c'est un système complet de services de garde d'enfants. C'est tout. Autrement dit, nous voulons des fonds qui permettent de fournir ce service. La question de fournir un appui financier général pour aider les parents à élever leurs enfants est tout à fait distincte. Je n'arrive pas à mettre ces deux formes d'aide sur le même pied de manière à ce qu'on puisse échanger l'une pour l'autre.

Mme Mitchell: Vous nous présentez un point intéressant, auquel je n'avais pas pensé—et je ne crois pas qu'on nous l'ait signalé auparavant—quand vous dites qu'en fait, une allocation versée à la famille pour la garde des enfants ferait augmenter le prix à payer pour ce service. Est-ce bien ce que vous voulez dire? C'est un peu comme une allocation pour le logement, qui ferait monter les loyers.

M. Baldwin: Je crois que c'est là une très bonne comparaison. Dans bien d'autres domaines, parmi lesquels le logement, le gouvernement fédéral a toujours constaté qu'il se pose de gros problèmes d'offre, qu'il a cherché à résoudre en favorisant l'expansion de l'offre, au lieu de verser simplement de l'argent aux gens en espérant que l'offre s'accroîtra.

Je crois que c'est particulièrement important dans le cas d'un service qui ne peut pas être mis sur pied très rapidement, ce qui sera évidemment le cas pour la mise en place d'un système adéquat de services de garde d'enfants.

Mme Mitchell: Ma question suivante concerne le congé parental. Vous dites que ce congé devrait être plus généreux. Peut-être pourriez-vous nous dire ce que vous préconisez dans le cadre de l'assurance-chômage, et expliciter à partir de là. Vous dites qu'aux termes du Code du travail . . . je ne comprends pas tout à fait. Serait-il payé pendant un an? Si tel est le cas, comment serait-il financé?

Mme Linda Gallant (représentante nationale, Congrès du travail du Canada): En ce qui concerne le congé parental, nous avons depuis quelque temps . . . Le code fédéral, dans sa partie III modifiée, prolonge de 24 semaines ce congé, qui est appelé: «congé pour soins d'enfants».

Nous demandons que ce congé dure au moins un an. Nous savons qu'il s'agit ici de compétence fédérale, mais même les 24 semaines accordées par le gouvernement fédéral n'existent pas au niveau provincial. Nous croyons qu'on devrait prolonger le présent congé parental fédéral.

Nous croyons qu'il devrait exister un congé payé pour soins d'enfants. Nous avons préconisé qu'il soit payé par l'entremise des prestations d'assurance-chômage actueles. Dans notre mémoire à la commission chargée d'étudier la question, nous avons suggéré, comme mesure immédiate, que les prestations d'assurance-chômage soient prolongées pour payer la partie du congé actuellement prévue pour les soins d'enfants aux termes de la partie III du code. Nous croyons qu'on devrait prendre cette mesure immédiatement. On devrait, à la longue, aller plus loin . . . Les gens connaissent une interruption de salaire

[*Text*]

We also stress that there should be provisions in minimum standards legislation that provide parents with at least 10 paid days a year which they can take as they require them for their various parental or family resonsibilities.

The other portion in our brief concerns the right of pregnant women to leave their workplace if there are safety or health problems and suggests that they be eligible to collect benefits during that time under workers' compensation. They would not be using their UI benefits for that. That would be under workers' compensation. That is presently in effect in the province of Quebec for all except federal government employees.

Ms Mitchell: Thank you very much, Linda. Being with the auto workers—with a new name I notice—I wondered whether you would like to explain a little bit more to the committee what you have negotiated for child care, Carol. We heard the other day from the Public Service Alliance of Canada. I understand that this is what their employees—who happen to be us, all of us—are being asked to . . . they are negotiating a similiar system. I think it would be interesting for us to hear how that is working out . . . where people go for the child care and how it works out financially.

Ms Carol Phillips (National Representative, United Auto Workers): We became the first private sector union to negotiate a child care provision into a collective agreement. It was in Canada Fab in Stratford which is a subsidiary of the American Motors Corporation. We negotiated 2¢ per hour to be paid into a fund for the purpose of child care. There are approximately a 1,000 employees at the Canada Fab location in Stratford.

Over the last year and a half since that was negotiated we have run into a lot of bureaucratic red tap in setting up a child care centre. We have just found a lot of stumbling blocks put in our way. What seemed to be a simple case of negotiating the money has not quite turned out that way. We are still trying to put it together. As an interim measure, what we are doing is funding those members of the union who come forward with child care costs. Up to 30% of the cost of their child care is funded from that money.

It raises a couple of obvious problems. It has not increased the number of spaces in the community, which is what we hoped initially to be able to do. Secondly, long term, we realize that we now have a group of workers who have a benefit other workers do not have. Although it is our tradition to negotiate benefits for our employees in the hope that eventually it will be translated into legislation, we are still trying to work out the finer points of that situation.

[*Translation*]

quand ils doivent s'occuper de leurs nouveaux enfants et on devrait compenser cela par l'entremise des prestations d'assurance-chômage.

Nous insistons également sur le fait qu'il devrait y avoir, dans une loi prévoyant des normes minimales, des dispositions accordant aux parents au moins 10 jours de congés payés par an, qu'ils pourraient prendre quand ils en auraient besoin pour s'acquitter de leurs diverses responsabilités parentales ou familiales.

L'autre partie de notre mémoire porte sur le droit que devraient avoir les femmes enceintes de quitter leur travail pour des raisons de sécurité ou de santé. Notre mémoire propose qu'elles soient admissibles à des prestations durant cette période au titre de la législation sur les accidents de travail. Elles n'emploieraient pas leurs prestations d'assurance-chômage en pareil cas. C'est ce qui est actuellement en vigueur dans la province de Québec pour tous les travailleurs, sauf les fonctionnaires fédéraux.

Mme Mitchell: Merci beaucoup, Linda. Comme vous faites partie, Carol, du syndicat des travailleurs de l'automobile, et je remarque qu'il porte un nouveau nom, pourriez-vous nous expliquer ce que vous avez négocié en matière de services de garde d'enfants. Nous avons entendu l'autre jour l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Je crois comprendre que c'est ce que demandent ses membres—qui, en fait—sont nous, nous tous. Ce syndicat négocie un système similaire. Je crois qu'il serait intéressant pour nous de savoir comment ce système fonctionne . . . où vont les gens pour obtenir un service de garde d'enfants et comment cela fonctionne du point de vue financier.

Mme Carol Phillips (représentante nationale, Travailleurs unis de l'automobile): Nous avons été le premier syndicat du secteur privé à négocier une clause de garde d'enfants pour notre convention collective. Cela s'est passé à la société Canada Fab, à Stratford, qui est une filiale de l'*American Motors Corporation*. Nous avons obtenu que 2c. l'heure soient versés dans un fonds pour un service de garde d'enfants. Il y a environ 1,000 employés à la *Canadian Fab*, à Stratford.

Depuis un an et demi que cette disposition est en vigueur, la mise en place de ce service s'est heurtée à beaucoup d'obstacles bureaucratiques. Nous avons rencontré de nombreux problèmes sur notre route. Ce qui paraissait une simple question de négociation d'une clause monétaire ne s'est pas révélé aussi facile. Nous sommes encore à travailler à la mise en place du service de garde d'enfants. À titre provisoire, nous versons de l'argent aux membres du syndicat, qui ont des frais de garde d'enfants.

Cette mesure pose des problèmes évidents. Elle n'a pas augmenté le nombre de places disponibles dans la collectivité, contrairement à ce que nous espérions. Deuxièmement, nous nous rendons compte que nous avons maintenant un groupe de travailleurs qui ont des avantages sociaux que d'autres n'ont pas. Nous essayons de toujours négocier des avantages sociaux pour nos employés en espérant qu'ils finiront par entrer dasn la loi, mais nous cherchons encore à améliorer les aspects les plus importants de cette situation.

[*Texte*]

• 1310

Mind you, I do say that with our experience at Canada Fab, we will still go forward to negotiate the same sorts of benefits from other employers. That demand is still on the table in front of a number of employers as our negotiations go on.

Ms Mitchell: Thank you very much. My final question . . . I know we are all tremendously concerned about the real exploitation of care-givers, and of course we have been concerned about this in every hearing we have been at. There is a very common tone, I think, or dynamic, that seems to be operating right across Canada, and that is that a lot of the care-givers are such caring people, and they care so much about the kids, they care about the parents. They know there is not any money in the system. And many of them are very young, and there is no money there—but there also is not any militancy, except where they are unionized.

Two or three times I have become kind of explosive about this, but it seemed to me with the increasing emphasis on training, and several of the provinces will be starting new training programs . . . I am wondering if it would be possible for the unions that are organized to have some sessions with care-givers who are in training, to talk with them about the whole issue to see if they can get a little bit more organized at that level, so that they are helping to spread the word when they get into the system, especially if, hopefully, we are on the verge of expanding the system.

I know it is very difficult. It is a different situation when you get into day care, because the employer technically is the parent board, and yet the parent board does not have extra funds. So it seems as if a relationship that helps to go between union and parents and care-givers, that helps them go to the direct funders, is also quite important.

Ms Riche: I think it has something to do with self-worth, when the value of the work is seen as so low. In addition to the concern the day care worker has for work they are doing . . . And it is not unlike health care workers 10-12 years ago, who could not possibly conceive of a strike situation, because they could not possibly conceive of leaving patients. But there comes a time when workers have to make the decision to go on the street.

I think it is also says something about how day care workers are seen in society and then in turn see themselves. And I think with expanding the system, with increasing the wages, you will see a different type of day care worker with a better understanding of their own value. They are mostly women and we are still dealing with that psychological problem women also have, unless we solve it economically, about the value of their own work.

Unions certainly can offer education services, and I am sure they are on a continuous basis. But when a person decides to go into day care, knowing full well the conditions and the amount of money they are going to receive, it is very difficult

[*Traduction*]

Je dis, notez bien, que compte tenu de notre expérience à la *Canada Fab*, nous allons continuer à négocier les mêmes genres d'avantages sociaux avec d'autres employeurs. Cette demande est encore sur la table des négociations menées actuellement avec un certain nombre d'employeurs.

Mme Mitchell: Merci beaucoup. Voici ma dernière question. Nous nous préoccupons tous énormément de l'exploitation réelle dont font l'objet les employées de garderies, et cette préoccupation nous a accompagnés à toutes nos audiences. Je crois qu'il existe un sentiment commun dans tout le Canada suivant lequel bien les employées de garderie sont des personnes dévouées, qui ont tellement à coeur les enfants, qui ont à coeur les parents. Elles savent qu'il n'y a pas d'argent dans ce secteur. Bon nombre d'entre elles sont très jeunes. Elles ne sont pas militantes, sauf si elles sont syndiquées.

Il m'est arrivé deux ou trois fois d'éprouver de l'énervement à ce sujet, mais il semble qu'avec l'importance croissante accordée aux programmes de formation, et plusieurs provinces vont commencer des programmes de ce genre . . . Je me demande si les syndicats ne pourraient pas organiser des rencontres avec les employées en formation pour leur parler de la question, afin de voir si elles ne pourraient pas s'organiser un peu mieux à ce niveau. Ainsi, elles pourraient aider à répandre ces idées quand elles commenceraient à travailler, surtout si, comme nous l'espérons, nous sommes sur le point d'amplifier le système.

Je sais que c'est très difficile. La situation est différente quand il s'agit de garderies, parce que l'employeur est théoriquement le conseil des parents, et ce conseil ne dispose pas de fonds additionnels. Il semble donc qu'il serait aussi très important d'établir des relations entre les syndicats, les parents et les employées, ce qui les aiderait à faire des instances auprès des pourvoyeurs directs de fonds.

Mme Riche: Je pense que cela a quelque chose à voir avec leur évaluation personnelle, quand la valeur de leur travail est si peu considérée. En plus de se préoccuper de son travail, l'employée . . . C'est un peu comme le personnel soignant d'il y a 10 ou 12 ans, qui n'aurait jamais songé à faire une grève parce qu'il ne pouvait pas concevoir de quitter les patients. Mais vient un temps où les travailleurs doivent prendre la décision de marcher dans la rue.

Je crois que cela témoigne aussi de la façon dont la société perçoit les employées de garderie et comment elles se voient elles-mêmes. Je crois qu'avec l'expansion du système et l'augmentation des salaires, vous verrez un type nouveau d'employée de garderie ayant une meilleure perception de sa propre valeur. Il s'agit sutout de femmes, et nous nous heurtons encore aujourd'hui au problème psychologique des femmes vis-à-vis de la valeur de leur travail, problème qui durera tant qu'il ne trouvera pas de solution économique.

Les syndicats peuvent offrir des services d'éducation syndicale,et il le font, j'en suis sûre, sur une base permanente. Mais quand une personne décide d'aller, travailler dans une garderie, en sachant très bien les conditions de travail et le

[*Text*]

to turn them into very militant trade unionists because their motivation for doing that work obviously has nothing to do with the great salary they are going to receive. They know that. I think it is a problem.

Ms Mitchell: There is no question that in the centres that are organized, the wages are up—not as far as I am sure everybody would like, but it is establishing a precedent, so it is tremendously important.

The Chairman: Mr. Attewell.

Mr. Attewell: Thank you, Madam Chairman. My riding is Don Valley East in the north part of Toronto, and there is a group there that has put together various day care centres. In talking with them just a few weeks ago, one of their main concerns is the one you stress, the level of wages.

I am wondering just how much potential there is in terms of having retired people. I do not mean seniors necessarily at a real older age, but with the trend toward early retirement . . . We have even seen recently the government legislation on options for earlier retirement.

• 1315

I know training problems are involved. I am just asking a general question of whether we are using the seniors to enough advantage in the whole day care system.

Ms Riche: Are you suggesting that people who take early retirement then would become day care workers?

Mr. Attewell: Not just early retirement; normal retirement.

Ms Riche: At 65.

Mr. Attewell: There may be a group out there as assistants who might . . . I am just wondering how much that has been researched and whether there is any potential there to assist. I guess I am also suggesting maybe some of those people—and I say "might" because I have not spent a lot of time at it—just might be reasonably comfortable with the wages, given their lot in life, compared with those wages being very difficult at the current level.

Ms Gallant: The first thing I would like to say is that I think for anybody—

Mr. Attewell: I hope you will bear in mind I am a grandfather.

Ms Gallant: Yes. I wondered about that, because I really wondered how much time you have actually spent taking care of that number of children that many hours a day. I would say that grandparents, older people, in most cases have been parents—grandparents certainly have—and most older people, retired workers, have been parents. They have gone through that during the years of their life . . . it was not easy in those years, probably between the ages of 20 and 40. It is not easy. It

[*Translation*]

salaire qui l'attendent, il est très difficile de la transformer en syndicaliste militante parce que ses motivations n'ont manifestement rien à voir avec le salaire mirobolant qu'elle va toucher. Elle le sait bien. Je crois que c'est là un problème.

Mme Mitchell: Il est incontestable que dans les garderies syndiquées, les salaires augmentent . . . pas autant j'en suis sûre que nous le voudrions, mais c'est un précédent qui s'établit. C'est donc énormément important.

La présidente: Monsieur Attewell.

M. Attewell: Merci, madame la présidente. Je représente la circonscription de Don Valley East, dans la partie nord de Toronto, et il s'y trouve un groupe qui a mis en place plusieurs garderies. J'ai parlé aux responsables, il y a quelques semaines, et l'un de leurs principaux soucis est celui dont vous parlez, le niveau des salaires.

Je me demande quelles seraient les possibilités d'engager des personnes à la retraite. Je ne veux pas dire nécessairement des personnes très âgées, mais avec la tendance à la retraite anticipée . . . Nous avons même vu récemment le gouvernement présenter des mesures législatives offrant des options pour la retraite anticipée.

Je sais que cela poserait des problèmes de formation. Je pose simplement la question d'une manière générale. Utilisons-nous suffisamment les services des personnes âgées dans l'ensemble du système de garde d'enfants?

Mme Riche: Est-ce que vous dites que ceux qui prennent leur retraite par anticipation pourraient ensuite travailler dans une garderie?

M. Attewell: Pas seulement leur retraite par anticipation. La retraite à l'âge normal aussi.

Mme Riche: À 65 ans?

M. Attewell: Il y a peut-être des gens qui pourraient aider . . . Je me demande dans quelle mesure on a fait des recherches sur le sujet et si ce secteur offre des possibilités. Je veux dire aussi que certaines de ces personnes pourraient—je dis bien pourraient, car je n'ai pas beaucoup réfléchi à la question—être raisonnablement heureuses avec le salaire payé, compte tenu de leur situation dans la vie, même si ces salaires sont très bas à l'heure actuelle.

Mme Gallant: J'aimerais d'abord dire que pour quiconque . . .

M. Attewell: J'espère que vous n'oublierez pas que je suis grand-père.

Mme Gallant: Oui. Je me suis demandé combien de temps vous avez passé à garder autant d'enfants pendant tant d'heures chaque jour. La plupart des personnes âgées, et certainement les grands-parents, ont d'abord été des parents. Ils ont passé par cette période durant leur vie, entre 20 et 40 ans. Ce n'était pas une période facile. C'est un travail très fatiguant que de s'occuper d'enfants pendant tant d'heures chaque jour.

[*Texte*]

is very strenuous work to take care of children for that many hours a day.

My first point is to say I do not think we want to say in the retirement years that is what we now select for people to do.

The second thing—we raised it in our brief with respect to unemployment—is if we are going to start saying we do not create new jobs for the people in the labour force who cannot find them, what we do is give those jobs to people who are retired, I think that has some real problems for where we are going in creating employment.

The other thing is we strongly feel the answer to people's wages is not to bring in another group of people to deal with that. People should be able... Why should child care workers... if we are all so concerned about our children and the welfare of our children, and that they all get good care, why should we not, as a society, be quite willing to pay for that? And I think that is what we have to do. I do not think we can write it off that easily.

Ms Patricia Blackstaffe (Women's Committee, Canadian Labour Congress): I would just totally agree with what Linda says. I think what I am hearing you say is that you are trying to respond to the breakdown in the extended family, which I think many years ago was certainly very much part of our society and no longer is. In terms of a replacement work force for taking care of children, that is not certainly the way our organizations would be wanting to head. But that does not say there is not some role for retired people in participation of, I do not know, actually maybe coming in and spending time with children—just participating more in that—but certainly not within the centres themselves as a substitute work force.

Mr. Attewell: Yes. I was not even suggesting that as a solution, but as some support, given the very difficult times we are involved in.

Ms Riche: I just have to make another comment on this. I do not think I misunderstood you. I want to talk about retirement and early retirement. For the labour movement it is partly a response to the serious unemployment we have. But it is also a response to our people who have worked for 30 to 40 years in this country. We have said they need to retire, and to retire comfortably and with dignity. Your suggestion that perhaps they could work for the low wages that you obviously understand day care workers make because they are seniors... if that is what you said—I am still hoping you did not—I find it absolutely appalling. I find it really bizarre you would even suggest the answer to the day care worker problem which we expressed as low wages and the value of their work... You would see a solution of using—I do not say utilizing—our seniors for it.

• 1320

On the other hand, I think it is a wonderful idea for seniors and young people to get together. I am sure as a grandfather

[*Traduction*]

J'aimerais d'abord dire ceci. Je ne pense pas que nous voulions, pour les personnes âgées, qu'elles s'adonnent à cette occupation pendant leur retraite.

Deuxièmement, et nous abordons la question dans notre mémoire en parlant du chômage, si nous ne voulons pas créer d'emplois pour les membres de la population active qui sont au chômage, alors, autant donner ces emplois aux retraités. Mais je crois que cela poserait des problèmes réels en ce qui concerne la création d'emplois.

D'autre part, nous croyons fermement que la solution à la question des salaires ne consiste pas à amener un autre groupe de gens dans ce secteur... Si nous sommes si soucieux de nos enfants et de leur bien-être, si nous voulons tant qu'ils reçoivent de bons soins, pourquoi ne serions-nous pas prêts, en tant que société, à en payer le prix? Je crois que c'est ce que nous devons faire. Je ne crois pas qu'on puisse s'en tirer si facilement.

Mme Patricia Blackstaff (comité des affaires féminines, Congrès du travail du Canada): Je suis tout à fait d'accord avec ce que dit Linda. Je crois que ce que vous voulez dire, c'est que vous essayez de trouver une solution à la rupture de la famille élargie, qui était une caractéristique très courante de notre société, il y a bien des années, mais qui n'existe plus. Comme groupe de remplacement pour la garde d'enfants, ce n'est certainement pas ce à quoi songent nos organisations. Mais cela ne signifie pas que les retraités n'ont pas un rôle à jouer. Ils pourraient passer du temps avec les enfants, participer plus à cette tâche. Mais certainement pas servir de groupe de remplacement dans les garderies elles-mêmes.

M. Attewell: Oui. Je ne suggère pas cela comme une solution, mais comme moyen de soutien, étant donné les temps difficiles que nous traversons.

Mme Riche: Je dois faire une autre remarque à ce sujet. Je ne crois pas vous avoir mal compris. J'aimerais parler de la retraite et de la retraite par anticipation. Pour le mouvement syndical, c'est une solution partielle au grave problème de chômage que nous avons. Mais c'est aussi une solution pour les gens qui ont travaillé 30 ou 40 ans dans notre pays. Nous avons dit qu'ils ont besoin d'une retraite, et d'une retraite confortable et digne. Quand vous avancez qu'ils pourraient, parce que ce sont des personnes âgées, travailler pour les bas salaires que touchent, vous le savez manifestement, les employés de garderie... si c'est ce que vous avez dit—j'espère que non—je trouve cela absolument consternant. Je trouve vraiment étrange que vous puissiez même suggérer, comme solution aux problèmes des employées de garderie, que nous avons définis comme étant celui des bas salaires et du peu de valeur accordé à leur travail... que vous voyiez comme solution qu'on emploie, je ne dis pas qu'on utilise, les personnes âgées à cette fin.

D'autre part, je pense que c'est une excellente chose que les personnes âgées et les jeunes se rencontrent. Je suis sûre qu'à

[*Text*]

you know how wonderful it is to spend time with your grandchildren and the kind of communication there is between them. But certainly not to be the day care workers, the low-paid day care workers of tomorrow . . .

The Chairman: Thank you very much for your your brief. We will go through it all rather than just the summary you gave us today. I noticed a couple of points in it on which I would like to comment, but we are running a little short of time. You have some very good ideas. We thank you very much for taking the time and for the patience of waiting for us this morning. Thank you.

Next we have the National Councils of YMCAs—Peter Schmitt, Executive Director, Kingston, Judith Levkoe and Wilda Phillips. Good afternoon.

Mrs. Judith Levkoe (Director of Provincial Government Relations, National Council of YMCAs of Canada): I would like to introduce the members of the group representing the National Council of YMCAs of Canada. Wilda Phillips is from the Ottawa YM-YW, and Mr. Peter Schmitt from the Kingston YM-YW. I am Judith Levkoe. I am from the Toronto YMCA.

Our submission is on behalf of the National Council of YMCAs of Canada. There are 74 YMCAs in Canada. To prepare for this, we sent a questionnaire to each of the associations and received responses from 56 of them.

Last year, in our specific child care programs, we served a total of 21,732 children up to the age of 12 and their families. We employed over 3,000 people in the child care programs. This represents over 10 million hours of care in YMCAs from Victoria to St. John's. It does not take into account traditional YMCA programs such as after-school gym and swim, or summer day and residence camps which more and more are coming to be used as informal child care.

Our submissions came about as a result of conversations and meetings with parents, teachers, administrators and volunteers in YMCAs across the country. I would like to give you the synthesis of their issues, concerns and recommendations.

First and foremost, parents, staff, administrators and volunteers involved within the YMCA are concerned with the quality of the programs children are experiencing. They know parents need to have the kind of assurance and peace of mind which comes when they know their children are in safe places and are being well cared for. They know one of the key words involved with parents' concerns and peace of mind is dependability, that the centre will be there each day, will be open each day, and will be there for as long as they need to have the centre taking care of their children. They also need and require the accessibility to a variety of programs.

[*Translation*]

titre de grand-père, vous savez comme il est merveilleux de passer du temps avec vos petits-enfants et que vous connaissez le genre de communication qui s'établit entre eux et vous. Mais certainement pas pour faire des retraités des employés de garderies, les employés mal payés de demain . . .

La présidente: Merci beaucoup pour votre mémoire. Nous allons le lire en entier, et non nous contenter du résumé que vous nous en avez fait aujourd'hui. J'y ai noté quelques points que j'aimerais commenter, mais nous manquons de temps. Vous avez de très bonnes idées. Nous vous remercions d'avoir pris le temps et d'avoir eu la patience de nous attendre ce matin. Merci.

Nous allons maintenant entendre le Conseil national des YMCA—Peter Schmitt, directeur exécutif, Kingston, Judith Levkow et Wilda Phillips. Bonjour.

Mme Judith Levkoe (directrice des relations avec les gouvernements provinciaux, Conseil national des YMCA du Canada): J'aimerais présenter les membres du groupe représentant le Conseil national des YMCA du Canada. Wilda Phillips appartient au YM-YWCA d'Ottawa et Peter Schmitt, au YM-YWCA de Kingston. Je m'appelle Judith Levkoe. Je suis du YMCA de Toronto.

Nous présentons notre mémoire au nom du Conseil national des YMCA du Canada. Il existe 74 YMCA au Canada. Pour établir le mémoire, nous avons envoyé un questionnaire à chacune des associations et reçu les réponses de 56 d'entre elles.

L'an dernier, dans le cadre de nos programmes de garde d'enfants, nous avons reçu 21,732 enfants âgés de 0 à 12 ans. Ces programmes ont employé plus de 3,000 personnes. Cela représente plus de 10 millions d'heures de garde d'enfants dans les YMCA, de Victoria à St-Jean (T.-N.). Ces chiffres ne tiennent pas compte d'autres programmes traditionnels du YMCA, comme les activités de gymnastique et de natation après les heures de classe, ni des camps d'été, qu'on utilise de plus en plus comme services de garde d'enfants sans la lettre.

Les réponses à nos questionnaires sont le fruit de conversations et de rencontres avec des parents, ds instituteurs, des administrateurs et des bénévoles du YMCA dans tout le pays. J'aimerais vous donner une synthèse des questions que ces gens ont soulevées, de leurs préoccupations et de leurs recommandations.

D'abord et avant tout, les parents, le personnel, les administrateurs et les bénévoles qui participent aux programmes du YMCA se préoccupent de la qualité des programmes offerts aux enfants. Ils savent que les parents veulent avoir l'assurance et la quiétude que donne le fait de savoir que leurs enfants sont en un endroit sûr et entre bonnes mains. Ils savent que l'un des points les plus importants dont se soucient les parents et qui peut leur apporter cette quiétude est la fiabilité, c'est-à-dire savoir que la garderie est ouverte chaque jour et qu'elle le sera tant et aussi longtemps qu'ils auront besoin qu'elle prenne soin de leurs enfants. Ils demandent aussi de pouvoir avoir accès à divers programmes.

[*Texte*]

• 1325

What our experiences in the YMCA have shown is the need programs for care for their young children and older children while they are at work. They also need short-term and individual care and group care while they themselves as young parents take the opportunity to have leisure, recreational, social, or educational activities.

The issue of affordability is one which is very important for the parents we are involved with, and we are all concerned that a wide cross-section of the community have access to child care. In those ways, we try very hard to make sure our programs are average- or low-cost programs for parents.

We also work closely with the municipalities to ensure municipal funding and subsidies are available for the parents who require them. Where this funding is not available, or when it is not yet available because of waiting periods, then YMCAs do make scholarships available and fund those families which do not have access to the regular ongoing funding, where there is space available to do this.

Everyone we talked to came to feelings about funding and external funding and subscribed to cost sharing. While we felt there were some parents who could afford full cost, there were many who could not. At the same time, we felt the governments did have a role to play in assuring there was funding available and they should be expected to support this to some degree as well.

We felt the voluntary association should be prepared to be involved in supporting the cost. We do so through subsidizing individual families, but do not feel we should be doing it in operating the centres.

One of the new concerns and issues we are starting to hear in the YMCA coming from the parents who we are involved with, is the extension of funded services for children up to the age of 12. This is probably coming about primarily because there are more and more young families who have had this service while their children were younger and are finding it very difficult to do away with it at the age of 10 and not have it continue on further.

Professionals in the YMCA as well who are involved with children older than 10 in programs and services are finding it would be beneficial to be able to provide more programs for them on an ongoing basis. This probably comes about predominantly in the summer, when a lot of parents would like to be able to have better care for their children. They see camps as a way of getting this kind of ongoing care for 10- to 12-year-olds, but the cost of a full summer of eight or nine weeks is very often beyond them.

Other issues we are seeing in the YMCA deal with support for families and a whole mixture of support for all of the members of the family of young children. We try to provide those through a number of different programs and services.

[*Traduction*]

D'après ce que nous avons constaté au YMCA, les parents ont besoin de programmes de garde pour leurs tout petits et leurs jeunes enfants quand ils sont au travail, ainsi que de services de garde à court terme et individuels quand ils veulent, en tant que jeunes parents, pouvoir s'adonner à des activités récréatives, sociales ou éducatives.

La question des prix abordables est très importante pour les parents, et nous voulons tous qu'une vaste gamme de membres de la collectivbité ait accès a des services de garde d'enfants. En ce sens, nous nous efforçons énormément de faire en sorte que nos programmes soient offerts à des prix modiques ou moyens.

Nous travaillons également en étroite collaboration avec les municipalités pour assurer que des fonds et des subventions municipales soient à la disposition des parents qui en ont besoin. Si ces fonds ne sont pas disponibles ou ne sont pas versés avant un délai d'attente, les YMCA offrent des bourses et financent les familles qui n'ont pas accès à des fonds réguliers et permanents, dans la mesure des places disponibles.

Tous ceux que nous avons rencontrés sont d'accord sur les questions de financement interne et externe, et souscrivent au principe du partage des coûts. Nous avons jugé que certains parents pouvaient se permettre de payer le plein prix, mais un bon nombre ne le peuvent pas. En même temps, nous sommes d'avis que les gouvernements ont le devoir d'assurer que des fonds soient diponibles et de payer ces services dans une certaine mesure.

Nous croyons que notre association bénévole doit participer aux frais de ces services. Nous le faisons au moyen de subventions aux familles, mais nous ne croyons pas que nous devrions subventionner l'exploitation des garderies.

Les parents nous demandent de plus en plus de prolonger les services subventionnés jusqu'à l'âge de 12 ans. Cela tient probablement surtout au fait qu'il y a de plus en plus de jeunes familles qui ont bénéficié du service quand leurs enfants étaient plus jeunes et qui trouvent très difficile de s'en passer quand ils atteignent l'âge d 10 ans et ne peuvent pas continuer.

Les permanents des YMCA qui s'occupent des enfants de plus de 10 ans trouvent qu'il serait avantageux de pouvoir mettre à leur disposition plus de programmes permanents. C'est probablement surtout le cas en été, quand un grand nombre de parents voudraient de meilleurs services de garde pour leurs enfants. Ils considèrent les camps comme un moyen de fournir ce genre de service permanent aux enfants de 10 à 12 ans, mais le coût d'un été complet de huit ou neuf semaines au camp est souvent au-dessus de leurs moyens.

D'autres questions se posent au YMCA en matière de soutien à la famille ou relativement à tout un ensemble de services de soutien à apporter à tous les membres des familles qui ont de jeunes enfants. Nous essayons d'y pourvoir par un certain nombre de programmes et de services.

[*Text*]

The recommendations which come out of these issues and concerns deal with the role of the federal government, which we see primarily as funding and co-ordinating the role of the provinces. There must be an overall mandate on the federal level but it should be accessed through the individual provinces which work on a closer basis with the delivery of the service.

The role of the provincial government should be enhanced as well, through the mandate and co-ordination of the federal government.

• 1330

In addition to what individual provinces are currently doing, we feel they should be providing encouragement and resources for education, community awareness, increasing the numbers of trained teachers who are now in very short supply in some of the metropolitan areas, pilot projects, start-up costs and product design.

The fact that we are a large voluntary association gives us some different kinds of concerns, one of which would be the perception on the part of both the child care community and governments that the YMCA is primarily a charitable organization. This leads to a lot of confusion on the part of the public and sometimes on the part of the government.

If we are being asked by parents, by government, by school boards and by all sorts of other groups to increase child care spaces, we must take the expenses to do that out of the program fees which parents pay. We have found there are sufficient start-up funds and initiation funds available for organizations to be able to start services in some places in Canada. In other places, those funds are not adequate and priorities must be given which may not necessarily meet the needs of the individual groups of parents or school boards we are working with. If there were more funds made available in metro and rural areas for initial start-up costs, this would be alleviated to a great extent.

The other concern we have is that while all of us in the YMCA appear to be part of the group which is willing to accept lower wages than the public sector because we are members of the voluntary sector, we have to look at what the context of the teachers' salaries are within the voluntary organization. While we would all wish that they would be higher and that the voluntary sector could afford to pay its staff higher wages in general, if they were brought to the point where they were at parity with the public sector or with current teachers' levels, it would be very difficult for us to continue to provide the 21,000 spaces now being provided within the YMCA.

That is basically what our brief to you today is about. We thank you for the opportunity and we would be willing to answer any questions you may have before you break for lunch.

[*Translation*]

Ces questions et ces préoccupations suscitent des recommandations concernant le rôle du gouvernement fédéral, que nous voyons surtout comme consistant à financer et à coordonner le rôle des provinces. Il faudrait que s'exerce une responsabilité globale au niveau fédéral, mais que cela se fasse par l'entremise des provinces, qui sont plus près de la population en matière de prestation de services de garde d'enfants.

Il faudrait accroître aussi le rôle des gouvernements provinciaux, par l'entremise du mandat et de la coordination du gouvernement fédéral.

Outre les activités qu'elles mènent actuellement, nous pensons que les provinces devraient fournir de l'encouragement et des ressources au profit de l'éducation, de la sensibilisation à l'échelle communautaire, en augmentant le nombre de professeurs possédant une formation, lesquels sont désormais en situation de pénurie dans les régions métropolitaines, des projets pilotes, des coûts de démarrage et de la conception des produits.

Le fait que nous soyons une très grande association bénévole nous donne divers genres de préoccupations, dont l'une serait que le YMCA est essentiellement perçu comme une fondation charitable par le secteur des garderies d'enfants et les gouvernements. Cette perception sème la confusion au sein du public, et parfois du gouvernement.

Si les parents, le gouvernement, les conseils scolaires et toutes sortes d'autres groupes nous demandent d'agrandir les locaux réservés aux garderies, nous devons donc imputer les dépenses nécessaires pour répondre à leur demande aux frais d'inscription au programme que paient les parents. Nous avons découvert que suffisamment de fonds de démarrage et d'amorçage étaient à la disposition des organismes pour leur permettre d'offrir des services dans certains endroits du Canada. Dans d'autres régions, les fonds ne sont pas suffisants et les priorités établies peuvent ne pas nécessairement répondre aux besoins des divers groupes de parents ou des conseils scolaires avec lesquels nous travaillons. Si davantage de fonds étaient disponibles dans les régions métropolitaines et rurales pour absorber les coûts de démarrage, le probème serait considérablement aplani.

L'autre question qui nous préoccupe tient au fait que bien que tous, au YMCA, nous semblions adhérer au groupe qui est prêt à accepter des salaires moins élevés que le secteur public, car nous appartenons au secteur bénévole, nous devons tenir compte du contexte dans lequel s'inscrivent les salaires des enseignants au sein de l'organisme bénévole. Certes, nous souhaiterions tous qu'ils soient plus élevés et que le secteur bénévole puisse, de façon générale, mieux rémunérer son personnel, mais s'ils sont alignés sur ceux du secteur public ou sur les niveaux de rémunération actuels des enseignants, nous aurions beaucoup de mal à toujours fournir les 21,000 locaux actuellement offerts au sein du YMCA.

C'est la question sur laquelle porte l'exposé que nous vous adressons aujourd'hui. Nous vous remercions de l'occasion qui nous est offerte et nous serions prêts à répondre à toute question posée avant que vous n'alliez déjeuner.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you, Judith. Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you, Madam Chairperson. I appreciate the comprehensiveness of your brief. I think you did a good job hitting on the relationship which is going to have to exist between the provincial and federal government.

There is a split of jurisdiction and our jurisdiction mainly revolves around the financial aspects of some of these programs and whatever encouragement or leadership we can show on that particular issue, but you have approached it from a number of different ways, from the people using this system to the people who are teaching within it and their problems. I just wanted to tell you that I appreciate you taking the time to put this together and we are very pleased to have this.

The Chairman: Thank you, Mr. Nicholson. As a National Y, do you provide direct subsidies to your own employees to help them with daycare?

Ms Wilda Phillips (Executive program Director for Preschool and Family Education, National Council of YMCAs of Canada): We do not have a consistent policy on that. All of the 74 Ys in Canada operate independently even though we have a national body, so some of the Ys across the country would provide subsidy to their employees and some may not. I am really not sure what percentage it would be.

• 1335

The Chairman: So you would not know if there was any concern about some of the employees receiving a benefit and others not. Is that a concern of the association?

Ms Levkoe: I can speak for the Toronto Y where that is one of the benefits. In the Toronto Y we now have three child care centres directly in YMCA facilities, so we treat those as workplace centres.

All staff within the Toronto Y are given a 25% reduction in their child care fees and a 25% reduction in their day care fees for their own children. No, that is not one I have ever heard discussed. The single versus married OHIP, dental, people will talk about, but they have never mentioned that particular one.

The Chairman: And on those subsidies that you do give in this particular case, are they taxed at all to the employee or are they . . . ? They are not looked upon as a taxable benefit in any way.

Mr. Peter Schmitt (Executive Director (Kingston), National Council of YMCAs of Canada): No, they are not.

Ms Levkoe: That has been discussed but it has not yet come to that point.

The Chairman: We have certainly been pleased with the presentations from the Ys as we have gone across the country. It is one of those things. No matter what city you go to, you

[*Traduction*]

La présidente: Merci, Judith. Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Merci, madame la présidente. Je reconnais la portée globale de votre exposé. Je pense que vous avez fait un bon travail en vous arrêtant aux relations qui vont devoir exister entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Il existe un partage des compétences, et notre responsablité tourne essentiellement autour des questions financières de quelques-uns de ces programmes et de toute forme d'encouragement ou d'initiative dont nous pouvons faire preuve à cet égard. Mais vous avez abordé la question de diverses façons, du point de vue des personnes qui utilisent ce système à celles qui enseignent au sein de celui-ci, et compte tenu de leurs problèmes. Je voulais simplement dire que nous sommes reconnaissants du travail que vous avez fait et que nous sommes très heureux d'avoir ça.

La présidente: Merci, monsieur Nicholson. Comme organisme national, accordez-vous des subventions directes à vos propres employés, pour leur faciliter la tâche en ce qui concerne les garderies?

Mme Wilda Phillips (directrice des programmes préscolaires en éducation familiale du Conseil national des YMCA du Canada): Nous n'avons pas de politique cohérente sur la question. Les 74 associations «Y» au Canada fonctionnent de manière indépendante malgré l'existence d'un organe national; il se pourrait donc que dans tout le pays, certaines associations «Y» fournissent des subventions à leurs employés, et d'autres, pas. Je ne suis pas sûre des proportions.

La présidente: Ainsi, vous ne sauriez pas si le fait que certains employés recevaient des avantages, et d'autres pas, a suscité des préoccupations. Est-ce une question qui préoccupe l'association?

Mme Levkoe: Je peux parler de l'association «Y» de Toronto où des avantages sont offerts. Nous avons maintenant trois garderies directement aménagées dans les locaux du YMCA, aussi les considérons-nous comme des lieux de travail.

Tout le personnel de l'association «Y» de Toronto bénéficie d'une réduction de 25p. 100 des frais de garderie et de 25p. 100 des frais de garde de jour, pour leurs enfants. Non, ce n'en est pas avantage un dont je n'ai jamais entendu parler. Les gens parleront de l'OHIP, de l'assurance dentaire, des points de vue des célibataires et des gens mariés, mais ils n'ont jamais mentionné celui-ci en particulier.

La présidente: Quant aux sommes d'argent que vous accordez dans ce cas particulier, les employés bénéficiaires doivent-ils payer un impôt, ou sont-elles . . . ? Elles ne sont en aucune façon considérées comme des prestations imposables.

M. Peter Schmitt (directeur exécutif—Kingston—Conseil national des YMCA du Canada): Non, elles ne le sont pas.

Mme Levkoe: La question a fait l'objet de discussions, mais on n'en est pas arrivé à ce point-là.

La présidente: Nous sommes très satisfaits des exposés présentés par les associations «Y» pendant notre tournée au Canada. Ce sont des choses qui arrivent. Peu importe la ville

[*Text*]

always seem to see a Y sign up there and it is kind of comforting to know they are in the community providing the services. We appreciate you taking the time to put this brief together for us this morning and I thank you for spending the time with us.

We will now stand adjourned until 3.30 p.m.

AFTERNOON SITTING

• 1533

The Chairman: We will open our afternoon proceedings with the National Union of Provincial Government Employees, who very kindly agreed to come this afternoon instead of this morning so that we could have lunch, which I appreciate very much. We welcome you, Mr. Fryer and Carolyn Woloski.

Mr. John Fryer (National President, National Union of Provincial Government Employees): Thank you, Madam Chairman and members of the committee. There was method in our madness. We thought if we let you have lunch then you would be much more sympathetic to our presentation when it came time to make it—although following Question Period, who knows?

Let me be fairly brief and give you in broad strokes where we are coming from on this issue. We have submitted to you a written brief, and I am sure it has all been studied in great detail. I do not think I am going to bother to read it to you. I would rather draw it in bigger strokes.

This brief has been prepared substantially by the women's committee of our national union. I will say a little bit about our union in a few minutes. They were assisted very largely by Carolyn Woloski, who is a member of our national union headquarters staff and who is with me today. She certainly knows a great deal more about the subject than I do.

In a nutshell, the position of our national organization is that we believe Canada needs a public day care system. Having said so, there could be a myriad of permutations. My own preference is for such a system to be an adjunct to the already existing public school system in our country. It seems to me we already have the infrastructure there, so why build new stuff? We have facilities that could be used on a year-round basis. It is a constant bone of contention between me and the teaching profession. Why on earth do we still close schools for three months a year, when most children no longer need to bring in a harvest? It is beyond me.

• 1535

We believe the bottom line is that we need a national day care system. I will give you some of the details about why and how.

Who are we? We are the National Union of Provincial Government Employees. We are really a union of unions. We call the unions belonging to our national federation "compo-

[*Translation*]

où vous vous rendez, il semble toujours s'y trouver une association «Y» et il est réconfortant de savoir qu'elle offre des services dans la collectivité. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de préparer cet exposé à notre intention, ce matin, et je vous remercie de nous avoir accordé de votre temps.

La séance est suspendue jusqu'à 15h30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La présidente: Nous ouvrirons notre séance de l'après-midi avec le Syndicat national de la Fonction publique provinciale, qui a eu la gentillesse d'accepter de venir cet après-midi plutôt que ce matin, nous permettant ainsi de pouvoir déjeuner, ce que j'apprécie beaucoup. Bienvenue, monsieur Fryer et madame Carolyn Woloski.

M. John Fryer (président national, Syndicat national de la Fonction publique provinciale): Merci, madame la présidente et les membres du Comité. Notre folie ne manque pas d'une certaine logique. Nous avons pensé qu'en vous laissant le temps d'aller déjeuner, vous seriez mieux disposés à l'égard de notre comité lorsque viendrait le temps de le faire—quoiqu'après la période des questions, qui sait?

Permettez-moi d'être assez bref et de vous indiquer notre cheminement dans les grandes lignes. Nous vous avons soumis une présentation écrite, et je suis sûr qu'elle a été étudiée dans les détails. Je ne pense pas que je vais me donner la peine de vous la lire. Je vais plutôt vous en exposer les principaux traits.

L'exposé a été préparé en grande partie par le comité des femmes de notre syndicat national. Je m'étendrai un peu plus sur notre syndicat dans quelques minutes. Le comité en question a largement bénéficié de l'aide de Carolyn Woloski, qui fait partie du personnel du bureau central du syndicat national et qui m'accompagne aujourd'hui. Elle en connaît certainement plus que moi sur le sujet.

En un mot, notre organisme national est d'avis que le Canada a besoin d'un système de garderie. Ceci dit, il pourrait y avoir d'innombrables changements. J'accorde ma préférence à un système qui viendrait compléter l'actuel système d'écoles publiques au Canada. Il me semble que nous avons déjà l'infrastructure, alors pourquoi construire du nouveau? Nous avons des installations qui pourraient être utilisées toute l'année. C'est une pomme de discorde constante entre le corps enseignant et moi. Pourquoi fermons-nous donc encore les écoles trois mois par an, alors que la plupart des enfants ne sont plus appelés à rentrer les récoltes? Ça me dépasse.

Nous pensons que la principale question réside dans la nécessité d'un système national de garderie. Je vous donnerai quelques détails sur le pourquoi et le comment.

Qui sommes-nous? Nous sommes le Syndicat national de la Fonction publique provinciale. Nous sommes un syndicat de syndicats. Les syndicats qui adhèrent à notre fédération

[*Texte*]

nents" and there are 12 of them. We have representation in all 10 provinces, with just about 250,000 members. We are the second-largest union in Canada, and 52% of our membership, which is a rather high percentage, are working women.

Now as you know, the previous government commissioned the report into the whole area of child care by Dr. Katie Cooke. We have seen and read the report, which suggests we need to have a national day care system in place by no later than the year 2000. By and large, we are broadly supportive of the recommendations in the Cooke report.

We are also pleased to have the opportunity to appear before your committee. You will correct me on this, but it seems to me at any rate that it grew out of the leaders' debate during the last election campaign. Certain commitments were made, and we are pleased that such commitments were made and subsequently have been honoured.

Your committee has had—and I do not think you are finished yet—and are going to have some more regional hearings. You have had a great number of them already. You will have heard at some of those regional hearings from our component unions or many of our component unions. For example, in Alberta, the Alberta Union of Provincial Employees made a submission and in Saskatchewan our group made one, and our group in Manitoba will, when you go there. In Ontario, there is the Ontario Public Service Employees Union; in Prince Edward Island and in British Columbia, there are others.

You have already heard from a number of our constituent component unions in your regional presentations. But our National Women's Committee felt it was also important to submit a national brief, for two or three reasons. It is our view we are getting close and closer all the time—the pace is accelerating—to a crisis in adequate child care in this country.

There are approximately 2 million children in Canada under the age of 12 and only 9% of that 2 million are currently in licensed day care; 91% therefore are not in licensed day care. I am not sure what percentage of the 91%—I think it is alarmingly high—are part of the Cheez-Whiz-sandwiches-and-the-afternoon-soaps type of child care, which is all too frequent in our country.

We believe our children are our most important national resource. They need good care and they deserve good care. It is the job of the Parliament of Canada to lead on this issue and not to follow.

One of the questions that people often ask trade unionists when we discuss child care is, since we have collective bargaining rights, why do we not negotiate child care? Everybody understands how negotiations work. You just ask the employer for something and they give it to you. It works like a charm.

[*Traduction*]

nationale, nous les appelons des «composants», et il y en a 12. Nous sommes représentés dans les dix provinces et nous comptons à peu près 250,000 membres. Nous sommes le deuxième syndicat au Canada, et 52 p.100 de nos membres—ce qui est un pourcentage assez élevé—sont des femmes.

Comme vous le savez, le gouvernement précédent a commandé la préparation d'un rapport sur tous les secteurs des garderies par le docteur Cathy Cooke. Nous avons vu et lu le rapport, qui laisse entendre que nous devons avoir mis sur place un système national de garderies pas plus tard qu'en l'an 2000. Somme toute, nous appuyons largement les recommandations du rapport Cooke.

Nous sommes également heureux de prendre la parole devant le Comité. Vous me corrigerez, mais il me semble que de toute façon il remonte au débat tenu par les dirigeants pendant la dernière campagne électorale. Certains engagements ont été pris, et nous en sommes heureux, et ont été respectés par la suite.

Votre comité a tenu—et je pense que ce n'est pas encore fini—et va tenir d'autres audiences régionales. Vous en avez déjà tenu un grand nombre. Dans le cadre de certaines de ces audiences régionales, vous aurez entendu nos syndicats «composants» ou un grand nombre d'entre eux. Par exemple, en Alberta, le syndicat des employés provinciaux de l'Alberta a fait un exposé; en Saskatchewan, notre groupe en a également présenté un, et notre groupe manitobain fera de même lorsque vous irez là-bas. En Ontario, il y a le Syndicat des employés de la Fonction publique de l'Ontario; dans l'Île-du-Prince-Édouard et en Colombie-Britannique, il y en a d'autres.

Vous avez déjà entendu un certain nombre de nos syndicats «composants» dans le cadre des exposés régionaux. Mais notre comité national des femmes a pensé qu'il était également important de présenter un exposé national, et ce, pour deux ou trois raisons. Nous sommes d'avis que nous nous dirigeons à grands pas—à un rythme qui s'accélère—vers une crise dans le secteur des garderies au Canada.

On a recensé environ deux millions d'enfants au Canada âgés de moins de 12 ans, et seulement 9 p.100 de ces deux millions fréquentent une garderie de jour autorisée; en d'autres mots 91 p. 100 ne fréquentent pas de garderie de jour autorisée. Je ne suis pas sûr de la fraction des 91 p. 100—je pense qu'elle est dangereusement élevée—qui tombe dans la catégorie des garderies qui servent des sandwichs au fromage fondu et offrent des programmes peu éducatifs, ce qui est trop fréquent dans notre pays.

Nous pensons que nos enfants sont la principale ressource nationale. Ils ont besoin que l'on s'occupe bien d'eux, et ils le méritent. Il est du devoir du Parlement du Canada de jouer un rôle de chef de file à propos de cette question, et non de suivre.

Lorsque nous discutons des garderies, les syndicalistes se voient souvent poser la question suivante: étant donné que nous avons des droits de négociation collective, pourquoi ne négocions-nous pas pour ce qui est des garderies? Tout le monde comprend le fonctionnement des négociations. Il vous suffit de demander quelque chose à l'employeur, et il vous le donne. Ça marche à merveille.

[*Text*]

I can tell you, as the former general secretary for 14 years of the British Columbia Government Employees' Union, that we battled successive provincial governments during that 14 years on the issue of child care, and we made minuscule progress over the entire period. We did ultimately pursuade a government to agree to let us have one jointly funded facility at the Riverview Psychiatric Hospital complex, and we never did get to first base in our desire to have child care facilities in the newly constructed Arthur Erickson British Columbia Court House operation in downtown Vancouver.

Three years before the project was built and in all the planning stages, we put on the bargaining table in every set of negotiations that there should be child care facilities in this newly constructed Court House operation. The Chief Justice of the Province of British Columbia was very enthusiastic about it. He even offered us the space, but the provincial government refused point-blank to work with us in making the facilities for child care in that facility. So that is just one person's experience about why we do not negotiate it.

• 1540

The greatest difficulty we have had is that employers, certainly in our field—provincial government employers, which are public employers... We are not dealing with Gainers; we are dealing with allegedly responsible provincial governments, who have been totally unresponsive and unreceptive to the notion of negotiating it. That is why I made the point that I think we now therefore have to be shown leadership by the national government.

What kind of a system are we looking at if we say we need one? We believe it should be a universally available system, and we believe it should be universally available to all children between the ages of four months and 12 years. We believe the system should be publicly funded in very large measure in order to maintain universal access to it, although we do not believe it to the exclusion of any contributions by the users.

Under no circumstances do we believe child care should be operated for profit. We do not believe the market system should be allowed to make money out of providing care to our children. We take that as a philosophical position—not a philosophical position against the market system, but a philosophical position against the market system in the delivery of services to children in the same way as we take that position in the delivery of medical care to people.

Administratively, how do you put such a system into place, and what details would one have to think about? One of the points we would like you to be alert to from our membership's consideration is the fact that out of our 250,000 members approximately 50,000 are shift workers of one kind or another. They work in hospitals, in correctional institutions, on ships, and really from their point of view they do need the care to be available other than during a core 9-to-5 type of period.

So we do feel strongly that there should be some facility for shift workers, and consequently believe the care should be

[*Translation*]

En tant qu'ex-secrétaire général du syndicat des employés du gouvernement de la Colombie-Britannique, pendant 14 ans, je puis vous dire que nous avons lutté contre les gouvernements provinciaux qui se sont succédés pendant ces 14 années à propos de la question des garderies, et nous avons fait des progrès minuscules pendant toute cette période. Nous avons finalement réussi par convaincre un gouvernement de nous permettre d'avoir un établissement financé conjointement au *Riverview Psychiatric Hospital*, et nous n'avons jamais franchi le premier obstacle à notre désir d'avoir des garderies au nouveau palais de justice Arthur Erickson nouvellement construit au centre de Vancouver.

Trois ans avant la réalisation du projet et à toutes les étapes de la planification, nous avons réitéré, dans le cadre de toutes les séries de négociations, la nécessité d'aménager des garderies dans le nouveau palais de justice. Le juge en chef de la province de la Colombie-Britannique a été très enthousiaste à cet égard. Il nous a même offert les locaux nécessaires, mais l'administration provinciale refusa carrément de nous faciliter l'aménagement de garderies à cet endroit. Voilà un exemple parmi d'autres qui illustre notre refus de négocier une entente.

Notre plus grand obstacle jusqu'ici, c'est que les employeurs, notamment dans notre domaine, les employeurs de l'administration provinciale, c'est-à-dire du secteur public... Nous ne faisons pas affaire avec la société Gainers, mais bien avec des gouvernements provinciaux censément responsables, qui se sont montrés tout à fait réfractaires à la notion de la négociation. Voilà pourquoi j'ai avancé l'opinion qu'à mon avis, il appartient maintenant au gouvernement national de prendre l'initiative en l'occurrence.

Quelles seraient les caractéristiques d'un système de garderies, qui s'avérerait nécessaire? Il devrait tout d'abord être accessible à tous les enfants de 4 mois à 12 ans, et être subventionné par les fonds publics dans une très grande mesure, de manière à pouvoir sauvegarder le principe d'universalité, bien qu'il ne faille pas exclure une certaine contribution monétaire de la part des usagers.

Loin de nous l'idée d'exploiter les garderies dans un but lucratif. Nous ne croyons pas qu'en vertu d'une économie de marché, certains organismes puissent retirer de l'argent des soins aux enfants. C'est pour nous une attitude philosophique, non pas en opposition à l'économie de marché en général, mais à cette économie s'appliquant à la prestation de services aux enfants, comme dans le cas de la prestation des soins médicaux aux particuliers.

Sur le plan administratif, quelles seraient les modalités d'établissement d'un pareil système? Un des points qui ressort de la composition de notre syndicat et dont je vous prierai de tenir compte, c'est le fait qu'environ 50,000 de n°s 250,000 membres travaillent par poste—dans les hôpitaux, les établissements pénitentiaires, les navires—et qu'ils allèguent que les garderies devraient être disponibles pas seulement durant une période fixe, du genre 9 à 5.

Voilà pourquoi nous sommes bien d'avis que les travailleurs postés ont droit à un service approprié qui devrait leur être

[*Texte*]

available for such people on a 24-hour basis. I do not mean by this that they would use it for the 24 hours, but that if they are on the night shift or the evening shift they need somewhere where their children can be taken care of.

We also believe that any structures you recommend should not only permit but should almost insist upon parent involvement in this whole process. We do not believe that a public child care system should be handed over to the people running it. Parents have a positive responsibility to be involved in designing the programs, in participating in the programs, and we must not have a situation where they just take the kids off, put them there in the morning, pick them up at night and they have no more responsibility than that to the system. So we should build into the structures parent involvement and participation.

We also, as a union representing workers in all 10 provinces and in just about every location where there is a provincial government office, are concerned about accessibility. We are concerned that the majority of those licensed day care places that I mentioned at the outset are available in urban areas, and we are equally concerned about the problem of adequate child care for people in rural communities, in northern communities, for children with special needs, which is a consideration we think has to be given particular concern.

We are also concerned that the system should deal with the problem of after-school care for children of school age. That is why we used the age level of 12. This whole situation with so-called latch-key children is becoming a disturbingly large group of young people, and we think we would be much better off if after-school care was provided at the schools, rather than allowing the children to come home and fend for themselves until one or other of their parents, or their only parent, can get home from work.

• 1545

So we come to the $64 question, literally—how do we fund this? We believe it should be largely funded through public moneys, public moneys that are earmarked. In other words, we do not want the federal government, as with the previous transfer payment formulas, giving provinces money which they then did not use for higher education or health care, but went out and black-topped highways just ahead of election time.

So we do not want the federal government giving provincial authorities money for child care that they are able in any way, shape or form to use for some other purpose. We believe public funding has to be earmarked for the child care system.

We also believe that the money should not go to the parents. There are some proposals in the area of child care that perhaps the way to do this is to give the money to the parents and then rely upon the parents to spend the money wisely.

Unfortunately, while we think it is a well-intentioned suggestion, in reality it could create just as many problems as

[*Traduction*]

accessible durant 24 heures. Evidemment, ils n'y auraient pas recours durant la totalité des 24 heures, mais pourraient en bénéficier s'ils ont des enfants à faire garder durant leur poste de la soirée ou de la nuit.

Nous sommes également d'avis que les structures que vous pourriez recommander devraient, non seulement autoriser, mais même exiger la participation des parents tout au long du processus. Nous ne pensons pas que la responsablité d'un système public de garderies doive être laissée uniquement à ses exploitants. Il incombe aux parents de participer à la conception des programmes et à leur mise en oeuvre. Il ne faudrait pas qu'ils se limitent uniquement à conduire leurs enfants à la garderie le matin, et à aller les chercher à la fin de la journée. Les structures du système doivent prévoir l'implication et la participation des parents.

De même, à titre de syndicat qui englobe des travailleurs des 10 provinces oeuvrant dans presque tous les endroits qui comptent des bureaux gouvernementaux, nous nous préoccupons de la question de l'accessibilité. Nous nous préoccupons également du fait que la plupart des garderies autorisées que j'ai énumérées au début de mon exposé sont situées en milieu urbain et qu'il faut prévoir notamment l'aménagement d'un nombre suffisant de garderies dans les collectivités rurales, les agglomérations nordiques, et de garderies destinées aux enfants qui ont des besoins particuliers.

Etant donné qu'il faut envisager la question de la garde après les heures de classe des enfants d'âge scolaire, nous préconisons que le niveau d'âge soit établi à 12 ans. Ce groupe de jeunes enfants dont les parents travaillent à l'extérieur devient de plus en plus nombreux, et nous croyons qu'il serait de beaucoup préférable qu'ils soient gardés à l'école même, plutôt que de revenir à la maison et d'être laissés à eux-mêmes jusqu'au retour du travail de leur père ou mère, selon le cas.

Abordons maintenant la question primordiale, à savoir celle du financement de ce service. À notre avis, il doit être financé en grande partie par les deniers publics, grâce à des sommes spécialement affectées à cette fin. En d'autres termes, nous ne voulons pas que le gouvernement fédéral, en vertu des formules autrefois appliquées pour les paiements de transfert, accorde aux provinces des sommes d'argent qu'elles n'affectaient pas à l'éducation supérieure ou aux soins de santé, mais plutôt à l'asphaltage des routes préalablement aux élections.

Nous nous opposons au fait que le gouvernement fédéral accorde aux autorités provinciales, pour affecter au fonctionnement de garderies, des sommes qu'elles peuvent de quelque façon consacrer à d'autres fins. Nous croyons qu'il doit y avoir affectation des deniers publics au système de garderies.

De même, nous sommes d'avis que ces sommes ne doivent pas être remises aux parents, comme le veulent certaines propositions selon lesquelles la démarche à suivre est de confier aux parents le soin de les dépenser avec sagacité.

Nous ne croyons pas que l'argent devrait être versé directement aux parents, mais bien plutôt au système, étant donné

[*Text*]

it would solve, so we do not believe the money should go directly to the parents. We think it should go to the system.

Just let me conclude and then perhaps whatever time we have left we could endeavour to respond to any questions you might have. There is always the question about, well, can we really afford this? It is a legitimate question and it is a question that obviously legislators have to be concerned about, because it is not just child care that you hear people plead for. Certainly in the trade union movement there is no limit to the number of things that we want the government to do or pay for, but I think when we come to the issue of child care we are really talking about social and economic priorities in our nation.

As a union representing 250,000 taxpayers and voters, I guess we believe that somebody gets their priorities wrong when they bail out Dome, or they give $1 billion to the Reichmanns to buy Gulf, or they bail out bank depositors, or we take the ceiling or lift the ceiling on capital gains tax for people who already have too much money, or we give away de Havilland to an American company. I guess our argument is that those are the wrong priorities and the nation's children are the right priorities. We do not have money to do all those things. We understand that, but we believe there is no greater priority than the nation's children.

I am not a religious authority, but I believe it is the Jesuits who have a saying that "Give me a child until the age of seven, and I will give you the man". Clearly the truth in this statement is that those pre-school formative years are absolutely critical to a child's development. We believe the care which is being provided to Canada's children at the present time through a variety of ad hoc arrangements that parents are having to make is just not adequate, and we believe we are sitting on a time-bomb that is ticking away.

We honestly would ask this committee in its deliberations to be prepared to be forward-looking and to make progressive recommendations to the federal government and to the federal Parliament, so that we deal with this problem before we have to be here making presentations to you on how to deal with the results of the disasters that we think will fall out if we do not have decent child care pretty soon in our nation.

Madam Chairman and members of the committee, there is a brief encapsulated version of where we are coming from on this subject. We would be happy to respond to any of the things I have said or any of the things that are in detail in the brief.

The Chairman: Thank you, Mr. Fryer. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you very much. I think you certainly hit all the main points and certainly the main questions too—particularly the ones about funding. I wonder if I could ask you two or three things.

[*Translation*]

que cette suggestion, bien qu'étant faite dans une bonne intention, ne ferait que créer autant de problèmes qu'elle en résoudrait.

Je voudrais maintenant conclure mon exposé pour ensuite répondre à vos questions pendant le reste du temps alloué. La dernière question qui se présente est celle-ci: avons-nous vraiment les moyens de nous payer ces services? Il s'agit d'une question qu'on est en droit de se poser et dont les législateurs doivent se préoccuper, car les gens veulent que des sommes soient affectées pas seulement à des garderies. Il est certain que les membres des syndicats voudraient que le gouvernement réalise ou subventionne des projets innombrables, mais je pense que la question des garderies doit être examinée dans le contexte des priorités socio-économiques du pays.

À titre de syndicat qui représente 250,000 contribuables et électeurs, nous croyons qu'on renverse les priorités lorsqu'on renfloue la société Dome, qu'on verse un milliard aux frères Reichmann pour acquérir la société Gulf, qu'on rembourse des déposants de certaines banques, qu'on élimine le plafond applicable à l'impôt sur les gains de capital dans le cas des personnes qui sont déjà trop riches ou qu'on vend la compagnie de Havilland à une compagnie américaine. Nous alléguons qu'il s'agit de mauvaises priorités et que les enfants du pays représentent les bonnes. Nous savons que nos fonds sont limités pour accomplir tous ces projets, mais nous sommes convaincus que les enfants du pays représentent la première priorité.

Même si je ne suis pas une autorité en matière religieuse, il me semble qu'il existe chez les Jésuites un axiome: «Donnez-moi un enfant jusqu'à l'âge de sept ans, et j'en ferai un homme». Ce qui ressort de cet énoncé, c'est que ces années de formation préscolaire sont le point critique dans le développement d'un enfant. À notre avis, les soins que reçoivent les enfants canadiens à l'heure actuelle dans le contexte des diverses mesures spéciales que doivent prendre les parents ne répondent pas aux besoins et constituent une bombe à retardement qui finira par exploser.

Nous demandons sincèrement aux membres du Comité d'entreprendre leurs délibérations dans un esprit avant-gardiste et de présenter des recommandations d'allure progressiste au gouvernement et au Parlement fédéral, de manière à régler ce problème avant que nous ayons à revenir devant vous pour vous recommander comment faire face aux résultats des désastres qui sans doute se produiront si on ne parvient pas bientôt à établir au pays des moyens d'offrir des soins convenables à nos enfants.

Madame la présidente et membres du Comité, j'ai voulu résumer notre pensée sur ce sujet. Nous nous ferons un plaisir d'expliciter les points que j'ai soulevés ou ceux qui sont détaillés dans le mémoire.

La présidente: Merci, monsieur Fryer. Je donne la parole à Mme Mitchell.

Mme Mitchell: Je vous remercie de votre exposé dans lequel vous avez certainement soulevé les points principaux et les principales questions, dont celles concernant le financement. Permettez-moi de vous en poser deux ou trois.

[*Texte*]

Today I raised a question—the President of the Treasury Board was not in the House, so I directed it to the Minister of Labour. I was asking him if he would support the request of the Public Service Alliance, who apparently are negotiating a 2¢ an hour per worker subsidy fund for child care, similar to the auto workers.

Mr. Fryer: Yes.

Ms Mitchell: I wondered if there had been any attempt in NUPGE to move in that direction, or is this something which is happening?

• 1550

Mr. Fryer: Yes.

Ms Mitchell: The other question that occurred to me is if you have that, what happens to your general funding system too?

Mr. Fryer: Well, you have put me in an incredibly difficult position, Mrs. Mitchell, by asking me that question.

Ms Mitchell: Good.

Mr. Fryer: I am going to tell you. It will give me an opportunity. The proposals made by the Public Service Alliance on child care are part of their proposals for a new master collective agreement, which if they do not settle it, and it does not look like they are going to, is going to be resolved by a binding conciliation board, of which I am the Public Service Alliance's representative on that board. So I would, with the greatest of respect, not want to go publicly on the record at this point in time when I am in fact already appointed as their representative on a conciliation board and we have to decide this issue.

I can tell you about us, though. At the provincial level, I think it is generally felt, and some provinces are a little different from others; it is not homogeneous . . . For example, in Prince Edward Island, I do not think there is the same concern as there is in British Columbia. But increasingly we find that our members, and especially our women members, and even particularly our single-parent members, are bringing to the union halls, and bringing to the union meetings, their very grave concerns about the lack of adequate day care in their communities.

It is a matter we have placed on the bargaining agenda in several provinces. We have met, by and large, with great resistance from provincial governments as employers to want to get into this with us. Now, that does not mean to say that we will not keep up the pressure, and I hope we will, but my judgment is that the progress or lack of progress we have experienced over 15 years in one particular continued set of negotiations indicates to me that we are not going to solve it that way.

We just cannot make progress. The provincial governments seem to take the position that it is a matter for the individual employee to take care of, that the provision of child care is the parents' responsibility—that the state, if you like, or the

[*Traduction*]

J'ai soulevé aujourd'hui une question à la Chambre, et comme le président du Conseil du Trésor était absent, je l'ai posée au ministre du Travail. Je lui ai demandé s'il appuierait la demande de l'Alliance de la Fonction publique qui, semble-t-il, négocie pour obtenir une subvention de 2c. l'heure par travailleur pour constituer un fonds destiné aux garderies, comme dans le cas des travailleurs de l'automobile.

M. Fryer: En effet.

Mme Mitchell: Je me demande si la NUPGE oeuvrait dans ce sens ou s'il s'agit d'une mesure déjà réalisée.

M. Fryer: Oui.

Mme Mitchell: L'autre question que je me pose est la suivante: si vous obtenez ce genre de financement de ces services, qu'en sera-t-il de votre système général de financement?

M. Fryer: En me posant cette question, madame Mitchell, vous me placez dans une position très difficile.

Mme Mitchell: Bien.

M. Fryer: Je vais quand même vous répondre, vu que vous m'en donnez l'occasion. Les propositions sur les garderies faites par l'Alliance de la Fonction publique font partie de ses propositions visant la signature d'une nouvelle convention collective cadre. Si l'on n'en arrive pas à un règlement, ce qui semble être le cas, on s'en remettra à la décision d'un bureau de conciliation, au sein duquel je suis le représentant de l'Alliance. C'est pourquoi, avec tout le respect que je vous dois, je ne voudrais pas faire de déclaration publique pour l'instant sur cette question.

Toutefois, je puis vous exposer notre position. Je crois qu'on s'en préoccupe dans les diverses provinces, bien que ce sentiment ne soit pas homogène partout. Par exemple, je ne crois pas que la préoccupation soit la même à l'Île du Prince-Édouard qu'en Colombie-Britannique. Mais nous constatons de plus en plus que nos membres, notamment ceux du sexe féminin, plus particulièrement les chefs de famille monoparentale, font état lors de réunions syndicales de leurs très grandes préoccupations de manque de garderies convenables dans leurs collectivités.

C'est un sujet que nous avons mis à l'ordre du jour des négociations dans plusieurs provinces. L'ensemble des gouvernements provinciaux, à titre d'employeurs, nous ont opposé une résistance farouche sur la question de collaborer avec nous sur ce point. Il ne s'ensuit pas que nous ne continuerons pas d'exercer des pressions, et j'espère que nous le ferons, mais j'ai l'impression que nous avons fait fausse route dans ce secteur, vu qu'aucun progrès n'a été accompli au cours des 15 années de négociations dans un secteur donné.

Les négociations sont au point mort. Pour les gouvernements provinciaux, il semble qu'il incombe à l'employé lui-même de prendre les initiatives qui s'imposent, que l'installation de garderies relève des parents, qu'il n'st pas du rôle ni de l'Etat,

[*Text*]

government, or society, somehow does not have to participate in that responsibility. It is something we disagree with, but to this date it is something we have not been successful with in convincing employers.

I am not aware, in a very specific way, of components of ours that have actually had on the table a cents-per-hour proposal, but I am aware of a number of places where we have tried proposed pilot projects—let us see whether it works—where we have proposed something as simple as this. We have asked provincial employers if they would put in the packet with the pay cheque a little survey asking people what their needs or interests were—you know, was there a need?—and they would not even put a survey in a pay packet. So we are at that stage in terms of negotiations.

Ms Mitchell: Is this all provincial governments?

Mr. Fryer: No, not all of them. Some of them are a little further ahead than others. Not wanting to be overly partisan, there is one province we have a little more success with than others, which shall remain nameless because you have not been there yet. But I am sure our people there will tell you all about it. But we have not had much success, Mrs. Mitchell, is the honest truth.

Ms Mitchell: I wonder if we could get your views on parental leave. We had the CLC representatives here today who would like to see parental leave up to one year under the Canada Labour Code, as I understand it. I am not sure how that would work. I wondered what ideas you have. I think it has been very evident from witnesses who have come to the committee right across the country that mothers, and fathers too, of very young children—of infants—if they had the economic choice, many of them would like very much to be with their babies for as long as possible. I think there should be a choice as well. But we have heard some say that the stress is very great, as well as the needs of the infant, making it very desirable as a possible choice. So parental leave seems to be extremely important.

Would Carolyn like to answer that one?

Mr. Fryer: We are probably going to do a unity act here. We talked this morning specifically about parental leave. Our proposal is for up to a year. Our position on parental leave is that it should belong to the family unit, if you know what I mean. If the mother wants to take part of it, that is fine; the father could take the other part. That should be for them to work out. However, yes, we would generally support provisions by which, at least for the first year of a child's development, one or a combination of both natural parents could be with them for that period.

• 1555

Ms Mitchell: Are you talking about paid leave for one year?

[*Translation*]

ni du gouvernement, ni de la société de partager cette responsabilité. Nous ne partageons pas cette opinion, mais nous n'avons pas réussi jusqu'ici à en convaincre les employeurs.

Je ne puis préciser si des éléments de notre syndicat ont présenté un projet de financement à tant de cents l'heure, mais je sais qu'à un certain nombre d'endroits où nous avons mis à l'essai certains projets pilotes à la demande de l'employeur, nous avons proposé certaines initiatives très simples. Par exemple, nous avons demandé à des gouvernements provinciaux employeurs s'ils ajouteraient à l'enveloppe du chèque de paie un bref sondage sur les besoins ou intérêts des employés, et ils ont refusé. Voilà où l'on en est sur le plan des négociations.

Mme Mitchell: S'agit-il de tous les gouvernements provinciaux?

M. Fryer: Non pas de tous, car certains sont plus progressistes que d'autres. Sans vouloir faire preuve de partisanerie à outrance, je dois dire que nous avons eu un peu plus de succès dans une province que dans d'autres, province qui doit demeurer anonyme, étant donné que le Comité n'y est pas encore allé. Je suis sûr que nos représentants là-bas nous mettront entièrement au courant. Il reste, madame Mitchell, que nos succès ont été très limités.

Mme Mitchell: Nous aimerions obtenir votre aide sur le congé parental. Si j'ai bien compris, les représentants du CTC, qui ont comparu devant nous aujourd'hui, voudraient que le Code canadien du travail prescrive que le congé parental soit d'une durée d'au plus un an. J'ignore quels seraient les résultats de pareille initiative, et j'aimerais savoir ce que vous en pensez. D'après des témoins originaires de toutes les parties du pays, il ressort clairement que plusieurs mères et pères de très jeunes enfants ou bébés, s'ils en avaient les possibilités économiques, aimeraient bien pouvoir rester avec eux le plus longtemps possible. Je crois qu'ils devraient également pouvoir exercer un choix. Par contre, certains d'entre nous ont dit que le stress est très élevé, de même que les besoins du bébé, ce qui rend le congé parental très souhaitable comme choix possible. On le juge donc très important.

Carolyn aurait-elle l'obligeance de répondre à cette question?

M. Fryer: Nous allons probablement faire preuve d'unité syndicale sur cette question. En effet, nous avons justement discuté du congé parental en matinée, et nous proposons qu'il ait une durée d'au plus un an. Nous préconisons que le congé parental soit accordé à la cellule familiale, et je m'explique. Le père et la mère en prendraient chacun une partie, après entente. Toutefois, il est vrai que notre syndicat appuierait l'adoption de dispositions en vertu desquelles, au moins durant la première année du développement de l'enfant, l'un des parents naturels—ou les deux—pourrait être avec l'enfant durant cette période.

Mme Mitchell: Songez-vous à un congé payé durant une année?

[*Texte*]

Mr. Fryer: It will have to be paid in one form or the other. Perhaps it is possible perhaps to make it an extended feature of the unemployment insurance system, which the current . . . if you call maternity leave a form of parental leave through which it could be financed. After all, is there not a review going on right now of the unemployment insurance system by Mr. Forget? All of us in the trade union movement are expecting great and progressive things from his recommendations, although we are not holding our breath.

Ms Mitchell: On the question of shared parenting, I wonder—maybe you do not have this information—whether more fathers are choosing to get more involved in direct parenting. I talked to some people from Sweden, where they have introduced legislation to really extend parenting. They talk about it as equality for men, but they have found that not many fathers are picking up on it. The ones who do are usually in the white collar occupations. Not very many in the industrial sector are choosing that. I thought from your union's point of view that all of you would be out there taking time off to parent.

Mr. Fryer: I could give you a personal response. I have six children, so I have some limited experience in raising kids. My experience is that the male parents of—how do I put this . . . Five of my children are from my first marriage and the sixth child is from the second marriage. The first woman that I married was quite a traditional woman who was quite happy to stay at home and raise five kids. She wanted to do it and enjoyed doing it.

The second woman I married is quite different. She is a career person. She has not the slightest intention of interrupting her career, and in fact I have found that I have taken a very significant role in the parenting of this sixth and youngest child. I am really quite distraught in the sense that I now realize what I missed with those other five. You cannot go back and recapture that. There is absolutely no question that the quality of the relationship I have with the youngest boy, because I have participated in his parenting, is quite different than I have with the other five. It is not that the other five are off with their mother. I mean, three of them live with me. It is just that we have a completely different relationship.

I would say that any father who has not had the opportunity to participate in that parenting process is missing something really valuable. Certainly if it were economically possible for me, I would be gone tomorrow. I would be delighted to stay home and raise my son and not have to bloody well go to work in the morning.

Ms Mitchell: Is there no work at home?

The Chairman: Thank you. Mr. Attewell.

Mr. Attewell: Thank you, Madam Chairman. I believe you made the statement that only non-profit child care systems should be in existence.

Mr. Fryer: Yes.

[*Traduction*]

M. Fryer: Le congé devra être payé d'une façon ou d'une autre. Il sera peut-être possible de l'envisager dans le cadre du régime actuel d'assurance-chômage, en assimilant le congé de maternité au congé parental et à son financement. Après tout, le régime d'assurance-chômage ne fait-il pas présentement l'objet d'une étude sous la direction de M. Forget? Tous les membres du mouvement syndical s'attendent à ce que ses recommandations donnent lieu à des initiatives d'allure progressiste, mais ils ne retiennent pas leur souffle pour autant.

Mme Mitchell: En ce qui concerne le partage des responsabilités parentales, pouvez-vous nous dire si un plus grand nombre de pères choisissent d'assumer directement ces responsabilités. J'ai parlé à certains Suédois, étant donné que dans leur pays on a adopté des lois visant à étendre le concept de la parenté. On l'assimile à l'égalité pour les hommes, bien qu'on ait constaté que peu de pères adoptent ce mode de vie. Ceux qui le font sont ceux qui oeuvrent dans le secteur professionnel. Mais il y en a peu dans le secteur industriel. D'après les idées de votre syndicat à ce sujet, j'aurais cru que la plupart de vos membres auraient pris congé pour assumer leurs responsabilités parentales.

M. Fryer: Je puis vous répondre par expérience personnelle. Comme j'ai six enfants, j'ai une certaine expérience pour élever des enfants. D'après moi, les parents de sexe masculin . . . je ne sais comment exprimer ce sentiment . . . Cinq enfants sont issus de mon premier mariage et le sixième du deuxième. Ma première épouse appartenait à la vieille école et était très heureuse de rester à la maison et d'élever cinq enfants. C'était ce qu'elle voulait et cela faisait son bonheur.

La deuxième femme que j'ai épousée est très différente. C'est une femme de carrière. Comme elle n'a aucunement l'intention d'interrompre sa carrière, j'ai, par contre, constaté que j'ai assumé à fond mes responsabilités parentales à l'égard de ce sixième et plus jeune enfant. Je me sens quelque peu culpabilisé quand je constate ce que j'ai manqué par rapport aux cinq autres enfants, car il est maintenant impossible de rattraper cette expérience. Il est hors de tout doute que la qualité des rapports que j'ai avec le plus jeune garçon, vu que j'ai contribué à l'élever, est très différente de celle que j'ai avec les cinq autres enfants. Non pas parce qu'ils restent avec leur mère, car trois d'entre eux vivent avec moi. Le fait est que nos rapports sont d'un tout autre ordre.

À mon avis, un père qui n'a pas eu l'occasion de participer au rôle de parent perd quelque chose de très valable. Si ma situation économique me le permettait, je laisserais mon emploi dès demain, car je serais au septième ciel de pouvoir rester à la maison pour élever mon fils et ne pas avoir à me lever chaque matin pour aller au travail.

Mme Mitchell: N'y a-t-il pas de travail à la maison?

La présidente: Je vous remercie. Je donne la parole à M. Attewell.

M. Attewell: Merci, madame la présidente. Il me semble que vous avez déclaré qu'on ne devrait exploiter que des garderies sans but lucratif.

M. Fryer: En effet.

[*Text*]

Mr. Attewell: Could you explain your thinking on that, especially in light of the financial situation in this country?

Mr. Fryer: My thinking on it would be the same whether we had a deficit of $100 billion, or we had a surplus of $100 billion. My thinking on whether or not child care should be allowed to be provided for profit is a fundamental belief I have about the role of the public authority in society. Just as I believe in the public school system, which is universally available to all children in our society, just as I believe in the medicare system that is universally available to all people in our society, I feel the same about child care. I believe child care now in this different age that we live in, in which most parents work and it is increasing all the time and the number of single parents is dramatically increasing all the time—

• 1600

Mr. Attewell: But why would you deny, let us say, someone . . . ? Say there is a school that makes a profit—and I do not believe that is a problem—and they get a reputation of being just a superschool.

Mr. Fryer: Yes. What are private schools? Private schools are places where rich people go.

Mr. Attewell: We are talking about day care, sir.

Mr. Fryer: Yes, but day care centres that are run for profit are also where the rich kids go.

Mr. Attewell: We are also talking about people to make a choice, I believe, of where they would go. You would ban that choice, would you?

Mr. Fryer: Not ban it; I would not give them any funds. I would not give them public funds to run profit day care.

Mr. Attewell: So you would not ban them totally. I understood you; you would just outlaw them.

Mr. Fryer: No, I would not outlaw them. I am the same on public funds for day care as I am on extra-billing for doctors: no public funds for making profit—no public funds.

Mr. Attewell: Sir, I am trying to be clear on what your recommendation is. So I could operate a day care centre though . . .

Mr. Fryer: Yes. I am not the commissar. If you wanted to operate a private day care I guess you would be free to do so, but I would never send my child there and would feel bad about the fact that we were setting up an élitist system. The only children you would get would be the children of wealthy people, and I think that just brings class into a society, which I left behind and certainly do not want to see injected into the Canadian mosaic. I guess it would be your right to do that, but I personally am opposed to it. I would not send children to it and I would lobby and argue against you, because I do not think we should have the opportunity to make profit out of the care of kids. I know how to make profit out of the care of kids; you give me 10 kids and I can make profit out of taking care of those 10 kids, and they would suffer in the process.

[*Translation*]

M. Attewell: Pouvez-vous motiver cette opinion, étant donné la situation financière du pays à l'heure actuelle?

M. Fryer: Je serais du même avis, peu importe que le pays accuse un déficit de 100 milliards ou un surplus du même ordre. Le fait de décider si les garderies devraient être ou non à but lucratif repose sur ce que je crois, devrait être le rôle que doivent jouer les pouvoirs publics dans la société. Comme je suis partisan du système d'instruction publique qui préconise l'universalité de l'accessibilité pour tous les enfants de notre société, du régime d'assurance-santé qui préconise la même chose pour tous nos concitoyens, ainsi je favorise les mêmes conditions dans le cas des garderies. Je crois que la garde des enfants aujourd'hui, dans une nouvelle conjoncture où la plupart des parents travaillent, et leur nombre croît sans cesse, et où le nombre de parents augmente considérablement . . .

M. Attewell: Mais pourquoi empêcheriez-vous quelqu'un . . . ? Supposons qu'il y ait une école qui enregistre un profit—et je ne crois pas que cela pose un problème—et qu'elle se bâtisse une excellente réputation.

M. Fryer: Oui. Qu'est-ce qu'une école privée? C'est une école pour les gens riches.

M. Attewell: Nous parlons de garderies, monsieur.

M. Fryer: Oui, mais les garderies à but lucratif sont aussi des endroits où vont les enfants riches.

M. Attewell: C'est aussi, je crois, une question de choix; selon vous, il faudrait interdire ce choix?

M. Fryer: Non pas interdire le choix, mais ne pas donner de subventions aux garderies privées. Je ne donnerai pas de subventions publiques à une garderie commerciale.

M. Attewell: Donc vous ne voulez pas les interdire complètement; je comprends: vous voulez seulement les rendre illégles.

M. Fryer: Non, je ne veux pas les rendre illégales. Ma position au sujet des subventions publiques aux garderies est la même qu'au sujet de la surfacturation pratiquée par les médecins: pas de subventions publiques au profit.

M. Attewell: Monsieur, j'essaie de clarifier ce qu'est votre recommandation. Donc, je pourrais exploiter une garderie . . .

M. Fryer: Oui. Je ne suis pas le commissaire du peuple. Si vous vouliez exploiter une garderie privée, j'imagine que vous devriez être libre de le faire, mais je n'y enverrais jamais mon enfant et je serais attristé à l'idée que nous sommes en train de mettre sur pied un système élitiste. Les seuls enfants qui fréquenteraient votre garderie seraient les enfants de personnes aisées, et je crois que cela ne fait qu'imposer un système de classe à notre société, ce qui est quelque chose que j'ai laissé derrière et que je ne voudrais certainement pas voir s'établir dans la mosaïque canadienne. Je suppose que ce serait votre droit d'exploiter une telle garderie, mais personnellement, je m'y oppose. Je n'y enverrais pas mes enfants, et je prendrais la parole contre, publiquement, parce que je ne pense pas que nous devrions avoir la possibilité de faire un profit par la garde

[*Texte*]

Mr. Attewell: Your point I think is a good one to be very conscious of the funds that are given by the federal government—that if they are for child care, then that is where they end up. But I am just wondering how you would direct those or how you would do that. At a local level you often have the municipality quite involved in a lot of ways. That is likely the closest group to it. Are you proposing to circumvent provincial? To me, it could be dangerous, because they should be there for some funding too. So I applaud your idea there, but I am wondering just how that might happen.

Mr. Fryer: Yes. I do not pretend to be a constitutional or fiscal expert, but I do not see how we could set up a national day care system or a national child care system in the federal structure of our nation but I think for the provinces . . . If that was our goal I think it is not going to fly if we try it that way. It seems to me the provinces would have to be involved, but I agree with you totally that the best place for the delivery of the care is at the community level. How that all shook down would have to be something that people smarter than I worked on, but I do not see any way, nor do I think it is desirable to leave the provinces out of it.

I guess if we have a model—and I agree it is a little bit sensitive at the moment because of the federal-provincial jockeying—I think the EPF formula for post-secondary education and health care could be at least the basis for the type of model that we would also use for a national child care program. Namely, there would be a certain shared funding, with the federal government paying or funding a certain part of it, a certain percentage of it, with a formula agreed upon—maybe the less fortunate, the less wealthy provinces with a different formula, but the federal government's percentage earmarked and being dependent upon the application of national standards. To get the money the provinces would have to meet certain national standards.

So I think we have sort of a model. Obviously I do not think that model can just be made to fit perfectly, but I think it could be adjusted.

Mr. Attewell: I believe you made the statement or something close to the idea that it should be universal.

Mr. Fryer: Yes.

Mr. Attewell: In other words, access by anyone, no types of tests.

Mr. Fryer: Yes.

[*Traduction*]

des enfants. Je saurais faire un profit en gardant des enfants; donnez-moi dix enfants et je peux faire un profit en m'occupant de ces dix enfants, mais ce sont eux qui en souffriraient.

M. Attewell: Je crois que vous avez raison de dire qu'il faut faire très attention aux subventions accordées par le gouvernement fédéral—si ces subventions sont destinées aux soins des enfants, c'est ainsi qu'elles devraient être employées. Mais je me demande comment, selon vous, ces subventions devraient être accordées. Au niveau local, la municipalité participe souvent de plusieurs façons. C'est sans doute le niveau de gouvernement qui est le plus proche des garderies. Proposez-vous d'éliminer la participation provinciale? Selon moi, cela serait dangereux, parce que le gouvernement provincial devrait aussi être responsable d'une partie des subventions. Donc, je suis d'accord avec votre idée, mais je me demande comment elle serait réalisée.

M. Fryer: Oui. Je ne prétends pas être un expert constitutionnel ou fiscal, mais je ne vois pas comment nous pourrions mettre sur pied un système de garderies national ou un système de garde d'enfants national dans le cadre de la structure fédérale de notre pays, mais pour ce qui est des provinces . . . si c'est là notre but, je ne pense pas que le système fonctionne de cette façon. Il me semble que les provinces devraient participer, mais je suis entièrement d'accord avec vous pour dire que le meilleur niveau pour la fourniture des services de garderies est le niveau communautaire. L'organisation d'un tel système aurait à être conçu par des gens plus intelligents que moi, mais je ne vois pas comment les provinces pourraient être exclues du système et je ne pense pas non plus que cela serait souhaitable.

Si nous avons un modèle—et je conviens que c'est une question un peu délicate en ce moment compte tenu de la dynamique fédérale-provinciale—je pense que la formule d'arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux pour l'éducation postsecondaire et l'assurance-maladie pourrait au moins constituer un type de modèle à utiliser pour un programme national de garderies. C'est-à-dire qu'il y aurait un certain partage des subventions, avec participation du gouvernement fédéral; celui-ci contribuerait un certain pourcentage, selon une formule convenue—prévoyant peut-être une formule différente pour les provinces moins riches—mais ce pourcentage serait réservé à cet effet dans le budget fédéral, et dépendrait de l'application de normes nationales. Autrement dit, les provinces auraient à se conformer à certaines normes nationales pour obtenir l'argent.

Je pense donc que nous avons une sorte de modèle. Évidemment, je ne pense pas que ce modèle serait parfait dès le début, mais je pense qu'il serait possible d'y faire des ajustements.

M. Attewell: Je crois que vous avez fait une déclaration à l'effet que le système devrait être universel.

M. Fryer: Oui.

M. Attewell: En d'autres termes, accessible à tous, sans critère d'admissibilité.

M. Fryer: Oui.

[*Text*]

• 1605

Mr. Attewell: I am honestly just struggling with that point in an honest way. It is fine to have ideals and goals of what should happen there. But I really do not think the present government can ignore what we have inherited in terms of a debt in this country of some $225 billion.

Forty cents out of every dollar collected in tax goes to service that. So it is much like a household. If you went overboard on Visa or you are crushed under a mortgage, in most cases, you have go to deal with something less than the ideal. In our own personal instance, our younger daughter presented us with our first grandchild last July. She wanted to work for a few more months, and both grandmothers looked after young Kyle on alternating days for the last eight months.

I guess if a universal system had been available, that is where the child likely would have gone, although maybe not every day. But to me, that is burdening an already difficult situation in Canada. I do not know quite what the answer is here. People do not like means tests. But I hope you agree, we have a very serious albatross here in Canada.

Mr. Fryer: I do agree. Mr. Attewell, I understand and share many of those concerns. But I think that if we start to take steps in the direction of building a national program, then I think it is important to get the building blocks right to start with. I honestly believe that a system which is available to all, so that all kids can be together, is a better kind of system.

When it comes to funding it, I am an unabashed, unrepentant and absolute supporter of Mr. Kenneth Carter. I believe in his approach to the revamping of Canada's taxation system, 20 years ago, that a buck is a buck. If you have your bucks, you should pay your share out of those bucks, whether you got them by being a business person, or working for a living, or your grandmother left you the money.

I think we should soon come to grips with tax reform in Canada along those lines of the Carter approach, that a buck is a buck and we should all pay our fair share. We should not have people making all this money and not paying taxes. I think that this is the way to fund these universal systems, based upon the ability to pay. And yes, probably people like myself will end up paying a little more tax. I think we should be prepared to do so.

Mr. Attewell: Thank you.

Mr. Hawkes: I listened with interest. I thank you for the invitation to attend today. I come from the chairmanship of the Labour, Employment and Immigration Committee. I keep sitting here thinking of how we can get more kids. We have looked at the demography of the country, and we need more children. Having more children would help the system.

Mr. Fryer: Yes, it would.

[*Translation*]

M. Attewell: J'essaie honnêtement de comprendre ce point de vue. C'est très bien d'avoir des idéaux et des objectifs louables. Mais je ne pense vraiment pas que le gouvernement actuel peut se permettre d'oublier que nous avons hérité d'une dette nationale d'environ 225 milliards de dollars.

Pour chaque dollar perçu en impôt, 40c. vont au service de la dette. La situation est très semblable à celle d'un ménage qui excède sa ligne de crédit ou qui a une grosse hypothèque, et qui doit, dans la plupart des cas, se satisfaire de moins. Pour donner un exemple personnel, notre fille a accouché de notre premier petit-enfant au mois de juillet dernier. Elle voulait travailler encore quelques mois, et ce sont les deux grands-mères qui se sont occupées du jeune Kyle sur une base alternative pendant les huit derniers mois.

J'imagine que si un système universel avait été en place, c'est là où l'enfant aurait été placé, mais peut-être pas tous les jours. Il me semble, cependant, que c'est ajouter un fardeau à la situation déjà difficile du Canada. Je ne sais pas tout à fait quelle est la solution à ce problème. Les gens n'aiment pas le principe des enquêtes sur les ressources financières. Mais j'espère que vous convenez que le Canada a déjà de lourdes responsabilités financières.

M. Fryer: J'en conviens. Monsieur Attewell, je comprends et je partage beaucoup de ces préoccupations. Mais je pense que si nous prenons des mesures pour édifier un programme national, il est important de commencer avec les bons éléments de base. Je pense sincèrement qu'un système qui est accessible à tous, où tous les enfants sont ensemble, est un meilleur genre de système.

En ce qui concerne le financement de ce système, je suis absolument et complètement d'accord avec M. Kenneth Carter. J'appuie sa proposition sur la réorganisation du système fiscal canadien, qui date d'il y a 20 ans, et dont l'idée maîtresse est qu'un dollar est un dollar. Si on a de l'argent, il faut payer sa part, qu'on soit homme d'affaires, salarié ou rentier.

Je pense qu'on devrait bientôt songer à une réforme fiscale au Canada dans une optique semblable à celle de M. Carter, où un dollar vaut un dollar et où nous devons tous payer notre part. Les gens ne devraient pas pouvoir faire de l'argent sans payer d'impôt. Je pense que c'est ainsi qu'on devrait financer ce système universel, en se fondant sur la capacité de chacun de payer. Et il est probable, en effet, que des gens comme moi auront à payer un peu plus d'impôt. Je pense que nous devrions être prêts à le faire.

M. Attewell: Je vous remercie.

M. Hawkes: J'ai écouté jusqu'ici avec beaucoup d'intérêt; je vous remercie de m'avoir invité à assister à votre réunion aujourd'hui. Je représente la direction du Comité de la main-d'oeuvre, de l'emploi et de l'immigration. Je ne cesse de songer à comment faire pour avoir plus d'enfants. Nous avons étudié la démographie du pays, et nous avons besoin de plus d'enfants. Le fait d'avoir plus d'enfants aiderait le système.

M. Fryer: Oui, certainement.

[*Texte*]

Mr. Hawkes: I want to pin you on two or three things. One of them will be your statistics, but I will set that aside for just a second. You mentioned your child and your increased parenting role. There is a concept called "quality time" from a child's perspective. Your child is in some kind of child care system now. He has time with your wife and has time with you. What is the most quality time, from the child's perspective?

Mr. Fryer: Well, I was going to say you would have to ask him. I do not know what his answer would be. But I would say that the month he spends in the summer at our cottage with the two of us and just him would in his mind be the most valuable time. The reason I say that is he is six years old. But when the snow goes in Ottawa, he starts bugging me about when we are going to the pretty house in the woods. He does not stop until we get in the car and I tell him we are heading west. So I would say from his point of view, that is his quality time.

• 1610

Mr. Hawkes: As someone who taught and took courses in developmental psychology, there is quite a continuum from birth to later ages in the need for socialization experiences—just parenting and the bonding at those early ages and gradually moving out into a wider and wider community. We are talking about a part of that life cycle where the bonding and so on are viewed as quite important and quite critical. With children of this age, time spent with their parents on average I think will be quality time. That keeps running through my head.

When I look at your statistics, I recognize a perspective. The way they are presented is a perspective. I look at the first one, where you tell us that only 10% of Canadian families have one parent in the labour force and one caring for children in the home. Well, less than half of Canadian families have children to start with. I would ask you the other question: how many Canadian families with two parents have a pre-school child where both parents work?

Mrs. Pépin: It is 45%.

Mr. Hawkes: No, it would not be.

Mr. Fryer: Yes, but surely—

Mr. Hawkes: A woman living alone at 70 is a family—

Mr. Fryer: Yes, I know, but whether or not a woman living at home at 70 is a family is hardly useful in terms of the statistical argument. Surely what matters from the numbers point of view is of families in the age groups where they would normally be raising children, what percentage of those families have both parents at work and what percentage of those families have one parent at home. Is that not the group one should be—

Mr. Hawkes: You do not provide that in your brief—

[*Traduction*]

M. Hawkes: J'aimerais soulever deux ou trois points. J'aimerais parler de vos statistiques, mais je vais laisser cela de côté pour un instant. Vous avez parlé de votre enfant et de votre rôle parental croissant. Il faut penser au concept de «temps de qualité» du point de vue de l'enfant. Votre enfant se fait garder à l'heure actuelle. Il passe du temps avec votre femme et avec vous. De son point de vue, quel est le temps le plus important en terme de qualité?

M. Fryer: Eh bien, j'allais dire qu'il faudrait lui demander. Je ne sais pas quelle serait sa réponse. Mais je dirais que le mois qu'il passe l'été à notre chalet, seul avec nous, serait dans sa tête le temps le plus précieux. Et je dis cela parce qu'il a six ans. Mais quand la neige tombe à Ottawa, il commence à me talonner pour savoir quand nous irons à la jolie maison dans les bois. Il n'arrête pas, jusqu'à ce que nous soyons dans l'auto et que je lui dise que nous partons. Je dirais donc que de son point de vue, c'est là le temps de qualité par excellence.

M. Hawkes: D'après mon expérience dans l'enseignement, et les cours que j'ai suivis en psychologie du développement, il y a une continuité importante de la naissance à l'âge adulte dans le besoin pour des expériences de socialisation—d'abord les liens qui se créent entre les parents et l'enfant au début de la vie, puis l'évolution graduelle vers un cercle de plus en plus grand. Nous parlons d'une période dans le cycle de la vie où les liens créés sont très importants et critiques. Pour des enfants de cet âge, le temps passé avec leurs parents sera, en général, du temps de qualité. Cette idée ne cesse de m'obséder.

Quand je regarde vos statistiques, j'y reconnais un point de vue. En fait, elles sont présentées dans une optique précise. La première nous dit que seulement 10 p. 100 des familles canadiennes ont un parent qui travaille et un parent qui s'occupe des enfants à la maison. En fait, moins de la moitié des familles canadiennes ont des enfants. J'aimerais vous poser la question inverse: combien de familles canadiennes avec deux parents, où les deux parents travaillent, ont un enfant d'âge pré-scolaire?

Mme Pépin: 45 p. 100 des familles.

M. Hawkes: Non, c'est impossible.

M. Fryer: Oui, mais . . .

M. Hawkes: Une femme qui demeure seule et qui a 70 ans constitue une famille . . .

M. Fryer: Oui, je sais, mais de savoir qu'une femme de 70 ans constitue une famille n'est pas vraiment utile en termes d'argument statistique. Ce qui importe, du point de vue des chiffres, c'est le nombre de familles dans les groupes d'âge qui élèvent normalement des enfants, le pourcentage des familles dont l'un des parents reste à la maison. N'est-ce-pas le groupe qui devrait . . .

M. Hawkes: Vous n'avez pas fourni ces chiffres dans votre mémoire . . .

[*Text*]

Mr. Fryer: I know I do not, because I am sure the statistics do not exist. Anyhow, we say here that 45% of women with children under the age of three are in the labour force.

Mr. Hawkes: You see, the interesting part of that and your concept of universality is that 55% are not in the labour force. You get into the labour force if you are actively seeking work, if you have a part-time job, or if you have a full-time job. Only 45% of Canadians with children under three choose to have both parents in the labour force, or they are in a single-parent situation or whatever.

I heard your concept about the rich and the poor and the desire for a system that is equal. I suggest to you that a higher proportion of the rich stay at home.

Mr. Fryer: Yes, I would agree with that.

Mr. Hawkes: The privilege of parenting your own children coincides with economic resources.

Mr. Fryer: Yes, I would agree with that.

Mr. Hawkes: So when you talk about child care, should we as public policy makers be dedicated to the first option, in an economic sense, of allowing parents to parent? Is that the preferred quality time, and in the expenditure of public funds should we be trying to equate the option of the rich, who can stay at home, and the poor, who must take a job? Or should we be trying to balance the deck to give everybody an equal opportunity to parent their own children and have the kind of experience you so eloquently described to us? Where should we be heading in a public policy sense?

Mr. Fryer: My very brief response to you would be that you should be trying, as public policy makers, to find a way whereby both options are open to people; that is to say, the option of working, if they wish to work—both parents—and the option of adequate child care, if that is the one they choose, those people who choose to stay at home. I totally agree with you that if we can inject a degree of economic levelling that will assist more people to be able to stay home and parent and give them that quality time, that should be part of the package.

Mr. Hawkes: And I would go . . . At the very young ages, the more individualized the care can be, the more important it is. Groups emerge as you get older and they become more important. So it is complex.

Mrs. Pépin: I have one comment to add to Mr. Hawkes' comments. It is true that if you are rich probably there are more women who are sitting at home, but many of them do not look after their own children. They have nannies. They do some volunteer work. They do not stay home. They do not work. They are not paid outside the home. It is only . . . to add to the statistics.

[*Translation*]

M. Fryer: Non, en effet, parce que je suis certain que ces statistiques n'existent pas. De toute façon, nous disons ici que 45 p. 100 des femmes ayant des enfants de moins de trois ans font partie de la population active.

M. Hawkes: Ce qu'il y a d'intéressant dans ces chiffres et dans votre concept de l'universalité, c'est que 55 p. 100 de ces femmes ne sont pas dans la population active. On fait partie de la population active si on cherche du travail, ou si on a un emploi à temps partiel ou à temps plein. Seulement 45 p. 100 des Canadiens qui ont des enfants de moins de trois ans décident que les deux parents devraient travailler, ou sont des parents seuls.

J'ai entendu vos idées sur les riches et les pauvres, et votre défense d'un système qui soit égalitaire. Je dirais qu'une plus grande proportion de personnes aisées restent à la maison.

M. Fryer: Oui, je serais d'accord avec cela.

M. Hawkes: Le privilège de s'occuper de ses propres enfants va de pair avec les ressources financières.

M. Fryer: Oui, j'en conviens.

M. Hawkes: Donc, quand nous parlons de garderies, devrions-nous, en tant que responsables de l'élaboration d'une politique nationale, privilégier la première option, dans un sens économique, de permettre aux parents de s'occuper de leurs enfants? Est-ce là le temps de qualité que nous recherchons, et dans la dépense des fonds publics devrions-nous essayer d'assimiler l'option des riches, qui peuvent rester à la maison, à celle des pauvres, qui doivent travailler? Ou devrions-nous plutôt d'essayer d'équilibrer les choses pour donner à chacun une chance égale de s'occuper de ses enfants et avoir le genre d'expérience que vous nous avez décrite avec tant d'éloquence. Quelle devrait être l'orientation de notre politique nationale?

M. Fryer: Brièvement, je dirais que vous devriez, en tant que responsable de l'élaboration d'une politique nationale, trouver un moyen d'offrir les deux options aux Canadiens, c'est-à-dire, l'option de travailler, si les deux parents désirent travailler, et l'option de pouvoir offir des soins adéquats aux enfants, pour ceux qui choisissent de rester à la maison. Je suis tout a fait d'accord avec vous que s'il est possible de prévoir un certain nivellement économique pour aider plus de gens à rester à la maison, s'occuper des enfants et leur donner du temps de qualité, cela devrait faire partie du programme.

M. Hawkes: Et j'irais . . . À un très jeune âge, il est très important d'avoir des soins le plus individualisés possible. Les groupes se forment et deviennent plus importants à mesure que l'enfant grandit. La question est donc complexe.

Mme Pépin: J'aurais quelque chose à ajouter aux commentaires de M. Hawkes. Il est vrai que parmi les gens aisés il y a probablement davantage de femmes qui sont à la maison, mais beaucoup d'entre elles ne s'occupent pas elles-mêmes de leurs enfants. Elles ont des gardiennes à domicile pour le faire. Elles-mêmes s'occupent, font du travail bénévole, mais ne restent pas à la maison. Elles ne travaillent pas non plus. Elles ne reçoivent pas de salaire à l'extérieur de la maison. Je dis cela . . . pour ajouter aux statistiques.

[*Texte*]

• 1615

The Chairman: Thank you very much for coming, Mr. Fryer and Carolyn.

Mr. Fryer: Thank you very much.

The Chairman: Our next speaker is Cynthia Butler from La Leche League Canada. Sorry, we are running a little later than the half hour I promised you, Miss Butler.

Ms Cynthia Butler (Professional Liaison, La Leche League Canada): Thank you very much. I am very glad to be here. As probably most of you know, La Leche League is an international organization that provides information and encouragement to women who want to breast-feed their babies. It is a little change of topic from the last speaker.

In 1979, La Leche League worked with Health and Welfare Canada and the Canadian Pediatric Society to put together this packet for health professionals, for medical doctors across Canada. In the packet was a poster of a breast-feeding mother and baby. The caption under it says "Mankind owes to the child the best it has to give". That is the credo of the World Health Organization—the best, not second best.

Babies and children cannot speak up for themselves and therefore we should be very, very careful to ensure that babies and young children receive the best. Infancy is a short time, as we just were talking about. The needs of infants are fairly basic, but because they seem so simple perhaps we assume it is simple to meet them and that any warm body will do.

The World Health Organization, Health and Welfare Canada, the Canadian Pediatric Society and all the provincial health departments recommend that babies be breast-fed for at least the first year of life. All babies, if put to the breast after delivery, will naturally learn to suck at the breast. They will receive the ideally suited colostrum; they will learn the smell and the feel of their mother; they will colonize the same bacteria to their skin and body as the mother; and they will continue to nurse off and on and thrive until they need additional food around six months. They will continue to nurse for one, two, three or more years. If you could ask a baby, the baby would definitely choose to be breast-fed.

Breast-fed babies are healthier and cost our health system much less. Although more and more mothers are choosing to breast-feed, many give up after a few weeks or months because they believe they do not have enough milk, they have an unsupportive spouse or doctor, or they think they have to because they are returning to work.

[*Traduction*]

La présidente: Je vous remercie d'être venus, messieurs Fryer et Carolyn.

M. Fryer: Merci beaucoup.

La présidente: Nous entendrons maintenant Cynthia Butler, de la Ligue La Leche du Canada. Je regrette que nous accusions un peu de retard sur la demi-heure que je vous ai promise, mademoiselle Butler.

Mme Cynthia Butler (agent de liaison, la Ligue La Leche du Canada): Je vous remercie beaucup. Je suis très heureuse d'être ici. Comme la plupart d'entre vous le savez probablement déjà, la Ligue La Leche du Canada est une organisation nationale et internationale qui fournit de l'information et de l'encouragement aux femmes qui veulent nourrir leur bébé au sein. Cela fait un peu changement du domaine de la personne qui m'a précédée.

En 1979, la Ligue La Leche a travaillé avec Santé et Bien-être Canada et la Société canadienne de pédiatrie pour produire des renseignements à l'intention des professionnels de la santé, des médecins du Canada. Dans la documentation, nous avions inclus une affiche d'une mère allaitant son enfant. La légende disait: «L'humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner». C'est là le credo de l'Organisation mondiale de la santé. Donner ce qu'il y a de meilleur et rien d'autre.

Les nourrissons et les enfants ne peuvent parler pour eux-mêmes, et nous devons donc faire attention pour que les nourrissons et les jeunes enfants reçoivent ce qu'il y a de mieux. La petite enfance dure très peu longtemps, comme nous l'avons déjà dit. Les besoins des nourrissons sont assez élémentaires, mais parce qu'ils semblent tellement simples nous supposons peut-être qu'il est facile d'y répondre et que n'importe quelle personne convient à la tâche.

L'Organisation mondiale de la santé, Santé et Bien-être Canada et la Société canadienne de pédiatrie ainsi que tous les ministères provinciaux de la Santé recommandent que les nourrissons soient nourris au sein au moins pendant leur première année de vie. Tous les bébés, si on leur présente le sein après l'accouchement, apprendront naturellement à se nourrir au sein. Ils reçoivent ainsi le colostrum qui convient parfaitement à leurs besoins; ils apprennent à reconnaître l'odeur et le toucher de leur mère; ils ont les mêmes colonies de bactéries sur leur peau et dans leur corps que leur mère; et ils continueront de se nourrir au sein et de bien se développer jusqu'à ce qu'ils aient besoin d'aliments additionnels vers l'âge de six mois. Ils peuvent encore continuer à se nourrir au sein pendant une, deux, trois ou plusieurs années. Si on pouvait donner le choix au bébé, le bébé choisirait certainement d'être nourri au sein.

Les enfants nourris au sein se portent beaucoup mieux et grèvent beaucoup moins notre régime d'assurance-maladie. Beaucoup de mères choisissent d'allaiter, mais y renoncent au bout de quelques semaines ou de quelques mois parce qu'elles croient qu'elles n'ent pas suffisamment de lait, ou parce qu'elles n'ont pas le soutien de leur mari ou leur medecin ou

[*Text*]

Although infant formula companies have backed off a bit, they still provide free samples to new mothers through hospitals and promote the sale of bottles, special bottle nipples and early solid food. Drugstores and supermarkets often advertise formula, and this is contrary to the World Health Organization code of marketing breast-milk substitutes.

Breast-feeding cannot be done long distance. Babies and mothers must be together for feeding and therefore close by to one another most of the time, particularly during the first year. Ironically, in 1986 more and more women are breast-feeding their babies, and there is more and more pressure on women to return to paid employment and leave their babies in day care, as though the importance of their presence to their baby is totally interchangeable with another warm human being.

Women, like men, have many talents to contribute to the economy. More and more women working in key positions could definitely improve the quality of life. As well, it is paid employment that gives one status. Merely being a mother or offering volunteer time does not carry the status that being paid for something does.

Breast-feeding is undeniably important to the development of the human infant. It has many benefits for the mother as well. Therefore, ways must be found to ensure that babies are breast-fed and cared for principally by their mothers for at least the first year; to ensure that women are able to defer their contribution to the economy at the extended leaves you brought up earlier; to have their babies with them or close by; to have excellent substitute child care nearby where they can visit their baby during the working day; to work shorter hours so they are not away from their babies for long periods of time; or to work flexible hours, so child care can be shared by someone who wants to share a long-term bond with that particular baby.

• 1620

Grandparents, friends and relatives, who would give warm, loving care, are preferable to a care-giver who will walk out of a baby's life and never be seen again. As a nurse I know I can give quality care—and I have—to sick children, but how much better it is when this infant attachment can grow into a life-long relationship.

Babies and young children are often left to cope with their needs unmet in less-than-ideal situations, because their mothers or their fathers or their guardians think their own

[*Translation*]

encore parce qu'elles doivent reprendre le travail et qu'elles n'ont pas le choix.

Bien que les compagnies qui fabriquent des succédanés de lait maternel aient diminué quelque peu leurs efforts de commercialisation, ils continuent de fournir des échantillons gratuits aux nouvelles mères dans les hôpitaux et de promouvoir la vente de bouteilles, des tétines spéciales et d'aliments solides introduits très tôt dans l'alimentation du nourrisson. Les pharmacies et les supermarchés annoncent souvent ces produits, et cela est contraire au Code de l'Organisation mondiale de la santé sur la commercialisation de succédanés de lait maternel.

Il n'est pas possible d'allaiter un bébé à distance. Les bébés et les mères doivent être ensemble pour l'allaitement, et donc à proximité l'un de l'autre la plupart du temps, surout pendant la première année. Il est ironique qu'en 1986, de plus en plus de femmes allaitent leurs bébés et qu'en même temps il y ait de plus en plus de pression exercée sur les femmes pour retourner à un emploi salarié et laisser leurs bébés en garderie, comme si leur présence auprès du bébé était totalement remplaçable par celle d'un autre être humain.

Les femmes comme les hommes, ont beaucoup à contribuer à l'économie. Une augmentation du nombre de femmes dans les positions-clés pourraient certainement améliorer la qualité de la vie. De plus, le fait d'être rémunéré est une condition du prestige dans notre société. Le fait d'être une mère ou de faire du travail bénévole n'a tout simplement pas le même poids que d'être rémunérée.

L'alimentation au sein est sans contredit importante pour le développement du nourrisson. Elle comporte aussi de nombreux avantages pour la mère. Il faut donc trouver des moyens d'assurer que les nourrissons sont nourris et soignés surtout par leur mère pendant au moins la première année de leur vie. Il faut faire en sorte que les mères puissent remettre à plus tard leur contribution à l'économie au moyen des congés prolongés dont vous avez parlé plus tôt, qu'elles aient leurs bébés avec elles ou à proximité, qu'elles aient des services de garde excellents près de leur lieu de travail où elles pourront visiter leurs bébés pendant la journée, qu'elles travaillent de moins longues heures pour qu'elles ne soient pas éloignées de leurs bébés trop longtemps, qu'elles puissent travailler avec un horaire flexible, de sorte que les soins de l'enfant peuvent être partagés par quelqu'un qui veut s'occuper à long terme de cet enfant.

Les grands-parents, les amis ou les parents, qui peuvent donner des soins chaleureux et attentifs, sont préférables à l'éducateur qui ne fera que passer dans la vie du bébé. À titre d'infirmière, je sais que je peux donner des soins de qualité—et je l'ai fait—à des enfants maldes, mais combien préférable il serait que l'attachement à l'enfant soit le début d'une relation qui dure toute la vie.

Souvent, on ne répond pas aux besoins des bébés et des jeunes enfants, on les plaçant dans des situations moins qu'idéales, parce que la mère, le père ou le gardien pense que

[*Texte*]

needs are more important, or society will not yield to meet the needs of these babies.

Perhaps we ought to ask why the cost of living is so high that a mother has to work when her child is a baby. And also, if she is only having one or two children, why is it not possible for her to be with those children for one or two or three years? Is it because there is a tremendous pressure on women to return to their jobs? Is baby care and child care considered such meaningless work that she feels compelled to return quickly to paid employment? Is day care considered better than she can provide herself? Does it seem to be endorsed by the government?

The difference between a well-mothered child and one that is not well-mothered is most apparent to the discerning eye. Society cannot afford children who are not well-mothered. They do not learn well, they are disruptive, and can ultimately cost society a great deal.

Another presenter to this committee commented that 69% of mothers with babies in day care would stay home with their babies if they could. Homemaking and child care skills are indeed skills, and are extremely underrated. Any woman who has successfully juggled child care, home management and volunteer activities has achieved a great deal, and more and more women are given recognition for this, but more recognition is needed in terms of increased self-esteem, qualifications for jobs, perhaps tax deductions, or pension considerations.

But if mothers of babies are going to work, breast-feeding couples have special considerations that have been ignored up until now. In the report that was just issued in 1986 on child care, there is actually only one paragraph in here on breast-feeding, and it just mentions that it is recommended by the Canadian Pediatric Society. There is also another little short paragraph saying that in 1921, nursing mothers in British Columbia were given up to half-hour periods in their working day to go to breast-feed their babies. The report *Child at Risk*, which was issued a few years ago, makes as one of its recommendations the encouragement of breast-feeding.

There are some special considerations to encourage breast-feeding to continue when a woman returns to paid employment. The climate should be accepting and encouraging of breast-feeding. Employers should understand and provide necessary accommodations for breast-feeding mothers. The general public needs to understand and believe that it is quite possible to return to work when breast-feeding.

Many breast-feeding mothers report embarrassment to tell their employers or their co-workers they are breast-feeding. These women may need a private place, not a bathroom, to pump milk if they are away from their babies for a long time and a refrigerated space to store that pumped milk to take to the sitter to give to the baby.

If a baby is in day care, mothers need to understand it is healthy for their small children to become attached to their

[*Traduction*]

ses propres besoins sont plus importants, ou parce que la société ne veut pas céder et répondre aux besoins de ces bébés.

Peut-être devrions-nous demander pourquoi le coût de la vie est si élevé qu'une mère doit travailler quand son enfant est un bébé. Et si elle n'a qu'un ou deux enfants, pourquoi ne lui est-il pas possible de rester avec ses enfants pendant un an, deux ou trois ans? Les femmes subissent-elles tant de pression pour retourner à leur travail? Est-ce que le soin des enfants et des bébés est considéré comme tellement peu important qu'elle se sent obligée de retourner rapidement à un travail rémunéré? Est-ce qu'on pense que la garderie peut offrir de meilleurs soins que ceux qu'elle est en mesure de fournir? Est-ce que cette tendance tend à être appuyée par le gouvernement?

La différence entre un enfant qui a reçu de bons soins maternels et celui qui n'en n'a pas reçus est très évidente pour la personne avertie. La société ne peut pas se permettre d'avoir des enfants qui ne reçoivent pas des bons soins maternels; ils n'apprennent pas bien, ils sont perturbateurs, et ils peuvent un jour coûter très cher à la société.

Un autre témoin a dit que 69 p. 100 des mères dont les nourrissons sont en garderie resteraient à la maison avec leurs nourrissons si elles le pouvaient. Tenir maison et s'occuper des enfants sont de véritables habiletés, qui sont très sous-estimées. Toute femme qui sait combiner le soin des enfants, la tenue de maison et les activités bénévoles a déjà beaucoup accompli, et on valorise de plus en plus les femmes qui le font, mais il est nécessaire de les valoriser encore plus en termes de dignité, de qualification professionnelle, peut-être de déductions d'impôt, ou de régime de pensions.

Mais si les mères de bébés retournent au travail, les couples dont la mère allaite l'enfant ont des préoccupations spéciales qui, jusqu'ici, ont été négligées. Dans le rapport publiée en 1986 sur la garderie, il n'y a qu'un seul paragraphe sur l'allaitement, qui ne fait que mentionner que l'allaitement est recommandé par la Société canadienne de pédiatrie. Il y a aussi un autre bref pararaphe qui dit qu'en 1921, en Colombie-Britannique, les mères qui allaitaient avaient jusqu'à une demi-heure pendant leur journée de travail pour allaiter leurs bébés. Le rapport «L'enfant en péril», publié il y a quelques années, recommande qu'on encourage l'allaitement.

Il y a certaines mesures spéciales à prendre pour inciter la femme qui retourne au travail à continuer d'allaiter. Le climat social devrait l'appuyer et l'encourager dans sa décision d'allaiter. Les employeurs devraient comprendre les besoins des mères qui allaitent, et leur fournir les locaux voulus. Le public doit comprendre et croire qu'il est possible de retourner au travail tout en allaitant son enfant.

Beaucoup de mères qui allaitent rapportent qu'elles sont gênées de dire à leur employeur ou à leurs collègues de travail qu'elles allaitent. Ces femmes auraient besoin d'un endroit privé, non pas une salle de bains, pour extraire leur lait quand elles sont loin de leur bébé pour une période de temps, et un endroit réfrigéré pour garder le lait que la gardienne donnera au bébé.

Si le bébé est en garderie, la mère doit comprendre qu'il est sain pour un petit enfant de s'attacher à la personne qui s'en

[*Text*]

care-giver. In fact, it is an excellent sign that a child is receiving good care. She should not be jealous, but accept and encourage that. They should be aware that the child may at times reject them after absences, but realize that the baby wants to be held and wait patiently and sit close to the child.

• 1625

A lot of working mothers find it desirable to sleep close to their babies. The passive closeness of parents and children at night helps to offset the daily separations. Mothers can feed their babies easily and they both get their rest.

In our culture, few people realize that young children can continue to nurse for two or three or more years. This is more acceptable in more primitive cultures, but it has many advantages for the child and the mother in maintaining and developing their relationship and in the nutritional and immunological benefits to the child. Continuing this relationship would surely benefit the child of a working mother, and it would be fairly easily maintained because the child is on other foods and the amount of milk and the frequency of nursing is not so important.

Many women mistakenly believe it is impossible to continue breast-feeding when they return to work. The older the baby, the easier it is. Young babies under five months can often be taken to the workplace, depending on the conditions of the workplace. In fact, some infants have gone with their mothers to work right through toddlerhood and pre-school years. Work can be done at home, sandwiched around child care, with help from a spouse or baby-sitter. Mothers who continue to breast-feed maintain that unique maternal bond that can be so easily diminished when others can feed their babies.

In most other cultures, it seems children under three are generally cared for at home by their mother or some significant other person. Israel allows breast-feeding mothers to work one hour less per day than others. Many aboriginal people take their babies wherever they go, while they perform their necessary tasks. Small babies are a joy to see and would probably brighten up our world a great deal if we saw more of them every day.

There is really too much separation of human beings by age in our culture. In 1984, the United States Surgeon General's report on breast-feeding and human lactation made recommendations for breast-feeding in the workplace. According to this report, many barriers currently exist at work and school which can negatively influence a woman's decision to breast-feed and her breast-feeding experience.

[*Translation*]

occupe. En fait, cela montre clairement que l'enfant reçoit de bons soins. La mère ne devrait pas être jalouse, elle devrait au contraire accepter et encourager cette relation. Elle devrait être consciente du fait que l'enfant peut la rejeter parfois après une absence, mais aussi se rendre compte que l'enfant veut être dans ses bras, et qu'il suffit d'attendre patiemment et de rester avec lui.

Beaucoup de mères qui travaillent trouvent qu'il est souhaitable de dormir près de leurs bébés. La proximité passive de la mère et de l'enfant la nuit compense les séparations quotidiennes. La mère peut plus facilement nourrir son enfant, et ils peuvent tous deux mieux se reposer.

Dans notre culture, peu de gens savent que de jeunes enfants peuvent continuer d'être allaités pendant deux ou trois ans, ou même plus. C'est un comportement qui est considéré comme plus acceptable dans les sociétés primitives, mais en fait, il offre beaucoup d'avantages à la mère et à l'enfant, en aidant à maintenir et à développer leur relation, et en donnant à l'enfant des avantages nutritionnels et immunologiques. Maintenir l'allaitement serait sûrement à l'avantage de l'enfant d'une mère qui travaille, et serait relativement facile à faire puisque l'enfant prend d'autres aliments et que la quantité de lait et la fréquence de l'allaitement perdent de leur importance à mesure que l'enfant grandit.

Beaucoup de femmes croient, à tort, qu'il leur est impossible de continuer d'allaiter leur enfant quand elles retournent au travail. Plus le bébé est âgé, plus le maintien de l'allaitement est facile. Les jeunes bébés de moins de cinq mois peuvent souvent être amenés sur le lieu de travail, si les conditions de celui-ci le permettent. En fait, certains bébés sont allés avec leur mère au travail jusqu'à l'âge pré-scolaire. Ou bien, le travail peut être fait à la maison, combiné avec les soins à l'enfant, avec l'aide du conjoint ou d'une gardienne. Les mères qui continuent d'allaiter entretiennent ce lien maternel unique qui peut si facilement perdre de son importance si d'autres nourrissent l'enfant.

Dans la plupart des autres cultures, il semble que les enfants de moins de trois ans sont généralement gardés à la maison par leur mère ou une autre personne qui joue un rôle important dans leur vie. L'État d'Israël permet aux femmes qui allaitent de travailler une heure de moins par jour que les autres employés. Chez nombre de peuples aborigènes, les femmes amènent leurs bébés partout où elles vont, tandis qu'elles vaquent à leurs occupations. Les jeunes bébés font plaisir à voir, et ils contribueraient sûrement à rendre notre monde plus agréable si on les voyait davantage.

Dans notre culture, les êtres humains sont vraiment trop séparés sur la base de l'âge. En 1984, le rapport du *Surgeon General* aux États-Unis sur l'allaitement a fait des recommandations pour que l'on permette l'allaitement sur le lieu de travail. D'après ce rapport, il existe encore beaucoup d'obstacles au travail et à l'école qui peuvent avoir une incidence négative sur la décision d'allaiter et sur l'expérience même de l'allaitement.

[*Texte*]

These barriers include lack of information on the part of the lay public, including women themselves, employers, health providers and other support persons to whom the mother may turn for assistance and or advice; logistic elements such as how, when, how often and where to nurse her baby or to empty her breasts when separated from the baby and to store milk for later use—a social, psychological and political climate which significantly separates the worlds of work and home and their related roles.

The working, breast-feeding mother often receives negative messages about her efforts, specifically that she is attempting to combine mutually incompatible roles and threatening the decisions others have made to keep the worlds of work and home separate and unrelated to one another. In addition, adequate data necessary to direct effective promotional efforts to working women and to those who influence them are not available. Also lacking is the appropriate support system; that is, pre-natal care, paid maternity leave and flexible work arrangements which are essential for the success of programs designed to promote breast-feeding by working mothers.

The strategies they suggest in the report are to develop a public health service initiative that would help to ensure the rights of all mothers to make and implement an informed choice about infant feeding. This effort should be targeted but not limited to employers, unions, educational institutions, health care providers and social service agencies. Particular attention should be directed to employers of certain job categories; that is, domestic employees in which minority and low-income women are often over-represented.

The initiatives should include at least the following: the development and distribution of information packets for prospective breast-feeding mothers, major employer groups, health professionals and agencies serving women and infants. These packages should specifically address logistical and support elements relating to employment, school and breast-feeding, collection and dissemination of current information about existing programs for employed breast-feeding mothers, the allocation of funds for data collection on populations potentially affected and the studies of employed breast-feeding mothers. These packages should also specifically address evaluation of program components, projects to demonstrate how to facilitate breast-feeding for working women, including some with emphasis on minority and low-income women, exploration of legislation related to federal, state and local tax incentives for those who successfully implement breast-feeding programs in work and school settings, to examine institutional policies which interfere with culturally appropriate choices of infant feeding in work, school and other institutional settings and to encourage the development and accessibility of appropriate support systems in the world of work, pre-natal care, social and nutritional services, paid maternity leave, child care and alternative types of work arrangements such as flex time and job sharing.

[*Traduction*]

Ces obstacles comprennent le peu de renseignements dont dispose le public, y compris les femmes elles-mêmes, les employeurs, les professionnels de la santé et les autres personnes à qui la mère pourrait demander de l'aide ou des conseils. Les gens ont peu d'information sur la logistique de l'allaitement, c'est-à-dire où, quand, comment, et à quelle fréquence la mère doit nourrir son enfant ou extraire le lait si elle est séparée du bébé, et comment entreposer le lait pour qu'il soit utilisé plus tard. C'est donc tout un climat social, psychologique et politique qui divise le travail et le foyer et leurs rôles qui pourtant sont liés.

La femme qui travaille et qui allaite reçoit souvent des messages négatifs au sujet de ses efforts, dans la mesure où elle essaye de combiner des rôles incompatibles et où elle menace la décision que d'autres ont prise de maintenir la division entre le travail et le foyer. En outre, les données nécessaires pour promouvoir de façon efficace l'allaitement auprès des femmes qui travaillent et des personnes qui les influencent ne sont pas disponibles. Il manque aussi un système de soutien approprié, c'est-à-dire, des soins prénataux, un congé de maternité payé et des horaires de travail flexibles, qui tous sont essentiels au succès d'un programme conçu pour promouvoir l'allaitement chez les femmes qui travaillent.

La stratégie proposée dans le rapport est la mise sur pied d'un programme de santé publique qui verrait à assurer le droit de toutes les mères de prendre et de mettre en pratique une décision informée sur l'allaitement. Ce programme devrait viser les employeurs, les syndicats, les institutions d'enseignement, les professionnels de la santé, les agences de service social, sans pour autant s'y limiter exclusivement. Une attention particulière devrait être portée aux employeurs de certaines catégories d'emplois, c'est-à-dire, les employés de maison dont la majorité sont souvent des femmes à faible revenu et membres d'une minorité.

Le programme devrait comprendre au moins les éléments suivants: la préparation et la distribution de documentation à l'intention des femmes qui pourraient allaiter, des principaux groupes d'employeurs, des professionnels de la santé et des agences qui s'occupent des femmes et des jeunes enfants. Cette documentation devrait porter spécifiquement sur les éléments de logistique et de soutien ayant trait à l'emploi, à l'école et l'allaitement, à la compilation et la diffusion de renseignements actuels sur les programmes existants pour les mères qui allaitent et qui travaillent, à l'allocation de fonds pour la collecte de données sur des populations que la question peut concerner, et à des études sur les femmes qui travaillent et qui allaitent. Cette documentation devrait aussi porter spécifiquement sur l'évaluation des programmes, sur des projets qui montrent comment faciliter l'allaitement pour les femmes qui travaillent, avec une attention spéciale portée aux femmes à faible revenu et aux femmes membres d'une minorité, et sur l'étude de la législation liée aux mesures fiscales, fédérales, provinciales et municipales qui vise à encourager ceux qui mettent sur pied des programmes d'allaitement sur le lieu de travail ou à l'école. La documentation devrait aussi étudier les politiques institutionnelles qui entravent le choix d'allaiter au travail, à l'école ou dans d'autres cadres institutionnels, et encourager le développement et l'accessibilité de systèmes de

[*Text*]

• 1630

I came across this paper in preparing my brief just this week. It was published in *The Canadian Family Physician* and it discussed breast-feeding and the working mother.

The Chairman: Perhaps you could just table that for us, if you could, Cynthia, for the sake of time. We will add it to your brief.

Ms Butler: All right. I was just going to read some of the World Health Organization recommendations, but it is essentially what I have already said.

The Chairman: Thank you very much.

Ms Butler: You are very welcome.

Mrs. Pépin: I understand very well the subject you are talking about, because I worked for the World Health Organization for many years.

Ms Butler: Oh, yes.

Mrs. Pépin: I am a former nurse also. When I was listening to you speaking about breast-feeding, I think that we need an education campaign on breast-feeding, not only for working mothers but for everybody.

Ms Butler: That is right.

Mrs. Pépin: It seems that you are speaking about child care and mothers who are working outside the home. But I think that we do not have many statistics about mothers who are staying home and who breast-feed their children.

Ms Butler: Yes, yes.

Mrs. Pépin: I would be quite interested to find out how many mothers are breast-feeding their children, the ones who are working outside and the ones who are working inside the home. I agree that it is very important and this is the best thing that a child can get. But also when you were speaking about child care, you were saying how good it would be and that it would be the best situation to keep the mother with her child. But I think the reality in 1986 is that many parents or many mothers cannot do it.

Ms Butler: I know.

Mrs. Pépin: So I only want to say that as much as I agree with you, and I do think that breast-feeding is the best thing to give, I do not think that the mothers who are staying at home do it as much or better than the ones working outside.

Ms Butler: There is a growing number of breast-feeding mothers, whether they are working or not working. But a large number of them will quit at two months or three months.

[*Translation*]

soutien appropriés dans le cadre du travail, des soins prénataux, des services sociaux et nutritionnels, du congé de maternité payé, des garderies et des autres arrangements possibles au niveau de l'emploi tels que des horaires flexibles ou le partage de l'emploi.

En préparant mon mémoire cette semaine, j'ai trouvé cet article, publié dans *Le médecin de famille canadien*, et qui traite de l'allaitement et de la mère au travail.

La présidente: Peut-être est-ce que vous pourriez tout simplement nous le soumettre, Cynthia, parce que nous disposons de très peu de temps. Nous l'ajouterons à votre mémoire.

Mme Butler: D'accord. Je voulais simplement lire quelques recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, mais essentiellement, elles vont dans le sens de ce que j'ai déjà dit.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

Mme Butler: Cela m'a fait plaisir.

Mme Pépin: Je comprends très bien le sujet dont vous parlez, parce que j'ai travaillé pour l'Organisation mondiale de la santé pendant plusieurs années.

Mme Butler: Ah oui.

Mme Pépin: Je suis moi aussi une ancienne infirmière. En vous écoutant parler de l'allaitement, j'ai pensé que nous avions besoin d'une campagne d'éducation sur l'allaitement, non pas seulement pour les mères qui travaillent, mais pour tout le monde.

Mme Butler: C'est exact.

Mme Pépin: Vous semblez parler de garderies et de mères qui travaillent à l'extérieur de la maison. Mais je pense que nous ne disposons pas de beaucoup de statistiques sur les mères qui restent à la maison et qui allaitent leurs enfants.

Mme Butler: Oui, oui.

Mme Pépin: Cela m'intéresserait beaucoup de savoir combien de femmes allaitent leurs enfants, tant les femmes qui travaillent à l'extérieur que celles qui travaillent à la maison. Je suis d'accord avec vous que l'allaitement est très important, et que c'est la meilleure chose pour un enfant. Mais quand vous parliez des soins aux enfants, vous disiez combien il serait idéal pour la mère de rester avec son enfant. Mais je pense qu'en réalité, en 1986, peu de parents ou de mères peuvent le faire.

Mme Butler: Je le sais.

Mme Pépin: Ce que je veux dire donc, même si je suis tout à fait d'accord avec vous, et je pense vraiment que l'allaitement est la meilleure chose pour l'enfant, c'est que je ne pense pas que les mères qui restent à la maison allaitent autant ou mieux que les mères qui travaillent à l'extérieur.

Mme Butler: Il y a un nombre croissant de mères qui allaitent, qu'elles travaillent ou non. Mais beaucoup d'entre elles cesseront d'allaiter quand l'enfant aura deux ou trois mois.

[*Texte*]

Mrs. Pépin: Yes.

Ms Butler: This is what your latest statistics show. There is not enough support in our general culture for these mothers.

Mrs. Pépin: I have a daughter who is 23 years old; when I gave birth to her, on a floor of 60 patients there were only 3 of us who were breast-feeding. So I think that after 20 and some years, there is still lots of education needed.

Ms Butler: About 85% of your hospitals in Ottawa, or up to 80% in our hospitals, the mothers are breast-feeding on discharge.

Mrs. Pépin: That is good.

Ms Butler: But a lot of them will give it up at six months or at two months because they do not think they have enough milk.

Mrs. Pépin: We had suggestions, when they were speaking about parenting courses, that they could be given in schools. I think that part of the education could be included.

Ms Butler: It should definitely be part of family life education.

Mrs. Pépin: I think that maybe it would be easier and we would have better success if it was learned at an early age.

Ms Butler: Oh, for sure.

• 1635

Mrs. Pépin: You mentioned also that you think that a bond between the mother and the children is—not stronger but—

Ms Butler: It is enhanced by breast-feeding.

Mrs. Pépin: But if a person puts her children in a child care—maybe I misunderstand that. I believe there was a study showing that the bond is not as strong. The children seem to like their guardian or their keeper—

Ms Butler: Oh, often they will; they definitely make an attachment to their babysitter.

Mrs. Pépin: We had a long discussion on that with researchers who told us that there was no study that indicated the bond created in the child care is a bad one and—

Ms Butler: No, it is not a bad one.

Mrs. Pépin: —that it could be against, let us say, the parents who want to have their children in those centres.

Ms Butler: But some women do not understand that their children are going to attach themselves to these people. I think it is a basic immaturity perhaps. They are jealous because the baby would like to go to the care-giver when they are hurt or whatever.

Mrs. Pépin: But there is no study that shows, let us say, the love or the affection they are showing to the care-giver, is—

[*Traduction*]

Mme Pépin: Oui.

Mme Butler: C'est ce que démontrent les dernières statistiques; notre culture ne donne tout simplement pas assez d'encouragement à ces mères.

Mme Pépin: J'ai une fille de 23 ans; quand elle est née, sur un total de 60 patientes dans le département de maternité, il n'y avait que trois d'entre nous qui allaitions. Je pense donc qu'après quelque 20 ans, il reste encore beaucoup d'éducation à faire.

Mme Butler: Environ 85 p. 100 des mères qui viennent d'accoucher dans les hôpitaux à Ottawa, et jusqu'à 80 p. 100 dans nos hôpitaux, allaitent leurs bébés au moment où elles quittent l'hôpital.

Mme Pépin: C'est très bien.

Mme Butler: Mais beaucoup d'entre elles abandonneront à deux mois ou à six mois parce qu'elles croient qu'elles n'ont pas assez de lait.

Mme Pépin: Nous avons eu des témoins qui parlaient de cours aux parents et qui suggéraient que ces cours soient donnés dans les écoles. Je pense que ces cours pourraient porter en partie sur l'allaitement.

Mme Butler: L'allaitement devrait certainement faire partie de l'éducation sur la vie de famille.

Mme Pépin: Je pense que l'allaitement serait sans doute plus facile et qu'il aurait plus de succès si les jeunes apprenaient tôt de quoi il s'agit.

Mme Butler: Certainement.

Mme Pépin: Vous avez aussi dit que le lien entre la mère et l'enfant est—non pas renforcé mais . . .

Mme Butler: Enrichi par l'allaitement.

Mme Pépin: Mais si la mère place ses enfants en garderie—peut-être ai-je mal compris. Je crois qu'il y a une étude qui montre que le lien n'est pas aussi fort. Les enfants semblent aimer la personne qui s'occupe d'eux . . .

Mme Butler: Cela arrive souvent; ils s'attachent certainement à leur gardienne.

Mme Pépin: Nous avons eu une longue discussion à ce sujet avec des chercheurs qui nous ont dit qu'il n'y a aucune étude qui démontre que le lien créé en garderie est mauvais et . . .

Mme Butler: Non, ce n'est pas une mauvaise chose.

Mme Pépin: . . . que le lien pourrait créer une certaine animosité à l'endroit des parents qui veulent placer leurs enfants en garderie.

Mme Butler: Mais il y a des femmes qui ne comprennent pas que leurs enfants vont s'attacher aux personnes qui s'en occupent. Je pense que c'est peut-être un signe d'immaturité. Elles sont jalouses parce que le bébé se tourne vers l'éducateur quand il a mal ou pour toute autre raison.

Mme Pépin: Mais il n'y a pas d'étude qui montre que l'amour ou l'affection qu'ils portent à l'éducateur est . . .

[*Text*]

Ms Butler: There is no study showing it interferes with the affection a child feels for his mother, no, there is none at all. It is just that some women do not understand that their children are going to react like this.

The Chairman: Thank you, Madam Pépin. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: I will not take time for a question. I just wanted to thank you very much. I think this has been a very important presentation. As you have pointed out, Katie Cooke's emphasis was very weak on this subject, and I would think this would be very useful to us. We have heard from several day care centres—I am thinking particularly of nurses who want to have day care near them when they are nursing, and also students at university and staff. It is very easy for them to come and go between the infant and the centre to maintain the nursing. I think that is probably a good arrangement, but not always possible of course. But I want to thank you very much.

Ms Butler: Thank you.

The Chairman: Just a short question, Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: I just have one curiosity. The brief ends with a quote from Einstein about how courageous we have to be to run against prevailing wisdom. Perhaps you could specify for me what the prevailing wisdom is that we have to have the courage to run against.

Ms Mitchell: It may not be here.

Ms Butler: I guess it is what Ms Mitchell was just mentioning, that breast-feeding has been overlooked and that babies need their mothers. We often think that day care is terrific for everybody, but I think a lot of women sometimes do not even really want to leave their children. But it is the socially acceptable thing to do. That is what women in 1986 are doing.

Mr. Hawkes: The pressure is to leave rather than to stay.

Ms Butler: Yes.

The Chairman: Thank you for bringing a new perspective to the briefs that we have had so far. I appreciate the time you have taken to be with us.

Ms Butler: It is nice to be here.

The Chairman: Thank you. We will hear next from the Salvation Army. We have Captain Bruce Power, Colonel Roy Calvert, and Rohan Nanayakkara. Good afternoon, gentlemen, and welcome.

Captain Bruce Power (The Salvation Army): Thank you.

Mr. Rohan Nanayakkara (The Salvation Army): We have been introduced, so perhaps Captain Power could begin to deliver the presentation. We would prefer not to read it. We would like to paraphrase it verbally and then have you ask us questions. Would that be okay?

[*Translation*]

Mme Butler: Il n'y a pas d'étude qui démontre que cette affection fait obstacle à l'amour que l'enfant éprouve pour sa mère, non, aucune. Seulement, certaines femmes ne comprennent pas que leurs enfants réagissent ainsi.

La présidente: Je vous remercie, madame Pépin. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Je ne vais pas prendre le temps de poser une question. Je voulais seulement vous remercier. Je crois que votre présentation a été très importante. Comme vous l'avez signalé, Katie Cooke a très peu mis l'accent sur ce sujet, et je pense que votre exposé pourrait nous être très utile. Nous avons entendu plusieurs représentants de garderies—et je pense en particulier aux infirmières qui veulent avoir des garderies près de leur lieu de travail, tout comme les étudiants et le personnel à l'université. Il leur serait ainsi très facile d'aller voir l'enfant pendant les heures de travail. Je pense que c'est probablement une bonne formule, mais qui n'est pas toujours possible évidemment. Mais je tiens à vous remercier.

Mme Butler: Je vous remercie.

La présidente: Seulement une brève question, monsieur Hawkes.

M. Hawkes: Il n'y a qu'une chose qui m'intrigue. Le mémoire termine avec une citation d'Einstein à l'effet qu'il faut être courageux pour aller à l'encontre de la sagesse populaire. Peut-être pourriez-vous me dire quelle est cette sagesse populaire à laquelle nous devons avoir le courage de nous opposer.

Mme Mitchell: Elle n'est peut-être pas ici.

Mme Butler: Je suppose que c'est ce que Mme Mitchell vient de dire, que l'allaitement a été négligé et que les bébés ont besoin de leur mère. Nous pensons souvent que la garderie convient à tous, mais je pense qu'il arrive à beaucoup de femmes de ne pas vraiment vouloir laisser leur enfant. Mais c'est le comportement qui est accepté socialement. C'est ce qu'on attend des femmes en 1986.

M. Hawkes: La pression sociale les amène à laisser leur enfant plutôt que de rester avec lui.

Mme Butler: Oui.

La présidente: Je vous remercie d'avoir apporté une nouvelle perspective aux mémoires que nous avons reçus jusqu'ici. Je vous suis reconnaissante d'avoir pris le temps de venir témoigner devant nous.

Mme Butler: Cela a été très agréable.

La présidente: Je vous remercie. Nous allons maintenant entendre les représentants de l'Armée du Salut. Nous avons le capitaine Bruce Power, le colonel Roy Calvert, et Rohan Nanayakkara. Bonjour, messieurs, et bienvenue.

Capitaine Bruce Power (Armée du Salut): Je vous remercie.

M. Rohan Nanayakkara (Armée du Salut): Nous avons déjà été présentés, alors le capitaine Power pourrait peut-être commencer. Nous préférerions ne pas lire motre mémoire; nous aimerions mieux en faire une paraphrase verbale et que

[*Texte*]

The Chairman: That would be fine.

Capt Powers: First of all, thank you for allowing us to appear today. I would like to guide you through the report and just highlight a few of the things that we think are important.

• 1640

We have tried to present a philosophical point of view of why the Salvation Army is involved in day care at all. We begin to address that on the first page where we say it is our purpose to make our facilities centres of caring in their context. Wherever we have a building we want to be caring for people in that community and providing support to people in that community.

As a response to community need we have started a number of different day care programs in different provinces. As I am sure you are well aware, every province has its own peculiarities, and so that is why we thought we had better try and give you an overview of why we are in the business of day care at all rather than try and deal with specific issues. We feel that our involvement in child care has been very positive for both the Salvation Army and the community.

Moving on to the second page, I would like to highlight there that we feel that in day care we want to support the entire family and that, by having other Salvation Army operations available either in the particular facility or through the Salvation Army in a community, we can offer services to the family that provide something of what the extended family used to provide in the community. Some of the things we list here are support, assurance, counsel, a listening ear, friendship.

I am the administrator of a day care centre in Winnipeg and I know that a large component of what my staff do is just be friends with parents and make them feel comfortable about the whole process of having their children involved in care. The more we can allow parents and children to feel that what is happening in the day care context is part of a family process in a sense, the happier we are with the kind of care we are able to provide.

I do not think I need to elaborate on the importance of day care and the fact that many families for various reasons need some kind of child care for their children. We think the important component we can offer is a quality program which is also concerned with the care we can provide to the total family. Because of that care to the family, we are comfortable with the kind of programs we operate.

We want parents to feel that we are working very much as a team, that we are not in opposition to them. Since our staff are spending, very often, more of the waking hours with the children than they are able to spend with the parents, we do not want to be adversaries. We want to be felt by the children

[*Traduction*]

vous nous posiez ensuite vos questions. Est-ce que cela vous convient?

La présidente: C'est parfait.

M. Powers: Je voudrais d'abord vous remercier de nous donner l'occasion de prendre la parole devant vous aujourd'hui. J'aimerais vous exposer les grandes lignes de notre mémoire et souligner pour vous ce que nous pensons être l'essentiel.

Nous avons essayé de présenter pourquoi, d'un point de vue philosophique, la question des garderies touche l'Armée du Salut. Nous traitons cette raison à la première page quand nous disons que notre but est de rendre nos établissements, dans le cadre des besoins auxquels elles répondent, des centres de services axés sur les besons humains. Partout où nous sommes établis, nous essayons de répondre aux besoins des gens de cette communauté et de leur fournir un soutien.

En réponse à un besoin communautaire, nous avons mis sur pied plusieurs programmes de garderies dans différentes provinces. Comme vous le savez sûrement déjà, chaque province a ses propres caractéristiques, et c'est pourquoi nous avons pensé qu'il serait préférable de vous donner une vue d'ensemble des raisons qui nous ont conduits à nous occuper de garderies, plutôt que d'essayer de traiter de questions spécifiques. Nous pensons que notre travail dans les garderies a été très positif et pour l'Armée du Salut et pour la communauté.

À la deuxième page, j'aimerais souligner qu'en matière de garderies, nous voulons apporter un soutien à la famille entière et que, en offrant d'autres services de l'Armée du Salut, soit dans la même bâtisse ou dans d'autres établissements de l'Armée du Salut de la communauté, nous pouvons fournir à la famille des services semblables à ceux que la famille élargie fournissait autrefois. Certains des services mentionnés ici sont le soutien, l'encouragement moral, le counselling, une oreille attentive et l'amitié.

Je suis administrateur d'une garderie à Winnipeg et je sais qu'une bonne partie du travail de mes employés consiste à être amis avec les parents et les rassurer au sujet du placement de leurs enfants en garderie. Plus nous pouvons permettre aux parents et aux enfants de sentir que le contexte de la garderie fait partie d'un processus familial, et plus nous sommes heureux du genre de services que nous pouvons fournir.

Je ne pense pas avoir besoin d'insister sur l'importance des garderies et sur le fait que beaucoup de familles, pour diverses raisons, ont besoin de faire garder leurs enfants. Nous pensons que ce qu'il y a d'important dans ce que nous offrons, c'est un programme de qualité appuyé par les services que nous pouvons fournir à la famille dans son ensemble. Parce que nous nous occupons de toute la famille, nous sommes heureux du genre de programme que nous avons.

Nous voulons que les parents sentent que nous travaillons en collaboration avec eux, que nous ne sommes pas en compétition avec eux. Parce que les enfants passent très souvent plus d'heures de veille avec nos employés qu'avec leurs parents, nous ne voulons pas être adversaires des parents. Nous voulons

[*Text*]

and the parents that we are very much a team, that we are working towards the same goals and objectives, that we have the same kind of compassion and understanding. The more we can do that, the better the care we feel we are able to offer. The more we can be friends and supportive to the parents, the more we feel the quality of the whole process of being involved in day care is enhanced.

We feel that our mandate is to function in a supportive role and so in our staff we are looking for not only technical training but also a quality of attitude and aptitude for the business of looking after children. Some people are able to offer a quality of care that other people cannot offer. That does not always show itself on a piece of paper. Sometimes it just comes through your experience of dealing with various people.

In the centre I am involved in we are fortunate to be in a province which has school-age child care as well, and we run an integrated program which deals with both pre-school children and school-age children. We have found that to be very positive in that it is, again, a more normal kind of family structure so that siblings who are in a family can be in the same child care facility and they can relate to one another. They can also have activities which are geared toward their own age so that there is some of the normal kind of give and take between children of various ages. We have found that to be very positive.

• 1645

We are concerned about the provinces where there is no provision for the school-age child, the child particularly under 12, who is left at home or the parent has to try to make some kind of arrangements for . . . I guess my own feelings on this is that the kind of program we have been able to offer in Manitoba in our centre I think is very forward-looking and is of great support to the family. It keeps the family very much together as a unit, so that the children are in day care together.

The role of government: again, it was very difficult to write this paper dealing with all of the various provincial governments, so we have tried to overview some of the things that we see. Obviously we are concerned about the accessibility of day care, we are concerned about what access families have to day care when they need it, which of course is a major concern. But in looking at ways in which government can support day care at whatever level, I think one of the things would be just the sheer provision of information in a supportive way—to be providing outlines of programs, techniques that have worked, things that have functioned well, ideas.

You know, one of the shortages is often just ideas that you can try and say does this work or does this not work? Sometimes ideas will work in one community and not work in another but very often, we do not know about what is happening in other places because we just do not hear about it, for whatever reasons.

[*Translation*]

que les enfants et les parents sentent que nous formons une équipe, que nous avons les mêmes buts et les mêmes objectifs, et que nous avons la même sorte de compassion et de compréhension. Plus nous pouvons promouvoir ce sentiment de faire équipe, meilleurs sont les soins que nous pensons pouvoir offrir. Le fait d'être amis avec les parents enrichit, selon nous, le placement en garderie.

Nous pensons que notre mandat est d'assumer un rôle de soutien, et nous recherchons donc, quand nous embauchons nos employés, non seulement une formation technique, mais aussi certaines qualités au niveau de l'attitude et de l'aptitude en ce qui concerne la garde des enfants. Certaines personnes offrent des soins de qualité que d'autres personnes ne peuvent pas offrir. Cela n'est pas toujours manifeste sur papier. Quand on est habitué à traiter avec différentes personnes, on apprend à reconnaître ces qualités.

Dans notre province, nous avons la chance d'avoir un système de garderies périscolaires, et notre programme comprend des enfants d'âge pré-scolaire et d'âge scolaire. C'est une expérience très positive dans la mesure où cela permet de maintenir des liens familiaux, puisque des enfants de même famille sont dans la même garderie et peuvent donc interagir. Les enfants peuvent aussi avoir des activités adaptées à leur âge, ce qui favorise les échanges normaux entre les enfants de différents âges. Cela est, selon nous, très positif.

Nous nous inquiétons du fait que dans certaines provinces il n'y ait pas de garderies prévues pour les enfants d'âge scolaire, pour les enfants de moins de 12 ans, qui doivent rester seuls à la maison ou pour lesquels les parents doivent faire d'autres engagements . . . Je pense que le programme que nous fournissons au Manitoba dans notre garderie est d'avant-garde et constitue un grand appui à la famille. Il maintient l'unité familiale, en ayant les enfants d'une même famille dans la garderie.

Le rôle du gouvernement: Encore une fois, il était très difficile de faire porter ce mémoire sur tous les différents gouvernements provinciaux, et nous avons donc essayé de présenter un survol des choses ue nous constatons. Evidemment, nous sommes préoccupés par l'accessiblité à la garderie, de l'accès qu'ont les familles à la garderie quand elles en ont besoin, et c'est une préoccupation importante. Mais si on considère les façons dont le gouvernement pourrait appuyer les garderies, à tous les niveaux, je pense qu'une de ces façons serait de simplement fournir des renseignements pour venir en aide aux garderies, des indications sur la programmation, sur les techniques efficaces, sur les choses qui fonctionnent bien, en somme, des idées.

Vous savez, ce qui manque souvent, ce sont justement les idées que l'on peut essayer pour ensuite se demander, est-ce que cela fonctionne ou non? Parfois, les idées s'appliquent dans une communauté mais non dans une autre, mais très souvent, on ne sait pas ce qui se passe à d'autres endroits tout simple-

[*Texte*]

I think that the more information we can have about ways in which we can maximize the positive impact of child care while minimizing the negative impacts of child care, the better quality of care we can provide for the children and the more successful the whole long-term process of child care becomes.

One of our concerns with governments has been that sometimes, we are confronted with a bias against churches and church-run day cares and a support of a so-called value-free child care system or profit-making care, and I think thid is a great disadvantage.

Whenever we have encountered that kind of adversarial role on the part of government, I think it has been of detriment to what the whole process of child care is about—that there should be some options. I think families who have value systems, be they Christian or whatever kind of value systems, and who want spiritual values should have the option of sending their children to centres where that is upfront and spoken about.

I do not think we should be trying to indoctrinate people secretly, but I think if we have a spiritual component and we talk about it openly, the family understands what it is about and they can choose whether or not to participate. I think that very often, children are in so-called value-free care but there is a value system which is being taught and that, I think, is an issue which should be examined.

Because of this process, I think that very often, churches and other religious facilities are underutilized because congregations or groups are not prepared to open their building as a means of supporting the community and then get in conflict with the board of management of a day care when the intention is to do something positive for the community. They can end up in a state where they are in conflict with the centre and their only option is to ask them to leave, and I do not think that does anything for anyone. That is a little elaboration of page 8.

• 1650

Page 9 is concerned with funding. I do not want to rehash things you have probably spoken of in great detail.

I just want to highlight our conclusion on page 10. We feel the kind of day care we are able to offer in our centres, which involves the whole family, is a very positive experience. We think other facilities very often cannot match it because they do not have other programs to link families. We are concerned to try to improve and expand our involvement in day care with this intention of attempting to help the whole family. Finally, we believe the quality of care and commitment of the staff in our centres to the concept of community and the quality of care make our programs needed and desirable. Thank you for listening to a résumé longer than I intended.

[*Traduction*]

ment parce que l'information ne nous parvient pas, pour toutes sortes de raisons.

Je pense que plus on a d'informations sur la façon de maximiser l'effet positif de la garderie tout en minimisant son effet négatif, meilleurs sont les soins que l'on peut fournir aux enfants et, à long terme, plus le système de garderies connaîtra de succès.

Un de nos problèmes avec les gouvernements est que parfois, nous avons à faire face à un parti pris contre les églises et les garderies tenues par les églises, et en faveur d'un système de garderies qui se prétend neutre ou d'un système de garderies à but lucratif, et je pense que cette attitude est au désavantage du système de garderies.

À chaque fois que le gouvernement joue ce rôle de partie adverse, je pense que c'est au détriment de ce que devrait être un système de garderies—c'est-à-dire, un système qui offre des choix. Je pense que les familles qui ont un système de valeurs, chrétien ou autre, et pour qui les valeurs spirituelles sont importantes, devraient avoir le choix d'envoyer leurs enfants dans les garderies où leur système de valeurs est manifeste.

Je ne pense pas que nous devrions essayer d'endoctriner secrètement, mais s'il y a un aspect spirituel à notre oeuvre et que nous en parlons ouvertement, la famille peut comprendre de quoi il s'agit et décider si elle veut ou non y participer. Très souvent, les enfants sont dans une garderie prétendument neutre, mais elle enseigne en fait un système de valeurs; je pense que c'est une question qui devrait être étudiée.

À cause de cette opposition à un système de valeurs imposé, il arrive très souvent que les locaux dont disposent les églises ou autres groupes religieux soient sous-utilisés, parce que les congrégations ou les groupes ne sont pas prêts à mettre leurs locaux à la disposition de la communauté, pour ensuite entrer en conflit avec le conseil d'administration d'une garderie, alors que leur intention était de faire quelque chose de positif pour la communauté. Ils risquent d'entrer en conflit avec la garderie, et leur seule option est de leur demander de partir, et je pense que finalement la situation n'est pas à l'avantage de personne. Ce problème est exposé à la page 8 de notre mémoire.

La page 9 porte sur le financement. Je ne voudrais pas répéter des choses dont vous avez probablement déjà discuté en détail.

Je voudrais seulement souligner notre conclusion à la page 10. Nous pensons que le genre de services que nous offrons dans nos garderies, qui touchent la famille dans son ensemble, est une expérience très positive. D'autres centres souvent ne peuvent pas offrir des services semblables, parce qu'ils n'offrent pas d'autres programmes à la famille. Nous essayons d'améliorer et d'augmenter notre service de garderies en visant toujours à aider toute la famille. Enfin, nous croyons que la qualité des soins qu'offrent nos employés dans nos garderies, ainsi que l'importance qu'a pour eux le concept de communauté et de qualité des soins, rendent nos programmes

[*Text*]

The Chairman: Thank you, Captain Power. Madam Pépin.

Mrs. Pépin: I will be short. I want to congratulate these three men who came to speak on child care. We are very pleased. You mentioned you are offering services to the whole family. Do you have centres where you welcome mother, father and children? What do you mean by that?

Capt Power: Let us say a family comes to our centre for child care and they become interested and become friends with people on our staff. Very often the family will come in and seek counselling, either from a staff member or from ourselves, or they will come in and not formally ask for counselling. They will come and talk to someone and get things they have to deal with off of their plate, get some advice and encouragement.

Mrs. Pépin: Yes.

Capt Power: The things families used to do for one another . . . Because of distance and because of the breakup of the family in various ways . . . We have found people are very open and receptive to just having friends and people who care about them.

If someone comes and says need this kind of support or are having financial troubles, we can channel them into appropriate help. Perhaps we can do it. If we are not able to do it, someone else can do. It gives them a channel of access which supports more than the children who are involved.

Mrs. Pépin: How many centres do you have which provide child care services?

Capt Power: Twenty-two, in every province but Newfoundland.

Mrs. Pépin: At what age does it begin? Do you have infants? Does it begin at two years, two and a half years up to five, or all ages?

Colonel Ray Calvert (The Salvation Army): The majority would start at two. You might be interested to know in London and Calgary, where we operate children's villages, we have a highly specialized program for those who are mentally disturbed, pre-school children and developmentally delayed children, under expert staff. We are operating experimental programs as well.

Mrs. Pépin: That is very good. You spoke briefly of children under 12 years old. We find there is a big need for children after school between six and twelve years old. Are you able to provide that kind of service after school for children?

Capt Power: In the Province of Manitoba, there is a before-school, noon and after-school program. Our centre runs a pre-school component to our program and a noon and after-school program.

[*Translation*]

nécessaires et souhaitables. Je vous remercie de votre attention; mon résumé a été plus long que prévu.

La présidente: Je vous remercie, capitaine Power. Madame Pépin.

Mme Pépin: Je serai brève. J'aimerais féliciter ces trois messieurs qui sont venus nous parler des garderies. Nous vous en sommes très reconnaissants. Vous dites offrir des services à toute la famille. Avez-vous des centres où vous accueillez mère, père et enfant? Qu'entendez-vous pas là?

Capt Power: Supposons qu'une famille vienne à notre centre pour un service de garderie, qu'elle s'intéresse à notre oeuvre, et qu'elle devienne amie avec nos employés. Très souvent, une famille vient en quête de counselling, qui peut être fourni par un employé ou par un de nous, ou la famille vient à nous sans demander expressément le counselling. Les membres de la famille viennent pour parler à quelqu'un de leurs problèmes, pour obtenir des conseils ou un appui.

Mme Pépin: Oui.

Capt Power: C'est le genre de services que les familles avaient l'habitude de se rendre . . . À cause des distances, et à cause du morcellement de la famille . . . nous constatons que les gens sont très ouverts et très réceptifs à l'idée d'avoir des amis et des gens qui s'occupent d'eux.

Si quelqu'un vient et dit avoir besoin de ce genre de soutien, ou avoir des ennuis financiers, nous pouvons le guider vers une source d'aide appropriée. Peut-être pouvons-nous l'aider nous-mêmes; sinon, quelqu'un d'autre peut le faire. Cela lui donne donc accès à d'autres services que ceux qu'on offre aux enfants.

Mme Pépin: Combien de vos centres fournissent des services de garderie?

Capt Power: Vingt-deux centres, répartis dans toutes les provinces sauf Terre-Neuve.

Mme Pépin: À partir de quel âge prenez-vous les enfants? Avez-vous des nourrissons en garderie? Est-ce que vous prenez les enfants à partir de l'âge de deux ans, entre deux ans et demi et cinq ans, ou des enfants de tous les âges?

Le colonel Ray Calvert (Armée du Salut): La majorité des enfants commencent à l'âge de deux ans. Vous serez peut-être intéressée de savoir qu'à London et Calgary, où nous avons des villages d'enfants, nous avons un programme hautement spécialisé pour les enfants pré-scolaires mentalement handicapés et les enfants qui souffrent de retard de développement, dont s'occupe un personnel expert. Nous avons aussi des programmes expérimentaux.

Mme Pépin: C'est très bien. Vous avez parlé brièvement des enfants de moins de 12 ans. Nous avons constaté qu'il y a un besoin urgent de garderies après l'école pour les enfants entre six et douze ans. Est-ce que vous fournissez ce genre de services après l'école pour les enfants?

Capt Power: Dans la province du Manitoba, il y a un programme de garderie périscolaire. Notre garderie offre ce service et les enfants peuvent être gardés avant l'école, à l'heure du midi et après l'école.

[*Texte*]

It is very supportive to the family because our centre opens at 7 a.m. in the morning. We close at 6 p.m.. We are open 52 weeks a year. Summer holidays . . . Parents do not have to worry about day care in service days at school. March break, Christmas holidays . . . The list goes on and on. Whenever it is not a statutory holiday or they are not on holidays or doing something with their children, day care is available to the family.

Mrs. Pépin: How much does it cost?

Capt Power: The provincial government subsidizes families according to income. In the particular area where we operate, 75% are fully subsidized.

Mrs. Pépin: I see.

• 1655

Capt Power: We have a few families who pay. It depends on income.

Mrs. Pépin: You speak about quality of staff. Does your staff have special training? You say that they have a quality attitude for looking after children, but do some of them have special training?

Capt Power: Most of them have training in child care. In the province of Manitoba there are three levels for child care workers. The director needs to be at the third level. It is working out that it is going to be that majority of you staff have to be at level two. At this point in our facility we exceed any requirements the government is ever going to have.

The positive thing we have found is that when you have people who really care intensely about children and who are prepared to work for the kind of wages that we can pay, they are also prepared to get the training and to do the work involved. I guess the thing that I find with my staff is that they sometimes get frustrated with colleagues who they feel do not have that same kind of intensity in their caring for the children and the family. That is something which I hear fairly regularly from people on my staff. Some of their colleagues seem to be interested in when the next raise is and when the next paid holiday is. I think that is unfortunate, to be very honest.

Mrs. Pépin: Thank you very much.

The Chairman: Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: The Calgary operation is something I have some familiarity with. I would like to congratulate the Salvation Army. It is a very widely respected service in our community. It does excellent work. I have a brief question. I believe in Newfoundland the Salvation Army runs some public schools, the basic educational system.

Mr. Nanayakkara: They do not any more. They amalgamated with the Anglicans and the United Church. It is an integrated system. They did it about 1969.

[*Traduction*]

Cela est un appui important à la famille puisque notre centre ouvre à 7 heures le matin et ferme à 18 heures le soir. Nous sommes ouverts 52 semaines par année. Les parents n'ont donc pas à s'inquiéter des vacances de Noël . . . La liste est longue. Quand ce n'est pas fête légale ou qu'ils ne sont pas en vacances ou autrement occupés avec leurs enfants, les parents ont toujours à leur disposition un service de garderie.

Mme Pépin: Combien le service coûte-t-il?

Capt Power: Le gouvernement provincial subventionne les familles selon leurs revenus. Dans la région où nous sommes situés, 75 p. cent des familles sont complètement subventionnées.

Mme Pépin: Je vois.

Capt Power: Nous avons quelques familles qui paient. Cela dépend du revenu.

Mme Pépin: Vous avez parlé de la qualité du personnel. Est-ce que vos employés ont une formation spéciale? Vous avez dit qu'ils ont une attitude de qualité dans leur façon de s'occuper des enfants, mais est-ce que certains d'entre eux ont reçu une formation spéciale?

Capt Power: La plupart d'entre eux ont reçu une formation en puériculture. Dans la province du Manitoba, il y a trois niveaux pour les personnes qui travaillent en puériculture. Le directeur de la garderie doit être au troisième niveau. En fait, la situation est telle que bientôt, la plupart des employés devront être au deuxième niveau. En ce moment, dans notre garderie, nous dépassons de beaucoup les exigences que le gouvernement pourrait jamais avoir.

Ce que nous constatons de positif, c'est que lorsque vous avez des gens qui aiment vraiment les enfants et qui sont prêts à travailler pour le genre de salaire que nous pouvons payer, ils sont aussi prêts à recevoir une formation et à faire le travail que cela demande. Je note chez mes employés une certaine frustration parfois, parce qu'ils ont l'impression que leurs collègues ne mettent pas la même sorte d'intensité dans leurs relations avec les enfants et la famille. C'est une préoccupation dont me font part assez régulièrement mes employés. Certains de leurs collègues ne semblent s'intéresser qu'à la prochaine hausse de salaire et au prochain congé payé. Pour être bien honnête, je crois que cela est malheureux.

Mme Pépin: Je vous remercie beaucoup.

La présidente: Monsieur Hawkes.

M. Hawkes: Je connais assez bien le centre de Calgary. J'aimerais féliciter l'Armée du Salut. C'est un service très respecté dans notre communauté; elle fait un excellent travail. J'aurais une brève question à vous poser. Je crois qu'à Terre-Neuve, l'Armée du Salut administre quelques écoles publiques, dans le système d'éducation ordinaire.

M. Nanayakkara: Elle ne les administre plus; il y a eu fusion avec les anglicans et l'Église unie. C'est maintenant un système intégré, depuis 1969.

[*Text*]

Mr. Hawkes: There are church schools in the public system. Now you are a partner with other churches in running your school system.

Col Calvert: That is correct. It is an integrated system.

Mr. Hawkes: In your brief you raise the issue of societal prejudice against churches being in the day care business. In one province there is a different social tradition of church involvement in education. Yet you name that province as the one in which you do not have a child care operation. I wondered whether the prejudice . . . whether you feel it . . . Why are you not in the child care business in Newfoundland? Is there some special reason?

Col Calvert: It is simply because of the fact that it has not surfaced as a need to the same extent it has in the remaining provinces. I do not think there is any other reason for that.

The observation we would make is that the church offers extensive facilities in this nation of ours that are tapped and unused. They could be utilized . . . and not only in facility but in people who might become part of a caring team. I see it as a great resource that could be utilized if we could overcome some of these biases that exist.

Mr. Nanayakkara: In Newfoundland the demography, geography and basic settlement pattern is predominantly rural. This is a place where you have these extended family structures and where you do not have a nine-to-five work schedule. People are self-employed. It has not emerged as a need because of those dynamics. Perhaps in St. John's there is a need and there are people providing day care. When you think of the massive population in 800 communities, most of those communities having less that 500 or 600 people . . .

Mr. Hawkes: The neighbourhood takes care of it.

Mr. Nanayakkara: Yes.

Ms Mitchell: That is not what we found out in Newfoundland.

Mr. Hawkes: You had different testimony when you were there.

• 1700

Capt Power: Can I just add an anecdote to that whole process? In the Province of Manitoba, our centre is the first Salvation Army centre to open, be licensed and have government subsidy. There is another, which is just waiting. It is in an area where it is needed, but is not able to open. The officer who is in charge of that centre is saying he is prepared, if the government will subsidize the family. He is prepared to subsidize all the other costs, if he can just get *x* dollars a day to cover his operating costs. They really cannot operate until the government allots *x* more spaces.

[*Translation*]

M. Hawkes: Il y a des écoles confessionnelles dans le système public. Maintenant vous êtes partenaire avec d'autres églises dans l'administration de votre système scolaire.

Col Calvert: C'est exact. C'est un système intégré.

M. Hawkes: Dans votre mémoire, vous soulevez la question des préjugés sociaux à l'égard des églises qui ouvrent des garderies. Dans une des provinces, la participation des églises dans l'éducation a une tradition sociale différente. Pourant, vous nommez cette province comme étant la seule où vous n'avez pas de garderies. Je me demandais si les préjugés dont vous parliez . . . Si vous pensez . . . Pourquoi n'avez-vous pas de garderies à Terre-Neuve? Y a-t-il une raison spéciale?

Col Calvert: C'est tout simplement en raison du fait que le besoin n'est pas aussi manifeste que dans les autres provinces. Je ne pense pas qu'il y ait d'autres raisons.

La remarque que nous voulons faire est que les églises dans notre pays offrent des ressources considérables qui ne sont pas utilisées. Elles pourraient l'être . . . non seulement en termes de locaux mais aussi en termes de personnes qui pourraient faire partie d'une équipe qui s'occupe d'autrui. Je pense que cela pourrait être une ressource importante, si nous pouvions surmonter certains des préjugés qui existent.

M. Nanayakkara: À Terre-Neuve, la démographie et la géographie humaines sont surtout rurales. C'est un endroit où vous avez des structures familiales élargies et où il n'existe pas un horaire de 9 à 5. Les gens travaillent à leur propre compte. En raison de ces faits, le besoin de services de garderies n'est pas manifeste. Peut-être qu'à St. Johns, il y a effectivement un besoin, et il y a des gens qui offrent des services de garderies. Quand on pense que la majorité de la population est répartie entre 800 agglomérations, et que la plupart de ces agglomérations comptent moins de 500 ou 600 habitants . . .

M. Hawkes: Ce sont les voisins qui s'occupent de garder les enfants.

M. Nanayakkara: Oui.

Mme Mitchell: Ce n'est pas ce que nous avons entendu quand nous étions à Terre-Neuve.

M. Hawkes: Vous avez eu des témoignages différents quand vous étiez là.

Capt Power: Puis-je me permettre d'ajouter une petite anecdote à toute cette histoire? Au Manitoba, notre garderie est la première garderie de l'Armée du Salut à ouvrir ses portes, être accréditée et recevoir une subvention du gouvernement. Il y en a une autre qui est sur le point d'ouvrir dans une région où on en a besoin, mais pour laquelle il faut attendre. L'officier responsable de cette garderie dit que tout est prêt, mais qu'il doit attendre la décision du gouvernement quant au financement de la famille intéressée. Il est disposé à financer tous les autres frais si le gouvernement consent à lui accorder les quelques dollars manquant par jour pour lui permette de faire ses frais. La garderie ne peut ouvrir tant que le gouvernement n'aura pas décidé de subventionner plus de places.

[*Texte*]

Since we are the first day care to be operated by the Salvation Army, we had the interesting problem of having to argue that we were a social agency and not a church, so that we could have the ability to hire and fire our staff as social agencies can do. However, as we were operating in a church facility, we were initially told that we had to have a board of management. For us, it presented an option. We knew that no matter what we said, if we operated a day care program in our facility, people would perceive it as being the Salvation Army day care. We wanted to operate it as the Salvation Army day care and had to go through fairly lengthy negotiations to be able to have that happen. I think this is too bad and I feel for other churches, who as participating members of a community, see a need, want to fill it, are prepared to try to help it happen in any way, but are not able to do so.

The Chairman: Thank you very much, gentlemen, for your presentation this afternoon.

Capt Power: Thank you.

The Chairman: We will hear next from the National Action Committee on the Status of Women. We have with us the president, Louise Dulude, and Debbie Hughes-Geoffrion, chairperson, social services. Good afternoon and welcome. The floor is yours.

Mme Louise Dulude (présidente du Comité national d'action sur le statut de la femme): Je ferai d'abord quelques remarques préliminaires. Je m'excuse de ne pas avoir de version française de notre mémoire. Nous avions bien l'intention de vous en fournir une, mais M. Crosbie nous a surpris cette semaine avec deux projets de loi sur la pornographie et les abus sexuels auxquels nous ne nous attendions pas. Aussi, nous regrettons de ne pas avoir avec nous Martha Friendly, l'experte de notre Comité qui a préparé le mémoire. Par conséquent, il se peut que dans le cas de certaines références, de certains chiffres, nous vous demandions d'être indulgents et d'accepter que nous vous envoyions ces chiffres plus tard.

Le Comité national d'action sur le statut de la femme est le plus gros organisme féminin au Canada. Nous avons plus de 450 groupes membres de toutes les parties du pays et de toutes les origines, de tous les styles de vie, de tous les âges, de toutes les origines ethniques, et nous pouvons réellement dire que nous représentons des femmes de tous les secteurs du Canada. Nos groupes membres comptent eux-mêmes plus de quatre millions de membres individuels.

• 1705

Le mémoire que vous avez entre les mains est divisé en cinq parties. D'abord, il y en a une qui décrit le contexte actuel dans lequel on discute de la garde des enfants. Ensuite, nous parlons de la façon dont la situation des garderies est reliée de très près à la condition économique des femmes, à leur sécurité économique. Ensuite, nous exposons les principes que le Comité national d'action a adoptés dans le domaine de la garde des enfants. Ensuite, nous parlons des options que nous avons considérées pour arriver à l'adoption de ces principes. Finalement, nous vous donnons nos recommandations.

[*Traduction*]

Compte tenu que nous sommes la première garderie qu'ait ouverte l'Armée du Sallut, nous avons dû faire valoir que nous étions un organisme à vocation sociale et non pas une église, afin de pouvoir embaucher et licencier comme tout organisme à caractère social peut le faire. Toutefois, étant donné que notre garderie allait être installée dans une église, on nous a dit que nous allions devoir nous doter d'un conseil d'administration. Nous avions un choix à faire. Nous savions que malgré tout ce que nous pourrions dire, les gens identifieraient notre garderie à l'Armée du Salut si nous l'installions dans nos locaux. En réalité, c'est ce que nous voulions, et il a fallu bien des discussions pour qu'il en soit ainsi. C'est bien malheureux que des églises voulant faire leur part pour la collectivité, qui voient le besoin, soient désireuses d'y répondre et prêtes à tout faire pour qu'on y satisfasse, ne puissent le faire.

La présidente: Messieurs, je vous remercie de la présentation que vous nous avez faite cet après-midi.

Capt Power: Merci.

La présidente: Les prochains témoins que nous recevons représentent le Comité national d'action sur le statut de la femme. Il s'agit de la présidente du Comité, Mme Louise Dulude, et de la présidente des Services sociaux, Mme Debbie Hughes-Geoffrion. Mesdames, bonjour. Soyez les bienvenues. Nous vous écoutons.

Ms Louise Dulude (Presidente, National Action Committee on the Status of Women): I would like to begin by apologizing for not having given you a French version of our brief. We had every intention of doing so but Mr. Crosbie's bills on pornography and sexual abuse caught us by surprise this week. Also, Martha Friendly, our expert who wrote this brief, could not be with us here today. We might therefore have to ask you to be indulgent when questions regarding certain references or numbers arise and hope you will kindly accept our sending you them at a later date.

The National Action Committee on the Status of Women is Canada's largest women's organization. It is made up of more than 450 organizations throughout the country whose members are of all walks of life, all ages, all ethnic backgrounds. We can honestly say that our committee represents women of all walks of life throughout Canada. Our member organizations represent more than four million individual members.

Our brief is divided into five sections. In the first, we describe the context within which our discussions on child care are taking place today. In the second we explain how the financial situation and security of women is closely related to their access to day care. Thirdly, we describe the principles underlying the National Action Committee's child care policy. In the fourth section, we discuss the options we considered before establishing these principles. The last section contains our recommendations.

[*Text*]

To start with the context, I think most of you know the women's movement has always identified child care as one of our main priorities, as one of our main concerns. As early as 1972 our group, the National Action Committee, requested that the federal government establish a universally accessible, publicly funded system of child care. We have continued regularly to update that recommendation ever since.

Although we have been making this demand for a long time, there has been little progress. Of course, more money is given for child care now than used to be. More services are available. But in fact the basic policies have not changed at all. They have remained the same.

There have been tremendous differences, tremendous changes in society during that same period. The participation of women in the labour force has unremittingly exploded. The economic circumstances of families have changed considerably. With the recession we saw a lot of women had to take outside employment just to maintain the family lifestyle. There have been studies documenting the fact that if wives did not work outside the home the poverty rate of two-parent families would double.

In addition, there are a lot of women who now make the choice of having a lifelong career. For at least some of them, that choice is precipitated by outside factors, because as we know, the divorce rate has been increasing at a tremendous rate. Now we are talking of divorce rates of 40%, and still rising, for people who are getting married now. So the effect of all these changes that have taken place in the last 15 years is that by today the majority of mothers, even mothers of very young children, are outside the home.

At the same time as these changes were happening, new needs were being identified. For example, the value of preschool programs as opportunity for learning and socialization was being discovered or more valued. Also, women at home with their own children started to gain more access, and prized the access they had, to neighbourhood support and services provided by parent-child centres, for example, especially those which offered parent education. Other needs which were identified include child care of school-aged children after school hours whose mothers are in the labour force. It also became increasingly obvious that parental leaves are not adequate.

Ms Debbie Hughes-Geoffrion (Chairperson, Social Services, National Action Committee on the Status of Women): Child care policy in Canada today recognizes few of the fundamental changes in the social and economic lives of Canadian women and their families. We do not have a child care system in Canada today. Rather, we have a patchwork assortment of services and makeshift arrangements which do not have the benefit of stable funding or support services. The

[*Translation*]

Pour ce qui est du contexte, je suppose que la plupart d'entre vous savent déjà que le mouvement féministe a toujours vu dans la garde d'enfants l'une de ses principales priorités, l'un de ses principaux objectifs. Déjà, en 1972, le Comité national d'action demandait que le gouvernement fédéral mette sur pied un système de garde d'enfants universel et financé à même les deniers publics. Depuis ce temps, nous avons sans cesse répété cette recommandation.

Malgré notre insistance, les choses ont bien peu progressé. Il faut évidemment reconnaître que l'on accorde plus d'argent qu'auparavant à la garde d'enfants et qu'il y a plus de services disponibles, mais fondamentalement, les politiques en la matière n'ont pas bougé d'un poil. Elles sont toujours les mêmes.

Et pourtant, depuis 1972, il y a eu d'énormes transformations dans la société dans laquelle nous vivons. Les femmes ont joint les rangs de la population active de façon massive et incessante. La situation financière des familles a beaucoup évolué. La récession a obligé bien des femmes à aller travailler à l'extérieur du foyer pour maintenir le niveau de vie de la famille. Un certain nombre d'études démontrent que si les épouses ne travaillaient pas à l'extérieur du foyer, le nombre des familles biparentales qui se trouvaient sous le seuil de la pauvreté doublerait.

En outre, beaucoup de femmes optent aujourd'hui pour une carrière à très long terme. Pour certaines, ce sont des facteurs extérieurs, comme le divorce qui précipitent ce choix. Nous savons tous que le nombre des divorces augmente avec une rapidité incroyable. À l'heure actuelle, 40 p. 100 des gens qui se marient divorceront à un moment ou à un autre, et ce pourcentage augmente encore. La résultante de toutes ces transformatins dont nous avons été témoins au cours des 15 dernières années est qu'aujourd'hui, la majorité des mères, et même de celles qui ont de très jeunes enfants, travaillent à l'extérieur du foyer.

En même temps que survenaient ces transformations, de nouveaux besoins se manifestaient. Par exemple, on découvrait la valeur des programmes préscolaires en fonction de l'apprentissage et de la socialisation, et on commençait à leur accorder plus d'importanfce. En même temps, les mères au foyer pouvaient profiter de plus en plus d'aide et de plus en plus de services de la part de centres parents-enfants, par exemple, notamment de ceux offrant des programmes d'éducation à l'intention des parents, et appréciaient de plus en plus cette aide et ces services. Parmi les autres besoins que l'on a aussi reconnus figure la garde des enfants d'âge scolaire, dont la mère travaille à l'extérieur, après les heures de classe. L'insuffisance des congés parentaux est aussi devenue de plus en plus évidente.

Mme Debbie Hughes-Geoffrion (présidente du Comité des services sociaux du Comité national sur le statut de la femme): La politique canadienne actuelle en matière de garde d'enfants ne reconnaît que quelques-uns des changements fondamentaux survenus dans la condition sociale et financière des femmes et des familles canadiennes. On ne saurait qualifier de système de garde d'enfants l'assortiment de services bouche-trous, sans financement stable ou mal appuyés,

[*Texte*]

following set of problems characterizes the child care situation across the country.

Unavailability: in many places dependable regulated care is simply not available.

Affordability: because of the high cost of child care, many families cannot use child care services even if they are available.

Underfunding: because of the unstable and patchwork funds allocated to child care, it is hard to maintain high-quality programs. Early childhood teachers, almost all of them women, subsidize the real costs of child care by working hard for very low salaries.

Inequity: varied policies, funding methods, and distribution of services across the country have created a situation where some Canadian families have access to child care services while many others do not. The result of this problem is that mothers with paid jobs across Canada do not have stable, available, accessible child care, where they can feel comfortable about leaving their children when they go to work.

• 1710

Ms Dulude: It is obvious that there is a close link between employment equity for women and access to child care. For example, there are many studies that show that many women stay outside the labour force or do not fully participate in it, that feel they they can only work part-time, or leave the labour force, or even abstain from having children, because they do not have access to satisfactory child care services.

Statistics Canada found that more than 100,000 Canadian women said that problems with child care arrangements impeded their involvement in the labour force, to the extent that they had to leave or refuse a job. A major Quebec fertility survey found that 10% of Quebec women said that they might have had more children if they had had better access to day care centres. Furthermore, studies show that women are prevented from advancing in their paid jobs because of inadequate child care. I will spare you the reading of the studies.

Ms Hughes-Geoffrion: NAC has developed a set of principles over the years upon which recommendations for national child care policies are based:

Child care services should be universally accessible, so that children have access to child care, regardless of their family's income and their parents' employment status.

To ensure high quality, child care services should be regulated and monitored, reflecting the best current knowledge

[*Traduction*]

qui nous sont offerts au Canada. Voici les principaux problèmes qui caractérisent la situation de la garde d'enfants dans notre pays:

Le manque de service: en bien des endroits, il n'existe tout simplement aucun service de garde d'enfants réglementé sur lequel on puisse compter;

Les prix trop élevés: parce que bien souvent les prix sont trop élevés, bien des familles n'ont pas les moyens d'utiliser les services existants;

L'insuffisance du financement: le manque de régularité dans le financement des services de garde d'enfants complique énormément la tâche d'offrir des programmes de haute qualité de façon constante. Ce sont les spécialistes en éducation de la petite enfance, pour la plupart des femmes, qui subventionnent en réalité la garde d'enfants par leur labeur, et ce, pour des salaires de famine;

L'inéquité: les politiques, les méthodes de financement et les façons d'offrir des services varient tellement au Canada que quelques familles peuvent profiter de services de garde d'enfants et bien d'autres pas. Ce problème a pour résultat que les mères qui ont des emplois rémunérés au Canada n'ont pas des services de garderie stables, disponibles et accesssibles, où elles se sentent à l'aise de laisser leur enfant pendant qu'elles travaillent.

Mme Dulude: Il est évident qu'il y a un lien étroit entre l'égalité d'emploi pour les femmes et l'accès aux services de garderie. Il y a plusieurs études qui démontrent, par exemple, que beaucoup de femmes ne sont pas sur le marché du travail ou ne le sont que partiellement, parce qu'elles pensent qu'elles ne peuvent travailler qu'à temps partiel, qu'elles doivent quitter le marché du travail, ou même s'abstenir d'avoir des enfants, parce qu'elles n'ont pas accès à des services de garderie satisfaisants.

Statistique Canada a découvert que plus de 100,000 femmes canadiennes disent avoir des problèmes avec les services de garderie, qui entravent leur participation au marché du travail, au point où elles ont eu à quitter ou à refuser un emploi. Une enquête importante sur la fécondité au Québec a prouvé que 10 p. 100 des femmes québécoises auraient eu plus d'enfants si elles avaient eu davantage accès aux garderies. De plus, les conclusions des études démontrent que l'avancement des femmes dans leurs emplois rémunérés fait obstacle à l'insuffisance des services de garderie. Je vous épargnerai la lecture de ces études.

Mme Hughes-Geoffrion: Le Comité canadien d'action sur le statut de la femme a élaboré au cours des années un ensemble de principes sur lesquels se fondent leurs recommandations en matière de politique nationale de garderies:

Les services de garde doivent être à la portée de toutes les familles, quels que soient leurs revenus.

Pour assurer des services de grande qualité, les services de garderies devraient être réglementés et contrôlés, et refléter les

[*Text*]

about early childhood development as well as varied cultural and linguistic backgrounds of Canadian families.

Costs should not be a barrier to access for any family. Child care should be publicly funded. Child care services should be non-profit in nature.

Parents should have an active, significant role in determining the child care environment. Child care services should be governed by elected committees composed of at least 51% parent-users.

Those involved in the provision and delivery of child care services should be involved in the decision-making process.

Child care employees should receive salaries and benefits that are commensurate with their educational qualifications and value of their work.

Ms Dulude: In developing our positions and to come to these principles, there are several policy choices that we considered. One was whether we should ask for the setting up of a child care system, as opposed to giving money directly to parents so they could pay for their own. Second was the choice between profit and non-profit child care or a combination thereof. Third was a comprehensive system versus a system which limits the choices of options. Fourth was regulated versus non-regulated child care. Fifth was a universally accessible system versus a system that is only available to some families. Sixth was a publicly-funded system versus a system which charges parents.

On the first one, whether or not to give the money to the parents, we have found that setting up a child care system is preferable for both parents and children. The present subsidy that exists, which is the child care deduction under the Income Tax Act, has many flaws, more than it needs to, since it gives much higher benefits to upper-income families. Even if another type of tax benefit that did not have that flaw were introduced—a credit, for example—we still think that higher-income families would be at an advantage, because they would be in a better position to top up their benefits, with the result that they would have access to better systems, better child care services, leaving poorer and middle-income families to use cheaper, inferior arrangements.

Other arguments against direct subsidies to parents are there is no accountability for the public moneys spent, and most importantly, there is no guarantee that you will end up with the kind of child care system that the country needs. If we look at countries that do have a good child care system, we find that none of them did it through paying directly to parents.

• 1715

On the question of the profit versus non-profit, or combination thereof, the conclusion we came to is that we should not

[*Translation*]

meilleures connaissances actuelles sur le développement de la petite enfance ainsi que les divers milieux culturels et linguistiques des familles canadiennes.

Les coûts ne devraient être en aucun cas un obstacle à l'accès à la garderie pour toute la famille. Les garderies devraient être financées publiquement. Les services de garderie devraient être à but non lucratif.

Les parents devraient jouer un rôle actif et significatif dans la conception de l'environnement de la garderie. Les services de garderies devraient être administrés par des comités élus, composés à au moins 51 p. 100 de parents usagers.

Les personnes assurant la fourniture du service de garderie devraient aussi participer au processus de décision.

Les employés des garderies devraient recevoir des salaires et des avantages sociaux proportionnels à leur formation et à la valeur de leur travail.

Mme Dulude: Dans l'élaboration de notre position et de ses principes, nous avons tenu compte de plusieurs options. D'abord, si nous devions demander la mise sur pied d'un système de garderies, par oppositioin à une subvention directe aux parents pour qu'ils puissent payer eux-mèmes leurs frais de garderie. Deuxièmement, il y avait un choix à faire entre un système à but lucratif ou un système sans but lucratif, ou une combinaison des deux. Troisièmement, nous devions choisir entre un système offrant plusieurs options, ou un système qui limitait le choix d'options. Quatrièmement, entre un système réglementé et un système non réglementé. Cinquièmement, entre un système accessible à tous ou un système accessible seulement à quelques famillles. Sixièmement, entre un système financé publiquement et un système qui exigerait des frais des parents.

Dans le premier cas, à savoir s'il fallait ou non donner l'argent aux parents, nous avons trouvé qu'il était préférable et pour les parents et pour les enfants de mettre sur pied un système de garderies. La subvention qui existe à l'heure actuelle, c'est-à-dire la déduction pour frais de garderie prévue dans la Loi sur l'impôt, comporte beaucoup trop de désavantages, parce qu'elle bénéficie beaucoup plus aux familles aisées. Même si une autre mesure fiscale était adoptée—un crédit, par exemple—nous pensons que les familles aisées seraient encore avantagées, parce qu'elles seraient plus en mesure d'ajouter aux prestations prévues, ce qui aurait pour résultat de leur donner accès à un meilleur système, à de meilleurs services de garderies, et de laisser aux familles à revenu moyen ou à faible revenu, des services moins chers mais aussi inférieurs.

Les autres arguments contre les subventions directes aux parents sont qu'il n'y aurait pas de contrôle des dépenses publiques et, encore plus important, qu'une telle formule ne garantit pas la mise sur pied du système de garderies dont le pays a besoin. Si l'on considère les pays qui ont un bon système de garderies, on constate qu'aucun d'entre eux ne l'a réalisé en versant de l'argent directement aux parents.

Pour ce qui est d'un système à but lucratif ou d'un système sans but lucratif, ou d'une combinaison des deux, nous en

[*Texte*]

operate child care services on a profit basis—no more than other social, educational or health services. This is because child care is not an ordinary service. It is an extremely important function that requires considerable staff expenditures.

There is no room in the budget of a child-care program for additional sums to be expended in paying profits. The other compelling argument against for-profit child care comes from research findings to the effect that seeking profits inevitably leads to cutting essential corners, especially in relation to the quality and the number of the staff. These factors have led us to conclude it would be a waste of the public's dollars to have profit-making child care subsidized.

On the question of regulated versus non-regulated child care, we believe access to regulated, well-monitored child care must be available to all families who choose it. We would not propose preventing parents who choose to use an unregulated child care arrangement, especially if it is provided by a close friend or relative.

However, in other cases, research shows that monitoring and regulating makes an important difference. One illustration we will give is a recent fire in Bolton, Ontario, that killed four children and their babysitter. In the inquest, it was found that the babysitter was regularly intoxicated and medicated. There was no way the parent could know that. It really is a worry many women have reported to us—that they might do the best to try and ensure their babysitter or care-giver is a good one, but they never know, because they are not there during the day.

Universally accessible versus targeted child care . . . We see that in the 1980s, practically all families are likely to need one kind of child care service or another at some point. The majority of mothers from all economic backgrounds are now in the paid labour force.

Many of the mothers who do stay home for a number of years return to the labour force, and at that point need child care. Even long-term homemakers and alternative care-givers who are at home often make use of neighbourhood parent-child centres. Given this near universality of the need and the use for child care services in some form or another in Canadian society, we believe these services should be equally available to all, so we can all benefit from them when the need arises.

A publicly funded system, rather than one that charges parents . . . As we pointed out earlier, the current system of charging parents prevents choices and access by many families, keeps the wages of people who work in child care dismally low, and prevents child care programs from achieving stability and high quality.

[*Traduction*]

sommes venus à la conclusion que les services de garderie ne devraient pas être à but lucratif—pas plus que d'autres services sociaux, éducationnels ou de santé. Et cela parce que la garderie n'est pas un service ordinaire. C'est une fonction extrêmement importante qui demande des dépenses salariales considérables.

Il n'y a pas de place dans le budget d'un programme de garderies pour des sommes additionnelles servant à verser des profits. L'autre argument de poids qui va à l'encontre d'un système de garderies à but lucratif provient d'études qui démontrent que la volonté de faire un profit entraîne nécessairement des restrictions budgétaires sur des facteurs essentiels, surtout en ce qui a trait à la qualité et au nombre des employés. Tous ces faits nous portent à conclure que de subventionner des systèmes de garderiees à but lucratif serait un gaspillage de l'argent des contribuables.

Quant à la réglementation ou non-réglementation des garderies, nous pensons que toutes les familles qui le veulent devraient avoir accès à des garderies réglementées et bien contrôlées. Nous ne proposons pas d'empêcher les parents de choisir un type de garderie qui n'est pas réglementé, surtout si le service est fourni par un proche ou un parent.

Cependant, dans les autres cas, les études démontrent que le contrôle et la réglementation font une grande différence. Nous pouvons citer en exemple l'incendie récent à Bolton, Ontario, qui a tué 4 enfants et leur gardienne. Au cours de l'enquête on a découvert que la gardienne était régulièrement intoxiquée de médicaments et d'alcool. Il n'y avait aucune façon pour le parent de le savoir. C'est une préoccupation dont beaucoup de femmes nous ont fait part—qu'elles pourraient faire de leur mieux pour s'assurer que leur gardienne était fiable, mais qu'elles ne pourraient jamais savoir, parce qu'elles n'étaient pas là durant la journée.

En ce qui concerne les garderies accessibles à tous par rapport aux garderies qui visent des groupes déterminés, nous constatons que dans les années 80, presque toutes les familles auront probablement besoin de services de garde d'enfants, d'un type ou un autre, à un moment donné. La plupart des mères, quel que soit leur milieu, font maintenant partie de la population active.

Beaucoup de mères qui restent à la maison pour un certain nombre d'années retournent sur le marché du travail, et ont besoin de services de garderies à ce moment-là. Même les femmes qui demeurent à la maison pendant longtemps, ou les gardiennes d'enfants, utilisent souvent les services de centres parents-enfants locaux. Étant donné que le besoin et l'utilisation de services de garderies sont presque universels dans la société canadienne, nous croyons que ces services devraient être également accessibles à tous, pour que tous puissent en bénéficier quand ils en ont besoin.

Nous préconisons un système financé publiquement, plutôt qu'un système qui exige des frais. Comme nous l'avons déjà dit, le système actuel qui fait payer les parents limite les choix et l'accès de beaucoup de familles, maintient les salaires des éducateurs à un niveau extrêmement bas, et empêche les programmes de garderies de devenir stables et de haute qualité.

[*Text*]

We think the only way Canada will have a good system of child care is if our governments accept the responsibility, accept that our society is responsible for chldren; and that everyone should assume this responsibility through our taxes, in the same manner that we have succeeded over 100 years in getting this to be realized in the school system. This implies the establishment of a comprehensive system of child care choices that will be available on an equal basis to all of us.

Finally, our recommendations: since 1972, NAC has been urging the federal government to take the lead in developing a universally accessible, free child care system for all parents who want it. This was reaffirmed most recently in 1985, when we supported the proposals for the development of a new child care system presented by one of our member organizations, the Canadian Day Care Advocacy Association. However, while the Advocacy Association system proposes that parents ultimately pay a fee, our membership was very strongly opposed to this and reaffirmed its commitment to a child care system that would impose no fees at all.

Since that meeting in 1985, of course, there has been the report of the task force on child care headed by Dr. Katie Cooke. We find the recommendations of the Cooke task force are consistent with the principles and goals of NAC for the development of a universally accessible good child care system in Canada.

Our only serious disagreements with the Cooke report concerned the following points. In recommendation 15, they would lift the current restriction which limits Canada Assistance Plan funding to centres operating on a non-profit basis. We believe this recommendation is not only inconsistent with NAC's own principles but also inconsistent with those of the Cooke task force itself. Also, we object to part of Cooke recommendation 17 and to all of recommendation 21.

• 1720

While we share the task force's view that new financing arrangements should not take the form of a tax measure, we see no reason to continue the present child care expense deduction even in the short term. We also oppose the tax deductibility of the value of child care benefits provided by employers. In both cases, these are provisions that discriminate in favour of the highest income earners by providing them with the biggest benefits. If any tax measure is to be retained, even in the short term, we think it should be in the form of a credit that treats all those with day care costs equally.

Overall, NAC generally supports the proposal of the Task Force on Child Care, as well as those of the Canadian Day Care Advocacy Association. We urge the government to move in the direction we support with great haste. We urge the

[*Translation*]

Nous pensons que le seul moyen pour le Canada d'avoir un bon système de garderies est pour nos gouvernements d'accepter leurs responsabilités, d'accepter que notre société est responsables des enfants; tout le monde devrait assumer cette responsabilité au moyen des impôts, de la même façon qu'au cours des 100 dernières années, nous avons réussi à réaliser cet objectif dans le système scolaire. Cela implique la mise sur pied d'un système complet de garderies, offrant des choix, et qui serait également accessible à tous.

Enfin, nos recommandations: Depuis 1972, le Comité canadien d'action sur le statut de la femme demande avec insistance au gouvernement fédéral de prendre en charge la mise sur pied d'un système de garderies gratuit et accessible à tous pour tous les parents qui le veulent. Cette position a été réaffirmée en 1985, quand nous avons appuyé les propositions pour le développement de nouveaux systèmes de garderies présentées par une de nos organisations membres, l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. Cependant, alors que l'Association propose un système où les parents devront payer des frais, nos membres sont tout à fait opposés à cette idée, et ont réaffirmé leur appui à un système de garderies qui n'exigerait aucun frais.

Depuis cette rencontre en 1985, il y a eu bien sûr le rapport du groupe d'étude sur les garderies, dont le Dr Katie Cooke était présidente. Nous pensons que les recommandations du groupe d'étude Cooke s'accordent avec les principes et les buts du Comité ayant trait au développement, au Canada, d'un bon système de garderies accessibles à tous.

Nous ne sommes en désaccord avec le rapport Cooke que sur les points suivants: dans sa recommandation 15, il propose d'éliminer la restriction actuelle qui limite les subventions du Régime d'assistance publique du Canada aux garderies sans but lucratif. Nous croyons que cette recommandation ne satisfait pas aux principes du CNA, pas plus qu'à ceux du groupe d'étude Cooke. Nous nous objectons en partie à la 17e recommandation formulée dans le rapport Cooke et nous nous inscrivons en faux contre la 21e recommandation.

Bien que nous soyons du même avis que le groupe d'étude à l'effet que de nouvelles dispositions ayant trait au financement ne devraient pas prendre la forme de mesures fiscales, nous ne voyons aucune raison qui puisse justifier que l'on continue à permettre de déduire les frais pour garde d'enfants, et même à court terme. Nous nous opposons aussi à ce que les avantages pour garde d'enfants accordés par les employeurs soient déductibles d'impôt. Dans les deux cas, ces dispositions favorisent les parents à revenu élevé en leur accordant les meilleurs avantages. Si le gouvernement entend maintenir quelque mesure fiscale que ce soit, même à court terme, nous croyons qu'il serait plus souhaitable qu'il s'agisse d'un crédit accordé uniformément à tous ceux qui font garder leurs enfants contre rémunération.

Dans l'ensemble, le CNA appuie les propositions formulées par le groupe d'étude sur la garde d'enfants de même que celles formulées par l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. Nous incitons ferme-

[*Texte*]

adoption of a combination of the two sets of proposals of these groups. These would include the following features. First is a 10-year plan for the development of a universally accessible, publicly funded, free, comprehensive, non-profit child care system that is consistent with the principles we described earlier. Second is the immediate introduction of interim federal operational grants to the provinces conditional upon their agreement to forward these funds to licensed, monitored, non-profit child care centres. Third would be a program of federal contributions to the capital cost of creating new non-profit child care facilities. Fourth would be federal leadership in the arrangement of new federal-provincial cost sharing to fund child care in Canada, as proposed by the Canadian Day Care Advocacy Association. Finally, there should be ongoing consultations with NAC and other interested groups as the new federal child care policy we have proposed is being implemented.

As a post word, I would like to say that we decided to concentrate this brief on child care outside the home. We want to make clear that this does not mean we consider child care by the mothers in their own home as less important. The reason we have made this the main focus is that a lot of the measures we have been proposing for a number of years for mothers at home are broader than the simple child care mandate.

The most important is pensions for homemakers. The second is an income supplement for low-income families, along the line of FIP, the Family Income Plan of Sasketchewan, which gives supplements as high as $100 a month per child for low-income families. Also, we have been looking very closely at provincial welfare rules that categorize women with young children as being employable and thereby force them out into very bad jobs when they would rather stay home with their children. In all these issues, we have continually and for a long time been making strong representations whenever appropriate.

On the other issues concerning benefits to women who take care of their own children, such as, for example, direct payments to women at home, we do not have a position one way or the other on these. The reason is that there is really no research base on which to make these recommendations at the present time. It is new in Canada to consider these matters, and we hope there will be research done in these areas.

[*Traduction*]

ment le gouvernement à s'engager sans délai dans la voie que nous favorisons. Nous lui recommandons fortement d'adopter une combinaison des deux ensembles de propositions formulées par ces groupes, notamment: l'adoption d'un plan de 10 ans en fonction de la mise en place d'un système de garde d'enfants universel, financé à même les deniers publics, libre, complet, à but non lucratif, et qui obéisse aux principes que nous avons énoncés plus tôt; deuxièmement, l'établissement immédiat d'un programme fédéral de subventions opérationnelles temporaires à l'intention des provinces, qui leur seraient versées après qu'elles aient accepté de les redistribuer à des garderies accréditées, contrôlées et à but non lucratif; troisièmement, l'établissement d'un programme de contributions fédérales ayant pour but de favoriser la création de nouveaux services de garde d'enfants à but non lucratif; quatrièmement, que le gouvernement fédéral ouvre la voie en fonction de l'établissement d'une nouvelle formule de partage des frais entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à l'égard du financement de la garde d'enfants au Canada tel que proposé par l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance; enfin, que le gouvernement fédéral consulte régulièrement le CNA et les autres groupes intéressés au fur et à mesure de la mise en oeuvre de la nouvelle politique fédérale en matière de garde d'enfants que nous avons proposée.

Nous tenons à souligner que si nous nous sommes attachés davantage dans notre mémoire à la garde d'enfants à l'extérieur du foyer, ce n'est pas que nous considérons que le travail des mères à la maison soit moins important, mais plutôt parce qu'un bon nombre des mesures que nous proposons depuis de nombreuses années en fonction des mères au foyer dépassent le cadre de la simple garde d'enfants.

La plus importante d'entre elles touche les pensions qu'il faudrait accorder aux ménagères. La deuxième tient à un supplément au revenu à l'intention des familles à revenu modeste, qui ressemblerait au *Family Income Plan* de la Saskatchewan dans le cadre duquel on accorde aux familles à revenu modeste des suppléments pouvant aller jusqu'à 100$ par mois pour chaque enfant. Nous avons aussi examiné de très près les règles provinciales en matière d'assistance sociale par lesquelles on considère les femmes ayant de jeunes enfants comme des personnes aptes à occuper un emploi, ce qui les forcent à accepter de très mauvais emplois alors qu'elles préféreraient demeurer au foyer avec leurs enfants. À chaque occasion qui se présentait, nous n'avons jamais cessé d'exercer de fortes pressions, et depuis longtemps, pour que ces mesures deviennent réalité.

Pour ce qui est des avantages qui pourraient être accordées aux femmes qui restent à la maison pour prendre soin de leurs enfants, comme des paiements aux mères au foyer, par exemple, nous ne pouvons nous prononcer compte tenu de l'absence de données objectives sur lesquelles nous puissions nous fonder pour formuler des recommandations dans un sens ou dans l'autre. L'intérêt pour ces questions est encore tout nouveau au Canada, et nous espérons qu'il se fera de la recherche dans ce domaine.

[*Text*]

In the case of child care when the parents are outside the home, there is no such doubt. There is a clear need right now. There is an urgent need right now. We know what to do. We know what needs to be done. We hope the committee will act right away and propose adequate solutions. Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Louise and Debbie. Can we keep our questions fairly short? I would appreciate it, because we are quite behind.

Mme Pépin: Je vais laisser du temps à mes collègues masculins, parce que je suis déjà pas mal vendue à l'idée.

Vous avez dit qu'il devrait y avoir de la réglementation sur la garde à domicile parce que cela peut être dangereux pour les enfants. Entre autres, on a visité la province de Terre-Neuve où 98 p. 100 des services de garde se donnent à domicile. La population et même le conseil provincial semblent très satisfaits de cette situation. Cependant, la difficulté était que les gens n'étaient pas assez payés et que le personnel, à certains endroits, n'avait pas de formation suffisante. Quand vous parlez de la réglementation, il s'agit bien de réglementer tous les services de garde à domicile, n'est-ce pas? Est-ce bien ce que vous voulez dire?

• 1725

Mme Dulude: Oui. D'abord, il faut dire que nous sommes en faveur de plusieurs options. Que la garde se fasse en garderie ou en milieu familial, pour nous, ce sont des choix qui sont également valables. Oui, nous parlons d'une surveillance du style de celle qui s'exerce dans le cas des foyers nourriciers, par exemple. Il faut que des normes soient établies afin que les parents puissent avoir ce sentiment de sécurité qui leur permette d'aller travailler sans s'inquiéter de la journée.

Au cours de ma longue vie de travail, j'ai rencontré beaucoup de femmes qui ne pouvaient pas se concentrer sur leur travail parce qu'elles se demandaient ce qui se passait pendant toute la journée. Je ne suis pas certaine que mon enfant est en sécurité, disaient-elles. On veut donner aux femmes ce sentiment de sécurité qui leur permettra de se concentrer sur leur travail.

Mme Pépin: Vous avez dit que la majorité des membres appuyaient la résolution voulant que les parents n'aient pas à débourser de frais pour les services de garde. Cela veut dire que c'est le gouvernement qui, sous une forme ou une autre, devra payer. Voulez-vous qu'il paie directement les propriétaires de garderies ou qu'il donne l'argent aux parents?

Mme Dulude: Comme je l'ai mentionné, nous sommes contre les paiements directs aux parents. A ce moment-là, il y aurait une différence car les parents les plus à l'aise pourraient payer un supplément. De fait, il se développerait alors deux systèmes de garde: un système de haute qualité pour les parents à l'aise et un système inférieur, sans contrôle, pour les gens à faible revenu. C'est pour cela que nous voulons qu'un système global soit mis en place, un système financé par l'intermédiaire des gouvernements provinciaux, puisque la garde est de compétence provinciale, mais selon certains

[*Translation*]

Mais dans le cas de la garde des enfants dont les parents travaillent à l'extérieur, c'est une toute autre affaire. Le besoin actuel est manifeste. Son urgence crève les yeux. Nous savons ce qu'il faut. Nous savons ce dont les parents ont besoin. Nous espérons que le Comité agira sans délai et proposera des solutions qui s'avéreront adéquates. Merci.

La présidente: Merci beaucoup Louise et Debbie. Je vous prierais d'être brefs dans vos questions parce que nous accusons déjà pas mal de retard sur l'horaire prévu.

Mrs. Pépin: Since I am already pretty well sold on the idea, I will be brief in order to allow my male colleagues a little more time.

You suggested that home day care should be regulated because it can sometimes be dangerous for children. When we visited Newfoundland, we were told that 98% of the province's day care services were given within private homes. The people as well as the provincial authorities, seemed satisfied with the situation. The problem they had experienced was that the staff was not well paid and, in some areas, not sufficiently trained. By regulation, do you mean the regulation of all home day care services?

Ms Dulude: Yes. I must first mention that we do not favour any particular option. Both home care services and day care centres are equally valid options. The monitoring we are suggesting is similar to the monitoring of foster homes, for example. We must establish standards that will allow parents to work secure in the knowledge that their children are being well cared for.

In the many years that I have been working, I have met a good number of women who have had trouble concentrating on their work because a nagging doubt concerning their children tugged at their mind all day long. They were never quite sure that their child was in good hands. We want women to have that feeling of security which will allow them to get on with their work.

Mrs. Pépin: You said that most of your members supported the resolution which stated that parents should not be charged for child care services. That would mean that the government would have to foot the bill, one way or another. If such were the case, who should the goernment pay according to you: The day care centre owners or the parents?

Ms Dulude: As I said a little earlier, we do not believe the payments should be made directly to the parents. Under such circumstances, well-off parents could afford to pay more and we would end up with a two-tiered system: High quality services for the well-off and mediocre, uncontrolled services for low income families. Tht is why we are advocating the establishment of a comprehensive system funded by the provincial governments since child care is within their jurisdiction. Certain criteria would have to be respected though. This way, over the years, Canada would develop a

[*Texte*]

critères. Ainsi, il se développerait à la longue, au Canada, un système qui ne serait pas rigide, qui contiendrait des douzaines d'options de garde, mais qui serait structuré et planifié.

Mme Pépin: Merci.

The Chairman: Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: Congratulations to Ms Dulude. I have not seen you since you won the presidency.

Your add-on to the brief about people staying home: I think it is clear that the economic costs of staying home versus having a full-time job, in most cases, are greater. The stay-home decision is the more expensive economic decision for a family. Were you implying in your comments that as a preferred option the situation should be equalized, or that the extra cost should just be reduced so it comes closer to equal?

Ms Dulude: I will give you what our goal is, and I was saying that there needed to be more research to see how we could get to that goal. Our goal is that, inasmuch as women parents want to be in the labour force, we want to be able to make it possible for them to do so without worrying about their children. Inasmuch as parents want to stay home with their children, we would like to facilitate that choice too.

Mr. Hawkes: To make it possible without worrying about money.

Ms Dulude: Yes, and those are some of the recommendations we make—like homemakers' pensions, which is a big worry for many women, and like income supplements for low-income families, because if you have the minimum wage then as soon as you have one child you are below the poverty line.

• 1730

So you need these income supplements, which of course are the big gap in our income security system in Canada. If you are a working poor you do not have access to adequate family income, and therefore it automatically means you have low-income women being forced out in the labour force when some of them would rather stay home. And of course it is the ones who have the least income who have the least choice. That is why most of our recommendations in that area relate to lower income families.

Mr. Hawkes: You have a somewhat reluctant view of unregulated care by relatives or close friends. There is a sense in your brief that this is acceptable, that child care given by a relative or by a close friend sometimes is okay is sort of the tone of the brief. I am just wondering—

Ms Dulude: It makes sense that in that case you know the person, so you do not need to have somebody from outside control. That is the idea.

Mr. Hawkes: If we are to have a universal access principle in the system that sort of takes the economic bias out of it, should there be a subsidy for that kind of day care that makes it at least as attractive as a day care school sort of thing? If

[*Traduction*]

flexible, yet organized and structured system made up of dozens of child care options.

Mrs. Pépin: Thank you.

La présidente: Monsieur Hawkes.

M. Hawkes: Madame Dulude, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir été élue au poste de présidente du Comité.

Vous dites que dans la plupart des cas, décider de rester à la maison pour élever ses enfants revient plus cher que d'aller travailler à temps plein et à l'extérieur; que la décision de demeurer au foyer pour un parent est celle qui revient le plus cher pour une famille. Cela sinifie-t-il qu'il faudrait essayer de réduire l'écart entre les deux situations pour qu'elles se ressemblent davantage?

Mme Dulude: À cet égard, je disais tout à l'heure qu'il allait falloir davantage de recherches pour que nous puissions déterminer la façon d'atteindre notre objectif qui consiste à faire en sorte que les mères qui veulent travailler à l'extérieur du foyer puissent le faire sans s'inquiéter à propos de leurs enfants et faciliter en même temps les choses aux parents qui ont choisi de rester à la maison avec leurs enfants.

M. Hawkes: Que cela leur soit possible sans s'inquiéer des questions d'argent?

Mme Dulude: Oui, et les pensions à l'intention des ménagères, une importante préoccupation pour bien des femmes,et les suppléments au revenu à l'intention des familles à revenu modeste sont des recommandations que nous faisons à cet égard parce que lorsqu'on ne gagne que le salaire minimum, dès qu'on a un enfant on se retrouve immédiatement en deçà du seuil de la pauvreté.

Ces suppléments au revenu sont donc essentiels, ils sont évidemment l'élément manquant dans notre système de soutien au revenu au Canada. Dans les ménages pauvres qui n'ont pas un revenu familial adéquat, les femmes sont obligées de travailler alors que certaines d'entre elles préféreraient rester à la maison. Evidemment, moins on a de revenus, moins on a le choix. C'est pourquoi la plupart de nos recommandations dans ce domaine ont trait aux familles à faible revenu.

M. Hawkes: Vous semblez avoir quelques réticences au sujet de la garde non réglementée, fournie par des proches ou des parents. Vous semblez dire dans votre mémoire que cela est acceptable, qu'un service de garde assuré par un parent ou un proche est parfois correct. Je me demandais . . .

Mme Dulude: Quand on connaît la personne, il n'est pas nécessaire d'avoir un contrôle extérieur. C'est là l'idée.

M. Hawkes: Si nous établissions le principe de l'accessibilité universelle pour éliminer le facteur des ressources économiques, devrait-il y avoir une subvention pour le genre de garde d'enfants qui convient autant sinon plus qu'une garderie ordinaire? Si une cousine, une tante, une soeur ou une mère

[*Text*]

your cousin, or your aunt, or your sister, or your mother will take on this function, should that be equated economically?

Ms Dulude: We have no position on that. I can only speak personally on this. I would not be adverse to the idea. For example, the fact that we have a child care deduction but you cannot take it if you are a relative is somewhat of an aberration. I can only speak personally, because as has probably appeared in your hearings, there is very little research, very little information, about what home-makers want and what would be the best kind of way to help them without harming them financially in the long term, given the fact that families have become quite unstable institutions. We do not want to put women in a situation where they will almost certainly become poor if for example they divorce. All these things have to be weighed carefully and analysed to know how to maximize women's choices without on the other hand harming them. And this needs to be done. It has not been done yet.

Mr. Hawkes: One last quick question. On page 5 you mention a major Quebec fertility survey. I wonder whether the committee has it. You do have it?

Ms Dulude: I have the reference.

Mr. Hawkes: The one finding from the study you mentioned is if they had better access to day care centres, 10% would have more children. I continue to be interested in having more children in Canadian society. I just wondered whether the question if you had better financial circumstances to stay home would you have more children was asked or not.

Ms Dulude: There was a number that answered yes. That was part of the question. I added that to the brief myself. It said the factor that was most important in inducing women to have more children was having substantially greater family allowances. That was their answer.

Mr. Hawkes: Was that 10%? Was that as high as—

Ms Dulude: It was higher.

Mr. Hawkes: It was higher. So more money to stay home would produce more children, if the survey is accurate, and more money for day care centres.

Ms Dulude: No, no, it was not to stay home—bigger family allowances. It did not say what they would do with the money.

The Chairman: A short question, Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Just a short one. I only have one. Thank you very much for your presentation. The Canadian Federation of Labour made an interesting suggestion to us yesterday on how to finance a comprehensive child care system. They said we should consider a proposal to pay for it in much the same way

[*Translation*]

s'occupe de l'enfant, est-ce que cela devrait avoir une valeur économique?

Mme Dulude: Nous n'avons pas pris position sur cette question. Je ne peux parler qu'en mon nom personnel. Je ne serais pas contre l'idée. Par exemple, le fait qu'il y ait une déduction pour les frais de garderie mais qu'on ne puisse s'en servir si on est parent avec la gardienne est une aberration. Je ne peux parler qu'à titre personnel, parce que, comme cela a probablement été le cas lors d'autres auditions, il y a très peu de recherches, très peu d'information, sur ce que veulent les femmes à la maison et sur ce qui serait le meilleur moyen de les aider sans leur faire du tort financièrement à long terme, étant donné que la famille est devenue une institution plutôt instable. Nous ne voulons pas mettre les femmes dans une position où la pauvreté les guette si, par exemple, elles divorcent. Toutes ces choses doivent être pesées et analysées avec soin pour savoir comment maximiser les choix des femmes sans par ailleurs leur faire du tort. Cela doit être fait, et reste à faire.

M. Hawkes: Une dernière question rapide. À la page 5, vous parlez d'une enquête importante réalisée au Québec sur la fécondité. Je me demandais si le Comité avait copie de cette enquête. L'avez-vous avec vous?

Mme Dulude: J'ai la référence.

M. Hawkes: La seule constatation de l'étude que vous avez mentionnée est le fait que si les femmes avaient davantage accès aux garderies, 10 p. 100 d'entre elles auraient plus d'enfants. Je continue de m'intéresser à la question d'avoir plus d'enfants dans la société canadienne. J'aimerais savoir si on a demandé à ces femmes si elles auraient plus d'enfants, s'il y avait davantage d'encouragement financier à rester à la maison?

Mme Dulude: Bon nombre d'entre elles ont répondu que oui. Cela faisait partie de la question. Je l'ai ajoutée moi-même au mémoire. En fait, le facteur le plus important pour inciter les femmes à avoir plus d'enfants serait une augmentation considérable des allocations familiales. C'était là leur réponse.

M. Hawkes: Est-ce que le pourcentage qui a répondu ainsi était de 10 p. 100? Est-ce que c'était aussi élevé que . . .

Mme Dulude: C'était plus élevé.

M. Hawkes: C'était plus élevé. Donc, en payant plus d'argent pour que les femmes restent à la maison il y aurait plus d'enfants, si l'enquête est exacte, et en donnant aussi plus d'argent aux garderies.

Mme Dulude: Non, non, ce n'était pas pour demeurer à la maison qu'elles demandaient des allocations familiales plus considérables. Elles en disaient pas ce qu'elles feraient avec l'argent.

La présidente: Une brève question, je vous prie, monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Juste une brève question. Je n'en ai qu'une. Je vous remercie beaucoup pour votre présentation. La Fédération canadienne du travail a proposé quelque chose d'intéresant hier pour financer un système universel de garderies. Ils nous ont dit que nous devrions considérer la

[*Texte*]

as unemployment insurance is done, through premiums that are contributed 50% by the employer, 50% by people who are working. What do you think of that idea?

Ms Dulude: I have had a few minutes to think about it, because it was mentioned to me earlier.

• 1735

On the one hand, it does not seem like a bad idea because it is all of society. I do not think of it as a government thing; I think of it as all of society paying for child care the way we all pay for the school system, and this would be a similar way of doing it. On the other hand, when I thought about it further, this would be like a payroll tax, which means it would not be progressive. The kind of thing that is done that way is a percentage of income, and therefore, if you are a low-income earner, you would be paying the same percentage of your income as if you were high income, which does not seem fair. It seems it would be preferable that the money come through the tax system, which is more progressive.

Mr. Nicholson: I really cannot disagree with what you are saying here. We are just trying to search around for as many options as possible. Give me a suggestion as to how it could be collected through the tax system itself.

Ms Dulude: I forgot to say that my first reaction was that I would like to hear employers' reaction to the idea.

Mr. Nicholson: I suppose my reaction would be tough. That would be my first one.

Ms Dulude: Where should the money be taken? That is a fair question, and we have answered it in other contexts. We are not of the opinion that Canada is a poor country on the verge of bankruptcy. We see many tax expenditures particularly of which we strongly disapprove—for instance, the huge additional exemption for capital gains that was given last year, the tripling of retirement savings plan levels, the deduction of pension contributions. Very few, if any, of these things go to women. To us, these are an enormous waste of money that should be directed elsewhere, such as to child care.

This is not a formula I am repeating to you. I know you have probably heard it before, but we really mean this.

Mr. Nicholson: That pension plan contributions should not be deductible?

Ms Dulude: The way they are right now, you can have a deduction that is so much higher. With the new levels, what has happened is that you can get pensions of over $100,000 a year that will be subsidized. So the higher your income is, the more subsidy you get through this. Most of us do not see why somebody's pension contribution, which is savings, should be subsidized to that extent. There is no need for this.

[*Traduction*]

possibilité de les financer de façon semblable à l'assurance-chômage, au moyen de primes qui sont contribuées à 50 p. 100 par l'employeur et à 50 p. 100 par les personnes qui travaillent. Que pensez-vous de cette idée?

Mme Dulude: J'ai eu le loisir de réfléchir à cette question, parce qu'on m'avait déjà parlé de cette proposition.

D'une part, l'idée ne semble pas mauvaise parce que c'est la société toute entière qui participe. Je ne vois pas cela comme une initiative du gouvernement; c'est la société toute entière qui défraie les coûts de la garde d'enfants comme nous défrayons tous les coûts du système scolaire; ce serait la même chose. D'autre part, à la réflexion, cela m'est apparu comme une sorte de taxe directe sur la paie qui, par conséquent, ne serait pas progressive. Ce genre de prélèvement équivaut à un pourcentage du revenu et, par conséquent, ceux dont le revenu est faible paient le même pourcentage que ceux dont le revenu est élevé, ce qui ne semble pas équitable. Il serait préférable que le financement se fasse à travers le système d'impôt qui est plus progressif.

M. Nicholson: Je ne peux pas m'opposer à ce que vous dites. Nous cherchons à examiner autant de solutions que possible. Comment suggérez-vous que le système des impôts soit aménagé pour percevoir ces fonds.

Mme Dulude: J'aurais dû vous dire que ma première réaction a été de vouloir connaître la réaction des employeurs à cette idée.

M. Nicholson: Ma réaction serait sans doute assez hostile. Ma première réaction du moins . . .

Mme Dulude: Où devrait-on prendre l'argent? C'est une bonne question et nous y avons répondu dans d'autres contextes. Nous ne sommes pas d'avis que le Canada est un pays pauvre acculé à la faillite. Il y a bon nombre de mesures fiscales auxquelles nous nous opposons fortement, par exemple l'énorme exemption supplémentaire pour le gain en caiptal qu'on a accordée l'an dernier, le triplement des niveaux du régime d'épargne-retraite, la déduction des cotisations à des régimes de pensions. Très peu de ces mesures, sinon aucune d'elles, ne profite aux femmes. En ce qui nous regarde, il s'agit là d'un énorme gaspillage d'argent qu'on devrait affecter ailleurs, par exemple à un régime de garderie.

Je ne suis pas en train de vous répéter des formules. Je sais que vous avez déjà entendu cela, mais nous y croyons fermement.

M. Nicholson: Que les cotisations à des régimes de pensions ne devraient pas être déductibles?

Mme Dulude: En vertu es mesures actuelles, les déductions peuvent être beaucoup plus élevées. La nouvelle hausse des niveaux veut dire qu'il peut y avoir des pensions de plus de 100,000$ par année qui seront subventionnées. Plus son revenu est élevé, plus élevée sera la subvention dont bénéficiera le contribuable. La plupart d'entre nous ne comprenons pas pourquoi des cotisations à un régime de pensions, qui consti-

[*Text*]

Mr. Nicholson: The problem, I think, is this. We do not want to gore anybody else's ox. We would like to come up with a system of financing this, because you know what is going to happen if we reduce or eliminate the deductibility of pension plan contributions. We are going to be stoned when we walk out the door of Parliament here by tens of thousands of people who are trying to prepare for their retirement.

Ms Dulude: But this year you tripled the level of retirement savings plans.

Mr. Nicholson: I do not know; it was $3,500 this year. I do not know what it was the year before.

Ms Dulude: In last year's budget, the level was tripled for future years.

Mr. Nicholson: In many ways they are catching up with the inflation, because it has not been indexed to . . . But I am not going to get into that. I am just saying we have to explore a lot of ways to finance this, and I do not know if we can do it by eliminating RRSPs. But in any case, I am pleased to have your comments.

Ms Dulude: But there is a whole of range of different tax expenditures you might want to look at. I just mentioned the most obvious ones.

The Chairman: Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: I know Louise has a particular expertise in this area. If you have any further suggestions you would like to send us, it would be really helpful. I know Rob has a better head for this kind of thing than I do, and he has been very good too.

I want to make just a couple of comments, because I know the Chair is worried about our time. Somebody mentioned that staying at home is more expensive for families, but I would also like to point out that I think you said about 50% of the families where there are two parents working would be poor if one of the partners were not working. If they were pushed into poverty, this would mean quite an outstanding extra expense for government, would it not?

Ms Dulude: Yes, certainly.

Ms Mitchell: There would be more welfare, unemployment insurance, whatever the other things are. So there is the cost of having marginal-income families at home if it were to be a government policy to push in that direction.

Ms Dulude: Yes, I agree, absolutely.

• 1740

Ms Mitchell: Yes. Maybe we should get figures on that as well.

You did not say anything about parental leave. Do I understand that you support Katie Cooke's recommendations?

[*Translation*]

tuent de l'épargne, devraient bénéficier de ce niveau de subvention. Cette mesure n'a aucune raison d'être.

M. Nicholson: Le problème, je pense, est le suivant: nous ne voulons enlever rien à personne. Nous aimerions bien trouver un système de financement pour les garderies, mais vous savez ce qui se produira si nous réduisons ou si nous éliminons la déductibilité des cotisations à des régimes de pensions. Nous serons lapidés à la sortie du Parlement par des dizaine de milliers de contribuables qui tentent de se préparer pour leur retraite.

Mme Dulude: Mais cette année vous avez triplé le niveau des régimes d'épargne-retraite.

M. Nicholson: Je ne sais pas; cette année, c'était 3,500$. Je ne connais pas le montant pour l'an dernier.

Mme Dulude: Dans le budget de l'an dernier, le niveau a été triplé pour l'avenir.

M. Nicholson: À bien des égards, on cherche à rattraper l'inflation, parce qu'il n'y a pas eu d'indexation . . . Mais je ne veux pas discuter de cela. Je dirai seulement que nous devons étudier plusieurs modes de financement et je ne sais pas si on peut arriver en éliminant les REER. Quoi qu'il en soit, je suis bien heureux de connaître votre opinion.

Mme Dulude: Mais il y a toute une gamme de mesures fiscales qui pourraient faire l'objet d'un examen. Je n'ai mentionné que les plus évidentes.

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Je sais que Louise est spécialiste dans ce domaine. Il serait bien utile que vous nous fassiez parvenir d'autres suggestions, si vous en avez. Je sais que Rob comprend mieux que moi ce genre de question et il nous a beaucoup aidé.

Je me permets quelques commentaires seulement, parc que je sais que la présidente est préoccupée par le temps. Quelqu'un a mentionné qu'il en coûte plus cher aux familles lorsqu'un des parents reste au foyer mais je tiens à signaler que vous avez déclaré qu'environ 50 p. 100 des familles où les deux parents travaillent seraient pauvres si l'un des parents ne travailiait pas. Si ces familles tombaient en-dessous du seuil de la pauvreté, cela entraînerait des dépenses considérables pour le gouvernement, n'est-ce-pas?

Mme Dulude: Oui, certainement.

Mme Mitchell: Il faudrait verser plus de prestations d'assistance sociale, d'assurance-chômage; de prestations diverses d'assistance publique. Alors, si le gouvernement décidait de s'orienter en ce sens, il y aurait le coût d'entretenir au foyer des familles à revenu marginal.

Mme Dulude: Oui, je suis tout à fait d'accord.

Mme Mitchell: Oui. Peut-être nous faudrait-il aussi des chiffres là-dessus?

Vous n'avez pas mentionné le congé parental. Est-ce que vous appuyez les recommandations de Katie Cooke?

[*Texte*]

Ms Dulude: Yes, we do.

Ms Mitchell: Good. The other thing the committee is looking at is the whole family benefits package, and we went through a lot of this with the standing committee last spring. One of the considerations is perhaps rearranging the family allowance to target it away from teenagers and to increase the family allowance in the form of a child care allowance for younger families. What would your reaction be to that?

Ms Dulude: Debbie has children of that age.

Ms Hughes-Geoffrion: I would consider that a direct attack on my family. To raise a 15-year-old daughter costs a heck of a lot of money. Not only that, I would also like to see some kind of child care system in place for those children.

I do not think rearranging the family allowance is going to do any benefit because it is going to take away money from mothers who really want to raise their children adequately. One pair of jeans for my daughter is $40. The family allowance helps subsidize that. I am sorry, but I would really . . . I think most of the women across the country would take great exception to that kind of measure.

Ms Mitchell: Are you advocating doing away with the regressive child care tax deduction, or whatever it is called?

Ms Dulude: Yes. We have long had that as one of our recommendations. At first we had recommended that it be replaced by a credit, but then our position on child care evolved and we saw that it was preferable to have a child care system and not give anything through the tax system. But if anything is kept in the interim as a temporary measure then we are saying that it should be a credit rather than an exemption.

Ms Mitchell: Yes.

Ms Dulude: You said you were considering the whole child benefit package. I would like to make the point here, which I made to officials of the Finance department—I still have the feeling that they did not quite understand—that, when they bring up the famous example of the family of the millionaire whose wife is getting the family allowance and should they be getting the family allowance and can they not afford to give more money back to the government, what is not clear to them is that we are not saying that family should not be giving more to the government. We are saying that if you take two millionaire households and one millionaire household and has no children and the other millionaire household has children then the millionaire household with children should have more money in its pockets after tax and benefits than the one without children. But as far as we are concerned you can raise the tax rates of both of them. They are general tax rates.

Ms Mitchell: I could not agree more.

Ms Dulude: If they think these millionaire families have too much money, we have absolutely no objection to their taking it back by increasing the general tax rate.

[*Traduction*]

Mme Dulude: Oui.

Mme Mitchell: Bien. Le Comité s'intéresse également à tout le régime des avantages familiaux et nous avons étudié bon nombre de ces questions au Comité permament le printemps dernier. Une des mesures possibles est de réaménager les allocations familiales en retirant le soutien des adolescents pour augmenter les prestations sous forme d'une allocation de garderie pour les familles dont les enfants sont plus jeunes. Qu'en pensez-vous?

Mme Dulude: Debbie a des enfants adolescents.

Mme Hughes-Geoffrion: Je verrais cela comme une attaque directe à ma famille. Il en coûte très cher d'élever une fille de 15 ans. De plus, j'aimerais que ces enfants puissent bénéficier d'une forme de régime de garderie.

Je ne pense pas qu'il servirait à quelque chose de réaménager les allocations familiales parce que cela aurit comme effet de retirer de l'argent aux mères qui désirent réellement bien élever leurs enfants. Un jean pour ma fille coûte 40$. L'allocation familiale m'aide à payer. Je suis désolée, mais . . . Je pense que la plupart de femmes canadiennes s'opposeraient fortement à cette mesure.

Mme Mitchell: Est-ce que vous préconisez l'élimination de la déduction régressive pour les frais de garde d'enfants?

Mme Dulude: Oui. Nous recommandons cela depuis longtemps. Au début, nous recommandions de la remplacer par un crédit, mais notre position sur la garde d'enfants a changé et nous avons constaté qu'il était préférable d'avoir un régime de garde d'enfants et de ne pas faire de remises au moyen du système d'impôt. Cependant, si nous procédons par étapes, nous pensons qu'il vaut mieux conserver le crédit que l'exemption comme mesure transitoire.

Mme Mitchell: Oui.

Mme Dulude: Vous avez dit que vous étudiiez le régime complet des avantages familiaux. J'aimerais répéter ici un argument que j'ai déjà exposé aux fonctionnaires du ministère des Finances—j'ai l'impression qu'ils ne l'ont pas tout à fait compris. Lorsqu'on soulève le fameux exemple de la famille du millionnaire dont l'épouse reçoit l'allocation familiale et qu'on ose demande si cette famille devrait recevoir une allocation puisqu'ils sont en mesure de donner plus d'argent au gouvernement, ce qu'on ne comprend pas c'est que nous ne sommes pas en train d'affirmer que cette famille ne devrait pas en donner plus au gouvernement. Ce que nous disons c'est que lorsqu'il y a deux ménages de millionnaires dont un comprend des enfants, le ménage qui a des enfants devrait, en fin de compte, après avoir reçu ses prestations et payé ses taxes, avoir plus d'argent en main que le ménage qui n'a pas d'enfants. Cependant, quant à nous, vous pouvez augmenter le taux d'impôt pour tous les deux. Ce sont des taux d'impôt généraux.

Mme Mitchell: Je suis tout à fait d'accord.

Mme Dulude: Si on estime que ces ménages de millionnaires ont trop d'argent, nous ne voyons aucune objection à ce qu'on le leur reprenne en augmentant le taux général d'imposition.

[*Text*]

Ms Mitchell: You have talked about a possible direct payment to—you said women in the home—let us say a parent in the home—

Ms Dulude: Yes.

Ms Mitchell: —and the need for further research. I wonder if one of the things that would help again—and I think this came up when we were looking at family benefits—would be going back to the previous government's limits or eligibility for the child tax credit and increasing the child tax credit. It would not be equivalent to a wage, but I wonder if that would help some of the parents that are full-time homemakers.

Ms Hughes-Geoffrion: Increasing the child tax credit would help the mothers in the home except when it came to welfare mothers because some of the problems—

Ms Mitchell: They deduct it.

Ms Hughes-Geoffrion: They would be considering it as income and deducting it from their welfare or not increasing welfare payments even provincially. So you would have to be very careful around what you give in that area.

Ms Mitchell: Yes. I had several questions, but I had better hold them. Thank you very much. That was an excellent brief. I would like to congratulate Louise as well. It is really nice to know you are heading the NAC consortium.

Ms Dulude: Thank you.

The Chairman: Yes, it has been a pleasure to meet you, Louise. Good luck in your new position and thank you very much for the brief you brought before us today.

We will now hear from the Canadian Association for Community Living: Colette Savard, Jacques Pelletier, André Blanchet, and Rosa Galati.

• 1745

M. André Blanchet (président de l'Association Canadienne pour l'intégration communautaire): Merci aux membres du Comité pour leur accueil.

Nous représentons l'Association canadienne pour l'intégration communautaire, qui s'appelait jusqu'à l'an dernier l'Association canadienne pour les déficients mentaux ou, en anglais, *Canadian Association for the Mentally Retarded*; notre nouveau nom en anglais est *Canadian Association for Community Living*.

Notre organisation représente 390 associations locales et dix associations provinciales et territoriales. En tant que parents et personnes vivant avec une déficience mentale, nous croyons fermement que nos enfants doivent vivre avec nous dans la mesure du possible, dans nos familles. Nous croyons également que nos enfants doivent avoir accès aux services donnés dans les communautés pour l'ensemble des enfants. Nous nous

[*Translation*]

Mme Mitchell: Vous avez parlé de la possibilité d'un paiement direct—vous avez dit aux femmes au foyer—disons à un parent à un foyer . . .

Mme Dulude: Oui.

Mme Mitchell: . . . et de la nécessité de faire plus de recherches sur cette question. Je me demande si cela aiderait—et je pense que la question s'est posée lorsque nous étudiions les avantages familiaux—de revenir aux limites ou aux conditions d'admissibilité du gouvernement précédent pour le crédit d'impôt aux enfants et d'augmenter ce crédit d'impôt. Cela n'équivaudrait pas à un salaire mais je me demande si ça n'aiderait pas certains parents qui s'occupent à plein temps de leur foyer.

Mme Hughes-Geoffrion: L'augmentation du crédit d'impôt pour les enfants aiderait les mères au foyer sauf celles qui dépendent de l'assistance sociale parce que certains des problèmes . . .

Mme Mitchell: On le déduirait.

Mme Hughes-Geoffrion: On considérerait que ce crédit constitue du revenu et on le déduirait des prestations d'assistance sociale ou en refuserait d'augmenter les prestations d'assistance sociale, même au niveau provincial. Alors il faudrait être prudent sur les avantages qu'on confère dans ce domaine.

Mme Mitchell: Oui. J'ai bien des questions encore mais je ne les poserai pas. Je vous remercie beaucoup. Votre mémoire est excellent. Je tiens aussi à féliciter Louise, qui vient d'être nommée à la tête du regroupement du CAN.

Mme Dulude: Merci.

La présidente: En effet, nous sommes bien heureux de faire votre connaissance. Je vous souhaite beaucoup de succès dans votre nouveau poste et je tiens à vous remercier pour le mémoire que vous avez présenté aujourd'hui.

Les témoins suivants représentent la *Canadian Association for Community Living*: Colette Savard, Jacques Pelletier, André Blanchet et Rosa Galati.

Mr. André Blanchet (President, Canadian Association for Community Living): I would like to thank the commitee members for their welcome.

We represent the Canadian Association for Community Living which was known, until last year, as the Canadian Association for the Mentally Retarded or, in French *l'Association canadienne pour les déficients mentaux*. Our new French name is *l'Association canadienne pour l'intégration communautaire*.

Our organization represents 390 local, 10 provincial and one territorial associations. As parents and people living with a mental handicap, we firmly believe that our children should, whenever possible, be able to live with us, in their own families. We also feel that our children should have access to those community services offered to other children. We are

[*Texte*]

opposons aux services ségrégués et à tous les services isolés de l'ensemble des services existant dans la communauté.

Nous vous présenterons aujourd'hui des témoignages vécus de parents qui gardent leurs enfants à la maison. D'après ces témoignages, vous verrez quels services manquent actuellement pour que ces enfants puissent vivre une vie de qualité dans la famille, dans la communauté.

Je vous présente Mme Rosa Galati, une mère de deux enfants, Felicia et Maria; et Mme Colette Savard de Hull, qui est mère d'un jeune garçon de 16 ans, Olivier. Nous allons commencer par Rosa.

Ms Rosa Galati (Member, Intergration Action Group, Canadian Association for Community Living): Hello. I am pleased to be here. I have shared my stories about my family so many times that I sometimes wonder what it is the audience is looking for. I have been asked to speak to many groups. With the kinds of changes my family has undergone, because of our two daughters, the strength we have needed to support ourselves has been great in order to change what exists.

Felicia, my older daugher, has always lived at home with us. When our youngest daughter was born, it became evident that there was not a lot of support in the community in terms of any kind of generic services to enable my husband and me to go on with a fairly typical life and have Felicia and Maria cared for.

Ultimately, we were advised by many people that our youngest daughter needed a lot of specialized care. She left when she was 21 months old and ended up living in a home for handicapped children. Maria subsequently moved back home and we have learned a lot since she came back home. One of the major reasons she did make this leap back into our home is that in the home where she was living community involvement and integration into the regular school system were extremely important. They were so important that I guess they became one of the major reasons she did come home. It made me think if my daughter is at home with me now and I love her as much as I do now, did I not love her then? What was missing in this society and in my community that did not allow me to support her then?

• 1750

One of the ideas I have given an awful lot of thought to . . . Seeing our youngest daughter Maria, who has a lot of physical needs as well as needs around communication and so on, in the midst of young children who were not at all timid and just loved her for being herself was very important.

I wonder how other parents feel when they approach a system that says they do not have a place for them in their child care system and so on. There are certain services available out there but the fact that they are so highly segregated and in so many cases so far away from home leaves its mark on both the child and the family and ultimately

[*Traduction*]

opposed to all services segregated from the rest of the services offered within the community.

Today you will hear two parents who rear their children at home talk about their real-life experiences. Their presentations will help you better understand what services their children need to lead full lives within the family and the community.

Let me introduce Mrs. Rose Galati, mother of two children, Felicia and Maria, and Mrs. Colette Savard from Hull who has a 16-year-old son, Olivier. We will start with Rosa.

M. Rosa Galati (membre de l'Association canadienne pour l'intégration communautaire): Bonjour. Je suis bien heureuse de me retrouver parmi vous aujourd'hui. J'ai si souvent parlé de ma famille que je me demande parfois ce que mon auditoire voudrait entendre. De nombreux groupes m'ont déjà invitée à aller les rencontrer. Avec les changements qu'il a fallu apporter à notre vie familiale, à cause de nos deux filles, nous avons dû faire preuve de beaucoup de courage pour changer ce qui existe.

Félicia, mon aînée, est toujours demeurée à la maison avec nous. À la naissance de notre cadette, nous nous sommes vites rendu compte, mon mari et moi, que nous ne pouvions pas tellement compter sur les services qui existaient alors dans notre milieu pour nous permettre de vivre une vie normale et d'obtenir les servcies de garde nécessaires pour Félicia et Maria.

Finalement, bien des gens nous ont dit que Maria avait grandement besoin de soins spécialisés. Elle a donc quitté la maison à 21 mois et s'est retrouvée dans un foyer pour enfants handicapés. Elle est par la suite revenue chez nous, et nous avons beaucoup appris depuis. C'est à l'extrême importance que l'on accordait à la participation dans le milieu et à l'intégration au système scolaire régulier dans le foyer où elle était que nous devons principalement son retour à la maison. Ces deux éléments étaient si importants qu'ils nous ont ramené notre petite fille chez nous. En constatant l'amour que j'avais pour ma fille après son retour à la maison, je me suis demandée si je l'aimais autant au moment où j'ai accepté qu'elle s'en aille dans ce foyer. Quels services la société et mon milieu auraient-ils dû m'offrir pour me permettre de la garder avec moi à ce moment-là et de lui prodiguer tous les soins nécessaires?

J'ai beaucoup réfléchi après avoir vu Maria, qui a de très nombreux besoins physiques et un grand besoin de communiquer, jouer avec d'autres jeunes enfants qui n'étaient pas gênés le moins du monde et qui l'aimaient tout simplement pour ce qu'elle était.

Je me demande comment d'autres parents se sentent quand on leur dit qu'il n'y a pas de place pour leurs enfants dans le système, et tout le reste. Il existe bien entendu un certain nombre de services, mais ils sont si isolés et dans bien des cas, si loin de la maison, qu'ils marquent l'enfant et la famille et les poussent à poser des actes auxquels ils se seraient peut-être

[*Text*]

directs them to do things maybe they would not have done. It leaves its mark on the community as well. I think we have a very, very healthy community now in which my children are living at home, going to the neighbourhood school and growing together. It is very important for us to encourage young families and to be able to give them what exists for every other family by helping to bring children with a lot of challenging needs into the child care system.

It is one of the first systems that we reach, one of the first services there is for families. Our issue on integration has to be addressed from the beginning, because it does become more difficult. It is never impossible to re-enter, but it does become more difficult.

Mme Colette Savard (membre de l'Association canadienne pour l'intégration communautaire): Quand j'étais jeune, on me disait qu'il n'était pas bien de se présenter de soi-même devant les gens, mais je vais quand même le faire parce que j'ai envie de vous donner mon témoignage.

Mon fils, Olivier, a 15 ans et non 16 ans, comme disait André. Olivier est le dernier d'une famille de quatre garçons.

Je voudrais vous dire deux mots au début de mon témoignage et je voudrais que vous vous en souveniez: soutien et avenir. Ce sont deux mots clés qui vont faire en sorte que nos fils, nos filles et nos familles pourront avoir un avenir ressemblant à l'avenir des autres personnes de la communauté.

Quand mon fils a eu 10 ans, je suis retournée sur le marché du travail. Ce n'est pas facile de retourner sur le marché du travail, mais ce l'est encore moins pour une mère qui a un enfant ayant des besoins différents.

J'ai donc dû faire ce que tout parent d'enfant handicapé fait: j'ai fait du magasinage de services. Si Olivier n'avait pas eu de si grands besoins, il aurait peut-être été facile d'obtenir des services de garde à l'école, parce que cela existe dans plusieurs écoles. Cependant, mon fils fréquentait une école spéciale et, dans cette école spéciale, il n'y avait pas de service de garde. De plus, les heures de classe étaient très courtes comparées à celles du système régulier. L'enfant commence l'école à 9h30 et il termine à 14h30. Pour une mère qui retourne sur le marché du travail, cet horaire de travail n'est pas facile à vendre.

J'ai donc dû faire du magasinage. Comme je crois que nous devons avoir accès aux services offerts aux autres membres de la communauté, je suis allée au CLSC qui s'occupait des agences de garde en milieu familial et des garderies. On m'a offert deux possibilités: je pouvais faire garder Olivier à la maison, et je pouvais aussi essayer d'obtenir les services d'une famille de garde. Pour qu'il puisse se socialiser davantage, j'ai choisi de l'envoyer dans une famille de garde.

J'ai donc obtenu les services d'une famille habitant tout près de chez moi. La personne n'était pas du tout sensibilisée aux besoins d'Olivier, qui sont différents, bien sûr. Il était aussi un peu plus âgé que les autres enfants qui étaient gardés dans cette famille-là. Elle a quand même accepté. Au départ, ça

[*Translation*]

refusés dans des conditions plus favorables. Le milieu aussi en subit les effets. Notre milieu est maintenant beaucoup plus sain car il permet à mes enfants de vivre au sein de leur famille, de fréquenter l'école du quartier et de grandir ensemble. Il est très important d'encourager les jeunes familles et de leur permettre de profiter de ce qui existe, comme toutes les autres familles, en les aidant à satisfaire à la plupart des besoins spéciaux de leurs enfants par l'entremise du système de garde d'enfants.

C'est l'un des premiers systèmes qui nous intéresse, l'un des premiers services qui existe pour les familles. Les efforts en fonction de l'intégration des enfants doivent commencer le plus tôt possible parce que plus le temps passe, plus elle devient difficile. La réinsertion au sein de la famille n'est jamais impossible, mais elle devient plus difficile.

Mrs. Colette Savard (Member, Canadian Association for Community Living): When I was young, I was taught that it was not polite to speak about oneself to other people, but I will make an exception today because I would like you to hear what I have to say.

My son Olivier is 15, not 16 like André said. He is the youngest of four boys.

Before going any further, I would like to say two words which I hope you will remember: support and future. These two words are the keys to futures for our sons, daughters and families, similar to those other people within the community hope for.

When my son turned 10, I went back to work. It is not easy under ordinary circumstances to go back to work, but it is even less easy when you are the mother of a child who has special needs.

I therefore had to do what every parent of a handicapped child did: Shop around for day care services. If Olivier's needs had not been quite as great, it might have been easier to find day care services within the school system, since several schools offer them. However, he attended a special school that offered no such services. To make matters worse, school hours were much shorter compared to those of the regular school system. He started at 9:30 and finished at 2:30. For a mother looking for a job, I did not have very attractive working hours to offer a prospective boss.

I had no choice but to shop around. Since I feel I am entitled to the same services offered to others within the community, I went to the *Centre local des services communautaires*, a social agency, which, amongst other things, dealt with day care in private homes and day care centres. They told me I had two options: I could get someone to care for Olivier in our own home or I could try finding a family that would care for him. I chose the latter in order to give Olivier a chance to socialize with others.

I found a family not too far from where we live. The woman had no idea whatsoever of Olivier's needs, which are obviously quite different. He was also a little older than the other children she cared for. Nonetheless, she agreed to give it a try. In the beginning, all went well, but after six months had gone

[*Texte*]

s'est très bien passé, mais après six mois, elle m'a dit: Cela coûtera plus cher pour Olivier, parce qu'il a des besoins spéciaux. Mes autres fils m'ont fait remarquer à ce moment-là que c'était vraiment de la discrimination, que je ne devais pas accepter cela. Cependant, j'étais un peu prise à la gorge. Je ne pouvais pas quitter mon emploi du jour au lendemain. Les choses se sont réglées par la suite parce que les taux réguliers ont augmenté et qu'elle m'a laissée au même taux. Maintenant, je paie la même chose que les autres. Il va toujours chez cette dame. A 15 ans, les autres reviennent à la maison tout seuls, mais moi, il faut que je continue à avoir recours à ce service de soutien pour pouvoir continuer à travailler à l'extérieur.

• 1755

J'ai maintenant un montant d'argent qui m'est alloué par l'intermédiaire de l'Office des personnes handicapées pour me permettre de m'offrir ces services de garde sans que cela grève trop mon budget, mais cela ne paie pas complètement la gardienne.

Depuis trois semaines, je vis quelque chose de drôlement excitant. Comme vous le voyez, je suis quand même assez détendue ce soir. C'est que je ne dois pas me dépêcher de rentrer à la maison pour prendre soin de mon fils parce que j'ai embauché une éducatrice qui vient tous les jours de 17h30 à 20h30, selon mes besoins. Je trouve cela extraordinaire. Je me dis qu'enfin, je peux être comme tout le monde. J'ai oublié de vous dire que je travaille souvent le soir. Je n'ai plus de problèmes maintenant. Les garçons m'ont beaucoup aidée, mais maintenant, ce sont de jeunes adultes et ils font leur vie. Donc, on se retrouve avec Olivier qui, lui, a besoin de soutien. Il faut trouver ce soutien ailleurs si on veut continuer à vivre une vie, si on veut avoir un avenir et si on veut qu'Olivier puisse s'intégrer à la communauté.

M. Blanchet: Merci, Colette. Nous voulons dire essentiellement aux membres du Comité: Ne nous oubliez pas. Les personnes, les enfants et les adultes qui vivent avec une déficience mentale représentent 1 p. 100 de la population. Nous voulons que nos enfants aient accès aux services réguliers offerts dans la communauté. Merci.

Mme Pépin: On a beaucoup voyagé à travers le Canada. Quand j'ai entendu parler des besoins des familles et des enfants handicapés, cela a été une révélation pour moi. Jamais je ne m'étais rendu compte de l'importance des services de soutien pour les familles ayant des enfants handicapés physiquement ou mentalement.

Une chose que vous avez dite m'a fait sourire. C'est quand vous avez dit: Je suis retournée sur le marché du travail. Les parents qui sont venus témoigner nous ont souvent dit que le fait de pouvoir laisser l'enfant à un endroit sécuritaire aide beaucoup la mère, car elle peut alors faire autre chose de temps à autre. Sans services de soutien pour la famille, il est très, très difficile de vivre des situations semblables.

Au Québec, on nous a dit que dans certaines garderies, le gouvernement prévoyait cinq enfants par gardienne au lieu de six quand il y avait un enfant handicapé. Savez-vous si le

[*Traduction*]

by, she explained that she would have to charge more because of Olivier's particular needs. My other sons pointed out that such a decision was discriminatory and that I should put my foot down. But I was stuck. I could not quit my job from one day to the next. Things worked out eventually because she increased the regular rates but not mine. Today, I pay no more no less than the others. Olivier still goes there. Other 15-year-olds go home on their own, but not Olivier. In order to continue working, I still have to avail myself of this support system.

I now receive an amount of money through the *Office des personnes handicapées* in order to help me pay for day care services, but it does not completely cover the costs.

For the past three weeks, I have been living a very thrilling experience. As you can see, I am relatively relaxed this evening. I do not have to rush home this evening to take care of my son because I have hired a care giver who comes to my home between 5:30 and 8:30, according to my needs. I find this most extraordinary. I can finally live like everyone else. I forgot to mention that I often work evenings, but that is not a problem anymore. My sons were a great help but now they have their own lives to live. We must therefore assume responsibility for Olivier who needs our support. But we must look for outside help if we are to live a normal life, if we want a future, and if we want to help Olivier become part of the community.

Mr. Blanchet: Thank you, Colette. The essence of what we are trying to say to the committee is: Do not forget us. People living with a mental handicap, both children and adults, represent 1% of the population. We want our children to have access to the services offered by the community. Thank you.

Mrs. Pépin: We have travelled quite extensively throughout Canada. Hearing about the needs of handicapped children and their families was an eye-opener for me. I had never realized how important support services were to families with physically or mentally handicapped children.

Something you said made me smile. It is when you said you had returned to work. We have often heard the parents we have met say that the fact of being able to leave her child in safe keeping is a real help to a mother. She can then take the time now and again to do other things. This is next to impossible without family support services.

We were told that in certain day care centres in the Province of Quebec, the government reduced the number of children per care giver from six to five when a handicapped child was part

[*Text*]

Québec est la seule province à offrir des services semblables ou si cela se fait dans d'autres provinces?

M. Jacques Pelletier (vice-président exécutif de l'Association canadienne pour l'intégration communautaire): Il y a d'autres provinces qui offrent des services un peu spéciaux. La plupart des provinces offrent, d'une façon ou d'une autre, un peu d'aide, mais le Québec, l'Ontario et le Manitoba sont les trois provinces les plus avancées de ce côté-là.

M. Blanchet: Il faut faire attention, car il se peut qu'un loi ne vaille pas plus que le papier sur lequel elle est écrite. Connaissant un peu la situation au Québec, je sais qu'il y a des dispositions dans les règlements pour permettre l'intégration des enfants handicapés mais, en pratique, cela se fait très peu.

Mme Pépin: En fait, c'est ce que nous avons constaté en interviewant les gens: il y a très peu de services. Egalement, on a parlé des familles qui vivent dans des régions très éloignées où il est pratiquement impossible d'avoir des services de soutien.

Madame Savard, vous dites que vous avez maintenant un autre service. Je ne veux pas être indiscrète, mais avez-vous de l'aide du gouvernement ou d'une association quelconque pour vous aider à défrayer tous ces coûts?

Mme Savard: C'est tout nouveau. J'ai de l'aide financière depuis un an et demi, à raison de 15 heures par semaine. Je peux m'offrir des services et on me donne 4$ l'heure. Ce n'est pas beaucoup.

• 1800

Etant donné que je suis très optimiste, j'ai demandé qu'on augmente cette aide. Avec cet optimisme en tête, j'ai embauché quelqu'un. Pour commencer, c'est moi qui défraie le coût, mais j'espère avoir dix heures de plus.

Mme Pépin: Je comprends.

I gather from the way you were speaking that you have young children.

Ms Galati: One is eleven and one is seven.

Mrs. Pépin: One is seven. Are they going to a child care centre right now?

Ms Galati: No, not now. I am talking about not having anything available when Maria was younger. I think our family would never have turned towards institutionalization if there was something I could turn to in the community at the time. Now my children both attend the regular school system, not without a fight. They are both learning and they have friends in the community, which is the kind of support we see as being extremely important. The message I would like to bring to you is that a lot of my younger friends who have children who are much younger and who would like to get out to work find it very difficult to go to a generic service and have the same right that other children have.

[*Translation*]

of a group. Is this service offered only in the Province of Quebec or can it be found in other provinces as well?

Mr. Jacques Pelletier (Executive Vice-President, Canadian Association for Community Living): Certain provinces offer somewhat adapted services. Most offer a little help in one form or another, but Quebec, Ontario and Manitoba are the provinces that have done the most.

Mr. Blanchet: One must be wary though because a law might not be worth more than the paper it is written on. Being familiar with the situation in the Province of Quebec, I know for a fact that the regulations contain certain provisions to facilitate the integration of handicapped children but that, from a practical standpoint, they are very seldom used.

Mrs. Pépin: In fact, what we have leanred from the witnesses we have met is that very few support services exist and even less so for those families living in very remote areas.

Mrs. Savard, you explained that you now have someone come into your home. I do not want to pry but could you tell me if you receive funds from the government or an association to help cover the costs?

Mrs. Savard: This service is relatively new. I have received financial support for the past year and a half. The maximum time allowed is 15 hours a week at $4 an hour. It is not much.

But since I am an optimist, I have asked for an increase and, in keeping with my optimism, I have hired someone. For the time being, the extra money comes out of my pocket but I hope to have the maximum increased to 25 hours a week.

Mrs. Pépin: I understand.

Madame Galati, je suppose que vous avez de jeunes enfants.

Mme Galati: Félicia a onze ans, et Maria sept ans.

Mme Pépin: Sept ans. Et vont-elles toutes les deux à la garderie à l'heure actuelle?

Mme Galati: Non, plus maintenant. Je parle de services qui m'auraient été utiles quand Maria était jeune. Nous n'aurions jamais placé notre fille dans une institution si le milieu avait pu nous fournir les services dont nous avions besoin à l'époque. Mes deux filles sont maintenant intégrées au système scolaire régulier, ce qui ne s'est pas fait sans peine. Elles apprennent toutes deux et elles ont des amis dans le milieu, ce que nous considérons comme un soutien extrêmement important. Le message que je voudrais vous livrer tient à ce que bon nombre de mes amies, plus jeunes que moi et ayant des enfants beaucoup plus jeunes que les miens, voudraient bien travailler à l'extérieur, mais constatent qu'il est très difficile d'obtenir pour leurs enfants les mêmes possibilités que celles qui sont offertes aux autres enfants en s'adressant à un service polyvalent.

[*Texte*]

Mrs. Pépin: If we have to choose to provide one service, what would be the one that is needed the most?

Ms Galati: It would be what is available to other children. We need to bring in the support that is needed for a child who has challenging needs where they are. If we can keep them in their communities, with . . .

Mrs. Pépin: Integrated—

Ms Galati: Integrate them—exactly. Integration is bringing the person in and making them a part of the community in any way it can be done.

Mme Savard: En fait, ces services doivent permettre aux familles de vivre une vie ressemblant le plus possible à celle de leurs voisins.

M. Blanchet: Il y a aussi, madame Pépin, la possibilité pour le parent de contrôler les services. L'une des raisons pour lesquelles cela ne se fait pas au Québec, c'est que la décision concernant l'intégration de l'enfant dans les services de garde réguliers n'appartient pas aux parents. Si Colette peut maintenant avoir des services de garde le soir, c'est qu'elle reçoit un certain montant d'argent, qui n'est pas énorme mais qui lui permet d'embaucher elle-même une personne.

L'Association demande que l'argent ne soit pas donné à des agences de service, mais directement aux parents qui devront, bien sûr, rendre compte de la façon dont ils dépenseront l'argent. Les parents devraient pouvoir forcer les agences de services à intégrer leurs enfants dans les milieux réguliers avec les contrats qu'ils pourront passer eux-mêmes.

Mme Pépin: Merci beaucoup.

The Chairman: Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes: Thank you. I just wanted to compliment the witnesses on the brief. I had a chance to read it as you were talking. I like the way you supplemented it, and I really feel strongly about your basic approach. I think you are on exactly the right track. I am not a regular member of this committee. I guess I wanted to put on the record a fairly strong assertion that there should be a portion of the final report that deals with this very specific problem. It is interesting to have your brief back to back with the previous briefs we had this afternoon that said not to give money to parents and to let parents choose the help they need. But this is a very eloquent plea to let families choose what they need to make the family work in the most normal way possible, because each situation probably has some general characteristics but certainly some unique characteristics.

I guess the other part of it, which none of you has said, but I would just like to say, is that the extra costs you referred to are so much less than institutional costs. The satisfactions are so much greater than the institutionalized situation that surely there can be no argument about what is both humanly best and most cost effective as well.

[*Traduction*]

Mme Pépin: Si nous devions choisir un service, lequel faudrait-il offrir en tout premier lieu?

Mme Galati: Il faudrait offrir à nos enfants les mêmes services qui sont offerts aux autres enfants. L'enfant doit pouvoir recevoir les services spéciaux dont il a besoin dans son milieu. Si ces enfants peuvent demeurer dans leur milieu . . .

Mme Pépin: Y être intégrés . . .

Mme Galati: Y être intégrés—exactement. Intégrer une personne, c'est l'installer de plein droit dans son milieu de toutes les façons possibles.

Mrs. Savard: Basically, these services must give our families the opportunity to live normal lives, like our neighbours.

Mr. Blanchet: Mrs. Pépin, there is also the question that parents be allowed a certain amount of control. One of the reasons why this is not done in the Province of Quebec is that the decision to integrate a handicapped child into a regular day care centre is not made by his parents. The only reason Colette can get help in the evening is because she receives a certain amount of money, not much, but enough to let her hire someone.

The Association requests that the funds be given directly to the parents and not to the service agencies. The parents would naturally have to account for the way they spent the money. They should be in a position to force agencies to integrate their children into regular environments and to establish the contracts themselves.

Mrs. Pépin: Thank you very much.

La présidente: Monsieur Hawkes.

M. Hawkes: Merci. Je voulais seulement féliciter les témoins de leur mémoire. Je l'ai parcouru pendant que vous parliez. J'aime bien la façon dont vous l'avez étayé et la façon dont vous avez abordé le problème. Je crois que vous êtes sur la bonne voie. Je ne suis pas un membre régulier de ce Comité, mais je voulais qu'il soit consigné qu'il faudrait consacrer une partie du rappor final à ce problème très particulier. Il est intéressant de comparer votre mémoire aux présentations que nous avons entendues cet après-midi dans lesquelles on soutenait qu'il ne fallait pas donner d'argent aux parents et qu'il fallait leur donner la possibilité de choisir le genre de soutien dont ils avaient besoin. Mais votre mémoire constitue un plaidoyer fort éloquent pour qu'on permette aux familles de choisir les services dont elles ont besoin pour être en mesure de fonctionner aussi normalement que possible parce que chaque situation ressemble probablement à bien d'autres, sous certains aspects, mais constitue sûrement un cas unique sous certains autres.

Aucun de vous ne l'a mentionné, mais je voudrais dire que les coûts additionnels dont vous avez parlé sont beaucoup moins élevés que ce que coûtent les soins en institutions. Cette solution est tellement plus avantageuse que le placement en institution qu'on ne peut vraiment les comparer, ni sur le plan humain, ni sur celui de la rentabilité.

[*Text*]

• 1810

Mr. Pelletier: We really believe strongly that it is a cost-effective measure. When we look at Colette, not only does it prevent a child from going into an institution where he would not be taken care of as well as in the family, but it permits Colette to work and be part of that side of the economy. It also permits her son to stay at home and enjoy a more normal life. So the costs-to-benefits are quite enormous. We would be ready to supply more technical or financial information. We did not think this was the exact forum for that at this time of the day, but we would be pleased to give you some more.

The Chairman: We would be pleased to receive it if you have it available for us.

Mr. Hawkes: I just hope Colette makes enough money that she is paying more in taxes than—

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Blanchet: We have a very good example of how we can use the money that was spent inside the institution and use it to the profit of many more children. This is the example of an institution called Robert's School. This is in St. John, New Brunswick. They had around 225 children "served" in this institution for years and years. And there was a decision very much supported by our provincial association that this institution should be closed and it has been closed.

Now, with the same money . . . New Brunswick is not that wealthy a province. With the same amount of money they now serve, through the help of parents, through the participation of parents, 950 children in the communities in St. John and around St. John. So we want to go on. We want to close the Restigouche hospital in northern New Brunswick and we would like to close others. We have 28,000 people labelled mentally retarded inside institutions in Canada. We have the highest rate around the western world of institutional children and adults labelled mentally retarded. That is in Canada. That is a tremendous waste of energy and a tremendous waste of money.

The Chairman: I must say you have had a lot of support. As we have travelled the country we have heard in almost every province from parents such as yourself. And I think the one message that we have been getting is that if there is going to be any funding, the funding should go with the child rather than to an institution, to allow parents choice in the type . . . especially in the rural areas where institutions are just not available to them and they are really penalized by the fact they have neither the facilities nor the funding to help them. If they had the extra income they could at least bring someone into the home in the small towns where they just cannot take their children anywhere else. So it is certainly a cause that we are well aware of and it will be one we will be addressing within the report. Hopefully, we can do something that will help the situation.

I thank you very much for your presentation this afternoon and for being patient with us.

Mr. Blanchet: Thank you very much.

[*Translation*]

M. Pelletier: Nous croyons vraiment que la mesure est rentable. Prenons le cas de Colette; non seulement n'est-il pas nécessaire de placer un enfant dans une institution qui ne s'en occuperait pas aussi bien que sa famille, mais encore Colette peut travailler et jouer un rôle producteur dans l'économie. Son fils peut rester à la maison et jouir d'une vie plus normale. La rentabilité est donc considérable. Nous sommes en mesure de vous donner de plus amples renseignements techniques ou financiers. Nous ne pensions pas que c'était l'endroit pour le faire mais il nous ferait plaisir de vous fournir ces renseignements.

La présidente: Nous aimerions bien les avoir s'ils sont disponibles.

M. Hawkes: J'espère que Colette gagne assez d'argent pour que la somme qu'elle paye en impôt soit plus élevée que . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Blanchet: Nous avons un très bon exemple de comment on peut affecter l'argent qui était dépensé par une institution au profit d'un beaucoup plus grand nombre d'enfants. C'est l'exemple d'une institution appelée *Robert's School*, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Pendant de nombreuses années, cette institution «desservait» environ 225 enfants. On a pris la décision de fermer cette institution, à la grande satisfaction de notre association provinciale.

Maintenant, avec la même somme d'argent . . . Le Nouveau-Brunswick n'est pas une province très riche. Avec la même somme d'argent, on fournit les services, avec l'aide des parents, par l'entremise de la participation des parents, à 950 enfants à Saint-Jean et dans les localités avoisinantes. Nous voulons donc continuer. Nous voulons fermer l'hôpital de Restigouche dans le nord du Nouveau-Brunswick et nous voulons en fermer d'autres. Au Canada, il y a 28,000 personnes dans la catégorie des handicapés mentaux dans des institutions. Nous avons le taux d'institutionnalisation le plus élevé du monde occidental d'enfants et d'adultes dans cette catégorie. Cela se passe au Canada. C'est un énorme gaspillage d'énergie et d'argent.

La présidente: Je dois dire que votre position reçoit beaucoup d'appui. En voyageant à travers le pays, dans presque toutes les provinces nous avons entendu des parents dans la même situation que vous. Et tous nous ont dit que les subventions, s'il devait y en avoir, devraient aller à l'enfant plutôt qu'à une institution, de façon à donner le choix aux parents quant au type . . . surtout dans les régions rurales où l'on n'a pas accès à des institutions et où les parents sont pénalisés du fait qu'ils n'ont ni les installations ni le financement pour les aider. S'ils avaient un revenu supplémentaire ils pourraient au moins faire venir quelqu'un à domicile alors que dans les petites localités il n'existe aucune autre possibilité pour leurs enfants. C'est donc une cause au sujet de laquelle nous sommes bien renseignés et dont nous ferons état dans notre rapport. J'espère que nous pourrons améliorer la situation.

Merci pour votre exposé et pour votre patience.

M. Blanchet: Merci beaucoup.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you. I would also like to thank the next group, who have agreed to wait until 6.45 p.m. so that we can stop and have something to eat.

Mr. Hawkes: Madam Chair, could I just put one thought on the record then?

The Chairman: Yes, certainly.

Mr. Hawkes: I will not be back this evening. I am sure you are getting more briefs that talk about institutionalization of day care than you are of any other kind.

Mrs. Pépin: No. No, I would not say so.

Mr. Hawkes: That was my experience some time ago on a parliamentary committee, but the model that fits the group we have just heard is a model to be very carefully considered in terms of all of the children of this country, that we can get into institutionalizing and very high costs—

Mrs. Pépin: I know.

Mr. Hawkes: —and not the most effective thing for children. The whole idea of following the child may be a very important idea.

The Chairman: Yes, certainly parents have said they want choice.

Mrs. Pépin: They want choice. We have many presentations where they have said the money should go to the family or to those children.

Mr. Hawkes: Yes. Thank you, Madam Chairman.

Mrs. Pépin: Come again. I like to work with you.

The Chairman: Yes. Thank you very much. The meeting stands adjourned until 6.45 p.m.

EVENING SITTING

• 1852

The Chairman: We owe these ladies a debt of gratitude, because they waited so we could have something to eat. We appreciate it very much. Ladies, the floor is yours.

Ms Tina Rogers (Convenor of Child and Family, National Council of Women of Canada): Thank you. My name is Tina Rogers and I am the convenor of child and family with the National Council of Women of Canada, and I am from Grande Prairie, Alberta. This is my colleague, May Dickson, who has held various positions on the board of the National Council of Women. May is from Ottawa.

I am sorry that our brief was not made available to the committee a couple of weeks ago, but we recently added to national policy at the annual meeting in Halifax, which ended on May 29. Therefore, this brief was not drawn up until after that meeting and it has been rather a rush job.

[*Traduction*]

La présidente: Merci. Je veux aussi remercier le prochain groupe de témoins qui a accepté d'attendre jusqu'à 18h45 pour que nous puissions nous interrompre pour le souper.

M. Hawkes: Madame la présidente, je voudrais faire une observation.

La présidente: Oui, certainement.

M. Hawkes: Je ne reviendrai pas ce soir. Je suis certain que la plupart des mémoires que vous recevez soulèvent la question de l'institutionnalisation des garderies.

Mme Pépin: Non. Non, ce n'est pas mon impression.

M. Hawkes: C'est ce qui s'est passé il y a quelque temps alors que je faisais partie d'un comité parlementaire, mais le modèle qui convient au groupe que nous venons d'entendre doit être très soigneusement étudié pour voir s'il s'applique à tous les enfants du pays, parce que nous pouvons recourir à l'institutionnalisation et encourir des coûts très élevés . . .

Mme Pépin: Je le sais.

M. Hawkes: . . . ce qui ne s'avérerait pas la solution la plus efficace pour les enfants. L'idée d'assortir la subvention à l'enfant peut être très importante.

La présidente: Oui, les parents ont certainement déclaré qu'ils voulaient exercer des choix.

Mme Pépin: Ils veulent avoir le choix. Dans bon nombre de mémoires on a déclaré que l'argent devait aller à la famille ou à ses enfants.

M. Hawkes: Oui. Merci, madame la présidente.

Mme Pépin: Revenez. J'aime bien travailler avec vous.

La présidente: Oui, merci beaucoup. La séance est levée jusqu'à 18h45.

SÉANCE DU SOIR

La présidente: Nous sommes reconnaissants à ces dames parce qu'elles ont consenti à attendre pour nous permettre de souper. Nous l'apprécions beaucoup. Mesdames, vous avez la parole.

Mme Tina Rogers (responsable du Comité permanent d'étude sur l'enfance et la famille, Conseil national des femmes du Canada): Merci. Je m'appelle Tina Rogers et je suis responsable du Comité permanent d'étude sur l'enfance et la famille du Conseil national des femmes du Canada. Je suis de Grande Prairie, Alberta. Je vous présente ma collègue, May Nickson, qui a occupé divers postes au conseil d'administration du Conseil national des femmes. May est d'Ottawa.

Malheureusement, notre mémoire ne vous est pas parvenu il y a quelques semaines parce que notre assemblée annuelle à Halifax, qui s'est terminée le 29 mai, a ajouté certains éléments à notre politique nationale. Par conséquent, le mémoire n'a pas été rédigé avant la fin de cette assemblée et nous avons dû faire assez vite.

[*Text*]

The National Council of Women of Canada is a non-partisan, non-sectarian organization of women representing a large number of citizens of diverse occupations, language, origin, and culture—persons from whom council can gather information and obtain a cross-section of public opinion.

At present, the National Council of Women of Canada comprises 36 local councils in major Canadian cities, 6 provincial councils and 26 nationally organized societies with over 1,500 locally federated organizations and a national membership of some 750,000 persons. The council's democratic voice represents a broad diversified voice of Canadian society in the 1980s.

The National Council of Women of Canada was organized in 1893 by Lady Ishbel Aberdeen and was incorporated by an act of Parliament in 1914. I am giving you this background to show that we are not sort of an upstart organization. We have consulted a category at the United Nations and we also belong to the International Council of Women, which was formed in 1888.

The purpose of the National Council of Women of Canada as it relates to government is to interpret public mood, to identify need, to monitor the efficiency of government agencies as they relate to community well-being, and to educate members to become responsible citizens.

Acting as a catalyst for its federated associations, the council advocates improvement of social conditions for women, the family, and the nation. Although the council has been in the forefront of the movement to improve the status of Canadian women, it does not direct its energies exclusively to women's concerns, but responds on all issues which Canadians face as citizens. In carrying out this purpose, the council has advocated legislative change to improve the status of women, and has brought forward recommendations for the betterment of conditions pertaining to the family and the nation. The National Council of Women of Canada can best be described as participatory democracy in action.

• 1855

In terms of forming council policy, we have just gone through an updating of child care policy, as I said, based on a procedure of member organization vote. This is a procedure which is strictly adhered to. The council may speak only on existing policy in response to government, to the public and to the media, thus speaking always with the united voice of its federated membership.

The National Council of Women first asked the Government of Canada to research and develop a national day care policy through a resolution presented as part of the annual NCWC brief to the Government of Canada in 1972. The council has continued to advocate the urgent need for a national day care policy, and we are pleased to take this opportunity to contribute to the work of the Special Committee on Child Care.

[*Translation*]

Le Conseil national des femmes du Canada est un organisme non partisan, non confessionnel pour femmes qui représente un grand nombre de citoyens d'occupations, de langues, d'origines et de cultures diverses—des personnes auprès de qui le Conseil peut se renseigner et qui constituent un bon échantillon de l'opinion publique.

A l'heure actuelle, le Conseil national des femmes du Canada comprend 36 conseils locaux dans les principales villes canadiennes, six conseils provinciaux et 26 sociétés à l'échelle nationale, qui comprennent plus de 1,500 organismes locaux regroupés en fédérations et 750,000 adhérents dans tout le Canada. Le Conseil exprime démocratiquement l'opinion d'un large secteur de la société canadienne dans les années 80.

Le Conseil national des femmes du Canada a été créé en 1893 par *Lady Ishbel Aberdeen* et incorporé par une loi du Parlement en 1914. Je vous relate ces faits pour vous montrer que notre conseil a des racines historiques. Nous avons qualité de consultants, dans la catégorie un, aux Nations Unies et nous faisons également partie du Conseil international des femmes, fondé en 1888.

Le but du Conseil national des femmes du Canada dans ses rapports avec le gouvernement est d'interpréter l'opinion publique, d'identifier les besoins, de contrôler l'efficacité des organismes gouvernementaux dans la mesure où ils ont trait au bien-être de la communauté et de former ses membres à devenir des citoyens responsables.

En tant que catalyseur de ses associations fédérées, le Conseil préconise l'amélioration des conditions sociales des femmes, des familles et de la nation. Bien que le Conseil a été à l'avant-garde du mouvement pour améliorer la condition des femmes canadiennes, ce n'est pas son seul domaine d'intérêt. En effet, le Conseil prend position sur toutes les questions d'intérêt pour les citoyens du Canada. Dans la réalisation de cet objectif, le Conseil a préconisé des changements législatifs pour améliorer la condition de la femme et a proposé des recommandations pour l'amélioration de la situation de la famille et de la nation. Le Conseil national des femmes du Canada est un exemple de la participation au processus démocratique.

Nous venons de mettre à jour la politique du conseil en matière de garde d'enfants, grâce à une procédure de scrutin des associations membres. Cette procédure est rigoureusement respectée. Le conseil ne peut s'adresser au gouvernement, au public et aux médias qu'à partir d'une politique qui a été arrêtée de cette façon, ce qui assure qu'il parle toujours au nom des membres de sa fédération.

En 1972, le Conseil national des femmes s'est adressé pour la première fois au gouvernement du Canada sur la question des garderies, au moyen d'une résolution faisant partie de son mémoire annuel au gouvernement. Cette résolution demandait au gouvernement d'engager une recherche en vue d'élaborer une politique nationale en matière de garderies. Le conseil a continué de souligner le besoin urgent pour une politique nationale en ce domaine et nous sommes heureux de profiter

[*Texte*]

The National Council of Women of Canada recognizes the fact that the majority of parents who are in the work force are there because of economic necessity. Much criticism has been made of mothers who are in the work force, and these critics tend to view child care as mother replacement. Mothers are often condemned for trying to financially support their families. These mothers are there through economic necessity, not choice. Many would far perfer to raise their children themselves if given the opportunity, particularly the mothers of pre-school children.

The majority of single parents are women, and half of single-parent families live below the poverty level. Even though these mothers are in the work force, it cannot be said that their economic difficulties are solved. Widespread social change, including pay equity, is needed for that.

The cost of living has risen so high that it has been increasingly difficult for families to keep up. Many women are remaining in the work force because of this with the help of maternity leave, or they are returning to the work force sooner than they had originally anticipated. When accommodation payments are around $1,000 per month, and $400 a month goes for groceries, it is difficult to justify staying home to raise children.

In order to retain opportunities for career development, many parents must remain in the work force. This again is a problem for women because they are the ones who bear children, and they are usually the ones who remain out of the work force to continue child care. These women therefore forfeit chances of promotion and recognition in their places of employment.

For many reasons, including our rapidly changing technology, there is constant need for upgrading and retraining. People who are being retrained need child care, and at very low cost. Other parents—and these are very sad to mention—are working outside the home because they realize it is for their own, or their children's, physical and mental well-being. Some parents feel trapped and bitter when staying home with children, especially pre-schoolers, and realize the potential they have for child battering or nervous breakdown. These parents fortunately realize that full- or part-time employment that takes them outside the home is a necessity for them and for their families.

Even waiting until children are of school age does not solve child care problems. Most parents realize that children under the age of 13 are too young to be left alone, or especially to care for younger siblings. Yet many children across Canada are left in this position, often having to prepare the family meal also.

[*Traduction*]

de l'occasion pour collaborer au travail du Comité spécial sur la garde d'enfants.

Le Conseil national des femmes du Canada reconnaît que la majorité des parents qui sont sur le marché du travail le sont pour des raisons de nécessité économique. On a beaucoup critiqué les mères qui travaillent et les personnes qui formulent ces critiques considèrent les garderies comme jouant un rôle de remplacement de la mère. On condamne souvent les mères parce qu'elles tentent de subvenir aux besoins financiers de leurs familles. Ces mères n'ont pas le choix; elles subissent une contrainte économique. Bon nombre d'entre elles préféreraient de beaucoup élever elles-mêmes leurs enfants si elles en avaient l'occasion, particulièrement les mères de très jeunes enfants.

La majorité des chefs de familles monoparentales sont des femmes et la moitié des familles monoparentales vivent en-deçà du seuil de la pauvreté. Bien que ces mères fassent partie de la population active, on ne peut dire que leurs difficultés économiques sont réglées. Pour cela, il faudrait des changements sociaux considérables, y compris l'équité en matière de rémunération.

Le coût de la vie a tellement augmenté qu'il est de plus en plus difficile pour les familles de surnager. À cause de cela, bon nombre de femmes demeurent dans la population active grâce aux congés de maternité ou retournent au travail plus tôt qu'elles ne le désirent. Lorsque les dépenses de logement s'élèvent à 1,000$ par mois et qu'il faut payer 400$ par mois pour l'alimentation, rester à la maison pour élever les enfants est difficile à justifier.

Pour des raisons de carrière, bon nombre de parents doivent demeurer au travail. Cela aussi pose des problèmes pour les femmes parce que ce sont elles qui portent les enfants et se sont généralement elles qui se retirent du marché du travail pour les élever. Ces femmes sacrifient donc leurs chances de promotion et la possibilité de se bâtir une réputation professionnelle.

Pour bon nombre de raisons, y compris les changements technologiques, il faut constamment parfaire ses connaissances et se recycler. Les personnes qui subissent ce recyclage ont besoin de garderies à très bon marché. D'autres parents—il est triste de le constater—travaillent à l'extérieur de la maison parce qu'ils se rendent compte que c'est pour leur bien-être physique ou mental ou pour celui de leurs enfants. Certains parents se sentent coïncés et amers lorsqu'ils restent à la maison avec leurs enfants, particulièrement leurs enfants en bas âge et se rendent compte à quel point ils s'exposent à des dépressions ou à des comportements violents à l'endroit de leurs enfants. Ces parents se rendent compte, heureusement, qu'un travail à plein temps ou à temps réduit qui les sort du foyer leur est nécessaire, à eux et à leur famille.

Même le fait d'attendre jusqu'à ce que les enfants soient d'âge scolaire ne règle pas les problèmes de garde. La plupart des parents se rendent compte qu'avant l'âge de 13 ans les enfants sont trop jeunes pour qu'on les laisse seuls mais surtout pour qu'on les rende responsables pour leurs frères ou soeurs plus jeunes. Cependant, bon nombre d'enfants canadiens sont dans cette situation et doivent en plus préparer le repas de la famille.

[*Text*]

Better ways must be found to provide affordable child care. It cannot be treated as a welfare matter which concerns only low-income families. It is an issue affecting parents at all economic levels, and it can effectively block a women's access to the labour market. Unless action is taken to ensure the provision of a range of reliable child care services at affordable prices, women risk losing many of the gains they have won.

Publicly funded child care centres presently cater mainly to those of the either extremely low or very high incomes. The majority of children of middle-income families are being cared for in private homes, unsupervised by any level of government. These homes are often overcrowded, with as many as 10 or 12 children being cared for. I have given a couple of examples of children who are in these situations, pointing out that often there is no child care available in small communities.

The National Council of Women of Canada therefore recommends that a national day care policy be developed, with child care available to every family in Canada. The costs of this child care system should be shared between the federal and provincial governments, with these funds forwarded to licensed programs either in child care centres or family day homes.

• 1900

Child care facilities, whether in a day home or a child care centre, should meet the same standards for accommodations, furnishings, indoor and outdoor play play space, health programming and nutrition, and staffing. Licensing should be required, and regular drop-in inspections carried out. Licensing as well as operating grants should be tied to quality of care. Child care centres should employ at least one administrator having a degree or diploma in early childhood education. Other child care-givers, including family day home mothers, should be required to attend in-service programs and seminars to ensure quality care and should be encouraged to work toward a child care diploma.

Grants should be made available to home centres and schools, in order to provide out-of-school care for 6- to 12-year-olds, to be available before school, at lunch, after school, and during school holidays. Parent user fees should be kept to a minimum. Both net income and expenses of families should be taken into consideration. This is one thing that we really are concerned with in Alberta. We have a very high cost of living in northern Alberta, and yet, the same subsidies are available across the province. I am sure that every province finds the same thing.

The current system of subsidy deprives middle-income families of all their disposable income, thus losing their

[*Translation*]

Il faut trouver des meilleures façons de fournir des services de garde abordables. On ne peut considérer cette question comme une question d'assistance sociale qui ne met en cause que des familles à revenus peu élevés. La question concerne les parents à tous les niveaux économiques et l'absence de ces services peut faire obstacle à l'accès des femmes au marché du travail. À moins que l'on agisse pour assurer la fourniture d'une gamme de bons services de garderie à des prix abordables, les femmes risquent de perdre bon nombre des avantages qu'elles ont réussi à obtenir.

Les garderies subventionnées à même les fonds publics offrent surtout des services, à l'heure actuelle, soit à ceux qui ont des revenus extrêmement bas ou à ceux dont les revenus sont très élevés. La grande majorité des enfants de familles à revenu moyen sont gardés dans des maisons privées où il n'existe aucun contrôle gouvernemental. Ces maisons sont très souvent surpeuplées; on s'occupe parfois de 10 ou 12 enfants. J'ai donné quelques exemples d'enfants dans cette situation, en signalant que souvent, dans les petites localités, il n'y a aucun service de garde d'enfants.

Le Conseil national des femmes du Canada recommande par conséquent qu'on élabore une politique nationale en matière de garde d'enfants qui assurera des services de garde d'enfants à toutes les familles au Canada. Les coûts de ce régime de garde d'enfants devraient être partagés entre les gouvernements fédéral et provinciaux, les subventions étant versées à des programmes agréés dans des garderies publiques ou dans les garderies en maison privée.

Les installations des garderies, qu'elles soient en maison privée ou dans un centre, devraient rencontrer les mêmes normes en ce qui concerne les locaux, l'ameublement, les espaces de jeux intérieurs et extérieurs, les programmes de santé et l'alimentation, ainsi que le personnel. Le permis devrait être obligatoire et les établissements sujets à des contrôles impromptus. L'obtention du permis de même que les subventions devraient être assujetties à la qualité des services. Les centres de garderie devraient employer au moins un administrateur diplômé en puériculture. Les autres éducateurs, y compris les gardiens dans les maisons privées, devraient être tenus de suivre des programmes et des séminaires de formation afin d'assurer la qualité des services et devraient être encouragés à obtenir un diplôme en puériculture.

On devrait fournir des subentions aux centres familiaux et aux écoles pour assurer des services de garderie périscolaire pour les enfants âgés de six à douze ans avant l'ouverture des classes, à l'heure du repas, après les classes et durant les congés scolaires. On devrait garder au minimum des coûts imposés à l'usager: On devrait prendre en considération à la fois le revenu net et les dépenses des familles. Cette question nous préoccupe beaucoup en Alberta. Dans le nord de l'Alberta, le coût de la vie est très élevé; néanmoins les subventions sont les mêmes dans toute la province. Je suis certaine qu'il en est de même dans toutes les provinces.

Le système actuel des subventions prive les familles à revenu moyen de tout le revenu dont elles disposent et par conséquent,

[*Texte*]

spending power. Also, there should be a review of payments and tax concessions which are provided for parents, and improvements should be made to financially encourage some parents to make the decision to remain at home with young children, rather than return to the work force. Thank you for this opportunity.

The Chairman: Thank you very much, Ms Rogers. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you very much. You know, I am always really impressed with the National Council of Women, and I do not know whether the other members of the committee, when you gave some of your background . . . With the kind of history you have had in Canada practically from the beginning of the century, you were long before the so-called new wave of the women's movement, and you have continued to contribute so much. I am always very impressed with the democratic process that you use, where all of your resolutions really are processed in your local chapters before—as I understand it—you adopt them nationally. I think it is important for the committee to know that.

Would you say that your organization tends to represent—we have been hearing this word—traditional families and homemakers, a fair number of them?

Ms Rogers: Perhaps in the past a fair number would have been, but I think that now we are getting more and more members who are from families that might not be called traditional, not the mommy, daddy, and two and one-half children. There are more and more different types of families.

Ms Mitchell: Reflecting society.

Ms Rogers: Yes.

Ms Mitchell: Would more of your members be in the work force?

Ms Rogers: I think certainly the younger members are very—

Ms Mitchell: Yes. We have had some representatives who, I think, might call themselves more traditional—Real Women, I guess the name is—in various cities across the country, who have really taken just the opposite position to your brief. Well, not necessarily the opposite. You are certainly supporting the right of women—I guess you would say fathers as well—to assume their own homemaking and parenting role if that is their choice and if they are able to. One of the things we have heard that has been a little bit dogmatic is that day care actually is anti-family. I wondered what your reaction to that would be. I think I probably know the answer, but just for the record.

Ms Rogers: I think, along with probably the majority of women in Canada, if given the opportunity, women from our organization would stay home with their children exactly the same way, but they are in a position where they cannot.

Ms Mitchell: We were hearing earlier today that 50% of the two-parent families—where there are two parents working—

[*Traduction*]

de leur pouvoir d'achat. De même, on devrait reviser les prestations et les avantages fiscaux prévus pour les parents et on devrait apporter des améliorations en vue d'encourager certains parents à rester au foyer avec leurs jeunes enfants, plutôt que de retourner au travail. Je vous remercie.

La présidente: Merci beaucoup madame Rogers. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci beaucoup. Vous savez, le Conseil national des femmes m'a toujours beaucoup impressionnée et je ne sais pas si les autres membres du Comité, lorsque vous avez relaté votre histoire . . . Votre histoire au Canada remonte presque au début du siècle et vous existiez longtemps avant ce qu'on appelle la nouvelle vague du mouvement des femmes et vous avez constamment fourni des apports considérables. Votre procédure démocratique m'impressionne beaucoup parce que toutes vos résolutions sont discutées au niveau local—si je comprends bien—avant que vous ne les adoptiez au niveau national. Je pense que le Comité doit bien comprendre cela.

Est-ce que vous diriez que votre association représente surtout—c'est une expression dont on s'est servi ici—les familles et les ménages traditionnels, en assez grand nombre?

Mme Rogers: Sans doute dans le passé, mais je pense que nous avons de plus en plus de membres qui viennent de familles qu'on ne pourrait qualifier de traditionnelles, dans le sens d'une famille nucléaire qui comprend la mère, le père et un nombre moyen d'enfants. Il y a de plus en plus de types de familles.

Mme Mitchell: Vous reflétez la société.

Mme Rogers: Oui.

Mme Mitchell: Un plus grand nombre de vos membres fait-il partie de la population active?

Mme Rogers: Je pense certainement que les membres plus jeunes sont très . . .

Mme Mitchell: Oui. Nous avons entendu certains témoins qui, je pense, se décriraient comme plus traditionnels—je pense qu'il s'agit du groupe *Real Women*—dans diverses villes ou pays, qui ont adopté une position contraire à celle que vous préconisez dans votre mémoire. Bien, elle n'est pas nécessairement contraire. Vous appuyez certainement le droit des femmes—je suppose qu'on pourrait dire des pères aussi—d'assumer leur propre rôle de parent et de chef de foyer lorsqu'elles le désirent et lorsqu'elles en sont capables. On nous a dit—et cette affirmation semble un peu absolue—que les services de garde d'enfants sont antifamille. Quelle est votre opinion à cet égard? Je pense que je connais la réponse mais j'aimerais qu'elle soit consignée au dossier.

Mme Rogers: Je pense, comme le pensent sans doute la majorité des femmes au Canada, que si elles en avaient l'occasion, les femmes membres de notre association resteraient au foyer avec leurs enfants, mais leur situation ne le permet pas.

Mme Mitchell: On nous a dit plus tôt aujourd'hui que dans 50 p. 100 des familles où les deux parents travaillent, les

[*Text*]

are very marginal in their income, and if the one parent were to stay home, they would be pushed into the poverty group, which would create additional problems.

• 1905

Ms May Dickson (National Council of Women of Canada): That is possible, but we also wonder if there could not be a higher family allowance for preschool children, which would make it possible for them to stay home. Most of the lower-income families, where two people are working, are not bringing in an awful lot of money. When you take off all their expenses, there is not an awful lot left. If somehow the family allowances could be increased for the mothers or fathers of preschool children, there would be more parents opting the other way. We want the option, but we know, on the other hand, there is not enough affordable quality day care for the ones who are in the labour market.

Ms Mitchell: What would you think of the suggestion that has been made of rearranging the family allowance and targeting it to the young families, taking it away from teenagers?

Ms Dickson: That was one of our original recommendations some time ago. We have talked to a lot of mothers of teenagers who feel they need that as well. But there could be some rearranging, less money for the ones whose children are in school and more money for the ones with preschoolers. Possibly we could review all payments and tax concessions that are provided for parents of children, and that would cover day care expenses as well, and rearrange such payments and tax concessions in order to provide the greatest possible assistance for parents wishing to stay home with preschool children or children with special needs. We must ensure that the net benefits are greatest for those families with lowest incomes, regressing but not disappearing as incomes rise. That is one of our resolutions that have been studied and passed.

Originally we did talk about taking it away entirely after the children reached the age of 12. That would be the youngest child, so it would encourage the mother back into the labour force or into other things.

Ms Rogers: But that was only discussed; it certainly is not our policy.

Ms Dickson: No, no. I have read the policy, and I think . . .

Ms Rogers: As the parent of a teenager and an 11-year-old and a 12-year-old, it is very expensive.

Ms Mitchell: Yes. The other thing might be to enrich the child tax credit, move it up so it includes people in marginal income groups.

[*Translation*]

revenus sont très marginaux de sorte que si l'un des parents restait au foyer, la famille tomberait en deçà du seuil de la pauvreté, ce qui créerait d'autres problèmes.

Mme May Nickson (Conseil national des femmes du Canada): C'est possible, mais nous nous demandons s'il ne pourrait y avoir une allocation familiale plus élevée pour les enfants d'âge préscolaire, qui leur permettrait de rester à la maison. Dans la plupart des familles à faible revenu, le fait pour les deux parents de travailler ne rapporte pas énormément d'argent. Lorsqu'on soustrait toutes leurs dépenses, il n'en reste pas beaucoup. Si on pouvait augmenter les allocations familiales pour les mères ou les pères d'enfants d'âge préscolaire, un plus grand nombre de parents choisiraient de ne pas travailler. Nous voulons avoir le choix, mais nous savons, par contre, qu'il n'y a pas suffisamment de services de garderie de qualité, à prix abordable, pour ceux qui sont sur le marché du travail.

Mme Mitchell: Qu'est-ce que vous pensez de la suggestion de réaménager l'allocation familiale pour favoriser les jeunes familles, au détriment des adolescents?

Mme Nickson: C'est une des recommandations que nous avons formulées il y a déjà quelque temps. Nous avons discuté avec bon nombre de mères d'adolescents qui estiment aussi en avoir besoin. Mais il pourrait y avoir un certain réaménagement en donnant moins d'argent aux mères dont les enfants sont à l'école et plus aux mères d'enfants d'âge préscolaire. On pourrait peut-être étudier toutes les prestations et les avantages fiscaux dont bénéficient les parents, y compris les subventions aux garderies, et réaménager ces prestations et ces avantages fiscaux de façon à assister le plus possible les parents qui désirent rester au foyer avec des enfants d'âge préscolaire ou avec des enfants qui ont des besoins spéciaux. Nous devons assurer que les familles dont les revenus sont le moins élevés en retirent un bénéfice net plus considérable. Les avantages devraient être dégressifs à mesure qu'augmente le revenu, sans disparaître tout à fait. C'est l'objet d'une de nos résolutions qui a fait l'objet d'études et qui a été adoptée.

A l'origine, nous avions pensé éliminer entièrement l'allocation familiale lorsque les enfants atteignaient l'âge de 12 ans. Ce serait l'âge du plus jeune enfant et ainsi, on encouragerait la mère à réintégrer la population active ou à s'adonner à d'autres activités.

Mme Rogers: Mais il ne s'agit là que de discussions; ce n'est certainement pas notre politique.

Mme Nickson: Non, non. J'ai lu la politique et je pense . . .

Mme Rogers: En tant que parent d'un adolescent et d'enfants âgés de 11 et 12 ans, c'est très cher.

Mme Mitchell: Oui, on pourrait aussi augmenter le crédit d'impôt pour enfants, le déplacer de façon à ce qu'il comprenne les personnes qui se situent dans les groupes à revenu marginal.

[*Texte*]

Ms Dickson: We kind of worry about the family income. We have never liked using family income as a basis. We tend to prefer the family allowance type of thing.

Ms Rogers: One thing I find objectionable about the family tax credit is that it is hinged to the husband's income, and often that is the woman's only income. He only allows her the family allowance and the child tax credit. Because he earns too much, she gets less money, which really is unfair.

Ms Mitchell: It only comes once a year too. I am sure we are all aware that there is such a shortage of money that it is going to be difficult to do both. But you have taken a fairly strong position that there should be funding directly to the supply side, to the day care centres, I understand from you brief.

Ms Rogers: Actually, it is sort of to both sides.

Ms Mitchell: I see.

Ms Rogers: The last recommendation about reviewing all of the payments and tax concessions to parents can take that into consideration as well. So if the family allowance or whatever were increased, then they have the option themselves of where that money goes.

Ms Dickson: We do not have a position on whether the money should go to the parent or to the day care. We want to make sure that there is affordable quality day care. We would like to see more money given to the parents. We also would like to see which costs most . . . If you did not put so much into day care, would there be enough for a much bigger family allowance? We would like to see that kind of study done.

Ms Mitchell: I think I had better turn it over to one of my colleagues.

The Chairman: Thank you, Ms Mitchell. Mrs. Pépin.

Mrs. Pépin: I also would like to welcome you. I have known your association for many years, and especially Amy Williams from Montreal.

In recommendation number five you specify middle-income families. When we speak about child care we always mention low-income families and forget that the middle-income family right now finds it very hard to have access to child care services. We have had very few briefs which addressed that group. It was mostly low income. We know . . . I think the middle-income group is really struggling now. I really did appreciate that.

• 1910

Ms Dickson: Thank you. We are also asking for special care for the 6- to 12-year-olds so their—

Mrs. Pépin: It is a large group.

[*Traduction*]

Mme Nickson: La question du revenu familial nous inquiète. Nous n'avons jamais aimé utiliser le revenu familial comme base. Nous préférons la formule qu'on utilise dans les allocations familiales.

Mme Rogers: Un des inconvénients du crédit d'impôt pour enfant est le fait que cette mesure est liée au revenu du mari qui est souvent la seule source de revenu de la femme. Le mari ne lui cède que l'allocation familiale et le crédit d'impôt pour enfants. Parce qu'il gagne trop, elle reçoit moins d'argent, ce qui n'est pas juste.

Mme Mitchell: De plus, le crédit n'arrive qu'une fois par année. Nous savons tous, j'en suis certaine, qu'il y a si peu d'argent qu'il sera difficile d'envisager la mise en oeuvre des deux solutions. Mais votre mémoire indique que vous appuyez fortement les subventions aux fournisseurs des services, aux garderies.

Mme Rogers: De fait, plutôt aux deux.

Mme Mitchell: Je vois.

Mme Rogers: La dernière recommandation concernant la révision du régime de prestations et d'avantages fiscaux aux parents porte là-dessus. Si l'on augmente les allocations familiales ou les autres prestations aux parents, les parents pourront choisir eux-mêmes où affecter l'argent.

Mme Nickson: Nous ne prenons pas position sur la question de savoir si l'argent doit aller aux parents ou aux garderies. Nous voulons assurer qu'il y a de bons services de garderie à prix abordable. Nous aimerions que les parents reçoivent plus d'argent. Nous aimerions aussi savoir laquelle des deux solutions coûte le plus cher . . . En réduisant les sommes qu'on pourrait affecter aux garderies, serait-il possible d'augmenter de façon significative les allocations familiales? Nous aimerions que cette question soit étudiée.

Mme Mitchell: Je vais céder la parole à un de mes collègues.

La présidente: Merci, madame Mitchell. Madame Pépin.

Mme Pépin: Je vous souhaite la bienvenue. Je connais votre association depuis plusieurs années et particulièrement Amy Williams de Montréal.

Votre cinquième recommandation vise expressément les familles à revenu moyen. Lorsque nous parlons des soins aux enfants, nous le faisons toujours en rapport avec les familles à revenu plus élevé et nous oublions qu'à l'heure actuelle les familles à revenu moyen ont difficilement accès aux services de garderie. Nous avons eu très peu de mémoires au sujet de ce groupe. La plupart s'intéressaient aux familles à revenu modeste. Nous savons que la vie n'est pas rose pour les familles à revenu moyen non plus. J'ai bien apprécié que vous vous soyez intéressé à leurs problèmes.

MMe Dickson: Merci. Nous réclamons aussi des services de garde spéciaux pour les 6 à 12 ans.

Mme Pépin: C'est un groupe imposant.

[*Text*]

Ms Dickson: They still need extra care. We are asking for some support for them as well as just for the pre-schoolers.

Mrs. Pépin: We find the figure is 44%. I do not remember who told us that, but 44% of children between 7 and 12 years old are all by themselves after school.

Ms Rogers: I was doing a survey for the last five months. During the Easter holidays I was going door to door for part of that survey. I was amazed at how many pre-schoolers are at home alone. It is kind of hard . . . Five, six . . . They are usually in play school or kindergarten. There they are, home alone.

Mrs. Pépin: I think we have to look into it very seriously. Thank you very much.

The Chairman: I found the same thing when I was canvassing for the election. I was amazed at how many children were home alone. It was a surprise to me how many were out there all by themselves. It raises a big concern about what is happening to them and things which could happen to them while they are home alone. During your survey of members, did you look at all at their preference for infant care or how old the child should be before they enter care?

Ms Rogers: No. Nothing was addressed to it particularly.

The Chairman: I see. Thank you very much for a very good brief. It was very concise, but there were some very good points in it. I appreciate it very much.

Ms Rogers: Thank you very much.

The Chairman: We will hear next from the Canadian Research Institute for the Advancement of Women: Jill Vickers, Linda O'Neil and Linda Clippingdale.

Ms Linda Clippingdale (Acting Executive Director, Canadian Research Institute for the Advancement of Women): Two colleagues are going to present the brief on behalf of the Canadian Research Institute for the Advancement of Women.

Ms Linda O'Neil, our executive director, is a graduate in journalism from Carleton University and previously worked in the field of international development. She is going to tell you a little bit about the research institute.

Dr. Jill Vickers, our president, will speak to the issue of child care. She is a professor of political science at Carleton University, the graduate supervisor of women's studies there, the past president of the Canadian Association of University Teachers, and a member of the Public Service Staff Relations Board. She is also the author of numerous books and articles and the mother of two teenage sons.

Mme Linda O'Neil (directrice exécutive de l'Institut canadien de recherche sur les femmes): L'Institut canadien de recherche sur les femmes, l'ICREF—*CRIAW in English*—,

[*Translation*]

Mme Dickson: Oui, mais un groupe qui a besoin de services particuliers malgré tout. Nous demandons une forme de soutien quelconque pour ces enfants, tout comme pour les enfants d'âge préscolaire.

Mme Pépin: Je ne me souviens pas précisément qui nous a dit cela, mais quelqu'un nous a dit que 44 p. 100 des enfants de 7 à 12 ans se retrouvaient tout seuls à la maison après l'école.

Mme Rogers: Je participe à une enquête depuis cinq mois. Dans le temps de Pâques, je faisais justement du porte à porte dans le cadre de cette enquête et j'ai été étonnée du nombre de jeunes enfants qui étaient tout seuls à la maison. C'est difficile à croire . . . Des enfants de cinq ans, six ans . . . Des enfants qui sont habituellement à la pré-maternelle ou à la maternelle, et qui sont là, tout seuls à la maison.

Mme Pépin: Je crois que nous allons devoir examiner cela de très près. Merci beaucoup.

La présidente: J'ai fait la même constatation que vous en faisant du porte à porte lors des dernières élections. Et j'ai moi aussi été surprise du nombre d'enfants qui étaient tout seuls à la maison. Je frissonne un peu à l'idée de ce qui leur arrive ou de ce qui pourrait leur arriver dans ces moments-là. Quand vous avez consulté vos membres, leur avez-vous demandé quelle était leur préférence quant à la garde des nourrissons ou quel âge devrait avoir l'enfant pour être admis dans une garderie?

Mme Rogers: Non. Aucune question ne touchait ces deux aspects de façon précise.

La présidente: Je vois. Nous vous remercions du très bon mémoire que vous nous avez présenté. Il était très court, mais dense. J'ai beaucoup aimé votre présentation.

Mme Rogers: Merci beaucoup.

La présidente: Nous recevons maintenant les représentantes de l'Institut canadien de recherches sur les femmes, mesdames Jill Vickers, Linda O'Neil et Linda Clippingdale.

Mme Linda Clippingdale (directrice exécutive intérimaire, Institut canadien de recherches sur les femmes): Mes deux collègues vont vous présenter le mémoire de l'Institut canadien de recherches sur les femmes.

Mme Linda O'Neil, notre directrice exécutive, diplômée de l'Université Carleton en journalisme et ayant travaillé auparavant dans le domaine du développement international, vous parlera un peu de notre institut.

Mme Jill Vickers, notre présidente, abordera la question de la garde d'enfants. Mme Vickers est professeur de sciences politiques et conseillère des diplômés en matière d'étude des questions ayant trait à la femme à l'Université Carleton, ancienne présidente de l'Association canadienne des professeurs d'universités et membre de la Commission des relations de travail de la Fonction publique. Elle a aussi écrit de nombreux livres et articles, et elle est mère de deux adolescents.

Ms Linda O'Neil (Executive Director, Canadian Research Institute for the Advancement of Women): The Canadian Research Institute for the Advancement of Women,

[*Texte*]

est un organisme bénévole national à but non lucratif qui regroupe 700 chercheuses et établissements de recherche établi en 1975. Nous visons comme objectif de promouvoir une perspective de recherche non sexiste sur toute question relative à la situation de la femme. En fait, nos mémoires, énoncés de principes et publications mettent tous l'accent sur l'importance de recherches bien définies et à caractère non sexiste qui faciliteront le travail de ceux et de celles qui ont à élaborer les politiques.

Nos activités de recherche visent également à cerner les obstacles à la pleine participation des femmes dans la société canadienne et à proposer des stratégies qui les aideront à vaincre ces obstacles. Nous avons publié, par exemple, une série de documents de recherche inédits portant sur l'expérience des femmes, dont une vue d'ensemble sur la femme en politique, un document sur les difficultés que crée la technologie, les oeuvres littéraires des femmes autochtones du Canada et un ouvrage sur l'étendue de la ségrégation sexuelle sur le marché du travail.

• 1915

Le mémoire que nous présentons aujourd'hui mettra l'accent sur l'importance de la recherche sur la garde des enfants et rattachera la question à l'égalité d'accès à l'éducation pour les femmes.

Ms Jill Vickers (President, Canadian Research Institute for the Advancement of Women): It is a pleasure to be here today. In fact, over the dinner hour we sort of discussed . . . Instead of saying things from the brief which you have in writing we might tell you about all the child care rearrangements that were necessary to move our appearance from 5.30 p.m. until 7 p.m.

When the board was discussing what me might usefully contribute to the committee's work, we felt that we would like to highlight some of the research being done in the area of child care, most particularly to raise with the committee—as we have done with the Macdonald commission and others—some of the problems with the bias that intrudes in some research.

We have given you some materials that have been produced—including some by Dr. Margrit Eichler—that have raised the question of how to take sex into account in research and how to ensure that the research that is available to you when make your difficult decisions is the best possible. The best possible research is unbiased research and that means non-sexist research. Certainly we hope that this will assist you as you turn to the enormous task of sifting through the plethora of briefs, research reports and data that you have received.

When considering that material, CRIAW believes it is essential to ensure that sex as a principle of analysis has been taken into account in the research undertaken by various organizations and policy analysts. The use of sexist language, sexist methods, and sexist methodology is problematic in the

[*Traduction*]

CRIAW—*ICREF* in French—is a national non-profit voluntary organization established in 1975 which represents 700 researchers and research institutions. Our objectives are to promote non-sexist research on all issued related to the status of women. Our briefs, position papers and publications all stress the importance of well-defined non-sexist research that will help policy-makers formulate policies.

Our research activities are also aimed at identifying barriers to women's full participation in Canadian society and at suggesting strategies for overcoming these hurdles. We have published, for example, a series of original research advancing the knowledge of women's experience. These include an overview of Canadian women in politics, the dilemma posed by technology, the literary productions of native women in Canada, and a work on the dimensions of occupational segregation by gender.

Our brief today will focus on the importance of the research in child care and link it to equal access to education for women.

Mme Jill Vickers (présidente de l'Institut canadien de recherches sur les femmes): Nous sommes très heureuses d'être ici aujour'd'hui. Pendant l'heure du dîner, nous avons pensé qu'au lieu de vous parler du mémoire que nous vous avons remis, nous devrions peut-être vous entretenir des changements qu'il nous a fallu apporter aux arrangements que nous avions pris pour faire garder nos enfants afin de pouvoir témoigner à 19 heures au lieu de 17h30 comme prévu.

En discutant au conseil de la contribution la plus utile que nous pourrions faire aux travaux du Comité, nous avons pensé que nous pourrions faire ressortir un certain nombre de recherches effectuées dans le domaine de la garde des enfants, et notamment, souligner au Comité—comme nous l'avons fait à la Commission Macdonald et à d'autres groupes—quels problèmes qu'entraîne le sexisme dans le cadre de certaines recherches.

Nous avons joint à notre mémoire quelques documents—dont certains ont été écrits par Margrit Eichle—dans lesquels on discute de la façon de tenir compte du sexe dans le cadre de la recherche et de faire en sorte que les recherches dont vous disposez au moment de prendre les difficiles décisions que vous avez à prendre soient les meilleurs qui puissent être. La meilleure recherche possible est une recherche objective, une recherche non sexiste. Nous espérons fortement que ce principe vous guidera quand vous vous attaquerez à la multitude de mémoires, de rapports et de données que vous aurez en mains.

L'ICRF estime qu'il est essentiel que vous vous assuriez, en examinant les documents qui vous ont été présentés, que les divers organismes et analystes de politiques qui les ont rédigés ont tenu compte du sexe dans leur recherche. L'emploi d'un langage sexiste, de techniques sexistes ou d'une méthodologie

[*Text*]

field you are looking at, and there is no question that it leads to a biased interpretation of results that one must be aware of.

We put a great deal of emphasis on freeing research from sexism because we believe that non-sexist research is an intrical aspect of the fight for the equality of women. Without integrating the experiences of women themselves and their views with the various fields of research, policy will not truly reflect the reality of Canadian society. Even more significant, however, it will result in ineffective and inefficient policies. It is one of our major concerns as taxpayers that polices are constructed on research analysis that is unbiased and will produce the best intended results.

We would like to commend the work of many of the parliamentary committees that have already proceeded to do work in this area, including the Abella report and the task force on child care. These reports have gone to some length to ensure that their research goes beyond stereotypes and seeks to undertake research that is relevant to the 1980s. This research is important in that it takes into account the needs of women and recognizes their importance as the primary care-givers in the family.

In addition, however, some important research has occurred in Canada in the last 15 years. The research that we would like to call to your attention is that which documents the changing character of the Canadian family. In particular, I would like to mention the work by Margrit Eichler, *The Changing Family* and *Families in Canada Today*. She documents how the traditional definition of out-of-home child care as rising from exceptional circumstances rather than normal circumstances no longer fits the reality experienced by the majority of Canadian families. This is documented from 1961, although the changes were beginning earlier than that.

The belief that the average family in Canada is one in which the father holds the job and economically supports the family while the mother stays at home to raise her children is no longer empirically valid. Her research shows that one-fifth of families in Canada are headed by a single parent. The majority of single parents are women, but by no means all of them are. And because the rate of remarriage has decreased, fewer than half of the women who are divorced by the age of 35 tend to remarry. As a result, a mother who becomes a single parent while her children are still young is increasingly likely to have sole responsibility for them. Macro-trends such as urbanization have frequently moved such women away from their native families, who in earlier times would have provided child care to support in such circumstances.

• 1920

Similiar work in this area has been done by Nancy Miller-Chénier and Dorothy LaBage. These references are noted in a bibliography. Being academics we cannot get away from that sort of thing, I am afraid. They pointed out how our child care system in the 1980s strikingly parallels the situation and the

[*Translation*]

sexiste pose des difficultés dans le domaine et il ne fait aucun doute qu'il donne inévitablement lieu à une interprétation sexiste des résultats, dont il faut se méfier.

Si nous attachons tant d'importance à l'élimination du sexisme dans la recherche, c'est que nous croyons que la recherche à caractère non sexiste est certainement l'un des aspects essentiels de la lutte pour l'égalité des femmes. On ne peut espérer aboutir à des politiques qui reflètent réellement la réalité de la société canadienne sans intégrer les expériences et les opinions des femmes aux divers domaines de recherche. Qui plus est, si ces politiques se fondent sur des recherches teintées de sexisme, elles seront inefficaces. En qualité de contribuables, nous comptons que les politiques se fondent sur des recherches non sexistes qui permettront d'atteindre les meilleurs résultats possibles.

Nous tenons particulièrement à louer le travail d'un grand nombre de comités parlementaires, notamment le Rapport Abella et celui du groupe d'étude national sur la garde des enfants. Ces comités ont déployé des efforts considérables pour que leurs recherches aillent au-delà des stéréotypes et tiennent compte de la réalité des années 1980. Elles sont d'une valeur particulière en ce qu'elles prennent en considération les besoins des femmes et reconnaissent leur importance en tant que principales éducatrices au sein de la famille.

Toutefois, quelques recherches dignes de mention ont été faites au Canada dans les derniers 15 ans. Les recherches sur lesquelles nous voudrions particulièrement attirer votre attention sont celles qui font état de la nature changeante de la famille canadienne. Je vous réfère entre autres aux ouvrages de Margrit Eichler, *The Changing Family* et *Families in Canada Today* dans lesquels on lit que la notion traditionnelle selon laquelle le recours à des services de garde à l'enfance est l'exception ne correspond plus à la réalité de la majorité des familles canadiennes. Sa recherche ne vaut qu'à partir de 1961, malgré que les changements se soient amorcés avant cela.

Le modèle de la famille dont le père est le seul soutien et la mère reste au foyer pour élever les enfants ne s'applique plus empiriquement à la famille moyenne. Sa recherche démontre qu'un cinquième des familles au Canada sont monoparentales. La majorité de ces familles—mais non toutes ces familles—ont à leur tête une femme. Comme le taux de remariage a faibli, moins de la moitié des femmes qui, à l'âge de 35 ans, ont divorcé, se ramarient. Par conséquent, une femme qui devient chef de famille monoparentale alors que ses enfants sont encore jeunes est de plus en plus susceptible d'en assumer seule la responsabilité. Les grands mouvements démographiques comme l'urbanisation ont souvent éloigné ces femmes de leur famille d'origine alors qu'à une autre époque, celle-ci aurait fourni un soutien dans de telles circonstances.

Nancy Miller-Chénier et Dorothy LaBage ont également fait des études dans ce domaine. Les références sont citées en bibliographie. Notre déformation professionnelle d'universitaires nous rend malheureusement prisonnières de nos méthodes. Ces études ont démontré combien notre régime de garderies

[*Texte*]

development of education in the 1850s, when of course the public provision of education was considered an unacceptable threat to the family, and parallels the situation with regard to health care in Canada in the 1920s.

Just as education and health care have moved toward the universal system, the changing attitudes, the move toward increasing urbanization, changing economic systems and situations in a post-industrial Canada have also set the stage for the need for a universal child care system. I think the task force on child care has provided ample evidence to support the changing fabric of Canadian society since World War II.

One estimate, for example, shows that in 1984 there were 1.9 million children under 13 years of age who required full-time child care while their parents worked or studied. These children comprise about 42% of children in all age groups. And another 2.7 million children require child care on an intermittent or part-time basis. That is a lot of children who in that estimate are in need of child care because both their parents must work or study.

CRIAW believes this research should be examined closely, because it goes beyond the conventional way of assessing Canadian families. The fact that such high levels of full-time non-maternal care were required for more than half of the families and regular part-time care for about 25% of the families is a telling statement on the adequacy of current child care arrangements.

Nor, however much we sometimes may wish the clock to be turned back to simpler times, can it be; that is, the macro-variables of urbanization, post-industrial development, and mobility of the labour force are not things that are likely to be reversed if Canada is indeed to remain a part of the international economic order and to take its place in that order.

To illustrate the points again just briefly, at present only 11% of Canada's families are one-earner families; that is compared to 65% in 1961, so it is not surprising that many of our senses of what families are like have not yet caught up with the rapid change that has occurred in Canadian society.

In addition, we would like to endorse the recommendations of the National Day Care Research Network, whose survey on parents needs, preferences, and concerns about day care I think is a real model of non-sexist research that we admire. It has been submitted to the task force, I am sure you know. It also reflects many of the views of the members of our association regarding the differing needs and the differing preferences of individual women and men and their families.

The issue of child care in relation to women's equal access or equal opportunity to education, especially post-secondary education, and to career opportunities in post-secondary

[*Traduction*]

dans les années 80 offre des parallèles frappants avec la situation de l'éducation dans les années 1850 alors que l'on considérait l'instruction publique comme une menace à la famille et avec la situation qui avait cours au Canada dans les années 1920 relativement aux services de santé.

Parallèlement à nos régimes en matière d'éducation et de services de santé qui sont maintenant universels, le changement des attitudes, l'accroissement de l'urbanisation, le changement des situations et des systèmes économiques dans un Canada post-industriel ont créé des conditions justifiant l'universalité d'un régime de garderies. Je pense que le groupe de travail sur les services de garderie a démontré à quel point la société canadienne s'était profondément transformée depuis la Seconde Guerre mondiale.

Selon une des évaluations par exemple, il y avait en 1984 1,9 million d'enfants de moins de 13 ans qui avaient besoin de services de garderie à plein temps alors que leurs parents étaient au travail ou aux études. Ce nombre constitue environ 42 p. 100 des enfants de tous les groupes d'âge. En plus, 2,7 millions d'enfants ont besoin d'être gardés à temps réduit ou de façon intermittente. Il y a donc un très grand nombre d'enfants, selon cette évaluation, pour qui le travail ou les études de leurs parents rend nécessaire des services de garderie.

L'ICREF croit que l'on devrait prêter une attention particulière à cette recherche parce qu'elle jette une lumière sur des éléments que ne révèle pas la façon traditionnelle d'évaluer les familles canadiennes. Le fait que plus de la moitié des familles avaient besoin de services de garde à plein temps et qu'environ 25 p. 100 des familles avaient régulièrement besoin d'une garde d'appoint en dit long sur la suffisance du régime actuel de garderies.

On ne peut pas non plus, espérer un retour à un passé où les choses étaient plus simples. On ne peut renverser les grands courants sociaux tels que l'urbanisation, le développement post-industriel, et la mobilité de la main-d'oeuvre, tout en espérant que le Canada demeure dans l'ordre économique international et prenne dans cet ordre, la place qui lui revient.

Pour illustrer encore brièvement, à l'heure actuelle, 11 pour cent seulement des familles canadiennes n'ont qu'un seul revenu, comparé à 60 pour cent en 1961. Il n'est donc pas surprenant que notre image de la famille ne s'est pas encore ajustée aux changements rapides qui se sont produits dans la société canadienne.

De plus, nous tenons à endosser les recommandations du Réseau national de recherche sur les garderies. Cet organisme a effectué une enquête sur les besoins, les préférences et les préoccupations des parents, que nous admirons comme modèle de recherche non sexiste. Cette recherche a été présentée, comme vous le savez sans doute, au groupe de travail. Elle reflète bon nombre des points de vue des membres de notre association au sujet des besoins et des préférences différents des particuliers, hommes et femmes, et de leurs familles.

Le deuxième thème dont traite le mémoire de l'ICREF est celui de la garde des enfants en rapport avec l'égalité d'accès des femmes à l'éducation, particulièrement l'éducation

[*Text*]

education is the second theme of CRIAW's brief. Because we are an association of researchers, most of us see firsthand the difficulties that young women, young parents, have in regard to day care and higher education, and the difficulties our members themselves have. So we wanted to address that briefly.

• 1925

Certainly the results of the National Day Care Research Network and other research work closely parallel the experiences of our members, many of whom are, because of the nature of educational activities and the nature of our profession, in need of child care arrangements that are outside of the conventional structures. Many of us are women working or studying in an academic environment. A large portion of CRIAW's members' survey, done quite recently by Professor Barthomeuf at Mount Saint Vincent University, are mothers who are struggling to cope with the dual responsibilities of academic life, either as students or as professors, and the pressures of the family.

Indeed, the inflexibility of Canada's child care arrangements can impose a particular hardship on women and erect barriers to their full participation and education, and this is something that I think must be of considerable concern to this committee.

Child care at universities is rarely able to be adapted to respond to the needs of those it should serve, and it is available in such small numbers that the criteria which have to be established at universities are extremely difficult to administer. For example, my own children were never able to be placed in what I would call workplace day care, where I could go and see them on my lunch hour, because there were so many students and secretarial staff in need of those places, and I was able to afford alternate care. Nonetheless, in terms of what I wanted in relation to child care for my children, I sure would have liked to have been able to have a place in my workplace and go on my coffee break or go at lunch and spend time with my children—as I was able to do, incidentally, at the University of London when I was there doing my doctorate. There, workplace day care made it possible for me to nurse my first child for 18 months, because it was there in the place and I could go and do that.

CRIAW believes the absence of a universal, accessible, adequate and affordable day care system negatively affects women's equal opportunity for education, and of course also for academic careers. The lengthy process required to achieve post-secondary and professional education means it is unrealistic to expect young women and men to defer marriage and to defer having their families until they are in the grey ages of the 30s, when most of us manage to finish our professional training.

As more women attempt to achieve equal access to post-secondary education, the lack of adequate provisions for child

[*Translation*]

postsecondaire et aux carrières dans l'éducation postsecondaire. Parce que nous sommes une association de chercheurs, la plupart d'entre nous constatent de première main les difficultés que pose le problème des garderies dans le cadre des études supérieures, à des jeunes femmes, à des jeunes parents, ainsi que les difficultés qu'éprouvent nos membres elles-mêmes. Nous voulons donc en parler brièvement.

Les résultats des enquêtes menées par le Réseau national de recherche sur les garderies et les autres travaux de recherche réflètent bien les expériences de nos membres dont plusieurs, étant donné le type d'activité en milieu universitaire et la nature de notre profession, ont besoin de services de garderie quelque peu différents de ceux qui sont offerts dans le cadre ordinaire. Bon nombre d'entre nous sommes des femmes qui travaillons ou qui étudions dans le milieu universitaire. Bon nombre de celles ayant fait l'objet de l'enquête de l'ICREF, menée récemment par le professeur Barthomeuf de l'Université Mount Saint Vincent, sont des mères qui tentent de composer avec la double responsabilité imposée par la vie universitaire, soit en qualité d'étudiante ou de professeur, et les pressions de la famille.

En fait, la rigidité du système des garderies au Canada peut constituer une difficulté particulière pour les femmes et créer des obstacles à leur pleine participation au monde universitaire. Ce problème est certainement de nature à préoccuper considérablement ce Comité.

Les garderies dans les universités sont rarement capables de s'adapter aux besoins des personnes qu'elles devraient desservir et les services sont tellement restreints que les critères d'admissibilité qu'on doit établir aux universités sont très difficiles à administrer. Par exemple, je n'ai jamais pu placer mes propres enfants dans ce que j'appellerais une garderie sur lieu de travail où j'aurais pu les voir pendant mon heure de dîner parce qu'il y avait un si grand nombre d'étudiants et de membres du personnel de soutien qui avaient besoin des places disponibles et parce que j'étais en mesure de payer pour d'autres services. Néanmoins, ce n'était pas ce que je souhaitais pour mes enfants parce que j'aurais bien aimé les avoir près de moi à mon lieu de travail ce qui m'aurait permis de passer un peu de temps avec eux durant ma pause-café ou à l'heure du dîner. Cela, je pouvais le faire à l'université de Londres où j'ai fait mon doctorat. En effet, la présence d'une garderie au lieu de travail m'a permis d'allaiter mon premier enfant pendant 18 mois.

L'ICREF croit que l'absence d'un régime universel, accessible, de bons services de garderie à prix abordable jouent à l'encontre de l'égalité pour les femmes en matière d'accès à l'éducation et aussi aux carrières universitaires. La durée très longue des études postsecondaires et de la formation professionnelle fait qu'il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que des jeunes femmes et des jeunes hommes retardent leur mariage et leur famille jusqu'à la trentaine, l'âge où la plupart d'entre nous terminons notre formation professionnelle.

À mesure qu'un plus grand nombre de femmes tentent d'accéder à l'égalité dans l'éducation postsecondaire, la

[*Texte*]

care becomes more glaring. What we have seen over that same 20-year period, in which I traced the statistics on the changing nature of the family, is a really exciting change, still imminent and not yet fully realized, in terms of women taking their place in higher education, in professional education. Many of them do choose to stay at home full-time with their children when they are young, but they have the ability to take their place in our society on the basis of that.

In terms of financing arrangements for child care . . . A number of our members are economists, and I am not practising economics without a licence, but I would like to discuss a little bit of this issue. I think while individual families, and especially one-parent families headed by women, are struggling to adapt to the changes around them, social policy at all levels lags far behind. I think most policies now are based on a somewhat nostalgic notion of the family we had before 1961 and before World War II.

I think neither the rationale behind most social policies related to child care nor the resources to support the programs tend to reflect the reality I mentioned—that seven out of 10 mothers work outside the home. And it is clear the majority of children are in dire need of a better system of child care. I observe the young couple coming through the university and it is interesting that about 10 years ago, one thought of day care as primarily a women's issue. In relation to the university environment now, day care is very much a parent's issue. Young men who are increasingly taking their parental duties very seriously are frequently the spearheads in campaigns to achieve and expand university day care centres.

• 1930

We know the federal government spent an estimated $224 million in 1984-85 on a mix of child care programs. All of them are familiar to you and include providing the child care expense deduction, sharing the cost of child care services for low-income families with the provinces through the Canada Assistance Plan, and providing child care subsidies for parents enroled in training programs sponsored through Canadian Employment and Immigration Commission. You will notice there is a very important ommission there, this does not in any way support the provision of day care through subsidies in relation to other educational venues where women are attempting to realize their constitutional right of equal opportunity in education.

I do not think these programs meet the needs or realities of Canadian families today. They are remiss in recognizing the

[*Traduction*]

carence des services de garderie devient plus évidente. Durant cette même période de 20 années au cours de laquelle, comme en témoignent les statistiques que j'ai citées, la famille a changé, un autre changement aussi s'est produit, un changement qui est encore imminent et qui ne s'est pas pleinement réalisé, c'est le fait pour les femmes de prendre la place qui leur revient dans les études supérieures et dans la formation professionnelle. Bon nombre d'entre elles décident de rester au foyer avec leurs enfants pendant que ces derniers sont jeunes, mais elles sont capables, grâce à leur éducation, de prendre la place qui leur revient dans notre société.

En ce qui concerne le financement des services de garde . . . Un certain nombre de nos membres sont des économistes et je ne voudrais pas me livrer à la pratique illégale de l'économique, mais je voudrais parler un peu de cette question. Je pense qu'alors que les familles individuelles, et particulièrement les familles monoparentales dirigées par des femmes tentent de s'adapter aux changements, les politiques sociales à tous les niveaux restent loin derrière. Je pense que la plupart des politiques à l'heure actuelle sont fondées sur la conception un peu nostalgique de la famille qui existait avant 1961 et avant la Seconde Guerre mondiale.

Je pense que ni la justification de la plupart des politiques sociales ayant trait aux services de garde ni les ressources consacrées aux programmes ne réflètent la réalité que j'ai décrite—que sept mères sur dix travaillent à l'extérieur de la maison. Et il est évident que la majorité des enfants ont grand besoin d'un meilleur régime de services de garde. J'observe les jeunes couples à l'université et il est intéressant de penser qu'il y a environ 10 ans, la question des garderies était considérée comme une question qui intéressait surtout les femmes. Eu égard au milieu universitaire tel qu'il existe maintenant, la question des garderies est une question qui intéresse les parents. Les jeunes hommes qui, de plus en plus, prennent très au sérieux leurs devoirs parentaux sont souvent à l'avant-garde de campagnes pour la création ou l'expansion des centres de garderie universitaires.

Nous savons que le gouvernement fédéral a dépensé environ 224 millions de dollars en 1984-1985 pour subventionner une diversité de programmes de services de garde. Vous les connaissez tous. Ils comprennent la disposition relative à la déduction pour les frais de garderie, le partage avec les provinces par l'entremise du Régime d'assistance publique du Canada du coût des services de garde encourus par des familles à revenu peu élevé et le versement des subventions pour services de garde aux parents inscrits dans les programmes de formation approuvés par la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration. Dans la liste de ces mesures, on constate une omission importante. On ne subventionne d'aucune façon les services de garde auprès des autres institutions d'éducation où les femmes tentent de bénéficier de leurs droits constitutionnels d'égal accès à l'éducation.

Je ne crois pas que ces programmes satisfont aux besoins ou rencontrent la réalité des familles canadiennes d'aujourd'hui. Ils ne reconnaissent pas les changements économiques et

[*Text*]

economic and social changes in women's lives, especially in relation to education.

We are aware that a number of fiscal arrangements have been proposed to finance a new system of child care in Canada. Certainly, three pieces of work which are important in terms of the research base are the work by Karen Stotsky, the work by Ruth Rose-Lisée, and the work by Monica Townson.

While recognizing that the costs of a system such as the one we and others are proposing would be considerable, CRIAW believes a universal, non-profit quality child care service should be encouraged by the federal government. We also believe the costs of not having such a system are far higher.

In particular, I think the economic analysis of costs and benefits must take into account the loss of tax revenue from women who wish to be in the paid work force and are unable to be in the paid work force because of the lack of child care. For those women who are in the paid work force on a part-time basis and express in survey after survey that they would wish to be in it on a full-time basis, child care is a major barrier.

The loss of tax revenues from women who work through necessity and are forced to work in jobs which do not command income satisfactory to support their families, but would be able to do so if they could gain the educational qualifications for jobs which have higher levels of remuneration and satisfaction is again due to the lack of educational child care.

In terms of the economic cost benefit analysis, it is important to realize the cost to the state and the Canadian taxpayer of the provision of pensions out of the public tax fund for those women who have not been in a position to earn pension credits in the paid work force. Part-time workers most particularly, as we know, are very rarely able to be in a position to gain a pension through employment. Similarly those women who work full-time in the home are very rarely able to obtain a pension. The cost of providing such pensions, and we will as a community provide such pensions, must be calculated when we look at the cost benefit analysis as economists do.

Total spending on child care at all levels of government—federal, provincial, territorial and municipal—is only 8% of the total cost of providing care for the Canadian children who needed it in 1984. This level of expenditure is clearly inadequate to promote any growth or development of a system of child care services which would respond to the needs we have expressed. It is doubly inadequate because the current system only partly responds to the needs of a growing majority of families who need child care which fits their particular living style and working style.

In the universities, we call ourselves shift workers. My course schedule starts a 9 a.m. and it frequently goes to 10

[*Translation*]

sociaux dans la vie des femmes, surtout en rapport avec l'éducation.

Nous savons que certaines mesures fiscales ont été proposées en vue de financer un nouveau régime de garderies au Canada. À cet égard, trois études ont contribué de façon importante à la recherche sur cette question. Ce sont les travaux de Karen Stotsky, de Ruth Rose-Lisée et de Monica Townson.

Tout en reconnaissant que les coûts d'un régime tel que celui que nous proposons et qui a été proposé par d'autres organismes, serait considérable, l'ICREF estime qu'un régime universel de bons services de garde d'enfants, à but non lucratif, devrait recevoir l'appui du gouvernement fédéral. Nous estimons aussi que le fait de ne pas avoir un tel régime entraîne des coûts beaucoup plus considérables.

En particulier, j'estime que l'analyse économique des coûts et des bénéfices doit prendre en considération la perte des revenus d'impôt de la part des femmes qui voudraient faire du travail rémunéré et qui en sont incapables à cause de l'absence de services de garde. Quant à ces femmes qui travaillent à temps réduit et qui ne cessent de déclarer dans tous les sondages qu'elles désireraient travailler à temps plein, l'absence de services de garde est un obstacle majeur.

L'absence de garderies rattachées aux établissements d'éducation entraîne pour l'Etat une perte de revenu fiscal du fait que bon nombre de femmes que les contraintes économiques obligent à travailler doivent accepter des emplois dont la rémunération est insuffisante pour subvenir aux besoins de leurs familles. Ces femmes pourraient travailler à des emplois plus satisfaisants et mieux rémunérés à condition d'acquérir dans un établissement d'éducation la formation requise.

L'analyse des bénéfices et des coûts doit tenir compte du coût à l'Etat et aux contribuables canadiens des pensions payées à même les fonds publics aux femmes qui n'ont pu accumuler de crédits de pension travaillant à un emploi rémunéré. Comme nous le savons, les personnes qui travaillent à temps réduit ont très rarement l'occasion d'accéder à une pension au moyen de leur emploi. Il en est de même pour les femmes qui travaillent à temps plein au foyer. Le coût de ces pensions—et nous devrons les payer—doit entrer en ligne de compte lorsque nous faisons l'analyse des coûts et des bénéfices.

L'ensemble des montants affectés à la garde d'enfants à tous les niveaux de gouvernement—fédéral, provincial, territorial et municipal—ne constitue que 8 p. 100 du coût total des services de garde fournis aux enfants canadiens qui en avaient besoin en 1984. Ces dépenses sont clairement insuffisantes pour permettre l'accroissement ou l'élaboration d'un régime de services de garde d'enfants qui pourrait satisfaire aux besoins que nous avons signalés. Elles sont d'autant moins suffisantes que le système actuel ne satisfait que partiellement aux besoins d'un nombre croissant de familles pour qui les services de garde d'enfants doivent accommoder un style de vie et des horaires de travail particuliers.

Le travail universitaire est souvent qualifié de travail par relais. Mes cours peuvent commencer à 9 heures du matin pour

[*Texte*]

p.m., although I do not teach for that whole time. In terms of trying to devise ways whereby I can be both an effective parent and an effective professor, I am a shift worker and therefore share an understanding of the problems that shift workers face. Students are also shift workers; they are seasonal workers.

• 1935

Full-time mothers seeking upgraded education is a category I especially want to stress. I teach at Carleton University where we have large numbers of women who have chosen to parent full-time while their children are little. They come to the university, and they know perfectly well that their qualifications will have to be upgraded in order to re-enter the paid work force when their children are old enough and they are ready to return. They know this and they endeavour to find ways to achieve that upgrading, to achieve the degree they did not finish when they got married or to achieve a second degree.

In my view, this group is the least well served by current day care arrangements, although all of the groups that I have mentioned have extreme difficulty, especially in the educational setting. Better financing of a national comprehensive child care system in Canada is feasible, and we believe it should be examined closely.

I am not going to discuss with you in any detail the section on parental leave. It is something that women in the university have been very concerned about. As I negotiated the first paid maternity leave in universities in Canada in 1975, I have not changed my views on it. We presented you with the position of the Canadian Association of University Teachers, which speaks on behalf of people such as ourselves. Certainly, CRIAW believes parental leave should be extended to both parents; and in that regard, we would like to support the work of the Equality Rights Committee, which recommended that the Unemployment Insurance Act, you will recall, be amended to recognize a two-tier system of benefits relating to child birth.

There is one final area on which I would like to touch, and it has to do with day care environments. A number of CRIAW's members work in the area of women in the built-in environment—children and what is the most healthy environment in which they can grow.

I also think we have probably been so preoccupied with whether or not we will have the environment that we have not paid enough attention to what the environment ought to be like when we have it. It is clear that the environment cannot be ignored. We believe it really to be, in the end, the most crucial component of a child care system, and probably the most serious question you will have to face.

Many studies in the journals on child development, psychology and social work have pointed to the influence of environment on a child's upbringing. It probably comes as no

[*Traduction*]

se prolonger jusqu'à 10 heures du soir même si je n'enseigne pas durant tout ce temps. En essayant d'aménager mon temps pour être à la fois bon parent et bon professeur, j'en arrive à travailler par relais et je comprends les problèmes qu'envisagent les gens qui travaillent par relais. Les étudiants sont aussi des travailleurs par relais; ils sont des travailleurs saisonniers.

Je tiens particulièrement à attirer votre attention sur la situation des mères qui s'occupent à temps plein de leur enfant et qui cherchent à parfaire leur formation. J'enseigne à l'Université Carleton où il y a un bon nombre de femmes qui ont décidé de s'occuper à temps plein de leurs enfants en bas âge. En venant à l'université, elles sont parfaitement conscientes du fait qu'elles devront procéder à la mise à jour de leur formation avant de retourner à un emploi rémunéré lorsque leurs enfants seront assez grands. Elles le savent et elles cherchent des moyens de parfaire leur formation, de terminer le diplôme qu'elles avaient commencé lorsqu'elles se sont mariées, ou d'obtenir un second diplôme.

A mon avis, ce groupe est le plus mal desservi par le régime actuel des garderies bien que tous les groupes dont j'ai parlé éprouvent des difficultés énormes, particulièrement en milieu scolaire. Il est possible d'en arriver à un meilleur financement d'un régime national de garde d'enfants qui s'adresse à tous les besoins et nous croyons qu'on devrait étudier de près cette possibilité.

Je ne m'attarderai pas à la partie du mémoire qui traite du congé parental. Cette question préoccupe beaucoup les femmes à l'université. J'ai négocié le premier congé payé de maternité dans les universités au Canada en 1975 et je n'ai pas changé d'avis là-dessus. Nous vous avons exposé la position de l'Association canadienne des professeurs d'université qui est le porte-parole de personnes dans notre situation. L'ICREF croit qu'on devrait accorder le congé parental aux deux parents. À cet égard, nous appuyons le travail du Comité sur les droits à l'égalité qui a recommandé qu'on modifie la Loi sur l'assurance-chômage pour instituer un système à deux paliers de prestations relatives à la naissance.

J'aimerais aborder une dernière question, celle de l'ambiance des garderies. Un certain nombre de nos membres étudient la question des enfants comme cadre de vie des femmes et cherche à déterminer quel milieu est le plus favorable à leur développement.

Je pense aussi que nous nous sommes tellement occupés de la question de savoir si nous aurions ou non des garderies que nous n'avons pas accordé assez d'importance à celle de savoir quelle devrait être l'ambiance de ces garderies lorsqu'elles seraient instaurées. Il est évident qu'on ne peut ignorer l'ambiance. Nous croyons, en fin de compte, qu'il s'agit là de l'élément le plus critique d'un régime de garde d'enfants et c'est probablement la question la plus importante que vous aurez à envisager.

Bon nombre d'études dans les revues sur le développement de l'enfance, la psychologie et le travail social ont signalé l'importance du milieu sur l'éducation des enfants. Nous ne

[*Text*]

surprise to most of us that the bulk of this research shows that a stimulating environment providing interaction with other children is beneficial to both the child's emotional and psychological development. It is also the case that far fewer incidents of child battering are evident in the general day care population.

It is CRIAW's experience that a broad spectrum of services should be available in a community to reflect community needs, including language and culture, but research demonstrates that the neighbourhood hub model—and we have given you a reference to the literature, if you are not familiar with it—can include all of the components necessary for day care which is good for kids, as well for parents.

Neighbourhood hubs should include a full range of child care services economically arranged around a hub of some sort, ranging from nursery schools, part-time care, after-four care, full-time day care, care that responds to the need of shift workers to a registry for emergency care. Again, this is something we encounter with women in the university very frequently. Often mothers who are full-time in the home have made arrangements with someone to take a course; when the day of the examination comes, the normal child care provider—someone in the neighbourhood—has a kid with the measles, so I get a phone call from the student, saying she cannot make her exam. I think the registry for emergency care services in a neighbourhood hub pattern is something that really must be considered in a national system.

• 1940

In addition, the research suggests the environment proves to be best where parents have control of the centres in terms of overall policy, participate on their boards and ensure the standards of care givers in the centres are appropriate to the needs of the children. We believe the neighbourhood hub model is important for the child's sake and not just as a support for the parent.

Our final observation is that day care should be understood as something first and foremost as a service for children, not just as a support for parents, families and women. When I was reading this over last night, one of my teenaged sons commented to me that maybe if children voted, policy-makers would listen more. I do not know if there is some kind of campaign among the teenagers of the city to get suffrage for the teenaged population. There is no question that my children's experiences were such that they were surprised that we were going to discuss "whether" rather than "how".

[*Translation*]

sommes pas surpris de constater que la majeure partie de cette recherche démontre qu'un milieu stimulant qui permet les échanges avec d'autres enfants est propice à la fois au développement affectif et au développement psychologique de l'enfant. Il est également démontré que les enfants qui fréquentent les garderies sont beaucoup moins souvent victimes de mauvais traitements.

Selon l'expérience de l'ICREF, on devrait pouvoir trouver dans la communauté une gamme étendue de services correspondant aux besoins de la communauté, y compris ceux dictés par la langue et la culture. Cependant, la recherche démontre que le modèle du centre de quartier—et nous vous avons fourni des références sur cette question, si vous n'en êtes pas au courant—peut comprendre tous les éléments nécessaires à des services de garde qui répondent aux besoins des enfants et des parents.

Les centres de quartier devraient inclure une gamme complète de services de garde d'enfants dispensés, pour des raisons d'économie, à partir d'un centre de quelque sorte et les services devraient comprendre, entre autres, des jardins d'enfants, des services de garderie à temps partiel, des services de garderie périscolaires, des services de garderie à temps plein, des services de garderie qui répondent aux besoins des travailleurs par relais et un registre pour la garde d'urgence. Il s'agit, là encore, d'une situation qui se produit souvent pour les femmes à l'université. Très souvent les femmes qui restent à la maison ont conclu un arrangement leur permettant de suivre un cours; lorsqu'arrive le jour de l'examen, la personne qui garde les enfants, ordinairement une personne du voisinage, ne peut venir: son enfant a la rougeole. Je reçois donc un appel de l'étudiante qui me dit qu'elle ne peut subir l'examen. Je pense qu'un registre pour les services de garde d'urgence dans le cadre d'un centre de quartier pourrait être un élément d'un régime national.

De plus, les recherches tendent à prouver qe le milieu est beaucoup meilleur là où les parents exercent un certain contrôle de la politique générale des centres en question, siègent aux conseils d'administration et s'assurent que les éducateurs et les éducatrices qui y travaillent répondent aux besoins des enfants. En préconisant le modèle du centre d'activité de type communautaire, nous pensons non seulement aux intérêts des parents, qui y trouveraient un soutien précieux, mais aussi à ceux de l'enfant lui-même.

Enfin, nous faisons valoir que s'il est important que les parents, les familles et les femmes puissent profiter des services de garde, il faut d'abord et avant tout que ces services soient adaptés aux besoins des enfants. Hier soir, en leur lisant le mémoire que nous allions présenter aujourd'hui, l'un de mes fils a fait remarquer que si les enfants avaient le droit de vote, ils auraient beaucoup plus de chance d'être écoutés. Les adolescents de la ville sont peut-être en train de s'organiser pur réclamer le droit de vote. Après tout ce qu'ils ont vécu et comte tenu de tout ce qu'ils savent du sujet, ils se sont dits étonnés d'apprendre que nous n'allions pas discuter de la façon

[*Texte*]

There are some other items and some other references to research in the brief that I hope will be useful to you. Also we wish to say that if we can be of assistance to the task force in any further way in terms of the provision of research materials, our office is just down the way on Slater Street. We have a commuter bank of researchers right across the country and we would be most delighted to assist.

The Chairman: Thank you very much for your presentation. You have certainly given us a lot of research materials here to look at, and I think you have covered the points quite well. We have gone a little over time. So are there any pertinent questions that have not been answered?

Mme Pépin: Vous avez parlé des garderies en milieu de travail. On nous a fait des recommandations à ce sujet. Certaines personnes étaient un peu inquiètes, parce que lorsque les parents changent d'emploi, les enfants sont obligés de changer de garderie. Il faudrait peut-être mettre une clause disant que l'enfant doit terminer l'année. Avez-vous fait un peu de recherche dans ce domaine-là? Quelle est votre position à ce sujet?

Ms Vickers: The research field differs. The research that is the most supportive of workplace day care is that which comes from Britain where workplace day care is very well established. I am including institutions like universities as workplaces.

Most of the research in North America tends to favour the neighbourhood hub model. I suspect this is partly because our kids are generally used to getting their services in their neighbourhood. We have a different pattern as to where we locate workplaces. Frequently they are located in industrial parks. They are located in places out of town. They are located next to Love Canals and various things of this sort. Therefore the research evidence in North American tends to favour the neighbourhood hub model.

The European model, where there is much more diversification of where workplaces are located, workplace day care is strongly supported. As I say, my personal experience for workplace day care was extremely good. But it should not be near a Love Canal, if this is where the workplace is.

Mrs. Pépin: Thank you.

The Chairman: Thank you, Madam Pépin. Ms Mitchell.

Ms Mitchell: Yes, I wondered if you are aware of any research to document what I would assume is of considerable risk to children, namely, non-licensed care. Also we keep using the phrase—some of us and some others have challenged this—that child care is in a "state of crisis". Would you say there is actual documentation, and if so, what is it?

[*Traduction*]

d'organiser les choses, mais plutôt de la possibilité de les mettre en oeuvre ou non.

Dans notre mémoire, nous abordons encore un certain nombre d'aspects au sujet de la recherche, qui, nous l'espérons, vous seront utiles. Si quelque besoin se faisait sentir en matière de recherche, n'hésitez pas à faire appel à nos services. Notre bureau n'est pas très loin d'ici, sur la rue Slater. Nous disposons aussi de tout un réseau de recherchistes d'un bout à l'autre du Canada, et notre collaboration vous est totalement acquise.

La présidente: Merci beaucoup de votre présentation. Vous nous avez déjà donné beaucoup de documents de recherche, et je crois que vous avez très bien fait le tour de la question. Le temps nous presse un peu. Y a-t-il des questions pertinentes qui restent encore sans réponses?

Mrs. Pépin: You mentioned workplace day care centres. We have heard recommendations pertaining to them. Some people expressed concern about the fact that when parents changed jobs, children had to change day care centres. It might be a good idea to add a clause stipulating that in such a case a child be allowed to finish out the year. Have you researched this subject? Have you taken a particular position?

Mme Vickers: Ce domaine de recherche diffère un peu. Les recherches qui appuient le plus les garderies en milieu de travail nous viennent d'Angleterre où ce genre de garderies est très bien établi. Quand je parle de milieu de travail, je parle aussi des universités.

En Amérique du Nord, les recherches ont plutôt tendance à favoriser le modèle du centre communautaire polyvalent. Je suppose que c'est en partie parce que nos enfants sont habitués aux services du voisinage. Les garderies en milieu de travail ne sont justement pas installées dans le voisinage. Souvent, on les retrouve dans des parcs industriels, à l'extérieur de la ville. Elles peuvent être installées près d'un *Love Canal* ou dans des endroits de ce genre. C'est pourquoi nous avons plutôt tendance à favoriser le modèle du centre communautaire polyvalent en Amérique du Nord.

Dans le modèle européen, où la diversité est beaucoup plus grande quant aux endroits où sont situés les milieux de travail, ce type de garderie occupe une bonne place. Mon expérience personnelle de la garderie en milieu de travail a été extrêmement bonne. Mais il ne faudrait surtout pas qu'on l'installe près d'un Love Canada, si c'est là que se trouve le lieu de travail.

Mme Pépin: Merci.

La présidente: Merci, madame Pépin. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Savez-vous s'il s'est fait de la recherche sur le risque considérable que représentent les services de garde non accrédités pour les enfants. S'en est-il aussi fait sur le soi-disant «état de crise» dans lequel se trouverait le domain de la garde d'enfants—ce que certains de nous et d'autres encore ont quelque peu contesté. Y a-t-il eu de la recherche là-dessus? Dans l'affirmative, pouvez-vous nous en parler un peu?

[*Text*]

Ms Vickers: We have included in each package a xerox copy of an article by Professor Kathleen Lahey, who is professor of law at the University of Windsor. She surveys the issue and she surveys it in relation to attitudes towards children and in relation to issues of child abuse. I recommend this article to you. I think it covers the field much better than an economist can.

Ms Mitchell: One other question. You stated child care subsidies for women or funding to child care—I suppose they would be the same thing—are essential to realize their constitutional equal right to education and, I would add, to employment. Assuming this as a requirement under the charter, would you say this should be added to the whole requirement for employment equity?

• 1945

I also wonder if we could get some action, if the federal government were to really take this very seriously. If you look at all the areas of federal jurisdiction, where there is either jurisdiction or money going in, you could have a tremendous expansion of day care.

I just jotted down that the federal government put money into services, anything for public employees, contract compliance companies, post-secondary education, immigrant services, Crown corporations, and for anything related to the Canada Assistance Plan. So if they took this very seriously, they should have a responsibility to see that there is some provision of child care, through either actual workplace child care or some kind of subsidy.

Ms Vickers: I certainly agree with the approach. However, I would again say that I think there are a number of women who would then not be focused on in terms of their child care needs. I think particularly of the ones I mentioned: those who are in fact in the home full-time or part-time, and especially those who are attempting to upgrade their educational acitivites, or for that matter, who participate in community affairs. This is certainly something that my own research in women in politics has demonstrated. If you ask women what the barriers to their political participation are, they answer time, money, and kids, kids, kids. Child care for political activity is not something that comes easy.

Ms Mitchell: I was not suggesting that this would take the place of a comprehensive, universal system. That is of course a goal. But I am thinking of ways that the federal government could have some responsibility immediately in their own jurisdiction, without necessarily having to wait to go through the provinces.

Ms Vickers: Absolutely, I think that is essential. If the government is in fact committed to good care for children, its own bailiwick is the place to set up demonstration projects.

[*Translation*]

Mme Vickers: Dans les documents que nous avons remis à chacun, vous trouverez un exemplaire d'un article rédigé par Mme Kathleen Lahey, professeur de droit à l'Université de Windsor. Elle examine la question en corrélation avec les attitudes à l'égard des enfants et les mauvais traitements qui leur sont infligés. Je vous en recommande la lecture. Mme Lahey fait le tour de la question beaucoup mieux qu'un économiste pourrait le faire.

Mme Mitchell: Vous avez dit qu'il était essentiel que les femmes puissent bénéficier de subventions au titre de la garde d'enfants pour que leur droit constitutionnel à l'éducation, et j'ajouterais, à l'emploi soit respecté. En supposant que les femmes aient vraiment ces droits en vertu de la charte, croyez-vous qu'il faudrait en tenir compte en fonction de l'équité en matière d'emploi?

Je me demande aussi si on ne passerait pas à l'action, si le gouvernement fédéral prenait véritablement cela au sérieux. Compte tenu de tous les domaines de compétence fédérale, soit des domaines où le fédéral a compétence, soit des domaines où il verse des fonds, il pourrait y avoir une expansion énorme des services de garde.

J'ai noté que le gouvernement fédéral subventionne des services de tous genres pour les employés de la Fonction publique, pour les compagnies qui s'engagent à respecter certaines normes, pour les personnes dans le cadre de l'éducation postsecondaire, pour les services d'immigrants, les sociétés de la Couronne et pour tout ce qui a trait au Régime d'assistance publique du Canada. Alors s'il prenait cela très au sérieux, il devrait se sentir obligé d'assurer un service de garde d'enfants, soit au moyen de garderies au lieu de travail ou au moyen de quelque forme de subvention.

Mme Vickers: Je suis certainement d'accord avec cette façon d'aborder la question. Cependant, je répète qu'on ne satisferait pas aux besoins en matière de garde d'enfants de bon nombre de femmes. Je pense en particulier à celles que j'ai déjà mentionnées: celles qui sont au foyer à temps plein ou à temps réduit et en particulier celles qui cherchent à parfaire leur formation, ou quant à cela, qui participent à la vie de la communauté. Ma propre recherche sur la participation des femmes dans les activités de la politique l'a démontré. Si vous demandez aux femmes quels sont les obstacles à leur participation aux activités politiques elles vous répondent: le temps, l'argent, et surtout les enfants. Il n'est pas facile de trouver des services de garde d'enfants permettant à la femme de se livrer à des activités politiques.

Mme Mitchell: Je ne prétendais pas que cela pourrait remplacer un régime universel répondant à tous les besoins. C'est là, bien sûr, notre but. Mais je pensais à des façons que le gouvernement fédéral pourrait immédiatement assumer certaines responsabilités dans son propre domaine de compétence, sans avoir nécessairement à attendre l'aval des provinces.

Mme Vickers: Je suis tout à fait d'accord, je crois que c'est essentiel. Si le gouvernement a à coeur de bons services de garde d'enfants, qu'il commence des projets-pilotes dans sa

[*Texte*]

The government is the major employer in the country, after all. I think that is a crucial first step.

The Chairman: Thank you again for your brief this evening, ladies.

Ms Vickers: Thank you for your time.

The Chairman: We will hear next from Women in Science and Engineering: Mary Jean Wightman, director, Sabine Rohlfs, past president, and Alison Edgar, president of the Ottawa chapter. Good evening, and welcome.

Ms Mary Jean Wightman (Director of Women in Science and Engineering): Thank you very much. Madam Chairman, members of the committee, ladies and gentlemen, I am a professional engineer, and I am speaking tonight on behalf of approximately 700 women trained in the fields of engineering and science across Canada. I will be introducing the ladies who are with me at the end of my presentation, and will invite them to make any additional comments they would like.

I stress the point that I am representing roughly 700 women across the country, because when we prepared the brief for your committee, we stated we were representing 350 women. Those women are affiliated or organized under the organization WISE, Women in Science and Engineering. There are other organizations serving women trained in the field of science and engineering across Canada, and they have read our submission and endorsed it, and have asked me to make that comment to you here tonight.

I would also like to compliment the ladies who have just left this table. I was very impressed with their presentation, and I feel that our presentation did not stress the crisis element of day care in Canada. I thought they did an excellent job on that, and would like to follow from those points to some of the views that we would like to make.

We are a fairly new organization, initiated in 1977. We are relatively small in number, because of the number of women practising in those fields. I would like to give you a bit better feel of the type of women we are representing here this evening.

We have all received post-secondary education in either the sciences or in engineering. We are all practising our profession in one or the other. We may have suspended the practice of our professions for periods of time to take care of our children full-time at home.

We may be practising part-time or full-time, for many of our members do not have children. We represent a wide variety of women. When you think of Women in Science and Engineering. you may think of quite a stereotyped role; but that is not in fact the case.

The other thing I would like to stress about our membership is that nowadays there is an awful lot of talk about young women pursuing careers in science and engineering, and

[*Traduction*]

propre sphère. Après tout, le gouvernement est l'employeur le plus important au pays. Je crois que c'est là un premier pas crucial.

La présidente: Merci encore une fois, de votre présentation.

Mme Vickers: Merci de nous avoir entendues.

La présidente: Nous entendrons maintenant *Women in Science and Engineering*, représenté par Mary Jean Wightman, directrice, Sabine Rohlfs, ancienne présidente et Alison Edgar, présidente de la section d'Ottawa. Bonsoir mesdames. Je vous souhaite la bienvenue.

Mme Mary Jean Wightman (directrice, *Women in Science and Engineering):* Merci beaucoup. Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, mesdames et messieurs, je suis ingénieur et je parle ce soir au nom d'environ 700 femmes dans tout le Canada, formées dans les domaines du génie et de la science. À la fin de mon exposé je vous présenterai les dames qui m'ont accompagnée qui ajouteront, si elles le désirent, quelques commentaires aux miens.

J'insiste sur le fait que je représente environ 700 femmes dans le pays parce que lorsque nous avons présenté le mémoire pour votre comité, nous avons déclaré que nous représentions 350 femmes. Ces femmes sont affiliées à l'organisation WISE, *Women in Science and Engineering*. D'autres organismes regroupant des femmes formées en sciences et en génie au Canada ont lu notre mémoire et l'ont endossé et m'ont demandé de vous signaler que j'étais leur porte-parole.

Je tiens aussi à féliciter les dames qui viennent de terminer leur exposé. Leur présentation m'a beaucoup impressionnée. Notre mémoire, je pense, ne souligne pas suffisamment à quel point la situation des garderies au Canada approche l'état de crise. Je pense qu'elles ont très bien présenté cet aspect de la question et je voudrais enchaîner à partir de cela sur certains de nos points de vue.

Notre association est assez jeune puisqu'elle a été créée en 1977. Nous sommes assez peu nombreuses à cause du petit nombre de femmes qui pratiquent dans ces domaines. J'aimerais vous donner une idée plus juste des femmes que nous représentons ce soir.

Nous avons toutes reçu une formation postsecondaire ou bien dans les sciences, ou bien en génie. Nous exerçons notre profession dans l'un de ces deux domaines. Certaines d'entre nous avons suspendu l'exercice de notre profession pendant un certain temps pour nous occuper à plein temps de nos enfants à la maison.

Nous exerçons ou bien à temps réduit ou bien à temps plein car un certain nombre de nos membres n'ont pas d'enfant. Notre association comprend des femmes de tous genres. Lorsqu'on pense aux femmes en sciences et en génie, on se représente peut-être un rôle stéréotypé; cela n'est pas notre réalité.

Un autre aspect que je voudrais signaler concernant nos membres, c'est qu'on parle beaucoup aujourd'hui des jeunes femmes qui font carrière en sciences et en génie et qui

[*Text*]

carrying on with their studies. The Science Council of Canada has recently come out with an excellent discussion on the issue. I very much enjoyed listening to provincial and federal politicians addressing the issue. In fact, when they are trying to stir younger women to follow those careers . . . We are giving you the benefit of women who are experiencing those careers and what our attitudes and experiences have been on child care. It is beyond understanding that anyone would suggest women try to pursue these careers without looking at the issue of child care and how it supports or affects the effort.

• 1950

By nature or by our training . . . We are trained in analytical skills. We have tried to address the issue of child care on that basis. We have tried to look at the funding issue which we believe is one of the major impediments to the resolution of this societal problem. We are not economists. You will have to bear that in mind when you read our recommendations. We are used to trying to think through things very logically, analytically and from an objective point of view. I think it is one of the strengths of our presentation.

We are aware of and support the federal government's commitment to fiscal responsibility. We are convinced quality child care is critical to innovative economic growth in this country and the continued development of an advanced society. WISE is taking a public stand on federal government activities for the first time. We are not normally a very political group, if you like the term. I think that is also something to bear in mind when you consider our views.

I do not intend to go through the submission. I do not know whether people have had an opportunity to read it. I would like to hit on some points we feel are critical and then entertain your questions.

We believe a federal policy on child care must ensure financial assistance is provided to those parents who can demonstrate a real need for child care systems. We also believe the monies must not be squandered on those families who can afford to provide care for their children.

I will stress the point made in the submission. Women who are trained and who practice in the fields of science and engineering have the ability to earn incomes much higher than the average Canadian woman. If they are not earning them at the present time, it is usually for reasons within their own control—to stay home to raise children, to pursue other interests or whatever.

I think one of the things we want to stress here is through a questionaire which was sent across nationally the women in our group have stated a very strong consensus for the idea of a means-test type of application for federal or provincial support

[*Translation*]

poursuivent leurs études. Le Conseil des sciences du Canada vient de publier une excellente étude sur la question. J'ai eu beaucoup de plaisir à entendre les politiciens provinciaux et fédéraux aborder cette question. En fait, lorsqu'ils tentent d'encourger les jeunes femmes à s'enager dans ces carrières . . . Nous vous présentons le point de vue de femmes qui avons de l'expérience dans ces carrières et nous vous dirons quelles sont nos attitudes et nos expériences concernant la garde d'enfants. Il n'est pas convenable qu'on encourage les femmes à s'engager dans ces carrières sans considérer la question de la garde d'enfants et de ses incidences sur un tel engagement.

Soit par nature ou soit par formation . . . Nous avons acquis des habilités analytiques. Nous avons tenté d'étudier la question de la garde d'enfants dans cet optique. Nous avons étudié la question des subventions qui, selon nous, est un des obstacles importants à la solution de ce problème social. Nous ne sommes pas économistes. Vous devrez en tenir compte lorsque vous lirez nos recommandations. Nous tentons de raisonner sur cette question de façon logique, analytique et d'un point de vue objectif. Je coirs que c'est une des qualités de notre mémoire.

Nous connaissons et appuyons l'adhésion du gouvernement fédéral à une politique de responsabilités fiscale. Nous sommes convaincues que de bons services de garde sont essentiels à une croissane économique innovatrice pour ce pays et le développement continu d'une civilisation avancée. WISE, pour la première fois, prend pububliquement position sur les activités du gouvernement fédéral. Nous ne sommes normalement pas un groupe très politisé, si vous permettez l'expression. Je pense que vous devrez également en tenir compte lorsque vous étudierez notre point de vue.

Je n'ai pas l'intention de lire notre mémoire. Je ne sais pas si on a eu l'occasion de le lire. J'aimerais insister sur certains de ses aspects que nous estimons essentiels et ensuite répondre à vos questions.

Nous croyons qu'une politique fédérale en matière de garde d'enfants doit assurer une assistance financière aux parents qui peuvent faire la preuve d'un besoin réel pour des services de garde d'enfants. Nous croyons aussi qu'on ne devrait pas gaspiller de l'argent en donant des subventions aux familles qui ont les moyens de se payer eux-mêmes les services de garde dont ils ont besoin.

Je vais souligner la position que prend là-dessus notre mémoire. Les femmes formées dans le domaine de la sciences et du génie et qui exercent dans ces domaines ont la capacité de gagner des revenus beaucoup plus élevés que ceux de la moyenne des femmes canadiennes. Si elles ne les gagnent pas à l'heure actuelle, c'est généralement parce qu'elles l'ont décidé. C'est parce qu'elles désirent rester au foyer pour élever leurs enants, pour s'adonner à d'autres activités ou pour toute autre raison.

Nous tenons à mentionner que les femmes de notre groupe sont en général favorables à l'idée d'une évaluation des ressources financières comme condition de subventions fédérales ou provinciales aux services de garde d'enfants. Cela,

[*Texte*]

for child care. We recognize we will probably not receive the subsidies. We will be eligible for tax deductions to a certain extent. We are saying we recognize the plight of women who are not able to earn the incomes we earn. We fully support their efforts to obtain quality child care for education, for careers or whatever.

WISE is also taking the stand that the federal policy on child care must ensure quality child care services are accessible by all who need them, regardless of who is bearing the financial cost. You must not have tiered system of child care, subsidized child care being on one level, unsubsidized being on another level. Equality of child care is important for our children.

We believe societal options for the care of our children must not be predicated on the economic or political repression of any group of individuals. I use political in the very broad sense of the word. I am referring to the fact the vast majority of the child care givers in this country are women, whether they are in their home or do it as a living.

The vast majority of them ... I do not have the statistics about this, although we do have a lot of personal experience in this area as consumers of child care services. I would suspect the vast majority of child care givers in this country are not listed with Revenue Canada, do not receive any benefits and no way come near minimum wage. That is what I mean by economic repression.

If I can make only one strong point this evening ... The point I want to make is that a federal policy on child care is in no way whatsoever a threat to the family structure in Canada. I believe strongly it is a very supportive measure. By assisting families under financial stress, you can only help the cause of that family. Again, by assisting families who may not be under financial stress but have other strong requirments or drives for child care, by helping them to meet those needs—not necessarily in a financial manner, but just simply by allowing the accessibility to quality child care—you are only helping and strengthening the fabric of that family.

• 1955

A federal policy on child care will not inequitably favour or fault parents who work within or outside their homes. As the previous presentation mentioned, women who are in their homes definitely have a desire and a need for, be it regular or even occasional, child care services. We recognize this and we are suggesting that the system which is put in place address that wide range of needs.

To summarize our main recommendations, I can put them into three categories. We have recommended that both federal

[*Traduction*]

nous l'avons vérifié au moyen d'un questionnaire qui a été expédié partout dans le pays. Nous savons que nous ne recevrons probablement pas les subventions. Nous serons peut-être, dans une certaine mesure, admissibles à réclamer des déductions d'impôt. Nous reconnaissons la situation malheureuse des femmes qui ne sont pas capables de gagner les mêmes revenus que nous. Nous appuyons fermement leur lutte pour obtenir de services de garde de qualité qui leur permettront de poursuivre leurs études, leur carrière ou quelqu'autre activité.

WISE adopte la position que la politique fédérale en matière de garde d'enfants doit assurer de bons services de garde d'enfants accessibles à tous ceux qui en ont besoin indépendamment de la question de savoir qui doit en assumer les coûts. Il ne faut pas que les services de garde d'enfants soient fournis en paliers, les services subventionnés constituant un palier, les services non subventinonés un autre. Il est important pour nos enfants que les services de garde soient égalitaires.

Nous croyons que les décisions que prend la société concernant la garde de nos enfants ne doient pas entraîner la répression politique ou économique d'une catégorie de personnes. J'emploie le mot politique dans son sens le plus large. Je veux dire par là que la grande majorité des personnes qui s'occupent des enfants sont des femmes, qu'elles le fassent au foyer ou pour gagner leur vie.

La grande majorité de ces femmes ... Je n'ai pas de statistiques là-dessus bien que nous ayons beaucoup d'expérience personnelle dans ce domaine en tant qu'usagers des services de garde. J'ai tendance à croire que la grande majorité des persones qui s'occupent des enfants au Canada ne sont pas inscrites à Revenu Canada, ne reçoivent aucune prestation et sont loin de gagner le salaire minimum. C'est cela que je veux dire quand je parle de répression économique.

Il y a un point sur lequel je tiens à insister ce soir ... C'est qu'une politique fédérale sur la garde d'enfants ne menace aucunement la structure de la famille au Canada. Je pense qu'il s'agit là d'une mesure de soutien très forte. En aidant les familles qui subissent des contraintes financières, on ne peut qu'aider la cause de cette famille. De même, en aidant aux familles qui, sans subir des contraintes financières, peuvent avoir d'autres motifs très forts pour requérir des services de garde, en les aidant à rencontrer ces besoins—pas nécessairement par une assistance financière mais simplement en rendant accessibles des bons services de garde—on aide cette famille à se maintenir et on renforce ses liens.

Une politique fédérale sur la garde d'enfants n'entraînera aucune injustice en avantageant ou en désavantageant ou bien les parents qui travaillent à l'extérieur du foyer ou bien ceux qui travaillent à la maison. Comme l'ont déclaré les témoins précédents, les femmes qui restent au foyer ont besoin de services de garde, soit de façon régulière ou occasionnelle. Nous reconnaissons cela et nous suggérons que le régime qui sera adopté réponde à cette gamme étendue des besoins.

Je résumerai nos principales recommandations en les plaçants en trois catégories. Nous avons recommandé que les

[*Text*]

and provincial governments increase the amount of money devoted to subsidization of child care in Canada. We have also suggested in tandem with this that a means tests be applied to all of those subsidies. We are therefore trying to recognize the fact that there are financial and societal implications to this. Through our questionnaire, there was a resounding message that parents should bear the major responsibility for the care of their children, and we believe a means test is one way of ensuring this.

We have also recommended an increase in the income tax deductions eligible for child care expenses. We have put that in tandem with an increased minimum wage for child care givers. You have to break the underground network of child care givers in Canada, and the way to do this is by increasing the minimum wage. Once you do that, they will be more willing to give receipts. Once you increase the income tax deductions, the family involved will be more able to meet that minimum wage. You will be generating more employment. You will be providing a greater number of incomes which will be giving income tax revenues to the government, and you will be circulating a greater number of dollars.

Our final recommendation, which I want to stress this evening, was the idea of licensing and the role of the federal government in establishing mandatory requirements for the licensing of child care institutions in Canada. We have suggested that this be applicable only to facilities that are offering services to more than four children. We did this for the reason of not wanting to adversely affect some excellent, small, home-oriented child care facilities.

I would briefly like to address a few other points that we have made in our written presentation. We touched on the idea of flexible work arrangements. This obviously has an impact on the whole child care issue, in two ways, as was pointed out in the previous presentation. One, women who have more flexible work arrangements are more likely to be able to arrange quality child care services; and two, women who have flexible work arrangements are in need of flexible child care arrangements.

The point I would like to make is that the whole issue of flexible working arrangements is much broader than we would want to address under the issue of child care, and I wanted to highlight that fact. We are simply suggesting that women in part-time situations . . . I will break off and use a personal example.

I work part-time in my own home. I am able to do this because I can afford good quality child care in my own home. If I wanted to obtain part-time services for my three-and-a-half-year-old and my one-year-old, I would be in dire straits. I have actually not run into any institution that will provide me with regular part-time child care. I will qualify this with a statement that I have always preferred in-home care and so

[*Translation*]

gouvernements fédéral et provinciaux augmentent les sommes allouées aux subventions des services de garde d'enfants au Canada. De pair avec cette recommandation, nous avons suggéré que l'on conditionne ces subventions à une évaluation des ressources financières. C'est pour nous une façon de reconnaître les conséquences financières et sociales de la mesure. Au moyen de notre questionnaire, nous avons pu constater que l'opinion était clairement favorable à l'idée que ce sont les parents qui devraient assumer la responsabilité principale pour la garde de leurs enfants et nous croyons que l'évaluation des ressources financières est une façon de consacrer ce principe.

Nous avons également recommandé l'augmentation des déductions d'impôt sur le revenu relatives aux dépenses de garde d'enfants. Cette recommandation va de pair avec celle d'augmenter le salaire minimum pour les personnes qui fournissent les services de garde. Il faut briser le réseau clandestin des personnes qui offrent des services de garde au Canada et la façon de le faire est d'augmenter le salaire minimum. Si l'on prend cette mesure, ces gardiennes seront plus disposées à donner des reçus pour fins d'impot. Si l'on augmente les déductions d'impôt, la famille sera plus en mesure de payer le salaire minimum. Des emplois seront créés. Il y aura un plus grand nombre de revenus qui, à leur tour, donneront lieu à des revenus d'impôt pour le gouvernement et il y aura augmentation de la circulation de l'argent.

Notre dernière recommandation sur laquelle je veux insister porte sur l'agrément et le rôle du gouvernement fédéral dans l'établissement des normes obligatoires pour l'agrément des garderies au Canada. Nous avons proposé que ce régime d'agrément ne s'applique qu'aux établissements qui offrent des services à plus de quatre enfants. Cette recommandation peut éviter de inconvénients à certaines d'excellentes garderies qui dispensent à domicile, des services à un petit nombre d'enfants.

Notre mémoire soulève certains autres points dont je dirai quelques mots. Nous avons touché à la question de la souplesse des horaires de travail. Cette idée a deux conséquences, comme l'ont signalé les témoins précédents. D'abord, les femmes qui ont des horaires souples ont plus de chances de pouvoir trouver de bons services de garde d'enfants. Ensuite, les femmes qui ont des horaires de travail souples ont besoin de services de garde d'enfants également souples.

Ce que je veux souligner c'est que toute la question des horaires de travail souples est beaucoup plus large que celle de la garde d'enfants. Nous suggérons simplement que les femmes qui travaillent à temps réduit . . . Je vais vous donner comme exemple mon expérience personnelle.

Je travaille à temps réduit chez moi. Je suis capable de le faire pare que je peux me permettre de bons services de garde à la maison. Si je voulais placer mes enfants qui ont respectivement trois ans et demi et un an en garderie, à temps réduit, je serais en très mauvaise posture. Je n'ai jamais entendu parler d'un établissement qui me fournirait des services réguliers de garde d'enfants à temps réduit. Je tiens à préciser cependant que j'ai toujours préféré faire garder mes enfants à la maison

[*Texte*]

perhaps have not done as much research as I could have done, but I have definitely looked into it.

I would also like to give you the benefit of some personal experience in that the day care centres I have visited—and they were not in the province in which we are currently residing—I would not have left my pet with. I guess what I am trying to stress is that there is a crisis in child care in Canada. Even some institutions, which already do receive public support, have a lot of road to travel before they achieve what we have described in here as quality child care arrangements.

I have also been under the unfortunate circumstance of having to consider legal action against a woman who was working in my own home in taking care of my children. I have spoken with women who had legal action in progress against a licensed, publicly supported child care institute, but continued to keep their children in that institute because it was the best one available to them. What kind of a position did that woman feel she was in? I will break off from my digression and get back to my notes here.

• 2000

We have mentioned non-profit as being what we would like to see as the norm for licensed child care facilities. The reason for that is simply that once you get into the mode of a profit-oriented institution, we cannot see how you would try to avoid the idea of balancing quality versus cost effectiveness. That is why we have brought up the notion of non-profit day care.

I am going to invite the other two ladies who have accompanied me here this evening . . . I thank them for their moral support and invite them to make any additional comments they would like to make. Then, of course, we will all be available for questions.

Sabine Rohlfs and Alison Edgar are both women trained in sciences. Alison is the current president of the Ottawa Chapter of Women in Science and Engineering. Sabine is a past president. They both have been very actively involved in the whole organization of women trained in those fields. Sabine.

Ms Sabine Rohlfs (Past President, Women in Science and Engineering): I think Mary Jean really presented our key points.

I find sometimes when I listen to submissions or even read our own submission . . . it talks about numbers and experiences in terms of statistics and recommendations. What I see behind it are the stories we were told on each and every questionnaire we received, the horror stories. There is almost no other expression for it. Professional women like us, who by comparison have very high incomes, can afford any kind of day care we want, but the real problem is the quality and availability.

I went through that myself, trying to find quality child care for my two-year-old. The women I interviewed and the places I

[*Traduction*]

et par conséquent, je n'ai peut-être pas cherché autant que j'aurais pu. J'ai quand même certainement étudié la question.

J'aimerais aussi vous faire part d'une opinion personnelle. J'ai visité certaines garderies—non pas dans la province où nous demeurons actuellement—auxquelles je n'aurais pas confié mon chien. Ce que je tente de souligner c'est qu'il y a une crise au Canada dans le domaine des services de garde d'enfants. Certains établissements qui à l'heure actuelle reçoivent des subventions à même les fonds publics ont beaucoup de chemin à faire avant d'offrir ce que nous avons décrit dans notre mémoire comme de bons services de garde d'enfants.

J'ai aussi été dans la pénible situation d'avoir à envisager des poursuites contre une femme qui gardait mes enfants chez moi. J'ai parlé à des femmes qui avaient engagé des poursuites contre un établissement agréé et subventionné à même les fonds publics mais qui continuaient à confier leurs enfants à cet établissement parce qu'il était le meilleur auquel elles pouvaient avoir accès. Que pensait cette femme de sa situation? Je vais cesser là ma digression et reprendre mes notes.

Nous avons mentionné que nous aimerions que les garderies agréées soient à but non lucratif. La raison pour cela est simplement qu'une fois qu'un établisseemnt cherche à faire des profits, il devient inévitable de tenter d'équilibrer la qualité et la rentabilité. C'est pour cela que nous avons soulevé la question des garderies à but non lucratif.

J'invite les deux autres dames qui m'ont accompagnée ce soir à prendre la parole. Je veux les remercier pour leur soutien moral et je les invite à ajouter tout commentaire qu'elles désirent. Il nous fera plaisir ensuite de répondre aux questions.

Sabine Rohlfs et Alison Edgar sont toutes deux formées en sciences. Alison est actuellement présidente de la section d'Ottawa de *Women in Science and Engineering*. Sabine est une ancienne présidente. Elles ont toutes deux activement participé au regroupement des femmes formées dans ce domaine. Sabine.

Mme Sabine Rohlfs (ancienne présidence, *Women in Science and Engineering):* Je pense que Mary Jean a bien présenté les éléments-clés de notre mémoire.

Souvent, lorsque j'entends des présentations ou même lorsque je lis notre propre mémoire . . . on parle de chiffres et d'expérience en termes de statistiques et de recommandations. Ce que je vois derrière cela sont les expériences qu'on nous a racontées sur chacun des questionnaires que nous avons reçus, les histoires d'horreur. Il n'y a aucune autre expression pour qualifier cela. Des professionnels comme nous, qui gagnent des revenus comparativement très élevés, pouvons nous payer exactement le type de services de garde d'enfants que nous désirons, mais le véritable problème est celui de la qualité et de la disponibilité de ces services.

J'ai eu moi-même cette expérience alors que je tentais de trouver de bons services de garde pour mon enfant âgé de deux

[*Text*]

went to . . . I decided that was never going to be what I would want my child to live with. We ended up hiring a full-time nanny, who is here tonight to listen to how these things work in Canada.

Ms Alison Edgar (President, Ottawa Chapter, Women in Science and Engineering): I do not have a lot to add in terms of personal experience because I am not a mother. I do not expect to be one, but I am fully supportive of the idea of child care being improved. It is a crisis. I feel that all taxpayers have to support improvements in this system.

The Chairman: Thank you very much. Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you, Madam Chairperson. We are going to need the support of a lot of people like you, Ms Edgar, who might not have children but might end up paying for this one way or the other.

Ms Wightman, you said that your members overwhelmingly indicate that they must bear the major responsibilty for child care. Were you referring to the major financial responsibility?

Ms Wightman: I do not think you can separate the two.

Mr. Nicholson: Some people would give you an argument on that.

Ms Wightman: People give me arguments on a lot of things. First of all, I would like to refer to the questionnaire, which I did not mention. That was a questionnaire that the Ottawa chapter of WISE wrote and sent out to 350 women. When I refer to the consensus, I am referring to that particular questionnaire.

I believe when the women addressed the question that you are referring to in the questionnaire, they were primarily thinking of the financial responsibilities. But there is also a concern whenever you get government involvement in an issue like this that people will abdicate their responsibilities—other than the financial ones—and say that the federal government, or whatever government has given the stamp of approval on this institution, therefore they can send their children in there blindly . . . not worry about his or her condition day to day.

I believe the women responding to the questionnaire were also mentioning that. They are not asking the federal government to take their children from nine to five and guarantee their happiness. What they are saying is that the onus is on us, but do not make us go upstream.

Mr. Nicholson: Thank you very much. Are the results of that survey contained within your brief here?

Ms Wightman: This brief was written on the results of that survey. We would be happy to supply copy of the returned questionnaires to the committee.

[*Translation*]

ans. Les femmes que j'ai rencontrées en entrevue et les endroits que j'ai visités . . . J'ai décidé que je n'exposerais jamais mon enfant à cela. Nous avons fini par engager une nurse à temps plein qui nous a accompagnées ce soir pour apprendre comment on faisait ces choses au Canada.

Mme Alison Edgar (présidente, section d'Ottawa, *Women in Science and Engineering):* Je ne peux en ajouter beaucoup en termes d'expérience personnelle parce que je ne suis pas mère. Je ne m'attends pas à le devenir mais j'appuie pleinement l'idée qu'on devrait améliorer les services de garde d'enfants. Il y a une crise dans ce domaine. J'estime que tous les contribuables doivent soutenir des améliorations au système.

La présidente: Merci beaucoup. Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Merci, madame la présidente. Nous aurons besoin de l'appui de bon nombre de personnes comme vous, madame Edgar, qui bien qu'elles n'ont pas d'enfants pourraient finir par payer d'une façon ou d'une autre pour le régime.

Madame Wightman, vous avez déclaré que vos membres, par une majorité écrasante, sont d'avis qu'elles doivent assumer la responsabilité principale pour la garde d'enfants. Parliez-vous de la responsabilité financière?

Mme Wightman: Je ne pense pas qu'on puisse distinguer les deux.

M. Nicholson: Tout le monde ne serait pas d'accord avec vous.

Mme Wightman: Il y a bien des gens qui ne sont pas d'accord avec moi. D'abord, je voudrais parler du questionnaire, que je n'ai pas mentionné. Il s'agit d'un questionnaire rédigé par la section d'Ottawa de WISE et expédié à 350 femmes. Lorsque je parle du consensus, je parle des réponses à ce questionnaire en particulier.

Je pense que lorsque les femmes ont répondu à la question à laquelle vous faites allusion, elles pensaient principalemnet aux responsabilités financières. Mais on craint aussi, dès que le gouvernement intervient sur une question comme celle-ci, que les gens se déchargent de leurs responsabilités sur le gouvernement fédéral ou sur le gouvernement qui a donné son agrément à l'établissement. Les gens estimeront peut-être qu'ils peuvent aveuglément confier leurs enfants à l'établissement . . . sans se soucier du bien-être de l'enfant de façon quotidienne.

Je pense que les femmes qui ont répondu au questionnaire ont également mentionné cela. Elles ne demandent pas au gouvernement fédéral de prendre leurs enfants de neuf heures à cinq heures et de garantir leur bonheur. Ce qu'elles disent c'est que c'est à nous que la charge incombe mais qu'on ne nous force pas à remonter le courant.

M.Nicholson: Merci beaucoup. Votre mémoire rapporte-t-il les résultats de cette enquête?

Mme Wightman: Le mémoire s'est fondé sur les résultats de cette enquête. Il nous fera plaisir de donner copie au Comité des questionnaires remplis.

[*Texte*]

Mr. Nicholson: That would be interesting to have. I would appreciate having that. Thank you, Madam Chairperson.

The Chairman: Thank you. Madam Pépin.

• 2005

Mrs. Pépin: Let us say I am quite happy to see young professional women come to tell us that child care is in crisis. As you know, we have had many presentations, but you are *la relève*, and I think your point of view is very important for us. As you mentioned, you have a profession where you can afford the child care services, although there are a lot of difficulties.

You mentioned that the child care is a complement to family. It is one of our big statements, I believe, because we have heard many people tell us that child care is against family. You are young and you are building your families. So when you tell us it is a complement, I have to say I fully agree. You also mentioned something else. You said you would prefer to have children put in a family child care, but you mentioned something about four children.

Ms Wightman: No, no, no. Let me try to clarify. What we have addressed in our written submission is that families across Canada have varied requirements for child care.

Mrs. Pépin: *tAh, oui, c'est ça.

Ms Wightman: We would not want to say this kind is the best or this kind is the best. We simply do not have the research background to make those kinds of statements. We have addressed the need for licensing of child care institutions. We have suggested this be mandatory for any facility servicing more than four children. The thinking behind this is simply to support the whole idea, not to make it difficult for women. If they can find somebody good in a neighbourhood who is servicing only a few children, you do not want to work against them.

Mrs. Pépin: The only thing is there may be a danger in this. Would the person who is taking care of four children have the training? Do you not worry at all about this?

Ms Wightman: This is not exactly what I am saying. We have suggested that licensing and educational training be available to people offering these services. There is one point I would like to make. It was made in several of the questionnaires. I could not say how many because I did not make a note of it. It is that parenting is natural. If a person has it, training will augment it. If a person does not have it, training will help him down the road, but will not get him there.

[*Traduction*]

M. Nicholson: Il serait intéressant d'avoir cette documentation. Je vous en serais reconnaissant. Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci. Madame Pépin.

Mme Pépin: Disons que ça me fait plaisir de voir de jeunes professionnelles nous dire qu'il existe une crise des garderies. Comme vous le savez, on nous a présenté de nombreux exposés mais, vous, vous représentez un peu, si vous le voulez, «la relève» et votre point de vue nous est très important. Ainsi que vous l'avez dit, vous exercez une profession qui vous permet de vous payer des services de garde d'enfants bien que cela entraîne, pour vous, de nombreuses difficultés.

Vous avez dit que la garderie vient compléter la famille. Je pense que c'est là quelque chose de très important, car de nombreuses personnes nous ont dit que la garderie est une institution anti-familiale. Vous êtes jeunes et vous élevez vos familles. Donc, si vous nous dites que la garderie fournit à votre famille un appoint précieux, je dois répondre que je suis tout à fait d'accord avec vous. Mais vous avez dit autre chose encore. Vous avez dit que vous préféreriez confier vos enfants à une garderie en milieu familial et vous avez également mentionné quatre enfants.

Mme Wightman: Non, non, pas du tout. Permettez-moi de m'expliquer. Ce que nous avons essayé de dire, dans notre exposé, c'est que chaque famille a, en matière de garde d'enfants, des besoins différents.

Mme Pépin: *That's right.*

Mme Wightman: Nous ne voulons pas nous prononcer sur ce qui serait le meilleur type de garderie. Nous ne possédons d'ailleurs aucun élément nous permettant de nous prononcer comme cela. Nous avons évoqué la nécessité de prévoir une procédure d'agrément pour les établissements assurant un service de garderie. Nous avons proposé que cette procédure soit obligatoire pour tout établissement s'occcupant de plus de quatre enfants. L'idée est de favoriser les garderies et non pas d'accroître les difficultés que cela occasionne aux femmes. Si elles peuvent trouver, dans leur quartier, quelqu'un qui accepte de s'occuper de quelques enfants, nous ne voulons pas décourager cela.

Mme Pépin: Mais cela peut comporter des risques. La personne qui s'occupe de quatre enfants possède-t-elle une formation suffisante? Cela ne vous inquiète-t-il pas?

Mme Wightman: Je n'ai pas dit tout à fait cela. Nous proposons que la possibilité de se faire agréer et de suivre un programme de formation soient offerte aux personnes qui assurent de tels services. J'aimerais, cependant, faire ressortir un argument que l'on retrouve dans plusieurs des questionnaires, bien que je n'aie pas noté le nombre exact de fois. Cet argument c'est l'art, l'art d'être parent est un don naurel. Si une personne le possède, la formation lui permettra de se perfectionner, mais si une personne en est dépourvue, la formation, certes, ne lui sera pas inutile mais ne lui permettra pas d'acquérir ce don.

[*Text*]

If a parent interviews the person taking care of his child, feels comfortable and has done a proper job of interviewing, then all the credentials in the world are not all that necessary. This is what I am trying to state. It is important to have them available, especially the education. But you cannot make the statement that everyone with such training will be good, and you cannot make the counter statement that people without the training are *de facto* not eligible.

Mrs. Pépin: Then the parents should have the choice of the kind of service they want.

The Chairman: Thank you, Madam Pépin. Ms Mitchell.

Ms Mitchell: I just could not help but think as you were talking what kind of pre-school experience you three had. In hearing about all the women in science to whom you have been talking, I could not help wondering whether you had a sort of traditional, stereotyped play models of girls playing with dolls and so on, or whether you had a non-sexist beginning. It is certainly wonderful to see women going into the field of science.

Ms Wightman: If I can address this on behalf of the ladies here, we are not oddballs. We are not freaks. You do not have to raise your daughters differently in order to get them here, I do not believe personally. I have a daughter, and I am not trying to do anything differently with her to brainwash her into engineering. We are real women, just like a lot of other women in the country.

Ms Mitchell: Good, good. I am glad to hear it. A lot of us are real women.

Ms Rohlfs: I would like to add one comment. Two years ago. a survey was done of women engineers by Dr. Donna Ellis of the Ontario Institute for Studies in Education. She surveyed almost 1,000 professional women engineers across Canada and found that, compared to the national average, there was the same amount of marriages and the same amount of children. In this sense, we are perfectly normal women, so to speak.

Ms Mitchell: One of the things I just wanted to question a little bit is your recommendations or your criteria for child care. First of all, the child care should be accessible for all; we should not have a two-tiered system. Then you said several times you thought there should be a means test. A means test to me is the very basis of a two-tiered system, and it makes people at the lower end of the scale, depending on how it is done, I think, really feel there is a stigma, a welfare kind of stigma.

• 2010

We have really a three-tiered system now. We have a system that works through Canada Assistance Plan. The very poor get some subsidy. We have nothing for the people in between.

[*Translation*]

Si un parent interview une personne à qui il envisage de confier la garde de son enfant, qu'il s'entend avec elle, qu'il est satisfait des réponses que cette personne lui a fournies, eh bien les titres officiels n'ont pas tant d'importance. C'est cela que j'essaie de dire. Il est important de prévoir cet ensemble de moyens et surtout des programmes de formation, mais vous ne pouvez pas dire que toute personne ayant bénéficié de cette formation sera forcément compétente et vous ne pouvez pas dire, non plus, le contraire, c'est-à-dire que les personnes n'ayant pas reçu de formation ne pourront pas, de ce simple fait, se voir agréées ou accréditées.

Mme Pépin: On devrait donc laisser aux parents la faculté de choisir le type de service qu'ils veulent.

La présidente: Merci, madame Pépin. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: En vous écoutant, je me demandais comment s'étaient passées vos premières années, avant que vous n'alliez à l'école. En écoutant parler des femmes scientifiques avec lesquelles vous avez discuté, je ne pouvais pas m'empêcher de me demander si vous avez eu une enfance traditionnelle de petite fille avec des poupées etc. ou si vos débuts se sont déroulés de manière moins sexiste. Il est, certes, formidable de voir les femmes entrer dans les sciences.

Mme Wightman: J'aimerais répondre, au nom des femmes ici présentes, que nous ne sommes pas des excentriques. Nous ne sommes pas des phénomènes. Personnellement, je ne pense pas qu'il faille élever les filles d'une manière différente si on veut en faire des scientifiques. J'ai une fille et je n'essaie pas de l'élever différemment et de l'endoctriner afin d'en faire un ingénieur. Nous sommes de vraies femmes, comme beaucoup d'autres femmes au Canada.

Mme Mitchell: Bien, très bien. Je suis contente d'entendre cela. Nous sommes nombreuses à être de vraies femmes.

Mme Rohlfs: J'aimerais ajouter quelque chose. Il y a deux ans, madame Donna Ellis, de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, a mené une enquête sur les femmes ingénieurs. Elle a interrogé 1,000 de ces ingénieurs professionnels, à travers tout le Canada, et a trouvé chez elles, la même proportion de mariages et le même nombre d'enfants que la moyenne nationale. Nous sommes donc, si l'on peut dire, des femmes parfaitement normales.

Mme Mitchell: Une chose sur laquelle je voulais vous interroger un peu; quels sont les critères que vous recommandez en matière de garderies. En premier lieu, tout le monde devrait avoir accès aux garderies; cela exclut tout système à deux paliers. Puis, plusieurs fois, vous avez dit qu'il faudrait adopter un critère basé sur le revenu. À mon avis, l'adoption d'un tel critère voudrait dire qu'on accepte un système à deux paliers, système qui stigmatise les personnes situées au bas de l'échelle et, selon la manière dont ce système qui est instauré, donne à ces personnes un peu l'impression d'être inscrites au bien-être social.

A l'heure actuelle, nous avons, en fait, un système à trois paliers. Nous avons un système qui fonctionne de concert avec le Régime d'assistance du Canada. Les très pauvres obtiennent

[*Texte*]

Then we have tax deductions, which also are inadequate, at the top. But I thought those two statements were somewhat contradictory. What some groups are recommending is that there be funding to the spaces in the day care and then perhaps some user fee adjusted to income, but that it not be a means test as such, which is usually pretty regressive.

Ms Wightman: I may have used the term "means test" very loosely. All I am trying to indicate is that our belief as an organization, as reflected through the questionnaire, is that people who can afford the costs of their child care should not be subsidized, because we believe that is done at the expense of the lower-income. I strongly believe in the idea of the same child care facilities and services regardless of family financial status; and your suggestion, your comment, about funding the spaces, as opposed to the families, may very well be the way to do it.

Ms Mitchell: I think it is important to note also that a tax deduction is a form of subsidy as well. I am sure you know from your own expenses that a rough estimate of the real cost of child care, with the very low wages that are paid to care-givers now, for two children would be probably around $10,000 a year. Even for people who are working at pretty good rates of pay that is quite a chunk.

Ms Wightman: I do not think you have to tell us about the costs.

Ms Mitchell: We feel that those of us who do not have children should help to contribute towards that—everyone.

Ms Wightman: I would not argue with any of the points you have made. We are very well aware of the high cost of child care.

About the usage of the word "subsidies" versus "tax deduction", if there is any clarification of our meaning, I would be happy to make it.

The Chairman: Thank you very much for your presentation. If you do not normally get involved in political things with government, I hope this is the beginning and you will continue.

Ms Rohlfs: You can see how important this is to us. This is the first time ever we did it.

The Chairman: Thank you very much. Our next speaker this evening will be Mr. Reuben Baetz. Good evening, Mr. Baetz. Welcome.

Mr. Reuben Baetz (Individual Presentation): Madam Chairman, ladies and gentlemen, I am very delighted that you have given me the opportunity to come here before you tonight. I come here as a private citizen, as a grandfather of four children of day care age, as a former director of the

[*Traduction*]

une subvention. Nous n'avons rien prévu pour les personnes dont la situation se situe entre les deux. Et puis, nous avons également, pour les personnes situées en haut de l'échelle, les déductions fiscales qui sont d'ailleurs elles aussi, insuffisantes. Mais je pense que les deux choses qui ont été dites étaient quelque peu contradictoires. Certains grupes recommandent que la subvention soit accordée pour chaque place dans une garderie, avec une certaine somme réclamée aux utilisateurs en fonction de leur revenu. Mais on ajoute qu'il faut éviter l'adoption d'un critère fondé sur le revenu car un tel critère a, en général, un caractère nettement régressif.

Mme Wightman: J'ai peut-être utilisé l'expression «critère fondé sur le revenu» de manière assez imprécise. Je veux simplement dire qu'en tant qu'organisation nous pensons, et cela ressort nettement des réponses au questionnaire, que les gens qui peuvent payer les frais de garderie ne devraient pas être subventionnés car nous pensons que de telles subventions sont accordées aux dépens des personnes aux revenus les plus faibles. Je crois fermement à l'idée de donner accès aux mêmes garderies et aux mêmes services quelle que soit la situation financière de la famille. Votre idée de subventionner les places dans les garderies plutôt que les familles constitue peut-être le moyen d'aboutir à ce résultat.

Mme Mitchell: À mon avis, il faut aussi rappeler qu'une déduction fiscale constitue également un type de subvention. Vous savez sans doute, d'après votre propre budget, que malgré les salaires très bas consentis aux personnes qui s'occupent d'enfants, les frais de garderie pour deux enfants s'élèvent probablement à 10,000$ environ par an. Même pour des gens qui touchent un assez bon salaire, ça fait beaucoup.

M. Wightman: Nous en sommes tout à fait conscientes.

Mme Mitchell: Nous considérons que ceux qui n'ont pas d'enfant devraient contribuer à l'effort général—tous.

Mme Wightman: Je ne m'oppose à aucun de vos arguments. Nous sommes tout à fait au courant du coût élevé des garderies.

S'agissant du mot «subvention» utilisé à la place de l'expression «déduction fiscale» je serais heureuse de clarifier le sens de notre intervention.

La présidente: Je vous remercie beaucoup pour l'exposé que vous avez fait ici. Si vous n'avez pas l'habitude de participer au processus politique aux côtés du gouvernement, j'espère que ce début vous encouragera à continuer.

Mme Rohlfs: Vous avez pu vous apercevoir de l'importance que tout cela a pour nous. C'est la première fois que nous avons fait une telle intervention.

La présidente: Je vous remercie beaucoup. Notre prochain intervenant sera ce soir monsieur. Reuben Baetz. Bonsoir monsieur Baetz. Soyez le bienvenu.

M. Reuben Baetz (exposé individuel): Madame la présidente, mesdames et messieurs, je suis ravi de cette occasion de me présenter ici ce soir. Je viens à titre de citoyen, à titre de grand-père de quatre enfants d'âge pré-scolaire, en tant qu'ancien administrateur du Conseil canadien de développe-

[*Text*]

Canadian Council on Social Development who has been interested in and advocating day care for some 16 or 18 years, and as the social policy critic of the Official Opposition in Ontario—but I would want to stress I am not here in that capacity. I must admit that is what I am, but I am here strictly as a private citizen, one keenly interested in what you and your committee are doing. I have been for many years interested in the adequate day care of children in our country.

I come here, I must also say, with a good deal of trepidation, because by this time I know the committee members I am addressing are quickly becoming the best experts in day care in the country. After all, you have had all the knowledge and wisdom poured on you now for many weeks, and by this time I am sure you have learned everything there is to know about it. So I really come here as a very humble person.

But I did want to address only one aspect of child care, and that is the care of infants and very young children under the age of three of working parents whose first preference is to care for them in their own homes. I simply want to stress and zero in on that one aspect.

• 2015

I want to also stress that I am fully supportive and totally aware of the enormous value of organized day care services. I am aware of the many other aspects of day care. You have heard from so many experts in those other fields that I thought I would concentrate my few remarks on simply this one aspect of day care, namely how to assist those young parents of young children who might choose to care for their children in their own home. I am concentrating particularly on working parents, situations in which both members of the family are in the labour force.

In proposing that you include in your recommendations steps that must be taken to assist working parents who prefer to care for infants in their own home, I would advocate four specific measures. I will lay them down up front and subsequently give you some reasons why I am making these proposals.

I suggest that family allowances be enriched during the first three years of the child's life with, if necessary, offsetting reductions in subsequent years. In other words, we upfront our family allowances program, which is now around $31 a month. For the first three years of a child's life you could increase it up to $100 a month or even more and subsequently taper off later in life, if that is required. I will be indicating in a moment why I think that would be useful.

My second recommendation is that the current child tax credit rates, tax write-offs and child exemptions for income tax purposes be also enriched during the first three years of the child's life with again offsetting decreases later, if required. When I say "if required" it means somebody else . . . I am sure your committee would say that they should continue, but

[*Translation*]

ment social qui, depuis 16 ou 18 ans, s'intéresse aux garderies et à leur promotion et en tant que critique, au sein de l'opposition officielle de l'Ontario, des questions de politique sociale—Mais je tiens à dire que ce n'est pas à ce titre que je suis ici. Ce sont mes fonctions, mais je suis ici en tant que particulier, en tant que citoyen qui s'intéresse beaucoup à ce que vous et votre comité êtes en train de faire. Depuis de nombreuses années, je m'intéresse à la qualité des services de garde d'enfants.

Je dois ajouter que je me présente ici avec beaucoup d'hésitation car je sais déjà que les membres du comité auxquels je m'adresse sont en passe de devenir les meilleurs spécialistes du pays en matière de garderies. Après tout, depuis de nombreuses semaines on vous a transmis la somme des connaissances et de la sagesse en la matière et, donc, vous devez, à l'heure ou je vous parle, avoir appris à peu près tout ce qu'il y a à apprendre sur cela. C'est donc très modestement que je me présente devant vous.

Je ne voulais pas m'en tenir à un seul aspect de la question des garderies, à savoir les soins accordés aux nourrissons et aux enfants de moins de trois ans, dont les parents travaillent alors qu'ils auraient préféré élever leurs enfants eux-mêmes à la maison. Je veux simplement souligner cet aspect de la réalité et ne parler que de cela.

Je tiens également à dire que je suis tout à fait conscient de la grande valeur des garderies qui fonctionnent à l'heure actuelle et que je suis tout à fait acquis à cette idée. Je suis également conscient de bien d'autres aspects de la question. Vous avez recueilli les témoignages d'experts si nombreux que j'ai pensé concentrer ma brève intervention à ce seul aspect de la question, c'est-à-dire comment aider les jeunes parents d'enfants en bas âge qui préfèrent élever leurs enfants chez eux. Je parle particulièrement des parents qui travaillent, c'est-à-dire des familles où le père et la mère ont tous les deux un travail au dehors.

Je vous propose de retenir, dans vos recommandations, des mesures susceptibles d'aider les parents qui travaillent mais qui préféreraient élever eux-mêmes leurs enfants chez eux. Je propose donc 4 mesures précises. Je vais commencer par les énumérer, puis je présenterai les raisons qui militent en leur faveur.

Je propose que le montant des allocations familiales soit majoré au cours des 3 premières années de la vie d'un enfant puis, si besoin est, réduites au cours des années ultérieures. Autrement dit, nous voulons pondérer le montant des allocations familiales qui s'élèvent à l'heure actuelle à 31$ par mois. Pendant les trois premières anneés de la vie d'un enfant, on pourrait porter ce montant à 100$ par mois, et même plus, et le réduire par la suite si besoin est. J'expliquerai, dans un instant, pourquoi je pense que cela serait utile.

Ma seconde recommandation touche le système actuel des crédits d'impôt, des exemptions fiscales au titre des enfants. Le montant de celles-ci devrait également être majoré pour les 3 premières années de la vie d'un enfant, et, si besoin est, réduit par la suite. Lorsque je dis «si besoin est» j'entends si quelqu'un d'autre . . . Je suis certain que votre Comité sera d'accord pour

[*Texte*]

somebody else in government will no doubt say that if you are going to spend all that money up front, you are going to have to taper off somewhere down the line. It would at least enrich things upfront in those first few years.

Thirdly, I recommend that the maximum maternity leave now limited to 17 weeks be extended initially at least to 52 weeks leave and be entitled parental leave. I know that is not anything all that new. We have heard it before. I have strong convictions about this. You have to extend the period for parental leave.

Fourthly, I recommend that the maternity cash benefits now available under the UIC administration and limited to 15 weeks be extended initially to at least 26 weeks. I would hope they would subsequently go even beyond that.

In making these proposals, I have applied a number of what I call basic principles or criteria that I believe are essential to developing good child care policies and programs. The first principle is simply we have to design programs that best meet the needs of family life in society as it is today, and not for the family and its lifestyle of some bygone era, romantic as that time might appear to us.

Our family allowances program is a very good example of this. Our family allowances program as we know it today was established more than four decades ago and was designed with the family lifestyle of that era in mind. Obviously, in the interim, the family lifestyle has profoundly changed and yet the family allowance program has remained fundamentally unaltered, when you think of it. It was designed for a family with a single breadwinner and many children. One of the great advocates in the House of Commons—for those of you who are interested in it and have read *Hansard*—had 18 or 20 children. A lot of them had 10 or 15 children. It was made for an era where there was one breadwinner and many children. I do not have to remind any of you around this table that this has profoundly changed since then. Programs have to be designed for family life as it is lived today, not in some bygone era.

The second principle is we ought to be giving the most help to young families when they need it most. I am speaking only about one aspect, the day care of children of working parents. I think they require the most help when one parent temporarily drops out of the labour force to give birth—and this always is the mother, and it will be until we have some transplants coming. It is always the mother who drops out of the labour force to have the child, and it is usually the mother—although increasingly it is the father—who stays at home to nurture the infant. This is when the greatest need occurs.

[*Traduction*]

qu'elles soient maintenues à ce niveau, mais quelqu'un d'autre au gouvernement viendra sans doute dire que si vous majorez les allocations au cours des premières années, il faudra bien les réduire à un point ou à un autre. Ce système aurait au moins le mérite de majorer les montants au cours des quelques premières années.

Troisièmement, je recommande que le congé de maternité actuellement limité à un maximum de 17 semaines soit, dans une première étape, porté au moins à 52 semaines et soit rebaptisé «congé parental». Je sais que tout cela n'est pas très nouveau. Nous en avons déjà entendu parler. Je suis fermement persuadé qu'il convient d'allonger la durée du congé parental.

Quatrièmement, je recommande que les avantages financiers accordés au titre du congé de maternité et, dans le régime d'assurance-chômage actuel, limités à 15 semaines soient, dans une première étape, portés au moins à 26 semaines. J'espère que par la suite cette période pourra être rallongée encore plus.

Dans l'élaboration de ces mesures, j'ai retenu un certain nombre, disons, de principes et de critères de base qui, à mon avis, sont essentiels à de bonnes politiques et à des programmes efficaces en matière de garderies. Le premier principe est simplement qu'il convient de créer des programmes qui répondent le plus possible aux besoins des familles tels qu'ils existent effectivement aujourd'hui et non pas aux besoins de familles ou d'un style de vie d'une époque révolue, même si cela peut nous paraître romantique.

Notre programme d'allocations familiales constitue un très bon exemple de cela. Il a été institué il y a plus de 40 ans et s'inspire d'un style de vie familiale répandu à l'époque. Il est clair que, dans l'intervalle, la vie des familles a beaucoup changé et, cependant, le programme d'allocations familiales est resté à peu près le même. Ce programme visait essentiellement une famille nombreuse dont seulement un parent travaillait. Un des principaux partisans de ce programme devant la Chambre des communes—pour ceux que ça intéresse et qui lisent «Hansard»— avait 18 ou 20 enfants. Beaucoup de familles avaient 10 ou 15 enfants. Le programme était conçu pour une époque où les familles étaient nombreuses et où seul un des parents travaillait au dehors. Il n'est pas nécessaire de dire, ici, combien cette situation a changé depuis lors. Les programmes doivent être adaptés aux réalités de la famille contemporaine et non à l'image d'une époque révolue.

Le second principe est qu'il convient de donner aux jeunes familles une aide au cours des années où elles en ont le plus besoin. Encore une fois, je ne parle que d'un des aspects de la question, c'est-à-dire des garderies pour les enfants dont les parents travaillent au dehors. Je pense que ces familles ont le plus besoin d'aide lorsqu'un des parents abandonne provisoirement son emploi pour accoucher—il s'agit bien sûr de la mère et cela ne changera pas avant longtemps. C'est toujours la mère qui abandonne son emploi pour accoucher et c'est en général la mère—bien qu'il arrive de plus en plus souvent que ce soit le père—qui reste à la maison pour s'occuper de l'enfant. C'est au cours de cette période que le besoin est le plus grand.

[*Text*]

• 2020

Particularly as women's incomes—thank goodness—become higher and their careers become more permanent, a temporary loss due to withdrawal from the labour force for child care creates an even greater negative impact on the family budget. It used to be that mother was sort of in the labour force to provide a little add-on to the family budget. Today, however, mother's income is increasingly a permanent part—a major part—of the family income. Now, when she drops out for one, two or three years to give birth to a child, to nurture a child, it makes an enormous impact on the family budget. I think we have to recognize this in our policies and in our programs. As I say, offsetting temporary financial help should therefore be provided during what is really a relatively short but a very critical period of the family's life.

Such measures as tripling or quadrupling family allowances, enriching child tax credits and children's exemptions from income tax, extending parental cash benefits—this whole cluster of measures could be designed to help the family with its income during that critical period when one of the key breadwinners of the family has dropped out and the family income has declined so drastically. Of course with our lifestyle today all these benefits may be relatively less important to the family budget when both parents are again earning full income.

Child-rearing costs today are also a smaller part of family budgets than those costs were in earlier generations, because there are generally fewer children. Moreover, today's families are protected against the ruinous health care costs for children which plagued families of earlier generations, before the introduction of our universal health care insurance. I am old enough—and I am older than all of you around the table here—to remember that in family life before there was health care, if you had six, seven or eight children, one or two of them were always ill. There were enormous health expenditures.

Today, how different things are. Instead of six or seven children, you perhaps have one or two. You have health care protection, two breadwinners. The whole family lifestyle and the income pattern over the years have changed radically. I think your recommendations should very much reflect this and be tuned into this brand new family lifestyle, which is very different from the family lifestyle as it existed 45 years ago when we first introduced family allowances.

As you develop your recommendations, I think we should not only recognize, but support the current and the future role of women in the labour force, including mothers with very young children. If there is to be equity between female and male employees, there must be just as much affirmative action surrounding maternity leave and benefits as there is on such issues as pay equity.

We hear a great deal today about equal pay for work of equal value, and so forth. I do feel that if we are really serious

[*Translation*]

Au fur et à mesure que les revenus des femmes augmentent—et c'est grand temps—et que leurs carrières deviennent mieux assises, la perte provisoire de revenu qu'entraîne le fait de quitter son emploi a un effet plus grand encore sur le budget familial. Auparavant, le travail de la mère ne fournissait qu'un appoint modique au budget familial. Aujourd'hui, cependant, le revenu de la mère constitue un élément de plus en plus important du revenu familial. Maintenant, lorsqu'elle doit quitter son emploi pendant un, deux ou trois ans pour accoucher, pour s'occuper de son enfant, cela grève énormément le budget familial. Je pense qu'il faut tenir compte de cela dans nos politiques et dans nos programmes. C'est pourquoi il conviendrait d'accorder une subvention compensatoire au cours de cette période qui n'est pas très longue mais qui revêt une importance critique dans la vie des familles.

On pourrait tripler ou quadrupler le montant des allocations familiales, majorer les crédits d'impôt ou les exemptions fiscales au titre des enfants, accroître les avantages financiers prévus dans le cadre des congés parentaux—cet ensemble de mesures permettrait d'alléger le fardeau financier des familles au cours de cette période critique quand un des soutiens de famille abandonne son emploi avec les effets qu'on connaît sur l'équilibre financier du budget familial. Il est bien évident que l'ensemble de ces mesures deviendrait moins important, eu égard au budget familial, lorsque les deux parents sont, une fois encore, au travail.

Étant donné qu'il y a aujourd'hui et en général moins d'enfants par famille, ça prend moins d'argent pour élever une famille aujourd'hui que par le passé. Avec notre système d'assurance-maladie, les familles contemporaines sont protégées contre la ruine que pouvaient occasionner, dans les familles d'antan, les dépenses médicales parfois nécessaires pour assurer la santé des enfants. Je suis suffisamment âgé—et je suis plus âgé que vous tous assis qui êtes autour de la table—pour me souvenir qu'à l'époque où il n'y avait pas d'assurance-maladie, si vous aviez 6, 7 ou 8 enfants, il y en avait toujours 1 ou 2 qui était malade. Cela entraînait donc d'énormes frais médicaux.

Aujourd'hui, la situation est différente. On a 1 ou 2 enfants plutôt que 6 ou 7. Il existe une assurance-maladie et beaucoup de familles ont deux salaires. La vie des familles et la répartition des revenus ont beaucoup changé au cours des ans. Je pense que vos recommandations devraient tenir compte de cela et s'adapter à ce nouveau style de vie familiale qui est tellement différent du style familial d'il y a 45 ans quand fut adopté le système d'allocations familiales.

Dans vos recommandations, je pense que vous devriez non seulement tenir compte du rôle actuel et futur de la femme dans la vie professionnelle, mais également favoriser ce rôle surtout lorsqu'il s'agit de mères avec des enfants en bas âge. Si l'on veut aboutir à l'égalité entre les employés et les employées, il faut prôner, pour les congés et prestations de maternité, une action affirmative aussi importante que sur la question de l'égalité des salaires.

On parle souvent de salaire égal pour un travail équivalent. Je pense que si l'on a vraiment l'intention d'assurer l'égalité

[*Texte*]

about providing equity in the labour force for young women, who somewhere down the line will want to have children, we are going to have to make sure that they will have protection for their careers, that be able to leave the labour force and know that they can also come back. You cannot talk equity unless this is the case.

A fourth principle is that public policy should enhance support for child care when the child needs it most. You have of course heard it 10,000 times over and you are going to hear it again tonight, that this critical period is the bonding period in the first two or three years of the child's life. Those are the critical years, and again I think our policies and our programs should reflect that period of time.

• 2025

A fifth principle I think you should be applying to your recommendations here is to provide the greatest degree of real or effective choice, as contrasted to a theoretical choice, for young working parents in their decision as to how to provide for their infant children. Give the young parents a real choice, not imaginative choice or illusory choice but real choice. Of course the only way they can have a large degree of choice is to have some financial assistance and some protection in terms of maternity leaves and so on. But you have to give them choice.

Dostoevski said that income is coined freedom. If you provide the families at those critical years with some income, whether it is, as I say, through enriched family allowances or tax credits or whatever, the family does have a choice then. They can either have the money to have the child go to organized day care or one or the other can stay at home for one, two, three years and provide the care for themselves, but they do in fact have a choice.

Another principle that should be applied is that child care programs must be compatible with and mutually reinforcing of other public policies and programs. Of course the argument for adequate day care as a vital investment in the development of good future citizens and socially healthy families has undoubtedly been made over and over again to this committee, and it has been made much more eloquently and based on much more scientific evidence than I am prepared to give tonight or even have. But I think that as we look at child care we not only look at child care per se but see and recognize the investment we are making in stable family life and the development of good future citizens.

Another principle that I think we ought to be applying here is that the policies and programs can be implemented with a maximum of administrative simplicity and efficiency. My proposals obviously meet this criterion because no administration and delivery system would have to be created. With present-day computer technology, any adjustments in family allowance or child tax credits or extended cash maternity or parental benefits can be constructed into any model by a

[*Traduction*]

des jeunes femmes au travail, de jeunes femmes qui, un jour, vont vouloir avoir des enfants, il va falloir leur assurer la protection de l'emploi et leur permettre de quitter leur emploi en sachant qu'elles pourront le retrouver. On ne peut pas arriver à l'égalité sans cela.

Le quatrième principe c'est que le gouvernement doit améliorer le système de subventions aux garderies pendant les années où l'enfant en a le plus besoin. Vous avez entendu dire des centaines de fois et vous allez l'entendre encore ce soir, que cette période c'est celle des 2 ou 3 premières années dans la vie d'un enfant. C'est la période au cours de laquelle se développent chez lui les liens affectifs. Ces années revêtent une importance capitale et je pense que c'est sur elles que devraient être axées nos politiques et nos programmes.

Un cinquième principe que vous devriez retenir dans vos recommandations serait de fournir aux jeunes parents qui travaillent le choix réel le plus large possible, par opposition à un choix simplement théorique, lorsqu'il s'agit pour eux de décider de la manière d'élever leurs enfants en bas âge. Donnez aux jeunes parents un choix réel, pas un choix illusoire mais un choix effectif. Bien sûr, la seule manière de leur accorder le choix le plus large possible c'est de les aider financièrement et de les protéger par des congés de maternité et d'autres mesures. Mais il faut leur donner un choix.

Dostoievski a dit que le revenu c'est la liberté en lingots. Si vous fournissez aux familles, pendant ces périodes essentielles, un complément de revenu, sous quelque forme que ce soit, que ce soit par majoration des allocations familiales ou des crédits d'impôt ou quoi que ce soit, la famille aura un choix réel. Elle peut consacrer l'argent à envoyer l'enfant dans une garderie ou bien un des deux parents peut rester à la maison pendant un, deux ou trois ans pour s'en occuper. Ce qui est important, c'est qu'ils aient le choix.

Un autre principe qu'il conviendrait de retenir c'est que les programmes de garde d'enfants doivent être compatibles avec d'autres politiques et programmes gouvernementaux et en renforcer les effets. Bien sûr, ce comité a maintes fois entendu l'argument selon lequel un bon système de garderies est un investissement dans la formation de bons citoyens pour l'avenir et de familles socialement adaptées. D'ailleurs, argument a certainement été présenté avec beaucoup plus d'éloquence et beaucoup plus d'éléments d'analyse que je ne peux le faire ici ou que je ne possède. Mais je pense qu'en étudiant la question des garderies, il faut voir plus loin encore et on s'aperçoit de l'investissement que cela représente pour la stabilité de la vie familiale et le développement de bons citoyens.

Un autre principe que nous devrions retenir ici, c'est que les politiques et les programmes doivent être mis en oeuvre avec le plus de simplicité et d'efficacité administratives possible. Mes propositions répondent à ce critère car elles n'exigent la création d'aucun palier administratif supplémentaire. Les ordinateurs dont on dispose, permettent d'ajuster le montant des allocations familiales ou des crédits d'impôt, de majorer les prestations de maternité ou les avantages accordés aux parents

[*Text*]

programmer in a short period of time within the administrations currently operating these programs.

If we enrich family allowances, for example, to provide more funds in the first two or three years of a child's life, we do not need to set up a new administration. We can achieve that goal very quickly with a programmer working for a morning at it. The same with enriching maternity benefits or any of the other child tax credit beneifts and so on.

The final principle—and I am sure your committee has already considered this, but I guess I say this more as a former Cabinet Minister than maybe an advocate of social policy—is that your program, the proposals you make, be financially and economically realistic. That is not to say that you should not be reporting to government the actual needs of child care, but present it in such a way that those who have to make these decisions and policies and priorities in government and who will be thinking of finances . . . Do not get yourself into the position of enabling them very easily to say, This committee has done a wonderful work and you have great recommendations but your requests are financially totally unrealistic, and therefore the whole thing goes out with the bath water. Present your program in such a way that you are able to say look, if you cannot finance the full measure then it is very feasible and very practical to finance at least three-quarters of it.

• 2030

I really think that when you think about again tailoring your family allowances, maybe somebody says quadrupling or trebling is far too much. You can say how about doubling or how about something a little less. Or somebody may say the income tax exemptions for children of this age is too much. Present it in such a way that you can say it will still be a good program if you give us a little less.

I simply say this, as I say, with maybe the experience of a Cabinet Minister who sat through policy and priority committees so often that you see good work from good recommendations from good committees coming in, but they are tailored in such a way that unless you take the whole piece you cannot take anything. As an advocate of child care or day care in this country, I would hope this committee is not going to fall into that particular trap. Present it in a way that is easily fine-tuned.

I guess that is my last recommendation. I am sorry, Madam Chairman, that I have probably taken a little longer, but I did want to at least speak to this one aspect of your study and your examination of the subject.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Baetz, for a very interesting presentation. I think that sometimes by zeroing in on one portion of it, it gives us time to explore that one area a

[*Translation*]

en modifiant le programme sur les lieux mêmes des services chargés de leur administration.

Si, par exemple, nous augmentons les allocations familiales afin de majorer les subventions accordées au cours des deux ou trois premières années de la vie d'un enfant, il n'est pas nécessaire de monter un nouveau service. Un programmeur peut faire tous les ajustements nécessaires dans une matinée. Ce serait la même chose pour majorer les prestations de maternité ou les crédits d'impôt prévus au titre des enfants.

Le dernier principe—et je suis certain que votre Comité l'a déjà envisagé, mais je suppose que je dis cela plus à titre d'ancien ministre que de partisan de certaines mesures sociales—c'est que votre programme, les propositions que vous allez faire, doivent être financièrement et économiquement réalistes. Ce n'est pas dire qu'il ne faut pas porter à l'attention du gouvernement les besoins réels des garderies mais qu'il convient de présenter ces besoins de façon à ce que ceux qui doivent prendre les décisions, élaborer les politiques et fixer les priorités du gouvernement et qui ne négligeront pas l'aspect financier . . . Ne faites pas en sorte qu'il leur soit facile de vous dire: «Votre Comité a fait un merveilleux travail et vos recommandations sont très belles mais vos demandes manquent totalement de réalisme financier et, par conséquent, on ne peut les retenir». Présentez votre programme de manière à pouvoir dire: «Eh bien, oui, à supposer que vous ne puissiez pas subventionner l'ensemble des mesures, il est tout à fait possible et tout à fait pratique de financer au moins les trois quarts d'entre elles».

Encore une fois, lorsque vous envisagez la majoration des allocations familiales, quelqu'un va vous dire que les quadrupler ou les tripler c'est beaucoup trop. Vous pouvez répondre qu'on pourrait alors les doubler, les majorer sans tout de même aller jusque-là. Ou bien quelqu'un va prétendre que les exemptions fiscales prévues pour les enfants de cet âge sont démesurées. Présentez vos propositions de manière à pouvoir dire que même si vous n'obtenez pas tout ce que vous voulez, le programme demeurera viable.

Je vous dis cela, si je peux dire, avec le recul que me procure mon expérience de ministre qui a si souvent participé à des comités de la planification et des priorités et qui a si fréquemment vu arriver sur la table du bon travail et de bonnes recommandations émanant de comités compétents, mais des recommandations rédigées d'une manière qui vous oblige soit à tout accepter, soit à tout rejeter. En tant que partisan du système des garderies, j'espère que ce Comité va échapper à ce piège. Présentez vos recommandations de manière à ce qu'elles puissent être facilement ajustées.

Voilà, je pense, ma dernière recommandation. Je suis désolé, madame la présidente, d'avoir pris un peu plus longtemps, mais je voulais me pencher sur cet aspect de la question que vous êtes en train d'examiner.

La présidente: Je vous remercie beaucoup, monsieur Baetz, de votre exposé très intéressant. Je pense que le fait de se pencher sur un aspect de la question nous donne le temps de

[*Texte*]

little more fully and we appreciate you taking the time on it. Madam Pépin.

Mrs. Pépin: I want to congratulate you. I have to admit I am quite impressed, for a man of your age, with your openness. You are so *avant garde*. I believe that child care for the families of the years 1986 and 1990 will be as important as family allowance was for families in 1945.

I agreed when I listened to you regarding increasing the family allowance for the first three years, and after that the rebate of income tax. What will happen after three years? I know that we will have to deal with that because . . . But you say the first three years we have to give more money to give the parents the choice, and I do agree that families have to have the choice of the kind of services they want to provide for their children. But after three years, if we reduce child care, if we reduce income tax, I think the family will need money up to at least the school age. I do not know.

Mr. Baetz: Yes. You see, if we were living in the ideal world, I would say enrich your family allowances, enrich child exemptions, enrich all of it and then leave it, you know, or taper it off very, very slightly. But if you have to make a choice, it would seem to me that it is more crucial to have more funds going into that period when likely one of the parents is going to want to look after their own children.

Mrs. Pépin: That will help the family, let us say one of the parents, to stay at home. And after three years they will have to go back in the work force, many of them.

Mr. Baetz: Yes.

Mrs. Pépin: So let us say that your proposal is to help the family to keep one parent at home when they have an infant, let us say, from birth to three years old. Then after that they will go back, let us say, to—

Mr. Baetz: Yes, because I think that increasingly it is recognized that women are not simply in the labour force to add a little extra income for short periods of time.

Mrs. Pépin: Not any more.

Mr. Baetz: Increasingly, you are seeing it as a career. For that reason, increasingly you will see families with double incomes and with fewer children. And so, quite frankly, I think that by the time the child is 12 or 13 with both parents back in the labour force, the chances are . . . Sure, anybody can always use more money, but I think they are in a better position to look after their child care needs at that time than they are at this very, very crucial beginning stage. Also, that comes at a time when both parents are probably still young. They still have not achieved the top of their career earnings. So I just have a feeling that we are spending, what is it, $2.7 billion in

[*Traduction*]

l'explorer de manière un peu plus complète et je vous remercie d'avoir pris le temps de le faire. Madame Pépin.

Mme Pépin: Je tiens à vous féliciter. Je dois reconnaître que cela m'a impressionnée, de la part d'un homme de votre âge et d'une telle ouverture d'esprit. Vous êtes tout à fait à l'avant-garde. Je pense que pour les familles d'aujourd'hui, le système des garderies sera aussi important que ne l'ont été les allocations familiales pour les familles de 1945.

Lorsque vous avez parlé de majorer les allocations familiales au cours des trois premières années, puis d'accorder un dégrèvement fiscal, j'étais d'accord. Que se passera-t-il après les trois premières années? Je sais qu'il faudra bien aborder cette question car . . . Mais, d'après vous, il convient d'assurer un complément de revenu aux parents pendant les trois premières années afin de leur donner un choix réel et je suis d'accord que les familles doivent pouvoir choisir le type de services qu'elles veulent offrir à leurs enfants. Mais, après trois ans, si nous réduisons les subventions au titre des garderies, si nous réduisons les dégrèvements fiscaux, je pense que les familles auront besoin d'argent au moins jusqu'au jour où leurs enfants vont à l'école. Je ne sais pas.

M. Baetz: Oui. Voyez-vous, si nous vivions dans un monde idéal, je dirais: «Majorez les allocations familiales, majorez les exemptions fiscales au titre des enfants, augmentez-les toutes, puis laissez-les comme cela, ou bien, réduisez-les, mais très peu. Mais il faut choisir. Il me semble qu'il est plus important d'assurer ce complément de revenu, si vous voulez, à l'époque où il est plus probable qu'un des parents va vouloir s'occuper personnellement des enfants.

Mme Pépin: Cela aidera la famille, disons l'un des parents, à rester à la maison pour s'occuper des enfants. Après les trois premières années beaucoup d'entre eux devront reprendre le travail.

M. Baetz: Oui.

Mme Pépin: Disons donc que votre proposition tend à aider les familles à avoir un parent à la maison pour s'occuper de l'enfant jusqu'à l'âge de trois ans. Après cela, disons qu'ils retourneront à . . .

M. Baetz: Effectivement, car je pense que de plus en plus, on s'aperçoit que les femmes ne travaillent pas simplement pour apporter, de temps en temps, un modeste appoint au budget familial.

Mme Pépin: Non, ce n'est plus comme ça.

M. Baetz: De plus en plus, les femmes envisagent leur travail sous l'angle d'une carrière. C'est pour cela que, de plus en plus, nous verrons des familles avec deux salaires et moins d'enfants. Très franchement, je pense que lorsque l'enfant a 12 ou 13 ans et que ses deux parents travaillent, il y a de fortes chances pour que . . . Bien sûr, tout le monde a toujours besoin d'argent, mais je pense que les parents sont alors mieux placés pour combler les besoins de leurs enfants qu'ils ne le sont au cours des premières années qui constituent une étape tout à fait cruciale. Il s'agit également d'une étape au cours de laquelle les parents sont probablement encore très jeunes. Ils n'ont donc pas encore atteint leur revenu maximum. Mon

[*Text*]

family allowances right now, and it is a sprinkle-can thing over 18 years.

• 2035

This was fine back in 1945. But now let us put it up front. It could have a significant impact on child care. We should give the choice to the parents whether or not to look after the children themselves. The mother or the father could stay home to look after the children. I can say that in one example in my family it is the father who is going to stay home because the mother has a career.

The Chairman: Ms Mitchell.

Ms Mitchell: I just have to put in my little plug for teenagers. I think we are going to have a revolution from parents of teenagers if we forget about them for family allowance.

I just wanted to make one comment. We were talking about history. I do not think Mr. Baetz remembers it but in 1956 he hired me to go to Vienna with a Red Cross team. The first thing I did was to set up a child care centre for Hungarian refugees in an old bombed-out hospital.

Mr. Baetz: I was going to mention it.

Ms Mitchell: It is a bit of *deja vu* here tonight. But I appreciate it.

Mr. Baetz: And she did a good job, too, for the record.

Ms Mitchell: Thank you very much. It was a very, very interesting, stimulating presentation.

The Chairman: Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Mr. Baetz, what do you think your provincial counterparts are going to say if we come forward with recommendations for cost sharing at the provincial level? Most of the proposals we have heard have said it has to be cost shared. You know this is within the provincial jurisdiction.

Mr. Baetz: Yes, yes.

Mr. Nicholson: What do you think they are going to say? Are they going to say they will listen to us if we are reasonable, but if it looks like it is too much, are they going to bark at it? How sympathetic are they going to be?

Mr. Baetz: I think it will vary radically from province to province. I would imagine in Ontario you are going to get some support. But there again, if the federal government were prepared to say it was ready to enrich and extend the maternity cash benefits program, I would strongly suspect the provinces—because 80% of your labour force is under provincial labour legislation—would be much more open to saying in return that they would introduce legislation to extend the leave-of-absence period.

Mr. Nicholson: Do you think they would buy it?

[*Translation*]

sentiment c'est qu'à l'heure actuelle nous consacrons quelque 2,7 milliards de dollars aux allocations familiales et que cette somme constitue une sorte de saupoudrage réparti sur 18 ans.

C'était tout à fait approprié en 1945. Mais aujourd'hui il serait mieux d'échelonner les montants sur une plus courte période. Cela pourrait avoir un gros effet sur toute cette question de la garde d'enfants. On devrait permettre aux parents de choisir d'élever eux-mêmes ou non leurs enfants. La mère ou le père pourrait rester à la maison pour s'occuper des enfants. Dans ma propre famille, je vois l'exemple d'un père qui va rester à la maison pour s'occuper des enfants car la mère a une carrière.

La présidente: Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Je voudrais plaider ici en faveur des adolescents. Je pense que si nous excluons les adolescents des allocations familiales, on va entraîner chez eux une révolte.

J'aimerais simplement faire une observation. On parlait histoire tout à l'heure. Je ne pense pas que M. Baetz s'en souvienne mais, en 1956, il m'a engagée pour aller à Vienne avec une équipe de la Croix-Rouge. La première chose que j'ai faite a été d'organiser, dans un vieil hôpital à demi démoli par les bombes, une garderie pour les réfugiés hongrois.

M. Baetz: J'allais justement en parler.

Mme Mitchell: C'est du déjà vu, bien sûr, mais j'apprécie.

M. Baetz: Et il faut dire qu'elle a fait du bon travail.

Mme Mitchell: Je vous remercie. Ce fut un exposé extrêmement intéressant et stimulant.

Le président: Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Monsieur Baetz, d'après vous, que vont dire vos homologues provinciaux si nous présentons une recommandation tendant au partage des coûts au niveau provincial? La plupart des propositions qui nous ont été faites tendent à ce partage. Vous savez que ce domaine relève de la compétence provinciale.

M. Baetz: Oui, effectivement.

M. Nicholson: Que pensez-vous qu'ils vont dire? Vont-ils dire qu'ils nous écouteront si nos propositions sont raisonnables mais, si nos propositions semblent trop onéreuses, vont-ils les rejeter? Sont-ils prêts à nous écouter?

M. Baetz: Je pense que cela va très certainement dépendre des provinces. Je pense qu'en Ontario on sera plutôt réceptif. Mais je le répète, si le gouvernement fédéral se dit disposé à majorer et à prolonger le programme de prestations de maternité, je pense que les provinces, très probablement—étant donné que 80 p. 100 des personnes qui travaillent relèvent de la législation provinciale visant la main-d'oeuvre—seraient beaucoup plus disposées à prolonger la période de congés.

M. Nicholson: Pensez-vous qu'ils accepteraient?

[*Texte*]

Mr. Baetz: I think they would. I am not in government any more, but I think the time is right for it.

Mr. Nicholson: I am glad to hear you say so. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Baetz, for your presentation.

Mr. Baetz: Thank you very much, madam. Margaret, the next time there is a revolution we will call on you.

Ms Mitchell: I look forward to it. Great.

The Chairman: We will hear next from the Private Home Day Care Association, Andrea Cumella and John Pépin. Good evening again, Mr. Pépin.

Mr. John Pépin (President, Private Home Day Care Association): Thank you for having me again. It is a different hat I wear tonight. I am president of the Private Home Day Care Association of Ontario and Andrea Cumulla is a board member of the association.

We have handed out to you two pieces of information. One is our presentation and another is a manual on private home day care. I feel a bit awkward after following a politician. I wish I could get into some kibitzing and stuff. Do you have any cognac or anything? I think we could use a shot.

Anyway, I handed this book out. It was prepared by one of our member agencies. I think it is important for you to be aware of what agency licensed home day care is. We would like to talk about it this evening.

The Private Home Day Care Association was formed in 1982 and it represents over 85% of the agencies in Ontario delivering private home day care. There are currently about 66 agencies delivering it. An agency can be a municipal government or it can be a non-profit . . .

• 2040

Our brief describes what private-home day care is in Ontario. It is an agency-run model with a maximum of five children outside of the home of the parent, in a neighbour's home, and it is care that does not exceed 24 hours a day.

Agencies in Ontario are licensed. Providers are not. Providers are approved by agencies. A licensed private home day care agency hires professional staff—we call them "home visitors" or "field workers"—whose main responsibilities include home finding, home studies and approval, provider recruitment, training, supervision and support, client recruitment, assesment and placement, and ongoing program development. The definitions for all those terms are in here. If you want me to go into any of them, I would be happy to do that.

[*Traduction*]

M. Baetz: Je pense que oui. Je ne suis plus au gouvernement, mais je pense que l'occasion est propice.

M. Nicholson: Je suis content de vous l'entendre dire. Merci beaucoup.

La présidente: Monsieur Baetz, merci beaucoup pour votre exposé.

M. Baetz: Merci beaucoup madame. Margaret, la prochaine fois qu'il y a une révolution nous ferons appel à vous.

Mme Mitchell: Excellent. J'y compte.

La présidente: Nos prochains intervenants sont Andrea Cumella et John Pépin qui représentent l'Association des gardes d'enfants en maison particulière. Encore une fois, monsieur Pépin, bonsoir.

M. John Pépin (président, Association des gardes d'enfants en maison particulière): Je vous remercie de m'accueillir à nouveau. Ce soir, c'est à un autre titre que je me trouve ici. Je suis président de l'Association ontarienne de garde d'enfants en maison particulière et Andrea Cumella siège au conseil d'administration de l'Association.

Nous vous avons distribué deux documents. Le premier est notre exposé et l'autre est un manuel de la garde d'enfants en maison particulière. J'hésite un peu à intervenir à la suite d'un homme politique. J'aimerais bien prendre quelques cours avant d'intervenir. Vous n'avez pas un cognac par hasard? Ça me ferait du bien.

En tout cas, j'ai distribué ce livre qui a été préparé par un organisme qui appartient à notre association. Je pense qu'il est important de bien comprendre ce qu'on entend par des services agréés de garde d'enfants en milieu familial. C'est de cela que j'aimerais vous entretenir ce soir.

L'Association de garde d'enfants en maison particulière a été fondée en 1982 et regroupe plus de 85 p. 100 des organismes privés qui assurent des services de garde d'enfants en maison particulière en Ontario. Il y a, à l'heure actuelle, à peu près 66 organismes qui font ce travail-là. Il peut s'agir d'un gouvernement municipal ou d'un groupe à but non lucratif.

Dans notre exposé, nous décrivons en quoi consiste, en Ontario, la garde d'enfants en milieu privé. Il s'agit d'un service organisé par une agence et offert en dehors du domicile parental, chez un voisin, à un maximum de cinq enfants pendant pas plus de 24 heures par jour.

Ces agences ou organismes, en Ontario, doivent être agréés, mais non les personnes qui fournissent le service. Elles doivent être approuvées par l'organisme agréé. Un organisme agréé de garde d'enfants en milieu privé engage son personnel—nous les appelons les «visiteurs» ou le «personnel itinérant»—qui est chargé de répertorier les maisons avec lesquelles on pourrait collaborer, de les inspecter et de les approuver, de recruter les animateurs et animatrices, de les former, de les surveiller et de les conseiller, de recruter des clients, d'évaluer leurs besoins et d'assurer leur inscription et enfin d'assurer le développement du programme. Tous ces termes sont définis dans l'exposé,

[*Text*]

A provider is a person who is involved directly with the child or children in her own home. Her role is to work directly with the child, providing support care and developmental activities. So it is not custodial care.

On pages 2 and 3 and 4 of our brief we talk about the strengths and advantages of private home day care. From an agency staff perspective, we are able to provide specialized support to providers and to parents and children. The multi-disciplinary character of our staff enhances this service, because it is just not early childhood education specialists; it could also be social workers, public health nurses, a whole range of different types of people you mix in your program.

We also develop individual training programs for providers on a one-to-one and group basis, as well as developmental programs for children. The multi-linguistic character of staff and providers enables us to serve a variety of ethnic communities and to respond very quickly to any kind of change in those communities with new groups coming in.

We are able to work with difficult-to-serve children, difficult-to-serve areas. We are involved in early identification and developmental testing. We have flexibility in hours of care, flexibility in groups served, with age mixes, etc. We utilize a natural home environment on a one-to-one or small group basis, and it is usually similar to the child's own home. We use community resources. Some organizations provide counselling and family support services and take a perspective of looking at the full family, as opposed to just the child. We work with a variety of different ages.

We have the concept of neighbour helping neighbour, as providers not only provide care to children but also provide support to the parents. There is what I would call a "halo" effect throughout the whole neighbourhood as we train these people, we give them ideas, and we help them resolve problems related to child rearing.

We are able to provide support to providers that is not available in the informal or regulated home day care, thus ensuring quality through provider accountability, provider training, and programming with each child. We also break down the isolation that providers face by providing them with support and involvement. We provide crisis support and back-up. Tax receipts for parents are automatic.

There is a section here on pages 3 and 4 that looks at the research findings. It quotes from *Series 3: Child Care*

[*Translation*]

mais si vous voulez que je les explique plus à fond, je serais heureux de le faire.

Par animatrice, on entend la personne qui s'occupe directement de l'enfant ou des enfants chez elle. Son rôle est de s'occuper de l'enfant, de prendre soin de lui et d'animer des activités propices au développement des enfants. Il ne s'agit pas simplement d'une gardienne.

Aux pages 2, 3 et 4 de notre exposé, nous examinons les avantages de la garde d'enfants en milieu privé. Avec notre personnel, nous sommes en mesure de fournir une aide spécialisée aux éducateurs, aux parents et aux enfants. Le caractère interdisciplinaire de notre personnel contribue encore à la qualité de notre service car, outre des puéricultrices, nous avons également parmi nous des travailleurs sociaux, des infirmières d'hygiène publique, enfin, des personnes de diverses compétences qui travaillent ensemble au sein du programme.

Nous fournissons également des programmes de formation individuelle à l'intention des animatrices, que ce soit des cours particuliers ou en groupe, et nous fournissons également des programmes éducatifs pour les enfants. Notre personnel et les animateurs proviennent de plusieurs groupes linguistiques et cela nous permet d'offrir nos services aux diverses communautés ethniques et de réagir très rapidement à l'arrivée de nouveaux groupes.

Nous sommes en mesure de desservir la population de zones normalement mal desservies par un tel service. Nous administrons des tests de dépistage et de classement. Nous sommes flexibles quant aux horaires, quant aux groupes desservis, quant à l'âge des enfants, etc. Nous assurons, dans un environnement familial, des soins individuels ou en petits groupes et nous arrivons à entretenir une atmosphère semblable à celle que les enfants ont à la maison. Nous avons également recours aux ressources communautaires. Certaines organisations fournissent également des services de consultation et d'aide aux familles et s'intéressent à la famille toute entière et non seulement à l'enfant. Nous nous occupons d'enfants de divers âges.

Nous sommes attachés à l'idée de voisins aidant leurs voisins, et les animatrices s'occupent non seulement des enfants mais fournissent également un soutien aux parents. Ses efforts se répandent un peu comme une onde à travers le quartier, au fur et à mesure que nous formons les gens, que nous leur donnons des idées et que nous les aidons à résoudre les problèmes reliés à l'éducation de leurs enfants.

Nous sommes en mesure de fournir aux animatrices de l'aide et des conseils auxquels n'ont pas accès les services de garde d'enfants qui s'organisent officieusement, et nous pouvons donc garantir la qualité en surveillant le travail des animatrices, en les formant et en assurant aux enfants des soins individualisés. Nous avons pu rompre l'isolement des animatrices en leur apportant notre appui et notre collaboration. Nous fournissons également une aide spéciale en cas de situation critique. Les parents reçoivent automatiquement des reçus aux fins de l'impôt.

Aux pages 3 et 4, on examine les conclusions de certaines recherches entreprises. On y trouve une citation d'un ouvrage

[*Texte*]

Standards and Quality, a paper in there. I am not going to go through that, but basically what it says is we are okay. Section 2 Andrea will address.

Ms Andrea Cumella (Board Member, Private Home Day Care Association): Again I will simply highlight certain issues, as I am sure members of the task force are well acquainted at this point with certain of the listings on page 3.

As you are aware, the issues related to families and their children's day care needs are numerous and complex. It is our thought that the following issues should be addressed by the federal government.

Our brief discusses the need for a child care system to be co-ordinated and comprehensive and the fact that child care is rapidly becoming beyond the reach of most families, that there is underfunding of the system, that low salaries are paid to workers in the field, and that there are low rates of payment to providers providing private home day care. Further, there is a lack of information available to parents about what day care is available, where it is available, how to choose it, and so on.

• 2045

A rather pivotal issue relates to the informal system. It is felt the system should be regulated and a variety of support systems developed to enhance this form of care. It is important to note at this point that the vast majority of children in need of day care are in unlicensed, unsupervised, informal day care arrangements, a situation that varies considerably in quality control and support. There are no minimum standards and no system of quality control, as there are in the licensed centres and licensed agency home day care programs. John Pépin will now summarize our recommendations.

Mr. Pépin: The recommendations basically follow a lot of other groups. They are on the child care financing act and changing tax legislaton and capital and capital start-up. I would just like to end with one point that is not really mentioned in here. It is that the agency model for private-home day care in Ontario is threatened at this time.

The providers, as we pointed out here and in other presentations, are underpaid and exploited, where average wages, if you want to call them that—they are independent contractors, according to the federal government—are around $2 an hour, gross, across the province. In one organization, providers have been recognized as employees for purposes of certification as a union. Now, if the government does what governments in the United States have done, which is not provide the support to pay these people appropriately—which would mean our costs would go up at least 100%—then our organizations will not be able to afford this.

[*Traduction*]

intitulé: «Série 3: Les normes et la qualité des services offerts en matière de garde d'enfants». Je ne vais pas reprendre tout ce document, mais il confirme la qualité du service que nous offrons. Andrea va maintenant nous parler de la partie II.

M. Mme Andrea Cumella (membre du conseil d'administration, Association de la garde d'enfants en maisons particulières): Je vais simplement exposer les grands traits de certaines questions car je suis certaine que les membres du groupe de travail connaissent les éléments énumérés à la page 3.

Comme vous le savez, les questions reliées aux besoins des familles en matière de garde d'enfants sont à la fois nombreuses et complexes. Nous pensons, toutefois, que le gouvernement fédéral devrait se pencher sur les questions suivantes.

Dans notre exposé, nous examinons le besoin de créer un système de garde d'enfants complet et coordonné et nous notons que, de plus en plus, le prix de la garde d'enfants dépasse les moyens de la plupart des familles. Les subventions sont insuffisantes, comme sont insufisants les salaires payés au personnel itinérant et comme l'est également la rémunération des animatrices qui assurent la garde des enfants en milieu privé. On constate, en plus, que les parents manquent d'information quant aux services disponibles, et quant à la manière d'effectuer un tri parmi tous les services offerts.

Une question importante se pose à l'égard du système officieux. D'après nous, ce système devrait être réglementé et on devrait créer divers systèmes de soutien afin d'en améliorer la qualité. Il convient de noter ici que la vaste majorité des enfants qui ont besoin d'un service de garde d'enfants se trouvent à l'heure actuelle dans des garderies non agréées et non supervisées, soit dans une situation qui échappe à tout contrôle de la qualité et sans possibilité d'aide ou de soutien. Il n'existe aucun critère minimum et aucun système de contrôle de la qualité tels que ceux auxquels sont soumis les garderies agréées et les programmes de garde d'enfants prévus par des organismes agréés. John Pépin va maintenant présenter un résumé de nos recommandations.

M. Pépin: Nos recommandations ne diffèrent guère de celles de nombreux autres groupes. Elles portent sur la Loi sur le financement des garderies et sur la modification des dispositions fiscales et des dispositions touchant le financement des initiatives. J'aimerais simplement terminer sur quelque chose qui ne figure pas dans l'exposé. À l'heure actuelle, le système de garde d'enfants dans des maisons particulières affiliées à un organisme est menacé.

Les animatrices, ainsi que nous l'avons souligné ici et à d'autres occasions, sont exploitées, car leur salaire moyen, si vous voulez—puisque, d'après le gouvernement fédéral, il s'agit d'entrepreneurs indépendants—se situe aux environs de 2$ l'heure, brut, dans l'ensemble de la province. Dans un organisme en particulier, les animatrices bénéficient maintenant du statut d'employée, ce qui leur a permis de se faire accréditer en tant que syndicat. Si le gouvernement fait ce que le gouvernement américain a fait, c'est-à-dire ne pas fournir les fonds nécessaires pour rémunérer ces personnes de manière convenable—ce qui augmenterait nos coûts d'au moins 100 p.

[*Text*]

The middle-income people who are in this sector would not be able to afford paying twice what they are paying now, and the agency model, which we consider to be a very positive model for children and for families, would disappear in Ontario. It happened in the States when providers were recognized as receiving minimum wage, and it will happen in Ontario, and we are quite concerned about that whole issue and what response the government is going to do around that.

The Chairman: Thank you very much. Thank you for summarizing as quickly as you did in the lateness of the hour tonight; seeing as how we do not have any cognac handy, it has come in very handily. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Yes, I thank you too. I think we are all pretty familiar, as you say, with what family home care is, or family day care is. When we are talking about models, I do not think it is the federal government's job to get into models. That is a community and a provincial thing probably, but I am just curious.

We have heard so much about the neighbourhood-hub model. I know from my experience in a number of different places it is also very useful to have a family day care which is supervised by an agency of some kind. In my experience, it was a family service agency, actually, that did it. But I wondered if these two models are somewhat conflicting, or do your family day care homes also link in with neighbourhood hub kinds of centres?

Mr. Pépin: I think there is a variety of different models. The hub model is one approach, where providers are attached to a day care centre in that community and the day care centre is in fact an agency. The other model is where you have an agency that provides solely private-home day care throughout a larger community, and I think both models are appropriate.

In the case of the organization I work for, we have developed training systems that are different from the kinds of training systems you get if you are attached to a day care centre. And I think we have to keep in mind that working in a private home is different from working in a day care centre, so it might be nice to go to a day care centre to see what is going on, but a home environment is different. So you need specialized training programs for them. I would be very cautious about getting caught up in just looking at the hub model.

Ms Mitchell: Oh, yes. That is not our job, really, to make selections on that. When you were talking I could not help but think of the first province we visited in the Atlantic region, where there is no real licensed day care to speak of. In the outports of Newfoundland, for example, there is a need for child care, but it is quite apparent it is going to be very primitive. It is babysitting at this point, or care by extended families, and even that is changing, we were told. So it would seem to me that family day care is really a very logical way to start in rural areas, in underdeveloped areas, in northern

[*Translation*]

100—ces organismes ne pourront pas se permettre de payer des salaires plus élevés.

Les personnes qui bénéficient de ces services ont, pour la plupart, un revenu moyen et ne pourraient pas se permettre de payer le double de ce qu'elles paient à l'heure actuelle. Le système des organismes agréés, qui nous semble être un très bon système à la fois pour les enfants et pour les familles, disparaîtrait donc de l'Ontario. Cela s'est produit aux États-Unis lorsqu'on a reconnu que les animatrices recevaient le salaire minimum, et cela se produira en Ontario. Cela nous inquiète beaucoup et nous nous demandons quelles sont les mesures que le gouvernement va adopter.

La présidente: Je vous remercie. Étant donné l'heure tardive, merci d'avoir résumé aussi rapidement que vous l'avez fait; cela nous a beaucoup facilité les choses étant donné que nous n'avons pas de cognac ici. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Oui, moi aussi, je vous remercie. Je pense, comme vous dites, que nous savons tous assez bien ce qu'est la garde d'enfants en milieu privé. Nous parlons de modèles, et je ne pense pas qu'il appartienne au gouvernement fédéral d'entrer dans ce domaine. Il s'agit probablement d'un domaine communautaire ou provincial, mais je voudrais vous poser une question quand même.

Nous avons tellement entendu parler du modèle centré sur le quartier. Je sais, d'après ce que j'ai vu dans divers endroits, qu'il est bon de confier à un organisme la tâche de superviser la garde d'enfants en milieu privé. Dans les exemples que j'ai pu observer personnellement, il s'agissait d'un organisme d'aide familiale. Mais je me demande si ces deux modèles sont en conflit ou est-ce que vos foyers de garde collaborent avec les garderie ou centres de service communautaire du quartier?

M. Pépin: Je pense qu'il existe plusieurs modèles. Il existe un modèle où les animatrices sont rattachées à une garderie du quartier qui joue le rôle d'agence centrale. Dans l'autre modèle, un organisme offre des services en maison privée dans l'ensemble de la communauté. Je pense que ces deux modèles ont leur utilité.

Quant à l'organisation à laquelle j'appartiens, nous avons mis sur pied des systèmes de formation qui sont différents des systèmes de formation prévus dans le cadre d'une garderie. Je pense qu'il faut tenir compte de la différence entre le travail en milieu privé et le travail en garderie. Ainsi il convient d'aller observer le travail effectué dans les garderies, car un milieu familial est bien différent. C'est pourquoi il faut assurer une formation spéciale. J'hésiterais beaucoup à me limiter au modèle de la garderie du quartier.

Mme Mitchell: Oui, bien sûr. Il ne nous appartient pas vraiment d'effectuer un choix à cet égard. Pendant que vous parliez, je ne pouvais pas m'empêcher de penser à la première province que nous avons visitée dans la région Atlantique, où il n'existe à peu près aucun système de garderies agréées. Dans les régions isolées de Terre-Neuve, par exemple, la population a besoin d'un système de garderies, mais il est clair qu'il va s'agir d'un système très peu élaboré. À l'heure actuelle, ce système consiste simplement à trouver une gardienne pour les enfants, parfois à les confier à des parents et même cela

[*Texte*]

regions and in areas like Newfoundland. I wondered what you thought of that—provided it starts also with some subsidies and some resources and hopefully some decent pay for care-givers and some persuasion that licensing is important.

• 2050

Ms Cumella: In fact, we were speaking earlier this evening with a colleague from Australia who was telling us that this form of care has been very successful there in similar areas.

Ms Mitchell: Yes. I want to ask you one final thing. Do you think federal funding should go to the child care system or to the parent users?

Mr. Pépin: I have to figure out which hat I am wearing right now. I think it should go to the licensed system, whether it be a licensed agency, home day care or centre care. In the provinces where providers are licensed directly by the province and where they play a policing role and only a minimal policing role, I do not think any funding should go to the providers. I think it should be through the agency model or through a centre.

Ms Mitchell: How do you persuade people to take out a licence?

Mr. Pépin: You make it economically attractive for them to do it.

Ms Mitchell: Both the care-giver and the parent?

Mr. Pépin: Yes.

Ms Mitchell: Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much for your presentation this afternoon. The booklet with the questionnaire outline and so forth will come in very handy. Thank you.

Ms Cumella: Thank you.

The Chairman: Our next group is the Citizens for Public Justice, with Gerald Vandezande and Richard Randall. Good evening, gentlemen, and welcome.

Mr. Gerald Vandezande (Public Affairs Director, Citizens for Public Justice): Madam Chairperson, members of the committee, before I begin I would like to apologize because two people could not be with us this evening. The first is John Orfus, who is the research director of Citizens for Public Justice. He is involved in a court case involving the native people, and that required priority attention. He is vitally interested in this issue but cannot be here. The same applies to Diane Marshall, who was a consultant to us in preparing this

[*Traduction*]

change d'après ce que l'on nous a dit. Il me semble donc que la garde d'enfants en milieu privé est un point de départ très logique pour les zones rurales, les zones sous-développées, les régions du Nord et les régions telles que Terre-Neuve. Je me suis demandée ce que vous pensiez de cela—à supposer que le système puisse débuter à l'aide de subventions et d'autres ressources et avec, nous l'espérons, des moyens permettant d'assurer aux animateurs une rémunération décente et en arrivant, en plus, à convaincre les gens qu'il serait important de prévoir une procédure d'accréditation.

Mme Cumella: Nous parlions, plus tôt ce soir, avec un collègue d'Australie, qui nous disait que ce type de garderie a très bien réussi dans son pays, dans des zones comparables.

Mme Mitchell: Oui. J'aimerais vous poser une dernière question. Pensez-vous que les subventions fédérales devraient être versées aux organismes qui offrent des services de garde d'enfants ou aux parents?

M. Pépin: Il faudrait que je sache, pour vous répondre, à quel titre je comparais devant vous ce soir. Je pense que les subventions devraient être accordées aux établissements agréés, qu'il s'agisse d'une agence agréée, d'un réseau de foyers privés ou de garderies de quartier. Dans les provinces où les animatrices sont agréées directement par la province et où la province exerce son contrôle bien que ce contrôle soit minime, je pense que les subventions doivent être versées aux animatrices. Je pense que l'argent devrait être affecté soit aux organismes, soit aux garderies de quartier.

Mme Mitchell: Comment persuader les gens de se faire agréer?

M. Pépin: Par des mesures d'incitation économique.

Mme Mitchell: À l'intention à la fois de l'animatrice et du parent?

M. Pépin: Oui.

Mme Mitchell: Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie beaucoup pour l'exposé que vous nous avez présenté cet après-midi. La brochure contenant le questionnaire et divers autres documents nous sera d'une grande utilité. Je vous remercie.

Mme Cumella: Merci beaucoup.

La présidente: Nos prochains intervenants sont les *Citizens for Public Justice* représentés par Gerald Vandezande et Richard Randall. Bonjour messieurs et bienvenue.

M. Gerald Vandezande (directeur des relations publiques, *Citizens for Public Justice*): Madame la présidente, mesdames et messieurs, membres du Comité, avant de commencer j'aimerais vous demander d'excuser l'absence de deux de nos membres. Le premier, John Orfus, est directeur de la recherche de *Citizens for Public Justice*. Il s'occupe à l'heure actuelle d'une action en justice touchant les peuples autochtones et cette tâche a retenu son attention. Il s'intéresse de très près à la question que nous examinons ici, mais il n'a pas pu

[*Text*]

brief. She is a family therapist and a consultant to the Scott Mission and has been on the boards of four day care centres. We very much value her advice and input.

With me is Richard Randall, who is the research assistant, and I am the public affairs director for Citizens for Public Justice. I notice that other people said who they were and some of their background. If it is of any help, I am a grandfather whose grandson is in day care and I am a member of a day care centre that is financed by a group of Christians in the Agincourt area on a non-profit, co-op basis and makes day care available to all the children in the community, regardless of creed or racial background. It is an attempt to be of some service to the community in the absence of the kinds of policies we think government should have introduced a long time ago.

On behalf of Citizens for Public Justice, we are pleased to appear here before you tonight. CPJ is a national public advocacy organization which promotes economic, educational, social and political policies and action programs from a Christian perspective. We are probably best known for our work on the development of alternative energy policy and the entrenchment of native rights in the negotiation of their land claims on behalf of the Dene Nation and Grassy Narrows Band.

Rick Randall, who has been deeply involved in the preparation of this brief, will read the first section of it and I will deal with the second part.

Mr. Richard Randall (Research Assistant, Citizens for Public Justice): Child care and day care have become high-profile issues in our society, as I am sure you have heard over and over again. We wish to outline a few key problems which CPJ considers important in understanding our recommendations for child care.

• 2055

It is becoming increasingly difficult to raise children in today's complex, competitive society. Many parents have little or no support in raising children. Increased urbanization and increased family mobility have led to the well-documented breakdown of the extended family network which provided much of the support in the past. Furthermore, most jobs do not provide enough flexibility for single- and two-parent families to care for their children without outside help.

Poverty is a related problem. Low social assistance levels, high housing costs and lack of day care spaces and subsidies all combine to discourage single mothers from finding employ-

[*Translation*]

venir. Il en va de même pour Diane Marshall que nous avons retenue à titre d'experte-conseil pour nous aider à préparer cet exposé. Elle s'occupe de thérapie familiale, est experte-conseil auprès de la Scott Mission et a siégé au conseil d'administration de quatre garderies. Nous prisons beaucoup à la fois ses conseils et sa collaboration.

Je suis accompagné de Richard Randall, adjoint de recherche, et moi, je suis directeur des relations publiques des *Citizens for Public Justice*. J'ai remarqué que d'autres ont expliqué la nature de leur travail en parlant un peu de leurs antécédents. Si cela peut vous être utile, je suis grand-père, et mon petit-fils se trouve en garderie; je suis membre d'une garderie financée par un groupe de chrétiens de la région d'Agincourt une garderie coopérative à but non lucratif qui est ouverte à tous les enfants de la communauté, quelles que soient leur religion ou leur race. Nous cherchons à rendre service à la communauté, étant donné que le gouvernement n'a toujours pas adopté les mesures qui, à notre avis, auraient dû être adoptées il y a longtemps.

En tant que représentants des *Citizens for Public Justice*, nous sommes heureux d'être ici ce soir. Le CPJ est un organisme national d'action publique qui appuie les politiques économiques, éducatives, sociales, les initiatives politiques et les programmes d'action, le tout dans une perspective chrétienne. Nous sommes surtout connus pour nos efforts en vue de faire adopter une politique sur les énergies de remplacement, ainsi que pour nos efforts en vue de faire reconnaître les droits des autochtones dans le cadre de la négociation de leurs revendications territoriales où nous avons agi au nom des Denés et de la bande de Grassy Narrows.

Rick Randall, qui a participé à la préparation de cet exposé, va lire la première partie, et moi, la seconde partie.

M. Richard Randall (adjoint de recherche, *Citizens for Public Justice):* Dans notre société, les services de garde d'enfants et l'organisation de ces services sont des questions qui ont pris une importance croissante, ainsi que plusieurs l'ont déjà dit. Nous aimerions exposer quelques-uns des problèmes qui, dans l'optique du CPJ, devraient permettre de mieux faire comprendre nos recommandations en matière de garde d'enfants.

Il devient de plus en plus difficile d'élever des enfants dans notre société complexe et concurrentielle. De nombreux parents sont seuls à élever leurs enfants. L'urbanisation croissante et une plus grande mobilité familiale ont entraîné l'abandon bien connu des réseaux familiaux qui, par le passé, avaient permis l'entraide. De plus, la plupart des emplois n'offrent pas une flexibilité suffisante aux familles monoparentales ou aux familles dont les deux parents travaillent et obligent donc les familles à recourir à une aide extérieure pour élever leurs enfants.

La pauvreté fait partie du problème. L'insuffisance des prestations d'assistance sociale, le coût élevé de l'hébergement, la pénurie de places dans les garderies et l'insuffisance des subventions ont pour effet de décourager les mères qui

[*Texte*]

ment. It is well known that in Metro Toronto, social assistance does not properly provide for housing and food.

CPJ believes that the basis of the various problems associated with child care and day care is a lack of a good social infrastructure to support families. By social infrastructure, we mean an integrated range of community networks and services which foster healthy mutual relationships. Social infrastructure is made up of both informal elements, such as families and neighbourhoods, and follow-ons, such as schools, day care centres and community resource centres.

The various elements of social infrastructure are needed to meet the health, social and personal needs people have. A sound social infrastructure helps to promote a healthy physical, mental, social and emotional involvment with one's family, neighbourhood and community. It provides a supportive context in which parents can exercise their primary responsibility to care for their children.

Day care needs to be recognized as a vital element of the whole social infrastructure. Day care then ties in with child care as a specific family need that often is not adequately met.

Mr. Vandezane: We believe the solution to Canada's child care problems must break through the two major approaches being advocated currently. Some people advocate that the solution is a nation-wide, comprehensive, affordable, univerally accessible day care system that is a public service like health care and education. Others advocate a more diversified model involving for-profit and not-for-profit day care centres, licensed private home care and informal home care by babysitters or parents. We would like to offer an alternative, a two-pronged approach, involving first, a supportive social infrastructure for child care and, secondly, a day care system with options reflecting the diversity of choices parents may wish to make. We call for a pluralistic approach to building social infrastructure which recognizes that the various elements in society—parents, governments, associations, businesses and other—all have a role to play.

Our brief reiterates proposals regarding day care from CPJ's widely acclaimed proposal for an $11 billion social development and job creation fund as part of the federal budget. This could be done without increasing the deficit. The proposal advocates spending $1.3 billion to provide adequate day care facilities for low-income people. The money would be spent on start-up grants and low-interest loans for non-profit day care centres and in more subsidized day care fees for low-income people.

[*Traduction*]

voudraient trouver un emploi. Il est bien connu que dans la région de Toronto, les prestations d'aide sociale ne suffisent pas pour assurer le logement et l'alimentation.

Le CPJ considère qu'à la base des divers problèmes reliés à la garde d'enfants et aux garderies il y a l'absence d'une bonne infrastructure sociale permettant de venir en aide aux familles. Par infrastructure sociale, j'entends un ensemble intégré de réseaux et de services communautaires qui favorisent de bonnes relations réciproques. L'infrastructure sociale comprend les familles et les quartiers ainsi que les écoles, les garderies et les centres de ressources communautaires.

Les divers éléments de l'infrastructure sociale permettent de répondre aux besoins de la population en matière de santé, d'interaction sociale et de relations personnelles. Une bonne infrastructure sociale favorise une bonne participation physique, mentale, sociale et affective avec les membres d'une famille, avec le quartier et avec l'ensemble de la communauté. Notre infrastructure permet aux parents d'assumer la responsabilité d'élever leurs enfants.

Il faut reconnaître que les garderies constituent un élément essentiel de l'infrastructure sociale. Les garderies sont liées à l'éducation des enfants et constituent donc un besoin familial précis qui n'est souvent pas comblé.

M. Vandezane: Nous considérons que toute solution visant à résoudre les problèmes du Canada en matière de garderies doit aller au-delà des deux principales solutions actuellement prônées. Certaines personnes disent que la solution consisterait à mettre sur pied un réseau national de garderies, à prix abordable et ouvert à tout le monde, car il s'agit d'un service public comme la santé et l'éducation. D'autres prônent un système plus diversifié regroupant des garderies à but non lucratif, et des garderies à but lucratif, ainsi que des services de garde d'enfants en maisons privées, auxquelles serait délivré un permis, ainsi que des services de garde de nature informelle s'effectuant par l'intermédiaire de gardiennes ou de membres de la famille. Nous aimerions offrir une autre solution, une approche bicéphale comprenant, d'abord, une infrastructure sociale d'aide et, deuxièmement, un réseau de garderies permettant aux parents de choisir selon leur préférence. Nous demandons qu'on adopte une approche pluraliste vis-à-vis de l'infrastructure sociale, approche qui reconnaît que les divers éléments de la société—que ce soit les parents, les gouvernements, les associations ou les entreprises—ont tous un rôle à jouer.

Notre exposé reprend les propositions que nous avions déjà formulées concernant les garderies et tirées du projet bien connu que le CPJ avait présenté en demandant que le gouvernement fédéral prévoie, dans son budget, un fonds de 11 milliard de dollars pour le développement social et la création d'emplois. Ce projet prévoit la somme de 1.3 milliard de dollars pour assurer aux personnes à revenu modeste un service de garde d'enfants satisfaisant. Cette somme servirait à des subventions de démarrage et à des prêts à faible intérêt à l'intention des garderies à but non lucratif, ainsi qu'à des subventions destinées aux personnes à revenu modeste pour les aider à régler les frais de garderie.

[*Text*]

Another key part of the healthy social infrastructure which CPJ proposes is a guaranteed annual income to provide parents with an adequate income. Under CPJ's social development and job creation fund, a Toronto family of four would have a gross income of $19,000, well above the current welfare rates.

In our view, public policy should deal with the problems of poverty and child care separately where possible. Poverty should be tackled with a guaranteed annual income, geared to the number of children in a family. Day care policy should not be aimed at alleviating poverty directly. Rather, it should be designed so that government enables and supports families in their day care responsibilities, and indirectly, so that parents are free to pursue paid work to help relieve their poverty.

Within this context, CPJ's view is that day care policies should recognize the prior right and responsibility of parents to choose the value of framework that will shape the care of their children. Parents should have the freedom to decide on the day care of their choice, whether it is the school, church or workplace, and what value, pedagogy, language and faith programs they desire. Policies should favour day care arrangements that allow parents to exercise their involvement to the maximum degree possible, including the actual direction of the centres.

• 2100

In connection with the order of reference of your committee, the second item, in which you raise the question as to what the role of government should be in child care, in our brief, as you have noticed, pages 9 through 12 deal with that particular problem and emphasize that the government, while it should not assume total responsibility for child and day care in Canada, must exercise its public justice responsibility and see to it that there is a context in which all society's institutions play their own particular role in enabling parents to fulfil their primary task and that where necessary the government must go out of its way, through appropriate budget measures and other public policy, to see to it that no family lives in poverty and that all families can provide a kind of child care and if necessary day care that their children are entitled to. Public policies and government funding for day care should not predetermine or be biased in favour of one form of child care over another. Government payments toward child care, including the care of a child at home, should go directly to parents, who could redeem the grant through various channels.

We urge the committee to recommend to the government that its next budget include tax measures that will enable parents to provide quality care for their children, be that at

[*Translation*]

Un autre élément important d'une bonne infrastructure sociale et que le CPJ propose, c'est le revenu annuel garanti permettant d'assurer aux parents un revenu suffisant. Selon les chiffres que le CPJ a retenus dans le cadre de son projet de fonds de développement social et de création d'emplois, une famille de quatre personnes vivant à Toronto aurait un revenu brut de 19,000$, soit un montant bien supérieur au taux actuel des prestations d'aide sociale.

À notre avis, et dans la mesure du possible, le gouvernement devrait considérer que la pauvreté et les garderies sont deux problèmes distincts. Il conviendrait de s'attaquer à la pauvreté au moyen du revenu annuel garanti, calculé en fonction du nombre d'enfants. La politique en matière de garderies ne devrait pas viser directement à soulager la pauvreté. Au contraire, l'action du gouvernement devrait viser à aider les familles à régler les frais de garderie et, de manière indirecte, à permettre aux parents de chercher un emploi et à contribuer eux-mêmes à l'amélioration de leur situation financière.

Dans ce contexte, le CPJ considère que toute politique adoptée à l'égard des garderies devrait reconnaître que les parents ont à la fois le droit et la responsabilité de choisir le type de cadre qui déterminera la manière dont leurs enfants sont élevés. Les parents devraient avoir la liberté de choisir le type de garderie qui leur convient le mieux, qu'il s'agisse d'une garderie organisée dans le cadre d'une école, d'une église ou en milieu de travail et de choisir également le type de valeurs, de pédagogie, de langue et de religion dans lequel leurs enfants seront élevés. Les politiques adoptées devraient favoriser les systèmes qui permettent aux parents de participer au maximum, y compris à la direction des garderies.

En ce qui concerne le mandat de votre Comité, le second élément et de la question du rôle qui revient au gouvernement en matière de garderies, vous noterez que dans notre exposé, aux pages 9 à 12, nous avons examiné ce problème précis et nous pensons que le gouvernement ne devrait pas assumer l'entière responsabilité pour l'éducation des enfants et les garderies au Canada mais qu'il doit exercer la responsabilité qui lui incombe en vertu de la justice publique et veiller à la création d'un contexte qui permet à l'ensemble des institutions de la société de jouer pleinement leur rôle et aux parents de remplir leur tâche centrale. Le cas échéant, le gouvernement doit aller au-delà du strict nécessaire, et par des mesures budgétaires et autres, s'assurer qu'aucune personne ne souffre de la pauvreté et que toutes les familles sont en mesure de prendre soin de leurs enfants et, si besoin est, de les confier à une garderie. Les politiques et subventions gouvernementales en matière de garderies ne devraient pas favoriser l'une ou l'autre forme de garde d'enfants. Les prestations gouvernementales en matière de garde d'enfants, y compris la garde d'un enfant à domicile, devraient aller directement aux parents qui pourraient toucher de diverses manières l'argent qui leur est dû.

Nous demandons que le Comité recommande au gouvernement d'adopter, dans son prochain budget, des mesures fiscales permettant aux parents de fournir à leurs enfants des soins de

[*Texte*]

home or in centres that reflect the parents' basic values and meet the children's legitimate needs. In short, in our view Canada needs public policies and government budgets that are consistently pro-family across the board.

In our view, the previous two budgets of the current administration were anti-family budgets, in that the net impact of Mr. Wilson's budget hurt families rather than helped them. In our view, we need some drastic changes in order to see to it that families are respected for what they are, that children receive the kind of care and attention to which they are entitled as citizens of Canada, and that the social infrastructure gets the kind of public support, also through the government policies and budgets, so that families indeed can exercise their responsibility in freedom, being free from poverty. Thank you.

The Chairman: Thank you very much, gentlemen.

Mr. Vandezande: With your permission, Madam Chairperson, I would like to file with you a copy of CPJ's Charter of Social Rights and Responsibilities, which elaborates on our proposed social infrastructure; a copy of the proposal that we filed with the federal government, with whom we are now meeting from time to time regarding new budget proposals which include provisions for child care and day care; and a copy of a document issued by Metropolitan Community Services Department, in which this department details the totally inadequate welfare provisions in the City of Toronto. I will just read the summation of that report, which has now been adopted and forwarded to the provincial government. It is entitled *Adequacy of General Welfare Assistance*. The report's main conclusion is:

> Current general welfare assistance rates are inadequate to cover basic needs of food, shelter, and clothing for a great many recipients, primarily because the high cost of accommodation in Metropolitan Toronto is not accounted for in either the basic needs allowance or the shelter subsidy.

The figures in that report are very revealing and probably would be helpful in documenting the real need that there is for the kind of proposals that we have listed in our brief and that you may wish to make as a committee. Thank you.

The Chairman: Thank you very much. We will see that they are tabled, Mr. Vandezande. Mrs. Mitchell.

Ms Mitchell: Thank you. I am very pleased to hear once again from the Citizens for Public Justice. I have certainly been very interested in your proposals for attacking poverty in a very comprehensive way. We know that one out of five Canadian children are poor, so I am not surprised that you are here.

I just wonder if you could mention to the committee the churches that support CPJ. I know when the Catholic bishops

[*Traduction*]

qualité, que ce soit à la maison ou dans des garderies, et de permettre aux parents de choisir le service qui reflète le mieux leurs propres valeurs et qui réponde par la même occasion aux besoins légitimes des enfants. Bref, à notre avis, le Canada a besoin de politiques gouvernementales et de mesures budgétaires qui, d'une manière générale, favorisent la famille.

A notre avis, les deux précédents budgets de l'actuel gouvernement étaient des budgets anti-familiaux, car le budget de M. Wilson n'a pas aidé les familles et, au contraire, il leur a fait du tort. A notre avis, il faut adopter des changements radicaux afin de s'assurer que les familles sont respectées pour ce qu'elles sont, que les enfants reçoivent les types de soins et d'attention auxquels ils ont droit en tant que citoyens du Canada et pour garantir, également, que l'infrastructure sociale recevra l'appui public, encore une fois, par l'intermédiaire des politiques gouvernementales et des subventions budgétaires afin que les familles puissent effectivement et librement exercer leurs responsabilités, sans être condamnées à la pauvreté. Je vous remercie.

La présidente: Messieurs, je vous remercie.

M. Vandezande: Si vous le permettez, madame la présidente, j'aimerais vous transmettre un exemplaire de la Charte des droits et des responsabilités sociales élaborée par le CPJ et qui amplifie notre projet d'infrastructure sociale; c'est une copie du projet que nous avons déposé auprès du gouvernement fédéral avec qui nous nous réunissons de temps en temps pour examiner les nouvelles propositions budgétaires touchant la garde d'enfants et les garderies. Ce document est accompagné d'un document émis par le département des Services communautaires du Grand Toronto et qui fait état de l'insuffisance totale des mesures de bien-être en vigueur dans cette ville. Je vais seulement lire le résumé du rapport qui a déjà été adopté et transmis au gouvernement provincial. Ce rapport est intitulé *Adequacy of General Welfare Assistance*. La principale conclusion de ce rapport, c'est:

> que le niveau des prestations d'aide sociale ne suffit pas dans bien des cas pour assurer les besoins élémentaires d'alimentation, d'hébergement et de vêtement. La raison principale en est que l'allocation de base ou la subvention à l'hébergement ne tient pas compte, à Toronto, du niveau des loyers.

Les chiffres qui figurent dans ce rapport sont très révélateurs et permettent sans doute de démontrer combien il serait nécessaire de donner suite aux propositions que nous avons formulées dans notre exposé et que votre Comité voudra peut-être retenir. Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie, monsieur Vandezande, nous veillerons à ce que vos propositions soient présentées. Madame Mitchell.

Mme Mitchell: Merci. Je suis heureuse, encore une fois, d'écouter le point de vue des *Citizens for Public Justice*. Vous m'avez beaucoup intéressée avec vos propositions visant l'adoption d'un ensemble de mesures permettant de lutter contre la pauvreté. Nous savons qu'un enfant canadien sur cinq est pauvre, et donc je ne suis pas surprise de vous voir ici.

Je me demande simplement si vous pourriez indiquer au Comité les églises qui soutiennent l'action du CPJ. Je me

[*Text*]

were here they mentioned your organization, I think. Perhaps the committee is not familiar with the kind of network you represent.

Mr. Vandezande: Thank you. Before it was submitted to the federal government, CPJ's budget proposal was supported by spokespersons for all the churches in Canada across the spectrum. It was endorsed by the Canadian Conference of Catholic Bishops, Social Affairs Commission, by the United Church of Canada, the Anglican Church, the Presbyterian Church, the Mennonite Central Committee, the Christian Reform Church and other churches, as well as the Rev. Brian Stiller, the executive director of the Evangelical Fellowship of Canada, which is an ecumenical organization representing about 25 evangelical denominations across Canada.

• 2105

In addition to that, since then a number of non-church groups have also endorsed our proposal, and others are forthcoming. We are very thankful for that public endorsement. We are told it is the first time since World War II, at least, that all of the churches in Canada have publicly endorsed or advocated that the government should seriously consider the kind of budget proposal we put forward. We are kind of pleased that has happened, and we hope the government will see fit to join in our endorsement as well.

Ms Mitchell: I just had a couple of points related to your specific proposals for child care. I know that you have seen child care as part of job creation in the job creation side of your proposal, and certainly I agree with the need for a guaranteed income. But I am not sure I agree with the fact that you say on page 3:

> Government payments towards child care, including the care of a child at home, should go directly to parents, who could redeem the grant through various channels.

If we had lots of money to do everything I do not think I would be questioning this, but the fact is there is no guarantee if the money goes directly to the parent that the child care system will be maintained—and particularly the non-profit, high-quality child care system, which needs to pay adequate salaries, and so on. Well, any day care centre should pay adequate salaries.

I think there are a lot of groups which have appeared before us which are very, very concerned that the government perhaps should have a first responsibility to help fund spaces in child care so there will be adequate, high-quality, accessible child care that can be used by parents, and in particular by low-income parents who need an enriched program and where evidence shows that if they get a head-start in pre-school years they can avoid many of the later problems of adolescence.

[*Translation*]

souviens que lorsque les évêques catholiques sont venus ici, ils ont parlé de votre organisation. Le Comité n'est peut-être pas tout à fait au courant de l'étendue du réseau que vous représentez.

M. Vandezande: Merci. Avant d'être présenté au gouvernement fédéral, le projet de budget élaboré par le CPJ a été appuyé par les représentants de toutes les églises canadiennes, quelle que soit leur tendance. Cette proposition a été approuvée par la Conférence canadienne des évêques catholiques, la Commission des affaires sociales, l'Eglise unie du Canada, l'Eglise anglicane, l'Eglise presbytérienne, le Comité central mennonite, la *Christian Reform Church* et d'autres églises, ainsi que par le révérend Brian Stiller, directeur exécutif de la Conférence évangélique du Canada qui est une organisation oecuménique représentant à peu près 25 confessions évangéliques dans l'ensemble du Canada.

En plus, depuis lors, un certain nombre de groupes autres que des églises ont également ratifié notre projet, et d'autres groupes sont en passe de le faire. Nous sommes très heureux de cet appui de la part du public. On nous a dit que c'est la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale, au moins, que toutes les églises du Canada se sont publiquement déclarées en faveur de l'adoption, par le gouvernement, du type de proposition budgétaire que nous avons présentée. Nous sommes assez satisfaits de cela et nous espérons que le gouvernement, lui aussi, acceptera notre projet.

Mme Mitchell: J'avais simplement une ou deux précisions à apporter à vos propositions en matière de garde d'enfants. Je sais que vous considérez que la garde d'enfants fait partie du projet de création d'emplois que vous rédigez et je crois comme vous, qu'il conviendrait d'adopter le concept du revenu garanti. Je ne suis cependant pas certaine d'être d'accord avec ce que vous dites à la page 3:

> Les subventions gouvernementales en matière de garde d'enfants, y compris de la garde d'enfants en milieu familial, devraient aller directement aux parents qui pourraient, de divers moyens, toucher les sommes qui leur sont accordées.

Si nous avions assez d'argent pour tout faire, je ne pense pas que je ferais cette observation, mais en versant l'argent directement aux parents, rien ne garantit que la somme aboutira dans le système de garde d'enfants et notamment dans le système des garderies de qualité et à but non lucratif qui doit assurer un niveau satisfaisant de salaires, etc. Bien sûr, toute garderie devrait payer des salaires suffisants.

Je pense que beaucoup de groupes ayant comparer devant nous désirent que le gouvernement subventionne, en priorité, les places de garderie afin de garantir aux parents l'accès à un système de garderies de qualité, et notamment les parents à revenu modeste qui ont besoin d'aide supplémentaire, car il semble évident que lorsque les enfants sont élevés dans des conditions satisfaisantes au cours de leurs années pré-scolaires, ils sont plus en mesure d'éviter les problèmes qui surgissent parfois au cours de l'adolescence.

[*Texte*]

Mr. Vandezande: The recommendation we make is in the context of what as a package we prefer to see happen, so we would like to see all 13 recommendations adopted by the government.

The reason we said parents should receive the moneys is that we strongly favour the possibility for parents to exercise their parental responsibility within the context of their own home. We know of numerous families and parents who prefer to take care of their own children in their own home, rather than having to send them to day care centres which currently would not be affordable to them or available to them. Because of our commitment to a strong social infrastructure of which the family would be an essential part, we believe that people wishing to exercise this responsibility in the context of their home should not be deprived of the responsibility and should not be discriminated against either.

Our concern is that no one in the ultimate sense should take the place of parents. Parents should be enabled to exercise their own responsibility. By removing possible grants from parents, there might be a tendancy to simply say let us make the bringing up of children the responsibility of people who operate the day care centres. We know there are inadequate choices and an insufficient number of day care centres available, so perhaps one of the best routes to go is initially to enable parents also to do that at home.

Ms Mitchell: I think I would certainly agree there should be choices, but the point I am trying to make is I do not think there will be a choice of adequate community day care if there are not some funding going directly. It is just like schools; we would not have adequate schools if they were not funded directly by education. If the money all went to the parent and the parent bought school spaces, we would not have a very effective system.

• 2110

Mr. Vandezande: With respect, what we are advocating is that it should not be either one or the other, it should be both/and. We do that in terms of the recommendations. Capital funding for day care centres is recommendation 12, and the funding of day care expenses speaks to that dimension of it, but we did not want to make it an either/or proposition. Where possible and when necessary, give parents the option of doing it in their own homes. The other concern we have is that the funding of day care centres, if there are only limited funds available, should first go to those who have an urgent need for it, and should not be in support of the yuppie generation, so to speak.

Ms Mitchell: Why not? Do they not need good child care?

[*Traduction*]

M. Vandezande: La recommandation que nous avons formulée à cet égard se situe dans le cadre d'un ensemble de mesures que nous aimerions voir adoptées, et nous aimerions donc que le gouvernement retienne les 13 recommandations que nous avons faites.

La raison pour laquelle nous avons dit que les parents devraient recevoir l'argent directement, c'est que nous tenons à permettre aux parents d'exercer leurs responsabilités parentales chez eux s'ils le veulent. Nous connaissons beaucoup de familles et de parents qui préfèrent s'occuper de leurs enfants chez eux, plutôt que de les confier à des garderies qu'ils ne peuvent d'ailleurs pas se payer ou auxquelles ils n'ont pas accès. Etant donné notre engagement en faveur d'une forte infrastructure sociale dont la famille constitue un élément essentiel, nous considérons que les personnes qui veulent exercer leurs responsabilités chez elles ne devraient pas être privées de la possibilité de le faire et ne devraient pas être lésées par rapport aux autres.

Ce que nous souhaitons, c'est en fait que personne ne prenne la place des parents. Les parents devraient pouvoir exercer eux-mêmes leurs responsabilités. En refusant d'accorder directement aux parents des subventions prévues pour la garde d'enfants, n'aboutirait-on pas à laisser croire que l'éducation des enfants devient dorénavant la responsabilité des dirigeants de garderies. Nous savons que les choix actuels sont insuffisants, comme le sont également les places dans les garderies et donc, la meilleure solution initiale serait de permettre aux parents de s'occuper de leurs enfants chez eux.

Mme Mitchell: Je suis d'accord qu'il faut offrir des choix, mais ce que je suis en train de dire, c'est qu'il ne sera sans doute pas possible d'assurer des garderies communautaires en nombre et en qualité suffisants si on ne leur accorde pas des subventions directes. C'est comme les écoles; nous n'aurions pas de bonnes écoles si on ne les subventionnait pas de manière directe. Si tout l'argent allait aux parents et que c'étaient les parents qui payaient les places dans les écoles, nous n'aurions pas un système très efficace.

M. Vandezande: En toute déférence, j'aimerais dire que dans le système que nous prônons, il ne s'agirait ni de l'un ni de l'autre, ce serait les deux en même temps qui seraient assurés. Cela fait partie de nos recommandations. Les fonds de démarrage pour les garderies figurent dans la recommandation 12 et la subvention des dépenses de garde d'enfants est reliée à cela, mais nous n'avons pas voulu exclure l'un ou l'autre aspect de la chose. Là où c'est possible, ou même nécessaire, il faut donner aux parents le choix de s'occuper de leurs enfants chez eux. En ce qui concerne les subventions aux garderies, nous avons également voulu, dans la mesure où les ressources financières sont limitées, les accorder en priorité aux personnes qui en ont le plus besoin, car on ne devrait pas subventionner, si l'on peut dire, les jeunes qui exercent des métiers largement rémunérés.

Mme Mitchell: Pourquoi pas? N'ont-ils pas également besoin d'un bon système de garde d'enfants?

[*Text*]

Mr. Vandezande: They need good child care, but they can easily afford it. Our concern as an organization has consistently been that the people without the adequate means to provide the necessary care for their children should be given preferential treatment, should be done justice to. We think it is very discriminatory that current federal and provincial budget policies discriminate against the poor also when it comes to child care.

Ms Mitchell: I do not want to take too much of my time, but I cannot help but respond that we have been hearing from presenters that in fact in this one area it is the reverse. The Canada Assistance Plan covers the subsidies for the poor, tax deductions cover the rich to some degree, and it is the vast number of people in between who cannot afford child care, which for two children could be $10,000 a year.

Mr. Vandezande: Correct. The poor for us are probably people who would not be considered poor by others, so one would have to discuss which poverty levels one accepts. We adopt the poverty levels as established by the Canadian Council for Social Development. In the government, poverty levels are 44% below that. It depends what poverty line one accepts. Hence our insistence that everyone in Canada be brought up to those poverty levels, that they have a guaranteed income that would enable them to do much more than they are currently able to do. That guaranteed annual income proposal, in our view, should have priority, because that is the real problem facing Canada. And of course the housing crisis as well in certain areas causes no end of grief for many people.

Maybe Rick wants to add something.

Mr. Randall: The only thing I would like to add are two specific examples. I do not like to say these are friends and therefore speak in a self-interest point of view, but I think they illustrate the point we are making. I have two friends where in that family situation their value framework towards bringing up children was one where they decided that the man would stay home with the child for a couple of years and leave the work force. So if you were to tax families like that and then give direct funding to day care centres, to me that would be biased against their decision to provide child care in their way. That was just to highlight what we think structurally is fair in terms of how parents make that primary decision about bringing up their children.

The Acting Chairman (Mr. Nicholson): Thank you very much for your presentation. That concludes our questions.

I would like to call forward the Canadian Psychiatric Association, please. Good evening, and welcome. I wonder if you would perhaps introduce yourselves first for us, and then please proceed.

[*Translation*]

M. Vandezande: Ils en ont effectivement besoin mais ils peuvent facilement se le payer. Notre organisation s'est toujours attachée à obtenir un traitement préférentiel pour les personnes qui n'ont pas les moyens d'accorder à leurs enfants des soins suffisants. Ce n'est que simple justice. Nous pensons que les actuelles politiques budgétaires des gouvernement fédéral et provinciaux comportent une discrimination à l'encontre des pauvres, même en matière de garde d'enfants.

Mme Mitchell: Je ne veux pas utiliser une trop grande part du temps qui m'est accordé, mais les intervenants nous disent plutôt que dans ce domaine c'est justement l'inverse qui est vrai. Le Régime d'assistance publique du Canada prévoit des subventions aux pauvres, les déductions fiscales sont surtout utilisées par les riches, et c'est en fait les gens qui sont ni riches ni pauvres, et qui sont dans la majorité, qui ne peuvent pas se payer les garderies car, pour deux enfants, les frais peuvent s'élever à 10,000$ par an.

M. Vandezande: C'est exact. Pour nous, les pauvres sont des personnes qui, pour beaucoup d'autres, ne seraient pas considérés comme pauvres. Il faudrait donc décider ce qu'on entend par pauvreté. Nous avons adopté en matière de pauvreté la définition adoptée par le Conseil canadien de développement social. Pour le gouvernement, le seuil de la pauvreté se situe à un niveau qui est inférieur de 44 p. 100 à celui que nous avons retenu. Cela dépend de ce que vous entendez par pauvreté. C'est pourquoi nous insistons pour que chacun, au Canada, soit amené au-delà du seuil de la pauvreté, pour qu'on leur accorde un revenu garanti leur permettant de faire beaucoup plus qu'ils ne peuvent faire actuellement. Ce projet de revenu annuel garanti devrait, à notre avis, être considéré comme prioritaire car c'est là où se situe, au Canada, le vrai problème. Ajoutons, bien sûr, que la crise du logement dans certaines régions cause des problèmes énormes pour beaucoup de gens.

Peut-être que Rick aimerait ajouter quelque chose à cela.

M. Randall: J'aimerais simplement ajouter deux exemples précis. Je n'aime pas dire qu'il s'agit d'amis car mon point de vue pourrait paraître intéressé, mais je pense que cela va permettre d'illustrer notre argument. J'ai deux amis, donc, qui ont décidé, lorsqu'il s'agissait d'élever leurs enfants, que le mari resterait à la maison avec l'enfant pendant quelques années et quitterait donc son emploi. Si vous obligez de telles familles à payer des impôts pour vous permettre de subventionner ensuite directement les garderies, vous faites preuve de partialité en adoptant des mesures défavorables aux personnes qui ont choisi d'élever leurs enfants de cette manière. Cela est simplement pour illustrer ce qui nous paraît juste vis-à-vis des parents qui ont pris cette décision quant à la manière d'élever leurs enfants.

Le président suppléant (M. Nicholson): Je vous remercie beaucoup pour votre exposé. C'était notre dernière question.

Je fais maintenant appel à l'Association canadienne de psychiatrie. Bonsoir et bienvenue. Pourriez-vous, s'il vous plaît, vous présenter, pour commencer.

[*Texte*]

• 2115

Dr. D. Geekie (Director of Communications and Government Relations, Canadian Medical Association): Mr. Chairman, my name is Doug Geekie. I am director of communications and government relations for the Canadian Medical Association. With me are Dr. Jean-François Saucier, a child psychiatrist from Ste-Justine Hospital, and Dr. Albert Plante, from the same hospital, who are here representing the Canadian Paediatric Association to make a presentation to you.

In explanation, we have had a bit of a communications problem between this committee and the medical profession in general, and the CMA learned rather late in your deliberations that you had had a paucity of representation from the profession and that you had had some specific questions raised from time to time. Your clerk indicated that he felt it would be helpful if we could assist and try to arrange for a presentation to you.

In response, we recruited the two affiliate societies, specialty bodies, that we felt had the most specific information for you, the Canadian Paediatric Association and the Canadian Psychiatric Association. The Canadian Paediatric Association and its president, Dr. Richard Goldbloom, are not present this evening. They offer their apologies. They just were not able to finalize their presentation. They had two issues they felt were of particular concern and interest to this committee that they wanted to finalize before presenting to you. They will provide their submission in writing within 10 days to two weeks and we would commend it to you.

We also understand that there have been in the past meetings of this committee some specific questions raised relative to health care in this particular area to which you were looking, either as individual members or as the committee, for some specific answers. Madam Chairman, if your staff will provide us with a listing of those questions, we will do our level best to solicit from either members or other affiliated specialty groups within the profession ... do our best to provide you with some specific answers as soon as we possibly can.

With that very brief introduction, I turn this over to Dr. Saucier, who has prepared a presentation on behalf of the Canadian Paediatric Association.

Dr. Jean-François Saucier (Association des psychiatres du Canada): Madame la présidente, membres du Comité, nous sommes très heureux de partager avec le Comité nos vues et opinions sur la santé mentale de l'enfant en relation avec le soin des enfants et en particulier avec le soin dans les garderies.

Nous avons fait un très court exposé limité à trois points principaux. Le premier est une sorte de déblaiement de toutes sortes d'idées qui courent dans la population au sujet des effets de la garderie sur la santé mentale des enfants. Deuxièmement, nous abordons les problèmes plus précis de la technique et de la qualité des garderies. Finalement, nous passons à

[*Traduction*]

M. D. Geekie (directur des communications et des relations avec le gouvernement, Association médicale canadienne): Madame la présidente, je suis Doug Geekie. Je suis directeur des communications et des relations avec le gouvernement de l'Association médicale canadienne. Mes collègues sont M. Jean-François Saucier, psychiatre pour enfants à l'Hôpital Sante-Justine, et M. Albert Plante, de la même institution. MM. Sauvier et Plante représentent l'Association des pédiatres du Canada et ont préparé une présentation à votre intention.

Il y a eu certains problèmes de communication entre le Comité et la profession médicale dans l'ensemble. Nous ne savons que depuis peu que vous n'avez reçu que très peu de représentants de la profession et que vous cherchiez des réponses à des questions très précises de temps à autre. Le greffier du Comité nous a indiqué qu'il serait utile que nous venions vous rencontrer.

Nous avons donc fait appel aux deux groupes affiliés à notre association les plus susceptibles de vous fournir les renseignements précis que vous recherchez: L'Association des pédiatres du Canada et l'Association des psychiatres du Canada. L'Association des pédiatres et son président, M. Richard Goldbloom, ne sont pas représentés ce soir et vous prient de les en excuser. Ils n'ont pu terminer le mémoire qu'ils auraient voulu faire. Il leur restait encore à mettre la dernière main à deux questions qu'ils jugeaient particulièrement importantes pour le Comité avant de vous remettre leur document, et ils vont donc vous le faire parvenir d'ici deux semaines. Nous vous en recommandons d'ailleurs fortement la lecture.

Il y a aussi eu, semble-t-il, un certain nombre de questions précises, au sujet des soins de santé, qui ont été soulevés lors de vos audiences par le Comité ou des membres du Comité. Madame la présidente, si vous pouviez nous fournir une liste de ces questions, nous ferons l'impossible pour obtenir des réponses précises de la part de spécialistes qui font partie de notre association, que nous vous ferons parvenir dans les plus brefs délais possibles.

Après cette brève introduction, je passe maintenant la parole à M. Saucier qui a préparé à votre intention une présentation au nom de l'Association des pédiatres du Canada.

Dr. Jean-François Saucier (Canadian Psychiatric Association): Madam Chairman and members of the committee, we are very pleased to be given the opportunity to present our views and opinions on the mental health of children with regard to the care they receive, especially in day care centres.

We have prepared a very short brief containing three main points. The first is an attempt to clarify all kinds of notions people have concerning the effects day care has on the mental health of children. In the second, we address the technical aspects and quality of day care centres. Lastly, we discuss the possible effects of day care on the mental health of parents, a subject that is seldom talked about.

[*Text*]

l'effet possible de la garderie sur la santé mentale des parents, sujet peu souvent discuté.

Il existe chez la population de fausses croyances ou des mythes. J'en ai résumé deux qui me semblent les plus importants et dont l'effet varie selon la classe sociale et la diversité de la population.

Le premier mythe qui est encore présent chez une certaine partie de la population est celui qui déclare que la garderie brise le lien mère-enfant, mettant ainsi en péril la santé mentale de l'enfant, pas nécessairement tout de suite, mais à la longue. On prédit que ces enfants-là auront un développement tronqué et qu'ils tourneront mal.

Quand on révise la plupart des recherches précises qui ont été faites là-dessus, on s'aperçoit que ce n'est pas vrai. Même, on a observé des enfants qui ont commencé à la garderie dès l'âge de quatre ou cinq mois, qui sont allés à la garderie cinq jours par semaine de 9 heures à 17 heures et qui sont donc restés plus souvent avec une gardienne qu'avec la mère et le père. Malgré cela, ces enfants-là préfèrent, de façon très claire, leurs parents. L'attachement primaire reste toujours celui à la mère et au père.

• 2120

La raison fondamentale de ce mythe était l'idée que certains théoriciens ont émise, à savoir que l'enfant ne peut s'attacher qu'à une seule personne, de sorte que s'il s'attache à la gardienne, cela déplace son lien avec la mère et le père. En fait, c'est faux. On a observé dans plusieurs pays occidentaux, et Levine a fait la même observation au Nigeria, que quand les adultes s'adaptent au très jeune enfant, l'enfant s'attache à autant de personnes qu'il le peut. Il y a même des cas où l'enfant était très attaché à huit ou neuf personnes. Cela ne crée pas de compétition en lui. Il n'y a pas de déplacement ou de compétition. Plus il y a de personnes auxquelles l'enfant s'attache, plus il y a de diversité dans son répertoire de comportements avec les adultes, de sorte que cela enrichit l'enfant au lieu de l'appauvrir. Il est donc assez clair que ce mythe ne tient plus.

Le jeune enfant, ou même le bébé, est plus avisé qu'on ne le pensait il y a 10 ou 15 ans. *The little child is smarter than we thought*. L'enfant reconnaît rapidement ceux qui s'engagent à fond et à long terme avec lui, c'est-à-dire les parents, alors que les gardiens ne s'engagent que de 9 heures à 17 heures; c'est un engagement temporaire. Cela c'est clair pour l'enfant. Il sait qui sont les personnes qui sont engagées avec lui à long terme. Il fait rapidement les distinctions nécessaires.

Le second mythe qui me semble important et qui est plus récent est celui qui dit qu'il est important pour le jeune enfant de côtoyer régulièrement des jeunes enfants de son âge pour que son aptitude à entrer en relations avec ses pairs puisse se développer rapidement. Si cela est vrai, les mères qui ne veulent pas envoyer leurs enfants à la garderie, par principe ou par préférence, les privent de quelque chose d'important dans leur développement. Ce second mythe, qui est un peu l'inverse du premier, n'a pas été confirmé, non plus, dans la recherche.

[*Translation*]

People entertain myths or misconceptions regarding day care. I have briefly presented the two that I find the most widespread and whose effects vary according to social class and background.

The first myth, which is still very much alive in the minds of certain people, is that day care disrupts the mother-child relationship and therefore jeopardizes the mental health of the child, not necessarily from one day to the next, but in the long run. These children are expected to have a limited development and to stray from the straight and narrow path.

An analysis of the research done in this field reveals that this is just not true. In fact, studies were made of children enrolled in day care at four or five months of age. These children were there five days a week, seven hours a day, and therefore actually spent more time with the caregiver than with their parents. Nonetheless, they clearly prefer their parents, and their primary emotional attachment is to their mother and father.

This myth originated with the statement made by certain theoreticians that a child has the capacity to become attached to only one person. Therefore, if a child is attached to a care giver, he can no longer be attached to his mother and father. But this is not the case. Studies conducted in several western countries have shown—and I might add that Levine observed the same behaviour in Nigeria—that a young child will become attached to a good number of adults, in some cases as many as eight or nine. His affections for different people do not compete, nor is there any shifting of affections. When a child becomes attached to several people, he is enriched because he can choose from a wider range of behaviours. It therefore seems quite clear that this myth is nothing more than a myth.

Young children, and even babies, are a lot smarter than we gave them credit for being 10 or 15 years ago. A child very quickly distinguishes between the serious, long-term commitment his parents have made and the temporary, nine-to-five commitment of the caregiver. It is quite clear to him. He knows who has made a long-term commitment.

The second, more recent myth states that in order for a young child to develop social skills, it is important that he be in contact with children of his own age on a regular basis. If this is true, then mothers who do not send their children to day care centres, either out of principle or by choice, are depriving them of an experience essential to their development. Research has not confirmed the validity of this myth either, which, it should be noted, is the opposite of the first one.

[*Texte*]

Il est vrai que dans certaines études, on a constaté que les enfants à la garderie étaient plus précoces de quelques mois quand il s'agissait de s'adapter de façon relaxée à des enfants inconnus du même âge, mais ce n'est pas une avance qui est éternelle. Les enfants élevés à la maison rattrapent très vite ce petit retard, de sorte qu'à l'âge de 27 mois, tous les enfants sont au même niveau et de façon permanente. Il n'y a pas d'effet à long terme de cela.

Ces mythes-là ne sont pas venus par hasard, mais à cause des circonstances, selon que les mères étaient peu souvent au travail comme auparavant, ou qu'elles le sont plus souvent comme c'est le cas maintenant. C'est tout simplement une question de majorité ou de minorité.

Il faut que notre société reconnaisse que les deux options sont aussi bonnes l'une que l'autre et qu'elle les approuve de façon égale, de façon aussi entière l'une que l'autre, sans accorder la priorité à l'une ou à l'autre.

• 2125

Parlons maintenant du fonctionnement optimal de la garderie en fonction de la santé mentale. Condition féminine Canada a déjà publié un volume important. Nous appuyons le chapitre 6 où il y a une sorte de revue des critères importants d'une bonne garderie. La plupart de ces critères-là, d'ailleurs, sont très voisins l'un de l'autre dans les différentes provinces, par exemple pour le ratio adulte-enfants. Il y a très peu de variations entre les normes du Québec et celles de l'Ontario, etc. Il y en a quelques-unes, mais disons que tout le monde s'entend globalement sur ces choses-là.

Dans ce rapport de Condition féminine Canada, il y a un critère dont on parle un petit peu. Il s'agit de la stabilité au travail, du fait que les gardiennes restent longtemps, par exemple une année complète, et qu'il n'y ait pas de roulement. Cela a été mentionné, mais comme une sorte de critère secondaire. Nous avons l'impression que ce critère-là est primaire, c'est-à-dire important. C'est aussi important que le ratio adulte-enfants, surtout pour les enfants de moins de 3 ans. Si la gardienne change tous les trois mois, l'enfant devient confus, etc. Il faut donc que les conditions économiques soient adéquates pour que le personnel reste stable. Il faut donner des salaires suffisants et des conditions de travail suffisamment bonnes pour inciter les gardiens et les gardiennes à rester plus longtemps.

Il y a aussi l'aspect de la dynamique profonde de la garderie. À notre point de vue, la garderie devrait être considérée comme le prolongement de la famille et non comme une sorte d'institution étrangère ou parfois même rivale. Cette intégration des deux ne devrait pas seulement figurer sur l'organigramme des ministères. On devrait prendre des moyens précis et concrets pour que cette intégration se fasse tous les jours. En fin de compte, on aimerait que les gardiens et les parents deviennent réellement des amis, parce que c'est seulement à ce moment-là que l'enfant se sent en pleine sécurité. Les enfants observent beaucoup, ils regardent les adultes négocier et parler. Quand l'enfant voit qu'il y a entre eux une amitié, un accord de base, il se sent beaucoup mieux.

[*Traduction*]

Although certain studies have proven that children in day care had a few months headstart in their socializing skills, it was also found that children raised at home quickly caught up with them, and that by the time they were 27 months old, all children had developed the same permanent skills.

These myths did not appear out of thin air. They were brought about by changing situations: before, few mothers worked outside the home, whereas today a growing number of them do. It is simply a question of a majority exerting pressure on a minority.

Today's society must be brought to admit that both options are valid and must accept them on an equal footing, without giving one option more importance than the other.

I would now like to discuss the best way to run a day care centre with regards to the mental health of its wards. In the document published by Status of Women Canada, we agree with the content of chapter 6, which summarizes the criteria of quality day care centres. I must add that the criteria are quite similar from one province to the next. For example, the standards concerning caregiver children ratios are pretty much the same in Ontario, Québec and the other provinces. There are some differences, but generally speaking, they are the same.

In the Status of Wmen Canada report, work stability, or more precisely the fact that caregivers should remain in the same job for a prolonged period of time, let us say for a year, and that turnover should be kept at a minimum, seemed to have been mentioned almost only in passing. We feel that this is quite important, as important as the caregiver children ratio, especially for children under three years of age. If a child changes caregivers every three months, he can become, amongst other things, quite confused. Therefore, we believe salaries should be high enough to ensure low staff turnover. Working conditions should also be attractive enough to keep caregivers on staff for a longer period of time.

One must also take into account the dynamics of day care. As far as we are concerned, a day care centre should be an extension of the family, rather than a foreign and sometimes rival institution. The integration of the two should be more than an entry on a government department's flowchart. Concrete and well-defined steps should be taken so that this integration becomes everyday reality. Basically, what we are suggesting is that parents and caregivers become friends, because children feel much more secure under these circumstances. Children do not miss much, they watch adults act and talk. If they see that their parents and caregivers are friends, that they have a kind of basic understanding, they will feel much more comfortable with the arrangement.

[*Text*]

Il faudrait que les garderies soient ainsi aménagées que les parents et les gardiens puissent se rencontrer assez souvent, pour que les parents n'aient pas tout juste le temps de déposer un paquet rapidement et bonjour! Il faut que les parents prennent le temps de rester 5 ou 10 minutes pour aider l'enfant à faire la transition et pour échanger avec les gardiens et même avec les autres parents. Il est important de créer une sorte de famille étendue. C'est un peu le but qu'on devrait poursuivre.

Parlons enfin de l'effet d'une bonne garderie sur la santé mentale des parents. Si la santé mentale des parents s'améliore, cela a un effet positif sur la santé mentale de l'enfant. C'est une sorte de cercle bénéfique, si vous voulez.

Je vais illustrer ce point par une petite caricature qui a été publiée dans le *Medical Post* du 1er avril 1986. C'est une jeune femme qui est épuisée, qui est sur le divan et qui parle à son médecin. Elle dit: *Insanity is hereditary; you get it from your kids*. C'est une chose qu'on oublie souvent. De temps en temps, tous les parents sont fatigués. Pendant certaines périodes, l'enfant est en difficulté et il nous fatigue beaucoup. Parfois, cela devient grave, de sorte que les parents, eux aussi, ont besoin d'aide. La garderie peut leur apporter cette aide.

• 2130

Un aspect important pour la sécurité d'esprit des parents est de situer la garderie le plus près possible du lieu de travail pour les femmes et les hommes qui travaillent. L'idéal, ce serait que la garderie soit sur le lieu même de travail. Plusieurs hôpitaux ont déjà réalisé un tel projet, par exemple l'hôpital de Rivière-des-Prairies où cela existe depuis longtemps. Si la garderie est sur le lieu de travail, les parents peuvent y avoir accès très rapidement. Si l'enfant est en détresse, le parent peut venir rapidement. Il se sent beaucoup mieux quand il peut accourir lui-même. Naturellement, quand l'enfant est très, très petit, quand c'est un bébé, la mère peut alors l'allaiter. Cela lui évite d'avoir à pomper son lait ou d'arrêter l'allaitement parce que c'est impossible, ce qui arrive très souvent, malheureusement.

Il est donc important de favoriser l'établissement de garderies sur les lieux mêmes du travail. Nos gouvernements, fédéral, provinciaux et municipaux, devraient être les premiers à commencer, à donner l'exemple, à faire cela dans leurs propres ministères, et ensuite inciter les grandes compagnies à faire de même.

Comme on en a fait état dans *Newsweek* il y a deux ans, certaines grandes compagnies américaines commencent à se rendre compte du bien-fondé économique de cette option. Il est plus économique de fonder une garderie en milieu de travail et de l'entretenir que de perdre des femmes bien formées et de les remplacer. Au point de vue économique, je pense que c'est préférable.

Ce sont les trois points essentiels que je voulais vous exposer. Je vous remercie.

The Chairman: Thank you very much for your presentation. Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: Thank you very much, Madam Chairperson. And thank you very much for I would say a much needed look

[*Translation*]

Day care centres should be organized in such a way to allow parents and caregivers to meet on a regular basis, and to give parents enough time to do more than simply drop off their bundles and say a quick goodbye! Parents should stay an extra 5 or 10 minutes to give their child the time to make the transition and to give them a little time to chat with the caregivers and other parents. It is important to create a kind of extended family. This should be one of our goals.

Finally, I would like to talk about the effects of good day care on the mental health of parents. When a parent's mental health improves, it has a positive effect on the child's mental health. It is a kind of wholesome circle, if you will.

I would like to illustrate this with a cartoon from the April 1, 1986 edition of the *Medical Post*. An exhausted young women is lying on the couch in her doctor's office. The caption is: Insanity is hereditary; you get it from your kids. We often forget that every parent gets tired now and again. Children go through trying phases and tire their parents out. Sometimes, the situation becomes serious enough that the parents have to seek help. Day care can give them the help they need.

Having access to a day care centre near the workplace is an important contributing factor to a working parent's peace of mind. The ideal solution would be that the day care centre be located at the workplace itself. This has been done in several hospitals, like the Rivière-des-Prairies hospital, which has had a centre for a good number of years now. When the daycare is located at the workplace, parents have quick access to it. If a child is in distress, for instance, the parent can be on the spot at a moment's notice. A parent likes to know he can be there when needed. Also, in the case of an infant, the mother can continue to breast-feed. She does not have to choose between expressing her milk by hand and stopping completely, which is unfortunately too often the case.

Therefore, we feel it is important to encourage the establishment of workplace day care centres. The federal, provincial and municipal governments should set an example by establishing such centres in their own departments, and should then encourage big companies to do the same.

An article published in *Newsweek* two years ago explained that some big American companies had started to see the economic advantages of such centres. It is more financially sound to set up and maintain workplace day care centres than to replace well-trained women. From a financial point of view, it seems preferable.

Those were the three points I wanted to raise. Thank you.

La présidente: Je vous remercie de votre exposé. M. Nicholson.

M. Nicholson: Merci beaucoup, madame la présidente. Et merci beaucoup à vous aussi, messieurs, de nous avoir livré un point de vue dont nous avions grandement besoin. Vous avez

[*Texte*]

at this. You did come to grips with some of the controversies that we have heard.

At the top of page two in the English version you talk about myths. You indicate that most of the studies have not supported some of the predictions. And the studies that you are referring to there are the ones that say that day care breaks up the mother-child relationship. What do you think happened to those studies? Do you think they came in with a built-in bias, a built-in prejudice? When you had a look at it, did they not get a large enough sample? Why do you think they came to those conclusions?

Dr. Saucier: Which ones?

Mr. Nicholson: On page 1 you said that one myth is that day care breaks up the mother-child relationship.

Dr. Saucier: Yes.

Mr. Nicholson: But you said most of the studies have not supported these predictions. But the ones that have supported those predictions, what was wrong with their analysis that led them to what you believe is a wrong conclusion?

Dr. Saucier: This is because in research you have to have a lot of different studies in different environments to have a kind of consensus. Even if it is well run, only one is not sufficient. You need a lot of things, because sometimes even if it is well run, the personalities of the mothers are there. And all kinds of confounding factors could explain that in that particular point this happened like this. The result was like a confirmation of this kind of lessening of the relationship between mother and child. So that is why, you see, one area . . .

This is the Bleard study, which has been quoted very often; I think it was done in 1974. But before that and since then no other one has been done. So that is kind of an exception. And it is difficult to explain, but normally you cannot just deal with one to be sure that something happened.

Mr. Nicholson: It would be interesting to forward you the one that we heard out in I believe it was Alberta, and let you have a look at that.

• 2135

Ms Mitchell: The first one was in Newfoundland, I think, was it not? We have had about three psychiatrists who were completely dogmatic in their views—absolutely supported by research, was it not?

Mr. Nicholson: That is what they said.

Ms Mitchell: We were so intimidated that we did not even feel like challenging them.

Mr. Nicholson: I was just going to say they sounded so intelligent I did not want to take them on.

Ms Mitchell: Who can challenge a psychiatrist?

Mr. Nicholson: Another psychiatrist.

[*Traduction*]

mis un terme à bien des avis discutables que nous avons entendus.

Au début de votre document, vous parlez des mythes et vous dites que la plupart des études n'ont pas confirmé certaines des prédictions que l'on avait faites. Et ces études sont celles où l'on conclut que le fait de placer son enfant en garderie détruit les liens entre la mère et l'enfant. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné dans le cas de ces études? Croyez-vous que les chercheurs soient partis avec une idée déjà toute faite, une idée préconçue? Pourquoi ont-ils obtenu ces résultats? Est-ce parce que l'échantillon était trop petit?

M. Saucier: De quelles études parlez-vous?

M. Nicholson: Au début de votre document, vous dites que selon l'un des mythes, la garderie détruit le lien mère-enfant.

M. Saucier: Oui.

M. Nicholson: Mais vous avez dit que la plupart des études n'avaient pas confirmé ces hypothèses. Mais qu'est-ce qui n'a pas fonctionné dans le cas de celles qui les ont confirmées?

M. Saucier: En recherche, il faut mener de nombreuses études différentes et dans différents milieux pour arriver à des résultats concluants. Même si elle est bien faite, une seule étude ne suffit pas. Il faut beaucoup plus d'éléments que cela parce que parfois, même quand une étude est bien menée, les personnalités différentes des mères peuvent jouer. Et toutes sortes de facteurs complexes pourraient expliquer pourquoi on est arrivé à cette conclusion. Le résultat était en quelque sorte une confirmation d'un affaiblissement du lien entre la mère et l'enfant.

Cette conclusion vient de l'étude *Bleard*, réalisée je pense en 1974, et que l'on a très souvent citée. Mais c'est une étude unique dans le temps, une exception à la règle, si vous voulez. J'ai de la difficulté à l'expliquer, mais normalement, on ne peut se fier à une seule étude.

M. Nicholson: Ce serait intéressant d'avoir votre opinion sur ce que certains psychiatres nous ont dit. Je crois que c'était en Alberta.

Mme Mitchell: La première fois, c'était à Terre-Neuve, je pense, n'est-ce pas? Trois psychiatres aux idées très arrêtées et très dogmatiques sont venus nous rencontrer. Leurs dires s'appuyaient d'ailleurs sur des recherches, n'est-ce pas?

M. Nicholson: C'est ce qu'ils ont prétendu en tout cas.

Mme Mitchell: Nous nous sentions si petits devant eux que l'idée ne nous est même pas venue de remettre en question ce qu'ils avançaient.

M. Nicholson: Oui, j'allais justement dire qu'ils me sont apparus si intelligents que je n'ai pas osé m'attaquer à ce qu'ils disaient.

Mme Mitchell: Qui peut se permettre de remettre en question ce que dit un psychiatre?

M. Nicholson: Un autre psychiatre.

[*Text*]

Dr. Saucier: Sometimes you can have a clinical impression. Let us say you have a patient who is very, very distressed, and then he is going to the day care. So you say that is it. But you need a big sample and then a good counter-group. It is very complicated. There are very few because it is very difficult.

Many day care centres do not want to be studied. That is the first point. You have to convince those people first to enter and to be there for a long time. It is not just for one shot; you have to be there for months and months. So it is a real complication. That is why I say it is not easy to do it.

Dr. Geekie: Mr. Nicholson, perhaps it would help you to be able to transpose these from the psychiatric, emotional side to the physical. It helps me a little.

In the early years of the polio immunization program, the first clinical trials when the Salk vaccine was produced, the overall results of the study were very demonstrative of how much it reduced the incidence of polio across the country. But there was one area in Atlanta, Georgia, where in fact, as found out later, because of a very high infectivity rate and a very virulent organism, they had an increase of polio in one small geographic area over what they had had the previous year. If you were looking at only that one study, it would in essence prove to you, or suggest to you rather strongly at least, that polio in fact was increased by immunization with Salk vaccine. I do not know whether it helps you, sir, but it helps me.

Mr. Nicholson: Thank you very much.

La présidente: Madame Pépin.

Mme Pépin: Je vous remercie d'être venus. Je pense que la réputation du Dr Saucier et du Dr Plante n'est plus à faire, non plus que celle de l'hôpital Sainte-Justine. C'est un des meilleurs hôpitaux pour enfants. Surtout, il est situé dans le beau comté d'Outremont.

Je me demande comment il se fait qu'on ne vous ait pas parlé auparavant. En vous entendant, plusieurs d'entre nous se rendent compte qu'elles sont saines d'esprit. Pendant notre tournée, on s'est fait dire que les garderies étaient contre la famille au lieu d'en être le prolongement. On s'est fait dire également que si l'enfant n'est pas près de sa mère, il va souffrir et avoir des problèmes émotifs. En fait, tous les tabous sont sortis. Je suis donc très contente que vous soyez venus rétablir les faits.

Vous dites que lorsque les parents ont des difficultés, les enfants en ont. Je voudrais que vous me donniez un petit détail au sujet de cette question de l'instinct maternel. On nous dit toujours que personne ne peut remplacer la mère auprès de l'enfant. Avez-vous des commentaires à faire pour nous rassurer, pour nous dire que si on place nos enfants dans de bons services de garde, ils n'en souffriront pas trop au point de vue psychologique?

Il y a aussi le *bondage*. On nous a dit que le *bondage* ne pouvait pas s'effectuer si on plaçait les enfants en garderie.

[*Translation*]

M. Saucier: Il faut parfois se méfier des cas particuliers et des cas isolés. Prenons celui d'un enfant qui serait très, très perturbé, et supposons que cet enfant fréquenterait la garderie. On pourrait être tenté de conclure immédiatement que c'est là l'essence du problème. Mais il faut bien plus que cela pour qu'une étude soit valable. Il faut un échantillon important et un groupe pour corroborer les résultats obtenus. C'est très compliqué. Il ne se fait que très peu d'études parce que c'est très difficile.

Bien des garderies ne veulent pas faire l'objet d'études. Tout part de là. Il faut convaincre tous ceux qui y travaillent de s'engager et de participer pour une bonne période de temps. Une étude, c'est long, car ça peut durer des mois et des mois. C'est pourquoi je dis que ce n'est pas facile.

M. Geekie: Monsieur Nicholson, ce serait peut-être plus facile si nous transposions tout cela du plan psychiatrique et émotif au plan physique.

Au début du programme d'immunisation contre la polio, des premiers essais cliniques du vaccin Salk, les études ont été très éloquentes quant à la réduction de l'incidence de la maladie dans tout le pays. Mais dans un secteur d'Atlanta, en Georgie, à cause d'un très haut taux de contagion et d'un organisme particulièrement virulent, ce que l'on a découvert par après, l'incidence de la polio a augmenté par rapport à l'année précédente. En ne se fiant qu'à cette étude, on aurait pu conclure ou à tout le moins suggérer très fortement que l'immunisation à l'aide du vaccin Salk avait en fait fait augmenter l'incidence de la polio. Je ne sais pas si cela vous aide à comprendre, monsieur Nicholson, mais moi si.

M. Nicholson: Merci beaucoup.

The Chairman: Mrs. Pépin.

Mrs. Pépin: Thank you for coming. The reputations of Dr. Saucier and Dr. Plante are well established, as is that of Sainte-Justine's, one of the best children's hospitals there is-and which, I might add, is located in the wonderful riding of Outremont.

I wonder why we did not meet you before. Listening to you speak, quite a few of us women have come to the conclusion that we actually are sane. During our visits, we were told that instead of being an extension of the family, day care centres were actually working against it, that a child who is away from its mother will suffer and develop emotional problems. Actually, all the taboos were mentioned. And so, I am more than pleased that you set the facts straight.

You explained that the fact that a parent has problems can cause the child to have problems as well. I wonder if you could answer a question concerning the maternal instinct. We are constantly being told that no one can take the place of a mother. Do you have anything to say that will reassure us, that will let us know that when we enrol our kids in a good day care centre, their psyches will not be scarred?

We were also told that 'bonding' does not take place when a child is placed in a day care centre.

[*Texte*]

M. Saucier: En fait, au point de vue scientifique, l'instinct maternel n'existe pas. On a l'impression que, de façon globale, les femmes s'adaptent plus rapidement à leur bébé que le père. Cela, c'est une sorte d'observation. Pourquoi? Ce n'est pas parce qu'elles ont l'instinct maternel. C'est parce que les femmes, en général, sont plus motivées à décoder leur bébé rapidement, à le comprendre, à l'observer de façon très subtile, à voir pourquoi il pleure. Le bébé a peut-être cinq ou six façons de pleurer. Il a un pleur de faim, il a un pleur de douleur, etc. Les femmes apprennent vite à distinguer ces pleurs. Cependant, certains cas précis, qui sont rares malheureusement, ont été analysés, des cas de pères qui ont été pris avec des bébés de deux mois et qui ont appris aussi vite que les mères parce qu'ils étaient les seuls responsables. En général, les pères n'apprennent pas vite parce qu'ils disent toujours: C'est elle . . .

• 2140

Mme Pépin: . . . qui va s'en occuper.

M. Saucier: . . . qui est la première responsable. Moi, je suis un *spare*, je viens en deuxième. Donc, quand le père arrive le soir à la maison, il n'essaie pas de comprendre l'enfant quand il dit quelque chose ou qu'il pleure.

Mme Pépin: Il dit: Va voir ta mère.

M. Saucier: Il demande à la mère de traduire.

Mme Pépin: C'est cela.

M. Saucier: C'est une habitude, en fait. C'est une question de motivation, d'apprentissage et non pas d'instinct. Il s'agit d'être motivé pour le faire et quand les hommes sont motivés, cela marche.

Mme Pépin: Les pères de la jeune génération participent beaucoup plus.

Vous nous avez également parlé du mythe voulant que les enfants se développent plus rapidement quand ils sont en relations avec d'autres enfants. Vous nous dites qu'ils peuvent rester à la maison et que la période de rattrapage n'est pas longue.

On a visité des provinces où il n'y a pas de maternelles ni de services de garde. La première fois que les enfants quittent la maison, c'est pour entrer en première année, à l'âge de 7 ans. Pour plusieurs d'entre nous, c'était un handicap. Souvent, ces enfants-là sont dans des régions éloignées et n'ont pas accès à des services d'aussi bonne qualité que les enfants qui vivent dans les grands centres. Pour nous, c'était une grande préoccupation parce qu'on avait l'impression que ces enfants-là étaient handicapés jusqu'à un certain point.

Croyez-vous qu'on a raison ou plutôt qu'on traîne un autre mythe?

M. Saucier: Une étude a été faite par Philippe Valon, un auteur français. Il a tenu compte d'une recherche faite en Norvège sur des enfants de familles de paysans ou de pêcheurs très, très isolées. Quand l'enfant est seul avec ses parents, le problème, c'est qu'il n'a aucune vie privée. Il est deviné complètement par ses parents. Il n'a aucune possibilité de fermer la porte, il est comme transparent. C'est cela justement qui l'empêche d'avoir une sorte d'autonomie personnelle.

[*Traduction*]

Dr. Saucier: Actually, from the scientific standpoint, there is no such thing as maternal instinct. It is generally thought that mothers adapt to an infant more easily than fathers. Why does this happen? It is not because they have maternal instinct, but usually because the mother has a vested interest in deciphering her baby's behaviour, in understanding why it cries through careful observation. An infant can cry in five or six different ways depending on whether it is hungry, or hurt, or whatever. Women quickly learn to tell the difference. However, certain specific cases have been documented-unfortunately they are few and far between, cases in which fathers were left on their own to care for very young infants. These fathers learned just as quickly as mothers do because they had no other choice. Usually, fathers don't learn quickly because they figure . . .

Mrs. Pépin: . . . it is the mother's job.

Dr. Daucier: . . . that it is the mother's responsibility. They consider themselves to be. spares. And so, when the father comes home at night, he makes no attempt to understand what his child is trying to say or why he is crying.

Mrs. Pépin: He says: 'Go see your mother'.

Dr. Saucier: He asks the mother to translate.

Mrs. Pépin: Quite true.

Dr. Saucier: It becomes a habit. It is all a question of motivation or learning rather than instinct. You have to be motivated in order to understand and once men are motivated, everything goes well.

Mrs. Pépin: Today's young fathers participate quite a bit more in child-rearing.

You also spoke about the myth that children develop more rapidly when given the opportunity to be with their peers on a regular basis. You explained that children who are at home quickly catch up to them.

Some of the provinces we visited had neither kindergartens nor day care centres. A child's first experience outside the home was in grade one, at the age of 7. Several of us considered this to be a disadvantage. In most cases, these children lived in remote areas and did not have access to the same good quality centres as did those living in big cities. This caused us a great deal of concern because we felt these kids were at a disadvantage in a way.

Do you think we are right or are we simply drawing on another myth?

Dr. Saucier: Phillippe Valon, a French author, wrote on the subject, taking into account research done in Norway on children from farming and fishing families located in very remote areas. He observed that when a child is alone with his parents, he has absolutely no privacy. They know his every move and there is no door he can close on them. The child becomes almost transparent and does not develop a kind of

[*Text*]

Aussi, s'il n'y a aucun autre enfant dans le voisinage, c'est un handicap.

Mais au Canada, dans la plupart des endroits, ne pas aller à la garderie ne signifie pas ne pas voir d'autres enfants. Il y a des possibilités. Si nous, on peut sensibiliser les mères à ces besoins fondamentaux, les mères vont s'organiser pour que les enfants jouent ensemble, etc. La plupart du temps, elles le savent. C'est sûr qu'il y a un besoin de contacts avec d'autres familles et d'autres enfants. On ne parle pas souvent du fait que dans les garderies, il y a un désavantage, à savoir qu'on met les enfants par groupes d'âge. Ils n'ont aucun contact entre les plus vieux ou les plus jeunes. Ce n'est pas correct, parce que dans une famille normale, vous avez des contacts avec le plus vieux, le moyen, et entre filles et garçons. C'est un mélange enrichissant. Si vous êtes toujours avec le même groupe, avec des enfants du même âge, il y a un manque. C'est beau, il y a beaucoup d'enfants, mais il y a un manque de diversité. Nous croyons que dans une garderie, il devrait y avoir des périodes où les enfants sont en contact avec des enfants d'âges différents, pour qu'il y ait un peu plus de diversité.

Mme Pépin: Vous dites que les compagnies qui offrent des services de garde sur le lieu de l'emploi constatent que l'absentéisme baisse, et je suis d'accord avec vous.

On a eu un exposé sur l'allaitement maternel. On sait tous que l'allaitement maternel est préférable. On nous disait que la plupart des mères qui travaillaient à l'extérieur cessaient d'allaiter leur enfant après quelques mois. J'ai demandé à cette personne-là si elle avait des statistiques pour me prouver que plus de mères demeurant à la maison poursuivaient l'allaitement maternel. Elle m'a dit qu'elle n'en avait pas et je n'en connais pas non plus.

M. Saucier: C'est probable, mais je n'ai pas de données là-dessus.

Mme Pépin: Merci beaucoup.

• 2145

Ms Mitchell: I could not help but remember some of the comments we heard, particularly from I guess it was the mothers, who said the mother was the only one who could look after the child. One of the comments was that women are better to do it because they are more long-suffering, and they have smoother skins and they smell better. That sounds scientific, does it not?

Dr. Saucier: Sexist.

Ms Mitchell: I think the other research we have heard referred to quite frequently—and from a mental health point of view, I am sure you are very aware of it—was the research that has been done on children from disadvantaged backgrounds who were in "headstart" programs. I assume this was four- and five-year-old experience, where they followed them, I guess, through the school to the teenage level and found that those who had the pre-school experience made much better adjustment in school. There were fewer school drop-outs, fewer teenage pregnancies, and a much healthier kind of adolescent as a result.

[*Translation*]

personal independence. Furthermore, the child is also at a disadvantage if there are no other kids in the neighbourhood.

But in most areas in Canada, the fact that a child does not attend a day care centre does not automatically mean that he never sees other kids. Other options are available. If mothers are made aware of this basic need, they will create opportunities for children to get together and play. But most of the time, they already know this. It goes without saying that contacts with other families and children are a must. One of the cons of day care centres, which is seldom discussed, is that children are placed in age groups and have no contact with kids outside their group. This, we feel, is not right. After all, in a normal family, you interact with people of different ages and different sexes and the experience is very enriching. If a child is always with the same kids, from the same age group, something is lacking. There is not enough variety. We believe that day care centres should set aside certain periods in order to give kids of all ages the opportunity to play together.

Mrs. Pépin: You stated that those companies that have established day care centres have noticed that their rate of absenteeism has dropped. I agree with you.

We heard a brief on breast-feeding. It is a well known fact that breast-feeding is best for a child. We were told that most mothers who worked outside the home stopped breast-feeding after a few months. I asked that person if she had any numbers to corroborate her contention that mothers who stayed at home had more of a tendency to continue breast-feeding. She said she did not and I do not know of any either.

Dr. Saucier: It is more than likely true, but I do not have any statistics either.

Mrs. Pépin: Thank you very much.

Mme Mitchell: Je n'ai pas pu m'empêcher de songer à certaines des observations qui nous ont été faites, surtout par des mères qui nous ont dit que la mère était la seule à pouvoir s'occuper de l'enfant. Quelqu'un a fait remarquer que les femmes sont mieux à même de s'occuper des enfants car elles ont beaucoup plus de patience, leur peau est plus douce et leur odeur est plus agréable. Cela fait assez scientifique, non?

M. Saucier: Sexiste, plutôt!

Mme Mitchell: Je pense que les autres travaux dont on nous a parlé assez fréquemment—je suis certaine que vous en avez eu connaissance puisque cela touche au problème de la santé mentale—étaient les travaux effectués sur les enfants défavorisés inscrits à des programmes de rattrapage. Je pense me souvenir que cette expérience remonte à quatre ou cinq ans et où l'on a suivi les enfants pendant toute leur scolarité et jusqu'à l'adolescence. L'on a découvert que ceux qui avaient été dans des garderies pré-scolaires s'adaptaient beaucoup mieux à l'école. Ils étaient plus rares à abandonner l'école, plus

[*Texte*]

Dr. Saucier: Yes. In the very poor groups this is true, day care can have a kind of cognitive stimulation—higher stimulation—and then prepare the child better for school.

Ms Mitchell: Of course, even the better nutrition helps their brain development and so on, does it not?

Dr. Saucier: That is right.

Ms Mitchell: As well as their physical co-ordination.

I just wanted to draw a further comment from your stress on the importance of child care programs as an extension of the family. I agree very much with that. It seems to me that is another argument for the government's really giving fairly strong support to the non-profit sector, where there is not only more involvement of parents in decision-making and control of the centre but in the daily life of the centre, so there is more interaction.

Dr. Saucier: That is right.

Ms Mitchell: I would think it is less likely to happen in profit-making day care, where the "fringe benefits" are more restricted.

Dr. Saucier: Yes.

Ms Mitchell: We had witnesses yesterday here from one of the very large commercial child care centres that are developing as chains. We had a huge book with all the references in it. They had beautiful pictures of the physical lay-out and all the swimming pools and the attractive facilities and so on. But if you looked closer into the program, it was all very regimented. It was very large, to start with—about 100 children in a big centre. They were all very regimented. There were themes for each month as to what the children should do. There are even little report cards on what their achievement should be at age three. So I wondered about some of the quality, from a child development point of view, at that level.

Dr. Saucier: That is right. I always say to my medical students beware of the day care centres that do not let you in at any time. With some you have to have an appointment to get in, this type of thing. Something is wrong there. There is no real access. So you are right. You have to be careful.

For one thing, it is just too big. What is the upper limit? Is it 60 or something like that? I do not know. There must be some studies on numbers—

Ms Mitchell: It is far too institutionalized.

Dr. Saucier: Otherwise it becomes, as I say, a factory.

Ms Mitchell: Sure.

Dr. Saucier: So that is the real problem. Another point, at least in Quebec—I do not know about elsewhere—because of

[*Traduction*]

rares à tomber enceintes pendant l'adolescence et, d'une manière générale, beaucoup plus sains.

M. Saucier: Oui. Chez les gens très pauvres, cela est vrai car les garderies peuvent stimuler les mécanismes d'acquisition des connaissances—c'est-à-dire une stimulation d'ordre élevé—qui prépare mieux l'enfant à l'école.

Mme Mitchell: Bien sûr, même une bonne alimentation contribue au développement du cerveau n'est-ce-pas?

M. Saucier: C'est exact.

Mme Mitchell: Ainsi qu'à la coordination physique.

Je voulais simplement vous poser une autre question à l'égard de l'importance que vous attachez aux programmes de garde d'enfants en tant que prolongement de la famille. Je suis tout à fait d'accord avec cela. Il me semble que cela constitue un argument supplémentaire pour l'adoption, par le gouvernement, de mesures favorisant nettement le secteur à but non lucratif, où non seulement les parents participent plus aux décisions et au fonctionnement de la garderie mais où, dans le cadre des activités quotidiennes de la garderie, on constate une plus grande interaction.

M. Saucier: Effectivement.

Mme Mitchell: Je pense que cela se passe moins fréquemment dans les garderies à but lucratif et ou les «avantages sociaux» sont plus limités.

M. Saucier: Effectivement.

Mme Mitchell: Nous avons entendu hier les représentants de grandes garderies commerciales qui sont en train de mettre sur pied un système de succursales. On nous a présenté un gros livre contenant des tas de citations. Il y avait de belles photos sur les locaux et sur les piscines et les beaux immeubles et ainsi de suite. Mais si vous examiniez plus à fond le programme, vous trouveriez beaucoup d'embrigadement. D'abord, les groupes sont très large—à peu près 100 enfants dans une grande garderie. Et les enfants sont enrégimentés. Il y a un thème pour chaque mois afin d'orienter l'activité des enfants. Il y a même des petits carnets de notes où on inscrit les résultats attendus à l'âge de trois ans. Je me suis donc posée des questions sur la qualité du développement des enfants confiés à de tels centres.

M. Saucier: C'est exact. Je dis toujours à mes étudiants en médecine de se méfier des garderies qui ne vous permettent pas de venir à l'heure que vous voulez. Dans certaines garderies, il faut avoir un rendez-vous pour entrer et ainsi de suite. Il y a quelque chose qui ne va pas là-dedans. Il y a un manque d'accès. Vous avez donc raison, il faut faire attention.

D'abord, quel est le nombre maximum? Est-ce 60 ou quelque chose comme cela? Je ne sais pas. Il doit bien exister des travaux portant sur les chiffres . . .

Mme Mitchell: C'est beaucoup trop impersonnel.

M. Saucier: Oui, car ça devient alors une usine.

Mme Mitchell: Bien évidemment.

M. Saucier: Voilà où est le problème. Un autre aspect de la question, du moins au Québec—je ne sais pas ce qu'il en est

[*Text*]

the lower birth rate, lower natality, now there are fewer and fewer children. So now you have schools that become empty—empty and emptier. Also, teachers have no jobs. So the new trend is to have a day care centre in schools run by teachers. And this I am afraid of, because teachers who have been trained as teachers have a tendency to stop teaching at age four. And this is not day care; this is not creativity.

Ms Mitchell: It is a school.

Dr. Saucier: It is just regimentation—another kind, if you want. So this is another danger. This is economic pressure. They have to employ those teachers. But you have to recycle them completely.

The Chairman: Dr. Saucier, on page 4 of your brief you mention the permanence of personnel in child care arrangements, especially with the younger ones. Where the ratios are set of one care-giver to five children, would you also recommend that be the same five children with the same care-giver and not necessarily saying that if a centre has 40 children as long as they have 8 care-givers that is all right? It should be groups?

• 2150

Dr. Saucier: Yes, you are right. For the children under three, yes. That is a must so there is a permanency that is always the same—as much as possible, because she has to go to the cafeteria at some point. But as much as possible to have the same person. But some people were afraid of that, because if it is always the same, she will be the mother. This is not true. You do not have to be afraid of that. This permanency, this same person being there all the time, is much more important if there has been some kind of disruption in the family of that child, either by death so the parent is dead or by divorce, because then the child has been confronted very early by this non-permanency of adults. So if you have the same thing at the day care then this is terrible. So you need that more in that case.

The Chairman: We are finding a real lack of the male role within the child care field. Do you feel it is important with the number of single parents we have nowadays that there be more encouragement of males within the day care centres or the child care centres?

Dr. Saucier: Yes. In Ste-Justine's a few years ago there were two male care-givers and I thought it was very good, but now they have disappeared. It is very difficult. But again for the diversity of this repertoire of behaviours between child and adults it is much better, yes, and I will encourage that as much as I can.

[*Translation*]

ailleurs—c'est qu'à cause d'une baisse du taux de natalité, il y a de moins en moins d'enfants. Vous avez donc maintenant des écoles qui se vident, qui deviennent de plus en plus vides. Et vous avez également des enseignants qui n'ont pas d'emploi. La nouvelle tendance serait donc d'organiser des garderies dans les écoles et de les confier aux enseignants. Cela m'inspire des craintes car les enseignants ont été formés en tant qu'enseignants et ont tendance à commencer leur enseignement dès que les enfants atteignent l'âge de quatre ans. Or, cela ne constitue pas une garde d'enfants; cela ne fait rien pour la créativité.

Mme Mitchell: C'est une école.

M. Saucier: C'est simplement un autre type d'embrigadement, si vous voulez. Il existe également un autre danger et ce sont les pressions d'ordre économique car il faut bien employer ces enseignants. Il faudrait leur assurer un recyclage complet.

La présidente: Monsieur Saucier, à la page 4 de votre exposé, vous soulevez la question de la continuité des soins ou de la permanence du personnel et surtout du personnel qui s'occupe des enfants les plus jeunes. Dans les garderies où le rapport est d'une éducatrice pour cinq enfants, recommanderiez-vous aussi que ces cinq enfants soient toujours avec la même éducatrice et de ne pas se contenter bêtement de diviser le nombre d'enfants par cinq pour établir le nombre d'éducateurs et d'éducatrices requis? Il serait préférable que ce soit des groupes, ne croyez-vous pas?

M. Saucier: Oui, c'est juste, et particulièrement pour les enfants de moins de trois ans. Il est essentiel que l'enfant puisse s'identifier à une éducatrice en permanence—en tout cas autant que possible—parce qu'il faut évidemment qu'elle aille à la cafétéria une fois de temps en temps. Mais il serait préférable que l'enfant soit toujours avec la même personne autant que possible. Mais cela suscite des craintes chez certaines, sous prétexte que si l'enfant est toujours avec la même éducatrice, il aura tôt fait de la prendre pour sa mère. Mais ce n'est pas vrai. On n'a rien à craindre de ce côté-là. Et cette personne est d'autant plus importante si l'enfant a vécu des bouleversements quelconques dans sa famille, si l'un de ses parents est décédé ou si ses parents ont divorcé, parce que l'enfant se heurte ainsi très tôt à la non-permanence des adultes. Si ces bouleversements se perpétuent à la garderie, alors là, c'est tragique pour lui. L'identification à une seule éducatrice est encore plus importante dans un tel cas.

La présidente: Nous avons constaté qu'il y avait très peu d'hommes dans le domaine de la garde des enfants pour représenter le rôle masculin auprès des enfants. Compte tenu du nombre de familles monoparentales que nous avons aujourd'hui, croyez-vous qu'il soit important d'encourager davantage les hommes à s'orienter vers la carrière d'éducateur.

M. Saucier: Oui. A Sainte-Justine, il y a quelques années, nous avions justement deux éducateurs, et je croyais que c'était très bon pour les enfants. Malheureusement, il nous ont quitté. C'est très difficile. Mais à nouveau, compte tenu de toute la gamme de comportements qui existent entre l'enfant et les adultes, je dirais qu'il serait beaucoup mieux qu'il y ait plus

[*Texte*]

The Chairman: Although we talk about child care centres here, would the same rules apply to the home care where a care-giver has three or four children in their home as what you have made . . . the same conclusions as in a care centre?

Dr. Saucier: Yes. This is much more difficult to supervise by the agencies, but yes, I think we have to . . .

The Chairman: One short one, Mrs. Pépin.

Mme Pépin: On nous a dit également que quand on plaçait des enfants de milieu défavorisé dans une garderie où le personnel était adéquat, etc., cela les aidait. Cependant, si on les place dans une garderie où le personnel n'est pas formé, ils en sont handicapés et sont en retard comparativement aux enfants qui sont dans un système mieux organisé. Que pensez-vous de cela?

M. Saucier: Oui, je pense qu'une garderie bien organisée, où le personnel est bien formé, est bien meilleure pour l'enfant.

Mme Pépin: Surtout s'il vient d'une famille à faible revenu et si ses parents ont très peu d'instruction.

M. Saucier: C'est cela. Cela peut compenser un peu. Plusieurs études de *Headstart* ont démontré que les résultats à long terme sont bien meilleurs quand la famille est engagée dans le processus. Quand la mère est invitée à la garderie, par exemple, elle apprend à stimuler son enfant. Il y a là une sorte d'entraînement qui peut continuer à la maison. C'est important, parce que quand le travail de la garderie ne se poursuit pas à la maison, l'effet à long terme est beaucoup moins grand. C'est le principe de la continuité entre famille et la garderie.

Mme Pépin: Un complément.

M. Saucier: À ce moment-là, la mère, en plus d'être affectivement amie, est stimulée intellectuellement.

Mme Pépin: Merci beaucoup.

The Chairman: Doctors, thank you very much for sharing your expertise with us this evening. It is a very important part of our brief and I thank you for being with us tonight.

Dr. Geekie: May I make two very brief comments? First, on behalf of the profession generally I express our congratulations and pleasure at seeing the no-smoking signs so prominently displayed in this room. Second, I repeat that the Canadian Paediatric Association will be making their submission to you in writing. I am sure that once you have seen the preliminary, you will find it equally interesting and valuable. If we can be of any assistance in terms of those specific questions, please have the staff get in touch with us here in town.

• 2155

The Chairman: We will do that, and thank you very much. We will now hear from Women for the Survival of Agriculture

[*Traduction*]

d'hommes, oui, et je les encouragerai en ce sens du mieux que je pourrai.

La présidente: Même si nous parlons surtout ici des garderies, les mêmes règles s'appliqueraient-elles à la garde en milieu familial? Faudrait-il que les gardiennes se limitent à trois ou quatre enfants comme dans le cas des garderies?

M. Saucier: Oui. Ce serait beaucoup plus difficile à contrôler, mais oui, je crois que ce serait bon.

La présidente: Allez-y, madame Pépin, mais soyez brève, je vous prie.

Mrs. Pépin: We were also told that when children from underprivileged environments were placed in a day care centre with adequately trained staff, their situation improved. On the other hand, when attending a centre whose staff was not trained, such children are at a disadvantage and do not develop as rapidly as those in a well organized system. What is your opinion on the matter?

Dr. Saucier: Yes, I think that a well-organized centre with well-trained staff is much better for a child.

Mrs. Pépin: Especially when he comes from a lower-income family, and when his parents are not well educated.

Dr. Saucier: Exactly. It can indeed help. Several of the Head Start studies have proven that the long-term effects are much better when the family is involved in the process. For example, when a mother is invited to the centre, she learns how to stimulate her child and can pursue the exercise at home. This is important because the long-term effect is greater when the work done at the centre is complemented at home. It is a question of continuity between what is done at home and at the centre.

Mrs. Pépin: It has a complementary effect.

Dr. Saucier: And not only does it strengthen the bonds between the mother and child, but it also acts as an intellectual stimulus for the mother.

Mrs. Pépin: Thank you very much.

La présidente: Messieurs, je vous remercie énormément de nous avoir permis de profiter de vos connaissances ce soir. Votre contribution nous sera sans doute fort utile. Merci encore.

M. Geekie: Si je puis me permettre deux petits commentaires? Premièrement, je constate avec grand plaisir que l'on ne peut pas tellement manquer les écriteaux qui défendent de fumer dans cette pièce et, au nom de tous les membres de la profession, je vous en félicite. Deuxièmement, je vous rappelle que vous recevrez d'ici peu le mémoire de l'Association des pédiâtres du Canada. Je suis certain que lorsque vous aurez lu la version préliminaire, vous vous apercevrez qu'elle est également fort intéressante. Si vous pensez que nous pourrions vous être utile pour ce qui est de ces questions précises, n'hésitez pas à entrer en communication avec nous.

La présidente: Nous n'y manquerons pas et je vous remercie. Nous allons maintenant entendre Mary Lou Jackson qui

[*Text*]

and Mary Lou Jackson. Mary Lou, I know it is always hard to be last, but being a women from an aricultural background, I know farm women are always used to working late at night, so I am sure it will not bother you.

Ms Mary Lou Jackson (Women for the Survival of Agriculture): Actually, I found the last group very interesting and it is a pleasure to be here tonight.

I have to tell you I have been stewing over this for four months and it seems like forever. If I seem brief, please make me go back and clarify things, because I have been over it so many times now and it seems quite clear to me. If I do not make myself clear, you will just have to stop me.

Any farm women I have talked to need day care or child care on a seasonal basis and they usually need it in the summer-time. Unless they are working off the farm, they do not need year-round day care or child care.

Today is not a particularly good example, but when you do have favourable weather, you have to go with it. If that means an 18-hour day, it certainly does. I started to feel like a single parent this spring. My husband would plow until 9 p.m., which meant the boys and I did the chores, I fed them supper, I got them into bed and my husband came home to have his supper at 9 p.m. That is what happens for us, because we are young, fairly new farmers, and they are not kidding when they say make hay while the sun shines.

What I would like to point out is that farming is a pretty hazardous business. Between the years of 1975-84, 84 children were killed on Ontario farms. Approximately 34 of those accidents were tractor-related, 8 of the children suffocated in grain bins, and 4 more had structures collapse on them. Most of those kids were three years of age. It is frightening that kids who are not even in school yet are being killed on Ontario farms.

Our kids are not the only ones in trouble. Between the years of 1979-82, suicide was the leading cause of death on Ontario farms after natural causes; 95 of 273 fatalities were considered to be suicide. That is a really frightening statistic.

Mr. Nicholson: What was the age group of these people?

Ms Jackson: I do not know, because the study I read did not identify the age group.

Mr. Nicholson: Are these children, adolescents, or parents?

Ms Jackson: I believe those were farmers themselves and not children.

It is a curious thing, particularly for young farmers. When their families are young and they are carrying the highest debt

[*Translation*]

représente *Women for the Survival of Agriculture*. Mary Lou, je sais qu'il est toujours difficile d'être la dernière à parler, mais vous êtes une femme de la campagne, et je sais que vous avez l'habitude de travailler tard le soir, c'est pourquoi cela ne vous dérangera sûrement pas beaucoup.

Mme Mary Lou Jackson (*Women for the Survival of Agriculture*): En fait, la présentation du dernier groupe m'a fort intéressée et j'ai beaucoup aimé être ici ce soir.

Je dois vous dire que je m'occupe de cette question depuis quatre mois, ce qui m'a semblé très long. Si mes remarques vous paraissent trop condensées, n'hésitez pas à me demander des éclaircissements; en effet, cela fait longtemps que je réfléchis à ces choses et elles me paraissent très claires. Si je ne m'exprime pas clairement, vous n'aurez qu'à m'arrêter.

Toutes les femmes d'agriculteurs à qui j'ai parlé ont besoin de services de garde d'enfants sur une base saisonnière et principalement en été. Elles n'ont pas besoin de services de garde toute l'année, à moins qu'elle ne travaillent à l'extérieur.

Le temps qu'il fait aujourd'hui n'est pas un très bon exemple, mais lorsqu'il fait beau, il faut en profiter. Si cela veut dire une journée de 18 heures, il faut le faire. J'ai commencé à me sentir comme un parent célibataire ce printemps. Mon mari labourait jusqu'à 9 heures du soir, ce qui voulait dire que les garçons et moi nous occupions des différentes tâches, je leur donnais leur dîner, les mettais au lit et lorsque mon mari rentrait, je lui préparais son dîner à 9 heures du soir. Voilà notre situation, parce que nous sommes des agriculteurs jeunes assez nouveaux dans le métier, et je me suis aperçue qu'il faut faire les foins quand il fait beau, comme on dit.

Je voudrais faire remarquer que l'agriculture est une activité assez dangereuse. Entre 1975 et 1984, 84 enfants ont été tués sur des fermes ontariennes. Trente-quatre de ces accidents environ sont survenus à cause d'un tracteur, huit enfants ont été étouffés dans des silos à grains et quatre autres sont morts des suites de la chute de bâtiments. La plupart de ces enfants avaient trois ans. Il est épouvantable de penser que des enfants qui n'ont pas encore l'âge d'aller à l'école se font tuer sur les fermes de l'Ontario.

Nos enfants ne sont pas les seuls à avoir des problèmes. Entre 1979 et 1982, la principale cause de décès sur les fermes de l'Ontario était le suicide, si l'on ne tient pas compte des causes naturelles; 95 des 273 décès ont été classés comme suicides. Cette statistique est particulièrement impressionnante.

M. Nicholson: À quelle catégorie d'âge appartenaient ces personnes?

Mme Jackson: Je ne sais pas, parce que l'étude ne mentionnait pas la catégorie d'âge.

Mme Nicholson: S'agissait-il d'enfants, d'adolescents ou de parents?

Mme Jackson: Je pense qu'il s'agissait des agriculteurs et non de leurs enfants.

C'est une chose curieuse, en particulier pour les agriculteurs qui débutent. C'est lorsque leurs familles sont jeunes qu'ils

[*Texte*]

load, they are also the most efficient or the most productive. In their younger years, they are most productive anyway, but that is also when the farm itself is most productive. The bottom line has to be black, and you can only carry on in the red for so long. I think the reflection you see is the reflection of stress on Ontario farms and high interest rates. In those years, it was really a tough go for a lot of farmers.

• 2200

One of my fears, and something I am concerned about, is that rural families simply feel that child care of any sort is not within their grasp—that a system cannot be worked out to help them out, that we cannot do something to make the kids safer and to take stress off the parents. In times gone by—and I have talked to other people who have been in similar situations—I have worried that perhaps my kids were playing along the edge of the field or . . . I milk cows in the morning when my kids are asleep in the house. There are plenty of kids who come home, get off the school bus and go into an empty home.

It is one thing to work with heavy equipment and have to be careful but know your kids are safe; it is another thing to have to work that equipment, keep an eye on the children and keep an eye on what you are doing, making sure you do not hit fence posts and things of this nature.

I think my concern is that a lot of rural families simply think there is no system available for them and we cannot do something for them. The farmers I have talked to really prefer to have someone come into their homes and look after their kids, probably because of the hours. When you work an 18-hour day . . . Or in the fall when the combiners show up at 2 a.m., you have to be ready to go. I mean, they are going to combine it and you have to get it unloaded.

You have to go with the weather, and if the dew does not fall until 8.30 p.m. or 9 p.m., you bale hay until 8.30 p.m. or 9 p.m. You then have that hay to unload. If you do not want to unload it that night, you unload it the next morning. If you do not have the income to hire help, but you have to be productive, you have to be efficient—and this means doing it as cheaply as possible—you have to get the crops off at peak efficiency, when it is at its best. You cannot always ignore the bottom line or you are out of business. This is the way it is for a lot of young farmers.

One of my concerns is that when people talk about child care they tend to talk about day care, and people tend to get hooked on day care centres. For many rural people, it is simply not feasible to drive to a day care centre. For instance, I will use a personal example. The closest day care centre to me is a minimum half an hour's drive away, and I simply cannot afford the fees. You cannot afford the time; you cannot afford the money. And on a rainy day you do not want to take the

[*Traduction*]

sont le plus endettés et qu'ils sont le plus efficaces ou le plus productifs dans leur entreprise. De toute façon, c'est dans leurs jeunes années qu'ils sont le plus productifs et c'est aussi le moment où l'entreprise agricole est elle-même la plus productive. On essaye de tenir le coup financièrement parce qu'on ne peut pas demeurer indéfiniment à découvert. Je pense que cela reflète les tensions qui existent dans les entreprises agricoles ontariennes ainsi que les taux d'intérêt élevés. Ces dernières années ont été particulièrement dures pour la plupart des agriculteurs.

Je crains que les familles rurales pensent tout simplement que les services de garde d'enfants ne leur sont pas accessibles—qu'il est impossible de mettre sur pied un système qui pourrait les aider et qui protégerait les enfants et diminuerait les tensions que subissent les parents. Il y a plusieurs années de cela—et j'ai parlé à d'autres qui s'étaient trouvés dans des situations semblables—je m'inquiétais à la pensée que mes enfants étaient en train de jouer à l'autre bout d'un champ ou . . . Je trais les vaches le matin pendant que mes enfants dorment à la maison. Il y a beaucoup d'enfants qui retournent chez eux, descendent de l'autobus et entrent dans une maison vide.

C'est une chose que de travailler sur des grosses machines et de faire attention tout en sachant que vos enfants sont en sécurité; c'en est une autre que de travailler sur ces machines, surveiller les enfants, surveiller ce que vous faites pour éviter de heurter les barrières et les choses de ce genre.

Ma principale préoccupation est que la plupart des familles rurales pensent qu'elles ne peuvent avoir accès à aucun service de garderies et que nous ne pouvons rien faire pour elles. Les agriculteurs à qui j'ai parlé préféreraient plutôt qu'une personne vienne chez eux s'occuper de leurs enfants, probablement à cause de leurs heures de travail. Quand vous travaillez 18 heures par our . . . ou en automne lorsque la moissonneuse arrive à 2 heures du matin, il faut être prêt à y aller. Je veux dire, ils vont faire la moisson et il faut décharger les sacs.

Il faut suivre le temps et si la rosée ne tombe pas avant 8h30 ou 9 heures du soir, il faut mettre le foin en botte jusqu'à 8h30 ou 9 heures. Il faut ensuite décharger le foin. Si vous ne voulez pas le faire ce soir-là, il faut le faire le lendemain matin. Si vous n'avez pas les moyens de payer quelqu'un, il vous faut tout de même être productif et efficace—et cela veut dire qu'il faut faire tout cela de la façon la moins onéreuse possible—il faut faire les moissons au meilleur moment, lorsque cela est le plus rentable. Il est impossible de ne pas tenir compte du seuil de rentabilité, sinon on risqu ede faire faillite. C'est le lot de la plupart des jeunes agriculteurs.

Je crains également que lorsque les gens parlent de garde d'enfants, ils ont tendance à parler de garderies et les gens semblent penser uniquement au système de garderies. Pour la plupart des personnes qui vivent à la campagne, il est impossible de conduire les enfants à une garderie. Je vais prendre un exemple que je connais bien. La garderie la plus proche de chez moi se trouve à au moins une demi-heure de voiture, et je ne suis pas en mesure de payer les frais de garderie. On n'a ni

[*Text*]

kids into the centre, because you have a lot of things to do in the house. You would like to spend the day with them. On the farm, everybody tends to take a rainy day as a day off. It is hard to get mobile on those kinds of days.

It is easier for me to get someone to come in and milk the cows than it is to get somebody to come in and babysit. In Ontario, we have Canada farm labour pools. I simply telephone them and they track somebody down for me; someone comes, I tell him how I want my cows milked, what other chores I expect to be done, and I can hire that person for an indefinite period—for months, for weeks, for simply an evening milking. This gives us a chance to get away.

I simply do not see why we cannot establish a similar sort of thing for child care. I am not sure what the costs would be, simply because I do not have the research facilities or the ability to do it myself, but I think we could certainly evolve something that would work along those lines.

Right now in Ontario—this is embarrassing and I hate to confess it to you—for our two youngest children, I have just lined up what is called private home day care. I have a neighbour who is going to look after our two youngest until the two older ones are out of school, and she has some background in child care education, which is a big plus. I would be fairly confident with someone willing to do the job with some supervision. I am also very fortunate in that a lot of it is going to be subsidized. I did not know about this until March. This is really embarrassing. Here is something within my grasp in Stormont, Dundas, and Glengarry counties, and I did not know about it until March, and I would like to think I am up on things. Not only that, we were the first farm family to apply. So that is why I am concerned that rural families do not think it is within their grasp.

• 2205

I think too—this maybe is going to sound a little silly—for a lot of farmers, particularly in the springtime, when you get that feeling, when there is that special smell in the air and you know spring is coming and they want to get on the land, it is really hard to uproot their kids from home and haul them off to somebody else's place to be looked after, because they want to get the crop in. You know, you are all saying I am sure I can get them on the tractor with me. Well you cannot, and it is dangerous. It is a feeling that is very hard to fight, because it is kind of like mother earth, you know. That is a hard thing for farmers to do. It is a hard thing for farmers to even admit they need help. Most of them will not even admit that their wives help, that their wives are 50% of the operation. It is very hard for them to admit that.

[*Translation*]

le temps ni l'argent. Et lorsqu'il peut, vous n'avez pas envie d'aller mener les enfants à la garderie, parce qu'il y a beaucoup de choses à faire à la maison. Vous aimeriez passer la journée avec eux. Dans une ferme, on a tendance à prendre les journées de pluie comme des journées de vacance. Il est difficile de se mettre en route ces journées-là.

Il est plus facile d'avoir une personne qui vienne traire les vaches que s'occuper de mes enfants. En Ontario, nous avons des équipes d'ouvriers agricoles. Je n'ai qu'à leur téléphoner et ils me trouvent quelqu'un; cette personne vient, je lui dis comment je veux qu'elle traie les vaches, quelles autres tâches elle devrait faire et je peux obtenir les services de cette personne pour une période indéterminée—pour des mois, des semaines ou pour une soirée seulement. Ceci nous permet de sortir.

Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas mettre sur pied quelque chose de semblable pour la garde des enfants. Je ne sais pas quels seraient les frais d'un tel service, parce que je n'ai pas accès à un centre de recherche ni la capacité de le faire moi-même, mais je pense qu'il serait certainement possible de mettre sur pied quelque chose du genre.

À l'heure actuelle en Ontario—cela me gêne de vous en parler—je viens de mettre sur pied ce qu'on appelle des services de garde à la maison pour mes deux plus jeunes. J'ai une voisine qui va s'occuper de nos deux plus jeunes jusqu'à ce que ses deux plus vieux aient fini l'école et elle a une certaine expérience dans le domaine de la puériculture, ce qui est un gros avantage. J'aurais confiance en une personne qui serait prête à faire ce travail avec un certain contrôle. J'ai également beaucoup de chance parce que une partie de ces frais sont subventionnés. Je n'étais pas au courant de cela avant le mois de mars dernier. Cela est très embarrassant. Il y avait quelque chose à ma portée dans les comtés de Stormont, Dundas et Glengarry et je n'en n'ai rien su avant le mois de mars et je pensais que j'étais au courant de ce qui se passait. En plus, c'était nous la première famille à bénéficier de ce service. C'est pourquoi le fait que les familles d'agriculteurs pensent qu'elles ne peuvent avoir accès à ce genre de garderies me préoccupe beaucoup.

Je pense également—et peut-être que cela vous paraîtra un peu bizarre—que pour la plupart des agriculteurs, en particulier au printemps, quand vous ressentez ce sentiment que vous connaissez bien, qu'il y a dans l'air une odeur spéciale, et vous savez que le printemps arrive et on a envie de sortir, il est vraiment très difficile de prendre les enfants et de les amener chez quelqu'un d'autre pour qu'on s'en occupe, parce qu'on veut faire la moisson. On a plutôt tendance à se dire qu'on va les emmener sur le tracteur avec soi. Eh bien, cela n'est pas possible et cela est dangereux. C'est un sentiment qui est très dur à combattre, parce que c'est un peu comme la mère nature qui nous appelle. Les agriculteurs ont beaucoup de mal à contrôler ce sentiment. Il est même difficile aux agriculteurs d'admettre qu'ils ont besoin d'aide. La plupart d'entre eux n'avoueront jamais que leur femme les aide, que leur femme

[*Texte*]

A fellow—I know for a fact his wife was 50% of the operation—said to somebody: Oh, no, my wife does not help. I looked at him. I thought who are you trying to kid?. It just amazes me. It is like I am not successful and this is . . . They do not like to admit that their wives are 50% of the operation, but they are. If you want paperwork done on a farm, there are not many farmers who push pencils unless they have to, and that is usually to sign their names. Their wives oftentimes do all the paperwork, even up to filing income taxes. They work it out with the bank manager and then the husband comes in and signs. It is a terrible way to be, but that is the way a lot of farmers are.

I am very fortunate, though. I married a man who even in the years we lose money is happy for me to lose my half, and one of the reasons I can be here tonight is that he is home babysitting our children.

The Chairman: How many children do you have?

Ms Jackson: We have four children.

The Chairman: What ages are they?

Ms Jackson: They are seven, five, two and a half, and eight months. So he will be a little hairy . . .

Mrs. Pépin: How do you manage?

Ms Jackson: Well, you see this grey hair? Actually I like to take one night out a week and I go to a fitness class. It really works off a lot of my frustration and my anger and my disappointment in myself, you know, because I screamed today. I think a lot of it is just that you have to do it. It has to be done, so you just stick to it. I do feel in the spring that I am a single parent, because my husband does a lot of the work on the farm. I look after the kids and we milk the cows. So I have the four of them in the barn with me usually at nights when we milk the cows.

Actually, I had somebody ask me not too long ago—my husband and I both have university degrees—why we were not out somewhere using our degrees. I said I am not a person to be chained to a desk. Neither of us is; we feel that every extra hour that we work for ourselves . . . We really do want to be farmers. That is very important to us. So I can tell in the spring when my husband gets this look in his eyes and I know he is going to go and get his tractor stuck trying to work too soon. I think that is a hard feeling to fight when you know that it is important that your kids be safe, and it is a hard thing to persuade farmers that we really can do something for them; I think it is within our grasp.

Certainly I would like to see us take advantage of the Challenge '86 programs in the summertime if some of our students in the early childhood education programs would like to work as a rover and do an area. They would pick up a day

[*Traduction*]

travaille autant qu'eux. Il leur et très dur d'avouer ce genre de chose.

Un de mes voisins—et je sais fort bien que sa femme travaille autant que lui—a dit à un autre: Oh non, ma femme ne m'aide pas. Je l'ai regardé. J'ai pensé à qui veux-tu raconter des histoires? Cela me sidère. C'est comme reconnaître qu'ils ont échoué et . . . Ils n'aiment pas avouer que leur femme travaille autant qu'eux, mais elles le font. S'il faut s'occuper de la paperasse sur une ferme, il n'y a pas beaucoup d'agriculteurs qui s'en occupent à moins d'y être obligés et ils se contentent habituellement de signer des papiers. C'est bien souvent leur femme qui s'occupe de l'administration, et même des déclarations d'impôt. Elles négocient avec le gérant de banque et le mari arrive après pour signer les papiers. Ce n'est peut-être pas la meilleure façon de faire, mais c'est la façon dont la plupart des agriculteurs agissent.

J'ai tout de même beaucoup de chance. J'ai épousé un homme qui ne me reproche rien les années où nous perdons de l'argent et une des raisons pour lesquelles je suis ici ce soir, c'est qu'il s'occupe des enfants en ce moment.

La présidente: Combien d'enfants avez-vous?

Mme Jackson: Nous avons quatre enfants.

La présidente: Quel âge ont-ils?

Mme Jackson: Ils ont sept ans, cinq ans, deux ans et demi et huit mois. Il va avoir un peu de mal . . .

Mme Pépin: Comment faites-vous?

Mme Jackson: Et bien vous voyez ces cheveux gris? En fait, je sors un soir par semaine pour suivre un cours d'exercice physique. Cela me permet d'exprimer mes frustrations, ma colère, et mes déceptions parce que je dois vous le dire, j'ai beaucoup crié aujourd'hui. Cela vient principalement du fait qu'il y a des choses que nous sommes obligés de faire. Il faut que ce soit fait, alors vous le faites. Je pense qu'au printemps je me sens comme un parent célibataire, parce que mon mari travaille beaucoup sur la ferme. Je m'occupe des enfants et nous trayons les vaches. Alors j'ai les quatre avec moi dans la grange lorsque je trais les vaches le soir.

On m'a demandé, il y a pas très longtemps—mon mari et moi avons tous deux des diplômes universitaires—pourquoi nous ne faisions pas un travail en rapport avec nos diplômes. J'ai répondu que je ne voulais pas travailler dans un bureau. C'est la même chose pour mon mari; nous pensons que les heures supplémentaires que nous faisons pour nous-mêmes . . . nous voulons vraiment être des agriculteurs. C'est très important pour nous. C'est pourquoi je sais qu'au printemps mon mari a un certain regard et je sais qu'il va sortir s'embourber avec son tracteur parce que c'est trop tôt. Je pense que c'est un sentiment qui est dur à contrôler lorsque vous savez qu'il est important de protéger vos enfants et il est difficile de persuader les agriculteurs qu'on peut vraiment faire quelque chose pour eux; je pense que cela serait possible.

J'aimerais que les agriculteurs participent au programme Défi 1986 cet été, si les étudiants des programmes d'éducation de la petite enfance étaient prêts à rayonner dans un secteur. Ils pourraient travailler un jour ici et un jour là et peut-être le

[*Text*]

here and a day there, and maybe they could do it on a regular schedule. Possibly in some homes where there are only one or two children, we could group them. This week they are at this house and this week they are . . . You know we had school teachers 100 years ago who used to board out in the community. They would just transfer around and live at everybody's house, and that is the way everybody helped to look after them.

The Chairman: You mentioned the Northumberland study in your presentation, Mary Lou. That is what they tried with Challenge '85. We had the people before us who operated that program, and they found that it did work. They did it last year as a pilot project. That is exactly what they did. They were just finishing the results of it. They presented it before us. I think it was in Kingston. We have it on the record. That is what they did with the Challenge '85. They had a pool where the farm people could call in the morning and say that they needed someone. In about 97% or 98% of the cases that were emergency calls, they were able to meet the type of care that was needed.

• 2210

Ms Jackson: That is excellent. I am really pleased to hear that.

The Chairman: They felt that it was something that should be put into regular operation. They were quite pleased with the results of it.

Ms Jackson: We have agri-crews that came out. Our cows, in some sense, have better health care than we do. We have a 24-hour emergency number. We can call our vet and he comes right to the barn.

The Chairman: The other thing you mentioned was about not really knowing what is available. I regularly get the farm magazines and newspapers that come out because we still have farm property in the peninsula. I find them very interesting newspapers as far as giving columns on various things to help the farm people. However, now that I am involved in this particular committee, I know I have never seen anything in those newspapers regarding child care for farm families. Maybe that is one place that we could start as far as notifying the farm people as to just what is available to them, instead of what the price of corn is or the best price on tractors coming up at a used sale. That is basically the type f information that is very helpful to a farm person.

Ms Jackson: It is, but it is time we looked beyond what is happening with the farm itself. It is time we looked at other things. I think that is important.

The rural areas are changing so rapidly and so much. They are depopulating very rapidly. I find the small communities are breaking down very rapidly. For instance, small community churches are gone. If they have not had the buildings torn down and something else put up, they are just standing there

[*Translation*]

faire de façon régulière. On pourrait peut-être regrouper les enfants lorsqu'il n'y en a qu'un ou deux dans une maison. Ils seraient cette semaine dans cette maison et la semaine prochaine . . . Vous savez, nous avions des instituteurs qui, il y a 100 ans, vivaient dans la communauté. Ils allaient d'une maison à l'autre et habitaient chez tout le monde, on prenait soin d'eux.

La présidente: Vous avez mentionné l'étude de *Northumberland* dans votre présentation, Mary Lou. C'est pourquoi ils ont essayé la programme Défi 85. Les gens qui ont mis sur pied ce programme ont comparu devant nous et ils nous ont dit qu'il avait bien fonctionné. Ils l'ont fait l'année dernière à titre de projet-pilote. C'est exactement ce qu'ils ont fait. Ils venaient juste de finir de compiler les résultats. Ils nous les ont présentés. Je pense que c'est à Kingston. Nous avons tout ça dans nos comptes rendus. C'est ce qu'ils ont fait avec le programme Défi 85. Ils avaient un centre où les agriculteurs pouvaient appeler le matin et faire connaître leurs besoins. Dans 97 ou 98 p. 100 des cas, il s'agissait d'une urgence et ils étaient en mesure de fournir le genre de soins demandés.

Mme Jackson: C'est formidable. Je suis très heureuse d'entendre cela.

La présidente: Ils pensaient qu'on aurait pu mettre sur pied ce genre de programme de façon permanente. Ils étaient très satisfaits de résultats.

Mme Jackson: Nous avons des équipes spéciales. Dans un certain sens, nos vaches sont mieux soignées que nous. Nous avons un numéro d'urgence que nous pouvons appeler à n'importe quelle heure. Nous appelons le vétérinaire et il vient tout de suite.

La présidente: L'autre chose que vous avez mentionné concerne la difficulté de connaître les services offerts. Je reçois régulièrement des magazines et des journaux agricoles parce que nous avons encore une ferme dans la péninsule. Je pense que ces journaux sont très intéressants parce qu'ils contiennent des articles sur les diverses choses qui peuvent aider les agriculteurs. Cependant, depuis que je siège à ce comité, je réalise que je n'ai jamais rien vu dans ces journaux qui concerne les services de garde d'enfants à l'intention des familles d'agriculteurs. On pourrait peut-être commencer par là pour tenter de faire connaître aux agriculteurs les services offerts, au lieu de parler uniquement du prix du blé ou des meilleurs prix sur les tracteurs d'occasion. C'est le genre de renseignement qui peut être fort utile à un agriculteur.

Mme Jackson: C'est bien vrai et il est temps que nous nous intéressions à autre choses que le fonctionnement de la ferme. Il est temps que nous regardions plus loin. Je pense que cela est important.

Les régions rurales changent rapidement et beaucoup. Elles se dépeuplent très rapidement. Je constate que les petites communautés disparaissent très rapidement. Par exemple, les églises de villages ont disparu. Si on ne les a pas démolies et remplacées par quelque chose d'autre, elles sont toujours là

[*Texte*]

empty. Congregations are all going to the small villages. People are just leaving. You can see it out here in Ottawa. I am not blaming anybody, but people are treating rural areas as bedroom communities. They leave their kids in the city in child care arrangements because it is more convenient. They are going to the city . . . you drop them. They shop in the cities. The small stores are just fading and dying very rapidly.

The Chairman: Do you think it would be helpful to have the Northumberland group publish the results of their study in the farm magazines and farm weeklies?

Ms Jackson: Yes, I think so. People tend to tell me that I cannot do that, that I will not get it that way. They say they cannot get it on farms.

I do not like to say this, but I get a feeling particularly from well-established families where the farm has been in the family for years that we really do not need it—what am I complaining about? It is just not necessary. They coped; why can I not cope?

The Chairman: These are changing times. Mr. Nicholson.

Mr. Nicholson: I was interested in your comment that you could call the farm labour pool and get somebody down there who could milk the cows, do a lot of the work for you very easily, but you could not do the same thing to get somebody to babysit. I think money is a problem here. Can you afford to pay that person who is babysitting the same as you pay the person who milks the cows and does everything else?

Ms Jackson: No, I could not.

Mr. Nicholson: I think that is the problem, is it not? I have a feeling that if—

Ms Jackson: What we would pay for an overnight milking is in fact more than what we would pay in terms of a long-term employment.

Mr. Nicholson: I can believe that.

Ms Jackson: You are right. We simply could not afford to pay the same kinds of rates.

Mr. Nicholson: I hope we will send the copies of that Northumberland report and the trancript to you.

Ms Jackson: I would appreciate it.

Mr. Nicholson: I think you would find it very interesting.

One of the problems that must exist in rural communities is even though there is television and you get magazines or you may get together at certain times, there is a bit of isolation here, particularly regarding a subject like this. It is hard enough to get good information in the cities. People tell us how difficult it is to find out about good child care arrangements. I would have to believe that it would be that much more difficult in rural Canada. I think that is part of the problem.

[*Traduction*]

mais vides. Les paroissiens se déplacent vers les villages. Les gens partent. On peut les voir ici à Ottawa. Je ne critique personne mais les gens traitent les régions rurales comme des dortoirs. Ils laissent leurs enfants à la ville pour qu'on les garde, parce que cela est plus pratique. Ils vont à la ville et c'est là qu'ils les font garder. Ils font leurs achats en ville. Les petits magasins disparaissent très rapidement.

La présidente: Pensez-vous qu'il serait utile que le groupe *Northumberland* publie les résultats de leur étude dans les magazines et les hebdomadaires agricoles?

Mme Jackson: Oui, je le pense. Les gens me disent souvent que ce n'est pas possible, que je ne pourrais pas l'obtenir de cette manière. Ils disent qu'on n'aura jamais ces services à la campagne.

Je n'aime pas dire cela mais j'ai le sentiment, en particulier de la part des familles bien établies qui exploitent leur ferme depuis des années, qu'on pense qu'on n'en n'a pas vraiment besoin et de quoi je me plains? Cela n'est pas nécessaire. Ils se sont débrouillés; pourquoi ne pourrais-je pas le faire aussi?

La présidente: Les temps changent. Monsieur Nicholson.

M. Nicholson: Ce que vous avez mentionné à propos des équipes d'ouvriers agricoles m'a intéressé; vous pouvez demander à quelqu'un de venir traire les vaches, de travailler pour vous, et cela est très facile mais pas lorsqu'il s'agit de faire garder les enfants. Je pense qu'il y a un problème financier dans ce cas. Pouvez-vous payer la personne qui garde vos enfants autant que celle qui trait les vaches et fait d'autres travaux?

Mme Jackson: Non, je ne le peux pas.

M. Nicholson: Je pense que c'est ce qui fait problème, n'est-ce pas? J'ai le sentiment que si . . .

Mme Jackson: Nous payons beaucoup plus cher une traite de nuit que lorsqu'il s'agit d'un employé à long terme.

M. Nicholson: Je le crois bien.

Mme Jackson: Vous avez raison. Nous ne pourrions pas payer le même salaire.

M. Nicholson: J'espère que nous vous enverrons des exemplaires du rapport Northumberland et des comptes rendus.

Mme Jackson: J'apprécierais beaucoup.

M. Nicholson: Je pense que cela vous intéresserait beaucoup.

Un des problèmes que l'on retrouve dans les communautés rurales est que, même avec la télévision et les magazines ou même les réunions, vous souffrez un peu de l'isolement là-bas, en particulier dans des domaines comme celui-ci. C'est déjà assez difficile d'obtenir de bons renseignements en ville. Les gens nous disent combien il est difficile de découvrir de bons services de garderies. Je pense que cela est encore plus difficile à la campagne. Je pense que cela explique en partie le problème.

[*Text*]

• 2215

Ms Jackson: I think so. I spoke with the supervisor of this private home day care, and she said she found that people see the Ministry of Community and Social Services above her advertisement when she is looking for people to look after children, and they just switch off. They think it welfare or whatever. They do not want to be involved with that kind of thing, you know. I also think sometimes it is hard to make the effort, but if you are really committed you have to. I think you tend to get a little bit into saying oh well, we will manage. I get that kind of feedback from people: Oh, well, can you not manage?. That kind of reaction that I should be able to be supermom, do everything and milk the cows as well.

Mrs. Pépin: Do you not think it is because people believe that child care is a social issue instead of a parent issue or society issue? They take that as welfare, as you mentioned.

Ms Jackson: Yes, there is that feeling toward it, that it is not a responsibility for society—Oh, well, you look after them. Also, I do not know if it is because we have four children, but I got some very negative reactions when I was going to have our third—Oh, are you having more than two? Yes, I can; it is all right. It was a very strange time, really bizarre. Then when we had a boy it was oh, that is too bad; oh well, you will have to do without a girl; you will have to borrow somebody's girl. It was really a very, very strange time. I had not encountered that before.

The Chairman: Mary Lou, thank you very much for bringing the concerns of rural Ontario.

Ms Mitchell: It is an excellent brief, too.

The Chairman: Yes, it is.

Ms Mitchell: You should publish it. It is very good.

The Chairman: I have made a note, and we will make sure that we get a copy of the transcript from that Northumberland one to you, so that you will have the results of it. We will send it out to you.

Ms Jackson: Thank you very much.

The Chairman: Fine. Thank you.

Ms Jackson: It was a pleasure to be here.

The Chairman: Thank you very much, everyone. Thank you to the staff for another long day. We appreciate your help. We are adjourned until 9.30 a.m.

[*Translation*]

Mme Jackson: Je le pense. J'ai parlé avec la personne qui surveille cette garderie en milieu familial et elle m'a dit avoir constaté que, lorsque les gens voient inscrit ministère des Services sociaux et communautaires au-dessus de l'annonce qu'elle a placée pour recruter des éducateurs, ils ne lisent pas plus loin. Ils pensent qu'il s'agit de l'aide sociale ou d'autre chose du même genre. Ils ne veulent pas s'occuper de cela, vous savez. Je pense aussi qu'il est parfois difficile de faire cet effort, mais si on le veut vraiment, il faut le faire. Je pense qu'on a tendance à dire et bien, on va y arriver. Les gens me font souvent ce genre de commentaire: Eh bien, vous ne pouvez pas vous débrouiller? Ce genre de réaction où l'on voudrait que je sois une super maman, que je fasse tout et que je trais aussi les vaches.

Mme Pépin: Ne pensez-vous pas que c'est parce qu'on croit que la garde des enfants est une question sociale et non pas une question qui relève des parents ou de la société? Ils pensent qu'il s'agit d'aide sociale comme vous l'avez dit.

Mme Jackson: Oui, on a ce genre de réaction à ce sujet, ce n'est pas la responsabilité de la société—et bien, occupez-vous en. Aussi, je ne sais pas si c'est parce que nous avons quatre enfants, mais on m'a fait certains commentaires négatifs quand j'ai eu mon troisième—oh, deux ne vous suffisent pas? Non. C'est comme ça. Nous sommes passés par une période très étrange, très bizarre. Quand nous avons eu un garçon, on nous a dit oh, dommage; ou, eh bien, vous devrez vous passer de fille; il faudra emprunter celle de quelqu'un d'autre. C'était une période très très bizarre. Je n'avais jamais rencontré ça auparavant.

La présidente: Mary Lou, je vous remercie beaucoup de nous avoir fait part des préoccupations de l'Ontario rural.

Mme Mitchell: Votre mémoire aussi était excellent.

La présidente: Oui, cela est vrai.

Mme Mitchell: Vous devriez le publier. Il est vraiment très bon.

La présidente: Je me suis fait une note et nous veillerons à vous transmettre une copie de l'étude Northumberland, pour que vous puissiez prendre connaissance de ses résultats. Nous vous l'enverrons.

Mme Jackson: Merci beaucoup.

La présidente: Très bien. Merci.

Mme Jackson: J'ai été très heureuse de vous rencontrer.

La présidente: Merci beaucoup, à tous. Je voudrais remercier le personnel qui a fait une autre grosse journée. Nous apprécions votre collaboration. La séance est levée jusqu'à 9h30.

From the Canadian Research Institute for the Advancement of Women:

Jill Vickers, President;

Linda Clippingdale, Acting Executive Director.

From the Women in Science and Engineering:

Mary Jean Wightman, Director;

Sabine Roklfs, Past President;

Alison Edgar, President of Ottawa Chapter.

Honourable Reuben Baetz.

From the Private Home Day Care Association:

John Pépin, President;

Andrews Cumella, Board Member.

From the Citizens for Public Justice:

Gerald Vandezande, Public Affairs Director;

Richard Randall, Research Assistant.

From the Canadian Medical Association and Canadian Psychiatric Association:

Dr. Geekie, M.D.;

Dr. Jean-Francois Saucier, M.D., Ph.D.;

Dr. Albert Plante, M.D.

From the Women for the Survival of Agriculture:

Mary Lou Jackson.

Friday, June 13, 1986:

From the University of Toronto:

Dr. Michael Krashinsky.

From the Université du Québec à Montréal:

Dr. Ruth Rose-Lizée.

From the University of Guelph:

Dr. Donna Lero.

De l'Institute canadien de recherche pour l'avancement de la femme:

Jill Vickers, présidente;

Linda Clippingdale, directrice exécutive suppléante.

De la Women in Science and Engineering:

Mary Jean Wightman, directrice;

Sabine Roklfs, ancienne présidente;

Alison Edgar, présidente de la section d'Ottawa.

L'honorable Reuben Baetz.

De la Private Home Day Care Association:

John Pépin, président;

Andrews Cumella, membre du conseil.

Des Citizens for Public Justice:

Gerald Vandezande, directeur des Affaires publiques;

Richard Randall, adjoint à la recherche.

De l'Association médicale du Canada et de la Canadian Psychiatric Association:

Docteur Geekie, m.d.;

Docteur Jean-Francois Saucier, m.d., Ph. d.

Docteur Albert Plante, m.d.

Des Women for the Survival of Agriculture:

Mary Lou Jackson.

Le vendredi 13 juin 1986:

De l'Université de Toronto:

Michael Krashinsky.

De l'Université du Québec à Montréal:

Ruth Rose-Lizée.

De l'Université de Guelph:

Donna Lero.

From the Manufacturers Life Insurance Company:

Pat Jones, Staff Counsellor, Employee Relations;

Sy Landau, Vice-President, Human Resource Corporate Office.

From the Canadian Labour Congress:

Nancy Riche, Executive Vice-President of Canadian Labour Congress;

Patricia Blackstaffe, Member of CLC Women's Committee and National Representative of Communications Workers of Canada;

Carol Phillips, Member of CLC Women's Committee and National Representative of Canadian Auto Workers;

Bob Baldwin, Senior Researcher for Research and Legislation of Canadian Labour Congress;

Linda Gallant, National Representative for Women's Bureau of Canadian Labour Congress.

From the National Council of YMCA's of Canada:

Judith Levkoe, Director of Provincial Government Relations;

Wilda Phillips, Executive Program, Director for Preschool and Family Education;

Peter Schmitt, Executive Director of Kingston.

From the National Union of Provincial Government Employees:

John Fryer, National President.

From La Leche League of Canada:

Cynthia Butler.

From the Salvation Army:

Captain Bruce Power;

Colonel Roy Calvert;

Rohan Nanayakkara, Government Relations Officer.

From the National Action Committee on the Status of Women:

Louise Dulude, President;

Debbie Hughes-Geoffrion, Chairperson of Social Services.

From the Canadian Association for Community Living:

André Blachet;

Rose Calati;

Colette Savard;

Jacques Pelletier.

From the National Council of Women of Canada:

Tina Rogers, Convenor of Child and Family;

May Nickson.

(*Continued on previous page*)

De la Manufacturers, compagnie d'assurance-vie:

Pat Jones, conseiller du personnel, relations des employés;

Sy Landau, vice-président, Bureau des ressources humaines.

Du Congrès du travail du Canada:

Nancy Riche, vice-présidente exécutive;

Patricia Blackstaffe, membre du Comité des femmes et déléguée nationale de *Communications Workers of Canada*;

Carol Phillips, membre du Comité des femmes du CTC, et déléguée nationale de la *Canadian Auto Workers*;

Bob Baldwin, chargé de recherche principal, Recherche et législation, Congrès du travail du Canada;

Linda Gallant, déléguée nationale du Bureau des femmes du Congrès du travail du Canada.

Du Conseil national des YMCA du Canada:

Judith Levkoe, directrice des relations avec les gouvernements des provinces;

Wilda Phillips, Programme du bureau, directrice de l'éducation dans les maternelles et dans la famille;

Peter Schmitt, directeur exécutif de Kingston.

Du syndicat national de la fonction publique provinciale:

John Fryer, président national.

De La Leche League of Canada:

Cynthia Butler.

De l'Armée du salut:

Capitaine Bruce Power;

Colonel Roy Calvert;

Rohan Nanayakkara, préposé aux relations gouvernementales.

Du Comité d'action de la situation de la femme:

Louise Dulude, présidente;

Debbie Hughes-Geoffrion, président des services sociaux.

De la Canadian Association for Community Living:

André Blachet;

Rose Calati;

Colette Savard;

Jacques Pelletier.

Du National Council of Women of Canada:

Tina Rogers, convocatrice (Enfant et famille);

May Nickson.

(*Suite à la page précédente*)

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Book rate
Tarif des livres
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES/TÉMOINS

Thursday, June 12, 1986:

From the Canadian Day Care Advocacy Association:
- Lynette Pike;
- Julie Mathien;
- Gaétane Morissette;
- Larry Katz;
- Lucille MacKay;
- Lynne Westlake.

From the Vanier Institute of the Family:
- Dr. Doris Badir;
- Dr. Robert Glossop;
- Anne Mason.

From the Canadian Association of University Teachers:
- Allan Sharp;
- Jane Gordon.

From the Family Service Canada:
- Trevor Williams;
- Gerry Gaughan, Vice-President;
- Denise Laporte Dubuc;
- John Pepin.
- Polly Hill.
- June Callwood.

(*Continued on previous page*)

Le jeudi 12 juin 1986:

De la Canadian Day Care Advocacy Association:
- Lynette Pike;
- Julie Mathien;
- Gaétane Morissette;
- Larry Katz;
- Lucille MacKay;
- Lynne Westlake.

De l'Institut Vanier de la Famille:
- Doris Badir;
- Robert Glossop;
- Anne Mason.

De l'Association canadienne des professeurs de l'université:
- Allan Sharp;
- Jane Gordon.

Des Services à la famille-Canada:
- Trevor Williams;
- Gerry Gaughan, vice-président;
- Denise Laporte Dubuc;
- John Pepin.
- Polly Hill.
- June Callwood.

(*Suite à la page précédente*)

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9